Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe

Bénédicte Florin

▶ **To cite this version:**

Bénédicte Florin. Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe. Architecture, aménagement de l'espace. Université François Rabelais - Tours, 1999. Français. NNT : . tel-00129372

HAL Id: tel-00129372
https://theses.hal.science/tel-00129372

Submitted on 6 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE FRANÇOIS-RABELAIS
TOURS
ECOLE DOCTORALE : HOMMES ET TERRITOIRES
Année Universitaire 1999 – 2000

THESE POUR L'OBTENTION DU GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE TOURS

GEOGRAPHIE

Présentée et soutenue publiquement par :

BENEDICTE FLORIN

le 10 décembre 1999

ITINERAIRES CITADINS AU CAIRE

MOBILITES ET TERRITORIALITES DANS UNE METROPOLE DU MONDE ARABE

Directeur de thèse
MONSIEUR PIERRE SIGNOLES

JURY
DEPAULE Jean-Charles, Directeur de Recherche, CNRS, MMSH, Aix-en-Provence
LE BRIS Emile, Directeur de Recherche, IRD, Paris
LUSSAULT Michel, Professeur à l'Université François-Rabelais - Tours
SIGNOLES Pierre, Professeur à l'Université François-Rabelais - Tours
VIEILLARD-BARON Hervé, Professeur à l'Université Paris VIII - Saint-Denis

à Ibrahim Kamar, grand ami de Chubrâ, trop tôt disparu
à Monsieur 'Ali et à Hagg Sa'îd des Tanneries, pour leur humour et leur gentillesse
à Madame 'Aliya du Muqattam, pour son courage devant l'adversité
aux Cairotes rencontrés pour leur hospitalité et leur patience
sans qui je n'aurais pu réaliser ce travail

Remerciements

Par leurs suggestions, conseils et critiques, de nombreuses personnes m'ont aidée, tout au long de ces années de recherche, à élaborer, clarifier, remettre en cause ma pensée et la construction de ma thèse leur est très redevable. Mais, avant tout, je me dois de préciser que ce travail n'aurait pas été réalisé sans l'allocation de recherche, octroyée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et fléchée par l'ORSTOM, dont j'ai bénéficié pendant trois ans et qui m'a permis de séjourner dans de bonnes conditions au Caire.

Dans cette ville, j'ai d'abord été accueillie par Philippe Fargues, Directeur du CEDEJ, ainsi que par les chercheurs de ce centre : je les en remercie et je leur suis gré de m'avoir permis de participer à leurs activités de recherche et à leurs débats.

Jean-Paul Duchemin, puis Pierre Peltre, puis Emile Le Bris, malgré leurs nombreuses occupations, m'ont toujours reçue à l'ORSTOM et écoutée attentivement. Ils ont été pour moi de précieux interlocuteurs et je leur suis redevable de mon ouverture aux recherches africanistes.

Je tiens à exprimer ma gratitude à des personnes qui, peut-être sans le savoir et souvent à l'occasion de discussions informelles, m'ont encouragée, m'ont apporté des éclairages nouveaux ou m'ont orientée vers des pistes originales. Je pense ici tout particulièrement à Catherine Miller et à sa perception très sensible du Caire et de ses habitants ainsi qu'à Jean-Pierre Ribière qui, par son regard de photographe, m'a fait "voir" autrement les lumières et les couleurs des Tanneries. Je remercie aussi Alain Roussillon tout autant pour nos discussions sérieuses sur la société égyptienne et pour sa relecture attentive du Chapitre concernant 'Ayn al-Sira, que pour les bons moments passés à échanger des anecdotes cairotes. Je dois encore beaucoup à Agnès Deboulet, dont la propre démarche de recherche m'a souvent été d'une grande aide, pour ses réflexions pertinentes et ses critiques affectueuses.

Jean-François Troin m'a accueillie à URBAMA en 1992, s'est régulièrement informé de l'avancement de mes travaux et m'a toujours soutenue, notamment pendant mon expérience d'enseignement à l'Université François-Rabelais, et je lui adresse mes remerciements. Jean-Charles Depaule sait combien nos échanges sur Le Caire ou sur d'autres sujets ont été importants pour moi et je tiens à lui exprimer ici toute ma reconnaissance.

Les séjours à Tours n'auraient jamais été aussi savoureux sans la présence de Florence Troin. Son accueil et son affection ne m'ont jamais fait défaut et c'est ici l'occasion de l'assurer de toute mon amitié.

Interlocuteur et ami irremplaçable, Ahmad Sâlah m'a accompagnée lors de mes enquêtes au Caire. Sa curiosité de la ville et de ses habitants, son intelligence des relations humaines et ses avis sur mon travail m'ont toujours été d'une aide précieuse et je l'en remercie grandement.

Les mots sont faibles pour remercier à sa juste valeur Pierre Signoles, mon directeur de thèse qui, pendant sept ans, m'a toujours encouragée, a supporté avec persévérance mes moments de doute, mes errements et mes égarements... Qu'il sache ici que ses conseils, ses critiques et ses relectures méticuleuses ont toujours été bienvenus et que, au-delà de cette thèse, je lui dois aussi une construction personnelle rendue possible par la confiance qu'il place dans ses étudiants et la grande liberté qu'il leur laisse.

INTRODUCTION

> *"Il s'agit cette fois de tenir compte des informateurs autrement que comme des objets muets mais davantage comme des sujets ayant eux-mêmes des points de vue sur le monde – afin que des êtres jusque-là parlés par d'autres puissent s'exprimer à la première personne. La voix du scientifique n'est plus une voix autoritaire délivrant une version unique, mais une voix qui s'interroge sur elle-même et qui s'accompagne d'autres voix différentes et discordantes"* (Jean-Bernard Racine, "Entre paradigme critique et visions humanistes", 1996, p. 237-238).

Admettre que les informateurs sont des sujets ayant des points de vue sur le monde, prendre les interlocuteurs au sérieux, considérer que la parole donnée par les habitants d'une ville fait sens mais aussi acte, envisager que les citadins sont sans doute d'abord citadins parce qu'ils pensent, se représentent et peuvent "dire" leur ville, croire en *l'efficace* des discours de ceux qui fabriquent la cité : il ne s'agit pas d'une simple question de méthode se posant au chercheur en sciences sociales - dont découlerait un type d'enquêtes ou un mode d'appréhension du "terrain" - , mais d'une posture, non exclusive certes, qui peut engager et orienter une recherche. C'est cette posture que nous avons adoptée, sans doute, de façon quelque peu hasardeuse, lorsque nous avons entrepris ce travail sur *Les itinéraires citadins au Caire,* mais c'est elle, toujours, qui s'est définitivement imposée au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche. Dans notre démarche, cette posture supposait reconnaître aux acteurs la compétence à exprimer et à attribuer un *sens* à leur itinéraire ; elle impliquait aussi de consentir et, plus encore, de prendre en considération les contradictions, les hésitations, les variations qui résultent de la narration polysémique d'histoires de vie jamais univoques, de rechercher et de comprendre la complexité de ces histoires, souvent occultée par la linéarité apparente des trajectoires résidentielles.

Géographes, mais aussi démographes, anthropologues, historiens et sociologues, beaucoup se sont attachés à l'étude des migrations, des mobilités et des itinéraires de populations, de familles ou d'individus, vers ou dans la ville, observant que ces déplacements humains étaient porteurs de changements urbains sociaux et spatiaux. Assurément, c'est une gageure de prétendre citer et expliciter les travaux, extrêmement nombreux, qui existent sur les mobilités résidentielles ; mais tenter de restituer les principales avancées théoriques et empiriques procédant des différentes disciplines sur ce thème permet, au-delà de l'exercice quelque peu formel de présentation de l'état des savoirs, d'inscrire notre propre démarche dans ce qui constitue un débat actuel des sciences sociales en ce domaine. En effet si, en France et

depuis une trentaine d'années, les recherches sur les mobilités, de type quantitatifs ou qualitatifs, se sont progressivement intéressées à déchiffrer de plus en plus finement les mécanismes orientant les parcours des individus et des familles, la plupart d'entre elles se sont situées en amont de la migration résidentielle, laissant à d'autres le soin d'examiner les réajustements matériels et symboliques, les modalités de l'inscription socio-spatiale ou les processus de territorialisation découlant de ces changements de résidence. Or, à la suite de récents travaux qui ont ouvert la voie, nous considérons qu'à la nécessaire rétrocession des itinéraires résidentiels dans le jeu de contraintes plus ou moins puissantes – des stratégies familiales aux politiques urbaines en passant par le marché du logement – doit s'ajouter l'analyse de ces processus de territorialisation qui, incontestablement, se construisent sur le passé des itinéraires mais empruntent aussi aux registres des représentations et des pratiques socio-spatiales et qui se recomposent sans cesse. Paradoxalement peut-être, puisque notre ambition est d'ajouter une pierre, si modeste soit-elle, à l'édifice des recherches sur les mobilités résidentielles, nous avons choisi de nous détourner des approches habituelles relatives aux mobilités pour élaborer notre propre démarche. Mais nous sommes bien consciente que ce détour ne nous est rendu possible que parce que nous pouvons puiser dans la somme de connaissances accumulées sur le thème des mobilités résidentielles.

En France, l'évolution sémantique – et épistémologique - qui se lit au fil des travaux des démographes de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques), notamment ceux de l'équipe de Daniel Courgeau, témoigne de l'effort entrepris pour décrypter, à partir de l'examen des données censitaires ou d'enquêtes menées auprès de larges échantillons de populations, les grandes catégories de déterminants des déplacements résidentiels : le passage de l'étude des *migrations* à celle de la *mobilité* atteste qu'il s'agit moins désormais de mesurer des flux, objet principal des recherches antérieures, que de comprendre les ressorts des déménagements des individus et des ménages[1]. L'analyse des interactions entre les changements de résidence, l'histoire professionnelle et le cycle de vie familial, permise par l'enquête rétrospective "3 B" ou "Triple Biographie" – migratoire, familiale, professionnelle – mise au point par les démographes de l'INED, est aussi celle qui, adaptée à l'étude de la mobilité dans les villes africaines, a conduit la démarche de plusieurs chercheurs de l'ORSTOM (récemment devenu I.R.D., Institut de Recherche pour le Développement). Reformulant et renouvelant l'un des (double) paradigmes fondateurs des travaux de l'Ecole de Chicago, à savoir la mobilité comme "*pouls de l'agglomération*" et comme indice de la

[1]. Notre présentation des recherches menées par les démographes de l'INED sur la mobilité résidentielle est certes, du fait de sa brièveté, excessivement réductrice ; aussi, nous renvoyons le lecteur à leurs travaux et notamment à : COURGEAU, *Analyse quantitative des migrations humaines*, 1980, 272 p. ; *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale,* 1988, 301 p. ; "Les migrations internes en France", 1990, pp. 37-48 ; "Analyse des données biographiques en démographie", 1992, pp. 60-69 ; COURGEAU, LELIEVRE, Analyse démographique des biographies, 1989, 552 p. ; LELIEVRE, "Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle au cours du cycle de vie", 1990, pp. 49-64 ; "Point des connaissances quantitatives en matière de mobilité résidentielle", 1990, pp. 73-84 ; "Mobilité résidentielle en France", 1992, pp. 21-30 ; BONVALET, "Quelques éléments sur la mobilité au cours du cycle de vie", 1990, pp. 85-96.

ségrégation urbaine[2], ces chercheurs orientent leur réflexion vers l'insertion des migrants en ville ; cependant, "*ce ne sont pas les migrations en tant que telles qui constituent l'objet d'étude mais les pratiques des migrants en milieu urbain : systèmes résidentiels, comportements démographiques et pratiques économiques qui génèrent en ville les stratégies de reproduction économique et sociale*" (CABANES, DUPONT, DUREAU, "Migrations, travail, mobilités sociales", 1991,12)[3].

La notion de "*système résidentiel*", riche d'apports parce que, prenant en compte la multi-résidence plutôt que la seule unité d'habitation principale et la famille élargie plutôt que le ménage, elle permet d'articuler les lieux et les liens familiaux, est celle qui fonde en partie l'approche d'une autre équipe de chercheurs de l'ORSTOM, approche plus qualitative et qui, de ce fait, croise souvent celle des anthropologues de l'espace et de la famille. A partir de biographies méticuleuses, d'histoires de familles et de généalogies, ces chercheurs ont mis en exergue des processus d'appropriation et d'organisation de "l'espace habité" et ont minutieusement décrit des pratiques sociales et spatiales au sein de "l'espace de vie", ce qui leur permet d'évoquer en filigrane, tout au long de leurs écrits, les "*représentations d'espaces et les espaces de représentations*"[4]. Les multiples imbrications entre stratégies familiales et stratégies résidentielles, décortiquées dans les travaux pré-cités, constituent également l'objet-pivot d'un grand nombre de communications publiées, en 1990, dans *Stratégies résidentielles*. Dans cet ouvrage, faisant date au sein des recherches françaises, foisonnantes sur les mobilités, l'approche démographique reste prééminente, mais une partie des contributions met l'accent sur les "*acteurs*", sur le sens qu'ils confèrent à leurs stratégies résidentielles, sur l'éventail de leurs comportements qui se déploie dans un système de contraintes – dont le fonctionnement du marché du logement n'est pas la moindre –, mais acteurs qui disposent aussi d'une marge de liberté où se jouent les aspirations résidentielles liées au statut d'occupation du logement, à l'arbitrage entre la localisation de ce dernier et le coût des

---

[2]. Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, dans leur "Présentation" de *l'Ecole de Chicago,* évoquent *"l'intuition essentielle et l'amorce d'analyses capitales*" des protagonistes du courant de l'écologie urbaine lorsqu'ils établissent les liens entre mobilité sociale, mobilité résidentielle et mobilité des activités dans l'espace urbain (GRAFMEYER, JOSEPH, "La ville-laboratoire et le milieu urbain", 1990, p. 29). Par ailleurs, dans un article qui détaille très précisément l'état des savoirs sur la ségrégation urbaine, Catherine Rhein retrace les apports des théories nord-américaines relatives à la notion de ségrégation couplée à celle de mobilité, ainsi que les travaux critiques, anglophones ou francophones, qui ont remis en cause ou approfondi les recherches précédentes (RHEIN, "La ségrégation et ses mesures", 1994, 121-161).

[3]. Parmi les principales publications collectives de l'ORSTOM, réunissant les contributions de chercheurs de disciplines diverses – démographes, géographes, sociologues, anthropologues -, citons : ANTOINE, COULIBALY, *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, 1989, 242 p. ; DUPONT, DUREAU, n° 16, 17, 18 des *Cahiers* "Migrations, travail, mobilités sociales", 1991 ; ANTOINE, BOQUIER, FALL, GUISSE, "Etude de l'insertion urbaine des migrants", 1992, pp. 247-257 ; BARBARY, DUREAU, "Des citadins en mouvement", 1993, pp. 395-418 ; ainsi que les communications de ces mêmes auteurs présentées lors du colloque "Mobilités", IRD, décembre 1998, actes à paraître.

[4]. OSMONT, "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain", 1982, pp. 175-195 ; LE BRIS, "Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence", 1982, pp. 129-174 ; LE BRIS, MARIE, OSMONT, SINOU, "Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines", 1985, pp. 13-30 ; LE BRIS, MARIE, OSMONT, SINOU, *Famille et résidence dans les villes africaines*, 1987, 268 p.

transports, aux représentations de l'espace[5]. *La ville en mouvement, habitat et habitants*, ouvrage édité en 1992, ainsi que les travaux du Centre de Recherche sur l'Habitat, ont comme commune problématique les interactions entre les mobilités résidentielles et le logement, préoccupation que l'on retrouve dans d'autres recherches qui portent précisément sur l'habitat : "*L'étude de la mobilité à l'intérieur du parc de logement permet de suivre les processus de peuplement des villes et les phénomènes de valorisation ou dévalorisation des différents segments du parc. L'étude de la mobilité des hommes permet d'appréhender les multiples facettes, spatiale et temporelle, familiale et professionnelle des liens entre la population et leur espace résidentiel"* (BONVALET, BRUN, "Logement, mobilités et trajectoires résidentielles", 1998, 312)[6].

Quant aux recherches sur les mobilités résidentielles dans le Monde Arabe, il faut bien convenir, à la suite de Pierre Signoles, qu'elles "*se situent dans la foulée*" des travaux cités précédemment et qu'il n'existe "*aucune approche globale*" sur ce thème, même si de nombreux travaux sur l'habitat non réglementaire intègrent partiellement à leur démarche l'analyse des mobilités (SIGNOLES, "Acteurs publics et acteurs privés", 1999, 47). Parmi ces travaux, les études de Françoise Navez-Bouchanine et Francine Dansereau, relatives aux stratégies résidentielles mises en œuvre par les ménages des quartiers sous-intégrés marocains, la thèse d'Agnès Deboulet, analysant dans l'un de ses chapitres les processus de redistribution des citadins à l'intérieur du Grand Caire, ainsi qu'une partie des contributions publiées dans *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, montrent que les habitants de ces nouveaux quartiers sont fréquemment d'origine urbaine et que, lorsque ce n'est pas le cas, ils ont une connaissance et une expérience de la ville dont ils se servent pour réaliser leur insertion urbaine[7]. D'autres recherches, portant sur les médinas ou les quartiers centraux des villes du Maghreb, mettent en exergue l'émergence de nouvelles formes de citadinité qui battent quelque peu en brèche l'idée d'une "ruralisation" des centres-villes et, surtout, le présupposé idéologique qui en découle, à savoir que les "migrants ruraux" - même lorsqu'ils sont installés en ville depuis plusieurs générations - ne sont, et ne seront jamais, des citadins à part entière[8]. C'est aussi en partie grâce aux enrichissements empiriques

---

[5]. Il s'agit notamment des contributions de Jacques Brun (BRUN, "Mobilité résidentielle et stratégies de localisation", 1990, pp. 299-311), Anne Gotman (GOTMAN, "Héritage et propriété", 1990, pp. 177-182), Yves Grafemyer (GRAFMEYER, "Solidarités intergénérationnelles dans l'accession au parc locatif privé lyonnais", 1990, 183-194) et Paul Culturello (CULTURELLO, "Statut du logement et réseau familial", 1990, 195-204).

[6]. LELIEVRE, LEVY-VROELANT, *La ville en mouvement, habitat et habitants*, 1992, 357 p. ; CULTURELLO (ed.), *Regards sur le logement*, 1992, 332 p. ; SEGAUD, BONVALET, BRUN (sous la direction de), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, 1998, 411 p.

[7]. DANSEREAU, NAVEZ-BOUCHANINE, "Les stratégies familiales et résidentielles à Rabat-Salé", *Discussion paper,* non daté, 18 p. ; BLANC, DANSEREAU, "La diversité des stratégies résidentielles et professionnelles des familles démunies", *Discussion paper*, non daté, 20 p. ; DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire. Compétences et réalisations des citadins. L'exemple du Caire.* 1994, 729 p. ; ESCALLIER, SIGNOLES (responsables scientifiques), *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, 1995, 475 p.

[8]. Parmi les travaux récents, nous faisons référence sur ce sujet à la thèse d'Isabelle Berry-Chikhaoui, *Quartier et sociétés urbaines : le faubourg sud de la médina de Tunis* (1994, 653 p.), ainsi qu'aux contributions rassemblées dans *La citadinité en questions* (LUSSAULT, SIGNOLES, 1996, 157).

et conceptuels procédant de ces analyses sur les villes du Monde Arabe contemporain que nous avons choisi, pour notre part, de qualifier les itinéraires des habitants rencontrés au Caire de "*citadins*".

Si elle reste trop brève pour être exhaustive, cette présentation des grands courants de recherche sur les mobilités résidentielles, souvent associés dans une visée pluridisciplinaire, dévoile combien ces mobilités peuvent être l'une des clés d'entrée de la compréhension des phénomènes de croissance urbaine, des processus de ségrégation *vs* d'insertion et, plus largement, des rapports entre la société et l'espace[9].

Toutefois, parmi tous ces travaux, rares sont ceux qui, à notre connaissance, emploient le terme "itinéraire" : c'est du côté des historiens, dont les études sur les mobilités paraissent parfois méconnues des autres disciplines, que l'on rencontre "les itinéraires". Jean-Luc Pinol intitule sa thèse, publiée en 1991, *Les mobilités de la grande ville* et, en effet, pour une part, son ouvrage examine, à partir d'une approche statistique globale, les espaces sociaux de la ville de Lyon au sein desquels s'accomplissent les mouvements migratoires de ses habitants ; mais, pour une autre part, l'approche qualitative initiée par l'auteur présente des *itinéraires* individuels, résidentiels, professionnels et sociaux, sur le temps long de deux générations[10]. Inaccoutumée dans les autres disciplines, cette démarche, qui associe l'analyse quantitative et transversale à l'analyse qualitative et longitudinale, rejoint en partie celle mise en œuvre quelques années auparavant par Maurizio Gribaudi, dans *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle* : l'auteur y reconstitue les parcours d'individus et de familles, en prenant en compte leurs histoires passées, la gamme de leurs attitudes et de leurs comportements afin de saisir tout autant la diversité des "*physionomies individuelles*" que celle des "*physionomies de groupe*". Insérant ces itinéraires résidentiels et professionnels dans "*l'univers familial de relations et de parenté*", les resituant dans l'optique longitudinale des générations de familles et les inscrivant dans les "*conjonctures historiques*", M. Gribaudi fait apparaître un "cycle d'intégration urbaine" du monde ouvrier, caractérisé par une mobilité intra et inter-générationnelle considérable, quand bien même ce cycle se concrétiserait sous des formes extrêmement différentes d'une famille à l'autre[11].

---

[9]. Jacques Brun, dans un article qui retrace l'évolution épistémologique du "*concept de mobilité*", note "*qu'il serait aisé de multiplier les exemples montrant que la mobilité est au cœur de la quasi-totalité des problèmes que pose l'étude de la ville et de l'espace habité, des mécanismes de croissance et de ses disparités aux déterminants et à la portée effective des politiques d'urbanisme, en passant par la formation des valeurs foncières et par les processus de la division sociale de l'espace*" (BRUN, "La mobilité résidentielle et les sciences sociales", 1993, 8).

[10]. PINOL, *Les mobilités de la grande ville*, 1991, 431 p. ; PINOL, "Itinéraires résidentiels et trajectoires sociales à Lyon", 1993, pp. 25-32.

[11]. "*En effet, aucune détermination causale n'est assez univoque pour que chaque famille passe nécessairement, dès son entrée en ville, par chaque phase du cycle en suivant les mêmes rythmes, en mettant en œuvre les mêmes choix et les mêmes comportements sociaux*" (GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX$_{e}$ siècle,* 1987, p. 232).

La complémentarité qui résulte des changements d'échelles temporelle - transversale *et* longitudinale - et spatiale – de l'immeuble et du quartier à l'agglomération -, ainsi que l'enrichissement qui découle du passage d'une méthode d'analyse à une autre – qualitatif *et* quantitatif – est mise en œuvre dans la perspective d'une "*démarche micro-analytique*", démarche non conceptualisée mais parfois sous-jacente à certains travaux sur les mobilités dans les autres disciplines[12], qui est "revendiquée" par les tenants de la micro-histoire. Rompant avec les travaux historiques monographiques traditionnels et avec la recherche de la représentativité à tout prix de l'exemple choisi qui les caractérise, il s'agit de suivre le fil d'un, ou de plusieurs, destins particuliers et, par la variation de l'échelle d'observation - variation posée comme principe d'analyse -, de les restituer dans la multiplicité des espaces et des temps au sein desquels ce, ou ces, destins s'inscrivent[13]. Giovanni Lévi, dans *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII*^{ème} *siècle*, Maurizio Gribaudi, lorsqu'il décrypte les itinéraires des ouvriers de Turin au début du XXème siècle, ou encore Paul-André Rosental, tout au long de *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19*^{e} *siècl*e, s'attachent, chacun en des termes un peu différents, à la spécificité des destinées, à l'exemplarité – et non à la représentativité – des histoires de vie, à l'utilisation inégale des ressources – Luc Boltanski emploierait le terme compétences (BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences*, 1990) -, à la mise en œuvre différenciée des stratégies résidentielles et sociales des individus : *"Au cœur de la démonstration micro-analytique, gît effectivement l'individu. Cependant, sa centralité, tout comme celle du contexte, est instrumentale. L'individu est important surtout en tant que lieu de cette activité intense et spécifiquement humaine de lecture, d'interprétation et de construction du " réel "(...). L'analyse ne doit pas individualiser ici des comportements typiques pour illustrer des normes ou des modèles. Au contraire, elle se propose de découvrir des mécanismes qui permettent de rendre compte de la variation, de la différenciation des comportements*" (GRIBAUDI, "Echelle, pertinence, configuration", 1996, 123).

Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIème siècle... Itinéraires citadins au Caire au XXème siècle ? Le rapprochement peut sembler excessivement ambitieux ; la distance ou le détour peut paraître au mieux, audacieux, au pire relevant de l'anachronisme. Mais il serait fort hypocrite de notre part de ne pas admettre qu'un travail de recherche en sciences

---

[12]. Lors du Colloque *Villes & Mobilités*, Catherine Bonvalet, démographe, évoquait, au cours de la séance introductive réservée à l'exposition de "l'état des recherches sur la mobilité résidentielle", *"le déplacement des recherches macroscopiques aux recherches microscopiques*" qui, dans une perspective biographique, restituent les séquences résidentielles dans les histoires de vie des ménages (*Villes & Mobilités*, Centre de Recherches sur l'Habitat, Ecole d'Architecture de Paris- La Défense, Nanterre, jeudi 23 septembre 1999). Mais les passages conceptuels entre disciplines sont fréquents puisque la *microstoria* elle-même, s'élaborant dans les années soixante-dix en Italie, combine "*plusieurs sources d'inspiration issues de l'histoire sociale mais aussi, et peut-être en premier lieu, de la sociologie et surtout de l'anthropologie sociale anglo-saxonne*" (ROSENTAL, *Les sentiers invisibles*, 1999, p. 11).

[13]. REVEL, "Micro-analyse et constitution du social", 1996, pp. 15-36. L'ensemble des textes rassemblés par Jacques Revel dans *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience* apporte un regard critique à la *microstoria* italienne et présente les "réinterprétations" et les "applications" qu'en ont faites les historiens français.

sociales est le résultat d'un bricolage méthodologique, d'emprunts conceptuels aux autres disciplines, parfois aussi de renoncements ou de mécomptes lorsque, au fil du temps, telle ou telle approche semble devenue inadéquate à exprimer la complexité de ce que nous avions l'ambition d'observer, de comprendre et de transcrire. Plus précisément, la géographie humaine ne doit-elle pas s'inscrire dans les problématiques actuelles des sciences sociales et, partant, "*pour que la géographie participe à ce dialogue des sciences humaines, il faut qu'elle parle le même langage théorique et méthodologique que l'histoire, la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'ethnologie, etc. Elle doit rejoindre leur champ de conceptualisation en apportant sa touche d'originalité et les objets scientifiques, les questionnements qui lui sont propres*" (DI MEO, *Les territoires du quotidien*, 1996, 48) ?

Ce que nous empruntons à la démarche des micro-historiens est une méthode d'analyse et non un outil de travail : c'est le changement d'échelle – la "variation de la focale" – qui nous permettra d'observer notre objet de près et de loin, de l'examiner sous toutes ses facettes, depuis plusieurs angles de vue, de l'interroger sans relâche à partir de questionnements différents mais complémentaires et, nous le souhaitons, de le restituer au mieux et dans toute sa complexité. La reconstitution des itinéraires résidentiels à partir de quelque cent cinquante enquêtes de type qualitatif[14] que nous avons menées dans quatre quartiers populaires du Caire[15] constitue alors notre outil de travail et non une fin en soi de

[14]. Ces enquêtes, pour la plupart enregistrées, ont toutes été conduites par nous-même avec l'aide d'un ami interprète, Ahmad Salâh. Bien sûr, nous avons été dès le début de notre travail de thèse consciente des biais posés par la présence d'un intermédiaire entre l'enquêté et l'enquêteur et, après six mois d'enquêtes, nous avions décidé, à la faveur des progrès de notre apprentissage du dialecte égyptien, de les poursuivre seule. Mais il se trouvait aussi que l'expérience menée jusque-là avec Ahmad Sâlah nous semblait très positive : d'une part, la personnalité de notre interprète, curieux de la vie de ses concitoyens et attentif aux personnes, nous était d'un grand secours dans des contextes parfois difficiles ; d'autre part, le "double regard" et les nombreuses discussions que nous avions avec Ahmad Sâlah à propos des entretiens avaient indéniablement enrichis notre perception "extérieure" de la société égyptienne ; enfin, s'il était vrai que, probablement, certaines choses n'avaient pu être dites par les femmes en raison de la présence d'un interprète masculin, il était par contre avéré que nous avions appris beaucoup des hommes, de façon indirecte, lorsque ceux-ci ne désiraient pas adresser leurs propos à une femme étrangère... Aussi, malgré les défauts inhérents à cette façon de faire (mais toute technique d'enquête est sujette à critiques), avons-nous continué à procéder de la sorte.

[15]. Au début de notre séjour au Caire (août 1993-novembre 1995), nous avons réalisé une soixantaine de pré-enquêtes dans douze quartiers du Caire, choisis, selon nous, pour leur "représentativité" des différents espaces et populations composant la capitale égyptienne. Il s'agissait de : Manchiat Nasser, quartier péri-central et populaire, auto-construit après une mainmise sur des terres publiques désertiques ; Kafr al-Gabal, village en voie d'urbanisation de la grande périphérie où se mêlait une population d'origine paysanne et une population originaire des quartiers centraux du Caire ; Madînat al-'Ommâl, ancienne cité ouvrière édifiée en 1949 à Imbâba (quartier péri-central), abritant aujourd'hui des fonctionnaires ; Masâkin al-Tibbîn, cité construite à la fin des années cinquante dans la grande périphérie sud et hébergeant les ouvriers d'une centrale électrique ; le cimetière Bâb al-Wasîr, jouxtant la vieille ville et la Citadelle du Caire où résident essentiellement des familles de gardiens de tombes ; le "vieux Guizah", l'un des premiers noyaux de peuplement sur la rive gauche du Nil ; Madînat Nasr, quartier résidentiel aisé, situé au nord-est du centre-ville ; la ville nouvelle de Six Octobre, localisée à une trentaine de km au sud-ouest du Caire et composée de districts abritant tantôt des catégories aisées, tantôt des "classes moyennes". Les quatre derniers quartiers étaient 'Ayn al-Sira, 'Izbat al-Madabigh, Chubrâ et Masâkin al-Zilzâl : "utilisés" tout au long de ce travail, ce sont ceux que nous avons finalement choisis comme terrain d'étude pour y mener des enquêtes approfondies. Tenter de légitimer ici le choix de ces quatre quartiers plutôt que d'autres reviendrait à contredire la démarche que nous avons voulu suivre : les itinéraires sont notre outil de travail et non une fin en soi ; de même, ces quatre quartiers constituent notre "terrain" et non l'objet de notre recherche. Il ne s'agira donc pas de monographies de quartier, même si nous nous arrêterons longuement sur

notre recherche : il ne s'agira pas pour nous d'établir une typologie des mobilités résidentielles au Caire et, moins encore, de construire un "modèle" de ces mobilités, mais de replacer les itinéraires dans la singularité des histoires de vie des individus et des familles ainsi que de mettre au jour les mécanismes qui donnent une direction et, plus encore, un *sens* à ces itinéraires.

Et ce *sens,* ou ce *contenu,* des itinéraires nous informe sur des processus multiformes d'appartenance (ou de "désappartenance") spatiale et sociale. En effet, ce sont les relations polysémiques entre les parcours – parcours animés ou immobiles[16] –, les espaces où ils se déploient - ou bien où ceux qui les empruntent se fixent - et le cadre sociétal dans lequel ils s'inscrivent qui peuvent nous éclairer sur ces processus d'appartenance, que nous désignerons souvent au cours de ce travail par "processus de territorialisation". Différentes échelles spatiales, telles que les divers espaces que recouvrent les parcours migratoires, les lieux de passage ou d'ancrage des itinéraires individuels au sein de l'espace urbain, les lieux du voisinage à l'échelle du "quartier", structurent ces relations entre itinéraires et territoires. A ces échelles spatiales s'associent différents registres temporels, du temps "long" au temps "court" : le temps des successions des générations, l'histoire de vie des individus, les rythmes sociaux de la quotidienneté[17]. La superposition, et souvent l'imbrication, de ces différents registres temporels et spatiaux permettent, paradoxalement, de "détemporaliser" – i.e. rendre compte des recompositions sociales et spatiales au cours du temps tout autant que des continuités et des stabilités d'un "moment" – et de "déspatialiser" – i.e. considérer que les stratégies et les pratiques des citadins se déploient au sein d'un système territorial plutôt qu'au sein d'un espace donné, quelle que soit son échelle –, ce qui permet de saisir avec plus de

---

chacun d'eux pour comprendre ce qui s'y joue. La représentativité, que nous recherchions à tout prix au début de notre recherche, ne se situe ni au niveau du nombre d'enquêtes que nous avons menées, ni au niveau des espaces d'étude que nous avons choisis, puisque chaque enquête – et chaque histoire de vie qui se cache sous l'enquête – et chaque quartier est unique et n'est représentatif que d'elle ou de lui-même ; et il en aurait été de même si nous avions décidé de travailler sur d'autres espaces du Caire, dans une autre ville égyptienne ou dans une autre partie du monde.

[16]. Il convient d'annoncer que, *a priori*, ni les parcours caractérisés par une grande mobilité résidentielle, ni ceux définis par une grande stabilité résidentielle ne préjugent des modes d'appartenance à la ville, ceci afin de prévenir du danger des enjeux idéologiques, mis en évidence par Jacques Brun, qui entachent tant l'exploitation du concept de mobilité que celui d'ancrage. Dans la lignée des travaux de l'Ecole de Chicago, la mobilité résidentielle, par un procédé gommant les ruptures et idéalisant la liberté des individus, serait l'un des principes mêmes de l'urbanité mais, paradoxalement, les vertus de l'ancrage résidentiel annihileraient les dangers de l'errance dont le *hobo*, le vagabond, est la figure emblématique (BRUN, "La mobilité résidentielle et les sciences sociales", 1993, 8 et "Stratégies de localisation", 1990, 304 ; ANDERSON, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, 1993, 319 p.). Autrement dit, ni la sédentarité ni la mobilité ne déterminent mécaniquement des formes d'appartenance territoriale.

[17]. Nous nous autorisons ici à emprunter quelques-uns des termes qui définissent la notion de *territoire circulatoire,* élaborée par Alain Tarrius. La notion de *territoire circulatoire* conjugue "trois rapports espace/temps" : "*D'abord les rythmes sociaux de quotidienneté qui s'inscrivent dans les lieux du voisinage des activités spécifiant les continuités identitaires, puis l'histoire de vie, qui exprime en termes de projets ou de fatalités les trajectoires individuelles ou familiales dans l'espace d'accueil, et enfin le temps des successions de générations, qui construisent et stabilisent tout au long des parcours migratoires une culture source de nouveaux savoir-être*" (TARRIUS, "Territoires circulatoires et espaces urbains", 1993, 52).

pertinence les relations entre parcours et territoires ainsi que les multiples configurations qui en découlent.

Parce que les parcours des individus et des familles traversent l'épaisseur du temps – à savoir ces registres temporels – et la surface des territoires – à savoir ces échelles spatiales -, la reconstitution des itinéraires résidentiels constitue l'instrument pertinent pour appréhender en premier lieu l'un des aspects fondamentaux des processus de territorialisation des citadins : celui de l'établissement en ville. C'est pourquoi, tout au long de la Première Partie de ce travail, les itinéraires des habitants de deux quartiers populaires du Caire – Chubrâ et 'Izbat al-Madabigh - composent-ils la trame qui illustre et explique les modalités de l'installation au Caire d'individus et de familles qui, pour beaucoup d'entre eux, sont originaires des provinces égyptiennes. Cependant, d'un quartier à l'autre, de Chubrâ à 'Izbat al-Madabigh, nous avons adopté deux échelles temporelles et spatiales, deux niveaux d'observation puis d'analyse, pour fonder notre démarche : mais qu'il s'agisse du temps long de la constitution du vaste fragment de l'espace urbain qu'est Chubrâ et de l'approche longitudinale permettant de retracer les itinéraires, d'une génération à l'autre, de quelques-uns de ses habitants, ou bien qu'il s'agisse du temps court de la construction du petit quartier qu'est 'Izbat al-Madabigh et de l'approche transversale nous autorisant à examiner "à la loupe" les itinéraires des migrants qui en sont les maîtres d'œuvre et le "moment" de leur arrivée au Caire, il s'agit certes toujours de comprendre *comment* et *par qui* la ville se crée, mais, plus encore, de saisir les temps de l'établissement en ville – ceux de l'ancrage résidentiel.

A Chubrâ, en effet, nous avons choisi le temps long – plus d'un siècle -, de l'édification en pleine campagne d'un ample "morceau" de ville. Jusqu'aux années 1880, luxueux palais et jardins florissants sont les préludes d'une croissance démographique et du cadre bâti, laquelle juxtaposera, au cours de la première moitié du XXème siècle, des quartiers très divers tant par leur morphologie que par leur composition sociale. A partir du milieu des années soixante, la stabilisation puis l'inversion du mouvement démographique coïncident avec l'achèvement de l'extension de Chubrâ, même si, plus au nord, à Chubrâ al-Khayma, la ville poursuit son développement. Ancien faubourg nord du Caire, Chubrâ, aujourd'hui traversé par une ligne de métro en lieu et place de l'ancienne ligne de tramways, est graduellement devenu un quartier central de la capitale.

Replacés dans cette perspective longitudinale qui permet de retracer, dans le temps, la constitution d'un fragment de ville, l'histoire de six immeubles, exemplaires de la diversité des formes bâties à Chubrâ, ainsi que la reconstitution des généalogies de leurs habitants, révèlent ce que la cartographie et les chiffres de la croissance démographique ne peuvent dévoiler : s'il s'agit bien, ici encore, de traverser cet espace, en même temps qu'il se constitue du sud au nord, et, conjointement, de parcourir le siècle en suivant plusieurs générations de *Chubrayyîn* – habitants de Chubrâ -, il s'agit aussi de comprendre *qui* sont les

familles qui s'établissent à Chubrâ et quelles sont les raisons et les modalités de leur installation.

De la grande demeure arabo-musulmane construite en 1913 "sur" la rue Chubrâ et habitée par la famille d'un riche négociant syrien à l'humble bâtisse de briques sèches, située en retrait de la même rue et d'abord composée d'un unique rez-de-chaussée bâti en 1937 par un Copte originaire de Haute-Egypte, en passant par l'immeuble de rapport, d'allure imposante qui, dès 1930, offre visibilité sociale et "pignon sur rue" à ses premiers occupants..., ou par celui de quatre étages comprenant des logements exigus, fondé en 1940 sur une minuscule parcelle et qui ne sera achevé qu'en 1970 par les filles du propriétaire initial, ou encore par le bâtiment composé d'appartements spacieux et confortables construit en 1951 par plusieurs membres d'une famille élargie, ou enfin par l'immeuble bâti à des fins spéculatives en 1956 par un lotisseur qui hébergera un temps un acteur célèbre..., ce sont des familles aux positions sociales et aux itinéraires divers qui emménagent dans ces immeubles de Chubrâ, même si chacun d'eux présente, à l'origine, une composition sociale relativement homogène. Mais à la diversité spatiale et sociale "horizontale" qui caractérise Chubrâ se juxtapose progressivement une diversité "verticale" : les rotations dans des logements qui changent fréquemment d'occupants, tout comme les transformations matérielles qui modifient tant l'agencement interne des immeubles que leur aspect extérieur attestent que, d'un étage à l'autre, d'un appartement à l'autre, ni les gens ne sont immobiles ni l'espace n'est figé. Et même lorsque la stabilité résidentielle caractérise les parcours de familles qui se transmettent leur logement de père en fils, l'étude de l'évolution des positions sociales, d'une génération à l'autre, témoigne de processus qui peuvent relever du déclassement social et de la captivité résidentielle pour les uns, de stratégies d'insertion résidentielle et professionnelle à Chubrâ pour les autres.

Dans les années 1880, à quelques kilomètres au sud de l'allée de Chubrâ et quelque deux décennies après que Gérard de Nerval, à la suite de son *Voyage en Orient*, eut décrit celle-ci comme étant *"la plus belle qu'il y ait au monde assurément*", Hassan al-Gabbas, un fabricant de semelles de cuir, fait édifier trois tanneries au pied d'une colline de décombres et de détritus, sur un terrain vide de toute vie. Au tournant du XIXème siècle, plusieurs autres tanneurs rejoignent Hassan al-Gabbas et implantent leurs ateliers dans ce même lieu. Jusqu'aux années 1940, cet espace ne constitue pas à proprement parler un quartier mais une zone d'activités, plutôt artisanales qu'industrielles, réputée inhospitalière ; c'est un endroit fréquenté par des prostituées, des *'afarît* – esprits maléfiques - et des cochons comme s'en souviendront cinquante ans plus tard les premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh, le Quartier des Tanneries[18].

[18]. Nous avons traduit *'Izbat al-Madabigh* par *Quartier des Tanneries* ; cependant, il convient de préciser que le terme *izba* ne signifie pas "quartier", mais désigne plutôt un agglomérat d'habitations précaires situées, à l'origine, dans la campagne. Si nous nous autorisons à traduire ce terme par "quartier", c'est que 'Izbat al-

Entre 1940 et 1970, l'édification de ce quartier, caractérisée par des remises en cause résultant de plusieurs déguerpissements, est principalement l'œuvre de migrants sa'îdis - originaires de Haute-Egypte -, venus au Caire pour y gagner leur vie, "*pour y manger leur pain*". Mais ce que masque ce mobile d'ordre économique apparemment peu équivoque – un exode rural lié au grand dénuement du petit peuple paysan - et que dissimule l'incontestable linéarité des itinéraires – des migrations directes depuis la campagne vers 'Izbat al-Madabigh - , ce sont les temps d'hésitation, les périodes d'incertitude, les aléas de l'installation en ville ainsi que tous les autres motifs et événements, parfois anodins, parfois presque tragiques, qui donnent tout leur sens à ces itinéraires. Il s'agit en effet pour nous, fondamentalement, de *décortiquer* le *moment* de l'établissement en ville : la compréhension des modalités de fabrication "de toutes pièces" d'un "quartier" – dans son acception minimale, celle d'un espace bâti – par ces migrants permet d'abord de saisir, dans toute sa matérialité, ce moment de l'installation en ville ; l'analyse des compromis, mais aussi des luttes entre les habitants lors de la mainmise sur le sol et des conflits répétés avec l'Etat, témoignant des positions inégales des individus et des familles face aux enjeux de ce *moment*, donne ensuite corps à ce même quartier et précise davantage *qui* en sont les résidents ; l'examen "à la loupe" d'itinéraires *singuliers* fondés sur des *expériences* diverses et sur la mise en œuvre *différenciée* de *ressources,* étroitement liée à la présence ou à l'absence de membres de la famille élargie au Caire, révèle enfin que le temps de l'ancrage en ville n'est pas le même pour chaque migrant.

L'adoption d'échelles d'analyse différentes (ou la "variation de la focale") - mais résolument complémentaires - devrait donc nous permettre de mieux comprendre comment la ville se constitue à Chubrâ et comment le "quartier" se crée à 'Izbat al-Madabigh. Sous-jacents aux modalités de l'installation des habitants de ces deux espaces, ce sont bien alors des processus de territorialisation que nous souhaitons appréhender ; ceux-ci procèdent en partie de l'ancrage résidentiel, à savoir pouvoir s'établir dans un "chez soi", en ville. Cependant, il serait réducteur de limiter les processus de territorialisation à ce simple établissement résidentiel à la fois parce que cet ancrage n'est pas seulement spatial, qu'il ne prédétermine en aucune manière des itinéraires résidentiels fréquemment marqués par des ruptures, des "discontinuités" et des "discontiguïtés", et parce que, en dépit des propriétés intégratrices qui lui sont souvent conférées, il ne préjuge nullement ni de la qualité ni de la pérennité de l'insertion en ville. C'est en cela que, dans la Deuxième Partie de ce travail, l'*histoire résidentielle* des habitants de la cité 'Ayn al-Sira, histoire dont la texture est faite d'itinéraires résidentiels et sociaux convergents, ne devient véritablement signifiante que lorsque, au-delà de l'ancrage résidentiel, elle est *perçue* comme telle par les habitants ; et, encore, l'événement de quelques secondes – à savoir un séisme - qui bouleverse les parcours et, plus largement, les

---

Madabigh est aujourd'hui un espace caractérisé par une relative homogénéité physique – tissu, bâti -, délimité par des frontières perceptibles dans le paysage, défini, en partie, par les activités de tannage qui s'y trouvent et, surtout, parce qu'il est perçu comme tel par les habitants qui y vivent.

histoires de vie d'un grand nombre d'habitants de la vieille ville relogés dans une cité de la périphérie de la capitale témoigne-t-il de la violence matérielle et symbolique qui caractérise parfois les *itinéraires de rupture*.

A la fin des années cinquante, sur le plateau de 'Ayn al-Sira, en surplomb des premières habitations édifiées "en dur" par les migrants sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh, est inauguré un grand chantier : il s'agit de l'une des cités de "logements populaires" – *masâkin cha'biyya* – participant d'un vaste programme de constructions d'habitat social initié par Gamal Abdel Nasser, raïs de l'Egypte depuis 1954. Pour les Cairotes – car il s'agit essentiellement de familles originaires d'autres quartiers de la capitale – qui emménagent dans les appartements neufs de 'Ayn al-Sira, le changement de logement s'assortit d'une promotion résidentielle qui doit être restituée dans un contexte plus large de réformes politiques porteuses de changements sociaux. Les années soixante, les "années Nasser", couvrent une période qui, plus de trente ans après, demeure encore vivace dans la mémoire de nombreux habitants de 'Ayn al-Sira ; ce sont elles qui constituent le socle d'une histoire résidentielle aujourd'hui toujours inachevée pour la plupart de ses protagonistes. Ainsi ne s'agit-il plus ici de démonter les mécanismes de l'établissement en ville ou dans un quartier, mais plutôt de *prendre la mesure* du sentiment d'appartenance à un quartier – la "cité nassérienne" -, sentiment qui relève – en partie - du registre identitaire. C'est pourquoi si, à 'Izbat al-Madabigh, nous nous proposons d'examiner les itinéraires pour leurs *singularités*, à 'Ayn al-Sira, c'est au contraire la recherche de *traits communs* aux itinéraires qui devrait nous permettre d'expliquer pourquoi et surtout comment se sont rassemblés dans un même *lieu* des individus et des familles aux origines sociales et résidentielles relativement diverses. C'est par l'analyse des modalités de confluence des itinéraires résidentiels et sociaux et par celle des ressorts de l'affiliation à la "cité nassérienne" – et à tout ce qu'elle offre et représente comme bénéfices "urbains" – que nous tenterons de mieux comprendre l'histoire résidentielle des habitants de 'Ayn al-Sira, charpentée par les *représentations* de la cohésion sociale dans un espace *perçu* comme collectif, voire communautaire. Une fois encore, nous nous proposons d'appréhender l'une des facettes des processus de territorialisation, à savoir la *territorialisation des identités*. Cependant, les minuscules discordances, les petites dissonances, les lézardes territoriales qui menacent l'intégrité de la "cité populaire", laissent penser que les recompositions socio-spatiales sont toujours à l'œuvre dans les processus de territorialisation que nous observons.

De 'Ayn al-Sira, érigée en 1958 à la lisière de la capitale, à Dix de Ramadan, ville nouvelle mise en chantier dans le désert à partir de 1979, il y a plus de vingt ans de politiques urbaines, formulées par le biais de schémas directeurs successifs. Le contexte, qui détermine les choix en matière d'aménagement de la capitale égyptienne et d'habitat public de ses habitants, est celui d'une croissance démographique et spatiale explosive, incontrôlable et

"dévoreuse" de terres agricoles, contexte encore aggravé par la "crise du logement" qui sévit dans les quartiers centraux. Ce sont ces constats inquiétants, auxquels se surajoutent des pronostics démographiques non moins alarmants, qui, au cours des années 1970, commandent aux deux options principales d'un aménagement de grande envergure : l'édification d'une autoroute périphérique, censée endiguer l'extension bâtie du Caire ; la création, sur les terres incultes, hors la capitale, de villes nouvelles initialement destinées à accueillir quelque cinq millions d'habitants en l'an 2000, puis à héberger, selon d'aucuns, vingt millions d'Egyptiens à l'horizon 2020 sur l'ensemble du territoire. De nombreux écrits de tous types – rapports techniques, articles journalistiques ou scientifiques, thèses, etc. – ont abondamment évoqué les mécanismes de la croissance démographique et spatiale du Caire et amplement retracé l'évolution des politiques urbaines égyptiennes et, notamment, celles qui ont conduit à la mise en œuvre des villes du désert. C'est pourquoi, bien que s'appuyant fréquemment sur ces travaux, notre démarche ne consistera pas en leur réitération et, moins encore, en l'examen du bien-fondé de ces politiques urbaines. Parmi les auteurs de ces écrits, quelques-uns ont porté attention aux difficultés rencontrées par les premiers habitants des villes nouvelles, dont la réalisation est en cours depuis plus de deux décennies ; mais, à notre connaissance, peu, sinon aucun ne se sont intéressés à la relation dialectique qui, par le biais du "modèle urbain", à la fois lie – de façon indissociable - et oppose – de manière irréductible - "aménageurs" et "aménagés", à savoir les commanditaires et concepteurs des villes nouvelles et les habitants de celles-ci. Or, si nous nous préoccupons précisément de cette relation, c'est parce que nous postulons que le "modèle urbain" proposé et imposé par la ville nouvelle n'est pas neutre, qu'il véhicule des valeurs spécifiques qui lui ont été affectées et que ces valeurs sont interprétées, appropriées mais aussi reformulées, voire rejetées, par les habitants qui y vivent. Cependant, d'ores et déjà, il semble essentiel de préciser que ce n'est pas à partir du modèle urbain en tant que tel – i.e. un modèle architectural et urbanistique – que nous souhaitons décoder cette relation, mais que c'est par le déchiffrement des discours *lato sensu* afférents au modèle, qui le produisent et qui le légitiment, que nous escomptons comprendre la nature de cette relation.

Si ces discours ont vocation à être entendus de tous et si, dans une certaine mesure, leur *efficace* se lit tant au niveau des itinéraires résidentiels qu'à celui des propos et des actes des habitants qui emménagent dans ces villes nouvelles, c'est pourtant un événement de quelques secondes, totalement indépendant de cette rhétorique, qui provoque le déplacement d'environ 16 000 familles originaires des quartiers de la vieille ville du Caire vers l'une des nouvelles cités du désert. En effet, le 12 octobre 1992, un tremblement de terre d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle de Richter ébranle la capitale, provoque de nombreuses pertes humaines et l'effondrement ou la détérioration d'un grand nombre de bâtiments. La mise en parallèle de deux genres narratifs de cet événement et de ses implications - celui de la presse et celui des personnes, relogées à la suite du séisme, que nous avons rencontrées - permet d'examiner sous un certain angle les procédures de relogement ainsi que la portée d'une rupture qui modifie considérablement le sens des itinéraires : bien au-delà d'un simple

changement de logement, l'installation de ces victimes, populations originaires de la vieille ville, dans une cité, inachevée et non destinée à les accueillir, correspond au passage, contraint, d'un mode territorial à un autre.

C'est l'analyse des modalités de cette transition, par beaucoup difficilement vécue, de l'apprentissage d'un nouveau type d'habitat mais aussi de nouveaux modes d'habiter, de la mise en œuvre de pratiques d'appropriation de l'espace et, plus largement, d'ajustement à une nouvelle situation qui, dans la Troisième Partie de ce travail, révélera comment - "expérimentation" toujours en cours - les habitants de Masâkin al-Zilzâl (littéralement "les logements du tremblement de terre") recréent en partie leur propre territoire en "construisant" la ville nouvelle. Les multiples formes de transformation des espaces privés, mais aussi publics, témoignent en effet de la large palette de compétences individuelles initiées par les habitants de la cité du tremblement de terre afin de s'adapter à une nouvelle situation. A 'Ayn al-Sira, cité plus ancienne, l'addition des compétences individuelles, qui se révèlent par les réagencements de l'espace habité, a métamorphosé la physionomie de la cité en modifiant les espaces publics et en renouvelant les usages de ces derniers. Mais, dans l'une et l'autre de ces cités, à Masâkin al-Zilzâl et à 'Ayn al-Sira, certains processus d'appropriation des espaces publics attestent qu'il existe parfois des actes procédant de compétences collectives ainsi que des actes à destination publique : fondées sur des modes de représentations de l'espace différents dans l'une et l'autre de ces cités, les modalités de constitution de jardins "communautaires" à 'Ayn al-Sira ou à vocation quasi publique à Masâkin al-Zilzâl - exemples parmi d'autres - révèlent la capacité de prise en charge, avec ses limites, par les citadins, de leur espace de vie, tout en renvoyant aussi à la relation que ceux-ci entretiennent avec l'Etat.

Si, pour les habitants de Masâkin al-Zilzâl, les pratiques d'appropriation de l'espace habité participent de l'ancrage résidentiel qui constitue l'une des prémices à la *territorialisation*, il serait très réducteur de suspendre l'analyse des processus de construction territoriale à ses seules inscriptions spatiales. D'une part parce que l'ancrage résidentiel n'est pas l'unique déterminant de la territorialisation et qu'il peut se révéler très équivoque lorsqu'il équivaut à la captivité résidentielle, et, d'autre part, parce que les appartenances territoriales sont multiples, non équivalentes et hiérarchisées. Certes, pour les résidents de la cité relogés à la suite du séisme, la rupture résidentielle correspond au passage d'une forme de territorialité - celle du quartier de provenance, dans la vieille ville – à une autre – celle de l'espace désormais habité -, mais la *mémoire résidentielle*, en grande partie édifiée sur les référents identitaires au quartier d'origine, joue le rôle principal dans la construction d'un nouveau *système territorial*. Le quartier de provenance à Masâkin al-Zilzâl tout comme la région de provenance pour les migrants de Haute-Egypte de 'Izbat al-Madabigh (Quartier des Tanneries) - même si les termes de l'analyse diffèrent d'un quartier à l'autre, ne serait-ce que parce que l'histoire de leurs résidents respectifs est dissemblable – semblent incarner, pour leurs habitants, l'irréductible territoire de l'identité, espace quasi originel qui permet l'identification de Soi et de l'Autre. Et cette identification paraît tout à fait efficiente quant à la constitution de

catégories sociales distinctes qui sont définies et qualifiées - car il s'agit aussi, sinon surtout, d'opérations discursives – par les *comportements* des individus qui les composent.

Mais, tant dans l'exemple de Masâkin al-Zilzâl que dans ceux de 'Izbat al-Madabigh ou de 'Ayn al-Sira, les références identitaires, récurrentes dans les discours des habitants, voilent les recompositions sociales et spatiales continuellement à l'œuvre. En effet, l'homogénéité de territoires urbains construits sur le sentiment d'appartenance à un espace communautaire, délimités par des frontières, matérialisés par des emblèmes particuliers, caractérisés par des conduites et des manières de faire spécifiques, masque l'hétérogénéité des groupes sociaux, dissimule les *in*-cohérences et les *dys*-cohésions, occulte les itinéraires sociaux divergents et, parfois, les attitudes "déviantes". Or, envisager que la territorialisation n'est pas un processus qui serait *a priori* linéaire et exempt de recompositions, que les territorialités ne sont pas figées mais peuvent être, au contraire, à géométrie variable et imbriquées, que les frontières des territoires urbains sont souvent poreuses et que, par le biais des pratiques, elles peuvent être franchies, impose que l'on saisisse ces recompositions sociales et spatiales "à l'œuvre" ; ou encore, nécessite que l'on établisse une relation indéfectible entre les recompositions territoriales, qui ne se définissent plus ici en termes de mobilités ou d'ancrages, et les changements sociaux.

Si ce sont les temps de l'établissement en ville et de la construction des territoires, les ancrages et les ruptures ainsi que les recompositions territoriales que nous voulons comprendre au Caire, c'est parce que, au-delà des itinéraires résidentiels, nous considérons que l'analyse de ces processus socio-spatiaux peut nous apprendre quelque chose sur l'entrelacs des liens que les citadins tissent avec leur ville.

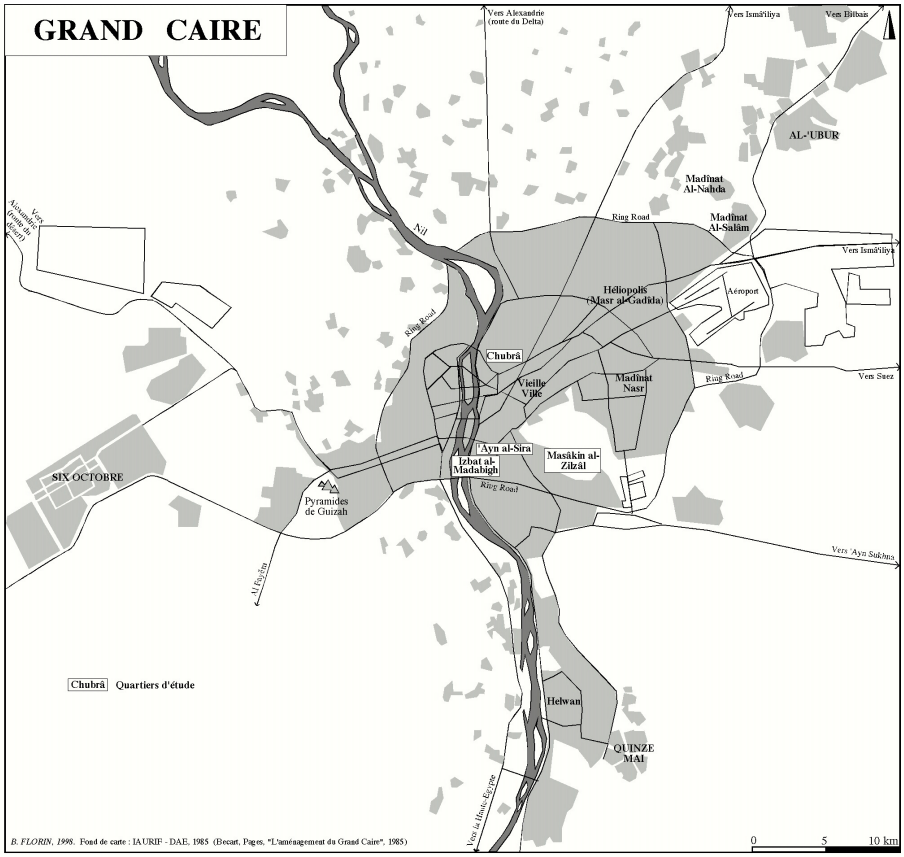
GRAND CAIRE
Vers Alexandrie (route du Delta)
Vers Ismâ'îliya
Vers Bilbais
AL-'UBUR
Madînat Al-Nahda
Madînat Al-Salâm
Ring Road
Nil
Vers Alexandrie (route du désert)
Vers Ismâ'îliya
Héliopolis (Masr al-Gadîda)
Aéroport
Ring Road
Chubrâ
Vieille Ville
Madînat Nasr
Ring Road
Vers Suez
'Ayn al-Sira
'Izbat al-Madabigh
Masâkin al-Zilzâl
SIX OCTOBRE
Pyramides de Guizah
Ring Road
Vers 'Ayn Sukhna
Al Fayûm
Chubrâ Quartiers d'étude
Helwan
QUINZE MAI
Vers le Haut-Egypte
B. FLORIN, 1998. Fond de carte : IAURIF - DAE, 1985 (Becart, Pages, "L'aménagement du Grand Caire", 1985)
0 5 10 km

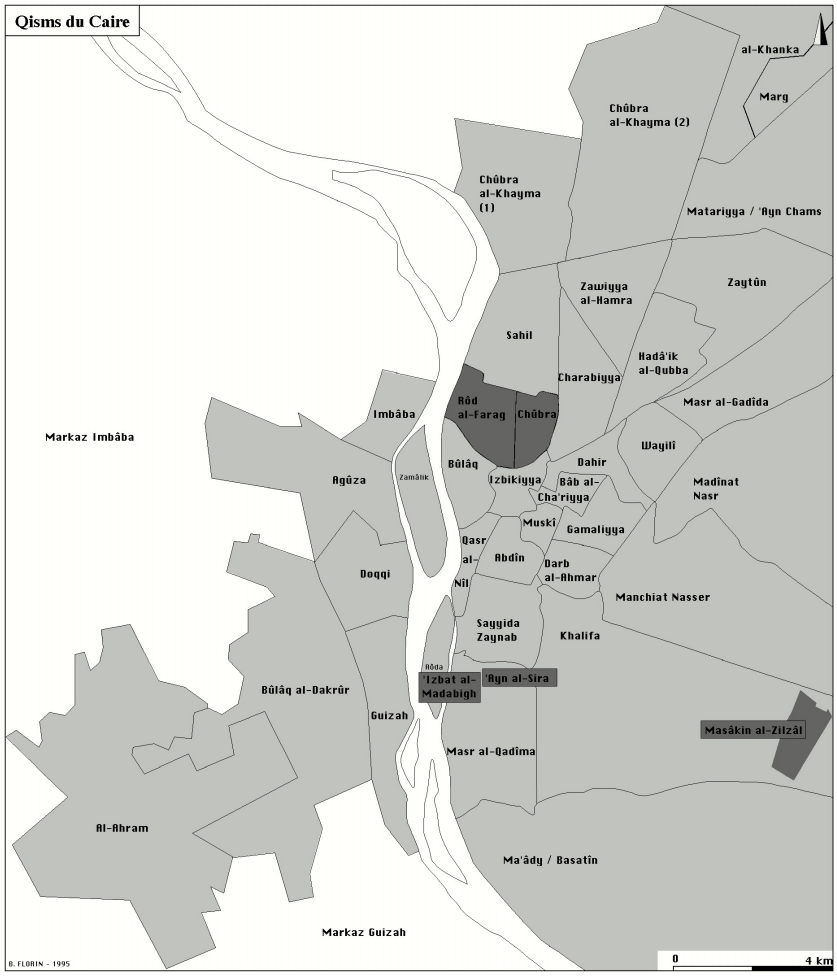
Qisms du Caire
al-Khanka
Marg
Chûbra al-Khayma (2)
Chûbra al-Khayma (1)
Matariyya / 'Ayn Chams
Zaytûn
Zawiyya al-Hamra
Sahil
Hadâ'ik al-Qubba
Charabiyya
Masr al-Gadîda
Rôd al-Farag
Chûbra
Imbâba
Markaz Imbâba
Wayili
Dahir
Bûlâq
Agûza
Zamâlik
'Izbikiyya
Bâb al-Cha'riyya
Madînat Nasr
Muski
Gamaliyya
Qasr al-Nil
'Abdîn
Darb al-Ahmar
Manchiat Nasser
Doqqi
Sayyida Zaynab
Khalifa
Rôda
'Izbat al-Madabigh
'Ayn al-Sira
Bûlâq al-Dakrûr
Guizah
Masâkin al-Zilzâl
Masr al-Qadîma
Al-Ahram
Ma'âdy / Basatîn
Markaz Guizah
B. FLORIN - 1995
0 4 km

- PREMIERE PARTIE -

LES TEMPS DE L'ETABLISSEMENT EN VILLE ET DE LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES

La reconstitution de l'histoire de plus d'un siècle d'un vaste fragment d'espace urbain et la restitution du temps court de la construction du quartier nous permettront, tout au long de cette Première Partie, de comprendre comment la ville se crée à Chubrâ (Chapitre I) et à 'Izbat al-Madabigh, Quartier des Tanneries (Chapitre II). Retracés sur trois générations, les itinéraires de familles de Chubrayyîn – habitants de Chubrâ –, résidant dans six immeubles que nous avons choisis pour leur exemplarité, précisent qui sont ces familles qui s'installent et quelles sont les raisons de leur établissement à Chubrâ. A 'Izbat al-Madabigh, les acteurs de l'édification du "quartier" sont des migrants de Haute-Egypte venus au Caire à partir des années cinquante pour s'y établir, accompagnés ou non de leur "grande famille", et y gagner leur vie en travaillant dans les tanneries.

Ce sont les itinéraires résidentiels qui, dans l'un et l'autre de ces espaces de l'agglomération cairote, seront l'instrument privilégié que nous utiliserons pour comprendre les différents modes et temps de l'établissement en ville ou, encore, les prémices de l'ancrage résidentiel qui dévoile quelques-uns des processus de territorialisation.

CHAPITRE I - DE LA CAMPAGNE A LA VILLE : CHUBRA AU FIL DU TEMPS

Constitution d'un espace urbain et itinéraires de quelques-uns de ses habitants

***V**oie d'accès au cœur de la capitale depuis les régions du Delta, axe conducteur de l'urbanisation du Caire vers le nord, la rue Chubrâ fait aujourd'hui partie intégrante de la ville et les faubourgs qui la bordaient sont devenus des espaces centraux.*

Longue de quatre kilomètres, la rue Chubrâ est d'abord une allée prestigieuse qui, tout au long du XIXème siècle. est un lieu de promenade desservant aussi de fastueux palais. La proximité de la gare Ramsès, l'implantation du tramway sur la rue même ainsi que la spéculation foncière et immobilière du début du XXème siècle marquent le début de l'extension du bâti aux abords de la gare Ramsès, le long de la rue Chubrâ, en direction du vieux village de Bûlâq, puis du port de Rôd al-Farag.

La croissance démographique et l'arrivée de migrants en provenance des provinces égyptiennes participent à et accélèrent ce mouvement d'urbanisation à partir des années vingt : entre les palais et villas du début du siècle, parfois au contact de champs encore cultivés, ou au lieu et place de jardins, les parcelles se lotissent, les immeubles de rapport se construisent et des "poches" d'habitat insalubre apparaissent, affectant à Chubrâ une nouvelle physionomie.

Des années trente aux années soixante, la croissance démographique et spatiale se poursuit à Chubrâ, que les recensements divisent en deux qisms[1], celui de Rôd al-Farag à l'ouest et celui de Chubrâ à l'est de la rue Chubrâ. Si, jusqu'au milieu des années soixante, quelques terrains demeurent cultivés au nord de la rue ou dans des intestices du bâti, à la fin des années soixante-dix, la constitution de cet espace, communément appelé Chubrâ - mais il s'agit plutôt d'une juxtaposition de quartiers très divers par leur morphologie et leur composition sociale -, est achevée : il s'étend du Nil à l'est jusqu'à la voie ferrée Le Caire-Alexandrie à l'ouest, la gare Ramsès en marque la limite sud tandis que le canal de l'Ismâ'îliya le borne au nord. C'est aussi à partir des années soixante que le mouvement démographique s'inverse et que Chubrâ perd des habitants.

L'histoire, fort résumée ci-dessus, de la rue Chubrâ et des quartiers qui lui sont contigus est exemplaire à plusieurs titres : du découpage des champs en parcelles qui sont bâties à la densification tant horizontale que verticale, c'est un morceau de ville qui se constitue sous nos yeux. Pourtant, et l'exemplarité du cas se situe également à ce niveau, l'analyse de la relation entre croissance démographique et croissance spatiale aurait parfaitement pu s'appliquer à d'autres lieux : plus récemment et même si les termes sont un peu différents, l'avenue des Pyramides ou, encore, la ligne de métro vers Hilwân - version contemporaine du tramway de Chubrâ - incarnent des axes majeurs de l'urbanisation de l'agglomération cairote.

Des champs aux palais, des palais aux immeubles..., en traversant le siècle et en se transformant, la rue Chubrâ et ses quartiers limitrophes accueillent des habitants d'origines diverses : grandes familles étrangères, petits fonctionnaires cairotes, migrants pauvres qui viennent de la campagne à la ville[2] et transitent par les quartiers populaires du vieux Rôd al-Farag avant de se fixer à Chubrâ... Restituée par des généalogies, l'histoire des "chubrayyîn" - "habitants de Chubrâ" [3] - de six bâtiments, d'époque et de caractère distincts, situés "sur" et "derrière" la rue, explique, d'une autre façon que l'analyse de la croissance démographique et spatiale, la constitution de cet espace.

Les modalités de choix de ces immeubles, qui justifient ici notre approche de cet espace, doivent beaucoup à la méthode suivie par Jean-Luc Pinol pour son travail sur les

---

1. Les *qisms* sont des entités administratives et correspondent à un arrondissement urbain ; ils sont divisés en *chiakhat*, unité administrative la plus petite.

2. Une large fraction des habitants de Chubrâ que nous avons interrogés est originaire des gouvernorats du Delta du Nil. La carte qui fait suite à cette introduction (p. 25) localise ces gouvernorats et leurs grandes villes. Dans le deuxième Chapitre de cette Première Partie, une autre carte présentera les gouvernorats de Moyenne et Haute-Egypte (p. 149).

3. C'est ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes. De même, bien que trois des immeubles choisis appartiennent au qism Rôd al-Farag, leurs occupants ne disent jamais qu'ils résident à "Rôd al-Farag" mais qu'ils habitent ou qu'ils sont de "Chubrâ", sorte de terme générique qui englobe les deux qisms. Par contre, une naissance à ou une venue de "Rôd al-Farag", signifie qu'il s'agit précisément du vieux quartier Rôd al-Farag, proche de la corniche du Nil.

mobilités à Lyon [4]***:*** **"Les immeubles n'ont pas été choisis au hasard par un voyageur sans bagages arrivant dans une ville inconnue, ils illustrent quelques types bien repérables d'habitat et d'habitants. Je les ai sélectionnés pour leur exemplarité, non pour leur représentativité au sens statistique du terme" ;** ***et encore :*** **"Cette approche fondée sur des recensements lyonnais dont on sait la fiabilité limitée, permet des descriptions fines de la composition d'immeubles retenus pour leur caractère exemplaire (...). Ils n'ont pas été choisis au hasard mais pour leur caractère exemplaire"*** ***(Pinol,*** **Les mobilités de la grande ville*****, 1991, 54 et 22). La belle maison familiale de la rue As'ad Pacha, le grand immeuble de rapport de la rue Muhammad 'Abdû, le petit immeuble bâti "derrière" la rue Chubrâ, dans la rue Wasîf Sa'âd par un migrant à l'origine démuni, sont situés dans les quartiers sud : construits entre 1913 et 1937, ils correspondent aux premiers temps de la constitution de Chubrâ. Plus au nord, rue al-Zawâhry, le bâtiment fragile édifié au gré de la fortune de ses propriétaires, celui de la rue al-'Abd al-Krîm de conception plus soignée et, enfin, celui de la rue Abû al-Fadl, œuvre d'un lotisseur, datent des années quarante et cinquante***[5]***. Très dissemblables les uns des autres, ces six immeubles peuvent être considérés comme les archétypes des différents espaces qui se situent le long de la rue Chubrâ et représentatifs de son histoire.***

"Biographies d'immeubles" qui présentent aussi les habitants disparus ou partis, ainsi que généalogies et itinéraires de leurs occupants actuels permettent de savoir "qui" habite "où" et de saisir quelques-uns des processus de la mobilité - ou de la stabilité - résidentielle. De même, des premiers occupants aux derniers venus et d'une génération à l'autre, les statuts professionnels et, plus largement, la position sociale des habitants de ces immeubles renvoient respectivement soit à des déclassements, soit à des situations qui paraissent immuables soit, au contraire, à de nouvelles affectations. Aussi, nous évoquerons souvent dans les pages qui suivent les processus de la mobilité sociale et de la

---

4. Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIXè - début XXè*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1991, 431 p. Précisons ici que Jean-Luc Pinol s'appuie essentiellement sur les fiches nominatives des recensements pour suivre la population d'une dizaine d'immeubles pendant quarante ans. Nous ne disposions pas des sources statistiques pour appliquer parfaitement sa "méthode". Il en découle certaines imperfections ou imprécisions - que nous avons indiquées au lecteur -, liées aux défaillances de la mémoire des habitants, défaillances bien compréhensibles lorsque l'on aborde les itinéraires des arrières-grands-parents... Par contre, la restitution de généalogies par les descendants présente l'avantage d'être porteuse d'explications, ou de sens, ce qu'aucune fiche de recensement ne pourrait fournir. De même, nous savons par les enquêtes directes ce qu'il est advenu des membres de la famille élargie et des enfants partis du domicile familial. Enfin, nous empruntons au même auteur l'expression "*biographies d'immeubles*", expression qui nous paraît particulièrement bien illustrer notre démarche (PINOL, *Les mobilités de la grande ville*, 1991, 30).

5. Les six immeubles que nous avons choisis sont localisés sur la carte qui fait suite à cette introduction. Par ailleurs, ces immeubles ont été construits entre 1913 et 1956 et l'absence, dans l'échantillon, d'un immeuble plus récent peut nous être reprochée... Cette lacune nous paraît cependant devoir être relativisée, dès lors que l'on note l'ancienneté de Chubrâ dont l'espace bâti se stabilise dès la fin des années soixante et, donc, la relative "rareté" d'immeubles récents le long de la rue et dans les quartiers limitrophes. Si nous avons tout de même tenté de parer à cette lacune en retraçant les histoires des immeubles choisis et la vie de leurs habitants jusqu'à nos jours, il n'en reste pas moins que des opérations de destruction-reconstruction ou encore d'édification de nouveaux immeubles le long de la corniche du Nil sont d'une indéniable réalité...

mobilité professionnelle[6] ***qui nous paraissent fondamentaux quant à l'insertion résidentielle.***

Enfin, le choix d'une unité de lieu - l'immeuble - et la méthode suivie ne permettent pas toujours de décrypter finement tous les mobiles des itinéraires ainsi que, en particulier, le moment de l'arrivée en ville. Le deuxième Chapitre de cette Première Partie, qui relate l'histoire des migrants du quartier des Tanneries, tente, d'une autre manière, d'éclairer ce passage décisif.

6. Nous reprenons ici la distinction posée par Jean-Luc Pinol entre "mobilité professionnelle" qui "*désigne les changements survenus dans la carrière d'un même individu, sans référence à l'occupation de son père*" et "mobilité sociale" qui "*désigne la mobilité intergénérationnelle, c'est-à-dire la comparaison des professions de deux générations, celle du père et celle du fils (...). Il s'agit d'une convention de langage. Certains auteurs adoptent des définitions inversées. L'important n'est pas d'adopter l'une ou l'autre de ces conventions mais d'en préciser d'emblée le sens, afin d'éviter toute confusion*" (PINOL, *Les mobilités de la grande ville*, 1991, 21).

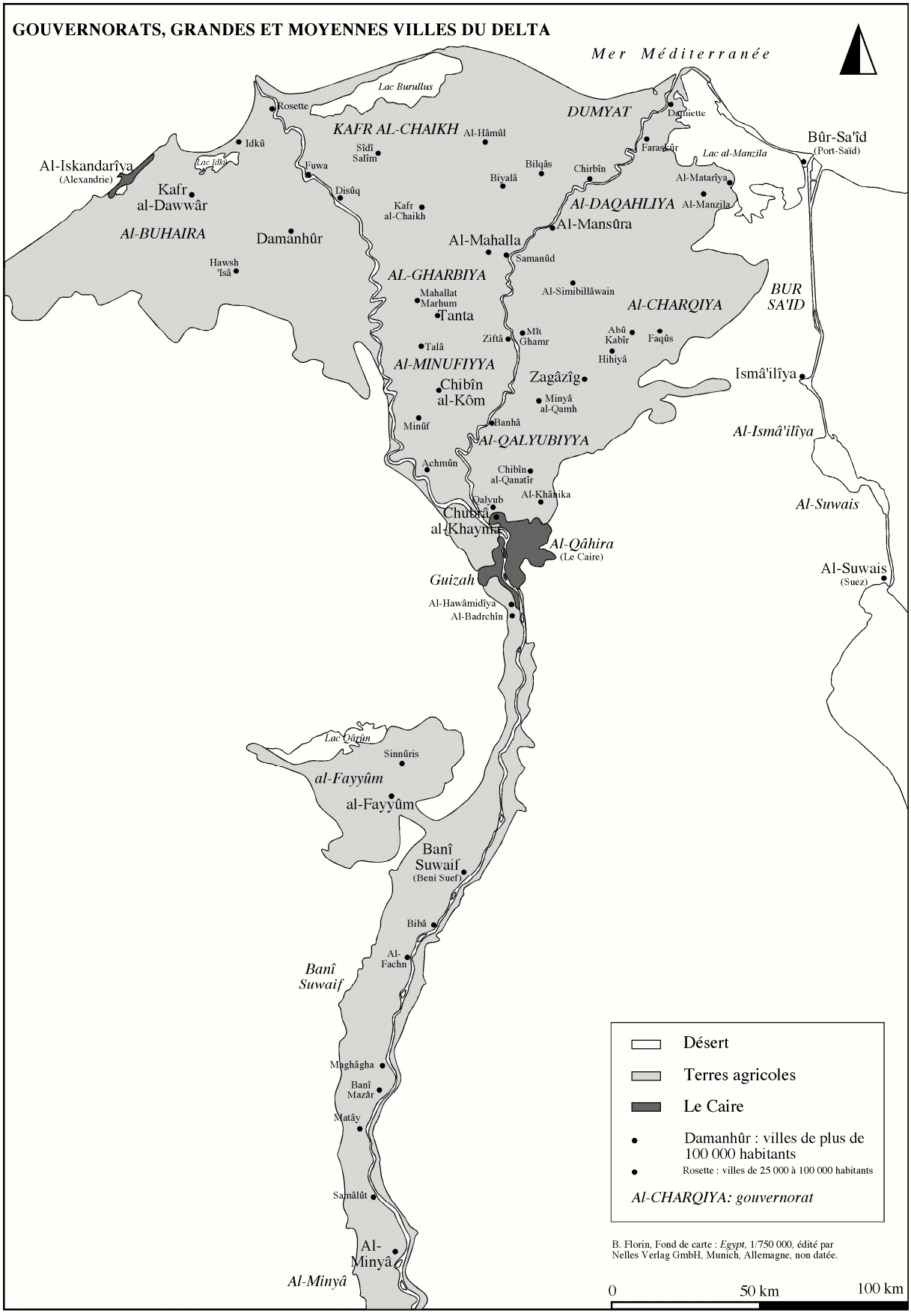
GOUVERNORATS, GRANDES ET MOYENNES VILLES DU DELTA
Mer Méditerranée
Lac Burullus
Rosette
KAFR AL-CHAIKH
Al-Hâmûl
DUMYAT
Damiette
Bûr-Sa'îd
(Port-Saïd)
Idkû
Lac Idkû
Sîdî Salîm
Fuwa
Farascûr
Lac al-Manzila
Al-Iskandarîya
(Alexandrie)
Bilqâs
Chirbîn
Biyalâ
Al-Matarîya
Kafr al-Dawwâr
Disûq
Kafr al-Chaikh
Al-DAQAHLIYA
Al-Manzila
Al-BUHAIRA
Damanhûr
Al-Mansûra
Al-Mahalla
Samanûd
Hawsh 'Isâ
AL-GHARBIYA
Al-Simibillâwain
BUR SA'ID
Mahallat Marhum
Al-CHARQIYA
Tanta
Mît Ghamr
Abû Kabîr
Faqûs
Zifâ
Talâ
Hihiyâ
Al-MINUFIYYA
Ismâ'ilîya
Zagâzîg
Chibîn al-Kôm
Minyâ al-Qamh
Minûf
Banhâ
Al-Ismâ'ilîya
Al-QALYUBIYYA
Achmûn
Chibîn al-Qanatîr
Al-Khânika
Qalyub
Al-Suwais
Chubrâ al-Khayma
Al-Qâhira
(Le Caire)
Guizah
Al-Suwais
(Suez)
Al-Hawâmidîya
Al-Badrchîn
Lac Qârûn
Sinnûris
al-Fayyûm
al-Fayyûm
Banî Suwaif
(Beni Suef)
Bibâ
Al-Fachn
Banî Suwaif
Maghâgha
Banî Mazâr
Matây
Samâlût
Al-Minyâ
Al-Minyâ
Désert
Terres agricoles
Le Caire
Damanhûr : villes de plus de 100 000 habitants
Rosette : villes de 25 000 à 100 000 habitants
Al-CHARQIYA: gouvernorat
B. Florin, Fond de carte : Egypt, 1/750 000, édité par Nelles Verlag GmbH, Munich, Allemagne, non datée.
0
50 km
100 km

LOCALISATION DES IMMEUBLES A CHUBRA ET ROD AL-FARAG

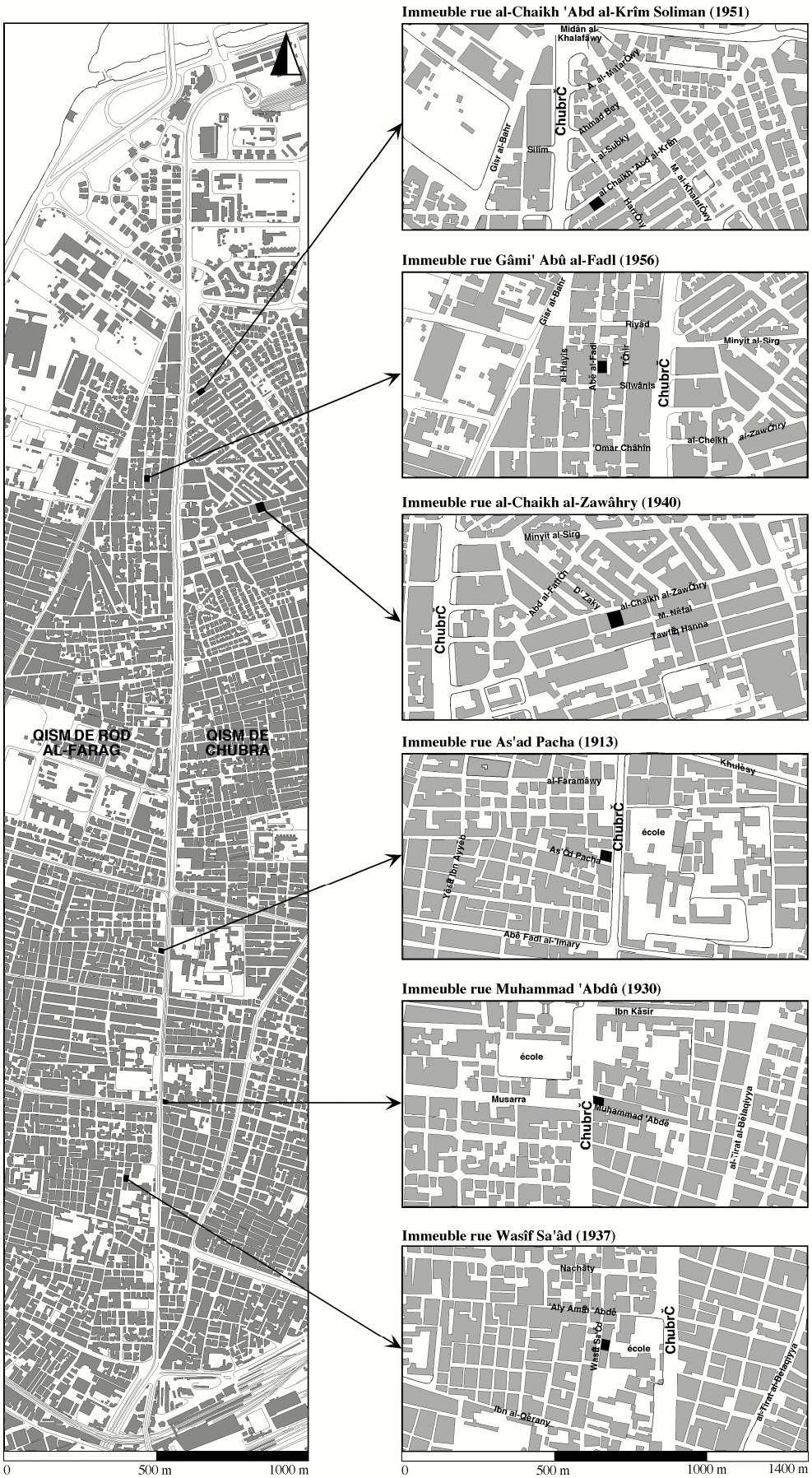

B. FLORIN. Source : *Egyptian Survey*, 1/5000, feuilles i-12, i-13 et i-14, 1977.

1. La rue Chubrâ : des champs aux palais, des palais aux immeubles... ou la naissance d'un faubourg

a - Palais et jardins : genèse d'une rue (1808 - 1880)

C'est pendant les premières années du XIXème siècle, sous le règne de Muhammad 'Ali (pacha de 1805 à 1848), que se constitue la rue Chubrâ. Située au nord du Caire, sur la rive droite du Nil, la rue n'est, à ce moment-là, entourée que de champs en raison des crues du Nil[7]. D'ailleurs, il ne s'agit pas encore à proprement parler d'une rue, mais plutôt d'une large allée, longue d'environ six kilomètres, qui part de Bâb al-Hadîd (la "Porte de Fer", l'une des portes fortifiées de la ville) et qui conduit au palais et aux jardins que Muhammad 'Ali a fait construire dans la campagne de Chubrâ : " *Cependant, dès 1808, le nord-ouest du Caire l'attirait particulièrement : alors furent commencés son palais et son parc de prédilection, entre le Nil et le canal Mahmoudieh, dans la riche plaine de Choubra, au milieu d'un paysage reposant. De Bab el Hadid, on y arrivait par une large avenue, très droite, ombragée, macadamisée, où passaient les courriers montés sur leurs dromadaires, et où défilaient vers le soir les plus brillants équipages de l'époque*" (CLERGET, Le Caire, *Etude de géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934, 192-193).

De nombreux textes, de voyageurs en particulier, décrivent le palais de Muhammad Ali et spécialement ses magnifiques jardins :

> "*C'est une délicieuse résidence que Choubrah. Le palais du pacha d'Egypte, assez simple et de construction ancienne, donne sur le Nil, en face de la plaine d'Embabeh, si fameuse par la déroute des mamelouks. Du côté des jardins, on a construit un kiosque dont les galeries, peintes et dorées, sont de l'aspect le plus brillant. Là, véritablement, est le triomphe du goût oriental. On peut visiter l'intérieur, où se trouvent des volières d'oiseaux rares, des salles de réception, des bains, des billards, et en pénétrant plus loin, dans le palais même, on retrouve ces salles uniformes décorées à la turque, meublées à l'européenne, qui constituent partout le luxe des demeures princières. (...) Nous sommes redescendus dans les jardins. Que de roses, grand Dieu! Les roses de Choubrah, c'est tout dire en Egypte (...).*
>
> (Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, Tome Premier, Charpentier Libraire-éditeur, Paris, 1862, p. 220).[8]

---

7. Jean-Luc Arnaud écrit : "*Au début du XIXe siècle, les terres agricoles de Giza et de Chubra sont soumises au régime hydrologique des bassins, c'est-à-dire qu'elles reçoivent l'eau du Nil, une seule fois par an, par submersion totale durant trois à cinq semaines entre les mois d'août et d'octobre. Les seuls établissements humains de ces régions sont les villages situés sur des monticules au-dessus du niveau des crues (Gazira Badran, Bulaq al-Dakrur...).*" A partir de 1830, note l'auteur, les travaux hydrologiques - en particulier, le creusement de deux canaux - permettent une irrigation pérenne et la mise hors-crue de toute la région de Chubra : la présence du palais de Muhammad 'Ali mais sans doute plus encore la disparition des crues ont favorisé l'implantation des jardins et des palais à Chubrâ, (ARNAUD, "Des jardins à la ville", 1991, 89 et 91). Ces jardins se repèrent, en gris très foncé, sur le *Plan Général de la Ville du Caire et de ses Environs*, 1897, qui est reproduit ci-après.

8. Nous avons conservé les transcriptions telles qu'elles sont écrites dans les textes originaux des voyageurs. Je remercie, par ailleurs, Daniel Lançon qui, à l'occasion de ses propres recherches sur le poète Edmond Jabès, m'a fourni certains de ces textes.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, l'allée de Chubrâ subit peu de transformations même si la maîtrise des crues du Nil permet la construction de quelques "maisons de campagne" - il s'agit de palais ou de luxueuses villas avec de grands jardins. L'allée est surtout un lieu de promenade ombragé, où se croise la meilleure société du Caire, toujours dépeinte dans les récits des voyageurs étrangers qui vantent sa beauté et sa luxuriante verdure :

> "*Au nord du Caire, s'ouvre la Porte-Neuve ou Bab el-Hadid, qui a des proportions et des prétentions monumentales. A peine l'a-t-on franchie qu'on passe un pont jeté sur un canal. Là commence une allée de mimosas et de sycomores, plantée par les Français, et qui, grâce à l'étonnante vigueur du sol égyptien, a pris en un demi-siècle les dimensions des plus vieilles forêts du globe. Arrondis en berceau, à trente ou quarante pieds du sol, ces arbres si jeunes et déjà si puissants forment un dôme absolument impénétrable aux plus ardents rayons de la canicule africaine, et cet admirable dôme a une lieue de longueur. Aucune capitale, aucune ville de l'ancien monde ni du nouveau, n'a rien, que je sache, dans son voisinage, d'aussi mystérieux et d'aussi frais (...). A droite, s'étend à perte de vue une campagne verte, arrosée par des sakiehs, et où triomphe, dans toute sa puissance, la fécondité de la terre d'Egypte. Tous les deux mois, elle change de culture, et tous les deux mois, on y fait une nouvelle récolte : du trèfle d'abord, puis du dourah, puis du blé. La canne à sucre y vient à son tour. A gauche, même spectacle, borné de ce côté par le Nil, dont on se rapproche de plus en plus, et qui, alors dans sa plénitude, avait l'apparence d'un lac. (...) On voit encore sur cette route un fort construit par Kléber, et les deux côtés sont bordés de maisons de campagne. A l'extrémité est le village de Choubrah, peuplé de laborieux fellas, et célèbre par la magnifique villa que s'y était fait construire Méhémet-Ali (...). Choubrah appartient maintenant à Halim-Pacha, second fils de Méhémet-Ali, frère par conséquent du vice-roi régnant*".
>
> (Charles Didier, *Les nuits du Caire*, Librairie de L. Hachette et Cie, Paris, 1860, pp. 386-388).

> "*La porte de la ville, du côté de Choubrah, n'était qu'à cent pas de notre maison. C'est encore une porte armée de grosses tours qui datent du temps des Croisades. On passe ensuite sur le pont d'un canal qui se répand à gauche, en formant un petit lac entouré d'une fraîche végétation (...) Le dimanche, on y rencontre beaucoup de Grecques, d'Arméniennes et de dames du quartier franc (...). Plus loin, les cavalcades se perdent sous l'ombrage de l'allée de Choubrah, la plus belle qu'il y ait au monde assurément. Les sycomores et les ébéniers, qui l'ombragent sur l'étendue d'une lieue, sont tous d'une grosseur énorme, et la voûte que forment leurs branches est tellement touffue qu'il règne sur tout le chemin une sorte d'obscurité, relevée au loin par la lisière ardente du désert, qui brille à droite, au-delà des terres cultivées. A gauche, c'est le Nil, qui côtoie de vastes jardins pendant une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il vienne border l'allée elle-même et l'éclaircir du reflet pourpré de ses eaux. Il y a un café orné de fontaines et de treillages, situé à moitié chemin de Choubrah, et très fréquenté des promeneurs. Des champs de maïs et de cannes à sucre, et çà et là quelques maisons de plaisance, continuent à droite jusqu'à ce qu'on arrive à de grands bâtiments qui appartiennent au pacha*".
>
> (Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, Tome Premier, Charpentier Libraire-éditeur, Paris, 1862, pp. 219-220).

En 1856, toute proche de Bâb al-Hadîd, la gare du Caire est inaugurée : vers l'est, puis rapidement vers le nord, la voie ferrée Le Caire - Alexandrie en part ; un embranchement conduit à Suez. A l'ouest, les rails mènent à un dépôt situé à Bûlâq, qui n'est déjà plus

véritablement un village[9] mais qui reste séparé du Caire par des espaces vacants ou cultivés, rattaché à la ville par un chemin (le chemin de Bûlâq). Un peu plus tard, en 1891, la construction du pont d'Imbâba permet de lier les lignes de Haute-Egypte, qui jusqu'alors partaient de la rive gauche du Nil, à la gare du Caire. C'est également en 1891 qu'une nouvelle gare, plus vaste, est bâtie sur l'emplacement de la première.

La construction de la gare n'entraîne pas immédiatement la fixation d'une population sur son pourtour. Le "*Plan général de la ville du Caire*"[10], dressé en 1874 par Pierre Grand Bey, montre de larges interstices vacants entre Bûlâq et le Caire ainsi qu'à l'est et à l'ouest de la gare. De plus, le canal Ismâ'îliya, creusé sous le règne du Khédive Ismâ'îl, crée une séparation entre la ville et les faubourgs nord, à peine atténuée par la construction d'un pont, le Pont Limoun. A l'orée de la rue Chubrâ, aux environs de la gare, quelques bâtiments récents ont été construits, mais, épars, ils ne suffisent pas encore à annoncer la future urbanisation. Entre le début du XIXème siècle et les années 1880, la physionomie de la rue évolue donc très peu : la rue Chubrâ est toujours un lieu de promenade, bordé de quelques palais et de grandes villas réservées aux familles les plus riches du Caire[11].

> "*A notre retour, vers quatre heures, nous suivons la belle route de Choubrah, l'allée des Champs-Elysées du Caire ; elle est bordée d'acacias superbes dont les branches recouvrent en berceau et ombragent la promenade. C'est l'heure où la fashion vient prendre l'air ; de nombreux équipages de succèdent, entremêlés de cavaliers. Les princesses s'y promènent chaque jour, dans des coupés ou des landaus bien attelés*".
>
> (F. de Carcy, *De Paris en Egypte, souvenirs de voyage*, Berger-Levrault & Cie, Paris, 1875, p. 70).

Pourtant, quelques indices présagent des transformations à venir. Au tournant des années 1830, deux instituts, vétérinaire et agronomique (ABU-LUGHOD, *Cairo 1001 Years of the City Victorious*, 1971, 91), sont les premières marques de ce qui sera ultérieurement l'une des fonctions spécifique de la rue et du quartier, à savoir l'enseignement, chrétien en particulier. Ainsi, un peu plus tard, le palais de Sa'îd Nuzha, construit en 1858, devient l'école secondaire Tawfîqiyya. Par ailleurs, en 1868, le nouveau découpage administratif du Caire reconnaît et donne des limites aux espaces situés au nord de la ville : "*Les banlieues étaient réparties en quatre arrondissements : Vieux-Caire, Bûlâq, Chubrâ, Waylî. L'importance ainsi*

---

9. Il s'agit du très actif port de Bûlâq, où se trouvent aussi les Imprimeries Nationales et, entre ce quartier et la gare, quelques fabriques, en particulier de textile : "*C'est aussi pour augmenter la salubrité que Mohammed Ali tenta de concentrer les principales industries à Sabtieh, au nord-est de Boulaq (...)*" (CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934, 190-191).

10. Les cartes et plans que nous avons consultés "*Plan général de la ville du Caire*" - dessiné en 1874 par Pierre Grand Bey -, "*Plan général de la ville du Caire"* - dressé en 1897 par le Ministère des Travaux Publics -, "*Plan of Cairo*" de 1904, non signé, et "*Environs of Cairo*" de 1915 - publié par Wagner & Debes' Geog. Estabt. -, proviennent du fonds photographique de l'IFAO au Caire.

11. Des gravures anciennes décrivent ainsi une fastueuse fête de la haute société égyptienne qui se déroule dans les grands salons richement décorés du Palais Cattaoui, rue Chubrâ. La famille Cattaoui, qui possède alors plusieurs résidences au Caire, s'installera par la suite, et comme beaucoup d'autres, dans le nouveau quartier de l'Ismâ'îliya, au cœur de la capitale.

conférée aux banlieues - aux banlieues nord, en particulier - est significative car c'est dans ces régions extra muros *qu'allait, pour l'essentiel, se déployer l'expansion urbaine sous Ismâ'îl*." (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 301).

C'est pendant les quinze dernières années du XIXème siècle que l'urbanisation des quartiers nord du Caire prend son essor et que l'allée Chubrâ devient véritablement une rue. En 1874, au moment où Pierre Grand Bey dresse son Plan, à l'est de la rue Chubrâ, les jardins (Jardin d'Acclimatation, jardin de Coulomb, jardin d'Ahmad Pacha, jardins de la Villa Ciccolani, etc.[12]) et cultures sont encore prédominants ; les espaces situés à l'ouest de la rue restent vacants en raison de la proximité des canaux (canal Ismâ'îliya et petit canal "al-Tir'at al-Bûlâqiyya") qui en font une "*zone en retard malsaine, humide et infestée de moustiques*"[13], de telle sorte que Bûlâq et Chubrâ demeurent toujours relativement isolés du reste de la ville (CLERGET, *Etude de géographie urbaine et d'histoire économique* , 1934, 197). En 1897, le *Plan Général de la ville du Caire*, dressé par le Ministère des Travaux Publics, montre que la jonction est en train de s'opérer entre Bûlâq - qui s'est étendu vers l'est et le nord-est -, les quartiers de l'Azbakiyyah, au sud de la gare, et Chubrâ. Les environs de la gare, au sud et dans l'arc de cercle formé par les voies ferrées, ne sont pas nécessairement bâtis de manière continue, mais des découpages en parcelles annoncent l'urbanisation à venir. A partir de 1898, les premiers lotissements apparaissent un peu plus au nord à la hauteur de l'école Tawfîqiyya (CLERGET,*Etude de géographie urbaine et d'histoire économique* , 1934, 205).

12. Jean-Luc Arnaud estime que les jardins de Chubra représentent 106 feddans en 1896 et "*correspondent à autant de prélèvements effectués par la propriété privée des notables sur le territoire agricole environnant.*" (ARNAUD, "Des jardins à la ville", 1991, 95). Le *feddan* est l'unité de mesure utilisée en Egypte pour les terre agricoles ; un *feddan* équivaut à 0,42 ha.

13. Une partie du canal al-Bûlâqiyya, sur deux kilomètres, entre le Nil et Chubrâ, est comblée en 1902 en raison de la menace d'une épidémie de choléra ; désormais alimenté par l'ouverture d'un nouveau canal, le canal sert à l'irrigation de plusieurs centaines d'hectares de terre cultivée (ARNAUD*, Le Caire, mise en place d'une ville moderne*, 1993, 260).

CHUBRÂ EN 1897

Source : "Plan Général de la Ville du Caire et des Environs". 1/10 000. Dressé par le service de la ville du Caire, Réduit et gravé au bureau de dessin du ministère, *Ministère des Travaux Publics*, 1897. (Mise à échelle B. Florin).
N.B. En plus foncé, les jardins de Chubrâ.

CHUBRÂ EN 1868

Source : "Plan de la ville du Caire et de ses environs en 1868, 1/20 000, *Lith. Maurat-Comté*, Marseille. (Mise à échelle B. Florin).

b - Le début de l'urbanisation : du tournant du siècle aux années trente

Dans les premières années du XXème siècle, la proximité de la gare, la construction de la ligne de tramways de Chubrâ, puis le comblement en 1912 du canal de l'Ismâ'îliya - qui séparait les faubourgs nord du reste de la ville - sont décisifs pour l'essor de Chubrâ. Au même moment, la spéculation foncière et immobilière, liée à la stabilité politique et à l'afflux des capitaux, européens en particulier, s'exerce pleinement dans les nouveaux espaces à bâtir : la croissance démographique et spatiale du Caire - entre 1882 et 1927, la superficie de la ville double - se reporte en partie vers les quartiers du nord de la ville, anciens tels que Bûlâq - qui passe de 64 784 habitants en 1882 à 144 465 habitants en 1927 - ou nouveaux comme Chubrâ : en 1882, le premier recensement officiel compte, pour le nouveau qism de Chubrâ, 12 131 habitants[14] ; lors du recensement de 1907, le nombre d'habitants du même qism est de 48 870 ; en 1927, le qism abrite 140 407 habitants.

Si, à Chubrâ, les débuts de l'urbanisation se lisent d'abord, sur les plans et cartes, au nord de la gare, la construction du barrage d'Asûan, en 1902, permet à partir de cette date la stabilisation des berges du Nil et l'extension vers l'ouest du bâti : dessiné en 1904, le "*Plan of Cairo*" montre un premier lotissement le long du Nil, au nord de Bûlâq ; une autre carte, "*Environs of Cairo*", non datée mais que l'on peut situer quelques années plus tard, entre 1904 et 1912, présente d'autres traces de bâti le long du Nil, à hauteur du port de Rôd al-Farag[15], encore plus au nord que précédemment. Toutefois, il reste toujours de nombreux espaces vacants, cultivés, aussi bien à l'ouest, entre la rue Chubrâ et le Nil, qu'à l'est, entre cette même rue et le canal "al-Tir'at al-Bûlâqiyya".

La gare devient un pôle central[16]. Aux grandes lignes s'ajoutent les lignes de banlieue qui partent de la nouvelle gare de Pont Limoun, construite perpendiculairement à la première gare. A partir de 1905, les deux lignes de tramways et le "chemin de fer électrique" du baron Empain relient ainsi la gare de Pont Limoun à Héliopolis, la nouvelle ville de la

---

14. Les chiffres de la population et ceux des densités jusqu'aux années trente sont tirés des chapitres de Marcel Clerget "Variations historiques du chiffre de la population", pp. 238-244 et "Répartition actuelle de la population", pp. 245-250" (CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934). En ce qui concerne la croissance générale de la capitale égyptienne pendant la même période, on peut se reporter au chapitre d'André Raymond : "Le rêve de l'occidentalisation (1863-1936)", pp. 306-333 (RAYMOND, *Le Caire*, 1993). Le travail de Janet L. Abu-Lughod est également riche de renseignements sur la naissance et l'expansion des quartiers nord et de Chubrâ, en particulier son chapitre "The Emergence of the Northern City : Comparative Growth Rates", pp. 171-181 (ABU-LUGHOD, *Cairo, 1001 Years of the City Victorious*, 1971).

15. Le port de Rôd al-Farag, créé au début du siècle, donne son nom au quartier situé à l'ouest de la rue Chubrâ. La rue Rôd al-Farag, qui part perpendiculairement de la rue Chubrâ et rejoint le port, est construite en 1901. Précisons aussi ici que le marché de gros qui a longtemps fait la réputation de ce quartier avant d'être délocalisé hors du Caire en 1995, datait de 1947 et avait été construit à l'emplacement de l'un des grands jardins de Chubrâ (ARNAUD, "Des jardins à la ville", 1991, 97 et 98).

16. Robert Ilbert donne un exemple de la spéculation foncière dans un quartier situé au sud de la gare : *" Au Caire, dans le quartier du Ma'arouf, la seule hausse du prix des terrains explique l'intérêt soudain de la bourgeoisie locale pour la misère des pauvres. En 1870 le mètre de terrain pour construire son échèche* (cabane) *se louait à 5 paras le mètre. En 1905, le terrain se vend " 20 livres le mètre, ce qui signifie que le petit peuple qui habitait ce quartier, devenu un des meilleurs de nos jours, en a été chassé par la hausse des prix... " (Yacoub Artin Pacha, 1908).*" (ILBERT, "Egypte 1900, habitat populaire, société coloniale", 1989, p. 272).

banlieue nord-est du Caire[17]. Mais c'est surtout l'installation des lignes de tramways qui stimule le développement de l'urbanisation, tout d'abord dans la partie sud de la rue Chubrâ. En mai 1903, au centre de la rue, est établi un premier tronçon de 2160 mètres qui va de la gare en direction du nord. En 1904, la construction d'un nouveau pont métallique au-dessus des voies ferrées, en remplacement d'un pont de bois vétuste, facilite la circulation des tramways, véhicules et piétons entre Chubrâ et les quartiers du centre de la ville[18]. Certains terrains qui étaient lotis depuis plusieurs années sans avoir trouvé d'acquéreurs en raison de leur éloignement des quartiers centraux trouvent preneurs au moment de l'installation de la ligne de tramway. Jean-Luc Arnaud donne ainsi l'exemple précis d'un terrain de 5 hectares, appartenant à une grande famille égyptienne, très bien situé à l'angle des rues Chubrâ et Gazirat Badrân : dès 1892, le terrain est découpé en lots à bâtir, destinés à une population relativement aisée ; pourtant, les parcelles ne se vendent que très lentement et ce n'est qu'à partir de 1903 que ce quartier connaît une véritable expansion (ARNAUD, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne,* 1993, 385).

Devançant l'urbanisation, la ligne de tramway est prolongée en 1907, jusqu'au village de Chubrâ al-Khayma, à l'extrémité nord de la rue. Un peu avant le dépôt de tramways, situé à mi-hauteur de la rue Chubrâ, part, vers l'ouest, un embranchement qui dessert à la même date Rôd al-Farag, puis qui est prolongé vers Bûlâq. La tracé ainsi formé par un transport populaire depuis la gare du Caire en direction du Nord puis vers l'ouest (Rôd al-Farag), puis vers le sud (Bûlâq) exerce une influence essentielle pour le développement de quartiers relativement populaires qui, progressivement, remplacent palais, villas et jardins[19] qui avaient fait la réputation de la rue. D'ailleurs, c'est au tournant du siècle que la promenade

---

17. En ce qui concerne les gares et les voies ferrées, on peut se reporter à Lionel Wiener, *L'Egypte et ses chemins de fer*, M. Weissenbruch, Bruxelles, 1932, 664 p. En ce qui concerne la construction des lignes de tramways, on se réfère à CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934, p. 108 ou encore à ABU-LUGHOD, *Cairo, 1001 Years of the City Victorious*, 1971, p. 135.

18. Les étapes de la construction du pont et du tunnel sont minutieusement relatées, presque au jour le jour, dans différentes "brèves", non signées, de la *Bourse Egyptienne* : "*Pont et tunnel de Choubrah. La Société des tramways achèvera aujourd'hui la pose des rails et fils électriques sur le nouveau pont de Choubrah et les tramways commenceront à circuler sur le pont dimanche prochain. Quant au tunnel qui doit être pratiqué sous le dit pont, les travaux viennent d'en être commencés et l'Administration des chemins de fer espère qu'ils seront achevés en janvier prochain.*" *La Bourse Egyptienne*, 22 septembre 1904. "*Le tunnel de Choubra. Les travaux du tunnel de Choubra sont poussés avec activité. Déjà le percement est achevé et, d'ici à un mois, le tunnel sera ouvert à la circulation des piétons. Ce tunnel part de la gare du Caire, près du guichet des billets de troisième classe, et débouche dans la rue Chamacherghi*". *La Bourse Egyptienne*, 16 novembre 1904. Les sources provenant de *La Bourse Egyptienne* m'ont été communiquées par Pascal Garret qui a dépouillé la presse du début du siècle à la Bibliothèque Nationale Egyptienne.

19. S'attachant précisément à la substitution des jardins par des lotissements, Jean-Luc Arnaud explique que, à Chubrâ, la nouvelle fonction des palais (par exemple, le palais Ciccolani devient une manufacture de cigarettes) a entraîné l'abandon des jardins puis leur divisions par des lotisseurs, sans aucune planification d'ensemble. Les parcelles sont délimitées en fonction de la solvabilité de leurs destinataires : "*(...) réduit à l'état de quadrilatère de terrain, le jardin peut aussi bien devenir une cité ouvière qu'un lotissement occupé par des villas ou encore rester indivis et permettre l'établissement d'un équipement.*" (ARNAUD, "Des jardins à la ville", 1991, 98).

de Chubrâ est abandonnée au profit de celle qui mène aux Pyramides, également desservie par le tramway en 1899 :

> "*De charmantes promenades environnent Le Caire (...). Pendant longtemps cette avenue (pour se rendre à Choubrah) a été la promenade élégante du Caire, le rendez-vous high-life de la capitale. Aujourd'hui, elle est abandonnée et a été remplacée par les promenades de Ghézireh et de Guizeh dont les allées, également formées par les acacias et les sycomores, qui s'embrassent sur la route, forment pendant des kilomètres une véritable route belle à voir et d'un effet merveilleux.*"
>
> (De Sande e Castro, A.P., *Egypte*, A. Taffin-Lefort, Imprimeur-éditeur, Paris, 1901, p. 397).

La ligne de tramways de Chubrâ confère aussi une nouvelle valeur foncière aux terrains situés de part et d'autre de la rue : "*A Choubra, les prix des terres agricoles passent de 200 à 1200 livres par faddan (soit de 4,8 à 29 piastres par mètre), dans le nord du quartier de Boulaq, ils passent de 50 à 350 piastres le m*^{2}" (ARNAUD, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne,* 1993, 373). Jusqu'en mars 1907, date de la grave crise foncière et immobilière qui provoque la ruine de quelques spéculateurs[20], les ventes de parcelles, même si elles ne sont pas toujours toutes bâties[21], contribuent à la densification du quartier. L'existence du tramway, l'éclairage au gaz de la rue et, sans doute, sa célébrité passée sont autant d'arguments de vente en direction des petits investisseurs, comme le montrent deux encarts publicitaires parus dans *La Bourse Egyptienne*, en 1904 :

> *"Terrain à Choubrah au terminus du tramway.*
>
> ***Propriété Mosseri et Aboutakia***
>
> *à vendre*
>
> *avec grandes facilités de paiement en grands et petits lots.*
>
> *Ces terrains donnent à l'Est sur la grande route de Choubrah, déjà éclairée par le gaz (bec Auer), à l'Ouest par une route gouvernementale qui amène au barrage et une ruelle qui conduit à Rod al-Farag.*
>
> *S'adresser à M.E. Aboutakia à Bab el-Hadid, à côté du Nil, ou à MM. Mosseri et Aboutakia sur le terrain même*".
>
> (*La Bourse Egyptienne*, 2 juillet 1904)

---

20. Dans *Le Tarbouche*, roman d'une famille d'origine syrienne résidant à Chubrâ, l'un des personnages est ainsi victime de cette crise : "*On spéculait sur tout, même sur les promesses d'obligation à lots du Crédit foncier égyptien qui étaient vendues dans la rue par des marchands de loterie... Georges n'avait pas une piastre de côté. Cela ne l'empêcha pas d'acheter à crédit un petit terrain à l'entrée de Boulac, pour le revendre quatre mois plus tard avec un bénéfice de trente pour cent. Il en acquit aussitôt un autre, deux fois plus vaste, aux mêmes conditions. Au début de l'année suivante, il poussa le bouchon plus loin, revendant dans la soirée une parcelle qu'il avait achetée le matin même (...). La crise de 1907 s'abattit sur Le Caire comme la foudre. En quelques jours, les banques refusèrent tout crédit et les cours de la Bourse s'effondrèrent. Même le prix des terrains urbains se mit à baisser (...). Mais Georges lui-même ne savait comment s'en sortir. Il s'était chargé de beaucoup de titres et de terrains, achetés à terme au moyen d'avances bancaires, avec des taux d'intérêt énormes. Pour lui, c'était une véritable catastrophe. Trois longues années allaient lui être nécessaires pour éponger ses dettes*." (Robert Solé, *Le Tarbouche*, Ed. du Seuil, Paris, 1992, pp. 82-83).

21. Jean-Luc Arnaud écrit : "*A Chubra notamment, des parcelles loties pour être vendues quelques mois avant la crise de 1907 apparaissent sous forme de terrains cultivés dans les plans dressés au cours des années 1910. Plus tard, ils sont relotis suivant un découpage différent du précédent*" (ARNAUD, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne* , 1993, 36).

"Terrains à Choubrah
Sur la ligne des tramways
A vendre en lots à partir de 20 m² avec grandes facilités de paiement sans intérêts, chaque lot est situé sur deux ou trois rues au nord.
Terrains de grand avenir. Véritable caisse d'épargne à gros bénéfices pour pères de famille.
Livraison immédiate du terrain après paiement du premier versement. Faculté de bâtir.
Quartier sain et recommandé, à deux pas de la ville.
S'adresser à MM. Zoucas et Co, derrière la National Bank of Egypt".
(*La Bourse Egyptienne*, 2 juillet 1904)

La nouvelle physionomie de la rue, autour de laquelle des immeubles de rapport plus ou moins cossus côtoient des villas entourées de petits jardins mais aussi des habitations de moins bonne qualité et de moindre hauteur situées sur de très petites parcelles, annonce les premiers changements de la composition de la population. Celle-ci n'est plus tant constituée des quelques familles très aisées qui y avaient leurs résidences principale ou secondaire que de familles plus modestes, égyptiennes, européennes (Italiens, Grecs[22]) ou levantines. Des "poches" d'habitat insalubre apparaissent entre Bûlâq et Chubrâ, à proximité des voies ferrées, le long du Nil à hauteur de Rôd al-Farag et, encore, en place et aux alentours du palais de Muhammad 'Ali[23].

Entre la rue Chubrâ et le Nil, de vastes parcelles cultivées appartenant à de grands propriétaires côtoient les activités du port de marchandises de Rôd al-Farag qui attirent également des entrepôts et des fabriques : le long de la corniche du Nil et plus à l'intérieur du quartier Rôd al-Farag, le paysage mêle petites industries et habitat très dégradé - paysage qui existe encore aujourd'hui. D'autres fabriques et manufactures s'implantent aussi à proximité de la rue Chubrâ, en particulier de nombreuses fabriques de cigarettes dont deux se situent à hauteur de l'école Tawfîqiyya. Jean-Luc Arnaud écrit que, "*vers 1905, les seules fabriques de cigarettes de Choubra emploient plusieurs milliers d'ouvriers (500 chez Gianaclis), il s'agit pour la plupart d'ouvriers peu qualifiés dont les revenus sont au plus bas de l'échelle des salaires. Pour éviter les charges quotidiennes des transports en commun, c'est à proximité des ateliers que cette population cherche à se loger. Malgré sa faible solvabilité, elle n'est pas sans intérêt pour les propriétaires fonciers (...). Leurs propriétaires lotissent* (les parcelles) *de la manière la plus sommaire puis ils les vendent ou les louent par très petites unités de quelques dizaines de mètres carrés seulement. Les ouvriers des usines y réalisent un habitat*

---

22. En 1927, 76 173 étrangers résident au Caire : Anglais (11 221), Français (9 549) mais surtout Grecs (20 115) et Italiens (18 575) (Raymond, *Le Caire,* 1993, 318). La rue Chubrâ n'attire par les ressortissants étrangers les plus aisés mais plutôt ceux de la "classe moyenne". Marcel Clerget écrit également qu'autour de la gare s'étaient fixés des Syriens, Italiens et Grecs (CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934, 197).

23. Dans les années trente : "*Au nord, sur la bordure de Chubrâ, là où Mohammad Aly avait construit un palais, se développaient les tentacules d'un bidonville d'une déprimante saleté, sans installations sanitaires, peu d'électricité, moins d'égouts et peu de distractions, sauf la visite annuelle d'un cirque algérien patronné par Farouk, prince de Haute-Egypte, et ses quatre jeunes et belles sœurs*", Magdi Wahba, "Cairo Memories", *Studies in Arab History*, D. Hopwood ed., Londres, 1990 p. 105 (cité par RAYMOND, *Le Caire,* 1993, 332).

précaire en bois et en roseaux ou encore en matériaux de récupération" (ARNAUD, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne,* 1993, 349).

De la panique de 1907 jusqu'en 1912, puis pendant la Première Guerre mondiale, le rythme des constructions est très ralenti. La reprise de l'expansion du quartier s'effectue au sortir de la guerre : au Caire, la croissance de la population dépasse pour la première fois en 1917 celle du pays ; elle est en partie liée à la baisse des taux de mortalité urbaine mais aussi aux prémices de l'émigration vers la ville d'une population d'origine rurale en raison de la pression démographique qui s'exerce dans les campagnes (RAYMOND, *Le Caire,* 1993, 318). Le changement de la composition sociale du quartier tend ainsi à s'accentuer à partir des années 1920. A l'extrémité sud de Chubrâ, les premiers immeubles adjacents à l'avenue Chubrâ ainsi que l'habitat souvent encore plus modeste des rues latérales étaient plutôt destinés à des habitants résidant précédemment au Caire, tels que les petits fonctionnaires ou employés égyptiens, ou aux Européens de la classe moyenne. A partir des années vingt et trente, alors que le quartier s'allonge vers le nord, de part et d'autre de la ligne de tramway qui est toujours l'axe principal de l'urbanisation, les habitants sont le plus souvent originaires de la campagne ou de petites villes de province ; enfin , les "poches" d'habitat plus ou moins salubre entourant fabriques et manufactures abritent une population ouvrière qui tend à renforcer le caractère populaire de la rue.

c - Itinéraires des habitants de trois immeubles situés dans la partie sud de la rue Chubrâ

Les trois immeubles, dont nous présentons ici la "biographie", sont localisés dans la partie sud de la rue, celle qui correspond *grosso modo* à la partie déjà urbanisée à la fin des années 1930.

L'histoire du premier de ces immeubles, une "maison familiale", avec son jardin, construite par Muhammad As'ad Pacha en 1913, puis occupée par un Syrien aisé qui y loge ses enfants, renvoie aux premiers temps de l'urbanisation de la rue : s'il ne s'agit plus d'un palais, il ne s'agit pas encore d'un immeuble de rapport. La subdivision progressive de la maison en appartements loués et l'arrivée de nouveaux venus qui en changent sa composition annoncent les transformations morphologiques et sociales à venir et que l'on retrouve dans le second immeuble, un bâtiment de la rue Muhammad 'Abdû, immeuble de rapport construit en 1930. Enfin, le dernier immeuble retenu, bâti en 1937 et d'aspect beaucoup plus modeste, situé à l'arrière de la rue Chubrâ, abrite un autre type de population, arrivée un peu plus tardivement à Chubrâ et dont les itinéraires résidentiels et professionnels se distinguent de ceux des habitants des deux autres immeubles.

- Les habitants de l'immeuble de la rue Muhammad As'ad Pacha (1913)

En 1913, à environ deux cents mètres au sud de la rue Rôd al-Farag, est construit un immeuble de quatre niveaux dont l'architecture est d'inspiration arabo-musulmane. Les balcons, surmontés d'arcs brisés au premier étage et d'arcs en plein cintre au second étage, sont en stuc ouvragé. Des mosaïques géométriques bleues et or ornent les façades et, sur l'une d'elles, s'inscrit le nom du premier propriétaire du bâtiment, Muhammad As'ad Pacha. La façade orientale offre une vue sur l'avenue de Chubrâ et, au-delà de la rue, sur l'école de filles, le couvent, le pensionnat et les jardins des Dames du Bon Pasteur[24]. La porte d'entrée se situe sur la façade sud et ouvre sur une sorte de passage qui, en 1913, n'a pas encore de désignation. Le quartier est en train de se constituer et, si certaines parcelles sont délimitées, il n'y a encore que peu de bâtiments construits comme le montre le plan "*Emplacement et environnement de l'immeuble rue As'ad Pacha en 1913* "[25].

Il ne s'agit pas véritablement d'un vaste immeuble de rapport, comme il en existe le long de l'avenue Chubrâ, ni d'une villa entourée de son jardin, mais plutôt d'un petit immeuble de ville destiné à héberger une famille et qui comportait à l'arrière, d'après le cadastre, un espace libre aussi vaste que l'emprise au sol du bâtiment.

---

24. L'une des caractéristiques du quartier de Chubrâ est de rassembler, et cela dès l'époque de sa formation, une partie très importante de la population chrétienne du Caire, en particulier les Coptes, ainsi que de concentrer, conséquence logique, nombreuses églises, couvents, établissements d'enseignement, hôpitaux ou hospices chrétiens. Les Guides Bleus, en 1956, donnent ainsi une description assez complète de tous les établissement religieux du quartiers : *(...) le palais de Kasr el-Nouzha (à g.) est aujourd'hui occupé par le collège Tewfikièh, établissement secondaire fondé par Peltier bey, et la villa Ciccolani (dr.) par le couvent et l'école secondaire des Sœurs du Bon-Pasteur. La rue el-Bisa, sur la gauche, conduit au centre catholique français de Saint-Marc, où se trouvent une église de rite latin (la colonie française y assiste aux messes consulaires et aux cérémonies de Jeanne d'Arc), un collège de Frères des Ecoles chrétiennes et un pensionnat des religieuses de N.-D. des Apôtres. Dans l'avenue de Choubrah, un peu plus loin sur la gauche, l'asile des vieillards tenus par des religieuses françaises, puis, sur la droite, au milieu d'un vaste jardin qui rappelle l'ancien Choubrah, la maison des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers. A l'extrémité de l'avenue, les Carmes déchaussées ont élevé une basilique dédiée à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui attire les foules. Le couvent de l'école des Carmélites est, du reste, plus au nord non loin de l'hôpital où l'on soigne la bilharziose et l'ankylostome. Les rues à l'ouest dans Rod al-Farag mènent à l'hôpital ophtalmologique. Par la rue Rod al-Farag (vers l'est) on arrive dans une des principales rues de Choubrah, la rue el-Tira Boulakièh, sur une place où se trouve le collège Saint-Georges. En revenant vers le sud par cette voie, on traverse un quartier qui contient encore des hôpitaux (hôpital Kitchener, rue Khoulafah), des écoles et des couvents (église et couvent Chamachir, église du Patriarcat copte, etc.). A la fin de la rue el-Tira Boulakièh, traverser le passage à niveau, et la rue Sabtièh; on a à droite la centrale électrique, à gauche, le quartier Koulali, au centre duquel se dresse l'église Saint-Georges.* (GUIDES BLEUS, 1956, 141).

25. Nous avons utilisé plusieurs jeux de plans qui permettent de retracer l'histoire de l'urbanisation de la rue, mais également l'environnement, à plusieurs dates, des immeubles choisis : les feuilles H 35 à H 27 de la série quadrant, 1909-1932 au 1/1000 ; de nombreuses feuilles, de part et d'autre de la rue, du plan cadastral 1933-1960, série kilométrique au 1/500 ; les feuilles 8,9,14,15,20 et 21 de la série kilométrique 1932 - 1978 au 1/5000 ; et enfin, les feuilles I 12, I 13 et I 14 du plan topographique 1977 au 1/5000. Ces documents proviennent de l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain, CEDEJ, Le Caire.

Emplacement et environnement de l'immeuble rue Muhammad As'ad Pacha en 1913

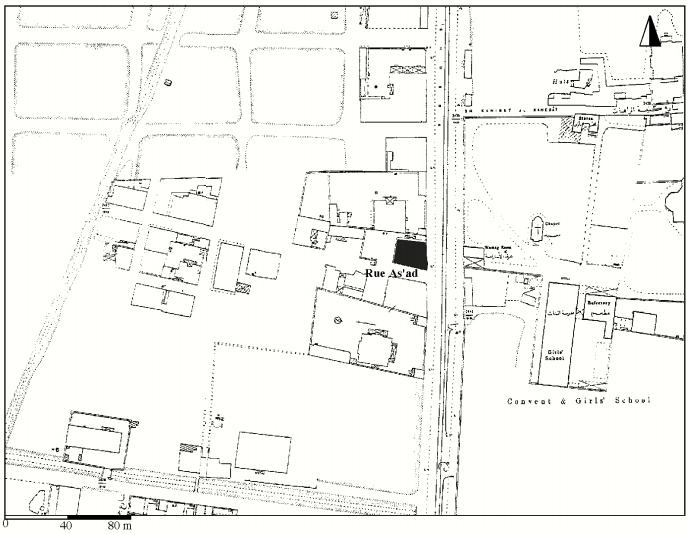

Sources : Feuille 31 - H, série quadrant au 1/1000, en anglais et arabe, Survey Dept. Egypt, 1913.

Excepté quelques villas avec jardins, l'immeuble de la rue As'ad est, en 1913, environné par des parcelles non lotie. De l'autre côté de la rue Chubrâ, séparée en son milieu par la ligne de tramway, le Couvent et Pensionnat des Dames du Bon Pasteur.

L'immeuble rue Muhammad As'ad Pacha en 1995

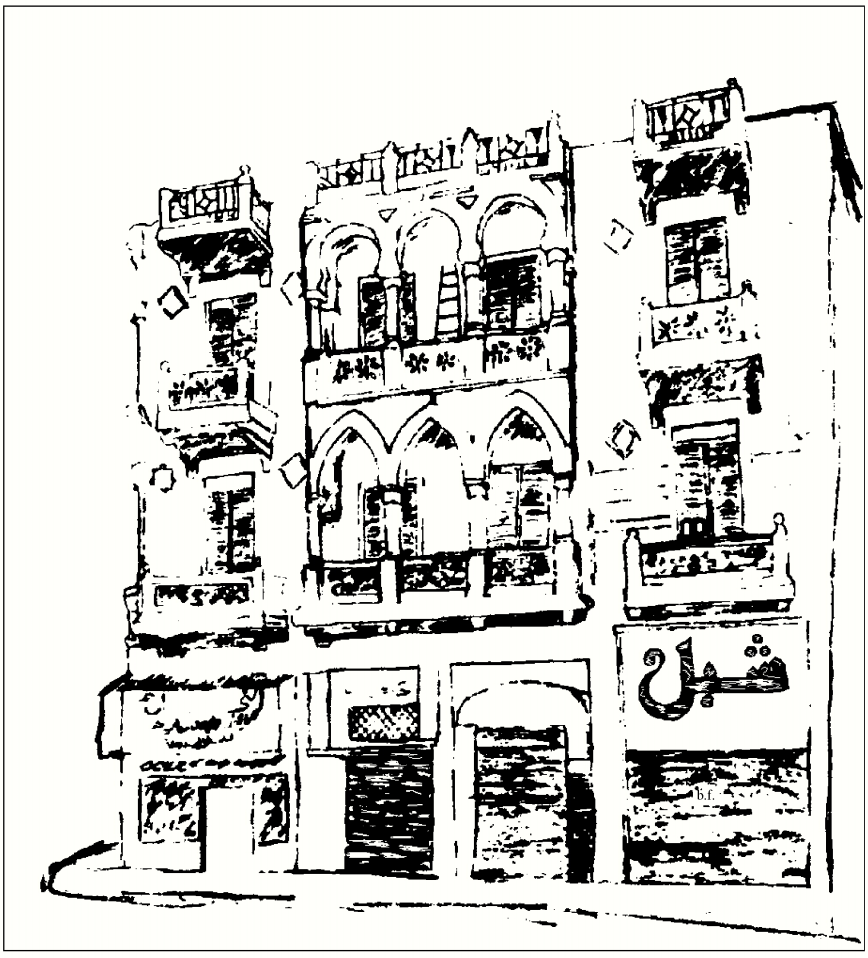

N.B. Tous les croquis et dessins qui suivent ont été effectués par nous-mêmes B. Florin

Si nous ne sommes pas sûre de la profession de Muhammad As'ad Pacha[26], son titre, le soin apporté aux ornements extérieurs de sa maison, la dimension de celle-ci, les hauteurs sous plafond des étages supérieurs ou encore les décorations intérieures tendent à montrer qu'il s'agissait d'un personnage aisé qui a probablement résidé un temps avec sa famille à cette adresse. En tout cas, il lègue son nom à la rue.

Au tout début des années vingt, Muhammad As'ad Pacha vend l'ensemble de l'immeuble à 'Aziz Gobran S., né en Syrie, de confession catholique romaine et riche négociant en tissus et étoffes. 'Aziz Gobran, venu au Caire avec son épouse Salima, également née en Syrie, s'est tout d'abord installé à Bâb al-Chari', dans la vieille ville. En cela, le trajet de 'Aziz Gobran correspond à celui d'une partie des premiers habitants de la rue, relativement aisés et de confession non musulmane, originaires de la vieille ville et qui s'installent à Chubrâ à un moment où la rue commence à s'urbaniser sans en présenter déjà le caractère beaucoup plus populaire qu'elle aura quelques années plus tard. Lorsqu'il emménage rue As'ad Pacha, 'Aziz Gobran s'installe dans l'appartement du premier étage et entrepose ses marchandises au rez-de-chaussée. Une petite pièce à l'entresol héberge l'un des domestiques de la famille, qui fait aussi office de *bawwab* (gardien). L'appartement du troisième et dernier étage est loué par 'Aziz Gobran à une famille qui nous demeure inconnue[27].

'Aziz Gobran et Salima ont neuf enfants : tous sont nés en Syrie, excepté Narguis, née à Bâb al-Chari'. Lorsque 'Aziz et Salima emménagent rue As'ad Pacha, la famille est donc constituée depuis longtemps et les quatre aînés, Khalîl, Olga, Kohab et Naguila, se sont déjà mariés et sont restés en Syrie. Quant aux enfants suivants, Malika épouse un homme de Tanta, ville du Delta où elle réside ; Angèle, après avoir vécu à Bâb al-Chari' et quelques années rue As'ad Pacha, habite également à Tanta : elle a épousé Georges, un Syrien catholique qui travaille à Tanta comme commerçant (Georges n'appartient pas à la famille du mari de Malika). Demeurent dans l'immeuble de la rue As'ad Pacha les trois derniers enfants de 'Aziz Gobran et Salima : Narguis, 'Aziz et Nicolas. Nicolas aide son père dans son commerce de tissus et prendra la relève. Il est célibataire et vit au premier étage avec ses parents.

Les premières transformations de l'immeuble consistent d'abord en la division du deuxième et du troisième étage en deux appartements distincts pour loger les deux couples, celui de Narguis et de 'Aziz, déjà constitués au moment de l'arrivée de la famille Gobran : Narguis, la dernière fille de 'Aziz Gobran et Salima, se marie avec Rafiq, son cousin maternel, et s'installe dans l'un des appartements du second. Le logement voisin est occupé par son frère 'Aziz, bijoutier de profession, qui s'est marié avec Alice, née en Syrie. Le troisième étage divisé permet de louer deux appartements, l'un à une famille musulmane – qui l'a

---

26. D'après l'une des habitantes, petite-fille du second propriétaire de l'immeuble, Muhammad As'ad Pacha était ministre de l'Intérieur ou détenait une fonction équivalente.

27. Les histoires d'immeuble et, en particulier, les détails des rotations, avec leur datation, pour chaque appartement, sont parfois très difficiles à reconstituer, *a fortiori* lorsque l'on remonte dans le temps. Le croisement des informations provenant de tous les résidents de l'immeuble permet toutefois d'avoir des certitudes quant à certains des occupants antérieurs. Dans le cas de l'immeuble de la rue As'ad Pacha, la présence de deux épouses des petits-fils (aujourd'hui décédés) de 'Aziz Gobran favorise les recoupements.

probablement quitté en 1958 -, l'autre à la famille d'Edgar, un ingénieur copte. Au rez-de-chaussée de l'immeuble, le bawwab conserve son petit logement et l'un des lieux de stockage de tissus d'Aziz Gobran existe toujours. Par contre, le second lieu de stockage est transformé en appartement de quatre pièces, loué à une famille d'origine grecque. Quant aux magasins du rez-de-chaussée, si leur existence est avérée à partir des années quarante, il est tout à fait possible qu'ils aient été prévus dès la construction de l'immeuble et que les boutiques aient été louées dès l'origine.

Les changements les plus importants ont lieu à partir des années cinquante. Tout d'abord, la famille Gobran, toujours propriétaire de l'immeuble, accepte de céder la terrasse à une famille originaire du Sa'îd (Haute-Egypte). Jusqu'aux années soixante-dix, celle-ci construit des pièces louée chacune 1, puis 2, puis 3 £e[28] au sommet du bâtiment, le rehaussant d'un étage. Au troisième étage, Edgar décède en 1958 et ses enfants continuent d'occuper l'appartement. A la date du décès d'Edgar, une nouvelle famille occupe l'appartement voisin : il s'agit de la famille de l'instituteur Chabrawi. Jusqu'en 1982, les occupants du troisième étage et du toit-terrasse restent les mêmes, mais la famille sa'îdie s'agrandit et construit jusqu'à 12 ou 13 pièces dont certaines sont louées à des cousins, nouveaux venus. En 1982, des infiltrations d'eau répétées provenant de la terrasse fragilisent le plafond du troisième étage qui s'écroule partiellement. L'immeuble est alors évacué de ses habitants et la porte d'entrée est scellée pendant un mois ou deux. Au bout d'un certain temps, les habitants peuvent réintégrer leurs logements à condition que le troisième étage et la terrasse soient démolis, ce qui est entrepris.

Entretemps, au second étage, 'Aziz et Alice ont eu une fille, qui s'est mariée et est partie vivre à Masr al-Gadîda[29], un garçon, Gabriel qui, après avoir travaillé au Liban comme ingénieur, est revenu au Caire et réside aujourd'hui aussi à Masr al-Gadîda et enfin Edouard. Edouard a épousé, en 1958, Odette, née à Alexandrie de parents syriens venus en Egypte dans les années trente et grands propriétaires terriens. Edouard et Odette occupent l'appartement de Alice et 'Aziz, décédés au moment de leur mariage. Dans l'appartement voisin, Narguis et Rafiq ont eu deux garçons et une fille. Celle-ci, Nadia, s'est mariée avec un voisin, né comme elle à Chubrâ, et habite dans un immeuble situé au 61 rue Chubrâ, pratiquement en face de l'immeuble de la rue As'ad Pacha. Le second fils, Adîl, est aussi né à Chubrâ et il réside toujours dans le quartier. Il est resté célibataire et professe aujourd'hui au collège St Paul.

---

28. £e : Livre Egyptienne ; 100 piastres valent une Livre. A titre de comparaison et dans les années cinquante, "*Le montant des loyers est pratiquement fixe : 4 à 9 £e par mois pour un bel appartement à Zamâlek, 2 à 4 £e un appartement de catégorie moyenne, 1 £e ou moins le petit appartement ou la chambre en ville. Il est à noter que l'achat d'un logement est une pratique totalement inconnue à l'époque pour ce qui est de la ville.*" A la même époque et jusqu'aux années soixante, "celles de "*l'ère Nasser*", "*l'ouvrier, le petit fonctionnaire, dont les revenus ne dépassaient pas les 20 £e par mois pouvait habiter un " logement populaire " gouvernemental ou encore un logement du secteur privé pour un loyer n'excédant pas 2 £e par mois. Les membres de la classe moyenne, au salaire variant de 20 à 80 £e par mois, pouvaient accéder aux logements récents pour 5 à 8 £e par mois (les logements plus anciens étant encore moins chers). Enfin, les couches supérieures - revenus mensuels entre 80 et 150 £e - se logeaient dans les constructions récentes pour 7 à 14 £e par mois. Un loyer mensuel de plus de 20 £e était chose fort rare.*" (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 47 et 50).

29. Masr al-Gadîda est le nom égyptien, que nous utiliserons ici puisque c'est ainsi qu'il est énoncé par les habitants, de Héliopolis, ville nouvelle créée par le Baron Empain au début du siècle au nord-est du Caire.

Enfin, l'aîné, Méthat a épousé sa cousine Soheir, née à Tanta et fille de Georges et Angèle (elle-même fille de 'Aziz Gobran et Salima). Lorsque Soheir s'installe au moment de son mariage, en 1970, dans l'appartement de ses beaux-parents, ceux-ci sont décédés.

Au premier étage vit Nicolas, toujours célibataire ; ses parents 'Aziz et Salima sont décédés depuis longtemps quand il est rejoint par sa sœur Kohab qui, devenue veuve, quitte la Syrie pour venir vivre au Caire. Quand Nicolas meurt en 1987, Kohab a déjà disparu et, en l'absence de descendance directe, l'appartement du premier étage est fermé.

Au rez-de-chaussée, la porte principale, surmontée de l'épigraphe de Muhammad As'ad Pacha, et qui ouvrait sur l'ancien jardin devenu une cour, est condamnée. Surtout, une partie importante de cette cour est occupée par une fabrique de carrelage, puis par l'imprimerie de Muhammad 'Ali. Celui-ci s'est installé dans une pièce au rez-de-chaussée de l'immeuble en 1970 : la famille grecque est partie de l'appartement du rez-de-chaussée en 1956[30] et 'Aziz Gobran a alors loué séparément les pièces de cet appartement ; les rotations des habitants successifs de ces pièces semblent relativement nombreuses et impossibles à retracer. Lorsqu'arrive Muhammad 'Ali, deux pièces sont fermées et il s'installe dans l'une d'elles, la troisième pièce étant occupée par un étudiant et la quatrième par l'un de ses amis, ingénieur, qui quitte l'immeuble quand il se marie: c'est par cet ami que Muhammad 'Ali a su qu'il y avait une pièce à louer ; il reprend ensuite la pièce laissée vacante par le départ de son ami. Il fait de même quand l'étudiant, ses études finies, déménage. Surtout, depuis son arrivée dans l'immeuble, Muhammad 'Ali s'est considérablement enrichi grâce au bon fonctionnement de son imprimerie de sérigraphie : ainsi a-t-il pu construire dans la cour de l'immeuble une extension en dur pour ses activités.

Quant aux boutiques, leurs occupants ne changent pas sauf en ce qui concerne un magasin de chaussures qui se transforme en magasin de sport. Enfin, les activités du plombier qui loue un emplacement à gauche de la porte d'entrée ont prospéré et lorsque la famille originaire d'Alexandrie qui, occupant l'ancien lieu de stockage de 'Aziz Gobran, retourne dans cette ville en 1995, le plombier récupère pour 1 000 £e de pas-de-porte[31] l'appartement laissé vacant et y entrepose son stock.

---

30. Il est possible, mais ce peut être aussi une coïncidence, que cette famille grecque soit partie en raison des nationalisations décidées par Nasser à cette date.

31. On appelle "pas-de-porte" les sommes versées par les locataires aux propriétaires au moment de l'emménagement dans le logement, sommes qui n'apparaissent pas dans le contrat de location. Cependant, une partie du pas-de-porte peut aussi être versée au locataire précédent lorsqu'il "cède" son appartement au nouvel occupant. A Chubrâ et Rôd al-Farag, selon les entretiens menés dans les immeubles, la pratique des pas-de-porte apparaitrait au début des années quatre-vingt. Cette pratique des pas-de-porte résulte du système locatif en vigueur dans les logements anciens du Caire dont les loyers ont été gelés par des lois successives. Nous reviendrons régulièrement au cours de ce travail sur le rôle des pas-de-porte dans les mécanismes d'accès au logement.

OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE RUE AS'AD PACHA

HABITANTS DE L'IMMEUBLE EN 1920

HABITANTS DE L'IMMEUBLE ANNEES 20 - ANNEES 50

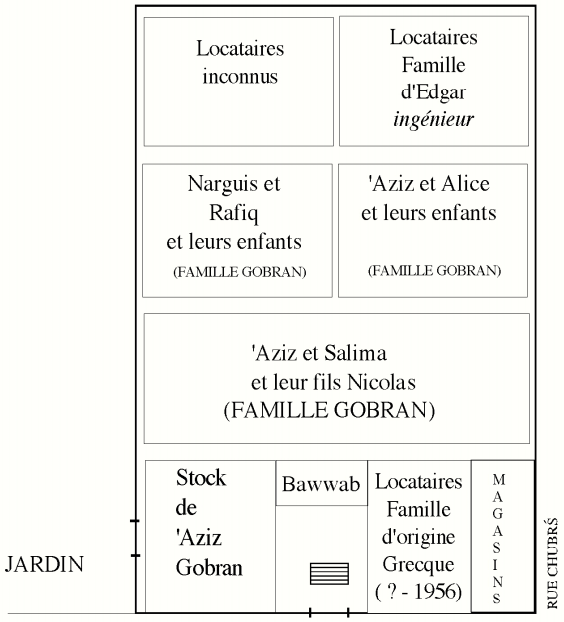

HABITANTS DE L'IMMEUBLE ANNEES 50 - ANNEES 80

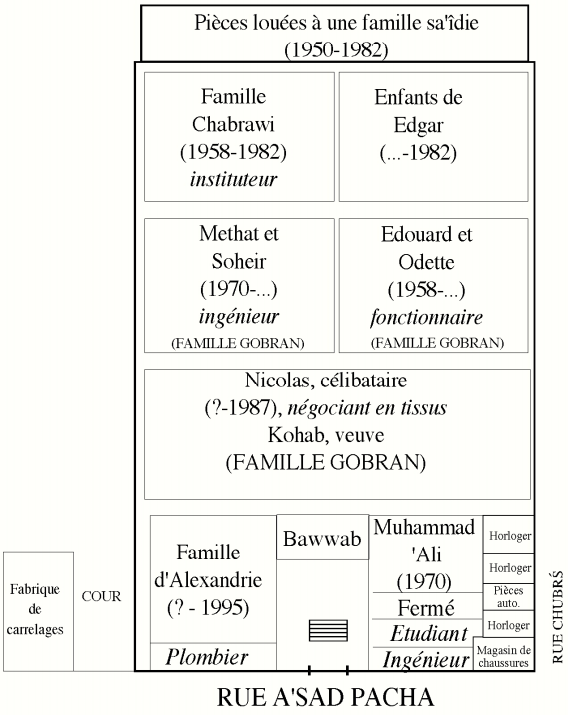

HABITANTS DE L'IMMEUBLE EN 1995

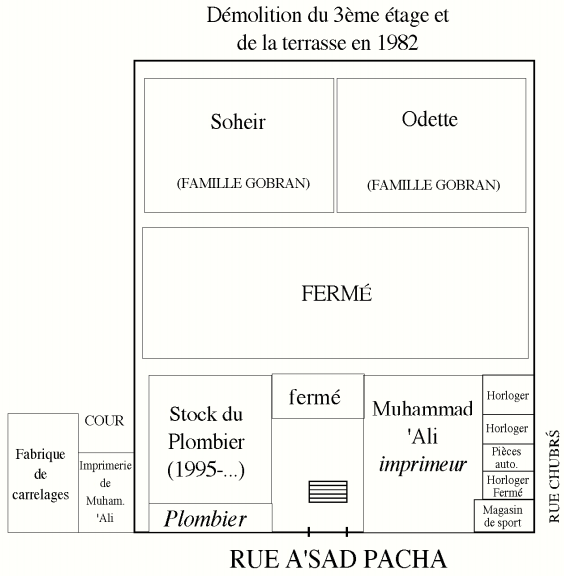

Plusieurs éléments significatifs ressortent de la reconstitution des rotations qui concernent les différents logements constitutifs de l'immeuble de la rue As'ad Pacha et des itinéraires de leurs habitants respectifs. Le bâtiment, tel qu'il a été conçu par son propriétaire initial, Muhammad As'ad Pacha, était destiné au logement d'une famille et c'est pour un usage semblable qu'il est racheté par 'Aziz Gobran, même si le dernier étage est, plus ou moins rapidement, loué à un ménage "étranger". Ce caractère "familial" de l'immeuble explique en partie que la rotation dans les appartements de la famille Gobran s'effectue "naturellement" des parents aux (trois derniers) enfants (Nicolas, 'Aziz et Narguis) pour la première génération présente dans le quartier et aux fils (pas nécessairement l'aîné) pour la seconde génération. Les étapes résidentielles des membres de la famille Gobran, si elles sont de grande amplitude et de longue durée, restent peu nombreuses : Damas, d'où la famille est originaire, puis Bâb al-Chari', puis Chubrâ pour la première génération.

En même temps, cette relative stabilité résidentielle s'accompagne d'un éparpillement des membres de la famille, pour la seconde génération, qui se dessine en des lieux précis : Damas où résident les quatre aînés, Tanta qui accueille Angèle et Malika au moment de leur mariage et, bien sûr, l'immeuble de la rue As'ad (Nicolas, 'Aziz, Narguis puis Kohab). Pour la génération suivante, celle des petits-enfants de 'Aziz Gobran résidant au Caire, deux autres "points de chute" résidentiels s'ajoutent à ceux-ci. Le premier est Masr al-Gadîda où habitent Gabriel, fils de 'Aziz et Alice, ainsi que Faris et Mûnira, enfants de Angèle et Georges, nés à Tanta mais revenus au Caire. Si Faris est resté célibataire, Mûnira a deux filles mariées (arrières-petites filles de 'Aziz Gobran) qui résident également à Masr al-Gadîda, à proximité d'une autre arrière-petite fille de 'Aziz Gobran, Alice, partie de la rue As'ad au moment de son mariage (Alice est la fille de Edouard et Odette). Le second point de chute est le quartier de Chubrâ lui-même, mais dans un périmètre resserré autour de l'immeuble de la rue As'ad : Nadia et ses enfants ainsi qu'Adîl (respectivement fille et fils de Narguis et Rafiq) – personnage dont nous avons déjà parlé - vivent à proximité de l'immeuble de leurs parents. Les alliances matrimoniales des enfants et petits-enfants se nouent dans les mêmes lieux, excepté en ce qui concerne le mariage de Edouard et Odette puisque, si les parents de cette dernière sont originaires de Syrie, Odette, quant à elle, est née à Alexandrie.

Pourtant, la stabilité résidentielle, au sein de l'immeuble de la rue As'ad, de la famille Gobran n'a pas la même signification d'une génération à l'autre. Nous l'avons dit, 'Aziz Gobran, lorsqu'il s'installe à Chubrâ avec femme et enfants, est un homme aisé. Il achète tout le bâtiment et son commerce de tissus fonctionne très bien : il possède deux vastes stocks au rez-de-chaussée et il y a assez de travail pour qu'il puisse employer son fils Nicolas. Si nous ne connaissons pas les emplois des enfants restés en Syrie, par contre, au Caire et à Tanta, fils et beaux-fils sont également voués au commerce des tissus ou des bijoux ('Aziz). Les premières transformations de l'immeuble, décrites plus haut, révèlent non pas l'appauvrissement - le terme serait excessif - de la famille Gobran, mais tout au moins un certain déclassement et, en tout cas, un changement de catégorie professionnelle de ses

membres. Tout d'abord, c'est la surface de stockage des tissus, au rez-de-chaussée, qui est réduite de moitié et la location d'un appartement à la famille grecque. Ensuite, la division du dernier étage en deux appartements distincts permet à la famille Gobran de percevoir deux loyers. A ceux-ci s'ajoutent un peu plus tard les loyers des pièces louées sur la terrasse à la famille sa'îdie, puis ceux des quatre chambres indépendantes du rez-de-chaussée issues de la division de l'appartement de la famille grecque, puis de l'appartement de la famille originaire d'Alexandrie, le lieu de stockage de 'Aziz Gobran ayant été définitivement supprimé.

Ces "stratégies" ou "logiques" de location initiées par la famille Gobran tendent à transformer l'immeuble familial en immeuble de rapport dans ses parties non nobles (le rez-de-chaussée, où les rotations des occupants sont nombreuses, et le toit) et s'accompagnent de trois autres signes révélateurs du lent "déclassement" de l'immeuble : le bawwab n'est pas remplacé, la cage d'escalier et les façades ne sont plus entretenues et le jardin disparaît en faveur de la fabrique de carrelage puis de l'imprimerie de Muhammad 'Ali. Cependant, à ce moment-là, les petits-fils de 'Aziz Gobran et Salima ne sont plus des négociants aisés, mais simplement ingénieur, professeur et fonctionnaire ; par la suite, les trois petits-fils (résidents actuels de l'immeuble) seront pharmacien, ingénieur, et médecin. Il ne s'agit plus du même type d'emploi qu'auparavant, ni des mêmes revenus, ni de la même position sociale.

Parlons encore de l'itinéraire résidentiel de Muhammad 'Ali, l'imprimeur du rez-de-chaussée. Sa famille est originaire de Isnâ, une ville du gouvernorat de Qinâ située le long du Nil, au sud de Louxor. Son grand-père, marié avec une cousine, détient 5 feddans morcelés de terres à canne-à-sucre. Les enfants de celui-ci, dont le père de Muhammad 'Ali, demeurent au Sa'îd et continuent de cultiver ensemble les terres ; les bénéfices tirés de l'exploitation du sol sont partagés entre les membres de la famille et il en sera encore ainsi à la génération suivante.

Cette génération suivante, celle de Muhammad 'Ali (né en 1929) est pourtant celle qui migre vers le Caire : ne demeure au Sa'îd qu'une partie de la famille éloignée vivant directement des terres. Les deux frères, la sœur et Muhammad 'Ali parviennent au Caire au cours des années trente et quarante. Muhammad 'Ali arrive précisément en 1944 au Caire : il est âgé de 15 ans. Il y a été précédé par ses deux frères aînés : le premier a été de nombreuses fois garçon de bureau avant d'être employé de banque ; il a d'abord résidé à Bâb al-Lûq puis à Zaûiya al-Ghamra, quartier proche de Rôd al-Farag ; le second travaillait pour une société agricole au Caire et s'était installé à Chubrâ, à proximité de la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya (il est aujourd'hui décédé). La petite sœur de Muhammad 'Ali s'est mariée à Isnâ puis, en raison du travail de son mari fonctionnaire, est venue s'installer au Caire, place Victoria, dans le quartier de Chubrâ. Quant à Muhammad 'Ali, son itinéraire résidentiel - et professionnel - est ponctué d'étapes dans plusieurs quartiers de la capitale avant son installation et sa stabilisation professionnelles à Chubrâ. Tout d'abord, il s'installe à Abdîn, sans y connaître personne même si le frère aîné réside à Bâb al-Lûq, quartier très proche. Il y demeure huit ans et travaille

comme petit serveur. A partir de 1952, il est embauché comme cuisinier et déménage, à cause de ce nouveau travail, à Charkis, quartier très populaire qui se situe derrière la Maison de la radio et de la télévision, à Bûlâq. En 1957, il épouse en premières noces une jeune fille née à Bûlâq mais résidant à Charabiyya, et le couple s'installe d'abord à Bûlâq où il réside huit ans puis à Charabiyya, de 1965 à 1970. Quatre garçons et deux filles naissent de cette union et, devenus indépendants, lesquels résident tous à Charabiyya excepté l'un des fils de Muhammad 'Ali qui habite dans le quartier Sahil, au nord du Caire ; trois des garçons ont appris le métier d'imprimeur et travaillent et ensemble et avec leur père. Entretemps, Muhammad 'Ali a abandonné son emploi de cuisinier pour être technicien dans un studio de cinéma. A la fin des années soixante, il cherche un logement plus grand : il a le projet de se mettre à son compte et de monter une imprimerie de sérigraphie. C'est par un ami ingénieur qu'il loue, pour 4 £e, l'une des chambres du rez-de-chaussée de la rue As'ad.

Ainsi, Muhammad 'Ali parvient, au fur et à mesure que sa petite entreprise se développe, à s'agrandir jusqu'à occuper la moitié du rez-de-chaussée et une partie de la cour. Enfin, en 1974, il se remarie (sa première épouse est décédée) avec Iham, une jeune femme de 21 ans, née à Chubrâ, mais dont la famille est originaire du Delta, de la ville de Minûf exactement, dans le gouvernorat de Minûfiyya. A la suite du divorce de son mari resté à Minûf, la mère de Iham s'est installée en 1952-1953 à Rôd al-Farag[32], à côté de l'une de ses cousines habitant le quartier. Du mariage de Muhammad 'Ali et de Iham naissent une fille et un garçon qui font leurs études à Chubrâ et qui vivent aujourd'hui avec eux.

Pour finir, mais non pour conclure sur les habitants de la rue As'ad Pacha que nous retrouverons plus loin, notons ici trois caractéristiques qui reviennent souvent lorsque l'on reconstitue les itinéraires des habitants des immeubles choisis : la proximité résidentielle entre frères et sœurs dans un périmètre restreint, ici délimité par les qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag, est fréquente ; l'un des quartiers de destination, voire de prédilection, pour les enfants qui partent de Chubrâ est Masr al-Gadîda ; et, enfin, les alliances matrimoniales se nouent souvent au sein même du quartier.

- Les habitants de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû (1930)

Un peu plus au sud de l'immeuble situé rue As'ad Pacha et sur le trottoir opposé de la rue Chubrâ se trouve un immeuble construit sans doute au début des années trente : le père de l'un des habitants actuels, selon les souvenirs de celui-ci, s'y serait installé en 1930 et, en tout cas, l'immeuble figure sur la feuille 14 de la série kilométrique au 1/5000 datant de 1934.

---

32. Il faut distinguer le qism de Rôd al-Farag et le quartier très populaire de Rôd al-Farag situé dans ce qism : il s'agit ici du quartier proprement dit. Rappelons, par ailleurs, que l'avenue Chubrâ constitue la limite des deux qisms : Chubrâ à l'ouest de la rue, Rôd al-Farag à l'est.

Il s'agit d'un immeuble d'allure imposante comportant un rez-de-chaussée surmonté de quatre étages et à l'intérieur duquel une grande cage d'escalier et de larges couloirs desservent quatre appartements par étage. La façade de l'immeuble est ornementée de colonnes en pierres roses et blanches, de balcons en fer forgé ; la physionomie d'ensemble de l'immeuble évoque l'architecture "art déco" des années trente. C'est un immeuble plutôt cossu - les appartements sont vastes et hauts sous plafond -, qui offre une vue sur la rue de Chubrâ et, au-delà de la rue, sur l'école Tawfîqiyya. On y entre par une porte d'aspect modeste[33] - comparativement au caractère d'ensemble du bâtiment - ouvrant sur la petite rue Muhammad 'Abdû, qui longe le côté droit de l'immeuble. A la différence de l'immeuble de la rue As'ad Pacha qui pouvait dès sa construction abriter une famille unique très aisée (probablement la famille de As'ad Pacha lui-même), l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû est un immeuble de rapport destiné dès l'origine au logement de plusieurs familles. Toutefois, ces familles sont relativement aisées, avec une prédominance de professions indépendantes (en particulier, les médecins), ce qui n'est pas le cas d'autres bâtiments qui ont pu être construits à la même époque mais dont l'emplacement, l'architecture ou le confort révèlent un "*standing* " différent : c'est l'exemple à venir d'un immeuble situé "derrière" la rue Chubrâ, construit en 1935 et n'hébergeant pas, on le verra, le même type de résidents.

Nous ne savons que très peu de choses des propriétaires de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû : le premier propriétaire connu, qui fut peut-être le promoteur de la construction du bâtiment, en est une famille juive qui a résidé au quatrième étage avant de vendre l'ensemble de l'immeuble en 1955[34] à son propriétaire actuel. Celui-ci n'achète pas le bâtiment très cher (6 000 £e), mais il est vrai que la plupart des appartements sont déjà occupés par des locataires inexpulsables[35] et on peut aussi penser que la vente s'est effectuée dans l'urgence d'un départ et que le prix en a été sous-évalué.

---

33. Il est probable que la porte d'entrée ouvrait à l'origine sur la rue Chubrâ comme semblerait l'indiquer un ancien couloir transformé en lieu de stockage pour les magasins du rez-de-chaussée. Par ailleurs, un petit bâtiment voisin de l'immeuble, plus récent et tout à fait anodin, comporte une porte "art déco" en vitrail et fer forgé : l'anachronisme et la disproportion entre la porte et ce bâtiment laissent penser qu'il pourrait bien s'agir de l'ancienne porte d'entrée de cet immeuble.

34. Les années 1948-1956 sont celles qui voient le départ d'Egypte de nombreuses familles juives en raison de la création d'Israël, des guerres israélo-arabes, de la révolution égyptienne puis des nationalisations. En 1907, la population juive du qism de Chubrâ s'élevait à 153 individus ; en 1927, on y compte 683 habitants de confession juive dont plus de la moitié résident dans la partie sud du quartier (CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, 1934, Tableau III, Appendice B.). Au recensement de 1960, on ne compte plus que 30 Juifs à Chubrâ et à Rôd al-Farag.

35. En 1941, en raison d'une hausse importante des loyers et pour protéger les locataires, un décret retire au propriétaire le droit d'expulser son locataire à l'expiration du contrat de location. Milad Hanna retrace l'historique de cette législation sur le logement (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 44).

Environnement en 1913 et emplacement en 1940 de l'immeuble rue Muhammad 'Abdû

En 1913, située à l'est de la rue Chubrâ et de la ligne de tramway, la parcelle sur laquelle sera construit en 1930 l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû, est occupée par une villa et son jardin. Sur la parcelle limitrophe, une seconde villa existe toujours en 1940. Un peu plus au nord, une fabrique de cigarettes et une autre villa ou petit palais avec un jardin qui est en partie loti en 1940. Au sud, le cadastre de 1940 montre la division de ces terrains en parcelles dont la plupart sont loties.

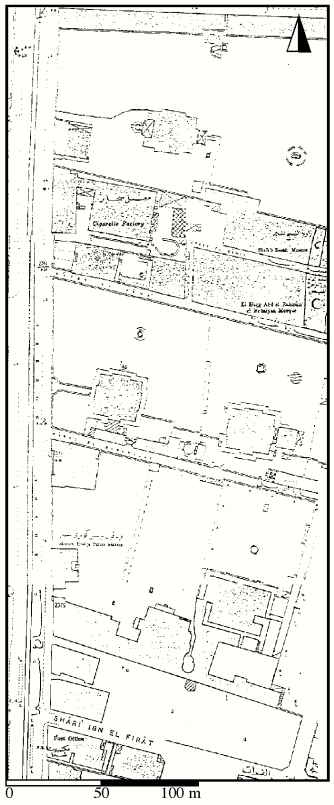

Source : Feuilles 32-H et 33-H série quadrant au 1/1000, en anglais et en arabe, *Survey Dept. Egypt,* 1913.

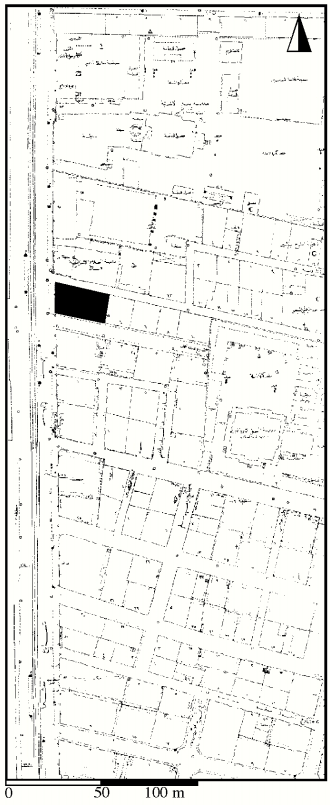

Source : Feuilles 676 et 694 du Plan cadastral au 1/500, en arabe, *Survey Dept. Egypt,* 1940.

L'immeuble rue Muhammad 'Abdû en 1995

Quoi qu'il en soit, lorsque le propriétaire actuel, un marchand de fleurs du centre-ville, acquiert son bien, l'immeuble est doté d'un *bawwab* (gardien) qui habite dans une minuscule pièce sous l'escalier, tandis que, au rez-de-chaussée, l'appartement de droite est réservé à Wasfi A., intendant de l'immeuble chargé de collecter les loyers, qui réside là depuis 1938. Dans les deux appartements de gauche, situés également au rez-de-chaussée, les rotations des occupants sont nombreuses (à l'instar du rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue As'ad) et impossibles à reconstituer : on sait qu'à un certain moment l'un des appartements a hébergé des étudiants, puis une famille originaire du Sa'îd qui y a résidé épisodiquement ; que l'autre appartement a servi d'entrepôt aux magasins de l'immeuble, puis qu'il appartint ou qu'il a appartenu à une société qui y avait ses bureaux. En tout cas, ces deux logements, s'ils ont des locataires, ne sont actuellement pas occupés et il n'est pas possible d'en savoir davantage sur leurs occupants antérieurs et actuels.

L'une des familles les plus anciennement installées dans l'immeuble est celle de Wasfi B.[36] puisque son père, aujourd'hui décédé, s'est installé dans l'un des appartements du premier étage en 1930. Originaire de Miniah (ville située à environ 250 km au sud du Caire), où ses propres parents sont restés, le père de Wasfi B. vient au Caire pour suivre des études de médecine. Wasfi B. naît en 1949. A ce moment-là, son père s'est définitivement installé dans l'immeuble de la rue 'Abdû : il est marié, a trois garçons et une fille et aménage son cabinet médical de pédiatre dans l'appartement voisin du sien. Il est locataire de ces deux logements. Ses enfants sont envoyés dans les écoles de Chubrâ et poursuivent des études supérieures. L'aîné, résidant à Masr al-Gadîda est sous-directeur de l'hôtel Méridien ; le second fils habite aussi à Masr al-Gadîda et est un "homme d'affaires" ; la fille est directeur financier dans une fabrique de savon et vit également à Masr al-Gadîda. Wasfi B., le plus jeune, a conservé l'appartement de Chubrâ et a transformé le cabinet médical de son père en logement pour s'agrandir ; il est toujours locataire pour 15 £e de ces deux logements. Il se marie en 1984 avec une jeune femme dont les parents sont originaires d'Asiût mais qui résident à Masr al-Gadîda depuis 1955, date de leur venue au Caire. Wasfi B. est directeur d'une école de tourisme et sa femme travaille comme assistante sociale dans une école de Chubrâ. Ils ont un bébé.

De l'autre côté du palier, en face de chez Wasfi B. réside la famille de Samir. Ses parents ont occupé en 1964 l'appartement d'un médecin, Samir 'Aziz, lequel, à l'instar du père de Wasfi B., avait transformé l'appartement voisin en cabinet médical ; ce logement est fermé au moment du départ du médecin. C'est le grand-père maternel de Samir qui, dans sa famille, est venu le premier de Miniah s'installer au Caire, dans les années vingt : nous ne connaissons pas son métier, mais nous savons qu'après avoir vécu un temps comme locataire dans un logement à Rôd al-Farag, il construit entre 1938 et 1940 une maison dans l'un des quartiers

[36]. Wasfi B. n'a aucun lien de parenté avec Wasfi A.

très populaires de Rôd al-Farag, où naît la mère de Samir. Dans la maison voisine réside le grand-père paternel de Samir. Celui-ci est venu au Caire en 1930 pour que ses deux fils suivent des études à l'Université d'al-Azhar. Devenu adulte, le père de Samir (né à Sohag en 1922) épouse sa voisine de Rôd al-Farag ; le couple s'installe dans la maison de celle-ci, jusqu'en 1964, date du déménagement dans l'appartement de la rue Muhammad 'Abdû. Il est propriétaire d'un garage à Zamâlek. C'est aussi dans cet appartement que naissent les quatre frères aînés de Samir, Samir lui-même en 1958 et sa sœur cadette. Tous les frères travaillent et résident à Abu Dabi et en Arabie Saoudite tout en possédant des appartements à Masr al-Gadîda ; la sœur de Samir a épousé un homme de Chubrâ et habite dans ce même quartier. Samir, lui, est professeur d'arabe dans le collège où il a fait toutes ses études, à Chubrâ. Il a épousé une jeune fille née à Chubrâ : la mère de celle-ci est également née à Chubrâ, mais la génération précédente est originaire de Miniah ; son père, fonctionnaire au Ministère des Transports, est natif d'un petit village de Minûfiyya dans le Delta. Ils se sont rencontrés et mariés à Chubrâ. L'une des belles-sœurs de Samir a déménagé à Guizah lors de son mariage, une seconde belle-sœur, pour la même raison, réside à Chubrâ al-Khayma, au nord de Chubrâ, et ses trois beaux-frères, célibataires, habitent à Chubrâ. Enfin, Samir et son épouse ont agrandi leur logement de la rue Muhammad 'Abdû par la location d'une pièce de l'appartement voisin inoccupé.

Au second étage, au-dessus de chez Samir, habite Madame Domar (c'est ainsi qu'elle se présente, en français), âgée d'une soixantaine d'années. Madame Domar est venue vivre rue Muhammad 'Abdû en 1955. Elle est alors une jeune femme célibataire qui a suivi, de place en place, dans de nombreux villages et villes du Delta, son père, ingénieur qui travaille pour de grandes exploitations agricoles. Ses parents sont des Libanais de confession catholique, mais leur fille est née en Egypte, dans un village proche de la ville de Mansûra, dans le Delta ; leur fils, décédé très jeune, est également né en Egypte. Rue Muhammad 'Abdû, les parents de Madame Domar cohabitent avec la famille de l'oncle paternel (également né au Liban), installée à Chubrâ depuis au moins la construction de l'immeuble, au début des années trente. Cet oncle travaille alors pour la compagnie pétrolière Shell. Peu de temps après l'arrivée de la famille, l'oncle, âgé, décède. Deux de ses enfants, devenus adultes, vivent un temps à Dâhir - quartier qui héberge de nombreux chrétiens - puis partent définitivement aux Etats-Unis ; un troisième garçon réside encore à Dâhir. Madame Domar se marie avec son cousin (aujourd'hui décédé), quatrième fils de l'oncle paternel et, les proches étant partis ou disparus, le couple conserve l'appartement de Chubrâ loué 3, 30 £e par mois. Il a trois enfants qui font leur scolarité à l'école du Bon Pasteur, à Chubrâ. L'une des filles est décédée, la seconde est médecin et réside à 'Ayn Chams, dans la banlieue nord du Caire ; quant au troisième enfant, un garçon, il réside et travaille comme ingénieur au Liban. Il vient régulièrement au Caire pour rendre visite à sa mère.

L'appartement voisin de celui de Madame Domar est occupé par Muhammad, sa femme et le frère de Muhammad. En 1985, ils ont repris l'appartement de la famille d'un

musicien célèbre qui suivait les tournées de grands chanteurs : tous les membres de cette famille se sont expatriés en Australie et ont cédé pour 30 000 £e de pas-de-porte l'appartement et ses meubles à Muhammad et à son frère, somme à laquelle il a fallu ajouter 10 000 £e pour le propriétaire de l'immeuble, le loyer étant de 25 £e. C'est le grand-père de Muhammad, né en 1916 dans un petit village du gouvernorat de Qalyûbiyya (Delta), qui s'installe le premier à Chubrâ, entre 1926 et 1928, et qui ouvre une boucherie à laquelle il donne le nom de l'arrière-grand-père, 'Abû Achîm. Le grand-père de Muhammad a sept garçons et six filles de deux lits successifs. Cette première génération, née à Chubrâ, y demeure et nombre de fils sont également bouchers, à Chubrâ même. Le père de Muhammad, boucher, épouse l'une de ses clientes, une jeune fille de Chubrâ. La seconde génération, celle de Muhammad, bénéficie des efforts des aînés : à présent, la famille possède cinq boucheries, réputées dans le quartier. Trois des frères de Muhammad et Muhammad lui-même travaillent dans ces magasins ; un cinquième frère est ingénieur et réside à Imbâba ; de leurs quatre sœurs mariées, deux résident à Chubrâ, l'une habite aux Pyramides et la dernière vit à Mûhandisîn. Enfin, Muhammad a épousé une voisine qui est née à Chubrâ mais dont les parents sont originaires de la ville de Mansûra (Delta).

Au second étage, face à Muhammad et à Madame Domar, de l'autre côté du palier, habite la famille Charbini. Le mari de Madame Charbini, aujourd'hui décédé, est venu au Caire à la fin des années quarante ou au début des années cinquante pour "faire sa médecine". Il est né dans la ville de Mansûra (Delta) où son père est un commerçant aisé ; il épousera par la suite la future Madame Charbini, également née à Mansûra d'un père commerçant. Quand il arrive au Caire, le jeune homme est hébergé chez un oncle maternel qui réside dans le quartier Hilmiyya, dans la vieille ville. Lorsqu'il décide de prendre son indépendance, à la fin des années cinquante, il a fait la connaissance d'un ami médecin qui a installé son cabinet médical dans l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû, et, plus précisément, dans l'appartement où réside la famille Charbini aujourd'hui. Le jeune homme emménage dans l'appartement voisin, qui est libre : nous n'en connaissons pas les occupants antérieurs, mais il est également possible que ce logement n'ait jamais été occupé (Madame Charbini précise à ce propos qu'il y avait à cette époque de nombreux appartements vacants et qu'il n'était pas difficile de trouver un logement). L'installation à Chubrâ et la prise d'indépendance du mari de Madame Charbini (il travaille dans un hôpital situé à Sahil, au nord du Caire) correspondent à son mariage, en 1959. En 1960, le médecin de l'appartement voisin déménage et le ménage Charbini reprend son appartement, plus vaste. De leur union naissent cinq filles et un garçon qui ont fait leurs études à Chubrâ et qui résident pour trois d'entre eux à Masr al-Gadîda, tandis que deux autres habitent à Garden City (dans le centre-ville) et à Sayyida Zaynab (dans la vieille ville) et que la dernière fille, célibataire, demeure à Chubrâ. Enfin, le docteur Samir S. a installé son cabinet médical dans l'ancien appartement de la famille Charbini : il réside à Masr al-Gadîda où il travaille le matin dans un hôpital et vient le soir rue Muhammad 'Abdû pour des consultations privées.

Aux troisième et quatrième étages, nous ne détenons que des bribes de renseignements sur les rotations et la personnalité des occupants antérieurs. Toutefois, comme pour le reste de l'immeuble – exception faite du rez-de-chaussée -, les rotations sont rares et les occupants ont résidé en général longtemps dans leurs appartements, même si nous ne connaissons pas avec précision les dates d'arrivée et de départ de chacun. Le gel des loyers[37] ou, pour certains habitants, le statut de propriétaire mais sans doute aussi le "*standing*" d'appartements qui ne se dévalorisent pas au cours du temps expliquent en partie la grande stabilité résidentielle d'habitants aux professions souvent comparables et relevant d'une certaine homogénéité quant aux appartenances sociales. Par ailleurs, des divers occupants des troisième et quatrième étages émerge la figure de Oum Charif[38], personnage central de l'immeuble.

Au troisième étage, gauche, on trouve une association copte, qui gère une crèche, dont la visibilité est affichée au moyen d'un panneau "publicitaire" accroché à la façade de l'immeuble. Cette association est propriétaire de l'appartement, acheté en 1994 à un avocat, Fuâd. Fuâd, qui a résidé un temps indéterminé dans l'immeuble, était l'ayant-droit de sa sœur Rose, épouse d'un professeur : tous deux sont décédés sans laisser d'héritiers. Il est probable, d'après les recoupements, que Rose et son mari aient été les premiers occupants de ce logement. Dans l'appartement voisin, habitait Wasri, comptable de profession : ses enfants sont depuis longtemps partis de l'immeuble lorsque Wasri décède et, propriétaires, ils décident de vendre en 1994 l'appartement de leur père à un jeune couple qui a déjà trois enfants. Nous n'en savons pas plus car il n'a pas été possible de rencontrer ce "jeune couple". De l'autre côté du palier, une société qui fabrique des éventails s'est installée en 1991 dans un appartement meublé, auparavant loué à une famille totalement inconnue de ses voisins. Enfin, le dernier appartement du troisième étage est loué par Oum Charif.

Oum Charif, 45 ans, et ses enfants - son mari est décédé - sont arrivés rue Muhammad 'Abdû en 1991. D'aussi loin qu'Oum Charif s'en souvienne, ses parents et grands-parents sont nés à Chubrâ, et plus précisément dans la partie sud du quartier, à proximité de la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya. Les parents et grands-parents de son mari sont également natifs de Chubrâ : il s'agit d'une grande famille, la famille Qalyûby (originaire de la ville de Qalyûb, dans le gouvernorat de Qalyûbiyya, au nord du Caire), qui possédait un nombre important de parcelles agricoles à Chubrâ même. La plupart de ces terrains ont été vendus, mais quelques-uns, d'après Oum Charif, ont été confisqués à l'époque de Nasser pour y construire des logements sociaux, dénommés Masâkin al-'Attâr, situés au nord-est du quartier, entre la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya et la rue Ahmad Hilmy. Oum Charif se marie en 1968 et part vivre

---

37. Plusieurs lois concernent le gel des loyers : la loi du 1er avril 1941, promulguée en raison d'une envolée des loyers consécutive à la hausse des prix des matériaux de construction ; la loi 121 de 1947 qui ne concerne pas les logements récents et la loi 55 de 1958 ; à ces lois s'ajoutent celles qui portent sur la réduction des loyers. (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 43-46).

38. Le terme *oum* signifie "mère" : Oum Charif est donc la mère de Charif, son fils aîné ; il en est de même pour le terme *abû* qui signifie "père".

pendant un an et demi dans l'appartement que son mari loue à Matariyya, dans la banlieue nord-est du Caire. En 1970, le couple décide, pour se rapprocher de sa famille, de revenir habiter Chubrâ : il loue un appartement dans un petit immeuble de cinq étages, dans la rue Mahmûd Bayûmy, parallèle à la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya. Dans ce logement, Oum Charif donne naissance à deux filles et trois garçons. Son mari, ingénieur électricien, vit le plus souvent en Arabie Saoudite où il travaille. Au tournant des années quatre-vingt, la propriétaire d'origine arménienne de l'immeuble de la rue Mahmûd Bayûmy désire vendre son bien : Oum Charif rachète alors, pour 18 000 £e, l'ensemble du bâtiment composé de dix logements occupés - pour lesquels elle perçoit chaque mois un total de 150 £e de loyers - et deux appartements vides. Son idée est, à terme, de revendre au mieux l'immeuble dont la valeur sera alors fonction du nombre de logements vacants puisque les appartements occupés, en raison du blocage des loyers, ne représentent qu'un intérêt spéculatif très médiocre. Entretemps et à la même adresse, Oum Charif s'est liée d'amitié avec sa voisine de palier, une femme également arménienne, mère de Binas et belle-mère d'Alice, un couple qui loge depuis 1965 précisément au troisième étage de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû. L'occasion de déménager s'offre à Oum Charif lorsque Alice et Binas, ce dernier ancien employé de banque à la retraite, décident de rejoindre leurs enfants qui se sont tous expatriés à Londres : il s'agit même d'une double aubaine pour Oum Charif puisque, d'une part, elle libère un troisième appartement de l'immeuble rue Mahmûd Bayûmy dont elle est propriétaire, ce qui en renforce la valeur[39] en cas de vente, et que, d'autre part, elle quitte un logement qu'elle considère trop petit, mal aéré et mal situé - il est placé au premier étage dans une ruelle - pour accéder à un grand appartement, établi dans un immeuble bien plus "chic" et qui donne sur une rue plus prestigieuse, la rue Chubrâ[40]. Ce changement de statut résidentiel fonde en partie les autres projets d'extension d'Oum Charif : négociant avec le propriétaire, elle parvient en 1992, puis en 1993, à louer d'abord pour sa fille aînée, puis pour le ménage de son fils, contremaître dans une usine militaire, deux des appartements du 4ème étage... Pour l'obtention de son appartement ainsi que ceux de ses deux enfants, Oum Charif a versé, au total, 110 000 £e, réparties entre le propriétaire et les locataires précédents[41]. Enfin, en 1995, au moment de nos entretiens avec elle, Oum Charif venait d'acquérir le troisième appartement du 4ème étage, auparavant occupé par Achraf, frère du propriétaire, et elle formait le projet d'obtenir, à ce

39. Oum Charif estime en 1995 qu'elle peut revendre cet immeuble environ 120 000 £e.

40. Rappelons que, malgré les atteintes du temps, la rue Chubrâ est bordée de bâtiments d'allure souvent imposante et à l'architecture soignée ou de qualité ; c'est beaucoup moins le cas lorsque l'on s'éloigne de la rue et de ses abords immédiats car l'on observe alors des immeubles plus petits (3 à 5 étages) en briques sèches ou crues sans enduit. Par ailleurs, le prestige de la rue, qui tient à son histoire et à sa réputation, joue également un rôle important dans les stratégies résidentielles ; enfin, dans le cas d'Oum Charif, il semble évident que la composition sociale de l'immeuble, rue Mahmûd Bayûmy n'est pas la même que celle de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû. Ces remarques renvoient à l'évolution historique de l'ensemble de cet espace, que nous avons déjà abordée au début de ce chapitre.

41. Ainsi, Oum Charif a versé pour son appartement 15 000 £e au propriétaire et 20 000 £e à Binas et Alice, les anciens locataires. Elle loue, pour sa part, ce logement 10 £e par mois.

même étage, le dernier appartement libre, en même temps qu'elle envisageait également de racheter le logement de Mme Domar, au 2ème étage – celle-ci n'étant pas disposée à vendre.

La mainmise de Oum Charif sur les derniers étages de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû et ses intentions d'agrandissement, relativement mal perçues par ses voisins, relèvent d'une logique entreprenante amorcée par l'achat, grâce aux revenus de son mari expatrié en Arabie Saoudite, de l'immeuble de la rue Mahmûd Bayûmy, premier investissement exclusivement spéculatif qu'elle initie. Rue Muhammad 'Abdû, Oum Charif cherche d'abord à mieux se loger, puis à aider son fils qui, en s'installant à l'étage au-dessus d'elle, peut se marier et constituer son ménage. L'acquisition de l'appartement où elle loge sa fille célibataire puis, en 1995, d'un quatrième appartement, ressortit par contre d'une stratégie résidentielle d'extension et de constitution d'un patrimoine familial qui lui permet simultanément d'héberger ses enfants à proximité, d'assurer dans l'avenir un logement pour son fils cadet et d'investir dans un bien transmissible qui, dans le cas précis de l'immeuble rue Muhammad 'Abdû, ne peut perdre *a priori* de sa valeur. Enfin, comme nous l'avons évoqué plus haut, cette double stratégie d'extension et de "patrimonalisation" renvoie également à un nouveau statut résidentiel lié à la localisation de l'immeuble sur la rue Chubrâ, à l'image que Oum Charif se fait de cette rue Chubrâ et de son nouveau voisinage, sur lequel elle ne tarit pas d'éloges, si l'on excepte ce qui concerne les occupants de la terrasse.

La présentation de la famille de Hamdi Muhammad, occupante justement de la terrasse, complète enfin cette série de portraits des habitants de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû. Le père de Hamdi Muhammad est né en 1924 de parents paysans dans la campagne de Louxor : en dépit des quelques parcelles de terre qu'elle détient, la famille est pauvre et il arrive au Caire, âgé de 16 ou 17 ans, avec le projet d'ouvrir un café. Il habite d'abord rue Fuâd al-Wastâny, dans la "*maison en très mauvais état*" d'un quartier très populaire, situé à Rôd al-Farag ; il retrouve là des membres de sa famille élargie arrivés au Caire avant lui. S'il parvient à acheter assez rapidement un petit local pour son café, à proximité de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû, le temps de l'ancrage résidentiel est long : son installation dans une pièce de la terrasse de l'immeuble ne se fait, sur proposition du propriétaire, qu'en 1960[42] et ce n'est que très progressivement qu'il parvient à agrandir son logement en le construisant pièce après pièce jusqu'à parvenir à l'appartement spacieux et confortable où la famille vit aujourd'hui. Ce n'est également qu'en 1954, alors qu'il est déjà relativement âgé - 30 ans -, qu'il peut fonder son ménage en épousant sa cousine de Louxor. En 1956, son premier fils vient au monde puis, rue Muhammad 'Abdû, naissent cinq autres

42. Chaque locataire de l'immeuble disposait d'une buanderie sur la terrasse et y faisait sécher le linge. C'est la transformation de l'une de ces buanderies qui permet au père de Hamdi Muhammad de s'installer. Le loyer versé au propriétaire - et non aux locataires utilisant la terrasse - augmente en fonction de l'extension de son habitation, par la transformation successive des autres buanderies, pour se fixer à 11 £e.

garçons, dont Hamdi Muhammad[43], et une fille. L'ascension sociale du père de Hamdi Muhammad n'est pas aussi fulgurante que celle de Oum Charif - contrairement au mari de celle-ci, il ne s'est jamais expatrié -, mais les revenus du café permettent à la famille à la fois de vivre dans une certaine aisance matérielle[44] et d'offrir aux enfants la possibilité de suivre des études supérieures. Cette mobilité sociale intergénérationnelle permet au fils aîné de s'installer à Masr al-Gadîda et au second de trouver un appartement dans la partie nord de Chubrâ, mais elle n'autorise pas les deux autres garçons mariés à accéder à un logement indépendant malgré l'expatriation au Koweït de l'un d'eux : la promiscuité familiale - l'appartement héberge les parents de Hamdi Muhammad, leur fils fiancé, leur autre fils célibataire, leur unique fille célibataire ainsi que les deux garçons mariés et leurs enfants - semble révéler les limites de la progression sociale de la famille.

Le "déclassement" de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû n'est pas comparable à celui de la rue As'ad Pacha et n'est d'ailleurs pas ressenti aussi profondément par ses habitants, malgré l'amertume de quelques-uns quant à un passé à leurs yeux plus glorieux[45] : le bâtiment n'a pas subi des détériorations comparables à celui de la rue As'ad Pacha, même si la disparition du *bawwab*, la suppression des buanderies et, surtout, l'occupation de la terrasse par une famille qui y élève des chèvres et de la volaille sont, pour certains, les signes que leur immeuble s'est transformé et qu'il est, à l'image de la rue Chubrâ, devenu plus "*populaire*" (*cha'bî*)[46]. A ce titre, les occupants de la terrasse, qui "*dégradent l'immeuble*", font contre eux l'unanimité des autres habitants de l'immeuble[47].

---

43. Nous n'avons jamais rencontré le père de Hamdi Muhammad, toujours absent lors de nos visites. Ce sont sa femme et ses enfants, en particulier Hamdi Muhammad, qui nous ont raconté l'histoire de la famille.

44. Bien que situé sur la terrasse, et malgré la connotation parfois péjorative que cette localisation désigne, l'appartement de la famille n'a rien à envier à ceux des étages inférieurs : il s'agit d'un grand logement, desservi par l'eau et l'électricité et doté de tout le confort "moderne" (appareils électroménagers et mobilier "à la mode").

45. Ainsi, les descriptions de l'immeuble sont-elles mises en parallèle avec le temps où la rue Chubrâ était une "*belle rue*" : l'immeuble, l'un des premiers construits, selon certains de ses occupants, était alors l'un des plus beaux de la rue.

46. Ce terme, utilisé par plusieurs personnes de l'immeuble, a ici une connotation négative qui est le pendant de "*râqî*", "chic". Ce terme est également étendu à la rue Chubrâ dans son entier et sert à qualifier son évolution : la rue, qui était belle et "chic", est devenue populaire et ce même aux yeux des habitants qui s'y sont installés récemment.

47. Un procès est engagé par le propriétaire et les autres locataires contre la famille de Hamdi Muhammad. Si l'expulsion en est l'objectif, les arguments émis contre la famille ne nous sont pas apparus très clairement. Il est dit que l'eau jetée par la famille sur la terrasse fragiliserait le bâtiment.

OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE DE LA RUE MUHAMMAD 'ABDU

Habitants de l'immeuble entre 1930 et 1950

4ème	Famille juive (1930) *Propriétaire immeuble*	Membres de la famille juive (1930)
	Parents de Khalîd (1930)	Famille d'Alexandrie (années 30)
3ème	Rose (1930) et son mari, *professeur*	Occupants inconnus
	Famille de Wasri (1930) *comptable*	Occupants inconnus
2ème	Père du musicien (1930)	Appartement inoccupé
	Famille Mme Domar (années 30), *ingénieur*	Ami de Charbini (années 50) *cabinet médical*
1er	Samir 'Aziz Appartement et *cabinet médical* (années 30)	Parents de Wasfi B. Appartement et *cabinet médical* (1930)
rdc	Meublé pour étudiants	Famille Wasfi A. *intendant de l'immeuble* (1938)
	Stock des magasins — bawwab	

Habitants de l'immeuble entre 1950 et 1980

terrasse	Famille de Hamdi Muhammad (1960) *Propriétaire d'un café*	
4ème	1- 2è propriétaire de l'immeuble (1955) 2- Ashraf , frère du propriétaire (1970)	Occupants inconnus
	1- Famille de Khalîd *Policier* 2- Fermé (1973-1993)	Famille d'Alexandrie
3ème	1- Rose ; 2-Fuâd, frère de Rose, *avocat*	Binas et Alice, Arméniens (1965)
	Wasri	Famille de locataires inconnus
2ème	Famille du *musicien*	1- Famille Charbini (1959), *médecin* 2- Samir S. (1960-61), *Cab. médical*
	Famille de Mme Domar (1955), *ingénieur*	Famille Charbini (1960) *médecin*
1er	fermé Parents de Samir (1964) *Propr. garage*	Parents de Wasfi B. Appartement et *cabinet médical*
rdc	Nombreuses rotations (meublé)	Famille de Wasfi A. *Intendant*
	Stock des magasins — bawwab	

Habitants de l'immeuble entre 1980 et 1995

terrasse	Famille de Hamdi Muhammad *Propriétaire d'un café*	
4ème	Oum Charif (1995)	fermé depuis 1993
	Fils de Oum Charif (1993) *contremaître*	1-Fermé 1982-1992 ; 2-Fille de Oum Cherif, (1992) *étudiante*
3ème	Crèche copte (1994)	Oum Charif (1991) *ingénieur en Arabie S.*
	Un couple et ses trois enfants (1994)	Société "éventails" (1991)
2ème	Famille de Muhammad (1985), *boucher*	*Cabinet médical* de Samir S.
	Madame Domar	Famille Charbini, *médecin*
1er	fermé Famille de Samir *professeur*	Wasfi B. et sa femme (1984) *Directeur d'une école* *de tourisme*
rdc	Famille sa'îdie absente	Wasfi A. et sa fille
	Fermé — pièce louée	

Mais, et à la différence de ce qui se déroule rue As'ad Pacha, il s'agit moins de l'appauvrissement des mêmes familles d'une génération à l'autre que d'un changement de la qualité des occupants, bien que, en définitive, les rotations aient été peu fréquentes dans les appartements. Ainsi, les habitants d'origine ou de confession non musulmane ont-ils peu à peu quitté l'immeuble (la famille juive propriétaire du bâtiment ; les arméniens Binas et Alice ; Rose, de confession catholique). De cette génération d'occupants, il ne reste que Mme Domar, catholique d'origine libanaise. De même, les médecins - avec leurs cabinets médicaux qui participent à la visibilité sociale de l'immeuble - ont petit à petit disparu : le docteur Charbini est décédé, le cabinet médical du docteur Samir 'Aziz est fermé, celui du père de Wasfi B. a été transformé en appartement par son fils, et seul demeure le cabinet médical du docteur Samir S. qui réside à Masr al-Gadîda et ne vient y travailler que le soir.

Relativement aisés - comme le montrent aussi les parcours et les professions de leurs enfants partis vivre dans des quartiers plus conformes à leurs aspirations, en particulier à Masr al-Gadîda, ou bien expatriés en Europe et en Amérique du Nord -, ces habitants n'ont pas été remplacés par des occupants plus pauvres ; contrairement à ce qui s'est produit dans l'immeuble de la rue As'ad et malgré l'impression que s'en font certains de ses occupants, l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû n'est pas devenu plus "populaire" dans sa composition sociale. Ainsi, excepté le cas un peu particulier du cafetier de la terrasse, le "garagiste" qui s'installe dans les années soixante, puis le boucher arrivé en 1985, puis Oum Charif dont le mari s'est expatrié correspondent à des familles certes "nouvellement aisées" mais qui ont les moyens d'acquérir des appartements aux pas-de-porte onéreux.

Si l'histoire des habitants de l'immeuble rue Muhammad 'Abdû diffère de celle des habitants de l'immeuble de la rue As'ad Pacha, la logique de leurs propriétaires respectifs peut être comparable : dans les deux cas, le blocage des loyers et les revenus médiocres tirés des locations les plus anciennes incitent les propriétaires à rentabiliser au maximum leur bâtiment. C'est pourquoi les terrasses, la cour de la rue As'ad Pacha et le cagibi du *bawwab* rue Muhammad 'Abdû sont-ils loués.

De même, dans les deux immeubles, les locataires, en raison des lois interdisant leur expulsion, bénéficient d'un statut de "*quasi-propriétaire*"[48], transmissible de fait à leurs enfants. Ceci explique en partie la rareté des rotations dans des appartements qui se lèguent d'une génération à l'autre. Les rotations "réelles", celles qui consistent en l'installation d'une nouvelle famille, sont en définitive peu fréquentes et concernent surtout des occupants partis à l'étranger ou décédés alors que leurs héritiers vivent depuis longtemps ailleurs. Dans ce cas,

48. Nous empruntons ce terme à Pascal Garret qui l'emploie au sujet des relations entre le propriétaire et les commerçants, locataires, du marché qu'il étudie. Dans cet exemple, le blocage et la réduction des loyers expliquent en grande partie l'arrêt, par manque à gagner, de l'entretien du bâtiment par le propriétaire ; à ceci s'ajoute le gel des baux de location qui ne sont plus résiliables : les locataires, qui se savent inexpusables, deviennent ainsi des "quasi-propriétaires" et peuvent transformer et agrandir leurs boutiques à leur gré. (GARRET, "Appropriation et transformation d'un modèle importé en Egypte", 1996, 123-146).

les pas-de-porte payés au propriétaire et à l'ancien locataire du logement reflètent la véritable "valeur" des appartements, le montant des loyers n'ayant que très peu de signification.

Les itinéraires des grands-parents et des parents, qui se sont souvent déployés à Chubrâ et à Rôd al-Farag, les alliances matrimoniales qui se nouent dans le quartier, la proximité spatiale de la famille étendue dont une partie réside à Chubrâ même, ainsi que la stabilité résidentielle fréquente d'une génération à l'autre, témoignent d'un ancrage qui prend des formes multiples, résidentiel, professionnel, mais aussi affectif, au quartier.

- Les habitants de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd (1937)

A un peu plus d'une centaine de mètres au sud de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû, se trouve un bâtiment de briques sèches, confectionnées à partir du limon du Nil. Haute de quatre niveaux, c'est une construction simple qui semble reproduite, à quelques détails près, à un nombre infini d'exemplaires dans les rues perpendiculaires et latérales à la rue Chubrâ. Situé sur une petite parcelle, l'immeuble, dont la façade arrière donne sur une impasse ouvrant sur la rue Chubrâ, comporte une entrée unique sur la ruelle Wasîf Sa'âd. Par sa localisation en retrait de la rue Chubrâ, la médiocre qualité de son bâti et la banalité - à peine rompue par trois balcons exigus - de son aspect général, le bâtiment se différencie radicalement des deux immeubles précédemment étudiés des rues As'ad Pacha et Muhammad 'Abdû. En ce sens, il est exemplaire de ce qui caractérise également la physionomie de la rue Chubrâ et de ses abords, à savoir un habitat populaire qui apparaît dès le début du siècle et qui, s'affirmant surtout à partir des années vingt, constitue la plus grande part de l'urbanisation de cet espace. Ainsi, caché derrière les belles façades de la rue Chubrâ, s'est développé un habitat plus humble abritant, à l'origine, des familles égyptiennes modestes.

L'immeuble ruelle Wasîf Sa'âd est construit en plusieurs étapes par des propriétaires différents. Le premier est le grand-père maternel de deux des occupantes actuelles de l'immeuble, Mlle D. et Oum Magdi. Nous ne savons que peu de choses[49] sur cet homme, si ce n'est qu'il est originaire du Sa'îd, qu'il a résidé un temps, probablement au moment de son arrivée dans la capitale, dans le quartier très populaire de Rôd al-Farag et que, en 1937, il édifie une habitation très simple, uniquement composée d'un rez-de-chaussée ; il

49. Les entretiens, malgré plusieurs visites, avec Mlle D. et sa sœur Oum Magdi ont été difficiles à mener en raison de la grande méfiance, voire, fait exceptionnel lors de nos enquêtes, de l'hostilité de cette dernière.

laisse, à l'arrière de la parcelle, un petit espace qui est aujourd'hui un jardinet clos par une palissade en bois. Au moment où il s'installe dans ce rez-de-chaussée, son ménage est constitué depuis longtemps et, si ses autres enfants sont partis, il cohabite avec sa fille, son gendre, né au Sa'îd et fonctionnaire au Caire au ministère de l'Irrigation, et ses huit petits-enfants, issus de ce couple ; tous sont nés dans cette maison, excepté l'aînée de ses petits-enfants, Mlle D., née en 1935 à Rôd al-Farag.

En 1941, le second appartement du rez-de-chaussée[50] est loué pour 1,25 £e à une famille copte - le propriétaire est également copte[51] -, originaire de la campagne du Gouvernorat de Minûfiyya, dans le Delta. Il s'agit d'un jeune homme qui vient d'épouser sa cousine et exerce le métier de contrôleur dans les trains : sa famille détient quelques feddans de terres agricoles, mais il décide de les louer et de s'établir au Caire pour des raisons professionnelles. Dans l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd, leur premier fils naît en 1942, puis deux jumeaux suivent en 1946. En 1970, l'aîné, ingénieur, se marie et part vivre dans le quartier de Tusûn, non loin du marché de gros Rôd al-Farag ; en 1973, l'un des jumeaux épouse une jeune fille de Chubrâ et s'installe dans le quartier al-Khalafâwy, dans la partie nord de Chubrâ ; il est pharmacien et possède un magasin dans la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya. Dans l'appartement de la ruelle Wasîf Sa'âd, il ne reste plus - le père est décédé en 1964, la mère en 1973 - que l'autre jumeau, professeur dans un collège de Chubrâ. Il se marie en 1975 avec la future Oum Rami, née en 1955 à Asyût mais venue au Caire en 1962 : fille unique, elle a 7 ans quand son père décède et sa mère ne peut plus vivre seule. Celle-ci est hébergée, avec sa fille, pendant trois ans par une nièce qui habite à Rôd al-Farag, puis, en raison d'une dispute, dans un petit immeuble familial, appartenant à ses trois frères et ses deux sœurs, situé dans la rue Ibn Rachîd, tout près du marché de gros de Rôd al-Farag. En 1975, les deux femmes quittent cet immeuble et s'installent dans l'appartement du rez-de-chaussée de la ruelle Wasîf Sa'âd : la même année, naît un premier fils, Rami, puis en 1978, un deuxième fils, Michaël. En 1995, on retrouve dans l'immeuble Oum Rami, son mari et leurs deux enfants : la mère d'Oum Rami est alors décédée, Rami, fiancé, est ingénieur dans la société de construction immobilière Atlas, Michaël est au lycée voisin, l'école Tawfîqiyya, à Chubrâ.

Dans les années cinquante, les transformations successives de l'immeuble, l'arrivée de nouveaux d'occupants et l'évolution des statuts d'occupation, auxquels s'ajoutent

---

50. Il n'a pas été possible de savoir si le propriétaire occupait à l'origine ce logement, loué en 1941, ou bien s'il y avait des occupants antérieurs, ou encore s'il avait construit ce rez-de-chaussée en deux temps, d'abord un logement pour lui-même en 1937, puis un second logement destinés à la location en 1940-1941.

51. En 1907, Marcel Clerget recense à Chubrâ 5020 coptes puis 29 631 en 1927, soit 5,4% de la population totale (CLERGET, *Le Caire, Etude de Géographie urbaine et d'histoire économique*, Tableau IV, Appendice B., 1934) ; dans les années soixante, la population copte représente un peu moins d'un tiers de la population totale du quartier ; en 1986, elle représente un peu plus de 26% de la population des qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag réunis. La proximité de quartiers rassemblant des chrétiens égyptiens, tels que Dahir au sud de la gare Ramsès ou l'Azbakiyyah au sud-ouest de la même gare, a sans doute, à l'origine, contribué à la fixation de la population copte dans les quartiers proches comme Chubrâ ; à cela s'est ajoutée la présence de lieux de culte et d'institutions chrétiennes comme les écoles.

des questions d'héritage rendent plus complexe la composition sociale de l'immeuble. Seul l'appartement de droite du rez-de-chaussée n'a subi aucun changement, puisque, depuis le début et jusqu'à aujourd'hui, y réside la famille d'Oum Rami, locataire.

A l'orée des années soixante, dans l'appartement de gauche du rez-de-chaussée, le grand-père maternel de Mlle D. ainsi que les parents de celle-ci sont décédés. Des huit enfants de ce couple, demeurent dans la maison Mlle D. qui cohabite avec le ménage de son frère, celui de sa sœur Oum Magdi, et la benjamine de la famille - qui est toujours célibataire en 1995. Ses trois autres frères, aujourd'hui décédés, résident alors l'un à Imbâba, l'autre dans le quartier des Pyramides et, pour le dernier, à Assûan ; enfin, une sœur s'est expatriée au début des années 70 aux Etats-Unis. Entretemps, et avant le décès des parents, un autre logement, situé juste au-dessus de l'appartement du rez-de-chaussée, a été construit : c'est Oum Magdi qui, rachetant les parts de ses frères cohéritiers et devenant ainsi propriétaire, l'occupe à partir du début des années soixante, peu après son mariage avec un employé de l'aéroport ; elle y héberge la petite sœur célibataire. Mlle D. reste dans l'appartement du rez-de-chaussée, cohabitant avec son frère, aujourd'hui disparu, sa femme et leurs trois jeunes enfants : ils sont cohéritiers et copropriétaires, mais reversent, sous forme de loyer, la part due aux frères puis aux descendants de ceux-ci : c'est pour cette raison que Mlle D. se définit comme "locataire".

A la même date, sur la partie droite de l'immeuble, au-dessus de chez Oum Rami, deux étages sont construits par une autre famille copte, celle d'Oum Bassim : un membre de la famille éloignée bâtit le premier étage, puis la mère d'Oum Bassim élève le second étage. Si la mère d'Oum Bassim est née à Damiette, ville située à l'extrémité nord-est du Delta, et si son père est originaire d'Asyût, tous deux sont arrivés enfants au Caire et c'est dans la capitale qu'ils se rencontrent par le biais d'une association copte, puis qu'ils se marient. Le couple s'installe d'abord à Zaytûn, dans la banlieue nord-est du Caire, où il est propriétaires d'une "*petite villa*". Pour des raisons d'éloignement - le père d'Oum Bassim est employé dans un bureau de poste du centre-ville -, et grâce aux bénéfices tirés de la vente de la "*petite villa*", le couple construit un logement sur un premier niveau, desservi par l'escalier central de l'immeuble. Construit entre 1960 et 1967 sur ce qui était la terrasse de l'immeuble, un second niveau, correspondant au troisième étage, est desservi par un petit escalier "privé" à ciel ouvert.

Bien que nous ne connaissons pas précisément l'année de sa réalisation, c'est aussi entre 1960 et 1967 que le cousin de Muhammad, seul musulman de l'immeuble, construit le pendant du logement des parents d'Oum Bassim : élevés eux aussi successivement, les deux niveaux de ce logement, à l'instar de celui des parents d'Oum Bassim, sont d'une autre "confection" que les étages inférieurs : ils ne comportent pas de balcon, excepté une petite avancée sur la façade arrière, les murs ne sont pas enduits, la hauteur sous plafond est moindre et l'ensemble de la surélévation est de médiocre facture. Ce cousin, caissier dans une agence bancaire au Caire, possède des terres dans le gouvernorat de Minûfiyya, d'où il est originaire. Aîné de sa famille, il repart s'occuper des terres au décès de son père.

Quoi qu'il en soit, en 1967, au moment où Muhammad rachète pour 700 £e le logement de son cousin, l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd est achevé. Muhammad, quant à lui, est issu d'une famille de *fellahîn* - paysans - depuis plusieurs générations qui est installée dans un petit village du gouvernorat de Charqîya dans le Delta. Ne possédant pas de terres, il explique qu'il a été obligé de venir au Caire pour trouver les ressources pour vivre. Le parcours de Muhammad est semé d'étapes résidentielles et lorsqu'il arrive dans l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd, il est veuf d'une première épouse, mariée et décédée à Charqîya, et il a transité par des quartiers très populaires du Caire avant de s'installer à Chubrâ, quartier où il est d'abord hébergé par les descendants de sa grand-tante maternelle avant d'arriver dans l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd. Il épouse en 1969 et en seconde noces une jeune femme de Qalyûbiyya qu'il a rencontrée par l'intermédiaire du père de celle-ci, propriétaire d'une épicerie située en face de la fabrique d'emballages de médicaments où Muhammad travaille. En 1995, Muhammad est contrôleur dans les transports publics. Si la fille aînée de Muhammad, née du premier lit, est restée et s'est mariée à Charqîya, Muhammad a une autre fille, née du second lit, qui est collégienne à Rôd al-Farag.

Entre la fin des années soixante et 1995, les rotations des résidents dans les appartements ont été très peu nombreuses, puisque d'une part les deux seuls mouvements qui ont eu lieu consistent en des changements d'occupants qui appartiennent à la même famille élargie - celle d'Oum Bassim - et que, d'autre part, ces mouvements ne procèdent pas de l'arrivée de familles étrangères. Au premier étage, le membre de la famille éloignée d'Oum Bassim est parti : le frère d'Oum Bassim, aujourd'hui décédé, "descend d'un étage" et loue l'appartement (les parents d'Oum Bassim ont eu un second fils, ingénieur électronicien, parti dans les années 70 à Milan et jamais revenu au Caire). Employé dans une poste, comme son père avant lui, il se marie en 1971 avec Oum Magîd, une jeune fille née dans un village du gouvernorat de Minûfiyya, dans le Delta, qui a résidé par la suite avec ses parents à Imbâba où son père travaille dans une usine de textile. Ils ont deux enfants : Magîd, ouvrier dans une fabrique d'automobiles et une fille étudiante à l'Université d'Hilwân, au sud du Caire. A l'étage au-dessus, la mère d'Oum Bassim est décédée quand celle-ci épouse en 1982 un homme né à Qaliûb, employé dans une société publique de construction automobile. Son père, contrôleur dans les trains, ainsi que le reste de sa famille demeurent à Qaliûb ; quant à lui, la raison de sa venue au Caire est précisément son mariage avec Oum Bassim. De leur alliance naissent deux enfants, Bassim et Waqil, qui sont écoliers à Chubrâ.

L'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'ad en 1995

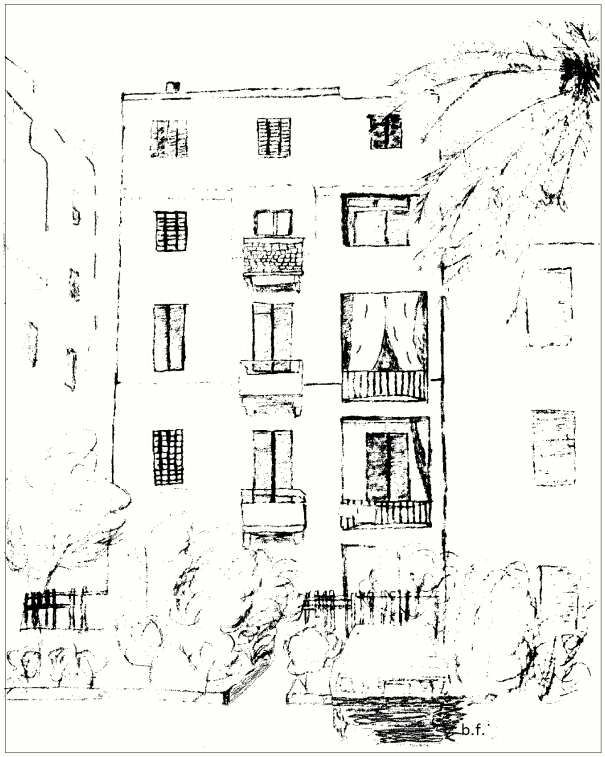

OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE DE LA RUELLE WASÎF SA'ÂD

HABITANTS DE L'IMMEUBLE EN 1937

Rez-de-chaussée	Famille du propriétaire et bâtisseur du rez-de-chaussée - 1937	Belle-famille d'Oum Rami locataires - 1941 *contrôleur de trains*

HABITANTS DE L'IMMEUBLE A PARTIR DE 1960

2ème et 3ème	Famille du cousin de Muham. propriétaire - et bâtisseurs des 2ème/3ème étages 1960-1967 *paysan avec des terres*	Parents d'Oum Bassim propriétaires et bâtisseurs des 2ème/3ème étages 1960-1967 *employé de la Poste*
1er	Oum Magdi et son mari propriétaires 1960 *employé à l'aéroport*	membre de la famille élargie d'Oum Bassim propriétaire et bâtisseur du 1er étage -1960
Rez-de-chaussée	Famille de la Fille du propriétaire du rez-de-chaussée *fonctionnaire*	Oum Rami et son mari locataires - 1975 *professeur*

HABITANTS DE L'IMMEUBLE EN 1995

2ème et 3ème	Muhammad et sa femme 1967 - propriétaires *contrôleur dans les transports publics*	Oum Bassim et son mari 1982 - propriétaires *employé dans une société publique de construction automobile*
1er	Oum Magdi et son mari propriétaires 1960 *employé à l'aéroport*	Frère d'Oum Bassim et Oum Magid 1971 - locataires *employé de la poste*
Rez-de-chaussée	Melle D. petite-fille du propriétaire son frère et sa belle-soeur locataires - 1937 *Directrice d'école*	Oum Rami et son mari locataires - 1975 *professeur*

L'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd se distingue de ceux des rues As'ad Pacha et Muhammad 'Abdû par sa localisation, son "allure" - ce que l'on nomme aujourd'hui le *standing* - et sa composition sociale. Il s'agit, nous l'avons vu, d'un immeuble situé en retrait de la rue Chubrâ et de médiocre qualité : la fragilité de la construction, en particulier des deux étages surajoutés, a ainsi rendu impossible le branchement au gaz de ville. A la différence de l'immeuble ostensiblement ornementé de As'ad Pacha qui fut repris par le riche négociant en tissus 'Aziz Gobran, à la différence, aussi, de l'immeuble de rapport de la rue Muhammad 'Abdû qui abritait des familles dont les chefs relevaient de catégories sociales relativement aisées – en particulier des médecins qui y avaient "pignon sur rue" -, l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd est bien, à l'origine, une bâtisse dont aucun *bawwab* n'a jamais gardé l'entrée et dont la fonction unique, excluant toute visibilité sociale contrairement aux deux autres, est de loger au mieux, ou au moins mal, son premier propriétaire.

Plusieurs autres signes confirment que le grand-père maternel de Mlle D. et de Oum Magdi, l'homme qui a construit l'immeuble, n'était pas un homme riche : il vient du quartier très populaire de Rôd al-Farag et il ne peut garder longtemps pour sa propre famille le deuxième appartement du rez-de-chaussée, rapidement contraint de le louer à de nouveaux venus (la famille d'Oum Rami). Plus tard, si la partie gauche de la surélévation du premier étage est du ressort de sa fille, la famille de Mlle D. n'a pas les moyens d'élever l'ensemble du bâtiment et fait appel, moyennant finances, à la famille d'Oum Bassim pour bâtir le côté droit. C'est la même stratégie de "rentabilisation" de l'immeuble qui explique également la construction des 2ème et 3ème étages. Enfin, si les surélévations et les locations ont pu, pendant un temps, améliorer les revenus du propriétaire et de ses descendants, aujourd'hui, le montant dérisoire des loyers - Oum Rami paye 1,25 £e par mois ! - différencie encore une fois ce bâtiment de celui de la rue Muhammad 'Abdû qui conserve, même si ce n'est qu'en partie, sa fonction d'immeuble de rapport : dans l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd, la distinction de statut entre propriétaires et locataires n'a plus aucun sens, puisque les locataires transmettent leur logement à leurs enfants et qu'ils y sont logés à titre quasi gratuit.

Par ailleurs, les logements sont petits - un salon, deux chambres, une minuscule cuisine -, et on ne retrouve ni les surfaces, ni les ornementations, ni les hauteurs des appartements des rues As'ad Pacha ou Muhammad 'Abdû. Si, dans ces derniers, les familles anciennement installées (Odette, Soheir ou Mme Domar) ont conservé un mobilier des années trente, sans doute celui de leurs parents, alors que d'autres ont acquis des salons "modernes" de "type européen", dans les logements de la ruelle Wasîf Sa'âd, - même s'ils ne donnent toutefois pas l'impression qu'y vivent des familles vraiment démunies - il s'agit plutôt d'aménagements et de mobilier plus simples. Lorsque l'on y regarde de plus près, les manières d'habiter les logements ne sont bien sûr pas parfaitement semblables au sein d'un même immeuble - par exemple, Oum Rami se distingue quelque peu de ses voisins par une aisance matérielle sensiblement plus ostentatoire -, mais l'homogénéité de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd, qui nous paraît plus notable que celle observée dans les deux autres bâtiments,

tient plus à des histoires de vie comparables, à des itinéraires relativement conformes, à des professions et des statuts sociaux similaires de ses résidents - même si, encore une fois, la figure d'Oum Rami émerge quelque peu d'un tableau assez uniforme. Ruelle Wasîf Sa'âd, l'absence de mobilité résidentielle s'explique par des itinéraires professionnels stables et une faible mobilité sociale d'une génération à l'autre, à quoi s'ajoute le statut de "*quasi-propriétaire*" détenu par des locataires indéracinables.

Excepté Mlle D., plus âgée, les adultes qui résident aujourd'hui ruelle Wasîf Sa'âd sont tous nés entre 1946 et 1958 et le plus souvent hors du Caire, dans les gouvernorats du Delta - Charqîya (Muhammad), Minûfiyya (Oum Magîd), Qalyûbiyya (la femme de Muhammad et le mari d'Oum Bassim) - ou en Haute-Egypte, dans celui d'Asyût (Oum Rami). Lorsqu'ils sont nés dans l'immeuble même (Oum Magdi et le mari d'Oum Rami) ou dans un autre quartier du Caire (Oum Bassim et son frère), ce sont leurs parents qui sont nés en province dans les gouvernorats de Damiette (mère d'Oum Bassim), de Minûfiyya (les beaux-parents d'Oum Rami) ou encore d'Asyût (le père d'Oum Bassim, le père de Mlle D. et d'Oum Magdi). A première vue, les alliances matrimoniales des parents ou des enfants aujourd'hui adultes ne semblent ni dépendre d'une logique géographique aussi précise que celle observée dans l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû où de nombreux mariages se sont noués à Chubrâ même, ni découler des liens matrimoniaux établis au sein de la famille élargie, hormis en ce qui concerne les beaux-parents d'Oum Rami qui sont cousins. Cette caractéristique commune aux habitants de l'immeuble est peut-être le fruit du hasard qui, dans notre exemple, rassemble de façon aléatoire des individus d'horizons divers. On peut également supposer que, pour les familles coptes de l'immeuble, les réseaux communautaires expliquent des alliances matrimoniales non déterminées par la même origine géographique, à l'instar de la mère d'Oum Bassim qui rencontre son mari par l'intermédiaire d'une association copte. Cependant, cette explication nous semble assez partielle, voire peu satisfaisante.

En effet, si les alliances matrimoniales des occupants des immeubles des rues As'ad Pacha ou Muhammad 'Abdû sont "territorialisées" dans le quartier, à Chubrâ précisément, c'est parce qu'il s'agit de la troisième et, souvent, de la quatrième génération née dans le quartier, ce qui distingue ces occupants de ceux plus jeunes et plus "fraîchement" installés de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd. Il se trouve que, au moment où les habitants de cet immeuble - parents ou enfants - arrivent au Caire, leurs attaches familiales dans le quartier sont quasi inexistantes : excepté Oum Rami qui est venue enfant à Chubrâ, parce que des membres de sa famille élargie y résident, et qui rencontre son mari par l'intermédiaire des relations de voisinage, les autres habitants se sont rencontrés "ailleurs" et "autrement". Même la présence de la grand-tante maternelle de Muhammad à Chubrâ, si elle joue un rôle dans sa localisation résidentielle, n'influe pas sur son mariage, puisqu'il épouse une jeune fille "étrangère" à la famille. En 1995, les enfants de l'immeuble, ceux qui correspondent à la seconde génération (enfants de Oum Bassim, de Oum Magîd et de Muhammad) ou à la troisième génération (enfants de Oum Rami et de la belle-sœur de Mlle D.), nés à Chubrâ,

sont pour la plupart encore jeunes et tous sont encore célibataires ; mais, l'un des aspects de l'ancrage dans le quartier, celui qui se matérialise par les liens matrimoniaux, est sans doute annoncé par les fiançailles du fils aîné d'Oum Rami à une jeune fille de Chubrâ...

La relative homogénéité de la composition sociale de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd peut également se lire dans les parcours professionnels de ses habitants : d'une part, d'une génération à l'autre, les emplois sont souvent de même type et, d'autre part, aucun habitant ne se distingue vraiment, par sa profession ou le statut social qui lui serait lié, des autres habitants de l'immeuble.

Ainsi nous est-il possible de regrouper les professions en deux catégories principales. La première réunit les "petits fonctionnaires", tels que les employés de la poste (le père d'Oum Bassim, le mari d'Oum Magîd ainsi que le père de celui-ci), les contrôleurs dans les transports publics (le beau-père d'Oum Bassim, Muhammad et le beau-père d'Oum Rami), le père de Mlle D. et d'Oum Magdi, employé au ministère de l'Irrigation, ou encore le mari d'Oum Bassim, petit employé d'une société publique de construction d'automobiles. La seconde catégorie concerne les ouvriers et apparentés, comme le père d'Oum Magîd qui travaille dans une usine textile à Imbâba, ou le fils de celle-ci, ouvrier dans une fabrique d'automobiles, ou comme le père d'Oum Rami qui était chauffeur de camion ou encore le mari d'Oum Magdi, manutentionnaire à l'aéroport. S'ils n'appartiennent pas à ces deux groupes, les professions du père de Muhammad, paysan sans terre du Delta, et de son beau-père qui tient une petite épicerie au Caire ne bouleversent pas fondamentalement cette composition sociale d'ensemble de l'immeuble.

Cependant, et une nouvelle fois en y regardant de près, la famille d'Oum Rami se distingue quelque peu : son mari et ses beaux-frères, nés dans la maison, sont respectivement professeur de collège, ingénieur et pharmacien ; leurs enfants suivent des cours à l'Université et Rami, l'aîné, est ingénieur dans une société de construction immobilière. La possession de quelques feddans de terres exploitées par des fellahîn dans le gouvernorat de Minûfiyya et dont les revenus ont amélioré l'ordinaire de la famille, ainsi que l'ancienneté de l'installation de cette famille copte à Chubrâ (1941), ce qui a permis aux enfants puis aux petits-enfants d'aller dans les écoles chrétiennes réputées de Chubrâ expliquent sans doute, même si partiellement, cette progression sociale. Et si, à l'instar des autres habitants de l'immeuble - et à la différence de ceux des immeubles des rues Muhammad 'Abdû et As'ad Pacha -, aucun membre de la famille élargie d'Oum Rami n'a pu, ou prévoit de, partir vivre dans les quartiers aisés de Masr al-Gadîda, celle-ci envisage, pour le mariage de son fils aîné, d'acquérir un appartement dans la ville nouvelle de Six Octobre, car "*Chubrâ est devenu un quartier trop populaire*".

Enfin, la seule femme de l'immeuble qui ait une activité salariée est Mlle D., directrice d'une petite école du quartier ; il ne nous a cependant pas été possible d'en savoir plus sur son itinéraire professionnel, même si nous pouvons supposer que la date d'arrivée de

ses grands-parents à Chubrâ (1937) et, par conséquent, son "ancienneté" dans le quartier ont pu jouer un rôle quant à sa position professionnelle. Pour autant, l'ancrage résidentiel ne joue pas toujours un rôle déterminant, puisque aucun autre membre de sa famille n'a pu accéder à un statut comparable, comme tendrait à le prouver le départ de ses frères vers des quartiers très populaires du Caire et le mariage de sa sœur Oum Magdi avec le manutentionnaire de l'aéroport - couple dont le niveau de vie est relativement faible.

Si le bâtiment de la ruelle Wasîf Sa'âd et ses occupants se différencient de ceux des deux autres immeubles, c'est que leurs histoires respectives ne sont pas les mêmes : à l'origine, la localisation de la famille de 'Aziz Gobran rue As'ad Pacha et de la plupart des habitants de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû correspond à un véritable choix résidentiel, qu'il convient de mettre en relation avec leur niveau de vie et leur position dans la société urbaine cairote. Ces choix résidentiels renvoient également à une certaine visibilité sociale liée à leur profession : pour 'Aziz Gobran, riche négociant de tissus, ou pour les médecins qui commencent leur carrière professionnelle au Caire, s'installer dans les beaux immeubles de la rue Chubrâ, à une époque ou celle-ci bénéficie encore d'une réputation de rue aisée, témoigne tout autant de leur position sociale que de l'image que, par le biais de "l'adresse", ils veulent en donner.

Comme nous l'avons déjà signalé, les premiers habitants de la ruelle Wasîf Sa'âd cherchent par contre d'abord, quant à eux, à se loger, mais leurs ressources plus limitées réduisent l'éventail des choix de localisation. De plus, leurs itinéraires dans la capitale sont marqués par des étapes de précarité résidentielle : certains d'entre eux sont passés soit par l'habitat très populaire de Rôd al-Farag ou d'autres quartiers de la capitale - à l'instar de Muhammad qui a longtemps vécu dans une cabane située sous un pont -, soit par des périodes d'hébergement ou encore de cohabitation chez/avec d'autres ménages. Le temps de leur stabilisation résidentielle - par la location ou la propriété ruelle Wasîf Sa'âd - est plus long que celui de la plupart des habitants de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû qui, venus au Caire pour poursuivre leurs études ou y travailler, se sont installés directement dans l'immeuble.

Ceci n'implique pas que cette situation d'origine soit immuable : preuve en est que, d'une génération à l'autre, des pères aux fils, d'un appartement à l'autre, l'évolution des statuts professionnels peut signifier tantôt un déclassement, tantôt une stabilité ou tantôt, au contraire, une mobilité sociale ascendante, chacune de ces évolutions se

traduisant ou non par des projets résidentiels particuliers. Enfin, la manière dont se nouent les alliances matrimoniales des résidents au sein ou non du quartier nous semble être particulièrement révélatrice de l'ancrage résidentiel des habitants.

2 . La rue Chubrâ, des années trente à aujourd'hui : l'intégration du faubourg à la ville

A partir des années trente, la moitié sud de la rue Chubrâ, de la gare Ramsès à la rue Rôd al-Farag, est bâtie. Aujourd'hui, malgré les démolitions et reconstructions, transformations ou surélévations d'immeubles, malgré les atteintes du temps sur les bâtiments[1], on retrouve en grande partie la physionomie de la rue de ces années-là : à l'image de l'édifice de la rue Muhammad 'Abdû, les larges et hauts immeubles de rapport, aux façades travaillées et ornementées, bordent toujours les deux côtés de la rue. Par ailleurs, les espaces qui étaient encore vacants à l'est de la rue jusqu'à atteindre la voie ferrée d'Alexandrie, côté Qism de Chubrâ, et à l'ouest de cette même rue jusqu'au Nil, côté qism de Rôd al-Farag, se sont construits. Dans les dernières années de la décennie soixante, la constitution de cet espace s'achève progressivement. Après une période de stabilisation, le mouvement démographique s'inverse et, à l'instar de ce qui se passe dans les quartiers centraux du Caire, Chubrâ perd des habitants.

Situés dans la partie nord de la rue Chubrâ, deux des nouveaux immeubles que nous allons maintenant privilégier ont été bâtis par les parents des propriétaires actuels ; le troisième est l'œuvre d'un lotisseur. Différents par leur conception et leur environnement, ces immeubles hébergent aussi des occupants dont les itinéraires et les situations sont très variés. L'hétérogénéité de la composition sociale s'observe aussi bien de façon "verticale" - au sein de chaque immeuble - que d'un immeuble à l'autre. C'est également à ce titre que les histoires des occupants de ces trois immeubles se distinguent de celles des habitants des immeubles des rues As'ad Pacha, Muhammad 'Abdû et Wasîf Sa'âd.

1. Ces atteintes affectent particulièrement plusieurs immeubles de l'avenue, à l'exemple de celui de la rue As'ad Pacha, dont les derniers étages ont été démolis ; il s'agit aussi de quelques immeubles actuellement inhabités en raison de leur très mauvais état.

a- Population et urbanisation des parties nord des qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag

Au nord de la rue Rôd al-Farag, le début d'urbanisation - qui pouvait se lire sur la carte dressée en 1916 par le *Survey Departement of Egypt* [2] sous la forme des délimitations en pointillés de lots à bâtir et de la présence de quelques habitations disséminées sur certains de ces lots - se confirme. En 1934, le long de la bordure ouest de la rue, la plupart de ces parcelles sont bâties. Cependant, de vastes espaces restent encore cultivés et parsemés de *'izab* - "fermes" - qui portent le nom des propriétaires des terres : c'est le cas, à l'est, entre la rue Chubrâ et le village Minyit al-Sirg, ou bien à l'ouest, entre les quartiers populaires de l'ancien village de Rôd al-Farag - *Rôd al-Farag al-Balad* - et la rue Chubrâ, ou encore à l'extrémité nord de la même rue. Il ne reste plus grand chose, enfin, des palais et des jardins qui avaient fait la réputation de la rue : présent sur la carte de 1916, le palais du Prince Omar Tusûn est transformé en école publique sur celle de 1934 ; le palais de Muhammad 'Ali[3] est depuis longtemps à l'abandon et les nombreux jardins, lorsqu'ils n'ont pas complètement disparu, à l'instar du Jardin d'Acclimatation, se sont singulièrement réduits.

Du recensement de 1927 à celui de 1947, la population des deux qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag gagne plus de 100 000 habitants pour rassembler 246 092 habitants en 1947. Si, jusqu'en 1927, la population des *chiakhat* - qui sont les plus petites entités administratives - situées à l'extrémité nord des deux qisms est restée à peu près stable - ainsi, le village de Minyit al-Sirg abrite 2168 habitants en 1907 et 2501 en 1927 -, et si ce sont surtout les *chiakhat* localisées au sud qui se sont alors surtout densifiées, entre 1927 et 1947 par contre, la croissance de l'urbanisation s'effectue principalement vers le nord, tandis que la densification des quartiers sud et centraux se poursuit. En 1947, excepté l'extrémité nord, le qism de Chubrâ est presque entièrement bâti - même si les densités demeurent inégales d'une zone à l'autre - et les *'izab* , dont on retrouve cependant parfois encore la trace dans les toponymes, ont disparu. Il en est de même pour le qism de Rôd al-Farag, bien qu'il y reste des "poches" encore cultivées - par exemple autour de Rôd al-Farag al-Balad.

---

2. La carte du *Survey Departement of Egypt* au 1/10 000, dessinée en 1916, et le *Guide Plan of Cairo and District*, du *Survey of Egypt for the Xth Universal Postal Congress*, au 1/25 000, dressée en 1934, proviennent respectivement du fonds photographique de l'IFAO et du fonds cartographique de l'OUCC (CEDEJ) au Caire.

3. En piteux état, le palais de Muhammad 'Ali existe toujours : un projet de réhabilitation a été initié en 1997 par une "Association internationale des amis des musées d'Egypte".

CHUBRÂ ET RÔD AL-FARAG EN 1916
1000m

CHUBRÂ ET RÔD AL-FARAG EN 1916
1000m

D'une façon plus générale, entre 1927 et 1947, c'est l'ensemble de la ville du Caire qui connaît une mutation démographique rapide - avec des taux annuels de croissance avoisinant les 4% entre 1937 et 1947[4] -, liée à une croissance naturelle forte, en raison de la baisse des taux de mortalité en ville, et aux migrations de la campagne vers la capitale : en se fondant sur le recensement de 1947, Janet Abu-Lughod estime que, à cette date, sur un peu plus de 2 millions de Cairotes, seuls 1,3 million sont nés dans la capitale tandis que plus de 630 000 habitants sont natifs de la campagne ; les autres habitants proviennent des villes de la province égyptienne (51 000) ou sont nés à l'étranger (59 000)[5].

Cette croissance démographique se maintient jusqu'aux années 1960 : entre les recensements de 1947 et celui de 1960, on enregistre près de 35 000 nouveaux habitants pour le qism de Chubrâ et plus de 100 000 pour celui de Rôd al-Farag. Au total, la croissance naturelle et les nouveaux arrivants portent la population des deux qisms réunis à 390 356 habitants en 1960, à raison d'un taux annuel moyen de croissance de 2,15%. Entre ces mêmes dates, 1947 et 1960, la croissance moyenne annuelle du seul gouvernorat du Caire est pourtant bien supérieure à celle de Chubrâ et Rôd al-Farag puisqu'elle s'établit à 3,6%, le chiffre de la population passant d'un peu plus de 2 millions d'habitants en 1947 à un peu plus de 3,3 millions en 1960[6] : c'est que, malgré leur croissance indéniable, Chubrâ et Rôd al-Farag sont aussi composés de quartiers anciens où l'augmentation de la population est moins rapide que dans d'autres quartiers des deux mêmes qisms ou que dans d'autres qisms du gouvernorat du Caire qui naissent et prennent leur essor pendant cette période. Les six années qui séparent le recensement de 1960 de celui de 1966, sont celles de la stabilisation de la population dans les deux qisms qui nous intéressent : le taux annuel de croissance tombe à 0,7% et leur population n'augmente plus que de 17 882 habitants.

---

4. André Raymond donne un taux annuel de croissance, pour la période 1937-1947, de 4,8%, puis de 3,9% entre 1947 et 1966 (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 334). Il faut cependant noter que, si ces taux diffèrent d'une source à l'autre, c'est principalement du fait des différentes délimitations de l'espace urbanisé que les auteurs adoptent.

5. Ces données sont tirées de l'article de Janet Abu-Lughod "Migrant Adjustement to City Life : the Egyptian Case", paru en 1961 dans *The American Journal of Sociology*. Dans ce même article, l'auteur évoque la gare de bus, située dans la rue al-Khazindâr, perpendiculaire à la rue Chubrâ, qui est, depuis les années 20, le terminus des lignes qui relient la capitale et les régions du Delta : " *Hence many migrants have presumably settled close not only to their point of origin but, even more specifically, to their point of entry into the city, i.e., the bus terminal*" (ABU-LUGHOD, 1990, 172). Il nous semble que la relation de cause à effet établie entre la présence du terminus des bus et la localisation des migrants du Delta à Chubrâ est très réductrice et simplifie excessivement les raisons de la localisation résidentielle en ville. Quoi qu'il en soit, les habitants des immeubles que nous étudions ne sont pas tous originaires du Delta ; certains, originaires du Delta, ont d'abord transité par d'autres quartiers de la ville - éloignés de cette station de bus - ; d'autres sont surtout venus à Chubrâ parce qu'ils y avaient de la famille et qu'ils y trouvaient des opportunités de logement et non pas par hasard, en s'installant dans le premier endroit venu, en l'occurrence le terminal de bus... Enfin, il n'est pas du tout sûr que les migrants ruraux arrivant à Chubrâ aient tous emprunté le bus pour gagner Le Caire...

6. Les taux de croissance annuelle pour le gouvernorat du Caire, ainsi que ceux qui suivent et qui concernent la période intercensitaire 1976-1986, sont empruntés à Mercedes Volait, "Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du recensement de 1986", in *Espaces, Populations, Sociétés*, 1988-2, pp. 213-225.

L'extension du tissu bâti suit celle de la population : jusqu'au milieu des années soixante, il reste encore quelques terrains non urbanisés au nord de Chubrâ et de Rôd al-Farag ; en 1978, au moment où sont publiées les cartes dressées par l'IGN (Institut National Géographique) au 1/5000, les derniers espaces vacants des quartiers nord des qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag sont remplis. Ainsi, alors que le cadastre du Caire au 1/12000 dressé en 1962 montre encore "l'isolement" de Minyit al-Sirg, village de forme ramassée relié à la rue Chubrâ par un chemin qui traverse des champs et si, en 1978 sur la carte au 1/5000, on retrouve le tissu dense de ce village, on observera aussi, à cette date, que les espaces qui l'entourent, découpés par des parcelles régulières et des rues rectilignes, ont été lotis.

Les années cinquante et celles qui suivent ont aussi été celles de l'implantation d'usines et de fabriques dans la partie nord des deux qisms : aux quartiers très actifs de Rôd al-Farag où se trouvent le port, le marché de gros et de nombreux ateliers et commerces, s'ajoutent les activités des quartiers nord avec l'usine de tissage, celle de produits chimiques et médicaux, la Compagnie des matières organiques ainsi que de nombreux autres ateliers et usines de taille plus réduite. Ces années sont encore celles de la construction des cités de logement social, encore appelées "cités nassériennes", comme cette cité d'une soixantaine de barres située entre la rue al-Tir'at al-Bûlâqiyya et la voie ferrée Le Caire-Alexandrie ou encore cette autre cité située à hauteur de la place al-Khalafâwy, au nord de la rue Chubrâ. Enfin, à la ligne de tramway qui joue, depuis les origines de Chubrâ, un rôle de vecteur essentiel de l'urbanisation en direction de Chubrâ al-Balad, tout au nord, s'ajoutent, toujours dans les années cinquante, l'élargissement et l'asphaltage des rues Chubrâ et al-Tir'at al-Bûlâqiyya, ce qui améliore grandement l'accessibilité des quartiers nord de la ville.

En 1976, les deux qisms ne rassemblent plus qu'une population de 401 022 habitants contre 419 000 en 1966 : Chubrâ a perdu un peu plus de 7 000 résidents et Rôd al-Farag un peu plus de 10 000. L'inversion du mouvement démographique se poursuit pendant la décennie suivante, avec des taux de croissance annuelle négatifs pour toutes les *chiakhat* qui composent les deux qisms : les *chiakhat* regroupant les quartiers sud de Chubrâ et de Rôd al-Farag sont celles qui perdent le plus d'habitants telles la *chiakha* de Chamachirgi qui enregistre un déficit de 4 000 habitants ou celle de Gazirat Badrân qui en perd plus de 5 500. Au total, les deux qisms, qui sont tombés à 340 529 habitants en 1986, ont encore perdu près de 60 500 habitants entre 1976 et 1986, ce qui correspond à un taux annuel négatif de -1,82%. A ce propos, il est important de noter que la croissance annuelle à Rôd al-Farag et Chubrâ est très nettement inférieure à l'accroissement naturel tel que mesuré dans l'ensemble du Gouvernorat du Caire qui s'établit, pour cette décennie (1976-1986) à +2,6% : or, il n'existe aucune raison de considérer,*a priori,* que Chubrâ et Rôd al-Farag présentent un comportement démographique très différent de celui qui prévaut alors dans les qisms voisins du gouvernorat du Caire, même si la composante "classe moyenne", importante à Chubrâ et dans une moindre mesure à Rôd al-Farag, peut laisser supposer une légère réduction de la

taille moyenne des familles du fait d'un recul de l'âge au mariage et de l'existence de nouvelles pratiques de fécondité. Il n'y a donc aucune raison de présupposer, pour ces quartiers, un taux moyen de croissance naturelle très inférieur à celui du reste du Caire.

La comparaison des taux d'occupation par pièce, mesurés en 1960 et en 1986, révèlent quant à eux la dédensification de cet espace : si les densités restent toujours légèrement plus élevées à Rôd al-Farag qu'à Chubrâ, en raison du caractère plus populaire de certains des quartiers et des logements composant ce qism, pour l'ensemble des deux entités administratives, l'occupation moyenne s'établit à 1,4 personne par pièce en 1986 contre 2,2 personnes par pièce au recensement de 1960. Par ailleurs, à Chubrâ et à Rôd al-Farag, l'expatriation de chefs de ménage ou de familles entières dans les pays voisins doit être prise en compte : même si, à l'échelle des deux qisms, ce n'est certainement pas le facteur principal d'explication de la diminution de la population, il n'en reste pas moins que, comme cela a déjà été observé à travers le cas des immeubles déjà étudiés et comme cela sera confirmé par ceux à venir, on trouve fréquemment pour chaque famille élargie au moins un membre de la famille qui s'est expatrié, le plus souvent dans un pays du Monde Arabe. S'il est impossible de mesurer avec précision ces expatriations au départ de Chubrâ ou de Rôd al-Farag, il est tout aussi difficile d'estimer l'ampleur du phénomène aux échelles du Caire ou de l'Egypte : pour les années quatre-vingt, André Raymond donne le chiffre de 2,5 millions d'expatriés, en ajoutant que cela a "*certainement contribué à alléger la pression démographique interne*" (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 338) ; Mercedes Volait note que "*les estimations des travailleurs égyptiens expatriés varient entre 1 et 3 millions de personnes selon les sources*" (VOLAIT, "Le Caire : les problèmes de la croissance", 1988, 217).

En fait, et à l'instar de ce qui se passe dans les quartiers centraux et les plus denses du Caire, la perte de la population s'explique plutôt par une redistribution de la population au sein du Grand Caire, qui s'effectue en priorité du gouvernorat du Caire vers les gouvernorats de Guizah (rive ouest du Nil) et de Qalyûbiyya (nord de la ville) et, plus particulièrement, vers les quartiers en cours de développement et qui sont situés aux périphéries de ces gouvernorats.

Il n'est pas possible, en s'en tenant aux données censitaires, d'appréhender finement cette redistribution[7] et de connaître ainsi la proportion des habitants des qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag qui seraient partis vers tel ou tel qism des gouvernorats de Guizah et de Qalyûbiyya ; il n'en reste pas moins qu'à une autre échelle, celle des immeubles que nous avons choisis, les départs des frères et sœurs et des enfants mariés vers des quartiers tels que

7. Ainsi, les recensements ne permettent-ils que d'évaluer la mobilité résidentielle entre les trois gouvernorats du Caire, de Guizah et de Qalyûbiyya et celle qui s'effectue entre les zones urbaines et les zones rurales des gouvernorats de Guizah et Qalyûbiyya. On ne peut mesurer les changements de résidence à l'intérieur du gouvernorat du Caire ni ceux qui se font à Guizah et Qalyûbiyya de secteur urbain à secteur urbain ou de secteur rural à secteur rural.

les Pyramides (Guizah) ou Chubrâ al-Khayma (Qalyûbiyya)[8] s'accordent avec ce processus de redistribution spatiale de la population cairote.

Au nord de Chubrâ, au-delà du canal de l'Ismâ'îliya, la banlieue industrielle de Chubrâ al-Khayma se développe elle aussi considérablement à partir des années cinquante : l'implantation d'usines ou de petites entreprises, publiques ou privées, transforme radicalement le paysage agricole qui la caractérisait avant la Seconde Guerre Mondiale. Entre 1960 et 1976, la population de Chubrâ al-Khayma est multipliée par quatre, pour atteindre plus de 400 000 habitants ; la croissance annuelle y est de 7,9%, puis de 5,5% entre 1976 et 1986 (VOLAIT, 1988, "Le Caire : les problèmes de la croissance", 217). Pour certains des habitants de Chubrâ ou de Rôd al-Farag, les opportunités de logement à Chubrâ al-Khayma sont ainsi devenues plus nombreuses que dans leur quartier même. On se souvient que quelques-uns des itinéraires des habitants des immeubles de la rue Muhammad 'Abdû ou de la rue Wasîf Sa'âd ont commencé, au Caire, par les quartiers populaires de Rôd al-Farag où, pendant longtemps, la construction ou la location de logements fut possible pour des migrants relativement démunis. D'autres itinéraires, ceux des habitants des immeubles situés dans la partie nord de Chubrâ, montrent que Chubrâ al-Khayma, sans se substituer totalement à l'étape résidentielle que fut Rôd al-Farag pour les parents ou grands-parents, devient un lieu de transition résidentielle, en particulier pour des couples qui, nés à Chubrâ, accèdent à l'indépendance résidentielle à Chubrâ al-Khayma puis, dès qu'ils en ont les moyens, reviennent habiter dans les quartiers nord de Chubrâ ou Rôd al-Farag. Dans la plupart des exemples que nous avons étudiés, il ne s'agit donc pas d'une mobilité liée à des raisons professionnelles - par exemple, un emploi situé à Chubrâ al-Khayma - mais bien d'une mobilité favorisée par les possibilités d'accès au logement.

8. En ce qui concerne la redistribution des habitants du Caire vers les quartiers périphériques, on se reportera à l'analyse de la mobilité résidentielle vers les trois gouvernorats du Grand Caire, entreprise par Agnès Deboulet, dans un article intitulé "Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées. Eléments sur la mobilité résidentielle dans la région du Grand Caire", *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe, Fascicule de Recherche n°28*, Tours, 1995, pp. 433-462. A une autre échelle, celle des gouvernorats du Delta du Nil, Sylvie Fanchette met en exergue, dans la Seconde Partie de sa thèse, les nouvelles formes de mobilité spatiale qui caractérisent les migrations égyptiennes contemporaines : d'une part, le pouvoir d'attraction du Caire sur les populations originaires des campagnes du Delta s'est considérablement réduit au profit de la grande périphérie de la capitale et, d'autre part, les petits bourgs et les villes secondaires sont devenus autant, sinon davantage, attractifs que les grandes villes du Delta dont le marché du travail ne parvient plus à absorber les surplus démographiques (FANCHETTE, *Le Delta du Nil*, 1997, 181-209).

CHUBRA ET ROD AL-FARAG DANS LES ANNEES 1980

B. FLORIN, 1998. Assemblage et réduction des feuilles I. 12, I. 13 et I. 14, 1/5000, Egyptian Survey, 1977.

Croissance démographique à Chubrâ et à Rôd al-Farag (1947-1996)

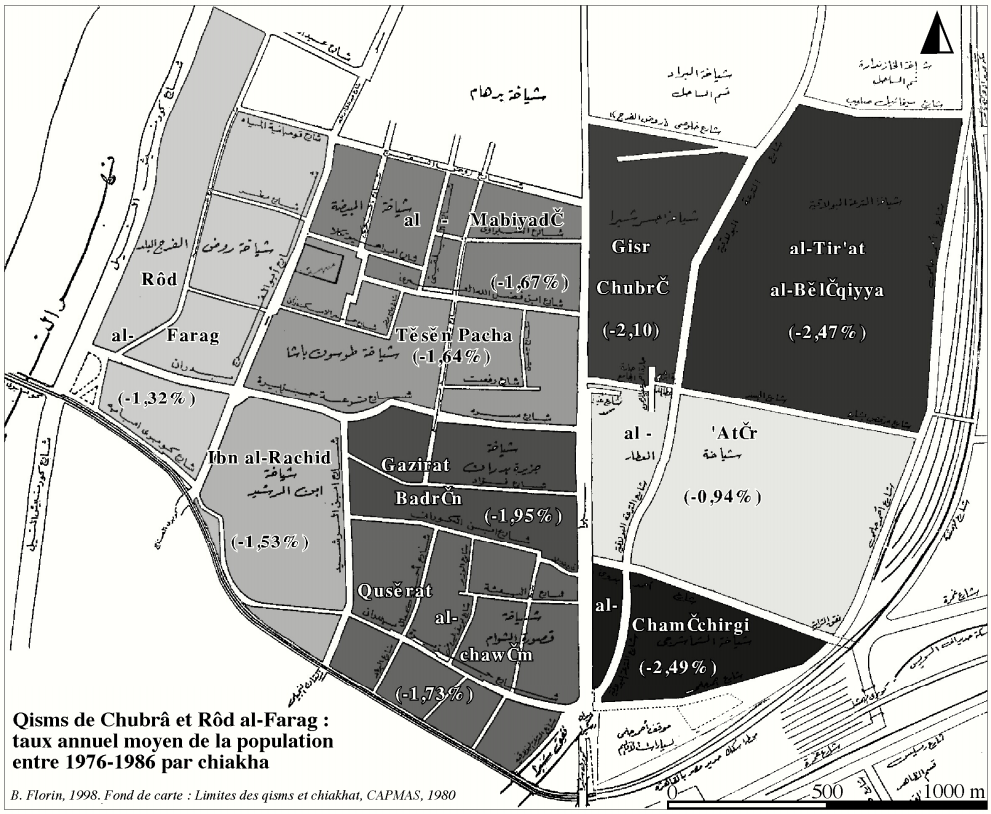

Qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag : taux annuel moyen de la population entre 1976-1986 par chiakha

B. Florin, 1998. Fond de carte : Limites des qisms et chiakhat, CAPMAS, 1980

Population de Chubrâ et Rôd al-Farag par qism et par chiakha de 1947 à 1996

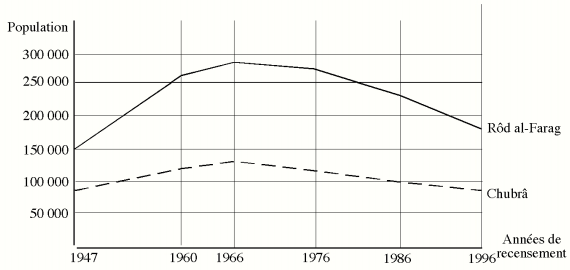

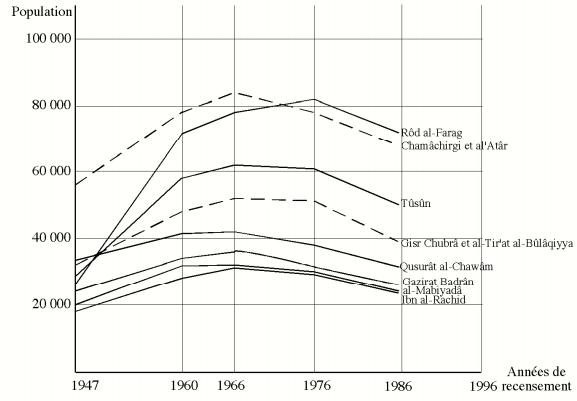

(Sources : SIG, OUCC, 1996)

	1947	1960	1966
Chubrâ			
1- Chamâchirgi	57 138	77 572	84 356
2- Gisr Chubrâ	33 183	47 645	51 620
Total	**90 321**	**125 217**	**135 976**
Rôd al-Farag			
1- Ibn al-Rachid	18 577	27 563	31 376
2- al-Mabiyada	20 407	31 377	33 560
3- Gazirat Badrân	25 176	34 598	35 559
4- Rôd al-Farag al-Balad	27 270	70 942	77 634
5- Tûsûn	29 893	58 896	62 740
6- Qusûrat al-Chawâm	34 448	41 763	42 155
Total	**155 771**	**265139**	**283024**
Total	**246 092**	**390 356**	**419 000**

	1976	1986	taux annuel moyen 1976-1986 (en %)
Chubrâ			
1- Tir'at al-Bûlâqiyya	40 641	31 657	-2,47%
2 -Chamachirgi	18 117	14 086	-2,49
3- 'Atâr	60 072	54 664	- 0,94
4- Gisr Chubrâ	10 101	81 66	-2,10
Total	**128 931**	**108 573**	**-2%**
Rôd al-Farag			
1- Ibn al-Rachid	28 698	24 592	-1,53%
2- al-Mabiyada	30 433	25 724	-1,67
3- Gazirat Badrân	31 869	26 182	-1,95
4- Rôd al-Farag al-Balad	81 423	71 260	-1,32
5- Tûsûn	61 086	51 798	-1,64
6- Qusurât al-Chawâm	38 582	32 400	-1,73
Total	**272 091**	**231 956**	**-1,64%**
Total	**401022**	**340529**	**1,82%**

b - Itinéraires des habitants de trois immeubles situés dans la partie nord de la rue Chubrâ

Les trois immeubles que nous avons choisis dans la partie nord de la rue Chubrâ sont construits sur des parcelles anciennement cultivées. Pour deux d'entre eux, ils sont l'œuvre de petits propriétaires qui ont acheté un terrain de taille réduite et y construisirent un bâtiment afin de d'y loger leur famille ; en cela, l'histoire des immeubles de la rue al-Zawâhry et de la rue 'Abd al-Krîm se rapproche de celle de l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd. Par contre, le promoteur du troisième immeuble, celui de la rue Abû al-Fadl, est un lotisseur "professionnel" qui construit d'abord pour louer. Dans ces trois exemples, et comme pour le bâtiment de la rue Wasîf Sa'âd, les immeubles sont construits en plusieurs étapes et les surélévations permettent soit de loger de nouveaux membres de la famille, soit de rentabiliser autant que possible un bien qui, au fur et à mesure que le temps passe, rapporte de moins en moins à son propriétaire : à l'image de ce qui se passe dans les autres immeubles des autres rues, la stabilisation résidentielle des habitants, la transmission des appartements des parents aux enfants ainsi que les diverses lois de gel et de réduction des loyers aboutissent à placer les propriétaires au même niveau que les locataires. Cependant, la pratique des pas-de-porte, qui apparaît comme un moyen de contournement de ces lois, concerne quelques-uns des habitants de ces immeubles, ceux arrivés dans les années quatre-vingt.

Par ailleurs, et à la différence de ce qui a été observé pour les immeubles de la partie sud de la rue, les itinéraires et les situations des habitants des rues al-Zawâhry, 'Abd al-Krîm et Abû al-Fadl sont beaucoup plus diversifiés. On y rencontre aussi bien des familles originaires de longue date du Caire que des migrants de province qui sont passés par Rôd al-Farag, aussi bien des familles aisées de fonctionnaires bien établis que de petits épiciers en passant par toute une gamme de métiers divers. Dans l'ensemble, et avec les précautions qu'impose une généralisation à partir de l'analyse précise de chacun des itinéraires et des statuts professionnels et sociaux, il s'agit de ce que l'on pourrait appeler une classe moyenne élargie qui, lorsqu'elle s'installe dans ces quartiers nord de Chubrâ, détient une certaine liberté de choix quant au logement et à son environnement. Bien sûr, les positions de ces familles ne sont jamais mécaniquement héréditaires et si, parmi elles et d'une génération à l'autre, peuvent émerger, à la suite d'enrichissements soudains, de nouvelles catégories sociales - que l'on qualifierait de "nouveaux riches" dans un autre contexte -, il n'est pas rare non plus que, d'une génération à l'autre également, des situations de précarité apparaissent. Les difficultés de logement rencontrées par enfants nés à Chubrâ et devenus adultes sont l'un des révélateurs de ces situations précaires.

- Les habitants de l'immeuble de la rue al-Chaykh al-Zawâhry (1940)

L'immeuble de la rue al-Zawâhry est un immeuble étroit - il est construit sur une très petite parcelle - et tout en hauteur. Du rez-de-chaussée au troisième étage, il n'y a qu'un logement exigu par niveau, sans cuisine indépendante, et une seule fenêtre par étage ouvre sur la façade qui donne sur la rue. Il s'agit d'un bâtiment de briques dont l'unique élément de "décoration" est le minuscule balcon du premier étage. Situé dans une petite rue perpendiculaire à la rue Chubrâ, il ne comporte pas de boutiques au rez-de-chaussée : la rue al-Zawâhry ainsi que le quartier alentour, à la différence de l'animation et de la circulation qui prévalent dans la rue Chubrâ, sont des lieux calmes, ombragés par de grands arbres et plutôt destinés à l'usage des résidents.

Les propriétaires actuels de l'immeuble sont Fatima, qui vit dans l'appartement du dernier étage, et sa sœur qui réside rue Ahmad Badawy, dans la partie sud de Chubrâ. C'est le père de Fatima qui achète l'immeuble, alors constitué d'un rez-de-chaussée et d'un étage, au début des années quarante. Les appartements de ces deux étages sont déjà loués à deux familles. Le père de Fatima ainsi que ces locataires étant décédés depuis très longtemps, il ne nous a pas été possible d'en savoir plus sur le propriétaire originel de l'immeuble. Toutefois, il s'agit probablement du bâtisseur de la maison qu'il revend très vite et sans jamais y résider. Quoi qu'il en soit, le père de Fatima, acquéreur des deux premiers étages occupés, ne peut s'y installer ; il réside néanmoins à une faible distance de son immeuble puisque le logement qu'il occupe comme locataire est sis rue Qûlaly, à proximité de la gare Ramsès.

Le projet du père de Fatima est de construire un étage supplémentaire pour y loger sa famille, dès qu'il en aura la possibilité : lecteur du Coran à la radio, il n'a cependant pas les moyens, après l'achat de l'immeuble, de surélever immédiatement le bâtiment. Le projet de cet homme, originaire d'un village près de Tanta et venu au Caire pour effectuer des études à l'Université al-Azhar, ne se réalise pas de son vivant : il décède alors qu'il est encore dans la force de l'âge et sa femme et ses deux filles, encore jeunes, n'ont jamais eu les ressources suffisantes pour entreprendre la construction prévue. Dans les années cinquante, la sœur de Fatima épouse un cousin habitant aussi dans la rue Qûlaly et s'installe rue Ahmad Badawy ; elle y héberge sa mère. Quelques années plus tard, en 1955, le ménage dispose de suffisamment de moyens pour construire un second étage rue al-Zawâhry, mais ce nouveau logement est trop petit pour loger la famille entière ; il est donc loué à un autre ménage.

Fatima se marie en 1964 ou 1965 avec l'un de ses cousins, également originaire du même village, proche de Tanta dont est originaire son père. Le couple réside dans la demeure où Fatima et sa sœur sont nées, rue Qûlaly. En 1968, par crainte de l'effondrement de cette maison, le ménage part habiter pendant deux ans dans une petite pièce louée dans un immeuble de la rue Charabiyya, à proximité de la gare Ramsès. Les conditions d'habitation en sont médiocres mais Fatima et son mari, employé comme chauffeur de taxi, utilisent ce temps

pour réaliser des économies, avec lesquelles ils engagent la construction d'un troisième étage sur le petit immeuble de la rue al-Zawâhry. En 1970, ils aménagent dans leur nouveau logement.

En 1995, leurs enfants sont tous mariés, à l'exception de la plus jeune de leurs filles. L'aînée a épousé un voisin et vit chez sa belle-mère dans la rue Muhammad Nûfal, parallèle à la rue al-Zawâhry ; la seconde fille a également épousé un voisin et, après une année d'hébergement rue al-Zawâhry - son mari travaillait alors en Arabie Saoudite -, elle s'est aussi établie chez sa belle-mère, rue 'Abd al-Ghani, à 300 mètres de la maison familiale ; l'un des fils, après une expatriation en Libye, habite au Maroc où il s'est marié et où il travaille comme chanteur-animateur de mariages. Un second garçon, marié à une jeune femme du voisinage et militaire de profession, s'est installé dans l'appartement de la rue al-Zawâhry, cohabitant avec ses parents et sa plus jeune sœur encore célibataire, employée dans une papeterie du quartier.

La localisation des étapes résidentielles des ascendants et descendants de Fatima est très définie : hors du Caire, sa famille et sa belle-famille - il s'agit de collatéraux - sont originaires du village de Abû Machûr, près de Tanta, dans le Delta. La génération du grand-père de Fatima, commerçant de coton, ainsi que celle du grand-père de son mari, employé aux chemins de fer, est demeurée dans ce village. Dans la famille, la première génération qui migre au Caire est celle du père de Fatima (né en 1910) : celui-ci s'installe, vers 1930-1935, aux abords de la gare Ramsès (rue Qûlaly) il est rejoint par une partie de la famille élargie, celle des cousins de sa femme. Quand la seconde génération de la famille élargie, celle du mari de Fatima, arrive au Caire au début des années soixante, les conditions de logement dans la partie sud du quartier ne sont plus les mêmes : ainsi, le ménage de Fatima reste-t-il dans le logement vétuste – au point qu'il risque de s'effondrer - de la rue Qûlaly, avant de partir dans la chambre louée rue Charabiyya, à l'est de la gare ; mais, la stabilisation résidentielle de Fatima est plus tardive que celle de sa sœur, mariée une quinzaine d'années avant elle, qui a pu, plus facilement, louer un logement correct rue Ahmad Badawy.

A ce premier point de chute de la famille élargie, localisé autour de la gare Ramsès, succède une seconde étape initiée par le père de Fatima lorsqu'il acquiert l'immeuble de la rue al-Zawâhry. Dans la partie nord de Chubrâ et de Rôd al-Farag, dans les années quarante jusqu'aux années soixante environ, les opportunités de logement sont plus nombreuses que dans la partie sud : n'eût été le décès accidentel du père de Fatima et la chute de revenus qui en est résultée pour sa femme et ses filles, on peut supposer que la famille se serait installée assez rapidement rue al-Zawâhry.

A la troisième génération, celle des enfants de Fatima, la stabilisation dans le quartier est réalisée : venus enfants ou nés dans la maison, ils ont effectué toute leur scolarité dans les écoles voisines, ont obtenu leurs diplômes de commerce - excepté l'une des filles, couturière - à Chubrâ même, et, hormis le fils qui a épousé une Marocaine, ils ont rencontré

leurs conjoints par le biais des relations de voisinage. Ainsi, en ce qui concerne les enfants de Fatima, les unions conclues au sein du voisinage se substituent-elles aux mariages entre cousins qui caractérisaient les alliances matrimoniales des générations précédentes. Pourtant, pour cette troisième génération, cette stabilisation dans le quartier et la proximité de la famille s'accompagnent de réelles contraintes, telles que la promiscuité - le fils marié qui vit chez Fatima est logé dans une toute petite pièce n'acceptant que deux lits superposés - ou la cohabitation, parfois difficile, des filles de Fatima avec leurs belles-mères dans les rues voisines. A la réserve du fils chanteur qui réside au Maroc, pour les autres enfants, l'expatriation d'un an en Arabie Saoudite de l'un d'entre eux et les revenus tirés des professions respectives des autres ne leur ont pas permis d'accéder à un logement véritablement indépendant à Chubrâ même.

Au second étage, au-dessous de chez Fatima, habitent 'Azam, sa femme et leurs deux enfants[9]. La famille de 'Azam est originaire de Chibîn al-Qanatîr, ville située au nord-est du Caire. Tandis que son grand-père maternel, qui est *'omda* (l'équivalent d'un maire), a choisi de rester à Chibîn al-Qanatîr, le grand-père paternel - il s'agit d'une même famille de cousins – est venu s'installér à Sayyida Zaynab, en raison de son emploi de haut responsable au service des Monnaires. Marié avec l'une de ses cousines, le père de 'Azam est officier dans l'armée. En raison de sa profession, il est nommé successivement dans plusieurs villes de province, puis il s'installe à Chubrâ en 1950 dans la rue Tawfiq Hana, une petite rue parallèle à la rue al-Zawâhry.

En 1961, lorsque 'Azam naît, ses parents habitent depuis un an rue Gâmi' Abû al-Fadl : ils ont juste "traversé" la rue Chubrâ pour trouver un logement un peu plus grand que le précédent. C'est dans la rue Gâmi' al-Fadl que 'Azam rencontre, puis épouse en 1987, une jeune fille qui réside dans l'immeuble voisin du sien. La famille de celle-ci est originaire de la ville de al-Mansûra, dans le Delta, et c'est son père, employé à la gare Ramsès, qui s'est le premier installé au Caire - à Chubrâ même - en raison de la proximité de son lieu de travail. 'Azam est professeur dans une école de Chubrâ et son épouse est employée, comme son père, à la gare Ramsès, mais leurs revenus ne sont pas suffisants pour trouver à Chubrâ, quartier où le couple désirait s'installer, un appartement à leur convenance : il y a peu d'appartements disponibles et ceux qui le sont paraissent trop petits au couple. Celui-ci loue alors, pour 20 £e mensuelles, un logement à Chubrâ al-Khayma, mais, en raison des distances entre leur foyer et leurs lieux de travail, 'Azam et son épouse sont la plupart du temps hébergés chez leurs

9. Nous ne savons pas grand chose sur les locataires qui ont précédé 'Azam rue al-Zawâhry, si ce n'est que le départ de l'immeuble de la famille est "accidentel" : cette famille s'est installée en 1955, au moment de l'achèvement du second étage par la sœur de Fatima. En 1978, la mère décède puis, en 1988, le père meurt ; leurs enfants, encore jeunes, sont alors recueillis par leur grand-mère.

parents. Au bout d'un an, en 1988, ils découvrent, par le biais d'un *simsâr*[10], l'appartement de la rue al-Zawâhry : cédant le logement de Chubrâ al-Khayma pour 2 000 £e à de nouveaux locataires, ils s'installent rue al-Zawâhry après le versement d'un pas-de-porte de 7 000 £e à Fatima et à sa sœur. Certes, cette installation est coûteuse par le pas-de-porte à payer, par les travaux de consolidation à effectuer dans le logement et par le loyer plus élevé (45 £e), certes encore, l'appartement est deux fois et demi plus petit que celui de Chubrâ al-Khayma, mais, par ce déménagement, 'Azam et son épouse se sont rapprochés à la fois de leurs mères respectives - qui résident rue Gâmi' Abû al-Fadl - et de leurs lieux de travail.

Par ailleurs, 'Azam a profité de cette année 1987-1988 pendant laquelle, résidant à Chubrâ al-Khayma, ses frais en matière de logement étaient réduits pour investir dans une petite activité de réparation d'automobiles, où il travaille en dehors de ses heures de cours. En 1995, cette activité s'est si bien développée qu'il y fait travailler de "*nombreux employés*", tandis que, entretemps, l'ouverture d'un atelier de menuiserie à Chubrâ ainsi que d'un bureau de réparation d'automobiles à Alexandrie révèlent ses qualités d'entrepreneur.

Le "détour" de 'Azam et de sa femme par Chubrâ al-Khayma a finalement permis au couple de revenir s'installer à Chubrâ même, ce retour étant motivé par des raisons pratiques, certes, mais aussi par des raisons affectives. Mais ce retour dans le quartier d'origine a été financièrement difficile et les lieux actuels de résidence des frères et sœurs mariés de 'Azam et de sa femme montrent que, à l'instar des enfants de Fatima, pour cette génération née dans les années soixante - 'Azam est né en 1961 - et devenue maintenant adulte, l'indépendance résidentielle n'est que rarement totale - c'est le cas pour les enfants de Fatima qui vivent chez leurs parents ou beaux-parents - ou bien, plus aisément réalisable dans les quartiers de la périphérie du Caire que à Chubrâ même : ainsi, si le beau-frère marié de 'Azam demeure bien à Chubrâ chez sa mère, rue Abû al-Fadl, par contre, un autre beau-frère habite à Chubrâ al-Khayma et deux de ses belles-sœurs vivent respectivement à Kubry al-Qubba, dans la banlieue nord-est, et à Ma'âdy, dans la banlieue sud du Caire. Quant aux propres sœurs de 'Azam, l'une réside dans le quartier des Pyramides, la seconde habite dans une cité de logement social du Muqattam à une dizaine de kilomètres de la capitale, une troisième dans un quartier populaire d'Imbâba, une quatrième à Zaytûn, dans la banlieue nord ; son dernier frère, encore célibataire, demeure avec sa mère rue Abû al-Fadl. Seul le frère aîné de la femme de 'Azam est parvenu à acquérir un appartement sur la place al-Khalafâwy qui achève la rue Chubrâ : mais ce frère vit en Arabie Saoudite depuis de nombreuses années et a les moyens d'être propriétaire "absentéiste" à Chubrâ.

10. Le *simsâr* est un intermédiaire qui met en relation les propriétaires d'appartements et les locataires ou acheteurs éventuels.

L'immeuble de la rue al-Chaykh al-Zawâhry en 1995

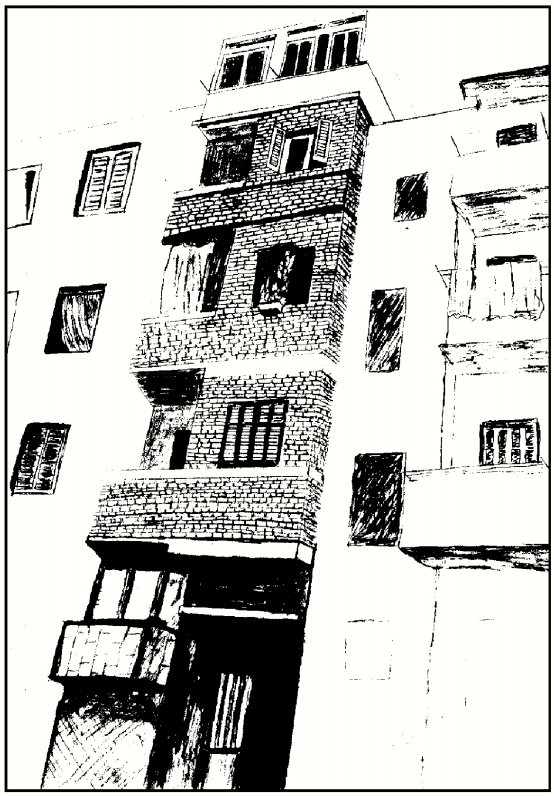

OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE DE LA RUE AL-CHAYKH AL-ZAWÂHRY

	Habitants de l'immeuble entre 1940 et 1960	Habitants de l'immeuble entre 1960 et 1990	Habitants de l'immeuble en 1995
3ème étage 1970			Fatima et son mari 1970 Propriétaire immeuble *chauffeur de taxi*
2ème étage 1955		Ménage inconnu (décédé) 1955-1988	Azîm et sa femme 1988 *Professeur et entrepreneur*
1er étage 1940	Famille de locataires inconnus 1941-1964	Mari d'Oum Ahmad et sa 1ère épouse 1965-... *fonctionnaire*	Mari de Oum Ahmad (1975) *fonctionnaire*
rez-de-chaussée 1940	Famille de locataires inconnus 1941-...	Famille de locataires inconnus 1941-...	Fils de la Famille de locataires inconnus Réside ailleurs *employé C° pétrolière*

En dessous de chez 'Azam, au premier étage, résident Oum Ahmad et ses trois enfants. Son mari, aujourd'hui décédé, s'est installé en 1965 rue al-Zawâhry remplaçant, pour 5 £e par mois, une famille de locataires qui nous est inconnue. A cette date, il est encore célibataire : sa famille est originaire du centre-ville depuis plusieurs générations, de Abdîn exactement, où son père est propriétaire d'une maison. C'est à cause du décès de ce dernier et de problèmes d'héritages que le mari d'Oum Ahmad, fonctionnaire, s'installe à Chubrâ sans que nous connaissions la raison précise de cette localisation[11]. Il épouse une première femme mais, parce qu'elle est stérile, le couple divorce. Lorsqu'il se remarie avec Oum Ahmad, en 1975, celle-ci a déjà aussi été mariée puis elle a divorcé d'un homme de Banhâ, grande ville du Delta, d'où elle est également originaire. La sœur d'Oum Ahmad habite, quant à elle, depuis une vingtaine d'années à Chubrâ, où elle s'est installée au moment de son mariage, et c'est par son intermédiaire que Oum Ahmad rencontre son second mari. Les quatre enfants de Oum Ahmad, dont son fils aîné né du premier mariage, vivent aujourd'hui avec elle. Deux de ses fils âgés de 28 et 20 ans sont respectivement employés de banque et de la poste à Chubrâ ; sa fille, 21 ans, étudie le droit à l'Université de 'Ayn Chams et le plus jeune, 16 ans, suit les cours d'une école de commerce à Chubrâ.

Enfin, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue al-Zawâhry, réside le fils du premier locataire de l'appartement, aujourd'hui décédé, qui travaille pour une compagnie pétrolière à Suez et qui est très souvent absent. Lors de ses déplacements, son épouse est hébergée par son frère qui vit dans le quartier des Pyramides. Le logement est le plus souvent fermé et la seule fois où nous avons pu entrevoir le ménage, celui-ci a refusé de nous recevoir.

A la différence de ce qui a pu être observé dans l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd quant à la relative homogénéité des professions ou des positions sociales des habitants, les itinéraires et les situations des familles qui habitent dans l'immeuble de la rue al-Zawâhry ne se ressemblent pas. Dans l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd, les occupations des appartements sont stabilisées dès les années soixante : les rotations dans les appartements sont uniquement le fait des enfants qui y remplacent les parents et il n'y a pas de nouveaux venus. Par contre, rue al-Zawâhry, malgré la date ancienne de construction de l'immeuble - 1940 -, les changements sont plus nombreux et surtout étalés dans le temps : il s'agit tout d'abord de la construction du second étage en 1955, puis de la venue en 1965 du mari d'Oum Ahmad au premier étage après le départ des locataires précédents, puis de la construction en 1970 du troisième étage par Fatima, puis du décès des locataires du troisième et leur remplacement en 1988 par 'Azam. Si ce "retour" de 'Azam dans le quartier est atypique, puisque les années quatre-vingt se caractérisent, à l'échelle des qisms, plutôt par des départs vers des quartiers

11. Il est parfois délicat, lors des enquêtes, de poser des questions précises sur les conjoints décédés. Dans le cas de Oum Ahmad, de Hagg Hosni et de Hagg Muhammad qui vivent dans l'immeuble de la rue al-Chaykh 'Abd al-Krîm Soliman, cela a été impossible en raison de l'émotion provoquée par l'évocation des disparus.

plus périphériques, l'évolution des immeubles des rues Wasîf Sa'âd et al-Zawâhry reflètent une tendance plus générale : dans les années soixante, la densification est pratiquement achevée dans la partie sud de Chubrâ et Rôd al-Farag ; les appartements sont occupés et se transmettent aux enfants ; au nord de la rue Chubrâ, par contre, cette densification se poursuit tant horizontalement que verticalement, comme le montrent les surélévations de l'immeuble de la rue al-Zawâhry, effectuées en plusieurs étapes.

- Les habitants de l'immeuble de la rue al-Chaykh 'Abd al-Krîm Soliman (1951)

L'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm est de conception plus élaborée et plus soignée que celui de la rue al-Zawâhry. Il s'agit d'un bâtiment construit en briques, situé sur une parcelle de taille moyenne dans une rue perpendiculaire à la rue Chubrâ. Les appartements des étages, plus vastes que ceux de la rue al-Zawâhry, comportent de grands balcons dont les renfoncements sont enduits et peints d'un même vert, assorti à la couleur des volets ; la cage d'escaliers est aussi plus spacieuse. Les branchements à l'eau courante et à l'électricité ont été prévus et effectués dès l'achèvement de l'immeuble, en 1951.

Si les deux logements du rez-de-chaussée sont exigus en raison des trois magasins qui en occupent une partie, les appartements du premier étage sont de trois et quatre pièces, le dernier étage étant constitué d'un quatre pièces et d'une terrasse. Les deux premiers étages de l'immeuble sont construits dès 1951 : dans les deux logements du rez-de-chaussée vivent, d'un côté de l'escalier le propriétaire et bâtisseur de la maison, veuf, tandis que de l'autre côté, appartement existant est loué dès l'origine à une famille cousine que nous n'avons pu rencontrer. Deux des trois boutiques du rez-de-chaussée ont été fermées après le décès de leurs occupants - un couturier et un vendeur d'accessoires de voitures - et n'ont pas été relouées faute de repreneur ; la troisième est un atelier de réparation d'automobiles.

Dans l'appartement de droite du premier étage s'est installé, dès 1951, Hagg Muhammad qui y habite encore en 1995. Hagg Muhammad est né en 1923 dans le vieux Bûlâq. Ce sont ses grands-parents, originaires d'un village du gouvernorat de Guizah, proche du Caire, qui se sont établis dans les années 1870-1880 à Bûlâq où le grand-père paternel de Hagg Muhammad est menuisier. Son père, né à Bûlâq, épouse une voisine et travaille dans le quartier comme peintre en bâtiment.

Quand Hagg Muhammad est âgé d'une vingtaine d'années, il est employé à Alexandrie par l'Armée anglaise qui lui apprend son métier de soudeur. En 1947, il se marie avec une jeune femme dont la famille est originaire du gouvernorat de Minûfiyya, mais qui s'est aussi installée à Bûlâq. Hagg Muhammad est alors ouvrier dans une usine de produits de

nettoyage à Chubrâ al-Khayma : c'est pour cette raison qu'il loue un logement à proximité de son lieu de travail et qu'il ne cherche pas à se domicilier à Bûlâq.

Il demeure dans ce logement de Chubrâ al-Khayma jusqu'en 1950, date à laquelle un conflit avec le propriétaire l'oblige à déménager : il s'installe alors rue Tâhir, une rue parallèle à la rue Chubrâ, côté qism de Rôd al-Farag. Sans abandonner son travail à l'usine de Chubrâ al-Khayma, il loue dans la même rue Tâhir une petite boutique-atelier où il vend du matériel électrique et où effectue des travaux de soudure. Son affaire fonctionne bien - il a embauché un employé -, mais Hagg Muhammad ne supporte plus la surveillance qu'exerce sur lui sa femme depuis son appartement situé en vis-à-vis de la boutique. Pour cette raison, il se renseigne auprès des cafetiers qui lui indiquent les logements à louer, alors nombreux dans le quartier qui est en train de se constituer, et il déménage en 1951 : il "traverse" la rue Chubrâ pour s'installer, côté qism de Chubrâ, dans l'appartement de la rue 'Abd al-Krîm.

Hagg Muhammad a bénéficié à trois reprises des lois nassériennes relatives à la baisse des loyers[12] et si, en 1951, les 7,5 £e de loyer qu'il payait pouvaient représenter une part relativement importante de son salaire d'ouvrier soudeur (sans doute un peu moins de la moitié), à partir de 1961, la stabilisation du montant de son loyer à 3,5 £e ainsi que le développement de son atelier de soudeur de la rue Tâhir - où il a embauché un second employé - lui permettent d'envoyer ses trois fils, jusqu'au collège, dans les écoles du quartier. En 1995, les deux plus jeunes fils de Hagg Muhammad se sont mariés avec des jeunes filles de Chubrâ : l'un réside Rue Tâhir chez sa belle-mère, l'autre est également hébergé chez sa belle-mère mais dans le quartier des Pyramides où celle-ci a déménagé pour un logement plus confortable que celui de Chubrâ ; tous deux sont employés par Hagg Muhammad dans l'atelier de la rue Tâhir. L'aîné, également soudeur - les trois garçons ont appris le métier de leur père - , loue un petit atelier à Masr al-Gadîda, quartier où il réside avec sa femme et ses enfants. Hagg Muhammad, aujourd'hui retraité de l'usine de Chubrâ al-Khayma, travaille toujours dans son atelier ; sa femme est décédée et il vit avec sa dernière fille, âgée de 35 ans, célibataire et qui ne travaille pas.

L'appartement de gauche du premier étage est occupé par l'une des deux filles du propriétaire de l'immeuble qui y demeure jusqu'aux années quatre-vingt (la seconde fille occupant l'appartement du rez-de-chaussée). En 1980, cette femme fait construire un nouveau logement, plus vaste, au second étage qu'elle habite jusqu'en 1981, date de son décès. Au premier étage, l'appartement qu'elle libère est repris par Hosni, standardiste au central téléphonique de Chubrâ. Une partie de la famille de Hosni, du côté maternel, est originaire de

12. Il s'agit du décret-loi de 1952 qui concerne les logements construits et loués après le 1er janvier 1944 dont les loyers sont réduits de 15%, de la loi de 1958 qui réduit de 20% les loyers et de la loi promulguée en 1961 qui réduit une nouvelle fois les loyers de 20% (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 44-45).

Dahir, quartier proche de la gare Ramsès ; son père, cousin de sa mère, est né à Casablanca où le grand-père de Hosni, commerçant, a résidé épisodiquement.

Quand Hosni naît, en 1930, ses parents se sont installés à Bâb al-Chari', dans la vieille ville, où ils possèdent un petit commerce de tapis, mais, très vite, ils déménagent à Dahir dans l'appartement du grand-père maternel, employé au journal *al-Ahram*. Les frères aînés de Hosni, au moment de leur mariage, dans les années quarante et cinquante, se sont installés à Gazirat Badrân, au nord de la gare Ramsès. Au moment du décès de ses parents et à cause de problèmes d'héritage, Hosni déménage avec sa femme et ses enfants dans l'immeuble de Gazirat Badrân où résident ses frères et où il est locataire d'un deux pièces pour 3 £e par mois.

C'est en 1979 que Hosni cherche un appartement plus vaste que celui de Gazirat Badrân en prévision du mariage de son fils aîné. Les logements situés dans les parties sud de Chubrâ et Rôd al-Farag sont rares ou trop petits pour loger à la fois Hosni, son épouse, leur fille et le nouveau ménage. Dans les quartiers nord de Chubrâ, la pratique des pas-de-porte ne semble pas encore très répandue et Hosni trouve assez aisément l'appartement de la rue 'Abd al-Krîm, un quatre pièces, pour 6 £e par mois, sans pas-de-porte. L'aide de Hosni à son fils ne se limite pas au logement, puisqu'il a aussi favorisé son embauche comme standardiste dans le central téléphonique de Chubrâ où lui-même travaille. Quant à sa fille, elle avait épousé un ingénieur qui travaillait dans une usine militaire et le couple résidait à Chubrâ, à proximité de la maison familiale ; mais, depuis le décès de son gendre, Hosni héberge sa fille et ses petits-enfants rue 'Abd al-Krîm. L'appartement abrite donc une famille nombreuse - quatre adultes et cinq enfants - qui vit des seuls salaires de Hosni (environ 150 £e par mois) et de son fils. L'aménagement y est simple, à l'image du niveau de vie de ses occupants, et si les petits-enfants de Hosni sont scolarisés dans les écoles de Chubrâ, les deux aînés apprennent dans un lycée technique le métier d'électricien : Hosni et son fils ne peuvent leur offrir des études longues.

La situation de Mahmûd, qui habite au second étage de l'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm, s'accorde plus avec celle de 'Azam, habitant de l'immeuble rue al-Zawâhry, qu'avec celle de Hosni. Son appartement est spacieux, confortable, très décoré et meublé "à l'européenne". C'est le grand-père paternel de Mahmûd, né en Turquie, qui s'est installé à la fin du XIXème siècle à Rôd al-Farag où il a construit une maison. Il s'agit d'un homme fortuné qui achète à Chubrâ des terres le long de la voie ferrée Le Caire-Alexandrie et qui y possède une exploitation agricole que l'on retrouve sur la carte dressée en 1916 par le *Survey Departement of Egypt* sous le nom de *'Izbat 'Abd al-Hamîd Abbâs*. Les enfants de 'Abd al-Hamîd naissent, se marient et restent dans la maison de Rôd al-Farag jusqu'à leur décès, excepté l'une de ses filles qui, devenue adulte, construit le petit immeuble de la rue 'Abd al-Krîm et qui loue l'un des appartements du rez-de-chaussée à des cousins. Le père de Mahmûd,

né en 1900, est fonctionnaire au Parlement égyptien où il rédige les comptes-rendus des séances de l'Assemblée ; nous ne connaissons pas l'origine de sa femme.

Mahmûd naît en 1942 dans la maison de Rôd al-Farag : en 1974, au moment de son mariage, ses parents sont décédés et le jeune couple cohabite avec l'un des frères de Mahmûd. Son épouse est une jeune fille née à Chubrâ, dont les grands-parents sont originaires d'Asyût du côté paternel et de Zagazig, ville du Delta, du côté maternel. Les uns et les autres se sont installés dans le vieux quartier de Rôd al-Farag où les deux grands-pères possèdent de petites épiceries. Lorsque la femme de Mahmûd naît, en 1952, ses parents sont locataires d'un logement proche de la rue 'Abd al-Krîm et son père possède deux épiceries à Chubrâ et à Rôd al-Farag.

La vieille maison familiale de Rôd al-Farag, occupée pour partie par les cousins de Mahmûd, et pour l'autre partie par des ménages étrangers à la famille, s'effondre en 1990. Entretemps, en 1981, Mahmûd a l'occasion de déménager : la fille du propriétaire de la rue 'Abd al-Krîm, cousine de Mahmûd, est décédée et les héritiers, qui résident ailleurs, cherchent à louer l'appartement qu'elle habitait. De plus, Mahmûd considère que le logement de Rôd al-Farag est trop petit pour sa famille qui s'agrandit, que le quartier est devenu "*trop populaire*" et que les disputes entre voisins sont un mauvais exemple pour l'éducation de ses enfants. Ce déménagement rue 'Abd al-Krîm permet enfin à Mahmûd de résider à cinq minutes de son lieu de travail. Mahmûd, sa femme et leurs deux enfants s'installent donc rue 'Abd al-Krîm pour un loyer de 25 £e par mois ; après avoir versé un pas-de-porte de 4 000 £e aux héritiers de la propriétaire – sa cousine alors décédée. Ainsi, entre 1979, date de l'installation de Hosni, et 1981, moment de l'arrivée de Mahmûd dans le même immeuble - pour un appartement il est vrai légèrement plus grand - le loyer a été multiplié par quatre et la pratique illégale du pas-de-porte est apparue.

En 1995, Mahmûd est ingénieur chez Idéal, société qui fabrique des réfrigérateurs, sise à Chubrâ. C'est un homme passionné de football qui arrondit ses fins de mois en assurant la fonction d'arbitre. Sa fille et son fils ont effectué leur scolarité dans une école privée de Chubrâ et sont respectivement étudiants dans des instituts privés de commerce et de tourisme. Quant aux huit frères et sœurs de Mahmûd, si certains sont décédés aujourd'hui, cinq d'entre eux ont toujours vécu dans différents quartiers de Chubrâ et de Rôd al-Farag tels que Tusûn, Gazirat Badrân, ou dans la maison familiale du vieux Rôd al-Farag ; l'une des sœurs s'est expatriée en Arabie Saoudite, une autre est partie au moment de son mariage à Bûlâq al-Dakrour et, enfin, l'un des frères a épousé la belle-sœur de Mahmûd et s'est installé dans l'avenue Fayçal, parallèle à celle des Pyramides.

L'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm en 1995

Occupants de l'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm

Habitants de l'immeuble de 1951 à la fin des années 70

1- vide de 1951 à 1960 2- Fille des propriétaires Années 60-1979 *profession inconnue*	Famille de Hagg Muhammad 1951 *Ouvrier soudeur*
Famille cousine des propriétaires 1951 *profession inconnue* Coutûrier	Famille des propriétaires de l'immeuble 1951 *profession inconnue* Vendeur accessoires auto. / Petit garagiste

Habitants de l'immeuble de 1979 à 1995

1 - Fille des propriétaires 1979-1981 2- Mahmûd cousin des propriétaires 1981-... *Ingénieur chez Ideal*	Terrrasse de Mahmûd
Famille de Hagg Hosni 1979-... *Standardiste*	Famille de Hagg Mohamad 1951-... *Ouvrier soudeur*
Descendants de la famille cousine des propriétaires 1951-... Fermé	Le propriétaire, veuf, et l'une de ses filles 1951-... Fermé / Petit garagiste

En définitive, de la rue Wasîf Sa'âd, située dans la partie sud du qism Rôd al-Farag, à la rue 'Abd al-Krîm, située à l'extrémité nord de Chubrâ, en passant par la rue al-Zawâhry, les histoires des trois bâtiments convergent sur d'assez nombreux points tandis que le passage en revue des itinéraires et de la situation de leurs habitants respectifs permet de distinguer aujourd'hui les occupants de l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd de ceux des deux autres.

Il s'agit, malgré quelques détails divergents, de bâtiments de facture relativement simple - le plus rudimentaire étant celui de la rue al-Zawâhry -, localisés, nous l'avons vu, derrière les façades plus prestigieuses des immeubles de la rue Chubrâ. Si nous ne connaissons pas tout de la vie de leurs différents promoteurs, nous savons néanmoins qu'il s'agit, dans les trois cas, de personnes à l'origine peu fortunées – mais sans qu'elles aient été totalement démunies - et non de lotisseurs, qu'elles ont d'abord cherché à se loger et non à bâtir dans un but lucratif, ce qui explique aussi la très petite taille de la parcelle rue al-Zawâhry ou la fragilité des bâtiments. De même, les trois immeubles ont été construits en plusieurs étapes en fonction de la fortune de leurs propriétaires ou, parfois, occupants ; fortune qui, cependant, ne se matérialise pas dans le cas de l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd puisque la surélévation y a été déléguée à d'autres familles que celle du propriétaire.

Par la suite, et essentiellement pour les derniers arrivés dans les immeubles des rues 'Abd al-Krîm et al-Zawâhry, la pratique des pas-de-porte - et, occasionnellement, la hausse illégale des loyers - ont permis aux propriétaires ou à leurs descendants de tirer quelques bénéfices d'un bien qui ne leur rapportait pratiquement rien en raison des loyers bloqués et qu'ils ne peuvent entretenir. C'est ainsi, que 'Azam effectue lui-même les travaux de consolidation que Fatima, la propriétaire, ne peut entreprendre. Le dernier immeuble choisi, celui de la rue Abû al-Fadl, n'est pas *a priori* très différent des trois autres étudiés, mais il est l'œuvre d'un lotisseur et a été bâti dans un but spéculatif ; situé dans un autre quartier, il n'héberge pas non plus le même type d'habitants.

Par ailleurs, les itinéraires résidentiels permettent de distinguer les habitants du bâtiment de la rue Wasîf Sa'âd de ceux des deux autres immeubles. La génération d'adultes qui réside aujourd'hui rue Wasîf Sa'âd est née dans les années 1940 et 1950 : c'est cette génération et, surtout, celle des parents des occupants actuels de l'immeuble - hormis en ce qui concerne Mlle D. et sa sœur puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de leur grand-père - qui s'installent au Caire, en provenance soit de la campagne, soit des villes de province. Les dates d'arrivées s'échelonnent principalement des années 1930, époque où Chubrâ est encore un quartier en voie de constitution, pour les premiers migrants jusqu'aux années 1970 pour leurs conjoints lorsque les derniers adultes de l'immeuble se marient. Une partie des trajectoires des habitants successifs de l'immeuble, décédés ou encore vivants, est directe, mais, lorsqu'il y a une halte résidentielle dans la capitale, le passage par les quartiers populaires de Rôd al-Farag, s'il n'est pas entièrement systématique, est une étape courante - qui apparaît même comme quasi-systématique. Quoi qu'il en soit, les itinéraires des habitants de la rue Wasîf Sa'âd

s'accordent bien avec un mouvement plus général, à savoir le peuplement puis la densification des quartiers sud de Chubrâ et de Rôd al-Farag par des migrants, plutôt, mais non exclusivement, originaires des gouvernorats du Delta.

Les itinéraires des habitants des immeubles des rues al-Zawâhry et 'Abd al-Krîm sont plus complexes et plus variés. Bien sûr, en reconstituant tous les itinéraires, on peut retrouver des similitudes avec ceux des habitants de l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd, à l'instar du père de Fatima qui arrive de la campagne dans les années trente ou encore des grands-pères de la femme de Mahmûd, petits épiciers résidant dans le quartier populaire de Rôd al-Farag. Mais, pour plusieurs autres familles de ces immeubles, le moment de l'installation au Caire est bien antérieur aux dates d'arrivées des familles qui s'installent dans l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd et leur localisation dans la capitale est moins "précise" : le grand-père de 'Azam s'établit à Sayyida Zaynab à la fin du XIXème siècle, la famille du mari d'Oum Ahmad habite depuis plusieurs générations à Abdîn, les grands-parents de Hagg Muhammad s'installent à Bûlâq entre 1880 et 1900, la famille élargie de Hosni est originaire de Dahir depuis plusieurs générations ; et, enfin, si le grand-père de Mahmûd a construit une maison à Rôd al-Farag à la fin du XIXème siècle, sa situation d'homme aisé ne permet pas de comparer son itinéraire à ceux des migrants plus pauvres qui transitent par Rôd al-Farag.

Pour les enfants ou petits-enfants de ces habitants du Caire, le déménagement vers Chubrâ s'effectue pour des raisons diverses, telles que les problèmes d'héritage et de cohabitation qui se posent pour les descendants des bâtisseurs de la "maison familiale", le risque d'effondrement de cette première résidence au Caire, louée ou en propriété, ou encore l'intention de déménager pour se rapprocher du lieu de travail. Pour certains de ces ménages, le choix de Chubrâ s'explique donc par cette proximité du lieu de travail, mais aussi par la présence de membres de la famille déjà installés à Chubrâ ; toutefois il nous paraît également probable que ce choix est lié, dans les années cinquante, à un marché du logement plus ouvert, dans cette partie nord de Chubrâ qui est en cours de constitution que dans les vieux quartiers centraux.

Ainsi, plusieurs de ces familles ont-elles déménagé une seconde fois tout en se réinstallant à proximité de leur domicile précédent pour trouver un logement plus à leur convenance : il s'agit, par exemple, des familles qui ont "traversé" la rue Chubrâ, passant du qism de Rôd al-Farag aux immeubles des rues al-Zawâhry ou 'Abd al-Krîm, côté qism de Chubrâ. Une fois encore, les loyers bloqués et l'absence de pas-de-porte ont facilité ces déménagements.

Par ailleurs, dans quelle mesure l'image générale de ces nouveaux quartiers en constitution, dont l'habitat est plutôt destiné à des "classes moyennes" qu'à des migrants ou Cairotes vraiment démunis, qui bénéficient aussi de la présence du tramway et des réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, n'a-t-elle pas été associée, par les futurs résidents, aux possibilités plus nombreuses de logement pour influer sur ce choix de localisation ? Dans

l'exemple qui suit, celui de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl, l'image du quartier paraît jouer un rôle encore plus déterminant dans les stratégies de localisation de ses occupants.

Les situations professionnelles et les statuts sociaux des habitants des deux immeubles des rues al-Zawâhry et 'Abd al-Krîm et de leurs ascendants sont également plus variées que celles des occupants de l'immeuble de la rue Wasîf Sa'âd ; en particulier, les professions couvrent une gamme plus large de catégories que celles des employés et ouvriers ou apparentés de la rue Wasîf Sa'âd. Toutes générations confondues, entre le riche propriétaire terrien qu'était le grand-père de Mahmûd ou encore le haut fonctionnaire de Sayyida Zaynab (le grand-père de 'Azam) et le menuisier de Bûlâq (le grand-père de Hagg Muhammad) ou les petits épiciers de Rôd al-Farag (les grands-pères de la femme de Mahmûd), s'intercalent le lecteur de Coran (le père de Fatima) et les employés de la gare Ramsès (le père de la femme de 'Azam) ou du central téléphonique (Hosni et son fils).

De plus, la mobilité sociale intergénérationnelle - l'évolution des catégories de professions d'une génération à l'autre - et la mobilité professionnelle - le changement de position ou de statut professionnel pour un même individu - sont plus manifestes ici que dans le cas des occupants de la rue Wasîf Sa'âd : le mari de Fatima, employé d'abord comme chauffeur de taxi, devient conducteur de microbus puis parvient à s'acheter un véhicule et à être indépendant ; 'Azam n'est pas seulement professeur mais aussi, nous l'avons vu, un petit entrepreneur qui réussit ; Hagg Muhammad possède son atelier de soudeur dans le quartier tout en ayant été ouvrier à Chubrâ al-Khayma ; l'ingénieur Mahmûd, grâce à un indéniable entregent, est un arbitre de matches de football rémunéré pour cela et très demandé.

Les histoires personnelles, les caractères, qualités et comportements de chacun des habitants des différents immeubles retenus jouent un rôle sans doute plus déterminant que la localisation dans la partie sud ou nord de Chubrâ. Mais, il se trouve aussi que les itinéraires, la date et les caractéristiques du lieu d'arrivée en ville, l'ancienneté de résidence, la présence ou l'absence de membres de la famille dans le quartier agissent de manière multidimensionnelle, bien que non mécanique, sur les positions ou les statuts sociaux de chacun, ce qui ne préjuge pas, encore une fois, d'une "irrémédiabilité" de ces processus d'une génération à l'autre.

Il convient enfin de noter qu'aux départs vers les pays étrangers, tels que l'Italie, les Etats-Unis ou l'Australie, se sont substitués les départs vers les pays du Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite principalement.

- Les habitants de l'immeuble de la rue Gâmi' Abû al-Fadl (1956)

De l'autre côté de la rue Chubrâ, situé presque en face de l'immeuble de la rue al-Zawâhry mais appartenant au qism de Rôd al-Farag, se trouve l'immeuble de la rue Abû al-Fadl. Cet immeuble est placé au centre d'un espace relativement homogène, délimité par un triangle dont la pointe nord est constituée par la place Midân al-Khalafâwy - qui achève la rue Chubrâ -, le côté ouest par la large rue Gisr al-Bahr, le côté est par la rue Chubrâ tandis que la rue Abû Taqiyya en marque la limite sud. Ce "quartier" est principalement composé de petits immeubles, de 3 à 5 étages, disposés sur des parcelles régulières qui paraissent tirées au cordeau, déjà "découpées" en 1934, mais qui, à cette date-là, ne sont encore que rarement bâties.

Le premier propriétaire de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl en est aussi l'entrepreneur : c'est un Copte - aujourd'hui décédé - qui réside un peu plus loin dans la même rue et qui a acheté plusieurs parcelles, anciennement cultivées, afin de les lotir, de les construire et d'en vendre les immeubles. En 1956, ce propriétaire-entrepreneur construit donc sur la parcelle un rez-de-chaussée surmonté de trois étages ; fin 1956, il adjoint deux appartements en lieu et place d'une terrasse située au troisième étage et ajoute un quatrième niveau, en retrait et de moins bonne qualité de construction, composé de deux appartements et d'une nouvelle terrasse. Achevé, l'immeuble comporte ainsi un rez-de-chaussée, qui permet l'accès à deux entresols, et quatre étages qui distribuent chacun trois appartements, hormis le dernier étage partagé entre deux logements et la terrasse.

Le bâtiment, sans être d'un style et d'une fabrication très complexes, est bien construit, en briques et béton. La façade est enduite, chaque appartement dispose d'au moins un balcon ; une cour intérieure et un petit jardin, qui sépare l'immeuble du bâtiment voisin, complètent l'ensemble.

Le bâtiment est donc terminé en 1957 et certains des appartements sont déjà loués lorsque l'entrepreneur le vend à un autre Copte, propriétaire d'un casino, qui habite à 'Ataba et ne s'installera jamais rue Abû al-Fadl. L'appartement de droite, au rez-de-chaussée, est alors occupé par un dénommé Salîb, mandataire du propriétaire, qui gère l'immeuble et perçoit les loyers ; Salîb, nous ne savons pour quelle raison, part de l'immeuble en 1958. En 1975, alors que tous les logements sont depuis longtemps occupés par des locataires qui ont bénéficié des lois sur les réductions des loyers, le Copte de 'Ataba (ou ses héritiers) revend son bien à Hagg Ahmad pour 8 000 £e. Enfin, en 1986 ou 1987, Hagg Ahmad décède et son fils vend pour 18 000 £e l'immeuble à Hagg Mustafa, propriétaire actuel, qui vit dans le gouvernorat de Minûfiyya.

L'immeuble de la rue Abû al-Fadl en 1995

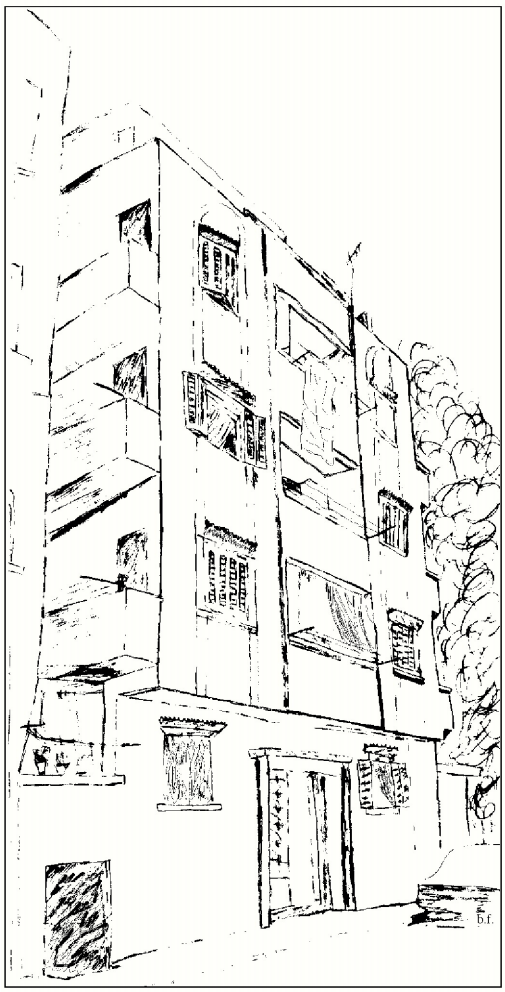

Croquis du rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl (juin 1995)

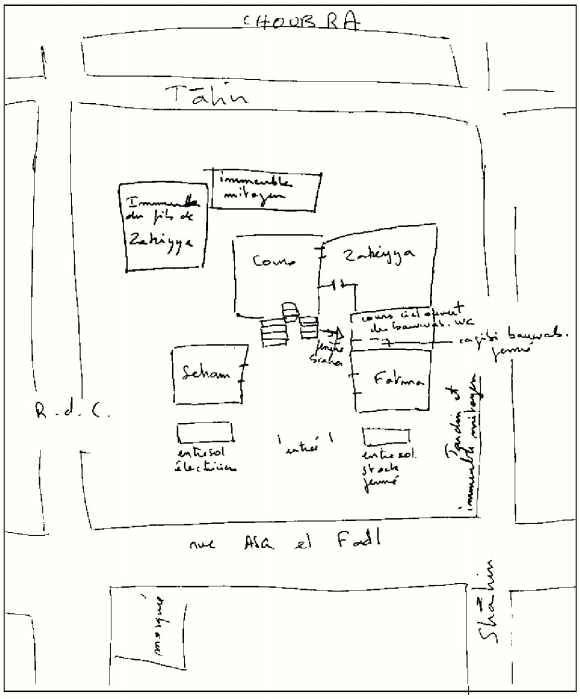

Nous ne savons rien de ce dernier propriétaire, excepté qu'il possède un autre immeuble dans le quartier de Sayyida Zaynab et qu'il se fait apporter une fois par an l'ensemble des loyers par l'un des locataires de l'immeuble : les loyers de 7 ou 8 £e par appartement en 1956 ont été réduits par Nasser et, à raison de 4 £e par appartement et par mois, les gains que le propriétaire obtient aujourd'hui de l'immeuble s'élèvent à 672 £e par an.

En 1956-57, lorsque les premiers occupants de l'immeuble s'installent rue Abû al-Fadl, le quartier est encore peu peuplé et l'immeuble se remplit relativement lentement, à tel point qu'en 1960-61, plusieurs locataires s'installent dans des appartements qui n'ont encore jamais été habités. A partir de 1961, après quelques rares départs et rotations d'habitants au sein de l'immeuble même, qui ont donné lieu à l'arrivée de nouveaux venus, les occupations dans les logements se stabilisent.

Les habitants de l'immeuble découvrent leur logement grâce à des panneaux "à louer" disposés sur la façade du bâtiment et ils n'ont, à l'époque, aucune difficulté pour se loger ou pour déménager à leur guise en raison des nombreux appartements libres. Le quartier est très calme et porte bien son nom "*al-Hadâyiq Chubrâ"*, le Jardin de Chubrâ ; les champs ne sont pas loin et les résidents peuvent encore voir de leurs fenêtres les bateaux passer sur le Nil. Les rues sont larges, rectilignes, ombragées et les petits immeubles se mélangent à des villas qui ont pratiquement toutes disparu aujourd'hui. Les premiers occupants de l'immeuble, partis ou remplacés par la suite par leurs descendants, choisissent de s'installer rue Abû al-Fadl en partie pour ce que représente à leurs yeux ce nouveau quartier. De plus, l'immeuble est bien entretenu par le gérant Salîb et par un *bawwab* originaire d'Asûan qui le garde et y travaille jusqu'à la fin des années 70 ; loin d'être aussi spacieux, ou aussi luxueux, que les appartements des deux premiers immeubles pris comme exemples, rues As'ad Pacha et Muhammad 'Abdû, les logements de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl sont cependant confortables, composés d'un salon, de trois chambres, d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains.

La liberté de choix de logement et de quartier s'explique aussi par les professions des habitants de l'immeuble qui, si elles sont très diverses, ont en commun de les faire relever de catégories sociales relativement aisées au moment où ils arrivent à Chubrâ.

Ainsi, en 1956, dans l'appartement de gauche du premier étage, habite Zaynab, une actrice connue, remplacée en 1960 par Sohad, née à Damiette, et son mari, journaliste, originaire d'un bourg du gouvernorat de al-Daqahlîya. C'est le père de Sohad, professeur en matières religieuses à Damiette qui précède sa fille au Caire, à l'occasion de sa nomination comme *chaykh* à l'Université d'al-Azhar ; Sohad, quant à elle, s'est mariée en 1941, mais est d'abord demeurée cinq ans dans la famille de son mari, qui est alors instituteur. Celui-ci, qui a des amis au Caire et qui y connaît du monde grâce à son beau-père, participe en 1946 à la fondation du journal pro-gouvernemental *al-Gumhuriyyah* puis est embauché au *quotidien al-Ahram*. Entre cette date et son arrivée rue Abû al-Fadl, le couple transite par de nombreux

quartiers anciens du Caire (Hilmiyya, al-Hussayn, Masr al-Qadîma), puis par le quartier Qûlaly (qism Rôd al-Farag), puis encore par la rue al-Ginîna, proche de la rue Abû al-Fadl. Les raisons de ces nombreux déménagements sont en partie liées aux naissances de leurs neuf enfants et au besoin de trouver un appartement assez vaste pour loger toute la famille et, pour une autre part, à l'amélioration de la situation professionnelle du mari de Sohad. Excepté un enfant décédé et un fils malade qui loge rue Abû al-Fadl, leurs sept autres enfants, garçons et filles, ont suivi des études supérieures, se sont mariés et, si l'une des filles vit à Tusûn, non loin de chez ses parents, trois autres filles résident à Masr al-Gadîda, un fils habite à Fayçal, dans le quartier des Pyramides, tandis que les deux dernières filles habitent dans la banlieue nord-est du Caire, à Madînat Nasr et à Mahalla.

En 1956, en face de chez Zaynab l'actrice, s'est installé un autre acteur célèbre, le père de Fatma. Cet homme réside depuis 1944 à Bâb al-Chari', dans la vieille ville, avant de déménager rue Abû al-Fadl : né à Alexandrie, il est venu au Caire "*avec des amis artistes*" pour commencer sa carrière d'acteur ; à ses débuts, il n'est pourtant pas très fortuné et habite dans une petite pièce d'un immeuble de la vieille ville ; dans la capitale, il rencontre une jeune fille née à Damanhûr – dans le Delta - qu'il épouse en 1950. Sa carrière dans le théâtre et le cinéma progresse et, en 1956, il peut installer sa famille rue Abû al-Fadl en raison, selon sa fille Fatma, "*du calme, presque la campagne*". La même année, la famille déménage dans une grande villa, louée pour 7 £e mensuelles et située dans la rue Tâhir, parallèle à la rue Abû al-Fadl : deux mois plus tard, la famille de Fatma est de retour rue Abû al-Fadl car le fils aîné a eu un accident - il est tombé de la fenêtre du premier étage de la villa[13]. Dans les mêmes années cinquante et soixante, plusieurs des amis du père de Fatma s'installent, sur ses conseils, dans le quartier et, en 1960, il fait venir dans une rue voisine deux de ses frères, sa mère et sa grand-mère - son père, marin à Alexandrie, est alors décédé. Fatma, l'une de ses filles - qui réside dans l'appartement jusqu'à aujourd'hui -, épouse en 1980 un comptable qu'elle a rencontré à l'Université et qui est né à Ghamra, à proximité de la gare Ramsès. Le couple travaille à Abû Dabi jusqu'en 1991, date à laquelle Fatma revient habiter épisodiquement dans l'immeuble. En 1995, elle prévoit de repartir rejoindre son mari à Abû Dabi, pays "*où la vie est plus facile*".

Revenons en 1956 : des étudiants occupent l'un des logements du rez-de-chaussée de l'immeuble - le second logement abritant Salîb. Mahmûd, qui aménage à la même date au troisième étage face, est alors également un étudiant célibataire, né en 1930. Sa famille est

13. L'oncle paternel de Fatma, Ibrahim, est devenu au fil des rencontres et des nombreuses discussions un ami et interlocuteur très précieux ; toutefois, personne dans la famille n'a voulu expliciter les raisons du départ de la villa. Mauvais œil et aversion pour le lieu de l'accident ? Par ailleurs, ce type de raisons que l'on pourrait qualifier de "psychologiques", à l'instar de Hagg Muhammad qui déménage parce que sa femme "*le surveille*", sont des mobiles de déplacement résidentiel certes rares, mais à prendre en compte à part entière.

originaire de Miniah et son père, propriétaire de terres et *chaykh al-balad* [14], l'envoie au Caire, à l'âge de 25 ans, pour qu'il poursuive ses études supérieures de lettres et de philosophie et qu'il cherche ensuite un travail dans la capitale. Mahmûd connaît Chubrâ par des membres de sa famille, présents avant lui dans un quartier voisin, qui l'informent que "*le quartier est bien*" ; lui-même, après avoir trouvé son logement grâce au panneau sur la façade, apprécie le calme de l'endroit, les arbres et le prix raisonnable de son logement. En 1994, après une carrière comme "*directeur général*" au ministère de l'Industrie, Mahmûd est à la retraite ; il a épousé en secondes noces - sa première épouse, née à Miniah, étant décédée - une femme "*directrice de la Planification*" dans ce même ministère de l'Industrie. Le couple a eu deux enfants, un garçon qui a suivi des études supérieures en langues étrangères et qui travaille dans le domaine du tourisme, et une fille, habitant avec eux, qui a achevé des études de sociologie.

En 1956 encore, précédant de quelques mois l'arrivée de l'étudiant Mahmûd, s'est installée dans l'appartement de gauche du même étage la famille de Mustafa, originaire d'un petit village du gouvernorat de al-Daqahlîya : le père, officier de l'Armée, nommé au Caire, a transité par plusieurs autres quartiers de Bûlâq et Chubrâ avant de se fixer rue Abû al-Fadl. Mustafa, né en 1952, épouse en 1975 la fille d'un officier, ami de son père. Si celle-ci est née à Rôd al-Farag, ses parents sont originaires d'un village situé dans le gouvernorat de al-Saff, au sud du Caire, et ils sont venus vivre dans la capitale en raison du travail. Dernier enfant de la famille, Mustafa, également officier, a conservé l'appartement de la rue Abû al-Fadl ; en 1994, il y vit avec son père, sa femme et ses deux filles, écolières dans un institut privé de Chubrâ.

En 1956 toujours, un Copte célibataire, dont la famille est originaire de Banha, ville du Delta, emménage dans l'appartement de droite du 2ème étage ; la même année, il préfère l'appartement situé au-dessus du sien et déménage donc au 3ème qu'il habitera jusqu'à sa mort, en 1976, remplacé à cette date par son frère, fonctionnaire - "*directeur*" au ministère de l'Education -, marié avec Zouzou, née à Chibîn al-Kôm, habitante actuelle de l'immeuble[15].

Au 2ème étage droite, les beaux-parents de Sana', des Palestiniens, prennent la place du Copte. Les beaux-parents de Sana' sont partis en 1948 de Haïfa, en Palestine, en raison de la guerre et la famille, en arrivant au Caire, s'est installée rue Murâd, toute proche de la rue Abû al-Fadl, puis en 1956 dans l'immeuble de cette rue. Chubrâ est leur premier "point

14. Le *chaykh al-balad* est une personnalité intermédiaire entre les notables et l'administration.

15. Nous ne connaissons que des bribes de l'histoire de Zouzou car, pensant que nous étions envoyée par le propriétaire de l'immeuble, elle n'a pas voulu nous recevoir : le propriétaire lui intente en effet un procès pour avoir repris sans son accord l'appartement de son beau-frère qu'il voulait probablement louer à meilleur prix à une nouvelle famille - les logements sont transmissibles sans changement de bail uniquement aux descendants directs. Zouzou paye tous les mois le loyer au tribunal.

de chute" en Egypte, sans qu'ils n'y connaissent personne ; mais il s'agit d'un ménage relativement aisé, ne rencontrant pas de grandes difficultés ni pour se loger ni pour ouvrir dans le quartier un magasin qui fait vivre toute la famille et permettra, plus tard, par les revenus qu'il procure, aux enfants de faire des études supérieures brillantes puis de s'expatrier au Canada et en Arabie Saoudite.

Quant à Sana', elle épouse le plus jeune fils de cette famille palestinienne en 1968 et s'installe chez ses beaux-parents rue Abû al-Fadl. Elle-même est née en 1953 dans le vieux Rôd al-Farag où sa famille est depuis plusieurs générations propriétaire d'un petit immeuble - son grand-père y est né. Mais, dans les années cinquante, le père de Sana', employé dans une usine militaire, déménage en raison de la vétusté de la maison familiale et de l'exiguïté de leur logement (une pièce par famille) : il réside un temps rue Tir'at al-Bûlâqiyya, avant de s'établir en 1961 à Gazirat Badrân, près de la gare Ramsès.

En 1958, Siham et son mari, un officier de l'Armée, louent le logement de gauche du rez-de-chaussée auparavant occupé par un cousin contremaître dans une usine de textile d'Imbâba : ce cousin vient de se marier et préfère s'installer dans l'appartement du dernier étage du même immeuble ; en 1960, il est envoyé dans une nouvelle usine textile du gouvernorat de Minûfiyya et quitte définitivement Le Caire.

Ce logement du 4ème étage est alors occupé par un homme, Tâhir, que nous n'avons pu rencontrer car, depuis 1993, il réside dans le quartier des Pyramides tout en ayant conservé fermé son appartement rue Abû al-Fadl.

De même, Oum Hussayn s'est installée au début des années 60 dans l'appartement encore vide du 1er étage droite, mais nous n'en savons pas plus car, en 1994, au moment de la réalisation de nos entretiens dans l'immeuble, elle résidait chez sa fille mariée, à Masr al-Gadîda.

Quant à Siham, elle est née en 1942 dans un bourg du gouvernorat de Minûfiyya d'un père instituteur. Elle est la seule de sa famille à être venue au Caire en 1958 pour s'y marier et parce que, à cette date, son mari est nommé dans la capitale. Ce dernier est originaire du même bourg qu'elle : son père y est *chaykh al-balad* et un commerçant aisé de coton. Rue Abû al-Fadl, Siham donne naissance à cinq enfants : en 1994, une fille, encore célibataire, réside avec ses parents, deux autres filles sont parties après leur mariage habiter à Alexandrie et Chubrâ al-Khayma, un fils marié vit, depuis 1984, rue Dawrân, à côté de chez ses parents ; enfin, en prévision de son mariage, le dernier fils, fiancé, loue pour 30 £e par mois et après avoir versé un pas-de-porte de 15 000 £e, un appartement dans un autre immeuble de la même rue Abû al-Fadl.

OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE DE LA RUE ABU AL-FADL

Occupants de l'immeuble en 1956

4ème	*Danseuse* 1956-1960	Vide 1956-1958	Terrasse
3ème	Parents de Mustafa 1956-... *officier de l'armée*	Mahmûd 1956-... *étudiant*	Copte célibataire 1956-1976
2nd	Vide 1956-1960	Vide 1956-1960	1- Copte célibataire -1956 2- Beaux-parents de Sana' 1956-... *propriétaire d'un magasin*
1er	Zaynab 1956-1960 *Actrice*	Parents de Fatma 1956... *Acteur*	Vide 1956-1960
r-d-c	Cousin de Sîham 1956-1958 *contremaître*	Etudiants 1956-1960	Salîb 1956-1958 *mandataire du propriétaire*

Occupants de l'immeuble entre 1958 et 1995

4ème	Nagafa 1960-... *Directeur chez Ideal*	1- Cousin de Sîham 1958-1960 *contremaître* 2- Tahîr -1960-... Réside aux Pyramides	Terrasse
3ème	Mustafa 1956-... *officier de l'armée*	Mahmûd 1956-... *fonctionnaire*	Famille de Zouzou 1976-... *Fonctionnaire*
2nd	Famille de Osman 1960-... *Technicien usine textile*	1-Beaux-parents de Safa' 1960-... *Professeur* 2- Famille de Safa' *fonctionnaire*	Famille de Sana' 1956-... *propriétaire d'un magasin*
1er	Famille de Sohad 1960-... *Journaliste*	Famille de Fatma 1956-... *Comptable à Abu Dabi*	Oum Hussayn 1960-... Réside à Masr el-Gedîda
r-d-c	Famille de Sîham 1958-... *Officier de l'armée*	Famille de Zakiyya 1960-... *Propriétaire d'un magasin*	Famille de Hiba 1958-... *Fonctionnaire*

Hiba s'installe à la même date - 1958 - que sa voisine Siham, dans l'appartement du rez-de-chaussée droite auparavant occupé par Salîb, le gérant. Elle est née en 1933 dans la ville de Chirbîn (est du Delta) où son père est avocat. Les parents de Hiba décèdent en 1949 alors qu'elle et ses neuf frères et sœurs sont encore jeunes. Les enfants sont recueillis par leurs grands-parents : le grand-père de Hiba, grossiste en tissus, est installé "*depuis longtemps*" à Chubrâ. Hiba épouse un jeune homme, fonctionnaire de la Société nationale d'Electricité, qui est né et habite dans une maison voisine : le père de celui-ci est propriétaire d'un petit immeuble rue al-Malîk al-Sâlih (près de la rue al-Zawâhry). Tous les frères et sœurs de Hiba et ceux de son mari, devenus adultes, résident dans le quartier, à proximité de la rue Abû al-Fadl. Hiba a eu trois garçons qui, en 1994, sont mariés et sont propriétaires d'appartements à Madînat Nasr pour deux d'entre eux, tandis que le troisième, officier, loge dans un appartement de fonction dans le centre-ville, à Abasiyya.

Ultime habitante du rez-de-chaussée, Zakiyya est arrivée en 1960 dans l'appartement précédemment occupé par les étudiants. Hormis le *bawwab* d'Asûan, elle est l'unique habitante de l'immeuble à être née en Haute-Egypte, dans la ville d'Akhmîm exactement (gouvernorat de Sohag). Elle épouse en 1951 son cousin, né à Bûlâq - le père de celui-ci est venu d'Akhmîm à Bûlâq pour y travailler comme entrepreneur du bâtiment. Zakiyya s'établit d'abord à Chubrâ, dans un petit logement de la rue Gisr al-Bahr, à proximité de la boutique d'articles ménagers que possède son mari. En 1960, le couple cherche un logement plus grand en raison de la naissance des enfants et il s'installe à quelques centaines de mètres de leur boutique, dans l'immeuble de la rue Abû al-Fadl. En 1994, des cinq enfants de Zakiyya, deux sont encore célibataires et vivent avec leurs parents. Ses trois autres enfants se sont mariés : un garçon, après une expatriation en Libye, est propriétaire dans la rue Chubrâ et une fille habite à Ma'âdy ; le troisième est propriétaire d'un appartement situé au rez-de-chaussée de l'immeuble voisin et a effectué des travaux pour faciliter les visites entre chez lui et chez ses parents : il lui suffit de traverser la cour qui sépare les deux bâtiments.

En 1960, la danseuse du 4ème étage est remplacée par un ménage originaire de Qanatîr, Nagafa et son mari, employé comme "*directeur*" d'un service de Idéal, société de fabrication de réfrigérateurs de Chubrâ. Nagafa, dont le père est fonctionnaire au ministère de l'Irrigation à Qanatîr, épouse en 1948 son cousin et cohabite avec ses beaux-parents, d'abord à Qanatîr, puis rue Charabiyya, au nord de la gare Ramsès, lorsque son beau-père, professeur, est nommé au Caire. Si tous les frères et sœurs de Nagafa sont restés à Qanatîr, l'une des sœurs, architecte, de son mari est partie travailler quinze ans en Australie avant de revenir habiter à Chubrâ, sur la place al-Khalafâwy, après le décès de son mari, médecin, et l'un de ses frères réside en Hollande où il travaille dans le domaine du tourisme. Nagafa a eu une fille qui s'est mariée en 1991 avec un jeune homme, voisin et ami de la famille ; elle vit rue Tâhir,

à deux pas de la rue Abû al-Fadl, dans l'appartement que ses beaux-parents lui ont laissé à la suite de leur départ pour Ma'âdy, quartier sud du Caire.

Enfin, pour achever cette présentation des occupants de l'immeuble, parlons encore des familles de Safa' et de Osman, habitant respectivement les appartements face et gauche du 2ème étage. L'itinéraire de Safa' ressemble à celui de sa voisine et amie Sana'. Elle naît en 1953, rue Dawrân, à cinq minutes de la rue Abû al-Fadl, de parents originaires de Mît Ghamr (gouvernorat d'al-Daqahlîya, dans le Delta) : son père, ingénieur, travaille au central téléphonique de Chubrâ. L'une des sœurs et l'un des frères de Safa' sont partis l'un et l'autre après s'être mariés, vivre à Madînat Nasr, tandis qu'une autre sœur s'est installée et travaille aux Etats-Unis et que son dernier frère réside avec sa mère rue Dawrân. Quant à Safa', elle épouse en 1980 son cousin maternel, né en 1945 également à Mît Ghamr mais venu à Chubrâ, rue Abû al-Fadl, en raison de la nomination en 1960 de son père, professeur, dans une école du quartier. Dernier enfant de sa famille à se marier, l'époux de Safa', fonctionnaire, "*directeur*" au ministère de l'Education, a conservé l'appartement de ses parents : ses frères et sœurs résident à Mît Ghamr, à Masr al-Gadîda et à Madînat Nasr. En 1994, Safa' et son mari ont deux enfants, encore écoliers à Chubrâ.

Osman, quant à lui, est originaire d'un petit village du même gouvernorat de al-Daqahlîya et arrive au Caire en 1948 pour y chercher du travail. Embauché dans une usine de textile d'Imbâba, il habite d'abord rue al-Khazindâr, située au sud de la rue Abû al-Fadl, côté qism de Chubrâ ; c'est son mariage en 1960 avec une jeune fille du même village qui provoque son déménagement rue Abû al-Fadl. En 1994, le fils aîné de Osman habite à Ma'âdy et dirige une petite entreprise de prêt-à-porter, sa fille a suivi son mari qui travaille comme conseiller juridique en Arabie Saoudite et seul son dernier fils, qui est directeur de production dans une société privée, réside encore avec lui et sa femme.

Ce long inventaire des itinéraires des nombreux habitants de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl peut paraître quelque peu laborieux, mais les redondances qui s'en dégagent n'en sont pas moins la preuve, selon nous, de l'existence de caractéristiques récurrentes qu'il nous était indispensable de faire ressortir.

Tout d'abord, les raisons de l'établissement des habitants de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl se partagent en trois catégories : les installations qui s'effectuent au moment du mariage et précisément à cause de celui-ci, à l'instar d'Osman, de Zakiyya, ou de Siham, et celles qui n'y sont pas liées, à l'exemple de l'arrivée de Mahmûd, l'étudiant célibataire, ou qui sont le fait de couples qui se sont constitués antérieurement à l'arrivée rue Abû al-Fadl (le père de Fatma, Sohad, Hiba, Nagafa). Une troisième catégorie rassemble les enfants des habitants de l'immeuble qui y sont demeurés et, devenus adultes, s'y sont mariés comme Fatma, Mustafa ou les maris de Safa' et de Sana'. Pour ces derniers, il ne s'agit pas de la même génération : Fatma, Mustafa, Safa' et Sana' et leurs conjoints représentent la seconde

génération d'habitants de l'immeuble. En 1994, ils ont tout juste dépassé la quarantaine et leurs enfants sont encore jeunes : tous sont écoliers ou lycéens à Chubrâ, excepté les deux aînés des cinq enfants de Sana' qui sont, pour l'un, à l'armée et, pour l'autre, employé dans une société de Port-Saïd.

Les autres habitants de l'immeuble sont plus âgés - ils ont souvent dépassé la soixantaine, le doyen d'âge étant le mari de Sohad, 85 ans - et, parmi leurs enfants, les aînés se sont mariés et ont pris leur indépendance soit dans le voisinage même, soit dans les quartiers de la banlieue du Caire : on retrouve ainsi des quartiers déjà évoqués avant tels que Chubrâ al-Khayma, Masr al-Gadîda, Ma'âdy et les quartiers proches des Pyramides, mais aussi Madînat Nasr – quartier relativement aisé du Caire. En raison de leur emploi ou de celui de leur conjoint, d'autres, plus rares, se sont installés en province et deux enfants se sont expatriés ou résident et travaillent encore à l'étranger, en Libye et en Arabie Saoudite. Enfin, restent avec leurs parents les célibataires, étudiants ou lycéens, ou encore le dernier enfant qui se marie et qui héritera de l'appartement rue Abû al-Fadl.

Notons également que, au sein de cette génération et à la différence de leurs mères, les femmes sont nombreuses à avoir suivi des études supérieures et à détenir un emploi qualifié : parmi les 13 jeunes femmes concernées, on trouve deux médecins, une architecte, une directrice d'école, deux secrétaires de direction, une enseignante, et deux diplômées des Universités de sociologie et de pédagogie qui, il est vrai, ne travaillent pas ou plus ; sans oublier la femme de Mustafa qui était institutrice et Fatma qui, diplômée de la Faculté de Commerce, a travaillé quelque temps dans une banque avant de s'expatrier à Abû Dabi.

D'une manière plus générale, les professions des habitants de l'immeuble, toutes générations confondues, vivants ou décédés, sont diverses mais ont la caractéristique d'être détenues par des hommes et des femmes qui, dans la plupart des familles, ont suivi des études supérieures et bénéficient de situations professionnelles stables : leur relative aisance financière a rendu également possible les études supérieures de leurs enfants, garçons et filles. Acteurs connus, officiers de l'armée, journalistes, hauts ou moyens fonctionnaires, directeurs dans des sociétés publiques ou privées, propriétaires de magasins, tous ont une position bien établie même s'il ne s'agit pas, loin de là, de grandes fortunes et qu'aucun n'appartient à la "classe dirigeante". Si, rue Abû al-Fadl, personne n'est richissime, personne non plus n'est vraiment démuni ou simplement en difficulté ; de même, le phénomène de double emploi - qui concernait quelques habitants des immeubles précédents, ceux qui ne sont pas en mesure de faire vivre leur famille avec un seul salaire -, ne s'applique pas aux occupants de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl.

La localisation résidentielle des enfants mariés est un autre révélateur de la relative aisance matérielle de ces familles : ils n'habitent pas les espaces les plus populaires de la capitale, mais des quartiers de "classe moyenne", tels que ceux des Pyramides ou de Madînat Nasr, cité conçue pour les fonctionnaires, ou encore les nouveaux quartiers de Ma'âdy - "*Ma'âdy al-Gadîda*" - où le locatif est rare et où ils ont dû verser des pas-de-porte

importants pour accéder à la propriété. Enfin si, pour leurs parents, les déménagements au sein du quartier, à Chubrâ même, étaient possibles et parfois fréquents, pour eux, trouver un logement à proximité de la demeure familiale est devenu plus compliqué mais reste encore réalisable. Le fils de Zakiyya - qui habite au rez-de-chaussée de l'immeuble voisin - explique ainsi sa recherche d'un logement : "*Au début, je n'ai pas cherché à Chubrâ parce que je pensais que ce serait trop cher. Puis j'ai trouvé l'appartement d'à côté. J'ai d'abord cherché à Quinze Mai* [une cité satellite], *mais il y avait trop de défauts et c'était trop loin. Ensuite, j'ai cherché à Ma'âdy, dans la zone populaire : les prix étaient raisonnables, 10 000 £e par exemple, mais c'était trop petit et les rues étaient trop étroites*[16]*... et la salle de bains mesurait 90 cm*^{2}*. Après, j'ai cherché à Dix de Ramadan* [une ville nouvelle], *mais c'était trop loin... Si les gens ont de l'argent, ils partent à Madînat Nasr ou à Six Octobre... Enfin, j'ai trouvé à côté, par hasard, par un simsâr. Il fallait payer 35 000 £e, j'ai vendu ma voiture et mon père m'a aidé pour le reste (...). Ici, c'est entre 1 000 et 1 500 £e le m*^{2} *mais sur la corniche* [du Nil, à Chubrâ]*, c'est 1 500 ou 2 000 £e le m2*". Le fils aîné de Zakiyya réside aussi à Chubrâ, sur la rue même, mais il a pu acquérir son logement sans l'aide de son père, après une expatriation de plusieurs années en Libye.

Enfin, si, d'une génération à l'autre, les habitants de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl représentent la tranche supérieure de cette classe moyenne qui naît avec les années Nasser, il ne s'agit plus exactement de la même "tranche" et les modalités de l'appartenance à cette catégorie ne sont plus exactement les mêmes : sans généraliser excessivement, aux professions des pères officiers, fonctionnaires et professeurs, se substituent les métiers des fils et des filles et le phénomène de l'expatriation dans les pays du Golfe, l'un et l'autre ressortissant plus aux années Sadate et à *l'Infitah* – i.e. l'adoption d'une politique économique libérale. Cette dernière caractéristique constitue également l'une des distinctions que l'on peut établir entre les trois immeubles qui viennent d'être présentés.

De l'allée bordée d'arbres du XIXème siècle à l'avenue, élargie et asphaltée dans les années cinquante, de la ligne de tramway du début du siècle à la ligne de métro qui dessert depuis 1997 ses quartiers, des champs à la ville : Chubrâ est devenu un espace central de la capitale égyptienne.

16. Oum Chérif, habitante de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû, dit, elle aussi, qu'elle n'aimait pas son logement précédent en raison de l'étroitesse de la rue tandis que la rue Chubrâ est "*large*". Un de nos amis cairotes, dont les parents sont propriétaires d'un immeuble situé tout juste "*derrière*" l'avenue des Pyramides explique également qu'il préférerait habiter "*sur*" l'avenue même. En fait, il semble que, dans ces exemples, les qualificatifs de "large", "étroit", "derrière" ou "sur" la rue principale, au-delà de leur référence à l'image du quartier, renvoient plus à sa composition sociale ; il se trouve que, et nous l'avons vu pour Chubrâ, les façades des avenues principales cachent des quartiers souvent plus populaires.

D'un bout à l'autre des quatre kilomètres de la rue Chubrâ et d'un quartier à l'autre, les identités variées, et parfois successives, de cet espace s'expriment – partiellement, sans doute – à travers la diversité des histoires d'immeubles et de leurs occupants respectifs, lesquelles renvoient à des époques et à des lieux différents et, au-delà, **" à des types urbains, à des manières d'habiter, à des images attachés aux différents quartiers de la ville"** ***(PINOL, Les mobilités de la grande ville, 1991, 30).***

A cette diversité spatiale et sociale "horizontale" - localisation "sur" ou "derrière" la rue Chubrâ et d'un immeuble à l'autre - s'ajoute parfois une diversité "verticale", au sein même des immeubles : dans les bâtiments des rues As'ad Pacha ou Mohammad 'Abdû, les habitants des rez-de-chaussée et des toits ne "ressemblent pas" aux autres occupants, ceux des étages plus nobles de l'immeuble ; de même, rues al-Zawârhy et 'Abd al-Krîm, les situations d'un étage à l'autre ne sont pas les mêmes et des familles récemment enrichies cohabitent avec des voisins plus démunis[17]***.***

Ceci dit, les statuts sociaux ne sont jamais immuables et, d'une génération à l'autre, l'inventaire des professions annonce des changements de position et de nouvelles appartenances ou affectations dans la société urbaine. C'est aussi en ce sens qu'il est nécessaire de lier la mobilité - ou la stabilité - résidentielle aux mobilités professionnelle et sociale.

Les itinéraires intra-urbains, qu'ils passent par les quartiers populaires du vieux Rôd al-Farag, par les quartiers situés au nord de la gare Ramsès ou par des déménagements d'une rue à une rue voisine, s'inscrivent souvent à Chubrâ même. Cette territorialisation des trajectoires résidentielles, qui s'appuie aussi sur la présence dans le quartier de membres de la famille élargie, est renforcée par les alliances matrimoniales des enfants, lesquels une fois mariés, se localisent fréquemment dans le quartier des parents. Mais cet ancrage résidentiel à Chubrâ n'a pas la même signification d'une génération à l'autre et d'une famille à l'autre, comme le montre le décalage entre, par exemple, la cohabitation des enfants mariés avec leur famille ou belle-famille et l'acquisition d'un logement à la suite d'une expatriation.

---

17. Cette observation renvoie à la méthode choisie qui est étroitement liée à l'échelle d'analyse, celle de l'immeuble. Le choix de cette échelle est commenté dans *La ségrégation dans la ville* où la référence aux travaux de O.D. Duncan et B. Duncan, sur les indices de ségrégation appliqués aux Etats-Unis, est fondamentale : *"Les auteurs remarquent que " si tous les non-Blancs habitaient les allées et tous les Blancs sur la rue, même un indice au niveau du bloc ne révélerait pas le haut degré de ségrégation "."* (O.D. Duncan et B. Duncan, "A Methodological Analysis of Segragation Indexes", *American Sociological Review,* vol. 20, n°2, avril 1955, pp. 210-217). De même, dans l'exemple lyonnais, une approche de la ségrégation par la seule étude des adresses serait faussée puisque, à l'intérieur du même immeuble, il est nécessaire de distinguer les habitants des logements sur cour et des logements sur rue (PINOL, "Les historiens et les phénomènes de ségrégation", 1994, pp. 59-71).

En reconstituant les itinéraires et en dévoilant certains des traits des généalogies de quelques habitants de Chubrâ, nous avons parfois évoqué la venue en ville de leurs parents ou de leur grands-parents, migrants souvent relativement démunis, ainsi que leur passage par des quartiers plus populaires tel que Rôd al-Farag. Les raisons de la migration vers le Caire, les modalités de l'installation en ville, aussi liées à la présence ou à l'absence de membres de la famille élargie, le statut d'occupation du premier logement sont autant d'éléments constitutifs de cette étape décisive qu'est l'arrivée dans la capitale. Le changement d'échelle et la restitution "à la loupe" de l'élaboration du quartier des Tanneries et des itinéraires de ses habitants sont une autre manière, fondée sur une approche différente, de saisir encore le temps de l'ancrage résidentiel.

CHAPITRE II - S'INSTALLER AU CAIRE : LES MIGRANTS SA'IDIS DE 'IZBAT AL-MADABIGH, QUARTIER DES TANNERIES

"Les Italiens qui s'installaient à Corneville amenaient avec eux non seulement leur langue et leurs coutumes, mais aussi un grand nombre de leurs compatriotes issus des mêmes villes et villages. Les immigrants entraînaient parents et amis. Les gens de la même ville, les paesani [les pays], *s'installaient ensemble, formaient des sociétés mutuelles d'assistance et, chaque année, ils célébraient la* festa *de leur saint patron, tout comme en Italie. Les* paesani *constituaient de petites communautés au sein d'une communauté et, même aujourd'hui, on peut délimiter les secteurs de Corneville selon la ville d'origine des immigrants, bien que ces frontières aient tendance à s'estomper avec l'évolution de la jeune génération. (...) Depuis que la génération née aux Etats-Unis a atteint l'âge mûr, la façon de vivre à Corneville a subi de profondes mutations."* (William Foote Whyte, *Street Corner Society*, 1995, 37-38 ; édition originale 1943, Etats-Unis).

Les "biographies" des immeubles de Chubrâ, restituées dans le contexte plus large de la croissance spatiale et démographique de Chubrâ et du Caire, nous ont permis de saisir les modalités de constitution, sur plus d'un siècle, d'un vaste fragment de la ville. C'est au cours de ce temps long et à l'échelle de leurs parcours, hors et dans la capitale, que s'inscrivent les cheminements résidentiels de trois générations d'habitants de Chubrâ.

Approche transversale fondée sur une autre perspective temporelle - celle du temps court - et sur une autre dimension spatiale - celle du "quartier" -, la reconstitution des itinéraires des habitants des Tanneries, 'Izbat al-Madabigh, s'efforce de s'attacher à un moment clé de leur histoire de migrants : celui de l'installation en ville et de la construction, au sens premier du terme, du "quartier".

Autre lieu, le sud du centre-ville, autre époque, les années cinquante, autre paysage en raison de l'activité de tannage et des caractéristiques de ce quartier auto-construit par ses habitants... Mais les récits qui relatent les mobiles des itinéraires des habitants des Tanneries, "venus manger le pain au Caire", les motivations et les contraintes qui donnent un sens et une direction à ces itinéraires, les moyens et les ressources mis en œuvre ainsi que, également, les haltes, les retours, les temps d'hésitation et d'instabilité relèvent de processus qui se situent au-delà de la singularité de chaque histoire de vie.

Les premiers migrants qui arrivent sur ce bout de sol pentu et caillouteux qu'est alors 'Izbat al-Madabigh sont des hommes seuls ou des familles démunies qui bâtissent d'abord "à la force de leurs mains" et la construction du "quartier" est lente, hésitante, parfois remise en cause, parfois même tout à fait compromise. Violents, physiquement et symboliquement, les conflits qui opposent les forces de l'ordre aux premiers occupants illégaux de ce terrain pris par "mainmise", sans qu'il s'agisse d'une invasion collective préparée et en l'absence de tout leader désigné, sont révélateurs de leur relation à l'Etat.

La régularisation foncière, qui résulte de ces conflits, porte en elle les germes de l'insertion résidentielle la plus élémentaire : construire en dur, pouvoir s'installer et, souvent, fonder sa famille. Elle est aussi l'un des facteurs - mais ce n'est pas le seul - des différenciations sociales, latentes ou émergentes, au sein du quartier : très concrètement, c'est en partie au niveau de la taille et du nombre de parcelles occupées ainsi qu'à celui du statut résidentiel (propriétaire ou locataire) que se jouent les histoires de vie. La présence, quand elle est avérée, et le rôle, jamais sûrement acquis, des membres de la famille élargie, la "grande famille", peuvent être essentiels dans ces processus d'installation : pour certains des nouveaux venus, ils pèsent même d'un grand poids dans les capacités d'ancrage résidentiel et professionnel, ancrage étroitement associé aux tanneries et aux métiers annexes de l'activité de tannage.

1. Les prémices de l'ancrage résidentiel : la construction du "quartier"

a - 'Izbat al-Madabigh, un quartier clos

Bien qu'elles soient situées à proximité du centre-ville, le Cairote, ou l'étranger, connaît peu, ne traverse pas et pénètre difficilement dans les Tanneries[1], *al-Madabigh*, et dans la zone d'habitat qui les jouxte, *'Izbat al-Madabigh*[2].

Au nord, le quartier des Tanneries reste quasiment invisible pour le passant en raison de l'Aqueduc[3] qui le borde. Seules deux entrées, correspondant aux ruptures de l'Aqueduc, laissent deviner les fragments d'un espace d'activités et d'habitat pourtant vaste d'une trentaine d'hectares. La première entrée ouvre sur la rue Fustât, aujourd'hui obstruée par les activités de tannage. On peut y entrevoir des charretiers dont les carrioles sont surchargées des peaux suintantes provenant des abattoirs de Sayyida Zaynab[4], des hommes et des enfants affairés et, si l'on est attentif, les peaux colorées par les bains de teinture tendues sur des cadres en bois exposés au soleil pour le séchage... Le second accès correspond au parcours d'un tronçon de chemin de fer, presque enseveli aujourd'hui, qui provenait du sud du Caire et, au- delà, de Haute-Egypte et qui traversait les abattoirs pour aboutir à l'ancienne gare de Bâb al-Lûq. Les voitures des tanneurs et les charrettes sont les uniques véhicules à se frayer un chemin malaisé par ces deux voies. Le regard du passant qui longe l'Aqueduc vers l'est peut être ensuite attiré par d'imposantes claies en bois à ciel ouvert, surplombant le monument, où sèchent des plaquettes de gélatine[5], présage d'une intense activité qui se soustrait à l'observation.

Barrière majestueuse dans le paysage, l'Aqueduc constitue une réelle séparation entre cet espace et le centre de la ville : sur un peu moins de 900 mètres, les habitants qui

---

[1]. Nous mettons une majuscule à "Tanneries" lorsqu'il s'agit du quartier et une minuscule lorsqu'il s'agit du lieu où l'on tanne.

[2]. C'est, au détour d'une enquête, Sayyid, né dans le quartier voisin, 'Ayn al-Sira, qui nous a pour la première fois parlé du Quartier des Tanneries. Sayyid y connaissait 'Ali, un couturier qui se révélera être un interlocuteur privilégié sinon un ami, à qui il donnait à confectionner ses vêtements, comme le faisait son père avant lui. Ahmad, notre interprète, qui a l'habitude de parcourir sa ville à pied pour la découvrir, a, peu après, traversé les Tanneries pour voir si "*ce n'était pas un endroit dangereux*". Cette sollicitude, mais aussi la curiosité éveillée par les descriptions du quartier faites par Sayyid puis par Ahmad, nous ont amenée à y commencer des enquêtes qui se sont en définitive régulièrement poursuivies durant nos deux ans et demi passés en Egypte. L'extrême bienveillance des habitants, la richesse de leurs informations, la connaissance préalable du projet de délocalisation qui touche la zone et, donc, la dispersion probable de ses résidents ont contribué à notre attachement profond pour ce lieu et les gens qui y vivent aujourd'hui.

[3]. André Raymond écrit : "L'aqueduc, bâti sur des arcs reposant sur des piliers, se dirigeait vers l'est en reprenant le tracé de l'aqueduc de Nâsir, rattrapait le mur de Saladin, obliquait ensuite vers le nord-est et aboutissait à l'Hippodrome et à la Citadelle. L'ouvrage qui avait une longueur totale de 3 405 mètres (...) fut édifié de mai 1507 à octobre 1508". (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 184).

[4]. A la fin de l'année 1995, les abattoirs de Sayyida Zaynab ont été déplacés au sud du Caire, à Basatîn, où se situent les tanneries publiques.

[5]. Il y a dans cette partie du quartier des petites fabriques de glu et de gélatine, produites à partir des déchets de peau. La glu noire est utilisée comme colle à bois ; la gélatine blanche sert de liant dans l'alimentation.

vivent à 'Izbat al-Madabigh ne peuvent franchir l'Aqueduc qu'en se courbant sous ses arcades qui vont en s'amenuisant ; mais il est possible de contourner le quartier à l'ouest par la rue Hassan al-Anûar et au sud par le grand axe Salâh Sâlim.

A l'est, et limitrophe de 'Izbat al-Madabigh, les cent cinquante blocs de la cité nassérienne 'Ayn al-Sira, construite à partir de la fin des années cinquante sur un ancien plateau de décombres, participent à la composition d'une unité morphologique et bâtie distincte. Comme nous le verrons plus loin, il existe des perméabilités entre les deux espaces - 'Ayn al-Sira et 'Izbat al-Madabigh -, mais la juxtaposition qu'offre le paysage urbain, tant par le type de tissu que par le type d'habitat, est d'autant plus frappante que la rue 'Ayn al-Sira qui démarque les deux quartiers n'est large que de quelques mètres. C'est, d'ailleurs, après avoir parcouru, d'un bout à l'autre, les larges avenues orthogonales de la cité 'Ayn al-Sira, après en avoir longé les alignements de blocs que nous avons découvert, en contrebas, les étroites ruelles et impasses en pente ainsi que les habitations composites de 'Izbat al-Madabigh.

C'est, en partie, de ces deux derniers aspects que découle le toponyme "'Izbat al-Madabigh", désignation indicative de la proximité des Tanneries (*al-Madabigh*) mais qui émane aussi des signes originels et originaux du quartier d'habitat auto-construit : si la connotation "villageoise" que peut sous-entendre le terme "*'izba* "[6] n'apparaît jamais de manière explicite au fil des conversations, l'idée d'un agglomérat, non "organisé" ou non "planifié", d'habitations, plus ou moins bien bâties par les habitants eux-mêmes, renvoie bien aux images que ces derniers se construisent des origines de leur quartier. La reconstitution des étapes successives de l'édification de 'Izbat al-Madabigh nous montrera plus précisément les caractéristiques morphologiques de cet espace.

Au sud de 'Izbat al-Madabigh, les Kiosques Abû al-Su'ûd[7] ont occupé, à la fin des années soixante, l'espace vacant entre les Tanneries et la route Salâh Sâlim. Il s'agissait de logements d'urgence, en préfabriqués, offrant une pièce par famille et dont seuls subsistent aujourd'hui quelques-uns des exemplaires initiaux, le long de la route Salâh Sâlim.

En dépit des transformations du bâti et de la relative densification horizontale des Kiosques Abû al-Su'ûd – ceux-ci contribuant pour leur part à accroître le cloisonnement spatial de 'Izbat al-Madabigh -, les liens entre ces deux espaces font apparaître de multiples proximités : nombreux sont les habitants des deux quartiers à travailler dans les tanneries ou dans des activités dérivées et plusieurs enfants de 'Izbat al-Madabigh se sont installés, après

---

[6]. Mercedes Volait définit ainsi le terme "'izba" (plur. 'izab) : Ezbah, selon la transcription usuelle du début du siècle. Le mot a une double signification : au sens ancien, il désigne un campement, un amas de paillotes édifiées provisoirement dans les champs ; au sens moderne, il s'applique à une colonie agricole établie par un gros propriétaire" (VOLAIT, *De l'habitation salubre au logement de masse* , 1991, 17).

[7]. Le *kiosque* (kochk) est, en Egypte, une petite boutique en bois. Nous supposons que l'emploi de ce terme par les habitants fait référence au matériau des préfabriqués, le bois ; "Abû al-Su'ûd", en raison de la proximité du quartier du même nom.

leur mariage, aux Kiosques Abû al-Su'ûd qui offraient plus d'opportunités de logement que leur quartier d'origine.

L'extrémité ouest des Tanneries est bordée par deux quartiers : Abû al-Su'ûd et Anûar. Ce dernier, ancien et préexistant à l'installation des premiers ateliers de fabrication du cuir et que l'on peut dater, d'après les cartes, de la dernière décennie du XIXème siècle, correspond au prolongement, vers le nord, du Vieux Caire - Fustât - et est séparé des Tanneries par la rue Hassan al-Anûar. En raison de cette démarcation, ce dernier quartier apparaît moins lié à l'activité de tannage que son voisin Abû al-Su'ûd. Abû al-Su'ûd apparaît sur les cartes dès le début de ce siècle et s'est créé sur la base d'un parcellaire très régulier et orthogonal. L'habitat s'est progressivement densifié tout en respectant la trame originelle et on y observe surtout des ajouts d'étages.

La séparation entre le quartier des Tanneries et Abû al-Su'ûd n'est pas très nette, puisque de nombreux ateliers de tannage, ouverts sur la rue Fustât, bordent Abû al-Su'ûd à l'est et que l'on en trouve aussi à son extrémité nord. De même, il existe, au sein de Abû al-Su'ûd, des petites activités liées aux tanneries - des magasins de produits chimiques, par exemple. Ainsi, lorsque l'on traverse le quartier Abû al-Su'ûd d'ouest en est, depuis la rue Hassan al-Anûar, les signes annonciateurs de l'activité de tannage se multiplient progressivement jusqu'au moment où l'on débouche sur la rue Fustât, dans le quartier des Tanneries proprement dit.

Les Tanneries et leur environnement à la fin du XIXème siècle

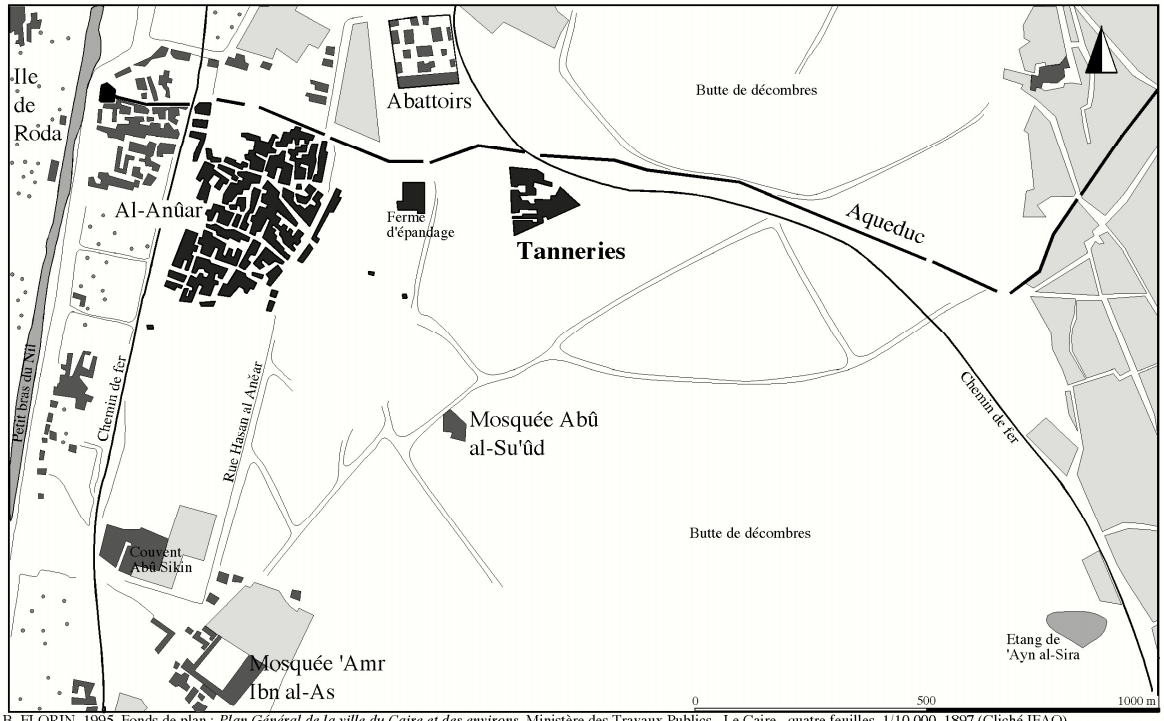

B. FLORIN, 1995. Fonds de plan : *Plan Général de la ville du Caire et des environs*, Ministère des Travaux Publics, Le Caire, quatre feuilles, 1/10 000, 1897 (Cliché IFAO).
Plan dessiné par M. Thuillier d'après Grand Bey, *Itinéraire de l'Orient*, Hachette et C°, Paris, 1/18 000, 1887.

Les Tanneries et leur environnement dans les années vingt

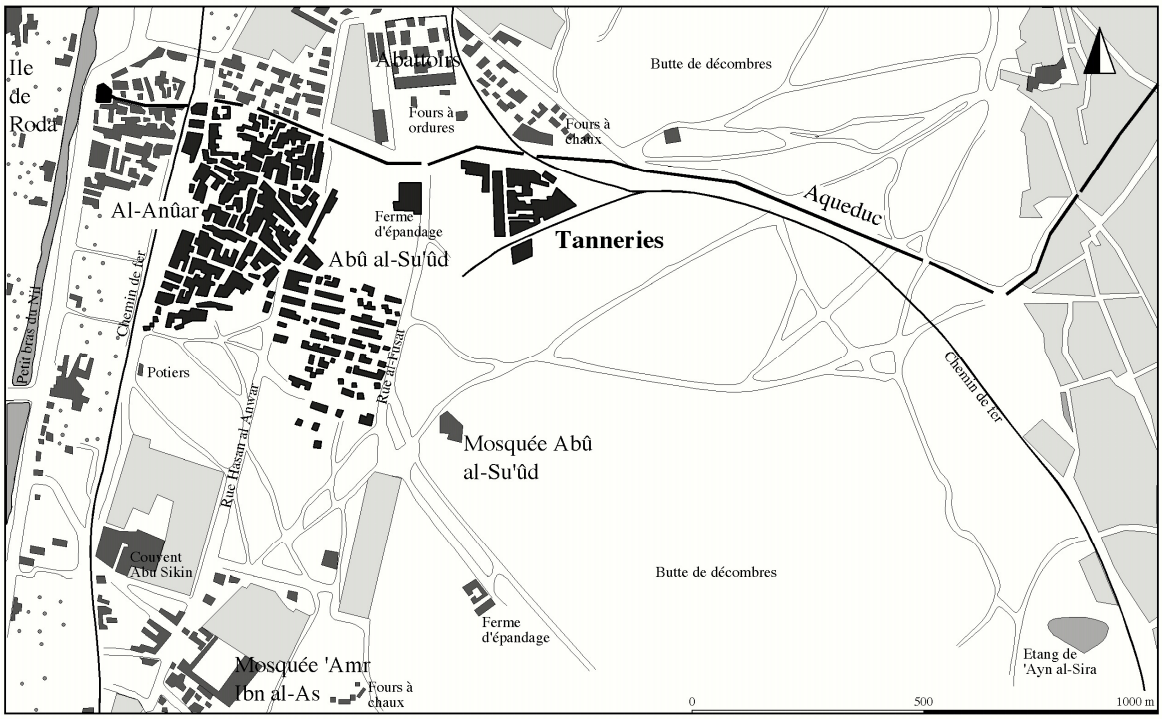

B. FLORIN, 1995. Fonds de plan : *Pharus Map of Cairo*, Pharus Berlag, Berlin, 1/5000, 1905. *Cairo Skew Map of the Town*, Egyptian Survey, 1/10 000, deux feuilles, 1916, (Cliché IFAO).

Pour réaliser ces deux cartes, nous avons comparé quatre plans datant de 1887 et 1897 puis de 1905 et 1916. Certaines imprécisions persistent toutefois quant au tracé des voies et notons ici qu'il s'agit plus de chemins que de routes véritables, parfois indiquées en pointillés sur les cartes ; il en est de même pour la superficie des cimetières qui reste floue dans les cartes originales de 1887 et 1897. Enfin, les Tanneries sont absentes du plan de 1887 et apparaissent dans celui de 1897.

Les Tanneries et leur environnement dans les années quarante

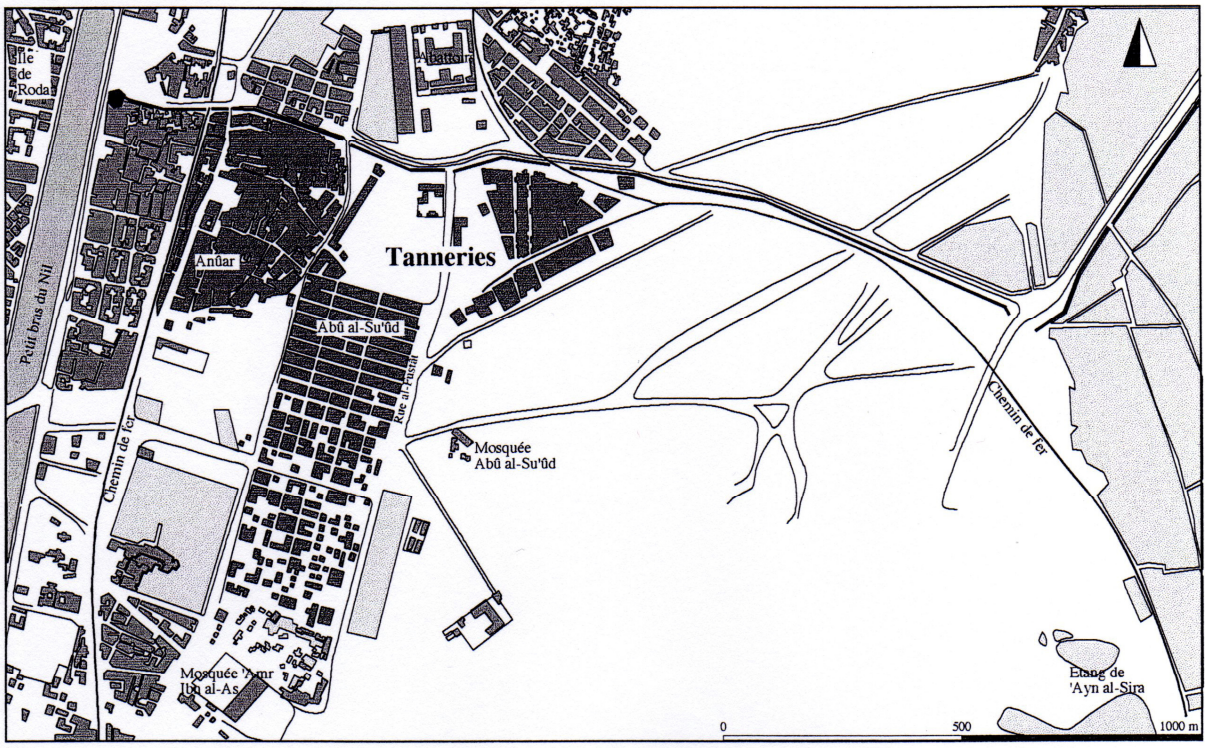

Bâti : Anûar,Tanneries, Abû al-Su'ûd, 'Ayn el-Sira
Bâti
Cimetières
Espaces verts ou en friche

Les Tanneries et leur environnement dans les années quatre-vingt

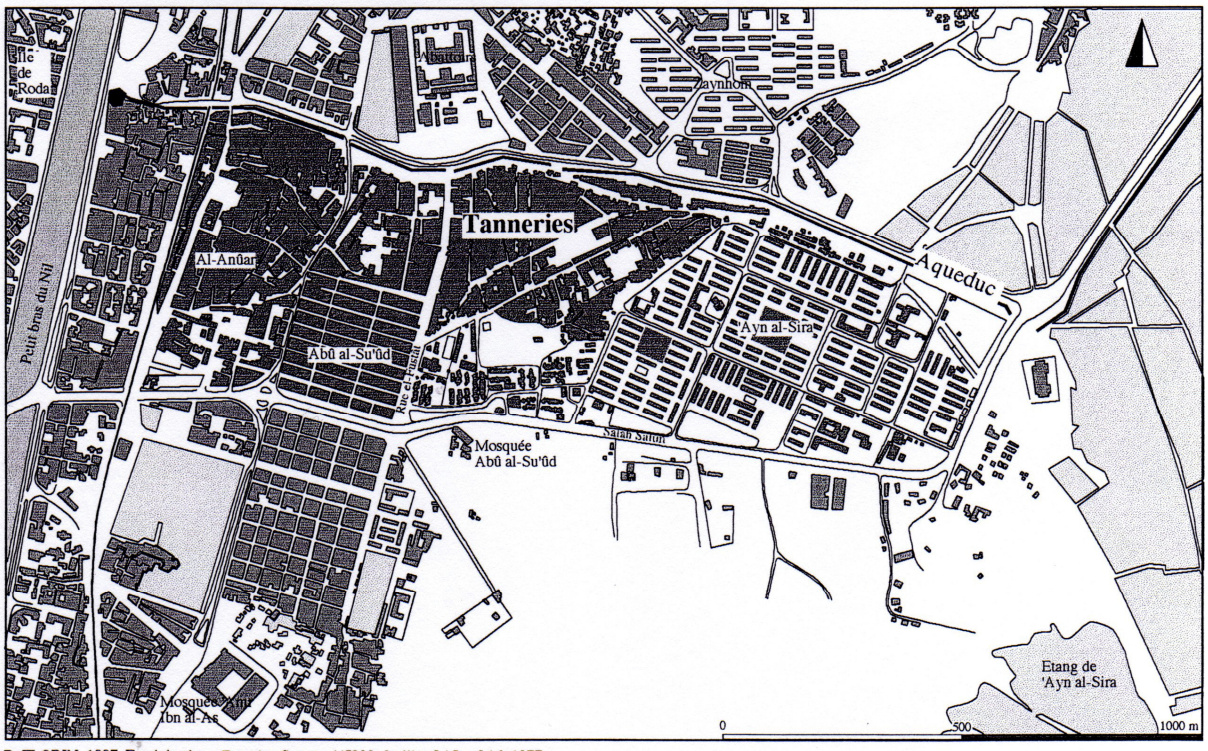

B. FLORIN, 1997. Fond de plan : *Egyptian Survey*, 1/5000, feuilles J 15 et J 16, 1977.

- Les limites spatiales du "quartier" ou une première approche des "découpages communs"

Cette description de 'Izbat al-Madabigh et des espaces qui l'enceignent - et d'une certaine manière l'enclosent - offre un agencement de "*quartiers-paysages* "[8], lié à notre propre perception de ces lieux lors de nos premières visites, mais également à notre propre construction de la description. Comme l'écrit Augustin Berque, "*le paysage n'est en effet jamais* in situ (*dans les choses de l'environnement), il est toujours aussi* in visu, *dans les schèmes qui structurent notre regard (...). Le paysage en effet, ce n'est pas le dessus des objets, ce n'est pas la surface objective de l'environnement, c'est une relation qui implique réciproquement la nature des choses et le regard des gens ; et cette relation est construite, elle n'est pas donnée*" (BERQUE, "Des erreurs de fond en matière de paysage", 1995, 137).

L'homogénéité physique - tissu et bâti - de chacun de ses espaces nous a donc permis de les distinguer les uns des autres même si nous avons suggéré que des relations et des imbrications d'un autre ordre pouvaient exister. Ainsi y a-t-il peu d'éléments communs entre les parallélépipèdes en béton armé, longs d'un peu moins de 50 mètres et hauts de quatre niveaux, de 'Ayn al-Sira et le petit habitat bas, en pierres, ou les maisons étroites, à deux étages, en briques, de 'Izbat al-Madabigh, ou encore les habitations du vieux quartier Anûar. De même, autant la composition de la cité 'Ayn al-Sira laisse une grande place aux espaces publics, autant le tissu de 'Izbat al-Madabigh est serré, formé d'impasses et de rues exiguës, tandis que Abû al-Su'ûd se différencie par un partage parcellaire qui semble tracé au cordeau[9]. Il s'agirait bien de "quartiers" également délimités par des rues : la rue Anûar, la rue Fustât et la rue 'Ayn al-Sira en dessinent les lisières verticales, du nord au sud ; les rues Magra al-Oyûn, qui suit le parcours de l'Aqueduc, et Salâh Sâlim marquent les frontières nord et sud de cet espace.

Cet inventaire des formes, ou des "*objets urbains et de leur arrangement*" (RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, 1990, 90), contribue à construire une image lisible de 'Izbat al-Madabigh et des espaces qui l'entourent - une sorte de puzzle de "*quartiers-paysages*" - qui se révèle par le biais de la cartographie. Cette première (re)présentation

---

[8]. L'expression est de Philippe Gervais-Lambony qui détermine des "c*ritères paysagers*", soit l'ensemble des éléments constitutifs d'un paysage (le site, le cadre bâti, l'espace non bâti, la végétation, etc.), ainsi que les éléments vivants du paysage (les hommes, les odeurs, les bruits, etc.). Ces critères s'agencent en "*types paysagers*", ou en "*quartiers-paysages*" : "*un ensemble de rues et de parcelles présentant un aspect similaire*". (GERVAIS-LAMBONY, *De Lomé à Harare*, 1994, 32).

[9]. Richard Fauque explique très bien que la perception que l'on peut avoir d'un espace, ou bien le "*sens"* que l'on donne à cet espace, varie en fonction du contexte et que, par là-même, un lieu urbain n'est rien en lui-même mais dépend de tous les autres lieux avec lesquels il entretient des rapports. Aussi, les lieux urbains sont-ils soumis à des "*effets de sens*" : "*(...) on a souvent l'impression que la " spaciosité " d'une rue, ou son " étroitesse ", par exemple, ne possèdent pas de signification propre et immédiate, comme si c'était de leur juxtaposition avec d'autres traits que naissait le sens*" (FAUQUE, "Perception de la ville et imaginaire urbain", 1975, 65).

correspond également à notre approche empirique initiale et rejoint ce qu'écrivent - pour la remettre en cause - B. Wellman et B. Leighton au sujet de la démarche suivie par les sociologues : " *En premier lieu, il faut bien que les chercheurs en sociologie urbaine se donnent un point de départ. Le quartier est un point d'observation facile à identifier, de même que le coin de la rue est un lieu suffisamment évident et visible où situer l'interaction à petite échelle*" (WELLMAN et LEIGHTON, "Réseau, quartier et communauté", 1981, 111)[10].

Pourtant, cette "*construction de l'espace comme un décor* "[11], jusqu'alors encore vide d'habitants, se complique dès que l'on regarde et s'interroge de plus près certains des éléments qui le composent : ainsi, la petite mosquée située entre 'Izbat al-Madabigh et 'Ayn al-Sira est-elle l'œuvre des habitants de l'un ou de l'autre de ces "quartiers" ? Par qui est-elle utilisée ? De même, certains chemins - comme le passage par la rue 'Ayn al-Sira vers les arches de l'Aqueduc - sont d'évidence communément pratiqués ou traversés par de nombreuses personnes ; s'agit-il vraiment de frontières ou de lisières ? Ou, encore, les services offerts dans la cité 'Ayn al-Sira (les écoles, le marché, les boulangeries, les pharmacies et autres commerces) et qui sont absents à 'Izbat al-Madabigh servent-ils aux habitants de celui-ci ? Nous y reviendrons plus loin, mais, après avoir suivi une fois encore Marcel Roncayolo, lequel rappelle, à propos de l'approche morphologique de la ville, que reconnaître les formes, les classer, éventuellement les dater ne semble pas être suffisant à l'identification des espaces - et *a fortiori* à celle du "quartier" - et que, derrière les objets urbains, leur arrangement, il faut s'efforcer de retrouver l'action de la société qui les construit, les utilise ou les interprète (RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, 1990, 91).

L'existence des tanneries et des activités qui en découlent, au-delà de leur présence matérielle extrêmement forte dans le paysage[12], peut être l'un des éléments qui contribuent, d'une autre façon, à identifier les espaces. Certes, la séparation entre les zones d'habitat de 'Izbat al-Madabigh, des Kiosques Abû al-Su'ûd et du quartier Abû al-Su'ûd et la zone d'activité reste quasi imperceptible, mais il s'agit encore ici d'un trait du paysage.

---

[10]. Nous pensons aussi à l'article de Pierre-Yves Saunier analysant l'approche du quartier par les historiens, article dans lequel l'auteur explique que, le plus souvent, le "*quartier y est un mot et non un concept*". Il ajoute : " *Faut-il alors renoncer à identifier des sous-espaces cohérents dans la ville ? Ou plutôt modifier l'idée que nous nous faisons de la division spatiale des villes : une fixation d'espaces différenciés qui ont leurs limites, leur sens social et leur nom quoiqu'on fasse ? Si l'on veut bien considérer que l'opération de délimitation de "quartiers" est avant tout, quelle qu'en soit l'origine, une procédure de classification "banale", de mise en ordre, de compréhension de gestion de la complexité, on doit alors en admettre toute la variété*" (SAUNIER, "La ville en quartiers", 1994, 103).

[11]. Il s'agit d'une expression de Gérard Althabe lors de son séminaire "*La démarche ethnologique dans les villes*", 14 mars 1996, EHESS.

[12]. Il ne s'agit pas seulement de la présence de bâtiments, mais aussi des émanations et des fumées qui s'en dégagent, des canalisations d'eau à ciel ouvert, des mouvements incessants des porteurs de peaux et des carrioles, etc.

Bien plus, cette imbrication de l'habitat et de l'activité renvoie à l'un des "*découpages communs*" qui émanent des habitants, qui permettent à chacun d'eux de délimiter un "*espace de référence, celui duquel on se dit*" et, *a contrario* , de" *savoir à qui on a affaire*" (SAUNIER, "La ville en quartiers", 1994, 109). Dans ce cas précis, la cohérence ("*l'union étroite des divers éléments d'un corps*", selon le *Petit Robert*) que l'on observe à propos de l'espace bâti (habitat et activités) se fonde sur les relations établies entre les habitants de ces deux quartiers et les tanneries : parce que les activités de tannage ou de sous-traitance offrent des emplois aux résidents de 'Izbat al-Madabigh et, dans une moindre mesure, à ceux des Kiosques de Abû al-Su'ûd et du quartier Abû al-Su'ûd, elles constituent un lien fondamental entre les habitants et "leur quartier". La superposition, dans l'espace, de l'emploi et de l'habitat contribue ainsi de manière puissante au sentiment d'appartenance : l'espace n'est en effet pas une "*simple surface d'enregistrement*" et "*le fait que les activités humaines se déploient sur un territoire n'est pas sans incidence en retour sur les modalités de la vie sociale, les formes d'organisation collective, les représentations*" (GRAFMEYER et JOSEPH, *L'Ecole de Chicago*, 1984, 35).

Nous reparlerons dans les paragraphes qui suivent de ces "*découpages communs,*" opératoires pour la délimitation du "quartier" : l'histoire de la création de 'Izbat al-Madabigh, les modalités d'arrivée de ses premiers habitants, l'élaboration progressive du sentiment communautaire sont autant d'éléments qui construisent le "quartier".

Types de tissus. Quartier des Tanneries

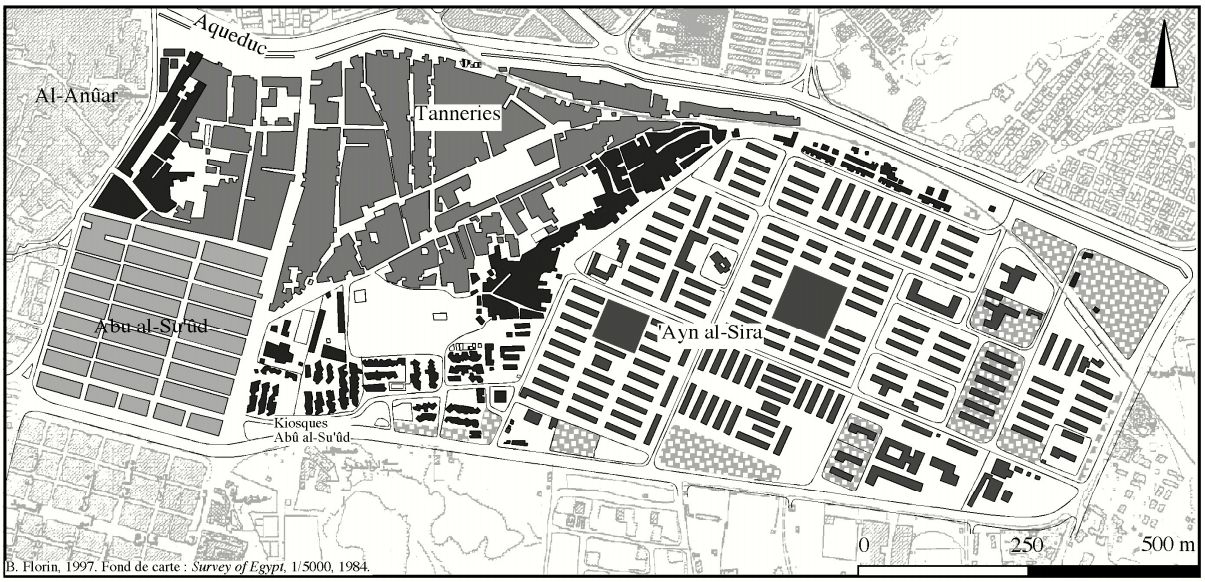

Habitat auto-construit et activités liées aux tanneries sur terrain hikr

Cité de logement social 'Ayn al-Sira

Ateliers de tannage

Parcelles loties de petits immeubles

Espaces verts

Rues et entrées du Quartier des Tanneries

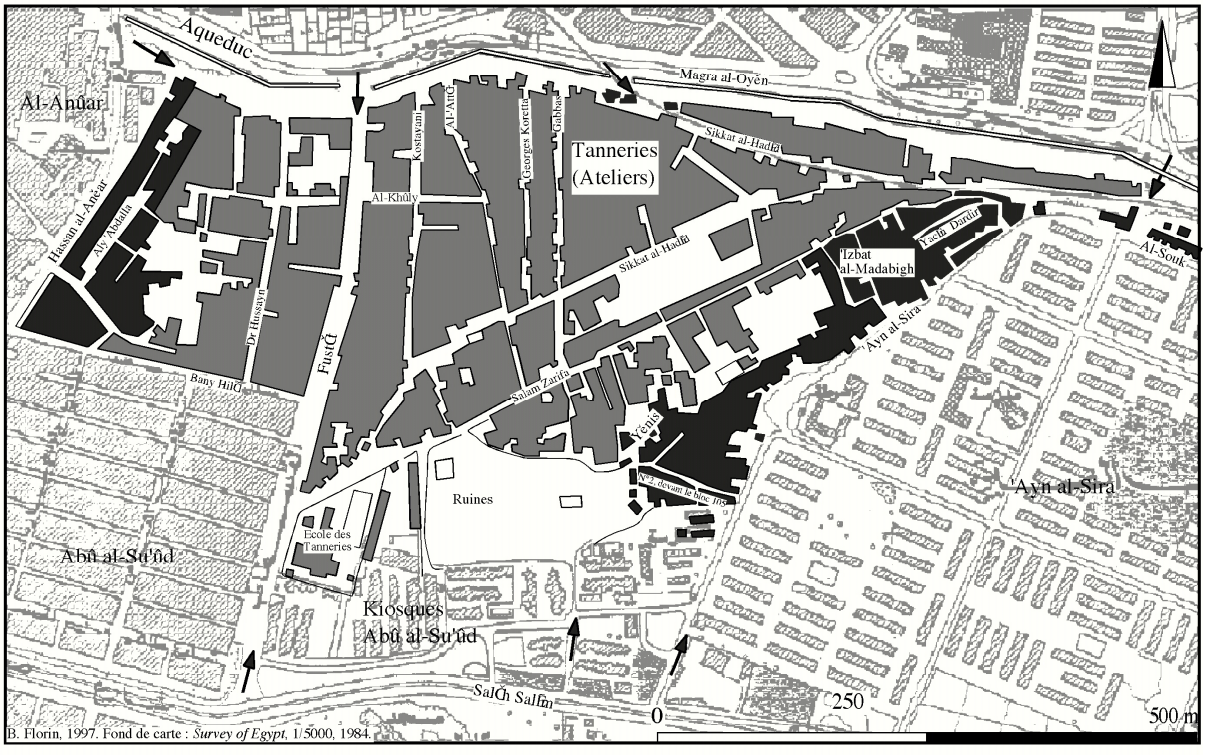

Habitat

Ateliers de tannage

Principales entrées du quartier

- Le découpage administratif

Les distinctions spatiales que nous venons de présenter ne correspondent pas exactement au découpage administratif : le recensement de 1986 distingue bien 'Ayn al-Sira, entité à part entière, de Abû al-Su'ûd et de Anûar, mais il intègre ces deux dernières zones à al-Madabigh et à 'Ichach al-Bârûd et ne tient aucun compte de la rupture géographique créée au sud par la grande voie Salâh Sâlim.

Le recensement de 1986 enregistre pour la *chiakha* - plus petite entité administrative – désignée comme Abû al-Su'ûd / al-Madabigh un peu plus de 30 000 personnes. On trouve à Abû al-Su'ûd des densités élevées qui se situent entre 750 et 1 000 habitants à l'hectare contre une moyenne de 250 habitants à l'hectare au maximum pour al-Madabigh (I.A.U.R.I.F. - G.O.P.P., 1992, 3), lequel rassemble trois sous-espaces : les tanneries mêmes, la zone habitée 'Izbat al-Madabigh (environ 30 hectares au total) et les Kiosques Abû al-Su'ûd (environ 6 hectares). Sur cette base, on peut estimer le nombre de résidents de al-Madabigh à un peu plus de 8 000 (C.A.P.M.A.S., 1990, 11).

Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'une grande partie de la superficie de al-Madabigh est consacrée à l'activité de tannage et ne compte pas de résidents à proprement parler, même si un très petit nombre d'ouvriers est susceptible de loger temporairement dans les tanneries mêmes. Les résidents de cette partie de la *chiakha* sont donc principalement concentrés dans ses espaces habités : les Kiosques Abû al-Su'ûd hébergent ainsi environ 1500 personnes, tandis que 'Izbat al-Madabigh et la petite zone habitée à l'extrémité ouest des Tanneries rassemblent le reste des habitants, soit environ 7 500 personnes.

L'un des traits notables de l'évolution démographique que l'on peut constater entre les recensements de 1976 et 1986 est la diminution de la population pour les entités administratives qui forment la partie nord du *qism* - arrondissement - Masr al-Qadîma qui comprend ces différents quartiers. Au même titre que les anciens quartiers centraux du Caire, Masr al-Qadîma perd donc des résidents et il est intéressant de noter que, sur les 12 entités composant ce *qism*, ce sont les trois entités localisées au sud-est qui sont les seules à gagner des habitants : situées dans un espace relativement périphérique, ces zones d'habitations peuvent s'étendre librement sur cette région désertique. La *chiakha* Abû al-Su'ûd / al-Madabigh est l'une des entités administratives de Masr al-Qadîma pour laquelle l'hémorragie est la plus importante puisque, en une décennie, un peu plus de 18 500 personnes en sont parties. Pourtant, on peut émettre l'hypothèse que ces départs concernent bien plus le vieux quartier Abû al-Su'ûd que les quartiers des Tanneries et des Kiosques Abû al-Su'ûd.

En effet, les Kiosques Abû al-Su'ûd ont été construits à la fin des années soixante et se sont densifiés au cours des années soixante-dix. Lors de nos enquêtes dans ce quartier,

plusieurs des habitants rencontrés continuaient d'ailleurs à bâtir des extensions dans le dessein de les louer ou d'y héberger leurs enfants mariés.

Quant à la partie habitée des Tanneries, elle s'est, elle aussi, considérablement densifiée horizontalement et verticalement au cours des années soixante-dix et ce processus s'est poursuivi jusqu'au début des années quatre-vingt. Les entretiens menés à 'Izbat al-Madabigh nous ont montré que si un certain nombre d'habitants, locataires ou propriétaires, sont partis vivre ailleurs, ils ont été remplacés par d'autres familles. De plus, les propriétaires résidant toujours dans le quartier ont agrandi leurs habitations en vue d'y héberger leurs enfants en âge de se marier et ceux-ci constituent à leur tour de nouvelles familles. Par contre, ces phénomènes d'extension de l'habitat n'existent pas, ou bien n'existent que dans une mesure moindre, dans le vieux quartier Abû al-Su'ûd où le bâti est stabilisé depuis longtemps ; les densités déjà élevées que l'on y trouve favorisent peu l'hébergement des nouveaux jeunes ménages par leurs parents, et rendent plutôt compte, au titre de l'une des explications possibles des départs vers d'autres quartiers, plus périphériques, de la ville.

Enfin, bien que les recensements de 1976 et 1986 permettent de mesurer la population à une échelle assez fine, la *chiakha*, il n'en reste pas moins que, à l'intérieur de cette division, l'identification de quartiers distincts et relativement homogènes - nos "découpages communs" - autorise une autre lecture que celle permise par les découpages administratifs.

Limites administratives et population aux recensements de 1976 et 1986

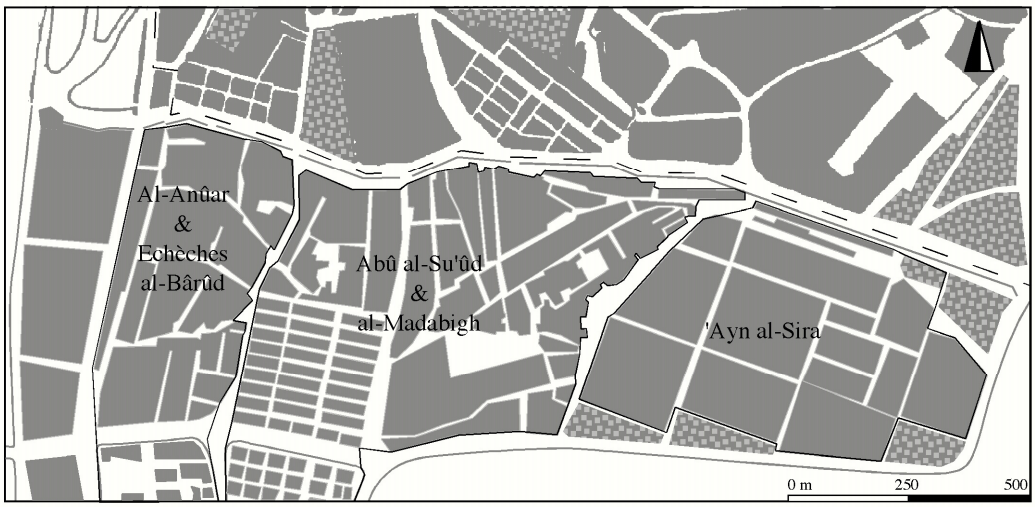

— — Limite nord du qism Masr al-Qadîma

Limites de chiakha

Bâti

Jardins et cimetières

	1976	1986
Al-Anûar & Echèches al-Bârûd	24 896	20 627
Abû al-Su'ûd & al-Madabigh	49 408	30 870
'Ayn al-Sira	32 788	30 296

Densités et estimation de la population en 1994

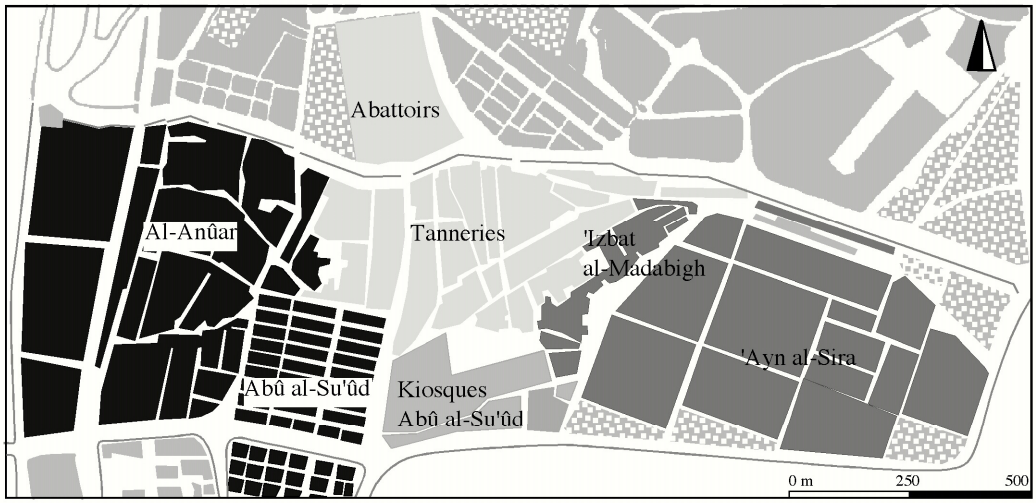

de 750 à 1000 hab. /ha

de 500 à 750 hab. / ha

de 250 à 500 hab. /ha

de 0 à 250 hab. /ha

Jardins et cimetières

Abû al-Su'ûd	21 000 hab.
'Izbat el-Madabigh	7 500 hab.
Kiosques Abû al-Su'ûd	1500 hab.

B. Florin. Sources : CAPMAS, Population, Cairo Governorate, 1990 et IAURIF-GOPP, Sayeda Zeinab Project, 1992

b - "*On a pris selon la force de nos mains*" : histoire mouvementée d'une mainmise

La contemporanéité de 'Izbat al-Madabigh et le fait que nous ayons pu y rencontrer, y vivant encore, une partie de ses premiers habitants permettent de recomposer l'histoire du quartier, à savoir celle d'une mainmise qui se différencie de l'invasion collective par son aspect progressif - l'installation s'effectue sur plus de deux décennies - mais aussi par des discontinuités et des ruptures dans le processus d'élaboration du quartier : l'occupation paraît à certaines époques hésitante ou, parfois même, tout à fait compromise, par exemple, quand certains des primo-arrivants partent du quartier avant d'y revenir.

Les discontinuités du tissu social ne permettent pas non plus de parler d'une action concertée d'un groupe ou d'une communauté et les motifs fondamentaux de l'arrivée dans le quartier relèvent, dans un premier temps, de stratégies familiales, voire individuelles, même si, nous le verrons plus loin, les modalités de l'installation, dans un second temps, mettent bien en œuvre des "réseaux" qui témoignent d'un sentiment communautaire construit *a posteriori*.

La reconstitution des étapes successives de l'édification de 'Izbat al-Madabigh ne peut que très partiellement se fonder sur des documents cartographiques en raison de la construction très graduelle du quartier - celui-ci ne rassemble, à l'origine, que quelques familles, puis les arrivées s'accélèrent au cours des années soixante et soixante-dix - et, sans doute plus encore, en raison du caractère précaire et illégal des habitations[13] : il faut attendre le début des années quatre-vingt pour que la totalité du quartier soit régularisé.

Demander, alors, aux habitants rencontrés à 'Izbat al-Madabigh de relater l'histoire de leur quartier exige de leur part un travail de mémoire d'autant plus substantiel que beaucoup sont arrivés enfants au Caire. Le déroulement des événements n'est que très rarement linéaire lorsqu'un individu les relate et ce n'est qu'après plusieurs rencontres, après avoir croisé les différents entretiens, que l'on peut tenter de reconstituer l'évolution du quartier. Ces entretiens[14] se situent à mi-chemin entre le récit de vie et l'histoire de vie tels que les définit Daniel Bertaux : Le récit de vie, ou *life story*, "*désigne l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte*" et se distingue du terme *life history* - histoire de vie - que l'on réserve "*aux études de cas portant sur une personne donnée, et comprenant non seulement son propre récit de vie mais aussi toutes sortes d'autres documents (...), tout ce (qu'on peut) apprendre d'une personne, soit par elle directement, soit en interrogeant les*

---

[13]. Notons qu'une carte parcellaire muette au 1/2500, datée de 1969, laisse inoccupée la zone de 'Izbat al-Madabigh alors même que de nombreux habitants y étaient déjà installés ; il faut attendre le plan IGN de 1979 pour voir apparaître le quartier tel qu'il est aujourd'hui. Ceci est peut-être à relier à une réflexion de A. Deboulet qui indique que, pour le quartier d'émanation populaire qu'elle étudie – Istabl 'Antar, situé dans la périphérie sud-est du Caire - la non-reconnaissance officielle passe aussi par "l'oubli" cartographique (DEBOULET,*Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994).

[14]. Nous avons mené l'ensemble des premiers entretiens entre mars et mai 1994, auprès de 21 familles de 'Izbat al-Madabigh. Nous sommes ensuite retournée de nombreuses fois dans le quartier pour prolonger et préciser ces entretiens ainsi que pour en mener de nouveaux auprès des tanneurs.

autres membres de la communauté" (BERTAUX, "L'approche biographique", 1980, 200). Ainsi, les réseaux d'interconnaissance dans le quartier favorisent-ils les recoupements, puisque, par exemple, chacun sait quand le voisin est arrivé ou pour quelles raisons untel a pris plusieurs parcelles, etc. De même, les informations des résidents des blocs de la cité 'Ayn al-Sira - situés en bordure de 'Izbat al-Madabigh – nous ont été tout à fait utiles, puisque ceux-ci ont été les premiers spectateurs de la construction du quartier.

A ce titre, les expressions employées par les uns ou par les autres pour décrire le type de bâti et les caractéristiques morphologiques de 'Izbat al-Madabigh renvoient à des qualificatifs, au sens propre du terme, qui attestent, par bribes, de perceptions distinctes de l'espace[15]. On en revient bien ici aux "découpages communs" opératoires pour délimiter le "quartier". A partir de ces récits, nous pouvons distinguer trois périodes principales d'édification du quartier : dans les années cinquante, les premiers habitants arrivent et s'installent aux abords de l'impasse -*harît* [16]- Yacîn Dardir ; à partir du milieu des années soixante, l'extension du quartier vers les blocs de 'Ayn al-Sira à l'ouest et vers les Kiosques Abû al-Su'ûd au sud précède la légalisation de l'occupation, laquelle permet la consolidation de l'habitat mais aussi la saisie "organisée" des dernières parcelles vacantes ; enfin, à partir des années soixante-dix, le quartier est presque totalement constitué et certains logements commencent à être proposés à la location.

- 'Ali, Hamdi, Chaûqi et les autres... Premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh

La topographie de la zone comprise entre les tanneries et le plateau de 'Ayn al-Sira a singulièrement compliqué la tâche des habitants de 'Izbat al-Madabigh : aux abords du plateau, la cinquantaine de mètres qui sépare celui-ci des ateliers de tannage, offre un dénivelé d'environ 10 mètres. Malgré le caractère très rudimentaire des habitations initiales, le souvenir du laborieux travail fourni pour construire sur un terrain accidenté et rocailleux est resté vivace dans la mémoire des premiers occupants ; en concluant la description de son installation par ce constat : "*J'ai lutté pour en arriver là*", Chaûqi exprime un sentiment commun à tous.

Comme l'explique 'Ali, venu dans le quartier en 1959 avec ses parents, les obstacles rencontrés par chaque famille de primo-arrivants pour le terrassement de son propre terrain auraient singulièrement réduit les occasions de conflit : "*Les premiers qui sont arrivés*

---

[15]. Nous nous référons ici à un article de S. Magri qui analyse une contribution de Patrick Gervaise : " *La perception de ce qui fait la spécificité d'un groupe autre que le sien n'ignore pas les traits de l'espace habité (...). Chiffonniers français et ouvriers italiens y habitent des ruelles distinctes, dont la physionomie nettement contrastée exprime la distance entre les statuts sociaux et les modes de vie des deux groupes. Or, le travail de reconstruction de la vie du quartier entrepris par l'auteur à l'aide de témoignages oraux, atteste que les habitants ont une perception très nette de cette différence à la fois sociale et physique*" (MAGRI, "Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain", 1993, 155).

[16]. Le mot *hâra* (rue, et par extension, le quartier où il y a le voisinage) ne signifie pas automatiquement qu'une voie soit en cul-de-sac ; la harît Yacîn Dardir a pu constituer, au début de la construction du quartier, un vrai passage, devenu ultérieurement une impasse.

ont discuté ensemble pour prendre les terrains [17] *et se sont mis d'accord pour laisser les rues. Il n'y a pas eu de disputes ; il y a eu des disputes pour posséder les mêmes terrains avec ceux qui sont arrivés après. (...) Les premiers ont divisé les terrains à la même taille (...). Il n'y a pas eu de disputes au début parce que c'était la montagne et qu'il y avait beaucoup d'efforts à faire pour son propre terrain ; ceux qui sont venus après, le terrain était déjà fait* [aplani]... *Ce sol n'était pas bon pour cultiver ou pour construire ; il fallait creuser 3 mètres pour construire solidement, ce terrain n'était pas intéressant à cause de cela ; le sol des blocs* [de la cité 'Ayn al-Sira] *était plus solide*".

La délimitation des terrains est, à ce moment-là, marquée par une tranchée et la superficie dépend plus, effectivement, des capacités de chacun que d'une répartition "*à la même taille*" des parcelles qui se serait voulue égalitaire[18] : "*Mon père a construit une pièce parce que le travail était dur et qu'il fallait de l'argent. Il aurait pu prendre un terrain de 500 m,*^{2} *mais il ne pouvait pas construire sur 500 m*^{2} *; il n'a pris que 100 m*^{2} *(...).*('Ali). Mais, il est vrai aussi que le très petit nombre d'habitants a sans doute favorisé les compromis, sinon les ententes, tant au niveau de la délimitation du sol que de celle des rues : "*Quand je suis arrivé, les blocs n'étaient pas construits, Le Caire était presque vide. Il y avait peu de gens ici, aujourd'hui, il y en a beaucoup... On a pris un terrain selon nos possibilités, selon la force de nos mains. On a mesuré par mètres pour les limites et on connaissait bien les voisins pour les limites. On a creusé autour du terrain pour les déterminer. Les gens ont laissé huit mètres pour les rues. Il y avait la ligne de chemin de fer, c'est resté une rue* [la rue Sikkat al-Hadîd] *et il n'y a pas eu de maison à cet endroit (...). Quand je suis arrivé, j'ai construit une* hôch...[19] *Le Caire était vide, il n'y avait personne...*" (le frère de Abû al-Wafâ', arrivé en 1954).

Lorsque Abd al-Kader (74 ans) parle de la première pièce qu'il a construite en 1959, il ne se souvient que de la présence de six maisons, dont celle du père de 'Ali. Abd al-Kader est le seul habitant, parmi ceux que nous avons rencontrés, qui aurait acheté son terrain pour 3 £e : "*Il y avait des gens qui proposaient des terrains libres et c'est comme ça qu'on est venus (...). On a tous acheté le terrain à des gens qui l'avaient volé au gouvernement, donc,*

---

[17]. Les habitants de 'Izbat al-Madabigh emploient le mot " *'ard* ", c'est-à-dire la terre et par extension le sol, le terrain. Les termes " *fina'* " pour une parcelle délimitée, ou " *kharrabâ* " qui signifie un terrain vague, en ruine ou dévasté, ne sont pas, à notre connaissance, utilisés (BAKER, "Questions de toponymie", 1991, 45).

[18]. Le terme parcelle a ici une signification qu'il ne faut pas confondre avec celle de la parcelle agricole puis bâtie. Il n'y a pas à 'Izbat al-Madabigh de "parcellaire" préexistant à l'arrivée des habitants, contrairement à ce qui se passe sur les terres cultivées : en ce sens, "*le parcellaire, quant à lui, ne peut exister, car il n'y a pas de division de lots (...). Le parcellaire est dans l'imaginaire collectif des gens. Ce sont les relations et les dispositions prises au départ qui déterminent les limites de la propriété de chacun (...). Le parcellaire n'est pas ici une notion hors de l'échelle du temps et de l'espace*" (LETCHIMY, "De l'habitat précaire à la ville", 1995, 32).

[19]. Le mot *hôch* signifie "*(...) soit tout simplement une cour intérieure, soit un type d'habitat ancien, pauvre, c'est-à-dire l'ensemble formé par l'espace vide et un ou plusieurs bâtiments bas*" (BAKER, "Questions de toponymie", 1991, 42). Le frère de Abû al-Wafâ' emploie ici ce terme pour décrire sa première habitation qui était sans doute un espace non couvert, simplement entouré de quatre murs.

on savait que le gouvernement pouvait casser nos maisons (...). Ces gens étaient des Sa'îdis[20], *des gens très puissants et on ne pouvait pas leur prendre les terrains, s'opposer à eux. Ils sont partis ensuite parce qu'ils ont eu peur. Jusqu'à maintenant, il y a une rue qui porte le nom de l'une de ces personnes : Yacîn Dardir (...)* [21]".

Pendant les années soixante, la fréquence d'arrivée des nouveaux venus s'accélère progressivement et le quartier s'étend vers le plateau de 'Ayn al-Sira et vers le sud. La compétition pour le sol devenant inévitable, la délimitation des terrains se fait plus nette par le biais de petits murets édifiés avec les pierres trouvées sur place qui, parce que les pièces n'occupent pas la totalité de la parcelle, constituent une sorte de rempart contre une possible intrusion du voisin[22]. Pour chaque famille, les délais nécessaires à l'accumulation des matériaux pour simplement consolider ou agrandir l'habitat initial expliquent que, jusqu'au milieu des années soixante-dix - comme le confirme Muhtar, arrivé à cette date -, il restait encore des parcelles entourées de ces murets, aujourd'hui disparues du fait de la densification du bâti.

Les premières pièces d'habitation sont très sommairement construites en raison de l'insécurité foncière qui rend précaire l'occupation, mais aussi à cause du manque de moyens financiers et de l'absence de toute possibilité d'épargne rapide des arrivants[23]. Pendant environ 14 ans, 'Ali et sa famille vivent dans une pièce : "*Mon père a utilisé des choses* [matériaux] *simples comme de la pierre, il n'a pas acheté de ciment et le plafond était en bois ; cette maison était fragile. On a commencé à* [vraiment] *construire à partir de 1966*". Quand Chaûqi peut construire, en 1963, sa première pièce, il est seulement âgé de 19 ans mais il a de la famille dans les quartiers voisins et un oncle qui possède une tannerie : " *Il y avait au début beaucoup de terrains libres, j'en ai pris un (...). A ce moment-là, il y avait sept maisons. Hamdi était déjà là. Le quartier s'est agrandi à partir de 1973, 1974. Ici, c'était la montagne*

---

[20]. Les *Sa'îdis* sont les personnes originaires de Haute-Egypte. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais il est significatif de noter ici que, à quelques exceptions près - dont Abd al-Kader -, la plupart des habitants de 'Izbat al-Madabigh sont *Sa'îdis*. Les habitants s'accordent aussi à dire qu'il était très difficile pour un "étranger" - c'est-à-dire quelqu'un qui n'était pas Sa'îdi - de s'installer dans le quartier.

[21]. Yacîn Dardir, qui donne effectivement son nom à la *Harît Yacîn Dardir*, était tanneur. Il est possible que certains tanneurs aient profité de leur position géographique (ils étaient installés à proximité et devaient savoir ce qui se passait dans le quartier) mais aussi sociale (de nombreux habitants ont d'abord été employés par les tanneurs) pour vendre des terrains dont ils n'étaient pas propriétaires.

[22]. Philippe Gervais-Lambony écrit à propos de Lomé : " *Le premier acte du propriétaire bâtisseur est la construction d'un mur de clôture en parpaings autour de sa parcelle. (...) A quoi correspond cette pratique ? Il semble qu'il s'agisse d'abord d'affirmer ses droits sur le terrain, ainsi on constate que plus la propriété est litigieuse, plus vite le mur est construit, c'est bien que le mur est vécu comme une appropriation concrète du lot et une protection contre d'éventuelles attaques de concurrents. Le mur est aussi considéré comme une mise en valeur en soi :* " J'ai construit, voyez le mur ". *(...) Enfin, le mur permet de stocker des matériaux de construction sur la parcelle avec moins de crainte des vols*" (GERVAIS-LAMBONY, *De Lomé à Harare*, 1994, 167).

[23]. Les raisons du départ de la région d'origine des habitants de 'Izbat al-Madabigh mettront en évidence la faiblesse de leurs moyens financiers initiaux. Le choix de la localisation, sur un terrain public, en est aussi une confirmation : " *These people do not have the money to buy agricultural land for housing construction, and are going to have to face the risk of eviction no matter what they do ; under such circumstances it becomes most reasonnable that they locate near their places of work, all other things being equal.*" (OLDHAM, EL HADIDI, TAMMA, "Informal Communities in Cairo", 1988, 69).

; c'est vrai, maintenant, il y a plein de monde (...). La première pièce, c'était une cabane, elle était dans la montagne, en tôle... Une pièce seulement avec des feuilles d'arbre pour le toit... Pendant 11 ans, j'ai travaillé pour aplanir le terrain et j'ai habité dans cette cabane...".

Les itinéraires résidentiels et professionnels nous montreront, dans la suite de ce Chapitre, le chemin parcouru par les premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh et la mobilité professionnelle de certains d'entre eux, comme Chaûqi, transparaîtra clairement au travers des transformations liées à l'habitat. Mais ce qui est d'ores et déjà à noter est l'emploi de certaines expressions pour retracer les origines du quartier et pour évoquer l'habitat d'un temps qui semble révolu : d'abord, c'est la "montagne" - *gabal* - terme qui témoigne en partie de la dureté de l'installation, il s'agit aussi d'un endroit inhospitalier et sauvage où il y a même, selon Rab'ia ou Fangaria, des cochons, où on est isolé et où on a peur, si bien que les tanneurs enferment les ouvriers dans leurs ateliers "*pour les rassurer*" (Chaûqi)[24]. Ensuite, et surtout, les termes employés pour décrire le type de bâti, "*hôch*" - cour - ou "*'ech* "[25] , que nous avons traduit par "cabane", rendent compte d'une réalité qui appartient au passé et n'incarnent plus aujourd'hui, pour les résidents - excepté pour les familles de locataires arrivées plus tard dans le quartier - , les habitations de 'Izbat al-Madabigh, même si en certains endroits, l'habitat initial n'a été que peu transformé. Néanmoins si, pour les habitants de 'Izbat al-Madabigh, les transformations et améliorations de l'habitat ne permettent plus de parler d'échèches, le sens et la portée péjorative que véhicule ce terme perdurent, les renvoyant aux origines du quartier et, au-delà, à eux-mêmes : des migrants pauvres qui ont dû lutter pour s'installer, comme le dit Chaûqi.

Ce qui apparaît ici, au travers des termes utilisés pour décrire le bâti ou la morphologie de 'Izbat al-Madabigh, correspond au fondement, au sens propre et figuré, du "quartier". Les caractéristiques originelles de celui-ci, exprimées au travers de qualificatifs tels que "*gabal*"[26], *'izba*, *'ech* ou *hôch*, lui confèrent toujours un statut qui, tout en étant

---

[24]. Alain Roussillon, dans son analyse d'articles de la *Revue des Affaires Sociales*, publiée à partir de 1939, rapporte ainsi la perception, dès le début des années quarante, de la zone des abattoirs et des tanneries : *"Les collines de Zaynhom sont un haut lieu de la prostitution (baghâ`), exercée en plein air par des femmes dont les visages pâles et émaciés et les haillons disent assez la condition misérable, et Muhammad Abd al-Karim de s'indigner que l'action même de la police, qui, en leur interdisant d'opérer dans d'autres parties de la ville, refoule ces femmes vers ces contrées sinistrées, contribue encore à aggraver le sort des ouvriers des tanneries qui constituent l'essentiel de leur clientèle"* (ROUSSILLON, "Comme si la ville était divisée en deux", 1996, 27). 'Ali, cinquante ans après, se souvient également qu'il y avait, avant, des cochons et des prostituées ; Na'ama, quant à elle, évoque les mauvais esprits – 'afarît – et, également, les cochons.

[25]. Le mot *'ech* (pluriel : 'echach) prend sa racine de " *'ush (nid). Au XIXè s. ce mot est en général considéré comme venant de hashash, friable*" (ILBERT, "Egypte 1900 : habitat populaire, société coloniale", 1989, 280). Mercedes Volait donne cette définition du mot échèche : " *Au sens initial désigne la paille ou le chaume, et par extension les huttes en paille édifiées sur les terrains vacants au centre des villes ou à leur périphérie, ainsi que toute agglomération de taudis, y compris en maçonnerie*" (VOLAIT, *De l'habitation salubre au logement de masse* 1991, 17).

[26]. Le terme "montagne" – *gabal* -est un peu relatif par rapport à la réalité de la pente ; mais, et c'est cela qui avant tout importe, cette pente sert à distinguer les habitants qui vivent "en bas" de ceux "d'en haut" ; or comme nous le verrons plus loin, cette distinction renvoie à des clivages d'une autre nature. Par ailleurs, le relief, au même titre que le sentiment d'appartenance ou encore les réseaux de voisinage, participe des perceptions

affirmé, contredit ou réinterprété, reste aujourd'hui opératoire alors même que ces caractéristiques n'incarnent plus exactement cet espace. Parce qu'elles relèvent de perceptions de l'espace de 'Izbat al-Madabigh par ses propres habitants - ou par les habitants du quartier voisin -, elles servent à poser des limites au quartier, mais renvoient aussi au sentiment d'appartenance à cet espace délimité : la dureté et les modalités de l'installation ont concerné de manière presque équivalente chacun des primo-arrivants et, d'une certaine façon, cet "*égalitarisme*"[27] du départ, renforcé par des conditions de vie - presque de survie - et d'habitat communément partagées, rend compte d'une relative homogénéité sociale initiale.

Cette relative homogénéité sociale résulte aussi de l'insécurité foncière qui prévaut dans la zone : seuls les plus pauvres n'ont "presque" rien à perdre en cas d'expulsion, puisqu'ils n'ont investi que dans une cabane. Seule la régularisation foncière opérée par les pouvoirs publics est susceptible de permettre l'ancrage résidentiel des premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh. Sans en être entièrement la cause, cette régularisation marque ainsi les prémices d'une différenciation sociale ou, encore, révèle des écarts qui étaient en germe ce qui, au bout du compte, tend à réduire progressivement cette homogénéité des débuts.

- Les conflits avec les pouvoirs publics et la régularisation de l'occupation

Le sol du Quartier des Tanneries appartient au Gouvernorat du Caire, hormis les terrains situés le long de la rue Gabbâs, cédés, sans doute au début du siècle, aux détenteurs des premières tanneries[28].

L'installation ultérieure de nouvelles tanneries - dont l'activité est contrôlée - nécessite l'obtention d'une patente de la Chambre des tanneurs ; elle est régularisée, par le Gouvernorat du Caire, sous la forme d'un contrat de location du sol – le *hikr* -, excepté pour certaines activités dérivées qui se sont multipliées de manière illégale, surtout à partir des années soixante-dix (petits ateliers de tannage, de gélatine et de glu, et activités de sous-traitance). Ce dispositif de location du sol concède donc l'usage du terrain, à l'exclusion de la propriété, en échange d'une somme payable annuellement au Gouvernorat et établie en fonction du nombre de mètres carrés occupés. Cette procédure, appelée *hikr*, renvoie à l'un des aspects du statut du sol et du système de gestion foncière en Egypte. C'est également celle qui, après plusieurs confrontations entre les premiers occupants et les pouvoirs publics, est concédée à la zone d'habitat, 'Izbat al-Madabigh.

---

individuelles qui servent à délimiter le "quartier" et à poser des "frontières" (SAUNIER, "La ville en quartiers", 1994, 111).

[27]. Le terme est emprunté à A. Arrif qui observe, à propos des habitants du bidonville de Ben M'Sik à Casablanca, que les conditions précaires d'habitat (la baraque du bidonville) ont un effet de neutralisation des autres éléments constitutifs de différenciation sociale (le travail, les ressources, etc.) et mettent "*sur pied d'égalité le pauvre et le riche*" (ARRIF, *Le passage précaire. Du bidonville au lotissement,* 1992, 77).

[28]. Il s'agit de la quinzaine de tanneries installées dans le quartier au tournant du siècle et dont trois ateliers et entrepôts appartenaient à Hassan al-Gabbas qui a donné son nom à la rue. D'après Mahmûd al-Gabbas, petit-fils de Hassan, encore tanneur aujourd'hui, la concession de ces terrains aurait servi de dédommagement pour la délocalisation des tanneries de Abdîn, au centre-ville, et de Masr al-Atiqa, au sud du Caire, vers Masr al-Qadîma.

Un bref rappel de quelques-uns des modes de propriété et d'accès au sol en Egypte permet de replacer dans un contexte plus général les étapes qui conduisent à la régularisation foncière de 'Izbat al-Madabigh, mais permet surtout de mieux comprendre les ressorts de la relation entre ses habitants et l'Etat.

Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, l'Etat égyptien est le seul propriétaire des terres, que celles-ci soient agricoles ou désertiques. En 1798, la loi du 16 septembre "*institue un prix pour les terres, reconnaît le droit des fellas à l'héritage et réglemente l'enregistrement de la propriété foncière*" (EL KADI,*L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 184). Progressivement, au cours du XIXème siècle, la privatisation des terres s'accélère et l'Etat reste uniquement propriétaire des sols désertiques[29].

Outre les multiples catégories détentrices des terrains agricoles - "*aristocratie, bourgeoisie terrienne, sociétés foncières étrangères*" - et urbains - "*administration coloniale, sociétés privées de promotion immobilière et foncière*" (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 169) - l'Administration des *Waqf*-s (plur.: *awqâf*) gère également une grande partie du sol : "*(...) en 1942, les* waqf*s couvraient une superficie de 677 555 feddans, c'est-à-dire plus de 11,5% de toutes les terres ayant pour propriétaire une personne privée* "[30]. Biens de mainmorte comparables aux *habou*-s au Maghreb, les biens *waqf*-s sont immobilisés et inaliénables et leur produit est destiné "*à une œuvre pieuse ou charitable*" : "*Le revenu du bien* waqf *est affecté à un objet agréable à Dieu : entretien d'une mosquée, d'une fontaine, d'un hospice, etc... Le produit de certains* waqf*s est affecté directement à cet objet : ce sont les* waqf*s* khaîri, *ou publics. Certains autres voient, selon les stipulations de leur fondateur, leur produit affecté à des dévolutaires intermédiaires avant qu'il ne parvienne à l'œuvre pieuse : ce sont les* waqf*s* ahli, *ou privés, ou familiaux* (BARBAR, KEPEL, *Les Waqfs dans l'Egypte contemporaine*, 1982, 13).

D'après Janet Abu-Lughod, la procédure *hikr*, dont nous avons signalé l'existence dans un précédent paragraphe, existe au moins à partir du XIXème siècle dans la législation des biens *waqf*-s : "*Hikr : In return for the possession of waqf property, the recipient of a right to hikr undertook to make improvments on that property and to pay an annuel rent that varied in accordance with current property values. Once he had made such improvments, his rights in the land continued a long as he paid the rent. All improvments made on the property including, for example, buildings or plantations, became the property of the lessee*" (ABU-LUGHOD, *1001 Years of the City Victorious*, 1971, 155)[31]. Ainsi, le terme "*waqf*" définit-il à

---

[29]. Galila el Kadi écrit : " *Avec la fin du monopole* (de l'Etat) *en 1846, le mouvement en direction de l'établissement de la propriété privée n'allait plus s'arrêter, pour mener à la privatisation totale du sol en 1894 ; le foncier urbain et rural est arrivé aux mains des particuliers, ne laissant à l'Etat que la propriété juridique des terrains désertiques incultes*" (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 169)

[30]. Gabriel Baer : "Waqf reform", cité par K.T. Barbar et G. Kepel, *Les Waqfs dans l'Egypte contemporaine*, 1982, pp. 13-14. Un *feddan,* unité de mesure utilisée en Egypte pour les terres agricoles, équivaut à 0,42 ha, ce qui permet d'évaluer à 284 573 ha la superficie des biens waqf-s en 1942.

[31]. "En échange de la détention d'un bien *waqf*, le bénéficiaire d'un contrat *hikr* doit réaliser des investissements sur ce bien et verser un loyer annuel qui varie selon la valeur de celui-ci ; lorsqu'il a réalisé ces investissements,

la fois une institution, un mode de gestion foncière et immobilière et une forme juridique de propriété du sol (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 187). Il est donc ici possible de distinguer trois principaux détenteurs et administrateurs du sol égyptien : l'Etat, propriétaire des terres désertiques, le *Waqf* qui contrôle une partie des sols, à la campagne ou en ville, en friche ou urbanisés et, enfin, les propriétaires terriens privés. La Révolution de juillet 1952 bouleverse considérablement cette répartition : les réformes agraires, à dessein de redistribuer la terre aux petits paysans, institueront des modifications fondamentales du statut du sol agricole.

En ce qui concerne les propriétés des *Waqf*-s, le *waqf ahli* est supprimé en septembre 1952 (décret-loi n°180), puis l'Administration des *Waqf*-s est réorganisée et transformée en Ministère des *Waqf*-s, lequel prend le contrôle des *waqf-s khaîry* (loi n° 247 en 1953) ; enfin, en 1953, la loi n° 649 supprime théoriquement le *hikr* pour les biens *waqf*-s : " *(...) le* hikr, *bail à long terme grevant des terres* waqf*s et ayant pour effet réel de donner au locataire un pouvoir jugé exorbitant sur un* waqf*, est supprimé lorsque l'intérêt* [maslaha] *l'exige. En fait, bien des* hikr*s sont restés en vigueur*" (BARBAR et KEPEL, *Les Waqfs dans l'Egypte contemporaine*, 1982, 20). En 1957 et 1962, les lois n°152 et n°44 stipulent le transfert des terrains *waqf*-s agricoles aux organismes de la réforme agraire et des bâtiments et terrains vagues urbains aux gouvernorats.

La zone des tanneries était un terrain vague, non cultivé. Il est possible qu'elle appartienne aux "domaines de l'Etat" en tant que terrain "désertique" ; il est aussi possible, en raison de ruines archéologiques qui s'y trouvent - des bains fatimides - et de la proximité du plateau de Fustât (zone archéologique théoriquement protégée), qu'elle soit comprise dans la catégorie des "domaines publics"[32]... Aucun élément ne nous permet de trancher entre ces deux hypothèses.

Une autre hypothèse serait que cet espace ait été un bien *waqf* - ce qui expliquerait l'existence ancienne du *hikr* pour les tanneries -, transféré, après la Révolution, au Gouvernorat, le *hikr* continuant d'être appliqué puis étant étendu à la zone d'habitat... Toutefois, s'il est bien avéré qu'il existait à Masr al-Qadîma de nombreux terrains *waqf*-s musulmans, chrétiens ou juifs, il est "*(...) impossible , de connaître d'une manière exacte l'étendue des terrains constitués en* waqf *en Egypte, malgré nos nombreuses recherches soit au Ministère des* Waqf*s, soit au Ministère des Finances. C'est encore là une grande défectuosité de cette institution*" (BARBAR et KEPEL, *Les Waqfs dans l'Egypte contemporaine*, 1982, 92).

---

ses droits courent tant qu'il verse le loyer ; tous les investissements qu'il effectue, tels que, par exemple, l'édification de bâtiments ou la mise en culture, deviennent la propriété du bénéficiaire".

[32]. "*Les domaines de l'Etat comprennent le désert, les terres en friche, les biens vacants et les terres séquestrées de la famille royale. Ces terres peuvent être vendues, louées ou transférées aux différents ministères en fonction de leurs besoins (...). Les domaines publics sont les terres d'utilité publique : routes, chemins de fer, cours d'eau, installations militaires, sites archéologiques, etc...*". Ces derniers sont imprescriptibles et inaliénables (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 172).

Quoi qu'il en soit, c'est bien aujourd'hui le Gouvernorat du Caire qui gère cet espace. Mais, encore une fois, il apparaît que connaître avec exactitude le statut du sol ou la taille des parcelles concédées par le *hikr* aux habitants est quasiment impossible : "*Le service* [des domaines du Gouvernorat du Caire] *dispose d'un registre dans lequel chaque parcelle* hikr *est inscrite sous un numéro d'enregistrement (...). Un des principaux problèmes dans la gestion de l'immatriculation de ces terrains tient à l'absence de flexibilité du support plan. Chaque élément d'information concernant le statut d'un terrain est inscrit au crayon de couleur sur une copie de plan au 1/500ème obtenue auprès du Cadastre (...). Chaque modification du statut fait l'objet d'une inscription supplémentaire. On a ainsi en bleu les terrains du domaine de l'Etat, en rouge ceux qui correspondent au hikr dans le registre, ainsi de suite. Lorsque un* hikr *est vendu, on ne peut effacer sa trace ni le garder sur le plan d'origine, on surcharge. Au final, la connaissance du foncier, surtout à la parcelle, paraît relativement aléatoire. Ajoutons à cela la politique délibérée du Cadastre,* misaha, *de ne pas toujours transmettre les informations sur les constructions récentes, si elles sont considérées comme informelles*" (DEBOULET,*Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994, 484).

Si de nombreuses inconnues demeurent donc quant au détenteur initial du sol des tanneries, inconnues auxquelles s'ajoutent aujourd'hui l'imbroglio foncier, on peut pourtant affirmer avec certitude qu'il n'existait pas, sur le terrain actuel de 'Izbat al-Madabigh, de propriétaires, privés, qui auraient pu vendre légalement des terrains à ses premiers habitants : la mainmise sur le sol ne peut donc correspondre qu'à une invasion foncière illégale, régularisée par la suite grâce au *hikr*.

Cette mainmise, *wad al-yad*, se fonde en partie sur une interprétation de la législation par les habitants : l'article 969 du Code civil précise, en effet, qu' "*une personne peut acquérir un droit de prescription sur un terrain à la suite d'une occupation ininterrompue pendant quinze ans en l'absence d'un propriétaire qui fasse valoir ses droits. Un acquéreur de bonne foi pourrait gagner ce droit en cinq ans* " (cité par EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 348). Toutefois, si cette disposition a pu jouer un rôle dans certaines mainmises au Caire (par exemple, dans le cas de terrains laissés vacants après le départ des étrangers d'Egypte), l'article 874 du Code civil est encore plus déterminant : tout en affirmant que "*l'Etat dispose de la totale maîtrise des sols en zone désertique*" (cité par ILBERT, "Politiques urbaines, Le Caire : à la recherche d'un modèle", 1984, 252), cet article ajoute en effet qu' "*un individu devient immédiatement propriétaire d'une terre incultivable dans le cas où il la développe. Il perd ce droit dans le cas de l'arrêt de l'exploitation pendant les cinq premières années suivant la prescription*" (cité par EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 172). Ainsi, la mise en valeur d'un terrain, sans que soient cependant précisés les critères ou la proportion de cette mise en valeur, peut servir de

justification et de légitimation au *wad al-yad* qui, en définitive, ne recouvre pas seulement une simple pratique, mais devient une catégorie juridique[33].

Cette notion de "mise en valeur" et son interprétation se combinent à une autre interprétation, tout aussi fondamentale, celle des discours officiels. Au-delà des thèmes récurrents du développement du pays ou de la construction de la nation, liés à la période nassérienne, cette période correspond à une époque où tout paraît possible, même - et peut-être surtout - pour les plus démunis, et où la correspondance entre la "mise en valeur" collective et celle menée par les individus peut sembler particulièrement étroite pour les habitants. Plus précisément, pour les occupants des quartiers pris par *wad al-yad*, l'un des arguments qui rend, selon eux, légitime l'invasion du terrain - même si la crainte d'un déguerpissement persiste malgré tout - relève d'une utilisation-accomodation des discours officiels des plus hautes autorités de l'Etat : "*One complication of upgrading in such settlements is that in some cases the residents believe themselves, with varying degrees of confidence and of evidence, that the government has given them permission to occupy the land on which their homes are built, so that their current definition of tenure status is at variance with that of government*" (OLDHAM, EL HADIDI et TAMAA, "Informal Communities in Cairo", 1988, 84). A 'Izbat al-Madabigh, le frère de Abû al-Wafâ' dit : "*A ce moment-là, Nasser avait dit que si les gens trouvaient un terrain libre, ils pouvaient construire eux-mêmes, chacun selon ses moyens*".

Cette double interprétation, celle d'une législation foncière imprécise pour les habitants et celle des discours officiels, n'est pas spécifique au cas égyptien. A titre de comparaison, à Kinshasa plusieurs lois restituent progressivement, après l'indépendance (1960), une partie des sols et des sous-sols à l'Etat jusqu'à la loi de 1973 qui fait de ce dernier le propriétaire foncier exclusif, tout en permettant la cession du sol en cas de "mise en valeur" : "*Si on poursuit cette logique, la notion de mise en valeur prend un sens élargi : elle serait liée dans l'imaginaire collectif à celle de patrimoine communautaire - la communauté n'étant plus le village, ni même la grande métropole, mais la Nation (...). Et si l'Etat a très peu pratiqué les expulsions (relativement à d'autres situations en Afrique), ce n'est pas simplement par crainte de mouvements populaires, ni par démission pure et simple sur le front de l'aménagement urbain. La loi foncière de 1973, avec sa façon d'avancer le principe de mise en valeur obligatoire du sol de l'Etat concédé aux individus ou aux personnes morales, n'a-t-elle pas été, dans cette perspective, d'une exceptionnelle efficacité ?*" (DELIS et GIRARD, "L'immobilisation privée du sol à Kinshasa", 1985, 40). Ainsi, "construire" son habitation peut paraître autorisé parce que cela relève d'une dimension plus vaste que le

[33]. On se réfère ici aux différents travaux de A. Deboulet et, en particulier, à "*Régularisation foncière, propriété et espace urbanisé*", article dans lequel l'auteur explique que le régime juridique du *wad al-yad* a été quelque peu détourné puisqu'il était destiné à l'origine à la régulation de pratiques agro-pastorales. Il n'empêche que les squatters savent pouvoir bénéficier à terme de l'application de cette législation (DEBOULET, "*Régularisation foncière, propriété et espace urbanisé*", 1995, 57-75).

simple fait de loger sa famille. Quoi qu'il en soit, l'une des principales incidences de cette double interprétation est, comme le notent bien P. Delis et C. Girard, le passage du foncier à l'immobilier.

Au Caire, l'ambiguïté du *wad al-yad* n'en demeure pas moins puisque, même compris comme une permission, sinon un droit, à l'installation en ville, celui-ci n'évite pas automatiquement l'expulsion. Quand celle-ci a lieu, il ne s'agit pas, en général - comme le montrent les exemples suivants - de déguerpissements de très grande ampleur, mais plutôt de la démolition de quelques-unes des premières habitations dans les quartiers occupés par mainmise ou encore de la suppression d'espaces interstitiels insalubres, en particulier dans la vieille ville.

Proches des Tanneries, mais situées au nord de l'Aqueduc, les habitations des résidents de Tilâl Zaynhom, soupçonnés d'être des délinquants, sont détruites pour construire une cité (Masâkin Zaynhom qui date de la fin des années cinquante) ; bien plus tard, en 1993, les habitants de Hadâyyiq Zaynhom, tout à côté, seront, à leur tour, déplacés en prévision de la création d'un jardin.

A Manchiat Nasser, quartier aujourd'hui régularisé, les premières habitations sont démolies, au début des années soixante, ce qui n'empêche pas leurs occupants, précédemment expulsés par le Gouvernorat du Caire d'une poche d'habitat insalubre ('Izbat al-Safih) située à Darassa, dans la vieille ville, de revenir s'installer sur les mêmes lieux... Un peu plus d'une quinzaine d'années plus tard, les premiers arrivants de Istabl 'Antar, quartier situé au sud du Caire, verront eux aussi leurs habitations détruites à trois reprises. Aujourd'hui, le quartier, malgré le grand nombre d'habitants qui y vivent, n'est toujours pas reconnu...

En 1987, 200 logements précaires situés sur un terrain de l'Etat à Matariyya, quartier central, sont détruits "*par une impressionnante quantité de forces de l'ordre et d'engins de démolition, le tout mené par un certain nombre de hauts responsables*" (AL-AHRAM, 29/10/87). Ces derniers justifient l'éviction de la façon suivante : l'endroit est considéré comme étant un "*dépôt d'ordures*" à "*l'aspect non civilisé*", représentant "*un danger pour la sécurité de la région*" car ce type de quartier accueille des "*éléments dangereux*", sans compter un "*niveau d'instruction nul*", une "*absence de conscience, de relations sociales*", etc. C'est bien "*le prestige de l'Etat qui doit être restauré*", même si celui-ci "*ne connaît pas exactement son domaine privé, ce qui facilite grandement les tentatives de mainmise (...) Quand les citoyens assistent à de tels empiétements, ils sont en droit de déposer plainte et la porte du Parquet de la municipalité est toujours ouverte à ceux qui souhaitent protéger le bien de l'Etat et de la communauté*". Peu de temps auparavant, dans le même quartier et également sur des terrains de l'Etat, de gros entrepreneurs avaient édifié en toute impunité de hauts immeubles en chassant les résidents d'une cité de transit... (AL AHRAM, 14/07/87). Un très grand nombre d'autres exemples d'expulsion et de destruction pourraient encore être cités,

que ce soit au Caire, à Alexandrie ou dans d'autres villes égyptiennes où les terrains de l'Etat sont occupés par des squatters[34].

Il paraît important de revenir à l'un des plus fameux exemples de *wad al-yad*, contemporain de celui de 'Izbat al-Madabigh mais de plus grande ampleur, celui de Manchiat Nasser, quartier situé au pied du plateau du Muqattam, à l'est du Caire. L'invasion de ce terrain appartenant à l'Etat fut initialement organisée par une quarantaine de familles expulsées de Darassa à la fin des années cinquante ; celles-ci étaient menées par les *leaders* de ce que l'on pourrait définir comme étant une communauté soudée par une provenance commune et des itinéraires géographiques analogues, à savoir le quartier 'Izbat al-Safih au Caire, et, au-delà, la même région natale de Haute-Egypte (les gouvernorats de Sohag et Qinâ). L'un de ces *leaders* était considéré comme un *'omda* - sorte de maire -, sans en avoir le statut officiel, et représentait cette communauté[35]. Après la démolition des premières habitations de Manchiat Nasser, des négociations s'établirent entre ces *leaders* et le gouvernement, par l'intermédiaire des députés du *qism* de Gamaliyya, d'où provenaient les habitants. En définitive, la régularisation foncière à Manchiat Nasser fut à l'origine de la loi n°29 de 1966 qui reconnaissait l'implantation sans accorder toutefois de titre de propriété ; cette loi fut complétée en 1981 (loi n°135) par un amendement qui légalisait, suivant les mêmes critères, les nouvelles constructions du quartier (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 244)[36]. Le nom même de Manchiat Nasser - fondation ou établissement Nasser - aurait été choisi en raison de cette reconnaissance (OLDHAM, EL HADIDI, TAMAA, "Informal Communities in Cairo", 1988, 24).

La régularisation de Manchiat Nasser crée un précédent juridique dont les conséquences sont difficilement mesurables en ce qui concerne les débuts de 'Izbat al-Madabigh ; il est cependant possible que les réseaux d'information entre quartiers ou entre communautés aient pu contribuer à renforcer l'opinion des habitants de 'Izbat al-Madabigh que l'obtention d'une certaine sécurité foncière était désormais possible. Par contre, si la loi n°29 constitue un précédent juridique important, elle ne crée pas pour autant une jurisprudence et elle n'implique pas, loin s'en faut, la régularisation automatique de la totalité

---

[34]. Ces cas d'expulsion et de destruction des habitations sont décrits à plusieurs reprises dans de nombreux travaux. On peut se reporter à *L'urbanisation spontanée au Caire*, G. El Kadi, 1987 ; *Vers un urbanisme d'émanation populaire*, A. Deboulet, 1994 ; *Informal Communities in Cairo*, L. Oldham, H. El Hadidi, H. Tamma, 1988 ; *Revue de la presse égyptienne,* n°29, 4ème trimestre 1987, CEDEJ. Au Caire, mais plus encore à Alexandrie, la politique de démolition de l'habitat insalubre pour des "raisons d'hygiène" est ancienne (ILBERT, "Egypte 1900 : habitat populaire, société coloniale", 1989, 266-281)

[35]. Il ne s'agit pas d'un "maire" au sens littéral qui se réfère à l'autorité villageoise nommée par le gouvernement mais d'un homme choisi par les habitants pour son influence et sa capacité à résoudre problèmes et conflits ; en ce sens, il est considéré comme "maire" au sens traditionnel du terme (TEKCE, OLDHAM, SHORTER, *A Place to live*, 1994,174). Pour l'histoire détaillée du quartier et de la communauté initiale de Manchiat Nasser, on peut se reporter au deuxième chapitre du même ouvrage ainsi qu'aux travaux de Nadia Khouri-Dagher sur ce même quartier (KHOURI-DAGHER," Coût des services et marginalité au Caire", 1991, 149-156).

[36]. La loi n°31 de 1984 a défini certaines règles sur la manière de disposer du domaine privé de l'Etat. Cette loi est précisée par un décret de 1985 qui donne aux gouvernorats le pouvoir de transférer un terrain de l'Etat aux occupants s'ils l'occupaient avant 1984 (DEBOULET,*Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994, 480).

des zones d'habitat irrégulier. Ainsi, trois ans après la régularisation de Manchiat Nasser et la proclamation de la loi, les habitations de 'Izbat al-Madabigh seront-elles détruites ; de même de nombreux autres exemples de déguerpissements sont connus – nous en avons déjà signalés quelques-uns.

A 'Izbat al-Madabigh, les deux premières opérations de déguerpissement des habitants ont lieu à quelques mois d'intervalle, en 1961. Certains habitants retournent dans leur quartier d'origine. C'est le cas de Abd al-Kader, hébergé dans la famille de sa femme à Gayyara, petit quartier contigu aux Tanneries faisant partie du quartier Abû al-Su'ûd. 'Ali et sa famille - composée de huit personnes – s'installent pour un an et demi, eux aussi, à Gayyara, dans une chambre louée. Mais, la plupart des habitants restent sur place : " *Il y a 15 ans qu'on a le* hikr [1979]. *On a construit la nuit, ils* [la police] *ont cassé le jour. Ils ont cassé quatre fois la maison. On est restés comme çà très longtemps, avant d'avoir le* hikr. *Ensuite, on a construit une pièce en briques et en bois. C'était une montagne et on a aplani* [le terrain] *tout seuls. On a construit nous-mêmes, pièce par pièce. (...) Il n'y a plus de terrains libres... Depuis 15 ans, il n'y a plus de terrains libres.*" (Fangaria, arrivée en 1964).

Tous les habitants que nous avons rencontrés, présents dans le quartier entre les années cinquante et le milieu des années soixante-dix, ont vu leur habitation détruite entre une et quatre fois. Ainsi, en 1973, au sud de 'Izbat al-Madabigh, à la limite des Kiosques Abû al-Su'ûd, la pièce construite par le mari de Na'ama est-elle démolie : " *C'est arrivé une fois seulement, en 1973. Les gens sont quand même restés sur place, on dormait dans la rue. Quatre jours après, les gens du gouvernorat sont venus pour mesurer les terrains et on a eu la permission orale de reconstruire (...). On ne pouvait pas s'opposer à la police parce qu'on n'était pas dans notre droit, c'était le terrain du gouvernement*". Et, comme le précise Hussayn, certains habitants ont résisté à la police : " *En 1962, le gouvernement a cassé les échèches plusieurs fois, mais les habitants étaient nombreux et le gouvernement ne pouvait pas les reloger ailleurs (...). Quand la police est arrivée pour démolir, les habitants, ici, n'ont pas voulu sortir des échèches. Ils sont restés dans leurs maisons et la police n'a pu les casser* ". A la différence de Manchiat Nasser, dans le quartier des Tanneries, la régularisation foncière s'est effectuée au coup par coup, par petits groupes d'habitations et de rue en rue, depuis l'impasse Yacîn Dardir jusqu'aux blocs de 'Ayn al-Sira, puis vers le sud, et cela jusqu'aux années quatre-vingt, moment où l'ensemble de la zone a obtenu le *hikr* [37].

[37]. Quelques résidents du quartier disent que certaines des habitations du quartier sont "illégales", parce que leurs propriétaires n'auraient pas obtenu le *hikr*. Mais tous les habitants que nous avons rencontrés, dont ceux des maisons dites "illégales", affirment bénéficier du *hikr*... Il est donc possible que, parmi les dernières habitations construites, certaines n'aient effectivement pas été régularisées, mais que, par souci de sécurité, leurs habitants nous aient dit le contraire. Il est pourtant plus probable qu'il y ait une confusion au sujet des petites boutiques récemment construites ou des surélévations et extensions apportées aux bâtiments à partir des années quatre-vingt qui, elles n'ont pas été régularisées. 'Ali, pour sa part, dit que le gouvernorat n'a plus concédé de *hikr* après 1982.

Entretemps, le bras de fer presque quotidien qui se joue entre les habitants et les pouvoirs publics consiste pour ces derniers à empêcher l'étalement du quartier en détruisant les habitations des derniers arrivants, mais aussi à interdire les extensions au sol ou en élévation puisque le *hikr* est concédé pour une hauteur limitée qui dépend de la largeur de la rue et de la superficie du terrain, laquelle est également fixée lors du contrat *hikr*. C'est ce qu'explique Muhtar, arrivé en 1971 : "*Avant, les maisons étaient petites ; aujourd'hui, il y en a beaucoup et elles se sont agrandies. Chacun a construit par mainmise. Le gouvernorat détruisait les maisons, les gens reconstruisaient la nuit. Par exemple, des gens faisaient un magasin qui était cassé ; le lendemain, ils reconstruisaient et donnaient des dessous-de-table à la police. A partir de 1980, le gouvernement n'a plus rien détruit parce qu'il y avait le* hikr. *Le gouvernorat ne cassait pas les choses* [maisons initiales] *mais ce qu'il y avait en plus. Par exemple, s'il y avait un troisième étage en plus, c'était cassé ou ce que les gens construisaient sur les rues. Des gens* [du gouvernorat] *venaient pour mesurer et pour demander de payer le* hikr".

Il ne faut pas oublier, enfin, qu'à Manchiat Nasser, l'existence d'une communauté relativement organisée, se fondant en particulier sur la même origine géographique et emmenée par des *leaders* qui la représentaient vis-à-vis du pouvoir, a certainement joué en faveur de la reconnaissance[38]. A 'Izbat al-Madabigh, par contre, l'invasion n'étant ni collective, ni préparée à l'avance, il était primordial pour les premiers habitants d'appeler d'autres familles pour renforcer l'occupation et rendre plus difficiles les tentatives d'expulsion engagées par les pouvoirs publics - "*Tout le monde disait de venir ici parce que c'était libre, parce que les gens voulaient que d'autres viennent, pour qu'il y ait du monde* " (Chaûqi). Dans ce quartier, ce n'est donc pas un mouvement communautaire identique à celui de Manchiat Nasser qui sous-tend l'occupation du terrain mais plutôt une communauté d'intérêts qui se constitue progressivement, ce qui ne l'empêche pas, elle aussi, de "fabriquer" ses représentants en la personne des trois habitants les plus âgés. D'après Abd al-Kader – dont le propos est confirmé par 'Ali : " *Trois personnes sont allées au gouvernorat du Caire pour représenter les gens du quartier ; on nous a proposé d'être locataires, mais tout le monde a refusé parce que le loyer était 3,5 £e par mois pour un appartement (...)*[39]*. C'était une proposition pour laisser les terrains et aller dans les blocs de 'Ayn al-Sira. On a refusé et on a eu le* hikr. *On a payé 25 piastres par mètre carré* [par an]". Lorsque l'on demande à 'Ali qui

[38]. A. Durand-Lasserve et R. Pajoni insistent, parmi les conditions qui favorisent la régularisation des quartiers en situation irrégulière, sur l'importance des organisations communautaires qui ont une certaine stabilité et légitimité tant vis-à-vis du pouvoir que des populations concernées : en Amérique Latine ou en Asie, "*plusieurs études de cas attribuent l'essentiel du succès des opérations de régularisation à la cohésion des organisations communautaires et aux pressions qu'elles ont permis d'exercer sur les administrations et les politiciens (...)*". (DURAND-LASSERVE et PAJONI, "L'intégration des quartiers irréguliers", 1995, 18).

[39]. "*En 1963,* [la cité] *'Ayn al-Sira était déjà construite et il y avait une douzaine de familles. Le gouvernement nous a encouragé à aller nous y installer. Mais les loyers étaient de 3,5 £e par mois et mon père ne gagnait que 5 £e. Ce n'était donc pas possible*" ('Ali). Quant au frère de Abû al-Wafâ', il a aussi refusé un appartement à 'Ayn al-Sira parce qu'il avait des animaux qu'il ne pouvait élever dans les blocs.

étaient ces trois personnes, il répond qu'elles ne sont plus présentes dans le quartier et ajoute : "*On a choisi ces trois personnes parce qu'elles étaient âgées et capables d'expliquer la situation des gens et du quartier. Parce qu'il y a des gens qui parlent pour ne rien dire... (...) La diplomatie était nécessaire pour expliquer la situation (...)".* Toutes ces difficultés éprouvées par les premiers résidents, pourtant de diverses origines, ont certainement contribué à la naissance d'une solidarité de quartier indispensable à l'obtention de la reconnaissance et de la sécurité foncière. Jean-Claude Barbier observe également, à propos des quartiers illégaux en Afrique Noire que leur histoire, souvent courte mais intensément vécue, vers la régularisation, permet de construire une "véritable communauté de quartier". Celle-ci n'est pourtant pas acquise une fois pour toutes et "*on peut s'interroger sur le devenir de ces quartiers, sur l'après-combat, une fois faite la régularisation, lorsque la solidarité sociale n'est plus un impératif de survie (...). Les différenciations sociales, en s'accentuant, ne risquent-elles pas d'introduire des tensions internes ?*" (BARBIER, "Stratégies foncières et immobilières", 1987, 18). Et, en effet, nous verrons que, bien des années plus tard, et quand bien même, par leurs discours, certains habitants de 'Izbat al-Madabigh revendiquent une même origine géographique - sinon ethnique -, cette solidarité qui a marqué les débuts du quartier paraît bien amoindrie.

Ainsi, l'obtention du *hikr* ne se conquiert qu'après une étape de violence physique (la destruction des habitations) entre les résidents et les forces de l'ordre. Bien plus, cette période rend en partie compte du lien symbolique - conflictuel - très fort entre les habitants et l'Etat. En ce sens, "*l'irrégularité urbaine n'est pas un fait en soi, mais plutôt la qualification sociale d'un fait*" (RIOFRIO, "De la complexité du comportement des acteurs", 1995, 65) : ce fait est l'exclusion du marché du logement formel et, plus largement, d'un droit à la ville. Aussi, son aboutissement - l'acquisition du statut *hikr* – dépasse-t-il de beaucoup le seul aspect de l'accès à la sécurité, en fait relative, de la tenure.

La relation qui se noue entre les habitants et l'Etat est paradoxale à plusieurs titres. Même si le gouvernorat propose aux habitants de 'Izbat al-Madabigh un logement dans les blocs de la cité 'Ayn al-Sira, le loyer reste trop élevé pour eux, puisque, à l'exception de quelques-uns, comme 'Ali, qui ont pu louer une pièce à bas prix et pour une courte durée dans un quartier voisin, ou ceux, comme Abd al-Kader, qui ont pu être hébergés un temps, les autres, lors des expulsions, n'ont d'autre ressource que de demeurer "camper" sur place. Mais, simultanément, quand il propose un logement social aux habitants de 'Izbat al-Madabigh, l'Etat, par l'intermédiaire des pouvoirs publics locaux, (re)connaît leur présence dans la zone, voire leur existence en ville, puisque la démolition des "cabanes" ne les fait pas partir ailleurs (où, au demeurant ? De l'endroit d'où ils viennent ?[40]). Il s'agit bien de "*pauvres absolus*"

[40]. Galila el Kadi note : " *En 1966, Zakaryah Moheildine, Premier Ministre sous Nasser, ordonne le refoulement de tous les nouveaux migrants ruraux dans leurs villages d'origine. Des services de contrôle s'installent à la gare centrale de la capitale et renvoient tous les " suspects " chez eux. Ces mesures se sont avérées sans effet, et ne survécurent pas longtemps*" (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 186).

(MASSIAH et TRIBILLON, *Villes en développement*, 1988, 168) qui ont un "choix" de localisation initiale très réduit [41] et qui n'ont pas la possibilité de partir, même dans une cité de logement social, en raison, nous le verrons plus loin, d'itinéraires résidentiels qui restent sous l'emprise de contraintes extrêmement fortes.

C'est aussi parce que leur conception de la "*terre urbaine*" est fondamentalement différente qu'un terrain d'entente ne peut être trouvé entre l'Etat et les premiers habitants. Pour ces derniers, le sol n'a pas une valeur marchande, mais possède une valeur d'usage immédiate et essentielle à leur survie : le sol "*est l'habitat lui-même ou, en tout cas, un habitat en devenir, le premier stade d'un processus d'accès au logement*" (MASSIAH et TRIBILLON, *Villes en développement*, 1988, 162). Dès lors, les déguerpissements répétés laissent les habitants dans une situation de précarité quotidienne, mais empêchent également tout investissement, même minime, au niveau de l'habitat. Même lorsque le statut *hikr* est accordé, la sécurité foncière n'est pas totalement garantie : au début, personne ne sait combien de temps peut durer le *hikr* et s'il sera renouvelé d'une année sur l'autre. De la même manière, le *hikr* est "concédé" au coup par coup, comme étant un minimum ou un moindre mal. Il ne correspond pas à une reconnaissance à part entière puisqu'il n'équivaut pas à une propriété du sol sûre et certaine et que les pouvoirs publics se dégagent de toute implication en ce qui concerne les équipements de base – ceux-ci étant à la charge des résidents.

En définitive, ce n'est pas tant d'un laisser-faire que d'une politique de laisser-faire dont il s'agit ou, comme l'écrit autrement A. Arrif à propos de l'espace bidonvillois, d'une "*précarité institutionnellement construite*" (ARRIF, *Les compétences citadines à l'épreuve de l'exclusion,* 1994, 5) : le transitoire a force de loi mais la tolérance de la présence des habitants ne va pas juqu'à admettre que ces derniers puissent bénéficier de droits identiques aux autres citadins.

Pour les habitants, l'ambiguïté demeure, mais ils ont la possibilité de "s'en arranger". Si la mainmise sur le sol est explicitement considérée par eux comme quelque chose d'illégal ("*C'était logique que les maisons soient détruites* [par le gouvernement] *parce que le terrain avait été pris par des voleurs* ", Abd al-Kader), l'invisibilité du propriétaire authentique rend d'une certaine manière l'invasion plus légitime ("*Quand je suis arrivé, j'ai trouvé un terrain libre, sans propriétaire*", Chaûqi).

Dans le conflit qui oppose les habitants à l'Etat, la recherche d'une forme de légalité - par l'envoi de "représentants" auprès des autorités, par exemple – qui, seule, peut fonder la sécurité foncière indispensable, se combine à des pratiques de contournement de la loi telles que reconstruire la nuit ou, comme le dit Muhtar, verser des dessous-de-table à la

---

[41]. Nous avons déjà dit que l'achat d'une parcelle agricole était réservée aux catégories un peu plus aisées - qui correspondraient aux "*pauvres relatifs*", selon la classification de G. Massiah et J.F. Tribillon. Les pauvres absolus "*occupent les zones inframarginales (pentes, marécages, décharges publiques) (...). Ils sont considérés, par les autorités, "hors la loi et hors la ville ". Cette précarité fragilise tout investissement de confortement ou d'amélioration de l'habitat dans un jeu cruel du chat et de la souris*". (MASSIAH et TRIBILLON, *Villes en développement*, 1988, 168-170).

police[42]. Parce que c'est l'unique moyen, ce qui est (re)conquis clandestinement la nuit doit être impérieusement négocié ouvertement le jour ; ce lien obligatoire entre les habitants et l'Etat est "*(...) renforcé par la représentation que se font ces populations du pouvoir et de son rôle quasi démiurgique. On sait que rien ne peut advenir sans son assentiment*" (ARRIF, *Les compétences citadines à l'épreuve de l'exclusion,* 1994, 7).

Du côté des habitants, l'obtention de la sécurité foncière, même incomplète et relative, transforme en profondeur leur relation au sol et à l'habitat. Une fois la crainte du déguerpissement disparue, il devient possible de bâtir autrement et d'espérer, à plus ou moins long terme, le raccordement aux réseaux viaires : pour les habitants, l'installation dans un "quartier" à part entière peut alors prendre matériellement forme. C'est aussi là que se situe l'ambiguïté de leur relation à l'Etat, puisque celui-ci, *a contrario*, peut remettre en cause l'implantation, ne pas prévoir d'intervenir dans le quartier pour les équipements, ou même ne pas "nommer" officiellement cet espace - qui conserve alors le nom que lui ont donné ses habitants[43].

Pour certains, les prémices de cet ancrage résidentiel se manifestent par la consolidation et l'extension progressive de l'habitat initial : " *La première maison n'avait qu'une pièce ; la seconde avait trois pièces plus grandes parce qu'on se sentait plus en sécurité pour s'agrandir, quand on a eu les papiers du hikr*" ('Ali). Pour d'autres, la cabane est entièrement remplacée par une construction en dur. Ainsi, Chaûqi édifie en 1963 ce qu'il qualifie d'échèche en tôle avec un toit fait de branches et de feuillages. Après de nombreux événements - dont une première éviction du quartier, un retour au Sohag d'où il est originaire et la destruction de sa cabane en 1969 -, il obtient le *hikr* pour ses 120 m^2 de terrain. Il construit en 1970, au rez-de-chaussée, "*avec ses mains*", une première pièce en briques, puis une seconde, puis une troisième. En 1979, il commence un premier étage ; en 1982, un deuxième étage est achevé ; en 1993, son habitation a trois étages.

Cette évolution de l'habitat de Chaûqi est, bien sûr, à mettre en relation avec une mobilité professionnelle exemplaire - nous y reviendrons -, même si elle n'est pas unique dans le quartier ; mais elle donne la mesure de l'importance de la sécurité de la tenure. C'est non seulement la morphologie de l'habitat qui change, mais aussi son statut : "*La régularisation est un moment crucial dans la construction d'un espace urbain, dans la mesure où il établit la différenciation (et parfois l'interaction) entre les espaces privés et publics. Les maisons*

---

[42]. Agnès Deboulet constate également que ses "*(...) interlocuteurs de Dâr al-Salâm évoquent fréquemment la délivrance, après coup, de permis de construire en échange de dessous-de-table conséquents*" (DEBOULET, "Régularisation foncière, propriété et espace urbanisé", 1995, 60).

[43]. Pour sa part, en ce qui concerne les périphéries de Buenos Aires, Marie-France Prévôt Schapira note que le bidonville (non régularisé) représente l'entassement, la précarité mais surtout la "*non citoyenneté"* et que tout l'oppose aux valeurs et à l'idéologie du quartier populaire réglementé (PREVOT SCHAPIRA, "Les banlieues de Buenos Aires", 1998, 228). Si, à 'Izbat al-Madabigh, la régularisation constitue sans doute un pas vers la reconnaissance de la citoyenneté des habitants, celle-ci est loin d'être pleine et entière et l'absence d'intervention de l'Etat dans le quartier, par exemple pour les équipements, témoigne des limites matérielles et symboliques de la régularisation.

deviennent des espaces privés non seulement en termes physiques, mais aussi en termes d'institution. En créant une "sécurité foncière", par le biais d'une technique juridique quelle qu'elle soit, la régularisation institutionnalise le caractère privé des espaces privés (...)" (AZUELA, "La construction d'un ordre urbain", 1995, 42).

Au-delà de l'amélioration de l'habitat[44], la régularisation a des implications d'une autre nature : elle permet la constitution et l'enracinement résidentiel de la famille. Par exemple, Chaûqi, après son retour au Sohag, revient dans le quartier en y amenant sa femme, y installe plus tard sa mère parce qu'il a pu construire son habitation "en dur" – sa mère refusait en effet de vivre dans une "cabane" - et peut également offrir à ses enfants mariés un appartement dans sa maison. L'important n'est pas alors tant la propriété du sol que celle de l'habitat[45] ; celle-ci s'intègre dans ce qui constitue désormais une stratégie patrimoniale, qui rend possible, entre autres choses, le logement de la famille d'une génération à l'autre. Si, à l'instar de G. Riofro, on pense que l'irrégularité - au sens d'illégal - d'un quartier est la qualification sociale d'un fait, *a contrario*, la régularisation, au-delà du rapport juridique au sol qu'elle établit (propriété ou *hikr*, peu importe), contient intrinsèquement un principe de régulation sociale[46] : c'est une fois que les hommes sont sûrs qu'ils peuvent "s'installer" dans un logement, qu'ils décident, pour la plupart, de se marier et de "construire" leur famille ; c'est aussi le moment où il devient possible d'investir "*affectivement*" dans le logement (GERVAIS-LAMBONY, *De Lomé à Harare*, 1994, 221), mais aussi dans des relations de voisinage ; c'est enfin à partir de cette étape que, pour certains, il devient possible de chercher à s'employer en créant son propre emploi au sein du quartier.

Dès que la régularisation est engagée, l'habitat n'est plus simplement l'abri minimum et incertain contre diverses intempéries que celles-ci soient matérielles[47] ou symboliques (se réserver un "bout" de terrain contre les voisins, mais aussi préserver autant que faire ce peut l'intimité familiale) ; il devient le moyen d'établir un*"habiter*", au sens où l'entend Henri Lefebvre, à savoir s'approprier, par le biais de différentes pratiques, l'habitat, en faire "sa maison", mais aussi être en mesure de s'inscrire dans la vie et la société urbaines (LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, 1974, 25).

Tout cela présage, en filigrane, d'un autre rapport des habitants à leur quartier et, plus largement, à la ville.

---

[44]. " *L'acte de bâtir sur une parcelle ne s'épuise pas dans l'agencement de matériaux, c'est fondamentalement l'acte par lequel on occupe un espace*" (LETCHIMY, "De l'habitat précaire à la ville", 1995, 31).

[45]. Précisons ici que cela ne signifie pas pour autant que la propriété de l'habitat est une condition indispensable à tout ce qui suit ; nous verrons ultérieurement que les comparaisons entre le statut de locataire (dans d'autres quartiers) sont tout à fait instructives à cet égard.

[46]. "*Au total, c'est bien par les différentes formes de régulation sociale, et non par la propriété, que l'on peut saisir le problème de l'accès au foncier (...). L'important n'est pas dans l'accès au sol mais dans l'accès à la ville. Ce qui est intéressant au niveau de la propriété, ce n'est pas le rapport juridique mais le rapport social qui se noue autour de la sécurité foncière.*" (MASSIAH, 1995, "Stratégies collectives d'accès au sol", 10-11).

[47]. L'expression "avoir un toit" prend ici tout son sens : il apparaît en effet que, au fil des enquêtes, l'existence ou l'absence de toit est déterminante pour qualifier et décrire l'habitat.

c - La mainmise sur les dernières parcelles et l'arrivée d'un groupe vulnérable : les locataires

La sécurité foncière à 'Izbat al-Madabigh modifie la relation des habitants au sol. Elle institue aussi une autre étape dans le mode d'appropriation des parcelles : même si la régularisation s'effectue au coup par coup, le processus paraît pour les habitants suffisamment engagé pour que certains d'entre eux cherchent à occuper plusieurs terrains, en particulier aux abords du noyau d'habitat initial. Le sol n'a plus désormais uniquement une valeur d'usage - s'emparer d'un espace pour y vivre -, mais il devient un capital qui peut générer une rente par la location. Pour d'autres, la location de pièces d'habitation dans leur propre demeure contribue à l'achèvement ou à l'extension de cette dernière.

De cette offre de logements ou pièces à louer découle, évidemment, la venue de locataires dans le quartier, à partir des années soixante-dix. Les locataires découvrent leur logement par le bouche-à-oreille ou par des panneaux accrochés sur les façades. Simultanément, il existe une forte demande de logements à louer de la part des hommes qui travaillent dans les tanneries ou de celle de jeunes hommes qui désirent, en prévision ou à la suite de leur mariage, obtenir un logement indépendant dans le quartier où, souvent aussi, ils travaillent. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous traiterons des itinéraires résidentiels.

Le diptyque propriétaire-locataire devient alors l'un des fondements de la différenciation sociale entre les habitants ; cependant celle-ci ne se révèle pas toujours immédiatement et elle n'est pas systématique. Toutefois, la précarité des conditions de vie et d'habitat des locataires les rend étroitement dépendants des autres résidents ; et nous verrons également dans ce qui suit que c'est ce groupe qui a la plus forte mobilité résidentielle à l'intérieur même du quartier. Il n'en reste pas moins que cette différenciation sociale, même émergente, instaure progressivement entre les habitants un rapport de force qui tend à atténuer l'égalitarisme des débuts.

- Les propriétaires : construire pour louer et louer pour construire

Comme nous l'avons vu, l'installation des premiers habitants ressortit plus de motivations individuelles ou familiales que d'une invasion collective, ce qui rend d'autant plus précaire les débuts de l'occupation. L'étalement dans le temps des dates d'arrivées confirme bien cette construction très progressive du quartier.

Une fois que le *hikr* est concédé au premier noyau d'habitations, de nouvelles logiques se font jour, à cause même du principe qui fonde ce mode de régularisation, qui sont l'œuvre des habitants eux-mêmes. Parce que le *hikr* ne confère pas la propriété du sol mais garantit celle de l'habitat, il s'agit désormais pour certains des résidents d'occuper une ou plusieurs parcelles voisines, d'y construire pour ensuite obtenir le *hikr* et de régulariser la situation après coup. A la différence de ce que l'on peut observer dans les quartiers d'invasion

plus récente[48], la mainmise sur plusieurs parcelles ne semble pas ici véritablement participer d'un processus de spéculation foncière, dans la mesure où ces terrains ne sont pas vendus à de nouveaux arrivés. Certains de ces multi-propriétaires ont aujourd'hui quitté le quartier pour aller ailleurs, et c'est seulement par la bouche de leurs locataires que nous avons pu avoir connaissance de cet aspect de l'occupation de l'espace.

Ainsi, dans les années soixante-dix, le quartier s'est-il étendu vers le sud, jusqu'à rejoindre les Kiosques Abû al-Su'ûd, et vers l'est, jusqu'à border la cité 'Ayn al-Sira.

L'un des résidents possédant plusieurs habitations à 'Izbat al-Madabigh est Abû al-Wafâ', lequel, en raison de sa richesse présumée, jouit d'une renommée débordant largement le cadre du quartier. Dès la fin des années soixante, Abû al-Wafâ' - il est alors âgé d'une vingtaine d'années - construit, en quatre mois, face aux blocs de 'Ayn al-Sira, une grande maison de trois étages, comportant deux entrées et deux escaliers. Très peu de temps après, il y amène l'électricité ; un an plus tard, il a l'eau courante ; il se raccorde ensuite à l'une des conduites principales du tout-à-l'égout de 'Ayn al-Sira qui passe devant chez lui. Grâce aux revenus procurés par leur commerce de vaches et de moutons, ses autres frères peuvent faire de même.

S'il est malaisé de connaître avec exactitude l'ampleur des biens de Abû al-Wafâ'[49], sinon qu'il loue, dans sa grande maison, des pièces à des membres de sa famille pour un montant total de 150 £e par mois, les entretiens menés auprès d'autres habitants en donnent néanmoins un aperçu. Ainsi, Faûziya, locataire, indique : " *Abû al-Wafâ' voulait acheter cette maison parce que le propriétaire voulait la vendre. Mais je lui ai dit que je ne lui paierais que 2 £e de loyer* [elle paye actuellement 6 £e pour deux pièces]. *S'il m'obligeait à partir, je*

---

[48]. Ceci est différent de ce qui se passe dans les quartiers d'invasion plus récente où la présence de lotisseurs-spéculateurs accentue la tendance à l'invasion marchande au point de ne laisser subsister qu'à la marge l'invasion communautaire ou collective (DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994, 396). De même, dans ces quartiers, les transactions foncières font l'objet de contrats écrits qui, tout en occultant le terme de "terrain" - puisque la vente est illégale -, notifie l'achat de "briques" ou de "ruines sur les terrains de l'Etat" (DEBOULET, "Régularisation foncière, propriété et espace urbanisé", 1995, 63-64). A Manchiat Nasser également, certains des arrivants ont, au fur et à mesure de l'affermissement de la mainmise et de la venue de nouvelles familles, délimité sur la pente des parcelles de grande taille, jusqu'à plus de 1000 m^2, qui seront ensuite subdivisées et vendues à des prix élevés (TEKÇE, OLDHAM, SHORTER, *A Place to Live*, 1994, 174). La superficie de la zone d'invasion joue aussi un rôle puisque, contrairement à 'Izbat al-Madabigh qui est un relativement petit quartier, Manchiat Nasser offre des potentialités d'expansion bien plus importantes.

[49]. Parmi toutes les personnes que nous avons enquêtées au Caire, Abû al-Wafâ' a été l'une des rares à refuser que nous enregistrions ses propos. Les entretiens avec lui se sont avérés assez difficiles à conduire. Ainsi, nous a-t-il toujours affirmé qu'il ne possédait que sa propre maison à 'Izbat al-Madabigh. C'est seulement après une question sur le logement de ses deux fils mariés qu'il nous explique : " *Pour mes fils, j'ai rajouté deux étages et ils vivent avec moi. Pour les autres* (non mariés)*, je n'ai pas besoin de rajouter des étages car j'ai d'autres maisons dans le quartier*". Par ailleurs, nous avions beaucoup entendu parler, par les habitants des Tanneries et par ceux des blocs de 'Ayn al-Sira, de Abû al-Wafâ' avant de le rencontrer. Sa réputation de "caïd" au "mauvais caractère" nous laissait penser qu'il valait mieux le questionner une fois les autres enquêtes achevées, tout en sachant qu'il devait être au courant de notre présence à 'Izbat al-Madabigh. Cette "tactique" s'est soldée par un échec puisque nous sommes tombée assez rapidement nez à nez avec lui... Après deux entretiens difficiles, la confiance s'est tant bien que mal établie, par l'intermédiaire, en particulier, de ses jeunes enfants. C'est un euphémisme de dire que 'Abû al-Wafâ' est misogyne, mais dans ce cas précis, nous avons considéré ce trait de caractère comme une qualité tout à fait appréciable : Abû al-Wafâ' devait penser qu'une femme n'était pas bien dangereuse pour ses affaires et trafics en tout genre... (Ce qui était vrai dans notre cas).

lui demanderais 2 000 £e (...). Il voulait la maison Toutes les maisons de la rue en haut [la rue 'Ayn al-Sira] *appartiennent à Abû al-Wafâ'. Ma nièce lui a payé 700 £e* [de pas-de-porte] *et 70 £e tous les mois pour une pièce (...). Ce ne sont pas des maisons qu'il a, ce sont des immeubles ! Il en a à peu près quinze, en haut. Il en a construit quelques-uns, il en a acheté d'autres, parce qu'il gagne beaucoup d'argent avec ses vaches*". Selon 'Ali, Abû al-Wafâ' possède vingt-et-une maisons, dont il loue des pièces, dans la seule rue 'Ayn al-Sira. Une autre femme, résidente de 'Ayn al-Sira, dit pour sa part : " *Ma sœur voulait un logement. J'ai demandé un appartement à Abû al-Wafâ'. Il m'a répondu que ce serait 70 £e par mois et 1000 £e comme pas-de-porte* "[50].

Abû al-Wafâ' n'est pas le seul propriétaire-résident à posséder plusieurs habitations à 'Izbat al-Madabigh. Arrivé en 1972 dans le quartier, Mahmûd vit, depuis 1989, avec son épouse et ses six enfants dans une petite pièce d'environ 12 m^2 située dans l'impasse Yacîn Dardir. Locataire, il a versé, au moment de son emménagement, un pas-de-porte de 100 £e et il paye pour cette pièce un loyer de 35 £e par mois – y compris pour l'électricité. La famille s'approvisionne en eau dans une maison voisine, desservie. Son propriétaire réside dans une ruelle proche et loue une seconde pièce à une autre famille qui habite au-dessus de chez Mahmûd.

Faûziya, dont nous venons de parler, est arrivée en 1970 en provenance du quartier voisin de Gayyara en 1970 pour élever les enfants de l'une des co-épouses, décédée, de son mari[51]. La famille loge au bout de l'impasse Yacîn Dardir, dans deux pièces d'un peu moins de 15 m^2 chacune, mais elle ne paye que 6 £e de loyer en raison de l'ancienneté de la location. Son propriétaire, aujourd'hui décédé, vivait dans une habitation voisine qu'il avait lui-même construite. Il avait racheté le rez-de-chaussée où habite Faûziya au père de A'îd[52] à la fin des années soixante, tout en construisant pour ses enfants une autre demeure à Basatîn, quartier situé au sud du Caire. Aujourd'hui, les héritiers du propriétaire de Faûziya louent donc six pièces qui hébergent cinq familles : trois d'entre elles occupent les trois pièces du premier étage, édifiées progressivement par le propriétaire ; au rez-de-chaussée, une autre famille vit dans une pièce et, enfin, Faûziya habite les deux dernières pièces. Les pièces qui constituent l'ancienne maison du propriétaires sont aujourd'hui, elles aussi, louées à plusieurs familles.

---

[50]. Le pas-de-porte est une somme, très variable, que l'on verse au moment de s'installer dans un logement loué. En cas de déménagement, il peut être partiellement ou entièrement rendu, mais, souvent, il est conservé par le propriétaire.

[51]. Le mari de Faûziya, aujourd'hui décédé, s'est marié à sept reprises avec trois femmes originaires du Fayyûm et quatre femmes originaires du Caire ; il a divorcé de certaines d'entre elles. La composition de l'ensemble de sa famille est donc assez complexe. Quand Faûziya est arrivée avec ses quatre enfants, son mari louait déjà les deux pièces dans lesquelles les enfants - aujourd'hui mariés et partis - de l'autre épouse étaient nés. Mais Faûziya n'a pu nous donner la date exacte de la location.

[52]. La famille de A'îd est arrivée dans le quartier en 1954 et a construit petit à petit ces trois pièces. Puis, elle est repartie trois ans au Fayyûm pour revenir, en 1973, comme locataire à 'Izbat al-Madabigh.

La situation de Nasra et de ses cinq enfants se rapproche de celle de Faûziya. Nasra, aujourd'hui veuve, a commencé par louer une petite pièce, pour 2 £e mensuelles. En 1988, elle a repris, pour 18 £e, la pièce voisine, libérée par le départ d'une famille de 12 personnes. Une autre pièce appartenant à la même demeure est aussi louée, pour 4 £e, à un menuisier. Le propriétaire, décédé, habitait juste derrière et trois héritiers, résidant aujourd'hui à Dâr al-Salâm, au sud de l'agglomération, reçoivent les loyers des pièces de ces deux habitations de 'Izbat al-Madabigh.

D'autres cas pourraient encore être cités, comme celui du propriétaire des deux petites pièces où, depuis 1974, vivent Fathiya, veuve, et ses six enfants : il réside aussi à Dâr al-Salâm et loue cinq chambres sur deux étages à quatre familles distinctes qui lui payent chacune 20 £e par mois.

Certains propriétaires n'ont même jamais résidé dans le quartier. C'est le cas de l'un des oncles de 'Ali, venu au Caire après l'installation et sur les conseils du père de ce dernier. Dès son arrivée, cet oncle loue un logement à Bâb al-Chari', dans la vieille ville, mais il construit à côté de chez 'Ali des pièces d'habitation ainsi qu'un atelier en vue de leur location : "*Il travaille comme couturier à Bâb al-Chari'. Il n'est jamais venu* [habiter] *ici parce son appartement là-bas est mieux. A cette époque, il louait chaque pièce 6 £e. 6 £e, cela avait de la valeur, c'était le salaire d'un fonctionnaire. Aujourd'hui, ce n'est plus rien et les locataires sont toujours les mêmes*" ('Ali). Pourtant, Farag, qui a repris il y a trois ans l'atelier de l'oncle de 'Ali pour y exercer son activité de matelassier, a payé 1 500 £e de pas-de-porte et verse un loyer de 25 £e mensuelles.

Cette catégorie de propriétaires, toujours présents ou partis du quartier, qui ont progressivement réussi à construire ou à racheter d'autres habitations dans le but d'en louer les pièces, peut se distinguer de celle pour laquelle louer des pièces, des boutiques ou des ateliers - quitte à ne pas respecter les limitations imposées par le *hikr* -, est indispensable à la consolidation et à l'extension de leur propre domicile.

Ainsi, à partir de 1970, sur une partie de ses 300 m^2 de terrain, Hamdi commence par construire en rez-de-chaussée, pièce par pièce, son propre logement d'une chambre et jusqu'à six ateliers ou petites boutiques qu'il loue 12 £e chacun. Il édifie ensuite un premier étage qu'il divise en huit pièces d'habitation également louées, chacune, pour un loyer mensuel compris entre 13 et 15 £e, excepté l'une d'elles qu'il occupe avec sa première femme puis ses huit enfants. Lorsqu'il est en mesure de construire trois grandes pièces dans un second étage qui s'ajoute au précédent, il y installe sa seconde épouse dont il aura neuf enfants. Il construit enfin un troisième et ultime étage de trois pièces, où il loge sa troisième épouse puis ses trois derniers enfants. L'édification totale de la maison principale s'étend ainsi sur dix-sept années. Mais, à ses débuts, Hamdi est locataire d'une pièce minuscule et ne devient propriétaire d'une très petite tannerie qu'en 1964. Ce n'est que six ans plus tard qu'il parvient donc à commencer à construire son premier vrai logement puis à louer des ateliers et boutiques. Dès qu'il lui est possible de mettre de l'argent de côté, il achète des briques pour

construire une pièce supplémentaire. En moyenne, il ajoute une pièce par an, même si la fin de la construction de la maison s'accélère grâce à l'enrichissement de son promoteur. Progressivement aussi, il continue de construire des pièces et des étages sur le terrain qui lui reste, si bien que, aujourd'hui, il dit ne pas savoir combien de pièces il possède en tout... Peut-être quatre-vingts ![53]

L'"architecture" de la maison de Hamdi traduit de façon très visible ce temps nécessaire à l'édification. Contrairement à l'habitation de Abû al-Wafâ' construite d'un seul tenant et sans doute pensée et projetée par son propriétaire comme un ensemble cohérent dès qu'il eut pris sa décision de construire et parce qu'il avait plus de moyens, la morphologie de la maison de Hamdi est extrêmement complexe : elle comporte de minuscules cours ou passages intérieurs ; les "étages" sont composés de différents niveaux, pas toujours horizontaux, reliés entre eux par de petits escaliers de quelques degrés ; les pièces sont pour la plupart indépendantes les unes des autres et l'on y accède par ces passages à ciel ouvert... L'ensemble ainsi constitué donne l'impression d'un agglomérat - aux limites imprécises - de pièces dont l'édification a suivi une logique du coup par coup. Enfin, il apparaît que, pendant de nombreuses années, les revenus tirés par Hamdi des pièces et des boutiques louées[54] ont servi principalement à la construction de sa propre maison et à l'entretien de sa grande famille : deux de ses enfants sont décédés, deux filles, mariées, vivent dans de l'habitat auto-construit dans le même quartier, et deux fils, également mariés, travaillent et habitent avec lui ; mais Hamdi a encore aujourd'hui trois femmes vivantes et quatorze enfants à charge.

Cette situation matrimoniale et familiale explique sans doute que, contrairement à ce que l'on voit dans le domicile de Chaûqi, l'aménagement et l'ameublement intérieurs de l'appartement de Hamdi restent très simples : quelques divans qui servent de lits, une sorte de meuble-cuisine et un réchaud à gaz. Nous avons déjà montré comment Chaûqi avait, entre 1970 et 1993, édifié le rez-de-chaussée et les trois étages de sa demeure. Ses deux filles mariées occupent le premier et le second étages qui comportent respectivement trois pièces ; lui-même, son épouse et leurs cinq autres enfants vivent au dernier étage. Une cuisine au rez-de-chaussée sert à l'ensemble de la famille, mais il est aussi possible de préparer des plats à chaque étage dans une petite pièce réservée à cet usage. Derrière la maison, Chaûqi a installé sa fabrique de glu et de gélatine. Les pièces du rez-de-chaussée, ouvrant sur la rue, sont louées comme ateliers de réparation automobile : Mustafa, qui réside dans la cité 'Ayn al-Sira, loue ainsi depuis 1984 l'un de ces ateliers pour 45 £e par mois, après avoir payé un pas-de-porte de 2 000 £e. Mustafa emploie d'ailleurs comme apprenti-mécanicien l'un des fils, âgé de 10 ans, de Chaûqi.

---

[53]. D'un entretien à l'autre, les paroles de Hamdi varient... Il nous a donc fallu croiser les informations, vérifier les dires de Hamdi auprès de l'une de ses épouses et demander certaines précisions à 'Ali qui connaît bien son voisin. Par contre, il nous a été impossible de savoir combien, exactement, Hamdi possède de pièces sur la totalité de sa parcelle.

[54]. Pour Hamdi, l'ancienneté de ces locations et les très faibles augmentations des loyers relativisent les profits qu'il peut en tirer aujourd'hui.

Pour Chaûqi, la location des ateliers a contribué de manière substantielle à l'édification de sa maison et, en particulier, de son dernier étage. Grâce à elle et à son activité de fabrication de glu et gélatine, il a pu aménager confortablement son intérieur et acquérir des meubles et objets "modernes", tels qu'une armoire-vitrine dans laquelle est rangée de la vaisselle décorative, une télévision, des ventilateurs, de vrais lits à la place de divans, etc. En 1980, il a pu également amener, pour 600 £e, l'électricité et, en 1986, il s'est raccordé pour 500 £e à la canalisation d'eau qui passe entre son domicile et les blocs de 'Ayn al-Sira. Il a agi de même pour se raccorder à la conduite principale du tout-à-l'égout qui suit un tracé similaire.

Les exemples de pièces louées par des habitants de 'Izbat al-Madabigh au sein de leur propre habitation sont également nombreux. Le propriétaire de Rachida loue, au rez-de-chaussée, quatre pièces à quatre familles différentes, héberge sa propre mère dans une cinquième pièce et habite à l'étage. Parlons encore ici de Abd al-Kader qui, après la démolition de sa première cabane, put construire trois petites pièces : il habite dans l'une d'elles et loue les deux autres pour 5 £e mensuelles à deux familles. Son travail et les revenus de la location lui permirent d'agrandir progressivement son propre logement de deux pièces supplémentaires. L'ensemble de l'habitation est raccordée au réseau électrique, mais ne dispose ni de l'eau courante ni du tout-à-l'égout. Quant à l'ancien propriétaire du beau-père de Rab'ia, il louait deux pièces, sans eau ni électricité, et logeait dans la troisième. En 1978, il demande à ses locataires de lui verser chacun 500 £e pour la consolidation du rez-de-chaussée et la construction d'un premier étage. Le beau-père de Rab'ia refuse : il a lui-même déjà occupé un terrain sur lequel il avait commencé à construire deux pièces, démolies ensuite par la police. Il quitte donc cette chambre louée et reconstruit deux nouvelles pièces, sur un terrain *hikr*, qui forment la base de sa demeure actuelle, haute de deux étages.

- Les locataires : des conditions de vie et d'habitat précaires

Les exemples ci-dessus donnent déjà un aperçu du montant des loyers mais également des conditions de l'habitat, extrêmement modeste, où vivent les locataires. Ces conditions sont d'ailleurs aggravées quand le propriétaire ne réside plus dans le quartier et qu'il ne paye plus le *hikr*.

La plupart des locataires habitent dans des logements de taille très réduite - rares sont ceux qui occupent deux pièces, et cela paraît même être un maximum - et la sur-occupation y atteint des niveaux élevés. Rachida, abandonnée par son mari, loue pour 20 £e une pièce qui ne doit pas mesurer plus de 9 m^2. Elle a tout juste la place d'y mettre un lit double, un réfrigérateur, un meuble de rangement et d'accrocher un miroir au mur[55]. Elle vit

[55]. Rachida est sans doute l'une des personnes les plus démunies du quartier. Lorsque nous l'avons rencontrée pour la seconde fois, elle avait vendu son lit, son armoire et le miroir. Il ne lui restait plus que le réfrigérateur et des couvertures. En raison d'une gêne réciproque, les entretiens avec elle ont été assez malaisés à mener, en particulier pour les questions concernant le logement ou le quartier, ses répliques se limitant souvent à : "*Tu vois bien comment on vit*".

dans cette pièce avec ses quatre enfants et héberge un jeune garçon de la famille qui travaille dans les tanneries. Si Rachida explique que, lorsqu'elle s'est mariée en 1973, elle n'a pu obtenir un terrain pour construire, ce n'est pas tant parce qu'il n'y avait plus de parcelle vacante à occuper qu'en raison de la faiblesse des ressources du couple. Rares, en effet, sont les locataires qui ont les moyens d'accéder à la propriété et ceci est encore plus vrai pour les nouveaux venus dans le quartier, car ils ne disposent pas de l'entraide familiale et des réseaux suffisants pour occuper un terrain.

L'état des pièces louées est plus que médiocre et le niveau de confort réduit à son minimum. Lorsque Faûziya s'est installée, "*il n'y avait pas de plancher mais de la poussière sur le sol, il n'y avait pas non plus de porte* [d'entrée]. *(...) On a fait un plancher, on a mis une porte. J'ai dû aussi réparer le plafond*". Fathiya et ses six enfants ont longtemps habité dans une seule pièce où "*il n'y avait ni porte, ni fenêtre, ni toit*". Si Nasra a pu ajouter une pièce supplémentaire à celle qu'elle louait depuis quatorze ans, elle a été obligée de dépenser 200 £e pour réparer cette seconde pièce et la doter d'un toit. Malgré ces travaux, de grandes crevasses horizontales et verticales révèlent la fragilité de son habitation : " *Si je pouvais partir, je partirais dès aujourd'hui . Parce que ma fille ne peut pas recevoir ses amis ici ; parce qu'il n'y a pas d'eau, pas d'égouts ; parce que chaque année je dois réparer la maison à cause des fissures. Même si le gouvernement me donnait une seule pièce, je serais contente de partir. Pendant le tremblement de terre* [le 12 octobre 1992], *des maisons se sont écroulées et des gens sont partis au Muqattam. Mais moi, je n'étais pas assez malhonnête pour casser ma maison comme une femme ici qui a cassé la sienne pour recevoir un appartemen*t (...). *Vraiment, ce qui me déplaît, c'est cette maison ; et les amis de mes enfants, à l'école, se moquent d'eux parce qu'ils habitent ici. Je demande à partir d'ici* ".

Si, aujourd'hui, toutes les habitations de 'Izbat al-Madabigh bénéficient du courant électrique installé par le moyen de branchements qui sont en général licites[56] ou, à partir des années quatre-vingt, grâce à l'intervention du Bureau des Affaires Sociales[57], le problème de l'eau reste entier pour tous les locataires que nous avons rencontrés. Ainsi, Rachida s'approvisionne en eau, par le moyen de bassines, chez son père qui est propriétaire d'une maison dans la rue 'Ayn al-Sira - elle est la belle-sœur de Rab'ia, dont nous avons déjà parlé, qui vit précisément dans la demeure du père de Rachida. Nasra, comme ses voisines, demande l'eau dans une maison branchée sur le réseau, située à 30 mètres de chez elle. D'ordinaire, les habitants de 'Izbat al-Madabigh ne vendent pas l'eau potable à leurs voisins qui en sont dépourvus, mais il arrive que ces derniers leur rendent des services en contrepartie. L'exemple de Wahda qui achète l'eau - que sa fille va chercher tous les deux jours - paraît exceptionnel : elle s'était procuré, pour 60 £e, un tuyau, mais les fuites ont

[56]. Tout en disposant d'un compteur, Hamdi a eu de nombreux problèmes avec la Compagnie d'électricité à la suite du branchement illégal de l'habitation de l'un de ses locataires ; il aurait même été, selon 'Ali, emprisonné quelque temps pour cette raison.

[57]. Il s'agit du Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira, organisme public d'aide sociale qui s'est impliqué dans de nombreux domaines à 'Izbat al-Madabigh : par exemple, la famille de Rab'ia a reçu une aide financière et a bénéficié d'un prêt pour se raccorder à l'eau et aux égouts ; Nasra et Faûziya ont aussi été aidées pour la réparation de leurs habitations, etc.

exaspéré son voisin et la femme de celui-ci jalousait sa fille. Elle est donc aujourd'hui obligée de s'approvisionner dans une maison plus éloignée de son domicile et paye pour cela 5 £e par mois.

Excepté les habitations se situant à la lisière des blocs de 'Ayn al-Sira, qui ont été raccordées par leurs propriétaires à l'une des conduites d'égout de la cité, les autres habitations ne disposent pas du tout-à-l'égout mais de fosses : une camionnette vide les eaux-vannes une fois par mois, ce qui coûte à chaque famille 5 £e mensuelles. Il n'y a pas non plus de ramassage des déchets ménagers et les habitants de 'Izbat al-Madabigh déversent leurs ordures à un endroit précis, situé entre les blocs de la cité 'Ayn al-Sira : "*On ne paie pas pour les poubelles*[58] ; *les gens mettent les ordures dans des sacs dehors* (à l'extérieur du quartier)*, parmi les blocs. Là-bas, il y a un camion qui passe les ramasser*" (Mahmûd).

S'il est vrai également que quelques propriétaires ne disposent pas de l'eau courante et du tout-à-l'égout (comme 'Ali qui amène l'eau au moyen d'un tuyau depuis sa petite boutique de couturier jusqu'à son domicile), cette absence d'eau et d'égouts dans les demeures rend le quotidien des locataires très difficile : "*Si j'avais de l'argent, je partirais, mais il ne me reste rien une fois que le loyer et l'électricité sont payés(...). Je partirais n'importe où, mais dans un quartier propre, même si j'habite dans un kiosque*[59]*, mais à condition qu'il y ait l'eau et les égouts*" (Faûziya).

Certains locataires auraient presque les moyens, pour peu qu'ils bénéficient aussi des l'aide du Bureau des Affaires Sociales, d'installer l'eau courante chez eux, mais plusieurs facteurs limitent leurs capacités d'amélioration du confort de leur logement. Leur situation se complique encore lorsque les propriétaires n'habitent plus dans le quartier, alors qu'il est nécessaire, afin d'obtenir l'eau courante, que les locataires prouvent qu'ils résident bien à cet endroit là, que l'occupation de l'habitat est légitime et, enfin, que l'habitat lui-même a été régularisé par le biais du *hikr* : " *Il y a des maisons qui ont l'eau et d'autres, non. Parce que la société* [de distribution de l'eau] *demande le dernier reçu du* hikr *pour installer l'eau, mais mon propriétaire n'a pas payé les dix dernières années du* hikr *; donc, il n'a pas droit à l'eau. La plupart des maisons n'ont pas l'eau parce que les propriétaires ne payent plus le* hikr*. Mon propriétaire a l'eau et les égouts* [chez lui], *mais comme il n'habite pas ici, il ne s'occupe pas de nous*" (Nasra)[60].

Le projet de délocalisation des tanneries et de l'ensemble du quartier est aussi l'un des prétextes qui, selon les habitants, incite la Compagnie de distribution d'eau à ne pas

---

[58]. Il y a, au Caire, plusieurs quartiers ou campements de *zebalin*(s), ou éboueurs, qui constituent des communautés très organisées, entièrement occupées au ramassage et au traitement des déchets de la ville. L'un de ces campements se situe au sud de la route Salâh Sâlim et ses membres se chargent de la collecte des ordures des habitants de la cité 'Ayn al-Sira.

[59]. C'est-à-dire dans un petit habitacle construit en bois et non "en dur" ; le kiosque - *kochk* - est à l'origine une petite boutique en bois.

[60]. "*En réalité, les documents requis pour l'ouverture d'un compteur d'eau varient largement, selon la nature du raccordement sollicité, et sans doute aussi selon les dispositions des agents administratifs. Les documents requis fluctuent également grandement dans le temps, au gré des décisions politiques. (...) En cas de location d'un emplacement dont le propriétaire n'est pas identifiable, la mise en place d'un compteur peut être à la charge du locataire*" (DEBOULET, 1994, *Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 91)

commencer les travaux d'adduction ("*La Compagnie refuse d'amener l'eau ici parce qu'elle ne sait pas si ce quartier existera toujours plus tard* " dit Mahmûd).

Mais sans doute plus encore que les réticences de la Compagnie de distribution, c'est le prix réel à payer qui bloque les locataires : malgré des lettres répétées et écrites en commun au chef de quartier[61], celui-ci refuse pourtant d'aider les locataires dans leur démarche pour le branchement de l'eau courante et, comme le dit Nasra : " *Il y a des habitants qui ont l'eau. Ceux qui ne l'ont pas, c'est parce qu'ils n'ont pas d'argent ; pour les égouts, c'est pareil. Ces gens-là connaissent des personnes importantes, c'est pour cela qu'ils ont eu l'eau, l'électricité et les égouts* ".

Plusieurs locataires, comme Fathiya ou Mahmûd, pensent aussi qu'il est difficile d'amener les conduites d'eau ou d'égouts jusqu'à leur domicile en raison de la pente et parce qu'ils vivent "en bas" du quartier ; ce qui est vrai, c'est que la proximité des conduites de la cité 'Ayn al-Sira a simplifié et allégé le coût des installations pour les habitations situées en "haut" du quartier, en lisière de la cité. Il se trouve aussi qu'il s'agit souvent de propriétaires qui bénéficient de moyens financiers plus étendus et qui sont vraiment "installés" dans le quartier ; de ce fait, ils disposent de moyens de pression plus efficaces que les locataires, en particulier sur le chef de quartier. Hamdi explique ainsi que "*si on paye, on peut* [être relié] ; *avec les dessous-de-table, avec l'argent, on peut tout*" ; il a ainsi versé 500 £e à l'ingénieur venu mesurer la distance entre sa maison et la conduite principale "*pour faciliter la signature du chef de quartier*". Pour sa part, Agnès Deboulet observe, à propos des raccordements dans le quartier d'émanation populaire qu'elle a étudié, que "*la réalisation des travaux dépendrait nettement des relations personnelles nouées avec les officiels, ou encore de pots-de-vin, y compris à des membres du conseil local qui assistent (les habitants) dans la procédure* " (DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994, 92).

Enfin, la précarité matérielle et résidentielle, figurée et effective, des locataires restreint leur désir d'investir dans de coûteux travaux : même si certains, comme Faûziya, habitent depuis plusieurs années dans le même logement, la crainte de devoir en partir un jour ne les quitte pas. Et même s'ils engagent en commun des démarches auprès du chef de quartier, l'instabilité de leur statut de locataires nuit à l'entente qui serait nécessaire pour obtenir le branchement aux divers réseaux : "*Les locataires ne demandent pas l'eau, parce qu'ils savent qu'ils ne resteront pas. Moi, j'ai fait une demande pour l'eau, mais les autres locataires ont refusé de la faire avec moi et je ne peux pas tout payer toute seule*" (Nasra)

La perception du quartier par les locataires est étroitement liée à la précarité de leurs conditions de vie et de logement. C'est aussi dans ce groupe d'habitants que l'on trouve un nombre important de femmes chefs de ménage, veuves, divorcées ou abandonnées de leur mari[62]. Même lorsque, ce qui est assez fréquent, l'un de leurs enfants est apprenti dans les tanneries, son salaire reste très médiocre et ces femmes supportent entièrement la charge de

---

[61]. Le chef de quartier - *rayyis al-hayy* -, fonctionnaire nommé par le Gouverneur du Caire, a en charge l'administration de l'ensemble du *qism*.

[62]. Ceci ne signifie pas, bien sûr, qu'il n'y a pas de femmes veuves ou divorcées dans les familles de propriétaires ; mais, pour celles-ci, la proximité de la famille étendue favorise leur prise en charge.

la famille. Pour les locataires, en général, l'aide matérielle qui pourrait provenir de la famille élargie est en définitive très réduite, sinon inexistante, soit parce que la famille n'habite pas le quartier, soit parce que les liens de parenté semblent s'être, petit à petit, distendus. Ainsi, excepté pour l'eau, Rachida ne bénéficie d'aucune aide de son père qui est pourtant propriétaire d'une maison non loin de chez elle : " *La vie ici ? C'est comme tu vois... Je suis fatiguée... Fatiguée à cause des enfants... de vivre avec eux dans une pièce comme çà. Les gens ici sont bons, mais pauvres. Si j'ai besoin de quelque chose, je peux demander aux voisins, mais ensuite je dois rembourser* ". En effet, comme le dit aussi Fathiya, les voisins sont logés à la même enseigne et il est difficile de leur demander une aide qu'ils ne pourraient apporter, parce qu'ils sont "également" pauvres ("*Ce que je gagne, je le dépense tout de suite ; pour les autres, c'est la même chose. On vit au jour le jour, chacun a ses propres problèmes à résoudre. À qui veux-tu qu'on demande de l'aide ?* "). La promiscuité résidentielle des familles de locataires tend souvent aussi multiplier les motifs de discorde et à rendre plus aigus les conflits : ils peuvent alors être l'une des raisons des déménagements au sein du quartier.

Nous avons tenté ici de poser les limites du "quartier" 'Izbat al-Madabigh, telles que nous les avons perçues lors de nos premières visites. Ces frontières, qui paraissent, dans une certaine mesure, effectives pour les habitants, reposent en partie sur des distinctions que l'on peut objectivement observer quant aux spécificités du bâti et de la morphologie de 'Izbat al-Madabigh par rapport aux quartiers qui l'entourent.

L'histoire de l'installation des premiers habitants, de leur mainmise sur le sol puis de la régularisation par le biais du* hikr, *montre comment le quartier s'est constitué, quelles ont été les relations entre les habitants et les rapports de force entre ceux-ci et l'Etat.

L'accaparement des dernières parcelles, qui marque l'extension du quartier vers l'est et le sud, puis la venue des locataires, laissent deviner des contrastes au sein de ce qui semble être à première vue un même quartier homogène : déjà, les histoires des résidents de 'Izbat al-Madabigh apparaissent complexes et différenciées.

Ces divergences se manifestent par la taille et le nombre de parcelles appropriées, par le statut résidentiel (propriétaire ou locataire) et, encore, par le type de logement occupé (la maison familiale ou la petite pièce). Mais, tous ces "critères" ne sont que des indicateurs qui sont insuffisants pour rendre compte, et plus encore pour expliquer vraiment les différenciations sociales : celles-ci ne peuvent être vraiment comprises que si l'on se penche sur les itinéraires résidentiels des familles de 'Izbat al-Madabigh.

2. "*Venir manger le pain au Caire* " : les itinéraires résidentiels

Les trajectoires résidentielles des habitants de 'Izbat al-Madabigh restent toujours distinctes les unes des autres, simplement parce qu'elles ne sont que l'une des facettes d'histoires de vie singulières : les trajectoires sont liées à des étapes du cycle de vie propre à tout individu et, aussi, à des événements qui interviennent à plusieurs échelles (l'individu, la famille, la communauté ou même le pays) et qui influent de manière différenciée sur l'orientation et la signification de chaque itinéraire résidentiel. Quel sens donner à des récits de vie, ou à des itinéraires, également exemplaires qui détiennent d'entrée de jeu un **"pouvoir exorbitant d'intelligibilité"**[1] ***?***

La démarche suivie ici pourrait être, modestement, comparée à celle d'un peintre qui reconstituerait trait par trait, point par point, un paysage : chaque détail, chaque événement, grave ou anodin, a son importance parce qu'il assigne une signification et explique la finalité de chaque itinéraire, et c'est pourquoi il faut consentir à souvent les détailler les uns après les autres. Ce travail de patience permet de construire progressivement une trame nuancée où les fils des itinéraires sont parfois entremêlés [2]**.**

Sans nier ou oblitérer les spécificités de chaque itinéraire - au contraire -, qui fondent, en partie, ce que l'on a déjà annoncé ci-dessus, à savoir les dissemblances sociales au sein du quartier, il s'agit bien pour nous de replacer les cheminements - lesquels comprennent aussi bien les ressources que les résistances et les contraintes orientant la trajectoire - dans un temps long pour saisir **"comment ces choses-là sont datées, sont phasées et comment ça vient se rencontrer dans le temps"** ***(GODARD, "Approches sociologiques des modes de vie", 1981, 25) ou encore de façon plus précise, et en suivant Jean-Claude Passeron, pour s'attacher à*** **"l'aspect longitudinal des phénomènes, à la structure des séquences d'occurrences qui font, dès qu'elles ont quelque généralité, la**

---

[1]. L'expression est de Jean-Claude Passeron qui parle en effet de "*l'excès de sens et de cohérence inhérent à toute approche biographique*" : le risque est alors grand de se satisfaire de "*la force descriptive des histoires de vie*" et de réduire l'analyse à un "*modèle essentialiste du "cas" exemplaire*" ou bien à la "*typicité*" des cas choisis (PASSERON, "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires", 1989, 3-22).

[2]. Ce chapitre et cette démarche doivent beaucoup à la lecture de trois ouvrages complémentaires : *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Maurizio Gribaudi, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1987, 264 p. ; *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Giovanni Levi, Editions Gallimard, Paris, 1985, 230 p. et, en particulier, l'introduction

**structure d'un temps social (...)"*(PASSERON, "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires", 1989, 5). Dès lors, il semble nécessaire d'aller plus loin que le simple découpage du temps en scansions (les étapes résidentielles) et ce n'est pas tant la trajectoire en soi qui nous semble importante - elle n'est pour l'essentiel ici qu'un outil d'analyse - que ce qui la sous-tend ; c'est-à-dire tout ce qui est mobilisé pour la mettre en œuvre, ce qui lui donne son sens et sa direction ; et c'est bien la recherche de ces propriétés, ou déterminants, la reconstitution de processus, qui peut nous conduire au-delà de la singularité de chaque itinéraire, au-delà de l'exemplarité de chaque récit de vie, même si - et nous insistons sur ce point - ceux-ci restent toujours uniques.*

Si l'on devait décrire, quitte à ce que ce soit sous une forme un peu grossière, l'ensemble du tableau, on pourrait dire que les itinéraires des premiers migrants se distinguent de ceux qui sont venus s'installer par la suite à 'Izbat al-Madabigh. Pour tous, l'itinéraire se caractérise par une migration directe de la province, notamment des gouvernorats de Haute-Egypte, au Caire[3]*, mais, pour les premières familles, l'arrivée dans le quartier a été précédée par des haltes dans la capitale ou des retours dans la région d'origine, nécessaires à la poursuite du trajet jusqu'à 'Izbat al-Madabigh.*

Pour les familles qui migrent plus tard, l'entremise de la parenté élargie et des réseaux familiaux agit sur la configuration des itinéraires : ceux-ci se dessinent directement du lieu d'origine à 'Izbat al-Madabigh, parce que les modalités du départ de ces familles sont quelque peu différentes et parce qu'elles savent, à l'avance, que l'installation dans le quartier même est possible. La proximité résidentielle de la famille élargie joue ici un rôle primordial d'accélération de l'établissement des migrants en ville : les opportunités d'emploi dans les tanneries et la transmission des savoirs professionnels sont liées à la présence d'un ou de plusieurs membres de la famille travaillant au sein du quartier. Ainsi, l'existence de filières liées aux métiers du cuir favorise à la fois la stabilisation professionnelle et la stabilisation résidentielle.

Aux histoires et aux expériences passées, aux itinéraires des habitants de 'Izbat al-Madabigh, succède, en aval de leur migration, l'adéquation - ou les tentatives d'adéquation - entre le lieu de résidence, le travail et la famille plus restreinte, ce qui se traduit par une mobilité résidentielle au sein même du quartier. Celle-ci révèle la mise en

---

de Jacques Revel, *L'histoire au ras du sol* (pp. I-XXXIII) ; *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, sous la direction de Jacques Revel, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1996, 243 p.

[3]. Cf. la carte qui suit cette introduction.

œuvre de projets résidentiels, qui se réalise notamment par le biais du passage du statut de locataire à celui de propriétaire, lequel permet la cohabitation entre les générations. **A contrario,** ***cette mobilité au sein du quartier révèle, pour certains locataires ou pour la génération des enfants nés dans le quartier et aujourd'hui adultes, l'impossibilité de véritablement "s'installer" dans un logement sans qu'ils aient la possibilité ni de partir ailleurs en ville ni de revenir d'où ils viennent.***

En définitive, les diverses propriétés qui animent les itinéraires permettent de saisir quelques-uns des aspects des processus de l'installation des migrants en ville.

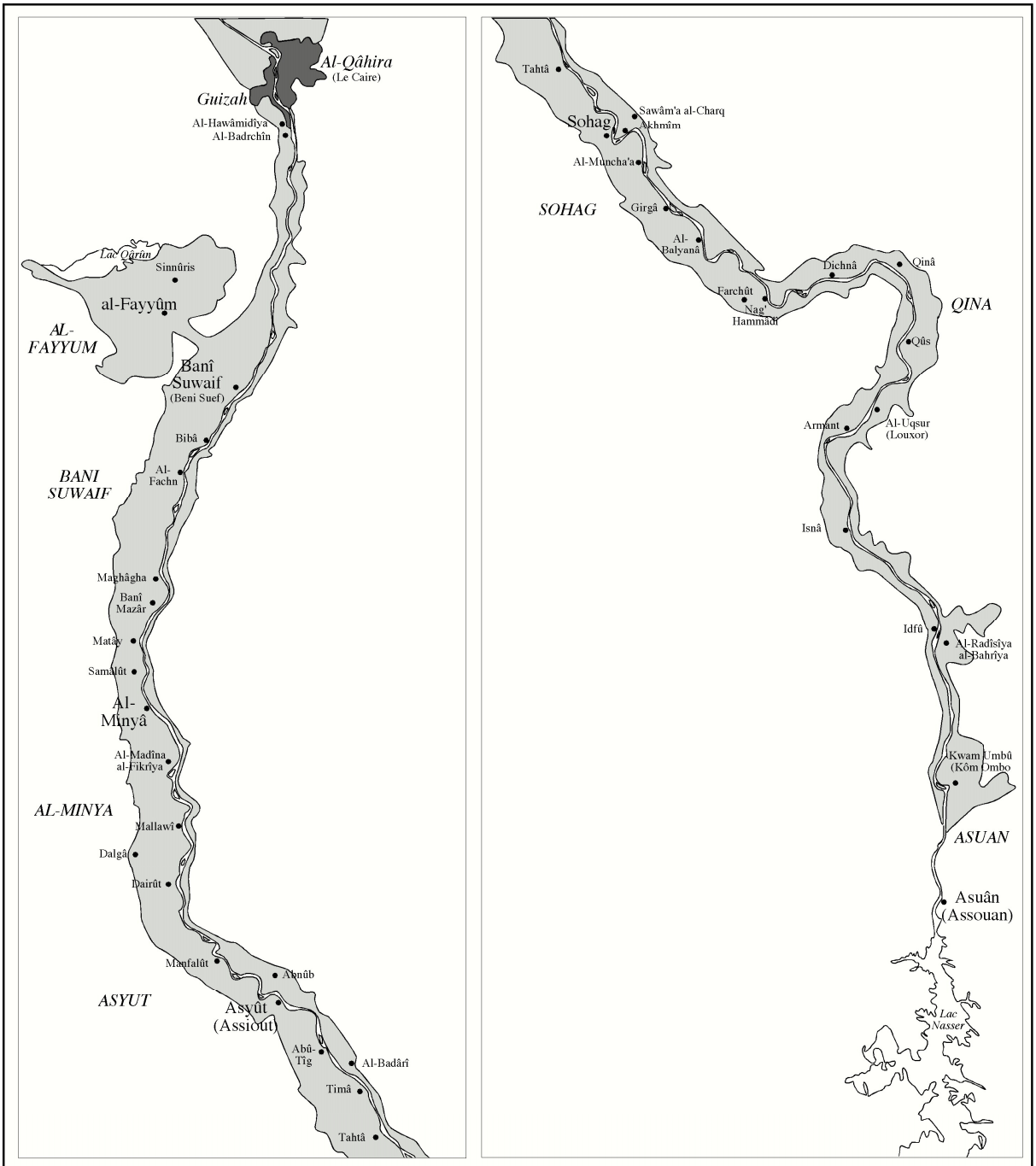

B. Florin, Fond de carte : *Egypt*, 1/750 000, édité par Nelles Verlag GmbH, Munich, Allemagne, non datée.

Avant de nous engager dans la présentation des histoires de vie des habitants de 'Izbat al-Madabigh, nous avons choisi de dresser une liste de quelques-unes des caractéristiques communes aux itinéraires, liste assez rudimentaire et volontairement prudente : il ne s'agit pas du tout ici, par le biais de ces quelques caractéristiques communes, de tenter de dfinir un parcours-type ou de construire un "modèle" qui correspondrait à la "majorité" des cas ou à une "généralisation", car plus la compréhension des itinéraires s'affine, plus nous saisissons dans quelle mesure ces caractéristiques influent de manière différenciée sur eux et c'est bien cette différence-là qui nous importe pour la suite[4].

L'une des caractéristiques communes qui apparaît lorsque l'on reconstitue les itinéraires des habitants rencontrés à 'Izbat al-Madabigh est la migration directe, des chefs de ménage et de leurs conjoints, essentiellement depuis les villes et les villages des deux gouvernorats du Sohag et du Fayyûm jusqu'à la capitale.

Une autre caractéristique commune à de ces trajectoires résidentielles, indépendante du moment et du parcours de la migration, est l'âge des migrants : il s'agit en général d'hommes jeunes, n'ayant pas dépassé la trentaine, seuls ou accompagnés de leur épouse, sans enfants ou avec quelques enfants en bas âge. Depuis le début de l'existence du quartier, des adolescents, non accompagnés de leurs parents, sont également venus y travailler et peuvent y avoir habité un temps, dans les tanneries mêmes ou dans des pièces partagées avec d'autres jeunes, ou encore en étant être hébergés par un membre de la famille élargie dans un autre quartier du Caire.

Dans la région d'origine, souvent, les parents des migrants, hommes ou femmes, ont conservé une activité en lien avec le monde rural et peuvent, ou non, détenir quelques feddans[5] cultivés. On constate qu'il est possible, lorsque les parents ne possèdent aucune terre agricole, que tous les fils aient migré au Caire, en général successivement. C'est par exemple le cas de la famille de 'Ali : ses grands-parents sont des paysans sans terre ; son père tente d'abord d'ouvrir une petite épicerie à Tîma (Sohag), mais ne parvient pas à vivre de son commerce ; il rejoint alors son frère aîné au Caire ; puis, ses deux frères cadets les suivent pareillement.

---

[4]. Les recherches de type quantitatif sur les migrations en Egypte sont nombreuses. On peut en citer ici quelques-unes : *Démographie et exode rural en Egypte*, I. Rihan, Thèse de doctorat en urbanisme, I.U.P, Paris, 1981, 418 p. *Les migrations internes en Egypte*, Livres arabes, Marché du livre n°8, CEDEJ, Le Caire, 1990, 88 p. ; "Espace rural et stratégies migratoires dans le Gouvernorat de Minia (Moyenne Egypte)", M. Kharoufi, pp. 41-56 *in Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, Tome II, URBAMA, CEDEJ, CMMC, Tours, 1995 ; "Les migrations en Egypte : étude statistique", A. Deboulet et S. Fanchette, *in Changement économique, social et culturel et modifications des champs migratoires dans le Monde Arabe*, URBAMA, CEDEJ, Migrinter, Tours, 1992, pp. 160-166 et pp. 166-173 ; "Geographical research in migration in the middle-eastern city : the exemple of Cairo", Gunter Meyer, *in Recherches urbaines dans le monde arabo-musulman,* URBAMA, vol. 24, Tours, 1994, pp. 169-191.

[5]. Un feddan, unité de mesure d'une parcelle agricole, équivaut à 0,42 hectares.

Ceux qui ont de la terre cultivent de très petites superficies - jamais plus de cinq feddans et plus couramment deux ou trois feddans voire moins - qu'ils ont pu obtenir après la Réforme agraire[6] ou par héritage. Le morcellement de la propriété foncière et la modicité des revenus qui peuvent en être tirés permettent tout juste à ces familles paysannes de subsister - "*On considère qu'en Egypte le minimum permettant à une famille paysanne de survivre est de cinq feddans*" (KHAROUFI, "Espace rural et stratégies migratoires dans le Gouvernorat de Minia", 1995, 48). Pour leurs enfants devenus adultes, en âge de se marier et de prendre leur indépendance, l'avenir dans leur région d'origine est totalement fermé, en témoignent les personnes interrogées : "*On est venus pour gagner notre pain au Caire, parce qu'on ne pouvait plus vivre là-bas*". Seul un fils - souvent l'aîné - peut rester sur place ou revenir du Caire pour s'occuper des terres laissées par un père trop âgé ou décédé. C'est ce que fait momentanément Chaûqi, qui est l'aîné, avant de repartir une nouvelle fois vers Le Caire ; l'un de ses frères reste alors dans son village pour cultiver les quelques feddans de la famille. Moins souvent, mais ce cas existe aussi, deux fils restent à la campagne : il en est ainsi des deux oncles de Hussayn qui demeurent à Sifilâq (Sohag) comme paysans alors que le père de Hussayn et ses quatre autres oncles viennent vivre au Caire.

Dans certains cas encore, le départ d'enfants ou d'adolescents pour Le Caire semble montrer que les possibilités de subsistance de la famille sont tellement précaires que l'unique solution consiste à les envoyer chez un membre de la famille habitant déjà la capitale, parce qu'ils peuvent y trouver un emploi. Mais on peut également penser qu'il s'agit, pour les parents, d'un choix non exclusivement dicté par la pauvreté ou par la survie : envoyer son enfant au Caire laisse sans doute espérer pour celui-ci un avenir meilleur ou moins difficile que celui qui serait le sien dans la région d'origine. Enfin, il peut s'agir d'une sorte "d'investissement", qui prend parfois la forme matérielle d'un prêt ou d'un don : l'installation, aidée financièrement par la famille et réussie, d'un enfant permet plus tard à ses frères, et parfois sœurs, de le rejoindre et de s'établir à leur tour dans la capitale.

Pour plusieurs hommes, l'installation définitive dans le quartier n'a pas été immédiate : pendant un certain nombre d'années, ils sont retournés régulièrement dans leur région d'origine, où pouvaient également résider leur femme et leurs enfants, pour participer aux travaux agricoles[7]. Ces migrations saisonnières concernent des chefs de ménage arrivés

---

[6]. C'est le cas des parents de Faûziya, paysans du Fayyûm qui ont obtenu de la réforme agraire 3 feddans à cultiver : "*La réforme agraire a été l'une des premières réalisations du régime issu de la révolution de 1952 et elle en est encore l'un des symboles. Avant cette réforme, 1 786 propriétaires détenaient 1 176 801 feddans, alors que 94% des propriétaires possédaient moins de 5 feddans. En 1970, 817 538 feddans, soit 13% de la superficie cultivée, avaient été redistribués à 341 982 familles comptant environ 1,7 million de personnes et représentant 9% de la population des campagnes (...) Cette réforme a accru la parcellisation de la propriété foncière (95,5% des propriétaires détenaient moins de 5 feddans en 1985)*" (BLIN, "La libéralisation de l'agriculture égyptienne", 1993, p. 115).

[7]. Ces migrations saisonnières peuvent être liées aux périodes où le travail de la terre est intense et nécessite une nombreuse main-d'œuvre (cueillette du coton, etc.) ; elles peuvent être associées au phénomène des travailleurs *tarahil*, paysans recrutés depuis leur village par les *muqawil anfâr* - sous-traitants en main-d'œuvre - et

tardivement dans le quartier (années soixante et soixante-dix), mais il apparaît que ce type d'allers et retours est plus fréquent pour les premiers migrants. De toute manière, les relations avec le lieu d'origine ne sont jamais totalement rompues, même si elles peuvent se distendre au fil du temps ; elles se matérialisent par des voyages, plus ou moins réguliers, lors des fêtes, des décès ou à l'occasion de visites. Bien que peu fréquente, la réciprocité des visites existe, puisque certains habitants ont reçu, au moins une fois et pour des temps courts, leurs parents. S'il semble peu courant que des parents viennent s'installer pour travailler dans le quartier après l'arrivée d'un ou de plusieurs de leurs enfants - nous n'avons trouvé qu'un seul cas, celui de la famille de Abû al-Wafâ' -, *a contrario*, il est plus habituel de trouver des veuves âgées hébergées et entretenues par leur fils, souvent l'aîné ('Ali, Chaûqi, etc.). Na'ama est la seule à héberger et entretenir à la fois son père et sa mère, âgés et venus tardivement au Caire ; ces derniers n'ont jamais possédé de terre à cultiver et ils ont retrouvé au Caire tous leurs enfants, garçons et filles, ainsi qu'une grande partie de la famille élargie.

Enfin, il apparaît à travers nos enquêtes que la venue des femmes à 'Izbat al-Madabigh est toujours liée au mariage : elles viennent avec leur époux juste après s'être mariées dans leur région d'origine, et elles assistent ou prennent part alors à la construction de la maison ; ou bien, elles le rejoignent une fois qu'il est "installé", c'est-à-dire lorsqu'il a un logement d'au moins une pièce. Les alliances consanguines, très fréquentes, participent aussi à l'arrivée dans le quartier de jeunes femmes qui s'y marient et fondent un foyer avec un cousin installé depuis plus longtemps. Les autres raisons qui pourraient déterminer la venue au Caire des femmes adultes, par exemple le travail, les études, ou plus probablement, le regroupement familial ou la venue avec un membre de la famille autre que l'époux, si elles peuvent sans doute exister[8], n'apparaissent jamais dans nos entretiens.

a- Les haltes au Caire et les allers et retours au Sa'îd : des temps nécessaires à l'installation des premiers migrants

Nous avons déjà dit que pour les premiers migrants, à la différence des habitants arrivés plus tard à 'Izbat al-Madabigh, l'installation dans le quartier n'est pas conditionnée par des liens familiaux ou de même origine géographique : pendant les années cinquante jusqu'au début des années soixante, les familles arrivent de façon dispersée et ne se connaissent pas au préalable les unes les autres.

---

transportés par camion pour travailler sur de grandes propriétés (KHAROUFI, "Espace rural et stratégies migratoires dans le Gouvernorat de Minia", 1995, 43).

[8]. Günter Meyer présente, à partir des données du recensement de 1976, un tableau des raisons des migrations au Caire, toutes origines géographiques confondues. Il note que 21,6 % des femmes viennent au Caire pour des motifs de mariage, de divorce ou de veuvage ; 65,6 % accompagnent un membre de leur famille qui peut être leur mari ; les autres raisons, travail, éducation, logement ou autre, représentent respectivement 5,3 %, 1,8 %, 1,8 % et 3,9 % des migrations (MEYER, "Geographical Research on Migration in the Middle-Eastern City", 1993, 174).

Dans le même ordre d'idées, ce qui distingue, fondamentalement, les premiers migrants de ceux qui les suivent n'est pas tant l'absence de parenté au Caire – car, dans plusieurs cas, certains membres de leur famille habitent déjà en ville - que l'absence d'un projet de localisation résidentielle préétabli au moment du départ : les membres de la famille élargie, lorsque qu'elle est présente au Caire, ne résident pas toujours dans les environs des Tanneries et, même lorsqu'ils habitent à proximité, par exemple Abû al-Su'ûd ou Anûar, les migrants ne s'installent pas nécessairement dans le même quartier qu'eux.

C'est que, à cette époque-là, 'Izbat al-Madabigh n'est pas encore un "quartier" : c'est un lieu très inhospitalier, avec seulement quelques bicoques, sans eau ni électricité. C'est même un endroit répulsif et, dans la mesure du possible, personne n'éprouve d'intérêt particulier à s'y installer. Ainsi, quand le père de 'Ali vient au Caire, en 1952, il ne choisit pas d'habiter chez ou près de son frère aîné présent avant lui à 'Izbat al-Madabigh, mais il loue une pièce, pour 180 piastres par mois, à Abdîn où il ne connaît personne ; il y restera 7 ans. De même, les deux autres frères cadets du père de 'Ali qui partent peu après lui de Tîma (Sohag), la ville d'où la famille est originaire, s'établissent à Bâb al-Chari', dans la vieille ville pour l'un et à côté de la mosquée 'Amr, à Masr al-Qadîma, pour l'autre. Ce dernier frère travaille aux tanneries, comme le père de 'Ali, mais préfère construire sa propre maison dans un quartier plus peuplé que 'Izbat al-Madabigh.

En fait, les seuls migrants pour lesquels la famille élargie joue un rôle quant à la localisation de leur première résidence au Caire sont les enfants et adolescents puisqu'ils peuvent éventuellement être accueillis par un oncle ou une tante pour un temps en général assez court. Lorsque Farag, né dans un village du Fayyûm, est ainsi hébergé, avec son frère aîné, chez sa tante paternelle à Bûlâq Abû 'Ala, il est âgé de huit ans et ne demeure qu'un an chez elle (en 1960). Ou bien, enfants et adolescents habitent sur leur lieu de travail où ils sont en relation avec au moins un membre de leur famille. C'est le cas de Chaûqi, arrivé dans la capitale en 1956, à 12 ans, et qui, grâce à l'entremise de son oncle maternel, commence par ramasser et trier des mangues dans une ferme de Guizah ; régulièrement, aussi, il séjourne plus ou moins longtemps dans le même café[9] de Abû al-Su'ûd où on vient le chercher pour d'autres travaux agricoles. Si Chaûqi ne réside jamais dans la maison même de son oncle, le lien avec le quartier se fait, par la suite, par son intermédiaire, puisque ce dernier habite Abû al-Su'ûd et possède une tannerie. Farag, également, en raisons de disputes familiales entre membres de la famille de sa tante la quitte pour rester, près de dix ans, dans un atelier de matelassier à Doqqi, où il travaille comme apprenti, logé et nourri par son patron. L'itinéraire

[9]. Les cafés cairotes peuvent être des lieux d'embauche où les employeurs savent trouver une main-d'œuvre disponible spécialisée, ou non spécialisée, dans certaines professions. Gamal Ghitani donne ainsi l'exemple d'*"un café de la place de Bab Shaariyeh (qui) est le point de ralliement des ouvriers de la boulange : si un patron a besoin de main-d'œuvre, c'est là qu'il s'adressera*" (GHITANI, " A la recherche des cafés perdus", 1985, 89).

de Farag, ponctué d'étapes dans la capitale, aboutit à 'Izbat al-Madabigh en 1974, en raison de son mariage avec une cousine paternelle.

Excepté une légère tendance au regroupement dans la partie sud du Caire, souvent bien plus liée à la proximité du lieu de travail (les tanneries) qu'à un autre déterminant, les réseaux familiaux ne sont pas localisés de manière spécifique dans la ville : il n'y a, en général, qu'un lien très ténu entre le point de chute (la première résidence) du migrant qui arrive et le reste de sa famille, excepté les cas d'hébergement qui restent toujours très transitoires.

En définitive, les migrants ne viennent pas au Caire pour rejoindre leur famille, ou dans le dessein d'aider ou de travailler avec un frère[10], ou encore dans l'idée de s'installer au Caire parce que la présence de membres de la famille pourrait offrir des possibilités de logement : leurs parcours répondent à des stratégies migratoires individuelles qui suivent des logiques propres à chacun d'eux et, d'ailleurs, si on peut leur trouver un objectif commun - travailler pour s'installer et fonder leur famille au Caire -, la longueur des chemins, le temps nécessaire et les moyens déployés à l'accomplissement du projet résidentiel sont différents pour chacun d'eux.

Si le projet résidentiel n'est pas établi au moment du départ et ne peut que difficilement s'appuyer sur la grande famille, *a contrario*, le projet professionnel est en général plus précis : c'est bien la recherche d'un travail qui fonde entièrement la migration et on vient d'abord au Caire "*pour y chercher son pain*", "*pour y manger le pain*"..., pour y subsister avant tout. Hormis Farag qui ne sera jamais employé dans les tanneries et qui ne s'y installe qu'en 1974, bien que son oncle paternel y travaille et y habite depuis 1956, et Chaûqi qui cueille dans un premier temps des fruits, tous les autres migrants installés à 'Izbat al-Madabigh commencent leur vie professionnelle au Caire par un emploi dans les tanneries.

Plus exactement, pour les premiers migrants, c'est la connaissance des opportunités d'emploi dans les tanneries qui donne sens à leur trajectoire[11]. Ce "savoir" se

---

[10]. Nous avons vu, par exemple, que, pour les premiers migrants, la construction de la maison est l'œuvre du chef de ménage, aidé ou non de son épouse. Ainsi, le père de 'Ali a construit sa première pièce tout seul et son frère a fait de même à 'Amr, quartier pourtant proche de 'Izbat al-Madabigh, la faiblesse des leurs moyens financiers respectifs ne leur permettant pas de s'entraider. Les très difficiles conditions d'arrivée au Caire paraissent être l'une des raisons d'un certain "chacun pour soi" inéluctable, mais celui-ci s'avère beaucoup moins prégnant pour les habitants du quartier arrivés par la suite.

[11]. Pour sa part, Günter Meyer remarque, à partir de son enquête sur les migrants originaires des oasis du désert lybique, qu'il existe une certaine tendance au regroupement résidentiel (en particulier, dans les quartiers de la vieille ville, mais pas uniquement), mais que, surtout, on retrouve les filières migratoires au niveau des professions exercées : "*We are confronted here with a typical example of "chain migration", which results in the concentration of migrants from de same place of origin in specific branches of the metropolitan economy*" (MEYER, 1993, 176).

constitue soit par l'intermédiaire de voisins du village d'origine venus travailler aux tanneries[12], soit parce qu'un membre de la famille y est employé.

Lorsque la position professionnelle du membre de la famille déjà sur place est subalterne et précaire, l'entraide familiale ne joue qu'un rôle médiocre, sinon inexistant, dans le processus d'installation résidentielle des nouveaux venus. C'est ce qui se passe pour Na'ama et son époux qui arrivent de Sawâm'a al-Charq au Caire en 1956, une semaine après leur mariage. Na'ama a un frère arrivé quelques années avant elle : il a d'abord exercé toutes sortes de petits métiers aux tanneries, puis y travaille pour un charretier[13] ; ce frère loge dans les tanneries dans un premier temps, puis construit une pièce à 'Izbat al-Madabigh. Le couple, quant à lui, loue une petite chambre à Abû al-Su'ûd. Pendant quinze ans, le mari de Na'ama travaille aux tanneries : très longtemps, il est un simple porteur de peaux, ensuite il travaille aussi pour un charretier avant de devenir, à la fin de sa carrière, propriétaire d'une charrette et d'un cheval (il est aujourd'hui âgé et ne travaille plus). Pendant ces quinze années, le couple parvient petit à petit à économiser l'argent nécessaire à la construction d'une pièce sur un terrain voisin de celui où habite le frère de Na'ama. En définitive, s'ils ne s'installent véritablement dans la partie sud de 'Izbat al-Madabigh qu'en 1971, c'est parce que leur position est très précaire et que le frère de Na'ama, lui-même dans une situation matérielle difficile, ne peut les aider. Lorsque deux ans après leur installation, en 1973, cette partie du quartier est démolie par la police, tout est à recommencer...

Le père de 'Ali a également un frère, venu avant lui, qui travaille aux tanneries et habite à 'Izbat al-Madabigh. La présence de ce frère en ville permet au père de 'Ali de savoir, dès son départ de Tîma en 1952, qu'il trouvera à se faire embaucher en arrivant au Caire. Pourtant, il demeure sept ans à Abdîn et un an et demi à Gayyara, dans des petites chambres louées, avant de se décider à construire sa première pièce en dur dans le quartier. Mais le père de 'Ali n'a que des revenus très faibles (environ 6 £e par mois, d'après les souvenirs de 'Ali) et il exerce des petits métiers subalternes (porteur de peaux, etc.). Ses enfants travaillent très tôt : 'Ali aide son père aux tanneries, puis travaille dans un four à pain, puis comme colporteur avant de devenir apprenti chez un couturier. Il faut attendre la génération suivante, celle de 'Ali lui-même, pour que les situations professionnelles et les conditions de logement s'améliorent quelque peu.

La présence d'un oncle "mieux installé" n'est pas toujours non plus une garantie contre la précarité. Si Chaûqi bénéficie, lorsque jeune garçon il arrive dans la grande ville, du soutien de son oncle maternel, lequel le fait embaucher dans une ferme de Guizah puis dans

---

[12]. Nombreux sont les habitants de 'Izbat al-Madabigh, travaillant aux tanneries, originaires de Sifilâq - par exemple, toute la famille de Abû al-Wafâ', Hussayn, etc. - ou encore de Sawâm'a al-Charq - Chaûqi, Na'ama, Muhammad Ismaïl, Fangaria, Soad, etc. -, deux bourgs du Sohag.

[13]. Il s'agit ici des charretiers qui transportent les peaux des abattoirs de Sayyida Zaynab jusqu'aux tanneries, puis qui transportent les peaux tannées des tanneries aux ateliers de confection, principalement au Mûsky, dans la vieille ville.

sa propre tannerie, l'aide de ce parent, pourtant bien établi au Caire, est tout à fait limitée. Jamais l'oncle n'héberge l'enfant chez lui et celui-ci est logé à la même enseigne que les autres ouvriers de la tannerie : il dort dans l'atelier, est nourri le soir par l'oncle qui apporte le repas à tous et, employé comme porteur de peaux, son salaire reste très symbolique. En 1963, le projet d'installation de Chaûqi - il a alors 19 ans - se dessine : il désire s'installer et acquérir une indépendance professionnelle - il explique aujourd'hui que l'oncle l'ayant peu aidé au moment de son arrivée, il ne voulait plus travailler pour lui. Pourtant, ses intentions sont détournées par une décision familiale : Chaûqi est l'aîné, son père est âgé et souhaite qu'il rentre à Sawam'a al-Charq pour se marier et s'occuper des quelques arpents de terres de la famille. L'oncle avance l'argent du voyage du retour. La même année, Chaûqi épouse donc l'une de ses cousines à Sawâm'a al-Charq mais, six mois après le mariage, il décide de revenir au Caire ("*Je ne pouvais vivre là-bas et je m'étais habitué à travailler ici, au Caire"*). Le conflit entre les membres de la famille et Chaûqi se complique : les "*vieux*", selon ses propres termes, lui disent de laisser sa femme au Sohag et de repartir sans elle, mais celle-ci refuse ("*elle était d'accord pour partir avec moi... même sur la lune*" dit-il) ; l'oncle le prévient qu'il ne le réembauchera pas dans sa tannerie. De même, quand Chaûqi revient à 'Izbat al-Madabigh, l'oncle intervient auprès d'autres tanneurs pour qu'ils n'emploient pas son neveu. Finalement, des négociations permettent à Chaûqi de réaliser son projet : l'un de ses frères s'occupera des terres et il enverra chaque mois une somme d'argent pour l'entretien de sa mère - son père est alors décédé. Pendant deux ans, Chaûqi est journalier dans différentes tanneries, malgré les obstacles posés par l'oncle maternel ; d'ailleurs, il est payé deux fois plus que lorsqu'il travaillait chez lui : il commence à être connu auprès des tanneurs, à avoir de l'expérience et des responsabilités dans le métier - on lui demande ainsi de contrôler les ouvriers. En même temps, il commence la construction de sa première habitation, très élémentaire : pour ce faire, il économise, à la mesure de ses moyens. Les difficultés de Chaûqi au Caire, en raison de son salaire très médiocre, de l'aide ténue de son oncle et des pressions familiales diffèrent ou prolongent le temps de sa stabilisation résidentielle et professionnelle : arrivé en 1956, ce n'est qu'à partir de 1970 qu'il peut véritablement construire sa maison et que son activité de fabrication de glu et gélatine[14] lui permet d'être vraiment indépendant.

Si, pour ces migrants, la longueur du parcours, le nombre d'étapes résidentielles, le temps nécessaire à l'installation, la progression dans la hiérarchie des métiers du cuir et l'avènement de l'indépendance professionnelle, quand celle-ci se réalise, sont lents, pour les

[14]. La fabrication de la glu et de la gélatine demande moins de moyens techniques et financiers que celle de la peau tannée, beaucoup plus complexe à mettre en œuvre. Ceci explique que cette activité se soit considérablement développée à partir des années cinquante et soixante du fait de nouveaux petits producteurs indépendants, comme Chaûqi ou Hamdi, lesquels ont cassé ainsi le monopole du Docteur Abdallah, un médecin palestinien reconverti dans cette activité.

migrants qui n'ont aucun membre de leur famille employé aux tanneries, l'installation au Caire est encore plus incertaine. Cette "incertitude" peut se lire dans la durée qui sépare la venue du chef de ménage du reste de sa famille ou, encore, dans les "accidents" de parcours qui peuvent faire échouer la première migration vers la capitale.

Le père de Hussayn arrive ainsi au Caire en 1952 ; il vient seul et n'y connaît personne. Si aucun membre de sa famille ne travaille aux tanneries, il sait pourtant, depuis son village d'origine, Sifilâq (Sohag), qu'il est possible d'y être embauché puisque plusieurs de ses voisins sont partis avant lui. Pendant deux ans, il est simple porteur de peaux et dort dans les tanneries où il travaille. Il effectue "*de temps en temps*" des voyages à Sifilâq pour rendre visite à sa femme et ses enfants. Là-bas, deux frères suffisent à cultiver le peu de terres que possède la famille. Quatre autres frères viennent par la suite et successivement au Caire : ceux-ci ne s'installent pas à 'Izbat al-Madabigh mais à Bassatine, et jamais ils ne travailleront aux tanneries. En 1954, lorsque naît Hussayn, le ménage vient juste de s'installer à 'Izbat al-Madabigh dans une échèche. Si le père de Hussayn n'emmène pas sa femme et ses enfants avec lui quand il arrive au Caire, c'est parce qu'il ne peut leur offrir un logement, même précaire, ni même les nourrir, et que personne ne peut l'aider en ville. Comme le dit Hussayn : "*Il est venu d'abord seul pour savoir comment était la vie ici*" et, en attendant de posséder le minimum pour faire vivre sa famille, celle-ci reste chez les grands-parents paternels à Sifilâq. Les migrants saisonniers finissent ainsi par s'installer définitivement en ville, mais leur projet résidentiel paraît moins évident au départ et, dans tous les cas, la mise en œuvre de ce projet leur demande du temps.

A la différence de ces trajectoires ponctuées de quelques retours, assez communes à 'Izbat al-Madabigh, la maladie du père de A'îd est un événement, presque un "accident" dans le parcours de la famille, en ce qu'il remet en cause tous les projets d'installation. Les parents de A'îd (né en 1960) et leur fils aîné partent du Fayyûm en 1953 ou 1954, un an après leur mariage[15]. Le père de A'îd commence par être porteur aux tanneries et le couple habite dans une échèche construite dans le quartier. Sa santé étant très fragile pour la pratique de ce métier, le père de A'îd trouve ensuite un emploi dans un four à pain, mais ce travail s'avère aussi trop fatigant pour lui. Il construit alors dans le quartier un petit kiosque en bois où il sert du café et du thé. Quand ses revenus le lui permettent, la famille consolide l'échèche en véritable pièce d'habitation pour laquelle elle obtient le *hikr*. Mais, en 1969, le couple décide de retourner au Fayyûm avec ses trois fils : le père de A'îd est toujours malade et ne peut plus s'occuper du kiosque. Ils vendent leur pièce au propriétaire de Faûziya. Pendant quatre ans, le ménage reste au Fayyûm où il est plus ou moins entretenu par le reste de la famille. La vie est pourtant trop difficile au Fayyûm ("*il n'y avait pas de terres, pas de travail*") et, en 1973, les

[15]. La mère de A'îd est née à Qinâ (Gouvernorat de Qinâ) et le fils aîné est né d'un premier mariage de cette femme, mais nous ne savons pas de quelle manière ses parents se sont rencontrés et s'il y a un lien de parenté entre eux.

parents de A'îd reviennent au Caire, à 'Izbat al-Madabigh même : leurs enfants sont plus grands, deux de leurs fils sont embauchés dans les tanneries et fabriques de glu et A'îd est placé comme apprenti métallier. Ils louent pour 7 ou 8 £e une petite pièce. Après la mort de son père en 1973, puis celle de sa mère peu de temps après, A'îd reste avec l'un de ses frères dans cette pièce louée.

Enfin, s'il n'est pas évident de rendre compte avec exactitude de la fréquence des départs définitifs de la capitale[16], on peut penser que l'absence de protection familiale au Caire joue un rôle lorsque des événements graves surviennent. L'une des solutions réside alors dans le rapprochement avec la famille restée dans la région d'origine qui, seule, peut pallier, au moins momentanément, les difficultés de la famille.

L'instabilité professionnelle des hommes qui, après avoir migré seuls, s'installent à 'Izbat al-Madabigh sans bénéficier d'une protection familiale qui constituerait, pour eux, un lien avec les tanneries, est plus fréquente et dure plus longtemps que pour les autres migrants : comme le grand-père maternel de la femme de Hussayn venu à la fin des années quarante, ils exercent d'abord "*toutes sortes de petits métiers*" avant de parvenir à se fixer dans une activité. De l'instabilité de leurs moyens découle une grande précarité résidentielle : ils ainsi plus longtemps que les autres dans une échèche. Si l'ancrage dans le quartier peut, au bout du compte, se réaliser, ce n'est qu'au prix de conditions de logement médiocres et d'une forte promiscuité familiale. Pour la belle-famille de Hussayn, ce n'est que la troisième génération - celle de sa femme - qui parvient à améliorer son niveau de vie : jusqu'en 1992, l'épouse de Hussayn, ses quatre frères et ses trois sœurs vivent dans la pièce construite par le grand-père paternel. A partir, de 1992, la famille a enfin économisé assez d'argent pour pouvoir construire une maison de deux étages : au rez-de-chaussée et au second étage vivent respectivement les familles des deux belles-sœurs de Hussayn et ce dernier habite au premier étage avec sa femme ; les quatre frères demeurent dans la pièce d'origine. Tous les hommes et l'une des sœurs travaillent dans les tanneries ou fabriques de glu et gélatine.

Pour les premiers migrants, il y a un temps nécessaire, différent pour chacun, à l'installation définitive. Cette durée est aussi dépendante du projet du départ : elle est plus courte pour les migrants qui viennent au Caire avec l'idée de s'y installer définitivement que pour les chefs de ménage qui font des allers et retours entre le Caire et leur région d'origine, soit parce qu'ils y ont laissé leur famille, soit parce qu'ils y retournent pour les travaux agricoles, soit parce qu'ils veulent d'abord savoir s'il est vraiment possible de vivre dans la capitale. Entre le moment de l'arrivée au Caire et le moment de l'installation définitive de toute la famille, le choix peut se faire : ce temps a une importance primordiale. Il permet la

[16]. Nous avons demandé, lors de nos entretiens, si certains membres de la famille étaient retournés définitivement dans leur région d'origine ; nous n'avons trouvé que deux cas, l'un et l'autre liés à la possession de terres agricoles à cultiver lorsque les parents décèdent.

construction d'une expérience professionnelle indispensable à la future stabilisation résidentielle. Il favorise la constitution de réseaux professionnels qui faciliteront la mobilité au sein des métiers liés au travail du cuir et, par là-même, l'amélioration des conditions de vie et le regroupement familial pour les hommes ayant migré seuls.

Malgré toutes les difficultés du départ[17], la connaissance préalable des possibilités d'emploi dans les tanneries oriente la migration et influe sur le temps de l'installation dans le quartier. D'ailleurs, pour les migrants suivants, il ne s'agit plus d'une simple information mais de la mise en branle d'un réseau professionnel, ou d'une filière, qui stimule encore davantage l'enracinement dans le quartier. Cette filière s'exerce selon des modalités différentes suivant le statut professionnel des membres de la famille déjà présents au Caire et travaillant aux tanneries.

Deux raisons essentielles expliquent la venue de ces nouveaux migrants, mais aussi les différences entre leurs itinéraires et ceux des premiers arrivés. D'une part, la zone d'habitat, 'Izbat al-Madabigh, est en train de se constituer : ce n'est plus un espace hostile, mais, de plus en plus, un véritable quartier qui se construit et se peuple. En découle un effet d'entraînement et d'accélération de son peuplement ; ce n'est plus "par hasard" qu'on s'y installe, mais bien parce qu'on y connaît, dès avant le départ de la région d'origine, au moins une famille qui y vit. L'ancrage résidentiel à 'Izbat al-Madabigh, premier point de chute au Caire, est projeté et définitif. D'autre part, à partir des années cinquante et soixante, le nombre de petites tanneries et surtout de fabriques de glu et gélatine augmente. Il s'agit de petites entreprises familiales dont le fonctionnement évite à certains des nouveaux venus les "hésitations" professionnelles des premiers migrants ; ils parviennent ainsi à "grimper" plus rapidement dans la hiérarchie des métiers du cuir ou encore à accéder à l'indépendance professionnelle, parce qu'ils ont acquis dans ces petites entreprises une expérience professionnelle. La présence d'un oncle propriétaire d'une tannerie ou d'une fabrique de glu, ou celle d'un frère qui a peut-être commencé comme porteur de peau mais qui détient ensuite un emploi plus stable, peut jouer un rôle fondamental quant à l'itinéraire des autres membres de la famille.

[17]. En ce qui concerne le départ proprement dit, le voyage des migrants jusqu'à la capitale, leurs peurs ou leurs joies face à la grande ville, on peut se reporter à l'article de Galila el Kadi "*L'émigration dans la littérature égyptienne contemporaine*", (EL KADI, 1993, 299-311).

b- Les itinéraires collectifs : l'entremise de la "grande famille"

A partir des années soixante, les migrants arrivent directement depuis leur région d'origine jusqu'à 'Izbat al-Madabigh. Il s'agit moins d'hommes qui migrent seuls, comme aux débuts du peuplement du quartier, que de migrations familiales, le ménage étant souvent déjà constitué. Surtout, le projet résidentiel est désormais, dès le départ de la région d'origine, bien plus précis et définitif : ces familles viennent au Caire, à 'Izbat al-Madabigh précisément, avec l'installation de s'y installer et d'y travailler sans projet de retour, excepté les visites momentanées au pays d'origine. Ce sont bien les réseaux familiaux qui permettent à ces migrants de s'installer au Caire : grâce à l'entremise active de la parenté élargie et à sa proximité spatiale, ils peuvent trouver un emploi dans les tanneries, ils connaissent les modalités d'accès au sol et sont aidés lors de la construction de leur première habitation. L'ancrage résidentiel est pour ces migrants plus facile ; leur carrière professionnelle progresse également plus rapidement.

Quant au parcours de Abd al-Kader, il complète l'éventail divers des itinéraires et se situe à mi-chemin entre les premiers migrants qui arrivés seuls, sans savoir nécessairement où ils résideront en arrivant au Caire, et les migrants qui s'installent ensuite en choisissant, par le biais de la famille étendue, le quartier comme première résidence. Ainsi Abd al-Kader se greffe-t-il sur le groupe des premiers migrants (il arrive en 1959 au moment où le quartier se constitue et il n'a pas de famille sur place) mais, au même titre que les migrants plus tardifs, il connaît très bien, sinon mieux qu'eux, l'endroit, puisqu'il travaille dans les tanneries depuis 1930. Né à Gayyara, quartier limitrophe, il est déjà locataire dans ce quartier d'une pièce qu'il habite avec sa famille. Si Abd al-Kader construit à 'Izbat al-Madabigh, c'est qu'il sait qu'il y a des terrains libres et qu'il peut y être propriétaire, au bout du compte, d'un logement plus grand que celui qu'il occupe déjà : depuis qu'il est âgé de 10 ans - il est né en 1920 -, Abd al-Kader travaille dans les tanneries et il est ainsi "très bien placé" pour saisir cette opportunité.

- L'entremise des oncles tanneurs : les itinéraires sans détour de Fangaria et de Muhammad Ismaïl

Fangaria se marie avec son cousin à Sawâm'a al-Charq, au Sohag, où ils sont tous les deux nés. C'est en 1964 que le jeune couple - lui a 25 ans, elle est âgée de 20 ans - décide de venir s'installer à 'Izbat al-Madabigh : d'une part, les revenus obtenus de la terre des beaux-parents ne suffisent pas à faire vivre à la fois le ménage qui s'agrandit - sept enfants dont trois

nés au Sohag - et les familles des beaux-frères de Fangaria ; d'autre part, le mari de Fangaria connaît le quartier et le travail du cuir puisqu'il a déjà fait, plus jeune, plusieurs allers et retours, au gré des saisons agricoles. Les parents de Fangaria ainsi que ses beaux-parents restent à Sawâm'a al-Charq, mais le couple rejoint au Caire quatre oncles installés depuis longtemps, qui travaillent aux tanneries et résident à proximité, à Abû al-Su'ûd. Les fils de ces quatre oncles, devenus adultes, construiront eux aussi leur maison à 'Izbat al-Madabigh. Deux belles-sœurs, mariées, de Fangaria habitent déjà à 'Izbat al-Madabigh lorsque le couple s'y installe. Du côté de la famille de Fangaria, deux frères et une sœur mariée l'ont précédée dans le quartier même. Par ailleurs, le ménage retrouve de nombreux voisins qu'il connaissait à Sawâm'a al-Charq, venus avant ou en même temps que lui. Ainsi en est-il des membres de la famille de Hamdi, lui-même arrivé en 1957 dans le quartier, et qui était "*un voisin*" du Sohag. Les deux familles sont depuis longtemps liées, leurs maisons sont construites l'une à côté de l'autre et l'une des filles de Fangaria épousera plus tard l'un des fils de Hamdi. L'itinéraire, sans détour, de Fangaria et de son mari est favorisé par la présence des oncles et de la fratrie bien installés dans le quartier : lorsqu'il parvient à 'Izbat al-Madabigh, le couple occupe immédiatement une grande parcelle, sans passer par une étape locative ou d'hébergement, parcelle sur laquelle il construit d'emblée une pièce "en dur", en briques, avec un plafond en bois, plus élaborée que celles faites de pierres trouvées sur place et de branches d'arbre ou, autrement dit, les échèches décrites par les premiers migrants.

Parlons encore ici de Muhammad Ismaïl, qui vient en 1958 du même bourg que Fangaria et son mari, Sawâm'a al-Charq. Le jeune homme - il a 16 ans - travaille dès son arrivée à la fois chez son oncle paternel et son oncle maternel, installés au Caire une trentaine d'années avant lui et propriétaires de deux tanneries distinctes. Les oncles habitent à Abû al-Su'ûd et Muhammad Ismaïl s'installe naturellement dans le même quartier, près de ses oncles et de son lieu de travail, les tanneries. Son père lui a donné l'argent nécessaire au départ et à la location d'une petite pièce. Très vite, neuf mois après son arrivée, dès 1959 donc, il construit lui-même une première demeure - une pièce - à 'Izbat al-Madabigh dans la rue Sâlim Zarifa ; il l'agrandira progressivement et y habitera jusqu'en 1992. Dès qu'il s'est installé rue Sâlim Zarifa, son épouse, née elle aussi à Sawâm'a al-Charq, peut le rejoindre. Elle a également de la famille à 'Izbat al-Madabigh ainsi qu'à Abû al-Su'ûd et le couple explique que, quand ils sont venus au Caire, ils ont retrouvé des voisins connus à Sawâm'a al-Charq et que, là-bas, Muhammad Ismaïl savait grâce aux gens, à la famille et à ses oncles qu'il trouverait du travail aux tanneries.

Pendant ses cinq premières années aux tanneries, Muhammad Ismaïl est payé 30 piastres par jour pour accomplir de petites tâches chez ses oncles (il porte les peaux sur son dos, surveille les stocks, etc.) ; en même temps, il observe et apprend, grâce à ses oncles, le métier de tanneur. A partir de 1962 et par le biais d'un prêt de son père, resté au Sohag, il se

met à son compte et devient un tanneur indépendant[18]. Aujourd'hui, Muhammad Ismaïl possède deux tanneries qui fonctionnent très bien. L'un de ses frères a suivi le même parcours, s'est installé à Abû al-Su'ûd, où il habite toujours, et possède aussi deux tanneries ; le troisième frère est resté à Sawâm'a al-Charq pour s'occuper des terres de la famille.

Le parcours de Muhammad Ismaïl est à la fois lié à l'aide financière du père et à celle de ses oncles : pour plusieurs familles du quartier, la présence d'un oncle propriétaire d'une tannerie est fondamentale quant à l'itinéraire résidentiel. La proximité spatiale de la famille étendue est importante, mais, surtout, ces migrants savent à l'avance où, et avec qui, ils travailleront. L'expérience professionnelle se transmet aussi pour eux de façon beaucoup plus rapide que pour les migrants isolés : ils gagnent mieux et plus vite leur vie et construisent de façon concomitante leur première habitation sur un terrain qu'ils occupent dès leur arrivée dans le quartier. En fait, la présence d'un oncle tanneur, parce qu'elle stimule l'itinéraire professionnel, accélère du même coup l'itinéraire résidentiel : s'il y a une halte résidentielle, comme c'est le cas pour Muhammad Ismaïl, il n'y en a qu'une seule et elle reste très transitoire, d'une durée bien plus courte que pour les autres migrants qui trouvent à s'embaucher aux tanneries par d'autres intermédiaires ; d'une certaine manière, cette période transitoire est mise à profit pour "se retourner", s'adapter à un nouveau contexte, et sans doute aussi pour préparer l'installation à 'Izbat al-Madabigh.

- Les migrants éclaireurs : le rôle pivot des frères et cousins

Pour ceux qui ne bénéficient pas de l'aide d'un oncle tanneur, la seule présence dans le quartier d'un frère ou d'une sœur, ou encore d'un cousin, installé au préalable, joue également un rôle très important au moment de la venue du reste de la famille.

On se souvient ainsi que Na'ama, jeune mariée, arrive de Sawâm'a al-Charq au Caire en 1956. Le couple est locataire à Abû al-Su'ûd jusqu'en 1971, date à laquelle il peut construire une pièce sur un terrain situé dans la partie sud de 'Izbat al-Madabigh[19]. Grâce à la présence du couple et de l'un des frères de Na'ama, les autres membres de la famille qui arrivent par la suite au Caire peuvent s'établir immédiatement dans le quartier, sans étape résidentielle intermédiaire. Na'ama et son mari occupent d'abord un terrain enclos d'un mur haut de la taille d'un homme. L'un des terrains mitoyens est occupé par Ramadan, un voisin connu dès Sawâm'a al-Charq et retrouvé au Caire. De l'autre côté, habite un cousin maternel de Na'ama, Muhammad Soliman, venu après elle. Jouxtant l'habitation de Muhammad Soliman, un second cousin maternel, Mansûr Soliman a construit sa propre demeure. Voisin

---

[18]. Plus exactement, Muhammad Ismaïl commence par être un "*galad* ": il achète des peaux à la campagne ou aux abattoirs puis les revend aux tanneurs. Il devient ensuite "indépendant", ce qui peut signifier qu'il est propriétaire d'un atelier ou bien, et c'est le cas de Muhammad Ismaïl, qu'il tanne dans plusieurs tanneries qui ne lui appartiennent pas et où le prix de location des machines dépend du nombre de peaux tannées. Muhammad Ismaïl ne sera véritablement propriétaire de deux ateliers que bien plus tard.

[19]. Ce terrain est situé dans la rue appelée "*rue n°2, devant le bloc n°105, derrière le collège des filles*".

de Mansûr Soliman, Ahmad, neveu du mari de Na'ama a également bâti une pièce puis une maison[20]. A côté de chez Ahmad vivent d'autres cousins de Na'ama, enfants de Abdallah Awad, son oncle maternel aujourd'hui décédé. Enfin, on trouve l'habitation de la famille de Tawfiq, un cousin du mari de Na'ama... La mainmise de la famille élargie de Na'ama sur un grand nombre de terrains de la même rue est possible parce que les premiers arrivés, à savoir Na'ama elle-même et l'un de ses frères, lui "réservent" des parcelles : il s'agit plutôt d'une attribution "naturelle" (les terrains ne sont pas préalablement délimités par Na'ama ou son frère), liée à une emprise et à une influence qui excluent l'installation d'une famille "étrangère". Ce processus est ici poussé à l'extrême puisque, dans la même rue, tous les terrains en vis-à-vis des habitations de la "grande famille" de Na'ama appartiennent à ses membres, lesquels bénéficient également pour ces derniers du *hikr*. Comme l'explique le fils de Na'ama, ces terrains ont été occupés dès le moment de l'installation de la famille dans le quartier : "*Ils étaient libres et tout le monde savait que c'était à nous*". Ces parcelles, entourées de murs, n'ont pas été bâties et peuvent servir à diverses activités (stockage de matériaux de construction, four à pain, etc.).

Schématiquement, la rue où réside Na'ama et sa "grande famille" se présente ainsi :

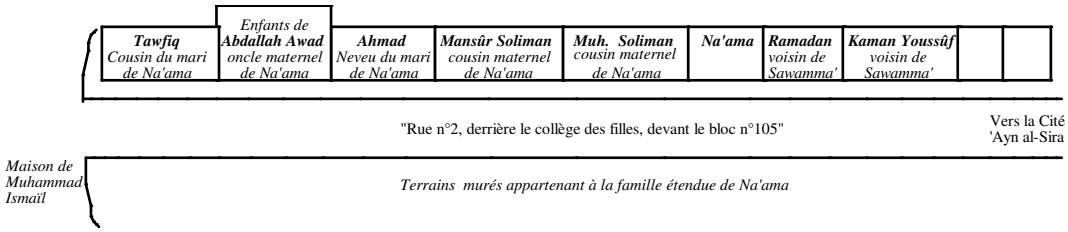

Quant à Abû al-Wafâ', nous avons déjà dit combien le temps de son installation dans le quartier et de sa mainmise sur plusieurs parcelles avait été court en raison de la présence et du pouvoir de sa "grande famille". Ses parents, originaires de Sifilâq (Sohag), rejoignent en 1963 leur fils aîné, apprenti, depuis 1954, dans une tannerie où travaille l'un de ses cinq oncles habitant déjà Le Caire. La motivation de la migration de la famille vers la capitale est double. D'une part, le père ne possède pas de terres au Sohag, il est marchand de bestiaux, mais son commerce fonctionne mal : "*On est venus à cause du travail, parce que Le Caire c'est pour tous* [il y a du travail pour tout le monde]" explique Abû al-Wafâ'. D'autre

[20]. Le père de ce neveu, frère du mari de Na'ama, ainsi que trois autres frères de ce dernier l'ont suivi successivement au Caire et se sont installés à Abû al-Su'ûd ; certains de leurs enfants, dont ce neveu établi dans la même rue que Na'ama, ont construit leurs habitations à 'Izbat al-Madabigh au moment de leur prise d'indépendance. Notons que ni la famille de Na'ama ni celle de son mari ne possédaient de terres au Sohag.

part, c'est un conflit familial au Sohag, dont le mobile est tenu secret par Abû al-Wafâ', qui déclenche la décision du père de partir et de rejoindre le fils aîné au Caire.

De son côté et avant l'arrivée du reste de sa famille, le fils aîné, finalement peu soutenu par ses oncles, abandonne son emploi aux tanneries et commence à vendre quelques animaux : il achète des moutons et des chèvres au Caire ou dans la région, vend la viande aux habitants du quartier et les peaux aux tanneurs qu'il connaît. Si le fils aîné reste dans une position résidentielle précaire - il habite longtemps une cabane -, son enracinement dans le quartier se confirme : il détient une parcelle et, sans doute, peut-il garantir à sa famille qu'il reste de parcelles vacantes (même si celle-ci loge dans un premier temps dans une pièce appartenant à l'oncle) ; il acquiert, lentement certes, une expérience[21] et une indépendance professionnelles mais il sait que, dans le quartier, il bénéficie de l'espace suffisant pour garder ses bêtes et que ses clients, habitants ou tanneurs, sont suffisamment nombreux pour valoriser son commerce.

Le rôle du fils aîné est primordial : si, en 1954, la décision de migrer n'est probablement pas encore prise par la famille et si le fils aîné n'a sans doute pas été, à cette date-là, envoyé comme un "éclaireur", contrairement à d'autres hommes qui préparent la venue rapide du reste de leur famille[22], il n'en est pas moins un informateur important qui, au moment - neuf ans plus tard - de la prise de décision de migrer – du fait du conflit familial -, permet la migration directe de Sifilâq jusqu'à 'Izbat al-Madabigh, sans halte intermédiaire.

Surtout, la mainmise sur plusieurs parcelles et la construction rapide de maisons par les parents de Abû al-Wafâ' et leurs six autres fils sont possibles parce que l'itinéraire professionnel de chacun d'eux est relativement linéaire, sans les errements, les à-coups ou même les échecs affectant les hommes qui ne bénéficient pas de la proximité familiale. Ainsi, jamais le père de Abû al-Wafâ' ou l'un de ses fils ne travailleront dans les tanneries : dès leur arrivée à 'Izbat al-Madabigh, ils développent le commerce d'animaux du fils aîné, ce qui fonde progressivement leur richesse et, par là-même, leur influence.

De même, pour Abû al-Wafâ', la rapidité avec laquelle il construit son habitation - trois étages en quatre mois - doit être mise en perspective avec le long délai dont a eu besoin son frère aîné pour transformer sa cabane initiale - une "*hôch*" - en maison de trois étages. Mais c'est pourtant le frère aîné qui s'est installé le premier (1954), à un moment où les habitations pouvaient être détruites, bien que, en définitive, il n'ait bénéficié que d'une aide

---

[21]. Notons que le fils exerce le même métier, marchand de bestiaux, que le père à Sohag. Mais nous ne savons pas dans quelle mesure l'expérience du père s'est transmise au fils. Les tâtonnements professionnels du fils, lorsqu'il s'installe dans le quartier, tendraient à montrer qu'à ses débuts il forme sa propre expérience. Par la suite, l'expérience du père et peut-être plus encore la mise en commun des forces de travail des fils contribuent à l'enrichissement rapide de la famille et à son pouvoir dans le quartier.

[22]. C'est aussi l'unique exemple pour lequel le regroupement familial s'effectue, *a posteriori*, par le biais d'un enfant, le fils aîné. Les autres jeunes venus seuls au Caire n'ont pas été rejoints par leurs parents et, lorsque des parents retrouvent au Caire leurs enfants mariés et installés depuis longtemps, c'est au moment où ils sont âgés et que, ne pouvant plus travailler, ils sont pris en charge par leur descendance ; il s'agit d'ailleurs surtout de femmes veuves.

très réduite de ses oncles venus pour travailler aux tanneries, lesquels oncles, excepté l'un d'eux, habitaient ailleurs. Pour le frère aîné, une fois le *hikr* concédé, et au même titre que pour les premiers habitants, tout "*l'argent qu'il pouvait mettre de côté*" est investi dans la construction de l'habitat, mais le processus d'épargne est extrêmement lent puisqu'il lui faut quinze ans pour achever, pièce après pièce, les trois étages.

Revenons sur les itinéraires professionnels qui expliquent en partie ce temps nécessaire à l'édification de l'habitat et à l'ancrage résidentiel : lorsque le frère aîné arrive en 1954 à 'Izbat al-Madabigh, il est très démuni ; il commence donc comme apprenti dans une tannerie. Peu à peu, c'est lui qui initie, seul, l'achat et la vente de quelques moutons - c'est d'ailleurs parce qu'il élève des animaux qu'il refuse un peu plus tard un appartement dans les blocs de 'Ayn al-Sira. Un peu moins de vingt ans plus tard, au moment où Abû al-Wafâ' commence la construction de sa propre maison, sa parentèle est alors bien installée dans le quartier : chaque membre de la famille, les frères et leurs fils, ainsi que certains des cousins, représente un maillon qui constitue au bout du compte un véritable réseau de gens tous occupés au commerce des vaches et des moutons et à la vente du lait. Ce commerce devient progressivement prospère grâce au peuplement du quartier - même si tous les habitants n'ont pas les moyens d'acheter du lait et encore moins de la viande - et grâce à la vente des animaux aux familles de 'Ayn al-Sira au moment des fêtes religieuses[23]. Ainsi, Abû al-Wafâ' et ses frères cadets, à la différence de leur aîné, ont-ils pu construire rapidement leur habitation, puis occuper plusieurs parcelles à dessein de les construire pour louer des pièces, parce qu'ils ont pu s'enrichir relativement vite, grâce à la mobilisation d'une grande partie des membres de la famille.

L'entraide que peuvent apporter le ou les oncles déjà installés dans le quartier est parfois ambiguë ; leur présence n'implique donc pas toujours des itinéraires plus simples ou ne rend pas plus faciles les cheminements : c'est ce que montrent les parcours du frère aîné de Abû al-Wafâ', de Chaûqi mais également celui de Hamdi et de ses trois frères pour lesquels, malgré la proximité des oncles, l'installation ne se réalise que par le biais de la fratrie. L'histoire des relations entre la famille de Hamdi et les tanneries sont anciennes puisque son arrière-grand-père et son grand-père y travaillaient déjà par intermittence : la famille a quelques terres dans les environs de la ville de Sohag et, lorsque l'arrière-grand-père décède, le grand-père s'établit définitivement à Sohag. Ce dernier a six fils et c'est le père de Hamdi qui reste à Sohag, comme paysan ; les cinq autres oncles travaillent aux tanneries tout en

[23]. Lorsque nous avons mené nos enquêtes à 'Ayn al-Sira en 1994, plusieurs familles avaient acheté un mouton à Abû al-Wafâ' pour la Fête du Sacrifice, l'A'îd al-Fitr. Abû al-Wafâ' peut posséder jusqu'à 80 têtes, parquées entre chez lui et les blocs de 'Ayn al-Sira dans de petits enclos faits avec toutes sortes de matériaux (bidons, planches, tôles, etc.) ou, simplement, surveillées par un enfant : " *Les gens viennent me voir pour acheter. Je suis connu ici, donc tout le monde sait que c'est moi qui vends des animaux. Je peux vendre un mouton de six mois 250 £e*".

s'installant dans d'autres quartiers du Caire. Le père de Hamdi a cinq garçons et une fille ; celle-ci se marie à Sohag avant de rejoindre ses frères à 'Izbat al-Madabigh. L'un des frères aînés de Hamdi, après une période d'allers et retours entre les tanneries et sa maison natale s'y installe à demeure pour s'occuper des terres. Lorsque Hamdi arrive à 'Izbat al-Madabigh en 1957, après son service militaire effectué au Caire, il retrouve un autre de ses frères aînés, arrivé avant lui, avec lequel il va travailler. Il loue une minuscule cabane de 4 m^2. Puis, deux ans plus tard, ses deux frères cadets les rejoignent. A ce moment-là, les oncles paternels sont décédés, la famille proche est relativement éparpillée dans les quartiers voisins excepté une tante de Hamdi qui habite à 'Izbat al-Madabigh même ; en conséquence les liens de parenté avec la "grande famille", même lorsque ses membres résident à proximité, ne sont pas suffisamment puissants pour jouer un rôle vraiment important au moment de l'installation de Hamdi. D'ailleurs, jamais Hamdi et ses frères ne travaillent chez ou avec leurs oncles : le frère aîné est d'abord embauché par un tanneur étranger[24], un Grec, puis, avec l'appui financier de son père, il parvient à être propriétaire d'un petit atelier. Lorsque Hamdi veut s'établir, c'est encore son père, mais également ce frère, qui l'aident. Pour Hamdi, l'installation et la construction de la maison requièrent un temps assez long : si l'occupation d'un terrain de 300 m^2 en face des blocs de la cité 'Ayn al-Sira ne pose pas de problème de légalité et que la régularisation par le biais du *hikr* est presque simultanée aux débuts de la construction, celle-ci s'étend sur dix-sept années. Le même soutien familial s'applique aux frères cadets, mais l'aide n'implique plus le père : Hamdi et l'aîné prêtent de l'argent à leurs frères, argent qui sera remboursé une fois que leurs ateliers fonctionneront correctement, et contribuent également à leur établissement matériel. Le même processus se déroule donc, mais plus rapidement : c'est à partir du moment où Hamdi a bien entamé l'édification de son habitat que ses frères peuvent s'installer au Caire et qu'ils construisent, ensemble, un "immeuble" aux Kiosques Abû al-Su'ûd.

Pour Hamdi et son frère aîné, la présence des oncles n'a donc que peu joué, voire pas eu d'effet du tout, dans les modalités de l'installation au Caire : c'est surtout le père qui, à la mesure de ses moyens - la famille à Sohag n'est pas très riche et c'est bien parce qu'il n'y a pas de travail pour tous les enfants que ceux-ci migrent au Caire -, amorce le processus : le transfert de l'investissement en faveur du premier migrant de la famille, puis en faveur de Hamdi, puis de ces deux derniers vers les fils cadets, montre le rôle pivot des plus âgés : un rôle d'informateurs, de responsables et d'éclaireurs pour les plus jeunes.

[24]. Il y avait de nombreux tanneurs étrangers, en particulier des Palestiniens ou des Grecs chrétiens (familles Grabra Sâlim Zarifa, Kiriazi, Christofidis, Kiriako, Kostayyani, etc.), qui ont donné leur nom à certaines rues du quartier. Beaucoup sont partis dans les années cinquante ; les biens de la famille Sâlim Zarifa ont été nationalisés par Nasser en 1963 ; enfin, quelques-uns sont restés et ont acquis la nationalité égyptienne, comme la famille de Youssef Kiriazi.

Quelle que soit cependant l'importance de l'intervention des oncles, l'histoire de la famille de Abû al-Wafâ', au même titre que celle de Hamdi, est relativement exemplaire du rôle que peuvent jouer la taille de la parentèle et l'entraide entre ses membres quant à l'appropriation des terrains et à la construction de plusieurs habitations. Replacer le processus de peuplement du quartier dans le temps en fournit la preuve, même relative. Nous l'avons vu, pour presque tous les premiers habitants, l'aplanissement du terrain et la construction de l'habitat initial sont l'œuvre de la famille restreinte, simplement en raison de l'une des modalités de leurs itinéraires résidentiels : ce sont des hommes seuls ou des ménages qui s'installent sans connaître au préalable leurs voisins, et, parfois même, sans avoir de la famille dans le quartier ou, plus rarement, en ville. Nous avons vu aussi qu'aux incertitudes liées à l'insécurité foncière et aux menaces de déguerpissement s'ajoute la modicité de leurs ressources, lesquelles ne permettent pas l'édification immédiate et intégrale de l'habitat. Ceux qui arrivent ensuite ne sont pas nécessairement plus fortunés et, souvent même, leur première étape dans le quartier nécessite leur hébergement par un frère aîné ou un oncle - paternel ou maternel - déjà installé, ou les contraint à dormir dans une tannerie, ou, encore, à louer un habitat précaire construit par l'un des premiers habitants. Mais, parce que beaucoup retrouvent au sein même du quartier des oncles, des cousins et surtout des frères, l'entraide familiale peut jouer un rôle de "fixateur" puis d'accélérateur du processus d'installation.

Cette entraide familiale consiste principalement en une assistance matérielle telle que l'aide à la mainmise sur le sol, à l'aplanissement du terrain et à l'édification de la maison. Contrairement au "*chacun selon ses moyens*" et au "*chacun selon la force de ses mains*" des débuts - qui donnent la mesure des capacités physiques et matérielles limitées du ménage, voire de l'homme seul, qui s'installe -, il est devenu possible à ces nouveaux arrivés de faire appel à la famille, aux frères, pour l'édification du petit mur qui clôture un terrain d'autant plus grand que l'on peut le construire vite : c'est ainsi que Abû al-Wafâ' se réserve plusieurs parcelles ; c'est aussi de cette manière que Hamdi protège ses 300 m^2 de terrain.

La "grande famille" représente enfin une sorte de protection que l'on peut qualifier de "morale" : c'est bien parce que la famille est "grande" que l'on peut se sentir protégé lors des conflits avec les pouvoirs publics ou avec les voisins. Hamdi, qui est un cousin très éloigné de Abû al-Wafâ', dit que l'ensemble de la famille dans le quartier et les quartiers environnants (Abû al-Su'ûd et Gayyara surtout) compte "*jusqu'à 1000 membres*" ; même si 'Ali pense, quant à lui, que cette même famille ne compte pas plus d'une cinquantaine de personnes, il est indéniable que l'ampleur de la parentèle renforce le pouvoir de celle-ci dans le quartier : quand s'élèvent des conflits entre un quelconque des habitants du quartier et l'un des membres de la famille de Abû al-Wafâ', les habitants de 'Izbat al-Madabigh ou de 'Ayn al-Sira expliquent qu'il n'est pas possible de s'opposer à une famille si grande et si puissante. La réputation de Abû al-Wafâ' et de sa famille est certes liée à son autorité sur le quartier et à la force physique de ses membres, c'est du moins ce qu'affirme 'Abd al-Hamîd, qui réside à 'Ayn

al-Sira : " *Abû al-Wafâ' est connu ici parce qu'il a une grande famille ; il a des maisons d'ici jusqu'au poste de police ; il a des animaux, des chèvres, des moutons. On le connaît bien, il est connu comme l'acteur Farid Chawi au cinéma ; c'est un acteur qui joue des rôles de costaud...*" ; mais dans quelle mesure la dimension psychologique - la force de caractère, l'intelligence et la perspicacité, l'aptitude à prévoir, à anticiper - n'intervient-elle pas dans les nombreuses capacités d'adaptation de Abû al-Wafâ' ?

- Les relations de Sohad

Sohad est née en 1960 à Sawâm'a al-Charq (Sohag). Elle se marie en 1978 avec un cousin, âgé de 22 ans. Un peu plus d'un an après leur mariage, à Sawâm'a al-Charq, Sohad et son mari décident de venir au Caire : les parents de celui-ci, paysans, sont décédés et le peu de terres de la famille revient aux frères ; quant aux parents de Sohad, ils sont bouchers et restent à Sawâm'a al-Charq. En 1979 donc, accompagnés de leur première fille âgée de quelques mois, ils s'établissent dans une petite pièce de la rue Gabra Sâlim Zarifa, louée 6 £e par mois. Cette pièce appartient à l'un des oncles installés dans le quartier, qui possède également une fabrique de glu et gélatine. Il a été prévu, dès Sawâm'a al-Charq, que le couple logera chez cet oncle et que le mari de Sohad travaillera pour lui. Pourtant, très vite, les relations entre le couple et l'oncle se dégradent et les disputes dans le cadre du travail dans la fabrique se multiplient. Deux ans après leur arrivée, en 1981, sur la demande de l'oncle, ils abandonnent cette pièce et aménagent dans une autre pièce de la même rue, louée pour 8 £e puis 10 £e par mois. Entretemps, Sohad a eu une seconde fille. Dans cette pièce, elle donne naissance à trois autres filles et ce logement devient trop exigu. A partir de 1986, le couple occupe l'une des dernières parcelles encore libre - peut-être même la dernière - dans le sud du quartier (dans la "rue n°2") : c'est un terrain de 50 m^2 sur lequel, Sohad et son mari construisent, en une dizaine d'années, une habitation de deux étages composée d'une pièce commune, d'une cuisine et de cinq chambres. Le *hikr* est obtenu sans trop de difficultés et les raccords à l'électricité ainsi qu'à l'eau courante et au tout-à-l'égout de 'Ayn al-Sira ont été effectués légalement et payés par le couple.

Sohad ne travaille pas et son mari, après avoir abandonné son emploi dans la fabrique de glu et gélatine de l'oncle, est porteur de peaux indépendant pour les tanneries. De quelle manière ce jeune couple parvient-il à occuper l'une des dernières parcelles libres environ huit ans après une arrivée difficile, alors même que les seuls revenus de la famille se résument au salaire du mari de Sohad ?

Si la présence d'oncles et de cousins dans le quartier a contribué à faciliter la venue de Sohad et de son mari au Caire, ceux-ci ne résident pas à proximité du jeune couple et, à la différence de ce qui se passe pour la grande famille de Na'ama, ils ne lui ont pas réservé un terrain particulier. De plus, nous l'avons vu, les conflits avec l'oncle ont fait en sorte que l'entraide familiale n'a "fonctionné" que peu de temps : elle n'a pas été décisive,

voire elle a joué négativement, pour l'avenir du jeune couple qui a dû trouver un autre logement et un autre travail à un moment difficile de son existence et alors que sa famille s'agrandissait. La durée de l'étape locative - sept ans - et le métier de porteur de peaux, sorte de retour à la "case départ", révèlent le temps nécessaire à la mise en œuvre du projet résidentiel.

Celui-ci se réalise par deux biais. Le premier, tout à fait concret, est la constitution, très lente, d'une épargne qui permet au mari de Sohad de s'acheter une charrette et un cheval : s'il est toujours porteur de peaux, il ne fait plus partie de la catégorie la plus basse dans le métier - ceux qui portent les peaux sur leur dos -, il est indépendant et gagne mieux sa vie[25]. Le second biais, beaucoup plus immatériel[26], est la multiplication des relations de Sohad et de son mari dans le quartier. Petit à petit, ils connaissent "*tout le monde*" et, avant d'occuper le terrain qu'ils visaient, ils avaient fait en sorte de bien s'entendre avec "*tous les voisins*" futurs. Il s'agissait même d'une condition indispensable à cette mainmise, puisque Sohad explique que, si elle était venue d'un autre quartier sans qu'elle eut préalablement connu personne, jamais on ne l'aurait laissée s'installer à 'Izbat al-Madabigh.

c - Les aléas des itinéraires des locataires : captivité versus mobilité

Dans le quartier, à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, de nombreuses petites pièces sont offertes à la location, par le biais de panneaux ou par le bouche-à-oreille. Pour de nouveaux migrants qui commencent leur vie au Caire en ayant très peu de moyens, la location permet l'installation immédiate et elle est pour certains un passage, ou un "tremplin", vers la propriété dans ou hors du quartier. Pour d'autres, au fur et à mesure que 'Izbat al-Madabigh se densifie et que les dernières parcelles vacantes sont occupées dans sa partie sud, la location est plutôt synonyme d'une captivité résidentielle : ils ne peuvent avoir accès à la propriété et, au cours des années, le montant sans cesse accru des loyers ainsi que l'instauration du système des pas-de-porte ne les incitent pas à déménager ; partir du quartier est également trop difficile pour les familles démunies. Pourtant, pour d'autres

---

[25]. La hiérarchie des métiers du cuir est assez nette et certaines tâches, comme porter des peaux sur le dos, sont plutôt dévolues aux enfants, aux jeunes qui débutent ou aux vieux. On pourrait presque parler de "corporations" qui gravitent autour de l'activité de tannage proprement dite. Ainsi, les charretiers indépendants se regroupent à des endroits précis du quartier, par exemple le long de l'Aqueduc à l'entrée de la rue Sikkat al-Hadid, où les tanneurs peuvent les trouver.

[26]. Jacques Revel écrit, à propos de l'un des héros de l'ouvrage de Giovanni Levi : " *Significativement, il n'est pas spécialement riche et son statut professionnel n'a rien d'exceptionnel. Il n'appartient pas au monde des puissants reconnus. Son pouvoir est d'une toute autre nature : il est fondé sur la disposition d'un capital " immatériel " fait d'informations, d'intelligence, de services rendus (...)*" (REVEL, "Micro-analyse et constitution du social", 1996, 30).

encore, l'instabilité professionnelle ou les accidents de parcours correspondent à de nombreux changements de résidence au sein même du quartier ; leurs tentatives d'amélioration de leurs conditions d'habitat peuvent aussi échouer.

Comme nous le verrons un peu plus loin, être locataire et changer de résidence peut signifier acquérir un meilleur statut, mettre en œuvre un projet résidentiel ; mais ce peut être également la conséquence, le symptôme, d'une mobilité sociale descendante. Demeurer dans le même logement peut d'ailleurs revêtir une signification identique : être "bloqué" dans tous ses projets. Encore une fois, des itinéraires résidentiels qui paraissent relativement similaires - venir de la campagne jusqu'au quartier, dans le début des années soixante-dix, pour y fonder sa famille et y travailler - ne relèvent donc pas nécessairement de processus analogues et ne présentent pas les mêmes significations ; *a contrario*, l'analyse d'itinéraires qui paraissent très dissemblables - mobilité *vs* stabilité - montre que les contraintes qui les commandent peuvent être semblables[27].

A l'instar des propriétaires, les locataires enquêtés sont venus directement de leur lieu de naissance au Caire : aucun ne s'est arrêté en chemin, dans une ville ou un village intermédiaire. Plus exactement, et à la différence des premiers migrants dont les itinéraires sont marqués par des haltes dans différents quartiers de la capitale, ces locataires - excepté Farag qui passe entre 1960 et 1974 par Bûlâq Abû 'Ala, puis par Doqqi - viennent directement de leur lieu de naissance à 'Izbat al-Madabigh : toutefois, on ne peut en déduire que cette trajectoire directe, du lieu de naissance hors de la capitale jusqu'à 'Izbat al-Madabigh, concerne la totalité des locataires du quartier ; il se trouve seulement que ceux que nous avons rencontrés ont un ou plusieurs membres de leur famille (beaux-parents, frères, sœurs, oncles, tantes) ou des voisins installés dans le quartier et que, s'ils l'ont choisi comme première résidence, c'est qu'ils savaient qu'ils pourraient s'y implanter et y travailler. L'établissement des locataires correspond souvent à la fondation de la famille et les pratiques matrimoniales (mariages consanguins) renforcent ce phénomène de concentration de la famille étendue dans un même espace.

Ainsi vient-on à 'Izbat al-Madabigh pour se marier avec un cousin ou une cousine dont les parents peuvent être propriétaires dans le quartier. En définitive, même Farag, qui a un trajet différent, loue une pièce chez sa belle-mère lorsqu'il épouse, en 1974, sa cousine, fille de sa tante paternelle, propriétaire depuis 1956, dans le bas du quartier, d'une demeure d'un étage. Mais, pour Farag, il s'agit de sa première résidence en tant qu'homme qui a pris son indépendance et qui a fondé une famille, puisqu'il était, auparavant, hébergé.

---

[27]. Annonçons ici que, pour cette raison, il n'est pas toujours légitime de distinguer de manière formelle les itinéraires à grande mobilité résidentielle de ceux qui relèvent plutôt d'une grande stabilité résidentielle, ce qui tend à relativiser les opérations figées de "classification" - ou typologies - des itinéraires ou des statuts résidentiels.

Si l'on peut supposer que pratiquement tous les itinéraires des locataires du quartier sont directs depuis leur lieu de naissance, c'est qu'il semble, en fait, peu probable qu'une famille déjà constituée et résidant auparavant dans un autre quartier du Caire vienne s'installer à 'Izbat al-Madabigh comme locataire : le passage du statut de locataire hors du quartier à celui de locataire dans le quartier ne serait en effet guère valorisant, en raison de l'habitat et de l'environnement dégradés (mauvais état des pièces, problèmes de branchement à l'eau, etc.) et de l'image très populaire de cet espace[28]. Toutefois, Faûziya, née en 1934 au Fayyûm et venue au Caire en 1959 au moment de son mariage réside d'abord dans un petit logement loué du quartier limitrophe Gayyara. Son mari est marié à deux autres femmes qui habitent à 'Izbat al-Madabigh : la première épouse loue une pièce à l'entrée de la *harît* Yacîn Dardir ; la seconde épouse loue deux pièces au rez-de-chaussée de la maison qui clôt la même impasse (il s'agit de l'ancienne demeure des parents de A'îd). En 1970, c'est le décès de cette seconde épouse qui provoque la venue de Faûziya : le mari, âgé, ne peut plus travailler (il était employé dans une société de produits chimiques pour le tannage) et Faûziya doit s'occuper des enfants orphelins. L'installation de Faûziya est donc liée à un événement imprévisible et ne correspond pas à un projet résidentiel qu'elle aurait elle-même mis en œuvre. Ces aléas qui marquent les histoires de vie sont également des déterminants à part entière des itinéraires.

- Aléas et événements imprévisibles : itinéraires de Nasra, Mahmûd et Rachida

Les aléas de la vie, tels que les décès, les maladies, les divorces, frappent, bien entendu, les propriétaires[29], mais ils ont des conséquences plus graves pour des familles locataires dont la situation matérielle est fragile, en particulier lorsque leur isolement dans le quartier est grand. Ces événements peuvent provoquer une sorte de "basculement" dans la précarité, qui se traduit par l'échec d'un projet résidentiel (c'est ce qui se passe pour Nasra), ou bien par des changements de résidence nombreux (Mahmûd), ou encore par la captivité résidentielle (Rachida).

Nasra est née en 1958 à Tîma (Sohag). Son père est marchand de légumes dans cette même ville et, à l'instar des membres de la proche famille de Nasra, il y restera toute sa

[28]. L'existence d'une "communauté sa'îdie", avérée ou non, contribue à cette image et il semble difficile qu'une famille totalement étrangère au quartier (si elle n'y connaît personne et si aucun membre de sa famille ne travaille aux tanneries) puisse s'y installer si la seule raison de son installation est la recherche d'un logement. En ce sens, 'Izbat al-Madabigh apparaît un peu différent d'autres espaces d'habitat auto-construit, lesquels peuvent, après une première phase d'invasion "communautaire", accueillir une population plus large comme des jeunes mariés à la recherche d'un logement indépendant.

[29]. On se souvient de l'exemple, décrit plus haut, de la famille de A'îd et de son retour au Fayyûm en raison de la maladie du chef de famille. Pour les propriétaires d'aujourd'hui, installés depuis longtemps dans le quartier, un décès a moins d'impact sur leurs conditions de résidence.

vie. En 1974, âgée de 16 ans, Nasra se marie avec son cousin paternel à 'Izbat al-Madabigh : sa belle-famille est installée depuis 1957 dans le quartier[30] et habite une maison de trois pièces construite par ses propres moyens. Le père et ses cinq fils travaillent dans les tanneries. Au moment du mariage, le jeune couple s'établit dans l'une des pièces de la maison familiale que les beaux-parents lui louent pour 1,5 £e par mois[31] ; cette cohabitation dure environ un an et, en raison de disputes familiales, le couple cherche une pièce indépendante. Dans cette nouvelle pièce de la *harît* Yacîn Dardir, louée 2 £e par mois, Nasra donne naissance à ses quatre enfants puis, en 1988, elle reprend pour 18 £e la pièce contiguë, laissée par une famille de 12 personnes. Entretemps, coïncidant avec l'indépendance résidentielle, l'époux de Nasra, tout en demeurant dans la filière du cuir[32], a abandonné son travail aux tanneries : il travaille pour un fabricant de chaussures à Bâb al-Chari'. L'éloignement physique d'avec la famille élargie - en fait tout à fait relatif puisque seules quelques ruelles de distance les séparent - s'accompagne d'un certain éloignement affectif et de la rupture liée au changement professionnel du mari - il ne travaille plus "en famille" : tous ces éléments provoquent ou accentuent l'isolement du couple. Cet isolement prend tout son sens lorsque le mari de Nasra décède de maladie en 1990 : les projets de déménagement du couple, qui avaient commencé à se conrétiser par l'achat d'un terrain à l'autre bout de la ville, dans la zone des Pyramides, sont brisés net ; ne bénéficiant d'aucun soutien de sa belle-famille ou de sa propre famille, trop éloignée, Nasra prend en charge le ménage.

Mahmûd, né en 1944 à al-Saff (Gouvernorat de Guizah), arrive au Caire en 1972. Il a laissé sa fiancée Fatma, une voisine, à al-Saff et rejoint au Caire sa propre sœur, établie depuis 1965 à 'Izbat al-Madabigh. L'époux de celle-ci, également originaire de al-Saff, travaille dans les tanneries ; le couple a pu bâtir sa demeure dans le quartier, mais Mahmûd se souvient que, au moment de sa venue, tous les terrains étaient déjà occupés ou construits. Mahmûd s'installe rue Yacîn Dardir, dans une très petite pièce qu'il loue pour 1,75 £e par mois. Son premier emploi dans la capitale consiste à être embauché pour charrier des pierres à Dâr al-Salâm, dans la banlieue sud du Caire. En 1976, il se marie avec Fatma à 'Izbat al-

---

[30]. Nasra, aujourd'hui veuve, ne connaît pas précisément l'itinéraire de son époux. Elle sait simplement qu'il était âgé d'environ trois ans lors de l'arrivée de ses parents dans le quartier ; nous ignorons donc si ces derniers sont venus directement à 'Izbat al-Madabigh ou s'ils se sont "arrêtés" en chemin.

[31]. Il n'y a que deux exemples de location d'une pièce au sein de la famille restreinte, celui de Nasra et celui de Farag, locataire chez sa belle-mère. Certes, Abû al-Wafâ' loue une partie de son habitation à des membres de sa famille éloignée et Rachida héberge un neveu moyennant finances, mais l'idée même de louer une pièce à l'un de ses propres enfants paraît très mal perçue et presque incongrue ("*Non, on ne fait pas payer les enfants ! Est-ce-que chez vous les parents font payer les enfants ? Est-ce que tu dois payer un loyer à ta propre mère ?*" s'exclame la femme de Chaûqi).

[32]. La plupart des tanneurs sont en constante relation avec les fabricants de chaussures, souvent regroupés en plusieurs lieux de la ville. A titre d'exemple, les peaux épaisses des bufflesses peuvent être destinées aux fabricants de semelles dont les magasins et ateliers se trouvent au Mûsky. Il est probable que le changement d'emploi de l'époux de Nasra a été facilité par l'existence de ces réseaux professionnels liés au travail du cuir qui suivent, schématiquement, le parcours suivant : campagne (paysans-éleveurs) - abattoirs - tanneries - fabrication des chaussures.

Madabigh : pour cet événement, il ne retourne pas à al-Saff, car il s'est disputé avec sa famille ; c'est également pour cette raison qu'il en était parti en 1972 (son père, ouvrier agricole, ne possède pas de terres). A cause de ce mariage, il déménage, dans la même ruelle, dans une autre pièce un peu plus grande que la précédente, qu'il loue 5 £e par mois. En 1977, il abandonne son emploi à Dâr al-Salâm (le travail y est très fatigant et Mahmûd a des maux de dos) et il se met à vendre des graines à grignoter dans le quartier des Tanneries. La même année son premier fils naît, puis, en 1980, le couple a un second garçon. Entretemps, en 1978, toujours en raison de l'étroitesse de leur logement mais également à cause de problèmes avec la famille voisine, le couple déménage dans un troisième logement, toujours constitué d'une seule pièce, dans la même rue, louée 7 £e, sans pas-de-porte. La vente des graines ne permet pas, toutefois, à la famille qui s'agrandit de vivre correctement : Fatma donne naissance à un troisième garçon en 1981, puis à une fille en 1984.

En 1981, la sœur de Mahmûd conseille à celui-ci de travailler aux tanneries : les tâches y sont pénibles, mais Mahmûd pourra y trouver que qu'il cherche, à savoir un emploi "*stable*" ; il parvient à se faire embaucher par l'intermédiaire de son beau-frère qui travaille aux tanneries et les revenus de la famille deviennent plus réguliers. Porteur de peaux, Mahmûd voit sa santé décliner rapidement : il souffre de graves maux de dos et de ventre[33]. En 1985, la famille décide alors de retourner vivre à al-Saff où Mahmûd est employé comme ouvrier agricole chez des paysans possédant des terres. Toutefois, les disputes familiales s'aggravent et, environ un an plus tard, le retour à 'Izbat al-Madabigh s'effectue dans une petite pièce de l'impasse Yacîn Dardir, louée pour 15 £e mensuelles. La pièce est en très mauvais état, les conflits avec une famille voisine[34] rendent la vie quotidienne difficile, et, enfin, des inondations répétées - la pièce ne dispose pas de l'eau courante mais une conduite souterraine fuit - incitent Mahmûd à déménager une nouvelle fois en 1989.

A cette date-là, deux autres enfants sont nés, une fille en 1987 et un garçon en 1988, et le ménage se compose alors de huit personnes. Mahmûd a repris son travail de porteur de peaux aux tanneries : il peut verser un pas-de-porte de 100 £e et un loyer de 35 £e pour loger sa famille dans une pièce d'environ 9 m^2 dont il construit et répare le plafond, les murs, la porte et la fenêtre. En 1990, l'état de santé de Mahmûd s'aggrave : il cesse de travailler aux tanneries et remet en état les postes de radio et de télévision des habitants du quartier. Cette dernière activité reste très précaire - il y a peu de réparations à effectuer - et ce sont les enfants qui contribuent, désormais, pour une grande part, à faire vivre la famille.

---

[33]. Les porteurs transportent de lourdes charges à même le dos et les produits chimiques respirés - chrome, ammoniaque, acide sulfurique, etc. -, sont très nocifs.

[34]. Rappelons qu'il y a une très grande promiscuité entre les différentes familles, au sein des habitations louées : la *harît* Yacîn Dardir n'est large que de deux-trois mètres : perpendiculaires à l'impasse, des passages étroits d'environ un mètre desservent les pièces louées ; ou bien, il s'agit d'un habitat d'un, de deux ou de trois étages dont toutes les pièces, distribuées par un escalier commun, sont louées. C'est le cas de la maison de Hamdi, évoquée plus haut.

L'instabilité résidentielle de Mahmûd est étroitement liée à son instabilité professionnelle, elle-même dépendante de sa mauvaise santé. Relevons également l'une des particularités de l'itinéraire de Mahmûd qui le différencie quelque peu des autres hommes du quartier : il arrive relativement âgé dans la capitale (28 ans) et se marie tard, à 32 ans. On peut supposer que, s'il n'a pu épouser Fatma plus tôt, c'est qu'il n'avait pas la possibilité d'entretenir une famille. Le moment où il dispose des moyens matériels pour fonder sa famille correspond à son entrée dans la vie active au Caire à un âge où beaucoup d'autres hommes sont déjà plus ou moins stabilisés dans leur vie professionnelle.

Voici, enfin, le cas de Rachida (née au Fayyûm en 1951) ; elle a quitté le domicile paternel en 1972 au moment de son mariage avec un homme originaire du Sa'îd, employé dans un four à pain à Sayyida Zaynab. Elle a rencontré son futur mari, qui résidait alors à Dâr al-Salâm, à l'occasion d'une visite qu'il effectuait chez ses frères. Le couple loue une petite pièce dans la *harît* Yacîn Dardir et quatre enfants naissent dans cette pièce. Le père de Rachida habite à la lisière du quartier, dans la rue 'Ayn al-Sira, où il a construit une maison de trois étages qui héberge ses fils et leurs familles : mais les relations familiales sont mauvaises et le seul soutien que le couple reçoit de sa famille, relativement aisée comparativement à celles du quartier, est l'approvisionnement en eau. En 1980, peu de temps après la naissance de la dernière fille de Rachida, son époux l'abandonne et ne revient plus dans le quartier. Les ressources de Rachida (elle vend des biscuits dans le quartier et son fils aîné est employé comme ânier) permettent à peine à la famille de survivre ; de fait, il a toujours semblé impensable à Rachida, *a fortiori* depuis que son mari l'a quittée, de déménager dans une pièce plus vaste que la sienne (environ $9m^2$) ou plus confortable.

Face à des événements imprévisibles (décès, maladie, divorce ou séparation) qui marquent un basculement dans la précarité, les itinéraires suivent donc des chemins différenciés. A ces événements s'ajoute l'éloignement ou l'isolement affectif plutôt que géographique avec la famille élargie dont la présence n'est absolument pas une garantie contre la précarité résidentielle et matérielle.

A contrario, certains locataires qui n'ont pas de famille résidant dans le quartier parviennent pourtant à mettre en œuvre leurs projets résidentiels, en particulier par le biais de la mobilité professionnelle. C'est plus particulièrement le cas de certains hommes, arrivés adolescents dans le quartier.

- Fortunes et infortunes des itinéraires de quelques hommes jeunes

Même lorsqu'aucun membre de la famille n'est préalablement présent dans le quartier, on peut choisir de s'y installer à cause de la proximité des tanneries. Des hommes jeunes, encore célibataires, louent ainsi une pièce à 'Izbat al-Madabigh parce qu'ils sont employés aux tanneries : d'ailleurs, ils sont partis de chez eux précisément pour cette raison. Ils sont venus également directement depuis leur village ou ville d'origine soit parce qu'un grand frère a d'abord été envoyé comme "éclaireur", soit parce qu'ils sont partis avec des voisins, soit pour ces deux raisons à la fois.

C'est ce qui s'est passé pour Ahmad qui est arrivé, en 1966, d'un village du Gouvernorat de Miniah, à l'âge de 11 ans, pour travailler aux tanneries : il est venu "*à cause du travail, parce que des gens nous avaient dit qu'il y avait du travail ici, des gens du village. (...) A cette époque, il y avait des pièces pour des jeunes qui venaient en groupe avec des gens du village*". En 1967, son frère Muhammad le rejoint, puis, en 1971, c'est le tour du troisième frère, Muhtar, alors âgé de 12 ans : rue Sâlim Zarifa, ils louent pour 2 £e deux pièces[35] dans lesquelles Muhammad et Muhar résident respectivement 17 et 12 ans, tandis qu'Ahmad y habite toujours. Jamais leurs parents ne les ont rejoints (le père est gardien, payé par l'Etat), mais un quatrième frère est venu épisodiquement travailler aux tanneries avant que de se fixer dans son village d'origine. Au début des années quatre-vingt, une expatriation au Koweït, où ils travaillent également dans des tanneries, permet à Muhammad et Muhtar à la fois de se marier et de quitter le quartier. Le premier loue désormais un appartement à Bûlâq al-Dakrûr, tandis que le second a construit une maison à Dâr al-Salâm.

Si, à l'instar des propriétaires qui ont été aidés dans leurs projets résidentiels par un frère, la présence du frère aîné Ahmad et la co-résidence ont joué un rôle de soutien matériel et affectif, elles ne suffisent cependant pas à la mise en œuvre d'un éventuel projet résidentiel : au moment de leur installation dans le quartier, les trois frères étaient trop jeunes pour occuper et bâtir une parcelle et ils ne pouvaient bénéficier de l'aide d'un autre membre adulte de la famille. Leur position d'apprentis ne leur permettait pas de disposer des ressources financières et techniques suffisantes pour la construction éventuelle d'une habitation et elle rendait probablement difficile leur "entrée" dans le jeu de rapports de force quant à l'occupation d'une parcelle, à une époque où les terrains se raréfiaient et étaient très convoités. Enfin, à ce moment de leur vie d'adolescents, puis de jeunes hommes encore célibataires, un tel projet ne leur paraissait peut-être pas essentiel. Ce n'est que lorsqu'ils veulent prendre leur indépendance et fonder une famille qu'ils cherchent à s'installer dans un nouveau logement ; mais, encore alors, leurs revenus d'ouvriers qualifiés dans les tanneries ne sont pas suffisants et seule l'expatriation autorise Muhammad et Muhtar à mettre en œuvre leur projet résidentiel. Quant à Ahmad, l'aîné, qui ne s'expatrie pas, il se marie, mais semble "condamné", malgré son désir de quitter le quartie, à demeurer dans les deux pièces de leur logement d'origine.

---

[35]. Muhtar dit que, lorsqu'il était apprenti, il gagnait environ 7 £e par semaine.

Si les revenus des ouvriers qualifiés, à la différence de ceux des emplois situés en bas de la hiérarchie des métiers du cuir - tels que les porteurs de peaux -, satisfont les dépenses quotidiennes, ils rendent très malaisé l'accès à un logement indépendant lors du mariage de ces jeunes hommes arrivés précocemment à 'Izbat al-Madabigh. De plus, ceux-ci parviennent sur le marché du logement à un moment où, à l'intérieur du quartier, les montants des locations s'élèvent et où le système du pas-de-porte se met en place. Il ne leur est bien sûr plus possible d'être propriétaire, à moins d'accepter de construire dans un quartier très périphérique, souvent situé au sud de la ville, comme Dâr al-Salâm ; mais un tel projet nécessite aussi une aide familiale et une mise de fonds que le seul salaire ne peut apporter. On peut également penser que la relative ascension sociale de certaines familles du quartier - qui se lit par exemple par la présence dans les habitations de biens de consommation nouveaux - rend, pour eux, les modalités de choix d'un logement quelque peu différentes de celles des premiers migrants[36]. Repoussant l'âge du mariage, ces difficultés rendent les itinéraires soit "stagnants", soit chaotiques, comme le montre le parcours d'A'îd.

On se souvient que, après une première tentative d'installation au Caire entre 1953-54 et 1969, A'îd revient du Fayyûm en 1973, quelques mois avant le décès de ses parents. La famille s'installe dans une petite pièce louée à 'Izbat al-Madabigh. A'îd est alors âgé de 13 ans et débute sa vie professionnelle comme apprenti métallier dans un atelier situé à la limite des blocs de la cité 'Ayn al-Sira. Les deux frères de A'îd travaillent aux tanneries, puis l'aîné se marie et part vivre à Dâr al-Salâm. Au début des années quatre-vingt, lorsque A'îd revient du service militaire, le second frère a également déménagé à Dâr al-Salâm - chacun des frères y a construit son habitation - et la pièce dans laquelle la famille habitait est louée à d'autres personnes. A'îd trouve une autre pièce, pour 20 £e par mois, et il commence à cette époque à travailler dans les tanneries. Il reste un an dans cette pièce puis son frère aîné lui propose de l'héberger à Dâr al-Salâm et la cohabitation dure également un an. Ensuite, et ceci se prolonge jusqu'en 1990, A'îd loue une pièce pour 25 £e chez un oncle maternel qui réside depuis longtemps à Dâr al-Salâm. A cette date, A'îd a 30 ans et le projet de se marier : il désire un logement indépendant et commence à économiser sur son salaire ; ensuite, il cherchera une fiancée. Ouvrier indépendant, il "tourne", change régulièrement de tannerie[37] et gagne ainsi mieux sa vie, en moyenne 300 £e par mois[38] sur lesquels il peut mettre de côté environ 150 £e. Pour accroître sa capacité d'épargne, il abandonne donc le logement de l'oncle

[36]. Les enfants des locataires ou de certains propriétaires vivant dans un habitat peu confortable expriment clairement le souhait de partir du quartier et d'acquérir un logement dans un quartier "correct" (cf. *supra*, troisième partie, "Partir du quartier", p. 513).

[37]. Les ouvriers indépendants sont, en général, payés à la semaine ; ils ne bénéficient d'aucune protection sociale, ni d'une assurance maladie, ni d'une retraite, contrairement aux ouvriers fixes dont les salaires sont, pour cette raison, moins élevés. Les "indépendants" sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux que les "fixes" ; ces derniers sont souvent âgés et travaillent depuis longtemps dans une même tannerie où ils sont attachés à un patron.

[38]. Pour comparaison, un instituteur gagne officiellement environ 80 £e par mois. A'îd évalue ses dépenses quotidiennes à 5 £e.

et dort (gratuitement) dans les tanneries où il travaille. En 1994, au moment de l'enquête, A'îd continue d'épargner mais il n'a pas encore amorcé ses recherches de logement.

Ainsi, A'îd connaît le quartier depuis son enfance, il a commencé à y travailler jeune et, sachant qu'il peut être mieux payé dans les tanneries que comme ouvrier métallier, il s'est adapté. Pourtant, contrairement à ses frères aînés, il n'a pu s'installer... Est-ce parce qu'il n'est pas fiancé et que la nécessité de trouver un logement n'est pas encore impérieuse ? Est-ce parce que l'oncle maternel ou ses frères ne peuvent, ou ne veulent, l'aider à s'établir à Dâr al-Salâm (les liens de A'îd avec sa famille proche semblent s'être distendus) ? Est-ce simplement parce qu'il attend de découvrir un logement et un quartier à sa convenance (il dit que les Tanneries ne sont pas un lieu pour habiter, mais pour travailler) et que l'accumulation de la somme dont il a besoin pour la réalisation de son projet demande du temps ? Il s'agit sans doute de toutes ces raisons à la fois...

Les obstacles posés sur les itinéraires de ces jeunes hommes plus ou moins isolés dans le quartier se retrouvent également chez les enfants de locataires, dès qu'ils parviennent à l'âge adulte, car ils ne peuvent être aidés pas leurs parents, eux-mêmes en position précaire. Leur situation est d'autant plus difficile que leurs aspirations en matière de logement - dans lequel ils pourront fonder un foyer - ne sont plus celles de leurs parents.

- Les non-événements de l'itinéraire de Fathiya ?

Les décès, maladies, divorces sont des événements graves qui peuvent bouleverser l'orientation d'un itinéraire, remettre en cause un projet résidentiel ou encore se traduire par la captivité résidentielle. Les parcours des jeunes hommes paraissent également mouvementés surtout quand ils sont "saisis", comme nous l'avons fait, à un moment important de leur cycle de vie, l'accès à l'indépendance résidentielle, liée au mariage. Qu'en est-il lorsque "rien" ne survient ? Est-il possible que "rien" ne survienne jamais ?

Fathiya arrive du Fayyûm en 1965 : elle s'est mariée avec son cousin maternel qui, venu avant elle, travaille aux tanneries. Il a loué pour 1,5 £e une petite pièce dans laquelle le couple aura ses six enfants. En 1974, ils aménagent sur la terrasse voisine de leur logement - auparavant occupée par les animaux domestiques de Fathiya - une deuxième pièce ; le propriétaire, qui vit à Dâr al-Salâm, leur demande alors un loyer de 20 £e. Les enfants de Fathiya vont à l'école, puis au lycée pour les aînés. Réda (29 ans) épouse une jeune-fille originaire du Fayyûm, rencontrée au Caire ; il est employé par l'armée et réside au Fayyûm où il a un logement. Sayyid (28 ans) est encore célibataire ; il travaille dans une société de transports et espère, s'il se marie, aller vivre dans un autre quartier. Muhammad (23 ans) a commencé des études supérieures puis les a abandonnées pour aider son père, âgé, aux tanneries. Mervat (18 ans) a épousé l'un des fils de Hamdi et habite dans la maison de celui-ci. Les plus jeunes, Iman (19 ans) et Hoda (13 ans) sont respectivement au lycée et au collège.

Fathiya explique qu'elle n'a jamais pensé repartir au Fayyûm ; et si, au moment du tremblement de terre de 1992, elle aurait aimé obtenir un appartement au Muqattam (l'ingénieur venu constater l'état des habitations du quartier lui a dit qu'elle n'y avait pas droit), elle n'a jamais cherché un autre logement. Certes, son habitation est peu confortable - les pièces sont petites, il n'y a pas d'eau courante ni de tout-à-l'égout - mais la famille n'est pas très riche : à preuve, son fils Sayyid déclare qu'ils ne mangent pas de la viande chaque jour comme le fait Abû al-Wafâ'...

L'histoire de Fathiya et de son mari est relativement ordinaire, voire banale si on la compare à l'itinéraire accidenté de Mahmûd : comme beaucoup d'autres, ils viennent de la campagne, lui pour travailler, elle pour se marier. Leur vie se déroule "normalement" et, jusqu'en 1993, aucun "événement" malheureux ne remet en cause leur installation dans ce premier logement qu'ils ont trouvé en arrivant. En 1993, lorsque l'époux de Fathiya, âgé de 61 ans, décède, c'est Sayyid qui devient responsable de sa mère et de ses deux dernières sœurs. Mais Sayyid et Muhammad participaient dès avant ce décès à l'entretien de la famille et la position de chacun d'eux n'est pas fondamentalement transformée par cet événement, même s'il ne fait aucun doute que, pour les deux jeunes hommes, l'indépendance et la constitution de leur propre famille en sont quelque peu retardées. Pourtant, la "normalité" de cet itinéraire nous conduit à nous poser de nouvelles questions. Le couple fait partie des premiers locataires du quartier et la date de son établissement - 1965 - correspond à une époque où il reste encore des terrains libres à occuper. De plus, Fathiya et son mari ont de la famille, cousins et cousines, à 'Izbat al-Madabigh, venus pour y travailler ; ils n'y sont donc pas des "étrangers" isolés. Cependant, le couple reste dans la pièce louée et ne saisit pas, contrairement à d'autres, l'opportunité de construire une demeure.

Dans quelle mesure n'était-il pas plus aisé pour le couple de rester dans cette pièce louée, de ne pas avoir à "se battre" pour l'obtention du *hikr* qui "obligerait", en définitive, à construire, s'il en avait les moyens, une pièce dont le confort ne serait pas vraiment supérieur à celui de leur propre habitation, puisque, à cette époque-là, les locataires ne sont pas plus mal logés que les propriétaires ? S'agit-il d'un choix ou d'un hasard à un moment où les préoccupations de la vie quotidienne, difficile pour tout nouvel arrivant, font que l'acquisition du statut de propriétaire ne leur paraît pas aussi prioritaire que cela, d'autant qu'elle implique plus d'efforts et "d'ennuis" - entrer dans le jeu des rapports de force entre habitants pour accaparer un terrain - que de bénéfices ?

Plus tard, s'il ne s'est pas enrichi, contrairement à d'autres, le couple ne paraît pas non plus s'être appauvri. L'aménagement de la terrasse et l'augmentation de loyer qui en découle semblent être le seul "placement" concernant l'habitat, mais, par ailleurs, le ménage aurait pu payer les raccordements à l'eau courante et aux égouts - la demande qu'il a faite en ce sens auprès du chef de quartier lui a été refusée comme aux autres locataires de l'impasse. En fait, les choix de Fathiya et de son mari apparaissent autres : leur investissement porte sur l'éducation de leurs enfants. Ces derniers sont scolarisés ou ont été étudiants, dans la mesure

du possible, puisque Muhammad a abandonné ses études à l'université pour aider son père aux tanneries[39]. Ainsi, aucun accident ne bouleverse la position résidentielle de Fathiya, mais aucune "bonne fortune" n'intervient non plus pour améliorer leurs conditions de résidence. L'itinéraire de Fathiya apparaît neutre, sans que l'on puisse y lire un quelconque projet résidentiel. N'est-ce pas parce que le "projet" est ailleurs et que, sous la normalité apparente de son cheminement, ou plutôt de sa stabilité résidentielle, il y a autre chose ? Fathiya n'a-t-elle pas choisi d'investir dans l'avenir de ses enfants qui bénéficieront peut-être d'une ascension sociale, improbable pour elle-même faute de moyens suffisants ?

De la première génération, celle des migrants, à la seconde génération, celle de leurs enfants, les changements qui se produisent peuvent donc se cacher derrière l'absence d'événements ou de projets résidentiels.

- *Etre locataire et devenir propriétaire: Mustafa et ses fils*

Un an avant l'établissement de Fathiya à 'Izbat al-Madabigh, s'installe dans le quartier la famille de Mustafa, également originaire du Fayyûm. En 1994, au moment de notre enquête, si Fathiya demeure toujours dans son petit logement en location, Hagg Mustafa (75 ans) est, quant à lui, propriétaire d'une fabrique de glu et gélatine et d'une maison assez vaste qui loge ses enfants mariés et petits-enfants.

Né au Fayyûm en 1919, Mustafa est d'abord un ouvrier agricole pauvre qui travaille pour une grande famille de propriétaires terriens. A la suite de la Réforme Agraire, il obtient quelques feddans de terre, mais la nature du sol est mauvaise et il ne peut nourrir ses enfants encore à charge, trois garçons et une fille (Rachida). En 1964, lorsqu'il décide de migrer au Caire, alors qu'il est déjà relativement âgé (45 ans), Mustafa rejoint sa fille aînée venue dans la capitale avant lui en raison de son mariage avec un cousin : celui-ci travaille aux tanneries et le couple habite près de la rue Salah Sâlim. La famille est hébergée temporairement chez la fille aînée et Mustafa et ses fils sont embauchés, à la journée, comme porteurs de peaux pour différents tanneurs. Un mois plus tard, Mustafa loue pour 0,75 £e une minuscule pièce sans eau ni électricité, voisine de celle de Fathiya, dans la *harît* Yacîn Dardir. Toutefois, peu de temps après (vers 1966-67), il occupe un terrain de la rue 'Ayn al-Sira tout en continuant de résider dans la pièce louée : la construction de la maison lui demande du temps et l'obtention du *hikr* ne lui est accordée qu'après une démolition de sa maison par la police.

---

[39]. Nous reparlerons de la scolarisation des enfants, mais ce que nous pouvons noter dès à présent, c'est que le basculement dans la précarité se traduit souvent par l'arrêt des études des enfants ou même par leur non-scolarisation. C'est par exemple le cas de l'un des fils, âgé de 13 ans, de Mahmûd qui n'a jamais été à l'école, faute de moyens. Pour d'autres familles, plus aisées, l'école n'est pas nécessairement une priorité : ainsi, les douze enfants de Abû al-Wafâ' ont cessé d'être scolarisés après le primaire ; les garçons travaillent avec leur père ou sont apprentis aux tanneries.

En 1979, quand Siham se marie avec le fils aîné[40] de Mustafa, sa belle-famille a abandonné la pièce louée - le propriétaire leur demandait 500 £e pour y effectuer des travaux - et le jeune ménage s'installe dans l'une des deux pièces bâties par Mustafa sur le terrain *hikr*. Ce dernier et le reste de la famille occupent la seconde pièce. En 1980, quand Rab'ia épouse le second fils, un étage supplémentaire est construit et le couple s'y installe. En 1990, la maison est achevée et un second étage abrite le troisième fils marié ; celui-ci a d'abord résidé avec son épouse dans le quartier des Pyramides, mais, travaillant avec son père, il est revenu habiter dans le quartier. Enfin, au rez-de-chaussée, une pièce héberge la petite sœur de Rab'ia, venue du Fayyûm, qui a épousé en 1986 l'un des petits-fils de Mustafa. Quant à Rachida, nous savons qu'elle est partie vivre dans une petite pièce de la *harît* Yacîn Dardir au moment de son mariage - il ne s'agit pas de la pièce occupée auparavant par son père. Enfin, notons que la maison est desservie par l'eau courante à partir de 1983 et qu'elle dispose également du tout-à-l'égout que Mustafa a amené à ses frais.

Ce qui est remarquable dans l'itinéraire de Mustafa, c'est l'addition de la force de travail de chaque membre mâle de la famille pour la réalisation du projet résidentiel[41]. Ainsi, les garçons, dès leur arrivée au Caire, travaillent avec leur père aux tanneries : lorsque le second fils de Mustafa commence comme "petit porteur" de peaux, il n'est âgé que de 7 ans. Si les salaires des trois enfants-apprentis de Mustafa demeurent très peu élevés - 5 piastres par jour-, il n'en reste pas moins qu'à un moment où la famille est dans une situation encore très difficile, la somme de ces trois salaires - environ 4,5 £e par mois – représente une contribution vitale. Et ce d'autant plus que le loyer de la petite pièce, d'abord fixé à 0,75 £e, augmente ensuite pour être fixé à 1 £e, puis à 1,5 £e, puis encore à 3 £e. De toutes les manières, selon Rab'ia, les relations entre la famille de Mustafa et le propriétaire qui réside dans les deux pièces voisines étaient mauvaises et on peut penser que lorsque ce dernier demande 500 £e pour "réparer la pièce", c'est sans doute, vu le prix exorbitant, parce qu'il désire la reprendre pour y loger sa propre famille. Quoi qu'il en soit, Mustafa, pour plusieurs raisons, anticipe cette expulsion : d'une part, malgré les difficultés liées à l'obtention du *hikr*, il a besoin de plus d'espace pour loger sa famille et il construit immédiatement deux pièces ; d'autre part, les garçons grandissent et, de simples porteurs de peaux, sont devenus plus qualifiés et mieux payés. Dès lors, Mustafa et ses fils peuvent investir dans deux domaines : la construction de la fabrique de glu et gélatine, qui demande moins de fonds que l'établissement d'une tannerie, et l'édification de la maison.

---

[40]. Siham est née à Bâb al-Chari', son père, boulanger, est originaire de Ghamra, sa mère, de Banî Suif. Son futur mari livrait régulièrement des peaux à un artisan voisin et c'est ainsi qu'elle a fait sa connaissance.

[41]. Nous avons jusqu'ici employé le terme "projet résidentiel" tout en sachant qu'il ne s'agit pas exclusivement d'un projet clairement prédéfini, dont les intentions seraient toujours consciemment fixées à l'avance. La part d'aléas, de hasards, les opportunités heureuses ou malheureuses contribuent à l'édification, très lente, de ce "projet" qui peut être sans cesse remis en cause et reformulé.

Ainsi, à la différence de l'exemple de Fathiya, c'est l'entraide au sein de la famille restreinte, par le biais de la mise en commun des efforts des hommes, qui permet la réalisation du projet résidentiel de Mustafa ; cette entraide lui a même été indispensable. D'ailleurs, Rabi'a explique que, pour la construction du dernier étage de la maison, Hagg Mustafa, devenu un vieil homme, a "laissé la main" à ses fils qui prennent ainsi la suite de leur père et deviennent responsables de la famille.

On peut aussi émettre l'hypothèse qu'une autre différence tient à l'âge et à la composition de la famille : lorsque Mustafa arrive au Caire, il est déjà âgé et sa famille est constituée depuis longtemps, ce qui n'est pas le cas de Fathiya et de son mari, jeune couple. Dans quelle mesure, l'expérience passée de Mustafa, ses projets plus précis en regard de cette expérience et son autorité - liée à son âge et à sa personnalité - par rapport aux rivalités quant à l'occupation des parcelles, n'ont-ils pas joué un rôle important dans un itinéraire qui le conduit à la stabilisation résidentielle par le biais de l'accès à la propriété ? Enfin, la réalisation du projet résidentiel de Mustafa est étroitement liée à celle de son projet professionnel : l'essentiel, en devenant propriétaire, n'est pas tant d'acquérir un nouveau statut[42], mais de détenir l'espace suffisant pour construire à la fois la maison et la fabrique de glu et gélatine. Et, la cohabitation résidentielle des fils de Mustafa, devenus adultes, est indispensable au bon fonctionnement et au maintien de la petite entreprise familiale. C'est, dans ce cas, la co-résidence qui fonde l'enrichissement progressif de l'ensemble de la famille, se manifestant par les travaux d'agrandissement, d'adduction des réseaux et l'amélioration du confort.

- Le sens des itinéraires

Nous aurions pu, au cours de ce qui précède, associer l'itinéraire de Mustafa à ceux des premiers migrants : comme eux, il vient sans connaître personne dans le quartier, excepté sa fille, mais l'aide que celle-ci peut lui apporter reste très temporaire : elle ne lui offre guère plus qu'un "point de chute" au Caire, pour une durée d'un mois seulement. La famille ne peut compter que sur ses propres ressources et, à l'instar des premiers migrants, le temps que nécessite son ancrage résidentiel et professionnel est long : après l'étape de l'hébergement, suit une étape locative ; par la suite, la première construction que réalise Mustafa est démolie par la police ; en 1979, soit quinze ans après son arrivée, Mustafa n'a encore construit que deux pièces. C'est seulement à partir des années quatre-vingt que, dans un effet d'entraînement bénéfique, la situation de la famille s'améliore régulièrement. De même, mais sur un plan professionnel, Mustafa et ses fils commencent comme porteurs de

[42]. Comme nous l'avons noté pour Fathiya, à cette époque, les écarts de conditions de vie entre propriétaires et locataires sont peu marqués et, à l'origine, la différence entre ces deux statuts ne paraît pas évidente.

peaux, au plus bas échelon des métiers du cuir ; aucun oncle "bien placé" ne favorise ni n'accélère leur carrière professionnelle ; ici encore, ils doivent compter sur leurs propres forces.

Mais nous aurions pu également situer l'itinéraire de Mustafa dans le type de ceux des migrants qui parviennent plus tardivement dans le quartier : certes, c'est par un autre moyen que celui de l'entremise de la famille élargie - oncles, frères ou cousins - que Mustafa réalise son installation, mais celle-ci peut être rapprochée, dans ses finalités, de celles de Abû al-Wafâ', Hamdi, Muhammad Ismaïl, Na'ama ou d'autres encore : comme eux, il parvient à échapper aux aléas de la location (augmentation des loyers, conflits avec le propriétaire), à améliorer son confort (ce qui est beaucoup plus difficile pour les locataires), à vivre et à travailler en famille.

Ce dernier point nous paraît essentiel : la cohabitation familiale ne prend tout son sens que quand elle devient intergénérationnelle. Cette cohabitation intergénérationnelle ne s'accomplit que par l'extension verticale de la maison et par le logement, relativement indépendant, fourni au nouveau ménage qui se constitue. Ceci est impossible pour les locataires. C'est également elle qui permet de "travailler en famille" et garantit ainsi la subsistance de tous ses membres. Nous reviendrons ultérieurement sur les conséquences de la cohabitation intergénérationnelle, mais notons dès à présent que le choix des alliances matrimoniales des fils, notamment lorsqu'elles sont endogamiques, joue aussi un rôle important quant à ce type de cohabitation.

S'il est possible de repérer des finalités ou des desseins, communs ou comparables, dans les itinéraires des migrants de 'Izbat al-Madabigh - par exemple, devenir propriétaire ou être indépendant professionnellement -, les chemins qui mènent à ces situations sont beaucoup plus complexes à retracer. Ils sont reconstruits, par l'enquêté et par nous-même, dans un souci de rationalisation formulé **a posteriori.** ***Dire que l'on est venu au Caire pour "y manger le pain" renvoie à un motif économique relativement peu ambigu : c'est le manque de terre, le dénuement dans la région d'origine ou, au moins, l'espoir d'une vie meilleure pour soi et pour ses enfants qui incitent les migrants à partir vers la capitale. En cela, les habitants de 'Izbat al-Madabigh sont bien des migrants, le plus souvent ruraux, originaires du Fayyûm ou du Sa'îd qui s'installent au Caire pour y gagner leur vie. La période du départ et celle de l'installation dans la capitale sont marquées par de nombreuses incertitudes***[43] ***auxquelles les migrants tentent, tant bien que***

[43]. Pour sa part et dans un tout autre contexte, Giovanni Levi montre tout au long de son ouvrage que "l'incertitude" - la précarité de la vie - est tout à fait intériorisée par les habitants du petit village qu'il étudie et que c'est pour cette raison qu'ils mettent en œuvre toutes sortes de stratégies d'alliances familiales, matrimoniales

mal, de s'adapter. Les allers et retours entre la campagne et la ville effectués par certains, au gré des saisons agricoles, est sans doute l'une des manifestations qui révèlent le mieux et la complexité des itinéraires et la mesure des capacités d'adaptation de ces migrants pauvres : le manque de terres et la médiocrité des récoltes qu'il est possible de tirer du sol ne permettent pas aux familles d'en vivre toute l'année ; en ville, la situation n'est pas vraiment meilleure et les hommes, souvent seuls, plus ou moins bien payés, vivent dans les tanneries ou dans des cabanes plusieurs fois détruites par les forces de l'ordre... Les raisons et modalités qui conduisent au choix de s'installer définitivement dans la capitale ne sont pas identiques pour tous les migrants ; il y a également un temps, propre à chaque migrant, nécessaire à la formulation et à la mise en œuvre de ce choix. Enfin, ce temps ne se déroule pas de la même manière pour tous. Temps de la survie, des hésitations et des errements, mais également temps des adaptations et des expériences...

Une multitude d'événements, graves ou anodins, parsèment les itinéraires et les orientent. Chaque itinéraire se fonde sur des accidents, parfois des hasards, des contraintes et des opportunités, mais aussi sur des choix et des décisions qui se réalisent ou échouent et qui peuvent, encore, relever de la mise en œuvre de véritables stratégies[44] résidentielles et professionnelles, celles-ci étant souvent interdépendantes.

Les moyens employés et les ressources utilisées, donnant aussi leur sens aux itinéraires, sont extrêmement variés. Ils constituent un large éventail qui a pour base commune la famille, restreinte ou étendue. Celle-ci joue un rôle, plus ou moins important, au moment du départ de la région d'origine, mais, pour beaucoup, c'est lors de l'arrivée au Caire, lors du choix de la localisation résidentielle, du "point de chute", au moment de l'installation puis des ancrages résidentiel et professionnel que ce rôle s'avère le plus décisif. Oncles tanneurs, frères ou cousins "éclaireurs" sont souvent des relais essentiels dans ces itinéraires mouvementés et difficiles. La transmission des expériences, en particulier celle professionnelle, passe aussi par eux. Pourtant, ici encore, ces ressources familiales, inégales et fluctuantes, sont exploitées de manière variée par les migrants. De même, le travail aux tanneries est difficile, usant, mais il offre des opportunités d'ascension professionnelle que certains parviennent à saisir et d'autres non.

---

ou politiques dans le but de maîtriser ou au moins de réduire cette "incertitude" (LEVI, *Le pouvoir au village*, 1985, 230 p.).

[44]. Nous avons parlé jusqu'à présent, et dans des cas précis, de stratégie d'extension, ou patrimoniale, ou familiale, de stratégie de location, ou de rentabilisation ; nous avons évité l'emploi de "stratégie résidentielle" - ou professionnelle - mais évoqué le "projet résidentiel" en insistant sur la part d'ambiguïté, de contingent ou d'intéterminisme que ce terme comporte. Il serait simplificateur de proposer ici une définition univoque de la "stratégie résidentielle" : il s'agit au contraire de l'appréhender par différents biais tout au long de ce travail comme le recommande Francis Godard : *"L'analyse des stratégies appelle l'analyse des processus et l'analyse des processus appelle les concepts aptes à penser les modes de déroulement temporel des pratiques."* (GODARD, "Sur le concept de stratégie", 1988, 22).

De toutes ces variables ou déterminants et de leurs combinaisons découle une grande diversité des comportements[45] ***; de telle sorte que, si l'on peut construire dans un premier temps des groupes - par exemple, celui des propriétaires et celui des locataires***[46] ***-, les processus qui conduisent à la construction de ces catégories ne sont jamais univoques et mécaniques. De même, c'est l'observation "à la loupe" des itinéraires des familles qui constituent ces groupes qui permet de prendre la mesure des écarts entre les uns et les autres.***

Enfin, les histoires transgénérationnelles, pour l'heure tout juste abordées ici, tendent encore à compliquer le tableau et à rendre rapidement obsolète toute tentative de typologie que l'on voudrait stable et immuable. Au-delà de la mobilité résidentielle et professionnelle, la mobilité sociale est bien intra- et inter-générationnelle. Que dire ainsi de l'histoire de la famille de 'Ali qui commence par le père, migrant très démuni et simple porteur de peaux cheminant à travers de nombreux quartiers de la capitale, qui se poursuit par 'Ali, lui-même, petit couturier instruit et respecté dans le quartier mais qui ne quittera jamais ses trois petites pièces très peu confortables, pour aboutir à la fille aînée de ce dernier, médecin et épouse d'un architecte, qui s'installe dans un appartement de la ville nouvelle de Quinze Mai ?

Le temps de l'ancrage en ville est souvent long. Les itinéraires résidentiels - mobilité ou stabilité - ne révèlent qu'une facette des histoires de vie difficiles et mouvementées des habitants de 'Izbat al-Madabigh.

---

[45]. Maurizio Gribaudi parle d'une "(...) *configuration de cas du comportement humain. Des cas qui sont nécessairement différents en tant que produit de négociations opérées par chaque individu à l'intérieur du milieu et à partir de diverses attentes, en sollicitant différemment les ressources disponibles et en provoquant des ressources différentes*" (GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers*, 1987, 24).

[46]. Ce ne sont pas les loyers qui créent une différence entre ces deux groupes : pour les locataires de la "première génération" (années soixante-dix), les montants de la location, en raison des lois de gel des loyers, sont aujourd'hui insignifiants. Par contre, nous l'avons dit, il est, en général, assez facile pour les propriétaires d'avoir accès aux réseaux viaires tandis que le branchement ou non à l'eau ou aux égouts génère une inégalité quant aux conditions de vie des uns et des autres.

- DEUXIEME PARTIE -

DES QUARTIERS CENTRAUX AUX CITES PERIPHERIQUES : ANCRAGES ET RUPTURES

Fondée sur des approches différentes mais complémentaires, la retranscription des itinéraires des habitants de Chubrâ et de 'Izbat al-Madabegh (Quartier des Tanneries), entreprise dans les chapitres précédents, nous a permis de comprendre quelques-unes des modalités de l'installation en ville et dans un "quartier" : à Chubrâ, c'est par les "biographies" d'immeubles exemplaires, replacées dans le contexte de la croissance spatiale de la ville, et l'histoire de leurs habitants que nous avons tenté de retracer l'évolution d'un large morceau de l'espace urbain et des parcours dans l'épaisseur d'un temps long ; à 'Izbat al-Madabegh, c'est par le décryptage "à la loupe" d'itinéraires singuliers que nous avons tenté de saisir le "moment" de l'installation et de la constitution du "quartier".

Dans l'un et l'autre de ces espaces de l'agglomération cairote, les itinéraires ainsi reconstitués ont fréquemment pris naissance à l'extérieur de la ville, qu'il s'agisse d'une partie des premiers "Chubraîyyn", souvent, mais pas exclusivement, originaires des gouvernorats du Delta, ou bien des Sa'îdis de Haute-Egypte du quartier des Tanneries. Cependant, et à une autre échelle, celle du Caire, les recensements de 1976 et surtout celui de 1986 révèlent que les migrations de la province vers la capitale occupent aujourd'hui une part réduite dans l'évolution démographique et spatiale de la ville. A ces migrations de longue distance, impliquant une rupture avec le milieu d'origine, même si celle-ci n'est parfois que partielle, s'ajoute et se substitue une autre forme de mobilité qui s'inscrit à l'intérieur même de l'agglomération ou dans les nouveaux quartiers de sa périphérie. La détermination des ressorts de cette mobilité intra-urbaine fait appel à des processus multiples qui sont extrêmement variés, complexes et souvent interdépendants.

Les mécanismes de la mobilité résidentielle, du centre vers les périphéries dites "spontanées", "illégales", "informelles" ou "d'émanation populaire" - quels que soient les termes choisis pour les qualifier par leurs auteurs - ont été démontés, et de plus en plus

minutieusement, dans plusieurs travaux[1]. Nous les avons déjà évoqués et nous y recourrons encore, en particulier lorsqu'il s'agira de comprendre les stratégies qui orientent de jeunes ménages, formés par les enfants des habitants que nous avons rencontrés, vers ces quartiers de l'agglomération. Les contraintes liées au marché du logement dans les quartiers centraux occupent une place essentielle, autour de laquelle gravitent d'autres mobiles, dans la mise en œuvre de ce type d'itinéraire ; détaillées dans le second Chapitre de cette Partie, ce sont, en partie, ces mêmes contraintes qui régissent les itinéraires des jeunes couples qui s'installent dans les villes nouvelles de la périphérie cairote.

Du centre vers la périphérie ou d'un quartier à l'autre, la mobilité résidentielle intra-urbaine se matérialise pour les habitants par un nouveau domicile, une nouvelle adresse. De l'habitat, souvent vétuste, de la vieille ville au grand ensemble de type HLM[2] - qui seul nous intéresse dans ce chapitre - les caractéristiques de l'habitat que l'on aménage et du quartier dans lequel on s'installe ne sont pas neutres, quelles que soient les deux modalités principales qui conduisent au déménagement, à savoir soit le relogement involontaire pour des raisons telles que des opérations déclarées d'utilité publique ou l'effondrement de la résidence antérieure, soit la demande "en bonne et due forme" d'un appartement au gouvernorat. A l'inverse, ces deux modalités de déménagement influent sur la façon dont est vécue et racontée, rétrospectivement, la transition d'un espace de vie à un autre ; de même, agissent-elles sur les différentes représentations que les habitants se font d'un type d'habitat et de quartier souvent encore "inexpérimenté". Cependant, et au-delà du "passage"[3], pour important que soit celui-ci, ni les modalités matérielles du déménagement ni les caractéristiques du nouvel habitat des cités de logement social ne sont

---

[1]. Cette évolution de l'analyse vers la minutie, bien sûr favorisée par les travaux antérieurs, permet justement de faire progressivement apparaître la complexité des processus que nous évoquons. Nous nous référons ici à des recherches déjà citées et en particulier à celle de Agnès Deboulet sur les "quartiers d'émanation populaire", expression que nous préférons pour notre part aux autres qualificatifs qui "définissent" ces espaces. A cette référence s'ajoutent bien sûr les travaux plus anciens de Janet Abu Lughod sur certains de ces quartiers et ceux de Galila el Kadi sur les "*zones d'urbanisation spontanées*", ainsi que de très nombreux articles de chercheurs francophones ou anglophones auxquels nous ferons appel quand cela nous semblera nécessaire. Par ailleurs, Pierre Signoles détaille très précisément l'évolution des recherches et leurs positionnements empiriques et théoriques sur l'urbanisation non réglementaire dans le monde arabe dans "Acteurs publics et acteurs privés" (SIGNOLES, "Acteurs publics et acteurs privés", 1999, 19-53)).

[2]. Il s'agit moins du sigle "HLM" lui-même - certains loyers des logements en ville nouvelle sont en effet loin d'être "modérés" - que la conception et le modèle d'habitat que ce sigle évoque : matériaux, modes de construction et architecture des "blocs". Ce "modèle" dans la seconde partie de ce Chapitre, à propos de la ville nouvelle Six Octobre et de l'extension urbaine dénommée Masâkin al-Zilzâl.

[3]. Nous faisons, par l'emploi de ce terme, allusion au titre et au contenu du travail de Abdelmajid Arrif : *Le passage précaire. Du bidonville au lotissement. Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle. Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca* (ARRIF, *Le passage précaire. Du bidonville au lotissement,* 1992, 230 p.).

déterminantes et, encore moins, déterministes : c'est ce que montreront les recompositions spatiales et sociales annoncées ici et approfondies dans la Troisième Partie de ce travail.

De 'Ayn al-Sira, "cité populaire"* - masâkin cha'biyya - *construite pendant les "années Nasser" à Masâkin al-Zilzâl, la "cité du tremblement de terre", baptisée ainsi par une partie de ses habitants en raison de leur relogement dans cette cité à la suite du 12 octobre 1992, il y a trente ans de politique de logement social, même si ce dernier qualificatif nous semble établir une correspondance bien trop univoque pour rendre compte de l'évolution des choix des politiques publiques en matière de logement du plus grand nombre[4]. Ainsi, si nous employons l'expression "logement social" pour 'Ayn al-Sira puisque les loyers y ont été subventionnés et que, d'une certaine manière, le caractère "social" de ce type d'habitat a eu, et a encore, un sens pour ses habitants, il n'en reste pas moins que les destinataires des appartements de la cité n'appartiennent pas aux catégories démunies de la capitale égyptienne. Quant à Masâkin al-Zilzâl, à l'instar des autres villes nouvelles, il apparaît que personne - ni ceux qui décident ni ceux qui y vivent - ne se préoccupe de justifier quoi que ce soit à l'aide d'un quelconque épithète "social" : pour les uns, il s'agit avant tout de construire dans le désert pour préserver, voire sauver, la capitale d'une catastrophe qui serait imminente depuis au moins vingt ans – et, à cet égard, les discours sont éloquents - ; pour les autres, il s'agit d'abord de se loger, au mieux ou au moins mal, ou encore d'être relogé bon gré mal gré. Cette évolution de la politique de logement - social ou non - est retracée au début des deux Chapitres qui composent cette Deuxième Partie.

Enfin, comme à Chubrâ et à 'Izbat al-Madabegh, nos enquêtes se fondent, à 'Ayn al-Sira et à Masâkin al-Zilzâl, sur un support commun, à savoir, la reconstitution des itinéraires résidentiels. Mais, nous l'avons vu pour Chubrâ et 'Izbat al-Madabegh, la méthode d'investigation diffère selon nos questionnements et il en est de même dans les deux espaces présentés ci-dessous. Toutefois, il ne s'agit pas de quatre monographies de quartiers qui seraient juxtaposées ; méthode et questionnements ne doivent pas être considérés comme autonomes les uns des autres ou d'un espace à l'autre : ils se veulent résolument liés soit parce qu'ils cherchent à répondre à la même interrogation à partir d'une approche différente, soit parce que les réponses à de nouvelles interrogations complètent ce qui a été abordé auparavant et ajoutent une pierre à l'édifice complexe de

---

[4]. Nous reprenons ici la définition du "logement social" proposée par Jean-Pierre Flamand, qui nous semble la plus concise : *"Par logement social nous entendrons ici le logement qui a bénéficié pour sa réalisation du concours législatif et financier de l'Etat, et qui est destiné à recevoir dans des conditions normales les couches les moins favorisées de la population."* ; définition complétée par : *"Politique sociale dans le double sens du terme : car se proposant d'agir, pour les transformer, sur des faits de société ; et se proposant de corriger certaines inégalités sociales au bénéfice des plus défavorisés"* (FLAMAND, *Loger le peuple*, 1989, 11 et 12).

l'installation et de l'ancrage en ville. Aussi, perçue par le biais des représentations et non plus seulement par celui des parcours, l'histoire résidentielle vieille de trente ans des habitants de 'Ayn al-Sira renvoie-t-elle, d'une autre manière, à la construction du ''quartier'' ('Izbat al-Madabegh) et est en germe à Masâkin al-Zilzâl. De même, les récits des nouveaux habitants de Masâkin al-Zilzâl permettent de saisir un autre moment clé des itinéraires, celui de la rupture résidentielle.

CHAPITRE I - HABITER UNE "CITE NASSERIENNE" ('AYN AL-SIRA) : UNE HISTOIRE RESIDENTIELLE

" *Ainsi, il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. Or, l'espace est une réalité qui dure : nos impressions se chassent l'une l'autre, rien ne demeure dans notre esprit, et l'on ne comprendrait pas que nous puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait pas en effet par le milieu matériel qui nous entoure (...). On dira qu'il n'y a pas, en effet, ni de groupe, ni de genre d'activité collective, qui n'ait quelque relation avec un lieu, c'est-à-dire avec une partie de l'espace, mais que cela est loin de suffire à expliquer que, se représentant l'image du lieu, on soit conduit à penser à telle démarche du groupe qui lui a été associée. Tout tableau a en effet un cadre, mais il n'y a acune relation nécessaire et étroite entre l'un et l'autre, et celui-là ne peut évoquer celui-ci.*" (Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, 1968, 146).

Au Caire, les cités de logement social construites pendant les années soixante font aujourd'hui partie intégrante du tissu et du paysage urbains et, si leurs habitants ne les désignent pas littéralement par l'expression "cités nassériennes", elles incarnent encore aujourd'hui, pour une partie d'entre eux, mais sans doute également pour de nombreux Cairotes, l'un des héritages, visible quotidiennement, de la politique menée par Gamal Abdel Nasser.

Les années soixante, les "années Nasser", sont celles où beaucoup d'espoirs semblent permis et, pour les habitants[5] ***de la "cité nassérienne" 'Ayn al-Sira, choisie ici comme exemple, le changement ne se limite pas à l'installation dans un nouveau type d'habitat, mais doit être replacé dans un contexte de réformes porteuses de changements sociaux. A l'amélioration des conditions de logement pour nombre d'habitants de la cité originaires des vieux quartiers du centre de la capitale s'ajoutent les possibilités de promotion sociale qui se traduisent par la progression du niveau de vie, favorisée par diverses mesures comme celle qui instaure un salaire minimum pour les ouvriers et les fonctionnaires, ou encore par l'ouverture de l'accès à l'éducation publique pour les enfants.***

Ces possibilités de promotion sociale, que certains saisissent et que d'autres ne peuvent ou ne savent saisir, se lisent au fil des itinéraires résidentiels et sociaux, en particulier, ceux des enfants de la cité[6]***. Mais, à la différence de la démarche suivie pour les familles des immeubles de Chubrâ ou pour celles du quartier des Tanneries, les itinéraires des habitants rencontrés à 'Ayn al-Sira ne seront pas reconstitués les uns après les autres pour ce qu'ils ont d'exemplaire ou de singulier : ce qui est d'abord recherché ici, ce sont les traits communs aux parcours, ce qui permet de les "classer" les uns par rapport aux autres, dans une sorte de "typologie" tout en sachant que celle-ci n'est pas conçue pour être définitive ; bien au contraire, puisque nous verrons ultérieurement que la différenciation des itinéraires résidentiels et sociaux tend plutôt à la reformuler autrement, sinon à la déconstruire...***[7]

---

[5]. Notre premier entretien à 'Ayn al-Sira s'est déroulé avec Sayyid, avocat passionné par l'histoire de sa cité. Nous avons ensuite poursuivi nos enquêtes auprès de quelques voisins de Sayyid, puis "au hasard" des "portes ouvertes" dans des blocs éloignés les uns des autres. Progressivement, la complexité des relations, très souvent évoquées au fil des enquêtes, entre habitants des blocs et leurs voisins des Tanneries a orienté différemment notre approche de la cité : il s'agissait toujours de reconstituer les itinéraires résidentiels des habitants des deux quartiers, mais surtout de comprendre les formes d'association entre ces espaces et groupes sociaux ainsi que les recompositions socio-spatiales qui en découlaient. Ceci explique que nous nous soyions particulièrement attachée aux habitants du bloc n°75 contigu de 'Izbat al-Madabegh. Certaines des dix-huit familles rencontrées à 'Ayn al-Sira ont été visitées plusieurs fois, ce qui explique aussi qu'une partie de nos interlocuteurs intervient plus souvent dans les developpements qui suivent que l'autre partie. Ces enquêtes ont été complétées par cinq autres menées dans l'une des cités d'urgence, situées au centre de 'Ayn al-Sira, ainsi que par un entretien au Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira. Enfin, les travaux de Ahmad Abdalla, politologue égyptien, intellectuel engagé - et emprisonné pour ses idées par le passé -, et qui a résidé pendant longtemps à 'Ayn al-Sira, ont représenté pour nous une "mine" de renseignements sur l'histoire de la cité, renseignements que leur auteur a complété au cours d'une intéressante discussion que nous avons eue avec lui en septembre 1994.

[6]. Ceci sera abordé plus précisément dans un autre chapitre de ce travail et concerne en particulier le déclassement social et la captivité résidentielle d'une partie des habitants de la cité.

[7]. Notre méfiance à l'égard de toute tentative définitive de "classification", ou d'agrégation, tient à l'approche choisie dans ce travail, mais aussi à notre matériau de base : les quelque deux cents histoires de vie reconstituées se laissent difficilement ranger dans des "cases" préétablies en raison de la singularité de chaque destin ; la "finesse" de l'échelle choisie - immeubles à Chubrâ et familles à 'Izbat al-Madabegh – conforte ce choix. Plus poétiquement, *La mystérieuse affaire de l'impasse Zaafarâni*, roman de Gamal Ghitany (1997) montre à la fois, la pluralité et la singularité des destins qui se jouent dans l'espace clos de la *hâra*.

Mais, pour le moment et par commodité, cette "typologie" comporte plusieurs entrées qui sont en partie constitutives de **l'histoire résidentielle** *des habitants de 'Ayn al-Sira ; ces entrées sont : l'ancienneté de l'installation en ville, l'apprentissage ou l'expérimentation par le passé du logement social dans une étape antérieure à l'arrivée à 'Ayn al-Sira, la stabilité résidentielle dans les immeubles de la cité - qui implique aussi que ses résidents, ou au moins une partie d'entre eux, sont "voisins" depuis trente ans - et, enfin, les alliances matrimoniales nouées au sein du quartier.*

Cependant, cette **histoire résidentielle** *ne devient réellement signifiante qu'à partir du moment où elle est perçue, par ses habitants, comme une histoire commune : à ce titre, l'attachement, d'une part, à la "cité nassérienne", associée aux changements vécus pendant les "années Nasser" et à la rupture qu'introduit l'***Infitah – "l'Ouverture" -***, et, d'autre part, à la cité "populaire", associée aux "portes ouvertes" du quartier, donne un autre sens et une autre portée à cette* **histoire résidentielle.** *Et pourtant, une fois encore, l'homogénéité et la cohésion qui découlent de cette histoire sont en partie avérées, en partie apparentes et parfois mythifiées* **a posteriori,** *comme le montre l'éventail des propos des habitants sur leur propre parcours et sur le passé de "leur" cité.*

De **l'histoire résidentielle** *à la* **mémoire collective** *et à* **l'identité collective** *il n'y a qu'un pas que nous franchirons avec précaution. Nous nous contenterons donc ici d'annoncer que ces trois composantes - à la fois autonomes et interdépendantes - du "quartier" (plutôt que de la "cité nassérienne") n'ont aucune valeur en tant que telles même si elles ont sans doute une réalité et une signification particulières au niveau individuel : elles ne semblent prendre toute leur efficace que dans les oppositions qui s'expriment, lors des mobilisations collectives, contre le "gouvernement" et à l'occasion des conflits entre habitants de 'Ayn al-Sira et ceux des Tanneries. Mais il s'agit là d'une autre histoire...*

a. Logement social et "cités nassériennes" au Caire

Avant la révolution de 1952, et notamment en milieu urbain, on ne trouve pas véritablement trace en Egypte d'une politique sociale de l'habitat, malgré l'existence de plusieurs opérations de relogement de familles originaires de quartiers insalubres et démolis à Alexandrie[8]. Au Caire, la production de logements sociaux[9] consiste essentiellement en l'édification de petites cités de "logements économiques" liées directement à des industries ou entreprises spécifiques, publiques ou privées, et destinées à certaines catégories telles que cheminots, ouvriers de l'Imprimerie Nationale ou de l'Arsenal, ou encore, employés et fonctionnaires de l'Etat – certains d'entre eux, en tout cas. Ainsi, à Héliopolis[10], la ville conçue par le Baron Empain, les logements populaires de la "cité indigène" sont construits, parfois avec l'aide de l'Etat : " *A l'autre extrémité de la ville (Nord-Ouest) furent installées les quelques industries, les ateliers se trouvant soit dans la pointe sud-ouest, soit dans la partie appelée " seconde Oasis d'Almazah " peuplée exclusivement de manœuvres. Le reste (Nord de la Basilique) fut réservé aux immeubles plus populaires, avec, aux limites de la ville, les logements des manœuvres musulmans dans de petites maisons ouvrières*". Ces logements, "*dont le loyer ne dépassait pas 60 piastres par mois*" abritent "*la " classe populaire "* [qui] *était certainement composée d'abord par les manœuvres et les ouvriers de la Compagnie (...)* [auxquels]*venaient s'adjoindre d'une part les ouvriers employés à la construction par les entrepreneurs, et d'autre part une importante population d'employés de maison.*" (ILBERT, *Héliopolis, Le Caire, 1905-1922,* 1982, 70 et 120-121).

En milieu urbain et jusqu'aux années soixante, si les réalisations et, plus encore, les projets sont nombreux (maisonnettes ouvrières individuelles, lotissements, maisons-jardins, etc.), il s'agit surtout d'initiatives ponctuelles et de modeste ampleur, et, jusqu'à la loi

---

[8]. Ce qui n'empêche pas les nombreux débats, liés à "*l'idéologie hygiéniste*", sur les problèmes d'un logement "*adapté*" pour les ouvriers (ILBERT, "Egypte 1900 : habitat populaire, société coloniale", 1989, 266-282).

[9]. Mercedes Volait constate le manque de sources disponibles sur le logement social en Egypte : "*Aux opérations de logement social, les bibliographies de l'Egypte moderne n'accordent en effet qu'une place tout à fait marginale : moins d'une demi douzaine de titres ont été ainsi recensés*". Si la production de logements sociaux pendant la période nassérienne a fait l'objet de quelques références supplémentaires, il s'agit surtout d'approches architecturales ou urbanistiques : "*C'est dire le caractère fragmentaire de la documentation et des connaissances dont l'on dispose pour traiter de cette production. C'est dire aussi la difficulté qu'il peut y avoir à la caractériser tout comme à en proposer une approche statistique.* " (VOLAIT, *De l'habitation salubre au logement de masse*, 1991, 8). En ce qui concerne l'histoire, restituée ici de manière condensée, du logement social en Egypte, on se reportera à la même référence : Mercedes Volait, *De l'habitation salubre au logement de masse : l'expérimentation égyptienne en matière d'habitat économique et social, Notes d'avancement de la recherche en cours*, Bureau de la Recherche Architecturale, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer, CEDEJ, Le Caire, juin 1991, 136 p. et, plus particulièrement, à l'avant-dernier chapitre "Eléments pour une périodisation de la production du logement social", pp. 105-126. Précisons cependant que ce travail s'attache principalement aux réalisations antérieures à 1960 et exclut donc les "cités nassériennes".

[10]. Sur Héliopolis et son promoteur, on se réfère à Robert Ilbert, *Héliopolis, Le Caire, 1905-1922, Genèse d'une ville*, Ed. du C.N.R.S., Marseille, 1982, 153 p.

n°206 de 1951, il n'existe pas de législation ni de programme spécifiques pour "l'habitat du plus grand nombre" : "*Il faudra attendre les années 1920 pour voir émerger des réponses concrètes à la question du logement à faible coût, puis 1951 (à la veille de la chute du régime monarchiste) pour qu'une réglementation y engage l'Etat de façon décisive. De nombreuses réalisations d'habitat individuel en bande puis de petit collectif seront entreprises durant les années suivantes, jusqu'à l'adoption en 1962 du modèle des grands ensembles - modèle dominant jusqu'à aujourd'hui. De point de vue typologique, le point de rupture est donc celui des années 1960*" (VOLAIT, *De l'habitation salubre au logement de masse* , 1991, 9).

Née d'une réflexion sur l'inévitable financement par l'Etat de la construction des logements sociaux - en raison de la hausse des coûts de construction et du logement du secteur privé - et sur la nécessité de les subventionner - en raison de la faible solvabilité des destinataires -, la loi n° 206, conçue en 1951 par le "Département des Habitations Populaires" créé l'année précédente, donne un cadre législatif et exécutif à une véritable politique du logement social. Sa mise en œuvre est confiée à la "Société d'urbanisme et d'habitat populaire" et, jusqu'en 1961, plusieurs opérations de logements sociaux sont achevées sous son égide[11]. Mais c'est justement la non-solvabilité des attributaires de ce type d'habitat, engendrant l'endettement de la Société, qui provoque un changement de fond de la politique de l'habitat social : qu'il s'agisse des réalisations des années cinquante, des "cités nassériennes" ou, encore, des nouvelles cités d'aujourd'hui, les destinataires du logement social seront les catégories moyennes de la population et non les plus démunies[12].

---

[11]. Lors de notre travail de pré-enquêtes destiné à choisir les quartiers d'étude, nous avions mené des entretiens dans deux de ces cités : la première, Madînat al-Tahrir, contiguë à Madînat al-'Ommâl, Cité des Ouvriers (1949), à Imbâba, fut achevée en 1956 par la "Société pour le développement des habitations populaires". Elle est composée de trois types de maisonnettes en bande avec jardins ou cours. La cité abrite surtout des fonctionnaires, comme cet homme aisé qui s'est installé en 1955 dans l'une des premières maisons, et qui est fonctionnaire au ministère des Affaires sociales : " *Il y avait une affiche au ministère qui disait que les fonctionnaires pouvaient être propriétaires ici ; c'était spécialement pour la classe moyenne ; il fallait avoir une attestation prouvant que notre salaire ne dépassait pas les 50 £e. Moi, je gagnais plus que 50 £e ; alors, j'ai dit que la maison était pour ma mère. 50 £e, c'était beaucoup*". Les personnes rencontrées indiquent que, pour loger les enfants mariés, les premières transformations des maisons datent des années 1970 (surélévations et constructions dans les jardins) et insistent sur la qualité de la vie dans une cité qui, selon eux, ne rassemble que des gens de "*bonne convenance*". La seconde cité, construite à la fin des années cinquante, est située à al-Tibbîn, à proximité d'Helwan. Il s'agit là de neuf blocs - dont certains étaient réservés aux célibataires - destinés aux ouvriers et employés d'une centrale électrique voisine. Les occupants de la cité ne sont ni propriétaires, ni locataires, mais hébergés à titre gratuit par leur usine jusqu'au moment de leur retraite. Ceci explique que de nombreux habitants aient fait en sorte d'envoyer un de leurs fils travailler à l'usine à dessein de conserver leur logement. Enfin, si cette cité, par son type d'habitat, annonce les "cités nassériennes", elle n'a subi, contrairement à ces dernières, aucune transformation du bâti. Nous reviendrons dans un autre chapitre sur les transformations du bâti à 'Ayn al-Sira et sur le statut d'occupation du logement qui y joue un rôle essentiel (cf. *supra*, "Les extensions bâties à 'Ayn al-Sira : diversité des pratiques et normes communes", p. 397).

[12]. Cette politique d'attribution, tout en n'étant pas spécifique à l'Egypte, est particulièrement avérée dans les villes nouvelles et extensions urbaines récentes situées en périphérie du Caire en raison du montant des avances de paiement et de celui des termes mensuels qu'elle implique. Notons pourtant que le séisme d'octobre 1992 a provoqué le relogement, par les pouvoirs publics, d'un grand nombre de familles cairotes dans les extensions urbaines, même si la question de la capacité de ces familles à payer les termes reste posée en raison de l'indigence de beaucoup d'entre elles.

La Révolution de 1952 ne bouleverse donc pas vraiment le dispositif antérieur même si la construction, subventionnée par la Municipalité, de la cité Zaynhom en 1955, du fait de sa taille - 46 blocs auxquels 12 autres ont été ultérieurement rajoutés - mais également de son type d'habitat collectif (un rez-de-chaussée et trois étages) préfigure les "cités nassériennes". Cette cité est séparée de celle de 'Ayn al-Sira et du quartier des Tanneries par l'Aqueduc et la rue Magra al-Oyûn.

Les "années nassériennes" sont, dès le début, marquées par les interventions substantielles de l'Etat dans le domaine de l'urbanisme par le biais des *Master Plans* ; mais, dans le domaine de l'habitat, il faut attendre la fin des années cinquante et, surtout, les années soixante pour assister à la mise en œuvre, prévue dès le premier *Master Plan* de 1956, des grands programmes de logements sociaux, nommés *masâkin cha'biyya*, "logements populaires". En 1961, un nouvel "Organisme public de la construction et de l'habitat" est créé, puis une décision présidentielle de 1962 sépare, en matière de construction de logements, l'activité des coopératives, contrôlée par l'"Organisme public du logement coopératif ", de celle spécifique à l'Etat. Dès lors, l' "Organisme public de l'habitation et de l'urbanisation" a charge de réaliser la politique de logement social : l'*Annuaire de l'Administration de l'information*, présentant le programme politique, économique et social du régime pour l'année 1964, note que "*les efforts considérables déployés dans le domaine de l'habitat et de la reconstruction contribueront largement à assurer des habitations convenables à tous les citoyens, à résoudre la crise du logement dont ils souffrent d'une manière pratique et combattre l'exploitation dont ils sont victimes*".

Si l'habitat social des "cités nassériennes" reste toujours destiné aux classes moyennes, fondement du nouveau régime[13], l'évolution significative des années soixante réside dans le nombre de chantiers et la taille de certaines cités. En 1989, Laurent Kohler recense[14] au Caire 29 opérations de "*logement social de masse*" qui comptent, au total, 1 722 blocs et près de 50 000 logements dans lesquels, selon l'estimation de l'auteur, vivraient 310 000 habitants à la fin des années quatre-vingt. Pour donner un aperçu de l'ampleur de cette politique du logement social, on peut citer quelques-unes des plus grandes "cités nassériennes" : au nord du centre-ville, l'une des premières cités, al-Amariyah fut construite au début des années 60 et compte 180 blocs ; Zawyah al-Hamra, également au nord de la ville, est composée de 150 blocs de cinq niveaux auxquels seront ajoutés à proximité 59

---

[13]. " *Au cours d'un discours prononcé en présence des ouvriers de l'organisme du Canal de Suez, Nasser exprime clairement quelle est la classe sociale qui constitue la base sociale de l'Etat : " La révolution de 1952 fut celle de la classe moyenne... Cette classe subit avec les autres couches du peuple l'exploitation, la persécution et la frustration de la part de l'alliance entre le colonialisme, le féodalisme et le grand capital. Elle aspirait à l'indépendance politique totale, et visait à la dissolution des intérêts économique de ce trio hideux qui entravait sa croissance et son développement et l'empêchait de s'emparer du marché interne afin d'édifier sa société et son Etat ". Cité dans " Problèmes de la Libération économique et de la révolution sociale " par T.A. Chaker, Editions Alfarabi, Beyrouth, 1973."* (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 185).

[14]. Il s'agit d'un inventaire des cités nassériennes qui comprend leur localisation et leur date de construction quand elle est connue, le nombre de blocs ainsi qu'une brève description du bâti et des éventuelles transformations (KOHLER, *Matériaux et documents, HLM au Caire,* 1989, 39 p.).

nouveaux blocs ; à Chubrâ, alignées de part et d'autre de la ligne de chemin de fer Le Caire-Alexandrie, les 134 barres des cités al-Tir'at al-Bûlâqiyya et 'Izbat Abû Wafiyah sont construites au début des années soixante ; à Imbâba, sur la rive ouest du Nil, c'est une centaine de blocs qui s'intègre dans un quartier auto-construit ; enfin, la plus grande "cité nassérienne" est celle de Helwân, au sud de la capitale, composée de 240 blocs de cinq niveaux ; elle est l'une de celles qui a connu - avec celle de 'Ayn al-Sira - le plus de transformations de la part de ses habitants (KOHLER, *Matériaux et documents, HLM au Caire,* 1989, 39 p.). Quant à la cité 'Ayn al-Sira, située au sud du centre-ville, elle est composée de 144 blocs, bâtis entre 1958 et 1962.

Des années soixante, moment de la construction des cités nassériennes, à 1974, période qui correspond à l'instauration par le président Sadate, successeur de Nasser de 1970 à 1981, de la politique d'"Ouverture économique" - *Infitah* -, laquelle s'inscrit dans un processus général de libéralisation économique, le nombre de logements construits dans les villes égyptiennes par le secteur public s'élève à un peu plus de 135 000 unités, les années 1961-1963 étant les plus productives. Les logements économiques destinés aux catégories moyennes ou démunies, en particulier les "cités nassériennes" et les cités d'urgence - ces dernières destinées à reloger principalement les familles dont l'habitation s'est effondrée -, représentent la plus grande part de cette production publique, puisque, au total, ce sont un peu plus de 115 000 logements économiques qui sont bâtis. Certes, cette production fluctue sensiblement d'une année à l'autre - 20 509 logements en 1965-1966, 3 052 en 1971-1972 - et elle reste, le plus souvent, largement inférieure à la construction par le secteur privé de logements également destinés aux catégories de population plus aisées. A titre d'exemple, du 1er juillet 1962 au 30 juin 1963, l'Etat fournit 21 228 unités d'habitations dont 19 628 sont consacrées à l'habitat économique ; mais, pendant cette même période, le secteur privé édifie sensiblement le même nombre d'unités d'habitations (22 590), dont un peu moins de la moitié concerne le logement économique et, l'autre moitié, le logement moyen et aisé. Par contre, en 1967-1968, 39 505 unités sont fournies par le secteur privé tandis que le secteur public édifie seulement 10 967 unités d'habitation[15].

[15]. Ces chiffres sont issus de deux tableaux du ministère d'Etat de la Reconstruction et du Logement, fournis par Milad Hanna, *Le logement en Egypte, essai critique*, Tableau I des Annexes, et Milad Hanna cité par Bruno Pignal, *Le Caire contemporain : zones péri-urbaines et plan d'urbanisme*, Thèse nouveau régime soutenue en décembre 1987 à l'Université de Provence, p. 269. Notons que, pour les mêmes dates, Galila el Kadi propose les chiffres du ministère de l'Habitat (*Ministry of Housing*), qui diffèrent de ceux des tableaux présentés par Milad Hanna (EL KADI, "Le désengagement de l'Etat dans la ville égyptienne", 1984, 18). Entre 1960 et 1972, la différence d'une source à l'autre est de plus de 12 000 logements... Mais il est possible que les critères retenus pour définir le logement du secteur public aient été différents d'un organisme à l'autre. Nous avons utilisé les données de Milad Hanna, car elles permettent de distinguer les différentes catégories de logements (économique, moyen, aisé). Enfin, les chiffres issus des recensements annuels fournis par le CAPMAS, l'organisme national des statistiques, diffèrent également de ceux des deux sources précitées.

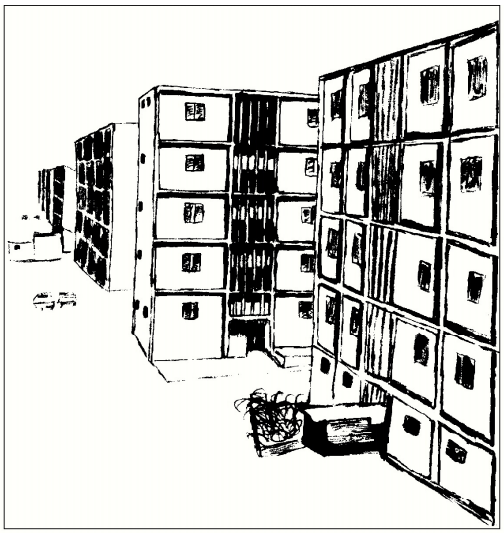

Immeubles à 'Ayn al-Sira (1994)

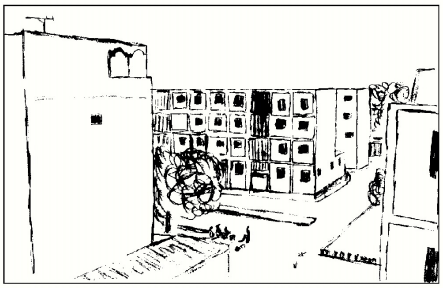

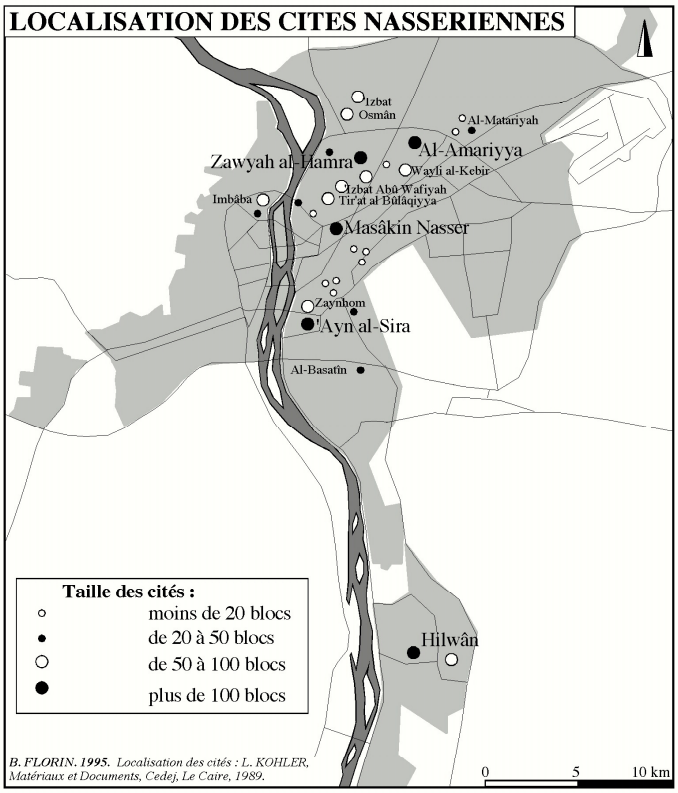

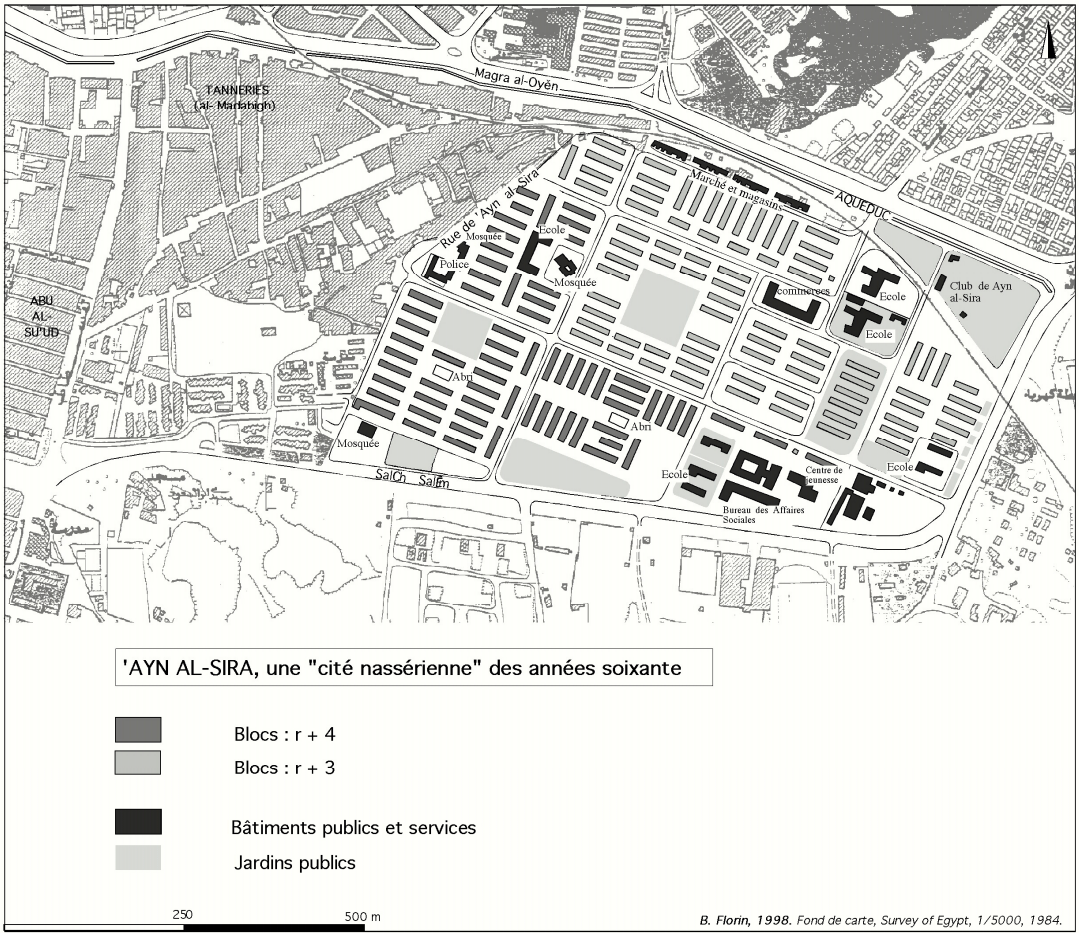

D'une manière générale, de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix, les programmes de construction de logements sociaux sont revus à la baisse et si, entre 1960 et 1968, l'Etat édifie en moyenne 11 000 logements économiques par an, entre cette dernière date et 1976, la production est réduite de moitié, s'établissant à peine à 5 600 logements par an : *"L'échec partiel du premier plan quinquennal* [1961-1964] *à atteindre ses objectifs initiaux et la défaite de 1967, laquelle se traduira par le ralentissement de l'effort industriel (économie de guerre) et la récession du taux de croissance qui tombe à 5% en 1966/1967 contre 7,2% au cours du plan quinquennal, vont mettre fin à l'expérience du " socialisme " nassérien.*" (EL KADI, Le désengagement de l'Etat dans la ville égyptienne", 1984, 19).

L'*Infitah* "achève" ainsi la politique du logement social et laisse le champ libre aux coopératives de construction, "contrôlées" par un "Organisme des coopératives de construction", mais surtout soutenues par le biais de crédits publics. Chargées notamment de l'édification des villes nouvelles situées dans le désert à partir des années quatre-vingt, ce sont ces coopératives qui bâtissent la moitié des logements de Masâkin al-Zilzâl, extension urbaine dont nous parlerons bientôt. Notons simplement ici que si ces coopératives produisent également de l'habitat dit "économique", leurs modalités de fonctionnement rompent avec ce qui prévalait pendant l'ère nassérienne, à savoir la subvention des loyers permettant l'accès au logement social pour de nombreuses familles qui n'auraient pu y accéder autrement.

Ainsi, les logements des "cités nassériennes" sont-ils hautement subventionnés, puisque les loyers, fixés à environ 2 £e par pièce, ne permettent en aucun cas à l'Etat de recouvrer ni les coûts de construction des blocs – ces coûts qui, d'après Milad Hanna, se situent à l'époque entre 8 et 10 £e au m^2 (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 57)-, ni ceux de la mise en place des infrastructures et équipements publics. Mais, nous l'avons dit, les couches populaires et surtout les classes moyennes sur lesquelles le régime nassérien fonde sa légitimité sont les principales destinataires des opérations d'habitat social et les loyers ne doivent pas, en moyenne, représenter plus de 15% de leurs revenus : de cette façon, les catégories à bas revenus, celles dont le salaire ne dépasse pas les 15 £e par mois, peuvent accéder au mieux aux logements d'une ou de deux pièces (il s'agit par exemple des personnes relogées après l'effondrement de leur habitation) ; par contre, les ouvriers ou les petits fonctionnaires dont les salaires sont plus élevés (une vingtaine de £e par mois dans les années soixante) ont la possibilité d'accéder aux logements de la cité qui offrent plus de deux pièces.

b. S'installer à 'Ayn al-Sira : une promotion sociale ?

Située sur la rive est du Nil, bornée par l'Aqueduc au nord, séparée du Vieux Caire - Fustât - par la route Salâh Sâlim au sud, 'Ayn al-Sira est l'une des premières "cités nassériennes" de grande dimension bâties dans la capitale.

Dans le contexte urbain des années soixante, la cité, bien que peu éloignée des espaces centraux - Sayyida Zaynab en particulier -, paraît "excentrée", ou "hors" la ville, non pas tant en raison d'une réelle distance au centre mais du fait de certaines caractéristiques qui la distinguent des autres quartiers. La morphologie de la cité - l'organisation de son espace bâti, sa taille et l'architecture des blocs - est, bien sûr, le signe distinctif de 'Ayn al-Sira, et de toutes les "cités nassériennes" ; elle marque fortement le paysage urbain[16]. L'emplacement de la cité, édifiée sur un plateau de décombres et de détritus et près des eaux saumâtres de l'étang 'Ayn al-Sira - qui lui donne son nom -, est un autre trait de cette "extériorité" dont témoignent aussi, trente ans après, les propos de premiers habitants qui s'y sont installés : au sud, les fenêtres des blocs ouvrent sur d'autres décombres caillouteux, à l'est sur des cimetières, à l'ouest sur les quelques baraques de 'Izbat al-Madabigh au premier plan et sur les tanneries en arrière-plan ; il n'y a guère qu'au nord que l'on peut apercevoir - des derniers étages et par dessus l'Aqueduc - la cité Zaynhom. Aussi si, par le jeu sélectif de la mémoire ou, plus probablement, parce qu'ils ne sont pas très signifiants, la morphologie et le bâti de la cité en tant que tels ne sont que très rarement évoqués par les habitants comme exprimant une "spécificité"[17] ; *a contrario*, les particularités de la localisation et de l'environnement du quartier sont demeurés des souvenirs vivaces (un endroit "*calme*", où "*il n'y avait pas beaucoup de monde*", un lieu "*désert*" ou "*désertique*").

Quoiqu'il en soit, trente ans plus tard, la position excentrique, ou ressentie comme "hors" la ville, de 'Ayn al-Sira est devenue quelque chose de très relatif pour ses habitants, d'une part parce que les quartiers qui sont aujourd'hui périphériques en raison de l'étalement de la capitale présentent d'autres caractéristiques - dont celle de la distance kilométrique au centre-ville, désormais réellement grande - et, d'autre part, parce que la cité et son environnement immédiat se sont transformés : les blocs se sont peuplés ; il ne s'agit plus, depuis longtemps, d'un "*nouveau quartier*" ; les transports en commun permettent d'accéder au centre-ville et le jardin de Fustât a remplacé les décombres. Cependant si, en raison de sa

---

[16]. La "visibilité" des cités nassériennes est d'autant plus indéniable que nombre d'entre elles se situent sur des hauteurs ou sur des terrains dégagés (cité de la Citadelle, plateau de 'Ayn al-Sira, le long des voies ferrées, etc.).

[17]. Si chacun peut "voir" et "reconnaître" les "cités nassériennes", ceci ne signifie pas que leur morphologie, leur architecture ou le type de bâti, proprement dits, soient évoqués par les habitants lorsque ceux-ci sont conduits à parler d'elles. Lorsque la "forme", ou l'organisation spatiale à différentes échelles - l'appartement, la rue, la cité -, est abordée dans les propos des habitants, c'est toujours dans une mise en relation avec des pratiques précises ; pratiques telles que, par exemple, l'extension du logement en raison de son exiguïté ou le nettoyage des rues. Il y a toutefois une "exception" à l'absence de références spécifiquement urbanistiques : c'est l'évocation des "rues larges".

proximité du centre, 'Ayn al-Sira se situe bien "dans" la ville, ses délimitations, très inscrites dans l'espace, en font toujours un quartier enclavé, à la fois "*limitrophe et marginal*"[18] : l'Aqueduc constitue une réelle séparation, qui cache en partie les blocs et ne laisse qu'une seule voie de passage aux véhicules, même si de nombreux habitants de la cité le franchissent à pied en se courbant sous ses voûtes. A l'ouest, le quartier des Tanneries marque une autre frontière pratiquement insurmontable : comme nous l'avons vu dans le Chapitre précédent, ce quartier, autrefois considéré comme un lieu inhospitalier, s'est densifié jusqu'à atteindre les blocs de 'Ayn al-Sira. A l'impraticabilité du quartier des Tanneries s'ajoute l'image négative que s'en forment les habitants de la cité, lesquels attribuent une dimension symbolique à cette frontière physique. Enfin, séparant la cité des cimetières à l'est et la bordant au sud, la voie Salâh Sâlim est la seule qui desserve les blocs.

- L'amélioration des conditions d'habitat et l'accès aux services : une "promotion résidentielle"[19]

Les premiers blocs de 'Ayn al-Sira sont édifiés à partir de 1958, date à laquelle s'installent aussi les premiers habitants, et la cité est achevée en 1962 : il semble, d'après nos entretiens, que des logements furent encore disponibles jusqu'au milieu des années soixante. Dans un rapport sur "*L'évolution de la planification technologique des projets d'habitat urbain pour les catégories à bas revenus en République Arabe d'Egypte*"[20], un architecte, Hussein el Shafei, pose les critères de construction des blocs : "*Le bâtiment devra être construit d'une des façons suivantes (celle qui occasionnera le moins de frais) : a) Piliers en béton armé et cloisons creuses ; b) Cloisons de support et plafonds : en béton armé ou bien*

---

[18]. L'expression, datant de 1963 et contemporaine de la construction de 'Ayn al-Sira, est de Pierre George : elle concerne les grands ensembles français et le "*problème de l'intégration du grand ensemble dans le cadre urbain*". (GEORGE, "Présent et avenir des grands ensembles", 1963, 25-42). Ce "*problème*" se pose en des termes différents, et sans aucun doute avec plus d'acuité encore, dans le cas des villes nouvelles et extensions urbaines situées dans la grande périphérie du Caire, mais "l'extériorité" de 'Ayn al-Sira (ce n'est pas le cas de toutes les "cités nassériennes") et l'existence de clôtures matérialisées dans l'espace par l'Aqueduc et la route Salâh Sâlim jouent un rôle dans les pratiques socio-spatiales de ses habitants, mais aussi de celles de l'étranger à la cité : de la même façon que pour ce que nous avons constaté le quartier des Tanneries, 'Ayn al-Sira n'est pas un espace que l'on traverse sans raison - d'ailleurs, aucune vraie route ne permet de le faire.

[19]. Nous empruntons cette expression à Catherine Foret, auteur pour lequel elle s'applique à l'accès au logement dans les cités H.L.M. de la banlieue lyonnaise à la fin des années soixante : *"L'obtention d'un logement HLM étant vécue à l'époque, au sein de la population ouvrière et employée, comme une promotion résidentielle, les candidats sont nombreux, en effet, à se presser au guichet de l'unique organisme gestionnaire de ce parc, en provenance de l'habitat privé."* (FORET, "Un habitat social en copropriété", 1987, 16).

[20]. Ce rapport de 18 pages fait suite à une enquête menée à partir de 1963 par le Centre National de Recherches Sociales et Criminologiques - C.N.R.S.C. - auprès des habitants de plusieurs "cités nassériennes". Les résultats de cette enquête, *Opinion et préférences des ménages à revenu limité, concernant l'habitat social,* ne furent publiés au Caire, sur neuf pages, qu'en 1976 à la suite de la tenue des "Journées d'Etudes sur l'Habitat social".

en unité préfabriquée ; c) Bâtiments avec des unités préfabriquées (il s'agit ici des cités d'urgence) *: ce genre de construction est encore au stade de l'expérience en attendant d'aboutir aux récents modèles qui pourraient convenir à nos conditions climatiques, sociales et économiques (y compris les matériaux de construction disponibles).*" (C.N.R.S.C., *Opinion et préférences des ménages à revenu limité, concernant l'habitat social*, 1976, 5).

Excepté les deux cités d'urgence édifiées plus tardivement au cœur de 'Ayn al-Sira, les 144 blocs, parallèles ou perpendiculaires les uns aux autres, sont construits sur ce modèle d'habitat. A l'intérieur des bâtiments, plus de 5 000 logements se répartissent sur quatre ou cinq niveaux afin, selon le même le même architecte, "*d'éviter l'utilisation d'un ascenseur*". Les trois ou quatre entrées et cages d'escalier de chaque bloc ouvrent sur trois types de logements de superficie différente, d'une, de deux ou de trois pièces d'environ 12 m^2 chacune, qui comportent tous une très petite cuisine donnant accès à des toilettes et à un balcon ; la *sâla*, pièce commune, fait défaut dans les logements d'une seule pièce.

Les bâtiments des "cités nassériennes" ont été régulièrement accusés, de la part des observateurs extérieurs, de tous les maux, en particulier celui de la médiocrité du bâti et des finitions. Pourtant, les immeubles de 'Ayn al-Sira ont relativement bien supporté l'épreuve du temps, l'absence de toute réhabilitation et le manque d'entretien. Certes, si l'enduit des façades est parfois altéré et s'il est vrai que les extensions et surélévations sont parfois mal construites, les blocs d'origine de la cité nous semblent bien plus résistants que certaines des constructions toutes récentes des villes nouvelles, sans parler de certains nouveaux immeubles qui s'effondrent comme des châteaux de cartes parce que mal construits...

Le recensement de 1986 enregistre 30 296 résidents pour la *chiakha* de 'Ayn al-Sira (intégrée dans le qism Masr al-Qadîma), laquelle comprend les blocs, les deux cités d'urgence ainsi qu'une petite bande d'habitat auto-construit le long de l'Aqueduc. En 1976, date à laquelle tous les appartements étaient occupés, 32 788 habitants avaient été recencés dans la même zone (CAPMAS, 1990), hormis les cités d'urgence, édifiées seulement à la fin des années soixante-dix. On peut donc estimer que, pour cette période, la moyenne d'occupation est de l'ordre de six personnes par appartement[21]. La sur-occupation, en particulier dans les logements d'une pièce – dont la superficie est de peu supérieure à 20m^2 - explique en partie les nombreuses extensions construites par les habitants : le phénomène

[21]. Ce taux d'occupation correspond par ailleurs à celui que calcule Janet Abu Lughod : en 1964, sur les 14 542 appartements "*low income*" des "cités nassériennes", 28% sont des logements d'une pièce, 54% des deux-pièces et seulement 18% des trois-pièces, alors que la taille moyenne des familles est de six personnes et que des enquêtes dans certains quartiers montrent que, souvent, les familles sont plutôt composées de sept personnes (ABU LUGHOD, *1001 Years of the City Victorious*, 1971, 231). Il est possible que l'exiguïté des logements ait posé problème, car le rapport de Hussein el Shafei, postérieur à la construction de 'Ayn al-Sira, préconise des superficies plus vastes que celles que l'on trouve dans la cité : par exemple, il suggère que la taille des logements d'une pièce ne soit pas inférieure à 30 m^2 et que le nombre de personnes vivant dans une chambre soit de 2 ou 3 ; ceci afin de respecter "*les conditions hygiéniques et sociales nécessaires à chaque habitation*", conseil donné dans l'introduction de ce rapport (EL SHAFEI, *L'évolution de la planification technologique des projets d'habitat urbain* 1976, 3).

d'agrandissement des logements correspond rarement à la nécessité d'héberger des enfants mariés - même si cela arrive parfois - et jamais à la location de ces extensions à de nouvelles familles ; ces extensions procèdent avant tout du désir de disposer pour eux-mêmes de plus d'espace.

Quoi qu'il en soit, pour les premiers habitants qui s'installent, l'accès au "logement populaire" de la "cité nassérienne" correspond le plus souvent à une amélioration de leurs conditions d'habitat et le manque de place est rarement évoqué lorsqu'ils se remémorent leurs premières années de vie dans la cité. Précisément, les parents de Sayyid sont venus en 1963 de Sayyida Zaynab pour habiter un logement plus grand à 'Ayn al-Sira, un trois-pièces d'une cinquantaine de m^2 ; la mère de Sayyid explique : "*Nous sommes partis de Sayyida Zaynab parce que la maison était trop petite : deux pièces et une sâla pour nous et les six enfants. Nous sommes venus ici grâce à un membre de la famille* [une belle-sœur] *qui savait qu'il y avait des appartements libres. On a envoyé une lettre pour avoir un appartement, au bureau des logements. On nous a dit que le loyer était de 3,60 £e*". Et Sayyid ajoute aux propos de sa mère : *" Il n'y avait pas de papier particulier à faire, pas de fiche de paye à montrer pour venir ici. A Six Octobre* [ville nouvelle], *certains blocs sont destinés à des personnes qui doivent montrer leur salaire, mais pas ici. Dans les années 60, il n'y avait pas de personnes riches...*"

A l'amélioration des conditions d'habitat s'ajoute le bénéfice de la présence des équipements et des services dont sont dotées les "cités nassériennes" : à 'Ayn al-Sira, dès 1958, deux écoles, un marché et un dispensaire sont édifiés. Dans les années soixante, ces premiers services publics sont progressivement complétés par deux autres marchés, un petit centre commercial, un four- boulangerie, trois autres écoles, le Bureau des Affaires sociales de 'Ayn al-Sira, une Maison de la Jeunesse et une grande mosquée : "*Mon père (...) avait entendu parler d'un nouveau quartier à 'Ayn al-Sira. Il est venu voir et le quartier lui a plu ; il y avait déjà tout à cette époque : l'eau, l'électricité, les égouts, les écoles, des magasins* [des coopératives], *trois mosquées... Trois mosquées du ministère des Waqf-*s*, aujourd'hui il y en a sept construites par les gam'iyyât islamiyya* [associations islamiques]... *Quand mon père est venu, il y avait des jardins entre les blocs, c'était un quartier complet...*" (Sayyid). La cité est aussi reliée au reste de la ville par plusieurs lignes de bus dont l'une a son terminus entre le quartier des Tanneries et les blocs et dont les arrêts, pour les autres lignes, se situent derrière les arches de l'Aqueduc donnant sur la rue Magra al-Oyûn. A partir des années soixante-dix, les services privés, principalement les petits commerces, crèches, cabinets médicaux font leur apparition. Par contre, le dispensaire qui faisait aussi office de maternité et le service des urgences et ses ambulances ont été supprimés.

Ces qualités de la "cité nassérienne" - l'accès aux services et à un logement qui bénéficie de l'eau courante, de l'électricité, d'une cuisine et de toilettes - sont particulièrement importantes pour une population qui, majoritairement, résidait auparavant dans de l'habitat

vétuste et sans confort, comme le montrent les lieux de résidence antérieure des familles rencontrées à 'Ayn al-Sira : plusieurs d'entre elles sont originaires de quartiers anciens, tels que Sayyida Zaynab (au nord de l'Aqueduc), ou Sayyida 'Aycha ou Bâb al-Wazîr (au cœur de la vieille ville), ou viennent d'habitations précaires situées dans des quartiers un peu plus récents, tels que 'Abdîn au centre-ville, ou les environs de la gare Ramsès (Ma'rûf, Bûlâq). Plusieurs familles sont également venues de quartiers proches de 'Ayn al-Sira, comme Abû al-Su'ûd ou Gayyara - espaces que nous avons déjà présentés - qui se caractérisent par la mauvaise qualité de leur bâti. Mais, quels que soient le quartier de provenance et le statut d'occupation, la description des habitations antérieures par les familles révèle des logements le plus souvent exigus, sans confort et fragiles : " *Avant, nous habitions à 'Abdîn, on louait une pièce. La maison était petite et basse ; l'immeuble voisin était très haut et très vieux. Le responsable du quartier nous a dit de partir au cas où la maison voisine s'écroulerait sur la nôtre. Ce sont les ingénieurs et la police qui nous ont fait partir. On nous a donné une lettre avec le numéro du bloc ici et le numéro de l'appartement.*" ('Abd al-Hamîd).

De façon plus générale, l'enquête comparative entreprise en 1963 par le C.N.R.S.C.[22], réalisée au moment où la construction des "cités nassériennes" s'achève et alors que les derniers habitants de la cité emménagent, fournit des informations précises les débuts du peuplement de 'Ayn al-Sira. Menée auprès de 600 ménages vivant dans diverses "cités nassériennes" - dont celle de 'Ayn al-Sira - ainsi qu'auprès de 555 ménages habitant à Bûlâq, quartier ancien et non planifié, il ressort en effet de cette enquête que, tout d'abord, la composition des ménages - en moyenne, 6 enfants par ménage dans les deux zones -, le degré d'éducation - 34% des effectifs interrogés dans les "cités nassériennes" sont illettrés contre 50% à Bûlâq - ou, encore, la répartition des activités professionnelles sont relativement similaires et que le niveau socio-économique ne diffère pas sensiblement d'une zone d'enquête à l'autre (le salaire moyen de 75% des habitants des deux espaces étudiés est de 3 £e par mois en 1963[23]).

---

[22]. L'enquête du C.N.R.S.C., *Opinions et préférences des ménages à revenu limité, concernant l'habitat social,* est présentée de la manière suivante : " *Le but de l'étude est d'analyser l'effet de l'environnement sur les opinions et les attitudes des ménages à revenu limité, concernant les caractéristiques de l'habitat social. Deux types de régions furent choisies. Région A : populaire, non planifié, comprenant des habitats individuels (logements anciens) ; caractérisée par des familles à revenu limité (revenu annuel ne dépassant pas 180 £e), densité très forte. Région B : populaire, planifiée, comprenant des groupements d'habitats sociaux (logements neufs) ; caractérisée par des familles à revenu limité (180 £e) ayant été obligés de quitter leur ancien logement à la suite de projets de rénovation urbaine ou de reconstruction. Huit groupements furent ainsi choisis : Zuinhom, Ein el Sira, Shoubra, El Sharabia, El Zawia el Hamra, El Ameria, El Abasia et Helouan".* (C.N.R.S.C., *Opinion et préférences des ménages à revenu limité,* 1976, 1). Précisons que l'enquête n'emploie pas l'expression de "cité nassérienne".

[23]. Notons ici que les huit "cités nassériennes" choisies dans l'enquête sont assez diverses non pas tant en ce qui concerne leur forme ou leur bâti que pour ce qui est de leur composition sociale : il existe ainsi des écarts sensibles quant à cette composition sociale entre, par exemple, Zaynhom, construite en 1955 et hébergeant en partie une population relogée et la cité d'Helwân qui accueille un grand nombre d'ouvriers des usines voisines. Si le salaire moyen enregistré, d'un montant de 3 £e, reflète sans doute la réalité des positions sociales des habitants de Bûlâq, il est à considérer avec plus de précaution dans le cas des "cités nassériennes". Il nous semble que, à

Toutefois, les réponses aux questions de l'enquête qui portent soit sur les opinions relatives au logement, aux services et équipements publics, soit sur les "*aspirations si les conditions matérielles venaient à s'améliorer*" révèlent des divergences notables d'un espace à l'autre. Les logements de Bûlâq sont anciens, petits (*"52% des ménages vivent dans des logements d'une pièce"*), sous-équipés ("*75% des ménages n'ont ni salle de bains, ni cuisine, 96% n'ont même pas de W. C.", "57% n'ont pas l'électricité"*) et ne disposent d'aucun confort ("*48% utilisent encore des réservoirs privés, 63% ne sont pas liés à un système d'égout, 58% n'ont même pas de robinet d'eau froide"*). Dans les logements sociaux des "cités nassériennes" choisies pour l'enquête, *"81%* (des ménages) *occupent des logements formés de deux à trois chambres, le loyer ne dépassant pas deux à trois £e. Tous les logements sont équipés en eau, égout, W. C., 97% des ménages ont l'électricité. La ventilation est généralement bonne et l'éclairage est suffisant. Les meubles sont assez décents"*.

Il apparaît clairement dans la suite de l'enquête que, au moins à cette époque-là, l'accès à un appartement pourvu des commodités minimales (eau, électricité, toilettes individuelles, etc.) représentait pour les habitants des "cités nassériennes" une amélioration effective et substantielle de leurs conditions de logement. A la différence des habitants de Bûlâq qui "*expriment de manière émotionnelle*" leur attachement à leur quartier *"malgré les désavantages de leur logement, le manque d'espace et de confort dont ils souffrent"*, les habitants des "cités nassériennes" *"expriment des raisons logiques concrètes liées aux avantages vécus dans une région de groupements d'habitats planifiés (...) Le logement doit satisfaire aux besoins de la vie privée à laquelle aspirent tous les individus et seuls 3% disent vouloir déménager."*

Fatma est l'une des rares personnes à regretter la maison familiale construite par son grand-père à Manial et démolie en 1958 en raison de la construction du Pont de l'Université : "*A Manial, on habitait dans un grand appartement et toutes les maisons avaient une vue sur le Nil. Ici, c'est trop petit : lorsque nous sommes arrivés, nous étions dix personnes ! (...). Je ne voulais pas venir à 'Ayn al-Sira, parce que c'était un quartier nouveau, c'était calme et les gens avaient peur de venir ici, c'était le désert... C'était comme Madînet Nasr* (extension urbaine conçue en 1956 et destinée aux fonctionnaires). *A cette époque, les logements à Manial n'étaient pas chers, mais nous sommes venus ici à cause de la lettre de relogement.*" Pourtant, Fatma reconnaît les avantages du loyer modéré à 'Ayn al-Sira : "*Au début, on payait 3,60 £e par mois, puis Nasser a décidé de baisser les loyers et on a payé 2 £e. Quand on était locataire* (les habitants de 'Ayn al-Sira sont aujourd'hui propriétaires), *il y avait des avantages parce qu'on ne payait ni l'eau, ni l'électricité. L'eau, aujourd'hui, il faut*

'Ayn al-Sira et d'après les professions et les propos des habitants que nous avons nous-mêmes enquêtés, les salaires et niveaux de vie étaient plutôt supérieurs à cette "moyenne" donnée par le C.N.R.S.C. ; mais, seule une enquête exhaustive sur le montant des salaires dans les années soixante permettrait de confirmer - ou d'infirmer - cette "impression".

la payer 9 £e par mois, l'électricité entre 12 et 15 £e. Payer 3,60 £e avant, c'était bien, c'était des habitations bon marché, c'était raisonnable. Aujourd'hui, l'eau, l'électricité, le gaz, ça coûte cher, presque 30 £e par mois".

A 'Ayn al-Sira, un grand nombre de familles, à l'instar de celle de Fatma, a été relogé à la suite d'opérations déclarées d'utilité publique ou encore en raison du risque d'effondrement que présentait leur résidence antérieure, comme c'était le cas pour la demeure de 'Abd al-Hamîd, ou de l'effondrement effectif de cette résidence. C'est ce qui se passe pour les parents de Mahmûd, tous les deux nés dans et propriétaires d'une partie de la maison familiale située à Sayyida Zaynab : "*Quand la maison s'est écroulée, les voisins ont d'abord prévenu la police. Puis nous avons reçu la lettre de relogement. La porte de la maison a été scellée et, ensuite, cette maison a été entièrement démolie. Quand nous sommes arrivés ici, nous nous sommes installés dans un deux-pièces pour 1,30 £e de loyer ; ensuite on a fait un échange d'appartement avec des voisins et on a pris un trois-pièces pour 2,35 £e et 60 £e en plus pour l'échange (...). A cette époque, en 1964, je travaillais déjà chez Egypt Air et je gagnais 15 £e par mois*".

Un autre habitant, 'Abd al-Sabûr, a suivi un itinéraire qui l'a mené, alors qu'il est âgé de 11 ans, d'une oasis du Wadî al-Gadîd (Nouvelle Vallée) à Gayyara, quartier limitrophe des tanneries où il retrouve des membres de sa famille et où il travaille un temps avant d'être embauché aux abattoirs de Sayyida Zaynab ; il explique : "*J'ai trouvé l'appartement de 'Ayn al-Sira par un* simsâr *: à l'origine, l'appartement était pour quelqu'un qui n'est jamais venu ici, qui n'a jamais habité ici. Il y avait beaucoup d'appartements vides à l'époque et je n'ai pas eu de lettre pour venir. Je venais de Gayyara ; là-bas, le logement était trop petit et j'avais beaucoup d'enfants* [sept]. *Le loyer ici était convenable et, ici, c'était plus grand. Là-bas, on avait une pièce pour 1 £e ; ici, c'était 2,65 £e ; c'était beaucoup et on pouvait acheter beaucoup de choses avec cette somme (...). C'était des blocs pour le peuple... Les 2,65 £e de loyer, ce n'était pas si dur que ça parce qu'il y avait l'eau, l'électricité, les égouts et, à cette époque, les loyers n'étaient pas si chers, même par rapport aux autres logements. Mais il y a des gens qui ont refusé de venir, parce que c'était vraiment désert, ensuite, ça s'est peuplé. Quand je suis arrivé en 1961, dans chaque bloc, il n'y avait que deux appartements occupés. Beaucoup de gens avaient des lettres mais n'étaient pas encore installés. A la fin de 1961, tous les logements près de ce bloc étaient occupés* ".

Aux habitants de 'Ayn al-Sira qui y emménagent après avoir été relogés ou après avoir trouvé leur logement par leur propres moyens, à l'exemple de 'Abd al-Sabûr, s'ajoutent les fonctionnaires ou les membres de l'Armée qui ont pu effectuer une demande de logement en raison de leur appartenance professionnelle, comme le père de Sayyid, mécanicien réparant les véhicules militaires. Cha'bân, tout en étant fonctionnaire, a rencontré des obstacles avant de pouvoir s'installer à 'Ayn al-Sira, ce qui laisse penser qu'il devait être possible d'y obtenir un logement sans passer par la voie légale, même si, au moins dans le cas de 'Ayn al-Sira, il

semble difficile de parler de "*népotisme*" quant au mode d'attribution des logements[24]. Originaire de Tanta et venu au Caire pour y travailler, Cha'bân, fonctionnaire à l'hôpital Kasr al-'Ayni, dépose une demande de logement en 1958 : "*J'ai habité à Abû al-Su'ûd dans une pièce en 1957. Ensuite, je suis parti à Manial pour un appartement plus grand, mais je n'ai pas eu de lettre lorsqu'ils ont construit le Pont de l'Université. Je te dis la vérité et je critique le gouvernement sans avoir peur ! Alors, je suis reparti à Abû al-Su'ûd. J'avais fait une demande de logement au gouvernement puisque j'étais fonctionnaire. A Zaynhom* [la cité], *il fallait payer 10 £e en dessous-de-table : je n'ai pas voulu payer, c'était dans les années cinquante, c'était beaucoup. Ensuite, j'ai rencontré quelqu'un devant l'hôpital qui m'a proposé un appartement à 'Ayn al-Sira pour 6 £e. Mais je savais aussi que c'était un dessous-de-table. C'était un ingénieur d'ici et quand je suis arrivé, la police m'a dit que la lettre donnée par cet ingénieur était une fausse lettre. J'ai raconté cette histoire au tribunal, l'homme a été arrêté et j'ai pu rester dans l'appartement (...). Avant, il y avait des gardiens qui surveillaient les blocs, qui empêchaient les gens de vendre les appartements.(...) Le loyer était de 3,20 £e, c'était cher. Par exemple, le salaire d'un instituteur était de 7 £e ; moi, je gagnais 12 £e et j'étais fonctionnaire depuis longtemps. C'est pour cela que beaucoup de gens ne pouvaient pas venir habiter ici et qu'il y avait beaucoup d'appartements libres. Par exemple, ma sœur voulait venir, mais c'était trop cher pour elle. Ensuite, Gamal Abdel Nasser a baissé les loyers parce que les gens étaient pauvres : les loyers sont passés de 3,20 £e à 2 £e (...). Avant l'* Infitah*, tout était bon marché mais les salaires étaient faibles. A cette époque, personne n'avait de voiture. Dans les années soixante, un membre de ma famille, un* 'omda [notable]*, avait une voiture et tout le monde le regardait curieusement à cause de sa voiture...*".

[24]. Ferial Drosso (DROSSO, "Politique de l'habitat et logement informel au Caire, 1952-1981", 1987, 123) et Galila el-Kadi (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 122) emploient le terme "*népotisme*" quant au mode d'attribution des logements sociaux ; terme qui, en dépit de quelques installations effectuées de façon peu conforme à la règle - comme le montre l'histoire de Cha'bân - nous paraît impropre; du moins dans le cas précis de 'Ayn al-Sira. Par contre, en aval de l'attribution de ces logements, il est vrai que certaines familles aisées ont refusé de s'installer dans une cité trop "populaire" à leurs yeux et ont "revendu" leur logement. C'est, par exemple, le cas de la belle-sœur de Yahya qui a refusé d'habiter 'Ayn al-Sira, parce qu'elle venait de Ramsès, quartier plus "chic" selon elle, et que la cité lui a tout à fait déplu lors de sa première visite. D'après Ahmad Abdalla, qui a rédigé un petit livret, en arabe, sur *La participation populaire à Ayn al-Sira*, de nombreux contrats de location, qui s'élevaient alors à 5 £e, ont été vendus, contribuant à la création d'un "*marché noir sur lequel le gouvernement a fermé les yeux*". Les contrats de location ont été mis, plusieurs années plus tard, au nom des propriétaires résidant effectivement dans la cité (ABDALLA, 1995, 14).

- Positions et mobilité sociales : les professions des parents et l'éducation des enfants

Au-delà des raisons de l'installation à 'Ayn al-Sira et des opinions assez concordantes quant au montant des loyers, ces propos, relatés par quelques habitants de la cité, permettent aussi d'avoir un aperçu sur leurs origines, leurs professions et leurs salaires. A 'Ayn al-Sira, la position sociale des chefs de ménage qui s'installent dans les nouveaux appartements se situe à l'interface des catégories populaires[25] et des classes moyennes – terme entendu, pour celles-ci, dans une acception large : les expulsions et le relogement pour cause de grands travaux dans la capitale, tels ceux du Pont de l'Université, concernent des familles qui, sans être très riches, peuvent être relativement aisées comme c'est le cas de celle de Fatma (un père menuisier dans un lycée français, un beau-père haut fonctionnaire, un mari laborantin). De même, les relogés en raison de la fragilité de leur domicile précédent n'appartiennent pas aux catégories les plus pauvres : déplacé de Sayyida Zaynab pour cette raison, le père de Galâl était petit ouvrier à Asyût, mais, arrivé au Caire, il est embauché au ministère des Transports et acquiert le statut de fonctionnaire ("*Il y avait des terrains libres* - pour construire - *mais mon père préférait obtenir un appartement parce qu'il était fonctionnaire"* explique Galâl). C'est aussi le cas du mari de Nasra, qui travaillera 47 ans pour la Compagnie de distribution d'eau, ou, encore, celui du père de 'Abd al-Hamîd, fonctionnaire civil pour l'Armée... Appartenant effectivement à ce que l'on pourrait appeler "le haut du panier" des classes populaires et/ou à la classe moyenne élargie – ce qui exclut toutefois les plus aisés de celle-ci -, des familles de fonctionnaires de différents niveaux, les instituteurs et professeurs, les comptables, les commerçants et artisans (menuisiers, charpentiers, etc.), les ouvriers spécialisés tels que les mécaniciens, ou, encore, les techniciens employés par l'Armée cohabitent donc à 'Ayn al-Sira.

Pour les nouveaux habitants de 'Ayn al-Sira, le changement n'est pas seulement résidentiel et ne se limite pas à l'accès à un nouveau type d'habitat et à l'amélioration de leurs conditions de logement : il doit être replacé dans le contexte politique des années soixante, un contexte de réformes porteuses de changement social. Ainsi, pour une partie des habitants, les premières années passées dans la cité correspondent également à une amélioration de leurs

[25]. Il ne s'agira jamais des plus démunis de cette catégorie sociale en raison du montant des loyers. On peut penser que les plus pauvres, relogés ou non, n'avaient pas les moyens d'accéder aux logements de 'Ayn al-Sira : c'est ce qui s'est passé pour certains habitants des Tanneries qui ont refusé pour cette raison la proposition de déménager dans les blocs de la cité. On peut également supposer que le montant de ces loyers avait été fixé un peu trop haut, d'où la réduction à 2 £e pour les logements de trois-pièces évoquée par les habitants de 'Ayn al-Sira (rappelons que, selon l'enquête du C.N.R.S.C., le salaire moyen était de 3 £e pour 75% des familles de Bûlâq, quartier très populaire). A partir de la fin des années soixante, des familles beaucoup plus démunies que celles de 'Ayn al-Sira relogées, par exemple, dans les préfabriqués des "Kiosques Abû al-Su'ûd", pudiquement nommés "Nouveaux logements de 'Ayn al-Sira"n ou, encore plus tardivement, dans les cités d'urgence de la cité elle-même.

conditions de vie, liée à la sécurité que procure le salaire minimum aux fonctionnaires et aux ouvriers du secteur public (Lois socialistes de juillet 1961), à l'accès aux magasins d'Etat de la cité (créés par "l'Organisme coopératif public de consommation" en 1960), dans lesquels les produits de base subventionnés - *tamwinât* - sont moins chers que dans les commerces privés[26], à la gratuité des crèches et de la scolarisation, à l'existence de cours du soir pour adultes, etc. A cet égard, la "cité nassérienne", sorte d'image de marque de la politique initiée par Gamal Abdel Nasser, révèle et réunit en un même lieu une grande part des décisions qui y sont concrétisées dans ces années soixante. Cha'bân, arrivé en 1941 au Caire, alors âgé de 15 ans, a commencé par travailler pour l'armée anglaise puis a été employé dans un atelier de couture. Il explique comment s'est poursuivie sa carrière professionnelle : *"Mon père était analphabète, un fellah. Moi, j'étais allé à l'école primaire à Tanta. A partir de 1956, j'ai pu continuer mes études par des cours du soir, dans un institut, destiné aux enfants et aux adultes, créé par Nasser ; ça n'existe plus aujourd'hui et les instituteurs étaient très bien. Ensuite j'ai eu un autre diplôme et j'ai commencé à travailler à l'hôpital Kasr al-'Ayni. Au début, j'écrivais juste le nom des visiteurs sur un cahier. Après, j'ai grimpé. Nasser avait dit que si les gens voulaient créer un syndicat, il les aiderait. Alors, à l'hôpital, on a fait un syndicat et j'en ai été le chef, mais, bien sûr, les gens me critiquaient..."*. Et il poursuit, persuasif : *" La nouvelle génération ne sait pas que c'est Nasser qui a construit les blocs, parce que les appartements ont été vendus plusieurs fois. Moi, j'aime Nasser et c'est lui qui a construit la cité. Pour moi, cette période représente la liberté"*. Pour Sayyid, l'accès et la gratuité de ces nouveaux services sont indissociables de la personnalité de Nasser : *" Les gens sont nostalgiques de l'époque de Nasser. Mon père, mon grand-frère et moi aussi... C'était une très bonne époque... L'époque de Nasser, c'était l'époque du charisme, c'était quelqu'un de charismatique. Pendant Nasser, l'éducation était gratuite, les soins médicaux, les universités. Je me souviens bien de la politique de cette époque..."*.[27]

---

[26]. Galâl, habitant de 'Ayn al-Sira, qui vend des produits subventionnés, *tamwîn (ât)*, dans une petite boutique du quartier des Tanneries, explique : " *Pour avoir les* tamwinât*, il faut être marié. J'ai une liste avec le nom de tous les gens qui ont droit aux* tamwinât *; 95% des gens y ont droit. Tous les fonctionnaires peuvent acheter les* tamwinât, *mais ils ont des carnets de couleur différente selon leurs salaires. Pour vendre des* tamwinât*, il faut demander une autorisation au gouvernement, prouver qu'on a un magasin et se faire enregistrer. On peut vendre d'autres choses à côté des* tamwinât*, mais moi, je ne vends que ça, avec ça, je gagne assez*". Notons aussi que la tentative, sous la pression du FMI, de supprimer les produits subventionnés avaient en janvier 1977 provoqués de graves émeutes ; cependant, la quinzaine de produits subventionnés s'est réduite dans les années quatre-vingt au sucre, à l'huile et au pain même si certaines coopératives parviennent à vendre de la viande à un prix moins élevé que dans les magasins privés. Enfin, dans un article sur "Les difficiles mutations de la classe moyenne", un journaliste égyptien écrit : " L'époque nassérienne fut l'âge d'or de la classe moyenne. Rien d'étonnant donc de voir des membres de cette classe arborant les photos de Nasser lors des émeutes de janvier 1977" (AL-AHRAM, 4/10-03-98).

[27]. Dans "Le nassérisme à travers les âges : recompositions de la formule du pouvoir et de la légitimité", Alain Roussillon explique que le charisme de Nasser commence avec la nationalisation du canal de Suez et se poursuit par sa popularité de leader tiers-mondiste, mais que, à l'intérieur du pays, il est plus encore lié à sa personnalité : *" D'une part, sa dimension charismatique est ce qui permet à Nasser d'entretenir une relation " personnelle ", " immédiate " avec les " masses " ou le " peuple " dont il exprime de façon privilégiée, les aspirations et auprès desquels son verbe seul est en mesure de " faire passer " en retour le message de la révolution. De l'autre, c'est ce lien direct avec le " peuple " qui lui permet d'imposer une autonomisation - relative - de son*

La stabilité, sinon l'amélioration, du niveau de vie rend alors possible, pour certaines familles, l'acquisition de biens de consommation durables nouveaux[28]. Ayant habité pendant longtemps à 'Ayn al-Sira, Ahmad Abdalla, politologue, associe cette période, pendant laquelle la mobilité sociale était possible, à un "embourgeoisement" ; et il note que, si cette évolution atténuait les écarts originels entre les différents groupes sociaux de la cité, sans toutefois en bouleverser fondamentalement la composition, elle se manifestait aussi par une corrélation - qu'il qualifie précisément de "*petite bourgeoise*" - entre l'augmentation du nombre d'habitants instruits et celle des antennes de télévision... (ABDALLA, "Popular participation", 1986, 202). Téléviseurs qui, achetés en noir et blanc à la fin des années Nasser, deviendront des téléviseurs en couleurs combinés à des magnétoscopes après *l'Infitah* (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira,* 1995, 20), puis, encore plus tard, reliés aux paraboles...

Quoi qu'il en soit des pratiques de consommation des habitants de la cité, l'amélioration des conditions de vie s'est, en tout cas, manifestée par une première phase de transformations à l'intérieur des logements. Ces aménagements internes sont plutôt l'expression d'un désir de parfaire et personnaliser l'habitat que celle d'un manque d'espace vital, comme ce sera le cas un peu plus tard. De nombreux balcons sont alors fermés, couverts, peints ou carrelés ; l'agencement intérieur des appartements est modifié, les habitants construisent ou déplacent les cloisons, agrandissent la cuisine, réaménagent le coin des toilettes et les premiers jardins privés apparaissent aux rez-de-chaussée des blocs. Le passage du statut de locataire à celui de propriétaire, à la fin des années soixante-dix, amplifie, mais pour d'autres raisons et selon d'autres processus, ce mouvement de transformations, aboutissant progressivement à un véritable bouleversement de l'aspect extérieur de la cité.

Parmi les services publics au sein de la cité, l'école est sans doute celui qui paraît essentiel aux habitants. L'une de leurs premières revendications consiste d'ailleurs à demander la construction de nouvelles écoles, puisque une partie des enfants devait se rendre dans des établissements situés à l'extérieur du quartier : *"La plupart des problèmes étaient réglés par le*

---

pouvoir par rapport à l'armée et au parti (...). Quand le charisme nassérien est remis en cause après la débâcle de juin 1967, c'est le système politique lui-même qui est mis à nu et devient contestable (...).", (ROUSSILLON, "Le nassérisme à travers les âges", 1997, 25).

[28]. Alain Roussillon écrit encore que le rôle éminent de l'Etat nassérien s'affirme dans la mise en œuvre d'une "*justice sociale redistributive"* qui inclut aussi le *"soutien à la consommation populaire"* (ROUSSILLON, "Nasser. 25 ans. Les termes de l'impossible bilan", 1996, 7). Par ailleurs et dans un autre contexte, Martine Segalen établit une relation entre la location du logement et les pratiques de consommation : *" Après la Seconde Guerre mondiale, la construction massive de HLM va renforcer cette stratégie. Accédant à des logements locatifs relativement bon marché, les groupes familiaux continueront d'acquérir des meubles, tous les biens d'équipement ménager, frigidaire, machine à laver le linge, puis télévision et, depuis dix ans, ensemble Hi-Fi et magnétoscope."* (SEGALEN, "S'installer dans une ville Nanterre, 1900-1980", 1989, 53). Cette relation nous paraît pouvoir s'appliquer sans difficultés pour une partie des habitants de 'Ayn al-Sira, et ce d'autant plus que le montant des loyers est toujours resté identique (entre 2 et 3 £e), tandis que la valeur de la livre égyptienne a fortement diminué entre 1958 et 1978, date à laquelle les habitants sont devenus propriétaires.

parti de Nasser. Les gens voulaient une école et ils allaient dans les bureaux du Parti pour la demander" (Sayyid).

Surtout, à 'Ayn al-Sira, l'école et l'université deviennent l'un des vecteurs essentiels de la mobilité sociale : les enfants de la cité, nés des couples qui viennent de s'y installer, constituent cette première génération - ce sera moins le cas des suivantes - dont une partie importante est allée à l'école[29], a suivi des études, souvent supérieures, a pu s'expatrier à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe, dans les années soixante-dix et quatre-vingt et qui, aujourd'hui, réside ailleurs. L'histoire de la famille de Sayyid nous paraît assez significative de ce type de trajectoire sociale et résidentielle : tous les enfants, garçons et filles, sont allés à l'école et à l'université. Si les filles, mariées, ne travaillent plus, leurs frères sont ingénieur, avocat et professeur et deux d'entre eux se sont expatriés pour une durée respective de 5 et 12 ans au Koweït. Tous, les filles comme les garçons, sont aujourd'hui propriétaires d'appartements localisés dans les quartiers, relativement aisés, de Ma'âdy et Hilwân. La mère de Sayyid précise : "*La plupart des enfants ont eu accès à l'université. Mon mari voulait que tous ses enfants fassent des études supérieures ; et les voisins ont voulu faire la même chose pour leurs enfants*".

L'ambition relative à l'éducation des enfants apparaît également à travers l'enquête, déjà citée, du C.N.R.S.C. menée à Bûlâq et dans différentes "cités nassériennes" : 49% des personnes interrogées dans les cités de logements sociaux placent l'éducation comme une priorité contre 30% à Bûlâq, avant l'achat de biens de première nécessité (20%), celui de vêtements (18%), le Pèlerinage à la Mecque (10%) et le changement de logement (3% contre 19% à Bûlâq)[30].

Aux garçons qui obtiendront, leurs études achevées, un emploi dans l'administration ou dans les industries du secteur public - emploi garanti par l'Etat - s'ajoute, bien que dans une moindre mesure, les jeunes filles de la cité qui sont également allées à l'école et qui, pour une partie d'entre elles, ont continué leurs études et trouvé un travail[31] :

---

[29]. A l'échelle du pays et à partir des données censitaires sur tout le siècle, François Ireton analyse dans "La lettre et le chiffre. Le processus d'alphabétisation en Egypte durant la période nassérienne", l'évolution de l'accès à l'école : " *(...) le " gain " de garçons et de filles de 15-19 ans alphabétisés se monte respectivement à 1,4 et 1,2 million sous Nasser, contre 360 000 et 166 000 à la fin de l'Ancien Régime. Ces chiffres suffisent à illustrer le " bond en avant " que connut l'alphabétisation sous le régime issu directement de la Révolution de 1952 (...)".* L'auteur relève également l'importance de l'alphabétisation féminine : *"Le " nassérisme éducatif " marque donc, et c'est son second trait, la première phase d'un phénomène de " rattrapage " du niveau d'alphabétisation féminin sur son équivalent masculin.*" Enfin, l'auteur précise que les taux d'alphabétisation sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. (IRETON, "La lettre et le chiffre", 1996, 147-173).

[30]. Par ailleurs, l'enquête du C.N.R.S.C. précise que 26 % des habitants interrogés dans les "cités nassériennes" sont des étudiants, proportion qui doit sans doute en partie recouper les 25% de ménages dont le chef est célibataire. D'après la même enquête, les professions se répartissent de la manière suivante : 17% des habitants qui travaillent sont des "*skilled blue collar*" ; 10% sont des "*travailleurs non qualifiés*" ; 26 % sont "*étudiants*" ; 36% sont des "*femmes de ménage*", 11% ont des "*occupations très variées*". Au total, 88% de la population qui travaille a un emploi permanent (C.N.R.S.C., "*Opinion et préférences des ménages à revenu limité",* 1976, 4). Cependant, et pour notre part, nous n'avons pas rencontré, à 'Ayn al-Sira, un habitant qui aurait été étudiant et/ou célibataire au moment de son installation dans la cité.

[31]. Nadia Khouri Dagher, retraçant l'évolution de la participation des femmes à l'économie égyptienne, note que, d'une part, l'instauration du système de garantie d'un poste dans la fonction publique est à l'origine de la

"L'accès à l'éducation et les possibilités d'emploi pour les jeunes générations du quartier ont ainsi contribué à l'amélioration du niveau de vie de leurs familles" (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira,* 1995, 15). Mais, ce qui était possible dans les années soixante - à savoir une entrée relativement facile sur le marché du travail et, en particulier, au sein de la fonction publique – chose qui était encore possible dans les années soixante-dix, mais pour d'autres raisons - à savoir les facilités de l'expatriation et l'embauche dans un secteur privé en plein essor - devient beaucoup plus aléatoire dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Il apparaît ainsi que, pour les enfants de la cité qui parviennent aujourd'hui à l'âge adulte, ni l'école ni les études se suffisent pour obtenir un emploi stable. L'attente, pour ceux qui possèdent des diplômes leur permettant en principe d'entrer dans la fonction publique, se prolonge et, lorsqu'ils parviennent enfin à obtenir un poste, les très faibles salaires réduisent fortement les chances, ou simplement l'espoir, d'une amélioration de leurs conditions de vie[32].

Nous reviendrons sur le lent déclassement du niveau de vie d'une partie des résidents de la cité, mais il faut noter dès à présent que cette évolution participe aussi aux représentations que se forment ses habitants des "années Nasser" [33] : *"Avant, les salaires étaient moins élevés que maintenant mais les gens pouvaient vivre. Les salaires ont augmenté mais les gens ne peuvent plus vivre. C'est très difficile de trouver un travail et, même si on travaille, on ne gagne rien du tout, c'est comme si on ne travaillait pas. On travaille*

féminisation croissante de l'administration publique et que, d'autre part, l'importation de biens de consommation nouveaux et la diffusion de modèles inédits de consommation ont incité de nombreuses femmes à travailler afin d'augmenter les ressources du ménage (KHOURI-DAGHER, "La participation des femmes à l'économie égyptienne", 1985, 338, 342).

[32]. Dans un contexte plus général, Philippe Fargues écrit : *"Le chômeur d'hier était un analphabète ; c'est aujourd'hui un diplômé. En 1964, les analphabètes et les personnes ayant une éducation primaire incomplète formaient la grande masse des chômeurs (87 %), comme d'ailleurs des personnes ayant un emploi. Les diplômés du secondaire ou du supérieur n'étaient qu'une petite minorité parmi les chômeurs (1,6 %) : l'Etat égyptien garantissait alors à tout diplômé un emploi dans la fonction publique. Une génération plus tard, en 1995, les rapports sont entièrement inversés : on ne compte plus parmi les chômeurs que 2,3 % d'analphabètes et de personnes sachant seulement lire et écrire, mais 96,3 % de diplômés du secondaire ou du supérieur (...). La montée du chômage s'est ainsi entièrement fixée sur les diplômés qui ont graduellement perdu la protection de l'Etat au fur et à mesure que leur masse s'amplifiait*." (FARGUES, "La montée du chômage en Egypte", 1998, 153).

[33]. Nous l'avons vu, les expressions qui renvoient à l'"avant" et à l'"après" des "années Nasser" sont récurrentes et, souvent, empreintes de regret. Dans un autre contexte, celui d'un village du Fayyûm, Reem Saad, analyse – analyse dont les conclusions rejoignent nos propos sur les années Nasser - l'usage des adverbes "avant" ou "autrefois" - *zamân* - et montre qu'il n'y a pas "*une dichotomie clairement manichéenne*" entre le passé et le présent. On ne peut rendre toute la richesse de son analyse mais le lien qu'il établit entre "l'avant" et le rapport à l'argent nous paraît particulièrement intéressant ici : " *Cette façon ambivalente de penser le passé repose sur une tension permanente entre un regard positif sur le progrès et divers aspects du présent d'une part, et la nostalgie d'un passé qu'il semblait plus facile de comprendre et de maîtriser d'autre part. Cette tension se fait jour à travers l'attitude des gens face à l'argent.*" Faisant référence à l'inflation - *ghala* -, l'auteur poursuit : " *Dans ce contexte, le passé est souvent dépeint comme l'époque où un équilibre existait encore entre les prix et les marchandises. Or, cet équilibre, qui n'a plus cours aujourd'hui, n'est pas attribué aux bas prix de l'époque, mais au fait que l'argent en ce temps-là avait la baraka (la bénédiction divine)...*" (SAAD, "Les deux passés des paysans de Nasser", 1996, 268).

beaucoup pour rien du tout. (...) Moi, j'espère partir d'ici, mais je suis fonctionnaire et je ne peux pas mettre de l'argent de côté." ('Abd al-Hamîd, 40 ans[34]).

***- Ancienneté de l'installation en ville, expérimentation de la "cité nassérienne", stabilité résidentielle et mariage des enfants à 'Ayn al-Sira: une* histoire résidentielle**

La reconstitution des parcours résidentiels des familles que nous avons rencontrées fait ressortir quatre caractéristiques, qui ne sont pas généralisables ou représentatives de tous les itinéraires des habitants de la cité, mais dont les corrélations et la portée - au-delà, précisément, de la compréhension des itinéraires résidentiels - nous paraissent significatives *d'autre chose*, à savoir une *histoire résidentielle*, non pas tant "spécifique" à la "cité nassérienne" que ressentie comme telle par ses habitants.

La première de ces caractéristiques est l'ancienneté de l'installation résidentielle au Caire, étant entendu que cette ancienneté est, bien sûr, relative d'une famille à l'autre, et que l'une des familles rencontrées, celle de 'Adîl, est arrivée directement d'une ville de Haute-Egypte pour s'installer à 'Ayn al-Sira. Sur ce point précis, les conditions d'accès au logement[35] laissent penser, sans trop de risque, que les itinéraires intra-urbains sont majoritaires parmi les résidents de la cité et que, s'il existe des déplacements directs de la province vers 'Ayn al-Sira, à l'image de celui de la famille de 'Adîl, ceux-ci sont très peu nombreux.

L'ancienneté de la présence au Caire caractérise en premier lieu les familles propriétaires d'habitations dans la capitale depuis plusieurs générations : sans toutes les nommer ici, il s'agit, par exemple, de la mère et des grands-parents maternels de Galâl ou des parents et grands-parents de Mahmûd qui vivaient dans leurs maisons familiales de Sayyida Zaynab ; de ceux de Imân, propriétaires d'une bâtisse à Masr al-Qadîma (Vieux-Caire), de ceux de Fatma, qui résidaient, avant leur venue à 'Ayn al-Sira, à Manial, mais aussi de la

---

[34]. Sur l'ensemble des enquêtes que nous avons menées au Caire, celle éeffectuée avec 'Abd al-Hamîd a été, non pas la plus difficile, mais la plus pénible. 'Abd al-Hamîd, homme très religieux, a cherché à nous convertir à l'Islam pendant toute la longue durée de notre entretien, tout en critiquant les pays occidentaux, quels qu'ils soient et pour toutes sortes de raisons, notre travail d'enquête et nous-même... Malgré la gentillesse de ses frères et de sa sœur, visiblement gênés par la tournure de la conversation et sans doute par un certain manquement aux règles de l'hospitalité égyptienne, nous n'avons jamais osé retourner chez lui pour une seconde visite. Pour le dire clairement, il nous semble que l'état de frustration, d'ordre économique mais aussi sexuel, de 'Abd al-Hamîd expliquait en grande partie son comportement très agressif à notre égard.

[35]. Les procédures de relogement ne concernent, *a priori*, que des Cairotes ; il en est de même pour les fonctionnaires qui déposent une demande de logement : il s'agit logiquement de personnes dont le travail est localisé au Caire. Excepté la possibilité d'une mutation de la province vers la capitale, ce qui semble s'être posé pour le père de 'Adîl, jeune homme brièvement rencontré dans sa boutique où il vend des casseroles : son père, fonctionnaire, est venu d'une ville du Sohag, Nag' Hammâdî, au Caire et se serait installé dès son arrivée à 'Ayn al-Sira. Nous n'avons pu en savoir plus, car cet homme est décédé alors que 'Adîl était encore enfant. Enfin, au montant des loyers qui écarte du logement social les migrants, en général démunis, qui arrivent au Caire dans les années soixante, s'ajoute le fait qu'ils ne disposent pas, généralement, de réseaux familiaux ou relationnels dans une cité qui est en train de se peupler. Ceci n'exclut pas que, plus tard, des appartements aient pu être revendus ou cédés à de nouvelles familles originaires de la province, mais, quoi qu'il en soit, ces migrations seraient restées rares, si l'on en croit nos enquêtes.

famille de son mari, originaires au moins depuis deux générations de Mûnira (quartier du centre-ville) ; ou, encore, des parents (en remontant jusqu'aux arrières-grands-parents) de la femme de Mustafa, tous nés dans la maison effondrée de Bâb al-Wasîr... Cette ancienneté concerne ensuite les familles qui suivent des itinéraires du type de celles de Mustafa ou de 'Abd al-Hamîd ; leurs grands-parents sont nés en province, puis se sont installés dans la capitale : le père du premier est né à Bâb al-Chari', dans la vieille ville, mais la génération précédante était originaire de Qinâ, en Haute-Egypte ; la mère de 'Abd al-Hamîd est née à Chubrâ, d'un père originaire du gouvernorat de Charqiyya et d'une mère née au Fayyûm, la famille de son père étant originaire, quant à elle, de 'Abdîn depuis longtemps, etc. Enfin, achevant cet inventaire non exhaustif qui associe générations et migrations vers Le Caire pour repérer ceux qui s'y sont installés de longue date, on trouve – troisième cas de figure - les ménages de 'Ayn al-Sira qui sont venus, jeunes, s'installer dans un quartier de la capitale avant d'emménager au début des années soixante dans la cité. Il en est ainsi du père et de la mère de Sayyid, tous deux nés en 1925, respectivement à Tanta et à Alexandrie, arrivés au Caire à l'âge de 19 ans et résidant d'abord à Sayyida Zaynab, avant que de louer en 1963 - lorsque Sayyid est âgé de quatre ans - le logement qu'ils occupent toujours à 'Ayn al-Sira. C'est encore le cas de 'Abd al-Sabûr, également né en 1925 et venu, en 1936, travailler aux tanneries et vivre à Gayyara avant de s'installer en 1961 à 'Ayn al-Sira ; ou celui de Cha'bân, né en 1926, et venu avec sa femme en 1941 de Tanta à Abû al-Su'ûd, où il réside jusqu'en 1959, date de son arrivée dans la cité.

Familles qui vivent au Caire depuis plusieurs générations, hommes et femmes nés au Caire de parents nés en province, couples ayant quitté la province pour s'installer dans la capitale dans les années trente et quarante : quels que soient leurs âges respectifs, tous ont connu et vécu, plus ou moins longtemps, dans au moins un autre quartier de la capitale avant de s'installer dans les blocs tout juste construits de 'Ayn al-Sira. Il se trouve que les parcours des quelques familles arrivées plus tardivement dans la cité peuvent se greffer sur ces itinéraires. Les parents de Nahla, qui ont fait l'acquisition d'un premier appartement en 1974, sont originaires de la vieille ville : de Sayyida Zaynab pour son père et ses grands-parents paternels et de Bâb al-Khalq, dans la vieille ville, pour sa mère et son grand-père maternel (la femme de ce dernier étant venue du Fayyûm au moment de son mariage). La même année, 1974, Rida, née à Sayyida Zaynab comme ses parents, reprend l'appartement du neveu - fonctionnaire arrivé en 1962 à 'Ayn al-Sira - de son mari, lui-même né à Bûlâq de parents originaires du gouvernorat de Minûfiyya. Quant à Yahya, né à Bûlâq de parents nés à Bûlâq, il reprend en 1971 le logement de sa sœur décédée. Finalement, l'arrivée la plus récente au Caire est celle de Hala et de son mari, venus en 1977 d'un village du gouvernorat de Charqiyya à Sayyida Zaynab, avant d'être relogés en 1979 dans la cité d'urgence de 'Ayn al-Sira, puis de racheter en 1985 un appartement dans les blocs.

Si l'on reprend les itinéraires résidentiels, mais sans plus se préoccuper dorénavant des dates d'arrivées au Caire ou des durées de résidence dans la capitale, une seconde caractéristique apparaît qui complète et, surtout, donne un autre sens à la première manière que nous avons utilisée pour traiter de ces parcours : il s'agit de la "connaissance" directe ou indirecte d'autres cités d'habitat social. En effet si, pour certaines familles, ce savoir relève pratiquement d'une "filière" d'accès au logement social[36], pour la plupart des autres, il est plutôt lié à l'apprentissage, précédemment à l'emménagement à 'Ayn al-Sira, de ce nouveau modèle d'habitat.

Cette "connaissance" de la "cité nassérienne", qui participe aussi à la constitution de l'histoire résidentielle des habitants, s'effectue par l'intermédiaire de membres de la parentèle installés avant eux, en particulier à 'Ayn al-Sira ou dans la cité Zaynhom, de l'autre côté de l'Aqueduc, et/ou par le passage à un moment de leur vie dans l'une ou l'autre des cités de ce type.

Ainsi, la tante paternelle de Sayyid, mariée à un couturier, dont l'habitation s'était effondrée, a été relogée avant les parents de celui-ci dans un appartement de 'Ayn al-Sira. De même, un oncle paternel de 'Adîl habitait 'Ayn al-Sira avant la migration de son propre père du Sohag au Caire. Et l'oncle maternel de 'Abd al-Sabûr l'a précédé dans la cité, tandis qu'une autre famille parente (cousine) s'est installée à 'Ayn al-Sira après son arrivée. Et lorsque Rida reprend l'appartement de son neveu en 1974, elle retrouve comme voisin l'un de ses beaux-frères de Bûlâq, venu habiter l'un des blocs de la cité dès l'achèvement de la construction de celle-ci... A l'inverse, Cha'bân parvient en définitive à faire venir sa sœur - pour qui les loyers étaient à l'origine trop élevés - dans un appartement voisin du sien au moment de la réduction des loyers.

Quant aux parents de Nahla, ils ont, pourrait-on dire, une double expérience de la "cité nassérienne" : toute la famille de son père a d'abord déménagé dans l'un des logements d'une autre cité nassérienne, Masâkin al-Basatîn (au sud du Caire), parce que leur appartement de Sayyida Zaynab était trop petit. Le fils aîné s'est le premier installé à 'Ayn al-Sira, en raison de son mariage, au milieu des années soixante. L'une de ses sœurs l'a suivi peu après. Les parents de Nahla, à la suite d'une expatriation en Libye, ont acheté leur appartement dans la cité en 1974, puis ont été suivis par un second frère. Au total, quatre membres de la même famille restreinte possèdent aujourd'hui quatre appartements à 'Ayn al-Sira. Il en est de même pour la famille de Yahya ou celle de Nasra. C'est le frère aîné de Yahya qui, après avoir choisi l'appartement de 'Ayn al-Sira en 1962, le cède à sa sœur célibataire, remplacée au moment de

[36]. Il faut distinguer la filière d'accès au "logement social" et la filière d'accès au "logement de 'Ayn al-Sira" : cette dernière est étroitement liée à des stratégies patrimoniales et découle de processus différents et plus tardifs que ceux que nous abordons dans ce paragraphe. A titre d'exemple, il faut noter simplement ici que Cha'bân conseille à sa sœur de faire une demande de "logement social" à 'Ayn al-Sira, ce qui renvoie à un *"système de circulation d'information interne, proche de la cooptation"* (SEGALEN, "S'installer dans une ville, Nanterre 1900-1980", 1989, 58). Plus tard et pour d'autres raisons, Cha'bân aidera quatre de ses enfants à acquérir, par divers moyens, quatre appartements dans la cité.

son décès, comme on le sait déjà, par Yahya et sa femme. Entretemps, le couple a résidé à Bûlâq, un an après son mariage dans le logement des parents de Yahya, puis, par manque de place, a déménagé à Masâkin Zaynhom, chez les parents de la femme de Yahya, cette fois-ci[37] : ceux-ci y avaient été relogés en 1956, après une expropriation de Ma'rûf, pour "*cause d'utilité publique*". Le couple y demeure jusqu'en 1971, date de leur arrivée à 'Ayn al-Sira. La maison de la belle-famille de Nasra n'a pas été démolie pour les mêmes motifs que ci-dessus, mais parce qu'elle était vétuste. L'habitation abritait quatre familles : deux logements à Zaynhom ont été attribués aux deux beaux-frères de Nasra tandis que le troisième s'installait à 'Ayn al-Sira. La quatrième famille est celle du mari de Nasra : marié à deux épouses, il obtient deux appartements à Zaynhom. Peu après, Nasra, sa seconde épouse, la plus jeune, doit cohabiter avec le ménage du fils aîné de la première femme, ce qui provoque des conflits. Grâce à l'aide du frère résidant déjà à 'Ayn al-Sira, Nasra dépose une demande de logement et s' installe avec ses enfants en 1961.

Familles qui ont transité par d'autres cités de logement social, familles précédées ou suivies par des membres de la parentèle : nombreuses sont celles qui connaissent déjà, d'une manière ou d'une autre, la "cité nassérienne" avant de s'installer à 'Ayn al-Sira. Familles auxquelles il faut ajouter les hommes qui sont partis, puis retournés dans la cité de leur enfance : Galâl, arrivé avec ses parents à 'Ayn al-Sira en 1962, puis revenu y acheter un appartement en 1974, y retrouve comme voisin son plus jeune frère qui a conservé l'appartement parental, mais aussi l'un de ses cousins ; ou encore, Mustafa, arrivé en 1962 avec ses parents, puis déménageant en 1987 à Basatîn, à cause du mariage, qui revient dans la cité en 1994 dans un appartement acheté par son frère en 1990.

La stabilité résidentielle dans les logements de 'Ayn al-Sira est la troisième caractéristique des itinéraires des habitants. La plupart des résidents actuels sont les mêmes que ceux qui s'étaient installés au début du processus de peuplement de la cité, même s'il est indéniable qu'un certain nombre d'appartements – mais ce nombre est difficile à établir pour l'ensemble de la cité - a été vendu à de nouveaux venus, surtout à partir des années soixante-dix. Il est quand même possible d'évaluer les rotations résidentielles pour ce qui est de quelques cages d'escalier : à titre d'exemples, sur les dix logements desservis par la cage d'escalier du bloc de Sayyid, deux ont accueilli de nouveaux occupants en 1973 et 1990 ; après le départ de deux familles en 1974 et 1986, Nahla a fait l'acquisition de deux appartements contigus, mais elle est la seule nouvelle venue parmi ses voisins, à l'instar de Hala, arrivée en 1985 dans l'appartement d'un autre bloc ; quant à Cha'bân, qui dispose d'une retraite confortable, il a pu acheter, après le départ de trois familles, trois appartements dans son propre bloc ainsi qu'un quatrième dans un bloc voisin pour loger ses enfants mariés...

---

[37]. L'usage voudrait que l'homme procure un logement indépendant à son épouse au moment du mariage, ou alors qu'il l'accueille chez ses propres parents. Toutefois, l'hébergement de jeunes couples chez les parents de la femme est relativement fréquent, sa durée étant liée aux moyens financiers du jeune ménage.

Même si les cas de rotations résidentielles sont nombreux, on peut estimer que la majorité des habitants originels sont demeurés à 'Ayn al-Sira. Cette stabilité résidentielle explique également le vieillissement sur place d'une partie de la population de la cité[38]. Au début des années soixante, ce sont plutôt des couples avec enfants qui aménagent et lorsque ces derniers, ayant atteint l'âge adulte, parviennent à s'installer dans d'autres quartiers au moment de leur mariage, leurs parents, eux, résident toujours, trente ans plus tard, à 'Ayn al-Sira. C'est l'exemple de la mère de Sayyid, arrivée à 38 ans dans la cité et âgée aujourd'hui de 69 ans, qui demeure seule dans son appartement après le départ de ses six enfants. Ce vieillissement est également le fait des enfants, du moins de ceux qui, parvenus à l'âge adulte, ne disposent pas des moyens de prendre leur indépendance résidentielle. On devrait plutôt parler ici de captivité que de stabilité résidentielle - et nous reviendrons plus loin sur les modalités de cette captivité ; mais nous pourrions signaler, à titre d'exemple, la composition de la famille de 'Abd al- Hâmid : le père est décédé, la mère a plus de 60 ans, et si les deux filles aînées se sont mariées, les cinq autres enfants sont respectivement âgés de 40, 38, 32, 30 et 28 ans ; tous sont célibataires. Ce phénomène de vieillissement, qui implique aussi le décès de certains des premiers résidents - expliquant en partie la diminution du nombre d'habitants de la cité -, est toutefois quelque peu compensé par les rotations résidentielles (dont nous venons de parler) et par l'installation des enfants des premiers résidents dans la cité même, à l'image de ceux de Cha'bân qui s'y sont mariés et qui y ont des enfants en bas âge.

La stabilité résidentielle, au-delà de l'enracinement dans le quartier - lequel peut être perçu négativement par certains de ses habitants lorsqu'il est synonyme de captivité -, participe à une histoire résidentielle, vécue en commun : ainsi, de Fatma, la mère de Sayyid, ou de la belle-mère d'Imân, qui ont sensiblement le même âge et ont vu leurs enfants grandir en même temps dans la cité, et qui sont voisines depuis 31 ans ; à l'échelle de la cage d'escalier, leurs relations se sont établies au fil des petits ou grands événements, quotidiens ou exceptionnels, qui ont touché leurs familles.

La stabilité résidentielle, ou plutôt ici *l'ancienneté* résidentielle, prend une autre dimension : de la cage d'escalier au bloc, du bloc au voisinage et du voisinage à la cité, la gamme des événements résulte, certes, de motifs et d'enjeux différents et met en scène des

[38]. Eric Denis, analysant les premières données disponibles du recensement de 1996, montre qu'à l'échelle du Caire "*les migrations de déconcentration et de décohabitation des jeunes ménages (...) se traduisent par un vieillissement du centre et un rajeunissement cumulatif des quartiers périphériques qui accueillent les jeunes couples et leurs enfants*". Toutefois, l'auteur précise que le qism de Masr al-Qadîma - auquel appartient la *chiakha* 'Ayn al-Sira -, tout en ayant un solde migratoire négatif, conserve une population où les enfants sont encore nombreux (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIè siècle", 1998, 8). Ceci dit, l'exploitation, à venir, des données par *chiakhat* du dernier recensement révèlerait probablement des écarts de comportement démographique entre les différents espaces qui composent le qism : à titre d'exemple, les enfants, devenus adultes, de 'Izbat al-Madabegh parviennent plus facilement à se loger dans leur quartier de naissance que ceux de 'Ayn al-Sira, d'où un vieillissement sans doute moindre dans le premier quartier cité que dans le second.

protagonistes divers, mais qui ressortissent, les uns et les autres, à l'histoire de la cité qui s'inscrit sur trois décennies et que ses habitants connaissent.

Aux relations de voisinage et aux interconnaissances favorisés par la stabilité résidentielle s'ajoutent les réseaux familiaux en partie localisés dans la cité par le biais des alliances matrimoniales des enfants, réseaux encore renforcés lorsque ceux-ci décident de s'installer précisément à 'Ayn el-Sira pour y fonder leur famille.

Les alliances matrimoniales des enfants de la cité quand ceux-ci sont devenus adultes se constituent selon trois types[39] : les couples, originaires de la cité, qui s'y sont rencontrés par le biais des relations de voisinage et qui ont pris leur indépendance dans un autre quartier du Caire ; les couples dont l'épouse vient "d'ailleurs", qui résident à 'Ayn el-Sira dans l'appartement des parents du mari - nous ne connaissons pas d'exemple inverse ; et, les couples qui, originaires de la cité, accèdent à l'indépendance résidentielle en acquérant un logement à 'Ayn el-Sira même. Dans ces deux derniers cas, il ne s'agit plus d'un "apprentissage" de la "cité nassérienne", puisque les membres de ces couples – à tout le moins l'époux - connaissent la cité depuis leur plus jeune âge, mais on peut penser que la continuité résidentielle perpétue l'expérience d'une génération à l'autre.

Pour les couples qui se sont formés à 'Ayn al-Sira mais qui ont pris leur indépendance résidentielle dans un autre quartier du Caire, le passage par la cité appartient à leur propre histoire et mémoire résidentielles, lesquelles d'une autre façon, perdurent par le biais des doubles liens familiaux et affectifs au sein d'un quartier familier dans lequel ils reviennent pour les visites dans leurs familles respectives. Ainsi, des cinq filles de 'Abd al-Sabûr, trois ont épousé des garçons de la cité et résident dans la ville nouvelle de Quinze de Mai pour deux d'entre elles, tandis que la dernière, divorcée, est retournée vivre chez son père. Les deux sœurs mariées de 'Abd al-Hamîd ont rencontré leurs maris dans les blocs et habitent à Guizah et Dar al-Salâm. De même, l'un des fils de Nasra a épousé une voisine et vit à Helwan.

Un autre type d'alliance matrimoniale concerne les enfants qui rencontrent leur conjoint hors de la cité mais qui y demeurent après le mariage. Par exemple, 'Adîl a épousé une jeune-fille originaire du Delta, qu'il a fait venir, avec sa mère veuve, à 'Ayn al-Sira : 'Adîl est le benjamin de la famille et, ses frères et sœurs étant mariés et résidant ailleurs, il a conservé le logement paternel. Le plus jeune frère de Galâl, marié, a hérité également de l'appartement de ses parents après leur décès. Il en sera de même pour le mari de Imân, dernier de sa fratrie, et pour Mahmûd, seul garçon de sa famille, qui cohabitent encore avec leurs mères, aujourd'hui âgées. Les mariages des deux sœurs de ce dernier correspondent,

[39]. Nous excluons pour l'instant un quatrième type de mariage qui concerne les couples dont l'un des conjoints est originaire de 'Ayn al-Sira tandis que l'autre provient d'un quartier différent et qui ne résident pas ou plus dans la cité.

précisément, à ces deux types d'alliances, comme l'explique Mahmûd - lequel habite en face du bloc de Sayyid : *"La plupart des mariages, c'est avec les voisins ; tu trouves des voisins à droite et à gauche, c'est plus facile ! Une de mes sœurs est mariée avec Gâbir, le frère de Sayyid* (ils résident à Ma'âdy), *une autre avec un garçon de 'Ayn al-Sira et elle habite ici dans l'appartement de sa belle-mère"*.

Enfin, si les exemples d'alliances matrimoniales conçues par des couples originaires de la cité qui y acquièrent un logement indépendant sont moins fréquents, en raison de la rareté grandissante des logements disponibles, ils n'en sont pas moins une réalité. Mustafa ainsi que Galâl ont tous deux épousé des voisines et, comme on le sait, sont revenus vivre dans la cité après un "détour" de quelques années à Basatîn pour l'un, en Arabie Saoudite pour l'autre. Des cinq enfants de Cha'bân, quatre (trois garçons et une fille) se sont mariés avec des voisin(e)s et se sont installés dans des appartements indépendants, situés dans le même bloc que le logement de leur père pour trois d'entre eux, et dans un autre bloc de la cité pour le quatrième. Nahla, quant à elle, a fait construire un logement au-dessus de chez elle pour le mariage futur de l'un de ses enfants. Quant à la fille de Yahya, elle est fiancée avec un voisin et a la ferme intention de trouver un appartement indépendant à 'Ayn al-Sira même.

Dans ces derniers exemples, l'ancrage dans la cité qui se pérennise d'une génération à l'autre - ce qui ne signifie pas que ce processus soit généralisable et qu'il se perpétuera à la troisième génération[40] - se distingue de la captivité et ne peut être interprété comme un pis-aller : d'une part parce qu'il requiert des efforts financiers qui peuvent être égaux ou même supérieurs à ceux qui permettraient l'accès à des logements équivalents en location, avec pas-de-porte, dans des quartiers de la périphérie[41] ; et, d'autre part, parce que la

---

[40]. En d'autres lieux, en l'occurrence les cités HLM de Marseille, Michel Péraldi interprète ce lien entre l'enracinement et les réseaux familiaux de la façon suivante : *"Faire souche, c'est d'abord non seulement tisser et retendre des liens, mais plus exactement les déployer. Et c'est en ce sens précisément que la texture familiale constitue le socle territorial des cités : elle brouille l'espace initial et ses compartiments pour lui substituer un espace de circulation et de parcours internes, une aire de densité. Chaque mouvement est singulier ; ce sont des noyaux familiaux qui éclatent, d'autres au contraire qui se forment par l'autonomie des enfants arrivés à l'âge adulte, ou bien par rapprochements progressifs des parentèles. Les premiers installés guettent les appartements vides et proposent des frères ou des fils des cousins ou des neveux, pour leurs locations. Mais c'est tout le contraire d'une permanence et d'une pesanteur. Tous les enfants ne restent pas sur la cité, tous les ménages brisés non plus, et chaque mère n'a pas une grand-mère qui vient habiter la cité pour garder les enfants. C'est un mouvement fluide de déploiement et de redéploiement."* (PERALDI, "Lien familial et lien civil en cité HLM", 1989, 107).

[41]. Au regard des itinéraires des enfants mariés, il semble que rares sont ceux qui peuvent accéder à la propriété d'un logement, aussi bien dans des quartiers de la périphérie que dans des quartiers centraux, qui corresponde à leurs attentes ou à leurs "exigences" résidentielles, hormis ceux qui se sont expatriés et excepté dans le cas des villes nouvelles aux logements accessibles par le biais de la location-vente. Nous reviendrons plus loin sur la gamme limitée des options résidentielles pour cette génération, mais on peut ici donner un aperçu de la valeur des appartements à 'Ayn el-Sira : au milieu des années soixante-dix, un trois-pièces y est vendu environ 500 £e mais la transaction est illégale car les habitants ne sont pas encore propriétaires et n'ont "en théorie" pas le droit de vendre ; dix ans plus tard, Hala achète son appartement 11 000 £e et Nahla 12 000 £e ; en 1989, le frère de Mustafa acquiert le sien pour 13 000 £e et, d'après Sayyid, un trois-pièces se vend à peu près 16 000 £e en 1994.

proximité de la famille est perçue comme un avantage déterminant dans le choix d'un logement dans la cité, et un avantage qui peut être, éventuellement, complété par celui de la proximité du travail et du centre de la ville. Composantes des stratégies résidentielles, ces "stratégies de localisation"[42] dans la cité même se réalisent par des biais divers selon les familles : l'aide financière de Cha'bân pour ses enfants, l'expatriation de Galâl, la transmission de l'appartement parental à 'Adîl, la construction d'un étage par Nahla ; mais elles ont toutes un point commun : celui de l'attachement à un lieu moins pour ce qu'il est *en tant que tel* que pour ce qu'il peut offrir matériellement et symboliquement[43]. Cette "attache résidentielle" est polysémique et se décline de plusieurs façons, non exclusives les unes des autres : pour 'Adîl, elle est, à l'origine, le résultat d'une opportunité de logement, mais il se trouve aussi que, grâce à elle, il a pu construire une petite boutique contre son bloc et qu'il s'est constitué une clientèle fidèle dans le quartier ; pour Galâl ou pour Mustafa, la présence de certains membres de leur propre famille et belle-famille, les relations amicales qu'ils ont pu établir dans la cité de leur enfance et la proximité de leur lieu de travail (le quartier des Tanneries) et de leurs clients, sont d'autres modalités de cette attache ; pour Cha'bân, il s'agit d'abord de loger ses enfants près de lui, mais cet attachement affectif à sa famille n'est probablement pas incompatible avec les valeurs que la cité représente pour lui et avec l'attachement qu'il a pour elle.

Les itinéraires résidentiels, marqués d'abord par le passage par au moins un autre quartier de la capitale, puis par l'expérimentation directe ou indirecte de la "cité nassérienne" avant l'installation proprement dite à 'Ayn al-Sira, enfin par la stabilité dans la cité même, stabilité qui se prolonge pour certains des enfants mariés, sont constitutifs de *l'histoire résidentielle* des habitants de la cité. Se fondant sur des itinéraires, des situations et des expériences vécus de manière différente, résultant de chaque histoire résidentielle de chaque habitant, cette *histoire résidentielle* est loin d'être monolithique, mais elle n'acquiert pourtant tout son sens et son efficace que lorsqu'elle est perçue comme telle et que, devenue histoire

---

A titre de comparaison, les logements, certes neufs et plus vastes, de Masâkin el-Zilzâl coûtent entre 20 000 et 30 000 £e, payables sur une trentaine d'années.

[42]. Nous avons déjà évoqué les "stratégies de localisation" dans les chapitres précédents, mais, à l'instar des "stratégies résidentielles", nous ne chercherons pas ici à en donner une explication univoque : la "position" de l'immeuble et le rôle des représentations du quartier à Chubrâ, la proximité de la famille élargie et les opportunités professionnelles à 'Izbat el-Madabegh, les "attaches résidentielles" à 'Ayn al-Sira sont autant de facteurs différents qui parfois se juxtaposent, se complètent souvent, mais participent à la compréhension des "stratégies de localisation" et, au-delà, des "stratégies résidentielles".

[43]. "*En tant que tel*" : encore une fois, il s'agit ici d'éviter le déterminisme spatial ou de prôner quelque chose qui serait spécifique à 'Ayn al-Sira puisque les modalités de l'attachement décrites ici se retrouvent sous certaines formes à 'Izbat al-Madabegh. Jacques Brun insiste ainsi sur la difficulté, voire l'arbitraire, qu'il y a à tenter d'isoler la dimension spatiale dans les stratégies résidentielles : *"(...) la localisation n'est pour ainsi dire jamais un but en soi, mais un moyen de jouer sur les éléments d'un arbitrage entre des enjeux relevant en réalité des grandes catégories distinguées précédemment : enjeux professionnels, patrimoniaux, familiaux. En d'autres termes, dans un système de contraintes multiples (...), elle fait figure de simple variable-relais, de simple instrument permettant de faire varier d'autres paramètres."* (BRUN, "Mobilité résidentielle et stratégies de localisation", 1990, 311).

collective de la mémoire collective, elle est revendiquée et utilisée pour se reconnaître habitant de la "cité nassérienne" et, plus largement, du *quartier* 'Ayn al-Sira. Le recours, par le biais des discours, à cette histoire résidentielle, qui se veut alors spécifique - aux yeux des habitants de 'Ayn al-Sira -, est parfaitement opératoire pour se distinguer du voisin, de l'Autre, qu'il s'agisse du Sa'îdi du quartier des Tanneries ou du relogé de la cité d'urgence. Nous reviendrons sur cet aspect des choses, mais, encore une fois, c'est cette histoire résidentielle, même mythifiée, qui permet de se dire "vrai Cairote" et de revendiquer son appartenance à la cité 'Ayn al-Sira.

Il n'empêche, à y regarder de plus près, les représentations que se font les habitants de leur "quartier populaire" ne sont jamais univoques, mais complexes et plurielles ; elles renvoient aussi à des itinéraires sociaux divergents.

c - Les "portes ouvertes" du *"quartier populaire"* : relations sociales et représentations de la "cité nassérienne"

Les relations de bon voisinage, ou plus exactement, les "portes ouvertes" – *au sing.* "*al-bâb maftûh*" -, expression qui revient souvent au fil des propos d'une partie de nos interlocuteurs, sont à la fois associées à l'idée de "quartier populaire" - *cha'bî* - qu'est 'Ayn al-Sira, et aux "années Nasser". Cependant, pour d'autres habitants de la cité, le caractère "populaire" de 'Ayn al-Sira est tout à fait relatif[44].

L'origine et le parcours résidentiel et social participent également à la construction de ces représentations caractérisées par leur diversité et leur évolution au cours du temps - et il s'agit ici d'une autre façon d'aborder et de retranscrire les itinéraires des habitants.

- De l'institutionnalisation des relations de voisinage à la défection des pouvoirs publics

Le début des années soixante, années pendant lesquelles les premiers habitants qui proviennent de quartiers divers commencent à s'installer, correspond à la construction de

[44]. Précisons que, lors de nos enquêtes, nous n'avons jamais demandé si 'Ayn al-Sira était ou n'était pas un "quartier populaire" ; par contre, lorsque nos interlocuteurs utilisaient d'une façon ou d'une autre le mot "populaire", nous leur demandions pourquoi. Ainsi, certains habitants, rares il est vrai, n'ont jamais employé ce terme et nous non plus.

nouvelles relations sociales, puisque ces habitants ne se connaissaient généralement pas auparavant. Si nous revenons ainsi ici aux premières années des "cités nassériennes" et, notamment, en 1963, date de l'enquête du C.N.R.S.C., les relations que les habitants entretiennent entre eux paraissent encore ténues, sans doute parce que les liens affectifs avec le quartier d'origine perdurent. Pour les habitants la fréquentation du quartier de résidence précédente est à l'évidence maintenue puisqu'ils continuent, par exemple, d'y effectuer leurs achats.

Le rapport du C.N.R.S.C. précise que, au sein des cités de logement social choisies pour son enquête, "*les chefs de ménage citent les avantages du logement (...) qui doit satisfaire aux besoins de la vie privée à laquelle aspirent tous les individus*". Et, à ce titre, si les habitants de Bûlâq mettent en avant l'importance des relations sociales "*de nature beaucoup plus complexe*" et la force de leur sentiment d'appartenance au quartier, ceux des "cités nassériennes" sont "*engagés dans des relations d'amitié de faible calibre*". D'après la même enquête, les visites, entraînant des dépenses inutiles et risquant de susciter des conflits, sont peu fréquentes excepté pour ce qui concerne les "*occasions sociales*" (naissances, mariages et deuils). Dans les deux espaces étudiés, "*d'une manière générale, les hommes se rencontrent dans les cafés tandis que les femmes communiquent par les fenêtres ou se rencontrent sur les paliers de leur logement*" (C.N.R.S.C., *Opinion et préférences des ménages à revenu limité,* 1976, 5).

Au-delà des rencontres quotidiennes ou des relations de voisinage qui se nouent petit à petit, les relations entre les habitants de 'Ayn al-Sira, ou pour au moins une partie d'entre eux, revêtent un caractère quasi institutionnel lorsqu'elles sont organisées régulièrement par l'Union Socialiste Arabe, le parti au pouvoir et, dans une moindre mesure, par les associations du quartier. Mais, une fois encore, l'élan, l'espoir, les mobilisations suscités par les réformes sociales et le nouveau contexte politique, ou plus largement par les "années Nasser", sont particulièrement avérés à 'Ayn al-Sira : cette cité est ainsi, probablement comme d'autres "cités nassériennes", le théâtre où se jouent les nouvelles expériences et où, même contrôlée, la participation des habitants à la vie de la cité est possible.

Au nombre important d'associations politiquement engagées et plutôt pro-nassériennes, quand bien même elles se distinguent les unes des autres par des inclinations plutôt de type religieux, de type marxiste ou de type libéral[45] selon leurs *leaders*, s'ajoutent les multiples "comités" du Parti Socialiste Arabe qui organisent, voire régentent, la vie de la cité ;

[45]. Pour n'en citer ici que quelques-unes : l'Association sociale des habitants de 'Ayn al-Sira (à caractère religieux), l'Association pour le développement de la société, semi-gouvernementale, l'Organisation de la jeunesse socialiste, dépendante de l'Union Socialiste Arabe, etc. Il est clair que la marge de liberté politique de ces associations était réduite, d'où leur caractère "pro-nassérien", choisi ou imposé ; il faut rappeler qu'en janvier 1959, de nombreux communistes égyptiens, dont certains militants de 'Ayn al-Sira, ont été arrêtés et resteront longtemps emprisonnés ou encore la persécution des Frères Musulmans.

est également présent le Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira, créé en 1962 qui a pour vocation de soutenir, par le biais de toutes sortes d'aides, les familles en difficulté. Nous reviendrons plus loin sur l'influence de ces associations et de leurs *leaders* quant aux mobilisations collectives, mais il semble qu'elles ont singulièrement contribué à l'attachement de certains habitants à la cité et, dans ce cas précis, à "leur cité nassérienne" ainsi qu'à leur nostalgie envers ces "années Nasser", années pourtant révolues...

Après nous avoir précisé qu'il n'avait pas rencontré ses voisins dans les cafés ou dans les mosquées, 'Abd al-Sabûr aborde le rôle des comités de l'Union Socialiste Arabe. La longue explication de 'Abd al-Sabûr recoupe les propos de certains autres habitants et nous permet de prendre la mesure de la place occupée dans la vie quotidienne de la cité par ces comités : *"Les voisins ont vite fait connaissance. C'était par l'intermédiaire des réunions de l'Union Socialiste qu'on les a connus. Pour chacune des sept zones de blocs, il y avait un bureau de l'Union Socialiste, avec un responsable et il y avait des réunions. Moi, j'étais responsable pour l'Union Socialiste de vingt-six blocs, dans cette zone. Il y avait une réunion générale une fois par mois et une petite réunion, une fois par semaine. Les gens se rencontraient en passant par le bureau. Je faisais ça après mon travail, le soir. Il y avait des bureaux de l'Union Socialiste sur tout le territoire. Ce qu'il y avait en plus ici, c'est que l'on se rencontrait plus facilement et plus rapidement que dans les autres quartiers. Surtout à partir de 1967, à cause de la guerre, parce que les responsables de l'Union Socialiste ont fait appel à tous les habitants*[46]*. Il y avait une conscience politique chez les gens dans les années soixante. (...). J'étais aussi responsable en cas de problème. Par exemple, s'il y avait des disputes, des problèmes entre les habitants, il y avait un Comité de réconciliation. Il n'y en avait pas dans les autres quartiers, ça a commencé ici ; après, d'autres gens ont fait la même chose ailleurs. Il y avait plusieurs comités comme le Comité de la défense nationale ou le Comité des urgences, qui intervenait en cas d'accident. Il y avait aussi un Comité pour les problèmes de logement. Tous étaient rattachés aux bureaux de l'Union Socialiste. Un Comité principal était divisé en sept pour les sept zones de blocs. Il était composé par des habitants des blocs. Le chef venait ici, dans chaque zone, pour choisir le responsable et les gens se présentaient pour y participer, ce que j'ai fait. A cette époque, il n'y avait pas d'autres associations, seulement l'Union Socialiste. Tout s'est arrêté avec Sadate, petit à petit. Et, à partir de 1978, ça a été remplacé par le Parti National. Aujourd'hui, c'est différent, il n'y a plus de bureaux pour chaque zone et il n'y a jamais de réunion. Le Parti National ne fait rien*

[46]. Il s'agit de la guerre des Six Jours, en juin 1967, qui s'achève par une débâcle égyptienne et la démission de Nasser sur laquelle il reviendra en raison de la très forte pression populaire. Ahmad Abdalla note également que les habitants de la cité ont "*contribué à la préparation de la défense civile*" (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira*, 1995, 27). Par ailleurs, deux abris souterrains avaient été creusés au centre de la cité en vue déventuels bombardements.

et on ne le voit pas ici, seulement lors des élections... L'Union Socialiste a joué un rôle très important pour les habitants et elle a permis qu'ils se rencontrent".

Pour 'Abd al-Sabûr, ou Sayyid ou encore Cha'bân, l'encadrement exercé sur les habitants et sur l'organisation de la cité par les associations et surtout par les différents organes de l'Union Socialiste est, aujourd'hui, toujours perçu de façon positive : *"Le bureau de l'Union Socialiste résolvait les problèmes et surveillait les coopératives. C'est fini maintenant. Depuis Sadate, ça n'a pas été remplacé. L'Union Socialiste contrôlait ce que faisaient les gens. Aujourd'hui chacun fait ce qu'il veut, ce n'est pas bien."* (Cha'bân). Outre l'adhésion à la politique des années soixante et à ce qu'elle a impliqué comme changements sociaux en de très nombreux domaines, depuis l'accès au logement, aux services de santé et de l'éducation jusqu'aux nouveaux avantages professionnels, cette perception rétrospective de la "cité nassérienne" paraît étroitement liée à la prise en charge, par une partie de ses résidents, de la cité elle-même, une prise en charge revendiquée et parfois obtenue par ses habitants : ainsi, d'après Ahmad Abdalla, de nombreux habitants de 'Ayn al-Sira ont-ils participé activement aux activités associatives de leur quartier et, en particulier, ont "*utilisé"* les comités et bureaux de l'Union Socialiste pour réclamer aux pouvoirs publics l'amélioration des services et des infrastructures de leur quartier ainsi que l'entretien des blocs (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira,* 1995, 23).

Le souvenir d'une cité "organisée" est d'autant plus prégnant aujourd'hui que les habitants de 'Ayn al-Sira ont l'impression d'avoir été "abandonnés" par les responsables du quartier et, plus exactement, par le "gouvernement" [47] : selon eux, le moment de sa défection serait contemporaine du changement du statut d'occupation des logements lorsque, à la fin des années soixante-dix, les habitants sont devenus propriétaires[48]. Sayyid tout comme Fatma – laquelle regrettait, on l'a vu, les bénéfices tirés du "loyer modéré" et le coût élevé des charges qui pèsent aujourd'hui sur les propriétaires -, regrettent le statut de locataire : "*Le système n'est pas bon, parce que, quand on est locataire, le gouvernement nous aide et intervient lorsqu'il y a des problèmes ; mais, quand on est propriétaire, il ne s'occupe plus du tout du quartier (...). Les gens ici ne sont pas capables de s'occuper du quartier, de le soigner, aussi parce qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui n'en ont pas la force*". Lors de notre entrevue, Ahmad Abdalla nous a confirmé que le statut de propriétaire était "*illusoire"* et, associant la disparition de l'esprit communautaire à 'Ayn al-Sira à ce changement de statut,

[47]. Excepté lorsque l'on pose des questions très précises sur le "chef de quartier" – *rayyis al-hayy* -qui a un pouvoir administratif dans la cité ou sur les partis politiques qui y détiennent un rôle politique découlant des élections locales, les propos des habitants renvoient toujours au "gouvernement" - *al hokûma* - ou au chef de l'Etat, tenus pour responsables de ce qui se passe, en bien ou en mal, dans la cité.

[48]. L'accès à la propriété n'avait pas été prévu dans le projet d'origine visant à la création de cités de logements sociaux. Ce nouveau statut accordé aux habitants correspond à la politique de privatisation mise en place à partir de *l'Infitah* et, surtout, elle s'est accompagnée d'un désengagement de l'Etat quant à tout ce qui concerne l'entretien de la cité, entièrement laissé désormais à la charge des nouveaux propriétaires.

il a ajouté : "*Le gouvernement a déchargé ses devoirs sur les épaules des habitants, mais ceux-ci sont des propriétaires imaginaires qui ont perdu le sens des responsabilités* "[49]. Pour 'Abd al-Sabûr, l'accès à la propriété concorde aussi avec les premiers signes de dégradation de la cité : *" En 1961, 'Ayn al-Sira était magnifique et propre. Il y avait de l'air et du vent. Aujourd'hui, c'est sale. C'est devenu sale à partir des années soixante-dix. La raison, c'est que les gens ont vendu leurs appartements à d'autres et que les nouveaux venus ont transformé la cité en ajoutant des étages, à partir des années soixante-dix".*[50] Concernant les extensions construites par les habitants, le fascicule rédigé par Ahmad Abdalla sur *La participation populaire à 'Ayn al-Sira* reflète, en d'autres termes, le même sentiment : " *Les habitants transgressaient le principe de la propriété commune, ne suivant que leur propre initiative. (...) Les habitants étaient satisfaits de l'accès à la propriété, mais l'entretien général des constructions du quartier, les rues, les réseaux d'eau et d'égouts se sont dégradés. Cette détérioration a atteint un tel point que la situation du quartier est catastrophique et fait même pitié.*" (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira,* 1995, 17)[51].

Si les transformations qui ont modifié la physionomie du quartier ont, en réalité, été progressives, pour les habitants, la rupture entre la "cité nassérienne" prise en charge, voire protégée, par le "gouvernement" et la "cité 'Ayn al-Sira" d'aujourd'hui, telle qu'ils la voient - ou qu'ils se la représentent - renvoie à une rupture d'une grande dimension, celle du passage des "années Nasser" aux "années *Infitah*". En définitive, le regret paradoxal d'être devenus propriétaires d'abord, les changements dans l'aspect de la cité, le plus souvent perçus négativement même lorsque ceux qui parlent y participent, *nolens volens*, activement, ensuite, et enfin l'impression d'abandon ou de laisser-faire de la part des responsables de la cité sont étroitement corrélés dans les discours :*" La cité, au début, était très propre, les rues étaient asphaltées, larges. Il n'y avait pas beaucoup de monde et il n'y avait pas les tanneries comme aujourd'hui. La cité a commencé à changer avec Sadate et l'* Infitah*. Dans les années quatre-vingt, le gouvernement a cassé les premières extensions mais les habitants se sont opposés au gouvernement. Le gouvernement a laissé tomber parce que le gouvernement n'est pas sérieux*

[49]. Entretien avec Ahmad Abdalla, 1er septembre 1994.

[50]. L'association, dans les discours des habitants, entre les "nouveaux venus" et les transformations des blocs d'une part et la "saleté" de la cité d'autre part évoque deux propos plus "universels" de Maurice Halbwachs : " *La stabilité du logement et de son aspect intérieur n'en imposent pas moins au groupe lui-même l'image apaisante de sa continuité*." ; et "*(...) le groupe urbain n'a pas l'impression de changer tant que l'aspect des rues et des bâtiments demeure identique*" (HALBWACHS, *La mémoire collective*, 1968, 132, 134). Ainsi, les transformations très matérielles qui modifient l'aspect de la cité sont-elles importantes en elles-mêmes, mais aussi pour ce qu'elles signifient au-delà de leur matérialité : les comportements des "nouveaux venus" ne sont pas les mêmes, et les "anciens" habitants ont "l'impression", parce que ces nouveaux habitants bouleversent un certain ordre spatial de la cité, qu'ils bouleversent aussi son ordre social.

[51]. Cette dernière affirmation n'engage que son auteur, qui occupe ici une position de chercheur et non d'enquêté, mais dont les propos traduisent bien un certain discours "scientifique" sur les transformations des "cités nassériennes", qui n'est pas nécessairement celui de leurs habitants.

; s'il était sérieux, il n'aurait pas cédé, parce que la cité était belle avant et ce n'était pas bien d'ajouter tout ça. Il n'y a ni conscience ni moralité..." (Cha'bân, qui a lui-même ajouté deux pièces à son logement).

D'une façon plus générale, le sentiment que la défection des pouvoirs publics coïncide avec l'*Infitah* est renforcé par la disparition ou l'inefficacité d'une partie des avantages acquis pendant les années Nasser et, notamment, ceux qui découlaient de la mobilisation aux divers échelons de l'Union Socialiste ou des associations de la cité, ces dernières étant remplacées par de nouvelles associations dans les années soixante-dix. Et s'il est vrai, comme nous l'a expliqué Ahmad Abdalla quand nous l'avons recontré, que les enfants ne nettoient plus les rues de façon organisée - ce qu'ils faisaient aux premières époques de la cité -, ce n'est sans doute pas tant à cause du nouveau statut d'occupation du logement qu'en raison d'une absence ou plutôt d'une substitution des interlocuteurs – tels que les membres des associations "nassériennes" - et des représentants habituels – tels que le chef de quartier - de la cité, ainsi que d'une modification fondamentale de la signification des mobilisations collectives[52].

Le déclassement social, qui ne touche pourtant qu'une partie des familles de la cité, est, de façon sous-jacente, ressenti par les habitants et prend alors une autre dimension : c'est la cité dans son ensemble qui se "dégrade" ou se "détériore", c'est ensuite l'ensemble des privilèges dont avaient bénéficié les habitants dans les années soixante qui deviennent inopérants à partir des années soixante-dix, c'est enfin une certaine représentation du rôle de l'Etat et de son engagement par rapport à des catégories sociales précises (les fonctionnaires, les ouvriers) qui est remise en cause et qui, d'une certaine manière, provoque des amertumes, des frustrations, voire des souffrances. Pour les habitants, tout ceci exprime une "*trahison de la politique sociale du logement*"[53], comme le montre leur attachement au statut de locataire ;

---

[52]. Une correspondance peut être établie entre tout ce qui précède et l'analyse menée par Gérard Althabe des relations entre la municipalité, le parti communiste, les associations et les habitants d'une cité HLM à Ivry : " *L'articulation entre la lutte politique et la sociabilité interne organisée toutes deux par la municipalité et le parti a produit une véritable culture locale imprégnant tous les aspects de la vie quotidienne, des normes particulières, avec leurs interdits et leurs obligations, définissant le champ des relations interpersonnelles (...). Dès le début des années soixante, une situation nouvelle commence peu à peu à remplacer celle qui vient d'être brièvement évoquée ; le parti et la municipalité abandonnent leur rôle de producteur de la sociabilité résidentielle, les associations qui en étaient le vecteur entrent dans une inéluctable décadence ; la dislocation progressive de l'articulation entre la lutte politique et la sociabilité interne entraîne la décomposition de la culture locale*". L'auteur note également que cette "*culture locale*" suscite des "*échos nostalgiques*" de la part des habitants. (ALTHABE, "Promotion symbolique et logiques sociales", 1993, 53).

[53]. En d'autres lieux, Anne Gotman observe que la mise en vente d'appartements de type H.L.M. est considérée par certains de leurs habitants comme une "*trahison de la politique sociale du logement*", politique qui, selon eux, doit être fondée sur la location et s'adresser à des populations qui n'ont pas les ressources suffisantes pour accéder à la propriété. Par ailleurs, et ceci renvoie aussi aux propos que nous avons relevés sur la "dégradation" de 'Ayn al-Sira, l'auteur note que l'accession à la propriété complique la gestion des espaces publics de la cité : *"Avec ce " paradoxe " que des immeubles aujourd'hui en copropriété offrent des symptômes de malpropreté et de mal-cohabitation inconnus, en tout cas moins stigmatisés, du temps où ils étaient en location."* (GOTMAN, "L'accession à la propriété dans le parc social : quelle demande ?", 64-67).

mais, plus encore, cette trahison est "trahison" tout court, qui a rompu les liens particuliers, même mythifiés rétroactivement, qui unissaient la société civile à l'Etat, rupture qui se révèle, dans les discours, par la démarcation forte qui est faite entre les "années Nasser" et l'après-Nasser.

- Quartier "populaire" et quartier "chic" : des perceptions contingentes

L'ancienneté résidentielle, sur laquelle nous avons déjà insisté, ne signifie pas que les habitants rencontrés à 'Ayn al-Sira aient une perception identique de "leur" voisinage et de la manière dont eux-mêmes se comportent avec les voisins. Quels que soient, cependant, les différents degrés de l'intensité des relations de voisinage, celles-ci s'expliquent et sont justifiées, à travers les entretiens, par le caractère "populaire" qu'incarnent, ou que n'incarnent pas, la cité et ses habitants.

La cage d'escalier, unité de voisinage élémentaire, est le lieu des interactions quotidiennes[54], celui où l'on se croise et se salue, mais aussi celui qui permet de constater que la porte du voisin est "fermée" ou bien "ouverte", ce qui, en ce dernier cas, facilite aussi bien les brèves interjections des colocataires que les conversations - féminines en particulier - sur le seuil de la porte, ou encore les visites à l'intérieur de l'appartement du voisin. L'expression "porte ouverte" est très concrète - les portes sont réellement ouvertes sur le palier – mais elle a aussi une signification symbolique : elle autorise le coup d'œil, mais invite également à la rencontre ; elle atténue, voire supprime, la séparation entre l'espace privé et intime qui est l'appartement et l'espace semi-public qui est celui de la cage d'escalier[55]. Sayyid, se

---

[54]. Ou encore "*interactions routinières*" que Erving Goffman propose plutôt de nommer "*interactions non focalisées* (qui) *sont ces formes de communication interpersonnelle qui résultent de la simple coprésence"*. Mais, même depuis la cage d'escalier, la gammes des interactions est large, du simple regard par la "porte ouverte" en passant par la conversation imprévue sur le pas de la porte, jusqu'à l'invite dans l'appartement, "*occasion*" d'une *"interaction focalisée"* qui *"suppose qu'on accepte effectivement de maintenir ensemble et pour un moment un seul foyer d'attention visuelle et cognitive*" (Erving Goffman, *Encounters*, 1961, traduit et cité par Isaac Joseph, *Erving Goffman et la microsociologie*, coll. Philosophies, P.U.F., Paris, 1998, p. 74, p. 75 et p. 78).

[55]. Bien sûr, les "portes ouvertes" ne le sont pas toujours. Certaines activités comme les repas exigent le plus souvent la "porte fermée" : on ne fait pas étalage de la richesse ou de la pauvreté de sa nourriture. Par ailleurs, Françoise Navez-Bouchanine qui présente et analyse minutieusement les pratiques et les usages de ces espaces limitrophes (de l'appartement au palier) dans les immeubles sociaux d'une cité de Casablanca, évoque les "portes ouvertes" lorsque, par exemple, les femmes effectuent les opérations de nettoyage. Il semble cependant que le symbolisme de la "porte ouverte" est moins important dans cet exemple casablancais et que, dans la pratique, les portes y soient plutôt fermées (NAVEZ-BOUCHANINE, *Habiter la ville marocaine*, 1997, 78). Ceci dit, au Caire, les représentations que les habitants se font de la "porte ouverte" changent : pour des raisons différentes, les portes se ferment à 'Ayn al-Sira, mais aussi à Masâkin al-Zilzâl. Nous nous contentons de noter, ici, que de nouvelles "normes" d'habiter, consensuelles ou imposées, apparaissent, même si elles passent toujours par l'emblématique "porte ouverte" ou "porte fermée" ; nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur ce constat

remémorant l'époque de Nasser, regrette le "*temps des portes ouvertes*" : "*A ce moment-là, tous les voisins se rassemblaient pour écouter la radio ; mais ensuite, avec la télévision, les gens se sont enfermés chez eux pour la regarder. Les relations entre les gens ont changé, parce que, quand la vie est dure, le plus grand souci de chacun est de travailler et il n'y a plus de temps pour les visites ; les visites sont vraiment devenues rares (...). Les portes des voisins sont closes, avant elle étaient ouvertes*".

Malgré tout, l'espace privilégié des relations sociales, surtout pour les femmes qui demeurent chez elles, reste bien celui qui est commun aux voisins proches, ceux qui résident dans les appartements distribués par la cage d'escalier. Ainsi, Fatma, tout en n'aimant pas les intrusions chez elle, confectionne avec ses proches voisines des gâteaux pour les fêtes et se repose avec elles dans le jardin adjacent au bloc. Hala, arrivée en 1985 explique, amusée, que *"les relations sont bonnes ici, parce que je suis bonne... Les relations commencent à partir de soi. Nous n'avons pas de famille ici, donc, il est nécessaire de s'entendre avec les autres, les voisins. On peut demander de l'aide aux voisins. Moi, j'aime parler avec les gens. Je n'aime pas les disputes, ça me tourne les sangs ! Mais, il n'y a pas beaucoup de disputes"*. Même Imân qui n'a pas de relations intenses à 'Ayn al-Sira parce qu'elle est timide, dit-elle, et qu'elle travaille toute la journée dans un autre quartier, prépare les gâteaux du Ramadan avec sa voisine de palier.

Si la cage d'escalier est l'espace des rencontres et entrevues fréquentes, le bloc – qui comporte plusieurs entrées - est aussi une unité de voisinage à part entière qui prend tout son sens lors de certains événements comme les fêtes ou les décès. Yahya connaît surtout les habitants de son propre bloc : "*Il y a plus de relations entre les gens de ce bloc qu'avec les autres et surtout les gens d'en face*[56]*. Parce que les gens habitent dans le même bloc et qu'ils se disent bonjour. Pour moi, mes relations sont surtout dans ce bloc*" ; et sa femme complète : "*Pour moi, c'est la même chose, mes relations sont ici*". Nasra, voisine de Yahya, estime, pour sa part, qu' "*avec les gens du bloc, c'est bien comme dans une famille. Si j'ai un problème, je peux demander de l'aide aux voisins (...). Ici, les gens sont bons et les gens du quartier d'en face* ('Izbat al-Madabegh) *sont mauvais*".

Le père de Sayyid, quant à lui, a organisé, au début des années soixante-dix, des réunions rassemblant les résidents de son bloc. Le premier effet de ces rencontres est la construction, grâce aux dons des habitants de son immeuble puis à la participation de ceux des blocs du voisinage, d'une petite mosquée et d'une pièce servant de funérarium ; elles ont été localisées au milieu d'une large rue, sur un terrain cédé par le responsable administratif du quartier. Lorsque, à la fin des années soixante-dix, les locataires de 'Ayn al-Sira deviennent propriétaires, le père de Sayyid met en place une "caisse des camarades" qui permet, à partir

---

en ce qui concerne Masâkin al-Zilzâl (cf. *supra* "Nouvelles normes, nouveaux comportements et relations sociales", p. 465).

[56]. Yahya fait allusion aux habitants du quartier des Tanneries, séparés de son bloc par une rue de quelques mètres.

de petites cotisations mensuelles (2 £e) versées par les résidents de son bloc, de pallier les défaillances des infrastructures vieillissantes de la cité. La caisse a ainsi servi à la réparation de l'une des conduites d'égouts qui avait éclaté. Si la famille de Sayyid revendique la paternité de cette idée, dans les blocs voisins, d'autres "caisses des camarades" ou "caisses communes" sont apparues à la même époque.

Les enfants qui jouent entre les blocs ou partent et reviennent ensemble de l'école, ont également tenu une place importante dans la constitution des relations de voisinage, servant en quelque sorte d'intermédiaires dans les rapports entre adultes : nombreuses sont les personnes interrogées qui font référence aux enfants quand on leur demande par quel biais elles ont rencontré leurs voisins[57]. Enfin, les passages et allées entre les blocs sont aussi des lieux de croisement, de salutations ou de discussions.

Les "*besoins de la vie privée*", évoqués par l'enquête du C.N.R.S.C., et qui justifieraient les "portes fermées" aux voisins, sont mis en avant par certains habitants de la cité, les mêmes que ceux qui qualifient le quartier de "populaire" : cependant, le lien que l'on peut établir entre les différentes formes de relations de voisinage et la désignation de la cité comme "populaire" n'est pas simple : il varie selon les connotations sous-jacentes à son emploi. Pour Fatma, originaire de Manial, un "*quartier chic*" - *râqî* -, c'est justement le caractère "*trop populaire*" - *baladî* [58] - de 'Ayn al-Sira qui limite les rapports qu'elle entretient avec ses voisins ; elle a choisi de se borner au "*bonjour-bonsoir*" ; elle n'aime pas rendre ou recevoir des visites, mais préfère rester chez elle, en famille. De même, le frère de Yahya n'a pas voulu déménager à 'Ayn al-Sira parce qu'il était de Ramsès, quartier "*chic et riche*" et que

---

[57]. A propos des "*procès réciproques*" dans une cité H.L.M. de la banlieue nantaise, Gérard Althabe note que les enfants et adolescents "*sont omniprésents dans les rapports dont les adultes sont les acteurs ; une grande partie des rapports sont construits autour de leur médiation*" (ALTHABE, "La résidence comme enjeu", 1993, p. 16). A 'Ayn al-Sira, la référence aux enfants est succincte quand ils ont un rôle "positif" : on dit simplement que certains voisins ont été rencontrés à l'occasion de l'organisation des allers et retours des enfants à l'école. Par contre, le rôle des enfants, lorsqu'il est perçu négativement, peut être utilisé pour justifier de mauvais rapports de voisinage : ceux-ci résulteraient des disputes provoquées par eux en raison de leur "mauvaise éducation" et de leurs mots grossiers. Les propos sur ces disputes renvoient toutefois surtout aux relations entre habitants de 'Ayn al-Sira et habitants de 'Izbat al-Madabegh.

[58]. Les termes *râqî*, et *cha'bî* ou *baladî* que nous avons traduits par "chic"*vs* "populaire", relèvent toutefois de perceptions multiples de l'espace et de la composition sociale du quartier que les interviewés qualifient ; ils peuvent être utilisés de manière négative ou positive. Albert Labib et Tiziana Battain élaborent ainsi une liste de critères qui renvoient à ces modes de représentation de la ville : la densité (par exemple, un quartier très dense est *cha'bî*), la largeur des rues, le type de bâti, l'indépendance ou la cohabitation de plusieurs familles dans le logement, le montant du loyer, la propreté, et encore l'existence ou l'absence d'équipements et de services. Les auteurs en déduisent " *une catégorisation unanime de quelques quartiers de la ville, selon les notions de* râqî *et* cha'bî " : Chubrâ est ainsi un quartier classé *cha'bî* . Or, il nous semble que les perceptions de leur quartier par les habitants rencontrés à Chubrâ sont bien plus complexes, sans compter qu'elles évoluent au cours du temps : on rencontre, dans le même immeuble, des habitants aux avis tout à fait contraires et il nous paraît évident que les itinéraires résidentiels et sociaux jouent un rôle aussi important, voire plus, dans les représentations de la ville que les critères, même s'ils sont souvent valables, cités ci-dessus. Quoi qu'il en soit, dans l'exemple de 'Ayn al-Sira - qui n'est pas "classé" dans les quartiers choisis par les auteurs – nous n'avons trouvé aucune "*unanimité*" quant au caractère *cha'bî* de la cité... (LABIB et BATTAIN, "Le Caire-Mégapole perçue par ses habitants", 1991, 19-40).

la cité n'a pas du tout plu à son épouse ; mais, Yahya, qui a repris l'appartement de son frère, décrit la cité comme un "*quartier populaire, c'est-à-dire un quartier où les gens se connaissent bien, où il y a des relations entre voisins, où les voisins s'aiment bien*". La fille de Nahla, âgée de 19 ans, compare Ma'âdy, quartier "*chic*" où sa famille a résidé un an et demi, à 'Ayn al-Sira : *" Avant, je n'aimais pas 'Ayn al-Sira, mais après l'explosion de gaz dans le bloc d'à côté* [59], *je me suis aperçue que les gens s'entraidaient et j'ai commencé à aimer ce quartier. A Ma'âdy , c'était différent. Mon père voyage très souvent à l'étranger : à Ma'âdy, ma mère et nous, les enfants, si on avait un problème, personne ne le savait. Ici, dès qu'il y a un problème, tout le monde est au courant. Les quartiers populaires, c'est mieux que les quartiers chics"*[60].

Au contraire, pour Rida, originaire de Sayyida Zaynab, 'Ayn al-Sira " *n'est pas un quartier populaire, c'est un beau quartier où les relations sont bonnes, chacun chez soi. On connaît les gens de ce bloc, mais pas ceux d'à côté* ". Imân, venue vivre dans la cité à la suite de son mariage, n'est pas très attachée à 'Ayn al-Sira qui est un "*quartier calme*" : elle préfère Masr al-Qadîma, un peu plus au sud, d'où elle vient et où elle retourne tous les jours, qui est, selon elle, un quartier "*populaire*", très animé - "*comme dans les feuilletons égyptiens*"- et où "*les gens passent leurs soirées ensemble*". De la même façon, pour l'épouse de Mahmûd, à 'Ayn al-Sira, "*chacun ferme la porte sur lui ; à Imbâba, les portes sont ouvertes parce que, là-bas, c'est un quartier populaire, les gens sont toujours ensemble. Ici, chacun préfère s'occuper de ses propres affaires (...). Ce n'est pas spécial à ce quartier, parce que quand les gens s'occupent des affaires des autres, il y a des problèmes et des disputes. Ce sont des relations ordinaires et on ne déteste personne*". Sa fille, quant à elle, préfère le quartier Manial où se trouvent son école et ses amies : " *Je n'aime pas ce quartier, même si je suis née ici. Peut-être parce que c'est un quartier populaire. Je préfère Manial* " ; mais son petit frère préfère 'Ayn al-Sira à tout autre quartier parce qu'il y a beaucoup d'amis avec lesquels il joue au football... 'Adîl, qui habite dans l'un des blocs de la cité, n'utilise pas le mot "populaire". Il n'entretient pas non plus de relations avec ses voisins des blocs mais passe ses après-midi et ses soirées avec les habitants de 'Izbat al-Madabegh où il connaît "*tout le monde"* ; c'est que, dit-il, *"dans les blocs, les gens se couchent tôt, parce qu'ils sont fonctionnaires et que les*

[59]. L'explosion d'une bouteille de gaz en 1989 a fait 27 morts et a entièrement détruit quatre appartements. Le bloc a été très rapidement reconstruit.

[60]. La fille de Nahla, au caractère enjoué, a effectivement établi de nombreuses relations avec des jeunes filles habitant les blocs voisins, mais aussi le quartier des Tanneries. Notons, à propos de sa famille, que le choix du déménagement de Ma'âdy à 'Ayn al-Sira n'est pas lié à un déclassement résidentiel qui pourrait signifier que, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Nahla et sa fille apprécient finalement le quartier "populaire". Non, il s'agit ici d'une stratégie résidentielle complexe qui s'est réalisée par l'acquisition d'un logement plus vaste à 'Ayn al-Sira, puis par l'acquisition d'un second appartement, contigu au premier, puis par l'agrandissement dans la cité (un étage supplémentaire que la famille a ajouté au dessus de ses deux logements) et enfin, par l'achat d'un logement pour le fils aîné dans un quartier "chic" du Muqattam... De plus, avant de s'installer à 'Ayn al-Sira, Nahla et son mari ont fait l'apprentissage d'une "cité nassérienne", puisqu'ils ont vécu dans la cité de Basatîn ; c'est donc en toute connaissance de cause qu'ils ont choisi de venir habiter à 'Ayn al-Sira.

jeunes sont étudiants". Il est effectivement légitime de penser que 'Adîl, qui n'est ni fonctionnaire - il est ouvrier ferblantier -, ni étudiant - il ne sait ni lire ni écrire -, ne se sent pas affectivement très proche de ses voisins immédiats. La distance entre lui et eux est d'ailleurs encore plus grande lorsque ces derniers critiquent les "Sa'îdis" de 'Izbat al-Madabegh alors que les propres parents de 'Adîl sont Sa'îdis... Galâl qui possède sa petite boutique de *tamwinât* à 'Izbat al-Madabegh tout en résidant dans un bloc de 'Ayn al-Sira émet sensiblement la même opinion : " *Ici, je connais plus de monde, parce que, à 'Ayn al-Sira, j'y vais seulement pour dormir, c'est comme un hôtel... Les blocs, c'est un endroit pour le logement, seulement ici, c'est pour travailler toute la journée*".

Si la cité est donc souvent qualifiée de "populaire", par ses propres habitants, le sens donné à un terme pourtant partagé par beaucoup paraît tout à fait personnel et relatif à l'histoire de chacun. L'éventail des origines et des itinéraires géographiques et sociaux explique en partie ces différents usages et significations qui sous-tendent le mot ; mais l'expliquent sans doute encore mieux les attitudes qui en découlent, au-delà de l'emploi du terme par les habitants.

Conjointement, les images et les contenus véhiculés par le caractère dit "populaire" de la cité se sont modifiés. Lorsque les habitants se remémorent les origines de la cité et, précisément celles des "logements populaires" - *masâkin cha'biyya* - construits par Nasser, l'expression n'est pas péjorative : au contraire, la cité était "*belle*", "*calme*", "*propre*", baignée par un "*bon air*", l'atmosphère y était agréable et les habitants disposaient de tout ce dont ils avaient besoin sur place ; c'était une cité aux logements confortables - contrairement à ceux des vieux quartiers - qui bénéficiait de nouveaux services. Lors de l'évocation de ces premières années, le qualificatif de "populaire" ne recouvre pas seulement ce qui constituait à ce moment-là l'harmonie de la cité, mais renvoie aux attributaires des logements sociaux : fonctionnaires, ouvriers et relogés, lesquels, bien que ne relevant jamais des catégories les plus démunies, appartiennent, pour les enquêtés, au "peuple" tel qu'il est défini et pris en charge pour des raisons politiques dans le contexte des années soixante et tel qu'il est (ré)interprété par les habitants ("*Des logements pour le peuple*" - *cha'b* - dit 'Abd al-Sabûr). On peut supposer que c'est ainsi que l'expression "populaire" est conçue et perçue par les habitants quand ils l'appliquent à la situation qui prévalait dans les premières années de la cité nassérienne ; elle renvoie encore aujourd'hui à cette conception précise et délimitée du "peuple". C'est également parce que les habitants s'entendaient, à cette époque-là, sur le sens de "populaire" que les portes pouvaient être si fréquemment "ouvertes" : en définitive, la cité, loin de rassembler toutes les catégories sociales qui composent ce "peuple" dont parlent 'Abd al-Sabûr ou Sayyid, semble réunir, et parfois même réunit virtuellement, des habitants aux situations et aux aspirations voisines, ce qui favorise "l'ouverture des portes" mais qui favorisera aussi, plus tard, les mobilisations collectives.

A l'homogénéité sociale, en partie avérée mais aussi mythifiée, des débuts de 'Ayn al-Sira succèdent les années de *l'Infitah* qui bouleversent l'ordonnancement tant spatial que social de la cité : évoquées plus haut, il s'agit des transformations de la cité qui, pour les habitants, résultent du "laisser-faire" du "gouvernement" ; mais il s'agit aussi des départs de ceux qui sont parvenus à saisir des "occasions" et qui ont été remplacés par de nouveaux venus. Plus de trente ans après leur emménagement, la cité et ses habitants paraissent, aux yeux de ces derniers, ne plus être vraiment les mêmes et le terme "populaire", toujours utilisé, revêt une autre signification ou un autre contenu dont la portée est devenue péjorative en ce qu'elle est associée à l'idée de détérioration tant du cadre de vie que de la situation de ses résidents. Tous les changements, dont celui du déclassement social d'une partie des habitants, ont dévoilé progressivement l'hétérogénéité de la composition sociale de la cité, soit parce que celle-ci était latente, soit parce que les parcours résidentiels, tout au long de ces trente années de vie dans la cité, ont suivi des chemins divers, voire divergents[61].

Nous reviendrons sur les effets de ces itinéraires divergents, mais à reconsidérer ceux-ci à l'aune des représentations respectives de la cité, peut expliquer en partie la pluralité des significations du terme "populaire". Nous en donnons ci-dessous deux exemples, tirés d'histoires de vie, en partie déjà rapportées : il s'agit, d'une part, de deux familles résidant dans le même bloc, celle de Sayyid et celle de Fatma et, d'autre part, de deux hommes, Cha'bân et 'Abd a-Sabûr - qui ne semblent pas se connaître –, tous deux engagés politiquement à 'Ayn al-Sira pendant les "années Nasser" et dont les opinions sur la cité convergent alors que leurs itinéraires personnels sont devenus très dissemblables, au cours du temps.

Voisins de Fatma et de son mari et appartenant à la même génération - tous sont nés entre 1921 et 1925 -, les parents de Sayyid, nous l'avons dit, sont originaires du Delta, ont résidé un court temps à Alexandrie, ville de leur rencontre, puis à Sayyida Zaynab avant d'arriver à 'Ayn al-Sira. Le père de Sayyid, fils d'un vendeur d'automobiles de Tanta, est

---

[61]. Permettons-nous ici d'établir un parrallèle avec le quartier ouvrier de Turin étudié par Maurizio Gribaudi, en ce qui concerne, en particulier, le "*mythe de l'homogénéité*" dont les témoins sont porteurs (p. 167), mais aussi, plus largement, la démarche suivie par l'auteur tout au long de l'ouvrage et explicitée dans l'Introduction : *"L'homogénéité du quartier, l'identification de ses habitants, l'acceptation et l'intériorisation d'un ensemble de normes de comportement..., une fois encore tant d'éléments congruents sur le plan général, me paraissaient affreuseusement discordants au regard des vies et des expériences individuelles. Il est vrai qu'à un niveau explicite les témoins parlaient de leur vie passée dans le quartier en termes presque idylliques. Au moins jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, le quartier demeurait pour eux une entité unie et cohérente. Mais, lorsque l'on relisait plus attentivement les témoignages, on voyait comment peu d'aspects concordaient avec les formes qu'auraient dû prendre, comme je le pensais alors, les normes et la culture d'un groupe. Au-delà de la rationalisation du présent, les diverses anecdotes étaient en effet marquées par une réalité sociale beaucoup plus complexe et contradictoire. En premier lieu, il en ressortait des aspirations et des stratégies individuelles extrêmement diversifiées, qui signalaient des tensions et des conflits actifs non seulement à l'intérieur des relations et de la sociabilité des témoins, mais aussi du quartier dans son ensemble. Et cela depuis sa constitution. En deuxième lieu, différents modèles d'utilisation des ressources et des relations sociales apparaissaient difficiles à ramener à une norme commune."* (GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers, Espace et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle,* 1987, 13).

embauché par l'Armée à l'entretien des véhicules militaires. D'après différents éléments qui ressortent de leurs itinéraires respectifs, la situation de la famille de Sayyid ne paraît pas à l'origine très différente de celle de Fatma : le père de Sayyid est mécanicien, il loue d'abord un petit logement dans le vieux quartier de Sayyida Zaynab et le couple a six enfants à élever. Dans les deux familles, les maris sont des fonctionnaires "moyens" (ni très riches, ni très pauvres), leurs femmes ne travaillent pas et les enfants vont à l'école de 'Ayn al-Sira. Probablement, à ce moment-là, les portes de la "cité populaire" peuvent être d'autant plus ouvertes qu'il n'y a pas de différenciation très perceptible entre les situations et les manières de vivre des uns et des autres : c'est bien ce qu'exprime la mère de Sayyid, quand elle explique qu' "*ici, les relations entre les gens sont bonnes, parce que nos enfants ont été élevés ensemble, ils sont allés à l'école ensemble et ont continué leurs études ensemble"*. Nous l'avons signalé également, lorsque Sayyid parle du caractère "populaire" de 'Ayn al-Sira et des relations entre voisins, il évoque plutôt la "cité nassérienne" de son enfance et de son adolescence qui lui rappelle de bons souvenirs. Seulement, trente ans plus tard, dans la famille de Sayyid, tous les enfants ont fait des études supérieures, se sont mariés, ont eux-mêmes des enfants et ont quitté la cité.

L'histoire de Fatma commence dans la maison familiale de Manial, quartier relativement aisé - "*avec vue sur le Nil* ", dit-elle - où elle se marie avec un fils de "*haut fonctionnaire*". Fatma et son mari auraient probablement eu les moyens de rester dans le quartier de Manial où "*les appartements n'étaient pas chers"*, mais, "*à cause de la lettre de relogement* ", le couple emménage à 'Ayn al-Sira. Son mari, qui dispose d'un statut de fonctionnaire, est employé dans un laboratoire médical du centre-ville et, quand il atteint l'âge de la retraite, il bénéficie d'une pension. Trente ans après son installation dans la cité, le ménage est dans une situation plutôt difficile : le montant de la pension n'est pas assez élevé pour faire vivre correctement la famille et, sur leurs huit enfants, maintenant tous adultes, cinq restent plus ou moins à leur charge, vivant dans leur appartement, et l'un d'entre eux est gravement handicapé. Les enfants sont allés à l'école primaire de la cité, puis secondaire ou en apprentissage, mais aucun n'a suivi d'études supérieures et aucun ne s'est expatrié. Lorsque Fatma considère que c'est le caractère "*trop populaire*" de 'Ayn al-Sira qui, dit-elle, l'empêche d'établir des relations avec son voisinage - assertion quelque peu atténuée par les pratiques relationnelles effectives que Fatma entretient avec ses voisines -, on peut penser que sa position est liée à la situation malaisée et embarrassante - problèmes d'argent et de promiscuité avec des enfants qui "*sont fiancés, mais vivent toujours avec eux*" - dans laquelle se trouve la famille par rapport à ses voisins qui ont pu et su saisir les "bonnes occasions". Le caractère qu'elle juge "*trop populaire*" de 'Ayn al-Sira renvoie, pour elle, rétroactivement à l'amertume d'avoir quitté Manial, un quartier qui, trente ans après, est toujours considéré comme relativement "chic" alors même que la cité s'est "dégradée", dégradation qui reflète

plutôt le propre déclassement de la famille de Fatma. C'est sans doute aussi pour ces différentes raisons qu'il est préférable, selon elle, de fermer la porte...[62]

La divergence des itinéraires sociaux et professionnels peut également se lire au fil des histoires de 'Abd al-Sabûr et de Cha'bân. Le premier est né en 1925, le second, en 1926. Tous deux, originaires de la province, viennent au Caire, âgés respectivement de 11 et 15 ans, pour y travailler sans avoir une formation ou un métier précis avant leur arrivée et leur scolarité s'est arrêtée à l'école primaire. 'Abd al-Sabûr est d'abord employé aux tanneries pendant 25 ans, puis aux abattoirs de Sayyida Zaynab. Cha'bân, quant à lui, travaille quelque temps pour l'Armée anglaise, puis pour un couturier, tout en suivant des cours d'alphabétisation. Il est ensuite embauché dans un hôpital public où, comme on le sait, sa situation professionnelle s'améliore progressivement. Pendant les années soixante, les deux homme ont en commun leur engagement politique : 'Abd al-Sabûr participe activement aux réunions de l'Union Socialiste qui se déroulent à 'Ayn al-Sira, Cha'bân dirige le syndicat de l'hôpital Kasr al-'Ayni. Cet engagement occupe une place importante dans leurs propos et dans l'attachement qu'ils ressentent pour la "cité nassérienne" et les "années Nasser" en général ; il n'apparaît pas que cet engagement se soit prolongé d'une autre manière par la suite, même si 'Abd al-Sabûr souhaiterait que "*Les gens créent des associations sociales, sans le gouvernement*". Les positions de 'Abd al-Sabûr et de Cha'bân, lors de leurs premières années de vie au Caire, sont relativement similaires : ils habitent d'abord dans des petits logements pour l'un à Gayyara, pour l'autre à Abû al-Su'ûd, quartiers voisins ; ils commencent leur vie professionnelle par des emplois peu qualifiés mais lorsqu'ils s'installent à 'Ayn al-Sira, 'Abd al-Sabûr travaille déjà aux abattoirs où il est mieux payé qu'aux tanneries, et Cha'bân a douze ans d'ancienneté à l'hôpital ; ils se sont mariés et ont respectivement eu cinq et sept enfants. Au début des années quatre-vingt-dix, Cha'bân prend officiellement sa retraite de l'hôpital, pour laquelle il perçoit une pension mensuelle de 400 £e, mais il continue de travailler à la fois chez lui comme couturier et dans une clinique privée. Un peu avant Cha'bân, 'Abd al-Sabûr est tombé malade et a également cessé de travailler aux abattoirs ; mais, n'ayant jamais été fonctionnaire, il ne bénéficie d'aucune retraite et doit solliciter un prêt - qu'il obtient - du Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira pour construire un petit kiosque à côté de son bloc et y vendre quelques produits ; toutefois, en raison de la concurrence des nombreux

[62]. Ce que l'on donne à voir de l'intérieur de l'appartement est, ici, aussi significatif : l'aménagement de l'appartement de Fatma est très simple, l'appartement est très peu meublé, n'est pas décoré et, excepté une télévision, n'offre au regard aucun des objets emblématiques d'un niveau de vie que certains habitants ont pu acquérir progressivement. Par comparaison, chez Nahla ou chez Mustafa, on voit des armoires ou buffets vitrés remplis de vaisselle chinoise, de nombreux vases, napperons et bibelots, des canapés - et non des banquettes qui servent aussi de lits -, un poster représentant un paysage de forêt plus européen qu'égyptien qui recouvre tout un mur (chez Mustafa), etc. Ceci ne signifie cependant pas que Nahla ou Mustafa font étalage de leur "richesse" en laissant la porte ouverte, mais renvoie simplement à l'idée de gêne que peut ressentir Fatma en comparaison du niveau de vie de certains de ces voisins. Gérard Althabe parle de "*pratiques de protection, de dissimulation ou de déplacement*", (ALTHABE, "Promotion symbolique et logiques sociales", 1993, 42)

kiosques de la cité, ses affaires, précise-t-il, ne sont pas très rentables. Les grandes étapes des histoires de vie - ici très résumées - de 'Abd al-Sabûr et Cha'bân montrent des concordances au niveau de leurs itinéraires résidentiels : ils arrivent à peu près à la même époque au Caire, les premières années de leur vie dans la capitale sont difficiles car ils vivent dans des logements petits et précaires et leurs emplois sont instables ; ensuite, ils emménagement l'un et l'autre dans un appartement de 'Ayn al-Sira et leur situation matérielle s'améliore quelque peu ; leurs opinions sur la cité convergent également, car l'un et l'autre estiment que "*'Ayn al-Sira était plus belle avant*" et regrettent les années Nasser pendant lesquelles ils participaient activement à la vie de la cité. Cependant, plus de trente ans plus tard, leurs positions ne sont plus comparables : 'Abd al-Sabûr a des difficultés "à joindre les deux bouts" tandis que Cha'bân dit *"ne plus savoir quoi faire de son argent*".

Conclusion : de la "cité nassérienne" au "quartier" :

Les Cairotes qui s'installent, dans les années soixante, à 'Ayn al-Sira, l'un des premiers grands ensembles de logements sociaux construits dans la capitale, sont, pour une grande part, ceux qui y vivent encore aujourd'hui. Cette longévité - ou continuité - résidentielle permet, bribes par bribes, de reconstituer une **histoire résidentielle**, ***certes inachevée pour la plupart, qui se fonde sur les convergences des itinéraires des habitants - ancienneté de l'installation en ville et, fréquemment, expérimentation passée du logement social - mais aussi sur trente années de stabilité à 'Ayn al-Sira et qui se poursuit par les mariages des enfants au sein de la cité même. Cette*** **histoire résidentielle** ***prend en compte l'histoire de la cité telle que ses habitants s'en souviennent trente ans plus tard et telle qu'ils nous la racontent à partir de leurs représentations et interprétations respectives, influencées par leurs itinéraires et leurs expériences personnels***[63] ***; bien qu'elle apparaisse composite et complexe, parce que les représentations et les interprétations sont diverses, c'est pourtant de la même histoire dont il s'agit ici.***

Cette histoire de la cité prend forme dans un cadre précis - la "cité nassérienne" et ses blocs -, délimité spatialement par des frontières matérielles (l'Aqueduc, les Tanneries, etc.) et localisé, à l'origine tout au moins, "hors" de la ville. Toutefois, ce n'est pas tant ce décor qui est décisif que ce qui s'y joue : emménager dans la "cité nassérienne" signifie accéder à un nouveau type d'habitat, ce qui correspond déjà à un changement significatif quant à l'amélioration des conditions de logement ; mais, plus encore, habiter un logement social est associé, dans les années soixante, à une

[63]. Cette histoire de la cité n'a pas d'existence propre, ou plutôt, elle n'existe d'abord que par ses habitants qui la construisent et la reconstruisent, à leur façon et au moment particulier où ils la "disent". Ensuite, et nous suivons ici Bernard Lepetit, c'est la démarche de la recherche de porter au jour et d'expliciter l'objet historique qui est construit et non pas donné par avance, (LEPETIT, "De l'échelle en histoire", 1996, 80).

reconnaissance sociale - reconnaissance d'une position et d'un rôle dans la société - qui se traduit, par exemple, par le statut de locataire ou par la prise en charge publique de la cité, considérés comme des acquis légitimes.

En ce sens, cette histoire de la cité prend également forme dans un "moment" précis. D'une part, pour tous ses habitants originels, l'installation ne s'effectue pas graduellement, mais bien dans une unité de temps : il n'y a pas, alors, d'anciens résidents ; tous sont, au contraire, de nouveaux venus, logés "presque" à la même enseigne et presque en même temps dans la cité neuve ; ils sont originaires de quartiers "presque" semblables - les quartiers anciens du centre-ville - et sont arrivés "à peu près" pour les mêmes raisons ; certaines de leurs caractéristiques, telles que les professions des chefs de ménage ou la composition des familles, font en outre que, sous certains aspects, ces familles peuvent se ressembler. D'autre part, ce "moment" correspond pour tous aux "années Nasser" et ces années-là, précisément, sont celles pendant lesquelles, pour les habitants de 'Ayn al-Sira, s'ajustent changement résidentiel et changements d'un autre ordre : à l'amélioration des conditions de vie, permise, par exemple, par les nouveaux services de la cité, s'ajoutent les possibilités de promotion sociale procédant des bénéfices tirés des grandes réformes sociales initiées par Nasser, dont celui de l'accès élargi à l'éducation. De ce temps unitaire, il reste dans les mémoires, certes de façon inégale, le sentiment d'une histoire commune qui s'exprime bien lorsque les habitants de 'Ayn al-Sira évoquent les "portes ouvertes" des voisins, les petits et grands événements que presque tous connaissent, ou encore, pour certains, leur participation à l'organisation de la "cité nassérienne".

L'adhésion à la "cité nassérienne" des années soixante est, rétrospectivement, d'autant plus prégnante que les années soixante-dix, les "années Infitah", sont perçues comme étant celles d'une rupture, celles du délitement de ce qui justement fondait et légitimait la "cité nassérienne" : le retrait des associations locales liées au parti nassérien et des comités de l'Union Socialiste qui, dans une certaine mesure, organisaient la vie sociale dans la cité, ainsi que l'arrêt de la prise en charge publique des blocs et des infrastructures, résultant de l'accès à la propriété, sont perçus et vécus comme les symptômes d'un désengagement plus général de l'Etat. Ce désengagement est vivement ressenti par les premiers habitants de 'Ayn al-Sira qui avaient, peut-être davantage que d'autres, bénéficié des privilèges découlant des liens particuliers unissant le "peuple" – dans l'acception du terme, à cette époque-là - à l'Etat pendant le régime de Nasser : le niveau d'étude, l'emploi dans la fonction publique et le logement de la "cité nassérienne" ne sont plus des symboles de la mobilité sociale et ne garantissent plus non plus la reconnaissance sociale.

La "cité nassérienne" n'existe plus en tant que telle ; preuves en sont, pour quelques-uns de ses "anciens" habitants, aussi bien les désordres, conséquences de cet abandon du "gouvernement", que les adjonctions et diverses extensions des logements

initiés, selon eux, par les "nouveaux venus". Au déclassement de la cité, dans ce qu'elle offre à voir, s'ajoute surtout l'étiolement du statut social et professionnel d'une partie de ses habitants et de leurs enfants devenus adultes, lequel se traduit, notamment, par la captivité résidentielle de ces derniers.

Concomittant de cette captivité résidentielle, l'enracinement dans la cité, affermi par l'existence et le fonctionnement des réseaux de parenté et des alliances matrimoniales, renvoie au sentiment d'appartenance à un quartier[64] : les résidents de 'Ayn al-Sira connaissent les histoires particulières de leur bloc et de leurs voisins, mais ils connaissent également l'histoire de la cité dans son ensemble, qui appartient à la mémoire collective ; en conséquence, ils se reconnaissent comme étant non pas de la "cité nassérienne" en tant que telle, mais du "quartier" 'Ayn al-Sira. Plus précisément, se reconnaître du quartier 'Ayn al-Sira signifie pour eux s'identifier et identifier le voisin comme habitant du quartier ; cela correspond à ce que nous pourrions appeler la territorialisation des identités[65]. Autrement dit, l'identité collective, revendiquée dans les situations de conflits et lorsque l'intégrité territoriale de la cité est menacée[66], permet de poser des frontières entre les espaces et autorise à se qualifier, par le biais de l'appartenance territoriale, d' "habitant de Ayn al-Sira".

En un peu plus de trois décennies, la cité 'Ayn al-Sira a fondamentalement changé de physionomie : simplement évoquées ici, les innombrables marques de transformation des espaces privés et publics en sont les emblèmes flagrants. L'examen ultérieur de ces diverses pratiques d'appropriation de l'espace nous permettra de mieux rendre compte de quelques-unes des capacités d'adaptation des habitants de 'Ayn al-Sira, en ce qu'elles tendent à leur permettre de remédier à l'exiguïté de leur logement, aux difficultés de la vie de tous les jours, à la proximité/promiscuité plus ou moins consentie du voisin. Partie émergente des changements en cours à 'Ayn al-Sira, les transformations de

---

[64]. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas ici d'un sentiment d'appartenance qui serait spécifique à la "cité nassérienne" ou, tout au moins, fondamentalement distinct de celui que nous pourrions rencontrer, sous d'autres formes, dans d'autres quartiers. Certes, le fait d'avoir vécu dans la "cité nassérienne" a encore une signification particulière, mais à un niveau individuel et pour une partie des habitants seulement ; certes, l'image du "quartier populaire" est partagée par beaucoup, mais à des degré très divers ; de plus, cette qualification vaut pour de nombreux autres espaces du Caire. De même, le type d'habitat ou la morphologie de la cité n'impliquent en aucune manière une proximité sociale entre les habitants ou des relations sociales particulières.

[65]. Si nous reprenons la proposition de Jacques Brun, la "territorialisation des identités" n'est que l'un des nombreux liens constitutifs du "territoire" : "*(...) car, pour qu'une portion d'étendue puisse être perçue par un individu ou par un groupe comme "son territoire", il est nécessaire qu'elle permette la superposition - ou, mieux, l'imbrication, l'intrication - de plusieurs catégories de liens entre l'espace et l'individu ou groupe en question*", (BRUN, "Mobilité résidentielle et stratégies de localisation", 1990, 311).

[66]. Nous aborderons ces situations de conflit dans un chapitre ultérieur. Annonçons seulement ici qu'elles sont de deux ordres : celles qui opposent les habitants des Tanneries à ceux de 'Ayn al-Sira et celles qui opposent ces derniers au "gouvernement". Précisons également, pour éviter toute interprétation simplificatrice de nos analyses, que lorsque nous écrivons que "l'intégrité territoriale est menacée", nous ne nous référons pas seulement à une "intégrité territoriale", mais aussi - et en même temps – à une intégrité sociale.

l'espace de la cité ne relèvent pourtant pas exclusivement de la paupérisation de ses habitants, dans une mise en équation qui serait sans doute commode mais qui nous semble un peu trop simple[67] ***et risque, de ce fait, d'être parfois trompeuse : si, jusqu'à présent, nous avons volontairement laissé de côté ces transformations spatiales, c'est parce qu'elles nous paraissent camoufler - au sens propre comme au sens figuré - l'histoire de la "cité nassérienne", mais surtout parce qu'elles ne disent rien, à les observer en tant que telles, des itinéraires divergents pas plus que – dans une vision plus large - des histoires de vie des habitants de 'Ayn al-Sira.***

[67]. La relation entre la "dégradation" de l'espace bâti et la "paupérisation" - mais celle-ci est rarement analysée - est fréquente dans les études de cas sur les cités nassériennes. Ce lien est, par exemple, postulé par Eric Denis dans "Le Caire d'un libéralisme à l'autre" : " *Les réalisations populaires nassériennes comme les logements sociaux se sont dégradées au point de ne plus se distinguer de leur environnement des quartiers spontanés ou informels (...). Ces logements sociaux se sont paupérisés avec l'effondrement du pouvoir d'achat de leurs habitants, des fonctionnaires pour l'essentiel, dont les salaires sont loin d'avoir suivi l'inflation. Au fur et à mesure des extensions et autres rajouts de pièces, le profil des immeubles se confond de plus en plus avec les initiatives privées et para-légales environnantes*" (DENIS, "Le Caire d'un libéralisme à l'autre", 1996, 176). Or, si l'on compare 'Ayn al-Sira à son quartier voisin, 'Izbat al-Madabigh - auquel l'auteur fait peut-être allusion ? -, il n'y a, dans le paysage urbain et encore moins de la part des habitants, aucun amalgame *d'ordre spatial* entre la "cité nassérienne" et le quartier auto-construit ; par contre, il est vrai que les distinctions *d'ordre social* entre les habitants des deux quartiers tendent, dans une certaine mesure, à s'estomper et nous en reparlerons.

Chapitre II - La rupture : les relogés de Masâkin al-Zilzâl, la cité du tremblement de terre

"Je me rends bien compte qu'il est fort abstrait de séparer comme je viens de le faire les rituels de parole, les sociétés de discours, les groupes doctrinaux et les appropriations sociales. La plupart du temps, ils se lient les uns aux autres et constituent des sortes de grands édifices qui assurent la distribution des sujets parlants dans les différents types de discours et l'appropriation des discours à certaines catégories de sujets."

Michel Foucault, *L'ordre du discours*, 1971, 46

Si les "cités nassériennes", telles que 'Ayn al-Sira choisie comme exemple dans le premier Chapitre de cette Partie, sont l'un des emblèmes d'une époque, celle des "années Nasser", et s'inscrivent aujourd'hui à part entière dans les paysages urbains très divers qu'offre au regard la ville du Caire, l'édification, encore inachevée, des villes nouvelles dans le désert, entreprise qui pourrait être qualifiée de "pharaonique", à supposer qu'elle soit menée à terme[1], témoigne de la politique urbaine menée en Egypte à partir des années soixante-dix et quatre-vingt.

[1]. Selon le journal *Al-Ahram*, 20 millions d'Egyptiens pourraient vivre dans 44 villes nouvelles à l'horizon 2020 (AL-AHRAM, 22/29-01/97).

Villes nouvelles, villes satellites, extensions urbaines ou* new settlements[2]*: sous ces vocables, les aménageurs, par le biais des schémas directeurs successifs, ont opté pour des distinctions fondamentales quant à la situation géographique de ces nouvelles cités, à leur degré d'autonomie par rapport à la capitale et à leurs modalités de conception.

Pourtant, de la ville nouvelle indépendante ou satellite, dont l'organisation interne s'inspire des principes du fonctionnalisme urbanistique et repose sur le* zoning *socio-spatial, aux* new settlements *de la périphérie cairote qui, dans le projet originel, devaient offrir à une population démunie des parcelles assainies pour l'auto-construction assistée, il s'agit toujours, pour leurs commanditaires, de résoudre la "crise du logement", de proposer des alternatives au "grignotage" des terres agricoles par l'urbanisation dite "sauvage" et de préserver la capitale d'une "explosion" qui serait imminente.

Dans un premier temps, la présentation des différents Schémas Directeurs et des politiques du logement permet de saisir les mécanismes, fondés sur d'inquiétants diagnostics et des projections démographiques parfois incertaines, qui conduisent à l'implantation d'un modèle urbain spécifique, celui de la ville nouvelle.

Initiée en 1979 par la mise en chantier de Dix de Ramadan, située au nord-est du Caire, la création des villes nouvelles s'accompagne d'une rhétorique aux multiples facettes mais dont l'objet principal de légitimer leur établissement : en ce sens, le choix - politique - d'un modèle urbain[3] qui serait approprié aux* "spécificités égyptiennes" *s'inscrit dans un dessein plus vaste de* "renaissance nationale" *ayant pour but de moderniser et de réformer la société. A l'inverse, et dans une sorte de processus de rétroaction, le projet des villes nouvelles a pour fonction de légitimer l'existence et l'intervention de l'Etat, notamment sa capacité à "loger le peuple" à l'échelle de la capitale et, encore au-delà, son aptitude à remodeler le territoire et à redistribuer sa population ; en ce sens, il n'est pas seulement le marqueur symbolique et matériel de son œuvre dans le paysage, mais l'un des objets, peut-être le principal, de son action légitime[4].

---

[2]. Le terme "*new settlement*", communément employé par les experts et chercheurs, a été choisi par les concepteurs égyptiens et français du Schéma Directeur de 1981 ce terme est parfois traduit par "*nouveaux quartiers*" (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire : un projet ambitieux", 1985, 9-42).

[3]. "Le choix politique d'un modèle urbain" est une quasi-tautologie : "*Urbanisme et politique sont des termes identiques. Bien que l'une soit latine et l'autre grecque, leur étymologie est commune : la cité est leur objet.*" (E. Pisani, *Utopie foncière*, cité par OSTROWETSKY, *L'imaginaire bâtisseur*, 1983, 185).

[4]. Les discours sur les villes nouvelles de la Région Parisienne et les conditions de leur production, magistralement analysés par Sylvia Ostrowetsky, coïncident parfois singulièrement avec ceux que nous évoquons ici : " *“ Image d'un Etat central fort ”, la Ville Nouvelle semble ici l'objet signifiant par excellence : prise de position sur des sites vierges, prise de position idéologique affirmée (...) qui “ puisse compter sur l'adhésion et la confiance du citoyen ”*. En ce sens, "(...) *si l'urbanisme est à la recherche du “ vrai ” de l'urbain, il veut*

D'ordre idéologique, puisant dans les représentations de la ville et de la société urbaine de chaque acteur qui y participe, cette rhétorique, procédant aussi bien des représentants de l'Etat, des chercheurs que des journalistes et véhiculée par les médias, se fonde sur un argumentaire composé de plusieurs registres de discours, de type culturaliste et identitaire, tendant à produire une image mythique de la ville nouvelle, idéal d'habitat et d'habiter : celle qui ne concerne que les quartiers "chics", agrémentés d'espaces verts et de loisirs, de ces villes et leurs habitants les plus aisés, image univoque et applicable à toutes les nouvelles implantations urbaines de la périphérie cairote quelles que soient les différences qui les distinguent dans la réalité, quels que soient leurs différents destinataires.

Ce processus de légitimation, qui n'examine jamais le modèle urbain en tant que tel - à savoir la conception urbanistique et architecturale de la ville nouvelle[5] ***-, n'implique pas l'absence de toute critique quant aux problèmes auxquels sont confrontés les habitants de ces cités en construction, notamment ceux liés à l'insuffisance, voire à l'absence, de certains services et équipements. Pourtant, ce ne sont pas tant les obstacles matériels inhérents à toute tentative de création urbaine* ex nihilo *qui transparaissent dans les discours sur les villes nouvelles que les conduites préjudiciables de leurs destinataires : des pratiques de spéculation immobilière à l'attitude calculatrice des entrepreneurs établis dans les zones industrielles en passant par la réticence "innée" des Cairotes à s'installer dans les logements des villes nouvelles. Ces manquements à la nouvelle citoyenneté ainsi proposée - participer à ce grand "dessein national" - ne sont pas interrogés en termes de remise en cause du "modèle urbain" choisi, bien au contraire, puisque ce dernier offre, en principe, toutes les qualités environnementales, "l'ordre" et la "modernité" qui font défaut aux autres villes égyptiennes et, surtout, au Caire, ville du "chaos", symptomatique d'une***

---

aussi, dans la mesure où il est un acte politique, être persuasif. " (OSTROWETSKY, *L'imaginaire bâtisseur*, 1983, 183 et 187).

[5]. Il convient d'indiquer ici que si les discours sur les villes nouvelles sont nombreux, ils concernent essentiellement la pertinence de cette politique urbaine et, exceptionnellement, les principes fonctionnalistes de l'organisation interne de ces villes ou le modèle majoritaire d'habitat choisi, celui de type HLM. Nous précisons encore qu'il n'est pas de notre propos d'évaluer une œuvre ou une esthétique architecturale et urbanistique - laissons cela aux urbanistes - mais de saisir les "*énonciations* [qui sont] *performatives*" parce qu'elles "*effectuent quelque chose*" (AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, 1998, 55 et 139) en "*faisant surgir du réel*" et parce qu'elles ont caractère opératoire sur les stratégies et pratiques des habitants de l'une de ces cités. Citons une nouvelle fois Sylvia Ostrowetsky : "*Ce n'est pas en termes de vérification ou de critique des faits ou des positions du Schéma, non plus qu'en le relativisant par rapport à son contexte économique et social, que nous engageons notre propre analyse. Il s'agit d'analyser le texte dans son efficace propre. (...) Dès que l'on accorde à ce même médium* [la parole, le discours] *des vertus telles qu'il puisse être analysé comme un acte alors il relève de plein droit de l'analyse comme tout autre fait social. Et du coup, il réinvestit le social non seulement à cause de son contenu mais parce que en tant que contenu, il forme, informe, fait surgir du réel à la conscience collective*." (OSTROWETSKY, *L'imaginaire bâtisseur*, 1983, 194-195).

"pathologie de l'espace"[6]**.** ***Mais, au-delà de l'opposition récurrente entre la capitale et le modèle urbain choisi, lequel serait intrinsèquement détenteur de cette disposition à transformer la société, à garantir la paix sociale et à assurer la stabilité économique, c'est bien un nouveau modèle de citadinité et, littéralement, d'urbanité qui est ainsi proposé et qui se réaliserait par l'adaptation des habitants actuels et futurs aux nouvelles normes comportementales prescrites - imposées ?- par le modèle urbain***[7]***…***

L'efficace des discours sur les villes nouvelles réside également dans leur vocation à être entendus de tous, y compris des "catégories à faibles revenus", puisqu'il est proclamé qu'une partie des logements de ces cités leurs sont réservés. Or, mais ce n'est pas le moindre des paradoxes, si les discours influent peu ou prou sur les aspirations et les itinéraires résidentiels de certains ménages, il ne s'agit jamais des plus pauvres, ceux aux revenus "les plus faibles", simplement parce que le coût de ces logements leur en rend impossible l'acquisition - à supposer que ces catégories aient eu l'intention de s'installer dans les nouvelles cités.

C'est en raison d'un événement de quelques secondes et indépendant de la volonté de tous, que, finalement, de nombreuses familles "à faibles revenus" auront été, de gré ou de force, relogées dans les logements encore vacants des nouvelles cités : catastrophe naturelle qui provoque des décès, des blessés et des dégâts matériels considérables, le tremblement de terre du 12 octobre 1992 correspond, pour les quelque 30 000 familles concernées par le relogement, à un bouleversement essentiel de leurs parcours, et plus largement de leurs histoires de vie. Le déroulement des journées qui succèdent au séisme, reconstitué à partir de la presse du mois d'octobre 1992 et, surtout, des témoignages rétrospectifs des habitants relogés à Masâkin al-Zilzâl, met en évidence l'intensité avec laquelle la rupture résidentielle a été vécue.

---

[6]. "*Quant à l'urbanisme comme idéologie, il a reçu des formulations de plus en plus précises (...). Cette idéologie a deux aspects solidaires : un aspect mental, un aspect social. Mentalement, elle implique une théorie de la rationalité et de l'organisation dont on peut dater la formulation aux alentours de 1910, lors d'une mutation de la société contemporaine (...). Socialement, c'est alors la notion d'espace qui vient au premier plan, reléguant dans l'ombre le temps et le devenir. L'urbanisme comme idéologie formule tous les problèmes de la société en questions d'espace et transpose en termes spatiaux tout ce qui vient de l'histoire, de la conscience. Idéologie qui se dédouble aussitôt. Puisque la société ne fonctionne pas de manière satisfaisante, n'y aurait-il pas une pathologie de l'espace ?* " (LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, 1968, 51).

[7]. C'est pourquoi le détour que constitue dans ce chapitre l'examen des discours sur le modèle urbain nous est apparu nécessaire : d'une part parce que ces discours sont, dans une certaine mesure, appropriés, réinterprétés et reformulés par les habitants de ces cités ; et, d'autre part, parce que de la distorsion entre ces discours et la réalité, telle qu'elle est perçue par les habitants, découlent des pratiques d'ajustement, d'adaptation et de négociation qui intègrent - en les refabriquant - ces nouvelles normes comportementales. Nous y reviendrons dans la suite de ce travail.

Moment clé des itinéraires, la rupture prend toute sa signification lorsqu'elle est mise en perspective avec les itinéraires résidentiels des relogés, pour la plupart originaires de la vieille ville. Ainsi, le passage des logements vétustes des quartiers centraux aux appartements de Masâkin al-Zilzâl, cité périphérique inachevée, implique un changement essentiel pour des familles qui, n'eût été le tremblement de terre, n'auraient probablement jamais accédé à ce type d'habitat et qui, pour beaucoup, seraient restées dans leur quartier d'origine.

a. Villes nouvelles, *new settlements* et extensions urbaines : implantation d'un "modèle urbain"

- Des cités nassériennes aux villes nouvelles : quelques précisions sur les schémas directeurs du Caire de 1956, 1970, 1981 et sur les politiques du logement

Il n'est pas dans notre propos de retracer ici dans le détail l'évolution des politiques urbaines, arrêtées et menées par le biais des schémas directeurs : plusieurs travaux, cités ci-dessous en référence, ont déjà énoncé, analysé et critiqué ces politiques et le descriptif qui suit, volontairement sommaire, sert essentiellement à replacer le choix de la création des villes nouvelles dans un contexte plus général, afin de nous permettre de mieux comprendre leur genèse puis les modalités de leur implantation, lesquelles ressortissent à une certaine conception de l'aménagement urbain. Ce contexte est étroitement lié aux inquiétudes quant à une croissance démographique et spatiale, "dévoreuse" de terres agricoles, explosive et incontrôlable[8].

- Le Master Plan de 1956

En Egypte, la genèse des villes nouvelles implantées sur site désertique est incarnée par Héliopolis, ville située au nord-est du Caire et bâtie par le baron Empain au début du XX^{è} siècle[9]. Quatre ans après la révolution de 1952, le premier Schéma Directeur -

---

[8]. Ces inquiétudes sont restituées au fil des discours alarmistes, sinon dramatiques et catastrophistes, des experts, des journalistes, de certains chercheurs et paraissent intégrées par nombre d'habitants de la capitale : de l'étudiante en démographie qui assure, lors d'une enquête, que Le Caire abrite 20 millions d'habitants en 1995 au professeur d'Université qui affirme que les migrants ruraux sont de trop, jusqu'au gouverneur du Caire qui réclamait en 1985 "*(...) des mesures visant à faire du Caire une " ville fermée " à l'immigration interne : refus d'inscrire les enfants des " non-Cairotes " dans les écoles et de délivrer des cartes d'approvisionnement alimentaire, refus d'emplois, de logements, de prêts à l'habitat, etc"* (DROSSO, "Politique de l'habitat et logement informel au Caire", 1987, 120). Robert Ilbert, proposant une analyse critique des *"cadres de pensée"* qui délimitent les politiques urbaines, écrit : "*En réalité il s'est passé en Egypte ce qui s'est passé partout ailleurs : la gestion systématique de l'espace urbain n'a commencé que du jour où la cité a menacé d'échapper à ses habitants et au pouvoir*" ; en raison de la croissance démographique, cause du passage de la ville millionnaire à la mégapole, la capitale égyptienne *"(...) est devenue aux yeux même de ses maîtres un immense corps ingouvernable que tout le monde s'accorde à définir comme une des grandes capitales du Tiers-Monde, et la multiplication des rapports d'experts internationaux (soit 19 en deux ans) tend à prouver à quel point la situation urbaine nous échappe. Le changement d'échelle a été tel (et si brutal) que les cadres de pensée dont on disposait pour analyser les mutations urbaines se sont avérés inutilisables (...). Il s'agit tout simplement d'éviter une décrépitude rapide et totale de la structure urbaine ; il s'agit de dresser une sorte de plan d'urgence"* (ILBERT, "Politiques urbaines. Le Caire : à la recherche d'un modèle", 1984, 246).

[9]. Le plan de la ville d'Héliopolis, Masr al-Gadîda en égyptien, s'inspire des cités-jardins européennes. Dès l'origine, Héliopolis est reliée à la capitale par un système de transports efficace : routes, lignes de tramway et de chemin de fer : "*Dans ces conditions, on conçoit que l'on ait pu voir dans le cas d'Héliopolis un exemple de la création d'une ville satellite grâce aux transports en commun (...). Mais ce ne fut, malgré tout, en aucun cas une simple banlieue ou un jardin-dortoir (...). Le lien avec le Caire ne doit pas tromper : nous nous trouvons devant*

Master Plan - préconise la création d'une cité administrative et la constitution, par une société concessionnaire privée, d'un nouveau quartier sur le plateau du Muqattam, à l'est de la vieille ville, ainsi que de six cités satellites dans un rayon de trente kilomètres autour de la capitale. De ces six cités satellites, seule celle de Hilwân, au sud du Caire, fut réalisée ; l'urbanisation du plateau du Muqattam, quant à elle, ne s'effectua que très lentement ; la cité administrative, Madînat Nasr, fut effectivement fondée en 1959, sur site désertique, et sa construction s'étala sur plusieurs années après cette date, ce dernier quartier faisant aujourd'hui partie intégrante du Caire[10].

- Le Schéma Directeur de 1970

Le Schéma Directeur de 1970, conçu à partir de 1965 par un "Haut Comité de Planification du Grand Caire", s'élabore dans une "*conjoncture critique*" - échec partiel du deuxième plan quinquennal 1961-1965, croissance inouïe des dépenses publiques, tensions dans les campagnes et mouvements ouvriers en ville, revers de l'armée égyptienne au Yémen puis contre Israël -, et résulte d'un "*diagnostic alarmant*" (EL KADI, "Trente ans de planification urbaine au Caire", 1990, 194-196) : les données du recensement de 1966 établissent à un peu plus de cinq millions la population de l'agglomération[11] alors que le

---

un ensemble urbain, en partie indépendant, situé à peu de distance du centre, et matériellement séparé de lui. Par l'importance fondamentale des voies de communication, par l'attraction de la métropole, par les structures municipales, par la diversité des fonctions assurées, il s'agit d'une réalisation qui possède bien des critères de la "ville satellite" conçue par Taylor." (ILBERT, *Héliopolis, genèse d'une ville,* 1982, 58 et 60).

[10]. Nous restituons de façon condensée les options du Schéma Directeur de 1956. Elles sont empruntées à une analyse de Galila el Kadi qui les présente plus en détail dans un article sur la planification urbaine. Quelques précisions, issues du même article, peuvent être toutefois ajoutées ici. L'auteur note ainsi que le Schéma Directeur fut confié à des technocrates, et non des idéologues, qui se chargèrent d'établir un état des lieux de la situation urbaine et démographique du Caire : la nécessité de freiner l'exode rural fonde en grande partie les choix du Schéma Directeur comme, notamment, celui du développement des villes secondaires égyptiennes et la décentralisation industrielle vers ces villes. Dans la capitale même, si la vieille ville est totalement négligée par le Schéma Directeur, l'attention se porte sur la création d'espaces verts et d'un projet de boulevard périphérique qui doit limiter l'expansion urbaine (il s'agit de la route Salâh Sâlim qui lie l'aéroport au nord à Fustât, Vieux Caire, au sud). Enfin, le choix du site de Madînat Nasr, Cité de la Victoire, s'est fait en fonction de la proximité d'Héliopolis, centre du pouvoir politique et militaire, bien plus qu'avec l'objectif de préserver les terres agricoles. L'auteur conclut : "*De l'anarchie de la localisation des industries légères sur les terres agricoles périurbaines résulta la perte des meilleures terres arables : 84 ha par an, l'équivalent du 1/100 de la superficie de Paris, ceci sans compter les 350 ha dévorés tous les ans par la prolifération de l'habitat spontané, conséquence de l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins en logements d'une population grandissante.*" (EL KADI, "Trente ans de planification urbaine au Caire", 1990, 185-193).

[11]. Les chiffres de la population varient d'un auteur à l'autre selon les délimitations choisies, délimitations qui ne sont pas toujours précisées. A titre d'exemple, Galila el Kadi compte un peu plus de 6 millions d'habitants en 1966 (EL KADI, "Trente ans de planification urbaine au Caire", 1990, 193), tandis que Mercedes Volait estime la population à la même date à un peu plus de 5 millions (VOLAIT, "Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du recensement de 1986", 1988, 216), chiffre repris par André Raymond (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 334). La divergence des chiffres se retrouve de la même manière à chaque recensement selon que les auteurs retiennent une définition "*maximaliste*", comme Agnès Deboulet qui compte un peu plus de 12, 26 millions d'habitants pour 1986 (DEBOULET, " Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées", 1995, 433), définition qui semble être différente de celle de la base de données élaborée par l'OUCC qui estime la population de l'agglomération à 9 millions d'habitants en 1986 et à un peu moins de 11 millions pour la région

Schéma Directeur de 1956 avait pronostiqué quatre millions d'habitants pour l'an 2000. Les conséquences de cette croissance démographique "imprévue" sont multiples : les densités sont extrêmement élevées dans la vieille ville dont les bâtiments se délabrent et parfois s'effondrent, les capacités de distribution des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau deviennent très insuffisantes dans les quartiers centraux et ces réseaux demeurent absents d'un grand nombre de quartiers périphériques, les égouts débordent régulièrement, et le réseau routier est totalement congestionné[12].

Se fondant sur une nouvelle projection de la population du Grand Caire, qui s'avérera surdimensionnée cette fois-ci[13], les propositions du Schéma Directeur de 1970 concernent l'amélioration de la circulation à l'intérieur de la ville, projettent l'édification d'un large boulevard périphérique - censé endiguer la croissance urbaine sur les terres agricoles - ainsi que la création, sur les terres désertiques proches de la capitale, de villes satellites destinées à accueillir quelque cinq millions d'habitants d'ici l'an 2000. La guerre d'Octobre 1973 retarde la mise en œuvre du Schéma Directeur qui ne sera approuvé par un décret présidentiel qu'en 1974 ; entretemps, en 1973, une nouvelle institution, le GOPP - "General Organization for Physical Planning" - a été chargée de sa réalisation. En 1981, date de la mise à l'étude du troisième Schéma Directeur, si les travaux du boulevard périphérique n'ont pas commencé, la construction du Pont du Six Octobre (reliant les deux rives du Nil) ainsi que d'auto-ponts et de voies de liaisons plus ou moins rapides a favorisé une nette amélioration de la circulation intra-urbaine.

(DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle", 1998, 16), ou "minimaliste" à l'instar de M. Volait qui, dans la référence citée ci-dessus, estime en 1986 la population à 8,6 millions pour l'agglomération. Pour notre part, nous ne proposerons pas une énième estimation de la population ni un nouveau choix de limites urbaines. Nous reprenons la définition et les données fournies par M. Volait, comme nous l'avons déjà fait précédemment : les limites du Grand Caire ont été définies en 1987 par l'Organisme central de la statistique égyptienne, le CAPMAS, et, "*par souci d'homogénéité des chiffres utilisés*" qui proviennent tous du CAPMAS, l'auteur retient cette définition. Le Grand Caire, comprend donc la ville du Caire, appartenant au gouvernorat du même nom, ainsi que les parties continues urbanisées qui appartiennent aux gouvernorats, en partie urbains, en partie ruraux, de Guizah et de Qalyûbiyya : il s'agit des quartiers de la capitale situés sur la rive ouest du Nil (Guizah) et au nord (Chubrâ al-Khayma). La "région du Grand Caire" intègre, en plus, quelques gros bourgs, séparés de l'agglomération par des terres agricoles, qui rassemblent plus d'un million d'habitants.

[12]. De nombreux travaux détaillent et analysent le lien entre la croissance démographique - et spatiale - et les dysfonctionnements urbains. L'inventaire de ces dysfonctionnements, brièvement présenté ci-dessus, est emprunté au même article de Galila el Kadi, "Trente ans de planification urbaine au Caire", mais quelques références supplémentaires peuvent être indiquées ici : en particulier, "The contemporary metropolis", dernière partie de l'ouvrage de Janet Abu Lughod, *Cairo 1001 Years of the City Victorious*, 1971, pp. 169-239 ou, encore, "Les cauchemars de la croissance (1936-1992)", ultime chapitre de l'ouvrage de André Raymond, *Le Caire*, 1993, pp. 334-368. Férial Drosso, dans *La politique de l'habitat au Caire entre 1952 et 1981, ou l'éloignement de la société civile et de l'Etat*, 1983, 344 p. et Galila el Kadi dans *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 376 p. proposent également une analyse de ces dysfonctionnements.

[13]. Cette projection estimait la population du Grand Caire entre 14 et 16 millions d'habitants en 1990 ; les premiers chiffres du recensement de 1996, fournis par Eric Denis dans le cadre de la base de données de l'OUCC, sont de un peu plus de 10 millions d'habitants pour l'agglomération et de un peu plus de 13 millions d'habitants pour l'ensemble de la région (dont les limites sont, rappelons-le, un peu élargies par rapport à celles définies par le CAPMAS en 1986. Cf. note 8). Par ailleurs, les autres estimations issues du recensement de 1996 indiquées dans ce chapitre proviennent toutes de la même source qui est la seule dont nous disposons pour l'instant (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle", 1998, 16).

Quant au projet des villes nouvelles, "*seule réponse scientifique aux problèmes du logement* " selon le ministre qui en était responsable à l'époque (ILBERT, "Politiques urbaines, Le Caire : à la recherche d'un modèle", 1984, 249), il se confirme et se précise à partir du milieu des années soixante-dix : le Schéma Directeur de la première d'entre elles, Dix de Ramadan, située au nord-est de la capitale, est conçu en 1976 et le chantier débute en 1977. En 1979, la promulgation de la loi n°59 fixe le cadre juridique et géographique de ces villes[14] nécessairement situées en dehors des terres agricoles de la vallée du Nil afin de les préserver - rappelons, en effet, que la surface agricole utile est évaluée à 4% pour l'ensemble du territoire égyptien. Puis, des décrets d'application initient concrètement la mise en œuvre des villes nouvelles, sous la direction d'un organisme public, Les Nouvelles Communautés Urbaines - "New Community Authority" - relevant du ministère du Logement et de la Reconstruction : si, aujourd'hui, les villes nouvelles sont officiellement administrées par leur gouvernorat de rattachement, dans la réalité, elles dépendent toujours pour leur gestion et leur financement de ce ministère, ce qui ne leur permet ni de bénéficier " *(...) des avantages de la décentralisation administrative - conseil municipal élu, finances locales, autonomie de gestion foncière et immobilière - ni de se soustraire au joug de l'autorité centrale, principal maître d'œuvre de l'opération"* (EL KADI, RABIE, "Les villes nouvelles en Egypte", 1995, 172).

Dans la région du Grand Caire, Dix de Ramadan, Madînat al-Sâdât, al-Badr et al-'Amal doivent être des villes nouvelles indépendantes, éloignées du Caire, tandis que Six Octobre[15], Quinze Mai et al-'Ubûr sont des villes nouvelles satellites, liées à la capitale. Aussi, les villes indépendantes se localisent-elles à plus de 50 km du Caire (55 km pour Dix de Ramadan, 60 km pour al-Badr, 90 km pour al-Sâdât) et doivent associer emplois, logements et services, les plus complets, dans le dessein d'être totalement autonomes. A ce titre, le projet d'une ligne de métro à destination du Caire prévu dans le plan directeur de Dix de Ramadan fut perçu comme une incitation aux migrations pendulaires et donc finalement abandonné. Par contre, la seconde ligne de métro du Caire (Chubrâ al-Khayma - centre-ville - Guizah), en grande partie achevée en 1998, devrait être, à terme, prolongée vers la ville nouvelle satellite de Six Octobre. En ce qui concerne ces villes satellites, situées à proximité

---

[14]. *La loi porte sur la création de "17 villes d'une superficie totale de 2 400 km^2, représentant 6,3 % de la surface utile du pays. La projection démographique portait sur une population de 6 145 000 personnes réparties entre quatre types d'agglomérations : quatre "grandes" villes de 500 000 habitants dans un rayon allant de 40 à 90 km par rapport au Caire et à Alexandrie (...) ; quatre villes satellites de 250 000 habitants distantes de 30 km de la capitale (...) ; six villes jumelées aux cités millénaires de Moyenne et Haute Egypte (...), les chiffres de population variant entre 60 000 et 130 000 habitants (...) ; deux chefs-lieux dans les nouvelles zones désertiques, gros chacun de 100 000 habitants (...).*" (EL KADI, RABIE, "Les villes nouvelles d'Egypte", 1995, 165).

[15]. La désignation de deux des villes nouvelles par "Dix de Ramadan" et "Six Octobre" fait référence au jour de la traversée du canal de Suez par l'armée égyptienne, le 6 octobre 1973.

de la capitale (à une trentaine de km pour Six Octobre et al-'Ubûr[16] et à quelques km de Hilwân pour Quinze Mai laquelle devrait être aussi, à terme, reliée au centre du Caire par une ligne de métro), les aménageurs ont différencié Quinze Mai, ville résidentielle, destinée à héberger en premier lieu les ouvriers des industries de Hilwân, de Six Octobre et de al-'Ubûr dont le principe de fonctionnement est fondé sur la présence sur place d'activités économiques : par le biais de l'implantation, favorisée par différentes mesures incitatives, de zones industrielles offrant des emplois à leurs futurs habitants, ces deux villes satellites doivent acquérir un large degré d'autonomie.

Dans le domaine du logement, de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix, la production par le secteur public de logements urbains est considérablement réduite par rapport à la période précédente. D'une part, l'expérience des "cités nassériennes", déjà limitée par les investissements liés à la politique d'industrialisation[17] et à la construction du Haut Barrage d'Asûan, priorités du régime nassérien, s'achève avec la guerre des Six jours de juin 1967 et la récession économique qui s'ensuit. Plusieurs cités d'urgence, pour les plus défavorisés - essentiellement des familles dont l'habitation s'est écroulée -, sont toutefois construites dans le cadre du "*projet Nasser pour le logement urgent*"[18].

A titre d'exemple, l'une de ces cités est contiguë au quartier des Tanneries et à la cité 'Ayn al-Sira : baptisée officiellement "Nouveaux logements de 'Ayn al-Sira" et renommée par ses habitants "Kiosques Abû al-Su'ûd", il s'agit de préfabriqués en bois offrant, pour 80 piastres par mois, une pièce par famille et une salle de bains commune à chaque alignement de préfabriqués. D'autre part, la guerre d'Octobre 1973 et la nécessité de reconstruire rapidement les villes du canal de Suez retarderont la mise en œuvre de la nouvelle politique de logement et, plus largement celle de la politique urbaine, qui devait se réaliser grâce à l'édification des villes nouvelles conçue par le Schéma Directeur de 1970. Enfin, le choix en 1974 de la libéralisation de l'économie, l'*Infitah*, fonde également le désengagement de l'Etat en matière de production de logements publics même si, "*dans un premier temps, le*

---

[16]. Les retards de mise en chantier de certaines des villes nouvelles ont été liés à des obstacles qui se sont posés, dès le départ, au niveau des acquisitions foncières : par exemple, pour le site de al-'Ubûr, l'Armée refusa de céder les terrains dont elle était propriétaire malgré un accord préalable. Un second site fut trouvé et les études de faisabilité entièrement recommencées (VOLAIT, "Le Caire : les problèmes de la croissance", 1988, 225).

[17]. Il s'agit du "*plan des 1000 usines*" (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 49). Dans certains cas, la politique de logement social fut étroitement liée à celle de l'industrialisation : c'est ainsi que le *Master Plan* de 1956 prévoyait la création de pôles industriels dans la périphérie du Caire associés à du logement pour ouvriers, au sein des six cités satellites. Dans la banlieue sud de la capitale, à Hilwân et al-Tibbîn, la construction des "cités nassériennes" fut, effectivement, associée à la présence d'industries et au logement de leurs ouvriers ; il en fut de même à Chubrâ al-Khayma, au nord de la ville, bien que l'espace, où elles furent érigées, à l'origine agricole, n'ait jamais fait partie de la liste des six cités satellites prévues.

[18]. *Cependant, ces circonstances n'ont pas empêché la réalisation de 10 000 logements populaires supplémentaires pour un coût moyen de 500 LE égyptiennes par logement. Ce projet est appelé, à l'époque, projet Nasser pour le logement urgent."* (KHAROUFI, "Misère du logement et logements de la misère", 1990, 172).

gouvernement a explicitement affirmé que (...) l'Etat ne prenait en charge que la construction de logements dits populaires", laissant au secteur privé l'édification des logements de haut et moyen standing, ce qui permet de caractériser la décennie soixante-dix comme étant celle de la "*domination des entrepreneurs*" (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 52)[19]. Si, pour l'ensemble des villes égyptiennes, la moyenne de la production annuelle d'habitat, entre 1960 et 1967, était d'un peu moins de 13 000 logements, dont 11 000 logements économiques, elle chute de moitié pendant la période 1968-1976 pour s'établir à 6 400 logements par an, dont 5 600 unités de logement économique.

Ce n'est qu'à partir de 1977 - à titre indicatif, 15 936 unités de logement sont édifiées par le secteur public cette année-là contre 9 036 en 1976 - , en particulier avec la mise en chantier effective des premières villes nouvelles, que la production de logements augmente : entre 1977 et 1984, la moyenne annuelle de la production de logements par l'Etat s'établit à 24 600 unités d'habitation dont un peu plus de la moitié - 14 485 - consiste en des unités de logement économique[20].

- Le Schéma Directeur de 1981

Le troisième Schéma Directeur est élaboré, à partir de 1981, par l'OTUI - "Omnium Technique de l'Urbanisme et de l'Infrastructure", organisme public égyptien - associé à une agence d'urbanisme française, l'IAURIF - "Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France" -, sous le contrôle du GOPP, sous-division du ministère du Développement, des Nouvelles Communautés et de la Bonification des terres[21]. Un nouveau diagnostic, élaboré à l'échelle de la région, rappelle les dangers d'une urbanisation sur les terres agricoles qui progresse au "*rythme annuel de 500 hectares*" au nord

[19]. Le moindre de ces entrepreneurs n'est pas Uthman Ahmad Uthman, ingénieur et surtout incontournable homme d'affaires dans le secteur du BTP - qui avait été nationalisé lors du premier plan quinquennal 1961-1965 -, chargé par le Président Sadate du ministère de la Reconstruction. Milad Hanna parle d'une véritable "*mafia*", aux immenses fortunes "*tombées du ciel*" mais bâties sur la spéculation foncière - de 1974 à 1980, les prix des terrains augmentent de 200 à 300% annuellement -, et immobilière (HANNA, *Le logement en Egypte,* 1992, 53). A cela s'ajoutent les malversations concernant les matériaux de construction subventionnés (ciment, acier, bois, verre) : ces subventions, *"(...) outre qu'elles ont entraîné des goulots d'étranglement provoquant une augmentation des coûts et des délais de construction, ont donné lieu à de vastes opérations de marché noir dont les entreprises du secteur public ont été des agents actifs. Les matériaux bon marché se sont dirigés vers les secteurs les plus lucratifs et, une fois de plus, l'Etat a subventionné le profit"* (DROSSO, "Politique de l'habitat et logement informel au Caire", 1987, 124).

[20]. En raison de la divergences des chiffres fournis d'un auteur à l'autre, nous avons conservé les mêmes sources que dans le chapitre précédent pour établir ces moyennes, afin de proposer des ordres de grandeur comparables (HANNA, *Le logement en Egypte,* 1992, Tableau I des Annexes, et Milad Hanna cité par PIGNAL, *Le Caire contemporain : zones péri-urbaines et plan d'urbanisme*, 1987, p. 269).

[21]. En ce qui concerne le Schéma Directeur de 1981, le document établi par Laurent Becart et Jean-Louis Pagès, eux-mêmes responsables successifs de l'IAURIF au Caire, détaille l'historique du projet ainsi que les options choisies. Les citations qui suivent, reportées en italique, sont tirées de ce document (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire : un projet ambitieux, une coopération exemplaire", 1985, 9-42).

(Chubrâ al-Khayma) et à l'ouest (Guizah) de la capitale, absorbant les villages, ainsi que les problèmes de logement pour une population qui augmenterait annuellement, et ceci jusqu'à l'an 2000, de "*350 000 habitants dont 100 000 sont des migrants ruraux*"[22].

Le bilan des années soixante-dix, "*années de laisser-faire*", et du Schéma Directeur de 1970 est mitigé puisque le boulevard circulaire, qui devait "*contenir*" la ville, n'a pu être édifié, que l'extension urbaine se poursuit sur les terres agricoles et que les villes nouvelles ne sont pas prêtes à accueillir "*le flot*" de la croissance démographique. L'option principale, et novatrice, du Schéma Directeur de 1981, approuvé en mai 1983, consiste en la création de *new settlements* qui ne remettent pas en question la programmation de l'édification et du peuplement des villes nouvelles mais qui sont destinés à abriter deux millions d'habitants supplémentaires, originaires du Caire. A la différence des villes nouvelles, relativement éloignées de la capitale, les *new settlements* devront être situés sur les franges désertiques de l'agglomération, le long de *"corridors de développement"* [23] et reliés à elle par des "*nouvelles infrastructures de transport, pour rompre avec une urbanisation en tache d'huile"*. Surtout, et ce dernier trait paraît fondamental pour les aménageurs, par leurs

---

[22]. Une nouvelle fois, l'évaluation du nombre de migrants ruraux diverge d'une source à l'autre. Pour exemple, en 1984, Galila el Kadi estime à 1000 par jour le nombre de migrants qui se dirigent vers la capitale, soit environ 350 000 personnes par an (EL KADI, "Le désengagement de l'Etat dans la ville égyptienne", 1984, 22) ; en 1985, pour Nadia Khouri-Dagher, ce sont 120 000 ruraux qui affluent chaque année dans la capitale (KHOURI-DAGHER, "La survie quotidienne au Caire", 1985, 56) ; pour André Raymond, en 1986, aux 250 000 individus supplémentaires de l'accroissement annuel, s'ajoutent 23 000 immigrants, originaires de la province (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 356) ; en 1987, Férial Drosso reprend le chiffre de 1000 migrants ruraux par jour (DROSSO, "Politique de l'habitat et logement informel", 1987, 121) ; en 1990, Mustafa Kharoufi, citant le quotidien *Al-Ahram*, écrit que Le Caire, "*appelée ville de migrants*", recevrait 370 000 migrants ruraux par an (KHAROUFI, "Genèse et paradoxe d'une crise", 1990, 166). Mercedes Volait ne se risque pas à arrêter un chiffre mais, en se fondant sur les résultats des recensements de 1976 et 1986, écrit en 1988 : *"(...) les transferts entre zones rurales et zones urbaines sont, en toute probabilité, plus limités que par le passé, or ils ne constituaient déjà plus, entre 1960 et 1976, que 1/8 de la croissance de la population urbaine. Envisagé à l'échelle de la capitale, l'exode rural semble tout aussi résiduel (...). Au total, l'apport migratoire n'a pu jouer un rôle considérable dans la croissance de l'agglomération, et semble avoir surtout affecté la ville de Chubrâ al-Khayma, de même que les bourgs de la région. Rappelons qu'à l'échelle de la région, l'apport migratoire ne représentait déjà plus, entre 1966 et 1976, que 10% de l'accroissement du Grand Caire. On peut estimer qu'il n'a pas dû sensiblement augmenter dans les années suivantes. Sachant que cet apport était déjà constitué aux 2/3 d'urbains pour 1/3 de ruraux en 1976, il est raisonnable d'imaginer que, dans l'hypothèse d'un exode rural nettement réduit, les courants migratoires interurbains ont été maintenus, voire renforcés, pour former aujourd'hui l'essentiel des migrations à destination de la capitale."* (VOLAIT, "Le Caire : les problèmes de la croissance... ", 1988, 216-218). Analysées par Eric Denis, les données du recensement de 1996 confirment "*(...) le tassement structurel de la croissance de la région métropolitaine amorcée durant les deux décennies antérieures. (...) Désormais, l'essor des villes n'est plus, pour l'essentiel, que le produit d'un croît naturel lui-même fléchissant. Elles ne doivent presque plus rien aux migrations, voire même perdent-elles des habitants selon des logiques de dédensification et de migration centrifuge vers des périphéries et des bourgs satellites"*. L'auteur évalue également le gain annuel d'habitants pour le Grand Caire à 228 000 entre 1986 et 1996 (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle", 1998, 4-5). Par ailleurs, notons que les mesures, en hectares ou en feddans, du "grignotage" des terres agricoles par l'urbanisation sont, encore, d'un auteur à l'autre fort différentes.

[23]. Un *new settlement* se situe le long du corridor Nord (route de Bilbais), à une dizaine de km du Caire et près de la ville de al-'Ubûr ; quatre autres se localisent le long du corridor Est (route de Suez), à proximité de Madînat Nasr, de Masr al-Gadîda et de l'aéroport ; l'un d'eux est situé le long du corridor Sud-Est (route de 'Ayn Sukhna) ; et, enfin, deux autres se trouvent le long du corridor Ouest (route d'Alexandrie) à proximité de Six Octobre (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire...", 1985, 20).

modalités de conception, ces nouvelles implantations urbaines, qui offriront "*un niveau d'emploi, d'équipements et de services satisfaisant"*, seront réservées à une population à revenus moyens et faibles[24]. Par ailleurs, le projet, datant de 1970, d'une autoroute contournant la ville, *Ring Road*, est maintenu dans le nouveau Schéma Directeur à dessein d'alléger la circulation interne mais aussi de permettre la desserte des villes nouvelles et des *new settlements* : son rôle d'endiguement de la croissance urbaine sur les terres cultivées, serpent de mer qui resurgit régulièrement depuis les années cinquante, est réitéré[25].

Au sein de l'agglomération même, divisée en onze secteurs homogènes, autosuffisants en matière de services, d'équipements et d'emplois, l'une des priorités du Schéma Directeur est le développement des transports en commun : à la première ligne de métro mise en chantier en 1981[26], et inaugurée en 1988, s'ajouteront le réseau d'autobus renforcé par de nouveaux véhicules et celui du tramway, dont les lignes et le matériel doivent être renouvelés. Enfin, un nouveau schéma d'adduction de l'eau potable et d'évacuation des eaux usées est élaboré, en tenant aussi compte des *new settlements* qui collecteront, traiteront et réutiliseront sur place les rejets, contribuant ainsi "*à améliorer l'environnement par la création de ceintures vertes*" qui, avec la *Ring Road*, séparent les *new settlements* de la ville.

La mise en œuvre des directives du Schéma Directeur commence, en 1985, par l'édification d'un premier tronçon de la *Ring Road*, qui contourne la ville par l'est ; le tronçon ouest est achevé en août 1993 et l'ensemble de l'ouvrage est inauguré en 1998[27]. La

---

[24]. En 1987, Milad Hanna considère que les "*couches inférieures*" sont celles dont "*le revenu est inférieur à 300 £e mensuelles*", soit 50 % des ménages ; le revenu des "*couches moyennes*" oscille entre 300 et 1200 £e, soit 35 % des ménages (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 116). Sabine Jossifort écrit pour sa part en 1993 : " *Les populations à bas revenus étant celles dont les ménages disposent de moins de 250 £e par mois d'après la nomenclature égyptienne*" (JOSSIFORT, "Les *new settlements* du Caire", 1993, 3). La relative stabilité de la monnaie égyptienne permet de conserver cette dernière donnée comme référence pour les années quatre-vingt-dix.

[25]. Dans les documents du Schéma Directeur, toutes les garanties sont prises pour que la *Ring Road* n'induise pas, de par sa propre existence, une extension urbaine sur les terres agricoles. Ainsi, le nombre d'échangeurs est-il limité de façon à ne pas favoriser le développement de la voirie sur ces terres. Les experts français écrivent : *"Si l'urbanisation spontanée, qui grignote jour après jour les terres arables, venait cependant à franchir la barrière que constitue la voie périphérique, ce n'est pas à cette dernière qu'il faudrait imputer cet échec, mais à une faiblesse de la politique des new settlements, qui n'auront pas offert une alternative urbaine suffisante sur le désert (...)"* (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire : un projet ambitieux, une coopération exemplaire", 1985, 24). Malgré ces précautions, de nouveaux lotissements "*spontanés*" ont été édifiés très rapidement à l'extérieur de ce périphérique et ceci sur les terres agricoles au nord de la capitale. Pour notre part, il nous semble que ce n'est pas le retard de la mise en chantier des *new settlements* qui explique cette urbanisation dont les ressorts sont extrêmement nombreux et complexes. Quoi qu'il en soit, le décalage entre les desseins - et les dessins - des urbanistes et la réalité est flagrant dans le cas précis de l'effet de "*barrière*" conféré à la *Ring Road*.

[26]. Au sujet de cette ligne de métro, le lecteur peut se référer au travail de Shadar Attia, *Les impacts du nouveau métro du Caire, étude des effets de la première ligne Helwan-Ramses sur le dynamisme du sud de l'agglomération cairote*, Thèse de doctorat, sous la direction de C. Chaline, Institut d'Urbanisme de Paris, Val-de-Marne, 1988, 436 p.

[27]. *"Le plan d'aménagement du grand Caire prévoit l'installation de 9 millions d'habitants à proximité de ce périphérique d'ici 2020, date à laquelle l'agglomération compterait 26 millions d'habitants, possédant 2 millions de voitures. (...) Le périphérique du grand Caire aura une longueur totale de 100 km et comportera 140 ponts. Son coût total est évalué à 1,3 milliards de £e."* (BLIN, "Chronique économique", 1993, 504). Précisons

construction du mégatunnel d'égouts, le long de la berge droite du Nil, est également terminée en 1988 tandis que les travaux de collecte des eaux usées dans différents quartiers de la rive droite, en partie financés par le Royaume-Uni, ainsi que l'assainissement de la rive gauche, financé par les Etats-Unis, se poursuivent dans les années quatre-vingt-dix. Par contre, le projet de rénovation des lignes de tramway et du matériel roulant est abandonné, plusieurs lignes étant même démontées, comme celle de Chubrâ[28]. Ces mêmes années sont aussi celles de l'essor des compagnies privées de microbus au fonctionnement plus souple que celui des autobus vétustes du secteur public[29].

Si la capacité "d'autosuffisance" des onze secteurs homogènes prévus par le Schéma Directeur et si leur ancrage dans la réalité sont très relatifs, voire inexistants, c'est néanmoins dans ce cadre de gestion de la capitale que s'effectuent les projets de réhabilitation d'un secteur de la vieille ville - le projet *North Gamaliyya* [30] - ainsi que celui de la délocalisation des abattoirs de Sayyida Zaynab et des tanneries du Vieux Caire. Enfin, à l'orée des années quatre-vingt-dix, la mise en chantier de sept des dix *new settlements* prévus commence et, au début de l'année 1993, les premiers habitants s'installent à Qattamiya, le *new settlement* n°3, sis au sud-est de la capitale. Les travaux d'édification des *new settlements* suivent de quelques années ceux conduits dans les "extensions urbaines", nouvelles cités non planifiées dans le cadre du Schéma Directeur de 1981[31].

---

ici que la "Chronique économique" est élaborée à partir de dossiers de presse établis trimestriellement par des chercheurs du CEDEJ pour la revue *Egypte-Monde Arabe*.

[28]. Il convient de remarquer simplement ici que le réseau de tramway était extrêmement dense au Caire – et il l'est toujours à Alexandrie. Il est possible de s'interroger sur le choix politique qui a consisté à donner la priorité à la construction de lignes de métro, particulièrement coûteuse au Caire en raison de la nature spongieuse du sous-sol, et à faire appel à des technologies et à des sociétés étrangères, alors que la remise en état d'anciennes lignes de tramway ou la construction de nouvelles lignes en site propre caractérisent les politiques de transport urbain dans d'autres villes, comme Istanbul ou Tunis. Emettons l'hypothèse que la décision fut liée à une vision modernisatrice de la capitale face à un moyen de transport, le tramway, jugé archaïque et symbole d'une époque révolue. Par ailleurs, si le choix du métro est une réussite quant au nombre de passagers transportés, il n'en reste pas moins que le coût d'un ticket de métro est supérieur à celui d'un ticket de bus.

[29]. Les itinéraires et les arrêts des microbus peuvent être modifiés au gré des embouteillages, des parcours des passagers et, surtout, des décisions du chauffeur. Le réseau de microbus n'en permet pas moins de desservir des quartiers périphériques qui ne bénéficient pas d'autres moyens de transport en commun. Face au développement des lignes de microbus, et sans doute aussi en raison de leur rentabilité, le secteur public a, pour sa part, instauré des lignes de "minibus", mais leur adaptabilité est moindre que celles des microbus (itinéraires fixes, quartiers non desservis, sur-occupation des véhicules, etc.). Nous précisons que cette brève présentation des moyens de transport est importante par rapport au sujet qui nous préoccupe : comme nous le verrons plus loin, les transports sont l'un des problèmes essentiels des habitants des villes nouvelles et de ceux de Masâkin al-Zilzâl.

[30]. Anna Madœuf propose une analyse du projet "*North Gamaliyya*" dans un article paru dans les *Cahiers d'Urbama* (MADŒUF, "De la ville au secteur, du centre au site. Une lecture des projets d'aménagement de la ville ancienne du Caire", 1995, 44-58) ; ainsi que dans "Gamâliyya, genèse et image d'un site", chapitre de sa thèse de doctorat (MADŒUF, *Images et pratiques de la ville ancienne du Caire : les sens de la ville*, 1997, pp. 413-424).

[31]. Il existe plusieurs générations "d'extensions urbaines", ou d'extensions résidentielles planifiées : Madînat Nasr, qui date des années cinquante, ou encore al-Ahram, près des Pyramides de Guizah, et Madînat al-Salâm, au nord du Caire, construites pendant les années soixante-dix. Nous évoquons ici, et dans la suite de ce Chapitre, les "extensions urbaines" récentes telles que al-Nahda - "La Renaissance" - située à proximité de Madînat al-Salâm et Hadaba al-Wusta - "Le Plateau central" -, située sur le plateau du Muqattam, qui est le nom officiel de "Masâkin al-Zilzâl".

- L'intervention de l'Etat dans le domaine du logement pour les "*catégories à faibles revenus*" et les "*jeunes couples*"

A partir des années quatre-vingt et pendant les années quatre-vingt-dix, la politique menée dans le domaine de l'habitat se caractérise par deux types d'interventions, conjointes.

D'une part, il s'agit du système de crédits accordés aux gouvernorats et aux "coopératives de construction"[32], contrôlées par l'Organisme des Coopératives de Construction - "*General Authority of Building and Housing Cooperatives"* ou *GABHC* [33] -, sous la tutelle du ministère de l'Habitat. Liées à des groupes spécifiques dont les membres peuvent devenir les destinataires des logements construits - tels que l'Armée ou les forces de Police ou encore les syndicats professionnels (syndicat des Artistes, syndicat des Journalistes, etc. -, ces coopératives de construction ont pris en charge l'édification de nombreux immeubles d'habitation dans les villes nouvelles.

D'autre part, il s'agit de favoriser l'accès au logement à certaines catégories de ménages par le biais de crédits que la Banque de l'Habitat et de la Construction leur attribue directement.

Le choix politique qui préside à ces deux types d'interventions découle, au moins en partie, des critiques nourries émanant de personnalités politiques[34], de chercheurs ou de journalistes, toutes critiques largement relayées par les médias ; elles concernent aussi bien les logements vides des villes nouvelles et l'impossibilité pour les catégories démunies d'y accéder que la "crise du logement" sévissant dans le pays, en général, et au Caire, en

---

[32]. Milad Hanna, évoquant "*la mafia des coopératives*", précise : *"Le montant des crédits alloués par l'Etat au financement des emprunts auprès des coopératives passe de 1 million de £e/an au milieu des années 60 à 150 en 1982 (...). Avec la hausse des taux d'intérêts pratiqués sur les dépôts, l'Etat se voit contraint, à partir de la seconde moitié de la décennie 70, d'assumer la différence entre les taux des crédits bancaires de l'ordre de 13% et celui qu'il accorde pour les emprunts des coopératives (environ 4%). Cette subvention s'élève à 200 millions de £e pour le budget 1985/86* (subvention limitée par un seuil fixés à 8000 £e par unité de logement) *et ne cesse depuis lors d'augmenter. Des groupes ayant en mains le mouvement coopératif se sont formés avec pour objectif la constitution d'un pouvoir utile dans le cadre des élections, ou la réalisation de bénéfices. La presse fait régulièrement état de malversations dans le secteur des coopératives de construction."* (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 59).

[33]. M. Ali Maarouf, directeur du *GABHC,* qui a pris le nom de "*General Agency for Housing Cooperatives*", précise dans une interview qu'entre 1954, date de fondation de l'organisme, et janvier 1995, l'agence a édifié 44 684 unités de logement (AL-WATHY, 19-25 janvier 1995).

[34]. Par exemple : "*Subhi Wahdân, du PND, (...) critique aussi les prix prohibitifs des logements construits par les sociétés d'Etat, alors que les terrains qu'elles acquièrent dans ce but sont exonérés de droits. Ainsi, 92 000 appartements dépendant du ministère de la Construction et construits dans divers gouvernorats ne trouvent pas de locataires, bien qu'ils se trouvent sur des terrains appartenant à l'Etat.*" (GALLOUX, "Chronique économique", 1995, 237).

particulier [35] ; elles sont d'autant plus virulentes qu'elles reprennent l'argumentation qui s'exprime à travers le mécontentement populaire, par exemple lors d'événements tels que le tremblement de terre du 12 octobre 1992. Aussi est-il nécessaire pour le Président de la République et pour les ministres concernés - il y va de leur légitimité - de répondre à ces critiques, réponses également retransmises par la même presse, même s'il ne s'agit parfois que d'un effet d'annonce.

Tout d'abord, le plan quinquennal 1982-1987 prévoit l'édification de 800 000 unités d'habitation en milieu urbain, dont 55 % de logements dits économiques, et énonce que "*l'Etat fournit les crédits avec facilités de paiement aux gouvernorats, aux coopératives qui lancent des adjudications que le secteur privé mènera à bien*" : au secteur privé revient ainsi la charge de construire 93 % de l'ensemble des unités de logement programmées. Dans les faits, à titre d'exemple, de juillet 1983 à juin 1984, dates de l'année financière, près de 124 000 unités d'habitations sont édifiées par le secteur privé : près de 20 % de ces logements correspondent à des logements dits luxueux ou aisés - au lieu des 8% prévus par le plan -, un peu plus de 27 % à des logements dits moyens - au lieu des 37 % prévus par le plan - et un peu plus de 52 % à des logements économiques.

A ces logements édifiés par le secteur privé se sont ajoutées, pour la même année, les 36 000 unités de logement du secteur public - dont 25 000 unités d'habitation économique -, à savoir les logements construits par les sociétés immobilières publiques, les coopératives de construction, les organismes de reconstruction, les logements dont les commanditaires peuvent être les gouvernorats ou, encore, une partie des logements bâtis dans le cadre des villes nouvelles. Par ailleurs, entre 1980 et 1984, le nombre d'unités de logements produites par le secteur public représente 18% du total de la production de logements en milieu urbain (116 475 unités contre 508 678 unités produites par le secteur privé)[36].

Continuation du premier plan quinquennal, un second plan quinquennal 1987-1992 prévoit la construction de 900 000 logements en zone urbaine ; ils doivent être réalisés dans leur presque totalité (98 %) par le secteur privé soutenu par les prêts bancaires de l'Etat (KHAROUFI, "Genèse et paradoxes d'une crise", 1990, 180). Aussi, le plan projette-il, pour la première année, l'édification, par l'intermédiaire des coopératives de construction ou

---

[35]. Par exemple : "*Les statistiques de la Capmas (organisme central des statistiques) signalent que les besoins en logements, à l'aube du XXIe siècle, s'élèveront à 3,6 millions d'unités, en tenant compte d'un déficit actuel de 800 000 unités, de la nécessité d'en remplacer 500 000 autres et enfin d'en prévoir 2,3 millions pour prendre en compte la croissance démographique.*" (GALLOUX, "Chronique économique", 1996, 541).

[36]. Les données citées dans ce paragraphe proviennent, comme précédemment, de HANNA, *Le Logement en Egypte*, 1992, 100 -101 et Tableau I et II. Si l'ouvrage de Milad Hanna ne propose pas le résultat total du nombre d'unités de logement produites pour l'ensemble du plan 1982-1987, d'autres sources permettent toutefois d'évaluer ce résultat à environ 800 000 logements construits, dont environ 96 % par le secteur privé (KHAROUFI, "Genèse et paradoxes d'une crise", 1990, 165-180).

directement par les gouvernorats,"*(...) de 170 000 unités de logement dont 124 600 dans la catégorie économique"* (RAYMOND, *Le Caire*, 1993 346). Autre exemple, en février 1990, le ministre de l'Habitat annonce la construction, par le biais d'un crédit de 1,3 millions de £e accordé par la Banque de l'Habitat et de la Reconstruction, de 46 000 unités de logement, dont 29 000 à coût réduit dans les villes nouvelles, habitations qui devraient "*contribuer à résoudre la crise du logement*" (GALLOUX, "Chronique économique", 1990, 251). Pour l'année 1994-1995, ce sont encore 170 000 logements, dont les trois quarts consisteraient en des logements sociaux, qui devraient être bâtis sur tout le territoire. Enfin, selon le journal *Al-Ahram*, 3 millions d'unités de logement auraient été construites par l'Etat entre 1982 et 1998 (AL-AHRAM, 11/17-01-98)[37].

Le second type d'intervention de l'Etat consiste en des crédits accordés à des catégories de ménages spécifiques, les "ménages à bas revenus", les "familles nombreuses" ou les "jeunes ménages", pour faciliter leur accès au logement. Par exemple, le ministre des Nouvelles Communautés Urbaines déclare, en avril 1995, que "*des prêts bonifiés d'un montant de 825 millions de £e à un taux annuel de 6 % seront octroyés aux catégories à faible revenu durant l'année fiscale 1995-1996, avec un minimum de 10 000 £e*". Dans le même temps, sur l'ensemble du territoire égyptien, 136 000 nouvelles unités de logement seront réservées pour ces catégories, dont 80 000 devront être construites par le secteur privé qui joue toujours, selon le ministre du Logement, "*un rôle essentiel*" (GALLOUX, "Chronique économique", 1995, 293). Fin 1996, le même ministre du Logement prévoit pour l'année à venir une augmentation de 10 à 20 % du nombre "*d'unités d'habitation de niveau modeste*", nombre qui devrait ainsi s'élever à 200 000 unités alors que seulement 80 000 unités ont été bâties en 1996 (GALLOUX, "Chronique économique", 1996, 541).

L'année 1996, encore, marque le lancement du "Projet Moubarak" qui s'adresse aux jeunes couples et aux familles nombreuses. Un montant de 900 millions de £e est affecté à la construction d'habitations à prix modéré dans les villes nouvelles et satellites de Dix de Ramadan, Quinze Mai, Six Octobre, al-'Ubûr et al-Chûrûq : 50 000 nouveaux logements devraient y être construits d'ici l'an 2001 et vendus au prix de 55 000 £e dont 10 000 £e à la charge de l'Etat. D'après les propos du ministre de la Construction et de l'Habitat, "*les acquéreurs devront verser un acompte de 6 500 £e et pourront obtenir de la Banque de*

[37]. Il s'agit ici, et dans les pages qui suivent, de l'hebdomadaire officieux, en langue française, *Al-Ahram Hebdo*. Par contre, dans la seconde partie de ce Chapitre, "La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl, ou la cité du tremblement de terre", nous avons dépouillé, pour les jours qui ont suivi le tremblement de terre du 12 octobre 1992, une partie de la presse en langue arabe, indépendante ou officieuse, dont le quotidien *Al-Ahram* - les dates de parution permettent donc de distinguer le journal hebdomadaire francophone du journal quotidien arabophone.

l'Habitat et de la Construction un prêt de 14 000 £e remboursable sur 30 ans. Un emprunt complémentaire est possible sur 5 ans. Les conditions fixées par les autorités imposent un âge compris entre 29 et 35 ans pour l'acquéreur, priorité étant accordée aux jeunes mariés et aux familles nombreuses" (GALLOUX, "Chronique économique", 1996, 560). Le "Projet Moubarak", tel que présenté dans la presse, est effectivement mis en œuvre dans le courant de l'année 1996 et, en septembre 1997, les 39 000 appartements de 100 et 70 m^2 des deux premières étapes du projet - la troisième étape concernant un nombre non encore défini de logements de 60 m^2 - sont déjà tous attribués à de "jeunes couples", alors même qu'une partie d'entre eux est encore inachevée (AL-AHRAM, 27/08-02/10-97).

Un autre projet, baptisé "Les logements de l'Avenir" - *Iskân al-Mustaqbal* -, est initié à partir d'août 1997. A l'instar du "Projet Moubarak", il s'agit de logements situés dans les villes nouvelles et destinés à des "*personnes jeunes*" et "*à faibles revenus*". Les conditions d'attribution des appartements, définies par un Haut comité composé de représentants du ministère de l'Habitat et d'investisseurs privés, sont "*draconiennes*" : les "*personnes jeunes*" sont âgées de 30 à 45 ans, "*âge du mariage en Egypte*" ; elles doivent être couvertes par une assurance sociale, "*ce qui garantit au ministère de l'Habitat les acomptes prévus*" ; les candidats au logement ont à verser une avance de 1000 £e et, enfin, ils doivent être "*réellement sans logement, n'avoir jamais bénéficié d'un crédit ou d'une terre à travers l'Organisme des agglomérations urbaines ou une coopérative d'Etat, ni à travers un organisme du secteur privé*". En raison des critiques formulées quant à la rigidité et à la sévérité de ces critères d'accès au logement - tranche d'âge trop limitée et avance de paiement trop élevée pour des personnes démunies -, "*(…) le Président Moubarak a demandé au ministère de l'Habitat de revoir ces conditions afin de les assouplir"* (AL-AHRAM, 02/08-10-98)[38].

En définitive, excepté l'édification de quelques cités d'urgence, l'intervention de l'Etat dans le domaine de la construction de logements pour les catégories les plus défavorisées est restée quasiment sans effets depuis les années soixante-dix : les logements des villes nouvelles, au même titre que ceux construits pendant la période nassérienne, ne sont *a priori* accessibles qu'à la partie supérieure des classes moyennes et aux catégories à hauts revenus, à supposer encore que celles-ci désirent s'y installer. Dans le cadre de la construction de logements, en outre, le désengagement de l'Etat en faveur du secteur privé est à mettre en

[38]. Il faut préciser ici que ce type de prise de position du Président Hosni Moubarak est connu des habitants des villes nouvelles et, plus largement, de nombreux Cairotes : que ce soit dans le Quartier des Tanneries, à 'Ayn al-Sira ou à Masâkin al-Zilzâl, c'est avant tout aux propos du chef de l'Etat que les habitants se réfèrent - pour parfois les critiquer - lorsque sont évoqués les problèmes du quartier ou d'accès au logement ; de même, les habitants invoquent-ils le Président - et non le ministre concerné ou au gouvernement -, qui paraît alors comme la seule personne légitime pour résoudre certaines de leurs difficultés. Nous pensons que l'une des contreparties de cette relation entre les habitants et le Président réside dans le fait que ce dernier demande, comme dans l'exemple ci-dessus, au ministère de l'Habitat de faciliter les conditions d'accès au logement dans les villes nouvelles et, de façon plus générale, qu'il se fait l'avocat des démunis.

parallèle avec le contexte de son retrait plus général du champ économique et social, retrait lié aux orientations libérales de la politique économique initiée avec l'*Infitah*, aux plans d'ajustement structurel à partir des années quatre-vingt ou, encore, aux privatisations des entreprises du secteur public[39].

Paradoxalement, ce désengagement de l'Etat du champ de la construction de logements s'accompagne d'un discours de légitimation de son action dans ce domaine. Tout en incitant le secteur privé à prendre en charge l'édification des logements pour "catégories à bas et moyens revenus", ce discours s'adresse en effet à ces dernières catégories lorsqu'il s'agit du "Projet Moubarak" ou de celui des "Logements de l'Avenir". Or, s'il est vrai qu'une petite partie des habitants des villes nouvelles ou de Masâkin al-Zilzâl, comme nous le verrons dans la suite de ce Chapitre, ont bénéficié de l'aide de l'Etat pour s'installer dans un nouveau logement, il ne s'agit jamais de "bas revenus". En fait, ce sont surtout les conséquences du tremblement de terre du 12 octobre 1992 et les expulsions liées aux grands travaux de la capitale - par exemple, celles qui résultent de la démolition des quartiers traversés par la *Ring Road* - qui ont conduit une population à "bas revenus" à être relogée, de gré ou de force, dans les villes nouvelles, *new settlements* et autres "extensions urbaines".

[39]. Par exemple, en 1995, neuf entreprises de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ont été privatisées ; selon les conseils formulés par la Banque Mondiale, la vente devait s'accomplir aux enchères et en toute transparence (AL-AHRAM, 13/19-09-95). Par ailleurs, et si l'on en croit le même journal *Al-Ahram*, un grand nombre d'entreprises publiques du BTP sont très endettées auprès des banques : d'une part, en raison des retards de paiement de l'Etat ; d'autre part, parce que les coûts dans les contrats passés avec les administrations publiques ont parfois été sous-estimés par rapport aux coûts réels ; enfin, parce que la concurrence entre les entreprises de BTP conduit à une "*(...) course effrénée aux chantiers sans aucune étude préalable (...). Elles ont dû payer des amendes de retard qui dépassaient les profits qui pouvaient être récupérés des projets*". Le secteur privé, quant à lui, détient plus de la moitié des activités du bâtiment et sous-traite un grand nombre des chantiers des entreprises publiques (AL-AHRAM, 16/22-10-96).

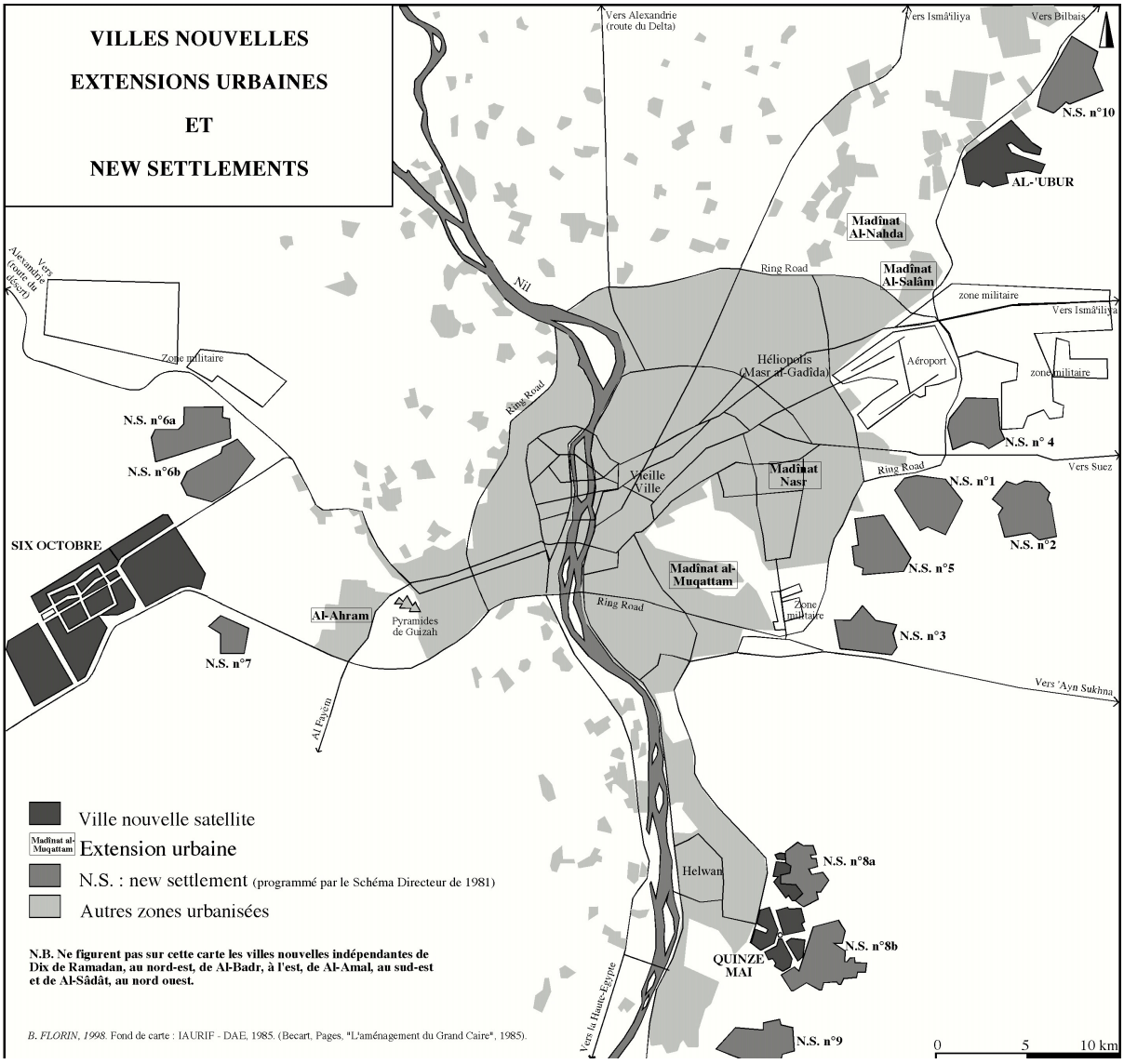
VILLES NOUVELLES
EXTENSIONS URBAINES
ET
NEW SETTLEMENTS
Vers Alexandrie (route du Delta)
Vers Isma'iliya
Vers Bilbais
N.S. n°10
AL-'UBUR
Madînat Al-Nahda
Madînat Al-Salâm
Ring Road
zone militaire
Vers Isma'iliya
Nil
Vers Alexandrie (route du désert)
Zone militaire
Héliopolis (Masr al-Gadîda)
Aéroport
zone militaire
Ring Road
N.S. n°6a
N.S. n°6b
N.S. n° 4
Vieille Ville
Madînat Nasr
Ring Road
Vers Suez
N.S. n°1
N.S. n°2
SIX OCTOBRE
N.S. n°5
Madînat al-Muqattam
Ring Road
Zone militaire
Al-Ahram
Pyramides de Guizah
N.S. n°3
N.S. n°7
Vers 'Ayn Sukhna
Al Fayûm
Ville nouvelle satellite
Madînat al-Muqattam Extension urbaine
N.S. : new settlement (programmé par le Schéma Directeur de 1981)
Autres zones urbanisées
Helwan
N.S. n°8a
N.S. n°8b
QUINZE MAI
Vers la Haute-Egypte
N.S. n°9
0 5 10 km
N.B. Ne figurent pas sur cette carte les villes nouvelles indépendantes de Dix de Ramadan, au nord-est, de Al-Badr, à l'est, de Al-Amal, au sud-est et de Al-Sâdât, au nord ouest.
B. FLORIN, 1998. Fond de carte : IAURIF - DAE, 1985. (Becart, Pages, "L'aménagement du Grand Caire", 1985).

b. Le modèle urbain de la ville nouvelle : discours et processus de production d'une image mythique

La mise au jour d'une première dichotomie entre les villes nouvelles telles qu'elles sont conçues et réalisées à partir des années soixante-dix et les discours sur la ville nouvelle, fondés sur un argumentaire d'ordre culturaliste et identitaire tendant à légitimer le choix d'un modèle urbain "spécifique" au contexte égyptien, rend intelligible le processus de production d'une image mythique de la ville nouvelle. Ce modèle urbain, reposant sur les principes du fonctionnalisme[40] et sur le *zoning* socio-spatial, devient l'instrument privilégié d'un projet politique de grande ampleur qui a non seulement vocation à transformer l'organisation du territoire et la répartition de sa population, mais aussi à transformer la société égyptienne dans son ensemble.

Le modèle urbain de la ville nouvelle, du fait des qualités architecturales et urbanistiques intrinsèques que celle-ci ambitionne de promouvoir, serait donc le détenteur de cette capacité à réformer, voire à moderniser, puisque les discours le confrontent à la ville "traditionnelle", la société dans son ensemble ainsi que les individus qui la composent : en ce sens, le modèle de la ville nouvelle permet d'élaborer, sinon d'édicter, de nouvelles normes comportementales que devraient adopter les habitants actuels et futurs de ces nouveaux centres urbains. Emanant des aménageurs ainsi que d'un bon nombre de chercheurs et véhiculés par les médias, les discours sur la ville nouvelle, dont le modèle proprement dit n'est qu'exceptionnellement remis en cause[41], ne nient pourtant pas les indéniables difficultés rencontrées par leurs habitants.

Notre propos n'est pas de juger du bien-fondé ou de l'esthétique du modèle urbain, qu'il s'agisse maintenant des villes nouvelles ou, ci-après, des cités périphériques, "extensions urbaines" et autres *new settlements*, mais de comprendre comment est perçue et vécue la distorsion - et c'est ici que se situe la seconde dichotomie - entre cette image mythifiée de la ville nouvelle et la réalité des grandes cités périphériques. Or, les modalités de l'adaptation à une nouvelle situation et les pratiques d'appropriation qui, dans une certaine mesure, modèlent

---

[40]. Il s'agit, notamment, des principes issus de *La Charte d'Athènes* : ainsi retrouve-t-on, par exemple, les "*unités de voisinage*", terme utilisé en 1933 par José-Luis Sert et qui évoquent aussi les "*unités d'habitation de grandeur conforme*" de Le Corbusier ; de même, les quatre fonctions principales définies par la Charte - "*habiter, travailler, se récréer, circuler*" - ainsi que l'importance conférée, dans les schémas directeurs, aux espaces verts fondent l'organisation interne des villes nouvelles égyptiennes (RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, 1986, 243).

[41]. Si le modèle urbain ou le type de logement sont rarement remis en cause, le choix de l'emplacement des villes nouvelles et satellites est, par contre, fréquemment critiqué : l'une des craintes, récurrente dans les médias, est que la proximité des nouvelles implantations, en particulier Six Octobre, favorise l'urbanisation non contrôlée des espaces encore vacants entre les villes satellites, celles-ci devenant alors de simples banlieues, et la capitale, et contribue ainsi à un développement illimité du Caire.

l'espace, nous permettront de montrer, dans la Troisième Partie de ce travail, que, par leurs actes, les habitants tentent de résoudre cette distorsion.

La conception de ces villes nouvelles, modèle exogène procédant en partie des travaux des experts étrangers[42], est résolument fondée sur le *zoning*[43] et, en particulier, sur ce que nous pourrions nommer le *zoning* socio-spatial : il s'agit de proposer, dans des quartiers bien distincts, plusieurs types de logements accessibles à différentes catégories de population, aisées ou moyennes dans une acception large, mais qui excluent les catégories plus démunies, les ménages aux revenus irréguliers ou en situation précaire.

A titre d'exemple, la ville satellite de Six Octobre[44], mise en chantier au début des années quatre-vingt et planifiée sur 2688 hectares, est divisée en douze districts ou quartiers - *hayy* - qui correspondent à ces divers groupes de destinataires ; ces districts sont eux-mêmes divisés en unités de voisinage - *mugâwirah*. L'un de ces districts, le "*special district*", est composé de luxueuses villas avec jardins réservés à des catégories très aisées. Une autre zone résidentielle, qui correspond aux districts n°2, n°3 et n°4 dans le schéma d'aménagement

---

[42]. La conception des plans directeurs des villes nouvelles est réalisée par des "*(...) bureaux de consultants étrangers, américains, allemands et anglais, qui travaillent avec leurs homologues égyptiens*" ; le schéma directeur de al-'Ubûr est ainsi élaboré par une équipe égypto-allemande (EL KADI, "Trente ans de planification urbaine au Caire", 1990, 200-202). Autre exemple, dans le cas de la ville de Dix de Ramadan, plusieurs avant-projets ont été élaborés par des consultants suédois en collaboration avec un cabinet égyptien (SERAGELDIN, "La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte", 1987, 76).

[43]. Evoquant les ZUP - Zones à Urbaniser en Priorité - françaises des années soixante, J.P. Flamand écrit : *"Concrètement la pratique urbanistique peut se ramener, dans le droit fil des définitions arrêtées par R. Auzelle, à deux approches opérationnelles primaires, on n'ose parler de principes. Elle consiste d'une part à fragmenter les activités sociales entre quelques grandes fonctions, et à leur assigner des zones distinctes ; d'autre part, à organiser la circulation entre ces zones. Le " zoning " distingue donc les zones industrielles, des zones de bureaux et de services, et des zones d'habitat. Dans les vides laissés entre elles, des " espaces verts " (mais on ne parle plus de squares, de jardins, de parcs) sont censés servir d'écrans hygiénistes et de lieux de loisir et de détente. La circulation est organisée en fonction prioritairement de l'automobile, selon une hiérarchie des vitesses et des distances excluant le piéton du nouvel environnement ainsi créé."* ; Robert Auzelle, auteur d'un "Que Sais-je", intitulé *Technique de l'urbanisme* et ayant enseigné "*à des générations d'architectes-urbanistes*", s'est inspiré des théories fonctionnalistes et de la Charte d'Athènes en "*en accentuant le caractère techniciste, en la réduisant à des recettes en quelque sorte*" (FLAMAND, *Loger le peuple*, 1989, 283 et 228).

[44]. Nous choisissons ici l'exemple de Six Octobre puisque il s'agit de la ville que nous connaissons le mieux pour y avoir effectué une série d'entretiens en 1993 et plusieurs visites les années suivantes afin d'observer l'évolution bâtie et environnementale de la ville. Toutefois, nous ferons également référence dans ce qui suit aux autres villes nouvelles, indépendantes ou satellites. Ainsi, le Plan directeur de la ville de Quinze Mai, présenté dans un ouvrage du CEDEJ consacré aux villes nouvelles, montre très clairement le "*zoning*" : les "*logements pour bas revenus*" qui composent environ les deux tiers de la surface de la ville encerclent aux trois quarts les "*logements pour revenus moyens*" et les "*logements pour revenus élevés*", mais sont séparés de ceux-ci d'une part par des "*équipements*" et d'autre part par un grand "*parc de loisir*". Séparant encore certains des quartiers, des "*espaces verts de ventilation*" - rappelant les "*espaces verts hygiénistes*" évoqués ci-dessus - sont aussi prévus dans le plan. La distance des logements pour "*revenus moyens*" et "*revenus élevés*" au principal "*centre commercial*" et aux grands "*équipements*" - qui se situent en majorité à proximité de ce "*centre commercial*" - n'apparaît jamais très grande sur le plan ; par contre, une partie des logements pour "*bas revenus*", ceux situés au nord de la ville, en sont éloignés, même si le plan, ne comportant pas d'échelle, ne permet pas de déterminer avec précision cette distance (MUKHTAR, "Vers une utilisation optimale des villes nouvelles situées dans la région du grand Caire", 1987, 99-100). De même, la zone d'habitat de Dix de Ramadan "*(...) est partagée en 49 quartiers, classés en trois catégories selon les classes sociales"* (AL-AHRAM, 5/11-10-94).

initial, est constituée de petits immeubles en construction et de nombreuses villas qui, fin 1993 au moment de nos premières enquêtes, étaient encore inhabitées mais qui, en 1995, paraissaient, pour une partie d'entre eux, occupés au moins temporairement les jours de congés. Ces quartiers de petits immeubles ou villas "de *standing*" résultent d'opérations de promotion immobilière privée qui profitent ainsi des infrastructures financées par l'Etat[45]. Le district n°7 est, quant à lui, constitué d'immeubles identiques, de quatre étages, comportant en leur centre et pourtour des espaces verts bien entretenus ainsi que des services de proximité (mosquées, écoles primaires et secondaires, petits supermarchés, commerces et banques, etc.) ; des familles aisées y habitent et l'on peut y rencontrer, par exemple, d'anciens expatriés du Golfe qui disent y rechercher "*le calme et l'air pur*".

Enfin, représentant la plus grande partie de la ville, les autres districts, plus denses, proposent des logements dans des blocs dont la qualité du bâti est bien moindre et qui se dégradent vite (malfaçons, fissures, fuites d'eau, etc.)[46]. Dans ces districts, les services publics de proximité sont plus rares et le traitement des espaces environnants semble être laissé aux initiatives des habitants : chaque *mugâwirah* est composée d'une placette centrale - un terrain vague sablonneux en 1995 - autour de laquelle se distribuent des bâtiments de 5 à 6 étages dans lesquels la disposition des logements se répète. Ces logements sont destinés aux "classes moyennes" comme, par exemple, les fonctionnaires ou les membres des syndicats professionnels[47]. Parmi ces districts, en 1993, le n°6 était achevé et en partie habité et les n°10 et n°12 étaient en construction ; en 1995, ces deux derniers districts étaient terminés mais encore faiblement occupés et les districts n°8 et n°1, constitués de blocs identiques, étaient en voie d'achèvement.

---

[45]. L'Organisme des Nouvelles Communautés Urbaines (O.N.C.U.) arrête la politique de tarification des terrains vendus aux entreprises de production immobilière, aux coopératives d'habitat ou aux futurs propriétaires des villas : "(Il) *agit - en partie - comme un organe de promotion, puisqu'il assume, grâce à son propre budget, le coût des différentes activités qu'il mène dans le domaine de la construction et du développement des villes nouvelles. Il viabilise et équipe ainsi les terrains destinés aux zones d'habitat et aux zones industrielles, puis les met en vente (...) à des prix symboliques ou, plus exactement, à des prix qui ne couvrent en aucun cas les coûts d'équipement et de viabilisation.*" (FAHMY, "Formation des prix des terrains dans les villes nouvelles égyptiennes", 1987, 134). Par exemple, à Dix de Ramadan, au début des années quatre-vingt, le prix du mètre carré fut fixé entre 2 et 3,5 £e alors que le coût réel de la viabilisation des parcelles - non achevée au moment de la mise en vente - s'élevait à 50 £e le mètre carré : "*Comme on pouvait s'y attendre, cette offre attira des foules d'acheteurs (...), ce furent pour la plupart des groupes aux revenus moyens et des spéculateurs qui bénéficièrent de la situation.*" Par ailleurs, "*une formule de crédit très avantageuse fut mise à la disposition de tous ceux (familles ou entreprises privées) qui désiraient réaliser des projets de logement (...). Cette politique comprenait donc une importante subvention de l'Etat"* (SERAGELDIN, "La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte", 1987, 81,82).

[46]. En particulier, plusieurs immeubles, dont les habitants voisins disent qu'ils ont été "*construits par les Chinois*" - probablement dans le cadre d'un accord de coopération -, ont dû être démolis en raison de vices de construction. Un ouvrier de Dix de Ramadan, interrogé par deux journalistes, dit : *"Le problème essentiel qui se pose concerne les HLM pour ouvriers, dans les 13ème, 14ème et 15ème quartiers. Les murs sont gravement lézardés et menacent à tout moment de s'effondrer."* (AL-AHRAM, 5/11-10-94).

[47]. Ainsi, un certain nombre de logements, situés dans des blocs dont les façades ont été spécialement recouvertes de fresques murales, est réservé aux membres du syndicat des Artistes qui bénéficient de facilités de paiement pour y accéder.

Les démarcations entre les différents quartiers apparaissent donc d'abord dans le paysage urbain par le biais des différenciations quant à la qualité du bâti, au degré d'équipement et au traitement des espaces publics ; elles sont d'autant plus prégnantes lorsque certaines des zones résidentielles sont séparées par plusieurs kilomètres de désert. La sélection lors de l'accès au logement parachève ce "*zoning* socio-spatial" : pour les habitants des villes nouvelles, le prix à payer pour être propriétaire varie en fonction de la taille et du *standing* des appartements[48] et, donc, de leur localisation dans la ville nouvelle. De même, la cherté des "avances de paiement" versées pour l'obtention des clés et des mensualités de ces logements en accession à la propriété sur de longues périodes - 20 à 30 ans - exclut de fait les pauvres du logement en ville nouvelle[49] : s'il est vrai que, en 1987, le ministre de l'Aménagement, Hassab Allah al-Kafrawi, dans la séance d'ouverture du Colloque sur les villes nouvelles organisé par le C.N.R.S.C., indique que 10% des logements de la ville satellite Quinze Mai sont réservés "*aux victimes de situations sociales imprévues, nécessitant des mesures urgentes (démolition des logements, par exemple) ou aux familles ayant des revenus modestes*", et s'il est vrai aussi qu'une partie des sinistrés du tremblement de terre du 12 octobre 1992 a été relogée à Six Octobre et dans d'autres "extensions urbaines", la question de la capacité à payer l'avance de paiement et les termes mensuels n'est jamais explicitée.

Nous y reviendrons dans la suite de ce travail mais il convient de préciser dès à présent qu'il s'agit d'une population qui, *a priori*, n'aurait pu accéder à ce type de logement en raison du prix des appartements.

---

[48]. Par exemple, parmi les personnes rencontrées à Six Octobre, un jeune couple d'enseignants avait payé, en 1992, 1500 £e pour l'obtention des clés d'un appartement de 60 m^2 dans le 6ème district et devait verser des mensualités de 46 £e pendant 24 ans (13 800 £e au total). Par contre, le directeur d'un musée du Caire avait accédé en 1990, grâce à un prêt du syndicat des Artistes, à un appartement dans le même district pour un total de 15 000 £e payables sur vingt ans à raison de 50 £e mensuelles, après le versement d'une avance de 3000 £e. Un homme résidant à Abû Dabi et séjournant dans le 7ème district de Six Octobre pendant ses congés a refusé de nous indiquer le prix de son appartement. Enfin, notons qu'un employé d'une usine de textile délocalisée de la ville de Ismâ'îliya à Six Octobre était hébergé gratuitement par son entreprise dans un logement du 7ème district ; mais la perte éventuelle de son emploi impliquerait la perte de son logement. Autre exemple : en 1997, à Dix de Ramadan, le prix d'un appartement de "*type économique*" était supérieur à 27 000 £e (AL-AHRAM, 22/28-01-97). A Six Octobre, quelques logements sont en location : des ouvriers résident ainsi "*dans des appartements pour un loyer mensuel culminant autour de 400 £e. Pour un ouvrier qui touche à peu près 150 £e par mois, il est donc inévitable de partager l'appartement avec d'autres. " Nous vivons à 10 dans un appartement de deux chambres ", déclare un ouvrier"* (AL-AHRAM, 16/22-08-95).

[49]. Nous avions rencontré, lors de nos enquêtes à Six Octobre, un couple d'anciens paysans, originaires du Delta. Il s'était installé dans une petite pièce semi-enterrée de l'un des immeubles du "special district" et l'homme était gardien, embauché par un médecin qu'il connaissait avant son arrivée. Certes, ce couple relève plutôt des catégories à "*bas revenus*", mais il s'agit là d'un cas atypique en raison des conditions de logement. D'une façon plus générale, M. Volait et F. Ireton notent que les "*" effets pervers " d'une spéculation mal maîtrisée excluent en général des villes nouvelles les classes moyennes à faibles revenus, qui représentent pourtant 70% de la population urbaine. Malgré les efforts initiaux entrepris en leur direction (...), il semble que le locatif ne soit pas la règle, que le montant des remboursements mensuels d'accession à la propriété soit trop élevé (...) et que les loyers mêmes représentent de toute façon une part trop grande des revenus des ménages"* (VOLAIT, IRETON, *Les villes nouvelles en Egypte*, 1987, XIII).

Menées avant le relogement des sinistrés du séisme, diverses enquêtes, tout en proposant des résultats parfois différents, donnent, de façon globale – c'est-à-dire sans établir de distinction entre les différents districts -, des indications sur les situations socio-professionnelles des résidents des villes nouvelles, indications qui confirment cette élimination des catégories démunies économiquement. Khadija Atteya précise ainsi que, à Dix de Ramadan et à Quinze Mai, respectivement 76 % et 66 % des habitants possèdent une formation sanctionnée par au moins un diplôme secondaire contre 1,7% et 7,9% d'habitants analphabètes. Mona Serageldin note, quant à elle, que le niveau moyen des revenus de la main-d'œuvre, résidente et non résidente, employée à Dix de Ramadan en 1987 était supérieur de 2% à la moyenne nationale. En 1989, dans la même ville de Dix de Ramadan, une autre enquête de Noha Fahmy montre que le niveau de la population restait nettement plus élevé que la moyenne nationale, puisque seulement 3,3 % des habitants disposaient de moins de 50 £e par mois et que la moitié des habitants avaient un revenu mensuel compris entre 100 et 200 £e[50].

L'allongement des délais de construction, la lenteur du peuplement des villes nouvelles indépendantes ou satellites, les réticences de la part des entrepreneurs à y implanter des activités dans un premier temps, puis, dans un second temps, les profits considérés comme plus ou moins légitimes réalisés par ces entrepreneurs ainsi que les pratiques spéculatives sur les terrains et sur des logements restés vacants, ont été largement détaillés et critiqués par les journalistes et chercheurs, égyptiens ou étrangers.

---

[50]. Nous précisons que l'enquête de Khadija Atteya est non datée par son auteur, mais que nous pouvons la situer, après quelques recoupements, en 1987 (ATTEYA, "Migrations descendantes et villes nouvelles en Egypte", 1995, 473). En ce qui concerne la ville de Dix de Ramadan, il s'agit d'un travail mené par Mona Serageldin (SERAGELDIN, "La ville de 10-de-Ramadan en Egypte", 1987, 81) et d'une enquête menée par N. Fahmy en 1987 et citée par André Raymond (RAYMOND, *Le Caire*, 1993, 350). Précisons aussi qu'une grande partie des logements de Dix de Ramadan et Quinze Mai était destinée à une population ouvrière - qui n'est pas nécessairement la plus démunie en Egypte - en raison de la présence d'industries à Dix de Ramadan et de la proximité de la ville industrielle de Hilwân pour Quinze Mai. Toutefois, Noha Fahmy note que les logements de Quinze Mai "*sont un peu trop coûteux*" pour ces familles d'ouvriers (FAHMY, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte", 1987, 20). Dans l'article cité ci-dessus, Mona Serageldin écrit également que, à Dix de Ramadan, aucune priorité ne fut donnée à ceux qui envisageaient de travailler dans la ville et que les travailleurs journaliers "*souffraient d'une insécurité financière les empêchant d'envisager une quelconque option de logement dans la ville nouvelle"*. En ce qui concerne les zones industrielles des villes nouvelles et, plus particulièrement, les investissements des entrepreneurs, les secteurs d'activité, les origines de leurs employés et ouvriers ainsi que le problème des migrations pendulaires, le lecteur peut se reporter aux travaux de Günter Meyer (MEYER, "Geographical Research on Migration in the Middle-Eastern City", 1993, 170-191 et MEYER, "Problems of Industrial Development in the New Desert Cities of Egypt", 1989, 90-105) ; ainsi qu'à trois articles publiés en 1998 dans un dossier de Egypte/Monde Arabe sur les "Travailleurs et industries à l'heure des réformes économiques", articles qui s'intéressent notamment aux ouvriers de la ville de Dix de Ramadan (LONGUENESSE, SHA'BAN, "Politique de libéralisation et différenciation de la classe ouvrière", 23-54 ; EL MAHDY, EL SAID, "Les petites industries de la ville du 10-Ramadan", 55-66 ; MOLLER, "Working and Living in 10th of Rmadan City, 67-80).

Conjointement, les discours, qu'ils émanent de sources officielles ou journalistiques, participent à la construction d'une image mythifiée de la ville nouvelle, intimement liée au modèle urbain qu'elle offre. D'ordre simplement descriptif, ou, de façon plus complexe, d'ordre culturaliste ou idéologique, ces discours ont une portée, voire une efficace, que nous retrouverons, dans la suite de ce Chapitre, tant au niveau du décalage entre cette image mythifiée de la ville nouvelle et la réalité des "extensions urbaines", qu'à celui des itinéraires résidentiels "volontaires" qu'ils influent ; nous la retrouverons aussi, plus loin encore dans ce travail, à la fois au niveau des représentations des habitants de Masâkin al-Zilzâl lorsqu'ils réinterprètent ces discours sur la ville nouvelle, et, enfin, à celui des nouveaux modes de comportements que les individus se doivent d'adopter lorsqu'ils vivent dans la ville nouvelle - ou, indifféremment, dans les *new settlements* et autres "extensions urbaines"[51].

Les descriptions des villes nouvelles renvoient à deux sous-types d'annonces qui paraissent parfois contradictoires tout en étant associés : ainsi, la tendance officielle à l'exagération quant au nombre effectif d'habitants a fonction de contrebalancer, sinon de réfuter, les propos critiques tenus dans la presse sur les villes nouvelles qui, en résumant, sont qualifiées de "*villes fantômes*".

A titre d'exemple, le ministre de l'Aménagement, également président de l'Organisme des villes nouvelles, annonçait, en 1987, une population "*d'environ 60 000 personnes*" dans la ville satellite de Quinze Mai (AL-KAFRAWI, "Principaux points de l'allocution du ministre de l'Aménagement" 1987, 4). Dans le même temps, les chiffres, probablement "officiels" - mais le plus souvent le lecteur n'en connaît pas la source exacte -, sont repris, de façon aléatoire, par les journalistes : ainsi, en 1994, 100 000 personnes habiteraient déjà à Quinze Mai (AL-AHRAM, 5/11-10-94). Or, Quinze Mai, bien que commencée en 1982 pour accueillir, à terme, entre 150 et 250 000 habitants, abritait un peu plus de 24 000 personnes au recensement de 1986 et environ 66 000 au recensement de 1996 ; si ce dernier chiffre se rapproche de celui indiqué par le Ministre, c'est neuf ans plus tard et il reste en tout état de cause largement inférieur à celui donné par le journal *Al-Ahram*. Ou encore, dès 1993, selon un autre journal, 80 000 personnes (LE PROGRES EGYPTIEN, 24/10/93) résidaient à Six Octobre. Conçue pour héberger de 300 à 500 000 habitants à l'horizon 2000, cette ville nouvelle hébergeait au recensement de 1986 un peu moins de 550

[51]. Nous avons déjà fait allusion à ces nouvelles normes comportementales dans le Chapitre précédent, lorsque nous parlions des "portes qui doivent être fermées" à 'Ayn al-Sira. Il est un peu frustrant de ne pas, dès à présent, entièrement expliciter au lecteur ce que nous entendons par ces nouvelles normes et ces nouveaux modes de comportement, mais la compréhension de ces changements nécessite de connaître bien plus précisément qui sont les habitants de Masâkin al-Zilzâl, quels sont les types de relations sociales dans la cité, véhiculant et régissant en partie ces nouveaux comportements, ainsi que les processus d'adaptabilité ou d'ajustement - ou les "compétences"- qui font que, effectivement, les "normes" deviennent des "modes" de comportement.

personnes et, au recensement de 1996, environ 65 500 habitants. En 1997, "*selon les statistiques*" citées par le journal *Al-Ahram*, la même ville abriterait 150 000 habitants, ce qui signifierait plus qu'un doublement de sa population en un laps de temps très court... (AL-AHRAM, 6-12/01/99).

A l'inverse, les estimations de la population de Dix de Ramadan peuvent être parfois inférieures à la réalité : Mona Serageldin propose 3 000 habitants en 1987 (SERAGELDIN, *La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte*, 1987, 81), ce qui est encore inférieur au chiffre donné par le "Premier conseiller à l'administration générale pour le Peuplement, les Nouvelles Communautés et les Affaires Nubiennes", pour lequel 5 680 habitants vivent dans la ville en 1985 (AL-MAKARAM, "Le rôle du ministère des Affaires Sociales..." 1987, 156). Le recensement de 1986, quant à lui, comptabilise un peu plus de 8 000 habitants et celui de 1996, 48 000 habitants, la ville étant prévue pour abriter quelque 500 000 résidents à terme. Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples qui offrent des chiffres hasardeux et qui peuvent, en partie, pour la presse tout au moins, s'expliquer par les longs délais de publication des recensements[52].

Les évaluations diverses de la population, que la tendance soit à la surestimation ou, moins fréquemment, à la sous-estimation, prennent un autre sens lorsqu'elles sont associées à des discours d'une autre nature, que nous pourrions nommer ici la "spécificité culturelle" : ces discours se fondent sur une perception prédéterminée du caractère du peuple égyptien tout entier - sans aucune distinction des différentes composantes qui pourraient éventuellement le constituer -, caractère qui l'empêcherait, par essence, de s'installer dans les villes du désert. Ainsi, dans un article du *Progrès Egyptien* intitulé "*Des florissantes villes-fantômes*", c'est Six Octobre qui est précisément qualifiée de "*ville fantôme*" et "*les 80 000 personnes qui y habitent sont pratiquement invisibles dans un espace conçu pour en accueillir 250 000".* Ceci justifie, d'après l'auteur, l'impression d'isolement des habitants qu'il exprime ou résume par le terme *ghorba* : "*Ghorba, un mot clé pour expliquer une des raisons qui freinent le développement des villes industrielles. Ghorba, c'est ce mélange de sentiments qui accablent les exilés, qui va de la nostalgie à l'ennui, en passant par la solitude et parfois l'aliénation. Les Egyptiens souffrent cruellement de ce syndrome, qui inhibe chez eux tout désir d'évasion, toute velléité de déplacement géographique.*" (LE PROGRES EGYPTIEN, 24/10/93).

Un autre journaliste, dont le titre de l'article, "*Ces villes que l'on dit nouvelles*", est agrémenté d'une photo légendée "*Avenue dans la ville de 6 Octobre : ville nouvelle, ville*

---

[52]. Les données des recensements égyptiens, qui ont une longue tradition derrière eux puisque le premier recensement systématique de la population date de 1848, sont généralement considérées comme fiables. Nous reprécisons ici que les estimations de la population des villes nouvelles en 1996 proviennent de la base de données de l'OUCC (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle, 1998, 10).

fantôme", réitère d'une autre façon, mais encore une fois à partir d'une vision culturaliste, l'idée de cette difficulté à se déplacer - voire une impossibilité - à laquelle sont confrontés "*des gens aussi casaniers que ceux de la capitale*", d'où la nécessité de les "*convaincre*" d'habiter les villes nouvelles.

Lors d'une communication au Colloque organisé par le C.N.R.S.C. sur les villes nouvelles, un professeur d'économie et de planification régionale exprime la même opinion : la "*ruée vers le désert*" est nécessaire, même si "*on peut penser, à première vue, que l'Egyptien a tendance inconsciemment à poursuivre un mode de peuplement traditionnel de peuplement (autour du fleuve) et que donc le succès des villes nouvelles dépend de sa capacité à modifier cette tendance (...). Il faut surmonter la peur du désert que tout Egyptien porte en lui, pour changer la répartition territoriale de la population. Il faut une politique constante et continue de mouvement vers le désert, succédant à des millénaires de vie dans la vallée (...)*"(AL-MAQSUD, "La politique des villes nouvelles en Egypte" 1987, 32 et 48).

Dans un autre article plus récent, titré "*Ces villes nouvelles transformées en banlieues*", un journaliste s'interroge encore sur "*l'esprit pionnier*" qui ferait "*défaut*" dans le cas des villes nouvelles tout en déplaçant le débat : ce ne sont plus les Egyptiens qui, d'une façon intrinsèque, sont les fautifs de la désaffection et de la désaffectation des villes nouvelles mais ces dernières qui, par leur conception, sont la cause de ces deux maux : "*Ceux qui s'exilent dans les villes nouvelles ont des revendications précises et simples : " Des appartements plus grands que ceux proposés dans les grandes villes, davantage d'espaces verts et des services meilleurs ". Voilà pour le rêve, la réalité est autre. Qu'est-ce-qu'une ville nouvelle, côté qualité de la vie ? Souvent un paysage triste. Et des forêts de HLM. Propre, mais tendance grise, triste et monotone. (...) Décidément, les villes nouvelles ne séduisent pas. Ceci revient-il à dire qu'il s'agit de cités fantômes ? Les urbanistes restent malgré tout optimistes.*" (AL-AHRAM, 2/28-01-97).

Dans le même ordre d'idées, une journaliste, à partir de témoignages de "jeunes couples" installés dans la ville de Quinze Mai, relate les difficultés de leur vie quotidienne, liées à l'absence de services et à l'insuffisance des moyens de transport, et conclut son article en écrivant : "*Les jeunes devront donc encore patienter, car une ville nouvelle ne se bâtit pas en un an. Et le temps des pionniers semble bien révolu.*" (AL-AHRAM, 27/08-02/10-97).

En dépit, ou plutôt simultanément aux critiques concernant principalement l'insuffisant peuplement par rapport aux objectifs annoncés (même lorsque les chiffres sont exagérés), la cherté des logements, l'absence ou les défaillances des services, et, très rarement - comme ci-dessus - le type d'architecture (l'habitat HLM), la légitimité des villes nouvelles ne pose pas de questions particulières et n'est jamais remise en cause[53], puisque, chiffres et autres

[53]. Certains chercheurs font toutefois appel à plus de "*circonspection*" ; cette prudence ne remet pas en cause le "modèle" urbain mais concerne les investissements "exorbitants" nécessités par la mise en œuvre des villes nouvelles : "*L'on peut donc avancer que, dans le cadre de la conjoncture actuelle, la mise en chantier des villes*

descriptions inquiétantes à l'appui, en particulier lorsqu'il s'agit de la capitale, les villes nouvelles ont fonction à résoudre les difficultés "*(...) des villes* [anciennes] *qui souffrent de problèmes démographiques et sociaux urgents*" (AL-AHRAM, 22/28/01/98) ; et, en ce sens, le discours journalistique rejoint le discours politique ainsi que celui d'un grand nombre de chercheurs[54]. Cette rhétorique se compose de plusieurs registres qui, une fois juxtaposés, donnent à la ville nouvelle son entière légitimité : il s'agit d'abord d'un choix politique qui tend à réparer "*la situation actuelle* [qui] *serait le résultat d'une accumulation d'erreurs vieilles de trente ans'*" et, en particulier, "*au premier rang des coupables*", la politique socialiste des années soixante (AL- AHRAM, 1/18-06-96). Ce choix politique est, ensuite, présenté comme un choix de société, ou, plus exactement, comme un choix visant à transformer ou à réformer celle-ci ainsi que, dernier registre, les individus qui la composent : "*En conclusion*, explique le professeur d'économie et de planification régionale déjà cité ci-dessus, *nous dirons que les contraintes du développement exigent un changement des valeurs de la société. Ces dernières représentent aujourd'hui des éléments de développement économique, social et culturel qui se reflètent dans les mentalités, les attitudes et les pratiques, et ce, bien qu'il existe un désir aigu de voir le décollage économique se réaliser. La ville et l'urbanisation peuvent être les instruments d'un changement réel des valeurs traditionnelles des pays en voie de développement ; elles peuvent conduire les individus à accepter de nouvelles valeurs et à relever les défis du développement, de la croissance et de la prospérité.*" (AL-MAQSUD, "La politique des villes nouvelles en Egypte", 1987, 48, souligné par nous B.F.).

Plus précisément encore, ce sont les villes nouvelles, bien plus que les villes anciennes supposées abriter les "valeurs traditionnelles", qui doivent être l'instrument privilégié d'un changement plus vaste : "*La politique d'implantation des villes nouvelles n'est pas une fin en soi, elle doit servir un objectif qui la transcende à l'échelle de la société égyptienne prise comme un tout ; les objectifs prioritaires étant la croissance économique nationale, l'instauration d'un meilleur équilibre entre les zones rurales et urbaines, et enfin une stabilité politique accrue.*" (FAHMY, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte", 1987, 23, souligné par nous B.F.). Cette opinion sur le rôle des villes nouvelles, qu'elle procède de leurs commanditaires ou des chercheurs, est transmise dans la presse : *"Ces agglomérations sont censées, selon les urbanistes, apporter une stabilité sociale et une*

---

nouvelles en Egypte représente surtout un gaspillage des maigres ressources dont nous disposons et que les profits que l'on en attend ne suffisent pas dans l'avenir immédiat à assurer, par anticipation, leur croissance économique. (...) C'est pourquoi nous préconisons plus de circonspection en ce qui concerne l'établissement de villes nouvelles en Egypte." (FAHMY, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte",1987, 22).

[54]. Nous précisons qu'il ne s'agit pas pour nous ici de juger de la pertinence ou de la véracité des "*problèmes démographiques et sociaux urgents*" du Caire ou des autres grandes villes, problèmes amplement retranscrits dans ces discours, mais de saisir de quelle manière ces derniers fonctionnent pour être opératoires. Rappelons, en effet, que ce qui nous intéressera précisément par la suite est la relation entre ces discours sur le modèle mythifié de la ville nouvelle, véhiculés par les médias et dans une certaine mesure intériorisés par les habitants, et la réalité des conditions de logement, et, plus largement des conditions de vie des habitants de l'extension urbaine Masâkin al-Zilzâl.

prospérité économique en faisant des zones d'attraction démographique en dehors des villes déjà existantes." (AL- AHRAM, 5/11-10-94, souligné par nous B.F.).

Ce projet de transformation de la société et de ses individus justifie l'intervention de l'Etat qui, d'après une enseignante de la Faculté d'Economie et de Sciences Politiques du Caire, "*doit jouer un rôle effectif pour établir un équilibre régional et ainsi couronner de réussite les efforts de développement régional*", par le biais d'une "*(...) politique nationale de développement et d'urbanisation où les communautés urbaines représenteront une solution à long terme de ce problème* (de l'explosion démographique)" (NASSAR, "L'explosion démographique et les politiques de développement et d'urbanisation", 1987, 85 et 86)[55]. Il nécessite également la participation active de la population : "*Le problème de la migration vers le désert à partir de la Vallée est un problème politique avant d'être un problème technique délicat. Il doit donc être résolu dans de solides cadres politiques, permettant aux migrants de prendre conscience des problèmes de développement de la société égyptienne en tant que totalité et de travailler dans le cadre d'un grand projet de renaissance nationale.*" (FAHMI, "Vers des sociétés intégrées dans les déserts égyptiens", 1987, 57, souligné par nous B.F.)[56].

---

[55]. Cité par une journaliste, Milad Hanna, urbaniste, ancien député et ancien président de la Commission du logement de la Chambre des Députés, exprime la même idée : " *Décongestionner le Caire, redistribuer les masses... tout cela est lié et doit faire partie d'un plan intégral. Les familles ayant des enfants proches de l'âge adulte doivent être relogées dans un contexte où ceux-ci pourront se rendre utile un jour et gagner confortablement leur vie. Le gouvernement doit se baser sur la crise du logement aussi bien pour redistribuer la population égyptienne sur le territoire national que pour encourager le planning familial*" ; la journaliste achève son article en notant que, grâce aux journaux et à la télévision, les opinions et les propositions du Dr Hanna commencent "*(...) à être connues des masses et cela contribue sans doute à créer cette conscience collective sans laquelle toute réforme sociale devient impossible"* (LE PROGRES EGYPTIEN, 17-01-93). Galila el Kadi et Magbie Rabie écrivent par ailleurs : "*Le rétablissement de l'équilibre entre les ressources naturelles, humaines et spatiales, constitue l'un des défis majeurs auquel l'Egypte doit faire face à la veille du XXIe siècle. Pour que le mythe de la conquête du désert se transforme en réalité, il est plus que jamais indispensable que les Egyptiens rompent le cordon ombilical qui les lie à la vallée du Nil, pour conserver ce " don du fleuve " et léguer ce qu'il en reste aux générations futures.*" (EL KADI, RABIE, "Les villes nouvelles d'Egypte", 1995, 175).

[56]. L'auteur, chercheur au C.N.R.S.C., émet des propositions très concrètes. Ainsi, le choix de la population des nouvelles communautés, et plus particulièrement celles qui ont pour objectif la bonification des terres désertiques, doit "*tenir compte du nombre de jeunes disponibles et de la moyenne d'âge. C'est ainsi que le chef de famille ne doit pas avoir dépassé la quarantaine. Il faut donner la priorité aux jeunes mariés et aux candidats au mariage. Il faut assurer un niveau acceptable d'hygiène publique et d'éducation. Il faut éviter les maladies endémiques*" Dans un autre contexte que celui des villes nouvelles du Caire, l'auteur ajoute : "*Pour les régions frontalières de la presqu'île du Sinaï, nous estimons nécessaire que les colons aient effectué leur service militaire, et qu'ils subissent un entraînement perfectionné, permanent et régulier dans la Vallée, pour qu'ils renforcent la capacité défensive des habitants des zones proches de la Palestine occupée. L'encouragement à la migration des éléments ayant effectué un séjour en prison pour des crimes de sang, tel l'assassinat dans le cadre d'une vendetta ou pour la sauvegarde de l'honneur, et ayant été remis en liberté pour bonne conduite, pourrait renforcer les capacités productives et défensives de ces régions*." (FAHMI, "Vers des sociétés intégrées dans les déserts égyptiens" 1987, 57). La première proposition concernant les "jeunes mariés" est, comme nous le verrons ensuite, parfaitement intériorisée par les relogés à la suite du tremblement de terre à Masâkin al-Zilzâl qui "savent" que les logements de la cité étaient destinés aux jeunes couples et non pas à eux-mêmes. Quant à la seconde proposition, il semble qu'il s'agisse également de propos véhiculés d'une manière ou d'une autre et que nous avons entendus à plusieurs reprises, plus ou moins déformés (par exemple, pourraient s'ajouter aux criminels qui iraient s'installer dans le Sinaï, tous les mendiants du Caire qui donnent une mauvaise image de la ville et qui ne sont que des parasites inutiles).

A une autre échelle, la conception architecturale et urbanistique des villes nouvelles - ou ce que nous pourrions nommer autrement le "modèle" d'habitat et le "modèle" urbain - devient l'incarnation spatiale de ce grand projet, au dessein réformateur de la société et de ses individus, et renvoie à la conviction que quelques principes, rationnellement choisis, d'organisation de l'espace peuvent déterminer l'organisation sociale dans un objectif de stabilité et de paix sociales qui s'ajouteraient à la "prospérité économique" et à la "stabilité politique" dérivant de ce grand "projet de renaissance nationale"[57].

A ce titre, selon Noha Fahmy, directeur de recherches au C.N.R.S.C., si le choix du modèle incombe aux architectes et urbanistes, c'est parce que ces derniers connaissent les désirs et les moyens de leurs concitoyens et futurs habitants des villes nouvelles[58] : " *Les choix d'aménagement reflètent l'éventail des conceptions que se font les diverses couches sociales égyptiennes de la vie urbaine, la relation de ces populations au cadre bâti, leurs besoins de confort et l'harmonie au milieu urbain. En tant qu'artefacts, c'est-à-dire en tant que produits humains, les villes nouvelles sont issues du souci des urbanistes et des planificateurs d'organiser et d'exploiter de manière optimale le site géographique afin que la ville puisse à la fois remplir les fonctions qui lui sont assignées, tout en répondant aux besoins matériels de ses futurs habitants selon leurs niveaux culturels et économiques."*

D'un tel discours découle l'opinion que, en raison des "spécificités" égyptiennes évoquées plus haut - et notamment celle qui concerne la "peur" du désert -, le modèle importé, donc exogène, en particulier celui des villes nouvelles occidentales[59], ne pourrait être appliqué au contexte égyptien et, le même chercheur, Noha Fahmy, poursuit à ce propos : "*En tant que sociologues, nous ne saurions trop souligner la nécessité que les urbanistes et les planificateurs chargés d'organiser le tissu urbain des villes nouvelles soient eux-mêmes*

---

[57]. Par exemple : "*Nous pouvons dire que les villes nouvelles sont des agglomérations humaines qui doivent constituer de nouveaux centres urbains où la stabilité sociale et le développement économique contribueront à mieux répartir la population*" (NASSAR, "L'explosion démographique et les politiques de développement et d'urbanisation, 1987, 76).

[58]. Même si les chemins qui mènent à cette connaissance de "*l'éventail des conceptions que se font les diverses couches sociales égyptiennes de la vie urbaine*" ne sont jamais explicités.

[59]. Les références aux expériences étrangères sont nombreuses : métropoles d'équilibre françaises, trop coûteuses pour les pays en voie de développement ; villes secondaires en Chine, Corée ou Panama, qui conviennent mieux aux conditions égyptiennes (NASSAR, "L'explosion démographique et les politiques de développement et d'urbanisation, 1987, 87-88). Ou bien : " *Aussi semble-t-il difficile de pratiquer un transfert de modèles ou de stratégies d'urbanisme, ou encore de programmes définis pour les pays industrialisés et les pays à économie dirigée*" car, il faut tirer profit des expériences étrangères passées, "*mais il ne faut pas oublier les différences de contexte non seulement au niveau économique, mais également au niveau socio-culturel*" (FAHMY, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte", 1987, 14). Les mêmes débats concernent également les choix qui sont décidés pour la vieille ville ou pour la capitale. A titre d'exemple, Milad Hanna, interrogé à propos de la *Ring Road,* déclare : " *J'ai toujours été fermement opposé à la construction de cette route (...). En l'an 2020, la population du Grand Caire atteindra 30 millions d'âmes, d'où une inévitable détérioration de la circulation, une plus grande pollution, etc. Par conséquent, ce projet faisant du Caire une ville monocentrique va la transformer en une autre Mexico-City. Tout cela à cause de l'application d'un plan adapté à l'Ile-de-France, malgré les différences géographiques, sociales et économiques*" ; le journaliste conclut : "*M. Hanna (...) est en faveur du système urbain allemand consistant à limiter la densité des villes à 2 millions d'habitants. Ainsi, toutes les villes seraient d'une importance égale comme Berlin, Bonn, Francfort...*" (AL-AHRAM, 29/03-04/04-95).

égyptiens, car qui mieux qu'un Egyptien peut savoir transformer un espace géographique vierge en une entité vivante et concrète qui reflète précisément l'identité nationale ainsi que les usages et les traditions des Egyptiens ? Par ailleurs, l'on ne saurait trop insister sur l'importance de l'état élaboré de l'environnement urbain. Les formes architecturales sont porteuses de certaines valeurs symboliques ; elles expriment des statuts, des pratiques et des modes de vie, représentant un type de communication abstraite entre le maître d'œuvre et l'usager. C'est la personnalité du maître d'œuvre qui transforme les bâtiments en symboles, tandis que l'usager traduit les symboles et les fait fonctionner dans la vie quotidienne. Ainsi, si les concepts implicites ne sont pas clairement définis et assimilés, il s'en suit une série de problèmes, conduisant à des usages défectueux, ayant eux-mêmes de graves répercussions économiques, psychologiques et sociales." (FAHMY, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte", 1987, 17, souligné par nous B.F.). Autrement dit, la conception et la perception *sui generis* de la société nécessiteraient le choix d'un modèle spécifique, approprié aux particularités locales[60]…

De ce type de discours découlent deux positions qui, tout en étant d'ordre culturaliste et identitaire, sont élaborées à partir de schémas explicatifs différents l'un de l'autre. La première position révèle l'inadaptation des villes nouvelles, en tant que modèle urbain, au contexte égyptien : *"L'échec des villes nouvelles tient à une raison fondamentale : le processus d'urbanisation établi sur le modèle européen ignore complètement les dynamiques réelles d'auto-urbanisation populaire des terres agricoles. C'est pourquoi, malgré la remarquable rapidité de leur mise en œuvre opérationnelle, les villes nouvelles continueront de se développer très lentement si elles s'abstiennent à rester en dehors des pratiques sociales, culturelles et surtout économiques du pays."* (BECART, *"Peut-il se développer une véritable promotion foncière et immobilière populaire sur les terres désertiques autour du Caire ?"*, 1988, 2). Cette position, émanant d'un expert français de l'IAURIF, justifie la conception des *new settlements* qui se fonde sur l'auto-construction assistée, projet sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Plus rarement, et en d'autres termes, l'opinion, exprimant l'inadaptation du modèle urbain, se lit dans quelques articles de presse s'interrogeant sur la monotonie "*des forêts de HLM*" et sur "*conformisme*" du cadre bâti

[60]. Ceci nous renvoie aux propos de Michel Lussault qui, nous semble-t-il, s'accordent aux discours sur les villes nouvelles égyptiennes, mais plus encore à ceux des urbanistes qui ont conçu le projet originel des *new settlements* , lesquels revendiquent une inspiration du modèle "local", celui de l'urbanisation sur les terres agricoles : "*Partout, en fait, on entend retrouver le sens du local, indispensable contrepoids, affirme-t-on, d'une internationalisation dont nul ne songe au demeurant, à élaborer une approche critique. Au bout du compte, nous voyons poindre l'idéal du " développement local " - mythologie sociale et politique constituant une nouvelle vulgate - qui selon ses " acteurs " et promoteurs, doit permettre de concilier les exigences de l'indispensable expansion avec celles du bien-être individuel et général et ainsi assurer le progrès, quand même, en cette phase difficile. Pour atteindre ces objectifs pré-évoqués, on utilise évidemment les outils de la " rationalité " urbaine, mais aussi, ô combien, les images générales et locales de la ville, diffusées à l'intérieur comme à l'extérieur des limites communales.*" (LUSSAULT, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, 1993, 346-347).

qui "*(...) est à l'origine du sentiment de non-appartenance chez les habitants des nouvelles cités"*. Ce à quoi Milad Hanna, urbaniste, régulièrement cité dans la presse, répond : "*On a besoin d'un grand nombre de logements parce qu'on a un grand nombre d'habitants. Il faut donc chercher la quantité et non pas la qualité.*" (AL-AHRAM, 22/28-01-97).

Plus intéressante et importante pour nous, parce que nous la retrouverons exprimée en d'autres termes dans les discours de certains habitants de Masâkin al-Zilzâl, la seconde position se veut une interrogation sur l'aptitude ou la capacité des nouveaux habitants à vivre dans la ville nouvelle et à comprendre les comportements que ce modèle urbain impose et qu'il faut donc adopter. Cette interrogation est parfois formulée de telle sorte qu'il lui arrive d'émettre ses propres réponses, lesquelles iraient plutôt dans le sens d'une "inadaptation" non pas tant du modèle de la ville nouvelle que de ses habitants. Et, bouclant la boucle, cette inadaptation des habitants renverrait, plus ou moins clairement, à l'opposition entre le modèle urbain de la ville nouvelle et celui de la ville "ancienne" - et, par là même, entre tout ce que ces deux espaces impliquent comme comportements contradictoires et incompatibles.

Ainsi, selon S. Yussuf, sociologue, la ville nouvelle comprendrait de façon intrinsèque, ou par essence, des "*valeurs culturelles communes*" - lesquelles ne sont toutefois ni précisées ni définies -, qui échapperaient à beaucoup de ses nouveaux habitants en raison de leurs origines résidentielles et sociales : "*Le mode de vie à Dix de Ramadan est directement lié aux circonstances de la migration d'un environnement social donné vers un autre, différent sur le plan culturel. Les immigrants doivent donc s'adapter à un nouveau mode de vie qui ne correspond plus à leurs habitudes. C'est alors que se crée un conflit entre les habitudes et pratiques traditionnelles des immigrants, et les conditions issues d'un environnement et d'un système nouveau.*" Et le même auteur d'ajouter : "*Mais ces travailleurs ont formé un groupe culturel hétérogène, qui n'a pas créé un système social et des valeurs homogènes. Il devient alors difficile d'identifier les types de relations sociales. L'individualisme, l'absence de cohésion, ou le refus de participer à de valeurs culturelles communes et propres à la ville, caractérisent cette nouvelle société (...). Aucune transformation culturelle n'a lieu, et les résidents n'ont pas contribué à former un modèle culturel commun. Chacun a conservé son identité culturelle et sociale d'origine*". L'auteur poursuit sur l'apparition de "*certaines déviances et d'une morale relâchée, comme l'indique le fait que les travailleurs se réunissent la nuit, occupant leur temps libre à absorber des stupéfiants. Ce phénomène est le résultat de la liberté soudaine et inusuelle accordée aux travailleurs de la ville, phénomène non envisagé par les responsables"* (YUSSUF, "Les villes nouvelles entre les stratégies de planification et les réalités sociales", 1987, 177-179, souligné par nous B.F.).

Ainsi, malgré les "*valeurs culturelles*" spécifiques et inhérentes au modèle de la ville nouvelle, valeurs qui devraient receler des principes de régulation sociale mais aussi d'homogénéisation sociale, leurs nouveaux habitants, en raison de leur provenance tant géographique que sociale, se révèlent inadaptés (par rapport à ce que nécessiterait le fonctionnement parfait du modèle prévu) et mettent de ce fait en danger la paix sociale... D'un autre point de vue, ce seraient les stratégies des entreprises implantées dans les villes nouvelles qui, malgré tous les avantages dont elles ont bénéficié - prix des terrains peu élevés, exemptions fiscales, etc. -, contrarieraient l'un des objectifs principaux des aménageurs, à savoir l'emménagement des employés et leur attachement aux villes nouvelles : "*La plupart des employés restent donc dans leurs villes d'origine, et se déplacent chaque jour. Les allers-retours quotidiens représentent une fatigue importante, ce qui se reflète par une instabilité des ouvriers au travail. Cette instabilité à son tour affecte gravement leur comportement et leur productivité. Ne se sentant pas en sécurité, ils changent souvent d'emploi et leur sentiment d'appartenance à une entreprise ou à la ville demeure nul (...). Mais le taux élevé de turnover et de travail instable est aussi dû à une politique systématique adoptée par plusieurs entreprises pour limiter les salaires et se débarrasser des ouvriers militants. La plupart des entreprises manquent de comités syndicaux chargés de défendre les droits élémentaires des ouvriers.*" (AL-AHRAM, 16/22-08-96)[61].

Mais l'écart entre, d'une part, les intentions et les prévisions des aménageurs dans le cadre d'un projet politique transcendant les qualités immanentes du modèle urbain choisi (puisque ce projet se situe d'emblée à l'échelle du territoire national - par exemple, mieux répartir la population et les activités industrielles -, mais aussi à celle d'une très large fraction de la société - par exemple, 20 millions d'habitants devraient vivre dans 44 villes nouvelles en 2020 (AL- AHRAM, 22/28-01-97) et, d'autre part, les multiples attitudes et pratiques "inadéquates" des habitants, des ouvriers ou des entrepreneurs - attitudes qui témoignent d'une sorte de manquement à la nouvelle citoyenneté ainsi proposée et de leur réticence à participer à ce grand dessein national -, cet écart, donc, n'est jamais analysé en terme de remise en cause des principes fondateurs des villes nouvelles.

Autrement dit, c'est l'adaptation, déjà effective ou escomptée, de certains habitants des villes nouvelles qui montre, ou montrera, que le choix du modèle est légitime. Ainsi, Manal, résidente de Six Octobre et d'abord atteinte de la *ghorba* - ce sentiment de

---

[61]. Par ailleurs, Galila el Kadi écrit en 1995 : "*Au lieu de faire appel au capital privé pour contribuer à ces projets de développement urbain, l'Etat va le subventionner (...). Il n'exigea de lui, en retour, aucune participation, ne serait-ce que par le biais d'une prise en charge partielle du logement de la main-d'œuvre destinée à être employée dans ses usines, et dont 60 % n'habite pas sur place. Cette politique, qui favorisait et avantageait les intérêts des hommes d'affaires, se fit encore une fois au détriment des intérêts du plus grand nombre, puisque c'est la production de logements et d'équipements socio-culturels qui en pâtit.*" (EL KADI, Introduction à "Aménagement régional et aménagement urbain en Egypte", 1995, VIII).

solitude et "d'étrangéité" qui mène parfois à l'aliénation - "*admet être une privilégiée*" qui "*vit, grosso modo, au standard de n'importe quelle jeune épousée d'un pays occidental, tandis que, au Caire, pour une foule de raisons pécuniaires et logistiques, cela aurait été impossible*". De même, est-il possible de "*(...) fonder de légitimes espoirs*" sur la nouvelle génération "*qui, de toute évidence, ne supportera pas un jour la pollution et les rues surpeuplées du Caire ou d'autres villes égyptiennes*" : preuve en est, pour tel résident du Caire employé à Six Octobre et souhaitant y acquérir un logement, le fait que "*pour ce qui concerne les enfants, le discours est différent. Ils vivront ici, ils aimeront Six Octobre comme j'aime el Hussein* [dans la vieille ville]" (LE PROGRES EGYPTIEN, 24/10/93). Ainsi, la ville nouvelle, comme l'espère un urbaniste, pourrait avec le temps *"devenir un jour une cité d'avenir (...). En fait, la plupart des gens qui sont dans la ville sont nouvellement installés, il est normal qu'ils aient quand même un sentiment d'appartenance au Caire. Mais, pour leurs enfants, nés dans la cité, il en sera autrement. Eux auront le sentiment de faire véritablement partie de la ville*" (AL-AHRAM, 6/14-08-97).

Dans le même ordre d'idées, les difficultés, liées aux services et relatées à longueur de colonnes par la presse qui transcrit les récits d'habitants mécontents des villes nouvelles, devraient également s'estomper avec le temps : " *Face à ces plaintes, le gouvernement explique qu'une ville ne se bâtit pas en un an et que l'axe du 26 juillet , qui relie ces villes nouvelles au Caire, réglera le problème* [des transports]. *Les moyens de transport devraient être doublés et un métro devrait être construit*.." (AL-AHRAM, 02/08-10-98). Autre vison projectuelle, encore, quand il est affirmé par le ministre de l'Habitat que le nouvel axe du 26 Juillet[62] qui part du quartier Mûhandisîn au Caire devrait contribuer "*au développement de l'ensemble des villes nouvelles, sur l'autoroute du désert entre Le Caire et Alexandrie*" par le fait, selon le journaliste qui agrémente son propos d'un cliché présentant une avenue déserte de Six Octobre, "*qu'en reliant plus facilement la ville nouvelle à la capitale, la nouvelle route permettra de rendre plus vivantes les rues du 6 Octobre*" (AL-AHRAM, 06/12-08-97).

---

[62]. La construction de cette route, longue d'une douzaine de kilomètres, a bénéficié de 30 millions de £e provenant d'investisseurs privés : "*En effet, les légendaires bouchons des rues al-Haram et Fayçal, à l'entrée du Caire, font perdre beaucoup de temps aux industriels et donc de l'argent. De plus, les ouvriers passent en moyenne trois heures par jour dans les moyens de transport (...). 523 usines et 70 000 ouvriers sont concernés par le nouveau projet.*" (AL-AHRAM, 06/12-08-97). L'un des ingénieurs responsable du projet explique dans un autre article : " *Les entrepreneurs qui investissent dans les projets de la ville du Six Octobre ou de la route désertique Le Caire-Alexandrie pourront grâce à cette route faire le trajet en un temps record*". Selon le journaliste, 2 000 habitants expulsés en raison de la construction de l'axe seront relogés dans 380 appartements de Six Octobre. Par ailleurs, le choix du tracé de la route par un quartier aisé de la capitale – Mûhandisîn -, et ceci malgré l'opposition de ses habitants, et non par un quartier populaire est à noter. Ainsi, le même ingénieur ajoute : "*Nous avons étudié toutes les alternatives possibles et Mohandessine était la seule applicable. Les alternatives étaient al-Warraq, Imbaba ou Boulaq, dont la densité de population ne permettait pas le passage de cette route. Les dégâts auraient été énormes.*" (AL-AHRAM, 01/07-07-98).

Si les opinions critiques relatives à la défaillance des services que devraient offrir les villes nouvelles, en particulier celles signalant l'insuffisance des moyens de transport sont nombreuses, l'opposition entre l'image[63], véhiculée et diffusée par les médias, des quartiers les mieux construits et les mieux aménagés - celle des quartiers les plus "chics" et les plus verts - de la ville nouvelle et Le Caire est également récurrente. L'une des catégories d'arguments qui fonde ce discours ressortit aux qualités environnementales de la ville nouvelle. Ces nouveaux centres urbains offrent "*le dernier luxe des temps modernes : du silence et de l'air pur*" ; ainsi, à Six Octobre, "*le climat, même en pleine canicule, est agréablement sec et de quelques degrés inférieur à celui de la capitale (...). Des arbres, encore jeunes, ont été plantés partout*" ; ainsi encore, les enfants "*grandissent dans le climat sec et salubre du désert*", (LE PROGRES EGYPTIEN, 24/10/93) ; la ville nouvelle "*est relativement calme, propre et belle. A la différence du Caire, on y trouve des espaces verts*" (AL-AHRAM, 16-22/08/95). Par opposition, les Cairotes souffrent de "*maux*" tels que "*encombrement, surpopulation, bruit, pollution*". Et l'on explique que les habitants de Dix de Ramadan "*sont venus tous pour un but commun : élever leur niveau de vie et fuir la pollution et le chaos des grandes villes*" (AL-AHRAM, 5/11-10-94).

Les campagnes de publicité, par le biais de la presse ou de la télévision, initiées par les promoteurs immobiliers privés - qui cherchent à vendre les appartements et villas des villes nouvelles - contribuent également à la production de cette image. Dans la presse, les publicités présentent des villas de type occidental - ou, au moins, qui ne dépareraient pas dans une banlieue aisée américaine - où figurent parfois ce qui est censé représenter une "famille modèle" – les parents, un garçon, une fille – dont la nationalité n'est pas spécialement marquée – il pourrait tout aussi bien s'agir d'une famille européenne. Des photos ou des dessins illustrent des textes qui mêlent les interjections directes en dialecte égyptien – *"Nouveau quartier " al-Qahîra al-Gadîda "* [le Nouveau Caire, mots au féminin] : *Tout en elle vous attire*" ou encore "*Vous souvenez-vous des beaux souvenirs d'autrefois... Le Village Golf Sulimaniya nous rappelle les beaux souvenirs d'autrefois*" – aux renseignements pratiques sur les prix des terrains et des constructions. Les avantages de ces nouveaux

[63]. Il s'agit ici également de l'iconographie proprement dite. Par exemple, dans la presse, les clichés présentent, à de rares exceptions près, soit des immeubles en construction, soit des quartiers aisés de logement collectif, des avenues larges, goudronnées, plantées d'arbre et bénéficiant de l'éclairage public ou encore des équipements tels que les écoles. Toutefois, dans l'article intitulé : "*Ces villes nouvelles transformées en banlieues*", le journaliste illustre ses propos par trois photos : la première, légendée "*Dans l'attente d'un bus problématique*", présente un couple assis à un arrêt de bus sur fond de gravats et à côté d'un lampadaire bancal ; la deuxième, "*Feux vert et rouge renversés comme pour marquer un no man's land*", montre effectivement des feux de signalisation posés au sol et, en arrière-plan, quelques blocs d'habitation à côté d'un monticule rocheux ; le troisième cliché, "*HLM et peu de verdure, les villes nouvelles ne séduisent pas assez*", offre une vue de blocs de cinq étages, qui semblent habités et qui pourraient correspondre aux quartiers pour "bas et moyens revenus" des villes nouvelles ou encore aux immeubles que l'on rencontre dans les "extensions urbaines". Devant les blocs, quelques arbres poussent sur une pelouse jaunie (AL-AHRAM, 22/28-01-97).

quartiers apparaissent clairement : les dessins mettent en évidence la verdure tandis que le texte précise la superficie accordée aux espaces verts.

Exemples de publicités parues dans la presse pour des villas (grande périphérie du Caire)

Al Ahram, 27 avril 1999 (publicité sur une demi-page)

Projet Ziziniya

Tout en elle vous attire

- Le lieu le plus proche du cœur du monde, à 15 minutes de Masr al-Gadîda *(Héliopolis, nord-est du Caire)* et surplombant de 100 mètres le Plateau du Muqattam

- Etre en ce lieu *(habiter dans la verdure)* vaut toutes les richesses du monde : 78 % d'espaces verts et de zones de service, 22 % d'espace bâti

- Les prix et les conditions de paiement vous facilitent l'existence : à partir de 980 £e le m^2 avec des traites sur 20 ans *(pour les villas)*

- Les appartements sont de superficie et de conception qui les rendent vastes comme le monde. Des villas de 290 à 480 m^2, des appartements de 110 à 130 m^2 dans des immeubles r+3

- Tous les services : mosquée, clinique, sapeurs-pompiers, crèche, supermarché, club, terrains de jeux, piscine, restaurants, centre pour hommes d'affaires, promenades pour piétons

- Nous nous engageons à vous livrer votre maison au jour, à l'heure et à la secondre près.
Livraison en mai 2003

Vous souvenez-vous des nuits d'autrefois...

Le Village Golf Soleimania nous rappelle les beaux souvenirs d'autre fois... Six millions de m^2 parsemés d'arbres et d'étangs.
La superficie des espaces verts représente 96 % de la superficie totale et 4% seulement sont réservés aux bâtiments.
Là où la vie est loin de la pollution, du bruit et de la promiscuité. 90 % des villas ont une vue sur les terrains de golf.

Légende du cliché :
La magie de Soleimania la nuit. Photo du Village Golf Soleimania, à 25 minutes de la place du Liban

Villa Nûr *(Lumière)*	Villa Samar *(veiller tard avec des amis)*
Prix total (villa + terrain) : 441 200 £e	Prix total (villa + terrain) : 234 200 £e
Superficie du terrain : 660 m^2	Superficie du terrain : 450 m^2
Jardin : 505 m^2	Jardin : 325 m^2
villa : 304 m^2	villa : 125 m^2

Les prix ne comprennent pas la peinture intérieure, les sanitaires, le carrelage

. Tous les services essentiels, les lieux de distraction et les équipements sportifs sont disponibles et sont gérés par une société privée dont l'expérience est américaine

Plan d'accès qui indique les temps de transport en minutes)

. 11 modèles de villas de 124 à 655 m^2

. Modalités de paiement : on paye la moitié cash et le reste sur 10 ans ; il est possible de s'installer entre le 24ème et le 30ème mois de paiement

. Des villas sont disponibles à partir de 3 mois de paiement : une villa de 420 m^2 sur un terrain de 1300 m^2 avec piscine

. Le prix du m^2 est de 800 £e et comprend le garage, le marbre, les peintures, l'équipement intérieur, les sanitaires, le carrelage.

Nous vous invitons à visiter le village. Nous sommes à 1/2 heure du centre du Caire sur la route du Désert le Caire-Alexandrie

Al-Ahram, 14 mai 1999 (publicité sur une pleine page)

Concomitant ou sous-jacent à ces atouts environnementaux de la ville nouvelle, un second argumentaire oppose le "désordre" - le "*chaos*" -, lié au surpeuplement de la capitale, à "l'ordre" du nouveau modèle urbain, cette dernière qualité renvoyant au discours évoqué ci-dessus et qui fait référence à la stabilité sociale et à la prospérité économique inhérentes au modèle choisi[64]. Ainsi, les habitants de la ville nouvelle bénéficient-ils d'un confort qui est absent des "*quartiers populaires*" et des "*zones sauvages*" du Caire (AL-AHRAM, 22/28-01-97). De temps à autre, au fil des articles de presse, on perçoit l'idée que l'architecture contribue à la composition de cette image de la ville nouvelle.

[64]. Les descriptions catastrophistes de la capitale sont innombrables dans la presse. Parmi de nombreux exemples, un article intitulé "Le Caire, ville au complet" présente ainsi le "chaos" de la capitale et "l'explosion" démographique : "*Devant cette explosion alarmante, les urbanistes ne savent plus sur quel pied danser. Certains optent pour des mesures d'aération de la ville, d'autres préfèrent une solution plus radicale : créer une autre capitale. En attendant, la ville continue sa course folle*" ; "*Le Caire est une bombe à retardement*" ; "*Surpeuplée, paralysée par les embouteillages quotidiens, défigurée par les auto-ponts, la ville millénaire est devenue invivable et apparemment ingérable.*" ; "*L'expansion de la capitale échappe à tout contrôle*" ; "*Dépeupler la ville devient le leitmotiv des autorités*", etc. L'article présente également la position de plusieurs urbanistes : "*En comblant le fossé qui sépare la province de la capitale, nous mettrons fin à l'exode rural*" ; de nouveaux pôles dans le Sinaï "*représentent le seul moyen d'éparpiller, à travers le pays, le surplus de population cairote"* ; "*Il s'agit d'un problème de civisme. Les responsables dénoncent le taux de croissance démographique sans cesse en hausse. Mais les chiffres affirment le contraire.*", etc. (AL-AHRAM, 25/31-03-98). Dans le même ordre d'idées, au sein des discours se référant, de façon large, à la culture et à l'identité spécifiques du peuple égyptien, il est possible de distinguer un "sous-discours" identitaire qui a fonction de légitimer les actions sur la ville, dite "en crise", et qui se retrouve sous des formes, parfois proches, dans d'autres pays. Evoquant l'action urbaine en France, Michel Lussault écrit ainsi : "*Partout, monte et se déploie une plainte : les villes ne font plus sens (....). Ce rappel du sentiment de crise et de l'explication de l'origine de celle-ci qui est fournie par la plupart des responsables des politiques municipales était nécessaire pour bien mettre en exergue l'hypothèse suivante : il existe un registre idenditaire de l'action urbaine dont le rôle serait, justement, de contribuer à pallier cette perte de signification de la ville et, par suite, d'ordonner un monde cohérent de sens, susceptible, à la fois, de soutenir idéologiquement et valider socialement les opérations entreprises et de permettre la structuration d'une société locale harmonieuse, enfin purgée de ses troubles. Cette topique identitaire instrumentalisée dans l'agir collectif posséderait ainsi une éminente fonction cathartique puisque confortant d'abord le travail de désignation des maux stigmatisant la ville, dont on peut assurer le caractère néfaste au nom de principes vertueux imprescriptibles - ceux-là même de l'identité -, elle offrirait, pour peu que la praxis s'appuyât sur elle, un fonds de valeurs de références censé garantir le succès des remèdes aux désordres dénoncés.*" (LUSSAULT, "Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine", 1997, 522-523). En ce sens, en Egypte, ces types de discours mettent, fréquemment, en équation, d'un côté, le "surpeuplement" de la "*ville millénaire*", provoqué par une population qui lui est extérieure (*grosso modo*, les migrants ruraux qui, par leurs pratiques, ruineraient ce qui fondait son identité) et qui occasionnerait en conséquence les "désordres", le "chaos" et la nécessité simultanée de "retrouver" la ville historique – mais pour qui ? pour les touristes ? - ce qui justifie par exemple les opérations de réhabilitation dans la vieille ville ; d'un autre côté, la politique des villes nouvelles : celle-ci constitue le deuxième membre de l'équation puisque, d'une certaine manière, elle devrait permettre, par le relogement de cette même population expulsée de la vieille ville, de reprendre "à zéro" et de "réordonner" les comportements d'habitants dont le "civisme" ferait défaut... Par ailleurs, il convient de noter que les discours sur les médinas maghrébines se fondent en partie sur des registres du même ordre comme en témoigne les contributions rassemblées dans *Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe* (Fascicule de Recherches n° 19, URBAMA, Tours, 1988) et, notamment, l'article de Pierre Signoles qui analyse dans ce même ouvrage *"(...) la manière dont les différents auteurs -chercheurs, bureaux d'études, organismes d'aménagement – abordent la question de la place des médinas dans le fonctionnement des centres-villes*" (SIGNOLES, "Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb", 1988, 231-273).

Ainsi, selon le responsable du design d'une tranche de logements pour jeunes mariés, édifiés dans le cadre du programme au titre éloquent : "*les Logements de l'Avenir*", "*ces jolis appartements, alignés, aux couleurs agréables, sont une solution idéale pour les jeunes couples*" (AL-AHRAM, 2/8-10-98) ; ou, encore, selon une journaliste : "*(...) il faut environ une heure avant d'arriver à la route du nouveau Caire* [il s'agit de Quinze Mai] *devant des immeubles bien alignés aux couleurs agréables. Les appartements sont bien construits. Deux chambres à coucher, un hall d'entrée, une cuisine et une salle de bain. Ce qui ne rend pas les jeunes couples plus enthousiastes."* (AL-AHRAM, 27/08-12/10-97).

Parfois illustrées par des photographies, les qualités architecturales et urbanistiques des villes nouvelles, telles que l'alignement et la couleur des bâtiments, la rectitude et la largeur des avenues, s'opposent aux descriptions faites des "*zones informelles*", "*zones sauvages*", "*habitat cancéreux*" et autres "*cités cancéreuses*"[65]. L'inventaire des services et équipements existants dans les villes nouvelles fait également partie de l'image transmise par cet argumentaire. A Dix de Ramadan, d'après une jeune mariée venue pour "*élever son niveau de vie*", "*les services de la ville sont impeccables, l'eau potable comme l'électricité (...) ; on ne souffre plus des tracasseries administratives, la ville est nouvelle et le nombre d'habitants est limité. C'est pour cela que les services sont efficaces*" ; de même, pour un autre habitant, la sécurité est garantie et la même ville bénéficie d'équipements tels que des centres de loisirs, bibliothèques publiques, salle de théâtre, cinéma, parc et club vidéo (AL-AHRAM, 5/11-10-94). Aussi, le mode de vie des habitants des villes nouvelles peut-il être comparé à celui des pays occidentaux - il s'agirait du "*même standard*", même s'il est certain que les retards et défauts font que les habitants attendent "*des jours meilleurs* [et aussi] *les lumières de la ville*" (AL-AHRAM, 22/28-01-97).

D'autres emblèmes de la modernité – précisons qu'il s'agit surtout de la représentation d'une certaine modernité, la modernité occidentale - parachèvent la liste de ces arguments : à Six Octobre, où les projets de développement se multiplient, "*la cité des médias, véritable parc d'attraction à l'américaine, a été créée par l'Etat en 1995. Encore inachevée, elle ambitionne de devenir un vaste complexe de studios à la mode hollywoodienne. Montant du capital : 1,3 milliard de L.E. D'autre part, un centre commercial sera prochainement créé dans la ville, sur une surface de 7 230 m^2 comportant plus de 220 magasins et boutiques. Il prendra place en plein centre de la ville au milieu du parc universitaire*" (AL-AHRAM 6/12-08-97)[66]. Ou encore, le "*(...) " Crazy Waters ", un énorme*

[65]. Ces deux dernières expressions, citées par le journal *Al-Ahram al-Iqtisadi*, sont respectivement employées par le conseiller du ministre de l'Urbanisme et par un urbaniste (DEPAULE, EL KADI, "New-settlements : une réponse à la surpopulation ?", 1990, 187).

[66]. Précisons que l'ouverture de supermarchés est chose récente au Caire, puisqu'elle date seulement des années quatre-vingt. La décennie quatre-vingt-dix fut également celle de l'ouverture de galeries marchandes ou de petits complexes commerciaux, dans les quartiers aisés de la capitale, proposant des biens de consommation importés,

ensemble de piscines au nord de Six Octobre, ne désemplit pas. Ce qui prouve qu'il est plus facile de se déplacer pour aller s'amuser que pour aller au travail" (LE PROGRES EGYPTIEN, 24-10-93)[67]. Dans la ville satellite de al-'Ubûr, au nord du Caire, la première pierre d'un parc d'attractions, qui sera "*le plus grand du Moyen-Orient*" - 42 ha - est posée le 1er juin 1994 par le ministre de l'Aménagement du territoire et des collectivités nouvelles (BLIN, "Chronique économique", 1994, 466).

Studios et salles de cinéma, parcs d'attractions - "Crazy Waters", "Magic Land","Geroland", "Dream Park", clubs de sports, cliniques privées et, bientôt, "*le plus grand centre de chirurgie cardiaque du Moyen-Orient*" - à Six Octobre -, écoles de langues et universités privées... : déjà réalisés ou en projet, ces équipements et services participent pleinement de la constitution de l'image de la ville nouvelle qui propose, ou proposera dans un avenir proche, à ses habitants et à leurs enfants des lieux de loisirs, un enseignement et des soins de qualité, toutes choses que le service public défaillant n'est pas, ou plus, en mesure d'offrir aux habitants de la capitale. Le paiement, par des investisseurs privés de Six Octobre, d'une partie de l'édification d'une infrastructure collective, à savoir le nouvel axe du 26 Juillet assurant la liaison entre la capitale et la ville nouvelle, en est l'un des signes les plus tangibles en ce qu'il confirme la tendance plus générale à la prise en charge de la collectivité par le secteur privé[68].

---

des vêtements de marques étrangères, des lieux de restauration rapide appartenant à des chaînes internationales, etc. Notons aussi que les inaugurations de restaurants tels que MacDonald, introduits au Caire à partir de 1994, ont donné lieu à des sortes de manifestations festives. Jean-Noël Ferrié, analysant les transformations de l'avenue de la Ligue Arabe, située dans le quartier aisé de Mûhandisîn, précise que s'y sont établis de nombreux magasins qui " (...) *proposent explicitement le " luxe " transnational des marques et des modes européennes ou américaines*" ; et il ajoute : "*Acheter une cassette des Gipsy Kings et aller manger un BigMac n'a, en effet, de sens que par référence à l'ailleurs dont l'un et l'autre produit sont porteurs. (...) il est clair que c'est, ici, la délocalisation qui est recherchée comme source de divertissement."* (FERRIE, "Post-nassérisme et postmodernisme" 1996, 250 et 251).

[67]. On peut supposer que s' "*il est plus facile de se déplacer pour aller s'amuser que pour aller au travail*", c'est aussi en raison des différences de ressources entre l'ouvrier qui utilise les transports en commun pour se rendre à Six Octobre et la clientèle aisée qui se rend au centre d'attraction "Crazy Waters" où le prix de l'entrée de 50 £e – ce qui équivaut, par exemple, à près de la moitié du salaire "officiel" d'un instituteur - est dissuasif pour la plupart des bourses...

[68]. On peut ajouter à ce panorama que la construction de logements donne aussi sa place à des investissements privés étrangers : "*(...) la société locale Talaat Mustapha Group a constitué une société mixte au capital de 20 millions £e, dont elle détient 51 %, avec un groupement d'investisseurs saoudiens dirigé par M. Abdullah Buleihid. Appelée Bakta Company for Investments, cette société va construire un complexe résidentiel de 131 ha dans la ville nouvelle du Six Octobre, pour un coût estimé à 150 millions £e."* (BLIN, "Chronique économique", 1994, 467).

Exemples de publicités parues dans la presse pour des parcs d'attraction

Al-Ahram, 26 mars 1999 (publicité sur une demi-page)

▲ **Ville nouvelle de Six Octobre :**

MAGIC LAND
Fête de l'A'îd
Tous nos vœux pour la Fête du Sacrifice
spectacles de dauphins - île des dinosaures - cascades - barques tamponneuses -
jeux de plein air - simulateurs
Soirées musicales
soirées musicales modernes et matinées musicales populaires
Spectacles gratuits pour les enfants au grand théâtre
Spectacle sur glace (Moscow on Ice)

Tout le plaisir dont vous rêviez, vous le trouverez à Magic Land

◀ **Ville nouvelle d'al-Ubûr :**

GEROLAND
Des jeux d'attraction super excitants au milieu d'une île fabuleuse
- Les jeux d'attraction terrestres et aériens les plus fabuleux situés sur un grand lac artificiel
- Des restaurants et des cafétérias 5 étoiles
- Tous les jeux d'attraction sont accrédités par l'organisation allemande pour la sécurité et la qualité TUV
- Ouvert tous les jours de la semaine de 11h à 23 h

Nous mettons à la disposition du public des navettes pour accéder au parc et en repartir. Ces navettes partent toutes les heures des sites suivants : Place al-Hegaz - Devant la mosquée Rabâ al-Adaweyia - Devant le club Héliopolis Club al-Ahly - Devant le Horreya Mall - Devant le cinéma Tibba - Devant le cinéma Roqsy.
Il est interdit d'introduire de la nourriture. Les invitations ne sont pas valables les jours fériés et durant les congés.
Geroland : Début de la route désertique d'Ismaélyia. Entrée de la cité Al-Obour
A GEROLAND, le rêve ne finit jamais

Al-Ahram Hebdo, 7-13 avril 1999 (publicité sur une pleine page)

Ville nouvelle de Six Octobre : ◀

DREAM PARK

Louange à Dieu !
Après des années de travail, le rêve des générations se réalise !
Dream Park ouvre ses portes avec la bénédiction de Dieu
le premier jour de l'A'îd al-Fitr
Félicitations au peuple égyptien !

Horaires : 10 heures du matin à 10 heures du soir
Superficie du parc : 150 feddans
Plus de 50 jeux du monde entier
Tous ce que vous souhaitez comme jeux distractifs, exhibitions artistiques
Des pièces de théâtre, des restaurants, des magasins
Tout cela se trouve en pleine nature, à l'air pur et parmi de fantastiques cascades

Dream Park propose des parkings pour ses clients.
Tous les jeux ont été testés par la société TVV Land.

Comment arriver à Dream Park en partant du champ de tir des Pyramides ?
Il y a trois chemins pour arriver au champ de tir : les avenues al-Ahram, Fayçal et Kobra al-Mûnib. A partir du champ de tir : se diriger vers la route du Fayyûm, puis tourner à droite 5 km plus loin jusqu'à l'entrée de la ville de Six Octobre (route des Oasis). A 4 km, vous trouverez des panneaux indicateurs.

Al-Akhbar al-Yom, 16 janvier 1999 (publicité sur une pleine page)

L'image mythifiée de la ville nouvelle – mythifiée en ce sens qu'elle ne concerne qu'une infime partie des réalisations effectives abritant des résidents privilégiés - devient l'emblème d'un modèle urbain qui recèle de façon immanente un nouveau modèle d'urbanité - au sens quasi-littéral du terme - et de citadinité. A cet espace, progressivement érigé en un idéal d'habitat et d'habiter, il est possible de comparer, voire d'opposer, les espaces populaires de la vieille ville du Caire ou encore les espaces dits "spontanés" de la périphérie de la capitale, ainsi que les comportements de leurs habitants respectifs.

Cette image, tout comme les discours qui la produisent et qui l'accompagnent, prennent toute leur efficace lorsqu'ils sont appropriés et réinterprétés par les habitants de Masâkin al-Zilzâl, dont une partie est originaire de la vieille ville. Leur signification, leur portée, se lisent également dans les représentations que ces habitants se font de leur espace de vie malgré les écarts entre la réalité de la cité et l'image de ville nouvelle ainsi que dans les comportements et pratiques qu'ils construisent pour tenter d'atténuer ces écarts. Nous y reviendrons dans la Troisième Partie de ce travail.

En même temps, la diffusion de cette image et sa réception - par le vecteur des représentations des individus qui se l'approprient et la réinterprètent - jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des stratégies de localisation et, plus largement, des stratégies résidentielles déterminées par un mobile qui semble de plus en plus décisif : celui du mode d'occupation du logement, à savoir la propriété[69]. S'installer dans une ville nouvelle peut, en effet, constituer une réponse à une aspiration résidentielle - qui est parfois d'ordre social lorsqu'elle s'associe à l'acquisition, convoitée ou avérée, d'un nouveau statut -, même si cette aspiration reste extrêmement contrainte par les mécanismes d'un marché du logement intra-urbain qui exclut les catégories démunies et une large partie des classes moyennes, du fait de la gamme limitée des *possibles* et, encore, des *impossibles* : ainsi, pour de nombreux jeunes ménages qui n'ont accès, par manque de ressources, ni aux appartements du centre-ville ni à ceux des quartiers de "*standing*" de la promotion immobilière privée, et qui ne peuvent pas

[69]. Il convient de noter ici que le statut d'occupation - propriétaire ou locataire - ne nous est pas apparu significatif en tant que tel au cours de nos enquêtes, sans doute à cause de la fréquence du système des loyers bloqués. Dans les milieux populaires - il n'en est probablement pas de même pour les catégories aisées - , ce statut ne correspond à aucun niveau social particulier qui serait, *a priori*, supérieur à celui des locataires, à la différence de ce signifie, par exemple, "être propriétaire" dans les pays occidentaux. Par contre, nous l'avons vu avec les exemples du Quartier des Tanneries ou de 'Ayn al-Sira, l'accès à la propriété devient *a posteriori* primordial puisqu'il permet la transformation du logement et, dans le cas des Tanneries, la cohabitation inter-générationnelle. Ce n'est donc pas le statut de "propriétaire" proprement dit qui est essentiel, mais les avantages qu'il confère aux occupants du logement. Il n'en est pas moins indéniable également que le rapport au mode d'occupation du logement évolue avec le temps, notamment, depuis le début de nos enquêtes de terrain en 1993 : d'une part, parce qu'il devient difficile d'accéder à un logement locatif à bon marché et que les lois sur le blocage des loyers tendent à être de plus en plus remises en cause ; et, d'autre part, parce que, dans les villes nouvelles et extensions urbaines, la propriété du logement, qui y est généralisée, participe aussi du nouveau modèle urbain évoqué ci-dessus.

non plus habiter dans les quartiers périphériques auto-construits, parce que leur image est trop dévalorisante, déménager dans une ville nouvelle est l'une des rares alternatives possibles.

c. New settlements, cités périphériques ou extensions urbaines : du mythe... à la réalité

> "Première remarque : une carte de la ville est la représentation de la production d'un discours sur la ville, d'un ou d'une série complexe d'actes de langage, c'est-à-dire précisément d'une énonciation. La carte comme tout dispositif représentatif possède deux dimensions. La première est transitive : une carte représente quelque chose – son objet. La seconde est intransitive ou réflexive : elle se (re-)présente représentant quelque chsoe – son sujet. (...) Deuxième remarque : déconstruire cette représentation met au jour les présupposés implicites sur lesquels un discours sur la ville se fonde et s'articule (...). Déconstruire la représentation de la ville dans sa cartographie, c'est faire du plan un texte (...). Une troisème remarque enfin concerne la mise au jour de l'" utopique " de la ville dans sa carte, et pour cela il faut ici faire retour à la question posée initialement : comment le plan de la ville est-il (re-)présentation de l'énonication ? (...). Il faut bien souligner qu'il ne s'agit pas là d'une " politique urbanistique " délibérée, pensée, décidée par un sujet de pouvoir (légitime ou non) qui s'inscrirait en filigrane du plan de la ville. C'est plutôt l'inverse : le fonctionnement du dispositif cartographique comme intentionnalité signifiante, produit le sujet de pouvoir dont la " politique " d'urbanisme sera, dans une certaine mesure, la spécification de cette intentionnalité signifiante. Le projet aura donc un double sens, une intentionnalité et une trace, une visée transformatrice de la ville et un vestige inscrit dans la représentation de son plan, un dessein structurant son avenir possible et un dessin signifiant sa mise en scène."
>
> *Louis Marin, "La ville dans sa carte et son portrait",* De la représentation*, 1994, 205-208.*

Nous avons déjà, brièvement, présenté les *new settlements*, tels que conçus par les experts français de l'IAURIF associés aux experts égyptiens du *General Organization for Physical Planning* et placés comme pierres angulaires du Schéma Directeur de 1981[70]. Dans le projet d'origine, il s'agissait d'une nouvelle génération de cités, localisées dans la proche périphérie désertique du Caire - à une moindre distance de son centre que les cités satellites -, c'est-à-dire des espaces où la contrainte foncière était théoriquement absente puisque les terrains y étaient la propriété de l'Etat[71].

---

[70]. Le Schéma Directeur de 1981 a donné lieu à la rédaction en 1985 d'un très complet document de travail de la part de deux de ses experts, Laurent Bécart et Jean-Louis Pagès. C'est à partir de ce document que nous abordons, dans les lignes qui suivent, le projet des *new settlements*, tel qu'il était conçu à l'origine. Les citations en italique, sauf mention contraire, sont tirées de ce document (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire...", 1985, 11-38).

[71]. Evoqué plus haut, l'exemple des conflits avec l'Armée lors du choix du site de la ville de al-'Ubûr montre pourtant que les terrains désertiques ne sont pas toujours exempts d'enjeux fonciers.

Les urbanistes avaient conçus les *new settlements* comme de "*véritables oasis urbaines*", cernées de "*ceintures vertes*" faisant fonction de "*zones tampons*" les séparant de la capitale. Chaque *new settlement* devait accueillir une population d'environ 200 000 personnes d'ici l'an 2002 ; il était également prévu que deux millions d'habitants puissent, à terme, s'installer dans ces nouvelles cités - rappelons que, à l'époque de l'élaboration du Schéma Directeur, les experts faisaient l'hypothèse que l'exode rural et la croissance démographique se maintiendraient à un degré élevé.

Pour sa part, l'Etat fournissait les infrastructures de base, les équipements et services nécessaires, tout en se préoccupant de proposer aux résidents un niveau d'emploi suffisant pour garantir l'autonomie de ces nouveaux quartiers ; la proximité des *new settlements* des zones industrielles des villes nouvelles devait ainsi permettre de trouver des solutions au logement des ouvriers de ces dernières et, à l'inverse, à l'emploi des résidents des *new settlements*.

Surtout, les *new settlements*, au nombre de dix dans le programme initial, se fondaient sur un nouveau "*concept*" - tel est le terme employé par ces mêmes urbanistes – consistant à proposer à des populations à faibles et moyens revenus des parcelles, à bas prix et préalablement viabilisées, afin d'encourager l'auto-construction[72] : l'observation des processus d'urbanisation dite spontanée sur les terres agricoles permettait, selon eux, d'envisager le transfert de ces processus sur les parcelles des *new settlements*. Autrement dit, il s'agissait de favoriser "*le transfert massif de la demande foncière des terres agricoles*" sur les *new settlements* qui s'édifieraient grâce au "*développement de l'investissement privé actuellement engagé sur les terres agricoles pour l'accueil de la clientèle modeste*". Quant à l'auto-construction des immeubles, de trois à six ou huit niveaux, elle devait s'établir sur un parcellaire prédéfini par les aménageurs et qui épousait les contraintes topographiques du site ; la construction pouvait être évolutive, selon les moyens des habitants. Le parcellaire, "*correspondant à une demande foncière réelle*" - celle qui avait été observée pour les quartiers bâtis sur terres agricoles -, favoriserait la formation d'îlots denses laissant un espace

---

[72]. La présentation du projet d'auto-construction sur des parcelles assainies fait explicitement référence à l'expérience marocaine "*qui a fait ses preuves*" - il s'agit de trois nouvelles cités, également conçues par l'IAURIF, situées à Agadir. Il convient, par ailleurs, de replacer le projet des aménageurs dans le contexte des réflexions urbanistiques et des directives de la Banque Mondiale des années soixante-dix qui encourageaient les expériences d'auto-construction assistée dans les villes des pays en voie de développement (au sujet des "politiques urbaines" de la Banque Mondiale, cf. OSMONT, *La Banque Mondiale et les villes*, 1995, 309 p.). Par exemple, dans le cadre du Schéma Directeur de la ville nouvelle de Dix de Ramadan, "*des directives portant sur des types de logement accessibles à différentes catégories de revenus préconisaient des solutions d'habitat évolutif et des trames d'accueil pour les familles à revenus limités*" (SERAGELDIN, "La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte", 1987, 81). Par contre, rien n'est dit, du moins dans le document de l'IAURIF dont nous disposons, des modalités de l'auto-construction et, notamment, de la question des moyens financiers dont disposeraient les habitants et des matériaux que ces derniers pourraient utiliser ; or, il ne s'agit pas d'une question seconde, ne serait-ce que parce que les prix des matériaux de construction ont considérablement augmenté ces dernières années. Sabine Jossifort note, pour sa part, le flou qui règne quant au ciblage précis des destinataires des *new settlements* et quant aux modalités de diffusion de l'information auprès des populations qui pourraient être appelées à s'y installer (JOSSIFORT, "Les *new settlements* du Caire", 1993, 7).

public intérieur, une sorte de cour au sein des îlots, pour satisfaire aux "*normes d'hygiène*", absentes des quartiers spontanés. Par ailleurs, la trame viaire, hiérarchisée, était conçue de façon à réduire l'emprise de la voirie : "*Rues et places ne représentent que 20 % de ce total* [de la surface du quartier], *ce qui est peu si l'on songe aux 50 %, voire 60 % qu'elles occupent dans les villes nouvelles*". Enfin chaque quartier, composé de plusieurs îlots et devant accueillir environ 15 000 habitants, serait équipé de deux écoles primaires, plusieurs services publics (poste, police, dispensaire) et d'un jardin public. A ces équipements s'ajouteraient les activités commerciales ou artisanales établies sur des lots de grande taille ainsi que des boutiques qui pourraient éventuellement s'ouvrir en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation.

Dans le projet initial, les *new settlements* étaient principalement destinés à "*une population sans grandes ressources*", mais la présentation d'un "*projet pilote*"[73] montre, cependant, que si les urbanistes consacraient la moitié de la surface du *new settlement* à des lots de 80 à 250 m^2 pour des ménages aux revenus faibles ou moyens, qui devaient représenter environ 70% de la population totale, l'autre moitié de la surface du *new settlement*, constituée de lots de 400 à 800 m^2, était d'emblée prévue pour composer des "*quartiers plus riches*", accueillant les 30% de la population restante. Or, s'il est effectivement possible de concevoir que des ménages relativement aisés aient les moyens de construire leur propre habitation - à supposer que ces ménages aient éprouvé le désir de s'installer sur les *new settlements*, ce qui est une toute autre question -, il semble plus difficile de penser qu'une population vraiment démunie aurait pu s'établir sur ces mêmes *new settlements* sans bénéficier d'une aide financière substantielle en vue de l'auto-construction ; mais une telle aide n'a jamais été programmée dans le projet - hormis celle liée au bas prix d'acquisition de la parcelle.

---

[73]. Dans la présentation du Schéma Directeur, le "*projet-pilote*" est situé sur le *new settlement* n°1, à l'est de la capitale. Ce *new settlement*, d'une superficie de 800 ha, est divisé en cinq districts, eux-mêmes formés de trois à cinq quartiers ; il est accessible par la *Ring Road* qui passe au nord et desservi par un transport en commun (lequel n'est pas encore défini) en site propre. Le plan d'aménagement du *new settlement* comprend également une zone d'activité, un "*centre moderne*" - "*hôpital général, centre administratif, fonction publique, habitat mixte*" - et un "*centre traditionnel*" - un "*souk, installé sur un site mouvementé dominé par la grande mosquée*" - , des grands équipements publics, plusieurs "centres de district", une zone d'activité pour entreprises localisée à l'extérieur du *new settlement*, un cimetière, une zone de boisement qui comprend des aires de loisir. Les urbanistes concluent : "*L'image obtenue est celle d'une véritable " oasis urbaine ", vivant de manière autonome, mais en symbiose avec l'agglomération du Caire.*" Notons, par ailleurs, que l'exposé très technique - voire exclusivement techniciste - du projet-pilote et les intentions, souvent empreintes de certitude, des urbanistes pourraient faire l'objet d'une analyse à part entière : par exemple, grâce au "*bon parcellaire*" (conçu par les urbanistes), le projet doit s'intégrer naturellement dans le site "*comme si la population en avait pris possession spontanément, mètre carré par mètre carré, dans une recherche permanente d'économie*"; ou, encore : "*Jusqu'à présent, la démarche a quelque chose d'objectif et " d'incontestable ". Nous sommes sûrs qu'en se développant sur cette trame, la ville s'intégrera naturellement dans le site, et de la manière la plus économique possible puisque voirie et réseaux épousent au plus près le terrain naturel. Il faut encore y " injecter " la matière urbaine contenue dans le programme qui, discuté et négocié au départ, évoluera nécessairement dans le temps*" (BECART, PAGES, "L'aménagement du Grand Caire...", 1985, 11-38).

En effet, l'analyse des processus d'urbanisation sur les terres agricoles[74], processus desquels les aménageurs disent s'inspirer pour l'ériger en quasi-modèle, montre qu'il s'agit beaucoup moins d'auto-construction que d'auto-production urbaine[75] ; or celle-ci fait intervenir plusieurs catégories d'acteurs, et, notamment, des lotisseurs "professionnels" et des promoteurs très organisés plutôt que des individus "*sans grands moyens*" ; il s'agit donc d'une promotion immobilière marchande - certains diraient capitaliste - qui exclut, de fait, les plus pauvres. Si ces derniers trouvent à se loger, c'est bien plus en occupant illégalement des terrains désertiques de l'Etat - comme à 'Izbat al-Madabigh - ou en s'installant dans les cimetières[76] qu'en construisant ou en habitant les logements bâtis sur terres agricoles ; et même si, pendant un temps, l'auto-construction fut, effectivement, la principale modalité de constitution de ces quartiers sur terres désertiques, ce mode tend, lui aussi, à se complexifier de plus en plus et à laisser place à l'intervention de lotisseurs et d'entrepreneurs organisés[77].

En définitive, et en présumant que cela ait été vraiment possible, l'accès des plus démunis aux parcelles des *new settlements* aurait probablement produit, au moins dans un premier temps, un habitat très précaire - et non des "*petits immeubles*" - difficilement compatible avec la présence, souhaitée, de classes moyennes et, sans doute, difficilement acceptable par les pouvoirs publics.

Quoi qu'il en soit de leur éventuelle faisabilité, les *new settlements*, tels qu'ils étaient conçus à l'origine par les urbanistes, n'ont jamais vu le jour. Bien que leurs principes fondamentaux, notamment celui de l'auto-construction, aient été approuvés au plus haut niveau de l'Etat dès 1983, approbation réitérée par le président Hosni Moubarak en 1989 (DEPAULE, EL KADI, "New settlements : une réponse à la surpopulation ?", 1990, 188), les

---

[74]. L'analyse approfondie de ces processus d'urbanisation sur les terres cultivées a fait l'objet de plusieurs travaux dont les thèses de doctorat de Galila el Kadi (EL KADI, *L'urbanisation spontanée au Caire*, 1987, 376 p.) et de Agnès Deboulet (DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire*..., 1994, 729 p.). De nombreux articles ont également abordé cette question et notamment : (PANERAI, NOWEIR, "Le Caire : habitat informel et territoire agricole, 1987, 101-111 ; OLDHAM, EL HADIDI, TAMAA, "Informal Communities in Cairo : the basis of a typology", 1987, 109 p. ; IRETON, "Du limon au béton", 1988, 121-150 ; ABDEL HADI, "Disposition et usage des logements et des espaces extérieurs attenants dans la périphérie du Caire", 1988, 193-204 ; PANERAI, NOWEIR, *L'herbe verte d'Imbaba*, 1989, 111 p. ; PANERAI, NOWEIR, "Du rural à l'urbain", 1990, 97-111.

[75]. L'auto-construction se distingue de l'auto-production en ce sens qu'elle est l'œuvre de l'habitant et qu'elle a pour premier objectif de le loger, lui et sa famille - ce qui a été remarqué, par exemple, à 'Izbat al-Madabigh -, même si, ensuite, une partie de l'habitation peut être louée à d'autres ménages ; tandis que l'auto-production est l'œuvre de promoteurs immobiliers "illégaux", qui construisent dans le but de louer ou vendre les logements.

[76]. Il s'agit de familles qui ont construit leurs habitations dans les nécropoles bordant la partie orientale du Caire. A ce sujet, nous renvoyons à l'article de Galila el Kadi (EL KADI, "La cité des morts, un abri pour les sans-abri", 1990, 134-154).

[77]. C'est ce que nous avons observé à 'Izbat al-Madabigh où, la compétition pour l'accès au sol s'accentuant, apparaissent des familles qui accaparent plusieurs parcelles afin de les revendre. Agnès Deboulet a très finement analysé ces changements des modes d'accès au sol et de la construction des logements dans son étude d'un quartier plus récent que 'Izbat al-Madabigh, à savoir Istabl Antar, situé au sud de la capitale (DEBOULET, "Etat, squatters et maîtrise de l'espace au Caire", 1990, 79-96 ; DEBOULET, "La diversification des filières de promotion foncière et immobilière au Caire", 1991, 116-133).

orientations prises ultérieurement par les gouvernements égyptiens successifs en matière de politique urbaine ont conduit à une réalité différente, et ce même si le terme de "*new settlement*" et leur localisation, fixée par le Schéma Directeur, ont été conservés.

En effet, l'opposition des responsables politiques quant à l'intervention d'acteurs tels que les petits lotisseurs et entrepreneurs et, plus encore, celle ayant trait à la participation des habitants par le biais de l'auto-construction s'expliquent, ainsi que l'écrit Sabine Jossifort, d'une part, par l'impossibilité pour les autorités de " *(...) déléguer une grande partie de leurs attributions*" au profit d'acteurs non institutionnels - et aux dépens des entreprises du secteur du bâtiment extrêmement puissantes en Egypte -, ainsi que, d'autre part, par " *(...) l'idéologie technico-modernisante en cours dans les allées du pouvoir*" (JOSSIFORT, "Villes nouvelles et *new settlements*", 1995, 38).

La mise en chantier des premiers *new settlements*, à savoir ceux de Qattamiya et de al-Chûrûq (qui correspondent respectivement aux *new settlements* n°3 et n°2), puis de celle des *new settlements* n°6, au nord de Six Octobre, et n°7, au sud de cette même ville - ce dernier étant réservé au logement des fonctionnaires de police et aux militaires -, commence au début des années quatre-vingt-dix. Initialement, le modèle de logement choisi pour ces *new settlements* reproduit celui des districts destinés aux catégories les moins aisées des villes nouvelles, à savoir l'habitat collectif au sein de blocs sensiblement identiques, disposés de manière dense, à la qualité de construction et aux finitions médiocres[78]. Il en résulte que, par exemple, dans le *new settlement* de Qattamiya, ce sont 129 unités de logement construites après 1987 par une société publique, la Société générale pour le logement préfabriqué, qui se révèlent non conformes aux normes et à démolir, contraignant l'Etat, commanditaire de ces immeubles, à verser 400 millions de £e d'indemnités[79].

---

[78]. Ainsi, dans le *new settlement* de Qattamiya, "*il s'agit d'un habitat dit conventionnel ou " bloc d'appartements ", construit selon des méthodes traditionnelles et avec des matériaux courants (ossature en béton armé et remplissage de briques), exception faite du préfabriqué qui induit d'autres procédés de construction et qui nécessite des plans-masse particuliers. (...) Les bâtiments sont de quatre à six étages, desservis par une à trois cages d'escaliers qui donnent accès à deux, trois ou quatre appartements par étage. Il existe six différents plans-masse pour ce type de bâtiment sur le new-settlement n°3 lui-même. La taille des logements à destination des populations à bas revenus varie entre 60 et 95 m2. Ces appartements sont remis à leurs acquéreurs sans finitions, à charge des propriétaires de les peindre, d'ajouter et d'ordonner les cloisons selon leur désir (et leurs moyens). Dans le cas des bâtiments préfabriqués, l'aspect non fini du logement se traduit par l'absence de jointures entre les plaques de béton"* (JOSSIFORT, "Les *new-settlements* du Caire", 1993, 8).

[79]. Les exemples de ce type, et les malversations qui en sont la cause, sont régulièrement cités dans la presse : *"Les responsables prévoient, au départ, la construction d'un grand nombre d'unités. Ils découvrent ensuite l'insuffisance des moyens qui empêchent de mener à bien ces projets. De plus, ces derniers sont décidés sans fixer les emplacements. Parfois même la nature des sites n'est pas convenable à la construction. Par exemple, le gouvernement a construit l'année dernière 100 unités dans des quartiers populaires à Haram* [près des Pyramides] *qui ont été démolies à cause de la mauvaise qualité du réseau de drainage sanitaire (...). Il n'y a pas de coordination entre les municipalités et le ministère de l'Habitat. Et la solution serait de bien choisir les responsables municipaux au lieu de perdre des millions de £e à cause de la corruption. Selon le rapport de la Cour des comptes, les entrepreneurs sont les responsables principaux du retard* [en matière de construction]. *Ils versent des dessous-de-table aux employés municipaux et ne sont donc soumis à aucun contrôle.*" (AL-AHRAM, 6-12/01/99).

Dans sa "Chronique économique", Michel Galloux rapporte précisément les modalités régissant les appels d'offre ainsi que les mécanismes financiers qui permettent l'économie de moyens rendue nécessaire pour la construction de ces logements de Qattamiya. Ces explications peuvent sans mal être élargies à une grande partie des logements des villes nouvelles, *new settlements* et "extensions urbaines" : "*Le ministère de l'Habitat avait chiffré à l'époque le coût de construction de chacun de ces immeubles à 400 000 £e. Un chiffre considéré comme irréaliste par de nombreux experts, bien qu'il ne s'agisse que de logements coopératifs. Pour eux, cette valeur couvre à peine le prix des fondations et des matériaux de construction, auquel devraient s'ajouter 200 000 £e minimum pour les finitions extérieures et 100 000 £e pour des finitions intérieures modestes. Sans compter un taux de 15% de taxes, 5% de dépenses administratives et la marge de l'entrepreneur entre 10% et 15% du coût. Finalement, c'est le système même des adjudications qui est essentiellement en cause. En effet, c'est la société qui présente le projet le plus économique qui remporte généralement le contrat, indépendamment du caractère réaliste ou pas de son cahier des charges. Ainsi, pour réaliser sa marge bénéficiaire, l'entrepreneur, qui répercute ses contraintes de coût sur les sous-traitants auxquels il recourt, les acule à économiser le plus possible sur les matériaux de construction - dont les prix sont en hausse continuelle -, quantitativement et qualitativement (...). Finalement, la situation financière des entreprises publiques se dégrade continuellement depuis que ces dernières ont perdu leur monopole sur le marché au profit d'un secteur privé qui contrôle désormais plus de la moitié des activités du bâtiment et travaux publics.*" (GALLOUX, "Chronique économique", 1997, 234).

Ultime conséquence, les équipements publics - relativement nombreux dans les quartiers aisés des villes nouvelles -, les lieux de loisirs (tels que les clubs de sport privés), les jardins correctement entretenus (comme on en trouve dans les quartiers les mieux aménagés de ces mêmes villes) sont, dans les *new settlements*, au mieux en cours de réalisation et, le plus souvent, rarissimes quand ils ne sont pas totalement absents, et ce plusieurs années même après le début des travaux et l'emménagement d'un grand nombre d'habitants[80].

Toutefois, au fur et à mesure de leur édification et d'un *new settlement* à l'autre, des distinctions plus fines nuancent l'image de cités essentiellement composées de blocs identiques. En effet, leur niveau d'avancement, de peuplement et d'équipement diffère de l'un à l'autre ; en outre, de nouvelles options d'aménagement ont été adoptées pour certains d'entre

[80]. Par exemple, dans le *new settlement* de Qattamiya, la construction des blocs et l'installation des premiers habitants ont précédé l'achèvement de la viabilisation et l'édification des équipements collectifs : ainsi, en 1993, les logements y sont certes desservis par l'électricité, mais les réseaux d'adduction d'eau ne fonctionnent pas partout et, s'il y a quelques boutiques, une caserne de pompiers et un poste de police, les résidents ne disposent, par contre, d'aucune école, d'aucun dispensaire et d'aucune mosquée. La voirie n'est pas asphaltée et, pour se rendre au Caire, les habitants doivent atteindre, par des chemins sablonneux, la station d'autobus située à la lisière sud du *new settlement*, en bordure de la route qui mène à 'Ayn Sukhna (JOSSIFORT, "Les *new settlements* du Caire", 1993, 10).

eux. C'est ainsi que, à Qattamiya, un programme de lotissement, prévu sur une superficie de 25 ha, était en 1995 en cours de réalisation, conformément *"aux propositions faites en ce sens par les urbanistes concepteurs du projet*", tandis que dans ce même *new settlement*, "*d'autres programmes de promotion immobilière de luxe étaient proposés* [depuis peu] *(...). Ceinturant un verdoyant terrain de golf agrémenté de multiples piscines privées, une couronne de villas valant chacune de 300 à 700 000 £e constitue le paradisiaque paysage de quartiers, enclos, d'une superficie d'environ 60 ha. Le prix des villas proposées sur ces nouvelles oasis sont de 20 à 40 fois supérieurs à ceux proposés pour les unités de logement en collectifs destinés aux bas et moyens revenus (...). La campagne de publicité qui accompagna la présentation publique de ces projets est à la hauteur des ambitions de leurs initiateurs : les pleines pages dans les principaux journaux et magazines égyptiens, les spots publicitaires télévisuels et la présentation des maquettes dans un grand hôtel cairote donnent une idée de la confiance dans un certains avenir de ces " villes " ou " banlieues " en devenir que sont les new settlements*" (JOSSIFORT, "Villes nouvelles et *new settlements*", 1995, 39).

Quasi contemporaines aux *new settlements* - leur édification est initiée à partir de la fin des années quatre-vingt -, les "extensions urbaines"[81] s'en distinguent par leur localisation puisqu'elles se situent dans la continuité du tissu urbain existant, contrairement aux *new settlements* nettement séparés de la capitale par des espaces arides. A l'instar toutefois des *new settlements*, ces "extensions urbaines" sont implantées sur les terres désertiques de l'Etat, mais elles consistent essentiellement en des cités d'habitat collectif dont les procédés de construction rappellent la description des grands ensembles français énoncée par Pierre George en 1963 : "*Dans les limites des règlements d'urbanisme, on construit le maximum de logements sur le minimum de place avec le minimum d'argent. Donc, on réserve le moins possible d'espace aux services et loisirs, et on construit le plus grand nombre de pièces sur la surface de planchers réalisables, avec les matériaux et les systèmes de construction les moins coûteux. Tout ce qui ne paraît pas indispensable* a priori *(mais peut le devenir* a posteriori*) est sacrifié.*" (GEORGE, "Présent et avenir des "grands ensembles". Un appel à l'étude", 1963, 31).

La reproduction du modèle fonctionnaliste de la ville nouvelle se limite donc, pour les extensions urbaines, au type d'habitat édifié à partir de normes *a minima* : à la différence des villes nouvelles telles que Six Octobre ou Dix de Ramadan, la fonction principale de ces nouvelles cités est le logement de catégories à moyens ou bas revenus (inférieurs à 250 £e pour ces dernières) à l'exclusion de catégories plus aisées. Partant, la hiérarchie socio-spatiale imposée par les différents types de quartiers et de logements, très

[81]. Il s'agit, par exemple, de al-Nahda, extension de Madînat al-Salâm, sise au nord du Caire, et de Hadaba al-Wusta, surnommée Masâkin al-Zilzâl, extension de Madînat al-Muqattam, localisée sur le plateau du Muqattam, à l'est du Caire.

apparente dans le paysage des villes nouvelles - quartiers de villas, d'immeubles de standing ou d'immeubles pour "bas et moyens revenus" -, est quasiment imperceptible dans les "extensions urbaines". Dans le même ordre d'idées, l'agencement interne de ces implantations urbaines se distingue de celui des villes nouvelles par l'absence de zone industrielle mais aussi par l'absence de "districts", "quartiers" et "unités de voisinage" bien dissociés qui, au moins dans l'esprit de leurs planificateurs, contribuent à l'organisation de l'espace des villes nouvelles.

A cet égard, une brève comparaison des documents qui présentent le Schéma Directeur originel - qui ne correspond pas nécessairement aux réalisations effectives - de la ville de Six Octobre et des plans d'aménagement destinés aux ingénieurs qui travaillent à la construction de l'extension urbaine Hadaba al-Wusta est tout à fait révélatrice des écarts entre les principes de fonctionnement de l'une et de l'autre de ces cités.

C'est ainsi que les schémas représentant Six Octobre sont légendés au moyen d'une nomenclature qui, associée aux dessins, est évocatrice de l'image future de la ville : les "*zones de villas*", "*zones d'habitat*", termes usuels des plans d'urbanisme et qui figurent sur l'un des schémas sont, sur un second schéma, mis en correspondance avec les espaces à densité "*haute*", au nord et à l'est de la ville, "*moyenne*", au centre, et "*basse*", au sud. Les "*zones commerciales*", le "*centre-ville*" et les "*centres de quartier*", autres termes relativement communs, renvoient à la structure urbaine telle qu'elle est voulue, et esquissée sur les schémas, par les aménageurs : la "*zone commerciale*" principale, bande sombre horizontale qui sépare le nord et le sud de Six Octobre, ainsi que d'autres "*zones commerciales*", bandes plus étroites et tracées verticalement, s'ajustent respectivement au "*centre-ville*" et aux "*centres de quartier*" ou de district.

Plus inattendu, ou équivoque, est l'emploi de termes tels que "*centre touristique*" - *al-markaz al-siyâha* - ou "*parc de la zone touristique*" - *hadâyyiq al-mantiqat al-siyâha* - ou encore "*extension du centre touristique*", pour lesquels il est possible de s'interroger, d'une part, sur les desseins des urbanistes - s'agit-il d'espaces réservés à des "touristes", à des personnes étrangères à la ville nouvelle ou aux habitants de cette même ville afin qu'ils y profitent d'activités particulières ? - et, d'autre part, sur la compréhension d'expressions aux interprétations multiples et qui nous paraissent pour le moins inusitées dans le langage courant. Les trois "*étapes*" d'édification de la "*zone industrielle*", les "*clubs de sports*", "*jardins*", "*espaces ouverts*" et "*ceinture verte*" complètent la légende.

Quoi qu'il en soit des motivations profondes des urbanistes de Six Octobre et de la réalité de l'exécution des plans initiaux, l'image proposée par les schémas est celle d'une ville à la fois très compartimentée - chaque "compartiment" s'accorde à une fonction ou à un district, ce qui n'est pas sans rappeler le "zoning socio-spatial" dont nous avons parlé plus

haut -, extrêmement compacte, sans interstices et homogène[82] ; quant au choix des vocables qui composent la légende et reflètent les visées des urbanistes, il peut être mis en adéquation avec les discours sur la ville nouvelle largement évoqués ci-dessus : ainsi trouve-t-on, sur les plans, les jardins et autres parcs qui renvoient aux annonces sur le rôle de la nature dans ces cités ou, encore, les "*clubs de sports*" et la "*zone touristique*", dont la signification deviendra explicite lorsqu'un *Crazy Waters* s'y sera effectivement implanté, et qui autoriseront les propos et les publicités sur l'importance des loisirs pour les nouveaux citadins de la ville nouvelle.

Rien de tout cela dans les plans de Hadaba al-Wusta, même si leur échelle, leur mode de représentation graphique et leurs destinataires diffèrent[83]. La légende se borne à indiquer des "*magasins en rez-de-chaussée*", des "*crèches et jardins d'enfants*" et "*lieux d'études primaires obligatoires*", également situés en rez-de-chaussée des immeubles. Sur les plans dont nous disposons, les blocs sont figurés ainsi que quatre "*zones de services*" - comportant des équipements publics tels que les mosquées et écoles - qui semblent, à première vue, réparties de façon aléatoire entre les blocs de la cité.

Ce qui, dans le Schéma Directeur de Six Octobre, fait office, textuellement dans la légende et graphiquement sur le dessin, d'espaces de centralité ("*centre-ville*" ou "*centre de quartier*") est absent dans la planification originelle de Hadaba al-Wusta. De même, la "*zone commerciale principale*" – qui occupe une place substantielle sur le schéma de la ville nouvelle et qui, du moins pouvons-nous le supposer, en se superposant à ce qui tient lieu de "*centre-ville*", en renforce la fonction -, reste invisible dans les plans de Hadaba al-Wusta : ainsi, excepté les magasins prévus en rez-de-chaussée, aucun emplacement n'est aménagé pour un marché, pour une "zone commerciale" ou pour des "petits centres commerciaux" tels que ceux programmés à Six Octobre[84].

---

[82]. En ce sens, l'efficacité démonstrative des Schémas Directeurs des villes nouvelles (Six Octobre mais également Dix de Ramadan, Quinze Mai, etc.) est incontestable : "*Il s'agit d'une mise en scène d'un territoire virtuel en réduction, au plus près de ce qu'on voudrait qu'il existât, à l'avenir, d'une miniature. Toujours, le dessin est précis, détaillé, peaufiné ; on a cherché la finesse du trait, en même tant qu'on a souhaité mettre en valeur la régularité de l'ordonnancement, la liaison " organique " entre tous les composants, celle-ci apparaissant toujours flagrante, dès le premier regard, ce qui est un des objectifs majeurs recherchés. En effet, et on aborde là un point qui permet de saisir la connexion entre la dimension utopique qui concerne le registre du fonctionnement du projet et le contenu d'une idéologie urbaine dominante, l'iconographique rend, en apparence, aisée, la réalisation d'un objectif prioritaire, aujourd'hui, dans un grand nombre d'opérations urbanistiques, et en tout cas jamais absent, apparaissant au moins en filigrane : la reconstitution d'un espace cohérent, sans fragmentation.*" (LUSSAULT, "*Un monde parfait : des dimensions utopiques du projet urbanistique contemporain*", 1995, 17).

[83]. Contrairement au Schéma Directeur de Six Octobre dont la diffusion est publique - de même que les Schémas Directeurs des autres villes nouvelles sont aisément disponibles dans de nombreuses publications - , les plans de Hadaba al-Wusta sont réservés aux experts du Gouvernorat du Caire et aux ingénieurs qui travaillent dans la cité ; ils ne sont pas, à notre connaissance, mis en circulation auprès du grand public. Nous les avons obtenus en sous-main grâce à la compréhension d'un haut fonctionnaire, responsable du logement au Gouvernorat du Caire.

[84]. Ces centres commerciaux ont effectivement été réalisés à Six Octobre, de même qu'un grand nombre de bâtiments publics et privés, parfois monumentaux, qui peuvent, dans une certaine mesure, faire office de points

Il en est encore de même pour les "*jardins*", "*ceinture verte*", "*clubs de sports*" et autres zones de loisirs projetés sur le papier pour Six Octobre et qui font défaut dans les documents de Hadaba al-Wusta, excepté quelques "petits ronds", omis de la légende, mais qui pourraient, éventuellement, désigner des arbres réservés aux zones de services. Si les différentes fonctions de la ville nouvelle, allouées à des espaces bien distincts, confèrent une structure intentionnelle au schéma d'aménagement, structure renforcée par un système de voirie hiérarchisée, à l'orthogonalité à peine rompue par quelques chicanes, le dessin de Hadaba al-Wusta ne présente rien de tel : pour résumer, si cela est possible, le plan d'aménagement de la cité se compose donc des "zones de services" ; d'une juxtaposition de blocs dont la logique d'orientation peut paraître de prime abord pour le moins insaisissable ; ces blocs sont réunis par groupes de deux à sept - mais s'agit-il d'unités de voisinage telles qu'elles existent à Six Octobre ? ; les voies, dont la hiérarchie est difficilement perceptible, semblent avoir pour unique mission de distribuer les immeubles, hormis quelques-unes d'entre elles qui traversent la cité et sont quelquefois divisées par ce qui semble être un terre-plein central[85].

Cette présentation des *new settlements* et "extensions urbaines", et, plus précisément, la comparaison des plans de Six Octobre et de Hadaba al-Wusta, offrent une description qui reflète l'écart, audible au fil des discours et lisibles sur les plans des urbanistes, entre ces nouvelles implantations et les villes nouvelles tant au niveau des projets d'aménagement qu'à celui des choix et objectifs en matière de politique urbaine quant au modèle urbain et d'habitat adopté, quant aux catégories de population concernées ou, encore, quant au degré d'autonomie par rapport à la capitale. La fonction principale, sinon exclusive, que les planificateurs et les décideurs ont attribuée aux extensions urbaines et, dans une moindre mesure, aux *new settlements*, reste bien le logement : si les *new settlements* ont parfois été qualifiés de "cités dortoirs"[86], la lecture du plan de l'extension urbaine Hadaba al-Wusta - qu'il serait probablement possible d'appliquer à celui de l'autre extension urbaine al-Nahda - autoriserait, à l'évidence, le même jugement - même si, très au-delà des plans, la

---

de repère ou de lieux de centralité, caractéristiques très réduites, voire absentes, dans la planification originelle des "extensions urbaines".

[85]. Il serait également possible ici d'établir une comparaison entre les plans de Hadaba al-Wusta et ceux de quelques-uns des *new settlements*. Pour exemple, le Plan d'occupation des sols de al-Chûrûq, reproduit dans un article de Sabine Jossifort (JOSSIFORT, "Villes nouvelles et new settlements", 1995, 40), présente un modèle d'organisation urbaine bien plus proche de celui des villes nouvelles que de celui des extensions urbaines : sur ce schéma, qui se compose d'une mosaïque de carrés ou rectangles, figure des zones d'habitat "*pour bas et moyens revenus*", des zones de "*lotissements de parcelles équipées à bâtir*", des zones de "*promotions immobilières de luxe (villas, golf et parc paysager)* ; la cité comporte aussi un "*centre de la ville*", des "*espaces verts (clubs, parcs de loisirs)*" et un "*centre commercial régional*".

[86]. L'urbaniste Abd al-Baqi Ibrahim, cité par le journal Akhbar al-Yawm, déclare ainsi : "*Il n'est pas question que les habitants se contentent d'y habiter en allant travailler au Caire, transformant ces nouvelles agglomérations en cités-dortoirs. La question est délicate et c'est pourquoi je me suis abstenu de participer à ce projet. J'ai déclaré au ministre qu'il allait aggraver la surpopulation du Caire. La question n'est pas tant de planifier que de développer et gérer le développement.*" (DEPAULE, EL KADI, "New settlements : une réponse à la surpopulation ?", 1990, 188).

réalité des pratiques des habitants tant dans les villes nouvelles que dans les *new settlements* et extensions urbaines ne peut être rendue, ou résumée, par le qualificatif "cité-dortoir", terme réducteur et qui nous paraît ici faire peu sens[87].

[87]. En effet, les pratiques d'appropriation de l'espace de la part des habitants de ces cités, les stratégies d'adaptation mises en œuvre, notamment par les femmes qui, pour la plupart d'entre elles, y passent la majeure partie de leur temps ou, encore, les relations sociales qui s'y nouent nous amènent à penser qu'il ne s'agit pas simplement de "cités-dortoirs". Nous aborderons ces différents points mais aussi celui des liens entre les habitants de Hadaba al-Wusta / Masâkin al-Zilzâl et Le Caire dans la Troisième Partie de ce travail.

Schéma Directeur de la ville nouvelle de Six Octobre et extrait du Plan du "Projet d'habitat à bon marché" de Hadaba al-Wusta / Masâkin al-Zilzâl

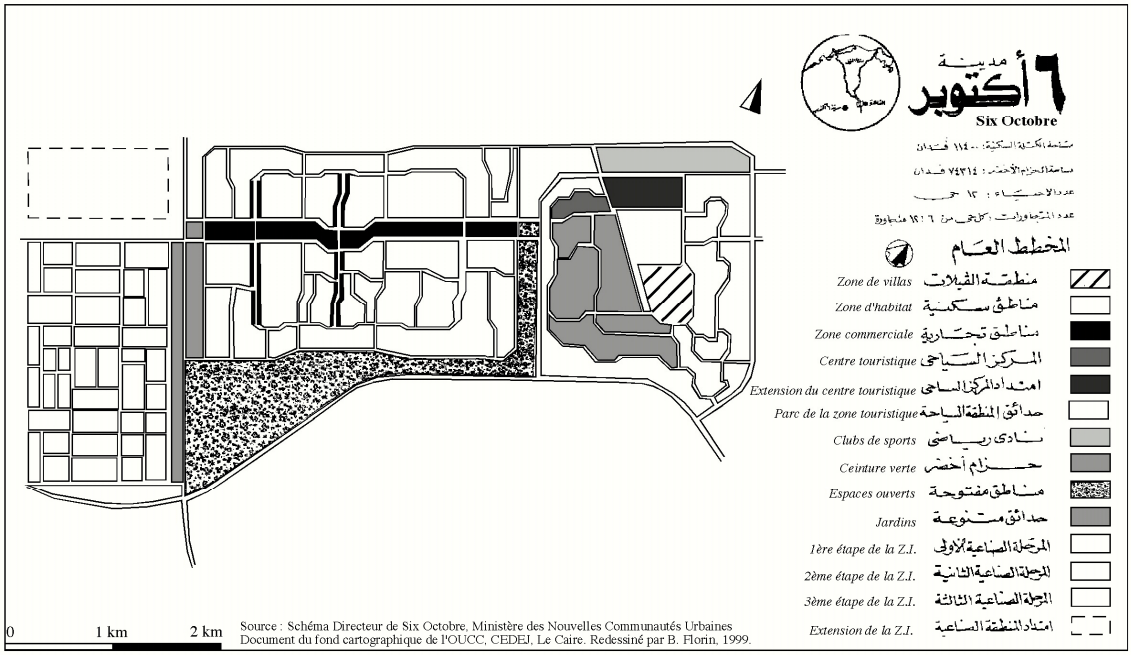

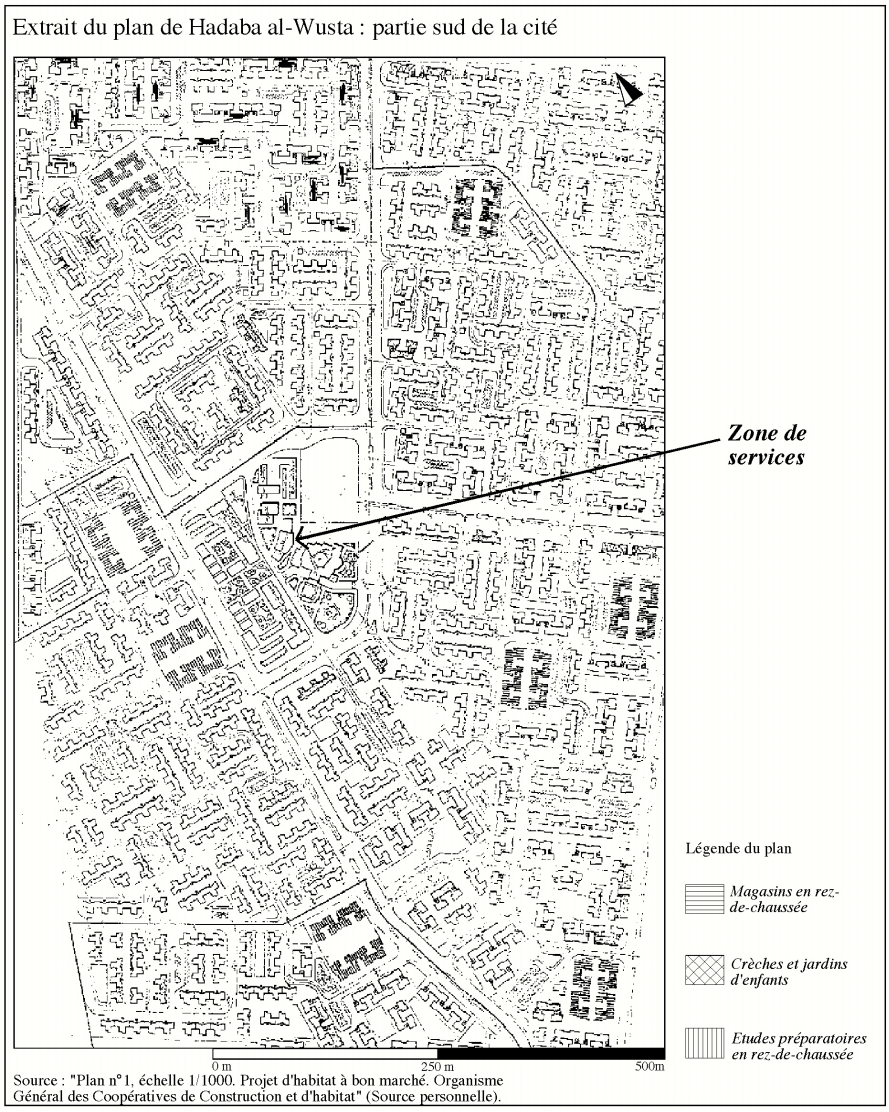

N.B.La comparaison du Schéma Directeur de Six Octobre et de l'extrait de Plan de Hadaba al-Wusta/Masâkin al-Zilzâl doit tenir compte des différences de modes de représentation graphique, d'échelles et de destinataires (les plans de Six Octobre étant publics alors que ceux de Hadaba al Wusta sont destinés aux ingénieurs de la cité). Toutefois, si les diverses fonctions de la ville nouvelle attribuées à des espaces précis, l'orthogonalité et la hiérarchie des voies ainsi que le rôle joué par les espaces verts et de loisirs apparaissent clairement dans le Schéma de Six Octobre et reflètent les intentions des aménageurs, rien de tel dans les Plans de Hadaba al-Wusta qui ne présentent qu'une juxtaposition de blocs et, de ci de là, des "zones de services".

Toutefois, malgré les différences entre ces trois modèles urbains - celui du *new settlement* se situant sans doute à mi-chemin entre ceux de la ville nouvelle et de l'extension urbaine -, les discours sur les villes nouvelles sont pléthoriques alors que ceux sur les extensions urbaines sont quasi inexistants. Ou, si l'on préfère, les nombreux propos sur le modèle urbain de la ville nouvelle tendent à produire *un* discours univoque et "générique", gommant les écarts qui existent entre les différents modèles choisis et mettent en exergue les qualités de la ville nouvelle précisément, sans évoquer les autres cités.

Si les modalités de réception, d'appropriation ou d'intériorisation, d'interprétation et de reformulation de ce discours varient selon les catégories sociales auxquelles sont destinés les logements de ces cités, et, au-delà de ces catégories, selon chaque habitant qui dispose d'une certaine marge de liberté pour glisser ses propres représentations de la ville dans les interstices de ce discours, il n'en demeure pas moins que ce dernier influe, dans une certaine mesure, sur les aspirations résidentielles et, par là même, sur les itinéraires.

Abordés dans les paragraphes qui suivent, les itinéraires des habitants de Masâkin al-Zilzâl sont donc, pour partie, liés à l'intériorisation de ce discours : en effet, s'installer dans la cité correspond, pour certains, à l'acquisition, convoitée ou effective, d'un nouveau statut résidentiel, étroitement déterminé par l'accès à la propriété. Pour les autres habitants, qui composent la majorité de la population résidant à Masâkin al-Zilzâl, le déménagement est lié à une rupture : celle qui a été provoquée par le tremblement de terre du 12 octobre 1992 et qui a conduit, de gré ou de force, à leur relogement. Mais qu'il s'agisse des uns ou des autres, la distance entre l'image mythifiée de la ville nouvelle et la réalité de la cité est toujours grande...

2- La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl ou la "cité du tremblement de terre"

a. Le séisme du 12 octobre 1992 : une rupture violente

Le lundi 12 octobre 1992, un tremblement de terre - *zilzâl* - d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle de Richter et dont l'épicentre se situe au mont Qatrânî, dans le Fayyûm, au sud-ouest de la capitale, provoque officiellement 561 décès et 9 922 blessés dans la région du Caire ; aux pertes humaines s'ajoutent l'effondrement de 211 mosquées, de 1 087 écoles et de 5 004 bâtiments ainsi que de très nombreuses détériorations - 2 301 écoles et 11 540 bâtiments sérieusement endommagés -, encore aggravées par les secousses, nombreuses, qui ont succédé au séisme (BLIN, "Chronique économique", 1993, 399). Dans le seul Gouvernorat du Caire, le séisme a occasionné le décès de 208 individus, plus de 4 000 blessés, la destruction de 800 immeubles et la dégradation de 9 000 bâtiments (OCTOBAR, 25/10/92[1]).

Au-delà de la simple narration, le récit des journées succédant à un événement de quelques secondes mais qui a pris la signification d'un véritable drame pour de nombreuses familles et impliqué un bouleversement essentiel de leurs histoires de vie, rend compte de l'acuité d'une rupture résidentielle singulière parce qu'entièrement involontaire : aux instants de panique associés à la première secousse et aux suivantes, de moindre intensité[2], aux traumatismes liés aux décès, aux blessés, aux personnes encore ensevelies ou demeurées longtemps dans des situations périlleuses en raison de la lenteur des secours, à la perte d'un logement et de son mobilier, s'ajoutent les déclarations contradictoires, l'impréparation et l'inorganisation des autorités face à la catastrophe, ainsi que les complications et les délais quant à l'hébergement et au relogement d'une partie des sans-abri. Aussi, la période qui s'écoule entre le 12 octobre 1992 et le relogement définitif des victimes du séisme, qui eut lieu plus de six mois plus tard pour certains, correspond-elle à une époque marquée par l'inquiétude et par une grande précarité des conditions de vie. Si, quelques années après le tremblement de terre, le souvenir de la catastrophe s'estompe parfois dans les propos des personnes relogées que nous avons rencontrées, il n'en reste pas moins indubitable que ces temps incertains ont imprégné leurs mémoires et que le tremblement de terre et les vicissitudes qui en ont découlé influent, parfois de façon très indirecte, sur certains de leurs

---

[1]. *Octôbar*, revue hebdomadaire indépendante en langue arabe, indique, à la même date, les dommages subis dans les autres gouvernorats : 208 décès à Guizah, 58 décès et 338 blessés à Qalyûbiyya, essentiellement "*des personnes âgées et des enfants*" ; 3 500 maisons effondrées – pour la plupart à al 'Ayyât - dans les zone rurales de Guizah ; le journal précise encore que 7 650 personnes ont été soignées hors des hôpitaux et 2 270 à l'hôpital. Par ailleurs, nous avons dépouillé une partie de la presse arabophone des mois d'octobre et de novembre 1992 et, en particulier, les quotidiens et hebdomadaires officieux *al-Ahram, Rose al-Youssef, al-Gumhuriyya* et *al-Musawwar,* ainsi que les journaux d'opposition ou indépendants tels que *al-Ahâlî, al-Wafd et Sabâh al-Khayr.*

[2]. Ces secousses, comme celle du 23 octobre qui fut d'une amplitude de 4,1 sur l'échelle de Richter, ont provoqué de nouveaux éboulements d'immeubles.

discours et de leurs actes[3]. Le toponyme que les sinistrés, relogés dans les nouveaux appartements du plateau du Muqattam, ont attribué à leur cité en est probablement l'un des signes les plus emblématiques : *Masâkin al-Zilzâl* signifie littéralement la "cité du tremblement de terre".

Si la lecture de la presse ou celle des travaux évoquant le tremblement de terre, telle l'exhaustive *Analyse de presse* de Galila el-Kadi, permet de retracer l'histoire de ces journées, les propos des habitants - qu'il faut néanmoins remettre dans le contexte de l'enquête, plus d'un an après le séisme - relogés dans les cités de al-Nahda et de Masâkin al-Zilzâl, leur donnent une autre perspective par l'insistance qu'ils accordent à l'intensité avec laquelle a été vécu ce moment particulier qu'est la rupture résidentielle. Au cours des lignes suivantes, la juxtaposition de deux types de discours, le discours issu de la presse et celui des habitants relogés, ne relève pas d'une confrontation - par exemple, un discours factuel qui serait "objectif" *vs* un discours populaire qui serait principalement "émotif" -, mais d'une mise en parallèle qui, si elle n'exclut pas les convergences, les situe à des niveaux différents : la narration, par la presse, des manifestations populaires ou des difficultés des sinistrés n'est pas égale au témoignage des mêmes faits par les individus qui ont *vécu* le séisme - et qui, parfois, en ont souffert dans leur chair. Malgré les défauts inhérents à toute tentative de transcription, nous postulons - et revendiquons - que ces témoignages "*(...) sont en mesure d'exercer un effet de révélation (...)* [et sont] *capables de toucher et d'émouvoir, de parler à la sensibilité, sans sacrifier au goût du sensationnel, et peuvent entraîner les conversions de la pensée et du regard qui sont souvent la condition préalable à la compréhension*" (Bourdieu, "Comprendre", 922, 1993). En raison de cette posture, il nous a semblé que ces propos d'habitants ne pouvaient - et ne devaient – nous conduire à entreprendre ici une analyse de discours ; au contraire, si "*(...) l'enquêteur contribue à créer les conditions de l'apparition d'un discours extra-ordinaire, qui n'aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà*

[3]. Nous avons d'abord mené une dizaine d'enquêtes auprès de résidents de al-Nahda, en novembre 1993. Entre les mois de décembre 1993 et février 1994, puis en janvier 1995, cinquante-trois familles de Masâkin al-Zilzâl ont été interrogées et leurs paroles enregistrées, quelques-unes d'entre elles ayant été enquêtées à plusieurs reprises. Nous sommes retournée dans la cité en septembre 1996, afin de rendre visite à certaines familles rencontrées précédemment. A la différence des entretiens, moins directifs et plus longs, menés à 'Ayn al-Sira ou à 'Izbat al-Madabegh et en raison de leur nombre volontairement élevé, la formulation des trois premières parties composant ces enquêtes était relativement "dirigiste" : après une question sur les raisons de l'installation dans la cité, celles-ci abordaient d'abord la composition du ménage, les emplois et revenus des adultes et, éventuellement, des enfants ; en second lieu, il s'agissait de reconstituer la trajectoire résidentielle de la personne interrogée et de son conjoint (raisons des déménagements, statut résidentiel à chaque étape, durée du séjour dans les résidences antérieures, caractéristiques de celles-ci) et, en troisième lieu, nous posions deux questions, qui se sont révélées interdépendantes, sur les personnes et les lieux fréquentés, ainsi que sur la fréquence et les raisons des déplacements et visites et leur réciprocité éventuelle. Plus ouverte, la dernière partie des enquêtes s'intéressait à la vie quotidienne et aux relations de sociabilité établies dans la cité. Succédant à cette première phase d'enquêtes, nos deux retours dans la cité ont donné lieu à des conversations plus libres et nous ont permis de saisir les changements survenus dans la cité ainsi que les efforts d'adaptation, par le biais de la mise en œuvre de compétences originales, de certains habitants. Ceci nous amène à souhaiter la poursuite de ce travail d'enquêtes, sur une longue période, à Masâkin al-Zilzâl.

là, attendant ses conditions d'actualisation" et si "*(...) certains enquêtés, surtout parmi les plus démunis, semblent saisir cette situation comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner, de se faire entendre, de porter leur expérience de la sphère privée à la sphère publique ; une occasion aussi de s'expliquer, au sens le plus complet du terme (...)*" (Bourdieu, "Comprendre", 914, 1993), alors il faut admettre que ces témoignages se suffisent à eux-mêmes, qu'ils attestent d'une *vérité* tout autant que tout autre discours et que c'est aussi une juste rétrocession que de laisser ici intacte la parole de personnes qui ont accepté de nous parler pendant plusieurs heures.

La presse du mois d'octobre 1992 relate amplement les minutes et les heures qui succèdent à la première secousse ayant ébranlé la capitale et la panique générale qui s'ensuivit est parfois dramatiquement illustrée par les cas de personnes ayant sauté des toits ou par les fenêtres au moment du séisme, ou encore ceux d'élèves piétinés par leurs camarades de classe.

Dans son "Analyse de presse", Galila el Kadi met en exergue l'inégalité quant à la rapidité des premiers secours d'urgence et au traitement des victimes lorsque ces dernières sont originaires des quartiers populaires de la vieille ville ou lorsqu'elles habitent dans des quartiers plus résidentiels comme celui d'Héliopolis - où réside le président Moubarak - "*qui a focalisé toutes les attentions*" (EL KADI, 1993, 168). L'hebdomadaire *Octôbar* évoque ainsi un immeuble de trois étages, situé au n° 129 de la rue Kamal Sidki, à Bâb al-Chari', dans la vieille ville, abritant plus d'une centaine de personnes bloquées plusieurs jours en raison de l'effondrement de l'escalier (OCTOBAR, 18/10/92). Dans les jours qui suivent le "*lundi noir*" (AL-AHALI, 21/10/92), le Premier ministre, 'Atif Sidki, déclare le relogement, par ordre prioritaire, des familles dont le logement s'est écroulé, puis de celles dont l'habitation est endommagée en raison du tremblement de terre, et, enfin, de celles qui auraient déjà dû évacuer leur appartement vétuste à la suite d'un décret.

[Après les salutations et les présentations d'usage qui explicitaient à la personne enquêtée qui nous étions - "une étudiante française" - et ce que nous faisions - "un doctorat sur les gens qui changent de logement au Caire", la première question de l'entretien était : "Quand et pourquoi êtes-vous venu(e) ici ? ", éventuellement relancée par "Que s'est-il passé à ce moment là ? ". Ce sont les réponses, longues ou brèves, précises ou non, à cette première question qui suivent.]

"*Je suis arrivée le 20 juin 1993, à cause du tremblement de terre. J'habitais à Sayyida Zaynab au dernier étage d'une maison de deux étages. C'était une vieille maison et il y avait des fissures. Je suis restée dans cette maison jusqu'en juin, parce que je ne savais pas où aller. La police venait de temps en temps pour nous dire de partir mais je leur expliquais que j'attendais un appartement. J'avais peur de rester dans cette maison mais je ne voulais pas aller dans une caserne. Je n'ai pas pu ramener mes affaires ici, parce que certaines ont été cassées et aussi parce que c'est cher pour déménager... Mais je n'avais pas beaucoup de choses importantes à amener ici...*"

(Mme Aycha, relogée à Masâkin al-Zilzâl).

Le Premier ministre précise encore que le gouvernement " *(...) ne laissera aucune famille dans la rue, même s'il n'y a pas assez de logements"* dans les villes nouvelles (AL-AHRAM, 16/10/92). En effet, malgré le retour précipité de Chine du président Moubarak, malgré la relative rapidité des annonces et des décrets ressortissant à l'hébergement provisoire des sinistrés et à leur relogement définitif, les critiques de toutes sortes se multiplient : des élèves d'écoles démolies lors du séisme qui accusent leurs enseignants de s'être sauvés avant eux, aux victimes, installées, parfois avec leurs meubles, dans les espaces publics et qui proclament qu'ils sont des "*vagabonds dans la rue*" et réclament "*un regard des responsables*", les récriminations à l'encontre des autorités abondent et dans la presse et parmi la population cairote, toutes classes sociales confondues. De plus, d'importantes manifestations, parfois violentes telles celles qui se déroulent le 17 octobre, ont lieu dans différents quartiers du Caire. Ainsi, selon le quotidien d'opposition *al-Ahâlî*, deux rassemblements dans le centre-ville, près de l'Assemblée du Peuple et du ministère de l'Intérieur, nécessitent l'intervention de hauts responsables - dont celle de Fathy Surur, député de Sayyida Zaynab et président de l'Assemblée -, "*venus pour rassurer les victimes*".

"*Nous sommes arrivés le 11 février 1993. On venait de Khalifa. Pendant le tremblement de terre, le plafond s'était effondré et ma mère et mes enfants étaient dans la maison. Nous étions paniqués et nous avons couru pour sortir. Personne n'a été blessé, mais chez les voisins, le plafond leur est tombé dessus. (...) C'était une très vieille maison de trois étages. Le deuxième et le troisième étage se sont écroulés mais les gens du deuxième étaient déjà partis de peur que ça ne s'écroule. Il y avait eu une décision pour casser la maison mais nous avions fait appel parce que nous n'avions pas d'argent pour un autre logement. Les voisins, plus riches, étaient déjà partis. Si on m'avait expulsée, je serais allée dans la rue. (...) Après le tremblement de terre, nous sommes restés dans la rue deux mois... pas dans une tente... Nous avions seulement des couvertures. Nous étions dans la rue en face d'une mosquée et, comme c'était l'hiver, nous avons demandé à entrer dans la mosquée parce qu'il faisait froid dehors. J'ai demandé l'autorisation à l'imam et je lui ai proposé un peu d'argent, mais il a refusé.*

A Bûlâq, où les manifestants crient des slogans contre le gouvernement et le Parti National au pouvoir "*qui n'ont pu trouver une solution pour le relogement des victimes restant dans la rue*" et pour lesquels "*personne n'est venu expertiser leurs habitations*", l'attroupement dure de 19 heures à 1 heure du matin et déclenche l'intervention de la police, qui "*utilise des gaz lacrymogènes et arrête 66 citoyens*", lorsque les manifestants menacent de s'en prendre à la Maison de la Radio et de la Télévision.

Les émeutiers de Bûlâq se dirigent ensuite vers le quartier de la gare Ramsès, où les magasins ont baissé leurs rideaux de fer ; ils détruisent des panneaux de signalisation, incendient des automobiles et des véhicules de la police avant de se rendre chez le commissaire de police de Bûlâq 'Abû 'Ala qui "*a pu les rassurer*".

Selon le même journal, *Al-Ahâlî*, les manifestants de Bûlâq ont, entre autres invectives, accusé le président de l'Assemblée du Peuple, Fathy Surur, d'avoir obtenu le relogement des familles sinistrées de sa circonscription de Sayyida Zaynab tandis que rien n'était mis en œuvre pour leur propre relogement (AL-AHALI, 21/10/92).

(...)C'étaient des moments difficiles. Ma mère a la pension de son mari et nous avons pu manger. Les enfants avaient cessé d'aller à l'école, parce qu'ils avaient peur, mais, ensuite, ils ont pu passer leurs examens. Personne ne nous a aidé parce que nous n'avons rien demandé. Mais les gens devaient bien voir notre situation, même le gouvernement devait savoir que nous avions besoin d'aide. Nous étions à côté du poste de police de Khalifa mais la police n'a rien fait... Ils nous ont laissé comme des vieilles chaussures... Tout était cassé, tous les meubles se sont perdus parce que nous sommes des femmes et qu'il n'y avait pas d'hommes avec nous pour porter nos affaires... Mon fils [10 ans] *a arrêté l'école à cause du tremblement de terre. Il refuse d'aller à l'école parce qu'il a été choqué par le tremblement de terre... Il m'aide mais il refuse de continuer ses études... (...) Il y a eu une commission de trois personnes qui a expertisé notre maison, puis je suis allée demander un procès-verbal au poste de police pouri confirmer qu'elle était bien détruite... C'était plus facile pour les gens de Sayyida Zaynab d'obtenir un logement que pour ceux du quartier de Khalifa. On a organisé une manifestation, avec tous les gens de Khalifa.*

L'obtention, auprès des commissariats de police, du chef de quartier - *rayyis al-hayy* - et des bureaux du Logement - *mantakit al-iskân* -, sis dans chaque quartier, des pièces officielles justifiant la perte de l'habitation ainsi que des "lettres de relogement" provoque également des conflits entre les responsables concernés et les sinistrés qui dénoncent la corruption : dans la vieille ville, à Darb al-Ahmar et à Sayyida Aycha, ces derniers cherchent partout des "*autorités invisibles*", s'installent dans les commissariats de police et se plaignent que "*seuls ceux qui ont le bras long peuvent facilement obtenir un appartement".* A Sayyida Zaynab, 10 000 citoyens se rendent au commissariat de police pour obtenir des lettres de relogement et ceci après être allés au Bureau du Logement de leur quartier où ils n'ont obtenu aucune aide ; quant aux responsables de ce Bureau, ils se réfugient dans le même commissariat de police pour se protéger de la foule... (AL-AHALI, 21/10/92). A Gamâliyya, dans la vieille ville, 1 000 familles sont dans les rues "*avec les malades, les handicapés et leurs meubles et personne ne vient faire ni constat, ni expertise*" (AL-WAFD, 23/10/92). A la fin du mois d'octobre, les interrogations des sans-abri qui demeurent toujours dans les rues de la capitale sont retransmises par la presse et renvoient aux attaques plus générales sur l'inégalité de traitement quant à l'hébergement des sinistrés.

Les gens ont utilisé des poubelles pour bloquer les rues, il y avait de gros embouteillages et les journaux en ont parlé. Le même jour, le soir à 2 heures du matin, tout le monde a obtenu les lettres de relogement chez la députée de Khalifa, mais celle-ci ne m'a pas aidée autrement. Je n'ai jamais eu d'aide... je n'ai pas eu de couvertures. Le lendemain [le 22 octobre]*, je suis allée voir les appartements de al-Nahda mais il fallait obtenir une lettre du Bureau du Logement de Madînat al-Salâm. Je n'ai pas obtenu cette lettre et un agent de police m'a conseillé d'aller voir la députée ou d'organiser une manifestation. Nous sommes restés trois jours dans une tente à Madînat al-Salâm mais il y avait trop de monde et nous sommes revenus à Khalifa. Nous avons encore attendu puis nous avons obtenu un appartement à al-Nahda. Ensuite, j'ai fait une demande à la députée pour venir ici parce que l'appartement de al-Nahda était au cinquième étage et que c'est trop haut pour ma mère qui est malade. Al-Nahda, c'est trop loin mais c'est mieux qu'ici, parce que c'est une vraie ville. A al-Nahda, il y avait beaucoup de gens de Khalifa. Après une semaine d'attente, nous nous sommes installés ici.*"

(Mme Aliya, veuve, relogée à Masâkin al-Zilzâl le 11 février 1993).

"*Les victimes disent : " Nous sommes dans la rue et personne ne s'occupe de nous. Que fait le Parti National pour les victimes ? Les commissariats aident uniquement les personnes bien placées. Où sont les dons de l'étranger ? " Beaucoup de promesses pour peu d'exécution.*" (AL-AHRAM, 30/10/92).

De même, l'expertise des appartements endommagés, requise pour bénéficier d'un relogement, s'accomplit très lentement et n'est pas systématique, obligeant certains sans-abri à effectuer de nouvelles démarches dont le résultat dépend du bon vouloir des autorités. Dans un article intitulé "*Le Caire et Guizah vus de la salle d'opération*", un journaliste précise ainsi que "*3 747 demandes d'expertises ont été déposées dans les commissariats de quartier du Caire*" et que les cent cinquante ingénieurs et architectes du gouvernement, chargés de constater les dommages, sont en nombre très insuffisant[4] face à l'ampleur de la tâche (AL-AHRAM, le 16/10/92) ; deux semaines après le séisme, 400 demandes d'expertise étaient encore déposées quotidiennement par les habitants des seuls quartiers de Darb al-Ahmar et Batniyya (AL-GUMHURIYYA, 27/10/92) et le gouverneur du Caire déclarera le 11 novembre que 240 ingénieurs ont procédé à l'expertise de plus de 42 000 bâtiments (AL-GUMHURIYYA, 11/11/92).

"*Nous sommes arrivés en février 1993, à cause du tremblement de terre. Nous étions locataires à Khalifa, dans une vieille maison. La salle de bains s'est effondrée et il y avait de nombreuses fissures. Les ingénieurs sont venus et nous sommes partis chez ma mère puis chez ma belle-mère. J'ai eu beaucoup de difficultés parce que mes papiers officiels étaient à Sayyida Zaynab et que j'habitais Khalifa. J'ai écrit une lettre au Président de la République et on m'a dit : " Tu peux aller au conseil municipal ", j'y suis allé et le problème a été résolu. Je ne suis pas allé à la caserne. Quelques personnes m'ont conseillé de rester dans une tente pour prouver que mon appartement s'était écroulé mais, grâce à la lettre envoyée au Président, ça a été résolu. (...) La plupart de nos meubles se sont perdus ou ont été volés. Ils ont été volés quand on était chez ma belle-mère. Je pense que c'est le propriétaire qui les a volés pour nous obliger à partir car il voulait démolir toute la maison.*"

(M. Hussayn, relogé à Masâkin al-Zilzâl).

---

[4]. Le Syndicat des Ingénieurs, dont de nombreux membres se situent dans la "mouvance islamiste", préconise que l'aide doit d'abord concerner les quartiers populaires et propose la participation de 200 000 ingénieurs et architectes indépendants pour mener à bien les expertises, proposition refusée par le gouvernement (AL-AHRAM, 20/10/92). Par ailleurs, les déclarations et l'intervention de certains imams ou des partis religieux donnent lieu à des controverses et à des conflits. Ainsi y-a-t-il une "*compétition entre les 24 tentes du Président de l'Assemblée du Peuple, Fathy Surur, situées à Sayyida Zaynab et les 10 tentes des Frères Musulmans installées devant la mosquée Ibn Tulûn"* (ROSE AL-YOUSSEF, 26/10/92). Galila el Kadi évoque "*le discours religieux culpabilisant et moralisateur*", dont les mots clés furent "*châtiment et repentir*", discours qui accusait "*les simples citoyens dont les cœurs se sont endurcis, les mécréants qui consomment de l'alcool et produisent des films indécents, les communistes et les athées tolérés par le pouvoir, les femmes qui ne portent pas le voile,*

Les dégâts subis dans les quartiers de la vieille ville font l'objet d'inventaires quotidiens dans la presse qui pronostique parfois l'effondrement de 70% des habitations des vieux quartiers (AL-MUSAWWAR, 23/10/92).

Par exemple, "*à Darb al-Ahmar, 49 % des immeubles étaient déjà détériorés avant le tremblement de terre ; après le lundi noir, 81 % des immeubles le sont et la station de police a reçu 900 demandes pour des habitations soit effondrées, soit endommagées*" (AL-AHALI, 21/10/92).

On peut ajouter que, dans le quartier de al-Wayli, ce sont 148 immeubles qu'il faut démolir entièrement, 1 000 habitations à restaurer intégralement et 904 autres à réparer partiellement (AL-GUMHURIYYA, 23/10/92).[5]

"*Nous sommes venus à cause du tremblement de terre. On habitait une vieille maison et les deux étages se sont effondrés. Nous sommes allés à Bûlâq pendant un an, dans une pièce que nous avons louée. Il y avait notre famille, mon beau-père et ma belle-mère... Ils sont morts à cause du tremblement de terre... Ils étaient âgés et, deux mois après, ils sont morts.*"

(Mme Racha relogée en janvier 1994 à Masâkin al-Zilzâl).

N.B. Ici, la relation de cause à effet entre la mort des beaux-parents de Racha et le tremblement de terre n'est pas très explicite, mais l'exemple montre aussi que le séisme est parfois utilisé comme facteur d'explication, peut-être pour démontrer avec plus de force le bouleversement provoqué dans leur vie par cet événement. Cet exemple, parmi d'autres, nous a fait prendre progressivement conscience de l'éventuel biais provoqué par les questions qui ont un rapport - même évasif - avec le tremblement de terre. Mais, encore une fois, l'interprétation de Racha reflète sa propre représentation de l'événement et est tout aussi porteuse de vérité qu'une autre.

---

les corrompus, les hypocrites, les despotes et, bien évidemment, l'Etat lui-même dont l'incompétence a éclaté au grand jour grâce au séisme." (EL KADI, "Analyse de presse", 1993, 180-182).

[5]. En ce qui concerne l'évaluation globale des dommages, Louis Blin écrit : "*Le Président Moubarak estimait le 14 octobre les dégâts matériels et frais liés au séisme à 500 millions £e (150 millions $) (...). Le Président doublait son estimation des dégâts trois jours plus tard, à 1 milliard £e ; le 31 octobre, le Premier ministre évaluait à 2,1 milliards £e le coût de la seule reconstruction ; le 11 novembre le ministre du Plan indiquait 3 milliards £e, le 14 novembre le président Moubarak parlait de 2 milliards £e pour la seule reconstruction et le 28 novembre M. Sedki évoquait enfin 4 milliards £e dont 400 millions £e pour sauvegarder les monuments historiques, 150 millions pour indemniser les sinistrés et 300 millions pour leur relogement. On peut y ajouter 1,5 milliard £e prévu pour reconstruire les écoles.*" En définitive, le coût du séisme s'élèverait "*à 2,3 milliards £e couverts à 48 % environ par les dons reçus.*" L'auteur ajoute : "*On peut mettre les approximations des responsables égyptiens sur le compte de la gestion d'une administration dépassée par l'ampleur des dégâts. Remarquons cependant qu'ils sont coutumiers des déclarations contradictoires en matière économique, et que le précédent de la guerre du Golfe montre qu'ils n'hésitent pas à gonfler leurs estimations de pertes, ce qui peut accroître l'aide internationale."* (BLIN, "Chronique économique", 1993, 401).

Si la restauration des bâtiments publics, des mosquées et des écoles incombe à l'Etat, celle des propriétés privées pose problème : le gouvernement annonce qu'il supportera la moitié du coût de réparation des habitations anciennes et que l'autre moitié sera à la charge des propriétaires et des locataires ; pourtant, "*le chef de quartier de al-Wayli demande aux citoyens de commencer les réparations sans attendre l'ordre du gouvernement*." (AL-GUMHURIYYA, 27/10/92). De plus, comme le note un journaliste de Al-Musawwar, "*les propriétaires des logements vétustes ne peuvent financer eux-mêmes les réparations en raison de la faiblesse des loyers. Si une expertise décrète la démolition du logement, le propriétaire peut demander à ses locataires de le quitter. Mais s'il n'y a que des fissures, il faut une lettre, appeler des experts pour recenser les travaux à mener et si le propriétaire effectue les travaux lui-même, ce doit être sous la surveillance des experts. Les locataires, quant à eux, pourraient effectuer les travaux sans payer leur loyer*" (AL-MUSAWWAR, 30/10/92). Si les quartiers de la vieille ville sont ceux qui ont subi les dégradations les plus importantes en raison de l'ancienneté du bâti, des immeubles plus récents, à la qualité de construction médiocre, se sont également effondrés. Selon al-Ahram, "*300 000 décisions administratives*" avaient été prises afin de démolir des immeubles mal construits ou des habitations vétustes mais ces décisions n'avaient pas été exécutées "*en raison du problème de logement pour les pauvres*" (AL-AHRAM, 23/10/92).

" *Nous étions locataires à Khalifa, à côté de Sayyida Nafissa. Nous sommes venus malgré nous. C'était un immeuble de cinq étages et le cinquième, où nous habitions, a été démoli par les ingénieurs. Nous sommes restés dans cette maison jusqu'au moment où nous sommes arrivés ici, en juillet 1993. Le propriétaire voulait démolir son immeuble et le tremblement de terre, c'était une belle occasion pour lui ! (...) Nous nous sommes habitués à dire Masâkin al-Zilzâl. Même les chauffeurs de bus le disent.... Mais on ne parle plus du tremblement de terre aujourd'hui.*"

(Mme Tafida, relogée à Masâkin al-Zilzâl).

"J*e suis arrivée le 1er décembre 1992 à cause du tremblement de terre. J'ai eu les clés et je suis venue tout de suite. Notre maison, à Bûlâq, avait deux étages et j'étais dedans avec les enfants. Nous sommes sortis et l'escalier s'est effondré. Tous les voisins sont partis, sauf ceux du rez-de-chaussée. Les ingénieurs sont passés chez tous les habitants pour leur dire de partir et tout le monde était d'accord pour partir. C'est le gouvernement qui nous a choisi cet appartement. J'ai reçu une lettre ; on a été placés là par hasard. (...) Le gouvernement ne nous aide jamais, c'est Dieu qui nous aide... Après le tremblement de terre, je suis restée dans la rue, à côté de la maison, avec mes trois filles et mes trois garçons.*"

(Mme Fatma, veuve, relogée à al-Nahda).

A Héliopolis, l'effondrement, provoquant 74 morts, d'un immeuble quasi neuf de 17 étages a donné lieu à de nombreux commentaires dans la presse sur "*les requins qui ont l'art d'échapper aux jugements*" et sur les "*entrepreneurs qui exercent un métier de filous*" : en effet, un procès-verbal dressé en 1990 imposait la démolition - non exécutée - de quatre des étages surajoutés de l'immeuble. De même, un demi millier de tours ne serait pas conforme aux normes de construction et, sur la seule avenue de la Ligue Arabe, ce seraient quinze tours récentes qu'il faudrait démolir en raison des risques d'éboulement (ROSE AL-YOUSSEF, 26/10/92). De manière générale, le mauvais état du parc immobilier cairote est largement mis en avant par la presse pour expliquer l'ampleur des dégâts liés au tremblement de terre, lequel n'a fait, en définitive, qu'accélérer l'effondrement d'immeubles qui se seraient affaissés d'eux-mêmes tôt ou tard ; preuve en est, pour les journalistes qui les recensent, des écroulements d'immeubles qui ont lieu régulièrement dans la vieille ville tout autant que dans des quartiers plus récents.

Dès 1976, le ministre de la Construction de l'époque, Uthman Ahmad Uthman, rappelait "*qu'environ 300 000 unités de logement menacent de s'effondrer, ou doivent être détruites, étant donné leur état, en l'absence du minimum requis pour une vie décente ou pour la satisfaction des règles élémentaires de l'hygiène, étant donné enfin leur vieillissement*" (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 64).

"J'habitais à Sayyida Zaynab et je suis venue ici à cause du tremblement de terre (...). Notre maison ne s'est pas écroulée mais était endommagée. Les ingénieurs nous ont dit de partir, et, après une semaine, nous sommes allés chez ma tante (...). On parle toujours du tremblement de terre, parce qu'on n'oubliera jamais ce qui s'est passé ce jour-là et chacun raconte son histoire. C'est un événement grave et on ne peut pas l'oublier"

(Mme Hala, relogée en janvier 1993 à Masâkin al-Zilzâl).

"*Nous sommes arrivés le 27 décembre 1992. Tous les habitants de Bûlâq sont arrivés les 25, 26 et 27 décembre. A Bûlâq, la maison était abîmée. Il faut faire des réparations mais le dernier étage est détruit, c'était le notre. Nous sommes restés dans la maison jusqu'à l'arrivée des ingénieurs, puis on a démoli le troisième étage. C'est mon grand-père qui avait construit la maison en 1940. (...) On a retrouvé beaucoup de voisins ici.*"

(M. Raf'at, propriétaire, relogé à al-Nahda).

Mais la question de la dégradation du parc bâti reste récurrente, comme le souligne Galila el Kadi : "*Les causes de cette situation sont bien connues. Dans la vieille ville, c'est l'absence d'entretien, l'augmentation des densités et, plus récemment, la remontée de la nappe phréatique et des eaux usées qui ont contribué à la détérioration et à la ruine des habitations dans ces secteurs*". D'autre part, et dans les quartiers plus récents, "*les pratiques des petits entrepreneurs du secteur informel font actuellement recette dans l'ensemble du secteur du bâtiment : moins de ciment, moins de fer à béton, moins de mortier, plus de sable, plus d'étages. Minimiser les coûts et maximiser les profits, tel est le nouveau " code de la construction" élaboré et appliqué par les maîtres d'œuvre en Egypte.*"

A ce titre, les pratiques constructives des entrepreneurs qui édifient certains des immeubles des villes nouvelles n'échappent pas aux règles de ce "nouveau code de la construction" et le quotidien al-Ahram note, quelques jours après le séisme, que "*la planification des villes nouvelles est une catastrophe car elles ont été construites sans aucune précaution et les immeubles de Six Octobre sont déjà fissurés."* (AL-AHRAM, 16/10/92). Enfin, "*(...) le secteur du bâtiment échappe complètement au contrôle de l'Etat : 80 % des logements construits en Egypte au cours des 15 dernières années l'ont été en violation de toutes les normes constructives, et le reste n'est pas soumis à un examen drastique (...)".*

"*Nous habitions à Imam al-Chafi'. Pendant le tremblement de terre, nous avons eu peur parce que notre appartement était dans une vieille maison. Mais nous sommes restés à l'intérieur. Il y a eu des fissures et les ingénieurs nous ont conseillé de partir. C'était même obligatoire de partir. Nous sommes restés mais la police nous appelait chaque jour pour nous dire de partir et nous leur répondions que nous ne voulions pas partir parce que l'appartement ici n'était pas fini. Nous sommes restés là-bas jusqu'en février, puis de février à juin, nous sommes allés chez notre fille qui habite Basatîn, elle venait de se marier, puis nous sommes arrivés ici car l'appartement était alors aménagé. (...) Nous parlons jusqu'à maintenant du tremblement de terre, parce que c'est un jour que nous ne pouvons pas oublier. Les gens ont été contents de trouver un appartement ici. Pour venir ici, on dit qu'on habite au Muqattam, aux logements du tremblement de terre, on dit ça aux chauffeurs des microbus. (...) Je suis restée 34 ans à Imam al-Chafi' et quand nous avons dû partir, j'ai beaucoup pleuré parce que je m'étais habituée à ce quartier.*"

(Mme Sana', arrivée en juin 1993 à Masâkin al-Zilzâl).

On se trouve dans une situation où non seulement on laisse faire sans aucune sanction, mais où l'on bénit, l'on récompense même les entrepreneurs immobiliers en valorisant leurs investissements illicites." (EL KADI, "Analyse de presse", 1993, 184-188). Alors que les aides financières et dons en nature provenant de l'étranger et, notamment, des pays arabes, affluent[6], l'hébergement d'une partie des sinistrés dans des tentes de l'Armée, des préfabriqués ou des casernes se met en place tandis que d'autres sont accueillis par des membres de leur famille, par des voisins, ou trouvent à se loger dans les mosquées de leur quartier ; d'autres encore s'abritent tant bien que mal tout en demeurant dans la rue, à proximité de leur ancienne habitation. Quatre jours après la catastrophe, un journaliste de Al-Ahram évoque ainsi les nombreuses familles de la vieille ville qui se sont installées, avec le mobilier qu'elles ont pu sauvegarder, sur la voie et dans les jardins publics ainsi que sur le parvis de la mosquée al-Hussayn (AL-AHRAM, 16/10/92).

"*Nous sommes arrivés le 15 novembre 1992. Nous habitions à Gamâliyya, dans la même maison que Nadia* [une voisine habitant au rez-de-chaussée du bloc]. *Les ingénieurs nous ont conseillé de partir. Nous sommes restés une journée dans la rue, puis nous sommes allés dans une caserne de Madînat al-Salâm pendant un mois. Il y avait plusieurs casernes à Madînat al-Salâm ; nous, nous étions dans une grande salle* [commune]. *Nous avons reçu des couvertures et des repas. Mon mari est fonctionnaire, il a cessé de travailler pendant quinze jours et il n'a pas été payé pendant tout ce temps. On a donné les actes de naissance des enfants, les factures d'électricité, les cartes d'identité, et la photocopie des cartes des tamwinât* [produits subventionnés]. *(...) Ici, ce sont les mêmes relations qu'à Gamâliyya parce que ce sont les mêmes voisins. C'est notre chance.*"

(Mme Hala, relogée à al-Nahda).

---

[6]. Le 20 octobre, les "*dons des citoyens*" s'élèvent à 500 000 £e (AL-GUMHURIYYA, 20/10/92). Les journaux annoncent quotidiennement le montant des aides étrangères, mais les divergences entre les chiffres cités rendent peu aisée la comptabilisation de ces aides. Au premier trimestre 1993, L. Blin estime à 260 millions de dollars la contribution des pays arabes dont, principalement, 84 millions de dollars offerts par l'Arabie Saoudite, 60 millions de dollars par la Libye, 50 millions de dollars par les Emirats Arabes Unis et 30 millions de dollars par le Koweït. Les aides occidentales (CEE et pays membres, Croix Rouge, Unesco, aide privée) sont évaluées à un peu plus de 52 millions de dollars. Sur près de 313 millions de dollars (1 040 millions de £e) de soutien financier à l'Egypte, 261 millions ont été attribués à l'aide d'urgence et près de 52 millions à l'aide à la reconstruction. A ces aides s'ajoutent la contribution des expatriés égyptiens aux Etats-Unis pour la reconstruction des écoles, les 52 millions de dons locaux ainsi que les aides techniques et en nature. Aussi, "*les finances publiques égyptiennes ne souffriront guère d'un séisme ayant les conséquence d'une " mini-guerre " du Golfe. En effet, les quelques 284 millions $ de devises récoltées de la sorte ont davantage servi à grossir les considérables réserves de change de l'Etat (14 milliards $) qu'à la reconstruction, puisque les matériaux nécessaires sont presque tous disponibles sur place* " (BLIN, "Chronique économique", 1993, 401).

Si la routine, la bureaucratie et la lenteur de l'administration pour l'obtention des papiers nécessaires au relogement sont âprement critiqués par la presse, le rôle de l'Armée, extrêmement organisée, pour ce qui est de l'hébergement des victimes est noté comme essentiel : à Hilwan, ce sont 1 000 familles qui sont nourries trois fois par jour et hébergées dans 400 tentes militaires, à raison de 4 à 6 familles par tentes de 20 m^2 ; à Madînat al-Salâm, au nord du Caire, 450 tentes ont été dressées pour accueillir les réfugiés pendant une période comprise entre 4 et 7 semaines.

A la date du 20 octobre, 3 000 familles ont déjà trouvé refuge dans des casernes ou dans des tentes et devraient bénéficier des logements vacants des villes nouvelles avant le 15 décembre (AL-AHRAM, 22/10/92).

Le 23 octobre, 400 nouvelles tentes, disposant de matelas et de couvertures, peuvent accueillir jusqu'à 2 400 familles à Hilwan et Quinze Mai et le gouvernement projette d'édifier 500 tentes supplémentaires (AL-AHRAM, 23/10/92).

Le 29 octobre, le quotidien Al-Ahram recense 9 879 familles, les unes hébergées, les autres déjà relogées, pour les deux gouvernorats du Caire et de Guizah (AL-AHRAM, 29/10/92).

"*Je suis arrivé le 18 novembre 1992. J'habitais à Abasiyya, rue Ramsès, au quatrième étage d'un immeuble. Les ingénieurs ont décidé de démolir le troisième et le quatrième étage. Je suis resté dans un jardin avec ma famille pendant cinq jours. Ensuite, il n'y avait plus de place à la caserne et nous sommes allés chez ma sœur. Je n'ai pas reçu d'aide mais j'ai pu prendre des couvertures et emporter mes affaires. Au poste de police, on m'a fait un procès-verbal et, deux jours après, j'ai reçu la lettre de relogement. Le gouvernement nous a beaucoup aidés parce qu'il n'y avait pas de fenêtres, ni l'eau, ni l'électricité ici. Il y avait une voiture-citerne qui passait et l'eau était gratuite. Le Croissant Rouge a donné 100 £e à quelques familles, les hommes âgés, les handicapés, pour les cas très graves. Mais il n'y a pas eu d'aide pour nous. Je ne connais personne qui n'a pas été relogé, sauf une personne qui n'avait pas de preuves.*"

(M. Issam, relogé à al-Nahda).

Dans le même temps, les déclarations d'aide aux sinistrés, qui ne concordent pas toujours d'un responsable à l'autre et d'un journal à l'autre, se succèdent, à l'instar de celles émanant du ministre des Affaires Sociales qui annonce l'attribution de 5 000 £e aux familles qui ont perdu un de leurs membres, de 200 £e pour les blessés qui sont restés à l'hôpital au moins deux jours et de 10 £e quotidiennes pour les familles qui ne possèdent plus d'habitation et ceci jusqu'à leur relogement (AL-GUMHURIYYAH, 19/10/92). Si, dans les premiers jours qui suivent le séisme, les hébergés disent se sentir en sûreté dans les casernes et dans les tentes alors que, en raison des nombreuses nouvelles secousses, "*les habitants des tours vivent toujours dans l'inquiétude*", l'hébergement qui se prolonge suscite des mécontentements et des commentaires critiques : à Qattamiya, où les sans-abri ont été relogés dans 500 préfabriqués de 50 m^2, datant de 1986, ainsi qu'à Duiqqa et à Rab'a al-Hadawiyya (près de Madînat Nasr), "*les victimes demandent à ce que les forces armées interviennent pour garantir leur sécurité*" ; dans d'autres tentes de l'Armée, des sinistrés "*réclament une nourriture plus abondante, des couvertures et la sécurité*" (AL-SIYASI AL-MASRI, 25/10/92) ; en même temps, il est noté que "*la situation empire dans les tentes*"; "*les tentes sont trop proches les unes des autres et les sanitaires sont communs*" ; "*certaines tentes ne disposent pas du confort minimum ni de toilettes*" ainsi que l'écrit un journaliste de Al-Musawwar, le 30 octobre.

"Je suis arrivée en décembre 1992. Ma maison ne s'est pas effondrée mais il y avait de nombreuses fissures. Les ingénieurs m'ont demandé de partir et je suis partie chez ma sœur. Ensuite, j'ai fait une demande pour venir ici. Il n'y a pas eu d'aide, le Croissant Rouge m'a donné du sucre et des vêtements. Quelques-uns ont eu des draps et de l'argent, mais pas moi. (...) Ici, quand les avions passent, ils font beaucoup de bruit. J'ai l'impression d'entendre le tremblement de terre."

(Mme Sayyida, relogée en décembre 1992 à al-Nahda).

(N.B. Al-Nahda et Masâkin al-Zilzâl se situent sous la trajectoire des lignes aériennes et quelques habitants, dans l'une et l'autre des cités, se plaignent du bruit qu'ils associent parfois, à l'instar de Sayyida, au tremblement de terre ou à une éventuelle nouvelle catastrophe).

"*Nous sommes arrivés en février 1993 de Charabiyya. Les ingénieurs sont venus dans notre immeuble et tout le monde a dû partir. Nous sommes allés chez ma tante à Charabiyya, pendant trois mois. Nous avons eu beaucoup de difficultés parce qu'il était nécessaire d'avoir les factures d'électricité pour être relogé. Mais nous n'avions pas de compteur chez nous. Les autres voisins ont été relogés à al-Nahda et à Madînat al-Salâm. (...) L'adresse, ici, c'est Muqattam, Masâkin al-Zilzâl, parce que c'est la raison pour laquelle nous sommes là.* "

(Oum Ahmad, relogée en février 1993 à Masâkin al-Zilzâl).

Malgré les aides ponctuelles, qui ne bénéficieront pas à tous les sinistrés, ces multiples difficultés matérielles aggravent la commotion liée au séisme : qu'il s'agisse des démarches complexes à suivre pour ceux qui ont perdu leurs papiers d'identité, nécessaires pour l'hébergement et le relogement, ou bien de l'impossibilité pour les familles d'emporter dans les tentes d'accueil les meubles encore en état, meubles qui doivent être confiés à la surveillance de la police de leur quartier d'origine (certaines familles venues avec leur mobilier ayant été refusées dans les camps), ou encore de la promiscuité et de l'absence de confort dans des lieux d'hébergement dont, par exemple, les sanitaires sont en nombre insuffisant, cette période de transition est - et restera - pour beaucoup traumatisante.

Le relogement des sans-abri dans les appartements des villes nouvelles, des *new settlements* ou des "extensions urbaines", même lorsque leur édification et la mise en place des infrastructures minimales n'y sont pas achevées, débute dans les jours qui suivent le tremblement de terre du 12 octobre. Si 3 945 ménages ont été relogés dans les 48 heures, ce qui a suscité de nombreuses questions - demeurées sans réponses - quant aux critères de sélection de ces premiers ayants-droit (EL KADI, "Analyse de presse", 1993, 178), le Premier ministre déclare, le 16 octobre, que les procédures de relogement dans les villes de Madînat al-Salâm et al-'Ubûr commencent.

"*On habitait à Gamâliyya, au troisième étage d'une très vieille maison. La salle de bains s'est écroulée et il y avait des fissures partout. Les ingénieurs nous ont conseillé de ne pas rentrer chez nous et, à leur deuxième visite, ils ont démoli le troisième étage. Nous sommes restés un jour dans la rue, puis dans une tente, pendant un mois, à Madînat al-Salâm. Au début, chaque famille avait une tente, puis il y a eu plus de monde et quelques familles étaient dans des salles communes. C'était une période très difficile parce que nous étions séparés et parce que mon mari a cessé de travailler pour s'occuper de nous. (...) Le tremblement de terre, c'est quelque chose que nous avons en commun, qui doit créer la confiance entre nous parce que nous sommes tous arrivés en même temps au même endroit. Nous ne pouvons pas oublier le tremblement de terre, c'est un jour qui nous a marqués.*"

(Mme Nadia, relogée le 15 novembre 1992 à al-Nahda).

A al-Nahda, ce sont 1 800 appartements qui sont disponibles, bien qu'il soit d'abord nécessaire d'implanter les infrastructures et services publics manquants dans la ville.

Le 16 octobre, les journaux révèlent que 2 000 appartements et des écoles, dans la ville nouvelle de Dix de Ramadan, seront attribués aux sinistrés grâce à une donation d'hommes d'affaires (AL-AHRAM, 16/10/92). Le 20 octobre, d'après le quotidien Al-Gumhuriyya, sur les 4 500 familles sans-abri du Caire, 2 382 sont déjà, ou seront bientôt, relogées à Madînat al-Salâm et "*tous les chefs de quartier ont commencé à fournir les lettres de relogement sur lesquelles il est indiqué qu'il faut se rendre aux casernes, au moyen de véhicules spéciaux mis à la disposition des victimes ; c'est là que l'attribution d'un nouveau logement sera confirmée.*" (AL-GUMHURIYYA, 20/10/92). Le même jour, le ministre de la Construction déclare à l'Assemblée du Peuple que 40 000 appartements seront prêts avant le 31 décembre. Le 21 octobre, ce sont 640 logements de villes nouvelles de Six Octobre et de al-Sâdât - respectivement situées à 30 et à 90 km de la capitale - qui sont attribués à des familles de Guizah (AL-GUMHURIYYA, 21/10/92). Le 22 octobre, le quotidien al-Ahram annonce que 3 000 familles accueillies dans les casernes et les tentes de Hilwan, de Madînat al-Salâm et de Haykstep, à côté de l'aéroport, seront relogées avant le 15 décembre dans les villes nouvelles, même si "*le gouvernement doit encore construire les services publics pour 25 000 appartements dans ces villes*" (AL-AHRAM, 22/10/92).

"*Après le tremblement de terre, je suis sortie de chez moi avec l'aide des pompiers. La maison était très ancienne. Ensuite, je suis restée cinq mois dans la rue, avec les enfants, à côté de cette maison. Nous sommes restés dans la rue, avec les voisins, sans protection. De temps en temps, des militaires venaient voir. Puis j'ai reçu une lettre pour venir ici, mais la police a vérifié ma demande et j'ai dû recommencer les démarches avant de m'installer ici. Le gouvernement ne m'a pas donné d'argent. Grâce à l'aide des voisins, j'ai pu acheter à manger. Nous avons vécu des moments difficiles. Je lavais du linge pour les voisins pour avoir de l'argent parce que personne ne nous aidait, personne de ma famille ne m'a aidée, sauf mon fils. J'ai reconnu ici des gens de Bûlâq. Ce sont des voisins, des amis que je vois tous les jours.* "

(Mme Amina, veuve, relogée en janvier 1993 à al-Nahda)

"*Nous sommes arrivés en mars 1993, de Khalifa. Toute la maison s'est effondrée, une maison de 4 étages, nous étions au 2ème et toute la maison est tombée. Nous sommes restés 4 mois à la mosquée parce que la mosquée était proche, en face de mon magasin, et que je connaissais le chaykh. Il y avait 20 familles dans la mosquée, toutes venues à cause du tremblement de terre. Nous n'avons rien payé. La vie était très difficile à la mosquée. Un jour, il y a quelqu'un du Croissant Rouge qui a donné 50 £e, c'est tout et pour quelques familles seulement. Il y a eu beaucoup de procédures compliquées pour obtenir cet appartement. Ce n'était pas facile. La maison était détruite mais j'y habitais depuis un an seulement et j'avais un contrat* [de location] *depuis un an. Je l'ai donné à la police qui m'a fait un procès-verbal et qui a attesté que j'étais bien dans la mosquée. J'ai reçu la lettre en février et je suis arrivé en mars. (...) Toute la maison s'est écroulée, mais il n'y avait personne à l'intérieur. C'était une vieille maison et elle n'a pas été reconstruite.*"

(Mohammad, relogé à Masâkin al-Zilzâl)

Dans son édition du 23 octobre, le journal al-Ahram publie l'avertissement, formulé par le Premier ministre à l'encontre des personnes qui auraient volontairement détérioré leur habitation afin d'obtenir un logement sans raison ; il est précisé que ces personnes seront sanctionnées par un tribunal militaire, et non par un tribunal civil : en effet, un décret présidentiel décrète que l'utilisation de papiers falsifiés, les fausses déclarations, la démolition délibérée d'un logement ou l'effondrement d'habitations surélevées de deux étages supplémentaires, sans autorisation préalable, interdisent l'accès à un nouveau logement et sont passibles d'une sanction pénale.

Le même jour, le ministre de l'Information signale que 4 000 familles ont bénéficié d'un appartement, selon les directives du Président Moubarak, qui a aussi donné l'ordre d'achever les infrastructures et les bâtiments publics dans les nouvelles cités ; le Premier ministre, pour sa part, indique que 6 500 familles ont déjà été relogées dans les villes nouvelles et que 3 000 autres doivent l'être dans les 10 jours (AL-AHRAM, 23/10/92).

La promesse du relogement de tous les sinistrés avant le 31 décembre 1992 est, encore une fois, réitérée par le ministre de la Construction (AL-MUSAWWAR, 23/10/92).

"Nous sommes arrivés le 8 juin 1993, à cause du tremblement de terre. Nous habitions dans une pièce sur le toit d'une maison à Rôd al-Farag (...). Le jour du tremblement de terre, la maison s'est fissurée. Les ingénieurs de l'Armée sont venus inspecter la maison. Ils ont décidé que le 3ème étage était en mauvais état et qu'il fallait le casser. Nous avons refusé de descendre pour aller dans la rue comme les ingénieurs nous l'ont dit. Ensuite, les ingénieurs du quartier sont venus. Ils étaient d'accord avec ceux de l'Armée pour casser le 3ème étage.... Ils ont informé la police de Rôd al-Farag et j'ai reçu une lettre qui déclarait que j'assumerais seul la responsabilité en cas de décès de quelqu'un de ma famille. Alors j'ai eu peur et je suis descendu avec ma femme et mes enfants dans la ruelle. Je suis resté comme ça pendant quinze jours, avec mes meubles. Ensuite, nous avons reçu une lettre pour être hébergés dans un club de jeunesse à Rôd al-Farag. Nous y sommes restés deux mois. les repas étaient gratuits et nous avons eu six couvertures. Après, j'ai reçu une lettre pour habiter à al-Nahda. Nous sommes restés là-bas six mois. Mais, un jour, deux personnes du ministère des Affaires Sociales ont frappé à notre porte pour nous interroger, savoir quel était mon métier et regarder nos affaires. Ils nous ont proposé d'aller au Muqattam, sans payer de loyer. Nous avons accepté et une enquête sociale a été faite. Trois jours après l'enquête sociale, dix camions de déménagement ont déplacé plusieurs familles au Muqattam. Lorsque nous sommes arrivés ici, il y avait un grand pavillon pour fêter la signature des contrats pour les victimes du tremblement de terre. L'ambassadeur du Koweït, le Gouverneur du Caire, le Président de l'Organisme des Coopératives ont assisté à cette fête. "

(Hassan, relogé en janvier à al-Nahda puis à Masâkin al-Zilzâl dans les immeubles "Masâkin al-Koweït", don du Koweït aux sinistrés).

Le 24 octobre, le même ministre de la Construction et le gouverneur du Caire prévoient l'attribution de 42 450 logements dans les cinquante jours à venir, puis de 19 000 logements supplémentaires avant le 15 février 1993, et précisent que 3 000 appartements de la cité al-Chûrûq et 2 000 appartements de la ville nouvelle de al-Badr seront investis par les sinistrés, respectivement avant le 15 novembre et le 1er décembre ; de son côté, le gouverneur de Guizah annonce que 600 logements du new settlement Qattamiya sont destinés aux sans-abri de son gouvernorat (Al-Ahram, 24/10/92).

Le décret présidentiel, pris à l'encontre de ceux qui auraient profité du séisme pour commettre des vols et de ceux qui auraient obtenu un logement par des voies illégales, entre en vigueur le 25 octobre, la peine maximale étant de sept ans de travaux forcés : "A Madînat al-Salâm, 61 citoyens rendent leurs appartements" (Al-Ahram, 25/10/92) ; puis, dans la même ville de Madînat al-Salâm et à Duiqqa, ce sont encore "240 citoyens qui renoncent à leurs appartements" (Al-Gumhuriyya, 25/10/92).

Le 26 octobre, d'après le ministre de la Construction et les gouverneurs du Caire et de Guizah, 10 000 familles, originaires de treize quartiers différents, ont été relogées et plus de 25 000 appartements supplémentaires seront prêts à accueillir d'autres familles avant la fin du mois de décembre.

"Je suis sortie de l'immeuble, du quatrième étage qui était en mauvais état. Nous sommes restés une semaine dehors, en plein air, dans la rue, puis nous sommes partis à la caserne n°3, à Madînat al-Salâm, et nous y sommes restés 22 jours. J'ai apporté l'acte de naissance des enfants et une facture d'électricité au poste de police pour être relogée. Je n'ai pas récupéré mes affaires tout de suite et je n'ai eu d'aide ni de la famille ni des voisins. Ensuite, j'ai pu prendre mes meubles. J'ai reçu une lettre de la municipalité de Gamâliyya et, après, les clés de l'appartement. L'immeuble a été entièrement détruit [par les ingénieurs], les quatre étages. Tous les habitants sont venus ici, quelques-uns dans cet immeuble, d'autres un peu plus loin. Depuis un an qu'on habite ici, on s'habitue mais on a peur d'un autre tremblement de terre. C'est une région de tremblement de terr, ici."

(Mme Nagafa, relogée à al-Nahda le 15 novembre 1992).

"Je suis partie de chez moi à cause du tremblement de terre. Notre appartement était penché et les ingénieurs nous ont dit de partir tout de suite. Je suis allée chez ma sœur aînée. Il y avait la famille de ma sœur, mon mari, moi et mes six enfants et aussi mon autre sœur, son mari et ses cinq enfants qui habitaient avant avec nous. Nous avons refusé d'aller au centre à cause de nos enfants. Ma sœur a été relogée dans un bloc à côté et moi ici."

(Nadia, relogée à Masâkin al-Zilzâl en février 1993).

Ce sont 5 500 logements à al-'Ubûr, 3 200 logements à Six Octobre, 4 600 logements à Qattamiya, 1 300 logements à Quinze Mai, 3 500 logements à Madînat Badr, 5 000 logements à al-Chûrûq et, enfin, 2 000 logements dans les *new settlements* n° 1 et n° 5, en construction, qui seront réservés aux victimes (AL-AHRAM, 26/10/92). Le 27 octobre, un article intitulé "*La vie arrive dans les villes nouvelles isolées*" précise que 40 000 appartements, situés sur le Muqattam, doivent prochainement être desservis par les infrastructures nécessaires afin d'accueillir de nouveaux habitants (AL-GUMHURIYYA, 27/10/92).

Au début du mois de novembre 1992, le Premier ministre déclare qu' "*il n'y a plus aucune victime à la rue*" (AL-AHRAM, 03/11/92).

Le 7 novembre, des "tableaux chronologiques de relogement" sont publiés dans la presse et présentés à la télévision : il s'agit d'organiser la livraison de près de 17 000 appartements aux "*citoyens qui doivent respecter les dates et les lieux de rendez-vous fixés par les tableaux et s'engager à présenter les documents officiels nécessaires pour leur relogement : la " lettre de relogement " émise par les chefs de quartier, tout document prouvant que l'habitation est inhabitable en raison du tremblement de terre ainsi que les justificatifs de domicile*" (AL-AHRAM, 07/11/92). S'échelonnant du 7 novembre au 24 décembre 1992, cette procédure de relogement inclut les familles hébergées dans les camps ainsi que celles accueillies par des proches.

" *Nous sommes arrivés en décembre 1992. Il y avait une liste dans le journal pour les gens qui avaient perdu leur logement et une date de rendez-vous pour chaque quartier et aussi des annonces à la télévision. Notre maison s'est écroulée et nous avons tout laissé là-bas. Nous sommes restés une semaine dans la rue puis nous avons été accueillis par des voisins jusqu'au moment où nous sommes venus ici. Quelques journalistes sont venus chez moi pour me poser des questions.*"

(Mme Bakhita, relogée à al-Nahda).

" *Nous sommes arrivés en janvier 1993. La maison était fissurée à cause du tremblement de terre. Les ingénieurs sont venus pour examiner la maison et nous ont dit de partir. Nous sommes restés chez ma sœur pendant trois mois. Les ingénieurs sont venus d'eux-mêmes, je ne les ai pas appelés. La maison était seulement fissurée, mais le propriétaire l'a entièrement démolie alors que les ingénieurs avaient seulement demandé la démolition du 3ème étage. J'ai reçu une lettre qui me disait de venir au Muqattam, peut-être parce que j'habitais à la Citadelle ? Je suis arrivé ici avec la lettre et le responsable m'a donné les clés. (...) Nous parlons toujours du tremblement de terre parce que nous avons eu très peur. Moi, j'ai peur encore maintenant parce que j'ai vu des immeubles s'effondrer. Je pensais qu'il y avait le diable dans l'appartement, c'était terrible. Ici, c'est solide. C'est Dieu qui a provoqué le tremblement de terre.*"

(M. Samir, relogé en janvier 1993 à Masâkin al-Zilzâl).

Pour les familles hébergées, le quartier d'origine est parfois pris en compte par les autorités dans le choix du lieu de relogement : ainsi, la redistribution des sinistrés des quartiers sud s'effectue vers les logements disponibles au sud de la capitale et, par exemple, les 9, 10 et 11 novembre, rendez-vous est pris au Bureau du Logement d'Hilwan pour les familles originaires de Hilwan, al-Tibbîn et Ma'âdy.

Les familles hébergées dans les camps ou les casernes, tels que ceux de Haykstep et Madînat al-Salâm, ou encore dans les "centres de jeunesse" tels que ceux de Sayyida Zaynab, 'Ayn al-Sira, Rôd al-Farag, al-Wayli, ou, encore, Chubrâ, sont toutes orientées vers le bloc n°10 de Madînat al-Salâm, située au nord-est du Caire, quel que soit leur quartier de provenance.

Il en est de même pour les familles recueillies par des proches et originaires des quartiers centraux ou de la vieille ville, comme Abdîn, Sayyida Zaynab, Khalifa, Bûlâq, Bâb al-Chari', Gamâliyya : les habitants, jour après jour et quartier de provenance par quartier de provenance, sont convoqués à Madînat al-Salâm. Depuis le Bureau du Logement de la ville, l'attribution des appartements s'effectue pour certaines familles à Madînat al-Salâm même, pour d'autres, dans la cité voisine en construction, al-Nahda.

Enfin, le 24 décembre, sont convoqués à Madînat al-Salâm les sans-abri qui auraient manqué leur tour.

"Nous habitions, ma fille et moi, dans le même immeuble à Sayyida Zaynab. Nous avions une pièce chacune, et chacune payait son loyer. C'est pour cela que nous sommes voisines ici. Nous n'avons pas demandé à être à côté l'une de l'autre, c'est parce qu'il y a eu un recensement pour le relogement et que nous avons le même nom. J'ai été relogée en premier, et, ensuite, ma fille a été relogée [dans l'appartement en face]. *Mais nous avons reçu les clés le même jour : le 7 février 1993. Il y a des voisins de Sayyida Zaynab qui habitent dans d'autres blocs. Ici, la plupart des gens viennent de Sayyida Zaynab. (...) On doit remercier Moubarak parce que c'est grâce à lui qu'on est ici. Ici, ce n'était pas pour nous, c'était pour les jeunes mariés. On vit ici, c'est le tremblement de terre qui l'a décidé... C'est le destin. (...) D'abord, j'ai reçu une lettre pour aller à al-Nahda ou à Qattamiya, mais j'ai refusé d'aller là-bas. J'ai préféré attendre deux mois et demi de plus et venir ici. (...) Nous avons attendu trois mois dans une tente pour prouver que la maison s'était écroulée et, ensuite, nous sommes allées chez ma sœur.* "

(Mme Hoda et sa fille, relogées là Masâkin al-Zilzâl).

Par la suite, plusieurs familles, relogées initialement à al-Nahda, demanderont leur transfert à Masâkin al-Zilzâl, cité du Muqattam en cours d'édification au moment du tremblement de terre et inhabitable avant la fin de l'année 1992.

Le 28 novembre 1992, le Premier ministre évoque les 20 000 familles ayant obtenu un nouvel appartement, familles qui "*pourraient rembourser sur 40 ans l'achat de ces logements, dont l'Etat supporterait de 30 à 40 % du coût*" (BLIN, "Chronique économique", 1993, 399). Mais il est probable que le nombre total des familles relogées ait été, finalement, quelque peu supérieur au chiffre donné par le ministre : d'une part, parce que l'estimation du nombre d'unités de logement nécessaires s'élevait à plus de 26 000 dès le début du mois de novembre 1992 (AL-MUSAWWAR, 6/11/92) ; d'autre part, et surtout, parce que le relogement s'est prolongé tout au long de l'année 1993. Dans la seule cité du Muqattam, le Bureau du Logement évaluait, en 1994, à 10 000 le nombre de familles relogées, à partir du mois de décembre 1992, en raison du séisme.

En définitive, malgré quelques divergences dans les annonces concernant le nombre de familles relogées ou le nombre d'unités de logement nécessaires, il semble que la plupart des sans-abri aient pu obtenir un appartement - même si, par la suite, la presse a parfois fait état de victimes non relogées ou, au contraire, de familles ayant indûment acquis un logement.

"Nous sommes arrivés ici il y a deux ans. Le troisième étage de notre immeuble, à Charabiyya, était très abîmé. Nous sommes restés vingt jours chez nous, puis le chef de quartier m'a donné une lettre et nous a proposé d'aller à Bilbais, dans le désert [ville du Delta, située à environ 80 km du Caire, à la limite des terres agricoles et du désert]. *Nous avons refusé et, ensuite, nous sommes allés à al-Nahda. Mais l'appartement n'était pas bien : quand j'ai ouvert la porte, j'ai vu que c'était trop petit. Je suis allé chez les responsables et j'ai rendu la lettre* [de relogement]. *J'ai demandé à venir ici. J'ai demandé au Parti National* [PND au pouvoir] *et j'ai expliqué au chef de quartier que j'avais huit enfants, que c'était trop petit, qu'il n'y avait pas d'eau ni d'électricité et que c'était le désert* [à al-Nahda]. *Cinq jours après, je suis arrivé ici.*"

(M. Târiq, relogé en décembre 1992 à Masâkin al-Zilzâl).

Malgré les lourdeurs administratives et les hésitations du gouvernement quant à la marche à suivre, les procédures d'hébergement et de relogement ont été mises en place assez rapidement pour au moins une partie des victimes. D'une façon générale, comme le note Louis Blin, "*l'aide étrangère, principa-lement arabe, a permis à un Etat critiqué pour ses manquements au lendemain de la catastrophe de remplir plus aisément par la suite sa fonction d'Etat-providence. Les autorités ont souligné à juste titre que l'aide prodiguée aux sinistrés dépassait celle d'autres gouvernements dans des cas similaire*" (BLIN, "Chronique économi-que", 1993, 402). Enfin, dans cet Etat centralisé à l'extrême, les prises de position du Président Moubarak ont été fondamentales pendant toute cette période : par ses déclarations et par son investissement personnel (visites aux blessés, dans les camps d'hébergement et dans les cités d'accueil), par l'aspect paternaliste de ses actes, le chef de l'Etat a été un acteur clé dans la gestion de la catastrophe (EL KADI, "Analyse de presse", 1993, 170). Le rôle perçu comme quasi démiurgique du Président égyptien pour ce qui est du relogement des victimes est révélateur de la relation verticale établie entre le chef de l'Etat et son peuple. L'existence d'une telle relation, dont nous retrouverons l'écho dans les propos de certains des habitants, n'est pas incompatible, loin s'en faut, avec l'expression des critiques ou de l'amertume de ces mêmes habitants quant à un relogement imposé dans des cités périphériques et inachevées.

" *Après le tremblement de terre, nous sommes restés pendant 45 jours dans une caserne, à côté de Madînat al-Salâm, avec 1 000 familles... Les repas étaient gratuits... Je ne connaissais personne dans la caserne. Le gouvernement a conseillé à tout le monde d'attendre un appartement. Tous les gens de la caserne sont venus ici. Personne ne nous a donné de l'argent mais j'avais des économies que j'ai entièrement dépensées. Le Croissant Rouge m'a donné des draps, mais pas d'argent. J'ai amené mes meubles de Sayyida Zaynab, ceux qui n'étaient pas cassés bien que la maison se soit entièrement écroulée. J'étais dans la rue au moment du tremblement de terre... On est venus à cause du tremblement de terre.*"

(M. Mohammad, relogé à al-Nahda, le 1er décembre 1992).

"*J'habitais à Sayyida Zaynab, à Abû Rich exactement. Notre maison s'est écroulée. J'ai pu prendre quelques vêtements mais toutes nos autres affaires étaient cassées. Je suis restée quelque temps dans une tente de l'Armée. Nous étions obligés de rester dans cette tente pour prouver au gouvernement que notre maison s'était bien effondrée. Nous sommes venus en groupe et les ingénieurs nous ont indiqué ce bloc, les appartements étaient déjà choisis pour nous, avant notre arrivée. (...) Le Croissant Rouge a donné de l'argent et des choses pour les victimes, mais, nous, on n' a rien eu parce qu'il fallait faire la queue. (...) On ne parle plus du tremblement de terre, on veut oublier... Quand la maison de Sayyida Zaynab s'est effondrée, le propriétaire a refusé de me rendre mon pas-de-porte. Il ira en enfer !*"

(Mme Khadija, relogée le 15 février 1993 à Masâkin al-Zilzâl)

Si les impacts immédiats du tremblement de terre du 12 octobre apparaissent dans le récit des journées qui ont suivi la catastrophe, les modalités du relogement ont des implications, juste énoncées ci-dessous, qui seront déterminantes par la suite pour les habitants de Masâkin al-Zilzâl.

Tout d'abord, le relogement des sans-abri s'est effectué quartier par quartier ; la procédure qui s'applique notamment à qui étaient ceux accueillis chez des proches et qui n'ont pas transité par les camps d'hébergement, explique parfois le maintien, dans le nouveau lieu d'accueil, de la proximité résidentielle entre voisins puisque certaines familles, originaires du même quartier ou de la même rue, ont été relogées en même temps et dans des immeubles proches, voire dans le même bloc. Ceci explique également que, par exemple, des familles de locataires habitant dans la même demeure au Caire, ont été relogées dans le même bloc à al-Nahda ou au Muqattam. Ce voisinage, en partie retrouvé d'un quartier à l'autre, n'est probablement pas à imputer à une planification délibérée des responsables du relogement, en raison de l'urgence et de la complexité des opérations menées, mais il n'en demeure pas moins que, pour ces familles, les mécanismes de répartition des sinistrés dans les cités d'accueil ont permis la prolongation de liens sociaux qui s'étaient établis dans le quartier d'origine. Cette perpétuation des relations de voisinage, par-delà un événement qui marque une rupture nette, est essentielle pour les quelques familles concernées. Il en est de même lorsque l'installation des habitants s'est effectuée, quartier par quartier, dans les blocs proches d'une même cité, même lorsque cette installation n'a impliqué aucune retrouvaille particulière avec un voisin du quartier antérieur : dans les discours des habitants de Masâkin al-Zilzâl, le regroupement par quartier d'origine - qui n'a cependant pas toujours été systématique[7] - constitue un facteur de reconnaissance identitaire d'autant plus prégnant qu'il se fonde sur le sentiment de l'appartenance, également élaboré sur le mode identitaire, au quartier d'origine.

La décohabitation est une autre conséquence notable des modalités de relogement : des appartements distincts ont été proposés aux ménages déjà constitués au moment du séisme et qui vivaient sous le même toit. Aussi, les enfants mariés qui habitaient avec leurs parents ont-ils pu obtenir leur propre logement dans le même bloc ou dans la même cité. La décohabitation d'avec les ascendants ou les collatéraux implique l'accès à l'indépendance résidentielle pour des couples qui n'auraient pu que très malaisément y parvenir - c'est, par exemple, le cas de couples déjà âgés qui avaient toujours cohabité avec leurs parents - et l'autonomie pour d'autres couples, plus jeunes, qui n'auraient pu l'acquérir aussi rapidement.

En ce sens, la portée de la rupture résidentielle provoquée par le tremblement de terre ne peut se réduire à un simple changement de logement, même si le passage de l'habitat vétuste des quartiers de la vieille ville, d'où la plupart des habitants de Masâkin al-Zilzâl sont

---

[7]. Par exemple, Cha'bân a été relogé à Masâkin al-Zilzâl, l'une de ses filles mariée à al-Nahda et une autre fille, également mariée, à Qattamiya ; or, tous trois habitaient dans des demeures différentes dans le même quartier de Sayyida Zaynab.

originaires, aux appartements de la cité signifie d'abord une nette amélioration des conditions de logement ainsi que le montre, dans les paragraphes ci-dessous, le décryptage des itinéraires résidentiels.

b. Masâkin al-Zilzâl, une cité inachevée

Lorsque les sinistrés du tremblement de terre emménagent, à partir du mois de décembre 1992, dans les appartements de Masâkin al-Zilzâl, la cité, en construction, est désignée par le terme *Muqattam* : ce terme se rapporte à sa position géographique puisqu'elle est située à l'extrémité est du "Plateau du Muqattam", falaise qui borde la partie orientale du Caire, non loin des quartiers de promotion immobilière privée de "Madînat al-Muqattam". Ce toponyme *Muqattam* est couramment employé par les habitants ou, encore, par les chauffeurs de bus et de minibus pour désigner la cité[8]. Le nom officiel de la cité, moins usité par ses habitants, est *Hadaba al-Wusta*, signifiant le "Plateau central", en référence à la topographie des lieux, expression que l'on retrouve également sur les plans originels de la cité tel que celui de l'Organisme des Coopératives, relatif à la moitié sud de la cité : "*Projet d'habitat à bon marché sur 220 feddans à Hadaba al-Wusta, au sud de Madînat Nasr*". *Masâkin al-Zilzâl* , "la Cité du tremblement de terre", est le toponyme inventé par les premiers habitants de la cité, "*(...) parce que,* comme l'explique un homme relogé en janvier 1993, *ceux qui l'habitent sont tous venus ici à cause du tremblement de terre et, avant, ce nom n'existait pas... Et il n'y avait personne ici...*" (Samir) ; comme le précise un autre, "*pour l'adresse, il n'y a pas de noms aux rues, mais on dit Muqattam ou Masâkin al-Zilzâl... On en parle encore parce que c'est le tremblement de terre qui nous a obligé à venir ici, parce qu'on sait que c'est à cause de ça qu'on est ici*" (Aliya) ; pour un autre, encore : "*Mon adresse ici, c'est Masâkin al-Koweït, au Muqattam ou à Masâkin al-Zilzâl... Les gens connaissent ce nom*" (Mahmûd). Si tous les habitants de la cité n'usent pas de ce terme, et c'est notamment le cas de jeunes couples qui se sont installés après les "relogés", la prédominance en termes quantitatifs – du moins au moment de nos enquêtes - de ces derniers nous autorise à reprendre ici une expression qui est également comprise par des personnes ne résidant pas dans la cité[9].

En 1995, les responsables du Bureau du Logement de la cité, en possession des dossiers de chaque ménage détenteur d'un appartement, estiment à environ 10 000 le nombre de familles relogées en raison du tremblement de terre, tandis que de 3 000 à 4 000 familles se

---

[8]. Au moment de nos enquêtes (1993-1995), les minibus, stationnés sous un auto-pont, partent de Sayyida 'Aycha ; leurs chauffeurs appellent les clients en criant : "*Muqattam, Muqattam !*".

[9]. La question posée aux résidents de la cité était : "*Quelle est votre adresse ?"*. Mais nous avons aussi demandé parfois à des habitants du Caire s'ils connaissaient "Masâkin al-Zilzâl" : les réponses étaient fréquemment affirmatives et explicatives de la localisation de la cité (*fôq* ou "là-haut" ; *fi-g-gabal* ou "sur la montagne" ou encore "sur le Muqattam") et de ses habitants (des "*gens du tremblement de terre*").

sont installées à la suite d'une "expulsion administrative"[10] ou encore de l'effondrement - antérieur au séisme - de leur habitat précédent. A la même date, une proportion bien moindre de "jeunes mariés", de "cas exceptionnels" - individus gravement handicapés, par exemple - ou de personnes ayant effectué une demande auprès du Gouvernorat pour l'obtention d'un logement plus spacieux, résident dans la cité, sans doute moins de 2 000 familles ; enfin, 42 familles du quartier des *zibalîn* - éboueurs -, à Manchiat Nasser, victimes de l'écroulement d'un pan de la falaise du Muqattam, avaient été relogées récemment dans la cité[11]. Ces estimations, qui portent à environ 16 000 familles la population de la cité, sont confirmées, à quelques unités près, par le commissaire du poste de police de la cité et par l'un des responsables du relogement du Gouvernorat du Caire. Aussi, au grand maximum, 16 000 logements sur les quelque 31 000 que compte la cité sont-ils occupés de manière permanente, et ce même si certains des bénéficiaires résident ailleurs, principalement au Caire - dans certains blocs, les habitants confirment les visites épisodiques des futurs propriétaires. Du fait des procédures de répartition des habitants dans la cité, qui nous sont apparues pour le moins aléatoires, diverses zones, plus ou moins dispersées dans la cité, sont totalement habitées, d'autres demeurent à moitié ou aux trois quarts vides, tandis que, enfin, certaines parties de la ville, parfois très vastes, sont encore entièrement désertes. Remarqués lors de nos relevés en 1995, deux exemples sont significatifs de l'isolement de certains résidents : à l'extrémité nord-est de la cité, d'abord, trois immeubles sont habités mais encadrés par des bâtiments vides de toute vie ; au sud-est de la cité, ensuite, les habitants doivent parcourir une longue distance parmi des blocs entièrement inoccupés et inachevés avant de parvenir chez eux. A une autre échelle, la cité est relativement isolée et située dans un environnement désertique : en contrebas de Masâkin al-Zilzâl, une autre "extension urbaine" se construit ; à l'ouest, le terrain est découpé de parcelles en partie viabilisées mais encore non bâties ; à l'est, une vaste de zone de cimetières musulmans et chrétiens récents constitue la vue que certains résidents ont de leurs fenêtres ; au nord, au loin, le visiteur aperçoit Madînat Nasr.

---

[10]. Il s'agit des expropriations ou expulsions en raison d'opérations déclarées d'utilité publique, telle la construction de la *Ring Road* qui a entraîné la démolition d'une partie du quartier Basatîn et le relogement d'un grand nombre de ses habitants à Masâkin al-Zilzâl ou telle que les projets liés au métro (environ 600 familles en 1995).

[11]. Pour distinguer les différentes catégories de familles installées dans la cité, nous employons les termes "relogés" ou "sinistrés" pour évoquer les personnes relogées en raison du tremblement de terre du 12 octobre 1992 ; les termes "jeunes mariés", "jeunes couples" ou "jeunes ménages" pour celles qui ont bénéficié d'un logement en raison de leur mariage ; les termes "expulsés administratifs" pour celles qui ont été déplacées de leur quartier d'origine et relogées par le Gouvernorat. A ces trois catégories principales s'ajoutent les "cas exceptionnels", fort peu nombreux au demeurant, ainsi que les personnes ayant effectué une demande de relogement.

PLATEAU DU MUQATTAM ET EMPLACEMENT DE LA CITE

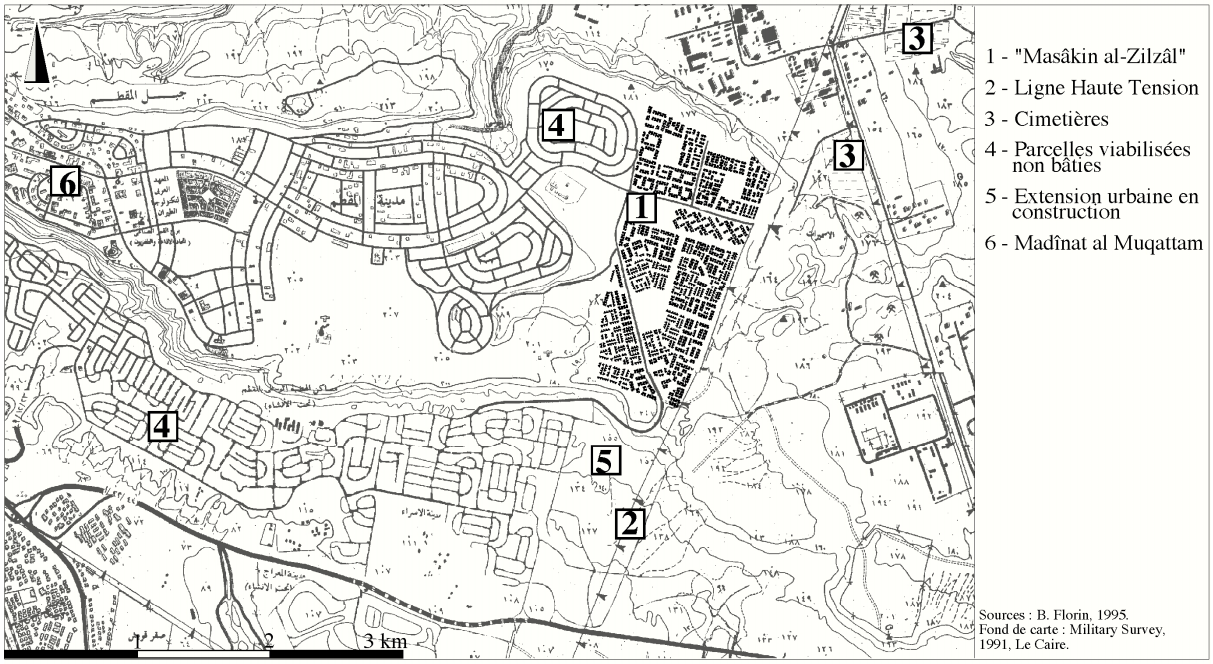

MASAKIN AL-ZILZAL : UNE CITE EN CHANTIER (1995)

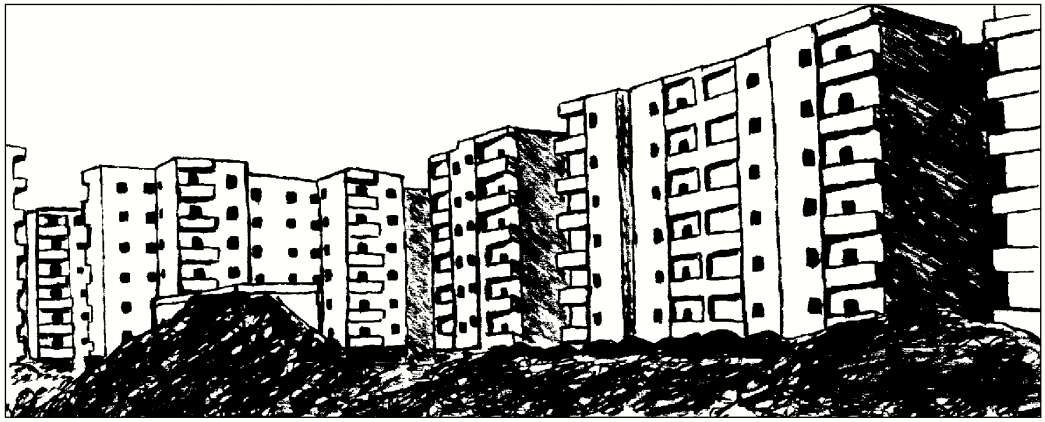

Limitée au nord et au sud par les dénivelés de la falaise du Muqattam, à l'est par une ligne à haute tension, formant un rectangle d'environ 2 km de long sur 1 km de large, Masâkin al-Zilzâl est constituée de 1 009 blocs[12] de cinq ou six étages et de longueur variable selon le nombre d'entrées. Planifiée par le Gouvernorat du Caire pour sa partie nord (201 blocs) et par l'Organisme Général des Coopératives de Construction et d'Habitat pour sa partie sud (808 blocs), la mise en chantier de la cité a commencé en 1988 : sur les 30 964 unités d'habitation[13], en accession à la propriété par le biais de la location-vente - *tamlîk* -, destinées aux "*jeunes ménages à moyens et bas revenus*", 20 016 unités à "*faible coût de construction*", commanditées par l'Organisme des Coopératives, sont spécifiquement réservées aux populations "*à bas revenus*" (inférieurs à 250 £e mensuelles selon la nomenclature officielle). Les blocs sont bâtis par de nombreuses coopératives ou sociétés - *chirkât* - de construction dont le nom est utilisé par les habitants et par les responsables de la cité (ceux du Bureau du Logement et du commissariat de police) pour désigner des groupes d'immeubles : ainsi, les blocs édifiés par la Société de construction *Chirkât Atlas* sont-ils appelés *Masâkin Atlas* et c'est le même principe qui régit toutes les autres dénominations telles que *Masâkin 'Izbiko, Masâkin Incha'ât, Masâkin al-Canal, Masâkin Rûlan, Masâkin al-Guizah, Masâkin al-Mahmûdiyya, Masâkin al-Sa'îd, Masâkin Sobhi Hussayn, Masâkin al-Ghaza, Masâkin al-Delta et Masâkin Masr al-Qolia.* L'exception est *Masâkin al-Koweït* qui se réfère à un groupe de blocs, situés au centre de la cité, dont les logement ont été attribués gratuitement à des "sinistrés" grâce à un don du Koweït. Existant également à al-Nahda, ces toponymes délimitent des sortes de "quartiers", au moins au sens administratif du terme car les loyers ne sont pas fixés de façon identique d'une société de construction à l'autre, de telle sorte que les habitants réussissent à savoir à peu près "qui habite où" et à se repérer dans une cité au paysage pour le moins uniforme – et où seule une rue a été baptisée.

Selon un ingénieur de la *Société Atlas* , qui a édifié 4 500 unités d'habitation dans les parties nord et sud de Masâkin al-Zilzâl, le coût de construction des logements (infrastructures non comprises) s'élève à 94 £e le mètre carré pour des appartements de 52 m^2 (coût total pour un appartement : 4 888 £e) ou de 68 m^2 (coût total : 6 392 £e). Pour les "sinistrés", le Gouvernorat du Caire a acquis auprès de l'Organisme des Coopératives un grand nombre d'appartement dans la partie sud de la cité : après avoir cédé le terrain à bâtir aux sociétés de construction - qui œuvrent donc pour les deux institutions et qui sont

[12]. Nous utilisons le mot "bloc" puisque les habitants disent *blokk* ou *blokkat* (plur.) pour désigner les bâtiments de la cité et n'utilisent jamais le terme *'imâra* ou *'imârât* (plur.) qui signifie "immeuble". Par ailleurs, la densité bâtie est notable puisque les blocs ne sont souvent séparés les uns des autres que par des passages de quelques mètres. De même, si tous les appartements étaient habités par des familles de cinq personnes (taille moyenne de la famille cairote dans les années quatre-vingt-dix), la densité de la cité serait de 774 hab/ha, hypothèse certes maximum. Pour comparaison, en 1996, la densité moyenne de l'agglomération du Caire est de 217 hab/ha, densité déjà très élevée par rapport à d'autres métropoles (Mexico : 30 hab/ha), la densité la plus forte étant celle du qism de Imbaba avec 800 hab/ha (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle", 11, 1998).

[13]. D'après le responsable du Bureau du Logement de la cité, 50 000 logements devraient être construits à terme.

également responsables des infrastructures -, le Gouvernorat a racheté à ces mêmes sociétés chaque appartement destiné aux "relogés" pour un montant de 13 000 £e.

Si, en 1995, au moment de nos enquêtes, les loyers ne sont pas encore définitivement fixés pour les "relogés", les "jeunes ménages" ont versé comptant une avance de paiement (entre 1 000 et 2 000 £e) qui a pu faire l'objet d'un emprunt à une banque ; en contrepartie, ils devront acquitter pendant 30 ans un terme mensuel fixé à 50,50 £e, période à l'issue de laquelle ils seront propriétaires. Certaines familles ayant fait l'objet d'une "expulsion administrative", et indemnisées pour cette raison[14], ont déjà satisfait à des avances de paiement s'échelonnant entre 4 200 et 5 200 £e - selon la taille de leur appartement, l'étage et la société de construction de leur bloc[15]. Elles deviendront propriétaires de leur logement après avoir versé un terme mensuel de 63 £e pendant 27 ans. Pour ces deux catégories d'habitants, le coût total de l'appartement se situe donc entre 20 000 et 25 000 £e (en £e de 1995) tandis que, pour les "relogés", le montant des mensualités devrait être légèrement inférieur. Quant aux familles qui ont effectué une demande de relogement auprès du Gouvernorat, les situations sont très variables : certaines ont payé entre 50 £e et 100 £e de frais de dossier, d'autres ont versé 1 000 £e d'avance de paiement mais aucune n'a eu, en 1995, à régler un loyer[16].

Fin 1993, au moment de nos enquêtes initiales et un an après l'emménagement des premiers habitants, la cité est en plein chantier : de nombreux blocs sont en cours d'édification, les réseaux d'eau, d'électricité et les égouts sont en train d'être installés, il n'y a aucun éclairage public et seules deux rues sont plus ou moins bien asphaltées[17] : unique voie à avoir été baptisée, la "Rue n°9" traverse la ville d'ouest en est et rejoint d'abord les cimetières puis un camp militaire pour aboutir ensuite à Madînat Nasr. La seconde route part vers le sud, relie à mi-plateau une "extension urbaine" inoccupée du même type que Masâkin al-Zilzâl, traverse une vaste zone de parcelles planifiées mais non bâties et se joint finalement à la

---

[14]. Pour les "expulsés administratifs" de Basatîn, l'indemnisation était fixée à environ 1 000 £e par pièce.

[15]. Par exemple, dans les blocs de Masâkin al-Atlas, les avances de paiement pour les appartements du rez-de-chaussée et du 5ème étage sont de 4 200 £e, elles s'élèvent à 4 700 £e pour les appartements des 3ème et 4ème étages et à 5 200 £e pour ceux des 1er et 2ème étages.

[16] . Par la suite, les loyers pour les "relogés" seront fixés entre 30 et 50 £e puis abaissés entre 25 à 40 £e (cf. *supra* "la question du montant des loyers, rumeurs et inquiétudes", p. 369).

[17]. A l'inverse de ce qui se passe habituellement dans de nombreux pays où la viabilisation des terrains précède la construction des logements, il arrive très fréquemment en Egypte que les habitations soient construites avant toute viabilisation, ce qui ne manque pas de poser quelques problèmes, comme à Dix de Ramadan : "*Les réseaux furent installés après que les maisons aient été construites, causant d'importants travaux dans les rues qui étaient encombrées de matériaux de construction et dont l'éclairage ne fonctionnait pas.*" (SERAGELDIN, "La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte", 1987, 82). Toutefois, selon Ali Hassan (Président de la Commission de l'habitat au Parlement), "*il existe une loi qui prévoit des sanctions à l'encontre de ceux qui vendent ou construisent sur un terrain sans infrastructure. Mais le gouvernement lui-même ne respecte pas cette loi. Maher Bayoumi* [du ministère de l'Habitat] *ajoute : " Il n'y a pas de planification pour les routes et les logements en Egypte. Parfois, les spécialistes croient qu'ils peuvent construire et ensuite introduire l'infrastructure, mais c'est une mauvaise stratégie.*" Ainsi, "*à cause du manque d'infrastructures, le gouvernement a bâti depuis 10 ans 30 000 logements à Alexandrie qui sont sans habitants. Conclusion : 400 millions de £e environ ont été jetées par les fenêtres. Plusieurs bâtiments sur la route de Maadi et dans les villes nouvelles sont également concernés*" (AL-AHRAM, 6-12/01/99).

grande voie reliant Ma'âdy au Caire. "L'entrée" de la cité correspond à l'intersection de ces deux routes, où se trouve également une grande mosquée, don du Koweït et l'un des arrêts de bus qui sert de point de repère aux habitants, *al-Mafrîk*, "le Carrefour". L'un des autres repères est le second arrêt de bus, appelé *al-Winch* qui signifie "la Grue", en raison de l'engin du même nom stationné à cet emplacement pendant longtemps. Au cours des premiers mois, les habitants, relogés dans des appartements inachevés, s'éclairent au moyen de lampes à pétrole et se fournissent en eau à une borne-fontaine située à l'entrée de la ville, près de la mosquée principale. Pendant ce temps, selon le même ingénieur de la Société Atlas, "*les ingénieurs des sociétés de construction, chargés d'installer les réseaux d'eau, d'égouts et d'électricité, travaillaient jour et nuit.*" Par la suite, en raison des travaux d'adduction, les coupures d'eau ont été fréquentes.

En 1995 et 1996, la situation ne s'est guère améliorée : les travaux de construction des blocs et des équipements publics (essentiellement les écoles et les mosquées) se poursuivent, les passages entre les immeubles restent encombrés d'engins de construction et de gravats, l'installation des infrastructures n'est pas achevée et si, parfois, des dalles de béton forment des sortes de "chemins piétonniers", il n'y a toujours que deux rues asphaltées pour toute la cité. Sur les six écoles, deux ont été bâties dès 1993 mais, en 1996, il manque encore un hôpital ou un dispensaire public, une poste et des téléphones publics puisque seules quelques rares boutiques offrent ce service. La même année, toutefois, plusieurs mosquées gouvernementales se sont ajoutées à la mosquée principale et aux petites mosquées construites en briques ou en planches par les résidents.

Au centre de la cité se trouve un marché "informel", constitué dès l'arrivée des premiers habitants, qui est bien approvisionné par des marchands de fruits et légumes, de volailles et aussi par quelques vendeurs d'ustensiles de cuisine, de vêtements, de chaussures, etc. Entre 1993 et 1996, de nombreuses boutiques, disséminées dans la cité, s'ouvrent : certaines, dont les loyers n'ont pas encore été fixés par le Gouvernorat du Caire, ont été attribuées à des commerçants qui avaient perdu leur fond de commerce lors du tremblement de terre ; d'autres ont été achetées par des Cairotes qui ne résident pas sur place. De même, pendant cette période, plusieurs cafés se sont établis en rez-de-chaussée des blocs et des kiosques en bois, construits et tenus par les habitants, se sont multipliés et proposent des biscuits, des friandises, du sucre, des cigarettes, etc. Maints balcons des rez-de-chaussée ont également été reconvertis en boutiques d'appoint où sont vendus quelques produits de base (thé, sucre, pâtes, etc.).

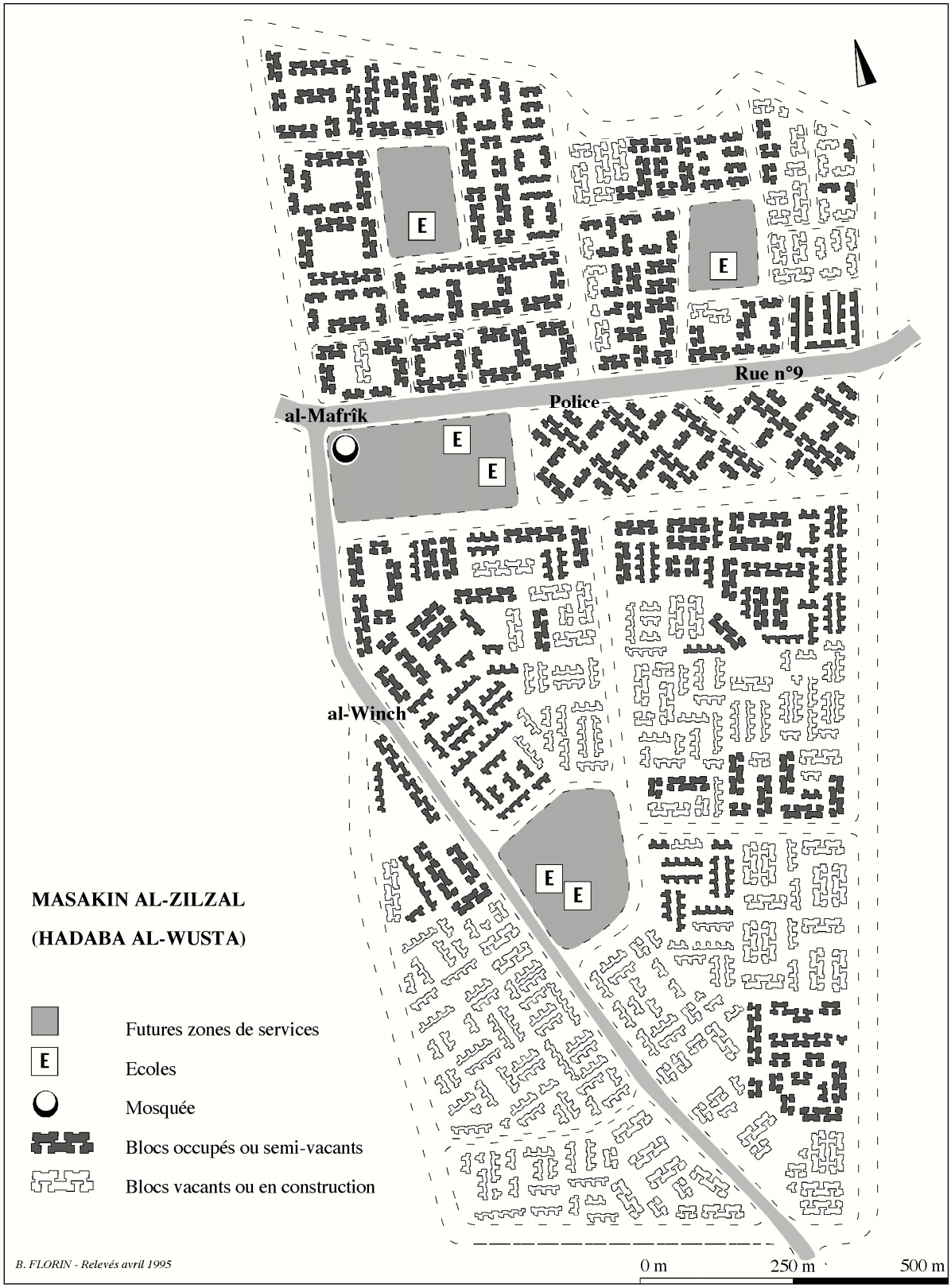

TYPES DE BLOCS

- Bloc 1 entrée, 5 étages
- Bloc 2 entrées, 5 étages
- Bloc 2 entrées, 6 étages
- Bloc 4 entrées, 6 étages
- Bloc 5 entrées, 5 étages
- Bloc 5 entrées, 5 étages
- Bloc 10 entrées, 6 étages

Enfin, plusieurs lignes d'autobus publics et de microbus privés desservent la cité et, malgré un temps de trajet relativement long et des prix de voyage en microbus assez élevés[18], le nombre important de navettes facilite les allers-retours quotidiens vers Le Caire.

c. Itinéraires et récits de vie des habitants de Masâkin al-Zilzâl : morceaux choisis

A la reconstitution des itinéraires résidentiels[19], depuis leur naissance, des trente et une femmes et des vingt-deux hommes rencontrés s'est ajoutée celle de leurs quarante-deux conjoints respectifs, même lorsque ceux-ci étaient décédés au moment de l'enquête. Deux hommes étant célibataires et plusieurs itinéraires de conjoints ayant été impossibles à retracer[20], ce sont, au total, quatre-vingt-quinze trajets qui, regroupés par grandes catégories, offrent un tableau d'ensemble des itinéraires résidentiels. Aussi, à la différence de la démarche employée pour retranscrire, dans toute leur singularité, les cheminements des habitants de 'Izbat al-Madabigh (cf. *infra* "Venir manger le pain au Caire : les itinéraires des habitants de 'Izbat al-Madabigh", p. 146), s'agit-il ici de replacer ces trajectoires dans un contexte plus vaste et, notamment, celui du marché et des conditions de logement au Caire : les exemples de cohabitation sous le même toit des enfants mariés et de leurs parents, ou, encore, les très longues périodes de résidence dans des logements dépourvus de tout confort témoignent d'une stabilité résidentielle contrainte plutôt que choisie. *A contrario*, l'effondrement, antérieur au

---

[18]. De Masâkin al-Zilzâl à la Citadelle, située à une dizaine de km de la cité et encore loin du centre-ville, le trajet en autobus dure environ 3/4 d'heure et coûte 50 piastres ; le trajet en microbus dure entre 20 minutes et 1/2 heure et coûte 75 piastres (1995). Le montant de la dépense en transports pour un homme qui travaillerait au Caire 22 jours par mois s'élève à 22 £e en autobus et à 33 £e par microbus. Sachant que les revenus de la plupart des familles de la cité atteignent rarement les 250 £e mensuelles, le prix des transports grève de façon importante des budgets souvent très limités.

[19]. Traditionnellement, en France, les enquêtes de mobilité résidentielle ne prennent en compte que les étapes résidentielles de plus d'un an (COURGEAU, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, 1988). Nous pensions faire de même, mais il se trouve que les brèves périodes d'hébergement ou de résidence transitoire nous ont paru essentielles dans la compréhension des itinéraires (à l'exemple des périodes d'hébergement à la suite du séisme). Il est d'ailleurs possible de s'interroger sur la légitimité de cette durée de "un an", alors même que de nombreux itinéraires, en France ou ailleurs, sont marqués par des étapes résidentielles précaires et de courte durée ou par des "*turbulences résidentielles*", selon l'expression de Françoise Cribier, dont l'importance n'est alors pas prise en compte. Cette question a été soulevée par différents intervenants, et, en particulier, par Catherine Bonvalet, démographe à l'INED, au séminaire *Habiter chez autrui. Fonctions et usages de l'hébergement dans les villes du 18ème au 20ème siècle* (LOUEST, Ecole d'Architecture de Paris-La Défense, 06/11/98).

[20]. Nous avons, en effet, éliminé plusieurs itinéraires de conjoints qui étaient trop imprécis ou incohérents pour pouvoir être utilisés. Dans certains cas, en outre, nous ne pouvions trop insister sur l'évocation d'un conjoint décédé, trop douloureuse pour la personne interrogée. Pour parer aux défaillances de la mémoire, surtout en ce qui concerne les durées de résidence ou les dates des déménagements, nous avions des points de repère tels que la date ou l'âge du mariage (qui correspondent souvent à un déménagement), ou encore l'âge du premier enfant et son lieu de naissance. Quelques doutes sont apparus pour les personnes qui ne connaissaient pas leur âge et/ou celui de leur conjoint, celles pour lesquelles la notion du temps nous a semblé approximative, et enfin pour celles qui ignoraient le cheminement résidentiel de leur conjoint, absent au moment de l'enquête. Nous avons tenté de combler ces lacunes en posant des questions complémentaires, mais nous sommes consciente que, parmi les trajectoires ainsi rétablies, quelques-unes peuvent comporter, à un ou deux ans près, des erreurs de dates.

séisme de 1992, du logement précédent ainsi que les "accidents de parcours" ressortissent à une grande mobilité résidentielle, également plus contrainte que choisie. Simultanément, la reconstitution de ces itinéraires résidentiels permet de saisir les rôles qu'y jouent la famille - à l'instar des mariages entre cousins - et la proximité résidentielle - à l'instar des mariages entre voisins : les nombreux exemples de personnes qui naissent, se marient et déménagent au sein d'un espace géographique bien délimité laissent supposer que, n'eût été le tremblement de terre, un grand nombre de ménages seraient restés toute leur vie dans le quartier de leur enfance.

[N.B. Nous indiquons dans les pages suivantes les noms des qisms afin que le lecteur puisse localiser sur la carte ci-jointe les quartiers d'origine ou de résidence intermédiaire des personnes enquêtées.]

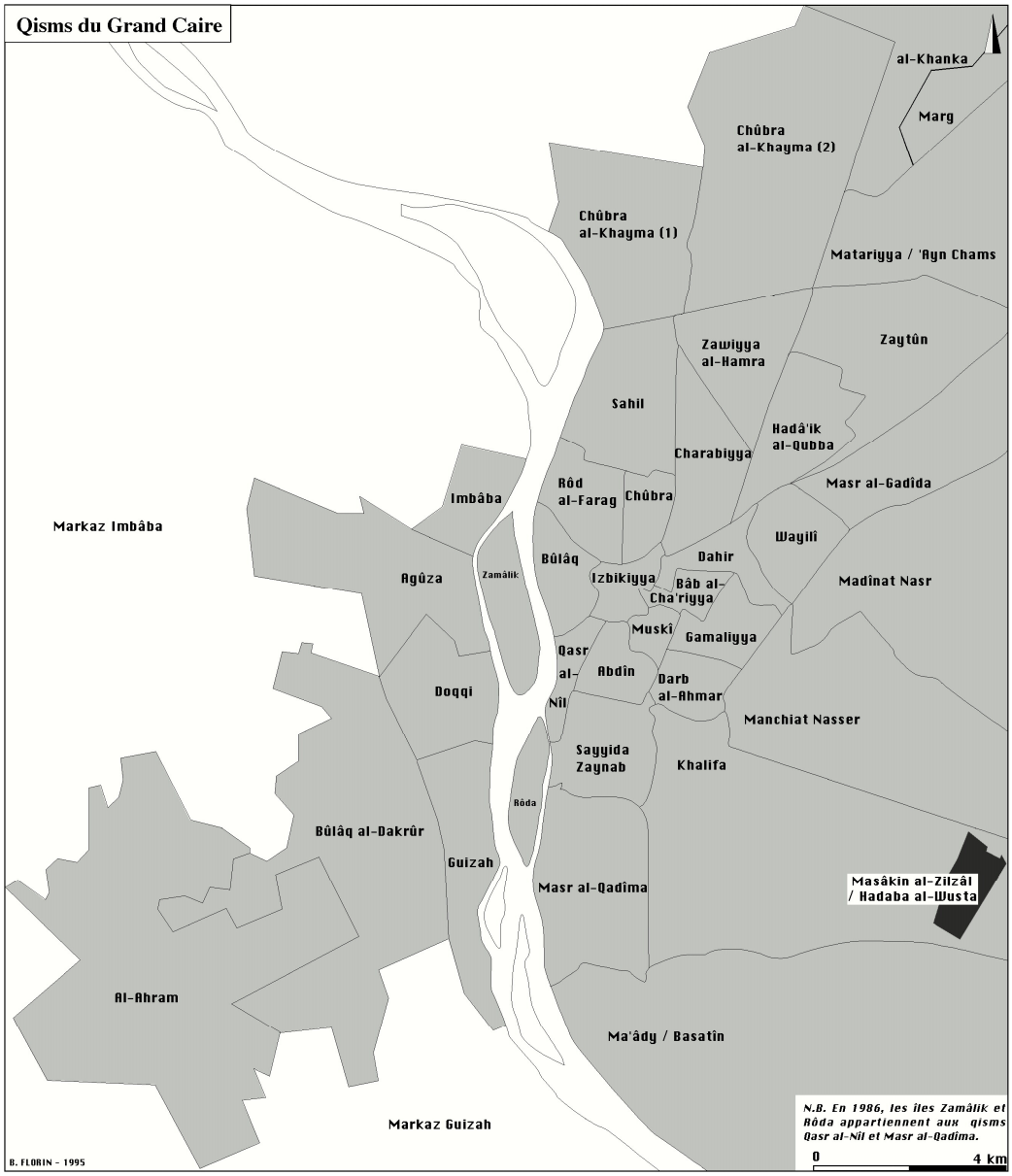

- Trajectoires résidentielles directes du lieu de naissance à la cité : quand les femmes hébergent leurs maris...

Hormis les "jeunes mariés" et deux jeunes célibataires venus directement de Sayyida Zaynab, où ils sont nés, à Masâkin al-Zilzâl pour des raisons particulières - le premier y a été nommé instituteur, le second, qui se définit lui-même comme un "*cas exceptionnel*", y a obtenu un appartement en raison de son grave handicap -, il serait possible de penser que les trajectoires directes du lieu de naissance à la cité sont relativement rares puisque, habituellement, le mariage implique pour les époux l'accès à un logement indépendant. Or, sur les quatre-vingt-cinq trajectoires qui ne correspondent ni aux "jeunes mariés" ni aux célibataires, treize personnes sont restées dans la même résidence, celle de leurs parents - décédés ou toujours en vie -, depuis leur naissance jusqu'à leur arrivée dans la cité. Ceci signifie que ni le mariage, ni la naissance des enfants, ni quelqu'autre événement n'ont provoqué de décohabitation et que les conjoints de ces personnes sont venus, au moment de leur mariage, vivre chez leurs beaux-parents.

Si sept femmes se sont installées chez les parents de leur mari, plus inattendu est l'hébergement de six hommes dans les familles de leurs épouses, et cela pendant des périodes qui peuvent être assez longues, alors que l'usage voudrait que ce soit de préférence le mari qui fournisse le logement au moment du mariage ou accueille dans la demeure parentale son épouse[21]. La cohabitation de ces hommes avec les familles de leurs épouses est, pour eux, due à leur incapacité à se procurer un logement indépendant, à l'impossibilité d'accueillir leur femme dans leur propre famille, ou, même, de disposer d'un logis - comme le montre l'histoire de Khâlid.

De 1956, date de sa naissance, à 1986, Khâlid vit dans une petite pièce, sans eau courante, louée 1,85 £e par ses parents et située dans le quartier d'Abasiyya, peu loin de la gare Ramsès (qism Izbikiyya). Après l'effondrement, en 1986, de l'immeuble voisin sur son habitation, Khâlid reste la plupart du temps dans la rue avec son frère malade, même s'il parvient à être parfois hébergé dans les cafés où il travaille (ses parents sont alors décédés). Cette période sans domicile fixe, pendant laquelle "*il avait tout perdu*", dure deux années. En 1988, à l'occasion d'une noce, il rencontre sa future épouse qui a toujours résidé à Matariyya, au nord-est du Caire. De son mariage, en 1989, à son relogement dans la cité en juin 1993, Khâlid cohabite chez ses beaux-parents, excepté les neuf mois pendant lesquels il s'expatrie clandestinement en Arabie Saoudite.

Si les quatre femmes qui ont hébergé leurs époux chez elles n'ont pas semblé particulièrement gênées de s'exprimer à ce sujet, à l'inverse, les deux hommes interrogés -

[21]. En 1987, Milad Hanna estime à 5% les couples installés chez les parents de la femme, à 30% les ménages hébergés chez les parents du mari et à 60% ceux qui accèdent à un logement indépendant au moment du mariage (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 126).

dont Khâlid - ont, dans un premier temps, omis de leur récit cette période de cohabitation avec leur belle-famille. Ce n'est qu'après que nous eussions fait apparaître les "blancs" de leurs itinéraires qu'ils ont évoqué, plus ou moins clairement, cette phase de leur vie. Ainsi 'Ali, originaire de Sayyida Zaynab, laisse entendre, après de multiples détours de langage, qu'il s'est marié avec sa cousine et a vécu pendant douze ans chez sa belle-famille, dans la campagne de Minûfiyya "*à cause de la crise du logement*". Le retour de 'Ali au Caire - où sa femme n'a jamais résidé auparavant - est déterminé par l'obtention d'un appartement à Masâkin al-Zilzâl en remplacement de celui de sa mère, "gravement *fissuré à cause du séisme*", à Sayyida Zaynab.

Surprenants aussi sont les enseignements relatifs à l'âge des conjoints et à la date du mariage. En effet, il ne s'agit pas de jeunes ménages qui, en attendant de trouver un logement adapté à leurs ressources, cohabitent temporairement avec les parents, mais plutôt de couples relativement âgés dont la moyenne d'âge est de 49 ans pour les hommes et de 43 ans pour leurs épouses. De même, le mariage est un événement qui survient assez tard dans la vie de ces hommes, aux alentours de 33 ans en moyenne. Pour eux, l'impossibilité d'offrir un logement indépendant à leur épouse paraît tout autant liée à leur situation socio-professionnelle qu'à la "crise du logement" (en moyenne, ils ont commencé leur vie maritale à la fin des années soixante-dix). Veuve depuis 1990, Aliya est née à Khalifa en 1954. Elle a 25 ans lorsqu'elle épouse, en 1979, un voisin, âgé de 46 ans, qui vient vivre dans la pièce que sa mère loue 2 £e. Leurs quatre enfants naissent dans ce même logement. Le mari d'Aliya était menuisier de métier et travaillait "*'ala bâb Allah* [si Dieu le permet], *quand Dieu donne du travail*". Aux revenus du ménage, "*une chose simple*" dit Aliya, s'ajoutaient les 70 £e de pension de veuve de la mère d'Aliya, dont le mari était fonctionnaire.

Pour Fatma (née en 1945) et son mari, les conditions de logement - une grande pièce, une cuisine et une salle de bains louées 1,60 £e - peuvent paraître plus confortables que celles d'Aliya. Pourtant, le couple n'est jamais parvenu à déménager malgré une grande promiscuité dans leur logement de Sakakini (qism Dahir) : lorsque Fatma épouse en 1974 un charpentier, né dans le quartier voisin d'Abasiyya, le couple s'installe dans la maison où Fatma est née. Les frères et sœurs de Fatma se marient et partent de la maison, mais ses parents demeurent avec le couple qui prend soin d'eux. Fatma donne naissance à quatre enfants et, vingt ans plus tard, sa fille aînée se marie avec un boucher du quartier qui vient également résider dans ce logement. Les moyens financiers de Fatma, puis du ménage de sa fille aînée, sont toujours restés trop précaires pour envisager une autre situation ou un autre logement nécessitant une épargne minimale : aussi les trois derniers enfants de Fatma ont-ils cessé d'aller à l'école et a-t-elle dû placer l'un de ses fils de 14 ans comme apprenti chez un charpentier et l'une de ses filles de 13 ans comme petite bonne chez une tante ; de même, lorsque son mari décède en 1994, Fatma vend la télévision et le réfrigérateur pour payer l'enterrement et faire face aux dépenses de la maisonnée. A la suite du tremblement de terre,

la famille obtient un appartement à Masâkin al-Zilzâl[22] en juin 1993 mais alors que la fille de Fatma et son mari souhaiteraient déménager et retourner à Sakakini, ce projet d'indépendance ne peut être envisagé, en raison du manque d'argent, car, comme l'explique la fille aînée, "*si quelqu'un a le bras long, il peut avoir de l'argent, mais pas nous. Nous, nous ne connaissons personne*".

Bahiyya est la seule qui, après avoir accueilli son mari dans sa famille, est parvenue à mettre de côté la somme nécessaire afin de "*gagner son indépendance, d'avoir plus de confort et parce qu'elle détestait tout le monde là-bas*" ; pour elle, la décohabitation se produit plus tôt que pour les autres couples, quinze années seulement après son mariage : née en 1962 à Masâkin Zaynhom (une cité nassérienne proche de 'Ayn al-Sira), Bahiyya se marie en 1979 avec un menuisier de Sayyida Zaynab qui s'installe chez ses parents. En raison de la promiscuité dans le logement et des disputes entre, d'un côté, le couple et ses six enfants et, de l'autre, les parents et les cinq frères et sœurs célibataires de Bahiyya, celle-ci "achète" en 1994 pour 6 000 £e l'appartement d'un "expulsé administratif"[23]. Pour Bahiyya, 32 ans, et son mari, 42 ans, l'accès à un logement indépendant nécessite, certes, un temps assez long mais se produit avant celui des autres ménages. Surtout, il est le fruit d'une stratégie mise en œuvre par le couple, par le biais de l'épargne et de la vente "*de la télévision et d'autres choses*", et non le résultat d'un relogement de gré ou de force. Autrement dit, même sans l'opportunité, offerte par une de ses connaissances, d'un logement à un prix intéressant à Masâkin al-Zilzâl, le couple aurait, un jour ou l'autre, déménagé, ce qui n'est probablement pas le cas pour Aliya et Fatma, n'eût été le tremblement de terre. Or, à l'instar de celui de Aliya ou de Fatma, le mari de Bahiyya est menuisier "*'ala bâb Allah"* , mais le fait que Bahiyya a travaillé comme femme de ménage, elle aussi "*'ala bâb Allah"* - elle cesse en arrivant dans la cité "*parce que personne ne veut garder ses enfants*"-, explique en partie ces itinéraires différents.

La cohabitation entre ascendants et descendants ne préjuge pas, bien sûr, du nombre d'étapes résidentielles de l'un ou de l'autre des conjoints et, au total, ce sont vingt-trois personnes, hommes ou femmes, qui ont, après leur mariage, vécu avec leurs beaux-parents. Seuls trois couples, à l'exemple de celui de Bahiyya, ont pu accéder à un logement

---

[22]. Résidant sous le même toit que Fatma et son mari au moment du séisme, le ménage de sa fille aînée aurait pu obtenir un logement indépendant, ce qu'il a refusé.

[23]. Il s'agit d'une transaction illégale : si les "relogés" ou les "expulsés administratifs" peuvent renoncer au logement qui leur a été attribué, en aucun cas ils ne sont autorisés à le vendre. Bahiyya, comme la plupart des "relogés", n'a encore versé aucun loyer, mais elle est en possession d'un contrat émis à un autre nom que le sien. De la même manière, les boutiques de la cité affectées à des commerçants du Caire qui avaient perdu leur fonds de commerce à cause du séisme ne peuvent être revendues. Un épicier a pourtant payé à un commerçant "sinistré" un pas-de-porte de 15 000 £e pour une boutique d'environ 2 m^2. Or, avec quelques relations, un Cairote peut acheter un fonds auprès du Gouvernorat pour 400 £e de pas-de-porte... Rappelons toutefois que la revente des appartements en location-vente n'est pas un phénomène spécifique à Masâkin al-Zilzâl, puisque les logements sociaux de 'Ayn al-Sira ont également fait l'objet de nombreux échanges et trafics de contrats à partir des années soixante-dix, les nouveaux occupants étant parfois obligés d'adopter le nom des précédents habitants...

indépendant après un laps de temps de 12 ans, en moyenne. Mais, pour un quatrième couple, le temps de la cohabitation a été beaucoup plus long : Hassan est né en 1935, à Rôd al-Farag, d'un père menuisier et propriétaire avec son frère d'une très petite habitation. Devenu employé dans une fabrique de Coca-Cola, Hassan épouse en 1975 une jeune femme originaire du Fayyûm dont les parents sont décédés jeunes et qui a été hébergée par un oncle à Masr al-Gadîda, tout près du lieu de travail de Hassan (c'est ainsi qu'ils se rencontrent). Hassan, son épouse et leurs deux aînés partagent pendant 25 ans l'habitation de Rôd al-Farag avec le reste de la famille mais, en raison de la promiscuité dans ce logement et des disputes familiales, ils déménagent "*malgré l'eau, l'électricité et la salle de bains dans ce logement*" pour une petite pièce, louée 5 £e "*sur le toit d'une maison de Rôd al-Farag, sans eau ni salle de bains, où il y avait seulement l'électricité. Pour faire notre toilette, nous descendions au deuxième étage où il y avait une salle de bains commune*". Le couple et ses six enfants restent dans cette pièce pendant 18 ans avant d'être relogés six mois à al-Nahda, puis de bénéficier d'un appartement gratuit à Masâkin al-Koweït.

Hormis ces quatre couples, il apparaît que, avant leur relogement dans la cité, les familles élargies demeurent groupées, qu'il y ait eu un ou plusieurs changements de domicile. Par exemple, quand Racha, originaire de Gamâliyya, dans la vieille ville, épouse à 16 ans (en 1968) un voisin de cinq ans son aîné, elle s'installe chez ses beaux-parents qui habitent "*devant la mosquée al-Hussayn*". Les beaux-parents, Racha, son époux et leur huit enfants demeurent encore 24 ans dans ce grand logement de six pièces de Gamâliyya, loué 5 £e, sans pas-de-porte, jusqu'à ce que le séisme oblige toute la famille à partir à Bûlâq où le mari de Racha a trouvé facilement un "*petit logement, loué 15 £e sans pas-de-porte parce que c'était vieux*", car il possède un atelier de menuiserie dans ce quartier et il y connaît du monde. Deux mois après leur arrivée, les beaux-parents décèdent ; le reste de la famille séjourne encore un an à Bûlâq avant d'obtenir un appartement à Masâkin al-Zilzâl.

Oum Ahmad est venue également vivre avec sa belle-famille lorsqu'elle se marie à 18 ans (en 1974) avec un voisin de son quartier de Charabiyya, un petit ouvrier (il fabrique des briquets dans des ateliers). Leur appartement de trois pièces, loué 2 £e, abrite Oum Ahmad, son mari et leurs quatre enfants ainsi que les beaux-parents et une vieille tante célibataire. Lorsque le séisme endommage leur logement, les beaux-parents d'Oum Ahmad sont relogés à al-Nahda, la tante part à Madînat al-Salâm, Oum Ahmad et son mari reçoivent un appartement à Masâkin al-Zilzâl : ce type de décohabitation, directement lié à la catastrophe du 12 octobre et aux modalités de relogement, concerne quatre des huit couples - toutes trajectoires confondues - résidant au moment du tremblement de terre avec leurs ascendants encore vivants. Pour les onze autres couples qui avaient vécu avec leurs ascendants sans jamais acquérir leur indépendance résidentielle, certains ascendants étaient décédés avant le tremblement de terre ; pour d'autres, la cohabitation s'est prolongée dans la cité.

Quant à Marvat, elle est la seule personne à héberger une voisine qui n'a aucun lien de parenté avec sa famille. Née en 1933 à Khalifa, Marvat déménage avec ses parents en 1945 d'une pièce très petite, louée 1 £e, pour un logement tout proche mais plus grand que la famille loue 3 £e. En 1955, elle épouse un voisin, un petit fonctionnaire, et s'installe chez ses beaux-parents, dans un appartement composé de deux pièces et d'une *sâla* [24], toujours à Khalifa. En 1992, sous les secousses du tremblement de terre, les deux étages de la maison s'effondrent en partie et Marvat, alors veuve, reste quatre jours dans la rue, puis est hébergée dans une tente de l'Armée où elle demeure quelques jours avant de décider de retourner surveiller ses meubles et affaires encore en bon état dans la partie non écroulée de son logement. Un fils aîné, qui s'est marié et a deux enfants, un fils célibataire et un autre handicapé l'ont suivie dans ses pérégrinations et, en mars 1993, toute la famille obtient un appartement à Masâkin al-Zilzâl. Marvat héberge encore sa voisine de palier de Khalifa, "*adoptée par son fils handicapé et parce que c'était trop tard pour elle* [pour être relogée] *car il lui manquait un papier*"[25]. Cette dernière s'occupe du fils handicapé et offre à son hôtesse sa pension mensuelle de 17,5 £e. Marvat bénéficie, elle aussi, d'une pension similaire attribuée aux veuves de fonctionnaires, la "pension Sadate"[26], et est aidée par le salaire de son fils marié, journalier chez des fabricants de chaussures (ses trois autres filles sont parties vivre à Dar al-Salâm après leur mariage).

- Les itinéraires à étapes résidentielles multiples : naître, se marier, déménager dans le même quartier...

Les soixante-dix-huit itinéraires résidentiels qui comportent des étapes multiples sont, bien sûr, plus complexes à retracer que les précédents ; parmi eux, il est cependant possible de distinguer les trente-huit trajectoires qui comportent un unique domicile intermédiaire des trente-trois autres qui admettent deux domiciles intermédiaires entre le lieu de naissance et l'arrivée à Masâkin al-Zilzâl. Incluses dans ces soixante-dix-huit itinéraires, quatre trajectoires demeurent imprécises : celle de l'épouse de Hussayn qui, enfant, a déménagé avec ses parents plusieurs fois de pièce en pièce, tout en restant dans le quartier de Sayyida Zaynab, jusqu'au moment où son mariage l'emmène vivre à Khalifa ; celles de

---

[24]. La *sâla* est une pièce essentielle dans les appartements qui en disposent ; c'est celle où l'on reçoit et où se déroulent les activités familiales.

[25]. Il semble que les ménages composés d'une seule personne n'ont pu bénéficier d'un relogement à la suite du tremblement de terre de 1992. Par exemple, Mahmûd, sa femme et leurs deux enfants partageaient un appartement de deux pièces avec la mère et la soeur de Mahmûd. D'abord relogée à al-Nahda, toute la famille a obtenu un appartement gratuit dans les blocs Masâkin al-Koweït: "*Ma sœur n'a pas eu d'appartement parce qu'elle n'est pas mariée et elle habite avec nous ici*", explique Mahmûd.

[26] "*Moyennant 30 piastres par mois, la loi permet d'obtenir une retraite mensuelle de 12 £e, à partir de 65 ans. La loi a accordé à ceux qui n'avaient pas payé de cotisations l'accès à cette retraite (nommée " retraite Sadate ", à condition d'en soustraire mensuellement 2 £e comme contrepartie aux cotisations non payées. Les nouveaux bénéficiaires de cette retraite représentent environ un demi-million de personnes*" (HANNA, *Le logement en Egypte*, 1992, 124).

l'époux de Nafissa, divorcé, remarié puis décédé, et du mari d'Amina dont cette dernière s'est séparée depuis longtemps ; et, enfin, celle de l'époux de Dina, pour lequel nous ne savons s'il a déménagé une ou deux fois. S'ajoutent à ces itinéraires à une ou deux étapes ceux de Sa'îd et de son épouse qui ont déménagé de pièce en pièce avant de parvenir dans la cité, ainsi que le trajet mouvementé de Mohammad qui a changé six fois de domicile, trajet lié à une vie sentimentale compliquée (trois mariages et un divorce)[27].

Parmi les soixante-dix-huit itinéraires reconstitués, cinquante-huit sont déterminés, à un moment ou à un autre, par le mariage. Plus précisément, l'union maritale est un mobile de déplacement résidentiel pour vingt-neuf personnes sur les trente-huit qui ont connu un seul domicile intermédiaire entre leur lieu de naissance et leur arrivée dans la cité. Mais, parmi les trente-trois personnes qui ont eu deux domiciles intermédiaires, le mariage est aussi la raison du premier déménagement de seize d'entre elles et du second déménagement pour treize autres.

Quel que soit le nombre d'étapes résidentielles, les conjoints de vingt-cinq des couples rencontrés sont natifs de la même ville ou du même village quand ils sont nés hors du Caire et de quartiers mitoyens ou du même quartier quand ils sont nés au Caire. Lorsque ce n'est pas le cas et que l'alliance ne se noue pas avec un voisin ou une voisine, qui peut aussi être un cousin ou une cousine originaire du même quartier, les futurs conjoints peuvent se rencontrer à la faveur d'une étape résidentielle intermédiaire : c'est le cas pour huit couples. Il en est ainsi de Sultân, né à Miniah en 1934 et venu au Caire en 1956 pour y effectuer son service militaire ; Sultân décide de rester dans la capitale "*car ses parents, à Miniah, étaient fatigués* [pauvres] *et faisaient des choses simples là-bas* [ne gagnaient pas beaucoup], *ils travaillaient 'ala bâb Allah*"; Sultân s'installe alors dans une petite pièce de la vieille ville, à Darb al-Ahmar, qu'il loue 2 £e pendant qu'il gagne sa vie en vendant des poulets ; en 1963, âgé de 29 ans, il épouse une voisine de Darb al-Ahmar, "*née dans la campagne de Guizah"* et venue à l'âge de quatre ans avec ses parents "*pour manger le pain* [gagner leur vie] *au Caire*".

Quatorze autres couples sont composés de conjoints originaires de lieux différents et parfois très éloignés l'un de l'autre. Malgré l'indiscrétion de la démarche - toutefois supportée avec humour par nos interlocuteurs -, les précisions demandées sur les modalités de la rencontre de ces couples montrent que quatre d'entre eux sont des cousins, que quatre autres couples se sont formés par l'intermédiaire de membres de la famille ou de connaissances, et que l'entremise des sœurs des épouses a permis l'union de trois autres

[27]. Nous précisons que, à l'exception d'Amina, nous n'avons pas rencontré d'autres femmes, séparées ou divorcées, vivant seules dans la cité ; les femmes seules sont des veuves (au nombre de six). Tous les hommes, divorcés ou veufs, étaient remariés au moment de leur arrivée. Enfin, s'il y a trois cas de polygamie, pour deux d'entre eux la première épouse est décédée et pour le dernier, elle réside ailleurs ; ces trois hommes vivent donc avec une seule épouse.

couples[28]. C'est ainsi que 'Ali, né à Sayyida Zaynab, rencontre, grâce à un ami, une jeune femme de Minûfiyya (Delta) qu'il épouse "*parce que les Egyptiens s'adaptent facilement et c'est pour cela que je pouvais me marier avec quelqu'un de la campagne*". D'autres alliances sont plutôt le fruit du hasard, comme celle de Khâlid qui voit pour la première fois sa future épouse à une noce de mariage ou celle de Hassan, né à Rôd al-Farag, qui rencontre sa future femme, née au Fayyûm mais habitant à Masr al-Gadîda, en allant travailler dans ce quartier.

Quant aux modalités de rencontre du dernier couple, elles méritent d'être décrites dans le détail. Imad est né en 1957 aux portes de la vieille ville, à Bâb al-Nasr (Gamâliyya) ; Galila, sa femme, est née en 1967 dans un quartier sis plus au nord, celui de Wayili. Lorsqu'Imad a 16 ans, la pièce de Bâb al-Nasr où réside sa famille s'effondre et celle-ci part vivre pendant 20 ans à Bâb al-Chari', dans une autre pièce construite sur le toit d'un immeuble. A la suite du tremblement de terre, ce logement est gravement endommagé et les parents d'Imad reçoivent un appartement à Masâkin al-Zilzâl et, plus précisément, dans les blocs Sobhi Hussayn. Imad rencontre sa future épouse dans la cité car elle est venue habiter les blocs al-Sa'îd quand la pièce familiale de Wayili s'est, elle aussi, écroulée, le 12 octobre 1992. Après leur mariage, le jeune couple cohabite d'abord avec les parents d'Imad et ses cinq frères et soeurs. Toutefois, en raison des disputes avec ces derniers, ils emmènent leur bébé et leurs meubles et partent vivre à Masâkin al-Sa'îd, chez les parents de Galila...

- Les itinéraires mouvementés de Sa'îd et de Mohammad

Sa'îd, 48 ans, a vécu dans quatre logements différents. Il est né dans le vieux quartier de Bûlâq d'une mère originaire de Minûfiyya (Delta) et d'un père né à Qinâ (Haute-Egypte) ; trois ans après sa naissance, ses parents, "*parce qu'ils vivaient dans une toute petite pièce*" avec des membres de la famille élargie, prennent leur indépendance et s'installent dans une pièce plus grande près de la gare Ramsès, dans le quartier Qûlaly (qism Izbikiyya). A 31 ans, Sa'îd - il est alors employé comme plombier - épouse une ancienne voisine de Bûlâq qui vient d'abord vivre dans sa famille. Peu après, souhaitant son indépendance, le ménage loue pour 7 £e une pièce, sans cuisine ni salle de bains ni eau courante, à Bûlâq. Mais, en 1983, les occupants de leur immeuble font l'objet d'un arrêté d'expulsion en raison de la vétusté de leur habitation : "*Je suis allé au poste de police pour faire établir un procès-verbal et j'ai reçu une promesse de relogement. J'ai conservé cette lettre pendant dix ans...*", explique Sa'îd. Leur logement démoli, le couple et ses trois enfants retournent dans le quartier de Qûlaly et louent pour 10 £e une pièce similaire à la précédente jusqu'au moment de leur relogement, en janvier 1993, à Masâkin al-Zilzâl.

---

[28]. Les mariages entre cousins ou par l'entremise de membres de la famille sont également fréquents lorsque les alliances se nouent dans le même quartier ; nombreuses sont aussi les personnes à avoir rencontré leur conjoint(e) par l'intermédiaire d'un frère, d'une sœur ou d'une connaissance. Andrea B. Rugh a consacré deux chapitres de son ouvrage *Family in Contemporary Egypt* aux alliances matrimoniales et, notamment, aux mariages entre collatéraux (RUGH, "Mariage : Theory", pp. 107-119 et "Mariage : Practice", pp. 121-147, 1985).

Quant au cheminement compliqué de Mohammad, il est lié aux six changements de domicile qu'il a vécu depuis 1947, date de sa naissance à Sayyida Aycha (Khalifa). Quand il a 13 ans, le logement de ses parents s'effondre et la famille est relogée dans la cité nassérienne de 'Ayn al-Sira. A 21 ans, en 1968, Mohammad se marie une première fois avec une jeune fille de 'Ayn al-Sira et loue pour 10 £e une pièce à Basatîn, quartier de la banlieue sud du Caire. Quatre ans après, il se marie une seconde fois avec une voisine de Basatîn et loue pour 20 £e une autre pièce dans ce même quartier. Il y demeure 9 ans, tout en continuant à rendre visite à sa première épouse. En 1973, Mohammad retourne à Sayyida Aycha avec sa seconde femme - la première est alors décédée - et loue un "*grand appartement*" pour 30 £e par mois après avoir payé 1 000 £e de pas-de-porte. Exerçant le métier de coiffeur, Mohammad ouvre un salon dans son quartier. En 1981, à l'occasion de ses troisièmes noces, il emménage dans l'appartement de sa dernière épouse à Bâb al-Lûq, au centre de la ville. Mais cette alliance ne dure que deux années et, suite à son divorce, Mohammad retourne vivre à Sayyida Aycha avec sa seconde épouse jusqu'au 12 octobre 1992, date à laquelle son logement s'effondre. Le couple et ses trois enfants sont hébergés jusqu'en février 1993 "*dans une mosquée en face de son salon de coiffure et parce qu'il connaissait le chaykh de la mosquée*", puis sont relogés dans la cité.

-De la province au Caire...

Sur l'ensemble des personnes que nous avons enquêtées, vingt-quatre sont nées dans un gouvernorat de province et, parmi elles, huit forment quatre couples originaires des mêmes villes de Kafr al-Chaykh (Delta), Banî Swaif, Qinâ et Asyût (Haute-Egypte). Mûnira et son époux sont toutefois les seuls à s'être mariés en 1959 à Banî Swaif, où ils sont tous les deux nés, respectivement en 1940 et 1931. Ils s'installent dans la capitale en 1967, avec leurs deux fils aînés et un beau-frère de Mûnira "*pour y manger le pain, pour le travail, comme ça, sans y connaître personne*". Installés à Wayili, dans une pièce, qu'ils ont repérée grâce à un panneau de location accroché à la façade, ils y demeurent, avec leurs six enfants, 25 années durant jusqu'en décembre 1992, date de leur relogement à Masâkin al-Zilzâl (le beau-frère est alors décédé). Pour ce qui est des trois autres couples, deux femmes sont venues, respectivement de Kafr al-Chaykh et de Qinâ, pour se marier avec leurs cousins, déjà installés au Caire, et résider, pour la première chez son beau-père à Madînat Nasr, pour la seconde à Sayyida Zaynab, avec son époux, venu dans la capitale en 1953 pour "*y trouver* [gagner] *son pain*". 'Amr et sa femme, le troisième ménage, sont nés à Asyût en 1951 : la même année, ce sont leurs pères - deux frères - qui s'établissent à quelques mois d'intervalle à Rôd al-Farag "*pour travailler*" (le père de 'Amr vend des graines à décortiquer). 'Amr épouse sa cousine en 1972 et le couple emménage dans une petite pièce de Rôd al-Farag, louée 5 £e. En raison de l'exiguïté de ce logement et de son manque de confort - la famille composée de six personnes partage la salle de bains avec d'autres habitants de l'immeuble - , 'Amr dépose une demande de relogement auprès du Gouvernorat du Caire et du député de son quartier. Trois ans après sa

première demande, à la suite d'une enquête sociale et après avoir versé 1 000 £e d'acompte qu'il emprunte à un ami de Rôd al-Farag, il obtient en janvier 1993 un appartement dans la cité.

Parmi ces vingt-quatre personnes originaires de la province, dix sont nées à la campagne ou dans de petits bourgs ruraux des gouvernorats du Delta (Charqîya, Qalyûbiyya, Daqhlîya, Minûfiyya) ou proches du Caire (Guizah, Fayyûm) ou encore de Haute-Egypte (Sohag) ; les autres viennent des villes déjà citées de Kafr al-Chaykh, Banî Swaif, Qinâ et Asyût, mais aussi de Ziftâ et Samanûd (Delta), Miniah et Tahtâ (Haute-Egypte). Il faut surtout remarquer que ce sont dix-sept femmes qui ont migré vers le Caire contre seulement sept hommes ; et que pour huit d'entre elles, c'est le mariage qui a déterminé leur venue dans la capitale, parfois récemment - quatre femmes se sont établies au Caire après 1982. Hormis l'épouse de 'Ali, toutes les autres personnes, hommes et femmes confondus, sont arrivées au Caire à des dates et à des âges différents, même si la raison de leur migration est identique : que ce soit à cause de leurs parents ou de leur propre gré, il s'agit toujours de "*venir manger le pain au Caire*", de "*venir pour y travailler*", de "*venir pour* [pouvoir] *vivre*". Déjà évoqués, les itinéraires de l'épouse de 'Ali et de 'Ali lui-même se différencient des précédents : d'une part, la première, née dans la campagne de Minûfiyya, ne vient au Caire, directement dans la cité, qu'en 1993 après avoir hébergé 12 années son mari "*à cause de la crise du logement*" et, d'autre part, ce dernier est l'une des rares personnes nées au Caire à avoir transité par un gouvernorat de province avant d'emménager dans la cité. Toutefois, Nabila et son époux ont suivi un chemin similaire. Pour Nabila, née à Rôd al-Farag, et son époux, né à Charabiyya, ce sont les opportunités d'emploi qui provoquent leur départ dans la campagne de Banhâ (Delta) : les beaux-parents de Nabila y possèdent quelques terres et le couple s'installe dans la maison familiale où ils disposent d'une pièce. Mais cette maison s'écroule en 1991 : "*Cette maison était construite avec des briques fragiles, elle était vieille et abîmée. Nous avons écrit au gouverneur du Caire pour obtenir un appartement. Nous avons fait notre demande avant le tremblement de terre et le gouvernorat nous a répondu après* [le couple et ses quatre enfants sont arrivés en juin 1993]. (...) *Avant d'arriver ici, nous avions longtemps cherché un appartement mais les pas-de-porte nous paralysaient. Nous cherchions à Masr al-Gadîda* [où travaille le mari de Nabila], *à Madînat Nasr. Mon mari est content ici parce que son travail n'est pas loin, par l'autobus, il y a 20 minutes de transport. Moi aussi j'étais contente de venir ici. (...) J'étais obligée de vivre à Banhâ ; là-bas, la maison était à la campagne, les enfants étaient dans les champs, dans la boue. Ici, c'est propre (...). Nous n'avons pas fait de demande au député, mais mon mari a trouvé quelqu'un à Tahrîr, au Mugamm'a* [ministère de l'Intérieur], *quelqu'un qui faisait une demande de logement et il a fait pareil. C'est là que nous avons payé les 1 000 £e* [d'avance de paiement] *en revendant le terrain et les matériaux de la maison de Banhâ.*"

-

L'effondrement de la résidence "intermédiaire", deuxième mobile de déménagement

Pour soixante-quatre personnes, l'installation à Masâkin al-Zilzâl est liée à l'effondrement ou à la détérioration de leur logement lors du séisme. Cependant, quinze personnes, dont six couples, avaient déjà déménagé une fois avant leur arrivée dans la cité, soit à cause des risques d'écroulement de leur habitation et, parfois, de décisions d'expulsion prises pour ces raisons, soit à cause de l'écroulement effectif de leur logement, à un moment ou à un autre de leur parcours résidentiel. De fait, si Khâlid est resté trois ans dans la rue avant de se marier[29] et de partir vivre chez ses beaux-parents à Matariyya, sept personnes ont trouvé à se reloger à proximité de leur logement détruit. Quatre autres personnes, à l'exemple de Farûq et de sa femme, ont été abritées dans des cités d'hébergement situées dans le même quartier. Né en 1944 à Duiqqa - quartier auto-construit situé au nord-est de la vieille ville - d'un père originaire de Qinâ et d'une mère cairote, Farûq épouse en 1963 sa cousine, née à Basatîn. Le ménage s'installe dans le petit logement (une pièce, une salle de bains, une cuisine) des parents de Farûq. Vingt-deux ans après, en 1985 (les parents de Farûq sont alors décédés et le couple a trois enfants), la maison, qui avait fait en 1983 l'objet d'une "décision administrative de démolition", s'effondre "*car elle était vieille*". Avec l'aide du responsable de quartier de Duiqqa, la famille est relogée dans la cité d'hébergement de ce même quartier et y demeure encore 8 ans avant d'obtenir en juin 1993 un appartement à Masâkin al-Zilzâl. Il en est de même pour Amina qui habitait une pièce dans le logement de sa belle-mère, propriétaire à Bâb al-Chari' : en 1986, les trois derniers étages de cette demeure sont démolis sur "décision administrative" et Amina, son mari et leurs six enfants sont accueillis dans une cité d'hébergement d'Abasiyya ; ultérieurement, son mari "*paye 1 000 £e d'avance au Mugamm'a*" et la famille est relogée en 1994 au Muqattam.

Trois familles n'ont pas réussi à se reloger à proximité de leur habitation écroulée parce que, comme l'explique Nagati, qui vivait à Dahir, "*il n'y avait pas de logement pour nous dans ce quartier, c'était trop cher*". Après l'effondrement en 1980 de son appartement, où il cohabitait avec la famille de son propriétaire, Nagati "*surveille, pendant sept mois ses meubles, dans une tente installée au bas de son immeuble détruit*". Il loue ensuite une pièce à 'Izbat al-Haggana, quartier auto-construit de la grande périphérie, et y reste jusqu'en février 1993, date à laquelle il reçoit, "*grâce au chef de quartier de Dahir*", un appartement dans la cité.

Pour la plupart de ces ménages, l'arrivée dans la cité n'est pas liée au tremblement de terre, puisque leur logement s'était écroulé bien avant la catastrophe, mais à leur relogement après une période d'attente assez longue, comprise entre 7 et 12 ans. En définitive, trois personnes ont vécu à deux reprises l'effondrement de leurs habitations précédentes. C'est

[29]. Il semble que Khâlid ait voulu nous dire que, pendant cette période, il était "à la rue" car qu'il ne possédait pas de logement à lui ; mais employé comme garçon de café, il était hébergé sur son lieu de travail par ses employeurs successifs.

le cas de Târiq : lorsqu'il a 14 ans, l'appartement de Charabiyya où vit sa famille s'affaisse, ce qui provoque le décès de ses parents. Trente-cinq ans plus tard, le 12 octobre 1992, le logement où il vit, là où il s'est installé avec sa femme et ses huit enfants, s'écroule à son tour. La famille est relogée en janvier 1993 à Masâkin al-Zilzâl.

Quant à Ayman, né en 1966 à Gamâliyya, il change une première fois de domicile lorsque, en 1980, le plafond de la pièce dans laquelle sa famille vit s'effondre. Accompagné de sa mère, de sa sœur et de son beau-frère, Ayman part vivre à Basatîn dans une pièce prêtée par son grand-père qui habite dans le même logement. En raison d'un projet de construction d'un pont et d'une "expulsion administrative", la famille déménage une nouvelle fois et s'installe à Manchiat Nasser, où elle loue pour 20 £e et un pas de porte de 500 £e une pièce. Il rencontre dans ce quartier sa future femme, une jeune fille de 17 ans qui y est née et qu'il épouse en 1994 ; six mois plus tard, les "jeunes mariés" s'installent dans la cité.

-Déménager pour être propriétaire

Les autres mobiles de déménagement avant l'arrivée dans la cité sont divers : il peut s'agir du divorce des parents ou bien d'une décohabitation longtemps après le mariage. Pour sept ménages, le changement de domicile est motivé par le désir d'accéder à un logement plus vaste. Plusieurs couples ont aussi déménagé "pour être propriétaires". C'est le cas de Marwa, née à Tahtâ (Sohag), et de son mari, né au Caire, dans le quartier de Sayyida Aycha (Khalifa). Marwa se marie une première fois à Tahtâ, mais "*parce qu'elle n'avait pas d'enfants*", cette alliance se rompt. Elle se remarie en 1971, au Caire, et vient vivre à Basatîn où le couple loue pour 5 £e une pièce. Un an plus tard, le mari de Marwa construit lui-même deux petites pièces et un magasin sur un terrain voisin, au statut *hikr*[30]. Cette demeure, "*quelque chose de simple* ", où il manque l'eau courante que Marwa va chercher à la fontaine publique, coûte 2 000 £e au couple. En raison de la construction de la *Ring Road*, dont le tracé traverse Basatîn, les habitations du quartier où habite Marwa doivent être détruites et le gouvernorat propose à de nombreux habitants des logements à Masâkin al-Zilzâl. Le ménage, agrandi de trois enfants, reçoit en dédommagement - et en présentant l'indispensable reçu du *hikr* - 1 000 £e par pièce détruite. Toutefois, au moment de l'emménagement de la famille de Marwa dans la cité[31], l'Organisme des Coopératives réclame au couple 5 000 £e d'avance de paiement ainsi que les 63 £e de loyer du premier mois. Cette avance de paiement représente une somme substantielle pour le ménage - et pour de nombreux autres - et Marwa explique que "*cela fait 13 mois qu'elle ne paye plus son loyer parce que les revenus de son mari ne*

[30]. Nous rappelons que les terrains *hikr*, qui appartiennent au gouvernorat du Caire, ont fait l'objet d'une mainmise par des squatters, légalisée ultérieurement par les autorités, sans que cette légalisation leur confère la propriété du sol. Les "squatters", reconnus, payent annuellement au gouvernorat une somme, en général minime, par mètre carré occupé.

[31]. Il apparaît qu'aucune famille n'a bénéficié d'une aide quelconque pour le déménagement proprement dit, excepté les déplacés des logements de al-Nahda vers ceux, gratuits, de Masâkin al-Koweït, qui ont bénéficié des services de camions de déménagement.

sont pas suffisants" : l'époux de Marwa est peintre *arzuqi* et "*il travaille à son compte, quand les gens le lui demandent*"[32].

'Abd al-Fatah aussi était parvenu à être propriétaire de sa maison, résultat de toute une vie de labeur et de privations. Né à Qinâ en 1936, il arrive au Caire en 1953 pour y travailler ; quelques mois plus tard, il y épouse sa cousine, également originaire de Qinâ. Entre 1953 et 1982, le ménage et ses six enfants résident dans un appartement à Sayyida Zaynab. Pendant cette période, 'Abd al-Fatah travaille comme maçon et part régulièrement en Libye où il passe une dizaine d'années. Grâce aux économies réalisées au cours de ses expatriations répétées, il construit en 1982 un immeuble de cinq étages à Basatîn : "*J'ai acheté ce terrain à quelqu'un, un terrain de 152 m², mais c'était un terrain pris par mainmise... Sadate avait dit que si quelqu'un occupait un terrain par mainmise, il lui donnait ce qu'il fallait pour vivre, c'est pour cela que j'ai vendu mes terres au Sa'îd pour construire ici . Ma femme a même vendu ses bijoux pour construire ; ça nous a coûté plus de 100 000 £e et on a mis un an pour le faire... Même ma femme a travaillé, elle portait les briques sur ses épaules pour économiser 10 £e. On ne savait pas qu'il allait y avoir un projet* [la construction de la Ring Road] *et on ne savait pas non plus que le terrain était* hikr *et donc on n'avait pas le reçu du* hikr. *J'ai lu, dans le journal Al-Akhbar, qu'il y avait 13 millions de £e comme dommages et intérêts pour les gens de Basatîn, mais, nous, on n'a rien touché parce qu'on ne savait pas que c'était* hikr. *J'ai proposé de payer le* hikr *pour les années précédentes, mais ils n'ont pas voulu, parce que je n'avais pas de reçu. (..) Il y avait l'eau, le téléphone, l'électricité, tout le nécessaire dans cet immeuble, c'était un immeuble de luxe. J'ai reçu une lettre du gouvernorat du Caire et ils m'ont promis 61 000 £e de dommages et intérêts, mais je n'ai rien eu et je veux être remboursé des frais de construction de l'immeuble. J'ai déposé une plainte et quelqu'un est venu faire des vérifications, mais il n'y a pas de résultat. On attend les dommages et intérêts pour acheter un autre appartement et si on les reçoit aujourd'hui, on part demain. (...) Je construis un immeuble et j'ai les loyers des locataires et puis tout s'arrête ! Il y a des gens qui ont le bras long et qui ont reçu des dommages en restant dans leur maison. Cette histoire m'a rendu malade et, depuis, je ne paye rien ici. Ils m'ont demandé 5 000 £e et je ne paye pas, ils me demandent 63 £e* [de loyer] *et je ne paye rien, rien, rien ! Cela coûte 12 £e d'amende par mois de ne pas payer, mais je ne payerai rien ! Parce que je suis malade à cause de cette chose-là ! Je préfère partir à Basatîn même dans une pièce, même dans un cimetière !* "

---

[32]. " Arzuqi, *mot dialectal, dérive de la racine* razaqa, *signifiant " pourvoir à sa subsistance ", " gagner son pain ". La racine* razaqa *a une connotation religieuse : c'est, par exemple, la nourriture que Dieu procure aux oiseaux. En ce sens, l'emploi conjugué du terme* arzuqi *avec les expressions telles que* " 'ala bâb Allah " *(...) confirme l'idée que cette subsistance est, dans une certaine mesure, indépendante de la volonté humaine, qu'elle dépend en partie de la providence divine... Plus prosaïquement, selon cette acception, on n'occupe pas un travail, un emploi, mais on exerce certaines tâches en vue de survivre*" (DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire*, 1994, 234).

Quel que soit le statut d'occupation du sol - *hikr* ou non *hikr* [33] - et du logement - propriétaire ou locataire -, les habitants expropriés ou expulsés de Basatîn, qui se désignent comme "expulsés administratifs", ont reçu des dédommagements en fonction du nombre de pièces qu'ils possédaient. Certains ont tenté de trouver un autre logement, mais, comme l'explique Abdallah qui a cherché dans le même quartier, "*les pas-de-porte étaient très chers, au moins 8 000 £e pour un petit appartement ; personne ne nous a obligés à venir ici et on pouvait chercher n'importe où, mais la société de construction nous l'a conseillé*"[34]. Presque tous les habitants de ce quartier ont été relogés dans les blocs al-Atlas et ont retrouvé dans la cité leurs anciens voisins. Ainsi, 'Abd al-Fatah connaît environ 30 à 40 familles de Basatîn et, parmi elles, tous les anciens locataires de son immeuble qui lui payaient des pas-de-porte et des loyers assez élevés...

A un moment ou à un autre de leur vie, sept ménages ont été propriétaires de leur logement ; la plupart viennent de Basatîn, comme Marwa et 'Abd al-Fatah. Magda, dont la belle-famille possédait depuis plusieurs générations une maison à Chubrâ, s'est installée dans la cité avec ses six enfants à la suite du séisme. Que va-t-il advenir du terrain de Chubrâ[35] ? "*La maison n'existe plus,* dit-elle, *le tremblement de terre l'avait endommagée et elle a été démolie. Nous avons gardé le terrain, mais nous ne pouvons pas reconstruire parce qu'il faudrait de l'argent. Et puis, il y a des problèmes parce qu'il y a beaucoup d'héritiers, c'est compliqué. Peut-être pourrons-nous revendre le terrain plus tard ? (...) Les autres habitants de cette maison sont tous partis ; il y a trois familles ici dans notre bloc, les autres sont à al-Nahda. Nous sommes d'abord allés à al-Nahda, mais nous avons refusé de vivre là-bas. Avec les trois familles de locataires, nous avons fait une demande pour vivre ensemble au Muqattam. C'est pour cela que nous nous retrouvons dans le même bloc* ". Pour Chérif, "jeune marié", c'est la revente du logement familial situé dans une cité nassérienne de Chûbra al-Khayma qui a permis l'acquisition d'un appartement dans la cité : "*J'avais lu dans le journal que le Gouvernorat avait un projet d'appartements pour les jeunes mariés et qu'il fallait payer 2 000 £e comme pas-de-porte. J'ai déposé ma demande en juillet 1992 pour réserver un appartement mais à cause du tremblement de terre, il y a eu un délai. A Chûbra*

---

[33]. Il est possible que certains des "expulsés" étaient installés sur une partie du cimetière de Basatîn - également traversé par la *Ring Road* - et ne pouvaient donc bénéficier du statut *hikr.* Ces habitants, qui dénomment leur lieu de vie *Madînat Masr* (la "ville de l'Egypte"), ne tiennent pas, en général, à préciser qu'ils vivent ou vivaient dans une nécropole.

[34]. Il semble que certaines sociétés de construction ont démarché les habitants de Basatîn. Ainsi, Dina explique, dans des termes proches de ceux de Abdallah, que "*La société de construction* [al-Atlas] *nous a d'abord proposé un logement à Qattamiya, puis ici, parce que Qattamiya, c'est réservé aux officiers de l'Armée. La société ne nous a pas obligés à venir ici, mais elle nous l'a conseillé*."

[35]. L'un des responsables du relogement des "sinistrés" nous a expliqué, lors d'un entretien, que "*pour les propriétaires, rien n'a encore été décidé ; ils ont le droit de reconstruire leur maison mais on ne sait s'ils pourront conserver leur logement au Muqattam. De toutes les manières, les gens auront beaucoup de mal à reconstruire, cela coûte très cher. Ce qui est important, c'est que les gens, au Caire, ne peuvent avoir deux appartements et cela à cause de la crise du logement. C'est la loi.*" En effet, la loi n° 49 de 1977 stipule, quel que soit le statut d'occupation du logement, qu' "*il est interdit de se réserver plus d'un logement dans la même ville*", le Grand Caire étant considéré comme une seule ville. Toutefois, il existe de nombreux moyens d'outrepasser la loi.

al-Khayma, nous étions presque propriétaires et nous avons revendu l'appartement pour venir ici. Ensuite, je me suis marié."

Parmi toutes les personnes interrogées, locataires ou propriétaires, seuls Magda et Sultân possèdent plusieurs résidences : la première a investi dans deux appartements à 'Ayn Chams, en prévision du mariage de ses fils, et le second a conservé sa pièce de Darb al-Ahmar, endommagée par le séisme et qui abrite aujourd'hui sa fille handicapée. Mais il est aussi vrai que de nombreux appartements de la cité, bien qu'attribués, restent inoccupés ou ne sont visités qu'épisodiquement par leurs destinataires. C'est ce que fait Nafissa, "visiteuse" hébergée par son fils à Mûhandisîn et qui "*vient de temps en temps, environ deux fois par semaine, pour nettoyer, pour s'habituer à vivre ici parce qu'elle pense s'installer dans cet appartement à la fin de l'année*" ; elle explique que les logements inoccupés, "*c'est parce que beaucoup de gens sont âgés, ils viennent de vieilles maisons démolies à cause du tremblement de terre, mais ils préfèrent vivre au Caire, chez leurs enfants.*"

Sans doute, une part importante de ces visiteurs est-elle, comme Nafissa, hébergée par un membre de la famille ; probablement aussi, y-a-t-il encore une certaine proportion de futurs "jeunes mariés" attendant d'achever les travaux d'intérieur avant de s'installer, comme 'Azza, venue six mois après le versement de l'avance de paiement. Mais la question reste posée de connaître les raisons de non-résidence des autres "absents", alors même que les habitants interrogés confirment l'attribution d'un grand nombre de logements dans leur propre bloc : s'agit-il de locataires continuant à résider dans leur logement endommagé ou de propriétaires ayant reconstruit rapidement leur habitation tout en obtenant un logement[36] ? Ou est-ce le fait de spéculateurs immobiliers, comme il en existe dans d'autres villes nouvelles ? Que dire, enfin, du grand nombre de logements toujours vacants dans les blocs al-Koweït ? Ces appartements, achetés 15 000 £e chacun par le Koweït à l'Organisme des Coopératives, destinés aux victimes du tremblement de terre et inaugurés en grande pompe par de hautes personnalités, ont été attribués gratuitement à quelques sinistrés en situation précaire, mais qu'en est-il des nombreux autres logements vides, don du Koweït[37] ?

---

[36]. A al-Nahda, par exemple, un propriétaire enquêté a reçu un appartement, mais il a reconstruit son habitation endommagée par le séisme. La famille s'est alors partagée, le père habitant au rez-de-chaussée de son immeuble, son épouse et ses enfants s'installant à al-Nahda. Autre exemple : Isâm est propriétaire d'un appartement à Madînat al-Salâm ; lors du séisme, le logement de sa mère à Abasiyya s'effondre ; or, cette dernière vit seule, et comme aucun appartement n'a été attribué à des personnes seules, Isâm décide de l'héberger à Madînat al-Salâm et d'aller habiter, avec sa femme, à Abasiyya, à proximité de l'ancien domicile de sa mère ; en novembre 1992, il s'installe à al-Nahda après avoir prouvé qu'il résidait à Abasiyya. Le cas de 'Ali, revenant du gouvernorat de Minûfiyya pour s'installer avec sa mère dans la cité est similaire.

[37]. Ces interrogations ne sont pas en contradiction avec d'autres questions : dans quelle mesure le tremblement de terre n'a-t-il pas été, *in fine,* une formidable opportunité pour l'Etat commanditaire et pour les sociétés de construction pour remplir très rapidement un bon nombre des logements vacants des villes nouvelles comme Six Octobre et Qattamiya, ou qui ne se seraient vendus que très progressivement dans les villes en construction comme al-Nahda et Masâkin al-Zilzâl et, pour, au contraire "désemplir" la vieille ville qui, dans les discours, serait trop peuplée ? Dans quelle mesure, enfin, les incitations des sociétés de construction, émises en direction des "expulsés" de Basatîn quant à leur relogement dans les blocs qu'elles construisent, ne s'apparentent-elles pas à de la vente forcée ?

Les logements antérieurs : de la petite pièce de Dina, sans eau ni électricité, à l'appartement "*super-luxe*" d'Abdallah...

Sur les 53 domiciles antérieurs au relogement des personnes interrogées, 22 étaient constitués d'une seule pièce, abritant parfois plusieurs générations dont, fréquemment, les parents et/ou l'un ou l'autre des frères et sœurs du chef de famille. C'était, par exemple, le cas de Mahmûd qui était locataire d'une pièce à Khalifa où il résidait avec ses parents, sa sœur, son épouse et leur quatre enfants. La moyenne d'occupation dans ces pièces était très élevée puisque l'on y comptait 5,9 personnes.[38] Hormis deux cas, celles de Ayman à Manchiat Nasser et celle de Samir à Sayyida Aycha, aucune de ces chambres ne comportait de salle de bains et de cuisine indépendantes : la salle de bains, quand elle existait, était partagée avec d'autres locataires qui pouvaient être aussi des membres de la famille élargie et la nourriture était préparée dans l'unique pièce d'habitation. L'eau était prélevée chez une famille voisine, aux étages inférieurs pour ceux qui vivaient sur le toit d'un immeuble, ou à la fontaine publique pour les autres. Relogée par le Gouvernorat en raison de l'agrandissement de la station de métro Malik al-Sâlih, Oum Magdi louait 1,50 £e une toute petite pièce à Mar Girgis (Masr al-Qadîma). Pendant 40 ans, Oum Magdi, son mari puis leurs six enfants "*prenaient l'eau dans la maison d'à côté et partageaient la salle de bains avec les voisins*".

Avant leur relogement, les conditions d'habitat n'étaient pas meilleures pour Farûq et sa femme ainsi que pour Amina et son époux, accueillis dans des cités d'hébergement : souvent mal construites et constituées de pièces indépendantes affectées à chaque ménage, des pièces communes étant réservées à la toilette et à la cuisine, la promiscuité résidentielle entre des familles qui n'avaient aucun lien entre elles y était particulièrement mal vécue.

Sur les 53 domiciles antérieurs, seul celui de Dina n'était pas relié au réseau électrique. Locataire pour 10 £e et 250 £e de pas-de-porte d'une pièce à Basatîn, le ménage de Dina, composée de six personnes, partageait la salle de bains avec ses parents - qui habitaient dans une pièce contiguë[39] -, s'éclairait au moyen d'une lampe à gaz tandis que Dina devait rapporter l'eau avec un récipient qu'elle portait "*sur la tête*". Toutefois, parmi les logements plus vastes, quatre n'étaient pas reliés à l'eau courante et six ne disposaient pas non plus de salle de bains et de cuisine indépendantes. Dans ces logements, en outre, nombre de familles

---

[38]. Au recensement de 1986, le taux d'occupation par pièce dans les qisms centraux et anciens sont, par exemple, les suivants : 1,6 pers./pièce à Masr al-Qadîma ; 1,4 à Sayyida Zaynab ; 1,7 à Khalifa ; 1,8 à Bûlâq ; 1,3 à Izbikiyya ; 1,5 à Darb al-Ahmar ; 2,3 à Manchiat Nasser, quartier où la moyenne d'occupation est la plus élevée pour le gouvernorat du Caire. Dans ce dernier, la moyenne générale est de 1,5 pers./pièce. Par ailleurs, Eric Denis note que, entre le recensement de 1986 et celui de 1996, le nombre de logements d'une pièce s'est réduit, "*passant de 15 à 9 % du stock. Autrement dit, le parc s'est stabilisé autour de 264 000 unités, plus 70 000 en Gîza urbain et 34 000 en Qalyûbiyya urbain. Ainsi, près de 1,5 million de personnes, soit 13 % des habitants de l'agglomération, subissent encore des conditions de logement relativement précaire.*" (DENIS, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle", 1998, 12).

[39]. Dina nous explique que la maison de Basatîn a été construite avec les indemnités, reçues à la suite du décès de son frère lors de la guerre de 1967. Ce sont ses parents et son oncle qui ont édifié cette maison familiale où chaque ménage dispose d'une pièce.

cohabitaient avec les grands-parents, les parents ou les collatéraux, à l'instar de Bahiyya qui vivait à Zaynhom avec ses parents, ses cinq frères et sœurs, son mari et ses six enfants dans ce qu'elle décrit comme étant un "*deux-pièces avec un couloir*". Plusieurs ménages, comme Nagati qui partageait son logement de quatre pièces, résidaient avec leur propriétaire, sans pour autant que celui-ci soit un proche. Quant à Samia et son fils, ils étaient les seuls à cohabiter dans un appartement de cinq pièces avec la première épouse de son mari et les sept enfants de celle-ci. Toutefois, quinze logements antérieurs se composaient de deux pièces, avec ou sans *sâla*, et bénéficiaient d'une salle de bains et d'une cuisine, tandis que d'autres appartements étaient encore plus spacieux : hormis le six-pièces, " *avec une grande* sâla", de Racha, deux logements étaient constitués de quatre et cinq pièces chacun et dix logements de trois pièces avec *sâla*. L'expression "*luxe*" que 'Abd al-Fatah emploie pour décrire l'immeuble qu'il avait construit à Basatîn est parfois reprise par d'autres habitants : "*Ma vie ici* [dans la cité] *a changé des pieds à la tête. La première chose, c'est que j'habitais dans un appartement super luxe, grand, un trois-pièces avec sâla et avec des balcons. Ici, la ville est nouvelle, les bâtiments sont nouveaux et les appartements ne sont pas finis... Je vivais certainement mieux à Basatîn*" (Abdallah, "expulsé" de Basatîn)[40].

- Territorialisation des parcours en ville ou captivité résidentielle ?

La reconstitution des principaux types d'itinéraires précédant l'arrivée à Masâkin al-Zilzâl offre un premier aperçu des origines résidentielles des habitants de la cité : la plupart d'entre eux sont originaires des quartiers de la vieille ville, endommagés par le tremblement de terre non pas tant en raison de l'ancienneté du parc bâti que de son délabrement ; pour nombre d'habitants, nés en province , ces mêmes quartiers centraux sont en outre les lieux privilégiés de leur installation quand ils sont arrivés au Caire et, pour quelques-uns d'entre eux, ce sont aussi des espaces de transit à un moment ou à un autre de leur trajectoire résidentielle ; pour beaucoup, enfin, l'ensemble de la trajectoire résidentielle, en ville, s'effectue au sein d'un même quartier et dans un espace très délimité[41].

---

[40]. Dans ce travail, nous avons conservé textuellement, à chaque fois que cela était possible, les expressions égyptiennes compréhensibles en français, dont l'exemple le plus clair est "super luxe" qui se prononce en égyptien "zouber lux". Mais il en est de même quand Aliya dit : "*la police nous a traité comme des vieilles chaussures*" ("des vieilles chaussettes") ou quand Abdallah annonce : "*ma vie a changé des pieds à la tête*" ("de la tête aux pieds", "du tout au tout"), quand Cha'bân dit "*le gouvernement se met tout dans la bouche*" ("dans les poches") ou, encore, quand Mohammad explique que, "*pour vivre, je dois me serrer la ceinture*".

[41]. La notion de "quartier" peut ici poser problème : s'agit-il des qisms et de leurs limites administratives ou des "quartiers" desquels les habitants se disent originaires ? Cette désignation n'est d'ailleurs pas sans poser de nouvelles questions. Ainsi, un résident du qism Rôd al-Farag habitant "sur la rue Chubrâ" dit généralement qu'il est de Chubrâ et non de Rôd al-Farag ; ou, bien, un habitant qui déménage à deux rues de son ancien domicile et qui passe, par exemple, du qism de Sayyida Zaynab à celui de Khalifa, aura-t-il, selon lui, changé de quartier ? Que signifie par ailleurs le qism pour un habitant qui quitte la cité Zaynhom (qism Sayyida Zaynab) pour habiter celle de 'Ayn al-Sira (qism Masr al-Qadîma), située juste "en face" ? Ou bien encore, un déménagement à l'intérieur d'un même qism, par exemple de Sayyida Nâfisa à Sayyida Aycha (deux mosquées du qism Khalifa)

Le *sens* des parcours résidentiels résulte d'une imbrication complexe et instable de différents facteurs d'ordre structurel, socio-économique et événementiel. A titre d'exemple, les déménagements de certains, dans le même quartier, de petites pièces en petites pièces ou, au contraire, pour d'autres, la stabilité résidentielle depuis la naissance dans l'une de ces petites pièces, sont, à la fois, liés aux situations familiales et professionnelles, à des prises de décision et/ou à des circonstances indépendantes de leur volonté - des "accidents" –, ainsi qu'aux mécanismes qui régissent le marché du logement ; ces différents facteurs agissent selon des intensités variables, parfois simultanément, parfois séparément.

Ainsi, les effets des mécanismes du marché du logement ne sont pas identiques selon les générations concernées. Jusqu'aux années soixante, pour les ménages qui arrivent en ville ou pour ceux qui se constituent et décohabitent de chez leurs parents, la question du logement se pose en des termes différents qu'elle ne se posera pour les générations suivantes : le choix d'un logement dépend en effet étroitement de la situation socioprofessionnelle, souvent précaire, de ces ménages mais fait partie d'une stratégie plus large qui englobe l'installation en ville et la stabilisation familiale et professionnelle - c'est ce qui se passe, sur un tout autre mode, pour les habitants du quartier des Tanneries dans les années cinquante (cf. *infra* "S'installer au Caire : les migrants Sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh", p. 104). Dans le parc du logement "légal", l'offre, relativement importante à ce moment-là, de pièces sans confort ou de petits appartements, proposés en location par le biais de panneaux accrochés aux façades ou découvertes par le biais des réseaux familiaux, de voisinage ou migratoires, facilite les premiers temps de l'installation en ville pour ceux qui sont originaires de province et la prise d'indépendance résidentielle pour les nouveaux couples natifs du Caire. Cette offre de logements rend également quelque peu plus aisé un changement de domicile au sein d'un même quartier, lorsque celui-ci s'impose : ceci explique en partie aussi que, pour cette génération, si les changements de quartier à quartier dans un même qism ou les échanges résidentiels entre les qisms centraux et voisins de la vieille ville (tels Sayyida Zaynab, Khalifa, Darb al-Ahmar, Gamâliyya ou Masr al-Qadîma) ont bel et bien lieu, ils ne sont pas très fréquents ; de même, les transferts entre ces lieux et des espaces également centraux mais un peu plus éloignés comme Chubrâ, Rôd al-Farag, Dahir, Charabiyya ou Waylî sont-ils assez rares ; et c'est aussi le cas pour les transferts vers des espaces encore plus lointains, dont

---

signifie-t-il un changement de "quartier" ? Pour surmonter ces difficultés, nous suivons Jacques Brun lorsqu'il écrit : "*Il convient d'accueillir avec prudence tout essai d'interprétation en termes de " stratégies de localisation " fondées exclusivement sur les données de mobilité, recueillies selon un mode quelconque de partition de l'espace, dès lors que cette partition est préétablie, ce qui est le cas (...) des circonscriptions administratives*" (BRUN, "Stratégies de localisation", 1990, 310). Il nous a donc paru essentiel de considérer qu'un changement de "quartier" était effectif lorsqu'il était présenté comme tel par les habitants ; il se trouve aussi que les réponses aux questions sur la localisation des logements antérieurs sont le plus souvent "spontanément" très précises, qu'elles font référence à des "quartiers" - et non à des qisms - et aux lieux emblématiques qui s'y rattachent ("*J'habitais à Gamâliyya, devant la mosquée al-Hussayn*", dit Racha ; "*Mon mari est né rue Mohammad 'Ali, en face du musée d'art islamique*", explique Nadia ; " *Je suis né à Sayyida Aycha* [un quartier du qism Khalifa]*, près de la citadelle*", dit Samir, etc.). Cette précision dans les réponses rend ainsi plus aisée l'appréhension de la notion de "changement de quartier".

certains sont alors en train d'être bâtis, situés au nord-est du Caire, tels que Chubrâ al-Khayma, Matariyya, Zaytûn, etc. Il apparaît, surtout, que, pour ceux de cette génération que cela concerne, les déménagements "de longue distance" à l'intérieur du périmètre urbain correspondent le plus souvent à un changement de type de quartier, de logement ou de statut d'occupation : c'est ainsi que, pendant cette période - des années cinquante aux années soixante-dix -, Magda et son mari partent de Khalifa pour devenir propriétaires à Chubrâ, que Nagaya, qui s'est mariée à Bâb al-Chari', emménage dans un logement plus grand de l'Izbikiyya, quartier de son enfance, que les parents de Mohammad déménagent de Khalifa à la cité 'Ayn al-Sira et qu'il en est de même pour les parents de Chérif, originaires eux aussi de Khalifa et qui s'installent dans une cité nassérienne de Chubrâ al-Khayma. Par ailleurs, et quelle que soit l'époque concernée, certains espaces de la ville sont absents de l'inventaire des lieux de localisation résidentielle tels ceux de Kasr al-'Ayni, Masr al-Gadîda, les îles de Rôda ou Zamâlik, espaces centraux et peuplés depuis la première moitié du siècle par une population relativement aisée (au moins pour une partie d'entre elle), qui ne paraissent pas "attractifs" et qui n'offrent probablement pas les mêmes possibilités de logement pour des familles souvent démunies - ce qui est le cas de la plupart des ménages évoqués ici. Quant à la rive gauche du Nil, elle reste totalement inexplorée par les parcours résidentiels excepté pour un ménage. Mais ceci s'explique par le fait que la famille de ce couple de cousins est elle-même originaire depuis deux générations de la rive gauche, d'Imbaba exactement, et qu'aucun autre membre de la famille n'a "traversé" le Nil, hormis ce couple qui a été relogé "par hasard", pourrait-on dire, à Masâkin al-Zilzâl[42]. Certes, les modalités du relogement dans la cité expliquent sans ambiguïté que les dernières résidences - celles qui ont été détériorées par le séisme - se situent sur la rive droite dans des quartiers à l'habitat délabré, mais elles ne peuvent rendre compte de la faible amplitude d'une grande partie des trajectoires antérieures au relogement à l'intérieur d'une ville qui, à première vue, apparaît "*fragmentée* [et] *dont les différents quartiers communiquent très difficilement entre eux"* (LEVY-VROELANT, "Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle", 1992, 40).

Jusqu'au milieu des années soixante-dix, la relative abondance de l'offre de logements – logements saisis selon les ressources de chacun – favorise éventuellement la mobilité résidentielle au sein d'un même quartier ; mais elle ne préjuge pas pour autant des histoires résidentielles comme le montrent les itinéraires mouvementés ou, à l'inverse, très stables. De même, si des incidences telles que le mariage ou la promiscuité résidentielle avec les ascendants ou les collatéraux peuvent être les mobiles d'un changement de domicile, elles peuvent parfois, tout aussi bien, ne pas provoquer de déménagement... Et, *a contrario,* les

[42]. Il s'agit de Dalia et de son mari - un jeune ménage -, tous deux nés à Imbaba (gouvernorat de Guizah) et mariés dans ce quartier. Après un séjour de trois mois dans une tente, en raison du tremblement de terre, la famille a été orientée vers Qattamiya où elle s'est installée pendant sept mois. A la suite d'une enquête sociale, le ménage a été relogé dans les appartements gratuits de Masâkin al-Koweït, au Muqattam. Rappelons à ce propos que les "sinistrés" du gouvernorat de Guizah ont plutôt été relogés à Six Octobre ou à Qattamiya, tandis que ceux du gouvernorat du Caire étaient répartis vers al-Nahda, Masâkin al-Zilzâl et également à Qattamiya.

exemples de cohabitation chez les parents dans la même petite pièce, de la naissance en passant par le mariage et la venue des enfants jusqu'au relogement dans la cité, côtoient les exemples de ceux qui vivent le même type de cohabitation intergénérationnelle tout en déménageant à de nombreuses reprises... En définitive, à l'exception de l'effondrement du domicile antérieur, seul événement qui apparaît, *de facto*, comme un irrévocable motif de changement de résidence, "*les stratégies résidentielles ne sont jamais purement résidentielles*" (CRIBIER, "La migration de retraite des Parisiens", 1992, 98).

A partir du milieu des années soixante-dix, les mêmes combinaisons instables agissent sur les itinéraires, mais le rétrécissement du marché du logement, voire sa quasi-fermeture dans les quartiers centraux, place le problème de l'accès au logement au cœur de la stratégie résidentielle des nouveaux ménages qui se constituent : il ne s'agit plus tant pour les jeunes ménages de s'installer en ville pour y travailler et "*y gagner son pain*" - pour beaucoup, cette installation a déjà été réalisée par leurs parents ou grands-parents - que, d'une certaine manière, de pouvoir y rester et y fonder leur propre famille. Pour beaucoup, le resserrement de la gamme des logements possibles dans les quartiers centraux, resserrement qui s'accentue au cours des années en raison de la systémisation des pas-de-porte, implique une redéfinition de "*l'espace des possibles*" (GODARD, "Sur le concept de stratégie", 1990, 9) : les parcours résidentiels intra-urbains, fréquemment circonscrits, aux quartiers centraux pour les générations précédentes, celles de leurs parents ou grands-parents, s'échappent alors du centre-ville. Cependant, ces "échappées" sont loin d'être aléatoires dans leur localisation : pour ces nouveaux ménages - et le phénomène est encore vrai pour leurs enfants mariés et autonomes dont les itinéraires n'ont pas été abordés ici -, l'accès à un logement indépendant, lorsqu'il est réalisable, ne peut s'effectuer que dans la proche périphérie, constituée de quartiers d'auto-construction ou d'auto-production - parc des logements dits "illégaux" – ; et il s'agit, de nouveau et compte tenu des niveaux de revenus, de la périphérie de la rive droite - la rive gauche demeurant totalement "inexplorée". S'il y a toujours, bien sûr, des exceptions qui rendent toute tentative de typologie des itinéraires quelque peu illusoire, il n'en reste pas moins que l'une des régularités identifiable réside dans la tendance, pour des ménages originaires des quartiers sud de la vieille ville tels que Sayyida Zaynab ou Masr al-Qadîma, à s'installer un peu plus au sud, à Basatîn ou Dar al-Salâm, et pour des ménages des quartiers nord de la vieille ville tels que Khalifa, Darb al-Ahmar ou Gamâliyya à s'établir plus au nord, à Manchiat Nasser, à Madînat Nasr, à Chubrâ al-Khayma, ou à Matariyya.

La territorialisation des parcours résidentiels, manifeste pour les familles qui naissent, se marient et déménagent au sein d'un même quartier parce qu'elles découvrent leur logement par le biais de leurs relations familiales, de voisinage ou professionnelles et de leur connaissance du quartier, se retrouve à l'échelle de la ville. Même si, pour quelques-uns, la découverte du logement est fortuite, pour beaucoup, ce sont encore les réseaux, notamment familiaux, et une connaissance de la ville plus large - bien que certains pans entiers de

l'espace urbain ne soient ni connus ni même explorés - qui permettent l'accès à un nouveau logement. Enfin - mais ce qui suit est lié à ce qui précède -, pour nombre de ces nouveaux ménages et quelle que soit la date de l'accès à un logement indépendant, la proximité entre les résidences des différents membres de la famille joue un rôle essentiel dans les stratégies de localisation. Or, si cette proximité résidentielle pouvait être prise en compte et maintenue à un moment où l'offre en logements était relativement ouverte dans les quartiers centraux - les exemples les plus flagrants étant ceux des enfants mariés installés dans le même immeuble que leurs parents -, elle devient plus complexe à réaliser par la suite. Il n'empêche ! Malgré les contraintes imposées par les mécanismes du marché du logement, le choix de la localisation résidentielle pour les nouveaux couples tend à rendre, autant que faire se peut, l'éloignement du domicile parental minimal. Dans la suite de ce travail, les itinéraires des enfants mariés témoigneront encore de la superposition entre la territorialisation des parcours et la territorialisation des réseaux sociaux.

La territorialisation des parcours résidentiels n'est pas antinomique avec une captivité résidentielle à double configuration, à savoir, d'une part, la captivité dans un même logement (à une même adresse) et, d'autre part, la captivité dans un même type de logement (dans la même fraction du parc de logements), captivité toutefois compatible avec plusieurs changements de domicile. Dans un cas comme dans l'autre, la fréquence des formes de cohabitation intergénérationnelle et de grande promiscuité dans un même logement, l'impossibilité d'échapper à l'habitat précaire (pièces minuscules, pièces construites sur les toits, pièces sans confort aucun, etc.) ou les déménagements contraints (effondrement, rupture familiale, conflits avec le propriétaire ou avec les voisins, etc.) de pièce en pièce - ce que Claire Lévy-Vroelant nomme "*l'instabilité résidentielle d'indigence*" (LEVY-VROELANT, "Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle", 1992, 37) -, témoignent d'une "*situation en cul-de-sac*" pour des ménages qui "*ne peuvent plus évoluer dans leur itinéraire résidentiel*" (J.-P. LEVY, "La mobilité résidentielle dans le contexte local de l'habitat", 1992, 301). Pourtant, la sujétion de ces deux formes de captivité aux mécanismes du marché du logement ne constitue qu'un fragment d'explication des parcours résidentiels et elle peut, de plus, recouvrir des positions et des stratégies très diverses[43].

Plus largement, en effet, des provenances communes (*grosso modo,* la vieille ville), des conditions de logement analogues ou des changements résidentiels comparables à

[43]. Jacques Brun s'interroge sur "*(...) la validité de certaines images couramment employées, comme celle de " cul-de-sac " pour désigner un type de localisation qui, dès lors, apparaît non seulement comme le terme d'un grand nombre de cheminements résidentiels (...), mais comme un " piège " auxquels les habitants aimeraient échapper, hypothèse séduisante, vraisemblablement exacte, mais appelant de plus amples investigations*". L'auteur nous met également en garde contre "*les processus diffus de persuasion idéologique*" que véhiculent certains termes comme "mobilité résidentielle", souvent associés à une mobilité sociale, "*dynamique*" et ascendante (BRUN, "Stratégies de localisation", 1990, 304) ; le pôle négatif de la mobilité étant alors la "captivité résidentielle" associée à la captivité sociale.

l'intérieur de la ville (captivité *vs* grande mobilité) occultent la diversité des positions et des parcours des habitants relogés à Masâkin al-Zilzâl, cité à la composition sociale hétérogène. Ainsi, et à titre d'exemple, le statut d'occupation du logement antérieur, en propriété ou en location, ou le montant des loyers sont des indices équivoques lorsque les itinéraires sont reconstitués. En effet, les positions et les parcours des propriétaires sont très dissemblables les uns des autres, comme le montre l'écart séparant Abd Al-Fatah qui a construit son "luxueux" immeuble à Basatîn de Marwa et son mari, lesquels ont économisé sou par sou pour bâtir leurs deux petites pièces dans ce même quartier et qui n'ont pas de revenus suffisants pour payer les 63 £e de loyer à Masâkin al-Zilzâl. De même, en raison des lois successives bloquant les loyers et de leur faible montant dans les quartiers anciens et centraux, les locataires peuvent résider dans de grands appartements aussi bien que dans une pièce édifiée sur un toit tout en payant un loyer identique et en ayant des positions et des ressources similaires

Parfois abordées au détour d'une ligne, les situations socio-professionnelles - dont les emplois précaires de certains hommes, le travail des enfants, le chômage des jeunes et leur impossible décohabitation - rendant compte des revenus des ménages, ainsi que le montant des dépenses quotidiennes ou encore l'examen attentif du niveau de confort dans les logements de la cité constitueront autant d'autres révélateurs de la mixité sociale de la cité.

Déjà évoquée précédemment*[44]*, la territorialisation des itinéraires résidentiels des familles relogées à Masâkin al-Zilzâl, révélée par les stratégies de localisation dans les quartiers centraux et par la faible amplitude des parcours au sein de la capitale égyptienne, a surtout été appréhendée jusqu'ici par le biais de l'accès au logement. Au moins jusqu'au milieu des années soixante, l'offre en logements - notamment de ceux constitués petites pièces - est encore suffisamment large pour permettre l'établissement de ceux qui arrivent dans la capitale et l'installation dans un logement indépendant des couples qui se constituent ; pour les générations suivantes, la fermeture progressive du marché du logement rend de plus en plus malaisé l'accès à un domicile indépendant dans ces espaces centraux, ce qui implique la mise en œuvre, pour ceux qui le peuvent, de nouvelles stratégies de localisation en direction, principalement, des quartiers périphériques, surtout, ceux de la rive droite du Nil*[45]*.

---

[44]. Dans le premier Chapitre de la Première Partie de ce travail, nous avons, en effet, montré, au moyen d'une autre approche et à une autre échelle, qu'une grande partie des itinéraires des premières générations d'habitants de Chubrâ et de Rôd al-Farag s'effectuaient dans le périmètre même de ces deux espaces

[45]. Ceci pourrait sembler en contradiction avec les analyses des recensements - présentées dans le premier Chapitre de la Première Partie - qui montrent l'ampleur du mouvement de redistribution de la population depuis les quartiers centraux vers la périphérie et, en particulier, vers Guizah, sur la rive gauche du Nil, et ceci depuis une vingtaine d'années. Par contre, ces analyses ne disent rien de *qui* traverse le Nil pour s'installer *où*

Cependant, qu'il s'agisse de la captivité résidentielle ou de la mobilité intense au sein du quartier – mobilité qui est parfois l'expression, de façon paradoxale, de la captivité -[46]***, la territorialisation des itinéraires dans le centre de la ville ne peut être associée au seul accès au logement et à la seule logique de son marché, sauf à accepter une réduction de sa complexité. Comme nous l'avons déjà énoncé à propos des habitants du Quartier des Tanneries, les réseaux familiaux, professionnels et de voisinage donnent un* **sens** ***aux itinéraires. De même, des déterminants d'un autre ordre, parfois difficilement saisissables parce que plus immatériels, tels l'emprise et la portée des relations de sociabilité dans le quartier de provenance, l'attachement au quartier d'origine -lequel est aussi lié à ce que représentent ses édifices religieux, son atmosphère, son cadre de vie -, ou, encore, la connaissance, l'expérience et l'exploration de certains quartiers de la ville plutôt que d'autres, attribuent à ces espaces centraux une gamme de*** **valeurs** ***et de*** **représentations** ***positives ou négatives qui interagissent, de façon inégale, avec les stratégies de localisation d'habitants qui y vivent souvent depuis plusieurs générations.***

La rupture résidentielle, violence matérielle et violence symbolique, ne se limite pas non plus, pour les habitants déplacés à Masâkin al-Zilzâl, à un simple changement de logement : d'abord, parce qu'elle est associée, pour eux, pour un temps au moins, à la catastrophe qu'incarne le tremblement de terre ; ensuite, parce qu'elle leur a été imposée ; et, enfin, parce que beaucoup n'auraient pu accéder de leur propre fait à des appartements qui, en vérité, ne leur étaient pas destinés[47]***. Des quartiers centraux à la périphérie***

---

précisément... Nous formulons une hypothèse : malgré les écarts de position sociale qui différencient les habitants des quartiers centraux relogés à Masâkin al-Zilzâl, il s'agit néanmoins d'une population majoritairement très peu aisée. Les enfants mariés dont nous avons suivi la trajectoire n'ont pas les ressources suffisantes pour s'installer dans les nouveaux logements des quartiers de Guizah, tels que l'avenue des Pyramides ou Fayçal, qui abritent plutôt la classe moyenne; pour ces mêmes enfants, déménager dans un quartier auto-construit de la périphérie ouest du Nil est *a priori* possible et cela se produit lorsqu'ils ont une *raison* précise, souvent en relation avec les réseaux familiaux ou professionnels ; mais il se trouve que la territorialisation de ces réseaux rend peu fréquent ce type de mobilité. Par contre, si plusieurs enfants des familles de Chubrâ se sont installés dans le quartier des Pyramides, il ne s'agit pas des mêmes catégories sociales et les stratégies de localisation à l'œuvre ne résultent pas des mêmes facteurs.

[46]. Claire Lévy-Vroelant note avec justesse : "*Sur la nature même de cette mobilité, on hésite souvent, aux prises avec les parcours biographiques reconstruits, entre le sentiment d'une intense familiarité avec l'espace du quartier et celui d'une instabilité contrainte dont la forme résidentielle n'est qu'un des multiples aspects.*" (LEVY-VROELANT, "A propos de la mobilité résidentielle au XIXè siècle", 1993, 23).

[47]. De même, il n'est jamais *dit* que les logements des cités périphériques sont destinés, par exemple, aux "expulsés administratifs" ; pour les résidents de Masâkin al-Zilzâl, par exemple, ce sont des appartements uniquement "pour jeunes mariés", même s'ils savent que certains de leurs voisins ont été expulsés de tel ou tel quartier. Cette remarque renvoie à l'une des contradictions de la politique d'habitat de l'Etat égyptien : les opérations de nettoyage - pour le dire brutalement - des quartiers du centre-ville et de la vieille ville (quartier des Abattoirs, des Tanneries, ou encore "North Gamaliyya" dont les projets de transformation ont été élaborés par l'IAURIF), opérations indirectement confortées par le séisme, ne s'assortissent d'aucune mesure d'accompagnement pratique ni d'aucune démarche explicative ou "publicitaire" : il est probable que le sentiment

désertique, de la rue ou de l'impasse au bloc de la cité, de la pièce louée 2 £e à l'appartement loué 50 £e, la transition est malaisée, même s'il est acquis que, pour la plupart des habitants, le déménagement équivaut à une nette amélioration des conditions de logement.

Les effets de la rupture résidentielle ressortissent à une modification des combinaisons qui s'établissent entre, d'un côté, la relation des habitants à l'espace et, de l'autre, les pratiques de tout ordre qui se jouent dans cet espace ou, autrement dit, à la transformation d'un **système territorial** ***qui peut se décrypter à plusieurs échelles : à un nouveau type d'habitat - l'appartement - s'associent de nouveaux modes d'habiter l'espace privé ; d'une autre configuration spatiale - la cité - découlent de nouveaux usages de l'espace public ; et, encore, de la situation géographique de la cité résultent de nouvelles formes de déplacement et de rapport à la capitale et, plus précisément, au quartier de provenance. A cet égard, si les modalités de la "cassure" ne préjugent pas totalement de la suite de l'histoire des habitants relogés, elles interfèrent sur l'élaboration du système territorial qui se constitue, en partie, en fonction du quartier de provenance :*** **"L'appartenance, simultanée ou successive, à plusieurs espaces différents (...) peut devenir, devient de plus en plus souvent, un élément constitutif de l'identité de l'individu comme du groupe"** ***(BRUN, "La mobilité résidentielle", 1993, 6). Au-delà, c'est parce qu'il y a eu une cassure de cet ordre, et non un simple déménagement, que les référents identitaires au quartier de provenance sont à la fois omniprésents dans les discours des relogés et opératoires dans la constitution, pour eux, de nouvelles relations sociales dans la cité.***

Ce processus de construction du système territorial mérite poutant d'être encore nuancé et, plus même, complexifié. Ce que nous observons, en effet, c'est une "expérimentation" - un apprentissage - toujours en cours - est-elle jamais achevée ? – d'une cité qui s'édifie aussi à partir des représentations des habitants : représentations de soi lorsqu'il s'agit des nouveaux modes d'habiter, ou, d'une toute autre manière, lorsqu'il s'agit de s'identifier - et d'identifier l'Autre -, ainsi que représentations du nouvel espace de vie, au sens large. Ces représentations sont partiellement liées à celles qui concernent le "modèle urbain" et renvoient, en particulier, aux images et discours évoqués au début de ce Chapitre (cf. **infra** ***"Le modèle urbain de la ville nouvelle", p. 257) ; ainsi, le lien entre***

---

de relégation qu'éprouvent les "expulsés administratifs" ne serait pas identique s'il avait été *annoncé* que les logements de la cité leur étaient destinés dès l'origine et que le montant des loyers correspondrait à à leurs

les nouveaux modes d'habiter et les représentations de soi - par exemple, ce qu'il convient de faire et de ne pas faire dans la cité - est indissociable des nouvelles normes comportementales à adopter, telles que véhiculées par les images et les discours et telles que mises en opposition avec "d'anciennes" normes, celles qui avaient cours "avant" le relogement.

Toutefois, la corrélation entre les modèles urbains tels qu'ils sont énoncés - à savoir la ville nouvelle de conception exogène mais qui serait "adaptée", ou la "vieille ville" dont les fondements seraient, par essence, culturels et religieux, ou le quartier dit "spontané", production endogène procédant du "peuple" - et la perception que s'en forment les habitants n'est jamais univoque ou préinscrite. Cette corrélation, instable et polymorphe, repose sur des interférences entre des modèles parfois composites, ainsi que sur des compromis, des négociations, des contournements, des résistances et des contradictions qui émanent ou sont le fait des habitants. C'est pourquoi, si l'on se donne pour tâche d'étudier les pratiques sociales et spatiales des résidents de Masâkin al-Zilzâl - i.e. comprendre le fonctionnement du système territorial -, il faut veiller à ne pas tomber dans le piège du déterminisme spatial, ni dans celui de la vision culturaliste, ou de son pendant dans ce cas précis, à savoir celui de l'ethnocentrisme[48]. Ni le modèle architectural

---

revenus – ce qui n'est pas le cas. Nous reviendrons sur ce sentiment d'exclusion dans la suite de ce travail.

[48]. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le "déterminisme spatial", notamment au début de ce Chapitre : le modèle urbain de la ville nouvelle serait, intrinsèquement, détenteur de la capacité à réformer la société et à transformer les individus qui la composent. A ce sujet, Abdelmajid Arrif définit le déterminisme spatial tout en prévenant du risque afférent à une telle approche pour l'analyse du relogement, en écrivant : "*Le déterminisme spatial consiste en sa capacité* sui generis *à produire et à surdéterminer les pratiques d'habiter et à infléchir les relations sociales à l'intérieur d'une forme urbaine donnée. D'où la relation mécanique, souvent établie, entre délocalisation, transformation du support morphologique de la vie sociale, et destruction des modes de vie et d'habiter des populations concernées (...). Quant au statut de l'espace dans notre analyse, il n'est envisagé ni comme simple reflet de la société, qui y inscrit ses rapports sociaux, ni comme puissance exclusive qui produit et détermine le social. Il est défini, au contraire, en tant que virtualité porteuse de possibles et de contraintes, dont la figure se spécifie en s'embrayant sur la société.*" (ARRIF, *Le passage précaire*, 1992, 15-16). Par ailleurs, quelques lignes de la longue et précise définition du "culturalisme" proposée par le *Dictionnaire critique de la sociologie* nous paraissent éclairantes ici : le culturalisme "*(...) suppose que les valeurs et autres éléments du " système culturel " sont fidèlement intériorisés par l'individu, et constituent une manière de programme qui viendrait régler mécaniquement son comportement (...). A la valeur culturelle correspondrait un besoin individuel (...). A quoi on peut objecter que de nombreux comportements doivent être analysés, non comme le produit d'un conditionnement, mais comme le résultat d'une intentionnalité. De plus, même lorsque les comportements sont inspirés par une intériorisation des valeurs, celles-ci fournissent seulement le cadre général d'interprétations multiples. En outre, la socialisation doit être conçue, non seulement comme un mécanisme d'intériorisation, mais comme un processus d'adaptation à des situations changeantes et variées, processus jalonné d'arbitrages et de compromis effectué par le sujet entre les normes qui s'imposent à lui, les valeurs et les croyances auxquelles il souscrit, et ses intérêts tels qu'il les conçoit.*" (*Dictionnaire critique de la sociologie,* 1994, 144-145). Quant au danger de l'ethnocentrisme, ici pendant de la "vision culturaliste", il consisterait à considérer que, en raison de son "exogénéité" le modèle urbain de la cité ne peut être, *a priori*, adaptable aux "spécificités égyptiennes", position - ou déterminisme spatial "inversé" - qui a justifié la conception originelle des *new settlements* par les urbanistes français de l'IAURIF au Caire, et, *a contrario*, à décontextualiser et à "détemporaliser" l'exemple égyptien en le comparant à d'autres situations, sans précaution préalable. Par

ou urbanistique, ni les origines et itinéraires résidentiels des habitants ne permettent de saisir totalement et les modalités de l'inscription territoriale des habitants et les recompositions socio-spatiales qui se jouent dans la cité.

exemple, les modalités et les effets du relogement dans la cité seraient semblables à ceux observés dans la France des années soixante et, partant, le contexte serait dans trente ans identique à celui observé pour les cités dans la France d'aujourd'hui. Or, cette démarche pose problème, puisque la comparaison nécessite justement de tenir compte de "critères culturels" singuliers, sans verser dans le "culturalisme"... Nous proposons d'envisager ces "critères culturels" comme un donné, ne faisant pas l'objet d'une analyse propre, qui se manifeste notamment par le biais des discours et des pratiques. (Cette note doit beaucoup à une longue discussion avec M. Pierre Signoles et nous l'en remercions ici).

- TROISIEME PARTIE -

LES MODALITES DE L'ENRACINEMENT ET LES RECOMPOSITIONS TERRITORIALES

La rupture résidentielle vécue par les habitants de la vieille ville relogés à la suite du séisme du 12 octobre 1992 à Masâkin al-Zilzâl, cité périphérique inachevée, correspond au passage, imposé, d'un mode territorial à un autre. L'apprentissage d'un nouveau type d'habitat et de nouveaux modes d'habiter, l'émergence de pratiques d'appropriation de l'espace et la mise en place de stratégies d'ajustement à une situation difficile font toutefois montre de la compétence des habitants à (re)créer leur propre territoire et à "construire" la ville nouvelle. A ce titre, la transformation des espaces extérieurs au logement témoigne des aptitudes des résidents de la cité à qualifier des lieux "indéfinis" et à leur assigner une signification. A 'Ayn al-Sira, les pratiques d'appropriation se déploient sur les espaces publics et en renouvellent les usages. Dans l'une et l'autre de ces cités, ces compétences à l'œuvre renvoient aux rapports entre les citadins et l'Etat (Chapitre I).

A Masâkin al-Zilzâl ou à 'Ayn al-Sira, les appropriations de l'espace participent à l'ancrage territorial, mais leur "visibilité", ou ce que le paysage urbain donne à voir de lui-même, masque les processus plus complexes qui modifient les territorialités. Appartenances territoriales multiples à Masâkin al-Zilzâl, changements sociaux à 'Izbat al-Madabigh ou à 'Ayn al-Sira attestent que, au-delà des itinéraires, les territoires, en perpetuelle recomposition, ne se définissent pas seulement en termes de mobilités ou d'ancrages (Chapitre II).

CHAPITRE 1- PRATIQUES D'APPROPRIATION ET D'AJUSTEMENT : LES COMPETENCES A LA CONSTRUCTION TERRITORIALE

***A** Masâkin al-Zilzâl , les processus d'installation des habitants – à savoir "se sentir chez soi" – découlent des modalités de l'emménagement dans une cité inachevée, de l'apprentissage d'un espace à la configuration singulière et des aptitudes, inégales, à l'appropriation, hiérachisée, des lieux : ces processus d'installation, qui révèlent une grande diversité de compétences citadines en acte, ne peuvent être dissociés de l'image de la ville nouvelle. En ce sens, si, au fil des propos des habitants, le "désert" et la "montagne" - où se situe la cité - possèdent des connotations d'exclusion dont le pendant est Le Caire qui se trouve "dans le monde", la cité est néanmoins une "ville d'avenir" qui, "avec le temps", deviendra "belle", à l'égal de ces autres villes nouvelles dont les mérites et les atouts sont vantés par les médias.*

Mais les changements, espérés et formulés, procèdent plutôt d'une sorte de "prise en charge", émanant des résidents, de leur propre espace de vie et de leur propre histoire dans ce nouveau lieu, plutôt quedes interventions du "gouvernement" et, plus largement, de l'Etat, même si ces derniers restent, malgré tout, aux yeux des habitants et dans leurs discours, responsables de la cité. Les témoignages d'adaptation à une nouvelle situation, les différentes pratiques d'investissement de l'espace, l'ébauche de nouvelles relations entre les habitants, notamment celles qui sont relatives à la transmission de nouvelles expériences, font bien montre d'une inscription matérielle et symbolique dans la cité, malgré les obstacles de tous ordres résultant d'une rupture résidentielle imprévue. A ce titre, le prix de la rupture résidentielle est particulièrement élevé pour de nombreuses familles, relogées dans la cité à la suite du séisme de 1992, comme en attestent les sacrifices consentis pour payer les loyers, la perte d'emploi et la "mise au chômage" de certains jeunes gens, l'arrêt de la scolarisation des enfants ou les modifications de la consommation alimentaire qui témoignent de la paupérisation des ménages. Pourtant, les positions de ces ménages sont diverses et souvent instables : c'est pourquoi les modalités du relogement qui permettaient, en principe, de distinguer les "jeunes mariés", ayant anticipé et préparé leur mobilité résidentielle, des "relogés", dont le déplacement fut imposé, ne préjugent pas mécaniquement de la suite de l'histoire des habitants ni des modes de cohabitation des différentes catégories sociales en coprésence dans la cité.

Quelque trente années avant l'emménagement des premiers habitants à Masâkin al-Zilzâl, les habitants de 'Ayn al-Sira s'établissaient, eux aussi, dans une cité à la configuration et au type d'habitat alors nouveaux et les premières marques de "l'installation" consistaient pareillement, et selon des processus de distinction parfois analogues à ceux observés à Masâkn al-Zilzâl, à réaménager et à personnaliser l'intérieur du logement.

Toutefois si, à Masâkin al-Zilzâl, nous tenterons, dans un premier temps, de décrypter les compétences relatives à l'appropriation des espaces depuis l'habitat – l'espace familial et privé –, à 'Ayn al-Sira par une sorte d'inversion du regard, nous essayerons de saisir comment les réagencements de l'espace bâti, parfois sous-tendus par la mise en œuvre de compétences collectives, d'une part, ressortissent tout à la fois à une grande variété de pratiques et à des normes communes, et, d'autre part, modifient les espaces publics et en renouvellent les usages.

A 'Ayn al-Sira encore, ce dernier type d'espace est considéré, par les habitants, comme public parce qu'il représente un bien collectif, voire communautaire, et que s'y sont

joués les événements marquants qui ont émaillé l'histoire de la cité et que s'y déroulent toujours certains des "petits" événements de la vie quotidienne. Au contraire, à Masâkin al-Zilzâl, ce qui est "hors" de l'habitat proprement dit constitue, à différentes échelles, des espaces interstitiels initialement indéfinis – ni privés, ni publics – auxquels les habitants attribuent - progressivement, inégalement, diversement - des propriétés, des significations, des usages qui se révèlent par eux-mêmes porteurs de nouvelles pratiques de l'espace[1].

Dans l'une et l'autre de ces cités, les liens qu'entretiennent les résidents avec leurs espaces témoignent en partie de la nature des relations entre les habitants et l'Etat :

---

[1]. Les notions de "compétences", "aptitudes, "capacités" ou "arts de faire" constituent la trame de ce chapitre et seront régulièrement invoquées pour rendre compte des actes des habitants de 'Ayn al-Sira et de Masâkin al-Zilzâl, citadins, certes ordinaires, mais pour lesquels nous postulons qu'ils sont dotés de "compétences" très variées et, en particulier, de celle à construire la ville. Nous ne tenterons pas de définir ces termes mais simplement d'en présenter les multiples effets. Toutefois, il est certain que cette démarche doit beaucoup à trois lectures dont de nombreux extraits trouveraient ici une légitime place. La première est celle des *Arts de faire* de Michel de Certeau et, notamment, de tout ce qui, dans cet ouvrage, concerne les "*pratiques de l'espace*" *: "Plus généralement, une manière d'utiliser des systèmes imposés constitue la résistance à la loi historique d'un état de fait et à ses légitimations dogmatiques. Une pratique de l'ordre bâti par d'autres en redistribue l'espace ; elle y crée au moins du jeu, pour des manœuvres entre forces inégales et pour des repères utopiques (...). Mille façons de jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est-à-dire l'espace institué par d'autres, caractérisent l'activité, subtile, tenace, résistante, de groupes qui, faute d'avoir un propre* [un " propre " étant une "*victoire du lieu sur le temps*"]*, doivent se débrouiller dans un réseau de forces et de représentations établies. Il faut " faire avec ". Dans ces stratagèmes de combattants, il y a un art des coups, un plaisir à contourner les règles d'un espace contraignant*." (DE CERTEAU, *L'invention du quotidiens, arts de faire*, 1990, 35). La deuxième lecture est celle de *L'acteur et le système*, ouvrage de Michel Crozier et d'Erhard Friedberg, dans lequel nous avons beaucoup appris, en particulier en ce qui concerne le *"concept central de stratégie*" : "*1. L'acteur n'a que rarement des objectifs clairs et encore moins des projets cohérents : ceux-ci sont multiples, plus ou moins ambigus, plus ou moins explicites, plus ou moins contradictoires (...). 2. Pourtant son comportement est actif (...) ; même la passivité est toujours d'une certaine manière le résultat d'un choix. 3. Et c'est un comportement qui a toujours un sens ; le fait qu'on ne puisse pas le rapporter à des objectifs clairs ne signifie pas qu'il ne puisse être rationnel, tout au contraire. (...) 4. C'est un comportement qui a toujours deux aspects : un aspect offensif : la saisie d'opportunités en vue d'améliorer sa situation ; et un aspect défensif : le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir. (...) 5. Il n'y a donc plus, à la limite, de comportement irrationnel*" ; ainsi que ce qui concerne les actions collectives : "*On ne soulignera jamais assez qu'un ensemble d'individus, dans des situations et avec des objectifs similaires sinon identiques, ne constitue pas nécessairement un groupe capable d'action en tant que groupe. En d'autres termes, pas plus que l'existence d'une organisation, celle d'un groupe – répétons-le – ne saurait être considérée comme une donnée naturelle allant de soi. Un groupe est toujours une construction sociale qui n'existe et ne perdure que pour autant qu'il peut s'appuyer sur des mécanismes permettant d'intégrer les stratégies et les orientations différentes des individus- membres et de réguler ainsi leurs conduites et interactions. Ce sont ces mécanismes ou, si l'on veut, ces construits qui constituent la capacité collective du groupe*." (CROZIER, FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, 1977, 55-56 et 215). La troisième lecture est celle du chapitre intitulé "Ce dont les gens sont capables" de l'ouvrage de Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, où l'auteur écrit notamment : "*Une autre stratégie pourrait consister à accorder plus de place à l'observation, et surtout à la relation entre ce qui est observé et ce qui est rapporté par les acteurs (...). L'action sociale mise en rapport est comme une statue sculptée dans un bloc de bois. La forme apparaît, mais au prix d'une disparition des copeaux. S'il est vrai que la connaissance progresse en piochant dans les déchets, simples résidus non pertinents pour une approche antérieure, ces copeaux doivent nous servir (...). C'est d'ailleurs la procédure que nous avions mise en œuvre spontanément quant nous avons commencé à travailler sur les affaires, en centrant notre attention sur les anecdotes, c'est-à-dire précisément sur ce dont la singularité paraissait résister à l'intention de totalisation scientifique (...). S'il est vrai que notre tâche consiste à clarifier et à mettre en forme la compétence des acteurs, en sorte que la sociologie est au sens commun ce que l'épistémologie est à la science, seul le terrain nous permet de révéler, par plaques, des morceaux de la compétence ordinaire demeurés jusque là sous-estimés, réduits ou ignorés. C'est la dignité des*

conflictuels dans le cas de 'Ayn al-Sira, défaillante ou invisible dans le cas de Masâkin al-Zilzâl.

gens d'être capables de plus de choses qu'on ne le croit." (BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences*, 1990, 133-134).

1 – Simultanéité et interdépendance des processus d'ancrage résidentiel et d'appropriation de l'espace habité par les habitants de Masâkin al-Zilzâl

Pour les habitants de Masâkin al-Zilzâl, les effets de la rupture résidentielle, liée au séisme du 12 octobre 1992, ne se bornent pas à un simple déplacement géographique, dont les caractéristiques et étapes ont été évoquées au cours du chapitre précédent[2]. Dès leur arrivée à Masâkin al-Zilzâl, les résidents se trouvent confrontés à des complications de tout ordre : cité inachevée, appartements sans finitions, coupures fréquentes d'eau et d'électricité, insuffisance des moyens de transports pour se rendre au Caire, etc. Pourtant, parmi tous les obstacles réduisant ou ralentissant les possibilité de l'installation, au sens le plus fort du terme – "se sentir chez soi", "s'implanter" -, la question des termes mensuels à payer est déterminante : les multiples et contradictoires rumeurs qui, pendant deux ans – de 1993 à 1995 -, se sont répandues dans la cité quant au montant de ces loyers ont placé les habitants dans une situation d'insécurité et de précarité d'abord latente puis littéralement matérielle pour ceux dont les ressources étaient insuffisantes pour régler le montant de ces loyers lorsqu'il a été, par la suite, définitivement fixé.

Aux incertitudes quant à la capacité de beaucoup d'entre eux de payer chaque mois le loyer et à leur corollaire, à savoir les inquiétudes quant au risque d'une expulsion de la cité, s'ajoute le sentiment d'exclusion très prégnant dans les propos des "relogés". A ce titre, le vocabulaire employé et, parfois, l'expression, par le biais des discours, de la colère ou de la révolte rendent compte des difficultés de cette installation.

Toutefois, malgré ou plutôt en raison même de ce quotidien incertain, les habitants tentent de s'installer : dans la hiérarchie des modalités de l'installation, l'appropriation de l'espace privé représente probablement la modalité la plus élémentaire, l'appartement étant le lieu qu'ils emménagent en premier. Ce que nous saisissons là, c'est donc l'expérimentation en cours de l'installation dans un logement, et, au-delà, dans une nouvelle cité.

a – La précarité des ressources des habitants de Masâkin al-Zilzâl

Prendre la mesure des difficultés de l'installation et, notamment, de la question des loyers, cruciale pour les habitants puisque, à leurs yeux, elle met en jeu leur devenir dans la cité, suppose de pouvoir évaluer leurs ressources ainsi que les positions de chacun : si les itinéraires et les caractéristiques des logements antérieurs, retracés dans le chapitre précédent, témoignent en partie de la diversité de ces positions et de la relative hétérogénéité sociale de

[2] . Cf. *infra*, "La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl ou la cité du tremblement de terre", p. 293.

la cité, les emplois instables de la plupart des chefs de ménages relogés, le chômage des jeunes gens, la mise en apprentissage, plutôt que la poursuite de la scolarisation, de certains enfants au moment de l'arrivée dans la cité ou encore l'impossible décohabitation des enfants mariés attestent de la précarité des ressources de nombreuses familles. Pour celles-ci – surtout celles "relogées" -, l'installation dans la cité ne peut se réaliser que par des pratiques *d'ajustement* [3] à une nouvelle situation, pratiques qui sont principalement mises en œuvre pour résoudre cette question des loyers. Pour d'autres ménages, en particulier les "jeunes mariés" qui ont choisi de s'installer dans la cité, les modalités de l'installation dans la cité reposent sur des termes différents.

- Les hommes **arzuqi** *: des situations professionnelles instables*

Parmi les 53 chefs de ménages de la cité enquêtés, 17 se disent *arzuqi*, journaliers précaires, souvent employés à la tâche et dont plusieurs disent "*travailler 'ala bâb al-Allah* " – littéralement, "à la porte de Dieu" -, "*quand Dieu donne du travail*" ainsi que le précise Aliya en évoquant son mari qui était menuisier *arzuqi.* Certains de ces *arzuqi*, comme l'époux de Dalia qui "*tourne tous les jours pour gagner son pain*", n'ont pas de formation professionnelle déterminée et effectuent toutes sortes de travaux, mais la plupart sont des *arzuqi* spécialisés : beaucoup sont menuisiers, d'autres sont peintres ou travaillent dans différents ateliers (fabriques de chaussures ou de briquets ; ferblanterie). Leurs salaires sont très variables : si le mari de Amal est payé 2 ou 3 £e par jour comme menuisier –"*il répare des objets en bois*"- , celui de Marwa, peintre *arzuqi*, gagne quotidiennement 10 ou 12 £e, lorsqu'il travaille ; l'époux d'Aniyya est coursier pour un cabinet d'avocat à Chubrâ : "*Il travaille de temps en temps ; il gagne 40 £e par semaine, quand il travaille. Il travaille 'ala bâb Allah, sans contrat, mais toujours pour le même cabinet.*"

Etre *arzuqi*, malgré l'insécurité qu'implique la recherche quotidienne d'un emploi, ne signifie pas nécessairement que le salaire est très inférieur à celui que procurerait un emploi fixe : Sa'îd, embauché dans un atelier qui "*fabrique des tuyaux de lavabos*", dit gagner 50 £e par semaine. Il en est de même pour Ayman, employé comme artisan – il pose des incrustations de nacre sur des meubles – dans le Khan al-Khalili, le souq touristique de la vieille ville. Et Târiq, porteur de valises à la gare Ramsès, ou Muhammad, petit coiffeur à Sayyida Zaynab ou, encore, le mari de Hoda, serveur dans un café de ce même quartier, ne

[3]. La notion *d'ajustement* telle que l'entend Bernard Lepetit nous est apparue centrale dans cette approche des diverses formes d'appropriation de l'espace et nous y reviendrons souvent au cours de ce chapitre : "*L'interminable travail interprétatif des acteurs n'a qu'une fonction : réaliser, dans des séquences aussi brèves que possible, une adéquation à une situation présente toujours mise à mal*" (LEPETIT, "Le présent de l'histoire", 1995, 280).

gagnent pas beaucoup plus et parfois même moins que les *arzuqi.* Quant à Nagati, qui pourrait être qualifié de "*vendeur – arzuqi*", il parcourt la ville pour gagner sa vie : " *Avant, je vendais du poisson à Chubrâ. Mais, en 1980, le magasin s'est écroulé. Maintenant, le vendredi, je vais à Imam Chafî'i* [dans la vieille ville] *pour le travail, parce qu'il y a un marché là-bas. Le mardi et le jeudi, je vais au marché de Munib, à Guizah, et j'achète des petites choses, des verres par exemple, ce que je trouve et ce que j'ai les moyens d'acheter. Ensuite, je les revends à Imam Chafî'i. Ce que je gagne, je le dépense tout de suite pour manger.*"

Quatre hommes ont deux emplois, à l'exemple du mari de Dina qui est pompier à Sayyida Zaynab le matin et ouvrier dans une fabrique de sacs le soir, ou encore l'époux de Nadia, petit fonctionnaire au ministère des Affaires Sociales jusqu'à 14 heures et menuisier *arzuqi* ensuite : "*Je ne sais pas combien mon mari gagne, mais il me donne 55 £e par semaine et je fais avec. Je paye l'école et le reste*" (Nadia). Muhammad, instituteur, sans avoir véritablement un double emploi, arrondit ses fins de mois en dispensant des cours privés aux enfants de la cité. Les autres fonctionnaires ou employés du secteur public, qui n'ont qu'un seul emploi, sont, eux aussi, modestement rétribués : le mari de Khadija, infirmier dans un hôpital, Mahmûd, ouvrier dans une usine de matériel médical à Hilwân, 'Ali, petit fonctionnaire dans une administration du centre-ville ou Imad, employé de mosquée, perçoivent des salaires qui s'échelonnent entre 80 et 150 £e.

L'évaluation des revenus principaux des chefs de ménage montre que très peu nombreux sont ceux qui atteignent les 250 £e mensuelles. Seul l'époux de Tafida, ingénieur dans une usine militaire gouvernementale, bénéficie d'un salaire élevé par rapport à ses collègues de la fonction publique puisqu'il gagne 300 £e par mois. Les autres hommes dont la rémunération est supérieure à 250 £e sont employés par des sociétés privées ou sont "à leur compte", tels Abdallah, propriétaire d'un taxi "*pour les touristes de l'hôtel Sémiramis* [un grand hôtel de la capitale]" qui dit gagner 30 à 40 £e par jour, ou encore 'Amr et les époux de Nagaya et de Nabila qui sont tous trois chauffeurs de camionnettes et camions dans des sociétés privées et dont le traitement s'élève à environ 250 £e mensuelles, voire un peu plus. Toutefois, Khâlid - garçon de café pendant 24 heures un jour sur deux - parvient à gagner 240 £e par mois et Hiba, qui vit dans l'appartement de son fils "jeune marié", pense que les émoluments de ce dernier, contremaître dans un atelier de fabrication de chaussures, sont de 15 £e quotidiennes (sans doute un peu moins de 400 £e par mois).

Si deux hommes sont retraités et perçoivent à ce titre une pension – Hassan (employé d'une société privée) et le mari de Samia (fonctionnaire-ingénieur) touchent respectivement 100 £e et 150 £e par mois -, un nombre relativement élevé de chefs de famille (7 sur 53) sont sans emploi parce que "*malades*" ou "*parce qu'il n'y a plus de travail pour eux*". Hormis Farûq, fonctionnaire de 49 ans qui touche une pension mensuelle de 90 £e depuis qu'il est souffrant, ces autres hommes n'ont aucun revenu et leurs familles subsistent grâce aux salaires des enfants. Cha'bân, 73 ans, ne dit pas qu'il est âgé mais "*qu'il ne travaille*

plus parce qu'il est malade" : "*J'ai travaillé toute ma vie aux tanneries, de 17 à 63 ans. Mon père travaillait là-bas et mon grand-père et toute la famille aussi. Mais je suis malade des poumons, à cause des tanneries. J'achetais des peaux aux abattoirs et je revendais le cuir. J'étais* arzuqi *et je n'ai pas de retraite. Il n'y avait pas de règle pour le salaire, les prix des peaux n'étaient pas très élevés à cette époque et parfois je ne gagnais rien du tout…*"[4]. Ce sont les deux filles de Cha'bân, aides couturières à 'Ataba, dans le centre-ville, qui font vivre les cinq membres de la famille en gagnant chacune 20 £e par semaine. Ancien maçon, 'Abd al-Fatah, 58 ans, est aussi "*malade*" : "*Il a des cauchemars et ne sort plus de chez lui*" depuis son déménagement forcé de Basatîn et la perte de l'immeuble qu'il y avait construit. C'est son fils aîné, propriétaire d'une petite camionnette, qui contribue aux dépenses de l'ensemble de la famille (sa propre femme, ses parents et ses cinq frères et sœurs). Il en est de même pour le mari de Mûnira, âgé de 64 ans, qui était "*journalier dans une société de 'Ayn al-Sira et qui n'a pas de retraite*" : l'un de ses fils, instituteur, verse plus de la moitié de ses revenus à ses parents (54 £e) et l'une de ses filles donne la totalité de son salaire (30 £e) d'employée dans un atelier de confection situé à Madînat al-Muqattam.

Quant à Sultân, ancien maçon âgé de 60 ans, il explique : "*Je ne travaille plus aujourd'hui. J'espérais travailler mais je ne trouve rien, même comme bawwab* [concierge]*, je ne trouve pas. Je travaillais comme ouvrier en Iraq, mais à cause de la Guerre du Golfe, j'ai dû arrêter. Je suis parti 7 ou 8 fois, à chaque fois un an. J'avais des économies mais je suis tombé malade, j'ai aidé ma fille handicapée et j'ai payé le mariage de mon autre fille (…). Le problème, c'est le travail, le manque de travail. Il n'y avait du travail qu'en Iraq.*" Sultân héberge son gendre, mécanicien-auto à Basatîn, qui fait vivre ses beaux-parents, sa femme et son fils de ses 50 £e de revenus hebdomadaires. Pour les autres hommes qui ont travaillé temporairement à l'étranger, les bénéfices de leur expatriation ont surtout été investis dans leur logement antérieur : 'Abd al-Fatah, à la suite de ses séjours répétés en Libye, avait construit un immeuble à Basatîn et Abdallah avait pu, après sept ans de travail dans un pays du Golfe, s'acheter un taxi et installer sa jeune épouse dans un appartement de Basatîn qui lui avait coûté 5 000 £e de pas-de-porte. Khâlid, également, s'est expatrié clandestinement pendant neuf mois en Arabie Saoudite pour travailler dans le secteur du bâtiment avant de se faire expulser. A l'instar de Sultân, quand les familles de ces hommes arrivent dans la cité, les ressources résultant de leurs expatriations, placées ailleurs, ont fortement diminué et parfois même sont entièrement épuisées. Ainsi Abdallah, dont le taxi est en panne depuis quatre mois, n'a pas les moyens d'en payer la réparation ou Khâlid qui, en raison de son retour forcé, n'a pu rembourser toutes les dettes contractées avant son émigration.

---

[4]. Dire qu'il est "malade" et non qu'il est "âgé" ne relève pas d'une sorte de "coquetterie" de la part de Cha'bân : de nombreux hommes continuent à travailler en dépit de leur grand âge... Par ailleurs, à nos questions sur les tanneries, Cha'bân ajoute : "*Je connaissais bien Abû al-Wafâ' : il tuait ses vaches et j'achetais ses peaux... Les gens qui gagnent de l'argent aux tanneries, ce sont ceux qui ont des bêtes...*" (cf. *infra* "S'installer au Caire : les migrants sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh", p. 104).

Enfin, nous n'avons pas pu savoir de quoi vit la famille de Raf'at, âgé de 37 ans et ancien ferblantier dans un atelier de Charabiyya : "*Je suis tombé malade à cause de ce travail dans cet atelier. Quand je suis parti, je n'ai pas eu de pension, ni d'indemnités. Je n'avais pas d'assurance sociale (...)*[5]*. Mes deux fils aînés ont cessé d'aller à l'école, à cause de ma maladie, à cause du prix de l'école et des cours privés."* L'épouse de Raf'at était femme de ménage au Caire, mais elle déclare, comme la plupart des femmes de la cité, ne plus travailler aujourd'hui. Seules quatre femmes sont salariées : Hala est fonctionnaire au ministère de l'Education, Khadija est comptable dans une petite société de Ma'âdy, la femme d'Abdallah est infirmière dans une clinique du centre-ville et l'épouse de Nagati est femme de ménage au Club des Employés de la Compagnie de distribution d'eau. D'autres femmes ont cessé leur activité en arrivant dans la cité en raison de l'éloignement de leur lieu de travail antérieur et du coût des transports, mais aussi parce que personne ne peut garder leurs enfants. Il en est ainsi de l'épouse de Raf'at et de Bahiyya, anciennement femmes de ménage, ou, encore, de celle de Khâlid : " *Ma femme était couturière mais elle a arrêté lorsque nous nous sommes mariés. Elle a recommencé à travailler comme couturière ici, mais elle n'avait pas assez de clients. Je suis allé dans un atelier pour lui trouver un travail mais c'est elle qui devait acheter tous les matériaux. Ce n'était pas possible. Ensuite, un autre patron a proposé à ma femme un emploi, mais comment garder les enfants ? (…) La voisine pourrait garder les enfants mais ma femme ne veut pas. Je voulais mettre mes filles à la crèche mais c'est trop cher : 24 £e pour la grande et 18 £e par mois pour la petite*"[6].

- Le chômage des jeunes gens

Les ressources des familles reposent donc essentiellement sur les revenus des hommes et des enfants adultes, garçons ou filles, qui travaillent. Plusieurs jeunes filles ou jeunes femmes célibataires, enfants des ménages rencontrés, continuent d'avoir une activité. La fille de Hassan, employée dans un atelier de couture à Rôd al-Farag pour 50 £e par mois, "*a cessé de travailler parce qu'elle dépensait son salaire en transport*", mais d'autres jeunes femmes ont conservé leur emploi au Caire, souvent dans des ateliers de confection. La troisième fille de Tafida a trouvé une occupation dans une école de la cité où elle "*aide l'instituteur",* pour un salaire de 40 £e. Toutefois, le nombre de jeunes gens inactifs est bien supérieur à celui de ceux qui travaillent. Ainsi, des quatre enfants adultes de Tafida, deux

[5]. Par exemple, dans le cas des ateliers de tannage, les patrons ne sont pas tenus de payer la retraite de leurs ouvriers ou des indemnités de maladie quand ils emploient moins de 20 employés. Lorsqu'ils cotisent pour la retraite ou pour la "sécurité sociale" de leurs ouvriers, le salaire de ces derniers est moindre ; c'est pourquoi de nombreux ouvriers préfèrent refuser toute couverture sociale et être embauchés sans contrat de travail.

[6]. La femme de Khâlid (qui possède une machine à coudre chez elle) était présente lors de l'entretien, mais il arrive souvent que le mari parle à la place de son épouse même lorsque les questions s'adressent directement à celle-ci...

filles, diplômées de la Faculté de Commerce, et un garçon, titulaire d'un diplôme professionnel, "*attendent à la maison*" : "*J'ai obtenu mon diplôme en 1987 mais je ne travaille pas, parce que le gouvernement est en train de donner de lettres* [d'embauche pour le secteur public] *à ceux qui ont fini leurs études en 1983. Donc, j'attends. Peut-être en 1998, j'aurai cette lettre… Mais, à ce moment-là, je serai mariée, incha'Allah !"* explique la fille aînée. Pour ces jeunes femmes, il semble que l'espoir de se marier et de fonder une famille rende moins nécessaire la recherche d'un emploi : c'est du moins le point de vue de l'une des cinq filles de Racha, toutes adultes, célibataires et sans travail, qui "*espère trouver un appartement ici pour se marier même si les pas-de-porte sont chers, 5 000 ou 6 000 £e"* et qui *"attend chez elle*" ; et il en est encore ainsi pour les quatre filles de Laïla qui ont cessé d'aller à l'école à l'âge de 14 ans et qui restent chez elles.

Le nombre de jeunes hommes célibataires et sans emploi paraît également élevé, alors même que la plupart d'entre eux possèdent une formation professionnelle et que, parfois, certains sont diplômés de l'Université. Trouver un emploi leur paraît pourtant essentiel, comme l'explique le fils aîné de Mûnira, âgé de 28 ans : "*Je cherche un travail dans n'importe quel quartier. Avant, j'étais dans une filature à Chubrâ al-Khayma, pendant trois ans. Quand on s'est installé ici, j'ai dû arrêter parce que c'était trop loin. Ensuite, j'ai fait des petits travaux un peu partout. Mais c'est difficile de trouver. Je cherche dans tous les endroits possibles. Le plus difficile ici, c'est le travail et les transports, à cause de la distance*." Le fils de Samira, peintre, a tenté de travailler à Masâkin al-Zilzâl : "*Cela fait six mois que je cherche du travail n'importe où, n'importe lequel… Je ne travaille plus depuis que je suis ici. J'ai peint seulement deux appartements pour des voisins. Je manque de relations ici pour travailler. Avant, je travaillais pour un entrepreneur à Charabiyya, mais, maintenant, il n'y a plus rien à faire, le marché* [du travail] *dort. Il n'y a pas de travail à cause de Moubarak. Je reste à la maison parce que les transports sont trop chers (…). J'avais accroché un panneau* [sur le bloc] *pour proposer mes services. Pendant un an, le panneau est resté mais il n'y avait pas de clients, donc je l'ai enlevé. Et aussi parce que les musulmans ne donnent pas de travail à un copte et que nous n'avons pas de relations avec eux.*" Bien sûr, certains jeunes hommes font leur service militaire ou exercent un emploi : ainsi en est-il des deux fils de Târiq qui sont cordonnier et ferblantier ou d'autres encore qui sont électricien, menuisier ou ouvriers dans de petits ateliers. Mais la femme de Hassan résume bien la situation de la plupart de ces jeunes gens en disant : "*Le pire, ici, c'est qu'il n'y a pas de boulot pour mes enfants"*[7]*…"*

[7]. Nos propos peuvent être replacés dans un contexte plus général, celui du chômage des jeunes gens en Egypte. Philippe Fargues écrit que "*94 % des chômeurs ont moins de 30 ans (1995) (...). Que le chômage soit presque exclusivement une étape initiale de la vie active ne signifie pas que celle-ci soit courte. La recherche d'un emploi semble en effet durer plusieurs années : en 1988, seule date pour laquelle l'information est disponible, les chômeurs de 20-24 ans avaient derrière eux une période continue de 125 semaines en moyenne : plus de deux années de recherche infructueuse d'un emploi. Un cinquième d'entre eux sortait d'ailleurs d'une définition*

- L'hébergement des enfants mariés

Nous avons déjà évoqué les décohabitations, liées aux modalités de relogement des Cairotes sinistrés[8] : si certaines des familles élargies se sont installées à Masâkin al-Zilzâl avec les ascendants ou les collatéraux (souvent une mère veuve ou une sœur célibataire), d'autres se sont séparées et leurs différents membres ont été relogés, soit dans un appartement ou un bloc voisins, soit dans une autre cité, le plus souvent à al-Nahda ou à Qattamiya. De même, les enfants mariés et résidant avec leurs parents avant le séisme du 12 octobre 1992 ont pu choisir un logement indépendant. Ainsi, pour de nombreuses familles, l'arrivée à Masâkin al-Zilzâl coïncide avec l'obtention d'un logement plus grand, qui comporte une salle de bains, une cuisine et l'accès à l'eau courante, et où, pour beaucoup, la promiscuité est bien moindre que dans le logement précédent : "*Ici, ça va (…). Ce qui est bien, c'est que j'habite dans un appartement indépendant et grand (…). Ici, ce que j'aime, c'est ce grand appartement, l'eau et l'électricité."* (Dina, "expulsée" de Basatîn).

Pourtant, la situation est quelque peu différente pour les ménages (13 sur 56) qui abritent toujours leurs enfants mariés et les enfants de ceux-ci ou encore leurs parents ou des collatéraux : Mahmûd héberge sa mère et sa sœur, Fatma a accueilli son gendre et Zaynab est venue avec sa belle-fille qui occupait déjà l'une des chambres du deux-pièces de la famille dans le quartier de al-Hussayn, etc. A la suite de son mariage, Imad s'est installé dans une pièce de l'appartement de ses parents, puis chez ses beaux-parents. Il tente de trouver un logement à Manchiat Nasser, un quartier datant des années soixante-dix et réputé populaire, qui n'est pas trop éloigné de son travail – il est employé dans une mosquée de la vieille ville : "*J'ai vu des pièces qui coûtent 5 000 £e de pas-de-porte et 50 £e de loyer. C'est trop cher et je ne peux pas emprunter pour payer une telle somme. 50 £e, c'est un tiers de mon salaire et même si le pas-de-porte était seulement de 1 000 £e, où trouver cet argent ? Je veux partir, même si c'est pour une toute petite pièce et, ensuite, si Dieu le permet, je trouverai plus grand*."

Si la plupart de ces jeunes ménages espèrent acquérir un jour ou l'autre leur indépendance, ils s'accordent aussi à dire que les pas-de-porte et les loyers sont trop élevés, à l'exemple de la fille de Fatma et de son mari qui, malgré leur souhait, n'ont pas les moyens suffisants de retourner à Sakakini, au moins tant qu'ils devront prendre en charge les autres membres de la famille. Mais, quoi qu'il arrive, les possibilités pour ces jeunes couples de trouver un logement dans les quartiers centraux, d'où ils sont majoritairement originaires,

---

stricte du chômage, pour la raison que leur recherche était demeurée passive, limitée à l'attente d'une lettre d'embauche dans l'administration publique (Fergany, 1990). Etape initiale longue, le chômage est en outre une étape finale pour de nombreuses femmes, qui sortent de la population active sans avoir jamais trouvé d'emploi et avec le chômage pour unique expérience de l'activité" (FARGUES, "La montée du chômage en Egypte", 1998, 153).

[8] . Cf. *infra* "La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl ou la cité du tremblement de terre", p. 293

paraissent très réduites ; à preuve, les autres enfants mariés de cette génération (entre 25 et 40 ans) qui ont pu se procurer un logement ailleurs, vivent tous dans des quartiers périphériques dits "informels" et relativement récents, situés dans le Gouvernorat du Caire.

En même temps, la cohabitation des enfants mariés et de leurs parents implique des échanges de services et, parfois, un soutien financier dans un sens ou dans l'autre. "Jeune marié" et journaliste au quotidien *al-Gumhuriyyah*, Charif, qui habite toujours avec sa mère, son frère et sa sœur, a épousé une voisine de la cité nassérienne de Chubrâ al-Khayma où la famille résidait : une jeune fille "*qu'il a choisie pour soigner sa mère*". Sana' a aussi reçu sa fille et ses deux petits-fils lorsque celle-ci a quitté son mari à la suite de disputes conjugales ; la fille divorcée de Cha'bân est retournée vivre chez son père ; Khâlid héberge son frère malade lorsqu'il n'est pas à l'hôpital ; Samir prend soin de sa mère souffrante ; le gendre de Fatma, boucher à Sakakini, est le seul à avoir un revenu et a en charge sa femme, sa fille ainsi que Fatma, sa belle-mère, et ses trois enfants encore jeunes ; il en est de même pour le gendre de Sultân qui "*travaille pour payer le loyer*". Le mari de Aycha est probablement l'un des rares à avoir refusé la cohabitation avec sa belle-mère.

Par ailleurs, chez 14 familles, des adultes de plus de 25 ans demeurent toujours chez leurs parents : parfois fiancés, ces célibataires (garçons ou filles) relativement âgés ont des moyens financiers trop limités pour accéder à un logement indépendant et, par voie de conséquence, pour se marier. Parmi ces 14 familles, il en est aussi dans lesquelles la cohabitation de plusieurs ménages n'est pas possible, soit parce qu'elle ne répond pas aux aspirations de ces jeunes adultes, soit parce que la famille est trop nombreuse pour loger dans une pièce séparée un nouveau ménage, soit parce qu'un des enfants, souvent l'aîné, est déjà marié et présent dans le logement et qu'il n'est pas possible d'y accueillir un ménage supplémentaire. Ce fait n'est pas spécifique à Masâkin al-Zilzâl et nous l'avons déjà évoqué à propos de 'Ayn al-Sira[9] : cette captivité résidentielle est, là encore, en grande partie liée aux pas-de-porte et aux loyers élevés qui rendent malaisé, sinon illusoire, l'accès à l'indépendance résidentielle pour des jeunes gens aux ressources médiocres et, parfois même, sans ressource aucune.

- Les enfants apprentis

De nombreux enfants sont scolarisés, quelques-uns dans le quartier où ils résidaient précédemment, mais le plus souvent dans les diverses écoles de la cité. Pourtant, dans six familles – sur les 37 qui ont des enfants de moins de 16 ans –, au moins l'un des enfants n'est plus scolarisé[10]. Agé de 14 ans, le fils aîné de Fatma est apprenti menuisier, sa

[9] . Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189.
[10]. En ce qui concerne la scolarisation et l'emploi des enfants, on peut se référer aux travaux de Nadia Zibani et, notamment, à "Le travail des enfants en Egypte et ses rapports avec la scolarisation. Esquisse d'évolution", article paru dans une livraison d'*Egypte/Monde Arabe* (n°18-19, CEDEJ, Le Caire, 1994, pp. 135-167) consacrée

fille de 13 ans est "petite bonne" chez une tante et son autre fille de 12 ans n'est plus envoyée à l'école : "*Les enfants ne vont pas à l'école… Non, parce que l'école est loin d'ici. Ils restent à la maison. Mon fils* [apprenti] *gagne 15 £e par semaine, mais il dépense cette somme dans les transports et pour ses repas. Il prend le bus le matin et le microbus le soir.*" L'aîné des enfants d'Amina, âgé de 15 ans, a aussi cessé d'aller à l'école et son frère de 13 ans également car il travaille avec son père qui est garçon de café. Et il en est encore ainsi du fils de 14 ans de Raf'at : "*L'aîné travaille maintenant chez un bijoutier au Mûsky. Il y va tous les jours, de 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, sauf le dimanche. Il ne gagne pas d'argent parce qu'il vient de commencer et qu'il apprend.*" Pour les deux aînés de 14 et 15 ans de Bahiyya, "*c'est la dernière année d'école car je n'ai plus les moyens de les y envoyer.*" Anya, dont le mari est coursier, n'a pas non plus les moyens d'entretenir ses deux enfants : elle les a confiés à sa belle-mère qui s'en occupe et qui les emmène à l'école à Chubrâ, "*car ça coûterait 100 £e de les faire venir ici.*" Quant à Aliya, elle explique, au sujet de ses quatre enfants : "*Târiq* [10 ans] *refuse d'aller à l'école parce qu'il a été choqué par le tremblement de terre. Il m'aide mais il refuse de continuer ses études… Il cherche du travail et il est intelligent mais il ne veut plus aller à l'école. Il m'aide à la maison et pour vendre des choses* [sur un étal, devant le bloc]. *Mustapha* [14 ans] *a quitté l'école et travaille chez un menuisier à Bâb al-Khalq. Il ramène 17 £e par semaine ; il part à 7 heures le matin et revient le soir à 9 heures. Que peut-il faire d'autre ? Il n'y a pas de travail ici. Chayma a 12 ans, après trois mois d'interruption, elle va à l'école ici et elle a de bonnes notes. Ahmad a 9 ans, il est aussi à l'école ici et il a été reçu à l'examen… En principe, l'école est gratuite mais les enseignants demandent de l'argent pour les cours privés. Je n'ai pas d'argent ! J'ai montré le certificat de décès de mon mari pour ne pas payer l'école* [34 £e par an] *et l'école a accepté que je ne paye pas ; mais les cours privés, on est obligé de les prendre et je ne peux pas les payer… Cela coûte 6 £e ou 10 £e par mois et par matière. J'ai quand même payé 10 £e pour les leçons du petit. J'ai aussi dépensé beaucoup d'argent pour le transfert des enfants de l'école de Khalifa à ici, parce que l'inscription coûtait 20 £e et qu'il fallait aussi un mandat de 5,50 £e* " (Aliya vit avec environ 70 £e par mois).

Nombreuses sont les personnes, lorsqu'est abordé le sujet de l'école, à se plaindre du coût des leçons particulières et de leur caractère quasi obligatoire pour réussir aux examens[11] mais beaucoup se plient à cet effort financier important. D'après Mahmûd, dont le

---

à "L'éducation en Egypte". Rassemblant des travaux plus anciens, un *Dossier* du CEDEJ a également été consacré à ces questions de l'enseignement en Egypte ("Dimensions sociales de l'enseignement en Egypte", 1980, 255 p.).

[11]. En Egypte, tout au long du cursus scolaire et universitaire, les élèves et étudiants se trouvent dans l'obligation de prendre - et de payer - des leçons particulières auprès des instituteurs puis des professeurs de collège, lycée et université, s'ils veulent avoir une chance d'obtenir leurs examens, de passer dans la classe supérieure ou de décrocher un diplôme ; dans les universités, les étudiants se doivent aussi d'acquérir les ouvrages et polycopiés de leurs professeurs. Par son organisation, il s'agit d'un véritable système, décrié par beaucoup par voie de presse, mais qui permet à des enseignants très mal rétribués par l'Etat "d'arrondir leurs fins de mois". Iman Farag, dans une "analyse de presse", dresse un tableau très complet des débats actuels et enjeux contemporains de l'éducation en Egypte. En ce qui concerne la "mafia" des cours particuliers, l'auteur relève que ces derniers

salaire s'élève à 88 £e, " *les professeurs insistent pour que les enfants prennent des cours particuliers et je dois payer 15 £e pour mon fils et 30 £e par mois pour ma fille* [dans une école de la cité]". De même, Abdallah dit dépenser 100 £e tous les mois pour les leçons et les fournitures scolaires de ses deux filles. Amal, dont le mari gagne 2 à 3 £e par jour lorsqu'il travaille, envoie son fils de 7 ans dans une école voisine : si elle peut régler les 8,5 £e de frais annuels de scolarité, elle ne dispose pourtant pas des ressources suffisantes pour payer des leçons particulières à son enfant. Il en est de même pour Aycha, dont le petit garçon fait ses devoirs à même le sol : elle explique que son fils ne prend pas de cours particuliers "*parce que c'est trop cher*".

Enfin, si peu d'enfants de la cité sont envoyés dans des institutions privées du Caire, d'autres sont restés dans l'école de leur quartier d'origine. C'est le cas des trois enfants de Muhammad : "*Mes enfants vont à l'école à Sayyida Aycha. Cela coûte 3 £e par jour pour qu'ils aillent à l'école, mais le niveau d'enseignement ici n'est pas bon. L'école est grande et neuve mais le niveau reste mauvais. A Sayyida Aycha, les professeurs sont meilleurs. Les enfants partent à 5h 30 du matin et mettent 1h 30 pour aller à l'école. Leur mère les accompagne et les attend parce qu'ils sont trop petits pour y aller seuls ; et puis le matin c'est trop tôt pour eux, il fait noir et c'est le désert ici, ils ne sont pas en sécurité.*"

Si les indemnités de certains enfants-apprentis peuvent constituer un petit appoint aux revenus des ménages les plus défavorisés, il n'en reste pas moins que la totalité de leur faible salaire est consommée, le plus souvent, dans les moyens de transports. Pour ces familles, placer un enfant en apprentissage permet pourtant de lui donner une formation professionnelle et, à terme, d'escompter une embauche. Surtout, retirer son enfant de l'école signifie ne plus payer des frais de scolarité élevés en raison des cours privés, frais qui grèvent lourdement le budget familial ; dans la plupart des cas, ce sont donc d'abord les fillettes qui ne sont plus scolarisées, à l'exemple de la fille de 12 ans de Hassan, "*mécontente parce qu'elle aimait étudier*", qui a cessé d'aller l'école lorsque la famille s'est installée à Masâkin al-Zilzâl alors que son frère de 13 ans est élève dans un établissement de la cité. En outre, le coût financier du relogement – par exemple, le versement de l'avance de paiement et des loyers pour les "expulsés administratifs" – ou les dépenses liées au déménagement ou aux transports des adultes peuvent se répercuter directement sur la scolarisation des enfants : les revenus de certaines familles sont en effet en totalité utilisés pour les achats alimentaires et les navettes quotidiennes vers Le Caire du chef de ménage. Malgré tout, de nombreux ménages aux revenus faibles et instables continuent, tant bien que mal, à envoyer leurs enfants à l'école, ainsi que l'exprime Dalia, relogée dans un appartement gratuit de Masâkin al-Koweït en raison de sa situation matérielle précaire (son mari est "*arzuqi 'ala bâb al-Allah* "), dont le fils aîné est pourtant scolarisé dans la cité : "*Les écoles, c'est comme la viande. Si tu veux en*

---

sont associés, dans la presse, à un "*fléau du système d'enseignement égyptien*" et qu' "*ils représentent la privatisation déguisée ou le simulacre de la gratuité*" (FARAG, "L'enseignement en question. Enjeux d'un débat", 1994, 241-329).

manger, il faut avoir de l'argent, nous on n'en mange pas… L'instituteur nous a dit qu'il fallait prendre des cours particuliers, ça coûte 35 £e par mois et nous avons dû aussi acheter des lampes pour les écoles."

b – Les obstacles à l'installation : difficultés du déménagement, paiement des loyers, coût des transports et dépenses quotidiennes

- Les difficultés du déménagement et des premiers jours dans une cité inachevée

Au cours du chapitre précédent, nous avons évoqué les modalités de la rupture résidentielle pour les "relogés" qui s'installèrent tout au long de l'année 1993 à Masâkin al-Zilzâl[12]. Le déménagement proprement dit, l'aménagement dans des appartements quasi bruts de décoffrage ainsi que les conditions de vie difficiles dans les premiers temps en raison de l'inachèvement de la cité ont vivement imprégné la mémoire des habitants : ce n'est donc pas tant le caractère inéluctable du relogement que la manière dont il s'est produit, ainsi que le lieu choisi pour recaser les victimes du tremblement de terre, qui caractérisent les propos des résidents.

Excepté les familles accueillies gratuitement dans les blocs al-Koweït et qui ont bénéficié du prêt d'un camion pour transporter leurs effets de al-Nahda au Muqattam, toutes les autres familles – "relogés" et "expulsés administratifs" – ont dû compter sur leurs propres moyens pour transférer leurs biens dans leur nouveau logement. Certains ménages ont loué les services d'un chauffeur de camionnette et ont pu emporter tout ou une partie de leurs meubles : c'est ce qu'a fait Samir en payant 70 £e pour son déménagement. Mais l'observation du mobilier, des objets ou de la décoration des appartements[13] révèle que, pour beaucoup, le transfert des affaires personnelles a été réduit au strict minimum ou a été quasi impossible en raison de l'effondrement de l'habitation précédente. Hala nous l'explique : "*Nous avons eu peur d'aller chercher nos meubles, nous avons pris les affaires les plus légères, les plus simples à prendre. Nous avons dû racheter des lits mais nous avons voulu rapporter le réfrigérateur.*" Il est vrai aussi que les biens de certaines familles étaient déjà fort limités avant le relogement, comme c'est le cas pour Aycha qui explique que, de toute façon, elle n'avait pas grand'chose à emporter avec elle ; nous n'avons observé en effet, chez elle, dans

---

[12]. Cf. *infra* "La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl ou la cité du tremblement de terre", p. 293.

[13]. Nous avons systématiquement noté pendant les enquêtes ce que nous pouvions voir de l'aménagement intérieur, ceci étant facilité par le fait que les appartements non transformés par les habitants se composent d'une pièce unique, d'une cuisine et d'une salle de bains - quelques sociétés de construction ont toutefois proposé des logements subdivisés en deux pièces. Si nous n'avons pas visité, par discrétion, les appartements divisés en plusieurs pièces par leurs occupants - excepté lorsque nous y étions explicitement invitée -, nous supposons que l'agencement de ces pièces reflète, plus ou moins, celui de la pièce principale où nous étions reçue.

un appartement aux murs nus (hormis un très beau cheval dessiné à la craie, probablement par les ouvriers et que Aycha n'a pas effacé), que quelques nattes au sol, quelques casseroles, l'indispensable réchaud à gaz, une ampoule électrique, mais nous n'y avons repéré aucun meuble ni aucun appareil ménager. Il en est de même chez Aliya qui n'a pu emporter ses affaires "*parce qu'il n'y avait pas d'homme pour l'aider"* ; la pièce principale où elle vit est vide de tout objet, excepté un petit matelas disposé à même le sol pour sa mère âgée, des couvertures, quelques ustensiles de cuisine et le réchaud à gaz ; Aliya s'en excuse auprès de nous : "*Comme tu vois, il n'y a pas de chaises, on s'asseoit par terre*." Sultân aussi nous reçoit assis par terre sur un tissu ; il a cependant pu emporter de la pièce détériorée de Darb al-Ahmar où il vivait antérieurement sa télévision et son réfrigérateur ; quant à Muhammad, il a "*pu récupérer quelques petites choses et le réfrigérateur, mais la plupart de ce qu'il avait était cassé*"[14].

Il n'est pas possible ici de décrire dans le détail l'aménagement de tous les logements visités, mais l'examen attentif de la liste des objets présents dans les pièces principales permet de distinguer trois grands types d'appartements, types qui renvoient en partie (ou qui nous informent – peut-être tout autant que la profession du chef de ménage) à (sur) la situation et les conditions de vie des familles rencontrées – cette "classification" n'excluant pas, bien sûr, les types intermédiaires. A l'image du logement de Aycha ou de celui de Aliya, certains appartements comportent le strict minimum : celui-ci se résume au nécessaire pour le couchage (des couvertures et parfois un ou deux matelas au sol) et pour la cuisine (le réchaud et quelques ustensiles). Plus nombreuses sont les familles qui disposent de plusieurs matelas et, parfois même, de lits ou de divans, d'un ou de quelques tapis, d'une armoire, d'une télévision et d'un réfrigérateur, deux appareils qui paraissent, selon les habitants qui les détiennent, mais également selon ceux qui ne les possèdent pas, essentiels dans la vie quotidienne : 'Abd al-Fatah a pu acheter une grosse télévision à crédit, mais Bahia, Dina et Fatma, qui ont vendu leur télévision au moment de leur installation dans la cité, évoquent la perte de cet objet dans des termes similaires – toutes trois désireraient se procurer

[14]. Les premiers instants de l'emménagement – l'entrée dans le logement, à la suite de la passation des clés et de la visite des appartements, conduite par les ingénieurs des sociétés de construction des blocs – peuvent donner lieu à des rites spécifiques ou à des usages symboliques comme ceux liés à l'éloignement du "mauvais œil" ou des mauvais esprits. Dans le même ordre d'idées, à la suite de la première Fête du Sacrifice dans la cité, des habitants ont apposé leurs mains empreintes du sang du mouton sacrifié sur les murs des entrées de certains blocs. Notons que ces pratiques codifiées existent, sous diverses formes, dans de nombreuses sociétés : à Oran, "*dès l'emménagement, le processus d'appropriation de l'espace domestique est inauguré par un pacte avec ces êtres invisibles qui souvent se prolonge en pacte social avec ses nouveaux voisins. Pour les premiers, l'intention du pacte de la cohabitation pacifique et du respect mutuel est dans le sacrifice d'un animal qu'on fait précéder et/ou suivre par l'enfumage de toutes les pièces, de tous les coins avec de l'encens"* (LAKJAA, *L'habiter identitaire*, 1996, 32) ; dans les habitations kabyles, le seuil est aussi objet de sacrifices, notamment lors de sa construction et de l'inauguration de la maison : il s'agit de rites de dispersion des mauvais génies, puis de rites de conciliation des génies considérés comme les occupants originels du sol (VIROLLE-SOUIBES, "Une figure de la limite : le seuil domestique", 1987, 249) ; en France un travail récent d'anthropologie analyse également les pratiques caractéristiques de l'emménagement, telles que le lavage du nouveau logement ou la "pendaison de la crémaillère" (DESJEUX, MONJARET, TAPONIER, *Quand les Français déménagent*, 1998, 267 p.).

une nouvelle télévision, "*mais ça coûte trop cher"*. Certaines familles, ayant perdu leur mobilier au moment du séisme, ont acquis progressivement ce qui leur manquait ; ainsi Samia : "*Quand je suis arrivée ici, j'ai emporté seulement la chambre à coucher. Aujourd'hui, j'ai fait faire des lits pour les enfants par un voisin menuisier et j'ai aménagé la cuisine. J'ai acheté les lits 250 £e, mais c'est un crédit et je rembourse 20 £e par mois. Si j'avais de l'argent, j'achèterais du tissu pour faire des divans.*" D'autres personnes ont acheté de nouveaux meubles à crédit, comme Muhammad "*qui doit rembourser chaque mois*" ; mais Aniya est l'une des rares à avoir emprunté à sa voisine de l'argent pour acheter quelques tapis parce que le sol de son logement est, dit-elle, glacé en hiver.

Enfin, quelques appartements, toutefois peu nombreux, sont abondamment meublés et décorés : ils sont équipés d'une gazinière, d'un réfrigérateur, d'une ou de deux télévisions, d'un lave-linge semi-automatique (rarement automatique) ; la pièce principale est meublée de divans-lits et les chambres que nous avons visitées sont aménagées d'armoires, de commodes, de tables de chevet, etc. Dans ces mêmes appartements, la décoration peut être également abondante : tapis, lampes ou lustres, bibelots de toutes sortes, posters et tableaux à caractère religieux (photographies de la Mecque et de la Kaâba). Ayman, menuisier-ébéniste, a confectionné lui-même les nombreux meubles qui ornent son appartement de nouveau marié afin d'offrir tout le confort nécessaire à sa jeune épouse.

Les appartements que les habitants emménagent sont majoritairement composés d'une pièce, d'une salle de bains (comportant des sanitaires et une arrivée d'eau pour le lavabo) et d'une cuisine (comportant une arrivée d'eau pour l'évier) ; ou bien, dans les blocs de certaines sociétés de construction, d'un "coin cuisine" qui ouvre sur la pièce principale, mais sans cloisons. Si la porte d'entrée, les fenêtres et éventuellement les volets sont fournis par les sociétés de construction, les murs, le sol et le plafond sont bruts, sans peinture ni revêtement. Quelques appartements sont livrés inachevés, comme ceux qu'occupent Samir ou Aliya : il y manque la salle de bains, finalement construite par les ouvriers de la société 'Izbiko. Mais, de manière générale, les finitions de la majorité des logements sont douteuses et Nagaya, Aliya, Sana et d'autres encore se plaignent de fuites d'eau qui provoquent des conflits entre voisins : "*La salle de bains est mal construite et l'eau coule chez les voisins du dessous. J'ai mis du carrelage mais c'est pareil chez les voisins du dessus, ça coule chez moi. C'est mal construit, c'est de la faute des sociétés de construction.*" (Hussayn).

Quoi qu'il en soit, les premiers mois dans une cité aux trois-quarts vides sont presque toujours pénibles pour les habitants. De décembre 1992 à mai 1993, ceux-ci ont été privés d'électricité et, jusqu'en septembre de la même année, de l'eau courante, comme le raconte Hala : "*Il n'y avait personne qui habitait dans ce bloc, mais dans les blocs, plus loin, il y avait des gens. Il n'y avait pas d'eau et pas d'électricité non plus. L'électricité a d'abord été installée, puis l'eau, deux mois après. Il y avait une fontaine, près de l'arrêt d'autobus* [à al-Mafrîk], *nous allions chercher l'eau avec des bidons, c'était gratuit. Mais des gens*

vendaient aussi de l'eau, pour les personnes âgées qui ne pouvaient pas de déplacer. Il fallait beaucoup d'eau et nous avions une lampe à gaz. Ma fille a fait pendant tout ce temps ses devoirs avec cette lampe." Effectivement, durant cette période, des porteurs livraient pour 1 £e des bidons d'eau potable aux habitants, mais, comme le dit Sana', "*il y avait beaucoup de gens qui ne pouvaient pas payer 1 £e pour l'eau*". Cependant, dans les blocs situés à l'extrémité opposée à la fontaine de al-Mafrîk, et donc éloignés de ce point d'eau, un camion-citerne desservait gratuitement les habitants. De même, les conduites d'évacuation des eaux usées n'ont été mises en service que plusieurs mois après l'arrivée des premiers "relogés", rendant les toilettes inutilisables : "*Il n'y avait pas d'eau, ni d'électricité, ni d'égouts quand nous sommes arrivés* [janvier 1993]. *L'électricité a été branchée six mois après, l'eau, deux mois après l'électricité et les égouts ont fonctionné encore plus tard. Nous allions chercher l'eau à côté de l'arrêt d'autobus, ma femme portait le bidon sur sa tête. C'était très difficile, très difficile*" (Samir). Par la suite, des coupures d'eau et d'électricité sont survenues fréquemment, obligeant les habitants à se fournir en eau à la fontaine publique ou chez des voisins desservis, ou encore, comme le fit Oum Magdi, privée d'eau courante pendant 19 jours en raison de problèmes de pression, au moyen d'un tuyau de plastique branché au robinet d'une crèche située au rez-de-chaussée de son immeuble. Aliya qui, en décembre 1994, n'a plus d'eau courante depuis dix jours, s'en procure à la mosquée principale et explique que la société de construction 'Izbiko a réclamé 50 piastres, puis 1 £e à tous les habitants des blocs 'Izbiko afin de réparer les conduites… Parmi les blocs de la société de construction al-Qolia, la rupture des canalisations d'eau provoque d'importantes inondations et Samira craint que "*l'eau sous le bloc ne le fasse s'écrouler*"…

Ces obstacles initiaux à l'installation des "relogés" ont été assez traumatisants pour que, deux ans après, les habitants les évoquent encore.

- La question du montant des loyers : rumeurs et inquiétudes

Pour les ménages qui, en raison de la modicité de leurs ressources, sont dans une situation économique instable, sinon indigente - nous pouvons estimer qu'ils représentent un peu moins des trois-quarts des familles rencontrées -, la question du montant des loyers[15] se pose dans toute son acuité, d'autant plus que si les "jeunes mariés" et certains des "expulsés administratifs" ont versé un loyer dès leur arrivée dans la cité, les "relogés", par contre, sont restés longtemps dans l'incertitude quant au prix à payer pour leur appartement. De la date des premiers relogements, à la fin de l'année 1992, jusqu'à celle des premiers versements, au début de l'année 1995, de nombreuses rumeurs se sont répandues dans la cité, amplifiant le

[15]. Il ne s'agit pas véritablement de "loyers" mais de "termes mensuels", puisque les appartements sont en accession à la propriété sur des périodes comprises entre 27 et 30 ans.

montant des loyers mais aussi les inquiétudes des habitants. Presque toutes les personnes interrogées à ce sujet se réfèrent aux modiques sommes qui suffisaient à la location de leur logement précédent et font appel à la mansuétude des plus hautes autorités de l'Etat quant à la fixation des loyers dans la cité.

- Les appartements gratuits de Masâkin al-Koweït

Seules les familles installées dans les logements des blocs Masâkin al-Koweït ont signé un contrat leur assurant la gratuité de leur appartement. Leur emménagement fait suite à des "*enquêtes sociales*" menées par le ministère des Affaires Sociales, lesquelles devaient témoigner, en théorie tout au moins, de leurs faibles revenus et de leurs conditions de vie précaires. C'est ce qu'explique Mahmûd : "*La société Atlas a construit ces blocs et le Koweït a acheté 15 000 £e chaque appartement pour en faire cadeau aux victimes du tremblement de terre qui ne peuvent pas payer un loyer. J'ai 88 £e de salaire et j'ai un papier qui prouve que je ne peux pas payer. Le contrat dit que le Koweït a payé pour nous. Les gens de 'Izbiko* [les blocs voisins] *ne peuvent pas venir habiter ici parce qu'ils doivent rembourser tous les mois passés sans payer (…). Nous devrons payer une taxe* [probablement au Gouvernorat du Caire] *tous les ans, mais nous ne savons pas encore combien. Mais nous ne payerons ni l'eau ni l'électricité.*" Dalia, l'une des voisines de Mahmûd, est d'un avis contraire quant au paiement des factures d'eau et d'électricité, mais elle ne sait encore combien il lui faudra débourser. Les bénéfices de "l'enquête sociale" ne se limitent pas à l'obtention d'un logement gratuit et l'épouse de Hassan précise qu'elle détient une "*carte*" qui lui permet de recevoir 10 £e par mois de la mosquée al-Nasr, au Muqattam, et que, pendant le Ramadan, les responsables de cette même mosquée donnent un poulet aux familles qui ont été enquêtées de la sorte. Hassan, son époux, qui perçoit une pension d'invalidité de 100 £e par mois, ajoute encore : "*Le bureau des Affaires Sociales a payé les 38 £e de frais de scolarité de mon fils et une enquête sociale complémentaire a été faite deux mois après notre arrivée au Muqattam. Il y a des gens qui ont demandé une télévision, une gazinière, des matelas, des marmites. Il y a eu une distribution mais, ensuite, des personnes ont dit que ces gens avaient revendu ce qu'ils avaient reçu gratuitement. Et la distribution s'est arrêtée et nous n'avons rien eu… Ce sont les personnes qui avaient vendu ces objets qui ont elles-mêmes avoué.*"

Les critères de choix, par le ministère des Affaires Sociales, des ménages relogés gratuitement à Masâkin al-Koweït apparaissent toutefois pour le moins discutables dès lors que l'on compare leur situation socio-professionnelle à celles de familles voisines qui auront, à terme, à payer un loyer compris entre 30 et 50 £e. Certes, les ressources de Dalia et de son mari *arzuqi* sont irrégulières, mais le couple avait pu verser 3 000 £e de pas-de-porte et satisfaire 40 £e de loyer pour son logement précédent ; certes, le salaire de Mahmûd, qui jouit par ailleurs d'autres avantages en tant que fonctionnaire (dont l'assurance maladie et une future retraite) et la pension de Hassan ne représentent pas des sommes mirobolantes, loin de

là, mais les revenus de nombreuses autres familles n'atteignent pas les 80 £e mensuelles et sont bien plus aléatoires encore. Les professions des habitants des blocs al-Koweït ne sont pas non plus foncièrement différentes de celles de leurs voisins : garçons de café, peintres, colporteurs, chauffeurs de microbus, etc. ; "*Ce sont*, comme le dit Dalia, *des gens qui ont des petits boulots, c'est pour ça qu'ils sont là.*"

Quoi qu'il en soit des modalités de sélection des ménages accueillis gratuitement dans les blocs al-Koweït, la situation de ceux-ci, connue de presque tous, représente un immense privilège au regard des autres résidents de la cité : au caractère imposé du relogement, aux craintes relatives quant au montant des loyers à payer s'ajoute un sentiment d'envie, d'incompréhension et d'injustice face au traitement de faveur de familles dont la position est considérée par leurs voisins comme "équivalente" à la leur – ce qui ne signifie pas quelle le soit systématiquement[16].

- Les loyers des "relogés" : "*Moubarak sait qu'avant on ne payait que 4 £e par mois et qu'on ne peut pas payer 50 £e"*

En décembre 1993, un an après le début des relogements et au moment de nos premières enquêtes à Masâkin al-Zilzâl, aucune démarche, aucune déclaration officielle, n'avaient été faites en direction des "relogés" ni par les autorités publiques quelles qu'elles soient, ni par le Gouvernorat du Caire, ni par l'Organisme des Coopératives commanditaire d'une partie des blocs. Des bruits assez divers au sujet des loyers circulaient entre les habitants, même si ces derniers savaient qu'une avance de paiement, requise au moment de l'obtention des clés, avait été demandée à leurs récents voisins, "jeunes mariés" et "expulsés administratifs", qui commençaient à s'installer dans la cité : "*De toute manière,* dit à cette date Hala, "relogée", *nous ne pouvons pas payer l'avance* [de paiement] *et, pour le loyer, nous ne pourrons pas payer plus de 25 £e. Un voisin a dit que ce serait 50 £e mais les gens ne sont pas d'accord* [pour payer une telle somme]"[17].

Sana', voisine de Hala, confirme : "*Nous ne payons pas encore de loyer. Les gens disent que ce sera 50 £e par mois mais il n'y a pas encore de contrat. Je devrais payer depuis février 1993, mais progressivement. Je pourrais payer 30 £e. Je ne sais pas si c'est pour être propriétaire ou locataire… Peut-être que je serai propriétaire dans dix ans. Mais il n'y a pas de papier officiel qui nous le confirme. Personne ne sait, pas même les ingénieurs qui*

[16]. Le fils d'Oum Ahmad, quand un voisin lui dit que "*il faudrait que ça soit gratuit partout*", trouve une justification à la gratuité des logements de Masâkin al-Koweït : " *C'est gratuit pour eux parce que ce sont des cas difficiles. Leurs maisons se sont effondrées et ils ont tout perdu, ils ont été blessés. Ce sont des cas difficiles... Nous, nous pouvons payer un peu. Peut-être 20 £e, pas plus, parce qu'avant nous ne payions rien*".

[17]. L'une de nos questions concernant les termes mensuels était : "*Quel loyer seriez-vous prêt à payer ?* ", question qui permettait d'aborder indirectement les revenus des ménages ainsi que leurs dépenses quotidiennes depuis leur installation dans la cité.

travaillent ici." D'après Fatma, installée depuis juin 1993, "*il y a des rumeurs au sujet des loyers. Ce devrait être 40 £e, mais personne n'a payé. Moi, je pourrais payer 10 £e au maximum.*"

Plus d'un an plus tard, en janvier 1994, Samir, "relogé", explique : *"Il y a un mois, une personne du Bureau du logement* [sis à l'entrée de la cité] *est venue et m'a demandé de payer 50 £e, rétroactivement, à partir du mois de juin 1993 jusqu'à maintenant* [9 mois]. *J'ai eu très peur de devoir payer cette somme et j'ai pensé partir parce que je ne peux pas payer le loyer, l'eau, l'électricité et parce que ma mère est malade. Ce monsieur m'a dit que le loyer était fixé et qu'il ne pouvait pas en discuter avec moi. Je payais 4 £e et aujourd'hui on me demande 50 £e tous les mois, ce n'est pas possible ! Le lendemain, je suis allé au Bureau du logement pour en savoir plus. Le responsable m'a dit de payer plus tard (…). Je peux payer au maximum 20 £e. Mais si on me demande de payer 50 £e, qu'est-ce que je fais ? Je vends mes meubles ? Le gouvernement sait qu'avant je ne payais que 4 £e, pourquoi me demander de payer 50 £e ? Tu as vu Aliya* [une voisine], *est-ce qu'elle peut payer 50 £e ? Peut-être que moi j'arriverais à payer, mais elle ?*" La crainte de recevoir la visite d'un responsable du Bureau du logement de la cité, et parfois d'être expulsé, est partagée par d'autres habitants : " *Je suis allée au bureau et j'ai vu l'affiche : il faudra payer un loyer de 50 £e à partir de juin 1993. Nous devrons payer rétroactivement mais personne ne nous a encore rien demandé. J'ai peur que quelqu'un vienne nous demander de payer. 50 £e c'est beaucoup, je serais prête à payer 20 ou 25 £e*" (l'épouse de Hussayn).

De plus, une nouvelle rumeur se propage concernant "*des filous* [qui] *ont demandé de l'argent à des gens qui ont payé, mais c'étaient des voleurs. Le responsable est venu pour dire que personne ne devait payer sans avoir de reçu et de tampon*" (Hoda). Selon Târiq, mais ses propos sont confirmés par d'autres habitants, des "mandataires" des sociétés de construction des blocs, plus ou moins intègres[18], auraient rendu visite à bon nombre de familles : "*Je pourrais payer 30 £e de loyer. Je gagne 4 £e par jour. Comment payer ? (…) Il n'y a pas encore de loyer, on dit que ce sera 30 ou 40 £e. Si j'avais un salaire, je pourrais payer 80 £e, mais je n'ai pas de salaire. Ce sont des escrocs, les gens des sociétés de construction. Le Bureau du logement a dit de ne rien payer à ces gens-là et je sais qu'ils sont malhonnêtes parce qu'ils demandent beaucoup d'argent (…). On nous a demandé de payer le loyer à partir de juin 1993 et j'ai répondu que je n'avais pas une caisse pleine d'argent ! Comment payer ? On m'a dit que je pouvais avoir un an gratuit mais on m'a conseillé de*

[18]. En raison de l'urgence du relogement et de l'inachèvement de la cité, il semble qu'une certaine confusion ait régné quant au partage des responsabilités entre les différentes coopératives ou sociétés de construction, le Gouvernorat du Caire et l'Organisme des Coopératives, ce qui explique peut-être les "visites" des responsables des coopératives, mais ce qui n'exclut pas non plus que de véritables malfaiteurs aient tenté de profiter de la situation et de la vulnérabilité des habitants à ce moment-là.

payer 300 £e et ensuite de payer pour un mois d'avant et un mois actuel, c'est-à-dire 80 £e par mois. Mais je n'ai rien payé parce que je n'ai pas d'argent. Il y a des gens qui payent. La mère de la voisine s'est renseignée : si quelqu'un a payé aux sociétés de construction, ça ne compte pas, il faudra repayer… Or, c'est la société [Masr al-Qolia] *qui m'a demandé de payer les 300 £e, plus le reste. Les sociétés veulent 80 £e pour chaque appartement. Il y a seulement une famille qui a pu payer ici.*"

Quant à Aliya, la voisine de Samir, elle nous déclare, en janvier 1994 : "*Il y a une affiche sur la porte du Bureau du logement qui annonce que le loyer sera de 50 £e par mois, mais ce n'est pas sûr. Ce n'est pas possible de payer cette somme et, même si c'était 30 £e, je ne pourrais payer seulement que 10 £e. Je n'ai que ce que je vends* [devant le bloc]*, et dans les autres blocs, il y a aussi des femmes dans la même situation."* En février 1994, elle ajoute : "*Le responsable du Bureau est venu pour me demander de payer 50 £e, mais Moubarak a dit que les loyers, pour nous, n'étaient pas encore fixés. Les gens des blocs, plus loin, ont manifesté, parce qu'ils refusent de payer 50 £e. C'était avant le discours de Moubarak, avant qu'il parle à la télévision pour dire que les loyers n'étaient pas fixés. Parce que Moubarak sait qu'avant on ne payait que 4 £e par mois et qu'on ne peut pas payer 50 £e (…). Ce serait raisonnable si c'était 25 £e. Si c'est plus, je ne pourrai pas payer ; 25 £e, c'est déjà beaucoup."*

En décembre 1994, le Conseil des Ministres arrête le montant des loyers pour Aliya et ses voisins des blocs 'Izbiko : "*A partir du mois de janvier* [1995]*, il faudra payer le loyer, l'eau, l'électricité. Je dois payer à partir du mois de janvier, plus le mois précédent. Je paye pendant 18 mois, deux fois le prix du loyer, pour rembourser le temps que j'ai passé ici. Le loyer est fixé à 30 £e, sans l'eau et sans l'électricité : 30 £e pour janvier, 30 £e pour décembre, 30 £e pour février, 30 £e pour novembre. Tu comprends ? 60 £e par mois, c'est difficile. La plupart des gens ne peuvent pas payer 60 £e, ils ne sont pas d'accord. Les gens veulent déposer une plainte, je signerai aussi. Il y a des sociétés* [de construction] *qui ont déjà demandé les loyers et les autres ont dû payer. Au début, les sociétés ont demandé 55 £e aux gens. Quand le Président a entendu cela, il a dit que personne ne devait payer. Il y a eu une enquête pour que les sociétés ne demandent pas une telle somme aux gens, parce que c'était trop (…)*[19]*. Je ne pourrai pas payer 60 £e en janvier et j'ai décidé d'aller avec les autres au Bureau du logement pour déposer la plainte… Je veux bien payer 50 £e, avec l'eau et l'électricité, ça c'est raisonnable avec quatre enfants. La vie à Khalifa était plus facile, tout était moins cher, avec 10 piastres* [100 piastres égalent 1 £e] *on pouvait vivre. Pendant Nasser, on pouvait manger de la viande… C'était plus facile.*" Cha'bân se met en colère

[19]. Effectivement, les loyers, d'abord fixés à 50 £e pour toutes les victimes du tremblement de terre et annoncés aux premières pages des journaux, ont été abaissés par la suite et se situent dans une fourchette comprise entre 25 et 40 £e, selon la surface de l'appartement ; le remboursement a été étendu à 40 annuités au lieu de 30. Ces mesures ne concernent pas les autres habitants de la cité qui y vivent pour une autre raison que le séisme.

lorsque nous évoquons les loyers : "*J'ai entendu dire que ce serait 50 £e. C'est trop cher parce que je payais avant 1,80 £e. Comment maintenant je peux payer 50 £e et l'eau et l'électricité, plus le compteur à installer ? Il faut que ce soit gratuit comme au Koweït* [Masâkin al-Koweït], *il y a des gens que je connais là-bas, des gens de 'Abdîn, et je sais que c'est gratuit pour eux. Et pourquoi pas pour nous ? Nous sommes dans la même situation… N'as-tu pas un logement pour moi ?…C'est Moubarak qui a facilité les choses pour que nous venions ici. Que Dieu le garde ! Et sa femme aussi ! Comment s'appelle-t-elle ?… Suzanne, que Dieu la garde. Et aussi le Premier ministre… Et aussi Clinton et Mitterrand. Que Dieu les garde… Dis-leur merci pour nous. C'est à cause d'eux que nous sommes ici. Le gouvernement a reçu des dons* [pour le tremblement de terre], *mais il a tout avalé, il a tout mis dans sa bouche* [il met tout dans sa poche]*, et après, il me demande de payer 50 £e ! Ce sont des fils de chien ! Nous avons laissé en bas* [Le Caire]*, nous sommes dans un cimetière, nous ne sommes pas morts mais nous vivons dans un cimetière parce qu'avant nous étions dans le monde. Et je dois payer 50 £e pour ça ? Pour finir ma vie ici ? Ce sont des fils de chien ! ."*

Pour la plupart des "relogés" de la cité, les derniers mois de 1994 correspondent donc à la première fixation des loyers qui s'échelonnent entre 30 et 50 £e selon la surface de l'appartement, l'étage auquel il est situé et la société de construction qui a édifié le bloc. Cette même période, ainsi que les premiers mois de l'année suivante, est également celle des tentatives de mobilisation de quelques habitants contre le Bureau du logement qui perçoit les loyers. Ainsi, plusieurs personnes annoncent que des rassemblements ont déjà eu lieu – Aliya dit que "*des gens des blocs plus loin ont manifesté"* – ou, encore, comme le déclare Hoda en décembre, qu'elles iront manifester avec les autres contre les loyers trop élevés : "*Nous voulons aller ensemble au Bureau du logement à cause des loyers. Pourquoi est-ce cher comme ça ? Il y a des gens qui gagnent un peu d'argent mais il y a les enfants, l'école… Je connais tous les gens ici, donc, je vais aller avec eux* [au Bureau]. *Je pourrais payer 20 ou 25 £e. Pour l'instant, personne n'a payé.*" Si, effectivement, de petits regroupements ont lieu devant le Bureau du logement, il semble que les menaces d'expulsion associées à des propositions de négociation au cas par cas de la part des responsables de ce même Bureau aient modéré et limité, bon gré mal gré, les conflits entre ces derniers et les quelques habitants protestataires[20]. Ainsi, Sultân s'est arrangé pour rembourser par "*petites sommes, en plusieurs étapes*" les 700 £e qu'il devait pour les mois précédents.

---

[2]0. Rencontré en janvier 1995, le responsable du Bureau du logement a éludé nos questions relatives aux possibilités d'expulsion des habitants dans l'incapacité de payer les loyers : "*Les loyers sont fixés par le Conseil des ministres avec l'accord de la Caisse du logement (...). Ils sont payés au Gouvernorat du Caire qui rembourse les sociétés de construction (...). Les loyers seront identiques pour tous les habitants* [ce qui, en réalité, n'est pas le cas]. *Le gouvernement discute en ce moment des loyers et il est en train de calculer les taux d'intérêt*", etc. Finalement, face à notre insistance, ce responsable déclare : "*Il y aura des logements d'une pièce avec une sâla, une salle de bains et une cuisine pour les gens qui ne peuvent pas payer, des logements de 28*

En janvier 1995, les résidents reçoivent à leur domicile une lettre les convoquant au Bureau du logement : "*Il y a une fiche que nous devons remplir au Bureau du logement, ici. Je dois payer 7 mois de loyer : 40,20 £e par mois. J'ai payé deux mois seulement pour 1993. Mais, en tout, j'ai un an et demi de loyers à payer : 7 mois en une fois, 7 mois par étapes. Le loyer, c'est cher ; 20 ou 25 £e, ce serait raisonnable. Je devrai payer pendant 30 ans*" (Nadia). A l'instar de Nadia, la crainte d'une expulsion incite la plupart des ménages à verser une partie – souvent très résiduelle – de la totalité du montant requis par le Bureau. Pour certains, l'acquittement de cette somme exige la vente d'affaires personnelles, des meubles ou du matériel électroménager, ou encore des bijoux, comme c'est le cas pour Aniya : "*En face, ce sont les logements gratuits al-Koweït ; mais nous, nous devons payer. J'ai payé deux mois, 40 £e en deux fois et les voisins aussi payent. Il faut payer 700 £e, mais nous manquons d'argent et j'ai vendu mes bijoux. Le responsable nous a dit de payer, sinon nous aurons des problèmes et il nous faudra partir. Ceux qui ne payent pas, nous ne savons pas ce qui se passe pour eux.*" Toutefois, la situation de certaines familles est telle qu'elles se trouvent dans l'incapacité de payer quoi que ce soit : "*Nous n'avons pas encore payé. On nous a dit que, du début jusqu'à maintenant, nous devions payer 900 £e et que le loyer serait de 40 £e (…). Je n'aime rien ici et nous sommes fatigués*[21] *d'être ici parce que le Bureau du logement nous a demandé une somme d'argent énorme. Le responsable a dit que nous pouvions payer la moitié* [des 900 £e] *et chaque mois 80 £e pour deux mois de loyer, mais même 40 £e ce serait beaucoup trop. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas payé parce que nous n'avons pas d'argent. Si quelqu'un ne paye pas, il sera mis dehors. Nous avons reçu une lettre pour payer. Personne n'est capable de payer. Mais je ne sais pas pour les autres. Des voisins ont fait une demande pour aller dans les logements al-Koweït, mais ça leur a été refusé, ça ne sert à rien… Si quelqu'un a pris un appartement, il ne peut pas changer*" (Samira).

Enfin, les mises en demeure de paiement et les menaces de procès s'adressant aux "expulsés administratifs" qui sont dans l'incapacité de verser l'avance de paiement et les loyers aimentent une nouvelle rumeur qui inquiète les "relogés".

---

m^2." A notre connaissance, ces logements - qui évoquent les anciennes cités d'urgence en préfabriqués - n'ont pas été construits. En février 1995, à une nouvelle question sur les risques d'éviction, un haut fonctionnaire du Gouvernorat du Caire nous répond que "*les loyers sont fixés ; pour les gens qui ne payent pas, c'est autre chose. Ils peuvent renoncer à leur appartement*" ; la "renonciation" s'apparente alors facilement à une expulsion... Pourtant, il semble que, au moins jusqu'à cette date, l'indécision quant à la marche à suivre et probablement aussi les déclarations du Chef de l'Etat à la télévision en faveur des "relogés" ont empêché ou limité les expulsions. Lors de notre retour dans la cité en septembre 1996, les habitants rencontrés ne se souvenaient pas de cas d'expulsion ; par contre, certains résidents avaient "revendu" illégalement leur appartement. Rappelons enfin que les loyers ont été finalement abaissés (entre 25 et 40 £e) pour tous les sinistrés, quelle que soit la cité de relogement qui leur a été assignée.

[21]. Le terme "fatigué" - *ta'bân* - revient très souvent dans les propos des habitants ; il signifie aussi "être las", "en avoir assez de tout", "en avoir marre", etc.

- Les "expulsés administratifs" : "*Comment allons-nous payer ?* " ou la peur d'un procès et d'une éviction

Les "expulsés administratifs" et les familles relogées après l'effondrement, antérieur au séisme du 12 octobre 1992, de leur précédente habitation ont dû, en règle générale, verser l'avance de paiement et un loyer dès leur installation dans les appartements de la cité ; mais, comme pour les "relogés", leurs situations sont variables d'un bloc à un autre. Certains "expulsés administratifs", ceux de Basatîn, par exemple, ont été indemnisés d'environ 1 000 £e par pièce détruite mais les avances de paiement qu'ils doivent verser et qui peuvent atteindre 5 000 £e, sont supérieures à cette indemnisation lorsqu'il s'agit de familles qui vivaient dans de petits logements. C'est le cas pour Marwa et son mari, dédommagés à hauteur de 3 000 £e pour leur demeure de Basatîn et qui ont dû débourser 5 000 £e au moment de leur emménagement à Masâkin al-Zilzâl : "*Nous devions d'abord verser 5 000 £e et nous avons payé 4 000 £e, mais le reste, nous le versons progressivement. Le loyer est de 63 £e, mais je paye 81 £e en tout* [afin de rembourser] *(…). Le problème ici c'est le loyer parce que c'est très cher et que là-bas* [à Basatîn] *je ne payais pas. L'appartement, c'est bien, mais le loyer est la pire des choses ; 40 £e ce serait mieux et cela fait treize mois qu'on ne paye pas le loyer parce que mon mari ne gagne pas assez* " (Marwa). Il en est également ainsi pour Dina qui a vendu quelques-unes de ses affaires pour pouvoir s'installer dans la cité et pour laquelle le loyer représente les deux tiers du salaire de son mari : "*Je suis arrivée le 14 janvier 1994 et j'ai payé 4 200 £e en une fois, sans même visiter l'appartement. Le loyer est de 63, 50 £e. J'ai déménagé à cause de la construction du pont de Basatîn, je vivais là-bas depuis 13 ans. Le responsable du gouvernement m'avait dit que j'aurais des dommages et intérêts et j'ai reçu 940,40 £e pour la pièce où j'habitais. J'ai vendu mes meubles, mon réfrigérateur, ma télévision et mon four. Je les ai vendus pour venir ici (…). Ce qui est difficile ici, c'est le loyer, parce que mon mari gagne 95 £e par mois.*" D'autres "expulsés", comme Zaynab qui vivait dans un monument historique du ministère des Waqfs dans le quartier de al-Hussayn et qui a été relogée avec les 19 familles voisines dans le même bloc, n'ont perçu aucun dédommagement : "*A al-Hussayn, ça coûtait 1 £e de louer une pièce, donc 50 £e, c'est très élevé. Ce serait bien si c'était entre 25 et 30 £e et les frais que nous avons à côté sont élevés aussi. Chaque famille a payé 65 £e pour venir ici et nous n'avons pas reçu d'indemnités.*"

Selon plusieurs habitants, des procédures juridiques peuvent être engagées à l'encontre de ceux qui se trouvent dans l'incapacité de verser l'avance de paiement ou leurs loyers. Malgré le délai, extrêmement court, laissé aux résidents, la crainte d'une éviction et d'un procès les incite à s'acquitter d'au moins une partie de la somme demandée : "*Il y a trois mois, j'ai reçu une lettre du Gouvernorat du Caire qui me demandait de payer 750 £e pour les mois passés ici depuis juin 1993. Je devais payer dans les dix jours, sinon il pouvait y avoir un procès. J'ai payé 50 £e, un mois de loyer, mais le gouvernorat a refusé mon argent.*

Certains ont payé, d'autres non. Ensuite, j'ai reçu une autre lettre pour payer 150 £e pour l'installation du compteur d'eau. Je n'ai pas encore payé. J'avais déjà payé 1 000 £e [l'avance de paiement] *quand le Gouvernorat m'a promis un appartement (…). Le problème, c'est de payer 750 £e en une fois. C'est pour cela que je voulais donner 50 £e, pour empêcher la procédure*" (Khâlid). Si quelques habitants sont parvenus à rembourser la totalité de la somme, comme Samia qui craignait une confiscation de ses meubles, d'autres, comme Nagati, n'ont pu payer : "*Le loyer n'est pas fixé, mais j'ai reçu une lettre du Gouvernorat du Caire : je devais payer 640 £e dans les 20 jours. La date de paiement est passée depuis longtemps et je n'ai pas encore payé. Peut-être que je pourrais payer 20 £e avec l'eau et l'électricité mais, ce mois-ci, il faudrait que je paye au moins 280,40 £e pour ne pas avoir de problèmes. J'ai entendu dire que si les gens ne pouvaient pas payer, il y avait des pièces pour eux à al-Nahda, comme dans une cité d'urgence*." Farûq, qui vient justement d'une cité d'urgence et qui a effectué une demande d'appartement auprès du Gouvernorat, a versé 53 £e pour son dossier de relogement et, selon lui, n'a pas à régler l'avance de paiement ; aucun responsable, au moment de ses démarches administratives, n'a pu le renseigner sur l'éventuel loyer qu'il aurait à payer : "*Je pense que le loyer, ce sera 50 £e. Dans cette zone, personne ne paye de loyer. L'erreur du gouvernement, c'est qu'il n'a pas prévu le montant du loyer. Comment allons-nous payer ?* ".

- Les destinataires des logements "à bon marché" : des occupants que l'Etat sait insolvables ?

Ces temps d'insécurité ou ce contexte d'incertitude, qui durent pour beaucoup depuis plus de deux ans, pourraient être résumés par un propos de Samir : "*Je ne pourrai pas être bien ici tant que je ne saurai pas ce que je dois payer comme loyer.*" Que les rumeurs qui se propagent de voisin à voisin à propos des loyers soient fondées ou infondées, peu importe face aux inquiétudes qu'elles suscitent et aux réactions qu'elles provoquent, telle celle du rassemblement de quelques habitants devant le Bureau du logement. L'indignation relative au montant des loyers est également manifeste lors des entretiens[22], mais il est vrai aussi que, à partir de 1995, le prix à payer est démesurément élevé pour la plupart des habitants "relogés" dans la cité : les loyers correspondent pour certains à un tiers ou à la moitié des revenus et, souvent, à bien plus encore lorsqu'il s'agit de rembourser les mois précédents ; pour d'autres familles en situation de grande précarité, comme c'est le cas de beaucoup de femmes chef de ménage, il est quasi impossible de verser un loyer puisque leurs maigres ressources servent d'abord à la subsistance quotidienne.

[22]. Nous avons été plusieurs fois prise à témoin à l'évocation des loyers : "*Nous ne payons pas encore de loyer et nous n'en connaissons pas le montant. Tu peux évaluer toi-même le montant, parce qu'avant, nous payions 1,50 £e.*" (Mûnira) ; "*Il n'y a pas encore de loyer. Le maximum que nous pourrions payer, ce serait 20 ou 25 £e. On payait 5 £e, tu n'as qu'à estimer toi-même ce que nous pourrions payer.*" (Nagaya) ; etc.

Le problème des loyers à Masâkin al-Zilzâl renvoie, de façon plus générale, à la question des attributaires des logements des villes nouvelles et extensions urbaines du même type. En effet, si le montant des loyers dans la cité est fixé de manière à faciliter l'accès au logement de certaines catégories de la population cairote – par exemple, les "jeunes mariés" de la classe moyenne qui ont les ressources suffisantes pour s'y installer –, les appartements sont aussi *délibérément* destinés aux populations plus démunies qui composent en partie le groupe des "expulsés administratifs"[23] : ces destinataires – et la position des victimes du tremblement de terre rejoint, en définitive, celle des "expulsés" – sont *a priori* insolvables et c'est ce que les personnes enquêtées expriment clairement lorsqu'elles disent qu'elles ne pourront pas payer malgré leur crainte d'une expulsion, qu'elles invoquent l'indulgence du Président Moubarak concernant les loyers ou qu'elles désirent déposer une plainte contre le Bureau du logement. A l'inverse, l'insolvabilité d'une partie des habitants relogés dans la cité n'a pu être intégralement éludée par les autorités concernées (responsables du relogement, responsables politiques et administratifs, etc.), au moins en ce qui concerne les "expulsés" de Basatîn ou de la vieille ville.

Il est légitime, dans ces conditions, de s'interroger sur le fait de savoir si le relogement de ces populations *a priori* insolvables n'est pas intentionnel et s'il ne répond pas, plus largement, aux desseins de la politique du logement et aux projets urbanistiques concernant le Caire et les villes nouvelles, lesquels se lisent dans les discours sur la capitale égyptienne évoqués au cours du chapitre précédent[24] : ainsi, l'interdiction de revendre ou d'échanger le logement attribué avant la fin du paiement des termes mensuels (30, puis 40 ans en moyenne) ne garantit-elle pas la stabilité et le contrôle d'une population perçue comme instable, non pas tant "résidentiellement" – elle était plutôt captive de son logement antérieur - que socialement ? En ce sens encore, le déplacement de familles, issues de la vieille ville ou de quartiers périphériques tels que Basatîn, vers les villes nouvelles ne permet-il pas de mettre en application ce qui fonde de nombreux discours sur la ville nouvelle, à savoir les nouvelles normes comportementales à adopter, notamment par ces catégories de population en raison de leurs origines résidentielles et sociales ? L'essentiel ne serait-il pas, alors, le projet de dédensifier la ville, d'éradiquer, autant que faire se peut, les zones dites spontanées afin de faire place à des projets d'urbanisme "dignes" de la capitale, quel qu'en soit le prix à payer pour les familles déplacées ?

Or, malgré tout et malgré les signes de révolte contre les loyers de la part des habitants, les efforts que ceux-ci mettent en œuvre pour tenter de verser au moins une partie de l'avance de paiement, pour s'acquitter des mois précédents ou pour économiser en

---

[23]. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes que de constater que les loyers (63 £e) et les avances de paiement (au minimum 4 200 £e) réclamés aux expulsés de Basatîn soient plus élevés que ceux demandés aux "jeunes mariés" (50 £e de loyer et 2 000 £e d'avance de paiement).

[24]. Cf. *infra* "Villes nouvelles, *new settlements* et extensions urbaines : implantation d'un "modèle urbain", p. 242.

prévision des termes à verser, sont considérables. En attendant de revenir ultérieurement sur ces efforts ou sur ces modalités de réalisation de ces *pratiques d'ajustement* à une situation difficile, nous émettrons néanmoins l'hypothèse qu'ils constituent une sorte de "réplique", émanant des habitants, au relogement imposé et, que, plus encore, elles témoignent de leur propre relation à l'Etat.

- Le coût des transports et les dépenses quotidiennes

La création de deux lignes d'autobus publics vers La Citadelle du Caire est concomitante à l'installation des premiers habitants. Certes, au début, le nombre limité de véhicules desservant la cité a rendu les conditions de transport pénibles en raison de la surcharge et de l'attente aux quatre arrêts de bus de la cité. Très rapidement, toutefois, des lignes de microbus privés, puis de minibus publics, ont été ouvertes, partant de Sayyida Aycha, à proximité de la Citadelle, et déposant les voyageurs là où ils le désirent, le long des deux routes goudronnées de Masâkin al-Zilzâl.

Mais plus que les conditions de transport ou que la longueur du trajet - une dizaine de kilomètres jusqu'à l'entrée de la capitale -, c'est le coût des billets, grevant lourdement les budgets des ménages, qui est condamné par les habitants : "*Je suis menuisier et je travaille à la Citadelle. J'y vais en bus, tous les jours et ça me coûte 50 piastres* [25 piastres l'aller]. *C'est à côté, ce n'est pas loin d'ici, mais c'est difficile parce qu'il n'y a pas beaucoup de bus et qu'ils sont bondés. Si je reviens tard de mon travail, je suis obligé de prendre le microbus, mais je ne le souhaite pas afin d'économiser 25 piastres* [entre 50 et 75 piastres l'aller selon les compagnies de microbus]" dit Hussayn. Au fil des propos des habitants, les frais liés aux transports sont fréquemment associés au problème des loyers à payer comme le soulève Aycha, dont le mari est menuisier *arzuqi* à Sayyida Zaynab : "*La rumeur dit que le loyer sera de 50 £e. Je pourrais payer 20 £e, mais je ne peux pas payer 50 £e. Les transports, ça coûte 2 £e par jour, c'est beaucoup par rapport au salaire de mon mari. Son salaire n'assume pas le transport. Nous vivions mieux avec le même salaire à Saiyyda Zaynab à cause des transports.*" Pour plusieurs employés au Caire, l'argent dépensé dans les moyens de transport jusqu'à leur lieu de travail équivaut à leur salaire, à l'instar de la fille de Hassan, couturière dans un atelier de Rôd al-Farag pour 50 £e par mois ou à l'instar du fils de Mûnira, employé à Chûbra al-Khayma : pour cette raison, tous deux ont cessé de travailler. En définitive, comme l'explique le fils de Samira, peintre à la recherche d'un emploi, comment trouver du travail au Caire s'il est impossible de payer le prix du transport pour s'y rendre ?

Pour certains hommes, l'éloignement de leur lieu de travail - où ils sont insérés dans des réseaux professionnels - réduit les possibilités d'embauche à l'improviste, notamment pour les *arzuqi* qui peuvent être recrutés d'un moment à l'autre par des personnes différentes et qui, pour ce faire, attendent la besogne dans des cafés ou en des lieux précis où employeurs

et clients peuvent les trouver. Il en est également ainsi pour Samir, bien qu'il ne soit pas *arzuqi* mais carreleur à son compte : "*A Saiyyda Aycha, je travaillais mieux parce que mes clients sont là-bas, je trouvais mes clients dans les cafés ou bien ils venaient au bureau pour me demander. Je dois retourner le soir à Saiyyda Aycha pour trouver mes clients. J'y vais de 7 heures à 16 heures, je reviens pour manger et parfois j'y retourne plus tard. Je prends le microbus parce que le bus est toujours bondé.*" D'autres hommes ne peuvent plus bénéficier du transport offert par leur société qui desservait leur quartier antérieur : c'est le cas du mari de Tafida, employé dans une usine de Hilwân,qui doit dorénavant se lever une heure plus tôt et compter sur ses propres moyens pour rejoindre son lieu de travail ; Mahmûd, également employé à Hilwân explique que "*tout est plus cher, les bus sont bondés, surtout le matin. Souvent j'arrive en retard et mon salaire baisse à cause de ça. Quand j'habitais à Khalifa, je prenais le métro*".

Enfin, le coût des transports se répercute directement sur la vie des femmes et jeunes filles qui sont captives dans et de la cité, captivité ressentie très négativement par certaines d'entre elles ; hormis les rares femmes qui ont un emploi au Caire, presque toutes demeurent chez elles ou, à la rigueur, se déplacent une fois par semaine au Caire pour y effectuer des achats, même si le gain est médiocre comme nous le dit la femme de Raf'at : "*Au début, j'achetais la nourriture au Caire parce que c'est moins cher qu'ici, mais les transports, ça faisait la différence*." En effet, les prix des aliments et des objets de première nécessité proposés sur le marché du centre de la cité ou dans les petites boutiques situées en rez-de-chaussée des blocs sont plus élevés que ceux de la capitale et, de ce fait, certains hommes effectuent une partie des courses alimentaires au Caire, en revenant de leur travail.

La plupart des femmes se plaignent des tarifs pratiqués sur le marché pour les légumes et le pain ; elles en proposent des exemples précis : "*J'aimerais que les prix soient moins élevés. C'est beaucoup plus cher, tout est cher ici. Par exemple, les pommes de terre, c'est 60 piastres le kilo à Charabiyya, mais ici, c'est 1 £e*" (la femme de Târiq) ; "*Ici, il n'y a pas de boucherie, il faut aller chercher la viande à Saiyyda Zaynab et le poisson aussi. C'est plus cher ici. Les pommes de terre, c'est 1 £e le kilo à Saiyyda Zaynab, ici c'est 1,60 £e. Ici, c'est difficile de trouver du pain, le pain est plein de poussière, il faut l'acheter à Saiyyda Zaynab* [s'ensuit une longue discussion sur la qualité du pain]. *Mon mari ramène le pain quand il revient de son travail*" (Hoda). Hussayn, qui ramène également le pain et la nourriture familiale de Saiyyda Aycha où il est menuisier, estime que tout est 10 ou 15 piastres plus cher qu'au Caire en raison des transports. Sana' est l'une des seules à justifier les prix plus élevés : "*Je trouve tout ce dont j'ai besoin au marché, mais quand je cherche quelque chose de spécial, je descends à Imam Chafi'i (…). Oui, c'est plus cher, mais c'est*

normal parce que les vendeurs achètent les légumes et les fruits loin, c'est plus cher, mais c'est normal"[25].

La corrélation entre le montant des loyers, le coût des transport et les dépenses quotidiennes émane fréquemment des habitants eux-mêmes ainsi que l'exprime, presque d'une seule traite, Muhammad : "*Le Bureau a prévenu tout le monde qu'il faudrait payer 50 £e. Je ne peux pas à la fois payer 50 £e et le transport. Je suis prêt à payer 30 ou 40 £e avec l'électricité et l'eau. Mais 50 £e, plus l'électricité, plus l'eau, plus les transports, c'est trop cher. Pour le transport, je paye 5 £e par jour pour le minibus. Si je dois payer 50 £e, je préfère partir. J'ai calculé que les transports me coûtent 100 £e par mois* [ses trois enfants vont à l'école au Caire]. *(…) C'est difficile d'habiter ici à cause du loyer, des transports et du prix des marchandises. Par exemple, ici, nous ne pouvons pas t' offrir du Coca parce que c'est cher. A Saiyyda Aycha, c'est 25 ou 30 piastres, ici c'est 45 piastres. Et où est l'argent pour acheter des vêtements, des chaussures ? Le pain ici est cher. Je préfère les choses d'en bas* [du Caire]. *Le pain, ici, c'est 20 piastres et il n'est pas bon et quand c'est 10 piastres, il est pire encore. Le pain à Saiyyda Aycha coûte 5 piastres et il est bon. Tout est plus cher ici parce que les commerçants achètent au Caire pour revendre ici, c'est normal que ce soit plus cher. Les tomates à Saiyyda Aycha, c'est 25 piastres, ici, c'est 50 piastres. Je préfère en bas même si j'avais beaucoup d'argent ici. Je suis obligé de vivre ici, c'est comme ça. Par contre à Saiyyda Aycha, si je manquais d'argent, je pouvais demander aux voisins, aux amis. Ici je ne peux pas demander d'argent parce que je ne connais pas les gens et parce qu'ils sont pauvres. Pour vivre, je dois me serrer la ceinture, je dois me priver.*"

Choisis parmi d'autres, les exemples suivants témoignent de l'augmentation des dépenses quotidiennes liées à l'installation dans la cité. Dina, dont l'époux gagne "officiellement" 95 £e par mois en tant que pompier mais qui parvient presque à tripler ses revenus grâce à un second emploi, dit débourser environ 10 £e par jour pour nourrir – sans acheter de viande – les six membres de la famille et envoyer ses trois enfants à l'école au Caire. 'Amr, chauffeur d'une camionnette louée, qui ne désire pas divulguer le montant de son salaire (probablement entre 150 et 300 £e), estime que les dépenses alimentaires de sa famille de six personnes s'élèvent à 7 ou 8 £e quotidiennes "*sans la viande, juste le nécessaire*", et précise qu'il dépensait moins à Rôd al-Farag, plutôt 4 ou 5 £e. Nagati, quant à lui, juge qu'il paye le double dans la cité de ce qu'il payait auparavant pour la nourriture (10 £e contre 5 £e à Dahir). Samia, son mari et leurs trois enfants vivent avec une pension de 150 £e ; ce qu'il leur reste, lorsqu'ils ont retiré les 40 £e de loyer, sert exclusivement aux achats alimentaires et à

[25]. Nadia Khouri Dagher observe que, à Manchiat Nasser, quartier "informel" péri-central, l'alimentation représentait, en 1986, en moyenne 60% du budget des ménages les plus pauvres et la presque totalité de leur budget une fois les frais de logement et de transport payés. L'auteur constate également que le prix des denrées vendues sur le marché libre était deux fois plus élevé qu'en centre-ville tandis qu'il n'existait, à cette même date, que deux magasins d'Etat pour 80 000 habitants (KHOURI DAGHER, "Coût des services et marginalité au Caire", 1991, 152).

rembourser un crédit. Il en est de même pour Aniya dont les 160 £e de revenus de son mari sont complétés par des petites sommes qu'elle gagne en aidant une voisine malade : presque tout est dépensé en nourriture, mais Aniya n'en parvient pas moins, chaque jeudi, à acheter un peu viande pour le repas du vendredi.

- Le prix de la rupture résidentielle : la paupérisation de certains ménages

Le montant des loyers, le coût des transports et celui des denrées alimentaires se répercutent directement sur le niveau de vie de certains ménages : en ce sens, le changement de logement et, plus largement, le passage de la vieille ville ou des quartiers péri-centraux tels que Basatîn à la cité, se traduisent par la paupérisation de familles qui parvenaient à vivre tant bien que mal dans la capitale, mais qui, après leur déménagement, disposent de ressources tout juste suffisantes pour subsister au jour le jour? En effet, le blocage des loyers qui, dans la plupart des cas, étaient inférieurs à 4 ou 5 £e, les dépenses de transport réduites pour tous ceux qui travaillaient à proximité de leur domicile, mais également l'insertion dans des réseaux de proximité, de voisinage, professionnels ou familiaux, avec, notamment, la possibilité de solliciter l'assistance des voisins pour des événements graves ou anodins, permettaient antérieurement aux ménages en situation instable et précaire de "s'en sortir" un tant soit peu. Ainsi, pour Aycha, Sultân, Zaynab, Cha'bân et d'autres encore, les inquiétudes par rapport aux loyers à payer se surajoutent désormais à celle qui est d'abord de "finir le mois", comme le dit Aliya dont la mère et les quatre enfants sont à charge : "*A Khalifa, les voisins me donnaient un peu d'argent, parce que je suis malade et veuve, mais pas ici, parce que je ne les connais pas (…). Nous n'avons que la pension de ma mère* [70 £e] *et à ce jour* [9 janvier] *l'argent est presque épuisé. Ce n'est pas suffisant pour finir le mois. Ce que j'ai, je le dépense tout de suite.*"

L'arrêt de la scolarisation des enfants à la suite de l'installation à Masâkin al-Zilzâl, la perte de l'emploi pour les jeunes gens en raison de l'éloignement de la cité et du coût des transports en commun, mais aussi le changement des pratiques alimentaires témoignent du prix de la rupture résidentielle. Plusieurs femmes expliquent ainsi qu'elles achètent désormais uniquement des féculents et des légumes et que leur famille ne consomme plus jamais de viande, même lors des repas du vendredi. Sultân déclare, à la fois ironique et en colère : " *Ici, ça va, les gens sont contents s'ils sont riches. Pour moi, ça va… Ici, ce qui est le mieux, c'est l'appartement, mais le pire, c'est de ne pas pouvoir payer son loyer. A Darb al-Ahmar, je n'avais qu'une pièce, mais je payais 2 £e. Ici, je ne mange que du fûl* [fèves] *et du pain, c'est tout. Si tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas manger du mouton… On manque de travail… Enfin, ici, c'est bien, grâce à Dieu… J'ai soixante ans et je ne crois pas que je resterai ici encore soixante ans…*" La plupart des familles, excepté les plus aisées, achètent une fois par mois les produits subventionnés dans leur quartier d'origine et quelques-unes se déplacent au Caire pendant le Ramadan, comme Aliya qui "*va à Saiyyda Aycha tous les soirs*

pour profiter des repas gratuits [au moment de l'*iftâr*, la rupture du jeûne]." L'altération des conditions de vie est vivement ressentie par bon nombre d'habitants et suscite parfois le souhait de partir de la cité, souhait cependant difficilement réalisable ; ainsi Dalia : "*Si j'en avais l'occasion, je partirais, même si je devais payer parce qu'ici tout est très cher… et aussi à cause des transports… et aussi parce que nous sommes loin de la famille. La vie ici est très différente de celle d'avant. Là-bas, si j'avais 3 £e, je pouvais manger, ici, même si j'ai 5 £e, je ne peux pas. Parce qu'ici, c'est la montagne, qui peut descendre pour faire les courses en bas ?* ".

Pourtant, en dépit du sentiment d'exclusion qui transparaît dans les paroles des "relogés" et des "expulsés administratifs", en dépit des difficultés de la vie quotidienne dans la cité et en dépit encore de la paupérisation de certaines familles, très peu répondent par l'affirmative à la question : "*Si vous le pouviez, déménageriez-vous ?*" Au contraire, pour des motifs qui varient sensiblement d'une famille à l'autre, la plupart des habitants aspirent à demeurer à Masâkin al-Zilzâl, même si c'est par une sorte de dépit, comme l'exprime Farûq, sous l'emprise de la colère : "*Puisque le gouvernement nous a jeté là, nous resterons là!* " C'est la raison sans doute pour laquelle les propos des habitants peuvent parfois sembler contradictoires ; mais il est vrai aussi que la situation dans laquelle ils se trouvent à la suite du relogement est elle-même paradoxale : maudire les responsables du relogement ou s'indigner contre les loyers peut tout aussi bien s'accompagner de leur part d'un discours louant les qualités du nouvel appartement ou celles de la cité.

Déjà présentés précédemment, les efforts consentis pour payer les loyers, mais également les multiples et rapides appropriations de l'espace habité, révèlent en effet le désir des habitants à s'installer malgré tout. Cette *compétence à l'installation* qui se traduit par les transformations apportées aux appartements est, littéralement, fondamentale parce qu'elle incarne la première étape de l'ancrage résidentiel. A quoi il convient d'ajouter, même si nous avons surtout évoqué jusqu'à présent la situation des ménages relogés par le gouvernement, que la composition sociale de la cité est bien moins homogène qu'il n'y paraît au premier abord : la mixité sociale, même relative, peut être, dans un premier temps, appréhendée par le biais des transformations apportées aux logements, transformations qui dévoilent un désir réel de *distinction*.

c – Résister à l'incertitude : les appropriations rapides de l'espace habité et l'aspiration à la "distinction"[26]

- La hiérarchie des appropriations de l'espace habité

Savoir se repérer et circuler dans une cité composée de 1 000 blocs presque identiques – par exemple, ne pas se perdre, rejoindre son logement, atteindre l'arrêt de bus, etc. – peut-être considéré comme l'une des modalités élémentaires de l'apprentissage d'un espace vaste, à la configuration encore jamais expérimentée par ses habitants. Loin d'être insignifiante, cette capacité au repérage et à la circulation relève de l'intériorisation et de la maîtrise de l'espace, même si elle ne participe pas nécessairement, ou pleinement, de l'ancrage résidentiel[27]. Essentielles dans le processus de l'ancrage résidentiel, les marques d'appropriation de l'espace habité *stricto sensu*, à savoir l'appartement et les espaces qui lui sont contigus[28], sont quasi simultanées et interdépendantes de l'établissement dans la cité : en ce sens, les transformations du logement apparaissent extrêmement rapides, puisqu'elles sont concomittantes des premiers temps de l'installation à laquelle elles participent.

Les aménagements apportés à l'espace habité ressortissent à une hiérarchie qui combine trois aspects : il y a un moment pour chaque aménagement qui n'est pas nécessairement identique d'un ménage à l'autre ; ces aménagements s'effectuent de l'intérieur du logement vers l'extérieur ; leur progression est étroitement liée aux ressources financières des familles.

Les premiers aménagements s'appliquent à la réfection des appartements défectueux : il s'agit, par exemple, des réparations indispensables lorsque le système électrique ne fonctionne pas, ou des travaux de plomberie, notamment en raison des fuites

---

[26]. Nous avons déjà évoqué *l'incertitude* quand nous avons traité des itinéraires des habitants du quartier des Tanneries (cf. *infra* "Venir manger le pain au Caire", p. 146) ; ceux-ci, pour l'atténuer, mettaient en branle des stratégies et des réseaux familiaux. Les modalités de l'incertitude sont assez comparables à Masâkin al-Zilzâl, car elles renvoient également aux aléas de l'installation ; il s'agit néanmoins pour nous d'en *lire* ici*autrement* les effets. On reviendra pour ce faire à l'ouvrage, déjà cité, de G. Lévi qui, dans une toute autre histoire, celle d'un village du Piémont italien au 17è siècle, montre comment les paysans sont conscients de l'insécurité ou de l'imprévisibilité dans laquelle doivent s'organiser leurs comportements, mais qui, loin d'être hostiles à tout risque ou passifs, loin d'être paralysés par "l'incertitude", tentent, au contraire, de la réduire, faisant ainsi en sorte que cette maîtrise devienne un puissant moteur d'innovation (LEVY, *Le pouvoir au village*, 1987, 71) : ce sont ces innovations dont nous voulons traiter ici.

[27]. Ainsi, avons-nous également été obligée d'apprendre à nous repérer et à circuler à Masâkin al-Zilzâl ; il en est de même pour les "visiteurs", étant entendu que ceux-ci ne sont pas *installés* dans la cité. Par ailleurs, nous considérons que les modalités de repérage et de circulation peuvent relever *à la fois* – même si partiellement - de l'ancrage résidentiel et d'un autre processus, plus complexe, qui est celui de la compétence à choisir des points de repères communs, identifiables par tous ; nous reviendrons sur les modalités de ce repérage à la fin de ce chapitre.

[28]. Il s'agit ici des espaces dépendant de l'appartement (l'espace exclusivement privé) qui, tout en étant situés à la frontière de l'espace public, font l'objet d'usages privés: le balcon qui appartient à l'appartement tout en s'en distinguant parce qu'il ouvre sur l'extérieur, le palier et la cage d'escalier, le toit de l'immeuble et une *certaine* surface en avant des logements du rez-de-chaussée.

d'eau dans les salles de bains. Si le fils d'Oum Ahmad, électricien, a rétabli lui-même le circuit électrique ainsi que celui de l'appartement de sa nouvelle voisine, Oum Magdi, par contre, Samira, Târiq ou Aliya ont dû payer les services d'un professionnel extérieur. La transformation de la salle de bains relève également des aménagements initiaux : le carrelage du sol et d'une partie des murs en béton est effectué par la plupart des familles. Pour les ménages qui ne possédaient pas de sanitaires dans leur logement antérieur ou qui les partageaient avec d'autres familles, l'existence de la salle de bains et l'amélioration du confort qu'elle représente sont systématiquement mises en avant lorsque sont évoqués les changements survenus avec l'installation dans la cité. Hussayn déclare à ce propos : "*Nous habitions dans une pièce, la salle de bains était partagée avec les voisins. Il fallait attendre qu'ils aient fini. Ici, c'est mieux grâce à la salle de bains… Ici, chacun a sa vie, chaque voisin ferme sa porte… A Khalifa, ce n'était pas pareil à cause du système de logement, chaque famille occupait une pièce, la salle de bains était partagée. Il y avait plus de relations entre nous à cause de ça, mais, ici, chacun a sa porte.*"

Le second type de transformations consiste en la décoration minimale de l'appartement par la peinture des murs et le revêtement du sol, par la fermeture de la cuisine au moyen de l'édification d'un mur et par la division de la pièce principale. Ce sont des travaux de cette nature que fait faire Mahmûd, relogé dans les logements gratuits de Masâkin al-Koweït : "*Quand nous sommes arrivés, il y avait juste la salle de bains. J'ai fait des murs pour la cuisine, la peinture et une autre pièce. Il y a des gens qui ne divisent pas leur appartement parce que ça coûte cher. Moi, j'ai payé 300 £e pour la peinture et 2 000 £e pour tous les travaux. Les autres, ceux qui n'ont pas d'argent, laissent leur appartement comme ça.*" En effet, dépendantes des ressources financières de chaque famille, certaines améliorations sont d'abord privilégiées par rapport à d'autres, comme c'est le cas pour Aniya qui a payé 350 £e l'élévation d'un mur séparant la cuisine de la pièce principale, mais qui "*n'a pas pu faire la peinture parce qu'il n'y a pas d'argent* " – même si elle en conserve le projet ; ou encore pour Târiq qui a dépensé 280 £e pour la salle de bains et la construction d'une cloison avec une arcade qui divise la pièce principale, mais qui a laissé les murs et le sol bruts. Si, chez Târiq, l'ouverture de l'arcade permet l'embrasser du regard l'ensemble de cette pièce principale, ou si, chez Hoda, par manque d'argent, la division est seulement marquée par un rideau coulissant, par contre, toutes les familles hébergeant chez elles un enfant marié ont constitué deux ou trois pièces bien distinctes qui permettent de préserver l'intimité de chaque couple. C'est ce qu'a fait Sultân pour sa fille, son gendre marié et leur bébé, en investissant ses dernières économies tirées de son émigration en Irak dans l'édification de deux chambres indépendantes qui s'ajoutent à la pièce commune.

Le troisième type d'aménagement rassemble des transformations plus soignées, effectuées à l'aide de matériaux plus coûteux et de meilleure qualité et qui peuvent, mais pas

nécessairement, être plus complexes. Relativement peu fréquentes, les améliorations de cet ordre concernent essentiellement les logements des jeunes mariés, mais également quelques-uns des "relogés" et "expulsés administratifs". Dans beaucoup de cas, il s'agit de familles qui ont engagé la transformation de leur appartement avant même de s'installer dans la cité et qui ont délégué la conduite de l'ensemble des travaux à des ouvriers : "*Nous avons eu l'appartement le 13 février, mais ce n'était pas fini et, de mars à juin, nous avons fait des travaux. Des ouvriers sont venus du Caire et ils ont fait les peintures, le sol, le carrelage dans la salle de bains et dans la cuisine ainsi qu'une pièce supplémentaire*" (Sana', relogée). Azza et son époux, tout juste mariés, n'ont aménagé dans leur nouvel appartement que six mois après l'obtention des clés, pour avoir le temps de mener à bien tous les travaux d'intérieur (le carrelage de la salle de bains, les peintures des murs, le revêtement du sol, la fermeture de la cuisine et la division de la pièce principale en trois pièces) : mais cette longue période de travaux était tributaire des économies et des capacités financières du fiancé de Azza. Pour sa part, Hiba, mère d'un "jeune marié" et "*qui n'aime rien de la cité sauf l'appartement parce qu'il est grand et calme*", estime le coût des modifications apportées à celui-ci à 3 000 £e, déboursées par elle-même et par son fils : chez eux, les transformations effectuées associent tous les travaux précédemment cités auxquels s'ajoutent la réfection complète de la salle de bains, le mobilier sur mesure de la cuisine, fermée, et des deux chambres à coucher, indépendantes. La pièce où Hiba nous reçoit, abondamment décorée, est séparée du reste de l'appartement par une cloison en arcade, recouverte d'un parement de plastique imitant la pierre de taille. La famille a encore, à la suite de l'effraction du logement par un cambrioleur, remplacé la porte d'entrée par une porte plus solide, posé des grilles aux fenêtres et clos le balcon au moyen de briques, l'appartement étant situé au rez-de-chaussée.

Souvent peints, parfois carrelés, les balcons, frontière entre l'espace privé que constitue l'appartement et l'espace public qu'est la rue ou le passage entre les blocs, sont aussi l'objet de modifications fréquentes. Leur clôture peut être partielle lorsqu'il s'agit d'un rideau de tissu coulissant, d'un store, de fenêtres, de grilles ou d'une composition très ajourée ainsi que l'a conçue un résident au moyen de briques disposées en plusieurs arcades constituant des fenêtres[29]. Mais l'obturation peut aussi être parfois quasi totale, notamment dans le cas des appartements des rez-de-chaussée, lorsque la construction en maçonnerie ne laisse qu'une très petite ouverture qui ressemble plus à une aération qu'à une véritable fenêtre. Par ailleurs, la présence d'au moins un balcon dans tous les appartements est perçue positivement par les habitants des étages supérieurs, soit parce que les femmes y mettent à sécher le linge, soit parce que le balcon sert à l'élevage des pigeons (comme chez Oum Ahmad), soit parce qu'il est utilisé par la famille comme nous l'explique Samir : "*Il y a une différence avec le logement*

[29]. Les transformations des balcons et fenêtres peuvent être particulièrement soignées et recherchées : dans la ville nouvelle de Six Octobre, un habitant a fermé une fenêtre par un moucharabieh en bois tourné, dont la surface représente environ trois fois celle de l'ouverture d'origine.

d'avant parce qu'ici il y a un balcon. C'est bien pour le soleil et nous y allons souvent. Cet appartement est plus confortable même si je préférais avant à cause des problèmes de transport. Là-bas si je tombais malade, je pouvais être soigné… Mais ici, c'est plus grand." La clôture des balcons ne contredit pas la création de nouvelles ouvertures, qu'il s'agisse de l'agrandissement des fenêtres d'origine ou du percement de fenêtres neuves pratiquées, par exemple, dans la façade aveugle du bloc. Ainsi, le balcon fermé par des arcades, évoqué ci-dessus, est-il prolongé par une "ouverture", également en briques et arcades, qui équivaut au triplement de la fenêtre d'origine.

Si la cage d'escalier n'est pas un espace d'appropriations permanentes mais seulement un lieu de passage, un espace de jeux pour les enfants ou un lieu qui sert parfois de parcage aux moutons avant la fête du Sacrifice, les toits de plusieurs immeubles, normalement inaccessibles et inutilisables, sont surmontés de grands pigeonniers de bois. De même, l'élevage de poules pour la consommation familiale nécessite parfois la confection de petits enclos grillagés : Racha, qui réside au troisième étage, laisse ainsi ses poules en liberté au bas de son bloc, mais Dina, qui habite en rez-de-chaussée, "*a fait un jardin pour avoir une belle vue, pour élever des poules et planter de la salade et des radis*"[30].

- ***Les jardinets contigus ou les débuts de l'enracinement***

Les premiers jardinets contigus aux logements des rez-de-chaussée, majoritairement créés par les occupants de ces derniers, apparaissent dès 1993, première année de peuplement de la cité, et nous pouvions en compter une centaine en 1995[31]. Enclos pour la plupart, parfois par des matériaux de récupération comme de simples morceaux de plastique ou de tissu, parfois par des grillages ou par des planches de bois, ces jardinets s'étendent sur une surface de quelques mètres carrés – le jardin de Dina est d'une vingtaine de m^2, ce qui est grand pour cette catégorie de jardins – et se situent soit dans les retraits engendrés par l'architecture des blocs, soit au pied des bâtiments, le long des appartements. Certains de ces jardins sont potagers et même si, au vu de leur surface, la production qui résulte de ces cultures ne constitue certes pas l'essentiel de la nourriture de la famille, elle peut être un petit supplément, notable en raison des prix élevés des légumes au marché de la cité.

---

[30]. De nombreuses femmes élèvent des poules, exclusivement pour la consommation familiale : Racha, Dina, Nadia, Mûnira, Alya, etc. Toutefois, elles élevaient déjà des poules dans leur quartier de résidence antérieure : en ce sens, l'installation dans la cité n'a pas suscité un changement de leurs manières de faire.

[31]. Il y a plusieurs types de jardins ou jardinets, mais si tous sont conçus par les résidents, leur fonction diffère selon leur emplacement et leur taille : nous parlons donc ici exclusivement des jardinets à vocation privée qui constituent un prolongement de l'espace habité auquel ils appartiennent ; d'autres jardins, indépendants de cet espace habité, ont une vocation quasi publique et leur conception relève d'un autre processus, qui sera abordé à la fin de ce Chapitre.

Ces jardinets correspondent à une expérience très rarement mise en œuvre auparavant, dans le logement antérieur : aux opportunités offertes par la configuration de la cité – en particulier, l'espace y est suffisant pour créer son jardin, ce qui n'était pas le cas dans la vieille ville – s'ajoutent les représentations du site, perçu comme un espace désertique, montagneux et sablonneux et qui se traduisent par un discours très critique sur l'aspect général et inachevé du lieu : "*Si je pouvais, je retournerais à Sayyida Aycha . A ma place, tu ferais la même chose. Je n'aime pas cette ville parce que je suis né là-bas, j'y suis resté 30 ans. Et du jour au lendemain, je me retrouve ici… J'étais habitué à vivre là-bas. Ce quartier c'est pour l'avenir, parce que, si tu regardes par le balcon, tu vois le sable, le désert… Là-bas, tu vois la Citadelle, les terrasses de cafés. Du balcon, c'est la nature, il n'y a que du sable. La Citadelle, c'est plus beau. Si j'étais jeune marié, je pourrais m'installer ici, mais pour moi, c'est différent. C'est la montagne ici*" (Samir) ; ou, encore : "*Nous sommes prisonniers ici : nous habitons dans le désert et nous ne voyons que ça*" (Laïla). L'impression d'exil est étroitement liée aux difficultés de la vie quotidienne, que nous avons abordées plus haut, mais, au fil des propos des habitants, elle s'énonce avec une virulence particulière à travers l'opposition entre le "*lieu désertique*", "*sur la montagne*" – *fi-g-gabal* , *fôq* – et Le Caire qui est "*en bas*" – *taht* -, "*dans le monde*" – *fi-d-doniya*. Cette image du désert, suggérant un environnement sauvage et une nature hostile, est probablement l'un des éléments qui incite les "relogés" à créer leur jardin pour montrer que la cité est habitée et, sans doute aussi, pour maîtriser un espace rocailleux délaissé, à leurs yeux, par les pouvoirs publics.

Les jardinets ainsi conçus témoignent eux aussi de la capacité des habitants à s'approprier un espace dans les circonstances difficiles des premiers temps de l'installation. L'acte de planter un arbuste se produit dans un contexte d'incertitude, mais l'aptitude à prendre conscience de cette zone d'imprévisibilité ou d'insécurité - et, également, à la mesurer - permet à chacun d'adapter son comportement : prendre l'initiative de créer son jardin est sans doute symbolique de la volonté d'ancrage ou d'enracinement des habitants, d'autant plus qu'existe toujours pour eux le risque d'une expulsion en cas d'insolvabilité quant aux loyers à payer[32].

---

[32]. Cette remarque ne signifie pas que les habitants qui ne créent pas de jardin ou qui ne transforment pas leur logement ne *s'installent* pas ou rejettent tout idée d'*ancrage* ; *a contrario*, créer un jardin ne signifie pas systématiquement que l'enracinement soit absolu et irrémédiable : d'une part, la relation entre les deux processus n'est pas mécanique et irréversible et, d'autre part, cette relation est caractérisée par des degrés d'intensité variable. Par ailleurs, dans une communication portant sur les jardins créés par les ouvriers des HLM de la périphérie de Nantes, Elizabeth Pasquier établit une autre sorte de lien entre les jardins et les processus d'ancrage qui concernent des hommes aux itinéraires professionnels mouvementés : "*Prendre un " morceau "* [de terrain] *à la Fournillère, c'est trouver un lieu de sédentarité et d'ancrage d'une autre nature que celui de l'intégration dans le territoire urbain. Etre arrivé là, c'est être chez soi, avoir fait le " passage " et en prendre conscience (...). Le jardin est le support territorial d'une démarche de relocalisation au-delà de tout ce qui morcelle, lieu de passage entre deux temps de l'histoire : celui du plein-emploi et celui de la crise installée.*" (PASQUIER, "Jardiner en ville", Compte-rendu du 6ème séminaire de recherche "Du faubourg à la ville", non daté, pp. 25-29).

Au même titre que certains agencements intérieurs – par exemple, la cloison en fausses pierres de Hiba, ou les arcades du balcon -, les jardinets contigus révèlent souvent une grande originalité quant à leur conception et au choix des matériaux utilisés, ainsi qu'un désir de personnalisation de l'extérieur du logement : clore son jardin par une palissade en croisillons, planter un bananier dont le feuillage couvre tout le renfoncement du bloc et masque les fenêtres du rez-de-chaussée[33], soigner l'ordonnancement de la végétation, tirer un fil pour faire grimper une plante jusqu'aux balcons des étages supérieurs…

Très variés, les agencements, intérieurs et extérieurs de l'espace habité ressortissent à la *compétence* à s'établir très rapidement, alors même que la mémoire résidentielle peut être marquée par un itinéraire très mouvementé, sans parler du traumatisme lié au tremblement de terre et à tout ce qui a précédé le relogement. Surtout, on peut poser l'hypothèse que, derrière ces diverses appropriations de l'espace, il est possible de déceler une sorte "d'attestation" de la part des ménages dont le relogement a été imposé, qui pourrait être résumée par : "Nous n'avons pas choisi d'être là, mais maintenant, c'est chez nous et nous y habitons, à preuve les transformations ! ". Les jardinets qui sont créés au vu de tous – et donc au vu des responsables de la cité – seraient-ils l'emblème d'un défi – individuel ? collectif ? – adressé aux pouvoirs publics et qui renverrait, plus largement à la relation entre les citadins et l'Etat ?

[33]. La création des jardinets est l'une des techniques mises en œuvre afin de préserver des regards des passants l'espace privé que constitue l'appartement. Nous y revenons plus précisément dans les lignes qui suivent et dans le cadre des appropriations de l'espace à 'Ayn al-Sira.

Appropriations de l'espace habité à Masâkin al-Zilzâl en 1995

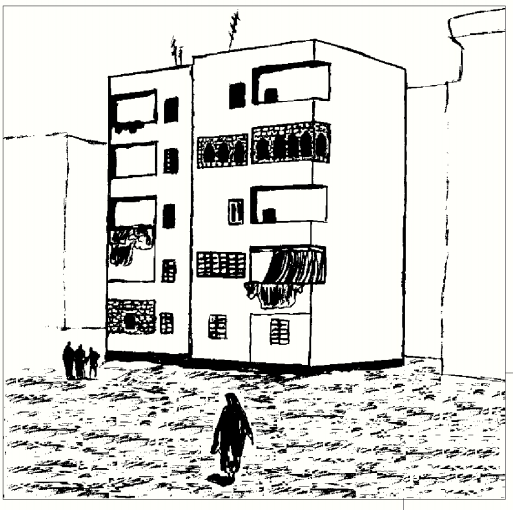

- Obstruction quasi-totale des balcons du rez-de-chaussée

- Fermeture par un rideau coulissant du balcon du 1er étage droite et agrandissement de la fenêtre d'origine

- Fermeture partielle du balcon du 3ème étage droite et agrandissement de la fenêtre d'origine

- Pigeonnier sur un toit

- Jardinet contigu, marqué par un muret de pierres et clos par des fils barbelés

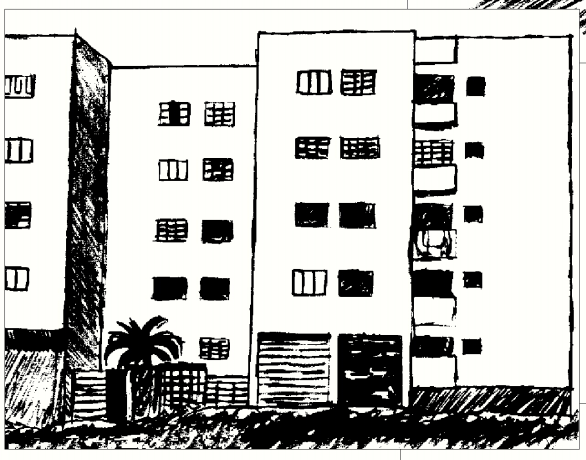

- Occupation du renfoncement d'un bloc par un petit poulailler et un jardinet enclos de palissades en bois

- Jardinet contigu non clos mais marqué par un petit muret de pierre

- Plantes grimpantes jusqu'aux balcons des étages

- A droite : début d'appropriation marquée par des palissades en bois

- Le changement de mode résidentiel : nouvelle cité, nouveau logement… nouveau statut ?

Presque tous les appartements et les espaces qui leur sont contigus combinent, à divers niveaux, ces différentes modifications ; mais quelques-uns ne présentent aucun changement, comme ceux d'Aycha, ou aucune modification permanente, comme ceux d'Aliya, Hoda ou Khâlid. Le degré, la complexité et la qualité de ces agencements sont étroitement liés aux revenus de chaque ménage et il est vrai, aussi, que la stratégie résidentielle mise en œuvre par les "jeunes mariés", même sous l'emprise de la contrainte que représente l'inaccessibilité au logement dans les quartiers centraux du Caire, n'est pas équivalente au déplacement des "relogés" ou des "expulsés administratifs". Les premiers ont projeté de longue date leur déplacement dans la cité ; leur *installation* dans un nouvel appartement a été préparée, discutée, négociée dans tous ses détails – notamment entre les époux et aussi en fonction des exigences de la fiancée[34]. Quel que soit le coût financier du déménagement – et la moyenne d'âge de 30 ans des "jeunes mariés" montre que l'accumulation de l'épargne nécessaire a été relativement longue -, ce dernier se réalise à partir du moment où la somme permettant sa réalisation optimale est, à leurs yeux, atteinte. Ceci explique pour partie que l'aménagement de l'appartement soit effectué *avant* l'arrivée dans la cité. Or, rien de tel pour les "relogés", en raison, nous l'avons déjà vu, de la brutalité de la rupture résidentielle ; leur installation et leur adaptation aux lieux se font au jour le jour ; et la situation est, en définitive, presque similaire pour les "expulsés administratifs". Pourtant, si nous avons jusqu'à présent dissocié l'étude de ces deux groupes en fonction de leurs modes d'accès au logement, aucun d'eux n'est aussi homogènes qu'on pourrait l'imaginer ; les glissements qui s'effectuent d'un groupe à l'autre montrent que d'autres facteurs de différenciation au sein de chacun d'entre eux, résultant de positions sociales distinctes, bousculent ce premier classement.

Les transformations, *inégales*, de l'espace habité peuvent être lues comme un premier dévoilement de l'hétérogénéité sociale de la cité, mais aussi des dissemblances des positions entre familles relogées. En ce sens, les pratiques de *distinction* dont elles témoignent peuvent représenter l'un des révélateurs de celles-ci ; parfois, ces révélateurs sont très explicites. Ainsi, Sana', relogée, déclare : "*La décoration sur la porte d'entrée, c'est pour la distinguer des autres*"[35] – mais la porte de Sana' est à l'image de son appartement dont les

[34]. Habituellement, le mari est responsable de l'achat ou de la location d'un logement indépendant, mais il doit aussi payer les frais de la noce de mariage, fournir l'ameublement du nouvel appartement et acquérir les appareils électroménagers que son épouse désire posséder.

[35]. Michel Bonetti écrit : "*Chaque lieu habité peut faire l'objet de différents modes d'investissement et servir de support à une grande variété de constructions identitaires. Il n'existe donc pas de rapports mécaniques entre les caractéristiques de l'espace et la symbolique qui s'y projette. L'espace manifeste une grande plasticité polysémique et, même sur le plan social, sa signification n'est pas figée.*" (BONETTI, *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*, 1994, 37). La diversité et l'originalité des appropriations de l'espace habité, notamment

nombreuses transformations reflètent les ressources financières du couple et renvoient tout autant à ce qu'il donne à voir de lui-même qu'à ce en quoi il se distingue de ses voisins et des autres "relogés" (HANNERZ, *Explorer la ville*, 1983, 258). Associées aux discours tenus sur les voisins et sur les relations de voisinage, ces pratiques de distinction peuvent prendre encore plus de sens et nous aideront à "reformuler" avec plus de précision les catégories préétablies "jeunes mariés" *vs* "relogés"[36].

Les transformations de l'espace habité révèlent une partie – il en existe d'autres – des compétences à l'adaptation ou *à l'ajustement* à une situation nouvelle, mais ces compétences ne sont pas équivalentes d'une famille à l'autre et, paradoxe apparent, par-delà des positions résidentielles qui semblent identiques – *grosso modo* chacun habite le même logement et bénéficie des mêmes améliorations –, les écarts, précisément plus ou moins masqués par des conditions de logement similaires, se creusent.

Plus précisément encore, l'amélioration des conditions de logement est avérée et explicitée par la plupart des habitants. Des profits quotidiens qui résultent de l'accès à un logement "*neuf*", "*grand*", "*solide*", disposant d'un confort certain - eau, électricité, salle de bains et cuisine indépendantes -, découlent une indéniable satisfaction, comme l'exprime Dina : "*Je ne regrette pas Basatîn parce que nous sommes confortablement installés ici. Là-bas, l'eau n'était pas potable et se mélangeait avec les égouts. L'eau arrive bien ici avec de la pression. Ce sont des bons logements.*" Cette amélioration des conditions de logement s'accompagne aussi de la disparition d'un certain nombre de contraintes, mal vécues dans la résidence précédente : le partage de la salle de bains avec d'autres familles, les corvées d'eau ou encore la promiscuité dans le logement ; c'est ce que note, par exemple, 'Amr : "*A Rôd al-Farag, on dormait tous ensemble ; aujourd'hui, on dort dans des lits séparés. L'appartement me plaît parce qu'il est grand. Le mieux, ici, c'est l'appartement et le calme.*" Les moyens déployés par les habitants pour conserver, malgré le prix à payer, leurs appartements sont probablement une marque de leur attachement aux nouveaux mode d'habiter qui résultent du changement résidentiel.

---

celles qui se donnent à voir de l'extérieur - les portes d'entrée, les balcons et les jardinets -, seraient-elles d'autant plus remarquables que la répétitivité architecturale - blocs et appartements identiques - est prégnante et génère la banalité ? Autrement dit, le désir de personnalisation de l'extérieur du logement serait-il davantage nécessaire lorsque tous sont logés "à la même enseigne" ? N'est-ce pas plutôt parce que nous discernons dans ce cadre, plus aisément qu'ailleurs, les transformations, en raison précisément de la répétitivité architecturale et parce que nous disposons d'un plan-type du logement non modifié qui autorise la comparaison ?

[36]. Il s'agit ici de la *mise en acte* de la distinction (embellir la porte d'entrée) qui s'accompagne souvent de sa "*mise en parole*" (exprimer sa différence, ce que fait, par exemple, Sana'). Le terme *distinction* se réfère à Pierre Bourdieu et notamment à : "*Chaque condition* [d'existence] *est définie, inséparablement, par ses propriétés intrinsèques et par les propriétés relationnelles qu'elle doit à sa position dans le système des conditions qui est aussi un système de différence, de positions différentielles, c'est-à-dire par tout ce qui la distingue de tout ce qu'elle n'est pas et en particulier de tout à ce quoi elle s'oppose : l'identité sociale se définit et s'affirme dans la différence."* (BOURDIEU, *La distinction, critique sociale du jugement*, 1979, 191).

Or, pour un certain nombre de ménages, l'évolution des conditions de logement ne s'assortit pas d'une amélioration des conditions de vie ; au contraire, pour une partie d'entre eux, nous avons vu qu'elle s'accompagnait d'une précarisation ou d'une paupérisation en raison, justement, du "prix à payer".

En d'autres lieux et en d'autres temps, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire remarquaient, dans un article fondateur - dont maints extraits trouveraient leur place ici – qui traitait de ce "prix à payer" et du rapprochement artificiel, dans les grands ensembles, de populations aux positions sociales différentes, que : "*L'augmentation de la part du loyer dans les dépenses, l'accroissement des charges et des frais de transport, les dépenses d'entretien, de transformation et surtout d'aménagement " exigées " en quelque sorte par un appartement neuf, retentissent très différemment sur les budgets des différentes catégories sociales.L'installation dans un logement nouveau fournit une sorte d'épreuve de l'aptitude ou de l'incapacité à accéder à un autre mode de vie : les classes moyennes peuvent réaliser leurs aspirations, développer un art de vivre ajusté aux exigences objectives de l'appartement ; de leur côté, parce qu'il est difficile de transporter ou de reconstituer aussitôt l'ensemble d'expédients et d'équilibres fragiles sur lesquels reposait souvent leur budget, les catégories les moins favorisées peuvent se retrouver dans une situation encore plus précaire où le rapprochement et la confrontation avec des groupes plus favorisés nourrissent le sentiment de relégation et l'impression de n'être pas à la hauteur des exigences du logement nouveau. L'installation a donc un effet de rupture pour les groupes les plus défavorisés, cependant qu'elle autorise chez les autres le développement de style de vie propre.*" (CHAMBOREDON, LEMAIRE, "Proximité spatiale et distance sociale", 1970, 22).

L'association entre la nouvelle position résidentielle (par rapport au logement antérieur) et une évolution du statut social dans le sens ascendant peut répondre à des aspirations fortes de la part des "jeunes mariés". Ayman affirme ainsi que les logements de la cité ne sont pas *achwâ'i* – "désordonnés", "anarchiques" - , comme à Manchiat Nasser d'où il vient, quartier populaire s'il en est ; Azza, affirmant qu'elle "*s'est installée ici et qu'elle est contente*", est partie avec son mari de chez son beau-père parce que "*c'était trop petit et ici elle est indépendante*" ; Charif, journaliste, parle avec enthousiasme de son nouveau cadre de vie et de ses nouvelles activités dans la cité (journaliste, il effectue des reportages pour son quotidien, a de nombreux amis et s'occupe des personnes en difficulté). Ceci ne signifie pas que la mobilité sociale soit réalisée et réalisable, mais tout est accompli pour qu'aux nouvelles conditions de logement correspondent de nouvelles conditions de vie qui s'accordent à cette aspiration à la mobilité ; et, dans les propos des "jeunes mariés", les comparaisons entre le logement antérieur ou la vie "d'avant" et le logement actuel, ainsi que leur regard positif sur la cité et ce qu'elle leur offrira par la suite – même si, comme le dit Charif, "*c'est normal qu'il y ait encore des problèmes*" – témoignent de l'intensité d'un changement résidentiel qui ne se limite pas à un simple changement de logement. Aussi, les pratiques de distinction, évoquées

plus haut - et qui sont justement souvent l'apanage des "jeunes mariés" -, sont-elles probablement mises en œuvre tout autant pour se différencier du voisin que pour matérialiser cette aspiration[37].

Par définition, une telle ambition d'ordre résidentiel et social – le *projet* résidentiel – n'a pu être anticipée par les familles dont le relogement a été imposé. Pourtant, au sein de ce groupe, les stratégies d'adaptation – qui s'incarnent aussi dans des pratiques de distinction – sont révélées par certains des ménages disposant de ressources suffisantes pour aménager et agencer leur logement à leur convenance. Mais ces stratégies d'adaptation attestent surtout de leurs tentatives à ajuster, *a posteriori*, le changement résidentiel à ce qui est à leurs yeux une nouvelle position sociale – encore une fois, pas nécessairement réalisable et réalisée. Pour ces derniers, à l'instar des "jeunes mariés", le montant des loyers est justifié par la taille et le confort des appartements et, s'il est vrai "*qu'il faut encore attendre quelques années pour voir ce qui se passe ici parce que c'est une nouvelle ville*" (Khadija), la cité et les nouvelles conditions de logement et, plus largement, de vie, dès lors qu'elles sont comparées ce qui prévalait avant l'installation, témoignent, selon eux, de l'amélioration de leur situation.

Si la position sociale de ces ménages converge vers celle des "jeunes mariés", d'autres perçoivent leur relogement comme une altération de leur conditions de vie et de leur position sociale parce qu'ils résidaient auparavant dans des logements plus spacieux, moins coûteux et situés dans les quartiers centraux du Caire. Pour ceux-ci, la question du relogement ne se pose pas en terme de déficit de ressources financières : par exemple, pour Magda, Abdallah ou Nafissa, tous trois "relogés", la question des loyers semble être très accessoire parmi l'ensemble de leurs récriminations à l'encontre de la cité. Celles-ci sont d'autant plus acerbes – Magda emploie le terme *zift* [38] – que leur relogement équivaut à un "blocage" résidentiel. En effet, les revenus de ces ménages leur permettent de vivre confortablement dans la cité par rapport à leurs voisins plus démunis – et l'aménagement de leurs appartements l'atteste – mais ne les autorisent pas à en partir : "*Nous ne pouvions pas acheter un autre appartement au Caire et, donc, nous étions obligés de venir ici.*" (Magda) ; "*Le mieux ici ?… Il n'y a rien… J'ai déjà pensé à déménager, si je trouvais un meilleur endroit, mais je manque de moyens*" (Abdallah). Il est encore significatif ici de signaler que ces familles accueillies dans la cité en raison même du séisme désignent leurs voisins relogés en des termes proches

[37]. Il convient de noter que le statut de propriétaire que confère l'accès au logement dans la cité n'est jamais évoqué "spontanément" par ses habitants, alors même que nous pourrions supposer qu'il répond à l'ambition résidentielle des "jeunes mariés" et que, pour ces derniers tout autant que pour les "relogés", il favorise la constitution d'un patrimoine familial. Sans doute les délais de 30 et 40 ans pour acquérir le statut de propriétaire et les incertitudes quant à l'avenir jouent-ils un rôle important pour expliquer cet "oubli". Nous avons parfois interrogé les habitants à ce sujet : "*Etre propriétaire, c'est bien mais on ne sait pas ce qui se passera dans 15 ans*" (Hoda) ; Sultân nous a donné cette réponse ironique : " *C'est peut-être bien d'être propriétaire, mais dans 30 ans, je ne serai plus ici pour le savoir. Et puis, peut-être que d'ici là, il y aura un autre tremblement de terre ! Alors, qu'est-ce qu'on fait ? On vit au jour le jour. C'est tout.*"

[38]. Magda n'est pas la seule à utiliser le mot *zift* pour qualifier la cité. *Zift* signifie littéralement "goudron", mais lorsque Magda ou Hiba disent : "*Ici, c'est (comme le)* zift", il faudrait plutôt traduire : "*Ici, c'est de la m...*"

de ceux des "jeunes mariés", posant une distance entre eux et "*ces gens du tremblement de terre*" (Nafissa).

Les ménages qui ont effectué une demande de relogement auprès du Gouvernorat du Caire, peuvent se trouver dans une situation intermédiaire entre les "jeunes mariés" et certains "relogés". Leur déménagement dans la cité a été projeté et préparé ; l'avance de paiement qu'ils ont dû verser pour l'obtention des clés a nécessité la constitution d'une épargne. Par exemple, 'Amr a emprunté de l'argent à son patron et Nabila a vendu le terrain de la maison de Banhâ. En ce sens, il s'agit de la mise en œuvre d'une stratégie résidentielle similaire à celle des "jeunes mariés". Par contre, si les "jeunes mariés" ont connaissance dès avant leur arrivée du montant des loyers et que les versements de ceux-ci commencent lors de leur installation, ces ménages, au même titre que les "relogés", sont longtemps restés dans l'incertitude quant au montant des termes mensuels. Lorsque les rumeurs sur les loyers se précisent, plusieurs de ces ménages disposent des ressources nécessaires ou encore sont *prêts* à les acquitter, mais d'autres ont déjà basculé dans la même précarité que celle qui touche certains des "relogés" après le séisme et des "expulsés administratifs" : l'incapacité à anticiper le coût du relogement et à évaluer les nouveaux frais qui en procèdent explique en partie ce basculement. Aussi, quand Nagati ou Farûq font le compte de leurs nouveaux frais dans la cité – en transport, en nourriture, en travaux indispensables dans l'appartement, etc. -, ils les comparent à leurs dépenses antérieures et concluent à l'impossibilité de payer un loyer de 50 £e. Toutefois, s'ils n'ont pu préjuger de leur nouvelle situation, ces ménages, à l'instar des "relogés" et "expulsés administratifs" en position instable, mettent en œuvre des pratiques d'ajustement pour tenter d'atténuer l'écart croissant entre leur aspiration initiale à la mobilité et leur position actuelle.

Les croisements entre les différents groupes qui composent la population de la cité ou encore les exclusions de ces mêmes groupes tendent à montrer que les catégories "jeunes mariés" et "relogés" ne sont pas figées *a priori,* ni définitivement fixées. Le rétablissement des itinéraires résidentiels ainsi que les modes d'accès au logement – présentés dans le chapitre précédent -, l'estimation des ressources des habitants ou la classification par types majoritaires de transformations du logement ne présument donc pas mécaniquement des positions sociales des ménages et, comme nous le verrons plus loin, n'augurent pas systématiquement des modes de cohabitation dans la cité.

Ainsi, la cité et ces habitants n'entrent pas dans un cadre délimité une fois pour toutes : malgré la jeunesse de la ville et de son peuplement, les modalités d'inscription dans cet espace, les pratiques d'ajustement à une situation nouvelle, les recompositions qui perturbent les catégories préétablies, les relations de sociabilité sont autant d'éléments qui permettent de penser que ce que nous observons là, c'est le début "*d'une histoire, d'un long*

investissement matériel et mental, de principes d'organisation, qu'il s'agisse d'habitat, de hiérarchies sociales, de rapports avec les groupes voisins" (RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, 1990, 190), toutes choses qui construisent le "territoire".

Cette histoire résidentielle en germe nous renvoie à une autre histoire résidentielle, plus ancienne : celle des habitants de 'Ayn al-Sira.

2 – Les appropriations de l'espace public à 'Ayn al-Sira : des compétences individuelles aux compétences collectives

Présentée ci-avant, la hiérarchie des appropriations et des transformations de l'espace habité à Masâkin al-Zilzâl, associée aux modalités de l'installation dans une nouvelle cité, pourrait être renouvelée en ce qui concerne la cité nassérienne 'Ayn al-Sira : en effet, quelque trente années avant les habitants du Muqattam, ceux de 'Ayn al-Sira ont emménagé dans un nouveau type de logement qu'ils n'avaient, eux non plus, jamais expérimenté auparavant. Ainsi, dans les années soixante, mais selon des processus d'amélioration et de personnalisation de l'habitat analogues à ceux observés à Masâkin al-Zilzâl dans les années quatre- vingt-dix, une première phase de réagencement des logements de 'Ayn al-Sira a consisté à déplacer les cloisons intérieures, à agrandir la cuisine, à réaménager les toilettes, à carreler, à peindre, à fermer le balcon, etc.[39]. La comparaison entre les deux cités pourrait être poursuivie par les concordances qui caractérisent les itinéraires des uns et des autres : à 'Ayn al-Sira comme à Masâkin al-Zilzâl, la plupart des habitants sont originaires du Caire plutôt que de la province et, notamment, des quartiers centraux et anciens ; de même, une partie d'entre eux a été relogée par le Gouvernorat du Caire à la suite de l'effondrement de leur habitation ou de travaux d'utilité publique ; pour d'autres résidents de 'Ayn al-Sira, l'accès au logement de la cité nassérienne correspond, dans ces années-là, à une promotion sociale qui pourrait être rapprochée, même si les motivations en sont différentes, des stratégies résidentielles mises en œuvre par les "jeunes mariés" de Masâkin al-Zilzâl[40].

---

[39]. Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle ", p. 189.

[40]. Nous rappelons que notre démarche générale ne se fonde pas sur une comparaison entre différents terrains (nos quartiers), même si des correspondances au niveau des processus - et non des résultats - peuvent être mises au jour, comme c'est le cas pour les jardinets créés à Masâkin al-Zilzâl et à 'Ayn al-Sira qui font l'objet d'un prochain paragraphe de ce Chapitre. Il s'agit par contre, pour nous, à chaque fois, de tenter de répondre à et d'illustrer des questionnements différents à partir du terrain qui nous paraît le plus exemplaire par rapport à ce questionnement. Par ailleurs, nous précisons que ce qui est observé et présenté dans les pages suivantes, quant aux appropriations de l'espace à 'Ayn al-Sira, n'est pas transposable "tel quel" à ce qui se passe à Masâkin al-Zilzâl parce qu'il ne s'agit pas exactement de la même "histoire résidentielle".

Or, notre propos n'est plus désormais d'observer les transformations de l'espace habité *de l'intérieur*, soit, autrement dit, en se situant depuis l'espace familial et privé, mais, par une sorte d'inversion du regard, d'une part, de saisir comment les nouveaux dispositifs bâtis de l'espace habité modifient les espaces publics et en renouvellent les usages et, d'autre part, de comprendre les modalités du passage de la multitude d'actes individuels d'appropriation de l'espace – tels que ceux observés plus haut à Masâkin al-Zilzâl – aux actes, plus rares, relevant de la mise en œuvre de *compétences collectives* qui, parce qu'elle se joue sur l'espace public, témoigne en partie de la relation des habitants à l'Etat.

a - Les extensions bâties à 'Ayn al-Sira : diversité des pratiques et normes communes

A 'Ayn al-Sira, les transformations significatives du bâti, celles qui, graduellement, remodèlent fondamentalement la physionomie de la cité, coïncident avec l'accès à la propriété des habitants, à la fin des années soixante-dix. Dès avant ce changement de statut, nombre de résidents, encore locataires, avaient intégrés les balcons ou les loggias dans leur appartement, augmentant ainsi de quelques mètres carrés la surface habitable. Les extensions qu'ils édifient par la suite, notamment en empiétant sur les espaces publics que constituent les rues et les passages entre les blocs, sont essentiellement liées à l'exiguïté du logement initial, composé d'une, de deux ou bien de trois pièces de 12 m^2 chacune, d'une petite *sâla*, d'une cuisine et d'un "coin toilettes" avec douches[41]. De plus, si les familles, emménageant dans la cité dans les années soixante, sont majoritairement des ménages constitués de couples jeunes, ou relativement jeunes, vivant avec les aînés de leurs enfants, au cours du temps, l'agrandissement de ces familles, par la naissance d'autres enfants, puis l'arrivée à l'âge adulte d'une partie de ceux-ci à partir des années soixante-dix – évolution qui exige en principe et quand on le peut une redistribution des pièces entre les jeunes hommes et les jeunes filles – ont contribué à accroître la promiscuité dans les appartements, une promiscuité qui était déjà significative dans les logements d'une pièce – la moyenne

[41]. Les habitants des deux ou trois pièces ont souvent agrandi la *sâla* d'origine pour en faire un espace polyvalent (pièce de réception, lieu de préparation des repas en raison de l'étroitesse de la cuisine, chambre à coucher si nécessaire, etc.), tandis que l'espace réservé aux chambres à coucher a été réduit (SALAMA, *The Phenomenom of User Transformation of Public Housing in Egypt,* non daté, 8). Dans les logements d'une pièce seulement, les extensions permettent de transformer la chambre initiale en *sâla* et de créer, en arrière de cette *sâla*, une ou plusieurs chambres supplémentaires. Jean-Charles Depaule, retraçant l'histoire et les usages de la *sâla* dans les demeures égyptiennes, écrit : " *(...) il arrive que, dans les logements où* a priori *cette pièce fait défaut ou est déficiente, les habitants produisent en quelque sorte leur* sâla *en projetant autant que possible certains attributs significatifs (...). Des interventions de ce genre sont fréquentes. Plus ou moins importantes selon les virtualités ou les contraintes que possède l'espace, elles s'appliquent aussi bien à des appartements modernes qu'à des logements anciens (...)"* (DEPAULE, "Un type contemporain", 1991, 75).

d'occupation étant de six personnes par appartement dans la cité[42]. Certes, le départ des enfants vers d'autres quartiers à la suite de leur mariage a quelque peu allégé cette densité d'occupation, mais, dans certaines familles, l'hébergement des enfants mariés nécessite des réaménagements soit au sein du logement initial, soit par le biais d'extensions bâties.

D'après les propos des habitants, l'apparition des premières extensions est hésitante : au début, il s'agit d'empiétements de faible ampleur qui se caractérisent par l'emploi de matériaux légers et amovibles tels que palissades en bois ou tôles de métal. Dans le même ordre d'idées, certains habitants commencent par délimiter par un muret l'emplacement d'un jardinet devant chez eux, puis, lorsqu'ils sont sûrs que cette appropriation "illégale" ne peut être remise en cause, ils utilisent cet espace réservé pour bâtir "en dur". De manière générale, les matériaux employés changent progressivement de qualité et gagnent en solidité au cours du temps ; de même, lorsque les ajouts aux blocs sont "légalisés", les extensions sont conçues pour être durables, comme en témoigne l'usage de briques ou de poutres en béton armé. Habitant de longue date de la cité, Sayyid évoque ainsi le passage à la "légalisation" des adjonctions bâties : "*Il y a eu deux sortes de changements, de forme et de fond : de forme car les logements ont changé et, par exemple, avant il n'y avait pas d'extension des blocs, il n'y avait pas d'étages en plus (…). Ensuite, les gens ont rajouté des étages. Tout d'abord, il y a eu des gens qui ont construit des cinquièmes étages sans autorisation. Le conseil municipal est passé pour se renseigner et il y a eu des procès et des amendes qui correspondaient au coût du nouvel appartement et le loyer était augmenté de 15 à 20 £e jusqu'au moment où les gens sont devenus propriétaires. S'ils refusaient de payer, l'étage était cassé. Il y a eu deux cas où les étages ont été démolis. Pour les balcons, on ne payait rien ; les propriétaires agrandissent leur balcon sur la rue et donc ils ne payent pas (…). Il y a des gens qui ont aussi installé des magasins en rez-de-chaussée et devant les blocs. Ils doivent demander une autorisation au conseil du quartier pour dire ce qu'ils vendent. Au début, il n'y en avait pas car les gens n'étaient pas propriétaires, c'est seulement depuis une dizaine d'années qu'il y a des magasins. C'était interdit de construire avant d'être propriétaire.*"

Les relevés des extensions que nous avons effectués à 'Ayn al-Sira mettent en évidence des régularités au niveau des types d'appropriation. L'une des plus notables est la surélévation fréquente des blocs par les habitants des derniers étages, soit au moyen de matériaux précaires (planches de bois), soit, le plus souvent, avec des briques : "*J'habite au dernier étage d'un bloc. J'ai rajouté un étage en plus pour mes enfants, pour que ma fille* [à

[42]. Par contre, les extensions bâties ne correspondent pas à une possible croissance démographique de la cité puisque, à partir du milieu des années soixante-dix, le nombre d'habitants se stabilise puis décroît (Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle ", p. 189). Elles ne peuvent être que très rarement associées à l'accueil de familles étrangères dans le logement comme cela est, par exemple, observé pour les lotissements marocains dans lesquels la famille propriétaire peut louer une partie de son habitation afin d'augmenter ses revenus et d'en poursuivre la construction (PINSON, *Contre-types domestiques*, 1992, 165).

l'université] *soit indépendante, mais quand elle se mariera, elle partira (…). Je ne louerai pas cet appartement, parce que c'est interdit, mais je pourrais le vendre. C'est interdit de percevoir un loyer chaque mois parce que ce sont des logements qui appartiennent au gouvernement. Je pourrais le vendre 10 000 ou 12 000 £e. Le prix de la vente est limité parce qu'on vend l'appartement derrière le dos du gouvernement ; en principe, on ne peut pas vendre donc, il faut demander un prix raisonnable sinon les gens peuvent se plaindre (…). Je n'ai pas demandé d'autorisation, ni rien payé. Je n'ai pas eu de problèmes. J'ai payé un maçon pour le construire, ça m'a coûté 4 000 £e et j'ai amené l'eau à cet étage. Chaque bloc a quatre étages, nous pouvons ajouter un étage supplémentaire, mais pas deux parce que ce n'est pas assez solide.*" (Galâl)[43].

Si, parce qu'ils peuvent occuper le toit de l'immeuble, les habitants des derniers étages sont privilégiés par rapport à ceux des niveaux inférieurs, les résidents des rez-de-chaussée se trouvent aussi dans une situation favorable pour agrandir leur logement de façon peu coûteuse (certains blocs n'ont pas été surélevés mais, par contre, il n'y a pas de bloc qui n'ait au moins une extension en rez-de-chaussée) ou pour édifier un kiosque à proximité de leur domicile. C'est ainsi que 'Adîl a construit une petite boutique pour vendre des casseroles : "*Mon magasin, je l'ai construit sur un terrain libre, devant le bloc. Il n'y a pas l'électricité parce que je ne peux pas faire la demande, je la prends de l'appartement. Je n'ai pas eu de problème pour construire le magasin, je l'ai fait moi-même il y a trois ans, pour 2 000 £e. Mes frères et mes amis m'ont prêté de l'argent et j'ai tout remboursé grâce à mon travail au magasin… Ça marche, grâce à Dieu.*" 'Abd al-Sabûr, qui en raison de son grand âge ne peut plus travailler aux tanneries, est également propriétaire, depuis 1972, d'un kiosque contigu à son logement : "*J'avais d'abord déposé une demande auprès de l'Union Socialiste* [sous Nasser]*, puis, quand le Parti National* [sous Sadate] *l'a remplacée, j'ai déposé une nouvelle demande. Il faut attendre longtemps pour avoir l'autorisation mais comme j'étais responsable de ces blocs ici, je l'ai obtenue plus facilement. Mais ça ne marche pas très bien ; avant, oui, ça marchait bien mais maintenant, il y a trop de concurrence, parce qu'il y a beaucoup de kiosques que les gens ont fait quand ils sont arrivés à la retraite.*"

Un deuxième type de régularité dans les modes d'appropriation concerne les blocs composés de logements d'une pièce. Ces appartements, très exigus, n'ouvrent que sur l'une des façades du bloc et ne sont pas traversants, contrairement aux logements plus grands : dans la plupart des cas, les extensions construites par les habitants se disposent de part et d'autre du bâtiment puisque, d'un côté comme de l'autre, chacun agrandit son logement[44]. Les

[43]. La surélévation des immeubles n'est pas spécifique de 'Ayn al-Sira et l'occupation des toits est très fréquente au Caire (BLANCHI, ILBERT, "Les toits du Caire", 1981, 59-72). Par contre, le creusement de caves nous a paru exceptionnel. Rafik Salama, dans une étude qui compare les modifications bâties dans les cités nassériennes, constate qu'il s'agit de petites pièces, de faible hauteur (1m 70), disposant d'un accès indépendant et qui servent le plus souvent à stocker des marchandises (SALAMA, *The Phenomenom of User Transformation of Public Housing in Egypt,* non daté, 3).

[44]. Ces blocs composés de logements d'une pièce sont localisés aux endroits suivants : au nord de la cité, limitrophes aux "*Marché et magasins*" (6 blocs, orientés nord-sud) ; au sud des "*Ateliers et garages*" situés à

appartements de deux et trois pièces sont traversants et leurs fenêtres et balcons ouvrent sur les deux façades les plus longues du bloc. De ce fait, les extensions bâties de ce type de logements ne se disposent - et il s'agit là de la troisième régularité - que le long de l'une des façades, celle qui se situe du côté opposé des entrées et cages d'escalier. Si, sur cette façade avant, des résidents ont parfois construit des petits magasins ou conçus des jardins en rez-de-chaussée, il est surprenant de constater que, dans toute la cité, personne n'a dérogé à cette règle qui prohibe la construction de pièces d'habitation sur la façade avant des blocs – hormis, nous l'avons dit, dans le cas des blocs composés de logements d'une pièce… Par contre, sur les petits côtés des immeubles, là où aucune ouverture n'était prévue initialement, de nombreuses fenêtres ont été percées et, de temps en temps, des extensions ont été ajoutées. Par ailleurs, les habitants des logements plus spacieux n'ont pas systématiquement éprouvé le besoin de s'agrandir, à l'exemple de Fatma, Sayyid, Imân ou Mahmûd, tous propriétaires d'un trois pièces. Imân a seulement intégré les balcons dans son appartement ; Fatma a réaménagé la *sâla* en utilisant aussi son balcon et a consolidé le toit du bloc pour en faire une terrasse ; Mahmûd refuse, quant à lui, "*d'agrandir ou de transformer mon appartement parce que ça dégrade les blocs et le paysage… Beaucoup de gens l'ont fait et ça a changé les blocs. Les gens d'en face ont ajouté des étages pour leurs enfants et des pièces devant. Moi, je n'ajoute rien parce que j'ai déjà une pièce pour mes enfants, ce n'est pas nécessaire. Mais c'est vrai que les pièces sont petites*".

L'édification des constructions latérales au bloc relève souvent d'une entente entre les propriétaires qui habitent les uns au dessus des autres : "*Il y a quelqu'un qui a ajouté des pièces en bas pour sa famille et un autre qui a fait un étage au dessus pour louer* [la location étant rarissime]. *Moi, j'ai ajouté une pièce sur le côté. L'appartement avait deux chambres et une* sâla*. Les voisins ont fait la même chose, il y a dix ans, parce que les enfants ont grandi. Nous en avons discuté ensemble, nous avons fait appel à un entrepreneur du quartier et nous avons payé chacun une partie de la construction. Cela nous a coûté environ 2 500 £e chacun, mais maintenant, ce serait plus cher, ce serait le double. Maintenant, il n'y a plus de place pour faire des pièces en plus… Celui qui habite au 4ème étage, il fait le 5ème avec un escalier… Personne ne nous a demandé d'argent, personne ne nous a dit que cela pouvait être cassé et jusqu'à maintenant, tout le monde fait ça.*" (Yahya).

De la même manière, les frais liés aux réparations des extensions, parfois mal conçues et mal construites, requièrent un accord entre voisins. Nasra, qui réside dans le même bloc que Yahya mais qui n'utilise pas la même cage d'escalier, explique ainsi : "*J'ai ajouté deux pièces, il y a 6 ou 7 ans. Elles se sont fissurées. Nous avons demandé à un entrepreneur de venir réparer. Tous les habitants ont participé à la réparation parce qu'il y avait des*

---

l'extrémité nord-est de la cité (3 blocs orientés nord-sud) ; dans la partie sud de la cité, à l'ouest de la "*Police routière*" (6 blocs orientés est-ouest). Cf. supra la carte "Appropriations de l'espace à 'Ayn al-Sira", p. 414.

dégâts dans tout l'immeuble ; tout le monde a payé l'entrepreneur pour réparer les fondations et chacun a payé pour ses propres fissures. Tout le monde a donné de l'argent. Nous avons payé en tout 4 500 £e pour les fondations et 600 £e pour chaque appartement. Nous avions construit les pièces ensemble, 2 500 £e pour chacun, pour s'agrandir. Nous avons eu l'idée ensemble parce que nous avons tous des enfants"[45].

Toutefois, dans certains blocs, la mésentente ou l'impossibilité de trouver un accord entre les habitants rend irréalisable la construction des extensions, notamment pour les résidents des étages supérieurs, comme l'explique la mère de Nahla, propriétaire de deux appartements contigus au 4ème étage : "*Chaque appartement avait une pièce et une* sâla*, ce n'était pas grand et nous avons d'abord cassé les murs mitoyens. J'ai aussi transformé le balcon qui est intégré à la pièce et fait des travaux dans la salle de bains. (…) Si les gens des 2ème et 3ème étages ajoutent des pièces devant chez eux, je peux faire pareil. Mais les gens du dessous ne l'ont pas fait. Je ne peux pas le faire sans eux parce que les fondations sont difficiles à construire… Personne ne déteste s'agrandir… Si quelqu'un construisait comme ça, nous le ferions aussi, tout de suite. Mais, le problème c'est que les gens du 1er et du 2ème sont célibataires… La plupart des gens des blocs le font, sauf nous !*". Faute donc de pouvoir bâtir des extensions latérales, les parents de Nahla ont construit sur le toit du bloc : "*Nous avons ajouté un étage en plus sur la surface du premier appartement. Puis, quand nous avons acheté le second appartement, nous avons construit une terrasse pour élever des animaux. Maintenant, nous passons nos soirées là-haut. C'est l'entrepreneur du quartier qui est venu construire. Il est connu ici, on va le chercher. Il demande 5 000 £e qui comprennent les matériaux (…). Si je voulais vendre, je devrais tout vendre, à cause de l'escalier* [qui relie les deux étages]. *Mais je ne veux pas vendre, l'appartement du dessus, c'est pour les enfants, c'est pour y vivre… Nous avons pu faire ça parce que nous sommes propriétaires, nous payons seulement des impôts en plus. Nous avons construit il y a 18 ans, lorsque nous sommes devenus propriétaires. Il y a beaucoup de gens qui faisaient ça avant, mais c'était cassé.*"

Dans d'autres blocs, l'association des habitants ne peut tous les rassembler soit parce que l'un d'entre eux refuse l'extension, soit, plus fréquemment, parce qu'une famille n'a pas les ressources suffisantes pour financer les travaux. C'est ce dont témoignent les constructions "sur pilotis", comme c'est le cas dans l'immeuble de Cha'bân : "*Nous avons ajouté deux pièces il y a 7 ans, pour 2 600 £e chacun. C'était pareil pour tout le monde. Nous nous sommes mis d'accord pour payer ensemble… Si quelqu'un ne peut pas payer, il ne paye*

[45]. Dans nos entretiens, l'évocation des enfants est fréquente pour justifier les extensions : au-delà du besoin d'espace vital dans des logements initialement petits, il s'agit, lorsque cela est possible, de pouvoir séparer la chambre des parents de celle des garçons et de celle des filles. Ceci explique que les appartements et leurs extensions se caractérisent par une réduction de la surface des chambres à coucher afin d'en augmenter le nombre (SALAMA, *The Phenomenom of User Transformation*, non daté, 13).

pas. La dame du rez-de-chaussée, par exemple, n'a pas payé. Ensuite, elle a fermé par des murs, mais comme elle est pauvre, elle n'a pas remboursé."

Les moyens financiers inégaux des habitants d'un même bloc limitent ainsi les possibilités de coopération verticale et horizontale - entre voisins d'un même palier ou d'un même étage pour ce qui concerne les murs mitoyens –, mais ils expliquent aussi les différences que l'on peut observer quant aux matériaux utilisés et aux surfaces appropriées : certains habitants n'ajoutent qu'un appentis en bois ou qu'une petite pièce en brique crue à leur appartement, d'autres parviennent à doubler, voire tripler, la surface d'origine de leur logement en ajoutant plusieurs pièces fondées sur des poutres de béton. La comparaison entre les ajouts réalisés individuellement et ceux qui le sont collectivement montre encore que ces derniers sont, majoritairement, plus solidement bâtis que les premiers en raison du coût moindre par habitant : les négociations collectives avec l'entrepreneur permettent, en effet, de réduire la dépense pour chaque habitant et de discuter de la qualité des fondations et des matériaux qui doivent supporter quatre ou cinq étages. De même, les "extensions collectives" empiètent souvent sur une plus vaste superficie que celles effectuées par des familles isolées : la conception en commun et synchronique de la construction autorise l'utilisation de la surface maximale – qui dépend de la largeur de la rue –, tandis que les ajouts successifs engagés indépendamment sont plus limités même s'il arrive qu'ils soient prolongés ultérieurement par de nouveaux ajouts… Par contre, les extensions individuelles présentent une plus grande diversité de formes, de matériaux, de finitions, de fonctions et d'usages que les extensions collectives, dans la mesure où elles reflètent les besoins et les aspirations propres à chaque famille[46].

Le phénomène d'ajouts, d'annexes et de surélévations a pris une telle ampleur à 'Ayn al-Sira qu'il est parfois difficile de reconnaître le bloc original, mais l'exploitation de l'espace respecte cependant certaine normes qui semblent être partagées par les résidents et qui témoignent d'une capacité d'appropriation rationnelle de l'espace, qu'il s'agisse de la somme des actes accomplis par les individus ou des appropriations véritablement collectives. Aux régularités relatives aux modes d'appropriation selon le type d'appartement et sa situation dans le bloc, évoquées plus haut, s'ajoutent des régularités d'un autre ordre, qui ressortissent aux usages de l'espace public et, au-delà, à la perception qu'ont de cet espace les habitants. Il s'agit ici de normes non écrites – non dites ? – qui paraissent être communément

[46]. Ces dernières remarques proviennent en partie du travail d'observation minutieux entrepris par Rafik Salama dans une vingtaine de cités nassériennes ; il y constate, entre autres, que la situation de la cité peut influer sur l'ampleur des modifications des blocs : les cités localisées le long d'avenues et d'axes routiers importants ou dans le centre-ville seraient, en raison de la vigilance des autorités, moins transformées et le seraient plutôt de manière individuelle alors que les cités établies dans des sites périphériques et "isolés" ('Ayn al-Sira et Hilwân) se caractériseraient par de nombreux ajouts de type collectif (SALAMA, *The Phenomenom of User Transformation*, non daté, 5).

admises même si elles n'excluent pas des "déviances" minoritaires, qui attestent de "*l'inégalité*" entre les habitants[47].

L'une de ces normes est que l'empiétement des extensions sur la rue dépend de la largeur de celle-ci : ainsi, pour une rue de 8 à 10 mètres de large entre deux rangées de blocs, les extensions n'excèdent pas 1,5 à 2 mètres de chaque côté, ce qui laisse encore un passage de 4 à 6 mètres, suffisant pour la circulation piétonne – ce type de rues n'est pas carrossable et est essentiellement utilisée par les riverains (SALAMA, *The phenomenon of User Transformation*, non daté, 11). Les "avenues" plus larges de 'Ayn al-Sira, celles qui sont destinées à la circulation automobile, admettent aisément un doublement de l'épaisseur du bloc d'origine (7 ou 8 mètres), sans empiétement sur l'avenue elle-même. La superficie conférée, à l'origine, aux espaces publics – avenues, rues et passages, jardins et squares publics – qui représentait environ 75 % de la surface totale de la cité contre environ 25 % de surface bâtie – a favorisé les extensions, la plupart des espaces verts initiaux ayant été supprimés.

Une autre norme est celle qui consiste à édifier les extensions uniquement sur la façade arrière du bloc – excepté dans le cas des logements d'une pièce – et, éventuellement sur ses petits côtés : dans ce cas, les façades avant ainsi que celles des entrées, peuvent être prolongées par des jardinets ou, plus rarement, par des petits magasins. Or, les facteurs d'explication de cette "régularité constructive" ne résident ni dans l'architecture des blocs (par exemple, les façades avant ne permettraient pas les extensions), ni dans le manque d'espace disponible à l'avant du bloc (dans certains cas, les rangées de blocs sont séparées par des rues très larges), ni encore dans des différenciations significatives entre les blocs composés de logements d'une pièce et les autres blocs, puisqu'ils sont tous quasi identiques. Il est probable que le coût d'un agrandissement maximal du logement d'un seul côté de l'immeuble soit moins élevé que celui d'une double extension de part et d'autre du bloc, et ceci expliquerait cela. Une autre explication peut être cherchée du côté des vis-à-vis qui résultent du grand nombre de terrasses et de balcons souhaités par les résidents lorsqu'ils conçoivent la configuration de l'extension ; le nombre de ces vis-à-vis, élevé dans le cas des blocs constitués de logements d'une pièce et étendus sur les deux façades, est plus limité lorsque les ajouts ne se situent que d'un côté du bloc et qu'ils donnent sur la façade, non transformée, du bloc d'en face. Cette seconde explication pourrait être confirmée par le fait que les volets des façades

[47]. L'inégalité des habitants renvoie à leur capacité à savoir, plus ou moins ou aucunement, jouer de ces normes pour les utiliser à leur profit : " *(...) doter les acteurs d'une qualité principale, la compétence. Par ce terme (...), on entendra : la capacité à reconnaître la pluralité des champs normatifs et à identifier leurs contenus respectifs ; l'aptitude à repérer les caractéristiques d'une situation et les qualités de ces protagonistes ; la faculté, enfin, à se glisser dans les espaces interstitiels que les univers de règles ménagent entre eux, à mobiliser à leur profit le système des normes ou des taxinomies le plus adéquat, à construire à partir de règles et de valeurs disparates les interprétations qui organiseront différemment le monde. Sur tous ces points, aucune égalité n'est postulée entre les acteurs. Leur liberté est en proportion du moment, de la multiplicité des mondes auxquels leurs expériences biographiques leur ont donné accès, et de leurs capacités inférentielles.*" (LEPETIT, "Histoire des pratiques, pratique de l'histoire", 1995, 20).

non modifiées sont fréquemment clos ou mi-clos ; or, il ne s'agit pas ici d'une décision liée à l'ensoleillement qui serait trop intense, puisque ces fenêtres ouvrent au nord, pour l'essentiel d'entre elles, les terrasses et balcons des extensions étant, quant à eux, orientés au sud[48].

Si le type de construction et d'urbanisme qui prévaut dans les cités nassériennes a été souvent dénigré à l'origine[49], les adjonctions conçues par les habitants font également l'objet de nombreuses critiques, notamment lorsqu'elles sont observées "de loin". Il leur est reproché leur caractère supposé hétéroclite, incohérent et parfois illogique[50]. Or, le décryptage

---

[48]. La création de nouveaux balcons n'exclut pas la fermeture des anciens et, de même, si les volets sont fermés d'un côté du bloc, cela ne signifie pas que les balcons en vis-à-vis soient systématiquement ouverts. Les utilisations et usages des balcons, loggias et fenêtres qui constituent un "*point de rencontre entre l'extérieur et l'intérieur (...) révélateur de la manière dont les habitants délimitent leur territoire et règlent leurs relations avec le monde environnant*" témoignent "*d'un jeu complexe entre le dehors et le dedans (...) en relation avec les modèles auxquels les habitants se réfèrent*" (DEPAULE, NOWEIR, "Balcons au Caire", 1986, 301-302). Aussi y-a-t-il toujours des dérogations à ces règles et il s'agit plutôt ici d'un type majoritaire que nous avons observé lors de nos visites dans la cité.

[49]. En 1969, Pierre Marthelot écrivait : *"Les sociologues - et les psychologues - auront à faire pour étudier les réactions de ces foules transplantées ! Non pas qu'elles ne trouvent pas dans les nouveaux ensembles des conditions infiniment supérieures à celles qu'elles pouvaient avoir dans les vieux quartiers surpeuplés et croulants où parler d'hygiène est une dérision. Mais comment retrouver la densité sociale, le contact de la rue, les habitudes et les commodités du petit commerce ? Comment entretenir des logements à l'appareillage malgré tout compliqué et fragile ? L'impression reçue d'un trop rapide passage est celle d'une vie morne et qui n'a pas encore trouvé son équilibre.*" (MARTHELOT, "Dimensions nouvelles d'une métropole", 1969, 385).

[50]. Toutes sortes d'explications sont données à l'incohérence des pratiques habitantes - quel que soit le "terrain d'étude" - et à leurs effets néfastes. L'une d'elle relève de l'approche culturaliste et représente le pendant de ce que nous avons déjà évoqué, à savoir que le modèle urbain des cités de logement social (cités nassériennes, comme les évoque P. Marthelot ci-dessus, ou villes nouvelles) serait, intrinsèquement, inadapté aux modes de vie égyptiens (cf. *infra* "La rupture résidentielle : les relogés de Masâkin al-Zilzâl", p. 293). Ainsi, d'une part, le modèle est inadapté ; mais, d'autre part, les habitants - en raison d'un trait culturel qui leur serait spécifique et qui les caractériserait irrémédiablement - produiraient et transfèreraient leurs (mauvaises ?) habitudes d'un quartier à l'autre et, sans le savoir, agiraient à l'encontre de l'intérêt général : "*L'absence de gestion entre les différents organismes de gestion des quartiers centraux saturés de la capitale et des new settlements, a conduit à une méconnaissance des habitus et des* desiderata *des populations "chassées". De fait, ces populations ont tendance à reproduire les mêmes comportements de l'ancien quartier au nouveau, malgré des différences majeures de nature entre ces deux unités écologiques. Ainsi, habitués pour certains à s'approprier de petits lopins sur l'espace public pour installer la basse-cour ou planter quelqu'arbre, ils transposèrent à Qattamia cette tradition qui s'est notamment illustrée par la destruction par les habitants d'une dalle de béton jouxtant leur immeuble, déséquilibrant ses fondations dont la dalle représentait un élément porteur.*" (JOSSIFORT, "Villes nouvelles et new settlements", 1995, 36). Or, si dans l'exemple de 'Ayn al-Sira, les pratiques de transformation de l'espace peuvent porter atteinte au bâtiment lui-même (ce qui pose problème à tous les habitants), il s'agit de cas très minoritaires par rapport à l'ensemble des extensions observées (nous n'avons ainsi jamais entendu parler d'incidents graves, hormis une destruction due à l'explosion d'une bouteille de gaz, mais seulement de "fissures" qui concernent les extensions ajoutées et non les blocs). Par ailleurs, nous nous interrogeons sur le déterminisme de la "tradition" (la dalle de béton serait-elle l'un des éléments d'une modernité insaisissable pour les habitants ?) et de la "transposition" des comportements d'un quartier à l'autre : "*(...) à quelle culture ainsi conçue comme un " milieu ", "éther ", faudrait-il ici relier les pratiques et valeurs qui y sont inscrites ? Une culture popularo-urbano-égyptiano-arabo-musulmane* ?" (IRETON, "Du limon au béton", 1988, 127). La complexité de la relation entre processus d'appropriation et "culture" nous paraît être particulièrement bien explicitée par Françoise Navez-Bouchanine : "*L'appropriation apparaît parfois comme une réappropriation culturelle : dans les tentatives faites par les usagers pour rendre leurs espaces privés adaptés tant à leurs pratiques, besoins, représentations, dans les usages et retournements d'usages qu'ils font ou ne font pas de l'espace public... peuvent se lire, en filigrane, les éléments d'un " type " socio-culturel, au sens où l'entend Henri Raymond. (...). Les phénomènes y sont toutefois entremêlés à un tel point qu'il devient délicat de mettre en évidence ce qui relève d'une appropriation consécutive à l'imposition de modèles venus d'ailleurs, ou d'une adoption en réinterprétation de ces modèles, ou d'une simple survivance traditionnelle, ou d'une transformation profonde*

des processus de transformation de l'espace – et ceci concerne aussi bien 'Ayn al-Sira que Masâkin al-Zilzâl, même si les modalités et les résultats peuvent être différents d'un quartier à l'autre – met au jour une "*rationalité des fins (…)* [permettant d'accéder] *au sens qui structure des pratiques apparemment émiettées, désordonnées, irrationnelles.*" (LAKJAA, "L'habiter identitaire", 1996, 7).

Par comparaison, dans une analyse très fine des mécanismes de "l'urbanisation spontanée à Bulaq el-Dakrur", François Ireton écrit que ce "*processus* [d'urbanisation]*, s'il n'est ni institutionnellement organisé ni juridiquement contrôlé (il peut être purement illégal ou simplement " toléré ", est cependant* socialement structuré*, c'est-à-dire que (…) des régularités, des constantes y sont décelables par l'analyse, même si les* apparences *renvoient à un processus " anarchique " (…). D'autre part, c'est bien le processus global d'urbanisation qui est " spontané " (…) ; ce ne sont* en aucun cas les pratiques individuelles *des " agents-moteurs " de l'urbanisation (…). Très loin de toute " spontanéité " il s'agit bien, de la part de ces agents,* de pratiques stratégiques qui font l'objet de débats, de projets, de réflexions, de jugements de valeur, *de décisions prises individuellement ou dans le cadre de la famille plus ou moins élargie, ou de divers réseaux de sociabilité, voire (…) dans le cadre de groupes plus formels et plus avertis…* " (IRETON, "Du limon au béton", 1988, 125-126)[51].

Si elle n'est pas généralisable à l'ensemble de la cité, l'entente entre les habitants d'un même bloc, se traduisant par leur coopération, même temporaire, afin de négocier et d'édifier collectivement les extensions, est favorisée par l'ancienneté de leur présence à 'Ayn al-Sira et, plus largement, par leur histoire résidentielle majoritairement commune. En ce sens, les "portes ouvertes du quartier populaire", le poids des associations du quartier et les relations – parfois quasi institutionnalisées – entre les habitants jouent un rôle significatif quant à ces alliances entre voisins[52]. Ces facteurs agissent sur les possibilités de mobilisation collective d'une partie des habitants à l'échelle de leur propre bloc – construction et entretien des ajouts bâtis ou, encore, "caisses des camarades" utilisées à la maintenance des infrastructures communes aux résidents d'un même bâtiment –, mais, à une autre échelle, ils permettent aussi le regroupement des habitants lorsque les premières extensions sont menacées de démolition par une décision du Gouvernorat du Caire : ainsi, en 1978, l'intervention des forces de la Sécurité Centrale dans la cité suscita-t-elle un rassemblement des résidents en bas des blocs concernés qui dégénèra en un conflit violent. Selon Ahmad

---

des formes de cette dernière, le substrat culturel restant égal à lui-même, ou encore de production de formes empruntées au vocabulaire traditionnel mais n'ayant pourtant plus ni la même fonctionnalité ni la même signification.(...) L'examen de l'organisation de l'espace montre que (...) les choses sont beaucoup plus complexes et que la tradition est partout relue, réinterprétée, reformulée et que ces relectures cohabitent et s'entrelacent avec du neuf et de l'inédit." (NAVEZ-BOUCHANINE, "Logique des concepteurs et compétence des habitants", 1994, 238-239).

[51]. C'est également ce que démontre Agnès Deboulet tout au long de la troisième partie de sa thèse, partie intitulée "Genèse d'un quartier d'émanation populaire : la mise en pratique des représentations de l'espace" (DEBOULET, *Vers un urbanisme d'émanation populaire,* 1994, pp. 548-719).

[52]. Mais nous rappelons que les ententes entre voisins n'excluent pas non plus les situations de conflit ou les "portes fermées" (cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189).

Abdalla, à la suite de cette manifestation qui se forma ce jour-là après la prière du vendredi, les "*leaders gauchistes*" de la cité rédigèrent une pétition destinée à la préservation des extensions, intitulée "*Expédition militaire à 'Ayn al-Sira*" et signée par un grand nombre d'habitants, obligeant le Gouvernorat à revenir sur sa décision (ABDALLA, *La participation populaire à 'Ayn al-Sira,* 1995, 54).

Que ce soit l'aptitude à s'installer et à s'adapter à un nouvel espace de vie de la part des habitants "relogés" de Masâkin al-Zilzâl ou bien les multiples appropriations de l'espace par les résidents de 'Ayn al-Sira – ce qu'Henri Raymond nomme la "*compétence pratique*" (RAYMOND, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison,* 1984, 178) -, il s'agit, le plus souvent, de l'ajustement à une situation mise à mal.

A 'Ayn al-Sira, les transformations sont – paradoxalement parce qu'elles requièrent un minimum de moyens financiers - liées à la paupérisation d'une partie des habitants et à la captivité résidentielle de leurs enfants, mariés ou encore célibataires, qu'il est nécessaire de loger. A titre d'exemple, dans la famille de 'Abd al- Hamîd, seules deux filles, sur sept enfants, se sont mariées et ont quitté le quartier ; tous les autres enfants, dont l'aîné des garçons qui a 40 ans et la benjamine âgée de 28 ans, cohabitent dans l'appartement de deux pièces agrandi de deux chambres supplémentaires "*parce que nous avions besoin de place alors que, au début, un deux-pièces suffisait parce que les enfants étaient petits"* explique la mère de 'Abd al-Hamîd. Quant à ce dernier, il nous déclare : "*J'espère partir pour le mariage. Mais je suis fonctionnaire et je ne peux pas mettre d'argent de côté. Certains ajoutent des pièces pour les enfants mariés mais nous ne pouvons pas faire ça ici parce que nous sommes trop d'enfants à marier, nous ne pouvons pas ajouter des pièces pour tous. La solution, c'est le voyage dans un pays du Golfe pour mettre de l'argent de côté mais, à cause de la guerre du Golfe, ce n'est plus possible (…). Il y a quelqu'un dans notre famille qui est parti mais nous ne pouvons pas lui demander d'argent, ce serait honteux pour notre famille. Le plus important, la première chose qu'on te demande quand tu veux se marier, c'est : "Est-ce que tu as un appartement ?* " ('Abd al-Hamîd). La situation est semblable pour les enfants de Yahya : ses deux filles aînées, de 23 et 24 ans, sont fiancées mais ne peuvent se marier ; c'est encore le cas des deux derniers enfants de Nasra, âgés de 29 et 33 ans, ni fiancés, ni mariés "*à cause du problème d'appartement*", ou de ceux de Fatma : "*Maintenant, trois enfants sont fiancés, mais ils ne trouvent pas de logement. Le problème, c'est le pas-de-porte. Pour avoir un appartement, il faut voyager mais les voyages sont devenus difficiles à cause de la guerre du Golfe. Sayyid* [un voisin] *a pu voyager au Koweït, grâce à son frère qui était déjà là-bas et il a trouvé un appartement grâce à son voyage (…). Le salaire des enfants, ça sert pour se nourrir, pas pour chercher un appartement. Le grand problème, c'est le problème du logement. Le mariage, ça veut dire un appartement. Et mon mari ne gagne pas assez pour aider les enfants.*"

Aux extensions conçues pour loger les enfants célibataires adultes ou pour l'un des enfants mariés, comme c'est le cas pour 'Adîl et son épouse, s'ajoutent celles créées en prévision du mariage de l'un des enfants, chez Nahla ou chez Galâl, par exemple. A côté de ces transformations de l'appartement qui témoignent d'une adaptation, parfois imposée[53], mais aussi d'une anticipation au problème de l'accès à un logement pour les enfants de la cité, s'ajoutent des modifications qui ne ressortissent ni à la captivité résidentielle dans un logement trop exigu lorsque la famille s'agrandit, ni à l'impossible départ des enfants mariés. D'une certaine manière, le processus de transformation de l'espace relève dans ce cas plutôt de l'enrichissement de propriétaires qui, attachés pour des raisons affectives à la cité, améliorent leurs conditions de logement pour y demeurer et contournent par l'aménagement d'extensions la contrainte que leur impose la conffiguration des logements d'origine. C'est ainsi que Cha'bân, tout en regrettant la cité non transformée des débuts, a doublé la surface de son appartement ; disposant d'une retraite confortable et d'économies placée à la banque, "*il ne sait pas quoi faire de son argent*". Aussi, s'il est certain qu'un bon nombre d'habitants de 'Ayn al-Sira sont partis de la cité dès le milieu des années soixante-dix[54], d'autres, à l'instar de Cha'bân ont fait le choix d'y rester – de plus, Cha'bân a pu acquérir des logements pour quatre de ses enfants dans la cité même. C'est également ce qui se passe pour la famille de Nahla qui, tout en construisant un étage supplémentaire pour sa fille, dispose des moyens suffisants pour investir dans un autre appartement, situé dans la partie aisée du Muqattam en prévision du mariage du fils, encore adolescent.

En définitive, lorsqu'il est observé dans sa globalité, le phénomène d'ajouts à 'Ayn al-Sira masque des pratiques d'appropriation de l'espace et des stratégies résidentielles très diverses et ne relève rien, en tant que tel, des enjeux disparates qui fondent ces pratiques en amont. Si ces pratiques témoignent de l'aptitude qu'ont les habitants à se saisir des opportunités offertes par les possibilités d'extension, cette aptitude n'est pas identique pour tous. Certains sont mieux "placés" que d'autres : soit parce que, "dès le départ", ils résident au dernier étage ou au rez-de-chaussée, emplacements qui facilitent les extensions, soit parce qu'ils sont parvenus à s'associer pour s'étendre, soit, encore, parce qu'ils disposent de ressources financières supérieures à celles de leurs voisins. Conjointement à ces positions dissemblables, l'inégalité entre les habitants quant à l'adaptation à une situation "mise à mal" se lit encore au niveau de l'accès au logement pour leurs enfants. L'installation, dans la cité même, des enfants mariés recouvre deux modes de proximité familiale dont la signification est différente : dans un cas, il s'agit de l'obtention d'un logement indépendant – à un autre

[53]. Dans certains cas, la contrainte de la cohabitation entre les parents et le couple marié est relativisée par les échanges de services ; c'est le cas pour Imân qui s'occupe de sa belle-mère âgée tandis que celle-ci garde son enfant quand elle s'absente. Par contre, la proximité peut être dans certains cas très mal vécue : on se souvient de Bahiyya, partie, avec son mari, de chez son père parce qu'elle ne supportait plus la cohabitation.

[54]. Ces départs sont liés aux opportunités d'emploi dans les pays du Golfe Persique et à *l'Infitah* (cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189).

étage, sur le toit, dans un bloc voisin – mais qui préserve la proximité résidentielle entre les membres de la famille, notamment entre parents et enfants mariés - ce qui témoigne alors de la réalisation d'une stratégie résidentielle quasi définitive ; dans l'autre cas, il s'agit de loger tant bien que mal le couple (fils, belle-fille) dans le même logement agrandi : cette cohabitation est parfois mal vécue ; elle peut être temporaire ou à long terme. Enfin, les écarts entre les habitants se situent dans leurs aptitudes diverses à s'associer pour bâtir, mais aussi pour entretenir les infrastructures communes du bloc, à l'exemple des "caisses de camarades". Or, le passage de la mise en œuvre de compétences *individuelles* – agrandir son logement, par exemple - à celui de la mise en œuvre de compétences *collectives* – s'entendre pour construire plus grand et plus solidement ou pour entretenir le bloc, par exemple – nous paraît primordial[55] ; à une autre échelle, celle de la prise en charge de la cité, ce sont ces dernières qui sont mises en œuvre afin de palier les défaillances de l'Etat ou, encore, afin de défendre l'intégrité territoriale de la cité lorsque celle-ci est – ou semble - menacée. Ainsi, lorsque les premières extensions bâties ont suscité l'intervention des forces de l'ordre, la capacité de mobilisation des habitants a abouti à leur "victoire" parce que, comme le dit Sayyid, "*tous les habitants avaient transformé leur logement et personne ne pouvait s'opposer à tous les habitants*". Sur un autre registre, les modalités de création des jardins privés ou semi-privés et celles de la préservation des squares, en partie fondées sur les représentations que se font les habitants de l'espace public et, plus largement, sur l'image de la cité, témoignent encore de ces compétences collectives.

[55]. Nous ne postulons pas que les "compétences collectives" doivent exister à tout prix. Par contre, lorsqu'elles existent - avec leurs limites -, elles nous paraissent remarquables et significatives parce que, d'une part, elles témoignent de la capacité des citadins à s'auto-organiser et, souvent, à améliorer leurs conditions d'existence et parce que, d'autre part, elles révèlent souvent une part de la relation – conflictuelle ou non - qui existe entre les citadins et l'Etat.

EXTENSIONS BATIES A 'AYN AL-SIRA (1996)

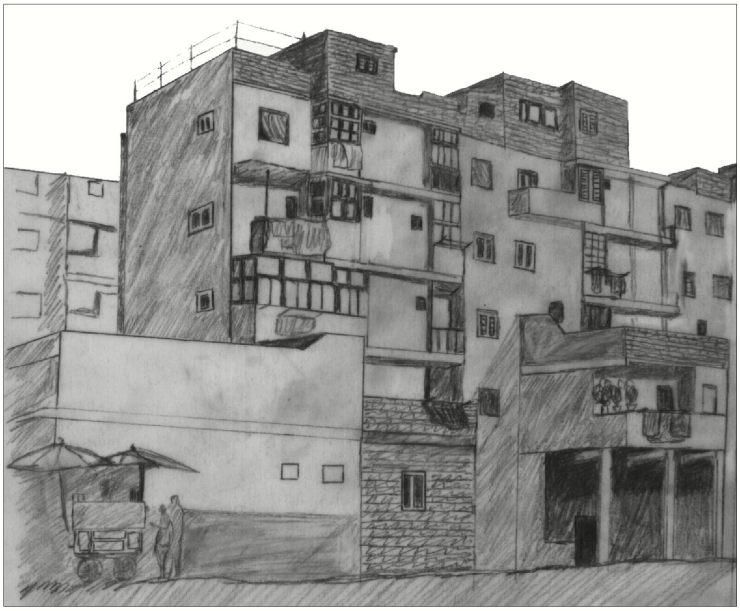

Bloc d'origine

▲ - Surélévations sur le toit ; extensions en rez-de-chaussée et au premier étage, sur pilotis ; fermeture des balcons et création de nouvelles fenêtres.

▶ - Extension latérale et entrée privative en rez-de-chaussée ; extension au premier étage ; terrasse et auvent au second étage ; créations de nouvelles fenêtres.

▼ - Doublement des blocs d'origine.
Deuxième immeuble en partant de la gauche : extensions individelles
Troisième et quatrième immeubles : extensions collectives

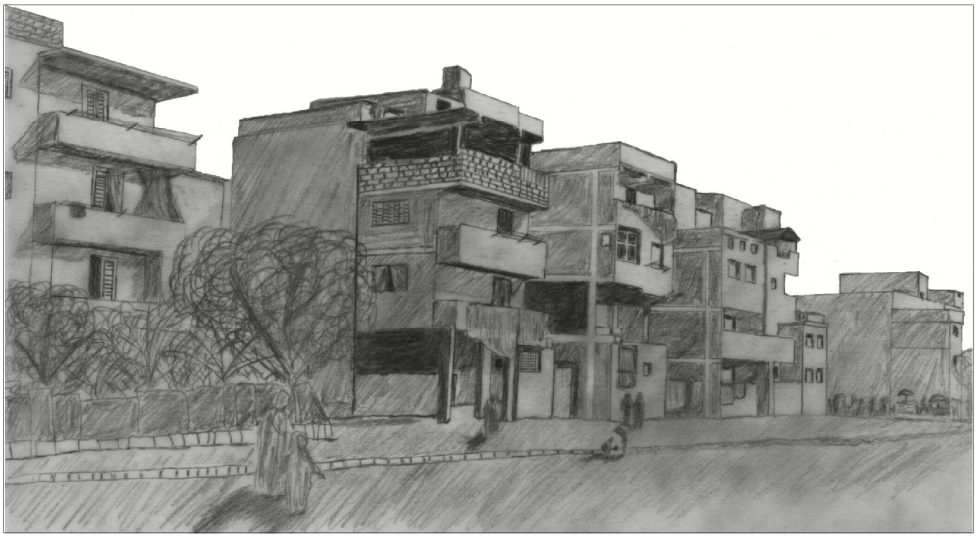

EXTENSIONS BATIES A 'AYN AL-SIRA (1996)

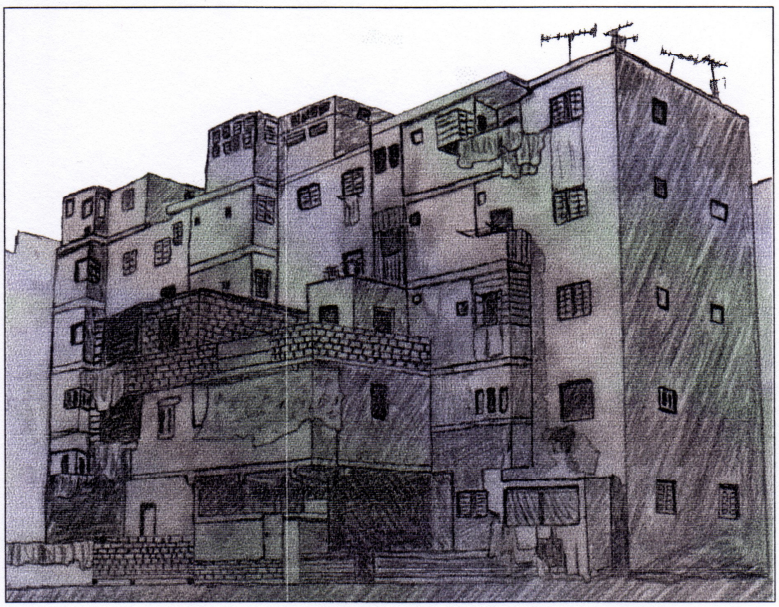

Surélévations : pièces construites sur le toit du bloc.

Extensions sur la façade en rez-de-chausée, premier et deuxième étages

Bloc d'origine

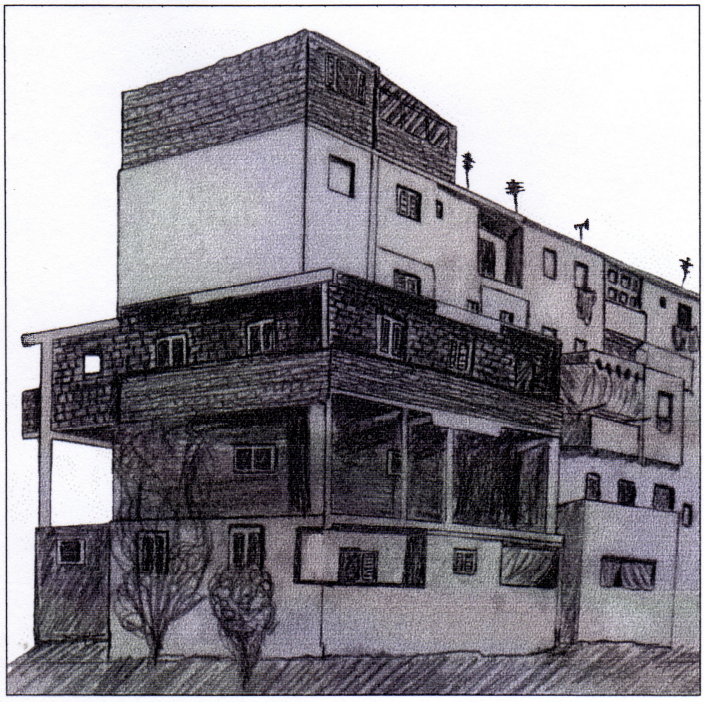

Surélévations : pièces construites sur le toit du bloc.

Extensions :
- en rez-de-chaussée, avec balcon
- au second étage, sur pilotis, en surplomb, avec balcon

(N.B. Les habitants du premier étage n'ont pas effectué de travaux)

Bloc d'origine

b – L'art de savoir faire son jardin : les multiples fonctions et usages des jardinets de 'Ayn al-Sira

Dans la mémoire de la plupart des habitants rencontrés à 'Ayn al-Sira, les années soixante rappellent une époque idéale où la cité était propre, belle, balayée par le vent, ce qui en rendait le climat agréable. S'installant dans des appartements neufs, souvent plus vastes et plus confortables que leurs précédents logements, les habitants pouvaient aussi bénéficier de nombreux services parmi lesquels les écoles, les mosquées, les pelouses et squares et même des emplacements destinés à être plantés d'arbres. Le changement de statut résidentiel, à la fin des années soixante-dix, marqua le début de la transformation du bâti, mais aussi celui de l'apparition des jardinets individuels. L'observation minutieuse de la forme et de l'emplacement de ces jardins par rapport aux blocs permet de constituer une typologie des espaces verts : tous ces jardinets ne relèvent pas des mêmes pratiques d'appropriation de l'espace ni des mêmes usages.

Si quelques jardinets sont créés par les habitants des étages, ils sont conçus, en majorité, par les résidents des rez-de-chaussée des blocs et associent au désir de verdure la protection de l'intimité et des activités familiales par un rideau de plantes dissimulant l'ouverture des fenêtres qui se situent à hauteur d'homme, exactement au niveau du regard des passants[56]. Contigus au bloc, ces jardinets s'ouvrent sur un espace public, la rue asphaltée, ou bien empiètent sur un espace qui pourrait être qualifié de semi-public : le passage entre les blocs, non asphalté et plutôt emprunté par les riverains. Ces passages ne sont pas des lieux de grande circulation piétonnière mais les jardinets constituent un écran efficace limitant la curiosité et la proximité du passant qui ne peut longer de trop près le bloc ; ils établissent surtout une protection tangible par rapport aux résidents du bloc en vis-à-vis : même étroit, le jardinet atténue la promiscuité entre voisins, notamment lorsque les extensions ajoutées, comportant des fenêtres et, souvent, des balcons, renforcent le face-à-face des habitants qui vivent de part et d'autre de cet espace de passage.

La création d'un jardin n'est pas systématique : dans le cas des blocs composés de logements d'une pièce, d'une part le choix de l'agrandissement du logement prend le pas sur celui de la constitution d'un jardinet et, d'autre part, les extensions bâties qui, dans ce cas, se font face, ne laissent plus l'espace suffisant pour les jardinets. La fermeture des volets ou encore l'existence d'un petit balcon en avant de la pièce supplémentaire qui peut être clos par un rideau coulissant ou dont l'ouverture est plus ou moins masquée par des plantes en pot

---

[56]. Françoise Navez-Bouchanine écrit que "*la protection de l'intimité familiale, qui n'est pas à confondre avec le désir de cacher la femme, désir en forte régression dans les grandes villes, et que les récents courants de tendance intégriste n'ont pas (encore ?) modifié, se manifeste principalement par le contrôle assuré sur les ouvertures (...)*" (NAVEZ-BOUCHANINE, "L'espace limitrophe", 1991, 143-144). Ainsi, la fenêtre de la chambre ou même celle de la pièce commune peut-elle être voilée, alors même que la porte d'entrée demeure ouverte sur la cage d'escalier.

constituent alors d'autres moyens de dissimulation de l'intérieur du logement. Sans doute la meilleure protection consiste-t-elle en la construction d'un véritable mur autour du jardin – et il en existe quelques-uns à 'Ayn al-Sira –, mais, le plus souvent, les jardinets sont entourés d'un muret bas, de piquets reliés par du fil de fer ou de petites palissades de planches ou de tôles. Ces différents types de clôture marquent le caractère privatif de ces jardinets qui ne possèdent généralement pas d'entrée sur la rue ou le passage. Le propriétaire y accède, de l'intérieur de son logement, par une porte qu'il a percée dans la façade du bloc ou par le biais de l'agrandissement de la fenêtre d'origine. Lorsqu'il n'y a aucune entrée, le jardin est entretenu depuis la rue et arrosé depuis la fenêtre - c'est souvent le cas des jardinets de taille très réduite, de l'ordre de 2 ou 3 m^2.

De façon générale, le jardinet clos, appartenant à la famille qui l'a créé et qui s'en occupe, situé devant l'appartement et dans ses limites[57], est un espace entièrement privé même s'il se donne à voir de tous. Si les modalités de constitution de ces jardinets peuvent répondre à une fonction esthétique, leur fonction essentielle est de protéger les ouvertures des logements des rez-de-chaussée. L'usage fait de ces jardins nous paraît être limité à la plantation d'arbres ou de plantes ; à leur entretien ou encore au séchage du linge ; aussi, contrairement à ce qui a été observé à Masâkin al-Zilzâl, aucun des jardinets de 'Ayn al-Sira n'est-il utilisé pour y cultiver des légumes, et il ne s'agit pas non plus de lieux où il est possible de demeurer longuement, par exemple, pour s'y asseoir ou y mener une activité autre que le jardinage : leur superficie limitée ne le permet normalement pas et il est probable que, au même titre que l'intérieur de l'appartement, le caractère privé du jardin n'autorise pas qu'une activité individuelle ou familiale puisse y être entr'aperçue de l'extérieur[58].

Différents des jardinets accolés de part et d'autre du bloc, des espaces verts ont été créés en avant des façades sur lesquelles ouvrent les entrées d'escalier. A l'inverse du jardinet contigu au bloc, leur emplacement laisse le long du bâtiment une allée, large d'environ un mètre, destinée aux entrées et sorties des résidents. Perpendiculaires au bloc, d'autres allées relient les cages d'escalier à la rue. Il s'agit ici encore "*d'espaces limitrophes*", selon l'expression de F. Navez-Bouchanine, conçus également par les habitants et clôturés, mais ils ont à la fois vocation à dissimuler les fenêtres et à être des intervalles entre un espace privé – à tout le moins "réservé" aux habitants -, le bloc, et un espace intégralement public, la rue : autant il est exceptionnel de pouvoir traverser le jardinet contigu pour entrer ou sortir de chez soi – même si cela peut se produire -, autant ce second type de jardin permet de "*surmonter cette absence de transition, cette coupure souvent violente qui caractérise le passage entre le*

[57]. Ceci est très visible lorsque les jardinets occupent l'espace laissé vacant entre deux extensions ajoutées par les familles des appartements voisins.
[58]. Ces dernières remarques sur les caractéristiques et les usages des jardinets contigus et privés correspondent également à ce que nous avons observé à Masâkin al-Zilzâl – la seule différence concernant les jardins potagers.

dehors et le dedans, entre le privé et le public" (NAVEZ-BOUCHANINE, "L'espace limitrophe", 1991, 135). Ces jardins sont généralement de superficie plus étendue que les jardinets contigus – dans le centre de la cité, quelques-uns d'entre eux ont une superficie d'une vingtaine de m^2 – mais ils s'étendent au pied des blocs situés le long des rues les plus larges de 'Ayn al-Sira et qui laissent donc suffisamment d'espace pour les jardins sur la façade avant du bloc et pour les extensions sur la façade arrière. Par ailleurs, certains de ces jardins sont conçus et entretenus simultanément par plusieurs résidents du bloc ; leur usage peut même parfois être collectif : ils peuvent alors servir de lieux de rencontre aux femmes qui s'y asseyent pour bavarder ou être utilisés comme espaces de jeu par les enfants[59].

La gamme des jardins de 'Ayn al-Sira se caractérise par des espaces de superficie variée, par des modes de clôture divers qui tantôt masquent intégralement le logement et tantôt le voilent en partie, par des modalités de conception différentes selon que les jardins sont l'œuvre d'une famille ou de plusieurs résidents du bloc, ainsi que par des usages variés, dont les uns relèvent d'une certaine individualisation dans les pratiques de l'espace et les autres, au contraire, d'une "mise en commun" de l'espace. Même s'il est vrai que les jardins "semi-publics", destinés aux résidents du bloc, restent plus rares que les jardinets individuels, leur existence est remarquable parce qu'ils correspondent à la constitution d'un lieu de sociabilité distinct de celui des cages d'escaliers ou des pelouses publiques de la cité ; parce qu'ils sont conçus, entretenus et surtout *voulus* par plusieurs résidents à la fois et qu'ils témoignent de leurs capacités d'auto-organisation[60] ; et, à ce titre, la défense des pelouses et squares publics de la cité, menacés de disparition par les projets du Gouvernorat, est particulièrement signifiante.

Qu'il s'agisse de 'Ayn al-Sira ou de Masâkin al-Zilzâl, l'absence de jardins dans certains secteurs de la cité et, *a contrario*, la concentration, ailleurs, d'espaces verts, de tous types et de toutes formes, nous laissent enfin supposer qu'un processus d'imitation et d'émulation entre les habitants, sans cesse renouvelé par l'inventivité et la créativité, se joue en certains lieux plus qu'en d'autres.

---

[59]. C'est ce que nous avions remarqué lors de l'une de nos visites dans la cité : il est probable que ces femmes et ces enfants résidaient dans le bloc limitrophe du jardin observé, lui-même clos par du fil de fer et fermé par une sorte de petite porte. Cette clôture montre qu'il ne s'agit pas d'un jardin entièrement "public" qui pourrait, par exemple, être traversé par des passants.

[60]. Dans la cité de Al-Nahda, nous avions rencontré des habitants qui avaient créé entre leurs blocs un grand jardin potager collectif. Nous n'avons pu étudier les principes régissant la mise en œuvre, l'entretien et le partage des bénéfices de ce jardin, mais cet exemple nous paraît être un témoin, certes exceptionnel, des capacités d'auto-prise en charge des citadins.

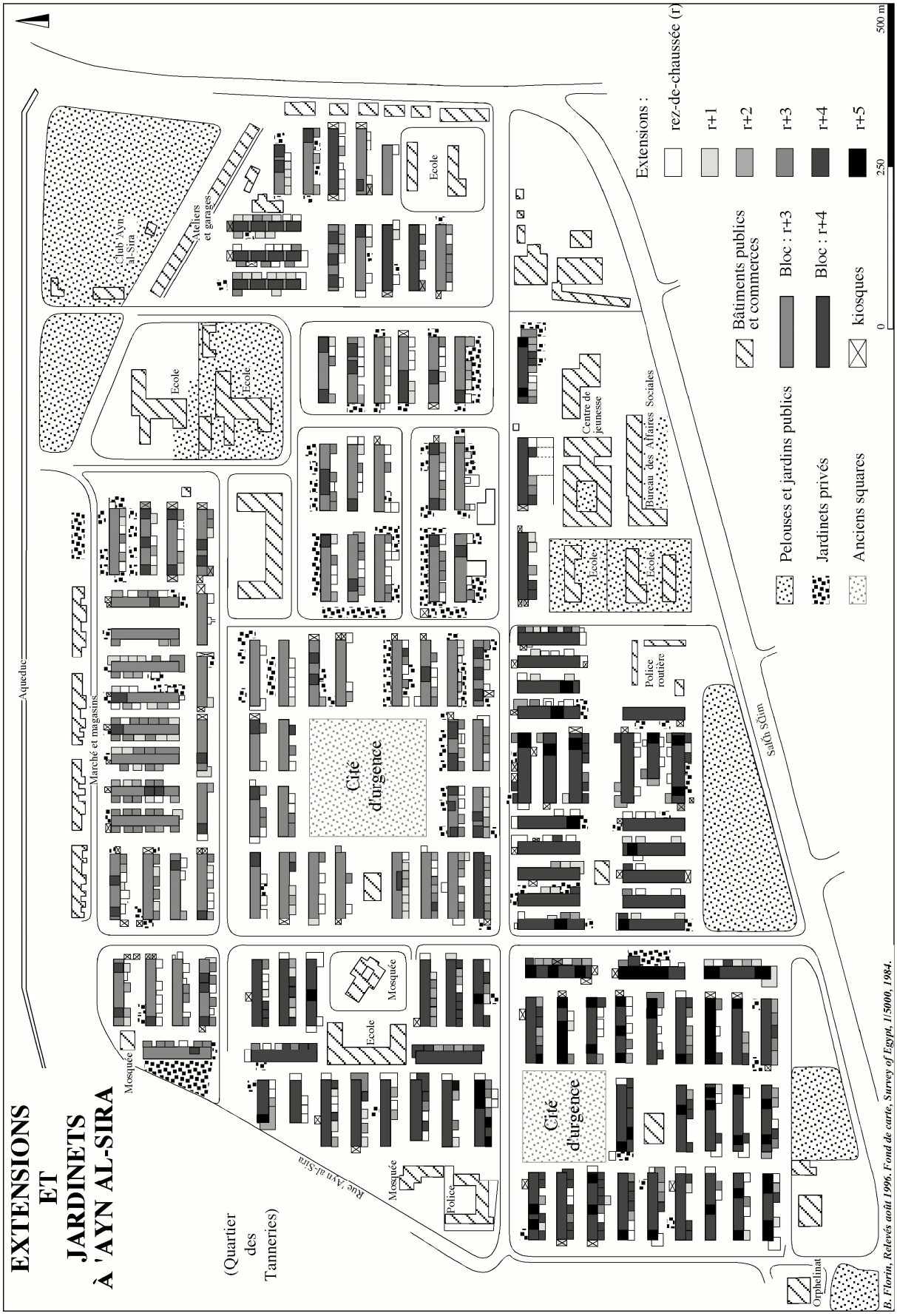

B. Florin, Relevés août 1996. Fond de carte, Survey of Egypt, 1/5000, 1984.

3 - Jardins publics et quasi-publics à 'Ayn al-Sira et à Masâkin al-Zilzâl : modes de représentation de la cité et de rapport aux pouvoirs publics

Tout en révélant une certaine tendance à l'individualisation de l'espace public à 'Ayn al-Sira ou l'existence de "pratiques de distinction" à Masâkin al-Zilzâl, les jardins créés par les habitants témoignent de l'importance que ceux-ci accordent à la végétation au sein d'une ville dense et polluée (pour ce qui est de la cité nassérienne) ou dans un espace rocailleux (pour ce qui est de la cité périphérique). Par le biais de la création ou de la protection des jardins, les habitants de 'Ayn al-Sira et de Masâkin al-Zilzâl peuvent être considérés comme mettant en œuvre et revendiquant, parfois jusqu'à la confrontation, un "*droit à la ville*" – il s'agirait presque ici d'un droit à "vivre dans la ville" dans son acception première : pouvoir y respirer, y prendre l'air – en dépit, ou à l'encontre même, des pouvoirs publics dont ils n'espèrent pas grand'chose, *a fortiori* dans le domaine des espaces verts.

Fondés sur des registres de représentation de l'espace différents, la défense des squares et des pelouses publiques à 'Ayn al-Sira et la constitution de jardins à vocation quasi publique à Masâkin al-Zilzâl renvoient alors, plus fondamentalement, aux relations existantes entre les citadins et l'Etat.

a – La mobilisation des habitants de 'Ayn al-Sira pour leurs espaces verts : la défense de l'intégrité territoriale de la cité

Lorsqu'ils se remémorent les années passées, les habitants de 'Ayn al-Sira évoquent fréquemment deux squares qui étaient situés au centre de la cité. Ces squares, au même titre que les espaces destinés à être plantés disséminés entre les blocs, avaient été prévus dans le schéma d'aménagement initial de la cité. A la fin des années soixante-dix, le Gouvernorat du Caire construisit à leur emplacement deux cités d'urgence, en préfabriqué, pour héberger une population démunie ; conçues pour être temporaires, ces cités d'urgence existent encore aujourd'hui.

Les deux squares disparus ressortissent à la mémoire collective du quartier et nombreuses sont les personnes qui se souviennent de l'opposition suscitée par leur suppression entre une partie des habitants, menée par les *leaders* de la cité engagés politiquement, et le Gouvernorat[61]. Toutefois, en dépit de l'influence, à l'époque notable,

[61]. La mémoire collective à 'Ayn al-Sira nous semble se fonder en grande partie sur un sentiment d'appartenance d'ordre identitaire qui favorise les possibilités de mobilisation collective, même lorsque cette dernière échoue : "*L'identité est aussi le fruit d'un travail incessant de négociation entre des actes d'*attribution*, des principes*

qu'exerçaient les partis politiques et les associations de la cité, influence qui avait facilité le regroupement rapide d'une partie des habitants à proximité des squares, la mobilisation échoua. La disparition des deux jardins publics coïncide donc avec le début de changements fondamentaux qui affectèrent la cité : l'emprise des sections politiques et des associations du quartier qui détenaient un rôle fédérateur a commencé à s'amenuiser[62], les "*portes ouvertes*" des voisins se sont fermées de plus en plus souvent et la tendance au repli sur le logement et sur la famille s'est substituée aux différents usages collectifs que les habitants pouvaient faire des espaces publics, jardins et rues, dans les premiers temps la cité, à savoir des espaces de rassemblement et de contestation politique.

De façon emblématique, la destruction des squares, lieux géographiquement et socialement centraux de la cité, a signifié la perte d'une sorte de bien "collectif" et "communautaire" participant de l'image de la cité nassérienne : si les squares pouvaient incarner celle-ci et la distinguer des autres quartiers, au même titre que tous les nouveaux bénéfices acquis par les habitants qui s'y étaient installés dans les années soixante, leur suppression est l'un des principaux – mais non le seul – symboles de remise en cause de l'intégrité territoriale de la cité, elle a aussi altéré, pour les habitants, l'image qu'ils se faisaient de son intégrité – ou de son unité – sociale en raison de l'arrivée en son sein d'une population indigente et perçue comme dangereuse[63].

Espaces de la vie publique et politique de la cité lors d'événements tels que la mobilisation pour le retour au pouvoir de Nasser en 1967 ou l'opposition au référendum engagé par Sadate pour la Présidence en 1976 ou encore la protestation contre les massacres des Palestiniens dans les camps libanais[64], les espaces publics de la cité ont changé d'usage :

---

d'identification venant d'autrui et des actes d'appartenance, *qui visent à exprimer l'identité pour soi, les catégories dans lesquelles l'individu entend être perçu. L'action protestataire constitue un terrain propice à ce terrain identitaire (...). Identité individuelle et collective ne constituent pas* a *priori deux catégories antagoniques. La participation au collectif offre à l'individu la possibilité de revendiquer son appartenance. L'impossibilité de se doter individuellement d'une identité sociale acceptable peut à l'inverse bloquer un mouvement social (...). La capacité d'un goupe à se doter d'une identité forte et valorisante – fut-elle imaginée – constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d'action, que le collectif s'affirme dans l'espace public (...).*" (NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, 1996, 81-82).

[62]. Pendant les années soixante, les nombreuses associations pro-nassériennes, mais surtout les sept bureaux de l'Union Socialiste Arabe, le parti du gouvernement, avaient favorisé les rencontres formelles entre les habitants. Tous les sujets étaient abordés, des conflits entre les habitants, réglés par un "comité de réconciliation", aux difficultés liées à l'entretien des blocs et à celui de la cité dans son ensemble. Le pendant de l'indéniable contrôle établi par les associations et l'Union Socialiste sur les habitants était bien la consolidation des relations de voisinage, l'attachement au quartier, et l'identification des résidents à la "cité nassérienne" (cf. *infra* "Habiter 'Ayn al-Sira : une histoire résidentielle", p. 189).

[63]. Les relations entre habitants de 'Ayn al-Sira et habitants de la cité d'urgence sont pratiquement inexistantes. La cité d'urgence n'est pas un endroit où les premiers vont ni même qu'ils traversent. Elle est réputée dangereuse et fait l'objet d'une véritable proscription territoriale.

[64]. Il s'agissait d'une journée de "solidarité avec le peuple Palestinien" organisée par l'Association de Développement de la Société, l'une des associations les plus importantes du quartier et qui regroupait de nombreux militants à 'Ayn al-Sira. Par ailleurs, "*chaque soir, dans le jardin de l'Association, il y avait des discussions sur la situation politique et sociale de l'Egypte entre des jeunes gens du quartier et les personnalités*

lieux de détente, lieux de convivialité pour les familles ou entre voisins, ou encore lieux à défendre s'il est nécessaire – la contestation politique se déroulant ailleurs et selon d'autres modalités.

La protection du dernier grand espace vert de 'Ayn al-Sira a ainsi suscité la mobilisation des habitants. Non enclose, cette pelouse publique, plus ou moins entretenue, est située le long de la rue Salâh Sâlim ; elle est utilisée par une partie des résidents des blocs, lesquels s'y reposent pendant les jours de congé ou de fête et y envoient jouer les enfants. Plusieurs habitants y gardent quelques poules, oies ou canards – c'est le cas de l'une des voisines de Sayyid qui habite dans un bloc contigu au jardin –, mais il semble aussi que des personnes extérieures au quartier l'utilisent pour y élever volailles et moutons. Une nouvelle fois, il fut prévu sur cet emplacement un projet de construction, en l'occurrence celle d'un orphelinat. Ce projet provoqua, par le biais du bouche à oreille, la mobilisation rapide des habitants. Sayyid nous l'explique: "*Avant, il y avait beaucoup plus d'espaces verts et de grands jardins* [conçus par les promoteurs de la cité]. *Le gouvernement a d'abord supprimé les jardins pour y mettre les cités d'urgence, puis il a encore voulu construire devant les blocs. Des ingénieurs sont venus pour faire des relevés mais les gens des blocs n'étaient pas d'accord. Ils sont descendus, se sont installés dans le jardin face aux bulldozers et ont déposé une plainte au poste de police, au Parti National et au représentant du gouvernement. Ces jardins sont pour les habitants et on doit pouvoir y prendre l'air. Tous les habitants des blocs qui habitent à côté des jardins ont protesté et le gouvernement a cédé.*"

En définitive, à la suite de cette opposition et du dépôt de la plainte, le bâtiment fut élevé un peu plus loin, à proximité du quartier des Tanneries. Fatma, riveraine de cette pelouse, se souvient également du projet d'orphelinat et précise que "*les hommes sont descendus pour empêcher la construction, puis sont allés voir le chef du quartier pour résoudre ce problème. Les gens veulent avoir de l'air. A partir du moment où le projet a échoué, le gouvernement ne s'est plus occupé de ce jardin… C'était juste avant le tremblement de terre et les gens ont eu raison de s'opposer à la construction car, pendant le tremblement de terre, le jardin nous a servi et nous y avons passé quelques nuits dehors parce que nous avions peur*".

Le délaissement du jardin public, dont l'entretien n'est plus assuré par les pouvoirs publics, est d'autant plus vivement ressenti qu'il conforte le sentiment que "*le gouvernement*

---

de l'Association comme le cheikh al-Koumi. Le dialogue se poursuivait jusqu'à minuit. Il était prévu que les thèmes discutés concernent exclusivement la littérature (...), mais, en raison de la tendance gauchiste de la jeunesse, les réunions devinrent politiques, ce qui posa des problèmes avec le gouvernement". A partir des années quatre-vingt, selon Ahmad Abdalla, l'Association de Développement de la Société accueillit dans son Conseil d'Administration des représentants des Frères Musulmans, dont l'expérience reposait en partie sur les actions menées auparavant par les "*leaders gauchistes*" de la cité qu'ils avaient parfois rencontrés au cours de leurs années d'emprisonnement, notamment à la suite de l'assassinat de Sadate en octobre 1981 (ABDALLA, *La participation populaire*, 1995, 29).

ne s'occupe plus des problèmes du quartier" (Sayyid) et que, de façon générale, la cité et ses habitants sont abandonnés à leur sort. Qu'il s'agisse des squares disparus ou des menaces quant à la dernière pelouse de la cité, cet exemple des jardins est significatif des relations que les habitants entretiennent avec le "gouvernement" – *al hokûma* : d'une part, il les renvoie à une époque où, selon eux, ils n'étaient pas livrés à eux-mêmes et, d'autre part, il accentue le délitement des liens qui les unissaient, conflictuellement ou non et le plus souvent par l'intermédiaire des partis politiques, à un Etat omniprésent ; ces liens sont aujourd'hui réduits à des rapports de force sporadiques ou rarissimes.

L'invisibilité ou l'absence d'interlocuteurs intermédiaires officiels, et légitimes aux yeux des résidents, contribue à renforcer encore l'opinion relative à la désertion de l'Etat de la cité : "*Le responsable du quartier a un bureau à Manial, mais il ne fait rien, rien du tout ; il vient seulement pour les élections tous les quatre ans, mais il ne rend aucun service. Personne ne connaît son nom ou sa tête*" (Fatma) ; "*Il y a quelqu'un qui représente le quartier mais il ne fait rien, on ne sait pas ce qu'il fait*" (Nasra) ; "*S'il y a un problème, les gens doivent le résoudre pareux-mêmes. Je pense qu'il y a quelqu'un qui représente le quartier, qui est élu. Il habite à Manial et représente tout Masr al-Qadîma. Mais depuis 30 ans, il n'est jamais venu ici ; peut-être qu'il est venu une fois au moment des élections, mais nous ne l'avons pas vu*" ('Abd al-Hamîd). Si les habitants rencontrés s'accordent à dire qu' "*il n'y a personne pour résoudre les problèmes* " (Rida), quelques-uns parmi eux estiment néanmoins que la prise en charge de la cité incombe d'abord à ses résidents ainsi que l'explique Mahmûd : "*Les gens savent que le gouvernement ne peut plus les aider. Chacun est responsable de son appartement et du quartier (…). Il y a quelqu'un qui représente le quartier, il faudrait qu'il fasse quelque chose pour ce quartier, mais tout seul, il ne peut rien faire, il faut l'aider. Il faut que les gens fassent aussi des choses.*"

Pourtant, si cette prise en charge est parfois possible à certaines échelles, celle du bloc par exemple, ou se révèle dans les contextes particuliers que sont les mobilisations collectives ponctuelles pour la défense des jardins, elle paraît très malaisée à mettre en œuvre de façon durable sur l'ensemble de la cité. En outre, certaines tentatives individuelles sont vouées à l'échec même lorsqu'elles sont initiées au niveau du voisinage proche. Cha'bân a ainsi proposé aux résidents de son bloc de constituer une "caisse des camarades", mais "*il n'a pas réussi car les gens ne veulent pas payer. Même les riches n'aiment pas payer*". Ce type d'initiative peut aussi s'interrompre, probablement tout autant en raison de mésententes entre les habitants qu'à cause des écarts entre les ressources des uns et des autres : "*Il n'y a pas partout des caisses de camarades. Ici, il y en avait une, mais elle n'existe plus. C'était l'idée des habitants mais ça n'a pas marché parce qu'il y avait des gens qui payaient et d'autres non… Il faudrait faire beaucoup de choses ici, mais il manque l'argent ; par exemple, des associations sociales que les gens pourraient créer, sans le gouvernement. Il faudrait que les gens fassent les choses eux-mêmes. Moi, j'aurais aimé faire des choses ici, mais il me manque*

l'argent. Il faudrait aussi des caisses de camarades pour aider tous les habitants" ('Abd al-Sabûr).

A 'Ayn al-Sira, le passage des multiples compétences individuelles – celles qui témoignent des capacités d'adaptation de l'espace habité – ou semi-collectives – à l'exemple des jardinets communs aux résidents d'un bloc – aux compétences collectives, celles qui auraient une finalité à l'échelle de la cité, est rare[65] et s'accomplit davantage sur un mode défensif et éphémère que sur un mode participatif. Sans doute, la modification de la nature et des occupations des associations de la cité y joue-t-elle un rôle. Dépendantes du ministère des Affaires Sociales, leurs activités, nombreuses par ailleurs, sont destinées aux familles ou aux individus : l'Association pour le Développement de la Société a créé, ou a proposé de créer, des crèches, un club sportif, une clinique, des classes d'alphabétisation, un centre de formation à la couture et à la dactylographie pour les femmes, il a suggéré d'offrir du fil de fer aux habitants qui désiraient aménager un jardin devant leur bloc, d'organiser les fêtes religieuses, de louer une salle pour les mariages et les enterrements, de faciliter les études des étudiants en médecine, etc. ; pour sa part, le Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira, fondé en 1962, assiste environ 240 familles de la cité et propose aussi une aide financière, sous forme de prêts, aux initiatives des habitants (kiosques, petits ateliers, élevage de volailles), notamment à ceux qui se trouvent dans une situation précaire (femmes isolées, personnes malades ou âgées).

C'est ainsi que l'action des associations qui, dans les années soixante et soixante-dix, se fondait sur des registres protestataires – les manifestations, par exemple – et participatifs – l'organisation de "tours de balayage" des rues, par exemple –, se réalisait sur le territoire de la cité et concernait plus ou moins directement une large partie de sa population. A partir des années quatre-vingt, utilisées, "reprises en main" puis fermement contrôlées par l'Etat, ces associations se doivent d'agir autrement : leur travail est limité aux œuvres sociales, à l'exclusion – en théorie – de toute démarche politique et *a fortiori* de tout mouvement contestataire porteur de danger[66]. Par ailleurs, la présence et les activités du Bureau des

---

[65]. Les problèmes découlant des limites de la prise en charge de la cité s'expriment fréquemment lorsqu'il est dit, par exemple, qu'avant "la cité était propre parce que les habitants s'occupaient de son nettoyage", que les blocs étaient "surveillés" par des gardiens, "bien entretenus", etc. : "*Il y a aussi des appropriations " négatives " (des désappropriations ?) : l'absence d'entretien, les déprédations, l'accumulation des ordures, exprimant l'abandon, le refus ou l'impossibilité d'une gestion collective qui n'a pas trouvé de relais. Réponses, défenses ou palliatifs ces diverses pratiques sont comme une critique concrète et quotidienne de la situation urbaine qui est faite à leurs auteurs.*" (DEPAULE, "Territoires de l'urbain et pratiques de l'espace", 1984,)

[66]. L'évolution des relations récentes entre les associations "post-nassériennes" de 'Ayn al-Sira et l'Etat peut être replacée dans un cadre plus général : "*Dans le contexte des années 1980, les " islamistes " ont pu apparaître à certains secteurs du parti gouvernemental, des gouvernorats ou de l'administration locale comme des interlocuteurs possibles dans le cadre des dispositifs de contrôle et d'encadrement de la population : on peut sans doute aller jusqu'à parler ici d'une " division du travail " qui s'instaure, au niveau local, entre ces cadres gouvernementaux et certains islamistes qui sont laissés libres d' " islamiser " à leur guise leur environnement, sous réserve de ne pas troubler l'ordre public ou d'empiéter sur les prérogatives des agents de l'Etat. L'expression " niveau local " est ce qu'il me paraît important de souligner ici : elle désigne tout à la fois le mode de mobilisation le plus significatif des militants islamistes tout au long des années 1980 et le type d'espace*

Affaires Sociales et des associations attestent de la nature des liens entre les habitants et les pouvoirs publics : il s'agit essentiellement de liens "individuels" ou "inter-personnels", dont les profits reviennent à la famille. Au même titre que ceux qui peuvent s'établir avec le "chef du quartier" – *rayyis al-hayy*, nommé par le gouverneur – ou avec le député du qism, ces liens et leurs bénéfices restent, pour la plupart des habitants, invisibles à l'échelle de la cité. Enfin, la tendance à l'individualisation ou au relatif repli sur la famille et le logement, s'il découle en partie du changement de la nature des associations, est probablement aussi lié à des conditions de vie plus précaires pour une partie des familles de 'Ayn al-Sira ainsi que, plus largement, à la divergence progressive des itinéraires sociaux et professionnels de ses habitants. La cité nassérienne, perçue longtemps comme un espace *commun* et *communautaire,* ne semble donc plus être un territoire partagé, hormis dans les cas, exceptionnels, qu'impose encore sa défense[67].

b – La création de jardins à vocation quasi publique et autres actes à destination collective à Masâkin al-Zilzâl : ou comment remplacer un Etat défaillant et recomposer le "modèle urbain" ?

A Masâkin al-Zilzâl, la création des jardinets individuels modifie progressivement un paysage urbain constitué de sable et de béton. Elle est emblématique des capacités d'ancrage dans la cité des nouveaux résidents, en dépit des obstacles posés par le relogement. Oublié des plans initiaux d'aménagement de la cité - à la différence des pelouses et squares prévus et effectivement réalisés dès les origines de 'Ayn al-Sira -, le jardin public est cependant espéré par nombre d'habitants de Masâkin al-Zilzâl : au même titre que les autres équipements et services publics, les espaces verts sont en effet considérés comme devant faire partie intégrante de la cité et, pour les habitants, leur implantation et prise en charge relèvent de la responsabilité de l'Etat.

---

dans lequel se déploient les systèmes d'action qu'ils mettent en œuvre (...). C'est également à ce niveau local que les relations entre le pouvoir et les " éléments radicaux " de la mouvance islamique vont commencer à se dégrader à partir de 1987-88 (...)" (ROUSSILLON, "Le nassérisme à travers les âges", 1996, 46). En ce qui concerne l'évolution du secteur associatif, toutes tendances confondues, les travaux de Sarah Ben Néfissa mettent en exergue le faible succès des associations non religieuses auprès du public, d'abord préoccupé par des questions de survie quotidienne (BEN NEFISSA, "Le secteur associatif égyptien et les enjeux politiques internes, 1995, 131).

[67]. Si les différentes appropriations "*(...) attestent de l'existence de territoires dans la ville et de codes générés par les usagers eux-mêmes et destinés à régler l'usage de ces territoires, on pourrait en retirer une impression dominante au fort goût de limite : celle d'un territoire essentiellement défini sur le mode individuel et défensif. Défensif, parce que très peu porteur de mécanismes positifs de recomposition sociale, et individuel parce que derbs et rues apparaissent davantage comme des sommes de territoires individuels que comme des territoires collectifs*" (NAVEZ-BOUCHANINE, "Autour du territoire urbain, la société civile ?", 1992, 278).

De manière plus générale, qu'il s'agisse des "jeunes mariés" ou des "relogés", tous s'accordent à établir, selon l'ordre de leurs propres priorités, une liste de "ce qui manque ici". Mais autant les discours des premiers témoignent d'un certain désenchantement – qu'ils tentent de tempérer en affirmant que "*la ville va changer et s'améliorer*" -, parce que la ville nouvelle ne leur offre pas ce qu'ils en escomptaient ou que les avantages obtenus, somme toute, ne correspondent pas exactement aux attentes et aspirations qui constituaient l'un des mobiles de leur déplacement résidentiel, autant les discours des seconds renvoient plutôt à un sentiment d'exclusion[68], justifié, à leurs yeux, par le caractère imposé de leur présence dans la cité. En même temps, le désenchantement ou le sentiment d'exclusion sont parfaitement compatibles avec l'autre facette des discours, celle qui fait apparaître toutes les améliorations des conditions de logement résultant de l'installation dans un type d'habitat différent de l'habitat précédent. Enfin, le nouveau "modèle urbain" que représente la cité renvoie à l'intériorisation – parfois très explicite dans les propos des résidents – de l'image, déformée ou recomposée, des villes nouvelles et, notamment, de ce qu'elles sont censées octroyer à leurs habitants comme bénéfices urbains originaux (par rapport au quartier antérieur), bénéfices mis en avant par les discours officiels sur les villes nouvelles et véhiculés par les médias[69]. Or, si les modifications des modes d'habiter que confère à ses habitants le logement de la ville nouvelle sont indéniables, un premier niveau de décalage ne s'en repère pas moins à l'échelle de la cité, entre d'une part ce qui est attendu par les "jeunes mariés" ou ce que les "relogés" estiment, dorénavant, être en droit d'attendre et, d'autre part, ce que, selon eux, la cité leur alloue effectivement. Ce décalage atteste de la distance entre l'image, certes mythifiée, de la ville nouvelle, de ses propriétés et de ses qualités, et la réalité - telle que les habitants la perçoivent – de leur espace de vie.

---

[68]. Précisons ici que ce "*sentiment"* d'exclusion ou de relégation – expression que nous avons déjà employée à plusieurs reprises – ne doit pas être confondu avec l'exclusion ou la relégation, termes qui nous paraissent trop absolus, trop exclusifs des multiples processus d'insertion sociale et spatiale dans la cité et du réseau complexe de relations qu'entretiennent les habitants avec Le Caire ; termes qui nous semblent enfin très connotés en ce qu'ils renvoient souvent au *"stéréotype du grand ensemble-ghetto*", selon la formule de Philippe Genestier (GENESTIER, "Le faubourg : un stéréotype urbain d'anti-urbanisme, ou éloge de la troisième morphologie", 1996, 8). Il s'agit donc bien ici de représentations de la relégation – d'ailleurs différentes d'un individu à l'autre - qui correspondent, effectivement, à certaines formes de l'exclusion mais qui, parfois aussi, "*surdéterminent les pratiques sociales à l'intérieur de la cité*" (VIEILLARD-BARON, "Le ghetto : réflexions sur la notion et ses représentations", 1995, 37). De façon plus générale, les termes de "ghetto" ou d'"exclusion" se rejoignent en ce qu'ils sont tous les deux sémantiquement et conceptuellement indéterminés, ce qui rend leur efficacité idéologique d'autant plus puissante. Hervé Vieillard-Baron, qui analyse l'usage contemporain du mot "ghetto", écrit que "*son emploi est destiné " à faire choc ", comme si les autres mots étaient tombés dans le panier commun de la léthargie sociale et linguistique. En jouant sur les affects les plus refoulés, on enferme un objet flou dans un concept extensible à l'infini. Le mot ghetto fait écran ; il empêche de voir la variété des appropriations de l'espace, la multiplicité des modes de vie et la qualité des adaptations*" (VIEILLARD-BARON, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, 1994, 32). Les contributions sur l'exclusion, réunies par Serge Paugam, mettent en exergue des processus, des trajectoires, des représentations de l'exclusion et non pas une définition univoque de la notion (PAUGAM, *L'exclusion, l'état des savoirs*, 1996, 582 p.)

[69]. Cf. *infra* "Le modèle urbain de la ville nouvelle", p. 257.

Pour les habitants, il est aussi de la responsabilité du "*gouvernement*" – le terme employé est *al-hokûma* - (et, plus rarement, de celle des autorités de la cité, de la Police au Gouverneur du Caire en passant par le Bureau du logement) de réduire, sinon de résorber, ce décalage : seule son intervention permettrait de répondre à "tout ce qui manque" dans la cité, afin que celle-ci soit à l'égal des autres – ces villes nouvelles dont on vante les mérites à la télévision ou dans les journaux. Et ces manques sont toutes ces choses que les résidents ne peuvent prendre en charge par eux-mêmes, comme garantir leur sécurité, asphalter et nettoyer les rues, bâtir et faire fonctionner les équipements publics, améliorer les services tels que les transports, l'eau et l'électricité, le ramassage des déchets, etc., mais encore implanter les services absents tels que les lignes téléphoniques, une poste, des dispensaires, etc., ou encore créer des espaces verts, des clubs de loisirs et de sports[70]… Pourtant, la distorsion – ou le second niveau de décalage – entre ce que les habitants espèrent du "gouvernement" et des responsables de la cité et ce qu'ils savent de la volonté ou des capacités de ceux-ci à agir en leur faveur apparaît également très nettement à travers leurs paroles. D'une certaine manière, aussi paradoxal que celui puisse sembler, les défaillances et retards de l'Etat à leur endroit semblent admis, quelquefois excusés, comme le montrent, dans les lignes qui suivent, les multiples récurrences au "temps" nécessaire au "gouvernement" afin que la ville change.

Toutefois, les habitants de Masâkin al-Zilzâl ne demeurent pas passifs face à ce qu'ils estiment être des manquements de l'Etat et à l'inachèvement persistant de la cité. A ce sujet, nous posons l'hypothèse que les deux points d'achoppement que nous avons évoqué ci-dessus constituent, en partie, des motifs pour agir dans la cité et la transformer. Ces deux points sont : d'une part, le décalage entre les conditions de vie dans la cité et l'image du "modèle urbain" – celui de la ville nouvelle et de ses quartiers les mieux aménagés ; et, d'autre part, le rôle déficient des pouvoirs publics – par rapport à ce que les habitants estiment légitime d'en attendre. Poser ces hypothèses, c'est selon nous rendre possible l'analyse des diverses pratiques d'appropriation des espaces extérieurs, mises en œuvre par les habitants, comme des actes – accomplis dans la mesure de leurs moyens – de devancement ou de remplacement des pouvoirs publics dont ils n'espèrent, finalement, que peu de choses et dont les carences ou les incapacités semblent tout autant intériorisées que l'image idéalisée de la ville nouvelle : l'exemple, parmi d'autres, de la création de jardins à vocation quasi publique peut être ainsi lu comme une tentative émanant de certains habitants pour doter leur nouvel espace de vie des qualités et des propriétés urbaines que celui-ci, à l'instar des autres villes nouvelles, devrait "naturellement" leur offrir[71]. S'établissant également sur l'espace public - ou

[70]. La fréquentation des clubs de sports est courante dans les milieux aisés et chez les classes moyennes : elle concerne notamment les employés - et leurs enfants - des administrations ou des entreprises publiques ou privées ; dans les quartiers populaires, elle est moins fréquente et, par exemple, à 'Izbat al-Madabigh, aucun habitant, parmi ceux rencontrés, n'appartenait ou ne fréquentait de tels clubs.

[71]. Cette dernière phrase mérite des précisions. D'une part, il ne s'agit pas de "tous" les habitants mais seulement de certains d'entre eux et, en ce sens, les compétences – puisque c'est de compétences dont il s'agit ici - à créer un

bien sur ses limites -, des pratiques d'ajustement, d'un autre ordre que celles décrites jusqu'à présent, sont initiées par les habitants et, notamment, par les femmes de la cité. Kiosques, balcons transformés en boutiques ou services de toutes sortes : il s'agit, le plus souvent, de nouvelles expériences mises en œuvre afin de pourvoir en partie aux dépenses supplémentaires occasionnées par l'emménagement dans la cité, mais il s'agit aussi de saisir les opportunités que procure aux habitants l'inachèvement de la ville nouvelle.

-"Tout ce qui manque ici pour que ce soit une véritable ville..."

Les propos critiques sur l'environnement désertique de la cité et sa localisation sur la "montagne" sont récurrents dans les discours des "relogés" et ils témoignent de leur sentiment d'avoir été relégués loin de la capitale. "*Le gouvernement nous a jetés là*", dit Farûq ; et Aniyya d'ajouter : *"La ville est belle mais elle est loin du Caire et l'eau est souvent coupée, il faut aller la chercher et c'est lourd. La vie est fatigante ici, mais que pouvons-nous faire ? Le pire, ce sont les coupures d'eau et le soir il fait très froid. C'est la montagne et il fait froid. La ville est bien, mais de toute manière où pourrions-nous aller ?*"; "*Ici, je n'ai pas l'impression que j'habite au Caire. Ici, c'est la montagne, ce n'est pas à cause de la distance, mais ici ce n'est pas Le Caire*", confirme Muhammad. Evoquant le lieu où elle vit, Laïla associe la "montagne" à une "prison", enchaînement de termes que l'on retrouve également dans les propos de Samir ou de Racha : "*Je me suis habituée ici, même si je regrette al-Hussayn ; je suis depuis 2 ans ici, mais j'étais depuis 24 ans là-bas… Et je ne pense pas que je resterai ici encore 24 ans, je suis trop âgée… Nous sommes prisonniers ici, c'est comme une prison parce que nous habitons dans une montagne et que nous ne voyons que ça ; ici, il n'y a que la montagne (…). Tu me demandes ce qu'il y a de bien ici ? Ce qu'il y a de bien…, ça me fait rigoler : rien !* [Racha et ses cinq filles rient]*… Je suis fatiguée ici… Le mieux, c'est l'eau, l'électricité et les voisins*." L'impression d'être prisonnier sur la montagne, impression exprimée exclusivement par les "relogés", est renforcée par l'opinion *"qu'il n'y a rien à faire ici et qu'on vit dans un désert*", comme l'explique le fils de 'Abd al-Fatah, lequel précise que, de ce fait, "*il retourne dans les cafés de Basatîn* [d'où il est originaire] *parce qu'il s'ennuie ici*" ; ce que corrobore 'Amr qui, tout en affirmant apprécier le calme de la ville*, "ne sort pas au Muqattam, parce qu'il n'y a rien à faire et qu'il n'y a aucune distraction*".

---

jardin à vocation quasi publique sont inégales ; par ailleurs, d'autres habitants mettent en œuvre des initiatives différentes, également décrites dans les lignes qui suivent ; d'autre part, le terme "naturellement" revêt un double sens : il s'agit en effet tout autant de la présence de la "nature" dans les villes nouvelles du désert, même si cette "nature" est artificiellement créée et entretenue par les pouvoirs publics (par exemple, à Six Octobre) que des espaces verts publics dont, en principe, les habitants auraient dû profiter "naturellement" quand ils sont venus s'installer dans la cité, si celle-ci avait effectivement été l'égale des autres villes nouvelles – ce qui n'est pas le cas, rappelons-le, car les plans d'aménagement de la cité ne comportent pas d'espaces publics destinés à être plantés (cf. *infra* "*New settlements*, cités périphériques ou extensions urbains : du mythe… à la réalité", p. 280).

En définitive, images et jugements très négatifs de la cité sont fréquents, même si leur formulation est diverse : être prisonnier ou bien "être comme dans un cimetière" alors qu'on est toujours en vie, ainsi que le pense Cha'bân ; apercevoir les cimetières par la fenêtre, ce qui est "*mauvais signe*" (Farûq) ; affirmer que l'on préfère retourner habiter à Basatîn "*même dans un cimetière*" plutôt que de rester dans la cité, comme le déclare la femme de 'Abd al-Fatah ; estimer qu' "*il n'y a rien de bien ici… Je dois passer le reste de ma vie dans cet appartement, mais, dans deux jours, on sera morts !"* (Hassan)…

L'inachèvement de la cité avec tous les manques qui interdisent qu'elle devienne un "*véritable quartier*" (Imad) ou, mieux encore, une ville à part entière ("*une vraie ville*", dit Charif), font en outre l'objet des récriminations incessantes des "relogés". Hala établit ainsi la liste de "ce qui manque ici", tout en faisant référence à Saiyyda Zaynab, son quartier d'origine[72] : "*Il n'y a pas de lumières dans les rues et c'est difficile de sortir la nuit parce qu'il fait noir, même si je peux sortir près du bloc. C'était différent à Sayyida Zaynab. Il n'y a qu'une mosquée, mais il y a des écoles… Il y a le marché mais c'est plus cher… Les pièces ici sont plus grandes, plus solides…. C'est plus grand qu'à Sayyida Zaynab. Je préfère cet appartement mais je n'aime pas ce quartier. Je n'aime pas cet endroit, je suis de Sayyida Zaynab, j'ai mes amies là-bas et, jusqu'à présent, je n'aime pas cet endroit… La station d'autobus est loin, il n'y a pas de téléphone, il n'y a pas de poste… Il n'y a rien… Les chaînes de télévision ne fonctionnent pas toutes et les transports sont chers. Je déménagerais, si j'avais de l'argent… Je suis bien obligée d'aimer cette ville parce que je n'ai pas autre chose. Au début, j'étais mécontente d'être ici, maintenant, j'essaye de m'y habituer, peu à peu… L'appartement est confortable, mais les transports, c'est compliqué… La police fait des rondes, il y a une surveillance, mais il reste des appartements vides, ce sont des endroits où des gens se cachent et nous avons peur d'eux… Il n'y a pas de téléphone, pas de téléphone public, pas de poste, c'est un gros problème. L'électricité est souvent coupée, l'eau aussi, mais il n'y a pas de responsable auprès duquel nous pouvons nous plaindre."*

Le sentiment d'insécurité, qui prévaut pendant la période précédant l'établissement du poste de Police, est partagé par nombre d'habitants, notamment par les femmes, et est aggravé par l'absence d'éclairage public, comme l'explique Hoda pour qui *"il est dangereux pour les filles de sortir seules*" – la fille de Hoda rentre très tard le soir en raison de son travail de coiffeuse à Sayyida Zaynab. D'après Charif, journaliste et résident de la cité, la sûreté des

[72]. Les références au quartier d'origine sont extrêmement fréquentes dans les propos des habitants : elles procèdent à la fois du sentiment identitaire - parce qu'elles se rapportent à leurs origines territoriales et, conséquemment, parce qu'elles permettent d'identifier, le voisin, l'Autre – et du changement de modes de vie et des nouvelles normes comportementales qu'implique le passage du quartier d'origine à la cité. Nous évoquerons plus précisément ces références plus avant dans ce travail (cf. *supra*, "Nouvelles normes, nouveaux comportements et relations sociales", p. 465). Présentement, ces références au quartier d'origine renvoient surtout à l'écart entre ce dont les habitants pouvaient bénéficier dans leur quartier d'origine (au niveau des services, des équipements, etc.) et ce qui leur manque dans la cité.

habitants est assurée "*depuis son reportage qui a incité la Police à s'installer ici*" même si Hiba, en ce qui la concerne, estime que le poste de police a été construit à la suite de son agression par deux voleurs ; quoiqu'il en soit, pour beaucoup d'autres, l'inquiétude demeure soit parce que le poste de police est trop éloigné de leur domicile et qu'ils sont isolés dans des blocs aux trois quarts vides, soit parce que des personnes mal intentionnées rôdent pour cambrioler des appartements ou pour se dissimuler dans la cité et, en particulier, des "*terroristes*" comme l'explique Mahmûd qui, pour cette raison, "*préfère rester chez lui parce qu'il y a beaucoup de monde et qu'on ne connaît pas les gens, ce n'est pas comme en bas* [au Caire], *et les gens ont peur de se recevoir les uns les autres, et puis, aussi, il y a eu des problèmes entre la police et des terroristes et il vaut mieux rester chez soi*"[73].

Toutefois, pour la plupart des personnes rencontrées, les rondes nocturnes effectuées par les policiers ont contribué à rassurer les habitants – ainsi, selon Hoda*, "si quelqu'un rentre tard d'en bas, son identité est vérifiée par la police*" – et, surtout, la présence de la Police a considérablement réduit les conflits entre les résidents : "*Avant, il y avait des disputes mais, depuis qu'il y a un poste de police, ça va mieux… Ici, ça va, de toute manière, qu'est-ce qu'on peut faire, où pourrait-on aller ?*" (Târiq) ; "*Le pire, ce sont les disputes, avant il y en avait beaucoup, mais depuis qu'il y a le poste de police, ça va mieux. Parce que les gens ne se connaissaient pas et se disputaient*" (l'un des fils d'Oum Ahmad). Il se trouve aussi que l'installation de la Police dans la cité, plus d'un an et demi après l'emménagement des premiers habitants, a été concomittante du moment de l'aplanissement des obstacles matériels quotidiens et de celui de l'apaisement de rumeurs inquiétantes de toutes sortes[74] : à titre d'exemple, les occasions de conflit quant à l'accès aux fontaines n'ont plus lieu d'être lorsque l'eau courante est rétablie.

Plus généralement, à la date de la construction du poste de police, en septembre 1994, l'amélioration de la distribution de l'électricité et de l'eau courante – malgré les coupures qui posent, par exemple, problème pour les ablutions qui précèdent la prière (Oum Ahmad) -, la pose de lampadaires dans les rues, la mise en service des égouts et la multiplication des moyens de transports (minibus, microbus et augmentation du nombre d'autobus du secteur public) facilitent quelque peu la vie de tous les jours. Cependant, un an plus tard, certains des services publics ou privés, essentiels pour les habitants, sont toujours inexistants ou restent en nombre insuffisant dans la cité. Il en est ainsi de tout ce qui touche à la santé, préoccupation majeure de beaucoup de personnes : "*Il y a un cabinet médical dans*

---

[73]. Le responsable du poste de police nous a donné sa version de la sécurité – ou de la "dangerosité" – dans la cité : "*Il n'y a pas de villes sans crimes… Le commencement de la ville, c'est le crime. Ici, c'est comme Le Caire et il y a des gens qui viennent du Caire aussi. Avant notre arrivée, il y avait un délit tous les jours. Maintenant, c'est devenu rare. Mais, avant, les plus forts mangeaient les plus faibles*".

[74]. Le sentiment d'insécurité physique a également constitué une rumeur – au même tire que, par exemple, les inquiétudes quant au montant des loyers – contribuant à rendre l'impression d'isolement ou de relégation plus aigue.

un appartement, ouvert seulement pendant la journée. Si quelqu'un est malade la nuit, il paye 15 £e pour descendre au Caire. Sinon, il attend le lendemain ou bien il meurt !" (Mahmûd).

Progressivement cependant, plusieurs médecins installent leur cabinet dans la cité et les habitants peuvent aussi se rendre dans une clinique privée de Madînat al-Muqattam ; mais, comme le dit Aliya qui souffre d'une maladie du cœur, "*ce n'est pas gratuit* [comme l'hôpital public de] *Kasr al-'Ayni ; il faut prendre le bus et il y a huit stations, c'est loin*". A l'absence d'hôpital, de dispensaire public, de services de secours - ambulances et pompiers – s'ajoute l'impossibilité d'établir rapidement une communication avec Le Caire en cas de d'accident grave, puisque les lignes téléphoniques ne sont pas installées[75] : *"Il n'y a pas d'hôpital non plus et si mon fils se dispute et se blesse, comment prévenir pour le faire soigner ?*" ('Amr). Farûq exprime bien la situation d'une grande partie des 16 000 familles de la cité lorsqu'il déclare : *"Je suis fatigué ici parce qu'il n'y a pas de services, pas d'hôpital, pas de téléphone… Par exemple, si mon fils est malade, il faut descendre à la Citadelle. Comme tu le vois, il n'y a rien que nous pouvons aimer ici. Nous sommes venus malgré nous et c'était plus confortable avant"* Font aussi défaut une Poste et des boîtes à lettres dans les immeubles, un central avec des téléphones publics (Samir) ; les boulangeries, les boutiques sont en nombre insuffisant pour servir tout le monde (Oum Ahmad) ; une station service et des mécaniciens ('Amr, propriétaire d'une voiture en panne) ; il n'y a qu'une mosquée réservée aux hommes et seulement trois pharmacies qui ferment à 7 heures parce qu'il n'y a pas de sécurité ici (Aliya), etc.

Enfin, l'entretien des espaces publics et la collecte des déchets ménagers constituent d'autres motifs significatifs de mécontentement : les rues, non éclairées le soir, ne sont pas asphaltées et "*quand on marche, on tombe dans des trous parce que c'est mal construit… Nous n'aimons rien ici. Ici, il n'y a que du sable. Tu as trouvé quelque chose de bien, toi, ici ?"* (Magda). De même, les passages entre les blocs ne sont pas nettoyés et, alors que les ordures sont placées dans de grands sacs noirs en attente devant les blocs, les camions de ramassage ne passent qu'irrégulièrement, voire pas du tout dans certaines parties de la cité, ce qui, pour certains habitants, est la pire des choses : "*C'est une ville nouvelle qui n'est pas encore finie. Le marché ne suffit pas et les marchandises sont de mauvaise qualité. Le pire, ce sont les ordures que les voisins jettent… Il n'y a pas de camions qui les ramassent, mais ça, ce n'est pas parce que la ville n'est pas finie…*" (Abdallah) ; et pour un autre habitant : "*Il y a des ordures dans la rue, même si les camions passent. Les gens jettent leurs ordures par*

[75]. A partir de la mi-1994, quelques lignes de téléphone ont été installées : tout d'abord au poste de police et au bureau du Logement. Ensuite, petit à petit, les branchements se sont multipliés dans les boutiques, les cafés, les cabinets médicaux, etc., puis, enfin, chez certains particuliers qui ont les moyens *de "verser un dessous-de-table de 90 £e pour accélérer la procédure après un an d'attente*" comme nous le dit Magda qui était la seule parmi toutes les personnes rencontrées en 1995 à posséder un appareil téléphonique. Rappelons, par ailleurs, que le ministre des Communications avait annoncé, fin 1992, que les victimes du tremblement de terre bénéficieraient dans les meilleurs délais d'une installation gratuite…

dessus leurs balcons pour économiser les 2 £e que coûte le ramassage. Pour cette raison, je préférerais habiter au 5ème étage plutôt qu'au rez-de-chaussée… Personne ici n'aime le Muqattam, parce que la ville n'est pas propre. Mais que peut-on faire ? Je ne sais pas… Je ne peux pas dire ce que j'aime ici parce que jusqu'à maintenant je regrette Khalifa" (Tafida, originaire de Khalifa).

- Les attributs urbains de la ville nouvelle : des perceptions et des aspirations dissemblables selon les catégories sociales

Toutes ces critiques quant aux insuffisances de la nouvelle cité ne sont pas incompatibles avec l'autre facette du discours, celle qui fait ressortir les nombreux avantages acquis avec l'installation dans la cité. Ainsi, l'affirmation que "*c'est une ville d'avenir*" ou "*pour l'avenir*" n'est-elle pas rare, tout comme le sentiment que, en dépit de ce qui manque encore, la situation des résidents s'améliorera "*avec le temps*".

L'un des attributs de la ville nouvelle dont les habitants bénéficient immédiatement en s'installant dans la cité est l'air pur, l'atmosphère calme et le climat profitable : Sa'îd dit ainsi qu'il "*apprécie le climat et la vie ici*" ; Bahiyya *"aime le calme et le temps qu'il fait, il n'y a rien qu'elle n'aime pas dans la cité*" ; Nafissa estime que *"même si les transports posent problème, l'air est meilleur qu'au Caire*" ; Ali considère que "*le plus agréable, c'est le climat et le calme*" ; Nabila "*était contente de venir ici : tout va bien et l'atmosphère est pure*", etc.

Cependant, si l'on retrouve ces qualités environnementales de la cité dans les discours "officiels" qui les présentent comme spécifiques aux villes nouvelles par le biais de leur mise en opposition avec Le Caire, ville polluée, bruyante et chaotique[76], les autres atouts propres à la ville nouvelle - moins "naturels" que l'air pur qui y est respiré - sont absents de la cité. Ainsi en est-il des jardins publics, espaces verts et autres "*lieux de distraction*" ('Amr) dont le manque est durement ressenti par beaucoup de résidents. Néanmoins, si les références à la ville nouvelle sont nombreuses dans les propos des habitants, elles ne s'expriment pas de la même manière et ne traduisent pas les mêmes aspirations : la différence entre les "jeunes mariés" ainsi que les personnes volontairement relogées et les autres habitants est, de prime abord, frappante. 'Amr, ayant sollicité un logement auprès du Gouvernorat, espère l'établissement d'un club de sports pour son fils, d'un cinéma, d'un hammam et des cafés plus nombreux. Muhammad, instituteur célibataire qui a demandé à être nommé dans la cité et qui y a obtenu un appartement, pense qu'il est, certes, difficile pour lui d'y vivre tout seul et que sa vie est différente de celle qu'il menait à Saiyyda Zaynab *"parce qu'il ne connaît pas tout le monde comme là-bas*", mais il estime, en même temps, que le quartier est beau, la ville bien

[76]. Cf. *infra* "Le modèle urbain de la ville nouvelle", p. 257.

construite et ses voisins sympathiques ; l'opinion de Muhammad sur la cité est qu'il s'agit "*d'une ville nouvelle qui n'est pas encore finie aujourd'hui et, par exemple, il n'y a pas encore de clubs de sports, même si les enfants peuvent jouer tranquillement dans la rue* [ce qu'il est assurément plus malaisé de faire dans les rues du Caire]". Azza, "jeune mariée", déclare qu'elle est contente de vivre dans la cité même s'il n'y a pas de mosquée pour les femmes et bien qu'il y manque encore beaucoup de choses, que les moyens de transport ne fonctionnent pas parfaitement, qu'il n'y a pas encore d'hôpital et que les rues ne sont pas propres : "*J'aime bien l'atmosphère, c'est comme ça. Je me suis installée ici et je me suis adaptée. Ici, c'est comme le centre-ville. J'ai refusé d'avoir un logement à Madînat al-Salâm, parce que c'est trop loin. A Six Octobre, il y a des avantages parce que c'est plus propre et, ici, pas encore. Ici, ce n'est pas aussi soigné mais c'est déjà plus propre qu'avant."* 'Ayman, installé dans la cité avec sa jeune épouse, regrette, pour sa part, l'absence de jardins et de verdure ainsi que les rues non asphaltées mais estime aussi que la cité est un "*beau quartier*" et que les logements n'y sont pas *'achwâ'i* - désordonnés, informels – comme à Manchiat Nasser, le quartier auto-construit et très populaire d'où il vient. L'opinion que la cité – y compris son mode de logement - offre à ses habitants une tranquillité et un "ordre", inexistants ou inaccessibles au Caire, est évoquée par d'autres personnes qui remarquent que, *"ici, c'est moins peuplé qu'en bas*" (Bahiyya, qui a acheté un appartement) ou que "*le mieux, ici, c'est le calme et le silence*" ('Azza et son mari, Târiq et Oum Magdi).

S'il est vrai que, à première vue, les registres de discours, classant de manière hiérarchisée les doléances, semblent distinguer les "jeunes mariés" des "relogés" – les premiers déplorant plutôt le déficit en jardins publics, clubs de sports, lieux de loisirs et de détente tels les cinémas, les cafés, etc., les seconds relatant d'abord les difficultés de leur vie quotidienne, difficultés résultant de ce qu'ils considèrent comme étant des défauts et des carences essentiels de la cité ou vitaux pour eux - il apparaît, dans un second temps, que la perception de ce que devrait normalement offrir la ville nouvelle à ses habitants ainsi que les aspirations de ceux-ci quant à ce que la ville leur offrira par la suite - du moins l'espèrent-ils – peuvent être plus aisément corrélés aux niveaux de vie, aux positions sociales et, plus largement, aux catégories sociales d'appartenance qu'aux modalités d'accès au logement – à savoir "jeunes mariés" *vs* "relogés".

Ainsi, certes, 'Azza ("jeune mariée") déplore l'absence d'écoles privées et d'écoles de langues étrangères, dans lesquelles elle pourrait inscrire ses futurs enfants, mais Khadija, Muhammad ou Racha ("relogés") s'en plaignent également et, même si c'est plus compliqué et plus cher, ils ont laissé leurs enfants dans des écoles privés du Caire "*parce qu'ici, le niveau est mauvais*" ; ceci n'empêche pas Khadija, par exemple, de souhaiter que de nouvelles écoles de ce type soient bâties dans la cité ou, encore, que les routes soient goudronnées car "*ici, c'est une ville nouvelle. Nous devons attendre quelques années pour voir comment ça va se passer. Je préfère rester et ne pas partir parce que, dans l'avenir, ça sera mieux ici"*. De

même, à l'instar des "jeunes mariés", d'autres habitants, "relogés", attendent impatiemment l'ouverture de clubs de sports et de lieux de loisirs : ainsi, l'un des fils d'Oum Ahmad "*pense que, à l'avenir, ça sera mieux qu'aujourd'hui et qu'il y aura des clubs*".

En fait, la perspective qu'il y ait un jour des clubs de sports et des loisirs payants du même genre dépend de la possibilité objective qu'ont les habitants de pouvoir en profiter ; il est probable que si 'Aycha, Dalia, Sultân ou d'autres encore ne les évoquent pas, c'est que, au Caire et moins encore depuis qu'ils se sont installés dans la cité, ils savent ne pas avoir les moyens d'en bénéficier. Aliya exprime cette réalité très clairement lorsque, évoquant la vie de ses enfants depuis leur arrivée au Muqattam, elle précise que, en raison du coût de l'inscription et surtout de celui des transports, elle n'a pu accéder à la demande de son fils de fréquenter un club sportif de Saiyyda Zaynab.

De manière plus générale, si *"les chances d'accès aux biens matériels et symboliques*" offerts par la capitale étaient déjà *"inégales"*[77] avant l'emménagement dans la cité, la distance géographique qui sépare celle-ci du Caire accentue encore davantage cette inégalité : à Saiyyda Zaynab, Aliya serait sans doute parvenue à économiser les 4,5 £e annuelles d'inscription au club sportif, mais, dans la cité, elle ne peut à la fois subvenir à la subsistance de sa famille et procurer à son fils le billet de bus pour aller au club. La distance, ainsi, ne revêt donc pas pour les habitants les moins aisés la seule valeur de distance physique – à la centralité urbaine, par exemple -, mais aussi celle d'une "*distance socialement vécue dans la mesure où les différents groupes sociaux vivant dans le même espace urbain construisent leur existence quotidienne selon des logiques dissemblables (…). L'usage de l'espace, au-delà des conditions matérielles qu'il suppose, a son principe dans les dispositions qui organisent les modes de vie. Pour les différentes classes sociales, le mode d'appropriation de l'espace urbain est révélateur de la logique de ses dispositions et, singulièrement, en ces questions d'espace d'avoir le droit de disposer de la ville ou de celui d'avoir à se tenir à sa place*" (PINÇON-CHARLOT, PRETECEILLE, RENDU, *Ségrégation urbaine*, 1986, 166-167)[78].

---

[77]. La formule est de Yves Grafmeyer qui la resitue dans le contexte des recherches urbaines des années 70 et 80, en France : il s'agit de "*déceler, sous l'empirisme des stratifications, le jeu des rapports sociaux qui sont au principe des inégalités de conditions et de positions*" (GRAFMEYER, "Regards sociologiques que la ségrégation", 1994, 89 ; GRAFMEYER, "La ségrégation spatiale", 1996, 211).

[78]. La possibilité objective de pouvoir fréquenter les clubs sportifs (par exemple) consiste donc à détenir les moyens financiers de s'y transporter et d'en payer le droit d'entrée ; au-delà de ces conditions financières, il s'agit aussi que les habitants puissent envisager que la fréquentation des clubs est réalisable et autorisée. La différenciation entre le groupe qui espère les clubs sportifs et le groupe qui ne les évoque pas ainsi que, à un autre niveau, la hiérarchisation des priorités faites selon les catégories sociales rappellent que *"(…) les dispositions durablement inculquées par les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits qui sont inscrits dans les conditions objectives (…) engendrent des dispositions objectivement compatibles avec ces conditions et en quelque sorte préadaptées à leurs exigences, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, avant tout examen, au titre* d'impensable *(…)*". Est-ce à dire que l'éventualité de la pratique des clubs sportifs est définitivement impensable parce qu'elle est – et a été – irréalisable matériellement et symboliquement pour certains habitants ? Aliya, qui évoque le club sportif, est l'une des rares à exprimer cet "irréalisable" et confirme bien que "*ce n'est pas pour nous*" (BOURDIEU, *Le sens pratique*, 1980, 90 et 93, souligné par nous B.F.).Toutefois, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, en

De même, si la fille de Hoda, coiffeuse, espère à son tour l'établissement de "*lieux de distraction*" dans la cité, c'est d'abord parce que, indirectement, cela lui permettrait d'exercer son métier dans la cité : *" Ici, les gens ne se coiffent pas parce qu'il n'y a pas d'endroit pour se distraire, alors, pourquoi se coiffer ? S'il y avait un jour des lieux de distraction, je pourrais travailler ici*." Hoda confirme les propos de sa fille en ajoutant que les gens s'ennuient dans la cité parce qu'ils sont obligés de rester chez eux et que "*la ville serait mieux si le gouvernement aménageait quelque chose pour les touristes… C'est un beau quartier et, dans l'avenir, ce sera magnifique. C'est une région touristique pour avoir une belle vue sur le Caire… Le Muqattam, c'est la plus belle des villes nouvelles parce que c'est la plus proche du Caire. Il n'y a pas de téléphone, ni de poste, ni d'eau, ni d'électricité, mais ça va venir !"*[79].

Pour de nombreux habitants - quelles qu'aient été les modalités de leur emménagement –, si vivre dans la cité sera plus agréable ou plus confortable à l'avenir, c'est qu'il y a un temps nécessaire à l'amélioration et à l'achèvement de la ville, parce que justement, précisent-ils, il s'agit d'une ville nouvelle. A ce titre, l'intervention du "gouvernement" est attendue mais son retard est justifié par le "manque de temps". Ainsi, le site naturel choisi pour établir la nouvelle ville retarde et rend malaisée la tâche des pouvoirs publics ; c'est du moins ce qu'affirme Charif ("jeune marié") : *"S'il y a des inconvénients dans cette ville, ce n'est pas de la faute du gouvernement mais parce que la nature du terrain est difficile. Dans une courte période, le gouvernement a pu faire beaucoup de choses. Il manque encore des choses, ce qui fait que la ville n'est pas belle, mais c'est normal à cause de sa situation*." L'épouse d'Imad estime elle aussi que le gouvernement*, "qui a construit quelque chose de confortable*", a besoin de temps et que si, pour elle, la vie n'est pas agréable dans la

---

s'installant dans ce qui ressemble à une ville nouvelle – mais qui n'est pas à l'égal des autres – les habitants de la cité s'attendent à bénéficier des clubs et autres lieux de loisirs qui, à leurs yeux, correspondraient à une sorte de juste contrepartie (que devrait leur procurer la ville nouvelle, telle qu'elle est présentée dans les discours officiels) à l'éloignement de la centralité urbaine et aux avantages que celle-ci octroie. Si les propos retranscrits ci-dessus montrent que certains espèrent cette contrepartie, d'autres, par contre, n'espèrent rien de la cité mais cela ne signifie pas que cet état de fait, ou cette non-espérance, soit durable : dans quelle mesure un changement résidentiel de cet ordre – y compris les nouvelles représentations de l'espace qui en résultent - ne suscite-il pas de nouvelles aspirations – pas nécessairement réalisables – et de nouvelles pratiques de transition, pourtant "impensables" avant l'emménagement dans la cité ?

[79]. L'interprétation des propos de Hoda - "*Si le gouvernement aménageait quelque chose pour les touristes*" et "*c'est une région touristique*" – n'est pas très aisée. Il est vrai que, lors de nos deux entretiens avec elle et sa famille (en décembre 1993 et en décembre 1994), nous avons omis de lui demander des précisions à ce sujet. Aussi, nous ne savons si ses propos feraient, éventuellement, référence, et ce de manière très indirecte, à la "zone touristique" qui est, par exemple, l'une des caractéristiques de la ville nouvelle de Six Octobre, (cf. *infra*, "Le modèle urbain de la ville nouvelle", p. 257) . Il est cependant plus probable que la référence au "tourisme" renvoie plutôt à l'attention que le "*gouvernement*" accorde à certains espaces urbains plutôt qu'à d'autres en se préoccupant de leurs aménagements. Autre exemple : plusieurs habitants de 'Ayn al-Sira justifient la délocalisation des Tanneries par le fait que l'Aqueduc - monument historique qui borde la cité et 'Izbat al-Madabigh – constitue une "*zone touristique que les Tanneries dégradent*". Par ailleurs, s'il est possible d'apercevoir Madînat Nasr depuis les immeubles situés au nord de la cité, "*avoir une belle vue sur Le Caire*" est impossible depuis la cité en raison de sa localisation. Par contre, et c'est sans doute ce que veut exprimer Hoda, la corniche du plateau du Muqattam, distante tout de même de 6 ou 7 km de la cité, offre un beau panorama sur la capitale.

cité parce qu'elle n'y connaît personne et qu'elle ne sort plus de chez elle, les choses s'amélioreront par la suite. De même, Sana' déclare que, s'il n'y a pas de plaintes – relatives aux difficultés de tout ordre –, c'est qu'il n'y a pas de responsables dans la cité, hormis au poste de Police, mais que, de toute manière, " *il n'y a pas de plaintes parce que les gens voient bien que le gouvernement fait des efforts et travaille pour eux, on ne peut pas se plaindre*". Cette absence d'interlocuteurs officiels – à l'exception des policiers et du personnel du Bureau du Logement – caractérise également pour les habitants la cité et la différencie des quartiers du Caire où *"il y a beaucoup de responsables*" ('Amr, originaire de Rôd al-Farag) ; et, de ce fait, *"s'il y a un problème, on attend, on ne sait pas à qui ni où demander*" (Mahmûd). De façon plus générale, "*lorsqu'il manque quelque chose, il faut aller en ville au Caire, parce qu'ici c'est encore une ville nouvelle*" (Samir), mais, comme le dit Mûnira, "*d'ici cinq ou six ans, nous nous serons habitués à vivre ici et, tu le vois bien, c'est encore la montagne mais si, plus tard, tu reviens nous rendre visite, tout aura changé, incha' Allah…*"[80]

Si la cité est une "*ville pour l'avenir*", qui sera "*belle*" plus tard, les changements espérés et formulés sembleraient plutôt procéder d'une sorte de "prise en charge", énoncée par les habitants, de leur propre espace de vie et de leur propre histoire dans ce nouveau lieu que d'une intervention du Gouvernorat ou, plus largement, de l'Etat, même si ce dernier, en dépit de son invisibilité, reste malgré tout, à leurs yeux et dans leurs propos, responsable de la cité et de ses résidents.

[80]. En près de trois ans - de décembre 1993 à septembre 1996, dates de nos premières et dernières visites à Masâkin al-Zilzâl -, si les espaces publics de la cité avaient changé d'aspect en raison des jardinets, des boutiques ou des cafés créés par les habitants, l'action du Gouvernorat du Caire s'était limitée à la construction d'écoles, de petites mosquées et à l'installation de l'éclairage public – mais les rues n'étaient toujours pas goudronnées, aucun espace vert public n'avait été planté, etc. Ceci ne préjuge pas des interventions futures des pouvoirs publics, à ces restrictions près que, d'une part, l'aménagement de la cité n'est pas un enjeu comme peut l'être celui des villes nouvelles de Six Octobre ou Dix de Ramadan, fers de lance de la politique urbaine égyptienne, et que, d'autre part, les destinataires, nous l'avons dit, ne sont pas les mêmes (cf. *infra* "*New settlements*, cités périphériques ou extensions urbains : du mythe… à la réalité", p. 280).

c. Jardins à vocation quasi publique et autres actes à destination collective : la construction matérielle et symbolique de la ville nouvelle

Les processus d'appropriation des espaces publics - ou se situant à ses frontières - qui révèlent certaines compétences citadines mises en acte, sont, d'une part, associés à l'image de la ville nouvelle - même si les représentations de celle-ci sont diverses, d'intensité variable et étroitement liées aux différentes catégories sociales en coprésence – et découlent, d'autre part, de l'inachèvement de la cité. Ces processus d'appropriation sont de deux ordres, distincts, mais contribuant l'un et l'autre à la métamorphose de la cité. En effet, qu'il s'agisse, en premier lieu, de l'édification de kiosques dans les rues ou sur les placettes, de la transformation des balcons en boutiques ou des services que certains habitants proposent à leurs concitoyens (soit en s'installant sur les espaces publics soit par le biais de panneaux accrochés sur les blocs) ou qu'il s'agisse, en second lieu, de la construction de petites mosquées, de l'installation d'un éclairage "public" en certains endroits ou de la création de jardins à vocation quasi publique, il s'agit toujours de l'adaptation à une situation nouvelle ainsi que de pratiques qui participent à la production dans et de la ville[81] ; toutes deux témoignent de l'aptitude - parfois de la revendication –, de la part des habitants de la cité, à être des citadins à part entière en dépit des obstacles auxquels ils sont confrontés et malgré le sentiment de relégation.

- Kiosques, balcons, services et colportage : "*C'est l'occasion parce que la ville est nouvelle et qu'on manque de tout*"

Le montant des loyers et le coût des transports pour les habitants qui travaillent au Caire grèvent largement les revenus des ménages dont certains, notamment les femmes seules ou isolées, étaient déjà dans une situation précaire. Les stratégies d'adaptation à cette nouvelle situation attestent de savoir-faire qui consistent à transformer en ressources les opportunités offertes par l'inachèvement de la cité.

---

[81]. Plus précisément, il s'agit ici de cette "*micro-production de la ville*" - ou encore de cette "*petite appropriation*" - qui a fait l'objet de plusieurs séminaires de recherche organisés par le Plan Urbain *: "Une production par des micro-acteurs, individuels plutôt que collectifs, privés plutôt que publics, de moindre légitimité politique, à petite échelle, avec de faibles investissements*" (HATZFELD, "Formes interstitielles de l'urbain et nouveaux types d'emplois", 1996, 3). Le travail de Laurence Roulleau-Berger, qui emploie quant à elle le terme de *"petite production urbaine*", met en exergue la complexité des liens entre les différents "*mondes*" – les territoires productifs de la ville -*"qui s'inscrivent dans une perspective qui donne à voir les lieux de recouvrement et de tension entre des centres et des périphéries sociales, urbaines et économiques*" ; l'analyse des modalités de l'enchevêtrement de ces territoires et de leurs usages transversaux par les individus permet "*de voir comment des dynamiques urbaines et économiques se croisent dans la ville, comment le processus de désaffiliation et le processus d'intégration sociale se heurtent et s'interpénètrent à la fois*" (ROULLEAU-BERGER, "Les mondes de la petite production urbaine", 1997, 161). Pour notre part, nous reviendrons sur les appartenances à plusieurs systèmes territoriaux dans le prochain chapitre (cf. *supra* "Masâkin al-Zilzâl - Le Caire : des territoires liés", p. 473).

L'une de ces stratégies, manifeste parce qu'elle se déploie ou s'ouvre sur les espaces publics, est la création de nombreux petits points de vente, de kiosques ou d'étals situés en contrebas des blocs ; on peut y adjoindre la reconversion des balcons des rez-de-chaussée en boutiques qui proposent à la vente quelques produits. Les étapes du petit commerce créé par Aliya nous paraissent particulièrement significatives des aléas, mais aussi des succès, d'une expérience nouvelle pour elle - comme elle l'est pour la plupart des habitants qui s'engagent dans la même voie. En janvier 1994, lorsque nous rencontrons pour la première fois Aliya – veuve qui a quatre enfants et sa mère à charge -, elle est assise derrière une petite table posée au pied de son bloc (elle réside au 2ème étage). Elle y vend du sel, qu'elle achète à un grossiste de la cité, ainsi que des pâtes alimentaires et du riz qu'elle se procure au Caire : "*des petites choses,* dit-elle, *pour payer le loyer* [non encore fixé] *et pour les dépenses pour mes enfants*." A cette date, elle évoque le projet de construire un kiosque, mais ajoute que *"c'est trop cher et qu'il faut attendre que la situation s'améliore ; ce que je gagne, je le dépense pour manger*". Un mois plus tard, elle ne vend plus de pâtes ni de riz, mais des biscuits au chocolat – qui se vendent mieux - qu'elle acquiert par paquets de 24 dans un magasin de la cité – ce qui lui évite le transport jusqu'au Caire – et qu'elle rétrocède à l'unité, gagnant 30 piastres par paquet vendu. Elle nous explique que son commerce fonctionne bien parce que les gens sont gentils avec elle ; elle réitére son souhait d'avoir un jour un kiosque. Près d'un an plus tard, Aliya nous annonce : "*J'ai cessé de vendre parce que j'ai été malade. Mais je vais recommencer parce que j'ai acheté un kiosque à côté, devant le bloc (…). J'ai économisé et des voisins m'ont prêté de l'argent . Un menuisier a construit le kiosque, qui a coûté 370 £e avec la peinture. Je n'ai pas encore acheté les produits parce que je n'ai plus d'argent, mais j'achèterai des biscuits, des bonbons, des allumettes, du thé, du sucre. Il me faudrait 300 ou 400 £e pour commencer… L'idée du kiosque, c'est parce que les voisins du premier étage ont jeté de l'eau sur ma table et toutes mes affaires étaient mouillées. Les gens du premier sont mauvais. A ce moment-là, je voulais retourner à Sayyida Aycha et, pendant trois mois, je suis restée chez moi, puis j'ai pensé qu'un kiosque c'était mieux, surtout en hiver. Le problème ici, c'est que j'achète plus cher qu'en bas, mais je ne peux pas revendre trop cher car les gens ne peuvent pas payer beaucoup. Je ne peux pas acheter les marchandises à Sayyida Aycha parce que je n'ai pas de voiture pour les ramener ; j'achète beaucoup d'un coup ici, dans la rue à côté de l'arrêt de bus, mais le profit n'est pas très grand*."

A l'instar d'Aliya, un certain nombre d'habitants a disposé quelques produits sur de petits étals devant leur bloc ; il s'agit majoritairement de femmes puisque la plupart des hommes travaillent au Caire, même si quelques-uns d'entre eux pratiquent aussi ce genre d'activité, comme Farûq pour qui les 90 £e mensuelles de pension ne suffisent pas à faire vivre sa famille, composée de cinq personnes : "*J'ai une petite table dehors, pour vendre des biscuits. J'en ai eu l'idée pour gagner un peu d'argent. La vente, ça marche de temps en temps. J'achète les produits à la station d'autobus. Par exemple, j'achète pour 5 ou 6 £e, au*

maximum pour 10 £e. Pour chaque biscuit, ça me coûte 40 piastres et je le revends 50 piastres. Je n'ai pas assez d'argent pour acheter plus et le problème c'est qu'ici, il n'y a pas beaucoup de monde [Farûq résidait en 1995 dans une partie de la cité quasiment inhabitée]. *Si j'avais de l'argent, j'achèterais un magasin, mais ça coûte 15 000 £e. A Duiqqa, ni ma femme ni moi n'avions de boutique parce que je travaillais, ce n'était pas nécessaire.*"

La grande variété de ces pratiques d'adaptation est particulièrement emblématique de la capacité des habitants à mettre en œuvre des projets originaux : si les explications des femmes relatives à leurs projets se réfèrent souvent à l'imitation – *"J'ai eu l'idée la première, les autres m'ont imité"* (Aliya) ou "*tout le monde fait ça ici*" (Bahiyya) -, les modalités et les résultats de l'"imitation" sont à chaque fois différents. Dans certaines parties de la cité, la multiplication des kiosques, la proximité du marché ou des boutiques "officielles" posent des problèmes de concurrence et il devient nécessaire de créer une activité originale - proposer des produits ou un service différents de la voisine - pour résister à la précarité ou, tout au moins, l'atténuer[82]. Amal, dont le mari *arzuqi* gagne 2 ou 3 £e par jour, vend du pétrole lampant qu'elle achète pour 5 £e à un homme qui passe avec un camion ; elle gagne 1,5 £e par bidon écoulé : "*C'est mon idée, pour aider mon mari ; il y a deux ou trois femmes qui font ça ici… J'ai beaucoup de projets mais il me manque l'argent pour acheter des bonbons, des biscuits ou un kiosque. Je ne faisais pas ça à Dâhir parce, que là-bas, il y a beaucoup de boutiques et ici non. C'est l'occasion parce que la ville est nouvelle et qu'on manque de tout ici.*"

D'autres exemples révèlent encore la complexité de la mise en œuvre de certaines activités, parce que celles-ci font appel à des compétences appartenant à différents registres : la prévision, l'investissement, le calcul, la négociation, l'établissement de relations de confiance, ou la circulation. Amina, jeune femme analphabète de 34 ans, séparée de son mari et qui a cinq enfants à charge, est parvenue à économiser un peu d'argent : en décembre 1994, elle achète quelques vêtements dans le quartier commerçant du Mûsky (dans la vieille ville), où elle se rend deux fois par semaine. Elle prend des commandes précises auprès des voisines de son bloc, puis leur revend les effets à crédit. Progressivement, son réseau de vente s'élargit et, un mois plus tard, en janvier 1995, elle commerce déjà avec 7 ou 8 familles dans un périmètre plus large que son bloc. Son activité repose sur le bon fonctionnement du bouche à oreille, sur son aptitude à établir de nouvelles relations de confiance réciproques – Amina est

[82]. Mostafa Kharoufi note que, au Caire, les petites activités informelles se caractérisent *par "l'absence d'accumulation de capital, de toute forme de comptabilité, de stock et par le dégagement d'une faible plus-value qui répond aux besoins de la consommation domestique*". L'auteur ajoute encore que les études relatives au secteur informel en Egypte montrent "*le rôle crucial joué par les femmes dans la survie des familles, notamment dans une situation de grand dénuement matériel*" (KHAROUFI, "Secteur informel et activités urbaines en Egypte", 1992, 93 et 95).

une femme vive et enjouée – ainsi qu'à négocier le prix des vêtements et le montant du crédit[83].

Toutefois, plusieurs autres femmes déclarent désirer se lancer dans une activité de commerce mais ne pas posséder pas le capital de départ nécessaire : ainsi, si Aycha avait quelque économie, ce qui n'est pas le cas, elle installerait immédiatement une table pour vendre, comme Aliya, sa voisine du dessous ; Fatma a aussi le projet d'un petit commerce, mais "*elle n'a pas d'argent pour commencer*". Aucune des femmes qui ont une activité ne participe à une *gam'iyya* – l'équivalent de la tontine –, car "*il n'y en a pas parce que personne n'a d'argent ici*" (Aliya, Mahmûd) ; et si quelques-unes d'entre elles, peu nombreuses toutefois, adhéraient à une tontine féminine dans leur quartier de résidence antérieure, elles ont cessé en s'installant dans la cité - hormis Azza qui participe toujours à une *gam'iyya* à 'Ayn al-Sira, où réside sa belle-sœur –, parce que "*les relations entre les gens ne sont pas assez fortes. Quand j'étais à Basatîn, je faisais partie d'une gam'iyya, mais pas ici parce qu'il n'y a pas de garantie, je n'ai pas confiance. Peut-être plus tard, quand je serai sûre des voisins*" (Marwa).

Si les femmes installent leur commerce à proximité du bloc où elles vivent ou sur leur balcon lorsqu'elles habitent en rez-de-chaussée, ce sont plutôt des hommes - dont des marchands ambulants qui ne résident pas dans la cité - qui font du porte-à-porte pour vendre du lait, du miel, du gaz ou des produits ménagers ; exceptionnel, de ce fait, semble être l'exemple de la voisine de Nadia qui se déplace jusqu'à Charqiyya, dans le Delta, pour acheter du beurre, du savon et des fèves qu'elle revend aux résidents des blocs.

Certains habitants proposent leurs services par le biais d'enseignes peintes ou de petits écriteaux accrochés sur l'une des façades de leur immeuble : le fils de Samira, peintre en bâtiment, avait ainsi apposé un panneau proposant ses services avant de l'enlever, faute de clients. Hormis quelques médecins qui ne semblent pas résider dans la cité – le soir, leurs cabinets médicaux sont fermés -, on trouve encore des plombiers, des couturiers, des coiffeurs qui, pour beaucoup, travaillent dans leur propre appartement. A ce titre, il est plus aisé et plus lucratif d'habiter au rez-de-chaussée pour des raisons de visibilité et d'accessibilité ; par exemple, Muhammad explique qu'il aimerait exercer son métier de coiffeur dans la cité plutôt qu'à Khalifa, où il travaille, mais que cela lui semble impossible parce qu'il habite un 5ème étage.

D'autres personnes se sont installées sur les placettes de la cité : c'est le cas d'un homme qui loue des bicyclettes pour enfant au tarif de 25 piastres le quart d'heure ; c'est aussi le cas d'un coiffeur-barbier qui a construit une petite guérite en bois sur l'une des "zones de

[83]. Il semble que, dans le cas des activités d'Aliya et d'Amina, leur situation de femmes seules ayant à leur entière charge leur famille a joué un rôle au niveau de l'entraide que leur ont apportée leurs voisins proches : des voisins ont ainsi prêté de l'argent à Aliya et, la première fois que nous avons rencontré Amina, elle était en visite amicale chez la femme de Sa'îd, l'une de ses clientes qui lui faisait rencontrer Bahiyya, résidente d'un autre bloc.

service" – sorte de vaste terrain vague, en 1995 – et c'est encore le cas de plusieurs petits restaurateurs ou cafetiers. Parmi ces derniers, certains ont acquis un local ou ont obtenu un fonds au rez-de-chaussée d'un bloc après avoir perdu le leur lors du séisme, mais d'autres ont créé leur café de leur propre chef et sur leurs propres ressources : un réchaud à gaz, quelques chaises, parfois des tables suffisent d'ailleurs à servir un thé ou un café.

En près de trois ans, de 1993 à 1996, la multiplication des petites activités dans la cité s'est effectuée à un rythme extrêmement rapide : la diversité des pratiques d'appropriation de l'espace, s'appuyant sur une large gamme de compétences, fait montre d'une inscription matérielle et symbolique dans la cité. Certaines de ces pratiques relèvent en effet de la mise en place de véritables stratégies - savoir dire son projet, en justifier le motif, la logique et les objectifs, prévoir les moyens nécessaires à sa réalisation – qui donnent la mesure d'un investissement parfois très ambitieux, pensé[84] à moyen mais aussi à long terme, cet investissement pouvant s'apparenter à une forme d'ancrage dans la cité ou, à tout le moins, de résistance à la précarité et à l'incertitude.

D'autres de ces pratiques, parce que leur mise en œuvre repose sur des relations d'échange productif se révèlent productrices de nouveaux réseaux de sociabilité entre des habitants qui ne se connaissaient pas auparavant. Le transfert de savoirs et les "*compétences communicatives*" nous paraissent ainsi comme centraux quant aux modalités de l'apprentissage de ces expériences nouvelles : l'expérience des voisins et des voisines est

---

[84]. Ce "pensé"-là se réfère à la capacité réflexive ou aux habiletés cognitives des acteurs telles que les définit Anthony Giddens : "*Les agents humains (…) sont capables de comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font ; cette capacité est inhérente à ce qu'ils font (…). Une personne est un agent qui se donne des buts, qui a des raisons de faire ce qu'il fait et qui est capable, si on le lui demande, d'exprimer ces raisons de façon discursive (y compris de mentir)".* Mais, ajoute le même auteur, "*par ailleurs, la réflexivité n'opère qu'en partie au niveau discursif : ce que les agents savent de ce qu'ils font et de ce pourquoi ils le font – leur compétence en tant qu'agents - relève davantage de la conscience pratique (…). La distinction entre la conscience discursive et la conscience pratique n'est ni rigide ni imperméable ; au contraire, la socialisation et le développement personnel de l'agent peuvent modifier de différentes façons cette ligne de partage qui, elle, permet de distinguer ce qu'un acteur sait faire de ce qu'il sait à la fois faire et dire*". De ceci découle un obstacle très concret, pour nous : comment, dans le cadre de la "recherche" des compétences citadines, compétences que nous tentons d'appréhender en filigrane tout au long de ce chapitre, saisir cette ligne de partage mouvante ainsi que tous les éléments - ou au moins ne pas laisser échapper l'un d'eux qui serait essentiel - qui composent la conscience pratique ? "*En effet, lorsqu'un chercheur réduit le niveau de connaissance qu'ont les agents de ce qu'ils font à ce qu'ils peuvent en dire, quels que soient leurs styles de discours, il occulte une part considérable de la compétence de ces agents. Pour cette raison, l'étude de la conscience pratique doit faire partie intégrante des travaux de recherche. De plus, il est erroné de supposer que les éléments non discursifs de la conscience sont nécessairement plus difficiles à étudier que les éléments discursifs, même si les agents eux-mêmes, par définition, ne peuvent les commenter de façon directe*" (GIDDENS, La constitution de la société, 1987, 33-55).). Il nous paraît probable, aujourd'hui, que si nous avons eu, dans le cadre général de cette recherche, des difficultés à saisir les *processus* qui conduisent à la mise en acte des compétences c'est que, justement, ces processus sont souvent éphémères et implicites, faisant appel à la conscience pratique, et qu'il est plus aisé d'en observer le "résultat" que d'en retracer les modalités de constitution, modalités qui se trouvent dans la "*conscience*"... Enfin, nous précisons que ces dernières remarques ainsi que notre approche relative aux "compétences" doivent beaucoup à un travail effectué pour le programme de recherche *Compétences et arts de faire des citadins ordinaires*, conduit par Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet et soutenu institutionnellement par URBAMA (CNRS et Université de Tours), l'IRMC (Tunis) et le LAUA (Ecole d'Architeture de Nantes).

requise soit par le biais de l'observation de leurs activités, soit par le biais de l'échange verbal – par exemple, sous forme de conseils donnés ; en effet quand il y a imitation, celle-ci est sans cesse renouvelée par l'inventivité . Le "*troc*" est symbolique, mais également matériel, par exemple lorsque certaines femmes sollicitent leurs voisins pour réunir le petit capital nécessaire au lancement de leur activité[85].

- Jardins quasi publics et autres actes à vocation collective : les compétences à la construction territoriale et leurs limites

Le jardin public est espéré et envisagé, à des degrés différents, par les habitants de la cité : il procède aussi de l'image de la ville nouvelle et sa création relève des "responsables" de la cité ou du "gouvernement", au même titre que certaines interventions qui ne peuvent être du ressort des habitants (garantir la sécurité, asphalter et éclairer les rues, bâtir les équipements publics, etc.). Or, nous posons l'hypothèse que l'écart entre ce que les habitants attendent des "autorités" et ce qu'ils savent des réelles capacités de celles-ci à agir en leur faveur dans la cité devient un mobile pour agir, pour devancer, parfois remplacer, parfois contourner, un Etat, qui est *par ailleurs* omnipotent et omniprésent, mais dont les actes, dans le cadre de la vie quotidienne, restent, le plus souvent, invisibles aux yeux des habitants.

Ainsi, si la plupart des jardinets conçus par les habitants rendent compte d'une relative individualisation de l'espace – la clôture constitue "de toutes pièces" un espace privatif, la verdure renforce la protection de l'espace privé -, il n'en reste pas moins que, dans certains cas, les jardins ont une vocation quasi publique alors même qu'ils ont été aménagés par des particuliers. Ces jardins quasi publics ne sont pas mitoyens des blocs et, à la différence des jardinets privés dont la superficie correspond à la longueur de l'appartement du rez-de-chaussée et à une largeur inégale de 1 à 4 mètres selon l'ampleur de l'empiétement sur la rue, ils sont souvent plus vastes.

[85]. Les notions de "*compétences communicatives*" et de "*troc de biens économiques et symboliques*" se réfèrent à une intervention de Laurence Roulleau-Berger lors d'un séminaire du Plan Urbain *sur les micro-productions de la ville* qui s'est tenu à Paris en juin 1996 (ROULLEAU-BERGER, "Friches urbaines : lieux d'expérimentations de compétences des jeunes Marseillais", 1996, 12).

Boutiques et jardins à vocation quasi-publique à Masâkin al-Zilzâl

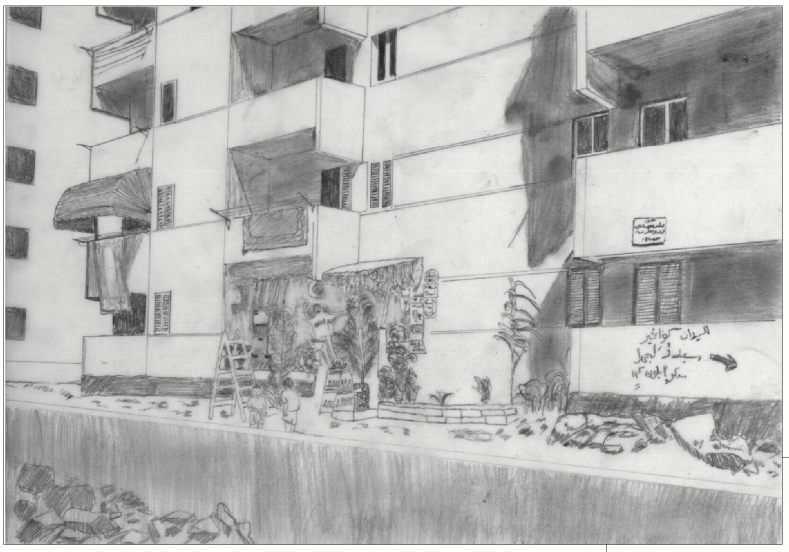

▲ Un habitant a transformé une partie de son appartement en boutique-épicerie, ouverte sur la rue (suppression du balcon d'origine). A droite, un dentiste propose ses services (pancarte du balcon du 1er étage) et une coiffeuse pour dame indique que son salon se situe dans la première rue à gauche (inscription sur le balcon du rez-de-chaussée). Au premier plan, des gravats dans une tranchée.

▶ Jardins à vocation quasi-publique créés par les habitants des blocs et situés sur l'une des placettes de la cité.

▼ Salon de coiffure "A ma belle dame". La coiffeuse a ouvert une porte indépendante, entourée de verdure ; elle a fixé une enseigne à un lampadaire (à gauche) où il est précisé qu'elle est autorisée à coiffer les femmes voilées.

Situés au milieu des allées qui séparent les immeubles ou sur les places et placettes, leur surface n'est parfois limitée que par le passage laissé de part et d'autre à la circulation des passants ; ne correspondant pas à une extension de l'habitat, ce type de jardin peut également être conçu par des habitants des étages supérieurs et plus seulement par ceux des rez-de-chaussée – c'est, par exemple, ce qu'a fait le voisin de Mahmûd qui entretient des plantes en pot et des plantes grimpantes, entourées d'un grillage bas, alors qu'il habite au 6ème étage d'un bloc.

Muhammad, cafetier dans la cité, a créé plusieurs types d'espaces verts : en avril 1995, son café se composait d'une salle dans laquelle il préparait les boissons, mais il avait aussi installé des tables et des chaises dans le décrochement du bloc, espace contigu à son local ; il avait tendu au-dessus de ces tables et chaises des fils de fer auxquels il avait suspendu des ampoules électriques. En septembre 1996, du lierre ombrage entièrement cette "terrasse" agrémentée de plantes en pot et d'autres plantes grimpantes ; Muhammad entretient en outre deux autres jardins, séparés par une petite allée, la longueur de chacun étant d'une vingtaine de mètres sur environ cinq mètres de large ; l'un de ces jardins, planté de rosiers, est enclos à hauteur d'un mètre par des tissus retenus par du fil de fer et des planches, l'autre jardin n'est pas enclos. Muhammad prévoit de créer un troisième jardin dans le prolongement des deux autres et, pour ce faire, il a commencé à installer quelques poteaux et fils de fer afin d'en délimiter la surface et de protéger ses premiers semis des pieds des passants. Le cafetier a enfin planté le long du "trottoir" – des dalles de béton qui ont été érigées à cet endroit là - des arbustes, des plantes grasses et des plantes à fleurs... D'autres commerçants ont également constitué des jardins de ce type au devant de leur boutique : c'est le cas d'un épicier dont le jardin d'environ 16 m^2, non limitrophe de son magasin, est entouré d'une petite palissade de bois de 50 cm de hauteur ; c'est aussi le cas d'un agent immobilier qui possède son entrée indépendante – qu'il a percée dans la façade du bloc – laquelle ouvre sur un grand jardin clos par de basses barrières blanches en bois ; c'est encore le cas d'une coiffeuse pour dames, qui a également percé une porte et qui a recouvert d'une luxuriante végétation la façade de sa boutique à laquelle on accède par quelles marches...

Certains habitants se sont appropriés de petites parcelles de terrain, divisant les placettes rocailleuses de la cité et les transformant en plusieurs jardinets dont les limites sont souvent marquées par des piquets, par des morceaux de plastique ou par des tissus afin de les préserver des jeux des enfants et du passage des habitants. Ces jardins ne constituent pas, bien sûr, des espaces intégralement publics comme peuvent l'être les squares et pelouses de 'Ayn al-Sira ; ce ne sont pas des lieux où il est possible de s'asseoir, de rester longtemps ou, pour les enfants, de jouer.

Les jardins de Muhammad , cafetier à Masâkin al-Zilzâl

En avril 1995, le café de Muhammad se compose d'un local (porte gauche), dans lequel il prépare les boissons, et d'une "terrasse" installée dans le décrochement du bloc où il a disposé quelques tables et chaises, surplombées par des fils métalliques et des ampoules électriques. A cette date, Muhammad a planté deux pieds de lierre et quelques arbustes sur le trottoir (au premier plan, des gravats).

En septembre 1996, le lierre s'est développé et ombrage entièrement la "terrasse". Muhammad a ajouté des plantes en pot et de nouvelles plantes grimpantes. Il entretient aussi le jardin de gauche (une vingtaine de m^2) planté de rosiers et enclos par des bandes de tissu ainsi que le jardin de droite, plus récent et non enclos ; il a commencé à faire un troisième jardin dans le prolongement des deux premiers (hors champ ici).

Mais si nous considérons ce type de jardin comme quasi public, c'est que, à la différence des jardinets privés, leur clôture, souvent légère, a pour seule fonction de les délimiter afin de préserver les plantations et non pas d'instaurer un espace privatif ou de protéger les ouvertures des rez-de-chaussée – il s'agit plus d'un marquage au sol que d'une véritable fermeture. En outre, ces jardins sont essentiellement conçus dans l'objectif de *"rendre la cité belle*", comme nous le dit Muhammad, qui ajoute que "*le jardin est fait pour attirer les clients*" dans son café[86].

Pour sa part, le voisin de Mahmûd, qui ne profite de son jardin que lorsqu'il rentre chez lui ou qu'il se penche par la fenêtre de son 6ème étage, explique : "*J'ai fait un jardin en bas du bloc, puis j'ai mis des plantes grimpantes. Tu as vu par le balcon ? Elles montent jusqu'à ma fenêtre, au 6ème étage. Parce que je préfère la verdure au désert* Aussi, ce type de jardins, qui élargit la gamme des espaces verts, comme le fait de planter des arbustes dans les rues ou sur les places, ne relèvent pas exactement des mêmes modalités que celles qui conduisent à la création des jardinets privés qui, d'une certaine manière, sont tournés plutôt vers l'intérieur du logement ; au contraire, ce sont des actes dont l'unique finalité est d'être vus, ils sont ouverts sur l'extérieur et offerts aux regards des voisins, des passants, des autres en général. Enfin, ces mêmes actes peuvent être lus comme une transposition de pratiques qui existent au Caire, ville où où la création de jardinets du même type est avérée dans certains quartiers et où l'usage des jardins est familier à de nombreux habitants[87]. Mais la transposition

---

[86]. Nous avons trouvé le même type de jardins à 'Ayn al-Sira : ce sont des jardins situés au milieu des rues dont la seule fonction est "*d'être beaux*" et de contribuer à "*la beauté de la cité*" (Cha'bân, habitant d'un 3ème étage qui a conçu l'un d'eux). Comme Muhammad, le cafetier de Masâkin al-Zilzâl, Nasra, résidente de 'Ayn al-Sira, après avoir construit un kiosque où elle vend biscuits, bonbons et boissons gazeuses, a édifié un jardin de ce type : pour ce faire, elle a entouré son kiosque de plantes grimpantes, accrochées à une palissade fixée au sol par un petit socle de ciment ; grâce à des fils de fer tendus entre un bloc et la palissade, du lierre ombrage cet espace, totalement isolé de la rue, qui mesure environ quatre à cinq mètres de long sur trois mètres de profondeur.

[87]. Si l'engouement d'un bon nombre de Cairotes pour les espaces verts est manifeste, l'usage de tel ou tel parc, square ou simple pelouse est étroitement lié aux catégories sociales. C'est ainsi que les jardins des clubs et des grands hôtels sont des lieux quasiment privés et hermétiques, où il est possible de rester entre soi : au cœur de la ville, le parc du Gazirah Sporting Club est réservé aux catégories très aisées, nouveaux riches et expatriés qui peuvent acquitter un droit d'entrée et des cotisations annuelles exorbitants Ce droit d'entrée, héréditaire, contraint aussi les *sporting club* et autres *shooting club*, souvent bondés, à admettre les membres des anciennes aristocratie et bourgeoisie cairotes, même lorsqu'elles se sont appauvries. Les îlots de verdure des hôtels de luxe, parfaitement entretenus et fort protégés par leurs enceintes, accueillent également les Egyptiens riches, mais sont aussi accessibles, épisodiquement, à une population un peu moins fortunée. Situé au sud du centre-ville, en face de 'Ayn al-Sira et inauguré en 1991, le parc de Fustât est, lui, beaucoup plus populaire et le tarif d'entrée y est très modeste (50 piastres par personne). Pour encore moins cher, il est possible d'aller au zoo ou au jardin botanique proches de l'Université du Caire. La Fête du printemps - *Cham al-Nassim* - est un événement qui se déroule en plein air, dans les jardins de la capitale ou de sa périphérie. En avril 1995, pour cette fête, jardins zoologique et botanique auraient reçu près d'un million de personnes... Le long de la corniche du Nil, les promenades en famille ou en amoureux, à l'ombre des banians, grands arbres dont les branches reprennent racine dans le sol, sont aussi très prisées. La proximité du fleuve - certains y pêchent depuis les ponts ou les berges, couvertes par endroit d'une abondante végétation -, les restaurants au bord de l'eau, les jardins des clubs des syndicats professionnels qui s'y trouvent, attirent les soirs d'été beaucoup de monde pour y jouir d'un air plus frais. Evités par la classe moyenne, les espaces verts résiduels et les terre-pleins herbeux des grandes avenues ou des ronds-points sont pour d'autres autant de lieux de repos, d'espaces de jeux et de rencontres entre voisins. Ainsi, les grilles basses du terre-plein étroit - environ trois mètres - qui partage la longue avenue des Pyramides sont-elles facilement enjambées et l'animation y est grande les nuits d'été. Il en était de même jadis du terre-plein

n'exclut pas et ne contredit pas les reformulations, l'expérimentation et les pratiques innovantes liées à la fois à l'image du désert – qui suggère une nature originellement hostile - et à celle de la ville nouvelle - qui atteste qu'il est possible de maîtriser cette nature hostile. Ainsi, comme le déclare le mari de Hala, la cité sera bientôt "*comme les autres*", comme les villes nouvelles dont les mérites sont célébrées par les médias et par leurs promoteurs.

Les jardins à vocation quasi publique ne sont qu'un exemple parmi d'autres des actes à destination collective qui transforment l'aspect de la cité et qui attribuent une fonction et des usages aux espaces qui sont extérieurs à l'espace habité proprement dit. Etabli dès les premiers temps de l'emménagement des habitants, le marché – qualifié d'informel par le responsable du poste de police de la cité – est un autre de ces exemples : il rassemble les étals de nombreux commerçants, pour la plupart non-résidents de Masâkin al-Zilzâl, qui proposent un large éventail de produits aux résidents. Ce marché se situe à peu près au centre géographique de la cité ; il est peu éloigné du lieu-dit "le Carrefour", *al-Mafrîk*, qui est également le nom d'un des arrêts d'autobus, à proximité de la mosquée gouvernementale et de deux écoles. Ce marché, plus que toute autre "rue" ou "avenue" – si tant est qu'il soit possible de nommer ainsi les espaces qui séparent les rangées de blocs –, constitue vraiment un espace public de centralité ; il est, pour beaucoup, un point de passage obligé pour atteindre son logement, mais aussi le lieu principal de croisements et de rencontres[88]. Son importance est d'autant plus grande que, à la différence des villes nouvelles (telles Six Octobre ou Dix de Ramadan) où un centre est prévu par le schéma directeur qui en guide la réalisation, la cité du Muqattam (comme al-Nahda, autre "extension urbaine") ne comporte dans ses plans initiaux aucun "centre", ou espace équivalent, qui aurait été matérialisé d'une manière ou d'une autre par les aménageurs – tant sur leurs plans que dans la cité même.

Si leurs processus de production sont quelque peu distincts de ceux que nous venons d'évoquer, l'édification de petites mosquées de voisinage rappelle tout de même celle des jardins à vocation quasi publique. Il s'agit en effet aussi d'initiatives de type individuel,

---

central de l'avenue de la Ligue Arabe, avant son réaménagement en 1994 : aujourd'hui, de hautes barrières interdisent l'accès aux pelouses soigneusement arrosées par des jardiniers patentés. Les habitants du quartier peuvent toujours s'asseoir sur quelques bancs formellement fixés sur des placettes dallées. Réorganisée récemment, la Place de la Libération, Midân al-Tahrîr, proscrit elle aussi l'utilisation de ses pelouses, dorénavant clôturées : place-carrefour au centre de la ville, traversée par les touristes qui se rendent au musée du Caire ou à l'hôtel Hilton ainsi que par un bon nombre de cortèges officiels, Midân al-Tahrîr a retrouvé un aspect "digne" de toute grande capitale. Toutefois, certains espaces verts restent "oubliés" des pouvoirs publics : le large terre-plein de la route qui mène à l'aéroport, les jardins qui s'étendent au pied de la Citadelle, ou, encore, l'esplanade herbeuse du Palais 'Abdîn transformée en terrain de football par les adolescents. Tous ces espaces sont très fréquentés le vendredi et, devant la grande mosquée al-Hussayn, les jours de *mawlid* - fête religieuse qui célèbre l'anniversaire du Prophète, d'un membre de sa famille ou d'un saint -, de nombreuses personnes s'installent sur les parterres d'herbe pour vendre les jouets de la fête, des mouchoirs, des cigarettes, pour faire du thé ou y passer la nuit. Enfin si, souvent, de petites plantes en pot décorent les entrées des immeubles chics, il est inusité d'en trouver dans les intérieurs cairotes ; seuls, de temps à autre et essentiellement dans les appartements de la classe moyenne, de grands posters représentant un "jardin à la française", une forêt d'automne ou un paysage de montagnes alpines évoquent une forme de nature inexistante en Egypte (FLORIN, "Savoir faire son jardin au Caire", 1997, 85).

[88]. Le rôle du marché est particulièrement significatif quant aux pratiques de circulation féminines dans la cité, le marché constituant pour de nombreuses femmes l'une des seules occasions de sortir de chez elles.

même lorsqu'elles sont conduites et menées à bien par plusieurs personnalités religieuses, qui ont un dessein collectif. D'abord édifiées en matériaux précaires, tel ce lieu de prière composé d'une simple tente de tissu aperçu au centre d'une placette, ces mosquées sont, par la suite, bâties en briques – plus tard, encore, en 1996, d'autres mosquées gouvernementales seront érigées[89]. Le fils de Magda – qui pourtant affirme ne rien aimer de la cité – a participé à la construction de l'une d'elles : "*Il n'y a qu'une mosquée officielle, les autres, ce sont les gens qui les font. Les responsables des mosquées aident les habitants et, par exemple, l'hiver dernier, nous avons distribué des couvertures et donné de l'argent à plusieurs familles. Pendant le Ramadan, les aides sont plus importantes. Nous construisons des mosquées parce qu'une seule ne suffit pas et, par exemple, quand je suis arrivé, je ne pouvais pas prier ici, je devais aller à Chubrâ"*. L'argent nécessaire à la construction de ces mosquées provient de quêtes effectuées auprès des habitants, comme nous le précisent Hoda et Aliya qui résident à côté de l'une d'elles : "*Tous les vendredi, quelqu'un passe dans tous les appartements pour demander de l'argent afin de construire la mosquée, d'acheter des tapis et d'aider le chaykh*" (Hoda) ; "*Pour la petite mosquée, chacun a payé quelque chose, un responsable est venu demander de l'argent, chacun est libre de donner ce qu'il veut, ce qu'il peut... Les gens qui s'occupent de la mosquée habitent ici*

On peut trouver trace d'autres initiatives individuelles destinées à la collectivité, ou à une partie d'entre elle. C'est ainsi que certains commerçants pallient l'absence d'éclairage public par l'installation de guirlandes électriques ou de lampes devant leurs boutiques, éclairant par la même occasion les passages accidentés et contribuant à réduire le sentiment d'insécurité physique qui prévaut chez certains habitants de la cité.

Nous terminerons en signalant un dernier exemple, même s'il est de nature très différente de ceux évoqués jusqu'à présent, parce que parfois quasiment immatériel, contrairement aux jardins, au marché ou aux mosquées qui constituent des signes ostensibles des transformations du paysage urbain. Il s'agit de l'aptitude à choisir et à désigner des points de repère communs, qui nous paraît particulièrement emblématique des capacités collectives à s'approprier un espace[90]. Lorsque les premiers habitants emménagent dans la cité, celle-ci ne possède aucun panneau indicateur hors ou dans la ville ; il n'y a pas non plus de délimitation ou d'appellation officielles des différentes zones qui composent la cité et, encore moins, de "quartiers ; les rues, passages et places ne sont pas nommés et si les blocs comportent un

---

[89]. Selon le mari de Dina, qui fréquente l'une des mosquées "non officielles" de la cité, "*le gouvernement est contre la construction des mosquées construites par les habitants parce que les discours qui sont dits dans ces mosquées lui déplaisent. Un responsable du Gouvernorat a écrit un rapport là-dessus et le gouvernement veut détruire les 15 mosquées qui ont été bâties ici*".

[90]. Kevin Lynch explique très clairement pourquoi, en ville, certains points de repère (ou objets urbains) plutôt que d'autres sont choisis : cela peut être expliqué par la singularité de leur forme, par leur importance fonctionnelle ou symbolique, par le fait qu'ils détiennent une position spatiale prédominante, etc. Or, si ces facteurs d'explication trouvent sans doute leur place dans le choix des points de repère à Masâkin al-Zilzâl, ils ne disent rien du processus menant à ce choix ni, surtout, comment s'établit l'accord collectif tacite sur tel ou tel point de repère plutôt que sur tel ou tel autre (LYNCH, *L'image de la cité*, 1976, 92-97).

numéro connu de leurs habitants, celui-ci n'est pas inscrit sur la façade. Comment expliquer où l'on habite alors que la cité n'a pas de nom, comment s'orienter et orienter l'autre, le visiteur, parmi 1000 blocs identiques ? Ainsi que nous l'avons déjà noté dans le chapitre précédent, la cité est, tout d'abord, désignée par l'expression "Masâkin al-Zilzâl", "les logements du tremblement de terre" puisque "*nous sommes là pour cette raison*" (Hoda)[91]. Que ce terme ait été initialement prononcé par un ou par quelques "relogés" de la cité, par la presse ou la télévision, son emploi renvoie à la "*qualification de l'espace*"[92] : user de ce terme, c'est dire où l'on vit, pouvoir nommer ce lieu car, d'une certaine manière, il est nécessaire de le nommer collectivement pour être compris par les voisins, mais également par ceux qui ne résident pas dans la cité, à savoir les Cairotes. Quel que soit le point d'émission de l'expression, le rôle du bouche à oreille, sans intermédiaire, paraît important dans le processus de construction collective de qualification de l'espace. La capacité à choisir des points de repère communs afin de se diriger dans un cadre bâti très uniforme nous semble témoigner encore plus de la compétence propre des habitants. Il est en effet acquis que ces désignations émanent des résidents eux-mêmes : la grande mosquée, le carrefour principal, les écoles, la rue des magasins, le marché sont des éléments du paysage urbain qui deviennent des marques ou des jalons dans l'espace, saisis et admis par tous, et qui permettent d'expliquer où chacun habite, exactement, dans la cité. A ces signes tangibles du paysage urbain s'ajoutent d'autres points de repère créés de toutes pièces : il s'agit par exemple de l'arrêt de bus dénommé "la grue", *al-winch* , en raison d'une grue longtemps stationnée à cet emplacement – la grue a depuis lors disparu, mais le toponyme est resté. Le choix de la plupart de ces éléments relève du sens commun - et nous les avons nous-même spontanément utilisés pour nous orienter ; leur mode de transmission et leur diffusion permettent de se repérer, de circuler et encore de savoir faire circuler l'autre. Cette capacité au repérage puis à la circulation participe à l'intériorisation et à la maîtrise - ne pas se perdre - d'un espace très vaste où tout se ressemble. Plus encore, la création, l'interprétation et l'utilisation collective de désignations, de signes, de codes, de repères, ou encore la fabrication de toponymes, participent à la construction du territoire [93]: dans le cas de Masâkin al-Zilzâl, il s'agit de passer de l'espace-paysage à un espace identifié et identifiant.

---

[91]. Il faut noter que les chauffeurs de bus et micro-bus qui relient Le Caire au Muqattam connaissent également la dénomination "Masâkin al-Zilzâl".

[92]. "*Les lieux tiennent en effet leur existence du fait qu'ils sont marqués, durablement ou non, par des activités et des transactions de toute sorte, et qu'ils sont "dits" : le langage quotidien ne cesse, en les nommant, en les surnommant, en les qualifiant, de les distinguer, de les identifier et de les mettre en relation*" (DEPAULE, "Des espaces qualifiés", 1991, 9).

[93]. Hervé Gumuchian écrit : "*Nommer l'espace, c'est produire du territoire : évoquant les "actes territorialisants", A. Turco (1985) place en premier lieu la dénomination ; celle-ci contribue à la création d'un ordre symbolique, c'est-à-dire à la mise en place d'une cohérence forte à propos d'un support spatial donné. Au-delà, cette cohérence renvoie à une certaine vision du monde et traduit dans le même moment un processus d'appropriation."* (GUMUCHIAN, *Représentations et Aménagement du Territoire*, 1991, 103).

Les modes d'exploitation de l'espace de la cité et de certains aspects de sa morphologie – qui se situent probablement bien au-delà des prévisions des aménageurs et des ingénieurs constructeurs, à supposer qu'ils en aient fait – illustre comment un cadre bâti qui apparaît *a priori* très rigide et parfois contraignant devient une ressource à part entière. A titre d'exemple, si la présence de balcons en rez-de-chaussée des blocs peut poser problème à certains habitants - ce qui explique leur fermeture -, pour d'autres, l'existence du balcon devient une formidable opportunité lorsqu'il est transformé en petite boutique. Dans le même ordre d'idées, le relogement en rez-de-chaussée est quelquefois mal vécu en raison de la visibilité qu'offre l'appartement depuis la rue et, plus même, en raison de l'absence de transition entre l'intérieur et l'extérieur, mais cette même visibilité est exploitée lorsqu'est entreprise la transformation d'une partie du logement en boutique ou en lieu de services. Instaurés par l'architecture des blocs, les renfoncements et les retraits, qui comportent des fenêtres, renforcent certes les vis-à-vis entre voisins, mais les usages qui se déploient dans ces micro-espaces révèlent à la fois des modes de contournement de la contrainte et la variété des utilisations qui peuvent y prendre place : plantes grimpantes et jardinets, kiosques, cafés…

Les décrochements, les discontinuités, les passages, les quelques mètres carrés de terrain rocailleux au pied des blocs ne constituent tout d'abord que des espaces interstitiels indéfinis - ni intégralement privés, ni entièrement publics – et sans affectation, sans assignation particulière - des espaces *non qualifiés* et *sans qualités*. Or, ce sont les pratiques et les usages, émanant des habitants, qui se glissent dans ces interstices pour en définir les propriétés et les emplois. Mais, ces interstices urbains sont de plusieurs types et, à une autre échelle, ce qui constituait à l'origine des sortes de terrains vagues, des *no man's land* inoccupés, tout juste traversés, voire non fréquentés, est à son tour peu à peu approprié, pratiqué, désigné. De ce fait, si certaines places, placettes ou voies de la cité peuvent être considérées, par exemple, comme des espaces publics à part entière, c'est d'abord parce que ces espaces sont perçus et utilisés comme tels par les habitants, bien au-delà des desseins du plan d'aménagement initial de la cité qui ne présentait qu'une juxtaposition de blocs[94]. De

[94]. Postuler qu'il n'y a pas "*d'espace public en soi*" signifie accepter de doter les acteurs de la "compétence" à les définir, à les délimiter et à les utiliser de telle ou telle façon : "*Comment en venons-nous à doter les lieux que nous pratiquons de la propriété d'être un lieu public ou un lieu privé ? Cette question peut elle-même paraître étrange. Elle va quelque peu à l'encontre de nos intuitions spontanées, qui postulent des substances ou des entités indépendantes. Ne supposons-nous pas en effet que nous avons affaire à un monde objectif contraignant, dont les propriétés ont plus à voir avec la nature intrinsèque des choses qu'avec nos pratiques, nos us et coutumes, nos croyances, nos désirs, et nos capacités d'action ? (…) Car après tout, nous ne doutons jamais que les lieux publics et les espaces privés soient des réalités en soi, des entités objectives. Et il ne nous vient pas à l'idée que nous puissions être à l'origine de leur être même (…). Par conséquent, traiter le caractère public d'un espace urbain comme une propriété " accomplie " veut dire le saisir dans une triple dépendance par rapport aux pratiques : il émerge en fonction d'usages socialement organisés des espaces urbains, ces usages variant selon les contextes culturels ; il procède d'opérations et de micro-pratiques qui ont pour support la " compétence de membre " des usagers ; enfin, il intègre l'investissement des agents dans des usages déterminés des lieux et dans des pratiques définies des espaces urbains, où se joue leur identité."* (QUERE, BREZGER, "L'étrangeté mutuelle des passants", 1992, 89-90). Cette compétence des habitants à qualifier et à assigner des usages à l'espace nous semble particulièrement puissante dans le cadre de la cité – même si elle existe ailleurs –

façon plus générale, l'inachèvement de la cité et le délaissement d'une grande partie de ces espaces par les pouvoirs publics – et c'est aussi en ce sens que ces mêmes espaces, quelle que soit leur échelle, constituent les *interstices* dans et de la ville officielle, légale et contrôlée[95] - autorisent et favorisent le déploiement d'activités, ordinaires ou nouvelles, et d'usages, habituels ou inédits. Ces activités et ces usages modifient la physionomie de la cité, en transforment "l'ambiance", affectent une signification et des pratiques spécifiques à ces espaces ; en ce sens, ils participent pleinement de la construction de la ville nouvelle.

Toutefois, si tout ceci relève de la mise en acte de compétences très diverses, il s'agit presque toujours de compétences individuelles qui s'additionnent. Il n'y a pas à proprement parler d'association formelle entre les habitants et, même lorsque la mise en œuvre de ces compétences se traduit par un bénéfice destiné à la collectivité, il s'agit, le plus souvent, de gestes accomplis par des individus. Or, si la plupart de ces gestes font montre d'indéniables aptitudes à l'appropriation et à la transformation de l'espace afin de rendre la cité plus "vivable" au quotidien et si ces aptitudes peuvent être comprises comme des initiatives de remplacement, parfois de devancement, plus rarement de contournement des pouvoirs publics[96], elles comportent aussi des limites : d'une part, parce que les bénéfices induits par la mise en œuvre de ces compétences individuelles sont majoritairement destinés à la famille dans une lutte, parfois journalière, contre la précarité et que le repli sur la famille restreinte, notamment lié à de nouvelles représentations des "manières de vivre" dans la cité et à la méconnaissance du voisin, restreint les possibilités d'action collective ; d'autre part, parce que les compétences qui ont une finalité au niveau du voisinage, existent mais sont plus rares et, surtout, n'infèrent pas une quelconque reconnaissance de la part de l'Etat et de ses représentants. Autrement dit, les limites de la transposition des compétences individuelles en des compétences collectives expliquent en partie l'impossibilité de traduire les pratiques citadines ou les revendications citadines – payer un loyer juste, avoir droit au jardin public ou aux équipements de loisirs, etc. - en terme de reconnaissance de leur participation à la vie de

---

car, dans une certaine mesure, elle leur offre une sorte de terrain vierge – ce qui implique aussi de multiples contraintes – et, surtout, rien – en tout cas, aucune autorité publique - ne s'oppose à la mise en acte de ces compétences, hormis les conflits éventuels entre habitants qui découlent des négociations entre eux au moment de cette mise en acte (processus de négociation que nous avons déjà évoqués dans ce même chapitre à propos de 'Ayn al-Sira). Par ailleurs, la différence est notable entre la cité et certains districts de la ville nouvelle de Six Octobre, dans laquelle les espaces publics sont *désignés* comme tels dès les premières esquisses du schéma directeur, sont affectés comme tels par les aménagements qui s'y trouvent et sur lesquels le contrôle des pouvoirs public est plus important – ce qui n'exclut pas qu'il y ait dans cette ville nouvelle d'autres formes d'appropriation que celles prévues initialement par les aménageurs de Six Octobre...

[95]. De la même manière, les activités "informelles" se localisent dans "*les interstices de la production, du travail, de la bureaucratie, de l'entreprise, du petit commerce et de l'artisanat et du système de distribution*" (KHAROUFI, "Secteur informel et activités urbaines en Egypte", 1992, 92).

[96]. En effet, il nous semble que les résultats de la mise en œuvre des compétences peuvent être hiérarchisés : savoir faire un jardin quasi public peut se lire comme un acte de devancement ou de remplacement des jardins publics absents – ceux qui seraient créés par le "gouvernement" -, lequel acte n'équivaut pas exactement à la construction d'une mosquée car celle-ci constitue à la fois un acte de remplacement de quelque chose qui manque – il n'y a pas de mosquée de proximité, ce qui pose problème aux habitants – et aussi de contournement : la seule mosquée est gouvernementale.

la cité et, plus largement, en terme de reconnaissance de citoyenneté – ce qui n'empêche pas, par ailleurs, que cette reconnaissance soit attendue et espérée, comme en témoignent certains propos des habitants lorsqu'ils font, par exemple, appel au "gouvernement" pour régler les problèmes quotidiens qu'ils ne peuvent résoudre eux-mêmes ou pour améliorer l'aménagement de la cité.[97]

[97]. Il nous paraît nécessaire de préciser ici qu'il ne s'agit pas pour nous de postuler que les compétences collectives doivent exister à tout prix ; simplement elles nous semblent être l'un des moyens ou l'un des vecteurs de la relation entre les citadins et l'Etat. Ceci renvoie, en partie, à la question de la citadinité et, plus exactement, à la "*dimension processuelle de la citadinité*" : ce qu'il faudrait nommer "*la citadinisation, définie comme étant le procès de socialisation dans un cadre urbain de populations d'origines diverses qui entendent – plus ou moins explicitement – accéder à un statut citadin véritable (...) et mettent en œuvre leur " droit à la ville "* (LUSSAULT, SIGNOLES, "Avant-propos" à *La citadinité en questions*, 1996, 4). Or, la rupture résidentielle montre particulièrement bien que si les habitants de la cité avaient pu, peut-être, "accéder à un statut citadin véritable" dans leur quartier de résidence antérieur, ce statut n'est jamais sûrement acquis ou peut être très entamé en raison du changement résidentiel.

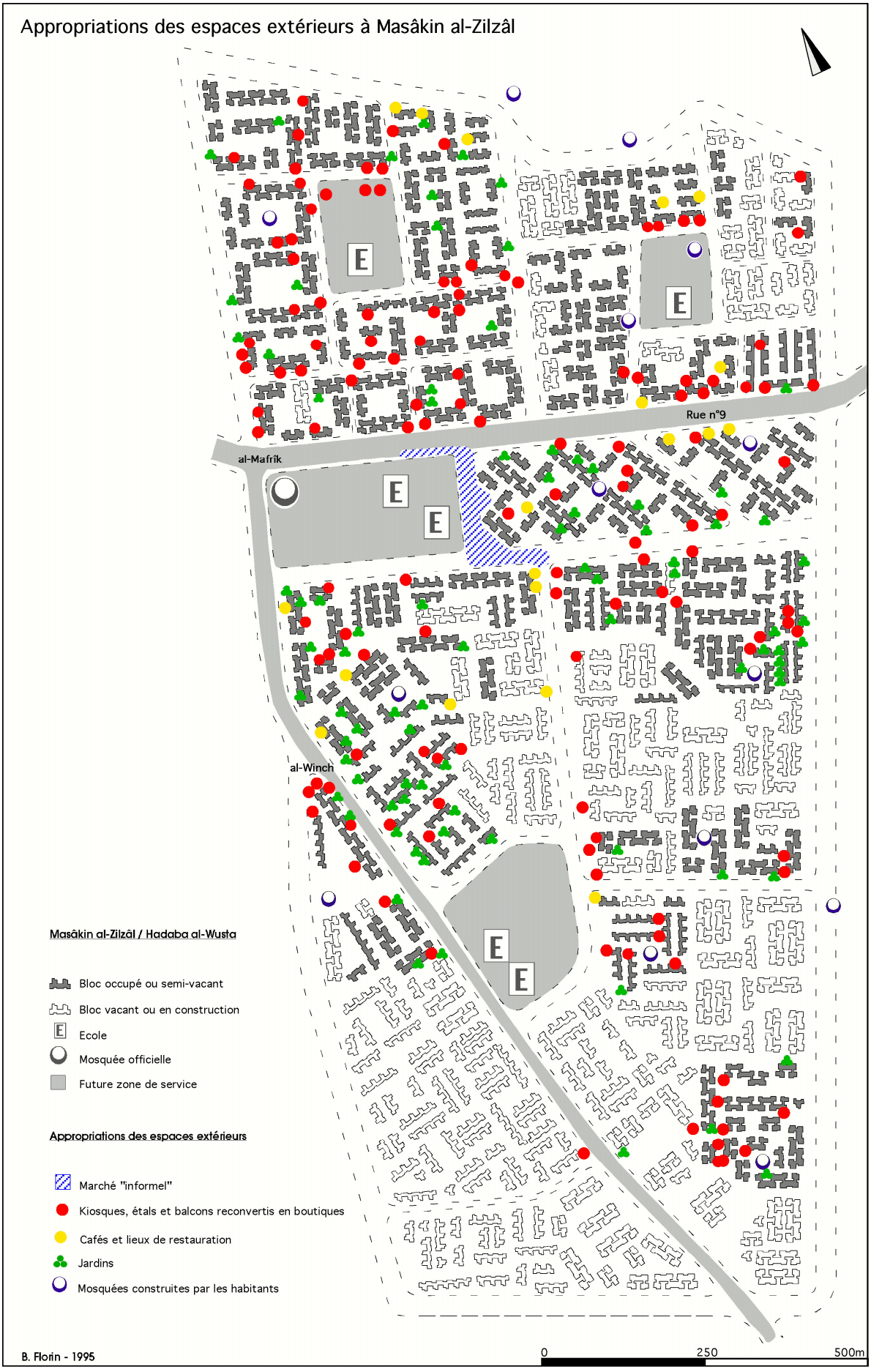
Appropriations des espaces extérieurs à Masâkin al-Zilzâl
Rue n°9
al-Mafrik
al-Winch
E
Masâkin al-Zilzâl / Hadaba al-Wusta
Bloc occupé ou semi-vacant
Bloc vacant ou en construction
Ecole
Mosquée officielle
Future zone de service
Appropriations des espaces extérieurs
Marché "informel"
Kiosques, étals et balcons reconvertis en boutiques
Cafés et lieux de restauration
Jardins
Mosquées construites par les habitants
B. Florin - 1995
0
250
500m

La construction du territoire, le début d'une histoire ?

A 'Ayn al-Sira ou à Masâkin al-Zilzâl, les pratiques d'appropriation et de transformation de l'habitat et les usages qui sont fait des espaces extérieurs – soit qu'ils confèrent comme à 'Ayn al-Sira de nouvelles fonctions aux espaces initialement désignés dans les plans de la cité et par les habitants comme publics, soit qu'ils assignent comme à Masâkin al-Zilzâl à des espaces originellement indéterminés la qualité d'espaces publics– résultent bien des aptitudes à la création, à l'invention et à l'innovation des habitants, aptitudes ou compétences qui leur permettent de s'adapter à une situation souvent mise à mal.

A Ayn al-Sira, la captivité – notamment celle qui concerne les enfants de la cité devenus adultes – et la promiscuité résidentielles sont l'un des motifs essentiels des extensions de l'espace habité, même si, au contraire, pour un petit nombre d'habitants, ces nouveaux dispositifs témoignent plutôt de leur détermination à demeurer dans le quartier et à y favoriser, dans un logement indépendant, l'emménagement de leurs enfants[98].

A 'Ayn al-Sira encore, la mobilisation des habitants pour le maintien des squares et pelouses de la cité ressortit à la défense de l'intégrité territoriale de la cité, écornée par les projets du Gouvernorat du Caire ; et il s'agit alors de défendre tout autant son intégrité spatiale – sauvegarder ce qui représente aux yeux des habitants l'une des spécificités de la cité nassérienne, à savoir le jardin public - que de son unité sociale – refuser l'installation d'une population, celle des cités d'urgence, jugée indésirable en son sein –, même si celle-ci est mythifiée.

A Masâkin al-Zilzâl, les obstacles à l'installation, liés aux conditions du déménagement et à l'inachèvement de la cité, le sentiment d'insécurité, aggravé par les rumeurs relatives aux loyers à payer, puis la précarisation des conditions de vie de nombreux ménages, procédant d'un changement résidentiel non préparé et imposé, expliquent la mise en œuvre de pratiques d'ajustement – de survie ? - qui tendent à réduire l'incertitude et à pallier les difficultés quotidiennes.

---

[98]. Nous rappelons que cet ancrage volontaire dans la cité découle aussi d'un attachement affectif au quartier qui peut être qualifié "*d'enracinement moral*", et dont la force découle de l'intensité des relations sociales établies, du degré d'insertion dans le quartier mais également de la connaissance de sa "*signification historique et urbaine*" – la "cité nassérienne", dans notre exemple (BERRY, "Le faubourg Bab al-Jazira", 1995, 238).

A 'Ayn al-Sira et à Masâkin al-Zilzâl, les capacités d'adaptation des ménages à un contexte plus incertain sont toutefois inégales, assez spécifiques à chaque famille et reflètent, parfois, un repli sur le foyer - ce qui n'exclut pas les processus d'imitation et d'émulation, les échanges de savoir-faire et la transmission de nouvelles pratiques. Et les négociations qui fondent certaines initiatives des habitants – ô combien complexes, assurément, lorsqu'il s'agit d'accorder tous les habitants d'une cage d'escalier afin de bâtir en commun une extension à 'Ayn al-Sira – ainsi que les actes à destination collective – du jardinet conçu et partagé par les résidents d'un bloc à 'Ayn al-Sira à celui créé pour être vu de tous à Masâkin al-Zilzâl, en passant par l'édification d'une petite mosquée de proximité - élargissent encore le répertoire des compétences.

Pourtant, à la différence de ce qui se passe à 'Ayn al-Sira - lorsque les résidents de la cité s'opposent au Gouvernorat dans le but de protéger "leurs" espaces verts -, à Masâkin al-Zilzâl, les tentatives de manifestation des habitants contre les loyers trop élevés – tentatives qui pourraient être l'expression d'une compétence collective concrétisée par l'action collective, celle qui consiste à se réunir et à protester ensemble -, sont quasiment toujours vouées à l'échec. C'est que l'absence d'interlocuteur rend pratiquement inutile, aux yeux des habitants, une telle manifestation ou toute autre réclamation quant aux déficiences de la cité ; ils estiment qu'il faudrait en référer directement au Président Moubarak ou à son "gouvernement", ce qu'ils font dans leurs propos[99].

Mais de 'Ayn al-Sira à Masâkin al-Zilzâl, il y a quelque trente années d'écart et l'histoire que les habitants de la cité du Muqattam ont en commun est récente : l'un des rares événements commun vécu par les relogés - le tremblement de terre - appartient peut-être à la mémoire collective, mais il ne fonde aucunement une communauté d'expérience ou un sentiment identitaire collectif, tels qu'ils existent par contre, même si idéalisés et pour des raisons, bien sûr, très différentes, à 'Ayn al-Sira.

Enfin si, à Masâkin al-Zilzâl, les appropriations de l'espace constituent sans doute les prémices de l'ancrage résidentiel, elles ne sont que l'une des facettes du processus complexe d'une territorialisation qui se construit aussi sur les transactions sociales – i.e. "l'acceptation à partager un même territoire" (Bourdin, "Tansaction et action organisée", 1996, 248) –, en partie fondées sur la mémoire résidentielle, celle qui intègre l'identitification au quartier de provenance.

[99] . Si, en définitive, les loyers ont été abaissés dans la cité, c'est plus en raison du nombre d'impayés et de l'addition des plaintes individuelles qu'à cause des manifestations collectives.

A 'Ayn al-Sira, la mémoire résidentielle, érigée sur une base territoriale et constitutive de l'histoire résidentielle des habitants de la cité nassérienne[100], n'est pas exempte de reformulations et les relations, même conflictuelles, que les habitants de la cité entretiennent avec leurs voisins sa'îdis des Tanneries nous montreront, dans les pages suivantes, comment les limites - les frontières - des territoires peuvent être franchies, comment ces territoires urbains apparaissent finalement emboîtés, perméables et sans cesse recomposés.

[100]. Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189.

CHAPITRE II - PROCESSUS D'INSERTION ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES

A Masâkin al-Zilzâl, la construction territoriale s'édifie progressivement à partir des appropriations de l'espace initiées par les habitants. Mais ces pratiques de territorialisation masquent des processus plus complexes, incluant d'incessants allers et retours matériels et symboliques entre la cité et le quartier d'origine. Les appartenances territoriales multiples des habitants de Masâkin al-Zilzâl ressortissent à une hiérarchie des lieux, au sein de laquelle le quartier de provenance semble occuper la première place et assume, au fil des discours, une fonction d'identification de Soi et de l'Autre : les référents identitaires, récurrents, puisent en effet dans la mémoire résidentielle, souvent sélective, leur pouvoir de (d'auto) qualification. Et, de la même manière que l'attachement au quartier où l'on résidait antérieurement est d'autant plus prégant que la rupture résidentielle a été mal vécue, les référents identitaires semblent d'autant plus nécessaires à construire que le relogement a bouleversé les appartenances identitaires originelles.

Territoire des origines – quasi originel -, le quartier de provenance, espace homogène, sans conflits ni tensions, renvoyant à une époque idéale (idéalisée) mais révolue, devient l'emblème d'une citadinité perdue.

Si les représentations d'ordre identitaire influent sur les modalités de l'apprentissage – ou parfois de la dénégation - du voisin, il apparaît aussi que la perception des origines et des positions sociales agit sur les relations qui se nouent - ou ne se nouent pas - entre les habitants de la cité. Plus précisément, les relations sociales, en germe, sont fondées sur l'intériorisation et la transmission, parfois très explicite, de comportements qu'il faudrait adopter afin de vivre correctement, "en bonne société", avec ses voisins et qu'imposerait le nouveau mode d'habiter dans la cité. La diffusion d'une autre urbanité – au sens quasi littéral du terme – en rupture avec les manières de vivre dans les quartiers populaires de la vieille ville est l'objet d'une sorte de consensus de la part des habitants et reflète, de façon déformée, les discours "officiels" qui font de la ville nouvelle l'instrument de la réforme et de la "modernisation" de la société.

Mais, à ce discours normatif se juxtaposent, et parfois s'opposent, de nombreux actes de contournement et de resistance comme en témoignent les recompositions à l'œuvre tant au niveau des pratiques sociales que spatiales. A ce titre, l'analyse des réseaux sociaux et des déplacements - quotidiens ou exceptionnels, dans et hors la cité – fait apparaître les multiples liens entremêlés entre les territoires, liens qui se font ou se défont et qui attestent tantôt de processus d'exclusion, tantôt de processus d'insertion "par-delà" l'espace de la cité, au sein d'un "système territorial" plus large.

A 'Izbat al-Madabigh, Quartier des Tanneries, ce sont, de nouveau, les références identitaires qui constituent en grande partie le territoire des migrants sa'îdis : territoire qui est, de prime abord, caractérisé par sa cohérence (ou son homogénéité sociale) et par sa cohésion, parce que traversé de relations sociales très denses. Du sentiment d'appartenance à une communauté d'origine établie dans un "quartier" aux frontières spatiales marquées, soudée par l'intrication des liens familiaux, professionnels et de voisinage, découle l'adhésion à un système de valeurs et de comportements qui justifie, aux yeux des habitants, les "manières de faire" et les "manière d'être" dans le quartier, depuis l'imbrication entre vie privée et vie publique jusqu'aux décisions prises en commun en passant par les interactions quotidiennes entre habitants. Mais, cette cohérence et cette cohésion masquent les cas de familles en déshérence ou encore les processus de mise à l'écart et d'exclusion ; de même, l'intensité des liens entre les habitants occulte le fait que les relations entre eux sont parfois tout à fait dysharmonieuses ; et, plus généralement, l'homogénéité sociale et la solidarité entre habitants, mises en avant et valorisées dans les propos des résidents, voilent les changements sociaux à l'œuvre dans le quartier, alors que ceux-ci, progressivement et de façon souvent imperceptible, ont rendu les histoires de vie très dissemblables. A cet égard, les aspirations résidentielles et professionnelles des enfants

du quartier sont éloquentes : devenus adultes, une partie d'entre eux détient des qualifications professionnelles supérieures à celles de leurs parents et ne se satisfait plus des conditions d'habitat, de travail et de vie qui ont été celles de leurs parents. Quitter le quartier, où le contrôle social est pesant, s'installer dans un appartement indépendant et confortable, ne plus être contraint d'exercer un métier pénible aux tanneries : telles sont les ambitions des enfants de 'Izbat al-Madabigh, souvent relayées par celles de leurs parents. De ces changements sociaux à 'Izbat al-Madabigh procèdent des changements d'une autre nature : les références identitaires au balad, territoire des origines, tendent à s'estomper et, pour beaucoup, les liens matériels et affectifs entretenus avec le lieu de naissance, au Sa'îd, ont été rompus. Surtout, la revendication d'une identité sa'îdie n'est plus incompatible avec celle d'une identité citadine et cairote.

En dépit des conflits et des actes de stigmatisation réciproque qui semblent irréductiblement opposer les "migrants sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh à leurs vieux voisins "cairotes" de 'Ayn al-Sira, les pratiques sociales et spatiales des habitants des deux quartiers témoignent que, au-delà des distinctions culturelles, les changements sociaux sont porteurs de recompositions territoriales.

1 – La multiplicité des appartenances territoriales des habitants de Masâkin al-Zilzâl

Pour les habitants de Masâkin al-Zilzâl, la rupture résidentielle équivaut au passage d'une forme de territorialité – celle qui correspondait au quartier de provenance – à une autre – celle qui correspond au nouvel espace habité, celui de la cité. L'analyse des représentations relatives à ces deux espaces, en grande partie constitutives de ces "territorialités", permet de comprendre, d'une part, comment le quartier de provenance est perçu comme le territoire de l'identité et, d'autre part, comment l'espace habité est perçu comme un espace qui impose, de par sa configuration, de nouvelles normes comportementales à adopter et un nouveau type de relation sociales. Parmi les modes d'appréhension de ces représentations, nous avons privilégié les propos des habitants dont les références constantes au quartier de provenance témoignent de de la place, matérielle et symbolique, que celui-ci occupe au niveau la "mémoire résidentielle" et au niveau de la mise en œuvre de nouvelles pratiques socio-spatiales.

Mais, lors de nos enquêtes, nous avions également *tenté* de saisir autrement la perception qu'avaient certains habitants de ces deux espaces en leur demandant de dessiner sur une feuille blanche le lieu où ils résidaient avant le relogement dans la cité et le lieu de leur résidence actuelle. En dépit de notre évidente maladresse quant à la formulation de notre demande et des réserves que nous émettrions aujourd'hui quant à ce procédé[1], il n'en reste pas moins que ces "dessins" permettent, dans une certaine mesure, de comparer différents modes de représentations de l'espace – toutefois, il semble nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas

---

1. En effet, cette démarche a été difficile à mettre en œuvre, d'une part, parce que notre demande était mal formulée et, d'autre part, parce que demander à un adulte de dessiner son quartier ne relève pas d'un acte ordinaire et naturel, notamment lorsque celui-ci est analphabète... Ceci explique sans doute que les personnes ayant accepté de nous répondre aient été principalement des jeunes gens, enfants des habitants rencontrés, ces derniers estimant que notre demande était pour le moins étrange. Plus précisément, après de nombreuses tentatives, nous avons formulé la question de la manière suivante *: "Si je dois revenir chez vous, pourriez-vous m'expliquer sur cette feuille comment faire ?*". Les explications ont été le plus souvent orales et de nombreuses personnes ont refusé d'utiliser la feuille en disant : "*Je ne sais pas écrire*". Une femme a déclaré qu'elle n'était pas capable d'expliquer où elle habitait et que nous n'avions qu'à reprendre le chemin déjà emprunté pour venir la voir... Ne pas savoir, avoir peur d'écrire ou de se tromper dans les explications n'empêchent pas le bon sens qui est une compétence à part entière... Hervé Gumuchian, dans un "*souci de prudence*" méthodologique, pose à ce propos clairement les apports, mais aussi les limites, des cartes mentales : *"(...) la carte mentale peut donc être considérée comme un matériau riche. Trop riche, peut-être ! Sait-on bien toujours ce que l'on appréhende et ce que l'on mesure à partir d'une carte mentale ? Est-on à même de dissocier, dans un graphique de ce type, ce qui est représentations de ce qui est pratiques spatiales ? La plus élémentaire précaution veut que d'autres matériaux accompagnent la carte mentale dans toute problématique de recherche ; le même souci de prudence doit imposer, à l'amont, une formulation théorique aussi claire que possible ; au cœur de la "géograhie de la perception" (improprement et malencontreusement désignée ainsi à l'origine), la carte mentale a longtemps souffert et souffre encore des mêmes insuffisances : des notions et des concepts peu transparents et souvent ambigüs, un statut de matériau parmi d'autres parfois mis au rang d'une méthodologie."* (GUMUCHIAN, *Représentations et Aménagement du territoire*, 1991, 91-92).

véritablement de cartes mentales, selon l'acception usuelle du terme, qui montreraient des pratiques ou des cheminements dans la ville, mais, davantage, d'évocations de l'espace habité ou de "*perceptions des formes et de l'esthétique urbaine*" (BRUN, "Essai critique sur la notion de ségrégation", 1994, 57) ; de même il semblerait hasardeux de déduire de ces dessins des représentations qui seraient collectives ou généralisables à tous les habitants de la cité.

A ces réserves près, les croquis qui présentent l'espace de résidence actuelle offrent surtout une image de l'espace habité *strico sensu* : une partie significative de la feuille est réservée au bloc, lieu de l'habitation, caractérisé par une représentation verticale – et non en plan, excepté pour l'un d'eux, celui du frère de Nafissa – qui met en valeur la répétition des étages, des fenêtres et des balcons ; les croquis présentant le lieu de résidence antérieure offrent une représentation en plan qui comprend davantage de points de repères précis.

Surtout, les échelles choisies diffèrent d'un croquis à l'autre. Pour la résidence actuelle, le choix d'une grande échelle fait surtout ressortir le bloc, auquel sont éventuellement ajoutés les endroits de la cité qui sont fréquentés sans que ceux-ci soient réellement localisés dans l'espace ; aucun dessin ne situe, par exemple, le marché, la mosquée, un café, l'arrêt de bus, etc. : probablement parce que ces services sont éloignés du lieu de résidence, qu'il peut être alors difficile de savoir où les placer par rapport au bloc, ou, sans doute plutôt, parce que, spontanément, ils ne constituent pas des éléments très importants pour décrire où et comment on vit. Par contre, l'échelle des croquis du lieu de résidence antérieure est plus réduite, ce qui permet d'indiquer, outre l'habitat, les lieux qui étaient fréquentés, le magasin du grand-père, la mosquée, la rue principale, etc., soit autant d'éléments du décor urbain qui appartiennent à un espace de vie qui était plus large et sans doute différemment approprié ou intériorisé.

Mais, plus que ces croquis, ce sont, d'une part, les propos des habitants et, d'autre part, leurs pratiques sociales et spatiales - saisies par le biais des personnes et des lieux fréquentés - qui permettent de mieux comprendre la nature des relations établies entre le lieu de provenance et le lieu de résidence actuelle : des relations qui, pour certains habitants, sont tellement denses qu'elles nous autorisent à parler de "système territorial".

Différentes représentations du quartier de provenance et de la Cité

Yasser (14 ans), scolarisé, originaire de Sharabiyya, relogé en raison du tremblement de terre :

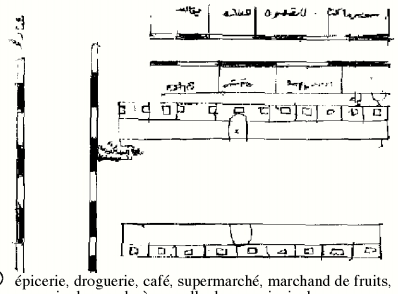

① épicerie, droguerie, café, supermarché, marchand de fruits, magasin du grand-père, ruelle, la rue principale.

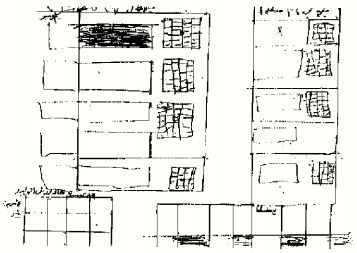

② les écoles, bloc n°27 entrée 2, bloc n°32 entrée 2, magasins.

Khaled (19 ans), grand frère de Yasser, électricien :

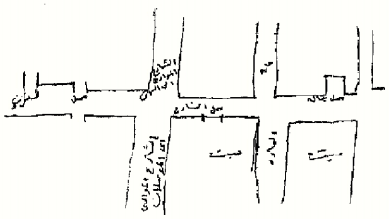

③ noms des rues, magasin, épicerie, rue qui conduit au marché, rue qui conduit aux transports, maisons, sa maison.

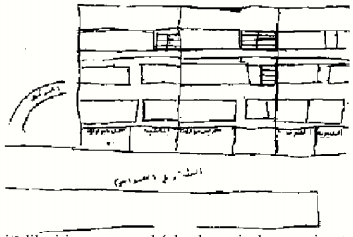

④ magasin, librairie, supermarché, boulangerie, la rue qui va tout droit.

Youssef : (22 ans), originaire de Mar Girgis, (Masr el Qadîma) relogé en raison des travaux sur la ligne de métro :

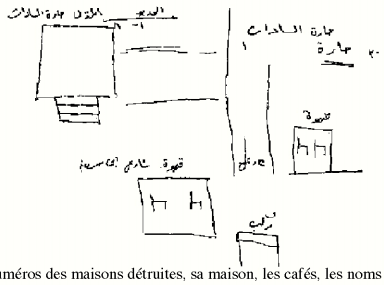

⑤ les numéros des maisons détruites, sa maison, les cafés, les noms des rues.

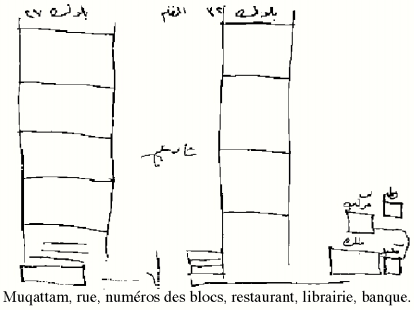

⑥ el Muqattam, rue, numéros des blocs, restaurant, librairie, banque.

Le frère de Nafissa, visiteur épisodique, ayant obtenu un logement à la suite du tremblement de terre. Originaire de Dahir.

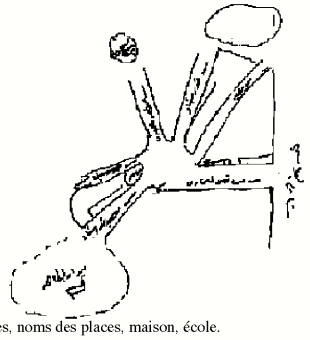

⑦ noms des rues, noms des places, maison, école.

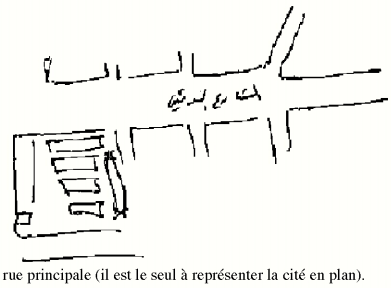

⑧ la rue principale (il est le seul à représenter la cité en plan).

Note : nous n'avons traduit que ce qui était textuellement inscrit

Dessins réalisés par quelques habitants de "Masâkin al-Zilzâl

Les croquis de la colonne de gauche représentent le quartier de provenance ; ceux de la colonne de droite représentent la résidence actuelle, dans la cité. On remarque une tendance à la représentation en plan pour le quartier antérieur ainsi que le choix d'une échelle plus petite que celle utilisée pour la résidence actuelle qui, elle, met en évidence le bloc, reproduit verticalement – à l'exception du frère de Nafissa.

NB : nous n'avons traduit que ce qui était textuellement inscrit sur les dessins.

a – Le quartier d'origine : la mémoire résidentielle ou les références identitaires[2]

A Masâkin al-Zilzâl, les références au quartier cairote d'origine ou de provenance constituent la trame des propos de nombreux habitants : récurrentes, ces références attestent, tout d'abord, d'un attachement au quartier antérieur, qui semble renforcé lorsque ce dernier correspond au lieu de naissance et, pour certains, d'autant plus obsédant que leur rupture résidentielle a été mal vécue. Occupant la première place au sein d'une hiérarchie des lieux[3], précédant l'espace habité actuel – celui de la cité -, le quartier de provenance assume, ensuite, tout au long du discours des habitants, une fonction d'identification de Soi par rapport à l'Autre – le voisin –, mais aussi de reconnaissance – ou de dénégation – de l'Autre.

- Mémoire résidentielle et attachement au quartier

L'attachement au quartier antérieur s'exprime en premier lieu au travers des descriptions du quartier, descriptions qui font tout autant appel aux attributs ordinaires des espaces centraux et de la vieille ville du Caire qu'aux édifices plus monumentaux, perçus comme les signes distinctifs du lieu de provenance[4]. Le quartier d'origine est, très souvent, caractérisé par une grande densité de magasins et par la présence de nombreux commerçants qui lui confèrent une atmosphère animée et qui permettent, y compris pour les femmes, d'effectuer une course à toute heure du jour ou de la nuit ; c'est ce que nous déclare

---

2. Nous avons souvent évoqué, dans ce travail, le rôle de la "mémoire", mais il s'agissait essentiellement de la mémoire collective constitutive de l'histoire résidentielle des habitants de 'Ayn al-Sira (cf. *infra* "Habiter une cité nasserienne : une histoire résidentielle", p. 189). Il s'agit plutôt ici de la "mémoire résidentielle", propre à chacun parce qu'elle se construit sur des histoires de vie différenciées et sur des expériences diverses : "*Pour juger du présent, et y asseoir leur position, les acteurs recourent à des modèles temporels. Ils y ajoutent un rappel des situations passées, organisé selon la profondeur chronologique qu'ils jugent pertinente, en récits signifiants*." Mais ceci ne veut pas dire que la mémoire résidentielle se fonde sur un passé "*univoquement clos et révolu*" et qu'elle ne soit pas sans cesse reformulée (LEPETIT, "Le présent de l'histoire", 1995, 280 et 298)

3. A Masâkin al-Zilzâl, la constitution d'un nouveau système territorial se fonde en partie sur celui qui prévalait avant le relogement, dans un jeu incessant d'allers et retours matériels et symboliques ; son édification intègre à la fois, mais de façon inégale selon les habitants, les nouvelles pratiques sociales et spatiales mais aussi tout ce qui relève de l'imaginaire, des symboles ou des représentations pour lesquelles "*(...) les lieux ne sont pas équivalents : leur qualification est différentielle (...). La territorialisation convertit différentiellement l'étendue en signes. Dès lors, établir un modèle territorial, c'est mettre en dialectique des lieux, des espaces, aux généalogies, aux valeurs, aux fonctions, au sein de l'image, différentes : c'est révéler une sorte de syntagme où chaque élément ne vaut que rapporté à l'unité hierarchisée de l'ensemble*" (LUSSAULT, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, 1993, 289).

4. Dans les propos des habitants, les références au quartier d'origine ne sont pas nécessairement ordonnées selon un classement qui hiérarchiserait les raisons de l'attachement au quartier – et, pour notre part, nous n'avons pas non plus établi de classement. En outre, la même personne peut estimer, lors d'une première enquête, que c'est, par exemple, la mosquée de son quartier d'origine qui lui manque le plus et, lors d'une seconde enquête, ne plus évoquer la mosquée mais annoncer que ce sont les cafés qui lui font le plus défaut ou inversement – ceci ne signifiant pas qu'il n'existe aucune hiérachie mais, simplement, que nous n'avons pas abordé de cette façon-là cette question, à la différence de la méthode suivie pour les lieux fréquentés, objet d'un prochain paragraphe, pour lesquels nous avons demandé aux personnes interrogées d'établir une hiérarchie.

Muhammad, le coiffeur originaire de Sayyida Aycha : "*A Sayyida Aicha, c'était mieux. Par exemple, à 3 heures du matin, tu pouvais sortir dans la rue pour acheter quelque chose ; ici, c'est calme, les boutiques sont fermées. Dès 10 heures du soir, tu ne peux plus sortir."* Pour plusieurs hommes, les cafés participent aussi d'une ambiance qu'ils ont perdue avec le relogement, comme le reconnaît Samir qui avait l'habitude de s'installer à une terrasse de café pour "*regarder la rue et la Citadelle*" et qui regrette encore la vie nocturne animée de Sayyida Aycha. La mosquée du quartier, notamment pour les habitants de la ville qui vivaient près d'un lieu de culte célèbre[5] - tel que les mosquées al-Hussayn et Sayyida Zaynab - parce que s'y trouve le tombeau d'un saint, contribue aussi à l'attachement au quartier d'origine, attachement tantôt explicite lorsque Zaynab déplore la proximité perdue de al-Hussayn, tantôt plus implicite lorsque Muhammad, l'instituteur de Sayyida Zaynab, proclame que "*Sayyida Zaynab est le plus beau des quartiers ; rien que le nom, cela suffit pour comprendre que c'est le plus beau !* ". Oum Ahmad, née à et ancienne résidente de Charabiyya, regrette aussi les soirées de Ramadan qui étaient "*belles*" parce que son quartier était "*populaire*" ; Aliya, qui pouvait se promener à Khalifa sans risque à 3 heures du matin, n'entend plus les appels à la prière depuis qu'elle habite au Muqattam et doit retourner dans les mosquées de Sayyida Aycha ou de Sayyida Nafissa pour prier et écouter le Chaykh.

Si plusieurs habitants jugent que leur quartier de provenance est le plus beau du Caire ou estiment, comme Muhammad, le coiffeur, que "*Le Caire, c'est Sayyida Aycha, Sayyida Zaynab et al-Hussayn*", très souvent les références au quartier d'origine se rapportent au fait d'y être né et d'y avoir vécu une longue période sa vie, voire sa vie entière. Ainsi, Samir se dit malheureux d'avoir aussi soudainement quitté son habitation de Sayyida Aycha - qui "*était le plus beau des quartiers*" - parce qu'il était né là-bas et qu'il y était resté trente années de sa vie durant ; il en est de même pour Laïla, jeune fille de 18 ans, qui regrette Darb al-Ahmar, d'où elle vient, parce qu'elle y est née et qu'elle a été élevée là-bas ; et il en est encore ainsi pour de nombreux habitants qui affirment préférer leur quartier à tout autre lieu du Caire parce qu'ils y ont vu le jour et/ou qu'ils y sont demeurés tant ou tant d'années. Hoda, à l'instar de quelques autres habitants, emploie le terme *baladi* – "mon pays" – pour qualifier Sayyida Zaynab, son quartier de provenance : "*Depuis un an et demi que je suis ici, j'y pense encore. Je voudrai toute ma vie retourner à Sayyida Zaynab. C'est mon pays* – baladi -, *c'est mon foyer* – watâny - *, j'en rêve !* – ya rît !-".

L'évocation de la rupture partielle d'avec les relations familiales, de voisinage et usuelles quotidiennes – avec les commerçants, par exemple - qui s'étaient construites dans le lieu de provenance constitue un autre signe de l'attachement au quartier d'origine. Aycha explique ainsi que "*Sayyida Zaynab, c' est mieux qu'ici, parce que je suis née là-bas et qu'il y a un esprit particulier là-bas, parce que, ici, chacun a sa vie ; là-bas, les gens restent*

5. Il faut noter, par exemple, que les "expulsés" de Basatîn n'évoquent jamais la mosquée de leur quartier.

ensembe pour discuter. Ici, les gens restent calfeutrés chez eux. C'est parce qu'à Sayyida Zaynab, c'est populaire – cha'abi. *Ici, personne ne nous connaît*". Pour des raisons similaires, Mûnira, venue de Waylî, estime que "*la vie était mieux avant parce que mes amies étaient là-bas et qu'ici les gens ne se connaissent pas*" ; Nagaya *"ne parle pas aux voisins, c'est comme si on vivait dans un désert alors que c'est parler aux voisins qui est bien"* ; 'Imad précise qu'il n'a pas d'amis dans la cité et que "*le tremblement de terre a éparpillé les gens*" ; Nafissa explique que, "*à Dahîr, les voisins, la famille, les amis se connaissent depuis plus de trente ans ; là-bas, tu n'es pas un étranger, les portes sont ouvertes, il y a des relations fortes entre les gens à cause du temps. Aujourd'hui, tu ne sais pas si les relations seront bonnes ou mauvaises*" ; 'Ali déclare que, dans la cité, "*les relations sont superficielles et je n'y connais personne. A Sayyida Zaynab, les gens se connaissent depuis l'enfance, les gens se comprennent bien ; ici, ils sont renfermés sur eux-mêmes*".

Si la récurrence des propos de ce type met bien en exergue l'amoindrissement des relations de voisinage – voire leur perte – par rapport à ce qui prévalait dans le quartier de résidence antérieure, pour certains habitants, la perte n'est pas seulement le révélateur d'un isolement nouveau mais peut aussi correspondre à la disparition des bénéfices concrets qui découlaient des réseaux de proximité – famille et voisinage. De temps en temps, à Khalifa, les voisins de Aliya la soutenaient en lui octroyant des petites sommes d'argent destinées à ses enfants et elle pouvait également solliciter l'aide de la mosquée Sayyida Aycha : "*Si je pouvais retourner à Khalifa, je partirais tout de suite même si j'habitais dans une villa ici ; parce que, à Khalifa, nous étions plus à l'aise, nous étions moins pauvres qu'ici, parce que les gens se connaissaient bien, mais pas ici. Ici, je suis loin du Caire, je ne suis plus au Caire."*

De ces références au quartier de provenance, une série de remarques peut être tirée. Tout d'abord, l'attachement au quartier est à la fois symbolique et matériel. Symbolique, lorsqu'il se fonde sur des espaces ou des monuments perçus – par les personnes interrogées - et présentés – à nous, étrangère - comme des lieux emblématiques de la vieille ville – la Citadelle, telle rue ou telle mosquée –, même si les pratiques de l'espace, qui seront présentées ci-dessous, révéleront qu'ils peuvent être, parfois, pas ou peu fréquentés. Chargé de "signes", caractérisé par un "esprit" spécifique, par une atmosphère particulière, le quartier de provenance représente un mode de vie perdu, même si, pour certains habitants, il semble que certaines façons de vivre avant et après le relogement aient peu changé. Ainsi, Sana ou Aycha regrettent-elles les "portes ouvertes" et les relations entre voisins qui avaient cours dans leur quartier d'origine, mais elles ajoutent que, pour leur part, leurs portes étaient "fermées" et qu'elles ne se mêlaient pas au voisinage.

Dans le même ordre d'idées, l'évocation des relations de proximité – voisins ou famille, lorsque les membres de celle-ci cohabitaient dans le même quartier – ou des rapports de solidarité passe sous silence les conflits ou, au contraire, révèle que ces conflits n'avaient pas lieu d'être dans le quartier d'origine - ce qui n'est plus le cas dans la cité *: "S'il y a une*

bagarre ici, c'est très grave, avec des couteaux. Il y en a beaucoup parce que la ville rassemble des gens de différents quartiers et les gens se disputent. Il n'y a pas de liens entre les gens et aussi il y a beaucoup de chômeurs ici. A Basatîn, il n'y avait pas de disputes parce que les gens se connaissaient bien" ('Amr). Seules les tensions liées au contrôle social, parfois très pesant pour les femmes, sont invoquées et témoignent que les relations de proximité dans le quartier de provenance n'étaient pas exemptes de désaccords et de malentendus, écornant quelque peu le mythe d'un espace originel homogène.

L'attachement au quartier de provenance est également matériel, ou tout à fait concret, lorsqu'il s'agit d'y retourner pour chercher les produits alimentaires subventionnés – *tamwinât* –, ou les pensions et d'y travailler quotidiennement. Par ailleurs, si, pour beaucoup d'habitants, le fait d'être natif de tel ou tel quartier paraît conforter leurs attaches à un espace précis, celui du lieu de naissance, pour les personnes nées hors du Caire ou qui, au cours de leur existence, ont transité par une autre ville[6], les registres de référence ne sont pas fondamentalement différents : excepté 'Abd al-Fatah, qui fait référence au Sa'îd – il est né à Qinâ -, et Nabila qui, tout en étant née à Rôd al-Farag, a vécu un temps dans la campagne de Banha (Delta) et qui précise qu'elle en garde un mauvais souvenir, nul n'évoque spontanément cette période hors du Caire lorsqu'il s'agit d'aborder ce qui a changé depuis l'emménagement dans la cité.

Aussi, la mémoire résidentielle, mémoire qui fonde en grande partie la construction du nouveau système territorial, paraît-elle sélective : ceci ne signifie pas que, pour les couples ou les individus nés dans les gouvernorats de province et venus, pour beaucoup, afin de "manger leur pain au Caire", cette époque de leur vie soit entièrement oblitérée, pas plus que les relations avec leurs régions d'origine aient été totalement rompues – au contraire, comme nous le verrons dans les lignes qui suivent –, mais plutôt que le quartier de provenance au Caire – qu'il corresponde ou non au lieu de naissance – représente tout ce qui a été perdu au moment de la rupture résidentielle et qui avait été acquis souvent lentement et difficilement. Si la mémoire résidentielle se construit, entre autres choses, sur ces références au quartier de provenance, c'est parce que les habitants avaient, dans cet espace par eux-mêmes délimité, une histoire et qu'ils lui en attribuaient une, parce qu'ils y établissaient des modes de relations et des cheminements particuliers et qu'ils y étaient attachés pas des liens sociaux, religieux et économiques. En ce sens, l'évocation des attaches avec le quartier de provenance appartient bien à la mémoire résidentielle des résidents de la cité ; et le quartier cairote de provenance est d'autant plus l'emblème d'une citadinité disparue que celle-ci avait été gagnée et qu'elle a été perdue.

Et c'est encore la mémoire résidentielle qui permet, dans la cité, de savoir reconnaître et situer le nouveau voisin.

---

6. Cf. *infra* "De la province au Caire", p. 333.

- ***Mémoire résidentielle et références identitaires***

Espace des origines – parfois quasiment originel, pourrions-nous dire -, le quartier de provenance devient – *devient* car le référent identitaire était probablement moins nécessaire avant la rupture résidentielle - , dans les discours des habitants, le lieu de l'identité : s'y référer permet de dire d'où l'on est soi-même – même si le lieu de naissance se situe encore ailleurs -, mais aussi de savoir qui est le voisin et, éventuellement, de s'en distinguer lorsque ce dernier provient d'un autre quartier de la capitale. A ce titre, les références identitaires sont quelques fois extrêmement évocatrices de ce qui est semble être des clivages irrémédiables entre les habitants, mais - et il nous paraît important de l'annoncer dès à présent - les propos des résidents ne préjugent pas des modes de cohabitation à Masâkin al-Zilzâl, lesquels sont bien plus liés à des positions sociales distinctes qu'à des "identités" diverses qui, dans les discours, seraient impossibles à conjuguer.

Quelques personnes déclarent que la pire des choses dans la cité – davantage que toutes ses autres imperfections, pourtant énumérées – est qu'elle rassemble des gens venant d'endroits différents. C'est ce qu'affirme nettement l'épouse de 'Ali. Pour plusieurs habitants, la cohabitation avec des voisins dont ils ne connaissent pas les origines est réduite aux salutations d'usage – "*Avec les voisins, on se salue seulement parce qu'on ne sait pas d'où ils viennent , ils viennent de différents quartiers*" (Marvat) – ; elle est parfois même quasi inexistante, soit par "*peur de nouer des relations parce que tous viennent de quartiers différents*" (Oum Magdi), soit parce qu'il est impossible d'avoir des relations avec des voisins que l'on considère comme des "*étrangers*" (Dalia), voire même de s'habituer à eux car, *"même s'il y a des gens bien ici, le problème c'est qu'ils viennent tous de différents quartiers*" (Tafida). Sultân, quant à lui, préfère autant ne connaître personne et "*quand sa femme sort, il ferme la porte et c'est la même chose pour sa femme et la même chose encore pour sa fille. Dans les logements ici, c'est comme dans l'équipe nationale de football, il y a des gens de partout, de différents quartiers*".

Les relations de voisinage qui existaient dans le quartier de résidence précédente – ou, à défaut d'avoir existé vraiment, telles qu'elles sont représentées dorénavant - sont souvent comparées aux relations familiales : si 'Abd al-Fatah connaissait beaucoup de monde à Basatîn, c'est parce qu'une partie des habitants provenaient du Sa'îd – où il est lui-même né – et que "*c'était comme une famille*", tandis que la cité ressemble, selon lui, à un *mawlid* (fête religieuse) à l'occasion duquel tout le monde vient de partout. De même, pour Hoda, les gens sont "*différents*" dans la cité parce qu'ils arrivent "*d'endroits différents*", alors qu'à Sayyida Zaynab, son quartier de provenance, "*nous étions une même famille*". Aliya, née à Khalifa et voisine de Hoda dans la cité, déclare : "*Je ne connais personne ici et je n'ai de relations avec*

personne parce que les gens se disputent, je préfère ne pas les rencontrer. Je ne pense pas que les relations seront comme à Khalifa, peut-être plus tard... Maintenant, c'est seulement " bonjour-bonsoir " et je ne pense pas que ça s'améliorera. Je m'entends bien avec Hoda seulement, même si elle ne vient pas du même quartier que moi. Les gens ne sont pas comme une seule main parce qu'ils viennent de tous les quartiers, mais ils sont tous Egyptiens ! Pourquoi ne sont-ils pas comme les doigts d'une seule main ? " [7].

Parfois, les discours des résidents sont presque virulents sur les manières de faire des habitants originaires de tel ou tel quartier du Caire et qui pourraient être éventuellement leurs voisins dans la cité. Samir et Muhammad, tous deux nés à Khalifa, près de la mosquée Sayyida Aycha, ne se connaissaient pas avant d'habiter le même bloc dans la cité où ils ont lié connaissance. Nous avons d'abord rencontré Samir, puis Muhammad, mais une partie de l'entretien s'est déroulé en présence de l'un et de l'autre et a donné lieu à ce dialogue :

> - Muhammad : "*Les relations à Sayyida Aycha étaient plus fortes, parce que, là-bas, les gens se connaissent bien mais pas ici ; là-bas, je leur rendais visite. Ici, c'est juste " bonjour-bonsoir ". Parce que les parents, les grands-parents ont habité dans ce quartier, c'est ancien, il y a des traditions. Ici, ce n'est pas possible. Chacun a son caractère. Les gens de Sayyida Zaynab ont un caractère différent de ceux de Sayyida Aycha. Par exemple, s'il y a des gens* [du quartier] *des Abattoirs* [qism Sayyida Zaynab], *on ne peut pas avoir facilement des relations avec eux... Je ne peux pas oublier que ma vie c'était là-bas, il n'y a pas de liens avec les gens d'ici. Ici, vous êtes arrivés depuis trente minutes et personne ne frappe à la porte ; si on était à Sayyida Aycha, quelqu'un frapperait à la porte à chaque minute."*
> - Samir : "*On ne peut pas s'entendre avec les gens des autres quartiers et, ceux des Abattoirs, on ne peut pas oublier leur origine... Mais si j'étais marié avec une fille de Tanta* [dans le Delta], *par exemple, je pourrais m'adapter à Tanta."*
> - Muhammad : "*Avec Samir, on s'est rencontré ici mais on a habité dans le même quartier et on a pu faire connaissance. Tous les gens ne viennent pas du même quartier, certains de Sayyida Zaynab, certains des Abattoirs... Les relations sont difficiles ici parce que nous ne sommes là que depuis un an, il fait froid et ça empêche les gens de sortir... C'est difficile de se lier avec des gens des Abattoirs et le nom, ça suffit pour comprendre pourquoi...."* [Muhammad interpelle alors Ahmad, notre interprète, et lui demande de quel quartier il est, à savoir Sayyida Zaynab]
> - Muhammad : "*Mais les gens de Sayyida Zaynab sont bons à 100 % !"*
> - Samir : *"L'atmosphère ici est différente, parce que c'est une ville différente. Tous les gens sont venus ici d'endroits différents, ça change le caractère."*

Mahmûd, à l'instar de Muhammad et de Samir, s'est lié d'amitié avec l'un de ses voisins, rencontré lors d'un premier relogement à al-Nahda et qui a emménagé dans le même bloc que lui à Masâkin al-Zilzâl ; mais il éprouve le besoin de préciser *"qu'il le connaît parce qu'il vient du même quartier que lui, de Khalifa*", avant d'ajouter qu'il préfère ne pas nouer de

---

7. C. Lempereur de Saint-Pierre note : "*Dans son étude sur la vie en HLM, Jean-Claude Kauffmann avait notamment relevé cette récurrence dans le discours pour caractériser les relations de voisinage de cette locution "c'est bonjour-bonsoir". Il l'analyse comme "l'expression d'une limite, celle qui départage un en-deça où les rapports sociaux sont possibles et un au-delà où il faut les éviter parce que la socialisation contradictoire des HLM les transforme en autant de sources potentielles de conflits et difficultés diverses*" (LEMPEREUR, *Cergy "ville bien dans son temps" ou bien de son temps?*, 1999, 407; KAUFFMAN, *La vie en HLM. Usages et conflits*, p. 131, Les éditions ouvrières, 1983). Cette observation pourrait également s'appliquer aux formes de relations qu'entretiennent entre eux une partie des habitants de 'Ayn al-Sira qui "ferment leur porte" pour éviter les conflits de voisinage et qui se bornent aux salutations d'usage.

relations aves les gens de Bûlâq - dont certains habitent dans son bloc - parce que ceux-ci sont *"de basse condition*". D'autres résidents de la cité, quant à eux, dinstinguent les habitants de tel ou tel quartier du Caire – parfois contigu au leur – auxquels ils attribuent un "caractère" ou un "comportement" singulier – au moins différent du leur -, sans toujours préciser ce qui constitue la singularité de ce caractère ou de ce comportement.

Le quartier de provenance, sans doute parce qu'il appartient à un passé révolu aux yeux des habitants, apparaît *a posteriori* comme un espace homogène et renvoie à un temps idéalisé : conflits et tensions oubliés, c'était l'espace de la famille élargie et du bon voisinage ainsi que le temps des relations de solidarité et de l'attention à l'autre. Mais au-delà, les références au quartier de provenance ont une double fonction "d'identarisation" – i.e. un processus de reconstitution de son identité propre - et d'identification – i.e. un processus de reconnaissance de l'Autre -, rendue probablement d'autant plus nécessaire que la rupture résidentielle et le relogement ont "brouillé" les appartenances identitaires originelles. Autrement dit, en assignant à leur quartier de provenance des valeurs, des signes, des modes de vie, des liens sociaux spécifiques, il s'agit tout à la fois de distinguer son quartier des autres et de se distinguer des habitants des autres quartiers de la capitale ; en même temps, par cette opération, discursive, de passage entre un espace désigné, qualifié, délimité, et les habitants qui y vivent, il devient possible de "reconnaître" le voisin – ce qui ne signifie pas nécessairement le connaître.

En ce sens, le quartier de provenance, avec son histoire, ses frontières, ses emblèmes, son type de relations sociales, son mode de vie, constitue bien un territoire[8]. Mais ce territoire d'origine, de l'identité, des représentations - mais aussi des pratiques - prend tout son sens parce qu'il est constamment mis en interaction avec l'espace dorénavant habité, également représenté et vécu, à savoir la cité. Les va-et-vient – encore une fois, matériels et

8. Il ne s'agit pas pour nous de donner ici une définition univoque ou figée du "territoire" mais de comprendre, à partir de notre travail de terrain et par certains biais, quelques-unes – certainement pas toutes – des modalités de sa constitution. Si la notion "territoire" est éminemment polysémique parce qu'il fait lui-même partie d'une réalité polysémique dont les sciences sociales ne peuvent faire abstraction (MARIE, "Territoire, centre et marge, identité et altérité, 1995", 20), Guy Di Méo n'en détaille et analyse pas moins dans son ouvrage *L'homme, la Société, l'Espace*, une large palette de ses différents sens. La relation qu'il établit à cette occasion entre le territoire et le temps nous semble particulièrement riche pour notre propos : "*C'est grâce à nos apprentissages sociaux, à l'acquis de nos pratiques sociales que nous pouvons procéder, au fur et à mesure que nous nous représentons l'espace, à sa structuration, à sa réification et à sa dénomination. C'est à partir de nos expériences vécues, au triple sens de nos pratiques, de nos représentations et de notre aptitude à conceptualiser, que nous parvenons à territorialiser l'espace. Nantis du langage, pris dans l'action, nous requalifions constamment l'espace de nos pratiques, de notre vécu. Bien entendu, le " territoire est de l'espace-temps, non de l'espace tout seul " (Barel, 1981). Michel Marié ne dit pas autre chose quand il avance que le " territoire, c'est quelque chose comme du temps cristallisé " et que " l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire " (1982). Si l'on fait la somme des ingrédients composant le territoire, l'épaisseur historique figure en bonne place (...). Raffestin, Barel, Marié... Les avis convergent, le territoire correspond bien à une construction, produit de l'histoire que reconstitue et déforme, au fil de ses pratiques et de ses représentations, chaque acteur social."* (DI MEO, *L'homme, la Société, l'Espace*, 144-145).

symboliques – entre l'espace de provenance et l'espace de résidence, les imbrications et les relations entre les lieux ne permettent pas de parler de deux systèmes territoriaux distincts, que ce soit dans le temps - parce que l'un correspondrait au temps passé révolu et l'autre au temps présent et à venir - ou dans l'espace – parce que à chacun correspondraient des représentations et des pratiques spatialement déterminées; Tout se passe comme si l'appropriation d'un nouvel espace de vie – celui de la cité – ou, encore, l'édification d'une nouvelle territorialité se faisaient par rapport au quartier précédent bien que la constitution de nouvelles relations sociales ou les pratiques de circulation montrent qu'il ne s'agit pas seulement de cela.

b - Nouvelles normes, nouveaux comportements et relations sociales

Malgré les discours d'ordre identitaire, les modes de relations sociales qui s'établissent entre les habitants de Masâkin al-Zilzâl nous paraissent tout autant, sinon plus, liés aux positions sociales de chacun qu'à des origines résidentielles distinctes, même si ces dernières, constituant en partie la mémoire résidentielle, peuvent jouer un rôle quant à la reconnaissance, puis à "l'apprentissage" du voisin.

La diversité des positions sociales, témoignant de la relative hétérogénéité sociale de la cité, a déjà été évoquée dans un précédent chapitre[9], lequel mettait en exergue l'éventail des revenus et des ressources des ménages, ainsi que leurs différenciations en fonction du niveau de confort des logements qu'ils occupaient et, plus généralement, en fonction des conditions de vie des familles. Aussi ne s'agit-il pas ici de revenir sur ces critères qui permettent, dans une certaine mesure, d'appréhender la composition sociale de la cité. En effet, d'une part, les relations sociales qui se créent entre résidents – ou ne se créent pas, ou demeurent rares pour certains – se fondent davantage sur la *perception* de ces positions sociales – la sienne et celle de l'Autre – que sur des critères que d'aucuns qualifieraient d'objectifs – par exemple le montant des revenus ; et, d'autre part, elles s'établissent sur l'intériorisation et la diffusion, parfois implicites, parfois explicites, de nouvelles normes, de nouvelles règles sociales qu'il faut adopter afin "d'être à la hauteur", de se comporter "correctement" et de vivre en bonne entente – en bonne société - avec les voisins ; il se trouve, enfin, que les habitants associent fréquemment perception des positions sociales et comportements à adopter, comme le montrent ci-dessous les propos des habitants.

Les positions sociales, telles qu'elles sont perçues par les habitants, semblent se répartir en deux catégories qui coïncident avec la distinction "jeunes mariés" *vs* "relogés". La désignation différenciée que les uns et les autres confèrent à la cité symbolise de façon

9. Cf. *infra* "La précarité des ressources des habitants de Masâkin al-Zilzâl", p. 356.

emblématique ces deux catégories : les "relogés" à la suite du séisme d'octobre 1992 ont baptisé la cité *Masâkin al-Zilzâl* – littéralement, "les logements du tremblement de terre" ; or, si ce toponyme est compris de tous, il est explicitement refusé par les "jeunes mariés" qui utilisent le mot "Muqattam" pour désigner la cité où ils vivent[10]. Ce qui est, pour les "relogés", initialement utilisé comme un "signe de reconnaissance" – lequel détient la même efficace que les références au quartier de provenance, c'est-à-dire savoir d'où l'on vient, pour quelle raison on a emménagé dans la cité et pouvoir dire où l'on vit -, correspond pour les "jeunes mariés" à une stigmatisation[11] : il s'agit d'un terme qu'ils estiment ne pas correspondre à leur situation et, qui les dévalorise parce qu'il les assimile aux "relogés", alors que leur emménagement dans la cité est, au contraire, le fruit d'un désir d'ascension sociale qui ne s'accorde pas avec la présence d'une population provenant de quartiers "populaires".

Cette stigmatisation prend tout son sens lorsque les "jeunes mariés" annoncent qu'ils ne peuvent ou ne pourraient avoir de relations avec les "relogés", parce que ceux-ci, "*les gens du tremblement de terre*" (Hiba), ont dégradé la cité en jetant leurs déchets dans les rues, - ce qu'ils avaient l'habitude de faire dans les quartiers populaires d'où ils viennent -, en y amenant des animaux, en laissant leurs enfants jouer dans les cages d'escaliers, en faisant trop de bruit : en bref, ils se comportent mal (Azza) et *"mieux vaut ne pas avoir de relations avec eux afin d'éviter les problèmes*" (Ayman). Toutefois, la rupture entre "jeunes mariés" et "relogés" n'est pas toujours aussi nette qu'on pourrait le croire ; Nafissa, relogée en raison du séisme, déclare que : "*En vérité, j'espérais vivre au Muqattam et quand nous sommes arrivés, nous étions d'accord pour habiter ici ; mais quand ces gens du tremblement de terre sont venus des quartiers populaires, j'ai changé d'avis parce que, dès qu'ils se sont installés ici, il y a eu des ordures, le marché est* 'achwaiyya- *désorganisé - et les gens ont dégradé la ville. Je préfère ne pas avoir de relations ici."* Pour sa part, Dina, expulsée de Basatîn, estime que la situation des victimes du tremblement de terre est "*mauvaise*" ; de ce fait elle n'envoie pas ses enfants dans les écoles de la cité "*parce que les enfants du tremblement de terre sont méchants*". Quant à Magda, elle est l'une des plus virulentes contre ses voisins relogés, comme elle, à la suite du séisme *: "Je n'aime pas les gens, c'est* zift *– de la m...- , il y a des insultes et des disputes et 99% des gens sont mauvais. Nous, nous sommes différents, notre famille a une meilleure situation, nous sommes différents des autres, nous sommes plus*

---

10. Nous rappelons que le terme "Muqattam" désigne la falaise où est située la cité. Il convient donc de noter que si le terme Muqattam renvoie à la falaise, il n'indique rien du type de logement habité, contrairement à "Masâkin" qui fait référence au logement collectif des cités de promotion publique (à l'instar de "Masâkin 'Ayn al-Sira"). Aussi, employer le mot "Muqattam" peut signifier aussi bien habiter dans une villa que dans un appartement de luxe ou dans un autre type de logement. En ce sens, le terme Muqattam est moins qualifiant – et moins disqualifiant – que "masâkin" et, *a fortiori*, que "Masâkin al-Zilzâl".

11. La notion de "stigmatisation" est employée, ici, au sens "goffmanien" du terme : "*Le mot stigmate servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler."* (GOFFMAN, *Stigmate*, 1975, 13).

riches. On ne peut pas avoir de relations avec les gens ici parce leur niveau est différent, leur éducation et leur moralité sont différentes. Mes enfants ont l'intention de partir pour le mariage, ils refuseraient d'avoir un appartement ici."

Si une position sociale perçue comme "supérieure" interdit l'établissement de relations avec les voisins, le contraire - ou le sentiment de "ne pas être à la hauteur" - est également avéré, même si plus rarement formulé : "*Je n'ai pas de relations ici parce que ma situation ne le permet pas. Je ne peux pas inviter les voisins. Je ne veux pas que les autres me voient. Je connais leur visage et nous nous disons bonjour, seulement les voisins d'à côté. C'est tout*" (Khalîd).

La proximité résidentielle des voisins, mal vécue par certains habitants en raison des écarts de statuts sociaux – ou de ce qu'ils perçoivent de ces écarts -, renvoie aux comportements corrects qu'il faut adopter et qu'impose la vie dans une ville nouvelle par opposition aux attitudes que les "relogés" avaient dans leurs quartiers d'origine – des quartiers *cha'biyyîn,* "populaires", et *'achwâ'yyîn,* "désordonnés", termes ici très péjoratifs –, attitudes qu'ils perpétuent dans la ville : si l'image de la ville nouvelle semble être une référence dans la diffusion et l'intériorisation de ces nouvelles normes comportementales, c'est aussi l'image de la cité et de ses habitants qui est en jeu[12].

Toutefois, quelles que soient les modalités de l'emménagement dans la cité ("relogés", "expulsés", "jeunes mariés"), les nouvelles normes comportementales font, pour la plupart d'entre elles, l'objet d'un consensus dont les grandes lignes sont : dans la cité, les portes doivent être fermées – contrairement aux "portes ouvertes" du quartier précédent -, les enfants ne doivent pas être livrés à eux-mêmes dans les espaces publics, hormis pour les jeux de ballon, et, en règle générale, la discrétion est de mise. Si les "portes fermées", évoquées par de nombreuses personnes, sont souvent mises en opposition avec les "portes ouvertes" du quartier de provenance, elles signifient aussi que, de manière générale, le contrôle social est

12. La relation entre les normes comportementales et l'image du quartier nous semble particulièrement bien décrite par Jean-Charles Lagrée dans un article qui analyse les comportements des jeunes dans différents types de quartiers en France. L'auteur écrit : "*L'image du quartier – son bon renom, son identité – recouvre pour les habitants un enjeu immédiat qui peut être, selon les cas, de préserver et d'affirmer son statut social en préservant la qualité de son espace résidentiel, de se hisser dans la hiérarchie du prestige en habitant un lieu hautement valorisé, d'éviter la relégation et le déclassement social en s'opposant à sa dégradation. Dans l'élaboration et la préservation d'une identité collective valorisée, dans la définition et l'application de normes qui garantissent sa cohésion, l'intérêt individuel s'articule à l'intérêt collectif (...). Rapportées à cet enjeu essentiel, les pratiques des jeunes des milieux populaires, qui investissent les espaces publics au vu et au su de tout le monde, sont ainsi perçues comme une atteinte à l'intégrité de la collectivité (...). Ainsi, avant même que les jeunes en viennent à enfreindre la loi, leurs pratiques sont considérées par ceux qui adhérent au consensus collectif comme autant d'entorses aux normes qui définissent le mode d'être, le mode de faire, le mode de coopérer et de résorber les conflits qui organisent ces ensembles résidentiels en collectivité sociale. Par là-même, ils encourent la réprobation du corps social qui, dans leur exclusion et leur stigmatisation, trouve une manière de réaffirmer sa cohésion (...). Mais, toujours, ceux qui servent ainsi de bouc émissaire, appartiennent aux classes ou aux fractions de classe qui, dans le jeu des rapports locaux, occupent les positions les plus subalternes. Toujours, leurs pratiques sont le plus à distance des normes et prescriptions de la collectivité*." (LAGREE, "Interactions locales dans l'espace résidentiel", 1985, 58).

moindre dans la cité, ce qui est notamment apprécié par les femmes : "*A Imam Chafi'î, c'est un quartier populaire, les gens sont mélangés, toujours ensemble, et, par exemple, on me demandait ce que je mangeais, ce que je buvais et ici personne ne me demande rien. Je préfère vivre ici."* (Nadia). De même, la "porte fermée" renvoie de manière explicite aux représentations qui sont faites des manières de vivre dans le type de logement de la cité : "*Dans ce type de logement, chacun reste chez soi*" dit Raf'at ; et Sana d'ajouter : *"On ne se mêle pas de la vie des autres, c'est le logement qui veut ça*".

Toutefois, la contrepartie des "portes fermées", même lorsque cela implique un soulagement quant à la surveillance des voisins et un amoindrissement des intrusions dans la vie privée –, sont l'isolement et l'enfermement davantage ressentis, encore une fois, par les femmes : l'épouse d'Imad ne sort plus de chez elle, Khadija a dû changer sa façon de vivre parce qu'elle ne peut plus sortir n'importe quand et Dina "*souffre de la solitude car*, dit-elle*, à Basatîn, je pouvais rester devant la maison à regarder les gens du quartier ; ici, les voisins sont gentils, mais je ne peux pas faire ça, parce que je ne connais pas les gens, parce que, ici, ce n'est pas possible de faire ça*". De même, alors que dans le quartier de provenance, il était possible pour beaucoup de femmes de sortir de chez elles le soir – pour faire une course, visiter une voisine –, dans la cité, une telle chose est devenue irréalisable.

Les dérogations à la norme sont souvent mal perçues et parfois très mal vécues : il s'agit, nous l'avons déjà évoqué, des ordures jetées dans la rue, des gens qui dégradent la cité et qui laissent leurs enfants traîner dans les rues, etc. A ces dérogations d'ordre général attribuées au comportement d'un groupe particulier – "*ces gens du tremblement de terre*" –, s'ajoutent les dérogations très localisées liées au comportement a-normal d'un ou de quelques individus. Ce sont, par exemple, les interventions dans la vie privée qui gênent Sana, parce que les gens sont curieux et veulent tout savoir, alors que Sana, elle, se refuse à intervenir dans la vie des autres et, dans ce but, ferme sa porte et ne rend pas visite aux voisins ; ce sont aussi les voisins de Mûnira qui jettent des saletés que le vent pousse dans son appartement, sans compter les ballons des enfants de ces mêmes voisins qui atterrissent chez elle – *"Tout est mauvais avec eux*" - et Mûnira rêve de déménager, sauf si elle peut "*monter au 3ème étage"* ; ce sont encore les voisins d'Oum Ahmad, originaires comme elle de Charabiyya et relogés dans le même bloc, "*qui vont raconter toute sa vie à son beau-père à Charabiyya*" ; ce sont, enfin, les désaccords entre Aliya et sa voisine.

Lors d'un premier entretien, Aliya se plaint d'entendre des mots grossiers de la part de certaines de ses voisines – qui, selon elle, se disputent sans cesse parce que chacune veut établir son pouvoir sur les autres. Au second entretien, les relations avec les voisines se sont améliorées – même si ce n'est que pour le " bonjour-bonsoir " - mais il subsiste un conflit avec l'une d'entre elles qui se manifeste par de l'eau versée depuis le premier étage sur le petit étal d'Aliya disposé en contrebas du bloc. Au troisième entretien, les raisons du conflit apparaissent plus clairement : la voisine en question est une *"femme maudite, une prostituée*

qui reçoit des hommes chez elle et qui passe son temps à son balcon. Tout le monde le sait, mais personne ne parle et cette femme a acheté la police" ; et Aliya de préciser que, pour sa part, elle ne connaît que sa voisine Hoda, parce qu'elle ne se tient pas sur son balcon.

Les modalités de la transition des nouvelles règles à adopter aux nouveaux modes de comportement, aux nouvelles façons d'habiter et, plus généralement, de vivre dans la cité ressortissent alors à deux processus, non exclusifs l'un de l'autre.

D'une part, la capacité d'adaptation à de nouveaux rapports sociaux, capacité qui relève de la compétence plus large à l'ajustement que nous avons déjà évoquée à propos de l'espace bâti[13] se traduit par la mise en œuvre de nouvelles pratiques socio-spatiales comme, par exemple, le repli sur l'espace privé, même lorsque l'isolement qui en découle est mal ressenti. Autrement dit, être capable de se conformer aux nouvelles règles sociales signifie aussi montrer qu'il est possible de s'adapter, qu'on est apte à "se mettre à la hauteur" – sauf à se "cacher" vraiment, comme l'exprime Khalîd qui ne veut être vu parce qu'il estime que sa situation ne l'y autorise pas : "être à la hauteur" du voisin, c'est un souhait qui prend tout son sens face aux attitudes et aux discours à connotation péjorative de certains habitants "mieux situés" socialement, mais cela signifie aussi être à la hauteur des nouvelles conditions de logement et de ce que celui-ci est *supposé* signifier comme changement de position sociale (i.e. une ascension sociale).

D'autre part, le passage des nouvelles règles aux nouveaux comportements est lié à l'intériorisation – partielle - d'un discours normatif qui véhicule et impose ces nouvelles règles, qui définit les attitudes "convenables", détermine les manières de vivre "correctement" dans une ville nouvelle : en bref, qui régit une nouvelle "urbanité" - parfois au sens quasi littéral du terme - à apprendre d'abord, à appliquer ensuite.

La diffusion de cette nouvelle urbanité se fonde en grande partie sur les discours relatifs aux villes nouvelles : nous avons déjà amplement détaillé les mécanismes de construction de tels discours qui tendent à faire du modèle urbain de la ville nouvelle l'instrument du changement social, de la réforme et de la "modernisation" de la société, discours qui s'édifient encore sur l'opposition récurrente entre les espaces "anciens" et autres "zones sauvages" - lesquels "souffriraient de problèmes sociaux urgents" -, voire, au-delà, sur l'opposition tout aussi récurrente entre les comportements discutables des habitants des espaces de ce type et les nouveaux comportements résultant de l'emménagement dans une ville nouvelle. A Masâkin al-Zilzâl, les propos des habitants sur ce qu'il convient de ne plus faire dans la cité par rapport à ce qui était fait dans le quartier de provenance, ou encore les critiques formulées par certains résidents à l'encontre de voisins qui, justement, ne se sont pas conformés aux nouvelles règles imposées par le nouveau type de logement, montrent assez bien l'intériorisation de ces nouvelles normes – qui n'empêche pas les reformulations, contournements et résistances.

---

13. Cf. *infra* "Résister à l'incertitude : les appropriations de l'espace habité", p. 384.

Toutefois, il arrive aussi que ce discours normatif soit, très concrètement, appliqué – sinon imposé. C'est ce que confirme, à Al-Nahda[14], le "travail" effectué par le Croissant Rouge qui a désigné un responsable pour chaque bloc, *"chargé de régler les problèmes du quotidien*" – travail minutieusement décrit dans un article du journal *al-Ahram* dont nous retranscrivons ci-après les lignes principales.

Tout d'abord, à Al-Nahda, les problèmes quotidiens seraient dûs, selon les journalistes, aux difficultés pour *"ces personnes de cultures hétéroclites à s'adapter, à s'intégrer, voire à former une société homogène*", ce qui fait que "*les mauvaises habitudes risquent de perdurer*" ; de plus, les habitants provenant de "*différentes régions, de différents horizons, de différentes éducations et de différents niveaux sociaux ont été répartis dans les HLM de la cité sans considération aucune de leur diversité*". Ainsi, *"monter les étages permet de visiter les différents quartiers du Caire*" et, à titre d'exemple, telle femme a décoré son appartement de versets du Coran et a acheté des meubles dans son ancien quartier de Sayyida Zaynab afin *"de ne pas se sentir trop dépaysée*", telle autre femme originaire de la "*zone sauvage de Manchiat Nasser*" a remplacé ses toilettes modernes pour des *baladi* (toilettes turques) car *"elle n'a pas le temps s'apprendre à ses enfants le fonctionnement des toilettes modernes*" et, en règle générale, "*les meubles, les bibelots et l'aspect même de chaque appartement n'est autre que la copie conforme de l'ancien foyer*".

Si l'agencement de l'appartement est, selon les journalistes, identique à celui de la résidence précédante, le comportement des habitants – au moins celui d'une large partie d'entre eux – n'a pas non plus changé : ainsi, Laïla, la femme originaire de Manchiat Nasser, laisse-t-elle ses enfants chahuter dans la cage d'escalier et garde-t-elle toujours sa porte ouverte, ce qu'elle faisait dans son quartier d'origine et ce qui donne lieu à des disputes et à des échanges d'injures avec sa voisine Soad "*dont le niveau social est visiblement plus élevé que celui de Laïla*". En raison de ces conflits multiples, le Croissant Rouge a "*instauré un système qui vise à régler les différends entre familles (...) ; un système et des efforts qui semblent porter leurs fruits, car le comportement de beaucoup de gens est en train de changer. " On a réussi à convaincre certaines femmes de ne pas s'installer à l'entrée des immeubles pour discuter, cuisiner ou laver le linge. Une habitude qui vient des quartiers populaires " explique Hagga Aïda*" – l'une des responsables d'un bloc, nommée par le Croissant Rouge[15]. *"Les habitants se sont également préoccupés de l'environnement.*

---

14. A Masâkin al-Zilzâl, nous n'avons pas trouvé d'action d'ampleur équivalente à celle qui est décrite pour al-Nahda dans un article intitulé "*La renaissance se fait attendre*" publié par le journal *Al-Ahram Hebdo* (15-21 octobre 1997), même si nous savons qu'au moins une association de femmes, basée au Caire, œuvre pour les femmes habitant à Masâkin al-Zilzâl – mais nous n'avons jamais pu rencontrer les membres de cette association ni savoir quelle était la nature exacte de son action. Nous rappelons que, à Al-Nahda (*La Renaissance)*, "extension urbaine" du même type que Masâkin al-Zilzâl, quelque 30 000 familles ont été relogées à la suite du tremblement de terre du 12 octobre 1992.

15. Pour notre part, et malgré nos nombreuses visites à Masâkin al-Zilzâl, dont les habitants sont originaires des mêmes "quartiers populaires" qu'à al-Nahda, nous n'avons jamais vu une femme cuisiner ou laver son linge à l'entrée d'un bloc, mais il arrive parfois que, effectivement, plusieurs femmes discutent entre elles à l'extérieur de

L'embellissement et la propreté des rues demeurent une priorité. L'état des lieux est d'ailleurs totalement bouelversé. L'ordre et la verdure sont les nouveaux mots d'ordre des habitants".

Pourtant, malgré les efforts des responsables du Croissant Rouge, les comportements déviants perdureraient en raison de l'origine géographique de certains habitants : "*Certains quartiers du Caire étaient déjà connus pour le trafic de drogue ou par la prostitution qui y régnaient. Ce n'est pas le séisme qui arrêtera ces gens... Les autres habitants vivent donc la peur au ventre, en suspectant le voisin de palier parce que la confiance mutuelle n'existe pas. Il n'est pas rare d'entendre dire qu'un voisin a été arrêté la veille, accusé de trafic de drogue. " Le soir, la cité est plongée dans l'obscurité totale, faute de lampadaires. Les délinquants peuvent ainsi exercer leurs activités avec encore plus de facilités " explique un des habitants de la cité*." Toutefois, "*avec le temps, ces gens créeront des nouvelles coutumes, issues du coktail des cultures existant déjà. Une nouvelle culture verra le jour, mais seulement au bout de la deuxième ou de la troisième génération*".

Il est certainement souhaitable de s'interroger sur la pertinence des "disparités culturelles" – plutôt que sociales - auxquelles, tout au long de l'article, les journalistes se réfèrent pour expliquer les "mauvaises habitudes" des habitants, habitudes qui dépenderaient de leur quartier de provenance ; il est tout aussi souhaitable de mettre en doute la réalité de la reproduction à l'identique des actes des habitants, comme la transposition telle quelle du logement antérieur à la cité – nous pensons même que, à Masâkin al-Zilzâl, les aptitudes à s'approprier et à transformer les appartements démentent un tel jugement – ainsi que la reconduction, toujours à l'identique, des comportements prévalant dans le quartier de provenance ; il est enfin indispensable de s'inquiéter de la volonté de constituer une "culture et une société homogènes" qui nivèlerait les comportements, enfin "corrects", des habitants. Mais ce qui nous est apparu le plus significatif dans cet exemple, ce sont les analogies qu'il nous a été possible d'établir entre cet exemple et les discours "officiels" relatifs aux villes nouvelles : des mots comme environnement, ordre, propreté (des rues), verdure sont les termes itératifs de la rhétorique appliquée aux villes nouvelles, sauf que, dans le cas de Al-Nahda, la mise en application de l'ordre, de la propreté, etc., est clairement laissée à l'initative des habitants – ce qui n'est évidemment pas le cas le propre des discours relatifs aux villes

---

l'immeuble... Par ailleurs, dans les quartiers "populaires" – dans le sens où cette qualification est entendue dans l'article – que nous connaissons un peu pour y avoir mené des pré-enquêtes - comme à Manchiat Nasser -, nous n'avons pas souvenir d'avoir observé des femmes cuisiner ou laver leur linge à l'extérieur de leur logement. A 'Izbat al-Madabigh, quartier "populaire" s'il en est, les femmes peuvent, à la rigueur, effectuer hors de chez elles certains préparatifs pour la cuisine, comme éplucher de légumes ou trier des fèves ; mais ceci nous semble surtout le résultat d'une recherche de commodité, notamment lorsque le logement est très exigu, et donc à une contrainte qui disparaît dès que cela est possible. De plus, une certaine réserve est de mise quant à la composition du repas et au moment du dîner qui relève d'un acte familial privé. Enfin, que dire de l'association, faite par les journalistes, des termes "discuter", "cuisiner" et "laver son linge" qui renvoient à des actions très différentes les unes des autres et qui n'ont pas, socialement, la même signification ?

nouvelles, pour lesquels une telle prise en charge n'est jamais mise en avant, au contraire, puisque toutes ces caractéristiques font partie intrinsèque du modèle urbain[16].

Toutefois, la diffusion, la transmission et l'intériorisation de ces normes ou de cette nouvelle "urbanité" n'excluent pas les reformulations, les contournements ou les résistances : les contradictions entre les discours et les pratiques ainsi que les ambivalences quant aux attitudes à adopter témoignent tout autant de la marge de liberté des habitants que de la complexité des comportements et des rapports sociaux. Ainsi, la revendication de la protection de la vie privée et le repli volontaire sur le logement peuvent s'accompagner d'un désir de relations sociales plus intenses (Sana) ; de même, il est possible d'affirmer que les animaux n'ont pas leur place dans la cité tout en possédant soi-même un élevage de pigeons sur le balcon (Oum Ahmad) ; ou bien encore, Magda peut déclarer détester sa vie dans la cité ainsi que tous ses voisins avec lesquels elle ne peut établir de relations, mais c'est son propre fils qui a pris en charge la construction d'une petite mosquée et qui tente d'aider les habitants en difficulté.

Par ailleurs, selon les habitants, les enfants sont la cause de nombreuses disputes entre adultes, jugés responsables des pratiques de leur progéniture ; mais ces mêmes enfants occupent simultanément une position de médiateurs dans les rapports sociaux (ALTHABE, "Promotion symbolique et logiques sociales", 1993, 62) et nombreuses sont les femmes à préciser qu'elles ont fait la connaissance de leurs voisines par l'intermédiaire de leurs enfants qui jouent ensemble – "*Les enfants sont un moyen pour comprendre les voisins*", dit Hoda - et qu'elles se rendent des services mutuels, notamment pour la garde des enfants quand elles doivent s'absenter.

Les origines et les itinéraires résidentiels ainsi que, plus largement, les histoires de vie des habitants ou encore un événement comme le tremblement de terre, appartiennent à la mémoire résidentielle de chaque habitant de Masâkin al-Zilzâl. Cette mémoire résidentielle agit sur les relations qui s'établissent entre les habitants – ou sur les processus de reconnaissance entre individus - parce qu'elle permet les références d'ordre identitaire – dire d'où l'on est, savoir d'où l'Autre vient - et parce que, dans une certaine mesure, elle autorise aussi les procédures de reconnaissance collective – il en est ainsi des (auto -) désignations de groupes tels que "gens du tremblement de terre" et "jeunes mariés" – qui sont à la fois constitutives de "catégories", de relations sociales particulières et productives d'autres choses : la création du toponyme Masâkin al-Zilzâl, découlant de cette procédure de reconnaissance collective, nous semble en constituer un exemple significatif.

Pourtant, ce même exemple démontre que les recompositions sont sans cesse à l'œuvre : en effet, trois ans après l'emménagement des premiers "relogés", le terme "Masâkin

16. Cf. *infra* "Le modèle urbain de la ville nouvelle", p. 257.

al-Zilzâl" était bien moins souvent employé que celui de "Muqattam", probablement parce que que l'événement vécu par la majorité des ménages de la cité - à savoir le tremblement de terre -, tout en étant gardé en mémoire, ne jouait vraisemblablement plus le même rôle qu'initialement tant au niveau de la reconnaissance collective qu'à celui de la familiarisation avec le voisin et des processus de sociabilité en général.

De même, la mémoire résidentielle ne préjuge ou ne détermine, de façon totalisante, ni les comportements ni les relations sociales. Aussi, les origines résidentielles et les attributs spécifiques, parfois stigmatisants, qui sont conférés à ces origines, n'empêchent pas l'établissement de relations de voisinage : il n'est ainsi pas contradictoire du tout d'affirmer l'impossibilité de s'entendre avec les gens originaires de Bûlâq parce qu'ils sont de "*basse condition*", comme le déclare Mahmûd, et de participer, comme l'a fait ce dernier, au mariage du fils de l'un de ses voisins, originaire de Bûlâq... Les mariages qui se déroulent en plein air, au milieu des placettes sur lesquelles sont disposés les deux fauteuils des époux, entre les blocs reliés entre eux par des guirlandes lumineuses, attirent la famille et les amis dans la cité, mais aussi les nouveaux voisins dont beaucoup sont invités à cette occasion... et les curieux de la cité. Par ailleurs, le peuplement de la cité n'est pas achevé, puisqu'il y reste de nombreux logements vacants : l'emménagement de nouveaux ménages, qui appartiendront peut-être à de nouvelles catégories sociales de population, peut à son tour être porteur de nouvelles recompositions sociales d'un autre ordre et, de ce fait, contribuer à transformer l'image de la cité. C'est ce que semblent exprimer plusieurs habitants "relogés" qui souhaitent et attendent la venue de nouveaux "jeunes mariés" dans les appartements inoccupés de la cité qui, selon eux, leur sont destinés ; ils pensent que cela rendrait la ville plus peuplée et plus animée.

c – Masâkin al-Zilzâl – Le Caire : des territoires liés

L'attachement au quartier de provenance fonde en partie les discours des habitants de Masâkin al-Zilzâl mais se matérialise également dans la continuité des liens que ceux-ci entretiennent toujours avec le quartier, et, plus largement, avec les espaces pratiqués avant le relogement. Si, pour une question de méthodologie lors de notre travail de terrain, nous avons dissocié deux natures de liens – les attaches d'ordre spatial et les attaches d'ordre social[17] -, il

17. Notre démarche, tant lors des enquêtes de terrain qu'au moment de l'analyse et de l'interprétation des résultats, doit beaucoup à un article de Barry Wellman et de Barry Leighton qui s'interroge sur la pertinence de la notion de quartier dans l'étude des relations sociales et qui propose une approche fondée sur l'étude des réseaux dans l'espace urbain (et non seulement au sein du quartier). En ce qui concerne la méthode, nous nous sommes inspirée de celle appliquée par Barry Wellman pour l'étude des réseaux sociaux dans l'une des banlieues de Toronto *: "Les personnes interrogées devaient citer les personnes extérieures au foyer dont elles se sentaient le plus proches, jusqu'à six maximum*" (WELLMAN, LEIGHTON, "Réseau, quartier et communauté", 1981, 128).

s'avère que, le plus souvent, ces deux formes se superposent dans l'espace – i.e. une superposition des lieux pratiqués et des réseaux sociaux[18] – et s'entrecroisent dans le temps – i.e. une simultanéité des pratiques spatiales et des relations sociales. Toutefois, la pérennité des liens avec le quartier de provenance est très inégale d'un habitant à l'autre ; elle est rarement intégrale ; et, pour certains, la rupture résidentielle a même suscité une rupture quasi totale de ces liens. Quoi qu'il en soit, pour beaucoup, le changement résidentiel a impliqué la mise en œuvre de nouvelles pratiques de circulation.

- Types de déplacement, modes de relations sociales : grandes catégories

Pour la plupart des hommes, les allers et retours de la cité au quartier de provenance sont quotidiens puisqu'ils y ont leur emploi. Pour les *arzuqi* – travailleurs journaliers -, les attaches professionnelles dans le quartier de provenance paraissent

---

Pour notre part, nous avons demandé aux habitants rencontrés à Masâkin al-Zilzâl de nous indiquer, d'une part, les cinq lieux les plus fréquentés (du plus fréquenté au moins fréquenté) et les raisons de la fréquentation et, d'autre part, les cinq personnes - extérieures au foyer - fréquentées (de la plus fréquentée à la moins fréquentée, sachant qu'une visite chez une famille est considérée comme une seule fréquentation) ainsi que les lieux, les raisons et le motif de ces fréquentations. Il est clair que les lieux et les personnes fréquentés se recoupent en partie, parfois entièrement, ce qui, au début de nos enquêtes, a provoqué des remarques de bon sens des habitants sur le problème de la redondance des deux questions... Enfin, il nous est apparu, au cours de nos enquêtes, que le choix du chiffre cinq pour le nombre de lieux les plus fréquentés et de personnes les plus proches était pertinent, dans le sens où il était rarement atteint et où, lorsqu'il était atteint, nous avons posé une question supplémentaire pour savoir s'il y avait éventuellement d'autres lieux et d'autres personnes fréquentés.

18. Il convient de préciser ici que nous n'avons pu appréhender les réseaux sociaux qu'à partir de leur centre – la personne enquêtée, et que nous avons reconstitué des "étoiles de premier ordre". Plus précisément, John Barnes a défini plusieurs types de réseaux en prenant en compte leur étendue à partir de la personne de départ, "ego" : "*Si l'on s'en tient au réseau constitué par les liens directs entre un ego et ses proches, on obtient ce que Barnes (1969) a appelé une étoile de premier ordre. Si l'on tient compte des relations latérales entre ses proches, on obtient un jeu de relations désigné du terme de zone de premier ordre. Si l'on s'éloigne de ses proches, on a une étoile de second ordre et si l'on inclut à nouveau les relations latérales, on obtient une zone de second ordre, : et ainsi de suite*." (HANNERZ, *Explorer la ville*, 227). Alain Degenne et Michel Forsé retracent très minutieusement l'évolution, en sciences sociales, des recherches et des analyses sur les réseaux sociaux et présentent les différentes méthodes qui permettent de les appréhender ; toutefois, la relation entre réseaux sociaux et espaces pratiqués n'est quasiment pas explorée par ces deux auteurs ni, à notre connaissance, par les "sociologues des réseaux" (DEGENNE, FORSE, *Les réseaux sociaux*, 1994, 288 p.). Par contre, les pratiques de l'espace ont fait l'objet d'analyses minutieuses – et fondatrices pour la discipline – de la part de géographes tels que Armand Frémont, Jacques Chevalier, Michel-Jean Bertrand ou Alain Metton, notamment par le biais des notions *d'espace de vie* (également formulée par D. Courgeau) et *d'espace vécu*, notions qui nous sont précieuses pour saisir les pratiques des habitants de Masâkin al-Zilzâl. Mais, dans ces travaux, la relation entre lieux pratiqués et réseaux sociaux – ce que ces auteurs définissent comme étant *l'espace social* – sont abordés essentiellement par les pratiques spatiales auxquelles se "surimposent" des "relations sociales" plutôt que des réseaux sociaux. En ce qui concerne ces travaux, nous renvoyons le lecteur à *Espaces vécus et civilisations* qui retrace, analyse - dans une perspective critique - et enrichit encore ces approches de l'espace (FREMONT, GALLAIS, CHEVALIER, BERTRAND, METTON, *Espaces vécus et civilisations*, 1982, 106 p.). Plus récemment, les travaux de chercheurs de l'ORSTOM tels que ceux de Françoise Dureau à Quito, d'Olivier Barbary et de Abdou Salam Fall à Dakar se fondent en grande partie sur l'analyse de la relation entre migrations, pratiques de circulation en ville et réseaux familiaux. Parmi leurs nombreuses publications : BARABARY, DUREAU, "Des citadins en mouvement", 1993, 395-418 ; FALL, "Le local ou le cosmopolite : quel terrain d'étude des réseaux de sociabilité en ville ?", 1991, 35-49).

fondamentales puisqu'ils y retrouvent leurs relations professionnelles, indispensables à leur survie : c'est pour cette raison que l'époux de Marwa, peintre, se rend chaque jour à Basatîn où il résidait précédemment "*parce que ses clients sont là-bas*" ; c'est pour la même raison que beaucoup de menuisiers *arzuqi*, originaires de Khalifa, retournent journellement dans ce quartier où ils trouvent à s'embaucher dans l'un des nombreux ateliers de menuiserie où ils sont connus, tandis que les menuisiers *arzuqi* qui résidaiennt auparavant à Saiyyda Zaynab regagnent ce quartier pour y travailler.

Parmi les personnes interrogées, il n'y a pas de contre-exemple en ce qui concerne les *arzuqi* : même le mari de Dalia retourne à Imbâba, où il résidait, pour y être employé à toutes sortes de petites tâches qui pourraient pourtant être accomplies dans un quartier plus proche de son lieu de résidence actuelle – Imbâba étant un quartier situé sur la rive gauche du Nil et à une distance assez lointaine de Masâkin al-Zilzâl.

Il semble ici que, pour beaucoup de ces travailleurs précaires, le territoire de l'emploi se confonde avec celui des relations d'interconnaissance, sinon avec de véritables réseaux professionnels, certes plus ou moins denses et plus ou moins efficients. De plus, pour quelques-uns de ces hommes dont la situation matérielle est très précaire, l'établissement de relations à la fois professionnelles et d'entraide favorise les soutiens ponctuels : c'est ainsi que Khalîd continue de travailler à Abasiya (son quartier de naissance et de provenance) "*parce qu'il y a des gens qui connaissent mes problèmes et qui me donnent du travail pour m'aider et, quand j'ai fini de travailler dans les cafés, on me demande de faire du nettoyage ou des choses comme ça".*

De la même manière, en ce qui concerne les autres hommes qui détiennent un emploi plus stable, le lieu de travail coïncide aussi, de façon majoritaire, avec le lieu de résidence antérieur : c'est le cas pour l'époux de Sana ou pour Hussayn, contremaîtres d'ateliers de menuiserie à Khalifa où ils résidaient, de Muhammad, coiffeur et ancien habitant de ce même quartier de Khalifa, du gendre de Fatma, boucher à Sakakini, non loin de son habitation précédente, de Imad, embauché dans une mosquée de Gamaliyya où il demeurait, etc.

S'il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples de ce type, exemples qui n'excluent pas quelques cas différents (mais minoritaires), il convient de remarquer que, tout au long de la trajectoire professionnelle de ces hommes, les lieux où ils sont employés restent localisés à proximité de leur domicile dans le quartier de provenance – ce dernier correspondant, le plus souvent, à leur quartier de naisssance. Ceci tend à montrer, pour eux comme pour les *arzuqi*, que les itinéraires résidentiels, au Caire, se superposent aux itinéraires professionnels ; et ceci témoigne aussi de pratiques de circulation très localisées à l'intérieur du Caire. Sans doute, pour d'autres hommes, le lieu de travail ne correspond pas au quartier de provenance : il s'agit surtout de fonctionnaires ou d'employés de sociétés privées. Ce sont majoritairement – mais il y a ici aussi des exceptions - ceux qui détiennent les positions professionnelles et les salaires les plus élevés : l'époux de Tafida, ingénieur dans une usine

militaire de Hilwân, qui vivait à Khalifa ; le mari de Azza, originaire de Madînat Nasr, qui est l'employé d'une société privée de Dix de Ramadan ; les époux de Nabila et Nagaya, ou encore 'Amr et Abdalla, chauffeurs de cammionettes ou de taxi, basés dans des quartiers du Caire distincts de celui de leur résidence antérieure, etc. Concernant ces personnes actives, les déplacements principaux se déploient sur un espace plus vaste que pour les autres hommes ; ils pourraient être figurés par un triangle dont les trois sommets seraient la cité, le lieu de travail et le quartier de provenance[19]. Hormis les chauffeurs qui circulent, en raison de leur mode de travail, en tout ou partie de la ville, Nagati est l'un des rares, sinon le seul, à avoir une activité recouvrant dans plusieurs quartiers du Caire, et notamment à Guizah, sur la rive gauche du Nil, où il n'a jamais vécu : d'abord poissonnier dans un magasin qui s'écroule en 1980, à Chubrâ, peu loin de son domicile de Dahîr, Nagati travaille ensuite pour plusieurs boutiquiers de poissons à Dar al-Salâm (quartier de la périphérie sud-est du Caire). Mais quelques années plus tard, il change de métier : tous les mardi et jeudi, ils se rend au marché de Munib, à Guizah, où il acquiert des "petites choses" qu'il revend les vendredi au marché de Imam Chafi'î, dans la vieille ville, profitant de sa présence dans ce lieu pour y effectuer les achats alimentaires pour sa famille.

Si, pour les hommes, les déplacements quotidiens sont liés au travail au Caire, pour les femmes – à l'exception des quatre femmes salariées dans la capitale –, ceux-ci s'effectuent en direction du marché de la cité : la plupart d'entre elles s'y rendent quotidiennement, notamment parce que beaucoup de familles ne possèdent pas de réfrigérateur et ne peuvent conserver aisément les aliments, mais aussi parce que les achats se font au jour le jour, selon l'argent gagné la veille.

Certaines femmes ne fréquent le marché que tous les deux jours, voire moins, soit parce que le nombre de personnes à nourrir est faible – Azza dit ainsi qu'elle ne va pas souvent au marché parce "*qu'ils ne sont que deux*", mais, par ailleurs, elle possède un réfrigérateur –, soit parce qu'il s'agit de femmes âgées qui réduisent au maximum leurs déplacements en raison de leur mauvaise santé ou qui y envoient leurs enfants, soit, pour les femmes qui résident dans les parties excentrées de la cité, "*parce que c'est loin*" (Nadia).

Enfin, quelques rares femmes ne se rendent que très exceptionnellement au marché de la cité, parce que les prix qui y sont pratiqués sont très élevés : 'Aycha, par

---

19. Nous précisons ici qu'un bref recensement des lieux d'emplois des enfants adultes qui résident encore chez leurs parents (à Masâkin al-Zilzâl, donc) tend à montrer que ceux-ci reprennent cette géométrie : les enfants qui ont un emploi précaire travaillent le plus souvent près de leur domicile antérieur au Caire (et cela est encore plus avéré pour les enfants apprentis) ; plus le statut professionnel et le salaire sont élevés plus les lieux d'emploi tendent à se distinguer du lieu de résidence antérieure, voire même à se situer hors du Caire. C'est le cas, par exemple, de l'un des fils de Magda, ingénieur sur le littoral de la Mer Rouge ; c'est le cas, encore, des deux fils de Nafissa, ingénieurs en Arabie Saoudite. Il s'agit, bien sûr, d'une règle d'ordre majoritaire qui n'exclut pas les exceptions ; ainsi, certains jeunes gens sont-ils à la recherche d'un emploi "*dans n'importe quel quartier du Caire*", comme le déclare, pour sa part, le fils de Samira.

exemple, précise que c'est son mari qui achète les produits alimentaires à Sayyida Zaynab, avant de revenir de son travail. Plusieurs femmes déclarent qu'elles apprécient faire les courses car, parfois elles se rendent au marché avec une de leurs nouvelles voisines, parfois elles y rencontrent une ancienne voisine – c'est le cas, par exemple, des femmes "expulsées" de Basatîn qui ont souvent reconstitué une partie de leurs anciens réseaux de voisinage dans la cité – ou simplement, parce qu'aller au marché représente une opportunité "*pour voir du monde*". Ce dernier point semble particulièrement essentiel pour les femmes qui n'ont pas d'autres occasions de sortir dans la cité comme le montrent, par exemple, les déplacements très peu fréquents de Amal, Bahiyya ou Marwa :

> **Amal** (26 ans, mariée, deux enfants, quartier de provenance : Dahîr, centre-ville, lieu de naissance : gouvernorat de Minûfiyya)
> *Lieux* :
> 1) Le marché de la cité, tous les cinq jours
> 2) Une fois par mois, elle se rend à Dahîr pour les *tamwinât*
> *Liens :*
> 1) Visites à ses parents, ses frères et sœurs, une fois par an, à Minûfiyya
> 2) Dans la cité, elle connaît un peu les gens à qui elle vend du pétrole lampant, c'est tout
> Elle ne reçoit pas de visites de personnes venant du Caire

> **Bahiyya** (32 ans, mariée, six enfants, quartier de naissance et de provenance : Zaynhom, centre-ville)
> *Lieux :*
> 1) Le marché de la cité, tous les trois jours
> 2) Le quartier du Mûsky pour acheter des vêtements, une fois par an
> *Liens* :
> 1) Visites à son frère à Zaynhom, une fois tous les deux mois
> 2) Elle connaît deux ou trois familles dans la cité
> Elle ne reçoit pas de visites de personnes venant du Caire

> **Marwa** (38 ans, mariée, trois enfants, quartier de provenance : Basatîn, lieu de naissance : Tahta, Haute-Egypte)
> *Lieux :*
> 1) Le marché de la cité, un jour sur deux
> *Liens* :
> 1) Visite à la belle-famille, à Sayyida Aycha, une fois par semaine
> Pas de relations dans la cité
> Pas de visites en sens inverse ni de sa famille, ni de sa belle-famille ; Marwa précise que cela fait sept ans qu'elle ne s'est pas rendue à Tahta.

De façon générale, il apparaît que les déplacements sont peu fréquents et les relations sociales restreintes pour les familles qui sont dans une situation matérielle précaire, notamment en raison du coût des transports (rappelons que les époux de Amal, Bahiyya et Marwa sont *arzuqi*). Pour certaines de ces familles, les déplacements sont étroitement dépendants de l'entraide familiale qui se matérialise par des dons en espèces ou en nature. Pour ces mêmes familles, les liens établis avec les membres du premier cercle familial (parents, beaux-parents et fratrie) délimitent pratiquement le cercle des relations sociales : les contacts avec les voisins de la cité, mais aussi avec ceux du quartier de provenance, sont réduits au minimum, voire inexistants.

Fatma (50 ans, veuve, quatre enfants, quartier de provenance : Sakakini, Dahîr, "relogée")
Lieux :
1) Elle se rend au marché de la cité tous les jours
Elle ne va pas à Sakini parce que tout le monde est mort là-bas et sa belle-famille n'est jamais venue ici et parce que "*ça coûte trop cher de bouger*"
Liens :
1) Elle se rend à Wayli, pour rendre visite à sa sœur parce celle-ci lui donne de l'argent ; quand sa sœur ne lui envoie pas d'argent, elle va le chercher elle-même, une fois par mois.
2) Ses frères qui l'aident aussi, mais moins que sa sœur
3) Une voisine ici, au 1er étage
Visites en sens inverse : sa sœur et ses frères, de temps en temps, rarement.

Khalîd (39 ans, garçon de café à Abasiyya, marié, deux enfants, quartier de provenance : Abasiyya, "relogé")
Lieux :
1) Au travail à Abasiyya, un jour sur deux
Liens :
- A Mattariyya, deux fois par semaine, pour des visites à la belle-mère qui lui donne du riz et du sucre ; en même temps, il fait des courses alimentaires
- A l'hôpital de al-Marg, trois ou quatre fois par mois, pour rendre visite à son frère handicapé
- Ses relations de travail à Abasiyya

Visites en sens inverse : sa belle-mère, deux fois par mois ; il dit n'avoir aucune relation dans la cité

Dans le même ordre d'idées, il convient de noter que, pour d'autres familles en situation précaire, mais qui ne peuvent bénéficier d'un soutien de leurs proches, les déplacements au Caire sont exclusivement liés à des activités indispensables à la survie de la famille. Ainsi, la mère de Aliya ne se déplace qu'une fois par mois à Khalifa, son quartier de provenance, pour y percevoir sa pension de 70 £e. Aliya elle-même se rendait de temps en temps au Caire afin de se procurer les quelques produits qu'elle revendait sur son étal, au pied de son bloc, mais le coût du transport l'a rapidement incitée à abandonner cette pratique. Voici les motifs des déplacements de Aliya et de Farûq :

Aliya (40 ans, veuve, quatre enfants, quartier de naissance et de provenance : Khalifa, vieille ville)
Lieux :
1) Une fois par mois, elle se rend à Khalifa pour se procurer les *tamwinât* et accompagne sa mère pour la pension
2) Une fois par mois, elle se rend aux mosquées Sayyida Aycha ou Sayyida Nafissa pour écouter le chaykh et, parfois pour demander un soutien matériel à la mosquée ; le même jour, elle effectue quelques achats
3) Pendant le Ramadan, elle "*descend*" à Khalifa avec ses enfants pour bénéficier des repas gratuits de l'*iftâr* (la rupture du jeûne)
Liens :
1) Dans la cité, elle connaît bien sa voisine Hoda
Elle ne rend aucune visite à Khalifa, même si ses oncles y habitent ; elle ne reçoit aucune visite.

Farûq (49 ans, ancien fonctionnaire, quartier de naissance : Duiqqa, quartier de provenance : cité d'urgence de Duiqqa)
Lieux **:**
1) Une fois par mois, il va chercher son indemnité maladie à Hadâyyiq al-Qubba
2) Le même jour, il se procure les *tamwinât*
Liens :
1) Le même jour, il rend visite à sa mère à 'Ayn Chams

Il ne connaît personne dans la cité et ne sort pas de chez lui, hormis devant son bloc où il vend quelques produits ; il ne reçoit pas de visites.

D'autres familles effectuent des déplacements plus fréquents et plus variés qui s'ajoutent aux déplacements quotidiens ou quasi quotidiens que nécessitent le travail au Caire pour les hommes et le marché de la cité pour les femmes. Ces déplacements se caractérisent par leur régularité et associent dans un même espace - celui du quartier de provenance et/ou des quartiers qui lui sont contigus - des activités de types différents ; ils sont tout autant le fait des hommes que des femmes, même si, pour les uns ou pour les autres, il ne s'agit pas toujours du même type d'activités.

Ainsi, les visites aux membres de la famille sont effectuées soit conjointement par l'homme et la femme, soit par l'un ou l'autre et à des moments différents. Il est plus fréquent que les visites du chef de ménage à des proches s'effectuent le vendredi – jour de congé – et coïncident avec la participation à la prière dans la mosquée du quartier de provenance, tandis que son épouse se déplace pour les visites plutôt un autre jour de la semaine, en profitant pour faire des achats ou pour se procurer les produits subventionnés – *tamwinât* - à la coopérative de son quartier de provenance. Il arrive encore que certaines femmes se déplacent pour des activités bien plus variées que leurs époux. Alors que le mari de Racha limite ses déplacements à des allers et retours entre la cité et son atelier de menuiserie à Bûlâq (même si, de temps en temps, il accompagne son épouse pour des visites à la famille résidant à Gamaliyya), Racha, quant à elle, a les activités suivantes :

Racha (42 ans, mariée, huit enfants, quartier de naissance et de provenance : Gamaliyya)
Lieux :
1) Le marché de la cité, tous les jours
2) Gamaliyya pour se procurer les *tamwînat*, une fois par mois
3) Gamaliyya pour acheter des chaussures ou des vêtements, tous les trois ou quatre mois

Liens :
1) Elle rend visite à ses frères à Masr al-Gadîda, Gamaliyya et Khalifa tous les deux mois
2) Elle rend visite au reste de sa famille, à al-Hussayn, tous les quatre mois environ
3) Elle rend visite à sa tante maternelle, relogée dans un bloc de la cité, toutes les semaines
4) Elle connaît bien les vingt familles de son bloc et seulement "le visage" des habitants du bloc voisin

Les frères de Racha lui rendent visite dans la cité une fois par mois

Parmi les personnes âgées ou malades, certaines ne peuvent absolument pas se déplacer et leurs relations sociales sont alors strictement limitées aux membres du foyer ; mais nous observons aussi que, parmi les autres personnes (relativement) âgées qui ne travaillent plus tout en étant encore valides, beaucoup limitent leurs déplacements et leurs relations sociales sont également très retreintes soit dans leur fréquence (c'est le cas de Cha'bân), soit dans leur diversité (à l'exemple de Sultân). La comparaison entre les déplacements et le type de relations établies par ces deux hommes et ceux de Laïla, jeune fille

enjouée, témoigne des écarts, en grande partie liés à l'âge, entre les pratiques spatiales et sociales des uns et des autres.

Cha'bân (73 ans, tanneur à la "retraite", quartier de naissance et de provenance : Sayyida Zaynab)
Lieux :
1) Tous les mois, il se rend dans les mosquées Sayyida Aycha ou Sayyida Nafissa
2) Une fois par mois, il se rend à l'hôpital des maladies pulmonaires à Hilmiyya

Liens :
1) Tous les deux ou trois mois, il rend visite soit à l'une de ses filles résidant à Al-Nahda, soit à l'autre, résidant à Qattamiyya

Il dit ne pas sortir dans la cité, ne pas y avoir de relations et ne recevoir la visite de personne.

Sultân (60 ans, maçon sans emploi, quartier de provenance : Darb al-Ahmar, vieille ville ; lieu de naissance : Miniah)
Lieux - Liens :
1) Tous les jours, il se rend à Darb al-Ahmar pour rendre visite à sa fille et ses petits enfants ; il y reste toute la journée ; en même temps, s'il a de l'argent, il y fait quelques courses
2) Il salue les voisins de Darb al-Ahmar lorsqu'il les rencontre dans la rue, mais ne leur rend pas visite

Cela fait 15 ans qu'il ne s'est pas rendu à Miniah. Il dit ne connaître personne dans la cité.

Laïla (18 ans, célibataire, quartier de provenance : Darb al-Ahmar)
Lieux :
1) La mosquée de la cité, quatre fois par jour
2) Le marché de la cité, tous les jours
3) Les vendredi, elle se rend à la mosquée de Darb al-Ahmar (avec ses parents)
4) Une fois par mois, elle va chercher les *tamwinât* à Darb al-Ahmar

Liens :
1) Elle rend visite à ses oncle et tante, à Darb al-Ahmar, une fois par semaine ou toutes les deux semaines, souvent le vendredi, jour de la prière à la mosquée
2) Lorsqu'elle se déplace à Darb al-Ahmar, elle rend visite à deux ou trois voisines
3) Dans la cité, elle rencontre ses sept amies qui résident dans des blocs voisins du sien, tous les jours

Pas de visite en sens inverse

Les pratiques spatiales et sociales des habitants de Masâkin al-Zilzâl nés hors du Caire, dans un gouvernorat de province, ne paraissent pas véritablement différentes de celles de leurs concitoyens : leurs déplacements s'accomplissent majoritairement vers les quartiers du Caire où résident souvent une partie des autres membres de leur famille et vers leur quartier de provenance où ils se procurent les *tamwinât* et effectuent des achats.

Mais ici, encore, l'âge et, plus encore, la durée de séjour au Caire semblent influer sur les types de relations entretenues avec la famille restée dans la région d'origine : parmi la génération d'hommes arrivés au Caire entre les années quarante et soixante-dix, 'Abd al-Fatah - installé au Caire depuis 1953 - est le seul à se rendre encore une fois par an dans sa famille à Qinâ, en Haute-Egypte mais, pour tous les autres, les retours sont extrêmement rares, sinon inexistants, et restent liés à des événements exceptionnels, essentiellement le décès d'un membre de la famille proche – ainsi, les mariages, naissances ou décès de membres de la famille élargie ne suscitent pas de déplacements. Mais il faut encore préciser que, pour la plupart de ces hommes et/ou de leurs épouses, une grande partie des membres de la famille restreinte et élargie réside au Caire.

Par contre, les personnes dont l'installation dans la capitale est plus récente (postérieure aux années soixande-dix) ont conservé leurs attaches avec la région d'origine : 'Ali, par exemple, se rend tous les quatre mois dans le gouvernorat de Minûfiyya pour rendre visite à ses beaux-frères et belles-sœurs et ces derniers lui rendent la politesse dans la cité tous les deux mois. Pour sa part, Azza va tous les six mois à Kafr al-Chaykh pour y voir ses parents et "*acheter des produits de la campagne*".

Par ailleurs, Azza est l'une des rares à se déplacer régulièrement pour des activités de loisirs : hormis quelques jeunes hommes qui se rendent dans des cafés du Caire pour y rencontrer leurs amis et excepté Charif qui fréquente des restaurants du centre-ville où il donne rendez-vous à des amis, aucun habitant ne donne comme raison de déplacement une activité de loisirs, (même s'il est toujours possible que certaines sorties de ce type aient été oubliées dans les réponses à la question posée sur les lieux fréquentés ; ou parce que ces sorties sont tellement exceptionnelles qu'elles n'entrent pas dans le cadre des cinq lieux les plus fréquentés - peut-être des promenades sur la corniche du Nil, peut-être une visite au zoo du Caire ou dans un jardin de la capitale ?)

Voici les déplacements et les relations de Azza et de Charif :

Azza (24 ans, mariée, sans enfants, quartier de provenance : Madînat Nasr)
Lieux :
1) Elle se rend au marché de la cité, deux fois par semaine
2) Le vendredi, avec son mari, elle va au cinéma, au Caire
3) Elle se rend à 'Ayn al-Sira parce qu'elle participe à une *gamayy'a* (tontine) avec sa belle-sœur, une fois par mois ; à cette occasion, elle fait des courses au Caire

Liens :
1) Le vendredi, elle rend visite à des amis au Caire, avant d'aller au cinéma
2) Elle se déplace à Madînat Nasr, pour voir les voisins, une fois par mois
3) Tous les deux mois, elle rend visite à une cousine de son mari à Za'ara (banlieue sud du Caire)
4) Irrégulièrement, elle va regarder la télévision (qu'elle ne possède pas chez elle) chez l'une de ses voisines de son bloc, dans la cité
5) Deux fois par an, elle retourne à Kafr al-Chaykh, où elle est née, pour des fêtes de famille, des visites familiales et acheter "des choses de la campagne"

Visites en sens inverse : sa famille de Kafr al-Chaykh vient la voir une fois par an

Charif (26 ans, marié, journaliste, quartier de naissance : Khalifa, quartier de provenance : Chubrâ al-Khayma)
Lieux :
1) Tous les jours, il se rend dans le centre-ville pour son métier
2) Il se déplace dans de nombreux quartiers du Caire (Zamalîk, Mûhandisîn, les Pyramides) pour y interviewer des acteurs et des actrices
3) Le lundi et le jeudi, il déjeune dans des restaurants du centre-ville où il rencontre ses amis et ses collègues
4) Le vendredi, il se rend à la mosquée de la cité
5) Il se rend régulièrement au Poste de Police de la Cité, car il aide les habitants de la cité qui veulent déposer une plainte

Liens :
1) Il connaît entre 40 et 50 personnes dans la cité qu'il rencontre souvent et qu'il aide car il s'occupe d'une petite association
2) Une fois par semaine, il rend visite à des amis qui résident à Khalifa et à Madinât Nasr
3) Une fois par mois, il rend visite à ses cousins
4) Une fois tous les deux mois, il se rend à Chubrâ al-Khayma pour y rencontrer ses amis et aller au café avec eux.

Il reçoit de nombreuses visites dans la cité : des membres de sa famille, des amis, des voisins.

Il semble ici nécessaire de préciser que Azza et Charif appartiennent à la catégorie des "jeunes mariés" et que leurs revenus sont nettement supérieurs à ceux de la plupart des autres habitants, ce qui favorise leurs déplacements, en tout cas davantage que leurs voisins qui sont en moins bonne posture.

A ce titre et de façon plus générale, il est possible de s'interroger sur les rapports existants entre, d'une part, les ressources financières et matérielles et, d'autre part, l'intensité des réseaux de sociabilité – qui constituent des ressources d'ordre symbolique – ainsi que la fréquence des déplacements. S'il est acquis qu'une relative aisance financière facilite les déplacements, il est aussi certain que celui qui peut s'acquitter sans problème des frais de transport est mieux à même de conserver, malgré le changement de résidence, les relations qu'il avait nouées avec les personnes qui faisaient partie de son réseau de sociabilité au Caire et, partant, que ces relations peuvent être plus aisément activées quand il en est besoin. Par exemple, Azza est la seule à participer à une *gamayy'a* – sorte de tontine - au Caire tandis que les autres femmes qui, avant le relogement, adhéraient à une association de ce type ont cessé de le faire au moment de leur installation dans la cité : certes, les nouvelles difficultés financières auxquelles ces femmes sont confrontées expliquent qu'elles n'ont plus des revenus suffisants pour poursuivre cette activité, mais il s'ajoute à cette raison le coût des transports et, sans doute aussi un "éloignement affectif", alors que ce genre d'association se fonde sur des relations de confiance et, souvent, de proximité. Ainsi, Aliya qui, dans son quartier de provenance, pouvait solliciter une aide matérielle de ses voisins, n'ose désormais plus le faire : ses déplacements sont réduits au minimum, faute d'argent, et, de ce fait, elle ne peut entretenir avec ses anciens voisins des relations suffisamment étroites pour l'autoriser, ponctuellement, à les solliciter. Cet effet "boule de neige" est particulièrement net dans le cas des personnes dont les déplacements au Caire et les relations sociales se sont réduits comme peau de chagrin depuis leur emménagement dans la cité.

- ***Réseaux à Masâkin al-Zilzâl : la famille envers et contre tout ?***

Au regard des lieux et des personnes fréquentés, la faiblesse des relations de sociabilité qui s'établissent en dehors du cercle familial est quelque peu surprenante, notamment en ce qui concerne les relations de voisinage dans le quartier de provenance alors que, dans les discours des habitants, ce voisinage semple occuper une place primordiale – même lorsqu'il est perçu négativement – et déterminer, dans une large mesure, les relations, puis les souvenirs relatifs au quartier de provenance. Bien sûr, de nombreux habitants déclarent toujours rendre visite à leurs anciens voisins, mais il s'agit le plus souvent de rencontres effectuées "à l'occasion" d'autre chose et qui sont rarement – même si cela arrive parfois - isolées d'une activité principale à réaliser dans le quartier de provenance : se procurer les *tamwinât*, faire des achats, aller à la mosquée, rendre visite à un membre de la famille, etc. Si certains résidents de la cité déclarent se contenter de saluer au passage leurs anciens

voisins, d'autres tiennent à préciser qu'ils ne leur rendent aucune visite : Sana qui, tout au long de l'enquête, évoque sans cesse ses anciennes voisines de Khalifa, parfois de façon positive lorsqu'elle déclare que celles-ci lui manquent, parfois de façon négative lorsqu'elle estime que ces dernières se mêlaient trop de sa vie privée, ne retourne pas à Khalifa pour les revoir – elle s'y rend deux fois par mois, mais seulement pour les courses.

Si les liens avec les anciens voisins se sont distendus c'est, nous l'avons dit, en raison de la raréfaction des déplacements pour ce qui est des personnes les plus démunies, probablement aussi en raison d'obstacles tout à fait concrets – prendre un bus bondé, se rendre dans un quartier éloigné qui nécessite de changer plusieurs fois de moyens de transport –, mais c'est peut-être plus encore parce que les relations avec les anciens voisins n'étaient pas toujours très soutenues en dépit des propos tenus à leur égard – mais rappelons que ces propos ont tendance à gommer les tensions et les conflits qui pouvaient exister dans le quartier de provenance et à idéaliser retrospectivement la vie dans celui-ci[20]. Par contre, dans la cité même, le relogement dans des appartements ou blocs voisins de familles qui se connaissent depuis le quartier de provenance où ils vivaient à proximité a favorisé la pérennité des relations de voisinage : c'est le cas notamment des dix-neuf familles déplacées d'un immeuble situé près de al-Hussayn et qui se sont retrouvées voisines dans le même bloc ; celui aussi d'une partie des habitants de Basatîn, relogés dans le même ensemble de blocs. Mais, de nouveau, il apparaît que les personnes qui étaient isolées à Basatîn le demeurent dans la cité, tandis que celles dont les relations sociales étaient plus riches les ont reconstituées : c'est ainsi que Abdallah connaît une trentaine de familles de Bassatîn qui résident à proximité de chez lui et qu'il salue lorsqu'il les rencontre ; c'est encore pour cette raison que dans le bloc de 'Abd al-Fatah cohabitent une dizaine de ses anciens locataires qui ont reformé les modes de relations qu'ils entretenaient à Basatîn.

Si les relations de voisinage dans le quartier de provenance semblent avoir été ténues, du moins si nous en croyons le décryptage des pratiques sociales et spatiales des habitants de la cité, les relations établies avec les membres de la famille proche sont plus consistantes autant par leur fréquence que par l'intensité d'échanges davantage symboliques - relations affectives - que matériels : de façon majoritaire, lorsque nous examinons les liens sociaux, les relations avec les ascendants, les descendants et la fratrie fondent les réseaux de sociabilité. Toutefois, et le cas n'est pas si rare, il arrive que la rupture avec la famille restreinte soit totale ou que les relations soient limitées à un ou deux de ses membres. De

---

20. Certes, les habitants peuvent, retrospectivement, magnifier leur quartier de provenance et les relations de voisinage qui s'y étaient nouées. Par ailleurs, il est vrai aussi que de nombreuses analyses urbaines ont elles-mêmes magnifié les relations de voisinage et "*(...) ont cherché dans les quartiers les conditions qui permettaient d'entretenir des sentiments de solidarité*". L'intérêt de l'analyse qui associe les lieux et les personnes fréquentés est d'éviter, autant que faire se peut, le déterminisme spatial qui consiste à tenir *"(...) pour acquis a priori le pouvoir organisateur de l'espace*" (WELLMAN, LEIGHTON, "Réseau, quartier et communauté", 1985, 111). Encore une fois, ceci ne signifie pas qu'il n'existe aucune relation de voisinage dans le quartier de provenance, mais cela invite à relativiser leur intensité.

plus, pour quelques ménages, l'entraide familliale matérielle (dons) est indispendable à l'amélioration des conditions d'existence, mais elle est loin de bénéficier à tous, bien au contraire, soit parce que la situation précaire des autres membres de la famille ne permet un soutien d'aucune sorte, soit parce que le type de relations établies ne l'autorise pas. Il apparaît enfin que, dans la plupart des cas, les relations interfamiliales se concrétisent par des déplacements à "sens unique" : les visites se réalisent au Caire, bien plus que dans la cité même ; autrement dit, la réciprocité des visites est exceptionnelle parce que, comme le dit Samir, "*c'est difficile de venir jusqu'ici*", ou que, comme le déclare Mahmûd, "*les gens du Caire, s'ils viennent une fois nous voir, ils ne reviennent plus ensuite à cause des transports*".

Par ailleurs, les relations avec la famille élargie sont, dans l'ensemble, peu fréquentes, souvent très lâches, parfois totalement inexistantes. Parmi les membres de la parentèle visités, les oncles et tantes du premier degré occupent une place significative ; quant aux grands-parents, l'âge moyen des personnes interrogées explique que beaucoup de leurs ascendants sont déjà décédés lorsque leurs petits-enfants emménagent dans la cité. Toutefois, les relations avec les membres de la famille élargie sont plus intenses lorsque celle-ci réside au Caire que lorsqu'elle réside en province et, dans ce dernier cas, elles paraissent dépendre de l'âge de la personne et de la durée de résidence dans la capitale. Les ménages jeunes ou relativement jeunes - nés dans un gouvernorat de province et ayant migré au Caire dans les deux ou trois dernières décennies, soit entre 1970 et 1990 - retournent ainsi régulièrement dans leur région d'origine pour rendre visite à leurs parents proches ou éloignés. Mais les personnes plus âgées et dont la date de migration est plus reculée dans le temps (*grosso modo* avant 1970) ont, pour presque tous, coupé les liens avec leur région d'origine et leur famille demeurée en province. Il est intéressant de remarquer, par exemple, que le terme *balad* ("pays") – notion chargée de sens parce qu'elle se réfère au lieu d'origine et au territoire de l'identité – est employé par Hoda non pour qualifier le lieu où elle est née – un village du gouvernorat de Qalyûbiyya, au nord du Caire – mais pour exprimer combien lui manque son quartier de provenance, Sayyida Zaynab, alors qu'elle n'y a vécu que 24 ans, soit moins de la moitié de sa vie – mais Hoda est arrivée au Caire en 1956 et, depuis longtemps, elle ne se rend plus plus à Qalyûbiyya. Ici encore, l'ancienneté de l'ancrage résidentiel au Caire semble agir sur les pratiques socio-spatiales des habitants.

Les appartenances, pour des déterminants divers, à plusieurs catégories d'espace, hiérarchisées par les personnes interrogées elles-mêmes, sont en partie liées aux itinéraires résidentiels : hormis le cas des habitants nés hors du Caire, les lieux fréquentés correspondent souvent au quartier de naissance ou à ceux de l'enfance, et les retours sont liés à la présence des parents ou des membres de la famille qui y sont demeurés ; de plus, pour beaucoup, ces mêmes espaces sont ceux où s'est aussi déroulée la vie adulte et où se localisent le lieu et les relations de travail.

Il apparaît ainsi que les lieux pratiqués dessinent une aire parfois très restreinte, mais pratiquement toujours bien définie, tandis que les autres espaces urbains sont contournés et non fréquentés. Hormis Dalia (qui résidait à Imbâba), Nagati (qui se déplace à Guizah pour ses activités professionnelles) et les chauffeurs qui, de par leur métier, circulent dans toute la ville, aucun habitant ne cite un quartier de la rive ouest du Nil comme lieu où il se déplace. Ce constat conforte l'hypothèse que nous formulions à propos des itinéraires résidentiels des habitants de Masâkin al-Zilzâl, à savoir que les parcours en ville, qu'il s'agisse de mobilité résidentielle, quotidienne ou plus exceptionnelle, sont territorialisés parce qu'ils se situent dans des espaces délimités[21].

De tels cheminements, qui excluent certaines parties de la ville, renvoient aussi aux relations interpersonnelles - seule Dalia a des attaches familiales de l'autre côté du Nil. Pourtant, pour ses voisins, le Nil ne constitue pas *a priori* une barrière infranchissable et le fait que les déplacements s'effectuent dans une aire urbaine précise trouve son explication ailleurs : d'une part, les retours dans le quartier d'origine et/ou de provenance sont aisément compréhensibles pour les raisons évoquées ci-dessus – le travail, les *tamwinât*, les pensions, etc. - et ces quartiers se situent tous sur la rive droite du fleuve (excepté pour Dalia) ; mais, d'autre part, l'étude des lieux fréquentés pour d'autres raisons montre qu'il ne s'agit jamais d'espaces très éloignés du quartier de provenance, en particulier pour ce qui est des visites aux membres de la famille restreinte – second motif de mobilité après les déplacements professionnels - lorsque ceux-ci ne résident pas dans le quartier de provenance.

Ainsi, les lieux de résidence des enfants mariés qui ont décohabité de chez leurs parents avant le tremblement de terre se situent tous sur la rive droite du Nil. Oum Magdi en constitue un exemple parmi d'autres : originaire de Mar Girgis, au sud du centre-ville, elle rend visite chaque semaine à ses deux filles demeurant à Dâr al-Salâm et à Istabl Antar, quartiers "informels" situés un peu plus au sud de son ancienne habitation. Si la tendance à s'installer le plus près possible du quartier des parents – avant leur déménagement dans la cité – est avérée pour une grande partie des couples, cela ne signifie pas qu'elle ait été réalisable pour tous en raison des contraintes d'accès au logement, en particulier pour les générations arrivées récemment sur le marché du logement.

Mais, de façon générale, les lieux fréquentés régulièrement au Caire sont relativement peu variés et les pratiques de l'espace très localisées. Dans la cité, les déplacements sont encore plus ciblés et les cheminements encore plus délimités : du domicile à la station d'autobus pour les hommes qui travaillent au Caire, de l'appartement au marché ou aux épiceries pour les femmes qui font leurs courses. La mosquée principale de la cité ou les petites mosquées de proximité sont aussi l'occasion de se déplacer même si cela concerne peu de personnes et plus les hommes que les femmes ; au moment de nos enquêtes, pour quelques résidents , les cafés de Masâkin al-Zilzâl représentaient parfois une occasion de sortir.

21. Cf. *infra* "Territorialisation des parcours en ville", p. 341.

Cependant, de nombreux signes, parfois "microscopiques", attestent que si l'espace de la cité est approprié, il est aussi perçu et pratiqué comme faisant intégralement partie de ce qui constitue dorénavant le nouvel l'espace de vie, comme en témoignent l'adaptation à et l'adoption de nouvelles normes comportementales, même lorsqu'elles sont contraignantes et imposées.

La construction du nouveau système territorial se fonde sur des liens multiples et souvent entremêlés entre le quartier de provenance et l'espace habité : les allers et retours incessants entre ces deux espaces relèvent tout autant des représentations que des pratiques sociales et spatiales qui, elles-mêmes, agissent sur ces représentations comme l'indique, par exemple, le rôle joué par les référents identitaires au quartier de provenance dans la constitution de relations sociales dans la cité. Toutefois, l'appréhension de ce système territorial se complexifie encore par les recompositions dont il est l'objet : certains des liens qui "unissent" les espaces pratiqués, en dépit de la discontinuité physique qui les sépare[22], se défont, d'autres se reforment ou se créent et ces changements peuvent à la fois rendre compte d'un processus d'exclusion accrue ou d'un ancrage résidentiel, "par-delà" l'espace de la cité lorsqu'ils se fondent sur des réseaux sociaux qui ne sont pas liés au lieu de résidence.

2 –Recompositions territoriales à 'Izbat al-Madabigh et à 'Ayn al-Sira

Dans les lignes ci-dessus, nous avons évoqué les appartenances multiples des habitants de Masâkin al-Zilzâl, appartenances qui contribuent à la construction d'un système territorial complexe, constitué d'allées et de venues, matérielles et symboliques, du quartier de provenance au quartier de résidence actuelle ; il a également souvent été question d'identité et de référents identitaires. Toutefois, ces derniers ont été appréhendés *a posteriori* : ils nous ont été "donnés" par les habitants à travers leurs discours, selon leurs propres représentations et

---

22. La "discontinuité" des espaces renvoie à la notion de fragmentarité spatiale qui peut être appréhendée par les réseaux sociaux et par les pratiques de l'espace qui ne postulent pas *a priori* des effets de cette fragmentation : *"(...) l'urbanisme des réseaux (...) devrait constituer la base à partir de laquelle requalifier les notions de lieu, voire de territoire. Dans cette persepctive, la localité prend du sens dans la mesure où elle est un centre multipliant ses échanges avec l'extérieur tout en les maîtrisant (...). Les diverses relations que la locailité peut entretenir avec le réseau dépendent des divers modes d'appropriation sociale d'un espace d'échange. Divers types de territorialités* [qui constituent, selon nous B.F., le "système territorial"] *pourraient être ainsi comparés. Il y a des espaces comme le quartier de résidence où il faut habiter pour se sentir chez soi. Le centre urbain est différent puisqu'il est un territoire commun où il n'est pas nécessaire d'habiter pour se sentir chez soi. D'autres espaces auront des qualités particulières par ce qu'ils se présentent comme des zones neutres où la rencontre se déroule n'étant ni chez l'un, ni chez l'autre (...). La notion d'aréole, connectée à celle du réseau, permet de sortir de l'idée que les avantages de l'urbanité découlent d'un espace physique continu et compact. Au contraire, la mise en relation des aréoles et des réseaux induit l'image que des ensembles urbains dynamiques sont compatibles avec un espace physique fragmenté."* (REMY, "Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville", 1996, 151). Cependant, l'établissement de liens entre les espaces discontinus suppose qu'ils soient reliés entre eux et que leur mode de connexion soit accessible à tous : or, dans le cas de Masâkin al-Zilzâl, nous l'avons vu, l'insuffisance des moyens de transport et leur coût pour les habitants limite, pour une partie d'entre eux, l'accessibilité aux espaces du centre-ville ; en ce sens, pour certains habitants, l'enclavement spatial correspond à un enclavement social ou à un enfermement.

leur propre *mémoire résidentielle* du quartier d'origine, de façon rétrospective, alors même que la rupture résidentielle était, d'une certaine manière, consommée.

Mais qu'en est-il de ces référents identitaires dans les quartiers du Caire ? Et, plus encore, comment participent-ils - s'ils y participent - à la construction de territoires urbains qui semblent, pour les habitants, matérialisés par des emblèmes précis, caractérisés par des comportements humains spécifiques, délimités et bornés par des frontières ? Nous avons déjà proposé des éléments de réponses à ces questions lorsque nous avons reconstitué l'*histoire résidentielle* des habitants de 'Ayn al-Sira, laquelle est fondée sur un sentiment d'appartenance parfois très intense à la cité nassérienne[23], tout en constatant que ce sentiment d'appartenance, relevant, entre autres choses, du registre identitaire, n'était pas exempt de renouvellements et que, par exemple, la cité ne correspondait plus à un espace collectif et communautaire, hormis dans le cas de la défense du territoire[24]. Nous reparlerons dans les paragraphes qui suivent des habitants de la cité nassérienne 'Ayn al-Sira et, en particulier, des modes complexes de relations qu'ils ont établies avec leurs "voisins sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh, lesquels témoignent que le franchissement – même conflictuel - des frontières des territoires est porteur de nouvelles recompositions territoriales (y compris sociales).

Cependant, c'est, en premier lieu, dans ce Quartier des Tanneries, à 'Izbat al-Madabigh même, que nous avons choisi de comprendre quelques-unes des autres modalités qui élaborent le "territoire" : mais il ne s'agit plus ici de saisir le moment de l'établissement en ville[25] ni de décrypter les processus d'ancrage ou les pratiques d'appropriation de l'espace[26]. Il s'agit maintenant de comprendre la construction territoriale – non plus de manière rétrospective comme à Masâkin al-Zilzâl, mais "*in situ* " - par le biais de ces référents identitaires qui nous semblent d'autant plus efficaces qu'ils sont liés aux représentations relatives à la "communauté" et au "quartier".

Toutefois, il convient de préciser dès à présent, d'une part que la présence d'une communauté sa'îdie[27] – ou perçue comme telle par ses membres - distingue cet espace de la plupart des autres espaces urbains centraux de la capitale égyptienne dans lesquels le "brassage" de populations de différentes origines est plus ancien - ce qui n'exclut pas, loin de là, l'existence de quartiers qui, à l'instar de 'Izbat al-Madabigh, se sont formés sur une base

---

23. Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189.

24. Cf. *infra* "La mobilisation des habitants de 'Ayn al-Sira pour leurs espaces verts", p. 415.

25. Cf. *infra* "S'installer au Caire : les migrants sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh", p. 104.

26. Cf. *infra* "Les pratiques d'appropriation et d'ajustement", p. 352.

27. Les "Sa'îdis" sont des personnes originaires de Haute-Egypte ; cependant, nous nous garderons bien ici de délimiter et de préciser de notre propre chef les critères géographiques d'appartenance à la communauté sa'îdie ; pour cela, nous laissons dans les lignes qui suivent la parole aux habitants de 'Izbat al-Madagigh.

communautaire - et, d'autre part, que le territoire originel, celui qui se fonde sur les référents identitaires, sur la communauté et le quartier, se "déforme" et se renouvelle sans cesse. Autrement dit, s'il faut d'abord probablement commencer par appréhender les "proximités", les cohésions, les continuités et les frontières pour aborder la notion de territoire, il n'en reste pas moins que, dans un second temps, ce sont les distances, les incohérences, les ruptures et les discontinuités qui permettent d'en enrichir l'approche et la compréhension.

a – "*Les cinq doigts de la main*" : identité, quartier et communauté sa'îdie à 'Izbat al-Madabigh

> "*Un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois, ni l'ensemble de ce réseau ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les différents fils en eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de forces dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façon plus ou moins différente selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils; et en même temps chaque fil forme à l'intérieur de ce tout une unité en soi ; il y occupe une place particulière et prend une forme spécifique*." (Norbert Elias, *La société des individus*, Fayard, 1991, 71-72)

A 'Izbat al-Madabigh, la construction d'un "territoire" qui fixe dans un espace précisément délimité, à savoir le "quartier", une communauté définie, à savoir la communauté sa'îdie, peut être appréhendé à partir de trois catégories explicatives de ce processus de territorialisation. D'abord, les itinéraires suivis par les migrants sa'îdis qui se sont installés à 'Izbat al-Madabigh ont été sinon collectifs, du moins souvent liés entre eux par le biais des réseaux familiaux, et ces modalités de la migration vers Le Caire déterminent en grande partie le fait que de nombreux habitants sont nés dans la même région, dans les mêmes villes ou villages : ces provenances communes influent sur le sentiment d'appartenance à une communauté d'origine. Ensuite, au sein du quartier, la proximité spatiale de la famille étendue, la cohabitation intergénérationnelle et les alliances matrimoniales constituent un réseau dense de relations entre les habitants qui renforce le sentiment d'appartenance à une "grande famille". Enfin, le sentiment d'appartenance[28] à une communauté d'origine et à une

28. Si nous faisons précéder le terme "appartenance" par celui de "sentiment" et si nous employons ce dernier terme plutôt qu'un autre, c'est qu'il nous semble, d'une part, que ce qui est significatif – et ce qui est recherché ici -, ce sont les *représentations* de l'appartenance (à une communauté, à un quartier) en tant qu'elles sont constitutives de cette communauté et de ce quartier - tout autant sinon davantage, comme nous le verrons plus

grande famille s'inscrit dans un espace circonscrit par des frontières visibles dans le paysage, caractérisé par des activités spécifiques – les activités de tannage – mais aussi par des modes de vie, des comportements et des usages spécifiques ou ce que l'on pourrait appeler, plus largement, l'"atmosphère du quartier".

Le fil conducteur qui, dans les propos que nous ont tenus les habitants de 'Izbat al-Madabigh ou par le biais de ce que nous avons pu observer de leurs pratiques ou du quartier, relie ces catégories entre elles ressortit bien à la problématique de l'identité : "*L'identité peut se poser comme une expression de la relation entre des acteurs sociaux et leur espace. Produit des valeurs et des idéologies des individus, de leurs représentations de l'espace et de leur vécu spatial, elle est issue du sens donné à l'espace. Dans le même temps, elle produit du sens, dotant l'espace d'une expression propre et faisant de l'espace l'expression de la collectivité sociale. L'identité apparaît ainsi comme au fondement des processus de territorialisation (...). L'identité procède donc d'une opération de combinaison de caractéristiques par laquelle le lieu sera particularisé. Ces caractéristiques relèvent pour une part d'une appréhension objective : structures sociales, économiques ou morphologiques, donnant à l'organisme urbain ses formes visibles. Pour une autre part, elles dépendent d'une appréhension subjective : elles mettent en jeu sentiments, pratiques, idéologies et des systèmes de valeurs culturels et sociétaux orientant la perception et les représentation. Séparées le plus souvent dans les approches du phénomène urbain, l'une et l'autre dimension interagissent dans la constitution de l'identité (...). L'identité représente ainsi autant une résultante des relations entre les habitants et leur espace qu'un processus de création de ces relations*." (FOURNY, "Identité et aménagement urbain", 1997, 24-25).

Cependant, ce "territoire" des Sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh, dont le sentiment identitaire constitue la trame et qui se présente comme un espace caractérisé par la cohérence – l'homogénéité - et par la cohésion - parce que traversé par les relations sociales intenses qu'impliquent les liens familiaux -, ne représente peut-être que la strate la plus visible d'un autre territoire, sensiblement plus "épais". Les trois mêmes catégories explicatives du "territoire", évoquées ci-dessus, peuvent en effet être relues dans une autre perspective qui tend à prendre la mesure des discordances plutôt que celle des cohésions et des cohérences : ainsi, le "territoire des origines", fondé sur des provenances communes et sur le sentiment de l'appartenance à une communauté d'origine, est-il à géométrie – très – variable ; de même, le "tissu" que forment les relations entre les membres de la "grande famille" est-il parfois tout à fait distendu et exclusif d'une partie des habitants ; enfin, les "frontières" du "quartier"

---

loin, que les appartenances elles-mêmes - et, d'autre part, que l'examen de ce "sentiment" – i.e. ces représentations – permet de *"prendre en compte la subjectivité liant les individus à leur espace de vie*" (GUMUCHIAN, *Représentations et Aménagement du territoire*, 1991, 49), ou encore la part de mythe qu'il y a dans toute construction territoriale.

semblent-elles tout à fait perméables tant au niveau des pratiques de l'espace que des relations sociales...

Mais ces facteurs de recomposition du territoire initial ne signifient pas pour autant que les modalités qui expliquent la constitution de celui-ci deviennent du coup inexactes ; au contraire, c'est en analysant la superposition des processus territoriaux que nous pouvons tenter de comprendre, au plus près, ce qui se joue entre les habitants de 'Izbat al-Madabigh et ceux de 'Ayn al-Sira.

- "Les Sa'îdis, s'ils restent au Caire cent ans, même mille ans, ils restent Sa'îdis..." : les références au territoire des origines, territoire de l'identité

Lorsque, au début de ce travail, nous avons présenté les itinéraires des habitants de 'Izbat al-Madabigh, nous avons évoqué les parcours de ces migrants, principalement originaires des gouvernorats du Sohag et du Fayyûm où, pour beaucoup d'entre eux, ils cultivaient la terre, ainsi que les obstacles qu'ils ont rencontrés lors de leur établissement au Caire et dans le Quartier des Tanneries même. Nous avons également écrit que, si tous étaient venus s'établir dans la capitale afin d'y gagner leur pain, les parcours des premiers migrants étaient marqués par l'incertitude, par des temps d'hésitation, par des allers et retours entre Le Caire et la région d'origine, tandis que, pour les migrants suivants, la présence de membres de la famille restreinte ou élargie[29] avait facilité leur établissement et l'édification plus rapide d'une habitation "en dur" sur des parcelles plus vastes que celles occupées par les primo-arrivants. Il ne s'agit donc ici ni de retracer à nouveau ces itinéraires ni de revenir sur les modalités de l'installation au Caire.

---

29. En dialecte égyptien, les termes désignant la famille et la parenté sont souvent polysémiques et leur signification dépend du contexte dans lequel ils sont employés ainsi que nous l'a expliqué l'anthropologue et linguiste Catherine Miller. Le terme *'usra* est plutôt réservé à la famille proche (la famille nucléaire) mais aussi aux ascendants directs (grands-parents) et parfois aux cousins germains ; au Caire, il correspond à ce que nous avons appelé la "famille restreinte", à savoir les parents, enfants et éventuellement, petits-enfants. Le terme *'a'îla* désigne, surtout en Haute-Egypte, la famille étendue et le clan qui comprend plusieurs générations *: "L'étendue d'une* 'a'îla *dépend donc de sa profondeur généalogique*". Le terme *bayt* désigne à la fois la maison et les gens qui vivent dans la maison (une famille restreinte ou une famille étendue) ; il peut aussi désigner les descendants sur deux ou trois générations d'un même aïeul, notamment chez certains groupes de Haute-Egypte. *"En Haute-Egypte, le terme* 'a'îla *renvoie à une conception très clanique de la société, conception qui, chez certains groupes s'insère dans la notion de* qabîla *(tribu). La* 'a'îla *en Haute-Egypte, ce sont donc des clans qui se partagent le territoire et sont représentés dans les instances juridiques ou administratives. Ces clans sont organisés en une structure hiérarchique interne assez rigide précisant le rôle et le statut de chacun de ses membres en fonction de son âge et de son sexe. Cette structure clanique implique qu'un individu n'existe et n'est reconnu qu'à travers son appartenance à une* 'a'îla *qui déterminera son* 'asl*, i.e. la pureté et la noblesse de ses origines. Ne pas être reconnu comme une famille ayant du* 'asl*, c'est être voué à l'exclusion et à la marginalité (...). Bien que supposés être non territorialisés puisque relevant du* nasab *–"ascendance" – le* 'asl *et l'appartenance à une* 'a'îla *se territorialisent dans la notion de* mazgat ras *: la région d'origine, l'endroit où l'on a ses racines*." (MILLER, "Réseaux et territoires : migrants de Haute-Egypte à Guizah", à paraître).

Toutefois, d'une part, les difficultés de l'installation telles que vécues par les premiers migrants ont suscité une solidarité initiale toujours perçue comme étant vivace aujourd'hui et, d'autre part, les migrations sinon collectives, du moins liées entre elles par les réseaux familiaux, ont influé – et influent encore aujourd'hui – sur le sentiment d'appartenance à la communauté d'origine. Les références à celle-ci sont extrêmement nombreuses au fil des propos des résidents de 'Izbat al-Madabigh soit parce que, associées au lieu de naissance, elles qualifient et spécifient une appartenance géographique, soit parce qu'elles servent à expliquer l'intensité des relations sociales entre les habitants du quartier.

Sawâm'a al-Charq et Sifilâq, petits bourgs du gouvernorat du Sohag, ainsi que les villages de la région du Fayyûm, constituent les principaux lieux de naissance d'une grande partie des habitants de 'Izbat al-Madabigh. Hamdi, né à Sawâm'a, estime ainsi que "*plus de 1 000 personnes de sa famille"* se sont installées dans le quartier : "*Au début, dans ce quartier, tout le monde était du Sa'îd, surtout du Sohag, même ceux qui ont construit les tanneries étaient de là-bas*"[30]. Chaûqi, qui déclare d'emblée : "*Je suis né à la campagne, au Sohag* [à Sawâm'a]*, je suis Sa'îdi*", confirme qu' "*il y a beaucoup de gens qui sont de là-bas, mais qu'il les a connus ici*". Fangaria affirme à son tour que "*ici, il y a davantage de personnes venues de Sawâm'a* [où elle est née] *que de personnes qui sont restées là-bas. Il y a des gens qui sont restés peu de temps ici, puis qui sont repartis, mais la plupart sont restés. Dans notre famille, personne n'est retourné là-bas..."* Abû al-Wafâ', dont une grande partie de la parentèle s'est installée à 'Izbat al-Madabigh soit pour y être employée dans les tanneries, soit pour y vendre des bestiaux, est né à Sifilâq : "*Il y a encore des gens qui viennent du Sohag. Pour les fêtes, les gens viennent ici, ils font des visites. Moi, je retourne là-bas une fois par an... Pour moi, je suis d'abord Sa'îdi, ensuite, je suis du Caire. Mais Le Caire, c'est bien*". Hussayn, né à 'Izbat al-Madabigh en 1954, explique : "*Mon père est né à Sifilâq, dans le même village que Abû al-Wafâ' ; mais nous ne sommes pas de la même famille, ou alors, nous sommes de familles très éloignées. Nos familles se connaissaient peut-être là-bas, parce que c'est le village de nos ancêtres, c'est notre* balad [pays natal]".

Cependant, si la plupart des habitants - même lorsque, pour certains d'entre eux, ils sont nés au Caire - se revendiquent comme étant "Sa'îdis", c'est–à-dire comme étant originaires de ce vaste territoire du Sa'îd qui ne correspond à aucun découpage administratif ou à aucune division formelle ou officielle, certains parmi eux établissent ensuite une

30. Les entretiens que nous avons menés avec des propriétaires de tanneries qui nous ont aidée à reconstituer une partie de l'histoire de l'activité de tannage - avant l'installation des premiers habitants - , montrent qu'il y avait, jusqu'aux années cinquante, de nombreux tanneurs étrangers, notamment des Palestiniens et des Grecs chrétiens qui ont donné leur nom à certaines rues du quartier. Par contre, certaines tanneries et surtout la plupart des fabriques de glu et gélatine appartiennent à des familles originaires du Sa'îd.

hiérarchie qui différencie les régions d'origine de chacun d'eux et qui distingue les villes ou villages de provenance -, hiérarchie qui permet de reconnaître ceux qui sont du même village, à savoir les *baladiyyât* – littéralement "être du même village". Au cours d'une conversation, 'Ali et Hamdi nous ont ainsi donné leur "définition", très précise, du Sa'îd et des Sa'îdis :

> - Hamdi : "*C'est important d'avoir de la famille ici. Nous sommes Sa'îdis, donc nous sommes de la même famille ; les gens qui ne sont pas Sa'îdis, ils ne sont pas pareils. Je n'aime pas les fallahîn, ceux du nord* [paysans du Delta] *; les Sa'îdis sont du sud ; je ne déteste pas les autres, mais le préfère les gens du Sa'îd, ils sont comme des frères."*
>
> 'Ali : "*Les Sa'îdis, s'ils restent au Caire 100 ans, même 1000 ans, ils restent Sa'îdis... Même s'ils parlent comme les gens du Caire, parce qu'ils sont allés à l'école ici."*
>
> Hamdi : "*Je suis d'accord. La majorité des gens ici sont Sa'îdis. Mais nous préférons rester ici, parce que notre vie est ici. Si un Sa'îdi vient ici et qu'il ne gagne pas d'argent, il retourne chez lui, mais s'il gagne de l'argent ici, il préfère rester."*
>
> 'Ali : "*Il y a beaucoup de Sa'îdis à Alexandrie, à Suez ; les femmes suivent leurs maris, elles vont au Sa'îd seulement pour rendre des visites."*
>
> (A la suite d'une question que nous posons sur "Qu'est-ce que le Sa'îd" et qui sont les "Sa'îdis")
>
> - Hamdi : "*Le Sa'îd, c'est de Guizah à Asûan, c'est le long du Nil. C'est, par exemple, Guizah, Banî Suif, Miniah, Asyût, Sohag, al-Uqsur* [Louxor], Asûan*. Le Fayyûm, c'est presque Sa'îdi, mais pas tout à fait parce que c'est plus à l'ouest."*
>
> 'Ali : "*Il y a les Sa'îdis qui sont vrais ; ce sont ceux de Asyût, de al-Uqsur et du Sohag, d'Asûan et de Qinâ : ce sont des vrais Sa'îdis, ils sont du dedans* - gowwâni - ; *et ceux de Guizah, Banî Suif, Miniah, ils sont du dehors* - barrani. *On sépare ceux qui peuvent faire l'aller-retour* [du Caire à chez eux] *dans la journée et ceux qui ne peuvent pas faire l'aller-retour dans la journée : ceux-là sont des vrais Sa'îdis."*
>
> Hamdi *: "Les meilleures personnes sont du Sohag. Les Sa'îdis de Manshiat Nasser* [un quartier du Caire] *ne sont pas de la même région. Il y a peut-être des membres de la même famille qui sont à Manshiat Nasser, mais on ne les connaît pas. C'est le métier qui rassemble les gens dans le même quartier.*"

A ces références à la région d'origine, qui différencient les "vrais" Sa'îdis nés dans les gouvernorats du sud de l'Egypte des autres habitants originaires des régions situées entre Le Caire et Asyût, s'ajoutent des distinctions entre villages. Yasmina, à l'évocation des relations avec ses voisins, déclare qu'elle connaît bien les familles originaires de Sawâm'a et de Sifilâq, même si elle est née dans un autre village du Sohag : "*Il n'y a pas de problèmes avec eux, ce sont des Sa'îdis, comme nous ; nous sommes du même* balad*. Mais nous ne sommes pas du même village et c'est différent et nous avons des traditions différentes des autres. Par exemple, chez nous, les femmes ne travaillent pas, mais, chez eux, les femmes peuvent travailler.*" De même, 'Ali estime que, s'il est vrai que beaucoup de personnes sont originaires du gouvernorat de Sohag, à 'Izbat al-Madabigh, chacun s'entend pourtant mieux avec les gens de son propre village. Malgré tout, de Asyût à Asûan, il est possible de se dire Sa'îdi et de reconnaître le voisin comme étant, ou non, Sa'îdi. Ainsi, les personnes du quartier originaires des villages du Fayyûm ne se disent pas Sa'îdies et ne sont pas reconnues comme telles : "*Il y a une différence entre les gens du Fayyûm et ceux du Sohag, chacun conserve son pays natal ; c'est impossible que quelqu'un dise qu'il est du Fayyûm si ce n'est pas vrai. On*

tient à son pays natal. Les gens du Sohag ne préfèrent pas avoir des locataires autres que des Sa'îdis" (Fathiya).

Mais, nonobstant ces distinctions régionales, voir locales qui, aux yeux des résidents de 'Izbat al-Madabigh, expliquent parfois des manières de faire quelque peu différentes entre des familles voisines, la plupart des habitants s'accordent à dire que, s'ils ont établi de bonnes relations de voisinage, c'est parce que, en définitive, selon eux, ces distinctions ne sont pas très significatives pour comprendre les voisins : "*Il y a quelques personnes qui viennent de Saff, mais elles ne sont pas très nombreuses par rapport à celles qui viennent du Sa'îd ; ça ne change rien, les gens ici s'entendent bien, il n'y a pas de différences. Les gens du Sa'îd, de Saff, du Fayyûm, c'est pareil. Saff, c'est le pays, c'est le* balad*. Le quartier est bien parce que les gens sont comme des frères, même s'ils sont pauvres"* (Mahmûd, né à Saff, ville située à une cinquantaine de km au sud du Caire). Et Fathiya, qui distingue dans un premier temps les gens du Fayyûm des Sa'îdis, ajoute ensuite :*"Mais il y a des relations entre les Sa'îdis et nous, il n'y a pas de différence. Ce que j'aime ici, c'est que nous venons de la même région, nous sommes comme les doigts d'une seule main.*"

Surtout, il apparaît que le sentiment d'une appartenance géographique commune est construit sur le fait que quasiment tous les habitants se perçoivent comme "n'étant pas (originaires) du Caire", y compris ceux qui y sont pourtant nés. Le fils de Na'ama, âgé d'une vingtaine d'années et qui a toujours vécu à 'Izbat al-Madabigh, annonce ainsi *: "Sur ma carte d'identité, c'est indiqué que je suis né au Caire, mais mon pays d'origine, c'est Sohag. Si tu me demandes d'où je suis, je te réponds que j'habite à Masr al-Qadîma*[31]*, mais que mon origine c'est Sohag et mes enfants te diront la même chose* [le fils de Na'ama est encore célibataire]." Quant à Na'ama, elle ajoute aux paroles de son fils : " *Nous sommes du Sohag, on insiste là-dessus, parce que c'est notre* balad."

Ce qui peut, de prime abord, paraître surprenant, c'est que l'intensité des relations que les habitants semblent – au moins dans leurs propos - entretenir avec leur région d'origine - le *balad* – et avec les gens de leur village qui vivent à 'Izbat al-Madabigh – les *baladiyyât* – ne dépend que dans une très petite mesure des liens effectifs qui les unissent encore avec le lieu de provenance.

Ceci ne signifie pas que ces liens aient été totalement rompus, au contraire, mais plutôt que les références au territoire d'origine, pour fréquentes et intenses qu'elles soient, n'impliquent pas nécessairement des liens matériels d'intensité et de fréquence équivalentes. Ainsi quelques habitants retournent une fois par an seulement au *balad*. 'Ali explique, par

---

31. Masr al-Qadîma – Vieux Caire - est le nom du qism où se situent les tanneries et 'Izabt al-Madabigh.

exemple, qu'il ne se rend qu'une fois par an à Tîma (Sohag) - où vivent des membres de sa famille élargie - parce qu'il s'agit d'un long voyage. Hamdi part à Sawâm'a uniquement lorsqu'il y a un décès et "*si c'est quelqu'un de proche*" ; quant à sa femme, qui déclare être de la même ville – tout en étant née au Caire -, elle ne s'est jamais rendue, de sa vie entière, à Sawâm'a. Yasmina, partie du Sohag à 16 ans à la suite d'une visite de son futur beau-père *"qui était venu dans sa famille pour trouver une femme pour son fils*" (ce fils étant né au Caire), n'est, depuis 37 ans, jamais retournée, pas plus d'ailleurs que son mari, dans son pays natal et, pour leur part, ses parents ne sont jamais venus du Sohag pour lui rendre visite au Caire[32]. Quant au fils de Na'ama, nous avons vu que, tout en affirmant que son *balad* est le Sohag, il ne s'y est jamais rendu : cette absence de liens matériels avec la région d'origine est quasiment généralisable à tous les enfants nés dans le quartier, enfants des premiers migrants qui, eux-mêmes, ont des liens aléatoires et épisodiques avec leur *balad*. Dans le même ordre d'idées, les transferts monétaires qui constituaient l'un des modes de relation classiques avec les membres demeurés au pays semblent être devenus quasi inexistants. Le père de Muhammad Ismaïl, à l'instar de beaucoup d'autres, faisait parvenir régulièrement de l'argent à son fils lorsque celui-ci s'est lancé dans le tannage à 'Izbat al-Madabigh ; à l'inverse, Chaûqi envoyait de l'argent pour l'entretien de la mère à Sawâma avant de la faire venir chez lui. Mais il se trouve que, aujourd'hui, la plupart des proches qui pouvaient être concernés par ces dons ou ces prêts sont décédés et que les liens distendus avec la famille élargie ne favorisent pas le maintien de ce type d'échange.

Ce qui peut encore paraître paradoxal réside dans le décalage entre l'intensité de ces références identitaires à ce territoire, littéralement "quasi originel", et la nature des propos qui le décrivent, le caractérisent ou le qualifient : certes, le *balad* représente les origines, certes, grâce à lui, il est possible de reconnaître ses *baladiyyât* ; mais, à quoi correspond précisément le *balad* ? Lorsque les habitants de 'Izbat al-Madabigh évoquent plus nettement leur région d'origine et la vie qu'ils y menaient avant leur migration vers Le Caire, c'est pour expliquer que "*là-bas, ils étaient vraiment très pauvres*" (Hamdi), que "*au Fayyûm, il n'y avait pas de travail*" (la femme de Chaûqi), que *"là-bas, il n'y avait rien pour se nourrir, la terre était mauvaise, on ne pouvait pas vivre là-bas*" (Chaûqi), qu' "*il y avait des disputes avec la famille au Sohag*" (Abû al-Wafâ'), qu' "*il fallait partir à cause des problèmes familiaux à Saff*" (Mahmûd), que "*mon mari devait partir de Sawâm'a pour éviter les conflits avec ses frères*" (Na'ama), etc. En sens inverse, Fathiya affirme, pour son propre compte, que personne ne voudrait aujourd'hui retourner au Fayyûm ; et il est probable que, parmi ses voisins, aucun ne voudrait non plus retourner à Sifilâq ou à Sawâm'a.

---

32. Il apparaît que les visites au Caire de membres de la famille résidant dans la région d'origine sont plutôt exceptionnelles : Na'ama et Chaûqi sont les rares personnes à avoir reçu leurs parents, puis à les avoir hébergés parce que ces derniers étaient âgés. Quelques autres habitants disent recevoir, parfois et irrégulièrement, soit des membres de leur famille en raison d'un événement particulier - décès, mariage – soit la visite de leurs parents.

Toutefois, les effets de cette rupture avec le territoire des origines sont à relativiser : s'il est vrai que, pour une partie des habitants et notamment pour leurs enfants - et encore davantage pour les petits-enfants –, ce territoire des origines appartient au domaine de l'imaginaire et existe principalement au travers de la réappropriation du discours de leurs parents - ou grands-parents -, s'il est vrai aussi que la distance "affective" avec le balad *semble* s'être accrue au cours du temps et au fur et à mesure de l'ancrage dans le quartier cairote, il n'en reste pas moins que le sentiment d'appartenance à une communauté d'origine ne peut être uniquement mesuré à l'aune des allers et des retours entre 'Izbat al-Madabigh et le territoire des origines : les alliances matrimoniales, notamment lorsqu'elles sont endogamiques, et la proximité spatiale des membres de la famille étendue participent pleinement au *renouvellement* de ce sentiment de l'appartenance à la communauté.

- La consolidation et le renouvellement du sentiment d'appartenance communautaire : la proximité spatiale de la famille élargie, les alliances matrimoniales et la cohabitation intergénérationnelle

On se souvient que l'une des modalités de la mainmise des migrants sa'îdis sur le sol des tanneries consistait en l'accaparement de parcelles destinés à des membres de la parentèle pas encore nécessairement arrivés au Caire : en effet, si les premiers migrants avaient occupé et bâti des terrains en fonction de "la force de leurs mains", c'est-à-dire à la mesure de leurs moyens d'hommes seuls et démunis, par la suite, certains d'entre eux ainsi que de nouveaux venus, aidés en ceci par les "migrants éclaireurs", avaient réservé des parcelles afin de faciliter l'établissement d'autres membres de la famille. Nous avions aussi évoqué l'exemple de Na'ama qui avait réservé plusieurs terrains pour respectivement trois de ses cousins, un neveu, un oncle et deux voisins – voisins qu'elle connaissait depuis Sawâm'a, avant de migrer au Caire[33]. C'est encore grâce à l'entremise de la "grande famille" que Abû al-Wafâ' a pu occuper puis construire un grand nombre de parcelles et s'enrichir grâce à la location de ses logements. Mais quasiment toutes les familles de 'Izbat al-Madabigh que nous avons rencontrées ont au moins un membre de la famille élargie qui réside à proximité de chez elles : pour 'Ali, il s'agit de ses beaux-frères qui sont également ses cousins paternels, pour Hamdi, ce sont plusieurs oncles et une tante, pour la femme de Hussayn, c'est une tante maternelle qui réside en face de chez elle, et Fathiya habite à côté de plusieurs cousins maternels et paternels ainsi que des cousins de son époux, etc. A cette proximité spatiale de la famille élargie s'ajoute celle des frères qui, avant que les parcelles ne soient toutes occupées,

33. Cf. *infra* "Venir manger le pain au Caire : les itinéraires des habitants de 'Izbat al-Madabigh", p. 146.

ont pu édifier leur demeure : les frères de Hamdi vivent ainsi à deux pas de chez lui et il en est de même pour ceux de Abû al-Wafâ' et, encore, pour ceux de Na'ama qui habitent à quelques rues de son domicile. Les migrations familiales et collectives ainsi que ces modalités de l'appropriation du sol expliquent la difficulté, voire l'impossibilité, qu'il y avait pour un "étranger"[34] à la communauté sa'îdie et au quartier de s'installer pour bâtir à 'Izbat al-Madabigh. Cette quasi-absence "d'étrangers" - tout au moins de familles qui seraient propriétaires de leur habitation, car la situation est quelque peu différente pour les locataires arrivés plus tardivement - consolide le sentiment communautaire.

A cette proximité "horizontale" de la famille élargie s'adjoint la proximité "verticale" de la famille restreinte, puisque la cohabitation dans la même demeure des parents et des enfants mariés est fréquente. Cette cohabitation est particulièrement favorisée lorsque les alliances matrimoniales des enfants sont de type endogamique, même s'il arrive, parfois, qu'elle concerne des couples formés par l'un des enfants, hébergé, et par son conjoint n'appartenant pas à la famille étendue. Les quatre filles de Fangaria – qui a elle-même épousé l'un de ses cousins - se sont ainsi mariées avec quatre de leurs cousins et se sont installées à 'Izbat al-Madabigh : l'une d'elles a épousé l'un des fils de Hamdi et s'est établie dans la maison de celui-ci, deux autres ont également emménagé dans la maison de leurs beaux-parents, la dernière a loué un petit logement dans le quartier même. Quant aux deux fils aînés de Fangaria, ils se sont mariés avec des voisines et vivent chez elle : "*Les Sa'îdis se marient en famille*, explique-t-elle, *mais, pour les fils, c'est un peu différent, ils peuvent se marier en dehors de la famille. C'est une bonne chose que la famille soit réunie et aussi qu'il y ait beaucoup d'enfants (...). Il n'y a plus de terrains libres ici et, à cause de la crise du logement et des pas-de-porte, c'est mieux d'ajouter un* [troisième]*étage à la maison, mais si cela coûte trop cher, on partage un appartement. Pour mon fils qui n'est pas encore marié, on ajoutera un étage. Moi, je suis contente parce que mes filles vivent à côté de chez moi. C'est bien parce que les enfants sont ici et il y a des relations familiales fortes*". L'une des filles de Fathiya – elle-même mariée avec un cousin maternel - a aussi épousé l'un des fils de Hamdi – qui n'est pas un cousin, mais seulement un voisin – et réside dans une pièce de la maison de son beau-père ; par contre, une seconde fille de Fathiya, après avoir épousé un garçon du quartier, est retournée au Fayyûm avec son mari pour s'occuper des quelque terres de sa belle-famille.

Dans la mesure du possible, à l'intérieur de la même habitation, les logements des parents et des enfants mariés sont relativement autonomes les uns des autres. Par exemple, Rab'ia, mariée à son cousin, occupe une partie d'un étage de la maison de son beau-père

---

34. Il convient de distinguer les *qarîb* (proches) des *gharîb* (étrangers) : "*En théorie, on donne préférence au* qarîb *dans tous les domaines et dans toutes les conditions : on habite entre* qarîb, *on travaille entre* qarîb, *on s'entraide entre* qarîb, *on s'unit entre* qarîb*, etc. (cf. les alliances matrimoniales – endogamie – et les alliances politiques* – 'assabiyya)" (MILLER, "Réseaux et territoires : migrants de Haute-Egypte à Guizah", à paraître).

Mustafa ; à côté de chez elle, au même étage, vit Siham qui a épousé un autre fils de Mustafa et, à l'étage supérieur, habite un troisième fils de Mustafa, sa femme - qui est aussi sa cousine -, et leurs enfants. Au rez-de-chaussée de la maison, un petit-fils de Mustafa a épousé une sœur cadette de Rab'ia et occupe encore une pièce. Mustafa héberge ainsi ses trois fils mariés et l'un de ses petits-fils. Les logements de chacun d'eux sont relativement indépendants : on y accède par un escalier commun, mais ils comportent des portes qui peuvent être fermées et tous disposent de toilettes particulières et d'une cuisine, hormis en ce qui concerne la pièce du rez-de-chaussée.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'appartements spacieux, puisque ceux de Siham et Rab'ia sont composés d'une pièce et d'une *salâ,* mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont relativement confortables comparés à ceux d'autres familles du quartier, notamment les familles locataires. Chaûqi, comme Mustafa – ce dernier ayant bénéficié de l'aide de ses fils –, a aussi surélevé son habitation pour deux de ses filles, Mona et Nadia, qui ont épousé des voisins du quartier : "*Je préfère que mes filles habitent avec moi ; de toute manière, leurs maris n'étaient pas capables de leur trouver un logement. J'avais construit les deux étages pour elles, c'était pour les enfants, pour l'avenir. Ici, il y a quelque chose de particulier, parce que toute la famille habite dans la même maison."* Si, à l'instar de Chaûqi, les exemples de familles qui hébergent un ou plusieurs gendres sont minoritaires par rapport à celles qui accueillent leur(s) bru(s), il n'en reste pas moins que cette situation ne procède pas seulement de l'incapacité pour ces hommes à accéder à un logement véritablement indépendant : il se trouve que, comme les fils, ces gendres travaillent dans les tanneries avec leur beau-père ou, plus souvent, dans les fabriques familiales de glu et de gélatine.

Ainsi, aux liens de parenté très fréquents qui caractérisent nombre d'alliances matrimoniales se superposent des liens professionnels extrêmement forts qui, à la fois, justifient et procèdent de la dépendance résidentielle et professionnelle des nouveaux ménages[35]. *A contrario*, nous n'avons pas rencontré de gendre hébergé par ses beaux-parents à 'Izbat al-Madabigh tout en ayant un emploi hors du quartier[36] ; ceci tend à renforcer l'idée

---

35. Le rapport de co-production entre l'espace résidentiel et les structures familiales – auxquelles nous ajoutons, dans le cas qui nous concerne, les structures professionnelles – est clairement explicité, pour Lomé, par Alain Marie : "*(...) l'espace de parenté est donc apparu essentiellement lié aux structures de parenté. Plus exactement, comme la matérialisation de ces structures et des pratiques (sociales, idéologiques) qui les accompagnent. De même, en effet, que toute organisation est indissociablement représentation d'elle-même et qu'il est donc vain de poser la représentation comme le reflet d'une organisation qui lui pré-existerait, de même l'espace résidentiel n'est pas la simple projection seconde de structures familiales déjà-là. En d'autres termes, l'homologie structurale entre celui-là et celles-ci ne tient pas au fait que le premier serait le simple produit des secondes, mais au fait qu'ils sont dans un rapport de co-production. Si donc toute organisation est en même temps, pourrait-on dire, mise en forme spatiale d'elle-même, ceci signifie que les structures familiales et l'espace résidentiel sont dans un rapport d'engendrement congruent, impliquant d'incessants ajustements réciproques, puisqu'à l'efficace spatial des dispositifs sociaux répond l'efficace social des dispositifs spatiaux*" (MARIE, "Espace, structures et pratiques sociales à Lomé", 1987, 230).

36. Bien sûr, un certain nombre de jeunes filles ont épousé des hommes qui ne travaillent pas dans les tanneries, mais ces couples ne résident pas à 'Izbat al-Madabigh.

qu'il existe bien un processus d'échange réciproque, parfois inégal, entre le fait d'être logé gratuitement chez les beaux-parents – même si la construction d'un étage supplémentaire peut être en partie financée par le travail du gendre dans la fabrique de son beau-père – et le fait de travailler dans l'entreprise familiale. Si les relations monétaires qui lient les pères, patrons des fabriques de glu et de gélatine, à leurs fils ou à leurs gendres restent pour nous très floues en raison de la réticence des personnes que nous avons rencontrées à les détailler[37], il semble que, au-delà des bénéfices tirés de l'apprentissage professionnel des fils et des gendres, ceux-ci sont tout d'abord "entretenus" par leurs pères ou beaux-pères, puis que cette relation s'inverse lorsque le père ou le beau père, l'âge venant, "laisse la main" et qu'il est pris en charge par ses enfants. C'est ce qui se passe pour Na'ama et son mari qui était charretier. Avant de ne plus travailler, parce qu'il était âgé, cet homme a aidé ses fils et ses gendres à "se faire une place" dans la corporation des charretiers : l'une des cinq filles de Na'ama a épousé un cousin de Sawâm'a, lequel est venu, à la suite de ce mariage, s'installer chez ses beaux-parents à 'Izbat al-Madabigh pour y travailler comme charretier ; une autre de ses filles a aussi épousé un cousin qui exerce le même métier mais qui réside dans le quartier voisin de Gayyara ; quant à ses deux fils mariés, ils ont épousé chacun une cousine du Sohag et résident toujours chez Na'ama ; ils sont aussi charretiers. Seule une fille de Na'ama s'est mariée avec l'un de ses cousins à Sawâm'a et s'y est installée.

A ce titre, plusieurs jeunes filles sont parties, à la suite de leur mariage avec un cousin, vivre dans la ville ou le village d'origine de leurs parents sans qu'elles en soient elles-mêmes natives. L'une des filles de Hamdi, née au Caire, a ainsi épousé l'un de ses cousins, également né au Caire et le couple s'est installé à Sawâm'a pour entretenir quelques arpents de terres hérités. Par contre, deux autres filles de Hamdi se sont mariées avec des hommes n'habitant pas à 'Izbat al-Madabigh et n'y ayant jamais travaillé ; elles résident dans d'autres quartiers du Caire ainsi que l'explique Hamdi : "*Je les ai aidées à trouver un logement et elles se sont mariées avec des gens extérieurs au quartier. L'une habite à Bâb al-Chari', l'autre à 'Amr. Les garçons se sont mariés avec des filles du quartier, de la même famille. Les filles ne se marient pas avec des membres de la famille pour ne pas avoir de problèmes, parce que, par exemple, si une femme se fait battre, il y a des problèmes entre nous, dans la famille ; et il y a toujours des problèmes plus importants avec les filles qu'avec les garçons*" (Hamdi, polygame, a lui-même épousé l'une de ses cousines, l'une de ses voisines et une troisième femme originaire du Caire). Deux des filles de Muhammad Ismaïl, nées au Caire, sont aussi allées vivre à Sawâm'a où elles se sont mariées avec leurs cousins qui y ont hérité de terres.

---

37. Par exemple, nous savons que Chaûqi paye les ouvriers de sa fabrique de glu et gélatine tous les jeudi, "*car le vendredi, ils sont en congé*", mais nous n'avons pu savoir s'il rétribuait ou non ses gendres qui travaillent avec lui.

S'ils ne sont pas très fréquents, les départs – plutôt que les retours – dans la région d'origine des enfants ou petits-enfants des premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh témoignent que, dans certains cas, les relations avec le *balad* ne sont pas totalement coupées. Toutefois, plus habituelle est l'installation dans le quartier de membres de la famille, jeunes femmes ou jeunes hommes, originaires du "pays", qui viennent, pour les premières, s'y marier et, pour les seconds, s'y marier et y travailler. Cependant, ces types de relations ne concernent pas l'ensemble des familles de 'Izbat al-Madabigh, loin de là, puisque, pour la plupart de celles-ci, les relations avec le *balad* se sont tout à fait distendues et que, pour beaucoup encore, les alliances matrimoniales conclues dans le quartier, et dans une moindre mesure au Caire, sont prédominantes.

Par contre, dans tous les cas de figure, est remarquable l'intrication - plutôt que la superposition –, dans un espace délimité, des réseaux familiaux, des réseaux professionnels et des réseaux de voisinage. C'est en ce sens que la "métaphore du filet" (Norbert Elias), placée en exergue de ce Chapitre, prend selon nous toute sa signification : à 'Izbat al-Madabigh, chaque individu – tout au moins un grand nombre d'entre eux - est intensément intégré au sein d'un premier cercle, celui de la famille proche, puis au sein d'un second cercle, celui de la "grande famille" qui réside à proximité - et, éventuellement, mais de façon moins intense, au sein d'un troisième cercle qui inclut les membres de la région d'origine. Mais l'intégration dans le quartier n'est pas uniquement liée aux réseaux familiaux, même si les alliances matrimoniales passées entre des voisins qui n'ont, à l'origine, aucun rapport de parenté, tendent à en créer de nouveaux et à épaissir les réseaux familiaux existants.

En effet, les relations professionnelles densifient encore le "filet" : non seulement, une activité commune rassemble tous – ou presque tous - les hommes de la famille restreinte, à savoir le père, ses fils et ses gendres, mais, de plus, elle engage fréquemment les hommes de la famille élargie. C'est ainsi que Hamdi a fait, pendant un temps, fonctionner une petite tannerie avec le soutien de ses fils, beaux-fils, frères et neveux ; quant à Chaûqi, propriétaire d'une fabrique de glu et de gélatine, il travaille avec ses quatre gendres – ses propres fils étant encore jeunes - dont deux vivent dans sa demeure alors que deux autres habitent à quelques pas de chez lui ; ils sont aidés par un nombre variable d'ouvriers qui sont "*tous membres de la famille*", essentiellement des neveux de Chaûqi[38]. Et c'est de la même manière que toute la

38. A 'Izbat al-Madabigh, la fabrication de la glu et de la gélatine est relativement artisanale et la production dépend de facteurs tels que le climat (lorsque la température est trop élevée, la glu ne peut durcir) ou les arrivages et les prix des peaux (plus élevés en hiver), ce qui explique les fréquentes variations des effectifs ouvriers.

famille proche et éloignée de Abû al-Wafâ' est occupée, sous la direction de ce dernier, à l'élevage et à la commercialisation de vaches et de moutons, ou encore que, nous l'avons vu déjà relevé, dans la famille de Na'ama, les hommes sont charretiers. A 'Izbat al-Madabigh, les multiples relations de natures différentes mais interdépendantes – relations familiales, matrimoniales, professionnelles, affectives - qui relient entre eux les habitants tissent bien un filet à la trame d'autant plus dense qu'il renvoie au sentiment de l'appartenance à la communauté et qu'il se déploie dans le "quartier".

Enfin, de nombreuses "courroies de transmission" d'ordre patrimonial caractérisent les relations entre les habitants : qu'il s'agisse de la passation des savoirs professionnels des pères aux fils ou des oncles aux neveux, de la cession d'un patrimoine constitué par l'habitat ou par la fabrique de glu et gélatine, du transfert d'un capital culturel symbolique relatif aux références à la région d'origine transmises des parents aux enfants, il s'agit dans tous les cas de "*phénomènes de transmission intergénérationnelle, matérielle, culturelle et sociale*"[39] qui peuvent aussi témoigner de véritables stratégies de patrimonialisation, ancrées dans le "quartier".

- Le "quartier" : la communauté territorialisée

Il est possible de définir un "quartier" ou une zone urbaine à peu près homogène à partir des origines et des trajectoires de ses habitants, des modalités de leur installation, des luttes qui ont pu s'y dérouler lors de l'accès au sol, etc. ; ce "quartier" pourrait encore être qualifié par un toponyme, délimité par des frontières lisibles dans le paysage, caractérisé par une activité spécifique : il semble que ces premières propriétés du "quartier" soient réunies à 'Izbat al-Madabigh qui rassemble, dans un espace relativement clos, un ensemble d'individus et de familles originaires des mêmes lieux et toutes occupées à l'activité de tannage ou aux petites entreprises qui s'y sont associées. A ces propriétés, évoquées dans un précédent Chapitre[40], s'ajoute le sentiment d'appartenance à une communauté sa'îdie, en partie fondé sur les référents identitaires, en partie établi sur la densité des réseaux familiaux, sentiment d'appartenance à la communauté qui se confond avec le sentiment d'appartenance au "quartier" où s'inscrivent les relations d'interconnaissance et les interactions quotidiennes

Lorsque nous les avons interrogés sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins, les habitants de 'Izbat al-Madabigh énoncent que "tous s'entendent bien, parce que

---

39. L'expression est d'Anne Gotman qui analyse aussi "*la reproduction sociale des rapports patrimoniaux*", notamment en ce qui concerne la transmission du patrimoine immobilier et le statut résidentiel des individus et des générations précédentes : le rapport au logement constitue alors l'élément d'une véritable stratégie familiale et sociale de qualification résidentielle (GOTMAN, "Familles, générations, patrimoines", 1989, 96).

40. Cf. *infra* "La construction du quartier ('Izbat al-Madabigh)", p. 106 et "Les itinéraires des habitants de 'Izbat al-Madabigh", p. 146.

tous se connaissent depuis longtemps" : il est vrai que les difficultés inhérentes à la "construction" du quartier sur un terrain occupé par mainmise – à l'exemple des luttes avec les autorités publiques avant la légalisation du sol -, ou encore les obstacles rencontrés par les habitants lors des premiers temps de leur l'installation participent d'une expérience collective encore vivement perçue aujourd'hui. Il découle de cette histoire commune une sorte de "fraternité", ainsi que l'expriment Mahmûd ou Hamdi : "*C'est un beau quartier parce que les gens sont comme des frères*" (Mahmûd) ; "*Ce quartier est comme du miel et les relations sont fortes entre les gens. Par exemple, 'Ali* [voisin de Hamdi] *est comme mon propre frère*" (Hamdi). La perception des relations entre les habitants évoque une autre image, celle des "doigts de la même main" ou celle d'être au sein d'une "famille unique", ce qui permet l'aplanissement des éventuels conflits. Selon Chaûqi, cette "manière d'être" est étroitement liée à la spécificité du caractère sa'îdi : "*Nous sommes comme une famille unique, ici. Parce que nous sommes musulmans et parce que nous venons du Sohag. Il y a quelque chose de particulier chez nous, parce que la même famille habite dans la même maison. S'il y a un problème, une querelle, tout le monde essaye de résoudre le problème. On résoud les problèmes tout seuls. C'est la même chose au Sa'îd, c'est notre caractère*." Le fait de résoudre les problèmes entre les familles du quartier, sans intervention extérieure – à savoir, soit la "police", soit le "gouvernement" –, constitue également l'une des caractéristiques du quartier relevée par plusieurs habitants, à moins que le problème ne soit très grave et ne dépasse les aptitudes des habitants à le régler, comme l'explique Fangaria : "*Quand il y a un problème, toutes les familles se réunissent pour le résoudre. Si c'est très grave, c'est le gouvernement qui le résout, mais il n'y a pas de problème grave ici. Le quartier est bien et on connaît tout le monde*."

Les habitants se connaissent bien, mais ils sont aussi rapidement au courant d'une grande partie des faits et gestes de leurs voisins ; ainsi, par exemple, "*si quelqu'un est malade, on court pour le sauver*" (Rab'ia) : la taille limitée du quartier et la configuration ramassée de ce dernier, traversé de ruelles étroites et peu nombreuses, rendent les croisements et les "vis-à-vis" inévitables ; de même, les réseaux familiaux, les relations de travail quasi quotidiennes entre les hommes et diverses activités pratiquées en commun par les femmes expliquent que chacun sait, avec plus ou moins de certitude, de quoi et comment vit le voisin proche mais aussi tel ou tel ménage qui réside dans une autre partie du quartier.

Le sentiment de solidarité qui procède de cette connaissance des voisins proches ou éloignés se matérialise lors des événements exceptionnels qui touchent les familles, qu'il s'agisse des décès ou autre événement malheureux – *"S'il y a une catastrophe, tout le monde s'aide*" dit Nasra – ou qu'il s'agisse, par exemple, des fêtes de mariage auxquelles "*tout le monde est invité*". L'entente entre voisins permet aussi de "*nettoyer les rues ensemble, si quelqu'un le propose*" (Mahmûd) – mais, il apparaît que, le plus souvent, chaque femme nettoie devant sa porte. La cohésion entre voisins se concrétise encore dans des rencontres

régulières. C'est ainsi que Rab'ia et sa belle-sœur Siham se réunissent une fois par semaine avec huit de leurs voisines, dont certaines sont des membres de leur propre famille, pour se consacrer à l'organisation de leur *gam'iyya* – association du type de la "tontine" –, dirigée par Siham : "*Tous les vendredi, chacune donne 10 £e et l'une d'entre nous récupère 100 £e, pour acheter des bijoux, des vêtements ou pour mettre de côté. La* gam'iyya*, c'est possible, parce que nous nous connaissons bien, nous nous entendons bien et nous sommes des familles unies*" (Siham). Certaines des femmes du quartier ont une capacité d'épargne importante, comme l'épouse de Chaûqi qui économise 40 £e par semaine pour sa participation à huit *gam'iyyât*, dont chacune associe dix femmes versant 5 £e par semaine. Toutes les participantes de ces "tontines" résident à 'Izbat al-Madabigh même, ce qui témoigne de ce que les réseaux d'entraide de ce type sont implantés exclusivement au sein du quartier[41].

Aux croisements quotidiens - au moment d'entrer ou de sortir des maisons et du quartier-, aux rassemblements exceptionnels et aux réunions régulières qu'impliquent le fonctionnement des *gam'iyyât*, s'ajoute ce qui est présenté comme une "habitude" de la part des habitants, à savoir les rencontres dans la rue qui donnent lieu à des conversations et qui représentent, aux yeux des habitants, une particularité du "quartier populaire" : aussi, comme l'explique Faûziya, les gens restent-ils ensemble dans la rue pour se parler. Ce trait particulier différencie 'Izbat al-Madabigh d'autres quartiers tels que "*Dâr al-Salâm où chacun est chez soi tandis que, ici, tout le monde reste ensemble*" (Muhtar, qui a résidé un temps à Dâr al-Salâm) et, surtout, de 'Ayn al-Sira, la cité voisine : *"Ici, c'est un quartier populaire, cela veut dire que les gens restent* [sont] *ensemble et c'est bien. A 'Ayn al-Sira, chacun est dans son appartement, parce que dans les appartements, c'est comme ça, c'est pas pareil ; le quartier est populaire ici, là-bas les gens sont fonctionnaires ; ils vont et ils viennent, ils ne se connaissent pas*" (le mari de Sohad) ; "*On connaît tout le monde ici, donc on se sent bien et on peut résoudre les problèmes entre voisins. C'est un quartier populaire* [baladi], *tu te sens en sécurité ici et il n'y a pas d'étranger ici. C'est différent des autres quartiers parce que nous habitons tous ensemble dans le même quartier tandis qu'ailleurs, ce sont des étrangers. Dans les blocs, c'est autre chose parce que nous nous connaissons tous ici, tandis qu'eux restent des étrangers les uns pour les autres"* (Na'ama)[42].

---

41. Les femmes qui collaborent à une *gam'iyya* insistent sur le fait que la réussite de celle-ci nécessite l'établissement de solides relations de confiance avec les autres participantes ; dans le même ordre d'idées, plusieurs habitantes de Masâkin al-Zilzâl déclarent ne pas faire partie d'une *gam'iyya* dans la cité même, parce qu'elles ne connaissent pas leurs voisines et qu'il n'y a pas encore "*de confiance entre elles*".

42. Il convient de rappeler ici que de nombreux habitants de 'Ayn al-Sira qualifient également la cité nassérienne de "quartier populaire", ce qui relève la relativité de la notion "populaire", mais surtout de l'intérêt de l'analyse de cette notion qui ne signifie rien en tant que telle mais qui prend tout son sens lorsqu'elle désigne et définit un mode de relation entièrement fondé sur une représentation – de Soi et de l'Autre. Cf. *infra* "Quartier populaire et quartier chic : des notions contingentes", p. 225..

Les liens qu'entretiennent les habitants de 'Izbat al-Madabigh avec leur "quartier" paraissent extrêmement solides : la plupart de leurs activités quotidiennes s'y déroulent (pour beaucoup, les sorties hors du quartier sont exceptionnelles) ; c'est en ce lieu que se déploient leurs réseaux de sociabilité ; c'est encore dans cet espace que leurs activités professionnelles s'accomplissent. Plus "ordinairement" aussi, c'est au sein de ce "quartier" que les hommes se rencontrent aux terrasses des cafés, devant la petite mosquée construite par plusieurs habitants ou à la sortie de celle bâtie par Muhammad Ismaïl, chez 'Ali, le couturier "*aimé de tous parce qu'il parle bien*", devant l'échoppe de Galâl qui interpelle les jeunes filles qui traversent la rue ; c'est encore dans ce "quartier" que les femmes peuvent rester sur le pas de leur porte pour discuter ou que n'importe quel enfant sait où aller chercher Abû al-Wafâ' pour un entretien avec l'étranger en visite – mais Abû al-Wafâ' , de même que beaucoup d'autres, est déjà prévenu de la présence de ce dernier avant même de l'avoir vu[43]. Aussi, si chacun sait, immédiatement, reconnaître l'étranger au quartier, chacun se reconnaît aussi de ce quartier et encore "*se sait reconnu"* par les autres. De ceci découle des manières de faire – et de ne pas faire - ou ce que Pierre Mayol appelle la "*convenance*", à savoir l'adhésion à un système de valeurs et de comportements qui se lit dans la "*pratique* [culturelle] *du quartier*"[44].

En ce sens, et dans ce quartier-ci précisément, certains types d'espaces qui, ailleurs, seraient considérés comme des espaces publics ne sont pas exactement tels : ce qui se joue dans les rues de 'Izbat al-Madabigh - des pratiques enfantines aux interpellations ou conversations en passant par les fêtes de mariage et bien d'autres types de croisement encore – témoigne de "l'atmosphère" d'un quartier où la transition entre l'espace de la vie privée et l'espace de la vie publique reste très floue. A cela s'ajoute l'imbrication entre les activités professionnelles - fabriques de glu et gélatine, boutiques de produits chimiques pour le tannage, élevage des animaux, etc. - et l'espace habité.

---

43. Cette dernière remarque n'est pas seulement liée à notre propre personne : le projet de délocalisation des tanneries et le passage, même exceptionnel, de représentants du Gouvernorat venant dans le quartier pour ce projet inquiètent les habitants pour qui toute personne étrangère au quartier est "suspecte" ; de façon générale, les "clôtures" du quartier – l'aqueduc au nord, la cité 'Ayn al-Sira à l'est, les Kiosques Abû al-Su'ûd au sud et les tanneries à l'ouest – ne facilitent pas la traversée du Quartier des Tanneries, très enclavé, ce qui rend toute présence étrangère très visible, ceci étant encore renforcé par le fait que "*tout le monde se connaît*".

44. Pierre Mayol propose une définition de la "*pratique culturelle du quartier*" qui nous semble particulièrement bien s'appliquer à ce que nous observons des pratiques des habitants de 'Izbat al-Madabigh (à la restriction près qu'il faudrait ajouter ce qui suit les reformulations incessantes dont la pratique et l'identité font l'objet) : "*Est " pratique " ce qui est décisif pour l'identité d'un usager ou d'un groupe, pour autant que cette identité lui permet de prendre place dans le réseau des relations sociales inscrites dans un environnement (...). La pratique du quartier est une convention collective tacite, non écrite, mais lisible par tous les usagers à travers des codes du langage et du comportement : toute soumission à ces codes, comme toute transgression, est immédiatement l'objet de commentaires : une norme existe, elle est même assez pesante pour jouer le jeu de l'exclusion sociale en face des " excentriques ", ceux qui " ne sont/font pas comme nous ". A l'inverse, elle est la manifestation d'un contrat qui a une contrepartie positive : rendre possible sur un même territoire la coexistence de partenaires, a priori " non liés " ; un contrat, donc une " contrainte " qui oblige chacun, pour que la vie du " collectif public " qu'est le qartier soit possible pour tous*." (MAYOL, "Habiter", 1994, 18 et26)

'Izbat al-Madabigh est assurément un "quartier", c'est-à-dire un espace borné par des limites, à l'intérieur desquelles cohabitent des familles, associées entre elles par différents types de liens et constituant une communauté ; celle-ci est fondée sur une identité perçue comme étant commune et une expérience ressentie comme étant collective ; de ceci procède le sentiment d'appartenance des habitants de 'Izbat al-Madabigh à leur "quartier". Mais, jusqu'ici, nous n'avons cherché - et trouvé – que les facteurs qui produisent la cohérence, l'harmonie, l'homogénéité sociale et spatiale du quartier. Or, les conflits, les écarts sociaux et économiques entre ménages voisins, les familles en déshérence ou les stratégies des enfants mariés font apparaître que la composition sociale de ce "quartier" est hétérogène et que les relations entre les habitants sont, parfois, tout à fait dysharmonieuses.

b – Recompositions sociales à 'Izbat al-Madabigh

De la proximité, qui autorise les échanges de services quotidiens et, de manière générale, l'entraide, à la promiscuité, génératrice de conflits entre voisins, il y a un pas vite franchi lorsqu'il s'agit de familles, non liées entre elles par des liens de parenté, qui cohabitent dans des pièces mal construites et accolées les unes aux autres. Aussi, ce qui pouvait sembler supportable aux premiers habitants du quartier – souvent des hommes seuls – qui cherchaient à s'abriter tant bien que mal et à demeurer ensemble face à l'inhospitalité de l'endroit, est, au fur et à mesure de l'agrandissement des ménages et de l'arrivée de nouveaux venus, parfois difficilement tolérable. A ces petites querelles ou à ces grandes disputes – qui peuvent même parfois provoquer un déménagement – s'ajoutent d'autres types de conflits, non liés à la promiscuité résidentielle, opposant les unes aux autres des familles ou des groupes de familles et qui sont, quant à eux, souvent liés à des enjeux de pouvoir. Ces conflits témoignent que la solidarité des origines s'est fort amoindrie au cours du temps, que l'entente des débuts – qui transparaît dans les propos des habitants lorsque ceux-ci retracent l'histoire du quartier – s'est réduite. Le cas de familles isolées, voire exclues de la vie du quartier, remet un peu plus en question encore la portée de certains discours "homogénéisateurs" des habitants. Mais ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que ce sont aussi ceux qui tiennent les propos les plus élogieux sur les bonnes relations de voisinage qui, par ailleurs, déplorent avec le plus de virulence les conflits existants. De la même manière, l'attachement au quartier, qui peut être très puissant, n'empêche pas de former le vœu qu'il sera possible d'en partir un jour, si ce n'est pour soi-même,au moins pour les enfants de 'Izbat al-Madabigh.

- ***Les conflits ou la face cachée de la "main unique"***

Parmi toutes les sources possibles de discorde, il en est une qui rend le quotidien des habitants particulièrement pénible, qu'elle entraîne ou non un conflit ouvert : il s'agit, pour les locataires essentiellement, de la promiscuité à l'intérieur des logements et de celle entre familles distinctes obligées de cohabiter dans la même demeure ; à l'échelle du quartier dans son ensemble, c'est l'étroitesse et la rigueur du contrôle social qui posent problème, étant entendu que ce contrôle dérive dans une large mesure de la grande proximité résidentielle des habitants. Mahmûd, qui déclarait que les habitants du quartier "*étaient comme des frères*", n'en a pas moins changé plusieurs fois d'habitation en raison de litiges répétés avec son voisinage ; il affirme pour se justifier "*qu'il y a beaucoup de disputes à cause des enfants et, parfois aussi, à cause des adultes*". Plusieurs habitants se plaignent de la mauvaise éducation des enfants du quartier - ceux des voisins -, qu'ils estiment livrés à eux-mêmes et qui sont à l'origine de nombreuses querelles. Chaûqi et son épouse tiennent ainsi la conversation suivante à propos de l'impolitesse des enfants - et des adultes :

> - La femme de Chaûqi : "*Si Dieu me donnait beaucoup d'argent, je partirais immédiatement de ce quartier pour aller* [dans le quartier des] *Pyramides, parce que, ici, les gens disent des gros mots. Je ne veux pas que mes enfants apprennent ces mots-là. Aux Pyramides, je pourrais fermer mes portes, mais ici on entend partout des mots grossiers parce que les maisons sont proches les unes des autres. Ensuite, les enfants les répètent tout le temps. Si j'avais de l'argent, je construirais une maison là-bas*."
>
> - Chaûqi : "*Je ne suis pas du tout d'accord pour déménager, sauf si je trouvais une grande maison avec des arbres où je pourrais loger avec mes enfants."*
>
> - La femme de Chaûqi : " *Ce qui me déplaît, ici, ce sont les enfants mal élevés et les gens qui ne sont plus aussi bien qu'avant, mais je ne sais pas pourquoi."*
>
> - Chaûqi : "*C'est à cause du nombre d'enfants. Chaque famille a beaucoup d'enfants ; c'est comme Hamdi* [voisin de Chaûqi qui a 14 enfants]*, il a trop d'enfants, il ne peut pas bien les élever. Comment peut-il les élever ?"*

L'impossibilité d'être tranquille chez soi ou de "pouvoir fermer les portes", comme l'explique l'épouse de Chaûqi, est très mal ressentie par d'autres habitants. Yasmina, par exemple, trouve que l'indiscrétion de ses voisins est pesante, car "*ils sont curieux comme des serpents, ils veulent tout savoir*". La configuration des demeures qui hébergent les locataires permet en effet de satisfaire aisément la curiosité des voisins : d'une part, les logements des locataires consistent, le plus souvent, en des pièces exiguës dont la porte est fréquemment laissée ouverte ou entrouverte – hormis au moment des repas et pendant la nuit – afin de laisser passer les occupants du logement, d'aérer et de disposer d'un peu plus de place[45] ;

---

45. Rachida explique ainsi qu'elle laisse la porte ouverte "*pour pouvoir respirer*", mais se plaint que les poules de ses voisines entrent chez elles "*parce que, ici, c'est comme la rue*" - alors qu'elle-même ne peut élever de volailles en raison de l'exiguité de son logement.

d'autre part, dans la plupart des cas, la mauvaise qualité des constructions rend la cohabitation entre familles très déplaisante, puisque, comme l'explique Nasra, on entend tout ce qui se passe chez les voisins.

A l'intérieur même des logements, la promiscuité peut être très forte : Rachida vit avec ses cinq enfants dans une pièce d'environ 9 m^2 ; à peine plus grande que celle de Rachida, la pièce de Mahmûd abrite huit personnes ; Nasra ou Fathiya, leurs maris et enfants respectifs, ont longtemps vécu dans le même type de pièce avant de pouvoir s'agrandir quelque peu , etc.[46] Les tensions liées à cette promiscuité, les "aménagements" incessants du logement et de son mobilier qu'imposent les moments des repas et du couchage, la souffrance due au manque d'espace sont évoquées par la plupart des personnes que nous avons interrogées. Et même si, lors de nos entretiens, elle n'a été qu'une seule fois abordée franchement par l'épouse de Mahmûd - alors que celui-ci était absent -, la question de l'intimité des couples se pose dans toute son acuité dans de tels logements *: "Tu vois, c'est vraiment trop petit, ici, pour huit personnes. La nuit, les trois plus petits* [enfants] *dorment avec nous dans le lit, et les trois autres par terre. Ce n'est pas normal, pour mon mari et moi, de dormir avec les enfants et ce n'est pas bien pour eux non plus*" (la femme de Mahmûd).

Certes, les imbrications entre l'espace public et l'espace privé – ou l'absence de frontière nette – favorisent-elles les moments de rencontre entre les habitants, perçus et vécus de façon positive, mais simultanément, résultent d'elles la surveillance mal ressentie des voisins. De même, si "tout le monde se connaît", il arrive également que tous se connaissent un peu trop bien et surtout "de trop près", ce qui génère des conflits. Enfin, si certaines familles possèdent des habitations assez vastes pour que la cohabitation entre les différents membres se déroule sans heurt majeur, ce n'est pas le cas des locataires pour lesquels les conditions de logement rendent la vie quotidienne extrêmement pénible. Parmi ceux-ci, tous, sans exception, désirent quitter le quartier. Quant aux enfants des uns et des autres, beaucoup d'entre eux aspirent à "*un logement différent dans un quartier différent*" (le fils de Faûziya).

Parfois, des conflits d'un autre ordre, parce que plus exceptionnels et opposant les unes aux autres plusieurs familles du quartier, ont lieu. Ainsi en est-il de la lutte qui s'est déroulée pour l'appropriation de l'ultime terrain libre de 'Izbat al-Madabigh, lutte dont a résulté, en définitive, la construction d'une petite mosquée.

Les premières explications, fournies par les habitants quant à l'édification de cette mosquée masquent, de prime abord, tout conflit : il se serait agi simplement d'un petit espace, encore vacant en 1993, situé entre les habitations de 'Izbat al-Madabigh et les blocs de 'Ayn al-Sira, sur lequel, ainsi que l'explique Chaûqi, "*les habitants ont construit la mosquée*

46. Nous avons plus amplement détaillé les conditions de logement des locataires dans un chapitre antérieur (cf. *infra* "Les locataires, des conditions de vie et d'habitat précaires", p. 141).

ensemble sur un terrain qui servait pour les ordures". Au cours d'une conversation qui réunit 'Ali, le couturier, Galâl, l'épicier, et Hamdi, le fabriquant de glu, ce dernier s'approprie la paternité de la mosquée, paternité qu'il consent, par la suite, à partager avec Galâl : "*La mosquée a été construite il y a trois ans sur un terrain libre. C'était mon idée parce que les autres mosquées sont loin d'ici. Tout le monde a donné de l'argent et participé, sauf les gens des blocs* [de 'Ayn al-Sira]... *L'idée était de Galâl aussi. Mais c'était mon terrain et j'y mettais des déchets* [de la fabrique]. *La mosquée a coûté 80 000 £e et on a demandé aux tanneurs d'y participer. Ceux qui sont riches donnent, quelqu'un peut donner 2 £e, un autre peut donner 8 000 £e. On a construit cette mosquée comme un seul homme !* "

Or si, à l'évocation de la mosquée, la plupart des habitants présentent l'histoire de sa construction comme un acte collectif qui n'a posé aucun problème particulier, Fangaria, au détour d'une phrase, avoue cependant que *"tout le monde se disputait pour le terrain*". Mais c'est 'Ali qui résume le mieux ce qui s'est passé : "*Il y avait un terrain libre devant le bloc de 'Ayn al-Sira et il y avait sans cesse des disputes entre les gens qui fabriquent de la gélatine. Tous voulaient le terrain pour faire durcir la gélatine*[47]*. Il y a eu une grosse bagarre, avec des armes. Galâl et moi-même n'avions aucun intérêt sur ce terrain. Nous sommes allés au poste de police pour raconter la dispute et j'ai proposé le projet de la mosquée qui a été inscrit dans le procès-verbal. Nous sommes ensuite allés voir le chef de quartier et nous avons tout de suite eu l'autorisation de construire. Nous avons commencé à récolter de l'argent, mais, au début, nous n'avons pu construire que des murs et la mosquée n'avait ni toit, ni sol. Ensuite, Hamdi 'Arb, un grand tanneur, a payé le reste. C'est parce que cela fait longtemps que j'habite ici que je pouvais faire ça et aussi parce que je n'étais pas partie prenante*".

Aux conflits violents, même s'ils semblent peu fréquents, qui ont lieu entre les habitants du quartier s'ajoutent parfois ceux qui les confrontent à des personnes extérieures. Or, l'exemple de la grave altercation qui a opposé familles du Quartier des Tanneries et familles du Quartier des Abattoirs[48] montre que, au-delà de la bagarre en elle-même, c'est l'attitude de certains habitants de 'Izbat al-Madabigh qui provoque la désapprobation de leurs voisins. A ce titre, l'un des habitants de ce dernier quartier semble cristalliser sur lui tant

47. Les fabricants de glu et gélatine font durcir celles-ci dans de petits bidons qu'ils exposent au soleil. Ces bidons sont disposés à même le sol, de sorte que, effectivement, cette étape nécessite un minimum de place devant les habitations.

48. Si nous ne savons mesurer exactement le rôle du "code de l'honneur" dans ce conflit entre familles des Tanneries et celles des Abattoirs, il n'en reste pas moins qu'il est sans doute indéniable : "*La notion de* 'asl [pureté, noblesse des origines] *apparaît comme la pierre angulaire de l'identité puisqu'elle détermine le statut de l'individu et de son clan, mais également ses alliances et ses réseaux. Cette notion de 'asl impose de multiples obligations tant morales que matérielles pour maintenir le statut afférent à ce* 'asl*, en particulier dans le domaine de la morale et du code de l'honneur. On ne badine pas avec son* 'asl *et ceci à tous les niveaux (cf. le contrôle très strict du comportement des femmes, les incessantes histoires de* târ*, i.e. vendetta*)" (MILLER, "Réseaux et territoires : migrants de Haute-Egypte à Guizah", à paraître).

l'aversion que l'admiration et l'envie de ses proches voisins : il s'agit de Abû al-Wafâ' qui, par sa richesse et par ses "biens immobiliers", détient, avec l'aide de sa "grande famille", un véritable pouvoir sur le quartier. Tous les habitants le connaissent, car Abû al-Wafâ' leur vend parfois du lait et il possède des animaux, mais, surtout, parce que sa réputation de "*costaud*" ('Abd al-Hamîd) ou de "caïd" est bien établie, que "*son comportement est différent*" et qu'il est souvent mêlé aux conflits – dont celui avec les bouchers - qui se déroulent dans le quartier. C'est ce que nous expliquent, lors d'un entretien, 'Ali et Farag :

- 'Ali : "*Il y a toujours des problèmes avec Abû al-Wafâ'. Je refuse toute chose de sa part parce qu'il est malhonnête. Les gens qui vont voir Abû al-Wafâ' ont la même mentalité que lui."*

- Farag : "*Tout le monde se moque d' Abû al-Wafâ'... Sa réputation vient de ce que, ici, tous les gens sont ordinaires, ils sont tous pareils. Sauf lui ! Il a un comportement différent."*

- 'Ali : " *Abû al-Wafâ' se fait remarquer comme quelqu'un qui porterait un tarbouche !*

- Farag : "*J'ai préféré partir habiter à Kardasa, derrière les Pyramides. Parce que personne ne peut vivre ici à cause des voisins, parce que les voisins ont tous la même mentalité que Abû al-Wafâ'."*

- 'Ali : "*Ils sont élevés comme ça. Ils ont grandi sans aller à l'école, sans avoir de diplômes. Ils sont vulgaires, on ne peut pas avoir de relations avec eux. Ces gens ne sont pas honnêtes. De temps en temps, ils volent puisqu'ils ne travaillent pas... La police vient, mais ne trouve jamais de preuve contre eux...* "

(Farag sort de la boutique de 'Ali)

- 'Ali : "*Il y a eu une dispute et trois blessés entre des gens des abattoirs et des gens des tanneries menés par Abû al-Wafâ' à cause d'une histoire de chameaux. Ils se sont bagarrés en utilisant des couteaux et des armes à feux. Abû al-Wafâ' est de la même grande famille qu'une femme qui a été impliquée dans la bagarre avec les bouchers. Le lendemain, un boucher était assassiné. Tout le monde sait qui l'a tué, mais tout le monde se tait parce que les Sa'îdis ne dénoncent pas à la police ; ils règlent leurs problèmes eux-mêmes et se vengent tous seuls. C'est ce qui s'est passé et la police a embarqué tout le monde. C'était pendant* l'iftar*, la semaine dernière. Il y avait au moins cinquante personnes impliquées dans la bagarre et on a reçu des pierres jusqu'ici. Regarde dans le journal de mercredi. Ils ont aussi brûlé une voiture... Ils sont tous en prison maintenant et il y aura un procès. Mais Abû al-Wafâ' a de l'argent pour payer un avocat. La bagarre, c'est à cause d'une femme qui a amené des chameaux dans le quartier, ils n'arrivaient pas à passer et la femme s'est mise à insulter tout le monde. Abû al-Wafâ' est arrivé et ils se sont disputés encore plus. Moi, j'ai regardé de loin parce ces gens-là sont comme des animaux. Ils sont comme des taureaux*[49]*."*

[49]. Si l'on en croit un article - titré "*Douze personnes blessées, 2 voitures brûlées lors d'une rixe au sujet de chameaux"* - du quotidien *Al-Ahram* du 16 février 1995, la bagarre entre tanneurs et bouchers a, en effet, été violente : *"Douze commerçants ont été blessés par balle et gravement brûlés lors d'une rixe qui a éclaté dans le Quartier des tanneurs du Vieux Caire. Des armes à feu, des armes blanches et du vitriol ont été utilisés. Le motif : un tanneur a voulu interdire à un chamelier des abattoirs de passer devant son atelier avec ses chameaux (...). L'adjoint du procureur (...) a trouvé 18 douilles, 25 bouteilles ayant contenu du vitriol, 10 couteaux et un pistolet laissé dans l'une des voitures [*brûlées*] (...). Résultat de la bagarre : douze blessés dont trois par balle transférés à l'hopital de Mûnira et neuf gravement blessés ou brûlés transférés à l'hôpital de Manial (...)".*

De manière générale, le mode de narration des personnes que nous avons interrogées sur les relations de voisinage, a d'abord tendu à gommer les éventuelles mésententes et à ne pas faire état des conflits ; ce n'est que très progressivement, au fur et à mesure que l'entretien progresse et que la confiance s'établit, que les petites dissonances ou les graves discordances apparaissent : mais, au-delà des biais qu'implique la pratique des entretiens – montrer à l'interlocuteur extérieur que "tout va bien dans le quartier" -, il est possible de penser que, pour les habitants qui nous parlent, les situations de bon voisinage ne contredisent pas les situations de conflit ; mieux même, c'est sans doute parce que l'homogénéité sociale du quartier est en partie avérée, en partie mythifiée que, de temps à autres, surgit l'autre face de la "main unique". Si le comportement de certains habitants de 'Izbat al-Madabigh est vivement déploré par leurs propres voisins, c'est aussi parce qu'il est considéré comme déviant par rapport aux normes du "bon voisinage" qui fondent la cohésion du quartier et que, par leurs actes et attitudes – qui stigmatisent le quartier et ses habitants -, par leurs comportements "*comme des animaux*", ces habitants transgressent les règles du savoir-vivre, les règles de l'urbanité. Ces pratiques de transgression constituent le principal point d'achoppement entre les habitants du Quartier des Tanneries et ceux de 'Ayn al-Sira.

- La relativité de l'entraide et de la solidarité : un "filet" exclusif de certaines familles

Les propos des habitants concernant les relations de voisinage, présentées tout d'abord comme étant denses (nombreuses) et intenses (fortes), laissent transparaître, au fur et à mesure des entretiens, bien des imperfections et des limites sérieuses. En effet, soit les liens semblent être tout à fait distendus voire, pour certains familles, totalement rompus, soit ils sont intenses mais ils ne s'établissent alors qu'entre certaines familles, à l'exclusion des autres.

Ainsi Fathiya, qui emploie au début de son discours l'expression "*comme une main unique*" pour décrire les relations entre les habitants, estime cependant ensuite que "*les relations entre les gens sont difficiles parce qu'il manque du travail. Beaucoup d'hommes sont chômeurs, ils s'énervent très vite et il y a des disputes. Les relations sont difficiles, parce que personne ne s'aide. Au Fayyûm, c'était un peu différent parce que les gens sont paysans et que les relations entre eux sont plus fortes. Je n'aime rien ci et toute ma vie me déplaît. La vie est trop difficile. Ce que je demande, c'est de déménager d'ici*". Yasmina, qui est pourtant du même *balad* que ses voisins, affirme qu'elle n'a pas de relations avec eux, excepté pour les salutations d'usage, lorsqu'elle les croise. Elle ajoute qu'elle ne participe à aucune *gam'iyya,* car sa seule expérience dans ce domaine s'est soldée par un échec : "*Je n'ai participé à une* gam'iyya *qu'une seule fois, mais il y a eu beaucoup de disputes parce que tout le monde voulait l'argent en premier*". Ainsi, dans certains cas, les *gam'iyyât* sont une preuve de la

confiance instaurée entre les habitants, mais, dans d'autres, au contraire, elles révèlent ou provoquent des dissensions entre eux.

Il apparaît que le basculement dans la précarité peut correspondre – même si cela n'est pas systématique – à la rupture des relations de voisinage, formelles ou informelles. Ainsi, Nasra, dont plusieurs beaux-frères et belles-sœurs habitent dans le quartier, explique que, à partir du décès de son mari, plus personne ne s'est occupé ni d'elle ni de ses cinq enfants. Si, dès avant ce décès, les relations que Nasra entretenait avec les membres de sa belle-famille étaient médiocres, elles lui permettaient néanmoins de participer, avec certains d'entre eux, à une *gam'iyya*, participation qui s'achève avec les difficultés financières auxquelles la jeune femme est confrontée à la suite du décès de son époux. Il en est de même pour Rachida dont le père et les frères résident à quelques pas de chez elle, mais avec lesquels les relations sont rompues ; pour Faûziya ou Fathiya dont des membres de la belle-famille habitent à proximité de chez elles, sans qu'elles ne les fréquentent. Ces femmes veuves, divorcées ou abandonnées de leur mari, pour lesquelles l'isolement est très grand, doivent compter sur leurs propres moyens pour survivre.

A ce titre, les activités que pratiquent Faûziya, Nasra ou Rachida sont révélateurs des efforts que ces femmes mettent en œuvre pour subvenir aux besoins de leur famille[50]. Faûziya est employée depuis dix ans par une crèche de 'Ayn al-Sira : "*Mes enfants ne m'aident pas, c'est moi qui travaille. Je vais chercher à 7 heures les enfants des blocs* [de 'Ayn al-Sira] *et je les emmène à la crèche à 8 heures et le soir je les ramène chez eux. Chaque famille me paye 2 ou 3 £e par jour et la crèche me paye 80 £e par mois. Je ne sais pas combien je gagne parce que cela dépend du nombre d'enfants que je prends. Je suis la seule à faire ce travail ici. J'étais obligée de travailler quand mon mari est mort. Au début, j'ai commencé par travailler dans une tannerie. Pendant deux ans et demi, je portais des choses ; mais c'était trop difficile, alors j'ai travaillé pour la crèche.* [S'adressant à son fils qui se plaint que la vie est difficile parce qu'il n'est pas fonctionnaire] *Moi non plus, je ne suis pas fonctionnaire mais pourtant, je gagne de l'argent chaque mois !".* Quant à Nasra, elle a également été embauchée pendant un an et demi dans une tannerie où elle triait des peaux, puis elle a travaillé dans un atelier de confection de sacs en cuir pendant six mois, et enfin, parce qu'elle sait lire et écrire, elle est devenue comptable d'un petit magasin de produits chimiques pour le tannage – elle est rétribuée 25 £e par semaine. Si Nasra est parvenue à payer les études de ses deux aînés jusqu'au baccalauréat – sa fille aînée est infirmière - et si deux autres de ses garçons sont

---

50. En ce qui concerne les conditions de vie des femmes des quartiers populaires du Caire, l'anthropologue Evelyn A. Early décrit et analyse les pratiques quotidiennes et les modes de vie de plusieurs femmes, habitantes de Bûlâq, et notamment leur aptitude à "*jongler avec une pierre et un œuf sans casser l'œuf*". La diversité des activités que ces femmes mettent en œuvre et leur "débrouillardise" apparaissent tout au long de l'ouvrage de E. A. Early. Parmi divers exemples, l'auteur évoque ainsi une femme qui retourne une fois par semaine dans son village d'origine – situé dans le Delta - pour y acheter du fromage frais et du beurre, qu'elle revend ensuite à crédit à ses voisines de Bûlâq (EARLY*, Baladi Women of Cairo*, 1993, 41).

scolarisés dans un collège de 'Ayn al-Sira, l'un de ses fils, âgé de 16 ans, a toutefois cessé ses études pour travailler dans une tannerie. Rachida, enfin, vend quelques biscuits devant chez elle et héberge temporairement, moyennant finances, dans la pièce déjà petite qu'elle occupe avec sa famille, un jeune garçon apprenti aux tanneries.

Lorsque nous demandons à ces femmes chefs de ménage si, à un moment où à un autre, elles ont bénéficié d'un soutien matériel quelconque, elles répondent que cela ne s'est jamais produit, hormis les aides émanant d'organismes extérieurs au quartier[51]. Dans le même ordre d'idées, si tous les habitants rencontrés à 'Izbat al-Madabigh répondent positivement à la question de savoir s'il leur serait envisageable de prêter une somme d'argent à une famille voisine, aucun d'entre eux n'a jamais ni donné, ni reçu d'argent. Au sujet des aides éventuelles, Nasra précise même que, lors de la Fête du Sacrifice, les familles qui ont les ressources suffisantes pour immoler un mouton distribuent une partie de la viande "*aux gens de leur famille, mais pas à nous*".

De façon plus générale, les écarts de situation entre les familles locataires et celles propriétaires de leur habitation, écarts déjà constatés au niveau des conditions d'habitation, sont ici encore plus significatifs : il se trouve, en effet, que ce sont les familles locataires qui sont les plus isolées et qui ont le plus de difficultés "à s'en sortir".

Mais, ce n'est pas tant le statut d'occupation du logement qui détermine ces situations que les bénéfices qu'il confère ou qu'il ne confère pas : comme nous l'avons précisé ci-dessus, pour les familles propriétaires de leur habitation, l'imbrication, dans un même lieu, des activités professionnelles et des relations familiales ainsi que les possibilités offertes par un habitat "évolutif" facilitent les adaptations et favorisent les entraides quotidiennes ou exceptionnelles ; les familles locataires, par contre, sont plus vulnérables aux incidents ou accidents parce que leur survie ne repose pas sur une activité professionnelle "collective", qu'il leur est impossible d'aider leurs enfants devenus adultes en les logeant sur place et parce que, pour une partie d'entre elles, les réseaux familiaux ne sont pas ancrés dans le quartier - ou bien s'ils le sont, ne sont plus assez puissants.

Enfin, les écarts entre les positions sociales des uns et des autres se sont aussi creusés au fil des années et au gré des itinéraires professionnels divergents des habitants ; ce "creusement" explique sans doute en partie la tendance au repli sur soi et l'amoindrissement

---

51. Le Bureau des Affaires Sociales de 'Ayn al-Sira a aidé les habitants locataires les plus mal logés à consolider leur habitation ; le même Bureau consent des prêts pour des projets proposés par les habitants. C'est ainsi que la fille de Mahmûd participe à un projet global de 3 000 £e qui consiste à acheter du fromage en gros, revendu en petites quantités par plusieurs familles. Par ailleurs, une organisation américaine – très probablement l'USAID – est également intervenue auprès de certains habitants du quartier : ceux-ci ont bénéficié de prêts pour raccorder leur demeure aux réseaux d'eau et d'éléctricité ainsi qu'aux égouts. Par exemple, la famille de Rab'ia a demandé un prêt de 1 000 £e qu'elle rembourse à hauteur de 100 ou 150 £e tous les mois. Cependant, l'obtention d'un prêt de ce type nécessite de pouvoir payer immédiatement un quart de la somme demandée : cette clause exclut un grand nombre de familles qui ne disposent d'aucune épargne de départ.

des relations d'entraide. Plusieurs habitants ont conscience et déplorent cette dégradation des liens de voisinage. Ainsi en est-il de 'Ali qui déclare que, "*aujourd'hui, à cause de la télévision, les gens restent chez eux et ferment leurs portes. Si quelqu'un appelle à l'aide, les gens ne l'entendent pas et il y a moins de visites. Le plus grave, c'est le manque d'argent ; avant, on manquait d'argent mais ça allait grâce aux relations entre les voisins et parce que les gens s'aidaient. Aujourd'hui, chacun reste chez soi, c'est une catastrophe, plus personne ne se rend visite... Le problème, c'est qu'il n'y a plus de visites. Quand il y a des relations d'amitié entre les gens, les gens savent si tu as besoin de quelque chose, on peut t'aider, mais sans les visites, comment les gens peuvent-ils savoir si tu as besoin de quelque chose ?*". Il en est également ainsi pour Farag : "*Ce quartier est triste et déprimant : si quelqu'un a besoin de quelque chose, il ne trouve personne pour l'aider ; si quelqu'un a de l'argent, il trouve tout le monde à ses côtés ; s'il n'a pas d'argent, on le laisse tomber. Ce sont des relations fondées sur l'argent*." Et il semble bien, en effet, que la solidarité des débuts – même si celle-ci était relative – se soit considérablement réduite : preuve en est le fait que certains habitants branchés sur le réseau d'eau vendent cette eau à leurs voisins qui en sont dépourvus, alors que, auparavant, l'eau était traditionnellement toujours cédée gratuitement.

Un autre symptôme de ce délitement des relations de voisinage transparaît dans la crainte qu'éprouvent les habitants si le projet de destruction de leur quartier se concrétise[52] d'être dans l'impossibilité de trouver aujourd'hui une personne qui pourrait être leur "porte-parole" : "*Aujourd'hui, personne ne pourrait aller au Gouvernorat défendre les habitants* [ainsi que cela s'était produit lorsque les premiers habitants du quartier avaient été "déguerpis" par la police], *parce que chacun a sa maison, son magasin ; ce n'est plus nécessaire. Si un jour il y avait un problème ici, par exemple si on devait partir, ce serait un massacre parce que il y a des gens qui accepteraient et d'autres non, ils se disputeraient... Même si bien des gens préféreraient se faire couper la tête plutôt que de partir*" ('Ali). Et lorsque Faûziya déclare : "*Avant, les personnes âgées intervenaient, mais, aujourd'hui, il n'y a plus de personnes âgées, elles sont mortes*", ce n'est pas tant qu'il n'y a plus de vieillards à 'Izbat al-Madabigh, mais plutôt que les habitants ne savent plus qui pourrait les représenter dans la mesure où les écarts de positions sociales entre eux, qui étaient en germe, se sont progressivement accrus, que les histoires de vie de chaque famille les ont distinguées, petit à petit, les unes des autres et que les intérêts individuels semblent primer sur les intérêts collectifs.

- ***Partir du quartier : les stratégies des enfants mariés***

52. Cette crainte d'expulsion, récurrente dans les propos des habitants, est liée au projet de délocalisation des Tanneries du Caire – et donc de 'Izbat al-Madabigh – à Madinât Badr, ville nouvelle située à une soixantaine de km au nord-est du Caire.

Si certains habitants de 'Izbat al-Madabigh ont conservé des relations effectives avec leur région d'origine, la plupart d'entre eux, même s'ils font état de liens de ce type, ont en vérité rompu leurs attaches matérielles avec le *balad*. Ceci est encore plus avéré pour les enfants et petits-enfants des premiers migrants, dont la plupart n'ont jamais effectué le moindre voyage jusqu'au Sohag et pour lesquels la région d'origine n'existe que dans leur imaginaire, leurs représentations. Dans le même ordre d'idées, une partie des enfants du quartier, aujourd'hui devenus adultes, n'ont pas connu les difficultés des premiers temps de la construction du quartier, ni les luttes qui s'y sont déroulées et qui expliquent, en partie, l'attachement des primo-arrivants à ce bout de sol pentu qu'ils ont façonné et transformé de leurs mains. De plus, pour ces enfants, devenus adultes, le sentiment d'appartenir à une communauté dont les membres sont liés par des intérêts communs et soudée par des relations d'entraide n'a plus la même signification ni la même force qu'antérieurement en raison de la divergence des itinéraires sociaux des habitants. Enfin, les aspirations résidentielles des enfants devenus adultes de 'Izbat al-Madabigh ne sont pas identiques à celles de leurs parents quelques décennies auparavant, simplement parce que la situation dans laquelle ils se trouvent est très différente de la leur : une partie d'entre eux détiennent ainsi des qualifications professionnelles bien supérieures à celles que détenaient de leurs parents lorsque ceux-ci sont arrivés au Caire et, à leur différence encore, tous ne travaillent pas dans les tanneries ou dans les activités qui leur sont associées ; en ce sens, ils ne dépendent pas du quartier autant que les autres habitants qui à la fois y résident et y travaillent.

Si, dans le quartier, peu nombreux sont les enfants devenus adultes à avoir suivi des études, ceux que cela concerne s'accordent à dire qu'ils souhaitent quitter 'Izbat al-Madabigh : c'est aussi bien le cas du fils aîné de 'Ali qui fait sa médecine, que de l'un des fils de Rachida qui étudie dans un institut de formation médicale, ou de l'une de ses filles est inscrite à la Faculté des Sciences, ou encore des filles de Wahda, de Nasra et de 'Ali qui sont élèves infirmières ou déjà diplômées de cette même profession, etc.

Parmi eux, les enfants encore célibataires espèrent acquérir un logement hors du quartier au moment de leur mariage. Obligés de quitter le domicile parental en raison du manque de place – ce qui les différencie des enfants des propriétaires qui peuvent s'installer chez leurs parents -, ils recherchent ou ont déjà découvert un logement indépendant dans les banlieues sud-est de l'agglomération cairote et, notamment, dans les quartiers d'urbanisation relativement récente, essentiellement Dâr al-Salâm et Basatîn. Cependant, la fille de 'Ali et son fiancé ont trouvé un appartement dans la ville nouvelle de Quinze Mai : le jeune homme, né à 'Izbat al-Madabigh, est diplômé en architecture, mais il travaille dans les tanneries "*où il a un salaire correct" ;* grâce à sa participation à une *gam'iyya*, il a pu acheter un appartement dans la ville nouvelle. En ce qui concerne le départ éventuel des autres enfants de 'Ali, ce dernier explique : "*La majorité des gens partent de ce quartier et, pour la plupart, il s'agit des*

enfants. Il n'y a pas de place pour les enfants et les gens ne peuvent pas les loger. Pour mes filles, ce sont les fiancés qui trouveront un appartement ; pour mes fils, je les aiderai, s'ils sont sérieux, s'ils font des économies".

L'obstacle principal qui s'oppose au départ du quartier et à l'accès à l'indépendance de ces jeunes gens réside en effet dans la faiblesse de leurs moyens financiers : la fille de Faûziya, fiancée depuis plus de trois ans avec un jeune homme, garçon de café à 'Izbat al-Madabigh, "*rêverait de partir, mais ce n'est pas possible à cause du manque d'argent*". L'expatriation est également rêvée par beaucoup, d'autant qu'il est vrai que ceux qui se sont déjà expatriés ont pu rapidement trouver un logement indépendant : les frères de 'Aîd, expatriés en Irak, ont construit chacun leur habitation à Dâr al-Salâm ; Muhtar et Muhammad, partis au Koweït, ont fait pareillement dans ce même quartier de Dâr al-Salâm, tandis que l'une des filles de Yasmina, expatriée en Arabie Saoudite, s'est installée à Basatîn et qu'une autre, émigrée en Irak, a pu acheter un appartement à Imbâba où résidait déjà sa belle-sœur, etc. Mais la Guerre du Golfe et le prix croissant des visas ont rendu de plus en plus difficiles les expatriations. Sayyid, âgé de 27 ans et toujours célibataire, explique à ce propos : "*Je n'aime rien ici et si je pouvais, je partirais tout de suite. Mais je peux pas faire d'économie parce que je dois m'occuper de mes frères et sœurs* [depuis le décès du père]. *Je ne pense qu'à une chose, c'est partir d'ici. J'ai eu l'idée d'aller travailler à l'étranger, mais je n'ai pas réussi. J'ai des amis qui ont réussi mais pas moi, parce que mon père a refusé que je parte. Peut-être plus tard...*".

D'autres jeunes hommes ou jeunes femmes, déjà mariés et habitant 'Izbat al-Madabigh, souhaiteraient également quitter le quartier. C'est le cas de Hussayn qui déclare que, *"ici, c'est un endroit pour travailler, mais pas pour habiter. Nous étions obligés de nous installer ici, mais ce n'est pas un quartier pour vivre*". D'ailleurs, dès que cela lui a été possible, Hussayn a loué un appartement à Dâr al-Salâm pour y installer sa première épouse et ses six enfants – il vit avec la seconde à 'Izbat al-Madabigh. Ce sont souvent les parents eux-mêmes qui souhaitent une autre vie pour leurs enfants : Rab'ia (propriétaire), tout en affirmant être très attachée au quartier, espère pourtant que ses jeunes enfants partiront un jour de 'Izbat al-Madabigh – et cela même si elle disposait d'assez de place pour les loger dans sa demeure – parce que "*le quartier n'est pas beau comme le centre-ville, c'est un quartier dégradé*" ; elle souhaite également qu'ils continuent leurs études, même si, plus tard, dit-elle, ils travailleront peut-être dans les tanneries avec leur père. Certains parents anticipent le mariage et le départ de leurs enfants. Yasmina - qui ne supporte plus la pollution des tanneries ni les odeurs de glu et de gélatine - avait ainsi économisé pendant huit ans pour acheter un terrain à Basatîn en prévision du départ de ses enfants ; le terrain acquis, elle y avait fait bâtir une habitation de deux étages ; mais, à peine les travaux achevés, cette construction fut démolie en raison de l'édification de la *Ring Road* – autoroute périphérique. Cependant, malgré cet échec et la perte

de son investissement, car elle n'a pas été dédommagée, Yasmina espère toujours que ses enfants pourront s'installer dans un autre quartier.

En définitive, quasiment tous les locataires et même certains propriétaires souhaiteraient avoir les ressources suffisantes pour quitter, eux ou leurs enfants, 'Izbat al-Madabigh et ce désir de départ concerne également des personnes qui se disent très attachées au quartier en raison des multiples liens (affectifs, familiaux, professionnels, etc.) qui les relient à cet espace.

Si nous en croyons la définition habituelle de la communauté, il est, certes, possible de parler d'une "communauté" sa'îdie à 'Izbat al-Madabigh ancrée dans un "quartier". La communauté se définit en effet par l'existence de trois caractéristiques, à savoir les réseaux de relations interpersonnelles - source de sociabilité et de soutien à leurs membres -, un lieu de résidence commun, des sentiments et des activités solidaires (WELLMAN, LEIGHTON, "Réseau, quartier et communauté", 1981, 112) : au vu de ces critères, les habitants du Quartier des Tanneries constituent certainement à bien des égards une "communauté", encore renforcée par des origines géographiques communes. Si le quartier est un espace caractérisé par l'homogénéité morphologique et par des frontières visibles dans le paysage urbain et s'il est reconnu comme tel par les familles qui y vivent, alors, à l'évidence, 'Izbat al-Madabigh est un quartier, clos, qui a un sens et un contenu pour ses habitants qui y vivent depuis une quarantaine d'années. Or, ces deux notions de "communauté" et de "quartier" posent problème puisque les recompositions à l'œuvre, tant sociales que spatiales, témoignent que, d'une part, les liens communautaires sont exclusifs de certains ménages mais, de manière générale, tendent à se déliter et que, d'autre part, l'attachement au quartier, fondé notamment sur le sentiment de l'appartenance communautaire, est très relatif et de moins en moins intensément ressenti par les enfants du quartier.

A ces recompositions, qui donnent une autre "épaisseur" à un "territoire" qui ne peut être défini qu'à partir des vertus intégratrices de la "communauté" dans un "quartier", s'ajoutent les représentations du territoire de l'Autre dont l'analyse permet de complexifier encore davantage la compréhension des processus de recompositions territoriales.

c - "Vieux Cairotes" de 'Ayn al-Sira contre "migrants Sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh : le territoire de l'Autre

> *"(...) tout territoire suppose des frontières, des cadres, des limites, des enjeux, et là encore naissent des conflits, et des conflits décisifs, parce que le problème est de définir qui est habilité à être dit habitant, et qui est habilité à être dit barbare, qui est marqué du sceau de l'identique, et qui est marqué du sceau de l'étranger. Il y a là une injonction absolument incontournable. La frontière est bien entendu aussi la zone de toutes les osmoses, de tous les passages, de tous les*

> *transbordements. Mais un territoire apparaît toujours en lutte avec tout autre. C'est là une vision assez polémiste, polémique, de l'espace et du territoire ; en lutte, pourquoi ? Simplement pour un principe de distinction ; c'est un champ de conflit, ayant pour enjeu la spécificité, la singularité, la nomination. Tel est le schème organisateur d'un roman japonais qui narrait l'histoire de deux villages, l'un qui faisait face à l'autre dans la même vallée ; il y en a un qui s'appelait "le village d'en face", et l'autre, en toute réciprocité "le village d'en face". Le problème était alors l'engendrement de conflits mortels jusqu'à ce que chaque territoire se soit fait un nom.*" (Daniel Vidal, "Le territoire de l'altérité", *Sociologues en ville*, 1996, 47).

- ***Les représentations du territoire de l'Autre***

'Izbat al-Madabigh et 'Ayn al-Sira sont deux quartiers voisins, quasiment contigus, puisque simplement séparés par une rue qui, parfois, n'est large que de quelques mètres. Lorsque nous avons décrit ces quartiers, au début de ce travail[53], nous avons opposé la rectitude et la lisibilité de la cité 'Ayn al-Sira au "désordre" et à l'opacité des formes du quartier auto-construit que constitue 'Izbat al-Madabigh. Incontestablement, la morphologie et la fonctionnalité de 'Izbat al-Madabigh ne sont pas le produit d'urbanistes savants (!) mais découlent des rapports de force et des négociations entre les arrivants ; elles se fondent aussi sur une relation à l'espace interdépendante des pratiques spatiales et sociales. C'est cette articulation entre l'espace et ces pratiques qui est progressivement à l'œuvre lors de l'édification du quartier[54] comme en témoignent, par exemple, les "chevauchements" entre espace privé et espace public qui permettent le contrôle social au sein du quartier ou bien encore les imbrications entre résidence, famille et travail.

Qu'il s'agisse des caractéristiques physiques de ces deux quartiers – forme de tissu, forme de bâti – ou des pratiques de leurs résidents respectifs, les perceptions qu'en ont les habitants de 'Izbat al-Madabigh ou ceux de 'Ayn al-Sira sont tout à fait opératoires dans les processus de délimitation de territoires et de désignation de groupes sociaux. A 'Izbat al-Madabigh, certains habitants estiment que les résidents des blocs de 'Ayn al-Sira sont méprisants à leur égard – "*Les gens des blocs regardent de haut les gens d'ici, ils pensent qu'ils sont mieux que nous*" ('Ali) –, notamment en raison du type d'habitat et de quartier dans lesquels ils vivent : "*Les gens qui habitent dans les blocs disent qu'ici ce sont des échèches* [cabanes], *parce que ces gens habitent dans des blocs où il y a l'eau, l'électricité et que c'est propre*" nous explique Mahmûd ; ce à quoi son voisin 'Aîd, présent lors de l'entretien, répond : "*Je ne suis pas d'accord pour dire que ce sont des échèches, ici, parce que nous sommes égaux, eux et nous*". Or, si le qualificatif "échèches" est employé par les habitants de

---

53. Cf. *infra* "La construction du quartier ('Izbat al-Madabigh)", p.106.

54. La cité 'Ayn al-Sira, tout en étant une production urbanistique planifiée, n'est, bien sûr, pas exempte de cette relation espace-pratiques : nous avons essayer de le montrer dans un chapitre antérieur (cf. *infra* "Les appropriations de l'espace public à 'Ayn al-Sira", p. 396).

'Izbat al-Madabigh pour décrire leurs premières habitations – un habitat très précaire –, il ne correspond plus aujourd'hui à leurs demeures qui, pour au moins une partie d'entre elles, ont été reconstruites dans des matériaux résistants, ont été consolidées, agrandies, etc. – et, d'ailleurs, rares sont les habitants qui usent encore aujourd'hui de ce terme. Farag, pourtant, qui reçoit des clients de 'Ayn al-Sira dans son atelier de menuiserie, déclare que : "*Les gens de 'Ayn al-Sira m'ont longtemps fait des reproches parce que dès que tu gagnes un peu d'argent, ils te disent de changer de quartier. Ce quartier a quelque chose de spécial, ce sont des échèches ici, c'est un mauvais quartier. Dans ma maison, je n'avais pas d'eau, j'allais chercher l'eau dans une tannerie, la nuit pour ne pas être vu parce que j'avais honte*".

Lorsque les habitants de 'Ayn al-Sira, et notamment ceux qui résident à proximité des tanneries, évoquent leurs voisins de 'Izbat al-Madabigh, ils utilisent également ce terme "échèches" : "*Nous n'avons aucun rapport avec les gens d'en face. Il n'y a pas une grande différence entre les gens d'ici et les gens des échèches, mais les gens des blocs appellent les maisons d'en face " échèches " et ceux des tanneries appellent leurs maisons " 'izba "* [55] *parce que " 'izba ", c'est mieux que " échèches " ; ils ont amélioré la manière d'appeler leurs maisons. Ici, c'est 'Ayn al-Sira, de l'autre côté [de la rue], c'est 'Izbat al-Madabigh (...). Le nombre d'échèches a augmenté. Ce sont des constructions illégales car, si c'était légal, le gouvernement s'en occuperait. Le gouvernement a accepté de leur amener l'eau de la conduite principale* [qui passe entre 'Ayn al-Sira et le Quartier des Tanneries], *parce qu'il faut bien que les gens vivent, mais le gouvernement sait que c'est illégal en face. Il n'y a pas d'organisation* – achw'â'i - *dans les logements en face, si c'était légal, ça serait organisé"* (Yahya). "En face, ce sont des cabanes", "ceux d'en haut" et "ceux d'en bas", "c'est illégal", c'est "désordonné" ou "désorganisé", etc. : les discours sur le quartier voisin reposent sur la perception de sa morphologie et des traits du paysage et le vocabulaire afférent est souvent connoté préjorativement. Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'il y ait un "franchissement" de ces discours au travers de la "frontière" que constitue la rue de 'Ayn al-Sira séparant les deux quartiers puisque, de part et d'autre, chaque groupe sait, plus ou moins bien, à quoi s'en tenir sur l'image qu'il offre aux "gens d'en face" et sur les discours qui en découlent.

Mais ce sont plus encore les attitudes distinctives des habitants de ces quartiers respectifs, les comportements particuliers que chaque groupe assigne à l'autre, les spécificités qui singularisent le caractère ou les manières d'être des uns ou des autres, qui donnent finalement leur sensle plus fort aux représentations du territoire de l'Autre. Ainsi, davantage que les formes bâties, ce sont les modalités de l'accès au logement et les façons d'habiter qui expliquent, de part et d'autre, des modes de vie dissemblables et, de manière sous-jacente, des mentalités antinomiques - selon les habitants. Dans les blocs, en effet, "*la situation est différente. Ici, on ne peut pas appeler toute sa famille pour vivre ensemble. En bas, ils*

55. Nous rappelons que le terme *'izba* désigne à l'origine une habitation rurale.

peuvent venir et vivre ensemble parce que c'est une mainmise. Ici, il n'y a pas que des Sa'îdis, c'est mélangé ; en bas, ils sont tous du Sa'îd" (Yahya). Selon Mustafa, habitant de 'Ayn al-Sira qui loue un atelier dans la demeure de Chaûqi, résident de 'Izbat al-Madabigh, les "*caractères*" des gens sont différents d'un quartier à l'autre : "*Dans les blocs, il y a un caractère, dans les tanneries, il y a un autre caractère, même si cela n'influence pas les relations entre les gens. On les respecte, ça va... On ne regarde pas les gens là-bas de haut... Mais je préfère prendre mon déjeuner chez moi à 'Ayn al-Sira plutôt qu'aux Tanneries pour éviter de me mêler avec les gens là-bas... 'Ayn al-Sira, c'est bien pour le logement et les tanneries, c'est un mauvais quartier*" (le fait que Mustafa, en raison de son lieu de travail, connaisse une grande partie des habitants de 'Izbat al-Madabigh ou encore le fait que ses propres grands-parents soient originaires du Sa'îd ne paraissent pas influer sur sa manière de considérer le Quartier des Tanneries et ses habitants).

En large partie fondée sur le registre culturel, cette perception de la distinction des "caractères" des groupes habitant chaque quartier est "mise en langage" – par le biais de termes très précis – et se traduit par une mise en acte puisque "on ne se mêle pas à eux", puisque "nous n'avons pas de relations avec eux", etc. Ainsi, l'usage du terme "*masarwa*" - mot quelque peu ironique qui désigne l'Egyptien de Basse-Egypte ou le Cairote - est le pendant du terme "*sa'îdi*" lequel désigne l'Egyptien de Haute-Egypte et est symptomatique de cette manière de dire et de faire. Née au Caire, Wahda a été obligée de s'installer chez sa sœur à 'Izbat al-Madabigh, à la suite du tremblement de terre de 1992 ; elle emploie le terme dans le cotnexte suivant : "*Ici, la plupart des gens sont Sa'îdis. Ce n'est pas un problème de parler avec eux, mais quand il y a une dispute, ils se mettent en rage. Les Sa'îdis nous appellent "al-masarwa" ; ils sont persuadés que nous comprenons tout mieux qu'eux et qu'eux-mêmes sont bêtes (...). Il y a des disputes de temps en temps avec eux. Par exemple, un Sa'îdi a volé des poules à une voisine et ils se sont disputés. C'est difficile de les calmer parce qu'ils s'énervent très vite tandis que le " masarwa " reste très calme. Pour ma part, j'ai uniquement des relations avec des gens des blocs. A Zaynhom* [où Wahda résidait avant], *les relations étaient très différentes. Jamais personne ne s'insultait là-bas. Ici, les Sa'îdis ont détruit la maison de la voisine, derrière le marché, et je ne voulais plus rester dans ce quartier*".

De leur côté, les habitants des Tanneries portent également un jugement sur leurs voisins en vis-à-vis et, parfois, ils revendiquent leur différence : "*Il y a peu de relations avec les gens des blocs. Il n'y a pas de Sa'îdis dans les blocs, parce que ce n'est pas l'habitude* [la tradition] *des Sa'îdis* [d'habiter dans un bloc]. *Les gens qui vivent dans les blocs nous voient comme des gens qui aiment avoir de l'espace. Je refuse d'habiter dans les blocs et d'habiter avec d'autres gens parce que je suis Sa'îdi. Je préfère habiter tout seul, avec ma famille, parce que c'est la tradition chez nous et parce que j'ai des enfants. Je ne pourrais pas habiter avec d'autres familles et louer un appartement dans les blocs*" (Chaûqi). Plusieurs autres habitants mettent encore en avant l'intensité des relations de voisinage à 'Izbat al-Madabigh

pour expliquer l'incompréhension qui règne de part et d'autre de la rue 'Ayn al-Sira : "*Les habitants des blocs n'aiment pas les Sa'îdis parce qu'ils sont toujours ensemble. Ils sont jaloux de nous, ils essayent de faire la même chose que nous, mais ils ne le peuvent pas.... Ce sont des étrangers et nous n'avons pas de relations avec eux... Il y a souvent des disputes avec eux, à cause des enfants*" (Na'ama).

Distinction culturelle parce qu'il s'agit de modes de vie différents, certes, mais aussi parce qu'il s'agit de comportements quotidiens différents. Ainsi est-il difficile, sinon impossible, de s'entendre avec les Sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh car "*ils ne sont pas éduqués*" ('Abd al-Hamîd), car "*ce sont des gens grossiers*" (Whada) ou encore, ainsi que l'explique Nahla, parce que "*les gens des blocs pensent que les gens des tanneries posent toujours des problèmes*". Cependant, toujours selon Nahla – habitante de 'Ayn al-Sira – "*les gens des tanneries aiment bien les gens des blocs, car ils tentent toujours d'avoir des relations avec eux, parce qu'ils trouvent qu'il y a de bonnes relations ici. Les gens d'ici, par exemple, aiment bien avoir des relations avec des gens de Masr al-Gadîda* [Héliopolis, quartier réputé aisé du Caire] *parce que c'est mieux qu'ici et les gens des tanneries font pareil avec ceux d'ici... Les gens des blocs se connaissent entre eux mais n'ont pas de relations avec les gens des tanneries".*

Il serait possible de multiplier les exemples de propos qui émanent des habitants vivant de part et d'autre de la rue 'Ayn al-Sira, rue étroite qui apparaît toutefois comme une véritable ligne de démarcation ne pouvant être franchie qu'en paroles, symboliquement donc par ces propos portés par chaque groupe sur son vis-à-vis. Mais l'efficacité de ces discours réside principalement dans leur participation "active" au processus de délimitation des territoires : si ces discours sont, à nouveau, sous-tendus par une trame identitaire, il ne s'agit plus seulement de "l'auto-identarisation" ou des références au territoire du Soi – à savoir, par exemple, le sentiment d'appartenance à une communauté sa'îdie sur une base territoriale précise, le quartier - , mais de l'identification et de la désignation du voisin, de l'Autre. En ce sens, "*l'affirmation identitaire peut résulter d'une volonté interne (propre aux individus concernés) ou externe (dictés par les autres) et plus vraisemblablement d'une conjugaison des deux. Pour F. Barth*[56]*, la qualification et l'auto-qualification ethnique constituent un facteur de spécificité sociale d'une réelle efficacité : " dans la mesure où les acteurs ont recours à des identités ethniques pour définir leur catégorie et celles des autres dans des buts d'interaction, ils constituent des groupes ethniques au sens organisationnel du terme ". L'intérêt de cette proposition n'étant pas de permettre d'établir des typologies fixistes de comportements, mais de s'interroger sur la façon dont sont reconduits des ensembles spécifiques mais changeants de traits socio-culturels. En d'autres termes, l'utilisation des*

56. Frederick Barth, *Ethnic Groups and Boundaries*, Little & Brown, Boston, 1969, 153 p.

ethnonymes apparaît selon J.L. Amselle[57] *comme " performative ", c'est-à-dire que "l'application d'un signifiant à un groupe social crée d'elle-même ce groupe social"*." (RAULIN, "Où s'approvisionne la culture ?", 1994, 107, souligné par nous B.F.).

L'identification et la désignation de l'Autre constituent une "relation" (une "*interaction*") qui s'inscrit dans l'espace ; c'est cette relation qui fait exister – au moins autant que tous les autres facteurs qui ne dépendent pas d'elle - et attribue un sens et une "consistance" au territoire : dans une sorte de jeux de miroirs déformants, les représentations externes répondent aux représentations internes pour les confirmer, les affirmer, les contredire et les réinterpréter. Plus précisément, la territorialité repose sur un système relationnel ou, mieux encore, sur "*un système de relations qu'entretient une collectivité, partant un homme, avec l'extériorité. Celle, en somme, d'un système de " relations à l'altérité ", cette dernière étant entendue comme " non pas seulement l'Autre, le semblable, mais tout ce qui est extérieur à soi-même ". (...) la territorialité ne se confond pas avec un lien spatial, mais tisse toujours le rapport de chacun avec les autres acteurs (...)*" (TIZON, "Qu'est-ce que le territoire ?", 1996, 26)[58].

Si la territorialité est un rapport à l'extérieur, ce rapport peut parfois être conflictuel : lorsque la "frontière" – la rue 'Ayn al-Sira - qui sépare le territoire des habitants de 'Izbat al-Madabigh de celui des résidents de la cité nassérienne ne semble pas assez imperméable ou lorsque des "incursions" de l'Autre se produisent sur son territoire, il devient alors absolument nécessaire de le défendre.

---

57. Jean-Loup Amselle, "Ethnies et espaces", *Au cœur de l'ethnie*, Amselle et M'Bokolo ed., La Découverte, Paris, 1985, 226 p.

58. Philippe Tizon cite Claude Raffestin : Raffestin, "Paysage et territorialité", *Cahiers de Géographie du Québec*, 1977, pp. 130-133.

- Abû al-Wafâ' et ses vaches : les incursions sur le territoire de l'Autre ou le "manque d'urbanité" des Sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh

Assurément, dans le Quartier des Tanneries, la personne de Abû al-Wafâ' est critiquée par certains de ses proches voisins. On comprendra alors que, parmi les habitants du quartier d'en face, de 'Ayn al-Sira, elle focalise contre elle un grand nombre de griefs, y compris émanant des résidents de blocs éloignés des tanneries dont certains n'ont jamais rencontré cet homme. Sayyid, qui habite loin de 'Izbat al-Madabigh, pense ainsi que "*Abû al-Wafâ' est le nom d'un quartier : c'est une famille qui s'appelle Abû al-Wafâ' qui est venue de la campagne, du Sa'îd, avec des vaches. Aujourd'hui, ils sont très nombreux. Il y a des relations pour les achats entre les deux quartiers mais il n'y a pas de rapports personnels entre eux et nous. Les gens se marient entre eux... Ce sont des gens différents puisqu'ils sont d'Abû al-Wafâ', le nom de leur village*". De même, Fatma, voisine de Sayyid, estime que *"cela sent mauvais à 'Ayn al-Sira, à cause des vaches de Abû al-Wafâ'* ". Quant à Mahmûd, qui réside quelques blocs plus loin, il connaît également Abû al-Wafâ' à cause de ses vaches, mais aussi parce qu'il lui achète un mouton pour l'A'îd.

Toutefois, ce sont les habitants des blocs situés à proximité des tanneries qui "connaissent" le mieux Abû al-Wafâ'. Nahla, qui vit près de 'Izbat al-Madabigh, déclare à propos de Abû al-Wafâ' : "*Il y a trois mois, Abû al-Wafâ' a brisé tous les lampadaires du quartier. Ma mère a appelé la police, mais personne n'a voulu le dénoncer parce que tout le monde a peur de lui et de sa famille. Ils sont armés et ont des pistolets. Il y a d'autres gens qui sont armés comme lui et qui participent à des trafics de drogue*[59]*, ils ont d'abord été arrêtés, puis la police les a relâchés... Avant, Abû al-Wafâ' envoyait sa femme passer entre les blocs avec une vache pour vendre le lait, mais les gens des blocs n'aiment pas ce lait car il n'est pas propre.*"

Aux yeux des habitants de 'Ayn al-Sira qui résident face aux habitations de 'Izbat al-Madabigh, les vaches d'Abû al-Wafâ' sont l'une des principales causes de la dégradation de leurs conditions de vie dans la cité : les émanations des tanneries et fabriques de glu les importunent, mais ce sont essentiellement des vaches d'Abû al-Wafâ', qui dégageraient une odeur très désagréable, dont tous se plaignent. Gardés par des enfants, les animaux circulent entre les blocs de 'Ayn al-Sira, ce qui est "*affligeant pour nous, car ce n'est pas la campagne ici*" (la sœur de 'Abd al-Hamîd), "*ce qui souille le quartier*" (Yahya) et ce qui favorise la transmission de "*microbes*" (Nasra). De plus, les résidents des blocs situés à la lisière de

---

59. Effectivement, le quartier des Tanneries était réputé pour ses trafics de drogue, depuis lors considérablement réduits à la suite des nombreuses interventions de la police au cours des années quatre-vingt. Cependant, la vente et la consommation de drogues douces y sont restées des pratiques courantes, même si la majeure partie du trafic paraît s'être concentrée dans les deux petites cités d'urgence de 'Ayn al-Sira.

'Izbat al-Madabigh reprochent à Abû al-Wafâ' de parquer, dans des enclos au pied de leurs propres immeubles, un grand nombre de moutons qu'il acquiert avant la fête du Sacrifice (il n'y a pas d'espace libre suffisamment vaste à 'Izbat al-Madabigh pour qu'Abû al-Wafâ' puisse y garder ses bestiaux). De façon générale, Abû al-Wafâ', figure emblématique de 'Izbat al-Madabigh - puisqu'il semble, à lui seul, incarner tous les habitants des Tanneries - a "*transformé le quartier en campagne*". Il est la figure emblématique justifiant que l'on affirme que, depuis l'installation des Sa'îdis, la cité *"a changé*", est "*devenue sale*" car, si chaque semaine, ses habitants nettoient les rues, "*les ordures reviennent parce que les gens d'en face jettent leurs poubelles chez nous* [entre les blocs]" (Nasra)[60].

Les arguments prouvant – ou avancés pour prouver - le manque de civilité d'Abû al-Wafâ', de sa famille et de l'ensemble des habitants du Quartier des Tanneries – puisque, aux yeux des habitants de 'Ayn al-Sira, il s'agit d'une même grande famille – sont très nombreux : ils seraient "*très malpolis*" et "*mal éduqués*" ('Abd al-Hamîd, Nasra), ils possèderaient des armes - des haches, des couteaux, des bâtons, des armes à feu selon les uns et les autres - et seraient l'unique cause des bagarres dans le quartier ; on ne sait de quoi ils vivent "*car ils ne travaillent pas*" (Yahya), mais ce sont sans doute les "*trafics de drogue"* qui expliquent leur "*richesse*" (Nasra). Du fait de leur puissance, car ils sont unis, de leur violence et de leur impunité notoire, personne n'ose s'opposer à Abû al-Wafâ' et à sa bande et même plusieurs habitants avouent leur crainte à l'instar de Nasra : "*Si tu interroges Abû al-Wafâ', il ne te dira peut-être pas toute la vérité... Il ne faut pas que tu dises que tu m'as parlé sinon j'aurais des problèmes et ils peuvent frapper mon fils... Les gens ont peur des disputes avec Abû al-Wafâ'... En réalité, ce n'est pas un costaud, c'est même un homme maigre, mais, s'il y a une dispute, tout le monde se rassemble pour le défendre. C'est pour cela que les gens d'ici ne veulent pas avoir de relations avec eux. Abû al-Wafâ' paye des pots-de-vin aux militaires, aux policiers, mais le gouvernement ne le sait pas. Il ferme les yeux sur la situation de ces gens, sur les vaches, sur les ordures (...). Ici, c'est devenu un mauvais quartier à cause des gens d'en face. Avant c'était propre, mais quand les Sa'îdis se sont installés, le quartier a changé. Parce que c'est à cause d'eux qu'il y a des ordures.* "

Nasra n'est pas la seule à établir un lien de cause à effet entre la détérioriation de 'Ayn al-Sira et la présence des habitants de 'Izbat al-Madabigh. Ainsi, le manque de civilité et d'urbanité des Sa'îdis "déborderait" sur le territoire même de la cité et les conséquences de ce dépassement de la frontière sont tout à fait sensibles, puisque la cité serait devenue une "campagne". Or, et c'est bien la logique sous-jacente aux discours des habitants de 'Ayn al-

60. Rappelons qu'il n'y a pas de ramassage des ordures à 'Izbat al-Madabigh, ce qui pose problème à ses habitants dont certains, effectivement, déposent leurs déchets entre les blocs de 'Ayn al-Sira.

Sira, la raison principale des problèmes entre les deux groupes voisins serait la "nature" même des Sa'îdis : des migrants qui seraient restés des paysans – ils élèvent des vaches en ville -, qui auraient apporté avec eux leurs manières de vivre – en famille, en bande -, leur (mauvaise) éducation et leur (in)culture. Inversement, les habitants de 'Ayn al-Sira seraient des Cairotes – *masarwa* – dont le niveau social et culturel serait plus élevé que celui des Sa'îdis ; ils seraient plus intelligents, mieux éduqués et aspireraient à fréquenter les – et à ressembler aux ? – gens de Masr al-Gadîda, quartier censé réunir des habitants aux positions sociales supposées être supérieures aux leurs. Autrement dit, l'incompatibilité, à tous les niveaux, entre les "paysans sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh qui, malgré leur temps de présence en ville, ne seraient pas parvenus à s'adapter et à adopter des comportements "urbains", et les "citadins cairotes" de 'Ayn al-Sira serait irréductible[61].

Pour se protéger de l'empiétement des vaches d'Abû al-Wafâ' et, plus encore, pour se prémunir contre tout ce qui émane des Sa'îdis des Tanneries - saletés, microbes, insultes et autres mots grossiers, jusqu'à la vue des habitations d'en face et à l'odeur de la glu et des vaches –, les habitants du bloc 75 de la cité ont édifié en commun un jardin au pied de leur immeuble, assez vaste puisqu'il s'étend sur tout la longueur du bâtiment et que sa largeur atteint une dizaine de mètres par endroits. Mais la construction de ce jardin (en 1989) a donné lieu à un conflit violent avec les habitants de 'Izbat al-Madabigh, ainsi que l'explique Yahya : "*Nous nous sommes battus à cause du jardin. Ceux d'en face sont venus avec des bâtons, tous ensemble, les hommes et les femmes, pour se battre... C'était à cause des vaches, mais aussi parce qu'ils voulaient construire des ateliers, des magasins et mettre sécher la glu en dessous de chez nous. Nous avons pensé faire le jardin pour les en empêcher, mais ils étaient furieux contre nous et il y a eu une grosse dispute. Nous construisions le jardin et ils venaient pour le*

61. En dépit de l'ancienneté de leur établissement dans le quartier - puisqu'une partie des "migrants sa'îdis" s'est installée avant les résidents des blocs de 'Ayn al-Sira -, l'impression demeure que, aux yeux de ces derniers, les habitants de 'Izbat al-Madabigh sont toujours des "nouveaux venus" et des *outsiders* tels que les décrit et les définit Norbert Elias : "*Dans tous ces cas, les nouveaux venus s'appliquent à améliorer leur position, et les groupes établis à maintenir la leur. Les premiers s'offusquent de la place subalterne qui leur est faite et souvent tâchent de s'élever, tandis que les seconds s'efforcent de préserver leur supériorité que semblent menacer les nouveaux venus. Dans leur rôle de marginaux* [outsiders]*, ceux-ci sont perçus par les établis* [established] *comme des gens " qui ne savent pas quelle est leur place ". Ils choquent les installés dans leur sensibilité en se conduisant d'une manière qui trahit clairement leur infériorité sociale. Et pourtant, dans bien des cas, les groupes de nouveaux venus sont portés, en toute innocence, à se conduire, au moins pour un temps, comme s'ils étaient les égaux de leurs voisins. Ceux-ci hissent les couleurs. Ils défendent leur supériorité, leur statut et leur pouvoir, leurs normes et leurs croyances, et, dans cette situation, ils se servent presque partout des mêmes armes – entres autres, potins humiliants, croyances infamantes concernant le groupe dans sa totalité mais nourries de l'observation de sa pire section, stéréotypes verbaux dégradants – et, autant que possible, ils excluent les autres de toute source de pouvoir (...). Assez souvent, ils peuvent même amener les marginaux à accepter d'eux-mêmes une image modelée sur la " minorité des pires ", ainsi qu'une image des établis modelée sur la " minorité des meilleurs " (...). Souvent , ils peuvent imposer aux nouveaux venus la conviction que leur infériorité vis-à-vis du groupe établi n'est pas seulement de pouvoir mais aussi de "nature". Et cette intériorisation, par le groupe socialement inférieur, de ces convictions dépréciatrices façonne si fortement leur conscience et leur image d'eux-mêmes qu'elle renforce considérablement la supériorité et la domination du groupe établi.*" (ELIAS, *Logiques de l'exclusion*, 1997, 240-241).

détruire. Cela s'est produit plusieurs fois. Puis, nous avons appelé la police qui a déclaré que tous les terrains devant les blocs étaient réservés aux jardins. Depuis ce temps-là, la police passe tous les soirs dans le quartier d'en face". Enclos d'un haut grillage renforcé par des plaques de tôle, le jardin des habitants du bloc 75 est entretenu par les résidents du blocs, ceux qui disposent d'un peu de temps pour s'en occuper. Surtout, comme le déclare Nasra, "*le jardin fait comme une barrière*" entre les habitants des deux quartiers.

Enfin, dans quelle mesure ne se surimpose-t-il pas à ces représentations de l'Autre et de son territoire, l'image de la "cité nassérienne" que fut 'Ayn al-Sira et celle de l'histoire résidentielle de ses habitants ? Emaillant les propos des habitants de 'Ayn al-Sira, les souvenirs de la cité telle qu'ils la percevaient à ses débuts – les phrases comme : "Avant, la cité était belle et propre " sont récurrentes – attestent de tout ce que les habitants de la cité ont perdu et confirment l'ampleur du "désastre" survenu à partir du moment où, selon eux, les Sa'îdis se sont installés en face de leurs habitations.

- Les jardins ou le paradis perdu des habitants des blocs

Lorsque les habitants des blocs situés en lisière des Tanneries évoquent la cité 'Ayn al-Sira telle qu'elle était "*avant*", ils se remémorent "*la vue qui portait jusqu'aux Pyramides*" ('Abd al-Hamîd), "*le bon air, le soir au balcon, comme à Alexandrie*" (Nasra), et, pour plusieurs d'entre eux, "*les jardins qu'il y avait en face*" (Yahya, Nasra, Nahla). Or, lorsque les habitants de 'Izbat al-Madabigh décrivent le terrain sur lequel ils sont édifié leurs premières habitations, ils s'accordent tous à déclarer qu'il s'agissait d'un sol pentu, vide de toute vie, parsemé de rocailles et autres débris - qu'ils ont d'ailleurs utilisés pour construire leurs cabanes originelles.

Mais, finalement, peu importe la réalité de ces jardins à partir du moment où, aux yeux des habitants des blocs, ceux-ci représentent toujours l'emblème d'un temps révolu, celui de la cité nassérienne des années cinquante. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué dans un précédent chapitre, ces années correspondent, pour les habitants de la cité, à une époque pendant laquelle la promotion résidentielle, concrétisée par l'emménagement dans les nouveaux logements de 'Ayn al-Sira, s'était accompagnée, pour beaucoup d'entre eux, d'une effective promotion sociale. D'une certaine manière, il était devenu possible de s'échapper des vieux quartiers de la ville et, pour certains ayant bénéficié d'un relogement dans la cité, de fuir un habitat inconfortable, sinon précaire. De plus, ces années-là furent aussi celles d'une

relative aisance matérielle qui permettait d'accéder à des biens de consommation nouveaux et d'envoyer les enfants à l'école, puis, parfois, à l'Université[62].

Si les premiers habitants du Quartier des Tanneries se sont installés dans les années quarante, c'est-à-dire antérieurement aux résidents des blocs de 'Ayn al-Sira, les habitations qui font directement face aux blocs ont été édifiées un peu plus tardivement, à partir des années cinquante, avant d'être consolidées et graduellement agrandies dans les années soixante et soixante-dix[63]. Il est fort probable que, pendant la période initiale d'édification de 'Izbat al-Madabigh, période d'hésitation et de remise en cause par les pouvoirs publics, les habitants de ce quartier ne devaient pas être très "gênants" pour leurs voisins de 'Ayn al-Sira : le contraste entre les échèches (cabanes) du Quartier des Tanneries et les nouveaux blocs de la cité était certainement frappant, mais les "Sa'îdis" ne semblaient pas constituer une menace pour leurs voisins de la cité nassérienne ; au contraire même, puisque Yahya nous explique que ceux-ci, dépourvus d'eau courante, venaient s'approvisionner en eau dans les blocs.

Plus de trente ans plus tard, la position des uns et des autres a considérablement changé. Certains habitants du quartier des Tanneries et, notamment, ceux qui résident en face des blocs de 'Ayn al-Sira, se sont progressivement enrichis. Ils ont édifié des habitations de deux, trois voire quatre étages qui leur permettent de loger l'ensemble de leur famille, en particulier, leurs enfants mariés ; et, souvent, de louer à d'autres qu'à des membres de leur famille des pièces ou des ateliers, ce qui leur apporte un revenu non négligeable. Les niveaux de confort de leurs logements ont également progressé puisqu'une partie des habitants de 'Izbat al-Madabigh disposent maintenant de l'eau courante, de l'électricité, du tout-à-l'égout et qu'ils ont acquis de nouveaux biens de consommation tels que télévisions et autres appareils électro-ménagers, mobilier et objets de décoration. Enfin, certains d'entre eux sont, selon les habitants de 'Ayn al-Sira, "*très riches*" (Yahya), sinon "*millionnaires*" (Nasra), ou encore, ils gagnent "*10 000 £e par semaine et possèdent des camions*" (Cha'bân) grâce à leurs commerces de toutes sortes...

Si elles ne concernent pas, loin de là, la majorité des habitants du Quartier des Tanneries, ce sont poutant ces ascensions sociales ostensibles – ou bien plus "visibles" que les situations de pauvreté dans lesquelles se trouvent les autres habitants des Tanneries – auxquelles ont assisté, en spectateurs placés aux premières loges, les résidents des blocs situés à la frontière du quartier. Et il est manifeste que, en comparaison de ces quelques ascensions sociales remarquables à 'Izbat al-Madabigh, les conditions de vie d'une large partie des habitants de 'Ayn al-Sira se sont fort dégradées. La captivité résidentielle des enfants devenus adultes et la promiscuité dans les appartements qui en résulte, le chômage des jeunes gens qui

62. Cf. *infra* "Habiter une cité nassérienne : une histoire résidentielle", p. 189.

63. Cf. *infra* "Les prémices de l'ancrage résidentiel : la construction du "quartier", p. 106.

ont suivi des études, supérieures pour certains, et la frustration ainsi que la précarité matérielle qui en découlent, l'impossibilité de se marier en raison de l'extrême modestie des ressources financières sont les symptômes du déclassement social des habitants des blocs. A ceci s'ajoute le sentiment d'avoir été abandonnés par l'Etat, eux qui étaient les "enfants chéris" du régime nassérien, ainsi que le fait que la cité, n'étant plus entretenue par personne, est livrée à elle-même. Enfin, les appartements de 'Ayn al-Sira, qui pouvaient symboliser dans les années soixante la réussite résidentielle et sociale d'une large partie des habitants de la cité, ne représentent aujourd'hui plus rien de tel : les appartements sont "devenus" exigus et inconfortables, aux dires des habitants eux-mêmes, et ces derniers n'ont plus, pour beaucoup, les moyens d'entretenir les blocs défigurés – selon leur propre expression - par les extentions bâties.

En lieu et place du jardin qui incarnait – au même titre que les appartements neufs, les squares et tous les services nouveaux qui existaient à 'Ayn al-Sira – la cité des origines, les résidents des blocs ont observé, impuissants, l'installation et l'amélioration des conditions d'habitat et de vie de leurs vis-à-vis sa'îdis tandis que, dans le même temps, les leurs se détérioraient. Aussi, à ce qui apparaît de prime abord comme une différenciation culturelle qui oppose les "migrants sa'îdis" aux "Cairotes des blocs" s'ajoute, lorsque l'on y regarde de plus près, une distinction sociale : ce n'est sans doute pas tant le "Sa'îdi" d'en face, en tant que tel, qui n'est pas acceptable par les "Cairotes" que les bénéfices matériels et symboliques qu'il a tirés de son enracinement en ville et de son insertion professionnelle - très graduelle pourtant, rappelons-le - dans les activités de tannage puis de fabrication de glu et gélatine. La transmission d'un patrimoine immobilier, mais aussi professionnel lorsque les pères lèguent aux fils à la fois leur habitation et leur fabrique de glu, témoigne en partie de cette intégration qui est également constatée par les habitants de 'Ayn al-Sira. Cette intégration est ainsi l'une des raisons pour laquelle, par exemple, les hommes des Tanneries n'ont pas de difficultés à se marier, puisqu'ils peuvent ajouter un étage supplémentaire à la maison paternelle ('Abd al-Hamîd, 40 ans, célibataire), pour laquelle, de même, ils trouvent du travail facilement dans les fabriques de glu et de gélatine où ils gagnent beaucoup d'argent (Wahda), etc.

L'évolution des positions sociales dans un sens ascendant pour quelques-uns des habitants de 'Izbat al-Madabigh exerce d'autant plus d'effets sur les résidents des blocs qu'elle les renvoie à eux-mêmes et à l'étiolement de leur statut résidentiel et social. La démarcation territoriale que constitue le jardin créé devant le bloc 75 par les habitants de celui-ci, signe tangible de protection et même d'autodéfense de ce que les habitants de 'Ayn al-Sira considèrent comme *leur* territoire, devient ainsi nécessaire lorsque les distinctions sociales ne sont plus intelligibles spatialement : autrement dit, la proximité d'une population – celle des Tanneries – perçue comme culturellement et socialement différente se transforme en une promiscuité très mal vécue parce que les écarts de condition sociale et des modes de vie, qui

tendent à se résorber, ne sont plus inscrits dans l'espace résidentiel et ne se matérialisent plus par des positions sociales et résidentielles différenciées[64].

De ce fait, il n'est pas surprenant que le vœu le plus cher de la fille de Yahya soit de "*détruire les habitations d'en face*" pour créer à la place un grand jardin, que Nasra désire la délocalisation des tanneries pour que le quartier devienne "*touristique*" grâce à la présence de l'aquedu ;, ou encore que la sœur de 'Abd al-Hamîd ne souhaite qu'une chose : quitter ce quartier et s'installer dans la ville nouvelle de Six Octobre.

- La porosité des territoires : les migrants sâ'idis, des citadins comme les autres?

Plus haut, dans ce même Chapitre, nous avons abordé la récurrence des référents identitaires, l'intensité des relations de voisinage ainsi que la superposition des liens familiaux, professionnels et sociaux à 'Izbat al-Madabigh, tous éléments qui permettent de parler d'une véritable communauté territorialisée dans le "quartier". Mais nous avons aussi évoqué ultérieurement les "fêlures" de ce territoire des Sa'îdis ; en effet, un certain nombre de signes atteste que l'homogénéité sociale et l'unité de la communauté, exaltées dans les discours, n'évitent pas les conflits et les exclusions. De même, de nombreux "petits" changements montrent que certaines des contraintes supportées par les premiers arrivants ne sont plus admises par leurs enfants, lesquels souhaitent ardemment quitter le quartier ou, autant que faire se peut, tentent de le quitter. Les conditions de logement et la promiscuité résidentielle sont ainsi vivement critiquées par plusieurs de ces enfants qui font part de la "*honte*" qu'ils ressentent lorsqu'ils reçoivent leurs camarades chez eux. Dans le même ordre d'idées, si, pour les pères, chercher à se faire embaucher dans les tanneries ou tenter de travailler dans les fabriques de glu était une dmarche qui allait de soi, cela ne l'est plus du tout autant pour un certain nombre de jeunes gens du quartier qui aspirent à exercer un métier physiquement moins épouvant. Enfin, se marier avec un fils ou une fille du quartier – et, avant tout, originaire du même *balad* – ne correspond plus non plus à une démarche systématique de la part des jeunes adultes de 'Izbat al-Madabigh.

Mais ce ne sont pas les pratiques ou les intentions seules qui évoluent, ce sont aussi les discours des habitants de 'Izbat al-Madabigh. Cette évolution traduit la dilution des relations avec le lieu de naissance ou le territoire des origines. C'est ainsi que la femme de Chaûqi affirme : "*Je suis née ici, c'est chez moi ce quartier*", tandis que Chaûqi confirme : "*Aujourd'hui, nous sommes vraiment du Caire, c'est ici mon pays*", et que Fangaria déclare : "*Notre pays natal* [balad],*c'est le Sohag, mais sur notre carte d'identité, nous habitons à*

64. Colette Petonnet écrivait en 1979 à propos des habitants des cités françaises : "*L'effacement des différences engendre la confusion. Dès lors, chacun essaie de se désolidariser de l'ensemble, d'échapper au nivellement. Pour sauvegarder son identité, son moi menacé, chacun se débat pour son propre compte et, de peur d'être confondu, adopte une attitude défensive.*" (PETONNET, *On est tous dans le brouillard*, 1979, 166-167).

Masr al-Qadîma [Vieux Caire]... *Sohag, c'est seulement pour le lieu de naissance... Mais aujourd'hui, nous sommes de Masr al-Qadîma.*"

Ces changements se manifestent aussi par la multiplication des liens qui se nouent entre habitants du Quartier des Tanneries et habitants des blocs de 'Ayn al-Sira - au-delà des propos qui, de part et d'autre, stigmatisent "ceux d'en face". En effet, les exemples sont nombreux qui témoignent de relations ne s'établissant pas uniquement sur un plan professionnel : la plupart des clients de 'Ali, couturier aux Tanneries, résident ainsi à 'Ayn al-Sira et, parmi eux, Sayyid se déplace souvent dans la boutique du couturier où il reste de longs moments pour discuter avec 'Ali ; Nahla, jeune fille de 'Ayn al-Sira, et la fille de Yasmina, habitante de 'Izbat al-Madabigh, sont très amies et se rendent visite mutuellement ; Mustafa et plus encore Galâl ou 'Abd al-Amir qui, tous trois, habitent dans la cité mais travaillent à 'Izbat al-Madabigh, connaissent tous les habitants de ce dernier quartier – bien mieux que les voisins de leurs blocs respectifs –, y passent une partie de leurs soirées et prennent part à ce qui s'y déroule, etc. Les enfants de 'Izbat al-Madabigh qui sont scolarisés, le sont tous dans les écoles de 'Ayn al-Sira : leurs camarades de classe résident donc dans les deux quartiers et ainsi, que l'explique Muhammad Ismaïl, "*il y a des relations avec les gens de 'Ayn al-Sira à cause de l'école. Mon fils révise ses examens avec ses amis dans les blocs*". D'autres lieux que les écoles sont aussi partagés par les habitants des deux quartiers : le marché – où, par exemple, Nahla et la fille de Yasmina ont fait connaissance – ou la petite mosquée dont la construction a été initiée par les habitants des Tanneries, mais à laquelle certains des résidents des blocs ont participé et où ils se rendent.

Les pratiques sociales et spatiales des habitants des deux quartiers nous incitent à relativiser quelque peu l'ampleur des clivages et à considérer que la "frontière" séparant 'Izbat al-Madabigh de 'Ayn al-Sira est sans doute plus perméable qu'il ne semble de prime abord ou que les habitants ne veulent le faire accroire. Plus précisément, aux cohésions sociales et aux cohérences spatiales, souvent "revendiquées" par les habitants, qui permettent, indéniablement, de distinguer les deux espaces, se juxtaposent toutes sortes de manières de faire prouvant qu'il existe des "passages", des échanges, des pratiques multiples puisant dans des logiques qui peuvent parfois sembler contradictoires.

Parmi toutes ces micro-recompositions, parmi tous ces petits actes qui bouleversent progressivement les territorialités et remodèlent les territoires, il en est un qui nous paraît particulièrement emblématique : ce sont les alliances matrimoniales qui unissent les familles des deux quartiers. Yahya, qui est l'un des plus virulents contre ses voisins des Tanneries, a ainsi accepté que sa fille se fiance avec un jeune homme de ce quartier. De même, à 'Ayn al-Sira, 'Abd al-Hamîd estime que "*s'il y avait une fille bien en face* [aux Tanneries]*, pourquoi ne pas l'épouser ?*". Cependant, il précise encore : "*En principe, les*

hommes des Tanneries peuvent se marier avec des femmes des blocs, parce qu'ils peuvent trouver des appartements chez eux, ou bien aux Pyramides, ou bien à Dâr al-Salâm. Mais, le contraire, c'est plus difficile parce que nous ne pouvons plus ajouter d'étage ici. Il y a des exemples d'hommes qui se marient avec des femmes d'ici, mais pas l'inverse. Mais pourquoi ne serais-je pas le premier ?"

Si les alliances matrimoniales nous semblent particulièrement symptomatiques des recompositions territoriales, c'est bien parce qu'elles témoignent de la porosité des groupes sociaux et, par là-même, des territoires.

En des termes différents, les référents identitaires sont récurrents au fil des propos des habitants de Masâkin al-Zilzâl et de ceux des "sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh. Dans le premier exemple, ils se rapportent au quartier de provenance, au Caire, qui apparaît dans les discours comme l'espace emblématique d'une citadinité perdue, le lieu des relations de solidarité et de bon voisinage. Dans le second exemple, ils renvoient à la région d'origine, au* balad*, à l'espace originel de la famille élargie, au territoire des racines.

Et, dans les deux exemples, ces référents identitaires sont opératoires quant aux processus d'identification de Soi et de l'Autre, processus fondés pour partie sur des distinctions d'ordre culturel, pour partie sur des distinctions d'ordre social. Si ce sont ces distinctions qui permettent de désigner le voisin comme étant celui qui est "différent", ce sont elles encore qui justifient et expliquent, selon des habitants, les attitudes qui dérogeraient à la règle, les comportements qui seraient contraires aux normes. A Masâkin al-Zilzâl, il s'agit de "ces gens du tremblement de terre" qui ne sauraient se conformer aux nouvelles règles sociales, qui ne pourraient se "mettre à la hauteur" de ce qu'impose le nouveau logement dans la cité, ni perdre les "mauvaises habitudes" acquises dans les quartiers d'où ils sont originaires. A 'Izbat al-Madabigh, la conduite de certains habitants du quartier serait préjudiciable pour leurs proches voisins mais, plus encore, pour les résidents de la cité 'Ayn al-Sira : ici aussi, les Sa'îdis du Quartier des Tanneries - ou au moins ceux qui, aux yeux des résidents de 'Ayn al-Sira, semblent représenter la communauté toute entière - auraient conservé les coutumes et les usages de leur campagne d'origine sans avoir su s'adapter à la ville. Dans la nouvelle cité, à Masâkin al-Zilzâl, la réserve et la discrétion, l'ordre et la "propreté" constituent les principales règles normatives émanant des discours officiels sur les villes nouvelles qui sont - en partie seulement - intériorisées et diffusées par les habitants. Dans la vieille cité, à 'Ayn al-Sira, c'est le souvenir de la cité nassérienne des débuts ainsi que l'aisance matérielle et la

reconnaissance symbolique que signifiait vivre en ses murs qui resurgissent à la mémoire des habitants, et, en ce sens, le manque de civilité et d'urbanité des Sa'îdis qui aurait envahi le territoire de la cité n'est que le signe, ou le reflet, du lent déclassement social qui touche une partie des habitants de 'Ayn al-Sira.

A Masâkin al-Zilzâl et à 'Ayn al-Sira, c'est l'image de la cité et de ses habitants qui est en jeu et, dans un cas comme de l'autre, ce sont des représentations d'une certaine forme de citadinité - et non la citadinité en tant que telle - qui sont à l'œuvre et qui déterminent des manières de vivre "correctement" en ville.

CONCLUSION

"*L'espace n'est pas un biais pour échapper au social, c'est un véhicule pour le parcourir*"
Jacques Lévy, "Habitat et espace politique", 1989, p. 28

Nous nous étions donnée pour tâche en commençant ce travail de tenter de comprendre, dans toute leur complexité, les processus de territorialisation des citadins au Caire. Les itinéraires résidentiels constituait notre outil de travail, tandis que les changements d'échelle devaient nous permettre d'observer sous des angles à chaque fois différents notre objet d'analyse et de rendre compte de plus en plus finement du *sens* des itinéraires et des modes d'appartenance à la ville et à la société urbaine. Conformément à cette "démarche gigogne", le choix de quatre terrains d'enquêtes était loin de ressortir à une logique monographique qui aurait juxtaposé les études exhaustives de quatre quartiers de la capitale égyptienne, mais, au contraire, devait nous autoriser à nous poser des questionnements distincts mais volontairement complémentaires d'un quartier à l'autre.

A Chubrâ, la reconstitution des "généalogies résidentielles" des habitants de six immeubles, choisis pour leur exemplarité, nous avait permis de suivre, tout au long du XXème siècle, plusieurs générations de familles. Si, jusqu'aux années quarante environ, quelques-uns des premiers occupants de ces immeubles étaient originaires d'autres quartiers de la capitale, où ils étaient nés ou par lesquels ils avaient transité avant de s'établir dans ce qui constituait à l'époque un faubourg en voie d'édification, une large partie d'entre eux était native de la province et, notamment, des gouvernorats du Delta. Par contre, peu avant le milieu du siècle, les habitants qui s'étaient installés dans les immeubles de la partie nord de la rue Chubrâ, en cours de lotissement, avaient emprunté des parcours beaucoup plus hétéroclites : villes ou villages de Basse ou Haute-Egypte, quartiers de la vieille ville et de Chubrâ ou Rôd al-Farag constituaient leurs principaux lieux de naissance et également, pour ces derniers, des espaces de transition résidentielle. A ce titre, nombreux étaient les résidents des trois immeubles que

nous avions choisis dans le tronçon nord de la rue Chubrâ qui avaient déménagé, une ou plusieurs fois, abandonnant un habitat inconfortable ou exigu, situé dans les quartiers sud de Chubrâ ou dans le vieux Rôd al-Farag, pour emménager dans un nouvel appartement, localisé plus au nord ; d'autres, parfois, s'étaient établis à quelques rues seulement de leur précédent logement.

L'étude attentive de la localisation résidentielle à Chubrâ attestait que celle-ci n'était jamais le fruit du hasard, mais résultait d'un ensemble de choix et de contraintes qui agissaient de manière multidimensionnelle et inégale. Si les itinéraires des ménages s'orientaient vers Chubrâ, c'était tout autant grâce au marché du logement, relativement ouvert jusqu'au milieu des années cinquante, qu'en fonction de la présence de membres de la parenté déjà établis dans le quartier, qu'en fonction, encore, d'aspirations résidentielles liées aux représentations de l'espace. Aussi, pour certaines familles et dans les premières décennies du siècle, l'emménagement dans les beaux immeubles situés "sur" la rue Chubrâ témoignait-il de la mise en œuvre d'une stratégie résidentielle subordonnée à la quête d'une visibilité sociale liée leur statut professionnel ; tandis que pour d'autres, ceux qui, plus tard, s'installeraient, par exemple, à al-Hadâyiq Chubrâ – le Jardin de Chubrâ -, c'était la recherche d'un environnement calme et la proximité d'une population plutôt aisée qui avait motivé le déménagement à Chubrâ ; pour d'autres encore, de condition plus humble, ce n'était qu'après une étape de précarité résidentielle dans le vieux Rôd al-Farag qu'ils pourraient louer un petit appartement dans l'un des bâtiments d'allure modeste, caché par les façades imposantes des immeubles de la rue Chubrâ.

Des médecins, journalistes et artistes aux épiciers, employés et ouvriers en passant par les hauts et petits fonctionnaires et officiers de l'Armée, c'était toute une gamme de professions qui nous précisait encore qui étaient les *Chubrayyîn* qui avaient successivement occupé les logements des édifices étudiés. Toutefois, si chacun de ces immeubles se caractérisait par une composition sociale originelle relativement homogène, au fil du temps, d'une génération à l'autre, d'un appartement à l'autre, d'un étage à l'autre, les positions des habitants avaient évolué révélant tout autant la diversité sociale horizontale des quartiers qui composaient Chubrâ et Rôd al-Farag que la diversité verticale au sein d'un même immeuble. Quelques figures émergeaient - qui initiaient, par exemple, des stratégies d'extension résidentielle par le rachat d'appartements voisins –, attestant d'ascensions sociales parfois fulgurantes ; d'aucuns semblaient subir un lent déclassement à l'image de ces propriétaires d'immeubles qui, en dépit des surélévations ou des subdivisions, ne parvenaient plus à entretenir leur bien en raison des loyers bloqués ; d'autres, encore, paraissaient captifs de leur logement alors même que la transmission patrimoniale - celle du logement de père en fils - et la stabilité résidentielle intergénérationnelle masquaient l'évolution de leurs affectations sociales dans la société urbaine.

Quant aux itinéraires des enfants de Chubrâ qui, devenus adultes et accédant à l'indépendance, quittaient le quartier, ils reflétaient leurs nouvelles aspirations résidentielles et sociales : même si ces espaces n'étaient pas homogènes – il aurait été nécessaire de savoir dans quelle rue précisément ils s'étaient établis -, Masr al-Gadîda (Héliopolis) et, plus récemment, le quartier des Pyramides semblaient, pour beaucoup, plus conformes à leurs positions professionnelles que Chubrâ même, devenu "trop populaire" à leurs yeux. Mais, c'est aussi la fermeture du marché du logement dans ces quartiers devenus centraux qui avait imposé aux moins chanceux un départ vers des périphéries plus récentes telles que Chubrâ al-Khayma, plus au nord.

Mais, à ce stade de la démarche, la reconstitution des trajets des *Chubrayyîn* ne nous apprenait rien, ou trop peu, sur les mobiles qui avaient incité une grande partie de ces derniers, et, plus fréquemment, leurs parents ou leurs grands-parents, à venir s'installer au Caire et, souvent à Chubrâ ou à Rôd al-Farag même. Si nous avons voulu comprendre les processus qui expliquent ces motivations au départ en interrogeant les habitants du Quartier des Tanneries, c'est que nous présumions que la contemporanéité de leur migration nous autoriserait à entendre de "vive voix" les raisons ayant suscité leur départ de leur bourg ou village d'origine et la description du moment de leur arrivée dans la capitale. Or, en décortiquant les histoires de vie des primo-arrivants de 'Izbat al-Madabigh, nous nous apercevions progressivement que, sous un argument identique, à savoir la pauvreté et le manque de terres dans la région de provenance, les motifs de partance et, plus encore, les ressources mises en œuvre en amont et en aval du "voyage" étaient extrêmement diversifiés et jouaient un rôle essentiel dans les modalités *inégales* de l'établissement en ville : aussi, l'explication quelque peu univoque et généralisante par l'"exode rural" ne pouvait nous suffire, parce qu'elle occultait des stratégies familiales - plutôt qu'individuelles - extrêmement variées et qu'elle oblitérait les périodes d'hésitation, d'allers et de retours entre la capitale et la province et parfois les échecs de la migration car, pour beaucoup de ces hommes, les premiers temps à 'Izbat al-Madabigh furent extrêmement difficiles et ponctués de déguerpissements, initiés par l'Etat, remettant en question leur installation.

Temps des incertitudes, mais aussi des adaptations et des expériences qui n'ont pas été vécus "égalitairement" pas les uns et par les autres - et ceci dès le départ de la région d'origine - selon qu'un membre de la famille proche ou élargie se trouvait ou non en ville, selon la position professionnelle de ce dernier dans la hiérarchie des métiers du cuir et selon la situation résidentielle, parfois conflictuelle, par rapport aux autres habitants d'un quartier en construction. Mais, ici encore, il nous était impossible d'établir une typologie mécaniste des modalités de l'établissement en ville car, aussi bien la présence d'un oncle tanneur ou d'un

migrant "éclaireur" pouvait accélérer le processus de l'ancrage résidentiel et professionnel, aussi bien le voisinage de membres de la "grande famille" ne garantissait pas de façon inéluctable la stabilisation résidentielle et l'insertion dans les réseaux des métiers du tannage. Certes, pour certains habitants de 'Izbat al-Madabigh, la transmission des savoirs professionnels, l'aide à la mainmise sur le sol et à l'édification de l'habitation ou encore la protection "morale" de la "grande famille" pouvaient constituer un indéniable "accélérateur" de l'installation dans le quartier, alors que les trajets d'autres habitants étaient semés d'embûches, parsemés d'accidents de parcours octroyant une nouvelle orientation à leurs histoires de vie.

Face aux événements imprévisibles, graves ou anodins, qui allouaient un sens aux trajectoires, les comportements des habitants différaient, ce qui tendait encore à complexifier l'analyse de leurs itinéraires. Aussi, des itinéraires résidentiels qui, de prime abord, semblaient comparables – par exemple des trajets marqués par une grande instabilité ou, au contraire, par une remarquable stabilité - s'avéraient régis par des contraintes très différentes et ressortissaient à des stratégies opposées, tandis qu'il était possible d'établir de nombreux croisements, tant au niveau des ressources mises en œuvre que des desseins poursuivis, entre des itinéraires apparemment dissemblables.

Emergeant des processus d'édification du "quartier" des Tanneries, quelques-uns des aspects fondamentaux du territoire nous apparaissaient graduellement : la consolidation et l'agrandissement des cabanes initiales correspondaient à des étapes de construction, au sens littéral, du "quartier" sur ce bout de terrain pentu des Tanneries, mais signifiaient encore que le regroupement familial ou la constitution de nouveaux ménages devenait réalisable et qu'une petite communauté de migrants, quelque peu soudée par les aléas de l'installation en ville, se formait dans cet espace. Aussi l'ancrage résidentiel, familial et professionnel dans un "quartier" nous semblait-il constituer les prémices, indispensables même si vécus inégalement encore une fois, de la territorialisation.

Si, à 'Izbat al-Madabigh, nous pouvions déduire, dans un premier temps, que le "quartier" recouvrait presque exactement la strate la plus apparente du "territoire" – celui de la vie quotidienne, des relations sociales et, dans le cas des Tanneries, des activités professionnelles -, il devenait essentiel de savoir si le "quartier" – ou ce territoire, par nous-mêmes mis en évidence, défini et délimité - avait un sens pour les habitants. Or, les enquêtes que nous avions menées à 'Ayn al-Sira nous apportaient de nouveaux éléments de réponse qui enrichissaient notre approche du "territoire". En effet, les entretiens menés à 'Ayn al-Sira révélaient tout d'abord que les concordances qui pouvaient être établies au niveau des itinéraires – à savoir l'ancienneté de l'installation en ville, l'expérimentation passée du

logement social, la stabilité résidentielle dans la cité - étaient constitutives d'une "histoire résidentielle", encore renforcée par les alliances matrimoniales nouées au sein de la cité.

Cette histoire résidentielle, procédant de ces analogies entre les itinéraires, ne devenait toutefois vraiment significative que lorsque, au-delà des trajectoires, elle restait vivace dans les propos des résidents de la cité et ressortissait toujours à leur mémoire collective. Autrement dit, nous n'étions pas sûre que, sans cette mémoire collective au pouvoir extrêmement évocateur, le "quartier" – ou les "logements populaires" de la "cité nassérienne" dans l'exemple de 'Ayn al-Sira - correspondait bien à ce que nous en avions nous-mêmes perçu à 'Izbat al-Madabigh. Et, effectivement, l'évidence du "quartier" – la lisibilité du paysage qu'offraient la cité nassérienne, ses blocs et ses limites spatiales – nous dissimulait des itinéraires sociaux très divergents, mais aussi des représentations et des interprétations très contradictoires de la "cité populaire" et de son histoire ainsi que des pratiques du "quartier" très diverses. Il n'empêche : le sentiment d'appartenance à la "cité nassérienne", puis au "quartier" 'Ayn al-Sira, tel qu'il était perçu dans toutes ses variations par ses habitants, constituait une strate, quelque peu enfouie, du territoire, celle de l'identité collective qui se révélerait au grand jour quand l'intégrité spatiale et sociale de la cité serait menacée.

A 'Ayn al-Sira, l'étude des itinéraires résidentiels des habitants emménageant dans la "cité nassérienne", montrait que ces derniers provenaient des quartiers centraux du Caire et qu'une large partie d'entre eux y étaient nés. S'il paraissait clair, au fur et à mesure de l'avancement de notre travail sur la cité, que le changement de logement devait être replacé dans un contexte de promotion résidentielle et, plus largement, de promotion sociale lié aux bénéfices que la "petite" classe moyenne avait acquis pendant les "années Nasser", nous en savions néanmoins peu sur les conditions d'habitat et sur les mobilités résidentielles dans ces quartiers centraux.

Or, c'est par une sorte de "détour", celui qui nous avait conduit à mener des enquêtes auprès d'une population originaire de la vieille ville du Caire et relogée dans une cité de la périphérie de la capitale, que nous avons pu, en reconstituant précisément les conditions d'habitat à chaque étape résidentielle, associer les itinéraires des personnes interrogées et de leurs conjoints aux mécanismes du marché du logement. Sans oblitérer les singularités des itinéraires, ce qui ressortait de la centaine de trajectoires ainsi retracées était la faible amplitude d'un grand nombre de parcours résidentiels à l'intérieur de la ville : certes, par leur niveau de confort, les logements des uns différaient de ceux des autres ; assurément, certains ménages avaient subi une promiscuité résidentielle difficile à vivre tandis que d'autres avaient bénéficié, dès leur mariage, d'un vaste appartement ; incontestablement, la plupart étaient restés locataires toute leur vie dans le même logement alors que quelques-uns étaient parvenus à être propriétaires. Mais, ce qui apparaissait surtout c'est que, jusqu'aux

années soixante, nombreux étaient ceux qui, parmi ces habitants originaires de la vieille ville, avaient épousé quelqu'un de leur voisinage et s'étaient installés dans le quartier où ils étaient nés. Les quelques itinéraires de "longue distance" - c'est-à-dire du centre vers ce qui constituait à l'époque la périphérie - correspondant à un changement de type de quartier, de logement ou de statut d'occupation, n'en révélaient que mieux la territorialisation des autres itinéraires résidentiels qui se dessinaient dans un périmètre intra-urbain extrêmement restreint. Et, par exemple, s'il pouvait paraître compréhensible que personne ne parte d'un quartier de la vieille ville pour s'installer sur la rive gauche du Nil, il était, pas contre, plus surprenant de constater que, au sein même de cette vieille ville, les déménagements d'un qism à l'autre s'avéraient plutôt rares.

Jusqu'aux années 1960, la relative abondance de l'offre de logements pouvait favoriser la territorialisation des itinéraires résidentiels des ménages que nous avions rencontrés, mais, à partir des années 1970, la quasi-fermeture du marché immobilier dans les quartiers centraux plaçait le problème de l'accès au logement au cœur de la stratégie résidentielle des ménages en train de se constituer. Si nous observions que, de ce fait, leurs itinéraires s'échappaient du centre de la capitale pour se déployer vers les quartiers périphériques dits "informels" de la rive droite du Nil, nous constations également que ces échappées résidentielles ne se réalisaient pas de manière aléatoire puisque le choix de la localisation tendait à rendre l'éloignement minimal entre les couples accédant à l'indépendance résidentielle et le reste de leur famille.

Toutefois, la présence de "jeunes mariés" dans la cité périphérique où nous menions nos enquêtes témoignait aussi que l'habitat "non réglementaire" des quartiers de la grande banlieue du Caire ne représentait pas la seule alternative possible à la fermeture du marché du logement dans le centre-ville : mais alors, quelles étaient les motivations qui avaient incité ces jeunes couples à emménager dans une cité éloignée de plus d'une dizaine de kilomètres de la capitale et, qui plus est, encore inachevée ? Répondre à cette interrogation nécessitait de comprendre les ressorts de la politique du logement et, plus largement, de la politique urbaine d'implantation des villes nouvelles dans la grande périphérie du Caire. Or, en nous penchant attentivement sur les travaux décrivant et analysant ces politiques, nous nous apercevions que, si ceux-ci nous apprenaient beaucoup sur l'évolution morphologique de la capitale, sur les choix architecturaux et urbanistiques qui avaient conduit à l'édification des villes nouvelles dans le désert ou, encore, sur les mesures financières encourageant les Cairotes à s'y installer, ils nous disaient peu de choses sur ce que nous présumions être l'une des motivations essentielles des stratégies résidentielles de ces "jeunes couples", à savoir le rôle joué par l'image de la ville nouvelle, image véhiculée par des discours de toutes sortes.

Il nous fallait donc prêter une grande attention à cette image et à ces discours afin de saisir la mesure de leur pouvoir – s'ils en avaient un – et, plus encore, afin de savoir pourquoi et comment ils pouvaient être perçus, appropriés et sans doute reformulés par les habitants de ces nouvelles implantations urbaines. Il se trouvait, par ailleurs, que la cité périphérique que nous avions choisie comme terrain d'étude pour vérifier notre hypothèse présentait l'avantage de rassembler à la fois une population de "jeunes mariés" qui avait volontairement choisi de s'y installer et une population qui y avait été relogée de force, plutôt que de gré, après le tremblement de terre du 12 octobre 1992. Aussi, en raison des procédures différentes du relogement, pouvions-nous penser, à juste titre dans un premier temps, que les discours sur la ville nouvelle seraient interprétés différemment selon les groupes en co-présence et, encore, que les processus de territorialisation dans la cité distingueraient ces groupes les uns des autres.

Le décryptage de ces processus de territorialisation montrait, en effet, que les modalités de l'établissement dans une cité n'étaient pas exactement identiques pour les "jeunes mariés" qui avaient pu anticiper et préparer leur mobilité résidentielle et pour les "relogés". Pour ces derniers, les difficultés du déménagement proprement dit, le coût des transports et des dépenses quotidiennes ainsi que le montant des loyers à verser pour leur nouvel appartement - décuplé par rapport au loyer du logement antérieur -, rendaient le "prix" de la rupture résidentielle d'autant plus élevé que beaucoup se trouvaient déjà dans une situation matérielle précaire dès avant le relogement. Toutefois, malgré la peur d'une éviction de la cité, fondée sur des rumeurs menaçantes relatives à ceux qui auraient été dans l'incapacité de payer leurs loyers, nous pouvions observer tout ce que les habitants réalisaient afin de *s'installer* tant bien que mal : d'une visite à l'autre, l'agencement des appartements et les aménagements intérieurs s'étaient modifiés, les balcons avaient été transformés et des petits jardinets enclos étaient apparus au pied des immeubles. Pourtant, l'examen attentif des signes d'appropriation de l'espace - de l'espace habité aux espaces extérieurs - faisait apparaître la grande diversité des expériences mises en œuvre et des pratiques *d'ajustement.* De ce fait, les catégories que nous avions (pré)établies à partir des modalités de relogement étaient-elles quelque peu altérées par la variété des manières de faire attestant de l'hétérogénéité de la composition sociale de la cité et des positions instables des ménages. En définitive, ni les parcours résidentiels qui avaient conduit ces habitants du Caire jusqu'à la cité, ni les procédures de relogement ne préjugeaient de façon mécanique des processus de territorialisation et de l'histoire en train de se faire à Masâkin al-Zilzâl.

L'étude des pratiques d'appropriation de l'espace à Masâkin al-Zilzâl n'était pas transposable telle quelle à ce que nous pouvions voir des métamorphoses de l'espace bâti à 'Ayn al-Sira. Dans la cité nassérienne, les innombrables transformations des blocs nous

semblaient masquer des mécanisme plus fins d'appropriation de l'espace qui ne pouvaient être décryptés qu'en interrogeant les habitants sur les raisons qui les avaient amenés à agrandir leur logement de la sorte. Or, il nous apparaissait progressivement qu'il ne s'agissait pas simplement d'une addition d'actes individuels liés à l'exiguïté des appartements initiaux, mais qu'une partie des extensions bâties était conçue collectivement et que, lorsque c'était le cas, il devenait possible de construire plus grand et plus solidement. En des termes quelque peu différents, ce qui se jouait sur les espaces extérieurs au logement à Masâkin al-Zilzâl et à 'Ayn al-Sira nous révélait également des compétences collectives en acte face à une situation souvent mise à mal : à 'Ayn al-Sira, la protection des espaces verts de la cité témoignait de la défense collective de l'intégrité territoriale menacée de la cité et de la revendication d'un "droit à la ville" dans son acception première, à savoir le droit de respirer dans la ville ; à Masâkin al-Zilzâl, la création de jardins à vocation quasi publique attestait plutôt de la capacité des résidents à "construire" la ville nouvelle en lieu et place des "responsables" de la cité ou du "gouvernement" et à assigner, par les pratiques et les usages, une fonction, des emplois et des propriétés à des espaces "indéfinis".

Si l'analyse de l'inscription spatiale des citadins nous autorisait à saisir des modes de construction territoriale, elle occultait la dimension "*idéologique*" des territoires (DI MEO, *Les territoires du quotidien*, 1996, 90) leur octroyant une épaisseur symbolique. Certes, nous avions observé que "l'image publique" de la ville nouvelle était un mobile pour agir et transformer la cité afin de la rendre, dans certaines limites, "à l'égal des autres" dont les mérites et les atouts étaient vantés dans les médias, mais les représentations et les discours émanant des habitants eux-mêmes ne participaient-ils pas tout autant, sinon davantage, à ces constructions territoriales et, si l'on présumait que ces représentations et ces discours étaient *efficaces*, ne fallait-il par alors les confronter aux pratiques socio-spatiales pour tenter de prendre la mesure de cette efficace ? Dans le cadre de nos exemples, mais selon des modalités distinctes, la dimension idéologique des territoires était étroitement liée aux référents identitaires : territoire de la citadinité perdue, mais territoire quasi originel qu'incarnait le quartier de la vieille ville pour les habitants relogés en périphérie de la capitale ; territoire de la distinction culturelle - revendiquée par les "migrants" de 'Izbat al-Madabigh - caractérisé par la superposition quasi exacte de la "communauté sa'îdie" et du "quartier" ; territoire des "Cairotes" de 'Ayn al-Sira, encore, qui associait les représentations de la "cité nassérienne" aux positions sociales de ses résidents. Et, ces territoires symboliques, présentés au cours des propos des habitants comme étant des espaces cohérents, traversés de relations sociales intenses et enclos dans d'invisibles frontières semblaient tout à fait ancrés dans le réel puisque d'eux découlaient des types de relations sociales et des modes de pratiques spatiales.

Mais l'homogénéité apparente de ces territoires oblitérait les changements d'ordre social, parfois imperceptibles, qui avaient rendu les itinéraires sociaux divergents, la mise en

avant des liens de solidarité dissimulait aussi les mises à l'écart et les familles en déshérence, tandis que les frontières voilaient des appartenances territoriales multiples et non exclusives les unes des autres. D'autres pratiques socio-spatiales à l'œuvre témoignaient que les territoires étaient à géométrie variable et en perpétuelle recomposition.

Rendre compte de processus de territorialisation en ville signifie, au-delà des mobilités et des ancrages résidentiels, analyser des pratiques spatiales et sociales qui s'inscrivent dans l'espace urbain et qui se modifient dans le temps. C'est également prendre en considération, et dans toute leur diversité et leur variabilité, les représentations qui commandent en grande partie à ces pratiques, qu'il s'agisse des représentations de la ville et de la société urbaine procédant de ceux qui détiennent le "pouvoir" ou qu'il s'agisse des représentations des habitants "ordinaires". Plus précisément, dans l'exemple du Caire, il nous semble que c'est l'analyse des interactions, (ré)interprétations et (re)formulations entre les représentations des uns et celles des autres qui, tout en constituant une approche novatrice, permettrait de faire, une nouvelle fois, "varier la focale" et de comprendre, d'une autre manière, les processus de territorialisation. Dans notre travail, nous avons amorcé cette démarche en essayant de saisir les modalités du passage incessant entre la rhétorique officielle sur les villes nouvelles et les pratiques d'adaptation accomplies par les habitants de Masâkin al-Zilzâl. Ces pratiques, nous les avons lues comme des tentatives mises en œuvre par des citadins - "ordinaires" certes, mais "à part entière" - afin de résorber la dichotomie entre les discours sur la ville nouvelle, présentée comme un modèle idéal d'habitat et d'habiter, et la réalité de la cité, telle que les habitants la percevaient. Cependant, les discours qui tendent à opposer de plus en plus irréductiblement la ville légale et officielle à la "ville illégale", "populaire", "sauvage", etc., génèrent des nouveaux processus de ségrégation sociale qui se matérialisent dans les projets urbains, publics et privés, en cours de réalisation dans les quartiers centraux ou périphériques du Caire.

BIBLIOGRAPHIE

-ABDALLA Ahmad, "Popular participation in the Cairo District of Ain el-Sera", 1958-1984, *NGO participation in African Development*, Union des Associations Internationales, Bruxelles, 1986, pp. 201-210.

-ABDALLA Ahmad, *La participation populaire à 'Ayn el-Sira, (Vieux Caire). Un exemple du rôle de l'élite locale,* fascicule dactylographié, en arabe, Le Caire, 1995, 56 p.

- ABDEL HADI Aleya, "Disposition et usage des logements et des espaces extérieurs attenants dans la périphérie du Caire", *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, Haumont N. et Marie A. eds, L'Harmattan, Paris, 1987, pp. 193-204.

- ABU AL MAKARAM Sayyid Ibrahim, " Le rôle du ministère des Affaires Sociales concernant les programmes de développement social : l'action menée à Dix de Ramadan", *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 149-162.

- ABU LUGHOD Janet, Cairo, *1001 Years of the City Victorious*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1971, 284 p.

- ABU LUGHOD Janet, "Migrant Adjustement to City Life : the Egyptian Case", in*The American Journal of Sociology,* XLVII, University of Chicago, 1961, pp. 22-32. Réédité dans *Urban Life, Readings an Urban Anthropology*, Second Edition, 1990, USA, Waveland Press Inc., pp. 167-179.

- AGA KHAN Award for Architecture (The), The Expanding Metropolis Coping with the Urban Growth of Cairo, Cairo : Towards meeting the Challenges, Cairo, 11-15 nov. 1984, pp. 91-144.

- AL GHITANI Gamal, " A la recherche des cafés perdus", in *Le Caire mille et unes villes*, coll. Autrement, Série monde, février 1985, pp. 86-94.

- AL GHITANY Gamal, *La mystérieuse affaire de l'impasse Zaafarâni*, roman, (Le Caire, 1977), Sindbad, Actes Sud, Paris, Arles, ed. 1997, 402 p.

- AL MAQSUD Sayyid Muhamma 'Abd, "La politique des villes nouvelles en Egypte : tentative d'évaluation du point de vue spatial", *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 31-51

- ALTHABE Gérard, "La résidence comme enjeu", *Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 13-69.

- ALTHABE Gérard, "Promotion symbolique et logique sociales*", Urbanisme et réhabilitation symbolique. Ivry. Bologne. Amiens,* Gérard Althabe, Bernard Légé, Monique Sélim, L'Harmattan, Paris, 1993, pp. 15-70.

- AMSELLE Jean-Loup, "Ethnies et espaces", *Au cœur de l'ethnie*, Amselle et M'Bokolo editeurs, La Découverte, Paris, 1985, 226 p.

- ANDERSON Nels, *Le Hobo, sociologie du sans-abri,* (1ère édition 1923, The University of Chicago), Essais & Recherches, Nathan, 1993, Paris, 319 p.

- *Annuaire*, République Arabe Unie, Administration de l'Information, Le Caire, 1964, 218 p.

- ANTOINE Philippe, COULIBALY Sidiki, textes réunis par, *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Actes du séminaire "Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique", CRDI – ORSTOM – URD, Lomé, 10-14 février 1987, Coll. Colloques et séminaires, Editions de l'ORSTOM, 1989, Paris, 242 p.

- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Yousouf, "Etude de l'insertion urbaine des migrants : présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar", *La ville en mouvement : habitat & habitants*, sous la direction de Eva Lelièvre et Claire Lévi-Vroelant, Coll. Villes et entreprises, l'Harmattan, Paris, 1992, pp. 247-257.

- ARNAUD Jean-Luc, "Des jardins à la ville. Le Caire au XIX siècle", *Egypte / Monde Arabe*, n°8, Le Caire, 4ème trimestre 1991, pp. 87-105.

- ARNAUD Jean-Luc, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne, 1867-1907. Des intérêts khédiviaux aux sociétés privées*, Thèse de doctorat d'études arabes et islamiques, sous la direction d'André Raymond et de Robert Ilbert, Aix-en-Provence, université de Provence, deux volumes, décembre 1993, 524 p.

- ARRIF Abdelmajid, *Le passage précaire. Du bidonville au lotissement. Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle. Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime en sociologie-ethnologie, sous la direction de Bruno Etienne, Université de Provence, Aix-Marseille I, février 1992, 230 p.

- ARRIF Abdelmajid, *Les compétences citadines à l'épreuve de l'exclusion. L'exemple du bidonville de Ben M'sik à Casablanca (Maroc)* , Séminaire "Ville et Citoyenneté", Montpellier, nov. 1994, 24 p.

- ATTEYA Khadija, "Migrations descendantes et villes nouvelles en Egypte. Les nouvelles communautés urbaines", *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe, Fascicule de Recherches,* n°28, Tome II, Responsables scientifiques Robert Escallier et Pierre Signoles, URBAMA, CMMC, CEDEJ, Tours, 1995, pp. 463-475.

- ATTIA Shadar, *Les impacts du nouveau métro du Caire, étude des effets de la première ligne Helwan-Ramses sur le dynamisme du sud de l'agglomération cairote*, Thèse de doctorat, sous la direction de C. Chaline, Institut d'Urbanisme de Paris, Val-de-Marne, 1988, 436 p.

- AUSTIN John, *Quand dire, c'est faire*, (*How to do Things with Words* 1962), Coll. Points-Essais, Ed. du Seuil, 2ème édition, 1998, Paris, 203 p.

- AZUELA A., "La construction d'un ordre urbain", Un débat en Asie et en Amérique Latine, *Pratiques urbaines*, n°12, Groupement de recherche Interurba, Villes en développement, L'intégration des quartiers irréguliers, Janvier 1995, pp. 42-44.

- BAKER Fawaz, "Questions de toponymie", *Egypte-Monde Arabe*, n°5, CEDEJ, Le Caire, 1er trimestre 1991, pp. 41-49.

- BARBAR K.T., KEPEL Gilles, *Les Waqfs dans l'Egypte contemporaine*, Dossier du Cedej, n°1, Le Caire, 1982, 97 p.

- BARBARY Olivier, DUREAU Françoise, "Des citadins en mouvement. Analyse des pratiques résidentielles à Quito (Equateur)", Mobilités spatiales et urbanisation, Asie, Afrique, Amérique, *Cahier des sciences humaines*, vol. 29, n° 2-3, Editeurs scientifiques Véronique Dupont, Christophe Z. Guilmoto, Editions de l'Orstom, Paris, 1993, pp. 395-418.

- BARBIER Jean-Claude, "Stratégies foncières et immobilières", *Politiques et pratiques urbaines dans les Pays en voie de développement*, L'Harmattan, Villes et entreprises, 1987, dir. par N. Haumont et A. Marie, pp. 6-19.

- BARTH Frederick, *Ethnic Groups and Boundaries*, Little & Brown, Boston, 1969, 153 p.

- BECART Laurent, PAGES Jean-Louis, "L'aménagement du Grand Caire : un projet ambitieux, une coopération exemplaire", *Cahiers de l'IAURIF,* n°75, Paris, 1985, pp. 9-42.

- BECART Laurent, "Peut-il se développer une véritable promotion foncière et immobilière populaire sur les terres désertiques autour du Caire ?", Communication présentée au Séminaire International Harvard- Aga Kahn, 30 mars, pp. 1-7 (ronéo).

- BEN NEFISSA Sarah, "Le secteur associatif égyptien et les enjeux politiques internes", *Chroniques du Sud*, n° 15, *Savoirs et pouvoirs*, Département Sud, Sociétés, Urbanisation, Développement, ORSTOM, Paris, juillet 1995, pp. 127-134.

- BERQUE Augustin, "Des erreurs de fond en matière de paysage", *Géographie et Cultures*, n°14, L'Harmattan, Paris, 1995, pp. 133-139.

- BERRY Isabelle, "Le faubourg al-Jazira : un quartier ancien de Tunis approprié par la population immigrée*", Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Tome II, *Fascicule de Recherches*, n° 28, URBAMA, CMMC, CEDEJ, Responsables scientifiques Robert Escallier et Pierre Signoles, Tours, 1995, pp. 221-240.

- BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, *Quartier et sociétés urbaines : le faubourg sud de la médina de Tunis*, Thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Pierre Signoles, Université François Rabelais, Tours, 1994, 653 p.

- BERTAUX Daniel, L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, 1980, pp. 197-225.

- BLANC Bernadette, DANSEREAU Francine, "La diversité des stratégies résidentielles et professionnelles des familles démunies : un défi pour les politiques d'intervention dans les quartiers sous-intégrés",*Cahier/Discussion paper,* Série "recherche", Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, non daté, 18 p.

- BLANCHI Gilles, ILBERT Robert, "Les toits du Caire. La question des surélévations d'immeubles", *Maghreb-Machrek*, n°91, La Documentation Française, Paris, janvier-mars 1991, 122 p.

- BLIN Louis, *Chronique économique*, "Le séisme du Caire, drame social plus qu'économique", *Egypte / Monde Arabe,* n°12-13, CEDEJ, Le Caire, 4e trimestre 1992 - 1er trimestre 1993, p. 399-402.

- BLIN Louis, *Chronique économique*, "Construction d'un pont sur le Nil dans la banlieue sud du Caire", *Egypte / Monde Arabe,* n°15-16, CEDEJ, Le Caire, 3e-4e trimestres 1993, p. 504.

- BLIN Louis, "La libéralisation de l'agriculture égyptienne", *L'économie égyptienne. Libéralisation et insertion dans le marché mondial*, sous la direction de Louis Blin, Coll. Comprendre le Moyen-Orient, L'Harmattan, Paris, 1993, pp. 111-123.
- BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Collection Leçons de choses, Métailié, Paris, 1990, 381 p.
- BONETTI Michel, Habiter. *Le bricolage imaginaire de l'espace,* Hommes & Perspectives, Coll. Re-connaissances, Desclée de Brouwer, Paris, 1994, 230 p.
- BONVALET Catherine, "Quelques éléments sur la mobilité au cours du cycle de vie", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED / Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 85-96.
- BOUDON Raymond, BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994, 714 p.
- BOURDIEU Pierre, "Comprendre", *La misère du monde*, sous la direction de P. Bourdieu, coll. Libre examen, Le Seuil, Paris, février 1993, 947 p.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, coll. Le sens commun, Les Editions de Minuit, Paris, 1979, 670 p.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, coll. Le sens commun, Les Editions de Minuit, Paris, 1980, 474 p.
- BOURDIN Alain, "Transaction et action organisée", *Villes et transactions sociales, Hommage au Professeur Jean Remy*, sous la direction de Liliane Voyé, coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 247-258.
- BRUN Jacques, "Mobilité résidentielles et stratégies de localisation",*Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 299 -312.
- BRUN Jacques, "La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes", *Mobilités, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement, Paris, juin-septembre 1993, pp. 2-13.
- BRUN Jacques, "Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine", *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Jacques Brun et Catherine Rhein eds., L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 21- 58.
- C.A.P.M.A.S., december 1990 : *The Project of Demographic Activities at Local Levels. Population and the most important population activities*, Cairo Governorate, sans pagination.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue Française de Sociologie*, XI, Paris, 1970, pp. 3-33.
- CLERGET Marcel, Le Caire, *Etude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Imprimerie E&R Schlinder, Thèse pour le Doctorat ès Lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, deux tomes, Le Caire, 1934, 355 p. et 416 p.
- C.N.R.S.C, Centre National de Recherches Sociales et Criminologiques, *Opinion et préférences des ménages à revenu limité, concernant l'habitat social ,* "Journées d'Etudes sur l'Habitat social", Le Caire, 1976, 9 p. Suivi

de : Hussein el Shafei, *L'évolution de la planification technologique des projets d'habitat urbain pour les catégories à bas revenus en République Arabe d'Egypte*, 18 p. (ronéo).

- C.N.R.S.C., Centre National de Recherches Sociales et Criminologiques, *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, 253 p.

- COURGEAU Daniel, Analyse quantitative des migrations humaines, coll. d'anthropologie physique, Masson, Paris, 1980, 227 p.

- COURGEAU Daniel, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Editions de l'INED, Paris, 1988, 301 p.

- COURGEAU Daniel, Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes, ed. INED, Paris, 1988, 301 p.

- COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva, Analyse démographique des biographies, ed. INED, PUF, Paris, 1989, 552 p.

- COURGEAU Daniel, "Les migrations internes en France : changements au cours des trente dernières années", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 37-48.

- COURGEAU Daniel, "Analyse des données biographiques en démographie", *Cheminements professionnels et mobilités sociales,* La Documentation Française, Paris, 1992, pp. 60-69.

- CRIBIER Françoise, "La migration de retraite des Parisiens vers la province et ses transformations récentes", *La ville en mouvement : habitat & habitants*, Coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 91-99.

- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, coll. Points Essais, Le Seuil, Paris, 1977, 500 p.

- CULTURELLO Paul, "Statut du logement et réseau familial", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 195-204.

- CULTURELLO Paul, *Regards sur le logement. Une étrange marchandise*, Coll. Villes et Entreprises, L'Harmattan, Paris, 1992, 332 p.

- DANSEREAU Francine, NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, "Les stratégies familiales et résidentielles à Rabat-Salé", *Cahier/Discussion paper,* Série "recherche", Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, non daté, 20 p.

- DEBOULET Agnès, "Etat, squatters et maîtrise de l'espace au Caire", Egypte / Monde Arabe, n°1, 1er trimestre 1990, Cedej, Le Caire, 1990, pp. 79-96.

- DEBOULET Agnès, "La diversification des filières de promotion foncière et immobilière au Caire", Revue Tiers-Monde, Tome XXXII, n°125, IEDES- PUF, Paris, janvier-mars 1991, pp. 115-133.

- DEBOULET Agnès, *Vers un urbanisme d'émanation populaire. Compétences et réalisations des citadins. L'exemple du Caire,* Thèse de Doctorat d'urbanisme, sous la direction de J.P. Frey, IUP, Paris XII, 1994, 729 p.

- DEBOULET Agnès, "Régularisation foncière, propriété et espace urbanisé", *Egypte/Monde Arabe*, n°23, CEDEJ, Le Caire, 3ème trimestre 1995, pp. 57-75.
- DEBOULET Agnès, "Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées. Elements sur la mobilité résidentielle dans la région du grand Caire", *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe, Fascicule de Recherches n°28*, Tome II, Responsables scientifiques Robert Escallier et Pierre Signoles, URBAMA Université de Tours, CMMC Université de Nice, CEDEJ, Le Caire, Tours, 1995, pp. 433-462.
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidienn, 1. Arts de faire*, collection Essais, Folio, Gallimard, Paris, 1990, 349 p.
- DEGENNE Alain, FORSE Michel, *Les réseaux sociaux, Une analyse structurale en sociologie*, Collection U, série sociologie, Armand Colin, Paris, 1994, 288 p.
- DELIS Philippe, GIRARD Christian, "L'immobilisation privée du sol à Kinshasa", *Les Annales de la Recherche urbaine,* n°25, Villes des Tiers et quart mondes, Dunod, Paris, Janvier 1985, pp. 34-53.
- DENIS Eric, "Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXIe siècle. Une métropole stabilisée dans un contexte de redéploiement de la croissance", *Lettre d'Information,* n°48, OUCC, CEDEJ, Le Caire, juin 1998, pp. 4-17.
- DEPAULE Jean-Charles, "Territoires de l'urbain et pratiques de l'espace", *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, *Etudes sur le Monde Arabe n°1*, Maison de l'Orient, Lyon, Sindbad, Paris, 1984, pp. 485-488.
- DEPAULE Jean-Charles, NOWEIR Sawsan, "Balcons au Caire. Les relations de l'intérieur et de l'extérieur dans l'habitat populaire", *Architecture et comportement*, n°3-4, vol. 2, Editions de la Tour, Lausanne, mai 1986, pp. 301-321.
- DEPAULE Jean-Charles, EL KADI Galila, "New-settlements : une réponse à la surpopulation ?", Dossier de presse, *Egypte-Monde Arabe,* n° 1, Cedej, Le Caire, 1990, pp. 171-176 et pp. 187-190.
- DEPAULE Jean-Charles, "Des espaces qualifiés : présentation", *Egypte-Monde Arabe*, n°5, Cedej, Le Caire, 1er trimestre 1991, pp. 7-12.
- DEPAULE Jean-Charles, "Un type contemporain", Egypte-Monde Arabe, n°6, Cedej, Le Caire, 2ème trimestre 1991, pp. 65-78.
- DESJEUX, MONJARET, TAPONIER, *Quand les Français déménagent*, PUF, Paris, 1998, 267 p.
- DI MEO Guy, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Collection Géographie, Anthropos, Economica, Paris, 1991, 319 p.
- DI MEO Guy (sous la direction de), *Les territoires du quotidien*, Collection Géographie Sociale, L'Harmattan, Paris, 1996, 207 p.
- DOSSIER n° 3, Dimensions sociales de l'enseignement en Egypte, Communications présentées au séminaire *CNRSC – DEDEJ – CEROAC*, 11-13 mai 1980, Cedej, Le Caire, 1980, 255 p.
- DROSSO Ferial, *La politique de l'habitat au Caire entre 1952 et 1981, ou l'éloignement de la société civile et de l'Etat,* Thèse de doctorat, Paris XI, 1983, 344 p.
- DROSSO Ferial, "La politique de l'habitat au Caire entre 1952 et 1981", Maghreb-Machrek n°110, "Ambiguïté de la croissance urbaine en Egypte", La Documentation Française, oct.-déc. 1985, Paris, pp. 23-33.

- DROSSO Ferial, "Politique de l'habitat et logement informel au Caire. 1952-1981", *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, Hamont N. et Marie A. eds, L'Harmattan, Paris, 1987, pp. 118-127.

- DUNCAN O.D., DUNCAN B., "A Methodological Analysis of Segragation Indexes", *American Sociological Review,* vol. 20, n°2, avril 1955, pp. 210-217.

- DUPONT Véronique, DUREAU Françoise, Editeurs scientifiques, *les Cahiers*, n° 17, n°18, n°18, "Migrations, travail, mobilités sociales : méthodes, résultats, prospective", Séminaire ORSTOM – Garchy 24-27 septembre 1991, Paris, 1991, 157 p., 165 p.,130 p.

- DURAND LASSERVE A., PAJONI R. "L'intégration des quartiers irréguliers, Un débat en Asie et en Amérique Latine", *Pratiques urbaines*, n°12, Groupement de recherche Interurba, Villes en développement, Paris, janvier 1995, 127 p.

- EARLY Evelyn A., *Baladi Women of Cairo, Playing with en Egg and a Stone*, The American University in Cairo Press, le Caire, 1993, 216 p.

- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Fayard, Paris, 1991, 301 p.

- EL KADI Galila, "Le désengagement de l'Etat dans la ville égyptienne", *Villes en Parallèle,* n°8, Le logement, l'Etat et les pauvres dans les villes du Tiers Monde, Laboratoire de géographie urbaine de Paris X, juin 1984, pp. 11-35

- EL KADI Galila, *L'urbanisation spontanée au Caire*, fascicule de Recherche n°18, Urbama, Orstom, Tours, 1987, 376 p.

- EL KADI Galila, "Trente ans de planification urbaine au Caire", *Egypte : années 80. Eléments pour un bilan de "l'ouverture", Revue Tiers-Monde*, n° 121, XXXI, IEDES, PUF, Paris, Janvier-mars 1990, pp. 185-207.

- EL KADI Galila, "La cité des morts, un abri pour les sans-abri", *Maghreb-Machrek*, n°127, janvier-mars 1990, La Documentation Française, Paris, 1990, 134-154.

- EL KADI Galila, "L'émigration dans la littérature égyptienne contemporaine", *Cahiers des Sciences Humaines,* vol 29, ORSTOM, n°2-3, spetembre 1993, pp. 299-311.

- EL KADI Galila, *Analyse de presse*, "Le tremblement de terre en Egypte", *Egypte / Monde Arabe,* n°14, CEDEJ, Le Caire, 2e trimestre 1993, p.163-195.

- EL KADI Galila, RABIE Magbie, " Les villes nouvelles d'Egypte. La conquête du désert entre mythe et réalité", *Villes en parallèle;* n° 22, Paris X - Nanterre, 1995, pp. 159-176.

- EL KADI Galila, Introduction à "Aménagement régional et aménagement urbain en Egypte", *Les Cahiers d'Urbama*, n°10, Tours, 1995, pp. I-X.

- EL MAHDY Alia, EL SAID Hala, "Les petites industries de la ville du 10-Ramadan : situation de la main-d'œuvre", "Travailleurs et industrie à l'heure des réformes économiques", *Egypte / Monde Arabe*, n° 33, CEDEJ, Le Caire, 1er semestre 1998, pp. 55-66.

- ESCALLIER Robert, SIGNOLES Pierre (Responsables scientifiques), *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, Tome II, Fascicule de Recherches n°28, URBAMA Université de Tours, CMMC Univsersité de Nice, CEDEJ, Le Caire, Tours, 1995, 475 p.

- FAHMI Ali, "Vers des sociétés intégrées dans les déserts égyptiens : interrogations centrales", *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 52-62.
- FAHMY Noha, "Genèse et développement des villes nouvelles en Egypte. Propositions pour des solutions alternatives", *Les villes nouvelles en Egypte,* Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 13-29.
- FAHMY 'Achur, "Formation des prix des terrains dans les villes nouvelles égyptiennes", *Les villes nouvelles en Egypte,* Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 131-145
- FALL Abdou Salam Fall, "Le local ou le cosmopolite : quel terrain d'étude des réseaux de sociabilité en ville ? Migrations, travail, mobilités sociales : méthodes, résultats, prospective, *Les Cahiers,* n°16, Séminaire ORSTOM, Garchy, septembre 1991, Editeurs scientifiques Véronique Dupont et Françoise Dureau, ORSTOM, Paris, 1991, pp. 35-49.
- FANCHETTE Sylvie*, Le Delta du Nil, Densités de population et urbanisation des campagnes*, URBAMA, ORSTOM, Fascicule de Recherches n° 32, Université François Rabelais, Tours, 1997, 389 p.
- FARAG Iman, "L'enseignement en question. Enjeux d'un débat", Egypte/Monde Arabe n°18-19, CEDEJ, Le Caire, 1994, pp. 241-329.
- FARGUES Philippe, "La montée du chômage en Egypte" (1960-1995)", "Travailleurs et industrie à l'heure des réformes économiques", *Egypte / Monde Arabe*, n° 33, CEDEJ, Le Caire, 1er semestre 1998, pp. 147-179.
- FAUQUE Richard, "Perception de la ville et imaginaire urbain", *Espaces et Sociétés*, Revue Critique Internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation, n°16, Ed. Anthropos, Paris, novembre 1975, 146 p.
- FERRIE Jean-Noël, "Post-nassérisme et postmodernisme. L'avenue de la Ligue arabe, de l'époque de la centralité au temps de la globalisation", *Peuples Méditerranéens*, n°74-75, "Nasser - 25 ans", Paris, janvier-juin 1996, pp. 247-258.
- FLAMAND Jean-Paul, *Loger le peuple, essai sur l'histoire du logement social*, Editions La Découverte, Textes à l'appui, Paris, 1989, 369 p.
- FLORIN Bénédicte, "Trajectoires résidentielles et recompositions sociales et spatiales à Aïn el-Sira / el-Madabegh", *Les Cahiers D'URBAMA*, n° 10, Tours, janvier 1995, pp. 73-86.
- FLORIN Bénédicte, "«Masâkin al-Zilzâl» ou la cité du tremblement de terre", *Egypte-Monde Arabe*, n° 23, 3ème trimestre 1995, CEDEJ, Le Caire, pp. 11-55.
- FLORIN Bénédicte, "Six Octobre, ville secondaire ou banlieue du Caire ?", *Villes en Parallèle*, n° 22, "Villes secondaires d'Afrique", Paris X-Nanterre, décembre 1995, pp. 179-198.
- FLORIN Bénédicte, "Habiter une «cité nassérienne». Changements sociaux et relations de voisinage à Aïn el-Sira", *Peuples Méditerranéens*, n° 74-75, Paris, janvier-juin 1996, pp. 205-227.

- FLORIN Bénédicte, "Savoir faire son jardin au Caire. Des espaces verts dans deux cités de logement social", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, "Natures en villes", n° 74, Paris, mars 1997, pp. 85-93.
- FLORIN Bénédicte, "Appropriation d'un nouveau modèle urbain dans la périphérie du Caire", *La ville éclatée : quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Coll. Habitat et Sociétés, sous la dir. de N. Haumont et J.P. Lévy, 1998, pp. 89-100.
- FORET Catherine, "Un habitat social en copropriété. La résidence Alpes-Bellevue à Saint Priest", *Les Annales de la recherche Urbaine,* n°33, La ville et ses logements, Dunod, Paris, mars-avril 1987, pp. 15-22.
- FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970, NRF, Gallimard, Paris, 1971, 81 p.
- FOURNY Marie-Christine, "Identité et aménagement urbain", *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, sous la direction de Christian Calenge, Michel Lussault, Bernard Pagand, Collection Sciences de la Ville, n°14, Maison des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, Tours, 1997, pp. 23-33.
- FREMONT Armand, GALLAIS Jean, CHEVALIER Jacques, BERTRAND Jean-Michel, METTON Alain, *Espaces vécus et civilisations*, Mémoires et documents de géographie, Editions du CNRS, Paris, 1982, 106 p.
- GARRET Pascal, "Appropriation et transformation d'un modèle importé en Egypte : le cas du marché de Bab al-Louk au Caire", *Les Cahiers du réseau Architecture/Anthropologie,* n°1, Editions de la Villette, Paris, 1er semestre 1996, pp. 123-146.
- GENESTIER Philippe, "Le faubourg : un stéréotype urbain d'anti-urbanisme, ou éloge de la troisième morphologie", compte-rendu d'une communication présentée au séminaire de recherche *Du Faubourg à la ville, la petite appropriation,* Plan Urbain, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Paris, 15 février 1996, pp. 3-12.
- GEORGE Pierre, "Présent et avenir des grands ensembles", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XXXV, Paris, 1963, pp. 25-42.
- GERVAIS-LAMBONY, *De Lomé à Harare. Le fait citadin. Images et pratiques des villes africaines,* Karthala, IFRA, Paris, 1994, 472 p.
- GIDDENS Anthony*, La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, collection Sociologies, Presses Universitaires de France, Paris, 1987, 474 p.
- GODARD Francis, " Exposé introductif", Approches sociologiques des modes de vie, *Réseau modes de vie*, débats en cours, 1981, pp. 25-31.
- GODARD Francis, "Sur le concept de stratégie", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 9-22.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minuit, Paris, 1975, 175 p.
- GOTMAN Anne, "Familles, générations, patrimoine. Une question urbaine", Familles et patrimoines, *Les Annales de la Recherche Urbaine,* n°41, Dunod, Paris, mars-avril 1989, pp. 87-96.

- GOTMAN Anne, "Héritage et copropriété", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 177-182.
- GOTMAN Anne, " L'accession à la propriété dans le parc social : quelle demande ? ", *Devenirs propriétaires*, *Les Annales de la Recherche Urbaine,* n°65, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, Paris, décembre 1994, pp. 54-67.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, "La ville-laboratoire et le milieu urbain*", L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Textes traduits et présentés par Y. Gravmeyer et I. Joseph (377 p.), Coll. Champ urbain, Aubier, Paris, 1990, pp. 5-52.
- GRAFMEYER Yves, "Solidarités intergénérationnelles dans l'accession au parc locatif privé lyonnais", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 183-194.
- GRAFMEYER Yves, "Regards sociologiques sur la ségrégation", *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, J. Brun et C. Rhein eds., Coll. Habitat et Sociétés, L'Harmattan, Paris, 1994, 85-117.
- GRAFMEYER Yves, La ségrégation spatiale, *L'exclusion, l'état des savoirs*, sous la direction de Serge Paugam, coll. Textes à l'appui, Editions La Découverte, Paris, 1996, pp. 209-217.

- GRIBAUDI Maurizio, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1987, 264 pages.
- GRIBAUDI Maurizio, "Echelle, pertinence, configuration", *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1996, pp. 114-139.
- GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et Aménagement du territoire*, Collection Géographie, Anthropos, Economica, Paris, 1991, 143 p.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, Presses Universitaires de France, 2ème édition, Paris, 1968, 204 p.
- HANNA Milad, *Le logement en Egypte, essai critique*, Cedej, Le Caire, 1992, 254 p.
- HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, traduit et présenté par I. Joseph, Editions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1983, 418.
- HATZFELD Hélène, "Formes intersticielles de l'urbain et nouveaux types d'emplois : le cas du Bas-Montreuil", compte-rendu d'une communication présentée au séminaire de recherche *Du Faubourg à la ville*, cinquième séance *Micro-production de la ville*, Plan Urbain, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Paris, 10 juin 1996, pp. 4-9.
- HOPKINS Nicholas S., *Agrarian Transformation in Egypt*, American University Cairo Press, Le Caire, 1987, 215 p.
- ILBERT Robert, *Héliopolis, Le Caire, 1905-1922, Genèse d'une ville*, Ed. du CNRS, Marseille, 1982, 153 p.
- ILBERT Robert, "Politiques urbaines, Le Caire : à la recherche d'un modèle, Politiques urbaines dans le Monde Arabe", *Etudes sur le Monde Arabe n°1*, Maison de l'Orient, Lyon, Sindbad, Paris, 1984, 494 p. pp. 245-263.

- ILBERT Robert, "Egypte 1900 : habitat populaire, société coloniale", *Etat, villes et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Colloque C.N.R.S., mai 1986, K. Brown ed., L'Harmattan, Paris, 1989, p. 266-282.

- IRETON François, "Du limon au béton. L'urbanisation spontanée à Bulaq el-Dakrur", Bulletin du Cedej, n °24, 2ème sem. 1988, Le Caire, 1988, pp. 121-150.

- IRETON François, "La lettre et le chiffre. Le processus d'alphabétisation en Egypte durant la période nassérienne", *Nasser 25 ans*, *Peuples Méditerranéens,* n°74-75, Revue trimestrielle, janvier-juin 1996, Paris, pp. 147-173.

- JOSEPH Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, coll. Philosophies, P.U.F., Paris, 1998, 126 p.

- JOSSIFORT Sabine, "L'aventure des villes nouvelles. Vingt ans après : bilan et débats*", Egypte-Monde Arabe*, n°23, Cedej, Le Caire, 3e trimestre 1995, pp. 169-191.

- JOSSIFORT Sabine, "Villes nouvelles et new settlements : l'aménagement du désert égyptien en question", *Les Cahiers d'Urbama*, n°10, Aménagement régionnal et aménagement urbain en Egypte, sous la dir. de Galila el Kadi, Tours, 1995, pp. 29-43.

- JOSSIFORT Sabine, "Les « new settlements » du Caire", *Supplément à la Lettre d'Information*, n°33, Cedej, Oucc, Le Caire, juillet 1993, 12 p.

- KHAROUFI Mostafa, "Genèse et paradoxe d'une crise", *Egypte-Monde Arabe,* n° 1, Cedej, Le Caire, 1990, pp. 165-169.

- KHAROUFI Mostafa, "Misère du logement et logements de la misère", "Crise du logement ou crise de la législation sur le logement ?", Dossier de presse, *Egypte-Monde Arabe,* n° 1, Cedej, Le Caire, 1990, pp. 171-176 et pp. 177-182.

- KHAROUFI Mostafa, "Secteur « informel » et activités urbaines en Egypte. Le point sur quelques travaux", *Egypte-Monde Arabe,* n° 9, Cedej, Le Caire, 1er trimestre 1992, pp. 83-99.

- KHAROUFI Mostafa, "Espace rural et stratégies migratoires dans le gouvernorat de Minia (Moyenne Egypte)", *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Urbama, fascicule de Recherche, n° 28, 1995, pp. 41-56.

- KHOURI-DAGHER Nadia, " La survie quotidienne au Caire. Discours et réalités", Ambiguïtés de la croissance urbaine en Egypte, *Monde Arabe - Maghreb Machrek,* n°110, La Documentation Française, Paris, oct.-déc. 1985, pp. 56-71.

- KHOURI-DAGHER Nadia, "La participation des femmes à l'économie égyptienne : tendances et évolutions", *Revue Tiers-Monde*, Tome XXVI, n° 102, IEDES- PUF, Paris, avril-juin 1998, pp. 335-350.

- KHOURI-DAGHER Nadia, "Coût des services et marginalité au Caire : le prix de la pauvreté", Colloque sur les *Grandes métropoles d'Afrique et d'Amérique Latine*. Equipements urbains et pratiques culturelles, "Réseau Amérique Latine, Université de Toulouse-Le Mirail, 1991, pp. 149-156.

- KOHLER Laurent, *Matériaux et documents, HLM au Caire, Repérages*, CEDEJ-LADRHAUS, Le Caire, 1989, 39 p.

- LABIB Albert, BATTAIN Tiziana, "Le Caire-mégalopole perçue par ses habitants"; *Egypte-Monde Arabe,* n°5, 1er trimestre 1991, CEDEJ, Le Caire, 1991, pp. 19-31.

- LAGREE Jean-Charles, "Interactions locales dans l'espace résidentiel*", Les Annales de la Recherche Urbaine*, Jeunes urbains ès qualités, n° 27, Dunod, Paris, juillet 1985, pp. 57-67.

- LAKJAA Abdelkader, *L'habiter identitaire. Modes d'appropriation de l'espace résidentiel en milieu urbain,* Centre de Recherche en Anthropolgie Sociale et Culturelle, Editions CRASC, Oran, juillet 1996, 45 p.

- LE BRIS Emile, "Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir de résultats d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)", *Cahiers d'Etudes africaines*, n°81-83, XXX-1-3, Editions EHESS, Paris, 1982, pp. 129-174.

- LE BRIS Emile, MARIE Alain, OSMONT Annik, SINOU Alain*, Famille et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Coll. Villes et Entreprises, L'Harmattan, Paris, 1987, 268 p.

- LE BRIS Emile, MARIE Alain, OSMONT Annik, SINOU Alain*,* "Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines"*, Annales de la Recherche Urbaine*, n° 25, Villes des tiers et quart mondes, Dunod, Paris, janvier 1985, pp. 13-30.

- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, Points Seuil, 1974.

- LELIEVRE Eva, "Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle au cours du cycle de vie", *Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 49-64.

- LELIEVRE Eva, "Point des connaissances qantitatives en matière de mobilité résidentielle,*Stratégies résidentielles, Séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg, Paris, 1988*, Congrès et Colloques 2, INED - Plan Construction et Architecture, MELTM, Ed. de l'INED, Paris, 1990, pp. 73-84.

- LELIEVRE Eva, "Mobilité résidentielle en France : observation et analyse : le point de vue du démographe", *La ville en mouvement : habitat & habitants*, sous la direction de Eva Lelièvre et Claire Lévi-Vroelant, Coll. Villes et entreprises, l'Harmattan, Paris 1992, pp. 21-30.

- LELIEVRE Eva, LEVY-VROELANT Claire, sous la direction de, *La ville en mouvement : habitat & habitants*, Coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1992, 357 p.

- LEMPEREUR de SAINT PIERRE Caroline, *Cergy "ville bien dans son temps" ou bien de son temps ? Fabrication de la ville et logiques sociales dans un secteur de ville nouvelle*, Thèse en anthropologie sociale et ethnologie, sous la direction de G. Althabe, EHESS, 1999, 2 tomes, 508 p.

- LEPETIT Bernard, "Histoire des pratiques, pratique de l'histoire", *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, sous la direction de B. Lepetit, Albin Michel, Paris, 1995, pp. 9-22.

- LEPETIT Bernard, "Le présent de l'histoire", *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 1995, pp. 271-298.

- LETCHIMY Serge, "De l'habitat précaire à la ville : le droit à la ville*",* compte-rendu d'une communication présentée au séminaire de recherche *Du Faubourg à la ville*, Plan Urbain, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, compte-rendu établi par Françoise Enel, Paris, 28 juin 1995, pp. 28-42.

- LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Editions Gallimard, Paris, 1985, 230 pages.

- LEVY Jean-Pierre, "La mobilité résidentielle dans le contexte local de l'habitat : une approche comparative en France", *La ville en mouvement : habitat & habitants*, Coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 299-316.

- LEVY-VROELANT Claire, "Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle : l'exemple de Versailles au XIXe siècle", *La ville en mouvement : habitat & habitants*, Coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 31-40.

- LEVY-VROELANT Claire, " A propos de la mobilité résidentielle au XIXè siècle", *Les Annales de la Recherche Urbaine,* Mobilités*,* n° 59-60, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement, Paris, juin-septembre 1993, pp. 14-23

- LONGUENESSE Elisabeth, SHA'BAN 'Adil, "Politique de libéralisation et différenciation de la classe ouvrière : quelques résultats d'une enquête de terrain", "Travailleurs et industrie à l'heure des réformes économiques", *Egypte / Monde Arabe*, n° 33, CEDEJ, Le Caire, 1er semestre 1998, pp. 23-54.

- LUSSAULT Michel, "Un monde parfait : des dimensions utopiques du projet urbanistique contemporain", Emmanuel Eveno (Dir.), *Utopies urbaines dans le monde contemporain*, Coll. Villes et Territoires, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, juillet-août 95, 25 p. (ronéo).

- LUSSAULT Michel, *Tours, Images de la ville et politique urbaine*, Coll. Sciences de la Ville, n°3, Maisons des Sciences de la Ville, Tours, 1993, 410 p.

- LUSSAULT Michel, SIGNOLES Pierre, "Avant propos", *La citadinité en questions*, Collection Sciences de la ville n° 13, *Fascicule de Recherches*, n° 29 d'Urbama, sous la responsabilité scientifique de M. Lussault et P. Signoles, URBAMA – MSV, Tours, 1996, pp. 1-6.

- LUSSAULT Michel, Note, "Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine", *Annales de Géographie*, n° 597, t. CVI, Armand Colin, Paris, 1997, pp. 522-530.

- LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Collection Aspects de l'Urbanisme, Dunod, (The Image of the City, 1ère édition 1960), Bordas, Paris, 1976, 221 p.

- MADŒUF Anna, "De la ville au secteur, du centre au site. Une lecture des projets d'aménagement de la ville ancienne du Caire", *Les Cahiers d'Urbama*, n°10, Aménagement régionnal et aménagement urbain en Egypte, sous la dir. de Galila el Kadi, Tours, 1995, pp. 44-58.

- MADŒUF Anna, *Images et pratiques de la ville ancienne du Caire : les sens de la ville,* Thèse de doctorat nouveau régime en géographie, sous la direction de Jean-François Troin, Université de Tours, 1997, 570 p.

- MAGRI Susanna, "Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain", *Genèses*, n°13, "L'identification", Ed. Belin, Paris, automne 1993, 151-165.

- MARIE Alain, "Espace, structures et ptratiques sociales à Lomé. Etudes de cas", *Famille et résidence dans les villes africaines*, Emile Le Bris, Alain Marie, Annik Osmont, Alain Sinou, Villes et Entreprises, L'Harmattan, 1987, 177-240.

- MARIE Michel, "Territoire, centre et marge, identité et altérité*", Espaces, territoires, sociétés*, Colloque de novembre 1993, Intergéo-Bulletin, n° 118, CNRS, 29ème année, 2ème trimestre, Paris, 1995, pp. 19-25.

- MARIN Louis, *De la représentation*, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1994, 396 p.

- MARTHELOT Pierre, "Dimensions nouvelles d'une métropole : Le Caire", Revue Géographique de l'Est, tome IX, n°3-4, 1969, pp. 379-390.

- MASSIAH Gustave, "Stratégies collectives d'accès au sol et politiques foncières", Communication présentée au séminaire de recherche *Du faubourg à la ville*, Plan Urbain, Ministère de l'Aménagement, du Territoire, de l'Equipement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Compte-rendu établi par F. Enel, Paris, 28 juin 1995, pp. 4-45.

- MASSIAH Gustave, TRIBILLON Jean-François, *Villes en développement*, Cahiers Libres, Editions La Découverte, 1988, 320 p.

- MAYOL Pierre, "Habiter", *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, Coll. Essais, Folio, Paris, 1994, 15-178.

- MEYER Günter, "Problems of Industrial Development in the New Desert Cities of Egypt", *Applied Geography and Development, A biannual Collection of Recent German Contributions*, volume 34, Institut für Wissenschaftliche Zusammenarbeit, Tübingen, RFA, 1989, pp. 90-105.

- MEYER Günter, "Geographical Research on Migration in the Middle-Eastern City : the example of Cairo", version provisoire, 1993, pp. 169-191, à paraître in *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe, Fascicule de Recherches n°27*, Tome I, Responsables scientifiques Robert Escallier et Pierre Signoles, URBAMA, CMMC, CEDEJ, Tours.

- MILLER Catherine, "Réseaux et territoires : migrants de Haute-Egypte à Guizah", Actes du colloque *Compétences et arts de faire des citadins ordinaires*, *Fascicules de Recherches*, Urbama, Université de Tours, IRMC, Tunis, LAUA, Ecole d'Architecture de Nantes, à paraître en 1999.

- MOLLER Jochen, "Working and Living in 10th of Ramadan City : The perspective of Workers in Small Industries", "Travailleurs et industrie à l'heure des réformes économiques", *Egypte / Monde Arabe*, n° 33, CEDEJ, Le Caire, 1er semestre 1998, pp. 67-80.

- NASSAR Hiba, "L'explosion démographique et les politiques de développement et d'urbanisation", *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 74-93

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, "L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc", *Espaces et sociétés*, n°62-63, "Espace public et complexité sociale", L'Harmattan, Paris, 1991, pp. 135-159.

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, "Autour du territoire urbain, la société civile ?" La société civile au Maroc, Smer Edit., 1992, pp. 275-283.

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, "Logique des concepteurs et compétence des habitants", *Architecture et Comportement*, n° spécial "Modèles d'habiter au Maghreb", Ed. La Tour, Lausanne, septembre 1994, pp. 237-241.

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, *Habiter la ville marocaine*, Inau, Villes et Développement, Gaëtan Morin Editeur, L'Harmattan, Casablance, Paris, 1997, 315 p.

- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Collection Repères, La Découverte, Paris, 1996, 122 p.

- OLDHAM L., EL HADIDI H., TAMAA H., "Informal Communities in Cairo : the basis of a typology", *Cairo Papers in Social Science*, ed. The American University in, Cairo, vol. 10, mon. 4, Le Caire, 1988, 109 p.

- OSMONT Annik, "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain", *Villes africaines au microscope*, Cahiers d'Etudes africaines, n°81-83, XXX-1-3, Editions EHESS, Paris, 1982, pp. 175-195.

- OSMONT Annik, *La Banque Mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*, Khartala, Paris, 1995, 309 p.

- OSTROWETSKY Sylvia, *L'imaginaire bâtisseur, Les villes nouvelles françaises*, Sociologie des Formes, Librairie des Méridiens, Klincksiek et Cie, Paris, 1983, 345 p.

- PANERAI Philippe, NOWEIR Sawsan, *L'herbe verte d'Imbaba*, fascicule n°14, LARDHAUS, Ecole d'architecture de Versailles, juillet 1989, 111 p.

- PANERAI Philippe, NOWEIR Sawsan, "Du rural à l'urbain", *Egypte-Monde Arabe,* n° 1, Cedej, Le Caire, 1990, pp. 97-111.

- PANERAI Philippe, NOWEIR Sawsan, "Le Caire : habitat informel et territoire agricole", *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, Hamont N. et Marie A. eds, L'Harmattan, Paris, 1987, pp. 101-111.

- PASQUIER Elizabeth, "Jardiner en ville", compte-rendu d'une communication présentée au séminaire de recherche *Du faubourg à la ville*, 6ème séance "Jardins urbains : l'ailleurs naturel de la ville", Plan Urbanisme, Construction et Architecture, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, Paris, non daté, pp. 22-30.

- PASSERON Jean-Claude, "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires", *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1989, pp. 3-22.

- PAUGAM Serge, sous la direction de, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Coll. Textes à l'appui, Editions La Découverte, Paris, 1996, 582 p.

- PERALDI Michel, "Lien familial et lien civil en cité HLM", *Familles et Patrimoines, Les Annales de la Recherche Urbaine n°41*, Dunod, Paris, mars-avril 1989, pp. 104-111.

- PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Editions Galilée, Paris, 1979, 260 p.

- PINOL Jean-Luc, *Les mobilités dans la grande ville. Lyon fin XIXe-début XXe*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, Paris, 431 p.

- PINOL Jean-Luc, "Les historiens et les phénomènes de ségrégation", *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 59-71.

- PINOL Jean-Luc, "Itinéraires résidentiels et trajectoires sociales à Lyon (1898-1936)", *Mobilités, Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement, Paris, juin-septembre 1993, pp. 25-32.

- PINÇON CHARLOT Monique, PRETECEILLE Edmond, RENDU Paul, *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Editions Anthropos, Paris, 1986, 291.

- PINSON Daniel, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, fascicule de Recherches n° 23, URBAMA, Tours, 1992, 258 p.

- PREVOT SCHAPIRA Marie-France, "Les banlieues de Buenos Aires, les politiques locales en débat", *La ville éclatée : quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Coll. Habitat et Sociétés, sous la dir. de N. Haumont et J.P. Lévy, 1998, pp. 223-239.
- QUERE Louis, BREZGER Dietrich, "L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain", *Annales de la Recherche Urbaine*, Espaces publics en ville, n°57-58, Plan urbain, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, décembre 1992-mars 1993, Paris, pp. 88-100.
- RACINE Jean-Bernard, "Entre paradigme critique et visions humanistes*", Penser la ville : théories et modèles*, sous la direction de Pierre-Henri Derycke, Jean-Marie Huriot, Denise Pumain, Collection Villes, Anthropos, Economica, Paris, 1996, pp. 201-258.
- RAFFESTIN Claude, "Paysage et territorialité", *Cahiers de géographie du Québec*, 1977, pp. 130-133.
- RAGON Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Tome 2 "Naissance de la cité moderne 1900-1940", Coll. Points, Casterman, Paris, 1986, 348 p.
- RAULIN Anne, "Où s'approvisionne la culture ?", *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, Sous la direction de Jacques Gutwirth et Colette Pétonnet, Laboratoire d'Anthropologie urbaine - CNRS, Editions du C.T. H. S., Paris, 1987, pp. 103-121.
- RAYMOND André, *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993, 428 p.
- RAYMOND Henri, *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, C.C.I., Paris, 1984, 293 p.
- REMY Jean, "Mobilités et ancrages, vers une autre définition de la ville*", Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Sous la direction de Monique Hirschhorn et Jean-Michel Berthelot, Collection Villes et Entreprises, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 135-156.
- RHEIN Catherine, "La ségrégation et ses mesures", ", *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Jacques Brun et Catherine Rhein eds., L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 121-161.
- REVEL Jacques, *L'histoire au ras du sol,* Introduction à *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Giovanni Levi, Editions Gallimard, Paris, 1985, pp. I-XXXIII.
- REVEL Jacques, sous la direction de, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1996, 243 p.
- REVEL Jacques, "Micro-analyse et constitution du social", *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1996, pp. 15-36.
- RIOFRO G., "De la complexité du comportement des acteurs dans les opérations de régularisation", *Pratiques urbaines*, n°12, L'intégration des quartiers irréguliers, Un débat en Asie et en Amérique Latine, Groupement de recherche Interurba, Villes en développement, janvier 1995, pp. 65-66.
- RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Essais, Folio, Gallimard, Paris, 1990, 278 p.
- ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles, Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Editions de l'Ecole en Haute Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1999, 255 p.
- ROULLEAU-BERGER Laurence, "Friches urbaines : lieux d'expérimentations de compétences des jeunes Marseillais", ", compte-rendu d'une communication présentée au séminaire de recherche *Du Faubourg à la ville*, cinquième séance *Micro-production de la ville*, Plan Urbain, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Paris, 10 juin 1996, pp. 10-14.

- ROULLEAU-BERGER Laurence, "Les mondes de la petite production urbaine", *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, Ouvrage collectif coordonné par Jean Métral, Ministère de la Culture et de la Communication, Documentation Française, Paris, novembre 1997, pp. 161-172.
- ROUSSILLON Alain, "«Comme si la ville était divisée en deux». Un regard réformiste sur l'urbain en Egypte au tournant des années 1940", *Genèses*, "La ville : postures, regards, savoirs", n°22, mars 1996, Paris, pp.18-39.
- ROUSSILLON Alain, "Nasser - 25 ans. Les termes de l'impossible bilan", introduction à *Nasser 25 ans*, *Peuples Méditerranéens n°74-75*, Revue trimestrielle, janvier-juin 1996, Paris, pp. 3-11.
- ROUSSILLON Alain, " Le nassérisme à travers les âges : recompositions de la formule du pouvoir et de la légitimité", *Peuples Méditerranéens,* n°74-75, Nasser 25 ans, Revue trimestrielle, janvier-juin 1996, Paris, pp.13-48.
- RUGH Andrea B., *Family in Contemporary Egypt* , The American University in Cairo Press, Le Caire, 1985, 305 p.
- SAAD Reem, " Les deux passés des paysans de Nasser. Mémoire politique et vie quotidienne dans un village d'Egypte", *Peuples Méditerranéens,* n°74-75, Nasser 25 ans, Revue trimestrielle, janvier-juin 1996, Paris, pp. 259-279.
- SALAMA Rafik, *The Phenomenom of User Transformation of Public Housing in Egypt*, Research Paper Minimum Cost Housing Program, School of Architecture McGill University, Montréal, non daté, 15 p.
- SAUNIER Pierre-Yves, "La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine", *Genèses*, n° 15, "Innovations institutionnelles", Ed. Belin, Paris, mars 1994, pp. 103-114.
- SEGALEN Martine, BEKUS Françoise, "S'installer dans une ville, Nanterre 1900-1980", *Les Annales de la Recherche Urbaine,* n°41, Familles et Patrimoines, Dunod, Paris, mars-avril 1989, pp. 51-58.
- SEGAUD Marion, BONVALET Catherine, BRUN Jacques, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Editions la découverte / textes à l'appui, Paris, 1998, 411 p.
- SERAGELDIN Mona, "La ville de 10-de-Ramadan, en Egypte", L'habitat urbain contemporain dans les cultures islamiques, actes du séminaire organisé par le *Programme de l'Aga Khan pour l'architecture islamique à Tunis* du 17 au 22 octobre 1993, Cambridge, Massachussetts, The Aga Khan Programm for Islamic Architecture at Harvard University, 1987, pp. 76-83.
- SIGNOLES Pierre, "Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb", *Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe*, Fascicule bilingue de Recherches n° 19, URBAMA, Tours, 1988, pp. 231-273.
- SIGNOLES Pierre, "Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du Monde arabe", *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, sous la direction de Pierre Signoles, Galila el Kadi, Rachid Sidi Boumedine, Coll. "Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord", CNRS Editions, IREMAM, Paris, 1999, pp. 19-53.
- TARRIUS Alain, "Territoires circulatoires et espaces urbains", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, Mobilités, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement, Paris, juin-septembre 1993, pp. 51-60
- TEKCE Belgin, OLDHAM Linda, SHORTER Frederic*, A Place to Live, Families and Child Health in a Cairo Neighborhood*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1994, 201 p.

- TIZON Philippe, "Qu'est-ce que le territoire ?", *Les territoires du quotidien*, Sous la direction de Guy Di Méo, Collection Géographie Sociale, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 17- 34.
- VIDAL Daniel, "Le territoire de l'altérité", *Sociologues en villes*, Sylvia Ostrowetsky ed., Géographies en Liberté, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 45-56.
- VIEILLARD-BARON Hervé, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, Coll. Monde en cours, Editions de l'Aube, Paris, 1994, 157 p.
- VIEILLARD-BARON Hervé, "Le ghetto : réflexions sur la notion et ses représentations", *Les quartiers de la ségrégation. Tiers Monde ou Quart Monde ?*, Sous la direction de René Galissot et Brigitte Moulin, Khartala – Institut Maghreb-Europe, Paris, 1995, pp. 31-46.
- VIROLLE-SOUIBES, "Une figure de la limite : le seuil domestique", *Espaces maghrébins. Pratiques et enjeux*, Actes du colloque de Taghit, 23-26 novembre 1987, Université d'Oran, Unité de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, URASC-ENAG/ Editions, Oran, 1987, pp. 241-253.
- VOLAIT Mercedes, "Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du recensement de 1986", *Espaces, Populations, Sociétés*, Paris, 1988-2, pp. 213-225.
- VOLAIT Mercedes, *De l'habitation salubre au logement de masse : l'expérimentation égyptienne en matière d'habitat économique et social*, Notes d'avancement de la recherche en cours, Bureau de la Recherche Architecturale, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer, Document provisoire, non diffusé, Cedej, Le Caire, juin 1991, 136 p.
- WHYTE William Foote, *Street Corner Society, la structure sociale d'un quartier italo-américain,* (1ère édition américaine, 1943 : *Street Corner Society, The Social Structure of an Italian Slum*), Textes à l'appui, série sociologie, Editions La Découverte, Paris, 1995, 399 p.
- WELLMAN Barry, LEIGHTON Barry, "Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire", *Espaces et Sociétés*, n°38-39, L'Harmattan, Paris, 1981, pp. 111-133.
- WIENER Lionel, *L'Egypte et ses chemins de fer*, M. Weissenbruch, Bruxelles, 1932, 664 p.
- YUSSUF Suhayr 'Abd al-Aziz Muhammad, "Les villes nouvelles entre les stratégies de planification et les réalités sociales (étude de cas : la ville de Dix de Ramadan), *Les villes nouvelles en Egypte*, Choix de communications présentées au colloque du CNRSC sur le Développement socio-économique des villes nouvelles en Egypte (7-10 avril 1986), Dossier n°2 préparé par Mercedes Volait et François Ireton, CEDEJ, Le Caire, 1987, pp. 164-185.
- ZIBANI Nadia, "Le travail des enfants en Egypte et ses rapports avec la scolarisation. Esquisse d'évolution", *Egypte/Monde Arabe,* n°18-19, CEDEJ, Le Caire, 1994, pp. 135-167.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Grand Caire p. 19
- Qisms du Caire p. 19
- Gouvernorats, grandes et moyennes villes du Delta p. 25
- Localisation des immeubles à Chubrâ et Rôd al-Farag p. 26
- Chûbra en 1868 p. 31
- Chûbra en 1897 p. 31
- Emplacement et environnement de l'immeuble rue As'ad Pacha en 1913 p. 38
- L'immeuble rue Muhammad As'ad Pacha en 1995 p. 38
- Occupants de l'immeuble rue As'ad Pacha p. 42
- Environnement en 1913 et emplacement en 1940 de l'immeuble rue Muhammad 'Abdû p. 47
- L'immeuble rue Muhammad 'Abdu en 1995 p. 47
- Occupants de l'immeuble rue Muhammad 'Abdu p. 55
- L'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'ad en 1995 p. 61
- Occupants de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'ad p. 61
- Chûbra et Rod al-Farag en 1916 p. 69
- Chûbra et Rod al-Farag en 1934 p. 69
- Chûbra et Rod al-Farag dans les années quatre-vingt p. 74
- Croissance démographique à Chûbra et Rod al-Farag (1947-1996) p. 75
- L'immeuble de la rue al-Chaykh al Zawâhry p. 81
- Occupants de l'immeuble de la rue al-Chaykh al Zawâhry p. 81
- L'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm en 1995 p. 87
- Occupants de l'immeuble de la rue 'Abd al-Krîm p. 87
- L'immeuble de la rue Abû al-Fadl p. 92
- Croquis du rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl (juin 1995) p. 92
- Occupants de l'immeuble de la rue Abû al-Fadl p. 97
- Les tanneries et leur environnement à la fin du XIXème siècle p. 109
- Les tanneries et leur environnement dans les années vingt p. 109
- Les tanneries et leur environnement dans les années quarante p. 110
- Les tanneries et leur environnement dans les années quatre-vingt p. 110
- Types de tissus. Quartier des tanneries p. 114
- Rues et entrées du quartier des tanneries p. 114

- Limites administratives et population aux recensements de 1976 et 1986 p. 117
- Densités et estimation de la population en 1994 (Quartier des Tanneries) p. 117
- Gouvernorats, grandes et moyennes villes de Moyenne et Haute Egypte p. 149
- "Rue n°2, derrière le collège des filles, devant le bloc n° 105" p. 163
- Localisation des cités nassériennes p. 196
- Immeubles à 'Ayn al-Sira (1994) p. 196
- 'Ayn al-Sira, une "cité nassérienne" des années soixante p. 196
- Villes nouvelles, extensions urbaines et *new settlements* p. 256
- Exemples de publicités parues dans la presse pour des villas p. 274
- Exemples de publicités parues dans la presse pour des parcs d'attraction p. 278
- Schéma Directeur de la ville nouvelle de Six Octobre p. 291
- Extrait du plan de Hadaba al-Wusta : partie sud de la cité p. 291
- Plateau du Muqattam et emplacement de la cité p. 319
- Masâkin al-Zilzâl : une cité en chantier (1995) p. 319
- Masâkin al-Zilzâl (Hadaba al-Wusta) p. 323
- Types de blocs p. 323
- Qisms du Grand Caire p. 325
- Appropriations de l'espace habité à Masâkin al-Zilzâl en 1995 p. 390
- Extensions bâties à 'Ayn al-Sira (1996) p. 409
- Extensions bâties à 'Ayn al-Sira (1996) - suite p. 410
- Extensions et jardinets à 'Ayn al-Sira p. 414
- Boutiques et jardins à vocation quasi publique à Masâkin al-Zilzâl p. 438
- Les jardins de Muhammad, cafetier à Masâkin al-Zilzâl p. 440
- Appropriations des espaces extérieurs à Masâkin al-Zilzâl p. 448
- Différentes représentations du quartier de provenance et de la cité p. 457

ب	b
ت	t
ث	s / t
ج	g
ح	h
خ	h
د	d
ذ	z / d
ر	r
ز	z
س	s
ش	ch
ص	s
ض	d
ط	t
ظ	z
ع	'
غ	gh
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
ا	a
ى	i / y
و	û / o / ou

ITINERAIRES CITADINS AU CAIRE
MOBILITES ET TERRITORIALITES DANS UNE METROPOLE DU MONDE ARABE

TABLE DES MATIERES :

INTRODUCTION p. 4

PREMIERE PARTIE. LES TEMPS DE L'ETABLISSEMENT EN VILLE ET DE LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES p. 20

CHAPITRE I- DE LA CAMPAGNE A LA VILLE : CHUBRA AU FIL DU TEMPS. Constitution d'un espace urbain et itinéraires de quelques-uns de ses habitants p. 21

1- La rue Chubrâ : des champs aux palais, des palais aux immeubles... ou la naissance d'un faubourg p. 27

a- Palais et jardins : genèse d'une rue (1808-1880) p. 27

b- Le début de l'urbanisation : du tournant du siècle aux années trente p. 32

c- Itinéraires des habitants de trois immeubles situés dans la partie sud de la rue Chubrâ p. 36
- Les habitants de l'immeuble de la rue Muhammad As'ad Pacha (1913) p. 37
- Les habitants de l'immeuble de la rue Muhammad 'Abdû (1930) p. 45
- Les habitants de l'immeuble de la ruelle Wasîf Sa'âd (1937) p. 57

2- La rue Chubrâ des années trente à aujourd'hui : l'intégration du faubourg à la ville p. 67

a- Population et urbanisation des parties nord des qisms de Chubrâ et Rôd al-Farag p. 68

b- Itinéraires des habitants de trois immeubles situés dans la partie nord de la rue Chubrâ p. 76
- Les habitants de l'immeuble de la rue al-Chaykh al-Zawâhry (1940) p. 77
- Les habitants de l'immeuble de la rue al-Chaykh 'Abd al-Krîm Soliman (1951) p. 83
- Les habitants de l'immeuble de la rue Gâmi' Abû al-Fadl (1956) p. 91

CHAPITRE II - S'INSTALLER AU CAIRE : LES MIGRANTS SA'IDIS DE 'IZBAT AL-MADABIGH, QUARTIER DES TANNERIES p. 104

1- Les prémices de l'ancrage résidentiel : la construction du "quartier" p. 106

a- 'Izbat al-Madabigh, un quartier clos p. 106
- Les limites spatiales du "quartier" ou une première approche des "découpages communs" p. 111
- Le découpage administratif p. 115

b- "*On a pris selon la force de nos mains*" : histoire mouvementée d'une mainmise p. 118
- 'Ali, Hamdi, Chaûqi et les autres... Premiers habitants de 'Izbat al-Madabigh p. 119
- Les conflits avec les pouvoirs publics et la régularisation de l'occupation p. 123

c- La mainmise sur les dernières parcelles et l'arrivée d'un groupe vulnérable : les locataires p. 135
- Les propriétaires : construire pour louer et louer pour construire p. 136
- Les locataires : des conditions de vie et d'habitat précaires p. 141

2 -"*Venir manger le pain au Caire* " : les itinéraires résidentiels p. 146

a- Les haltes au Caire et les allers et retours au Sa'îd : des temps nécessaires à l'installation des premiers migrants p. 152

b- Les itinéraires collectifs : l'entremise de la "grande famille" p. 160
- L'entremise des oncles tanneurs : les itinéraires sans détour de Fangaria et de Muhammad Ismaïl p. 160
- Les migrants éclaireurs : le rôle pivot des frères et cousins p. 162
- Les relations de Sohad p. 168

c- Les aléas des itinéraires des locataires : cativité versus mobilité p. 169
- Aléas et événements imprévisibles : itinéraires de Nasra, Mahmoud et Rachida p. 171
- Fortunes et infortunes des itinéraires de quelques hommes jeunes p. 174
- Les non-événements de l'itinéraire de Fathiya ? p. 177
- Etre locataire et devenir propriétaire : Mustafa et ses fils p. 179

***Le sens des itinéraires* p. 181**

DEUXIEME PARTIE. DES QUARTIERS CENTRAUX AUX CITES PERIPHERIQUES : ANCRAGES ET RUPTURES p.185

***CHAPITRE I- HABITER UNE "CITE NASSERIENNE" ('AYN AL-SIRA) : UNE HISTOIRE RESIDENTIELLE* p. 189**

1- Logement social et "cités nassériennes" au Caire p. 192

2- S'installer à 'Ayn el-Sira : une promotion sociale ? p. 198

a- L'amélioration des conditions d'habitat et l'accès aux services : une "*promotion résidentielle*" p. 199

b- Positions et mobilité sociale : les professions des parents et l'éducation des enfants p. 206

c - Ancienneté de l'installation en ville, expérimentation de la "cité nassérienne", stabilité résidentielle et mariage des enfants à 'Ayn al-Sira : une *histoire résidentielle* p. 211

3- Les "*portes ouvertes*" du "*quartier populaire*" : relations

sociales et représentations de la "cité nassérienne" **p. 219**

a - De l'institutionnalisation des relations de voisinage à l a défection des pouvoirs publics **p. 219**

b - Quartier "populaire" et quartier "chic" : des perceptions contingentesp. **225**

De la "cité nassérienne" au "quartier" **p. 233**

CHAPITRE II- LA RUPTURE : LES RELOGES DE MASAKIN AL-ZILZAL, LA CITE DU TREMBLEMENT DE TERRE **p. 237**

1- Villes nouvelles, *new settlements* et extensions urbaines : implantation d'un "modèle urbain" **p. 242**

a- Des cités nassériennes aux villes nouvelles : quelques précisions sur les schémas directeurs de 1956, 1970, 1981 et sur les politiques du logement **p. 242**
- Le Master Plan de 1956 **p. 242**
- Le Schéma Directeur de 1970 **p. 243**
- Le Schéma Directeur de 1981 **p. 247**
- L'intervention de l'Etat dans le domaine du logement pour les "*catégories à faibles revenus*" et les "*jeunes couples*" **p. 251**

b- Le modèle urbain de la ville nouvelle : discours et processus de production d'une image mythique **p. 257**

c- *New settlements*, cités périphériques ou extensions urbaines : du mythe... à la réalité **p. 280**

2- La rupture résidentielle : Masâkin al-Zilzâl ou la "cité du tremblement de terre" **p. 293**

a - Le séisme du 12 octobre 1992 : une rupture violente **p. 293**

b - Masâkin al-Zilzâl, une cité inachevée **p. 317**

c - Itinéraires et récits de vie des habitants de Masâkin al-Zilzâl : morceaux choisis **p. 324**
- Trajectoires résidentielles directes du lieu de naissance à la cité : quand les femmes hébergent leurs maris... **p. 326**
- Les itinéraires à étapes résidentielles multiples : naître, se marier, déménager dans le même quartier... **p. 330**
- Les itinéraires mouvementés de Sa'îd et de Muhammad **p. 332**
-De la province au Caire... **p. 333**
-L'effondrement de la résidence intermédiaire, deuxième mobile de déménagement **p. 334**
- Déménager pour être propriétaire **p. 336**
- Les logements antérieurs : de la petite pièce de Dina sans eau ni électricité à l'appartement "*super-luxe*" d'Abdallah... **p. 339**

d - Territorialisation des parcours en ville ou captivité résidentielle ? **p. 341**

TROISIEME PARTIE. LES MODALITES DE L'ENRACINEMENT ET LES RECOMPOSITIONS TERRITORIALES ***p. 351***

CHAPITRE I – PRATIQUES D'APPROPRIATION ET D'AJUSTEMENT : LES COMPETENCES A LA CONSTRUCTION TERRITORIALE *p. 352*

1 - Simultanéité et interdépendance des processus d'ancrage résidentiel et d'appropriation de l'espace habité par les habitants de Masâkin al-Zilzâl *p. 356*

a – La précarité des ressources des habitants de Masâkin al-Zilzâl **p. 356**

- Les hommes arzuqi : des situations professionnelles instables **p. 357**
- Le chômage des jeunes gens **p. 360**
- L'hébergement des enfants mariés **p. 362**
- Les enfants apprentis **p. 363**

b - Les obstacles à l'installation : difficultés du déménagement, paiement des loyers, coût des transports et dépenses quotidiennes **p. 366**

- Les difficultés du déménagement et des premiers jours dans une cité inachevée **p. 366**
- La question du montant des loyers : rumeurs et inquiétudes **p. 369**
- Les appartements gratuits de Masâkin al-Koweït **p. 370**
- Les loyers des "relogés" : "*Moubarak sait qu'avant on ne payait que 4 £e par mois et qu'on ne peut pas payer 50 £e*" **p. 371**
-Les "expulsés administratifs" : "*Comment allons-nous payer ?*" ou la peur d'un procès et d'une éviction **p. 376**
- Les destinataires des logements : des occupants que l'Etat sait insolvables ? **p. 377**
- Le coût des transports et les dépenses quotidiennes **p. 379**
- Le prix de la rupture résidentielle : la paupérisation de certains ménages **p. 382**

c - Résister à l'incertitude : les appropriations rapides de l'espace habité et l'aspiration à la distinction **p. 384**

- La hiérarchie des appropriations de l'espace habité **p. 384**
- Les jardinets contigus ou les débuts de l'enracinement **p. 387**
- Le changement de mode résidentiel : nouvelle cité, nouveau logement... nouveau statut ? **p. 391**

2 - Les appropriations de l'espace public à 'Ayn al-Sira : des compétences individuelles aux compétences collectives **p. 396**

a- Les extensions bâties à 'Ayn al-Sira : diversité des pratiques et normes communes **p. 397**

b-L'art de savoir faire son jardin : les multiples fonctions et usages des jardinets de 'Ayn al-Sira **p. 411**

3 - Jardins publics et quasi-publics à 'Ayn al-Sira et à Masâkin al-Zilzâl : modes de représentations de la cité et de rapport aux pouvoirs publics **p. 415**

a - La mobilisation des habitants de 'Ayn al-Sira pour leurs espaces verts : défendre l'intégrité territoriale de la cité **p. 415**

b – La création de jardins à vocation quasi publique et autres actes à destination collective à Masâkin al-Zilzâl : ou comment

remplacer un Etat défaillant et recomposer le "modèle urbain" ? p. 420
- *"Tout ce qui manque ici pour que ce soit une véritable ville"* p. 423
- Les attributs urbains de la ville nouvelle : des perceptions et des aspirations dissemblables selon les catégories sociales p. 427
c - Jardins à vocation quasi publique et autres actes à destination collective : la construction matérielle et symbolique de la ville nouvelle p. 432
- Kiosques, balcons, services et colportage : "*c'est l'occasion parce que la ville est nouvelle et qu'on manque de tout*" p. 432
- Jardins quasi publics et autres actes à vocation collective : les compétences à la construction territoriale et leurs limites p. 437
La construction du territoire, le début d'une histoire ? p. 449

CHAPITRE II. PROCESSUS D'INSERTION ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES *p. 452*

1 – La multiplicité des appartenances territoriales des habitants de Masâkin al-Zilzâl p. 455

a – Le quartier d'origine : la mémoire résidentielle ou les références identitaires p. 458
- Mémoire résidentielle et attachement au quartier p. 458
- Mémoire résidentielle et références identitaires p. 462

b - Nouvelles normes, nouveaux comportements et relations sociales p. 465

c – Masâkin al-Zilzâl – Le Caire : des territoires liés p. 473
- Types de déplacement, modes de relations sociales : grandes catégories p. 475
- Réseaux à Masâkin al-Zilzâl : la famille envers et contre tout ? p. 482

2 – Recompositions territoriales à 'Izbat al-Madabigh et à 'Ayn al-Sira p. 487

a – "*Les cinq doigts de la main*" : identité, quartier et communauté sa'îdie à 'Izbat al-Madabigh p. 488
- "*Les Sa'îdis, s'ils restent au Caire cent ans, même mille ans, ils restent Sa'îdis...*" : les références au territoire des origines, territoire de l'identité p. 490
- La consolidation et le renouvellement du sentiment d'appartenance communautaire : la proximité spatiale de la famille élargie, les alliances matrimoniales et la cohabitation intergénérationnelle p. 495
- Le "quartier" : la communauté territorialiséep. 500

b – Recompositions sociales à 'Izbat al-Madabigh p. 504
- Les conflits ou la face cachée de la "main unique" p. 505
- La relativité de l'entraide et de la solidarité : un "filet" exclusif de certaines familles p. 509
- Partir du quartier : les stratégies des enfants mariés p. 513

c - "Vieux Cairotes" de 'Ayn al-Sira contre "migrants Sa'îdis" de 'Izbat al-Madabigh : le territoire de l'Autre p. 516

- Les représentations du territoire de l'Autre p. 516
- Abû al-Wafâ' et ses vaches : les incursions sur le territoire de l'Autre ou le manque d'urbanité des Sa'îdis de 'Izbat al-Madabigh p. 521
- Les jardins ou le paradis perdu des habitants du blocp. p.524

- La porosité des territoires : les migrants sâ'idis, des citadins comme les autres ? p. 527

***CONCLUSION* p. 531**

Bibliographie p. 540

Table des illustrations p. 558

Système de transcription p. 560

Table des matières p. 561